


WILBUR L. CROSS LIBRARY
UNIVERSITY OF CONNECTICUT









CATALOGUE GÉNÉRAL

DES

MANUSCRITS

DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

DE FRANCE



Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en avril 1897.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE E. PLON, NOURRIT ET C[ie], 8, RUE GARANCIÈRE. — 526.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

CATALOGUE GÉNÉRAL

DES

MANUSCRITS

DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

DE FRANCE

DÉPARTEMENTS — TOME XXVI

LILLE — DUNKERQUE — BERGUES — ROYE — PÉRONNE
HAM — LA CHATRE



PARIS
LIBRAIRIE PLON
E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
RUE GARANCIÈRE, 10
—
1897

AVERTISSEMENT

Le tome XXVI du *Catalogue général des manuscrits des Bibliothèques des départements* comprend la notice de 1,201 manuscrits ou liasses. Dans ce nombre, le dépôt de Lille est représenté par 927 numéros; Dunkerque, par 87; Bergues, par 74, dont quatre sont relatifs à des imprimés faisant partie de la collection de Ghewiet; Roye, par 44; Péronne, par 41; Ham, par 27, et enfin la Châtre, par un seul.

La table de ce volume a été dressée par M. Alphonse Dunoyer, archiviste paléographe.



MANUSCRITS

DE LA

BIBLIOTHÈQUE DE LILLE

Le catalogue de manuscrits qui va suivre comprend à la fois ceux de la Bibliothèque et des Archives communales de Lille, services pendant longtemps réunis [1]. Ces manuscrits proviennent des établissements religieux supprimés à la Révolution, des émigrés, de dons et d'acquisitions.

L'arrondissement de Lille avait dans son ressort plusieurs abbayes, couvents, chapitres et hôpitaux célèbres. Voici l'indication de ceux qui ont contribué à constituer le dépôt de Lille.

Abbaye de Cysoing. — Cette abbaye, fondée par Evrard, gendre de Louis le Débonnaire, recevait, vers 869, un don de livres du prêtre Walgaire :

Advocatio Walgarii, sacerdotis, facta ecclesie Cysoniensi... [2].

...Libros etiam infra scriptos, videlicet : Bibliothecam unam; Omelias per annum; Missale; Moralia Job; Sacramentorum libros; Passionalem; De

[1] Les manuscrits portés au catalogue Le Glay sous les numéros 243 : Recueil d'actes passés devant échevins de la ville de Lille, 1404-1405, et 266 : Cartulaire original de la même ville, connu sous le nom de Livre Roisin, ont été réintégrés dans les séries des archives.

[2] Ce document a été imprimé, à diverses reprises, et en dernier lieu par C. Dehaisnes : *Documents et extraits divers concernant l'histoire de l'art dans la Flandre, l'Artois et le Hainaut avant le XV[e] siècle*. Lille, 1886, p. 12. L'extrait que nous en donnons, tiré du manuscrit 623, fol. 26, écrit au XVI[e] siècle et provenant de l'abbaye de Cysoing, présente une variante avec les textes déjà publiés.

vita honesta libros XVIII; Vitas Patrum; Bedam super Apocalipsim et super septem epistolas canonicas; Librum officiorum; Glosarium unum de diversis sententiis in precipuis festivitatibus legendis; Antiphonarios II; Omelias Gregorii in Ezechiel prophetam.

39 manuscrits proviennent de cette abbaye et du prieuré de Beaurepaire en dépendant.

Abbaye de Phalempin. — Fondée dans la première moitié du XI[e] siècle par le châtelain de Lille, cette abbaye n'a fourni que 5 manuscrits.

Abbaye de Loos. — Sanderus a publié, dans sa *Bibliotheca Belgica manuscripta*, le catalogue qui a été réimprimé par M. Le Glay, en appendice au *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Lille* (p. 335-373), des manuscrits de cette abbaye, fondée par Thierry d'Alsace. Ils étaient au nombre de 159, conservés dans la bibliothèque du couvent et chez l'abbé. 59 manuscrits, cités ou non par Sanderus, proviennent de cette abbaye.

Abbaye de Marquette. — Cette riche abbaye, qui avait reçu les sépultures de Fernand de Portugal et de Jeanne de Constantinople, ses fondateurs, n'a fourni qu'un seul manuscrit; mais elle avait été pillée au XVI[e] siècle.

Couvent des Dominicains de Lille. — Peu de temps après sa fondation, ce couvent recevait de Jeanne de Constantinople et de Wautier de Marvis, évêque de Tournai, un don important d'ouvrages théologiques. Il n'est pas sans intérêt de donner le texte de la lettre de Hugues de Saint-Cher (5 mars 1250), usufruitier du legs fait par Jeanne de Constantinople aux Dominicains de Lille :

Universis praesentes litteras inspecturis, frater Hugo, miseratione divina tituli Sanctae Sabinae praesbiter cardinalis, salutem in Domino sempiternam. Noverit universitas vestra quod libri qui sunt inferius annotati sunt fratrum ordinis nostri de Insula, quorum usus nobis tantum ad vitam nostram concessus est, proprietas autem collata est totaliter fratribus de Insula memoratis ab illustri domina Joanna, bonae memoriae, quondam Flandriae et Hannoniae comitissa, ita quod libri illi post nostrum decessum debent in domo Praedictorum fratrum ad studium fratrum perpetuo permanere; nec possunt alienari etiam per ipsos fratres memoratos, nec transferri extra

Flandriae comitatum, nisi forte ad tempus aliquis pro domo illa studens Parisiis vel alibi usum illorum haberet ibidem : libros autem ipsos ad majorem certitudinem hic duximus exprimendos, videlicet : Psalterium glossatum, in uno volumine; epistolas Pauli glossatas, in uno volumine; libros Salomonis glossatos, in uno volumine ; Summam quamdam grossae litterae fratris Remundi postillatam, in uno volumine ; Bibliam quamdam magnam, in duobus voluminibus; Missale notatum, in uno volumine; Sermones quosdam ab Adventu Domini usque ad Pentecosten vel usque ad festum Trinitatis, in uno volumine. In praedictorum autem testimonium et munimen praesentes litteras tradidimus sigilli nostri impressione munitas. Datum Lugduni, tertio nonas martii, pontificatus domini Innocentii papae quarti anno septimo, et appendebat sigillum ex cera viridi [1].

Le don de livres fait par Wautier de Marvis est attesté par l'acte qui suit :

W[alterus], Dei gratia Tornacensis episcopus, omnibus presentes litteras inspecturis, salutem in Domino. Ex testimonio dilectorum in Christo prioris et fratrum Predicatorum Sancti Jacobi de Insula constare potest de facili quod libros ecclesie et libros glosatos fere omnes et quosdam alios, qui in eadem domo habentur, fecimus comparari de propria nostra pecunia, seu de quadam pecunia nostre ordinationi commissa, et quidquid fratres ad volontatem (*sic*) nostram habent usum et custodiam predictorum librorum. Volumus autem finaliter et in hoc voluntas nostra fixa est et firmata quod fratres Predicatores apud Insulam commorantes ad usus suos habeant libros prefatos et eos teneant quamdiu voluerint, sed eos alienare non pote[runt] nec ferre extra diocesim Tornacensem, [nisi forsitan aliis predictorum librorum propter lectorem prefate domus de Insula in studio commorantem vel propter correctionem eorumdem librorum ad locum studii deferantur ad tempus. Ut hec igitur firma permaneant, presentes litteras scribi fecimus et sigilli nostri munimine roborari. Datum Parisius anno Domini millesimo ducentesimo tricesimo secundo.

7 manuscrits proviennent de ce couvent.

Couvent des Récollets de Lille. — Quelques années après les Dominicains, les Récollets venaient s'établir à Lille. Leur couvent, qui a abrité, pendant la Révolution et après, les richesses littéraires et artistiques des établissements supprimés, n'a fourni que 4 manuscrits.

Chapitre de Saint-Pierre de Lille. — Ce chapitre, fondé par

[1] Ces documents se trouvent dans les manuscrits 676, 678 et 679; les originaux n'existant point aux Archives départementales, dans le fonds des Dominicains, nous avons reproduit le texte des n°s 676 et 679, qui est plus correct.

Baudouin de Lille, possédait une bibliothèque dont l'inventaire avait été dressé en 1397[1]. Chaque volume avait été marqué d'une lettre et d'un numéro d'ordre.

A partir du XVIIe siècle, la bibliothèque de Saint-Pierre prit un nouveau développement et elle s'enrichit des livres de M. le prévôt de Valory. 67 manuscrits proviennent de cette bibliothèque.

Hôpital Comtesse de Lille. — Cet hôpital, dénommé Comtesse, en souvenir de sa fondatrice Jeanne de Constantinople, a fourni 12 manuscrits. D'après les chroniques, sa bibliothèque aurait été détruite, au XVe siècle, par un incendie.

D'autres maisons religieuses existaient à Lille : Carmes, Minimes, etc. ; mais il ne reste que peu ou point de leurs manuscrits.

La collection lilloise, héritière de riches et antiques établissements, est relativement pauvre ; mais Ignace Delfosse, dans son *Histoire de l'abbaye de Loos*, t. IV, p. 481, n° 619, a pris soin de nous en indiquer la cause En parlant du catalogue des manuscrits envoyé à Sanderus, il dit : « L'on auroit dû au moins les conserver prétieusement après la perte que nous avions faitte de tant d'autres, mais c'est ce que l'on n'a point fait, car il s'en faut bien que nous ayons aujourd'huy tous ceux qui sont rapportez dans ce catalogue. Nous nous plaingnons et avec raison du tort que les hérétiques et les armées qui ont pillé plusieures fois notre maison, nous ont fait en cela, et nous-mêmes nous négligeons de conserver les prétieux restes d'un si riche trésor. »

Les bibliothèques des émigrés leur ont été remises après leur rentrée en France ; toutefois certains volumes paraissent provenir de cette source.

On aurait été en droit d'espérer que, réunis dans un dépôt commun, les manuscrits auraient été sauvegardés, et cependant la plupart ont été dépouillés de leurs vieilles reliures ; plusieurs, surtout ceux à miniatures, ont subi des mutilations sérieuses ;

[1] Publié *in extenso* par C. Dehaisnes, *loc. cit.*, p. 751.

les livres de chant ont été détruits officiellement au commencement du siècle; d'autres manuscrits ont dû être vendus, témoin le n° 490 qui, de la Bibliothèque communale, était entré dans la collection Ducas.

Dans son *Mémoire sur les bibliothèques publiques et les principales bibliothèques particulières du département du Nord*, M. Le Glay signalait les richesses conservées, en 1841, chez bon nombre d'amateurs de la région. La plupart de ces bibliothèques ont été dispersées; deux ont enrichi les collections lilloises, et elles sont dues à la libéralité de M. Desmazières et de M. le marquis de Godefroy-Ménilglaise.

Les autres donations ont été peu nombreuses; nous les avons citées chaque fois que cela nous a été possible.

Divers catalogues des manuscrits de Lille ont déjà été publiés.

Le premier en date (1828), qui n'est qu'une simple nomenclature, est dû au baronnet Thomas Phillipps. Haenel l'a reproduit dans son *Catalogi librorum manuscriptorum* (col. 178-190). M. Arthur Dinaux, dans les *Archives historiques*, nouvelle série, t. II, p. 461-503, l'a annoté et complété.

M. P. Lafuite, ancien bibliothécaire, a rédigé les catalogues des belles-lettres et des sciences et arts. Ils figurent à la fin des catalogues imprimés de ces deux séries. Enfin, en 1848, M. Le Glay a publié un catalogue détaillé des manuscrits de la Bibliothèque de Lille.

M. Couderc, sous-bibliothécaire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, a eu l'obligeance de faire pour nous quelques recherches dans ce riche dépôt.

H. RIGAUX.

CONCORDANCE

DES NUMÉROS DES CATALOGUES DES MANUSCRITS

CATALOGUE DE LE GLAY.	CATAL. PHILLIPPS, HAENEL, DINAUX.	NUMÉROS ACTUELS.	CATALOGUE DE LE GLAY.	CATAL. PHILLIPPS, HAENEL, DINAUX.	NUMÉROS ACTUELS.
THÉOLOGIE			THÉOLOGIE		
1	C. 15	47	40	V. 12	60
2	D. 12	6	41	V. 13	59
3	D. 13	1-4	42	V. 14	49
4	D. 14	7	43	V. 15	68
5	D. 15	5	44	V. 16	62
6	D. 35	56	45	V. 17	54
7	D. 36	57	46	V. 18	51
8	D. 37	52	47	V. 19	58
9	D. 38	44	48	V. 20	45
10	D. 39	50	49	V. 21	71
11	E. 10	130	50	V. 22	43
12.	J. 36	122	51	V. 23	48
13	J. 37	85	52	V. 23*	46
14	K. 58	34	53	V. 24	64
15	K. 59	33	54	V. 25	69
16	K. 61	11	55	V. 26	55
17	K. 62	22	56	V. 27	27
18	K. 73	10	57	V. 28	107
19	K. 74	12-14	58	V. 31	53
20	K. 75	9	59	V. 40	135
21	K. 76	15-19	60	V. 41	72
22	K. 77	125	61-62	V. 42	73
23	O. 16	74	63	Y. 14-15	76-77
24	Q. 16	32	64	B. A. 21	8
25	Q. 17	25	65	B. A. 46	86
26	Q. 18	29	66	B. A. 64	90-91
27	Q. 19	24	67		137
28	Q. 20	26	68		138
	Q. 21		69	B. A. 71	64-66
29	Q. 22	28	70	B. A. 106	87
30	Q. 24	42	71	B. A. 107	121
31	Q. 26	41	72	B. A. 108	21
32	Q. 27	38	73	B. D. 6	93
33	Q. 28	36	74	B. D. 9	95-97
34	Q. 29	23	75	B. D. 20	129
35	T. 6	30	76		109
36	T. 7	35	77	B. F. 13	100
37	T. 8	31	78	B. H. 1	108
38	T. 10	40	79	B. O. 19	120
39	V 11	61	80	B. Q. 8	133

CATALOGUE DE LE GLAY.	CATAL. PHILLIPPS, HAENEL, DINAUX.	NUMÉROS ACTUELS.
81	B. Q. 9	81
82	B. R. 14	450
83	B. T. 9	113
	B. T. 10	
84	B. T. 11	114
85	B. T. 12	115
86	B. T. 13	140
87	B. V. 20	123
88	B. V. 21	118
89	B. W. 12	117
90	B. W. 13	119
91	B. W. 14	126
92	B. Y. 10	92
93	B. Z. 22	82
94	B. Z. 23	116
95	B. Z. 24	397
96	C. C. 1	101
97	C. C. 2	102
98	C. C. 3	99
99	C. C. 4	88

CATALOGUE DE LE GLAY.	CATAL. PHILLIPPS, HAENEL, DINAUX.	NUMÉROS ACTUELS.
100	C. C. 5	105
101	C. C. 6	106
102	C. C. 7	454
103	C. C. 8	103
104	C. C. 83	98
105	C. C. 84	104
106	C. C. 85	127
107	C. D. 18	134
108	C. D. 19	124
109	C. G. 33	132
110	C. G. 34	89
111	C. G. 35	131
112	C. G. 36	141
113	C. G. 37	128
114	C. G. 38	112
115	D. C. 54	84
116	D. C. 73	83
117		159
118		94

JURISPRUDENCE

CATALOGUE DE LE GLAY.	CATAL. PHILLIPPS, HAENEL, DINAUX.	NUMÉROS ACTUELS.
119	A. 7	145
120-121	B. 8-9	147-148
122	B. 60	146
123	H. 40	161
124	H. 96	200
125	K. 51	79
126	K. 51*	78
127	P. 3	160
128	P. 10	39
129	P. 11	163
130	P. 13	
131	P. 21	677
132	P. 27	162
133		564
134	T. 26	149
	X. 75	
135	X. 76	
136	Y. 51	205
137	Y. 58	215
138	Y. 59	214
139	Y. 60	217
140	Y. 61	216
141	Y. 65	236
142	Y. 67	240-242
143		261-264

JURISPRUDENCE

CATALOGUE DE LE GLAY.	CATAL. PHILLIPPS, HAENEL, DINAUX.	NUMÉROS ACTUELS.
144	Y. 68	232-233
145	Y. 69	271
146	Y. 70	270
147	Y. 71	694-695
148	Y. 72	254-260
149	Y. 73	231
150	Y. 74	224
151	Y. 75	238-239
152	Y. 76	230
153	Y. 77	288
154		276
155	Y. 78	287
156	Y. 79	302
157	Y. 80	213
158	Y. 81	282
159	Y. 82	209
160	Y. 83	280
161	Y. 90	234-235
162	Y. 91	299
163	Y. 92	226
164	Y. 93	168-170
165		301
166		175-178
167	B. G. 50	179
168	Y. 94	222

CATALOGUE DE LE GLAY.	CATAL. PHILLIPPS, HAENEL, DINAUX.	NUMÉROS ACTUELS.
169	Z. 32	283
170	Z. 33	739
171	Z. 34	281
172	Z. 35	277
173	Z. 36	304
174	Z. 37	164
175		172
176	B. G. 51	183
177	B. G. 53	201
178		715
179		150-158
180		459
181		144

HISTOIRE

CATALOGUE DE LE GLAY.	CATAL. PHILLIPPS, HAENEL, DINAUX.	NUMÉROS ACTUELS.
182	L. 43	525-526
183	L. 44	527
184	L. 54	530
185	M. 57	518
186	M. 58	520
187	M. 59	519
188	M. 60	532
189	T. 19	560-561
190	T. 20	435
191	B. F. 21	447
192	B. F. 22	446
193	B. F. 25 *bis*	621
194	B. G. 12	70
195	B. M. 123	458
196	B. M. 129	449
197	B. M. 130	452
198	B. M. 131	455
199	B. M. 132	451
200	B. M. 133	453
201	B. M. 134	67
202	B. M. 135	457
203	B. V. 3	441
204	B. W. 16	440
205	B. X. 114	444
206	B. X. 115	442
207	C. P. 34	538
208	C. P. 35	540
209	C. Q. 36	539
210	C. T. 37	554
211	C. W. 90	607
212	C. W. 91	563
213	C. W. 92	557
214	C. W. 93	556
215	D. B. 10	586
216	D. B. 11	585
217	O. 38	
	ou	
	D. B. 13	576

HISTOIRE

CATALOGUE DE LE GLAY.	CATAL. PHILLIPPS, HAENEL, DINAUX.	NUMÉROS ACTUELS.
218	D. D. 7	536
219	D. J. 7	574
220	D. H. 18	547
221	D. M. 85	516
222	D. N. 86	
	erreur pour	
	D. M. 86	513
223	D. O. 51	475
224	D. T. 29	555
225	D. T. 30	559
226	D. X. 32	533
227	E. G. 33	551
228	E. G. 34	535
229	E. G. 35	537
230	E. G. 36	542-544
231	E. G. 37	546
232	E. G. 38	545
233	E. H. 52	623
234-235	E. H. 53	476
236	E. L. 31	487
237	E. M. 38	549
	E. M. 39	550
238	E. M. 40	295
	E. M. 41	
239	E. M. 42	296
240	E. M. 43	292
	E. M. 43 *bis*	
241	E. M. 44	696
	E. M. 45	
	E. M. 46	699
242	E. M. 47	
243	E. M. 48	
244	E. M. 49	628
	E. M. 50	703
245	E. M. 51	704
	E. M. 52	
246	E. M. 53	636

CATALOGUE DE LE GLAY.	CATAL. PHILLIPPS, HAENEL, DINAUX.	NUMÉROS ACTUELS.	CATALOGUE DE LE GLAY.	CATAL. PHILLIPPS, HAENEL, DINAUX.	NUMÉROS ACTUELS.
247	E. M. 54	469	292		510
248	E. M. 55	679	293		508
249	E. M. 56	675	294	E. Y. 81	504
250	E. M. 57	676	295	E. Y. 82	491-493
251	E. M. 58	657	296		
252	E. M. 59	664	297	E. Y. 83	456
253	E. M. 60	663	298	E. Y. 84	477-480
254	E. M. 61	615	299		482
255	E. M. 62	578	300	E. Y. 85	473
256	E. M. 63	581	301	E. Y. 86	512
257	E. M. 64	580	302	E. Y. 87	506
258	E. M. 65	609		E. Y. 88	
259	E. M. 66	625	303	E. Y. 89	485
260	E. M. 67	626	304	E. Y. 90	498
261	E. M. 69	698	305	E. Y. 91	484
262	E. M. 71	474	306	E. Y. 92	515
263	E. M. 72	632	307	E. Y. 93	505
264	E. M. 74	291	308	E. Y. 94	508
265	E. M. 75	278	309	E. Y. 95	501
266	E. M. 76		310	E. Y. 98	489
267		212	311	E. Y. 96	517
268	E. M. 77	627		E. Y. 97	
269	E. M. 78	690-691		E. Y. 99	
270	E. M. 79	658	312	E. Y. 100	514
271	E. M. 80	582	313	E. Y. 101	502-503
272	E. M. 81	631	314	E. Y. 102	499
273	E. M. 82	633	315	E. Y. 105	511
274	E. M. 83	692	316	E. Y. 112	488
275	E. M. 84	693	317		486
276	E. M. 85	210	318		483
277	E. M. 86	678	319		472
278		630	320	F. A. 42	478
279		629	321	G. A. 20	445
280	E. M. 89	548	322	G. A. 21	443
281	E. M. 90	552	323	G. A. 22	622
282	E. M. 93	294	324	F. V. 46	671
283	E. M. 94	305		F. Y. 73	463-467
284	E. M. 18			F. Y. 78	468
	erreur pour			F. Y. 83	456
	E. N. 18	593	325		672
285	E. N. 19	534	326	F. Z. 29	460-462
286	E. N. 20	592	327	B. F. 23	616-620
287	E. N. 21	591	328		682
288	E. P. 60	553	329	G. A. 23	541
289	E. V. 13	524	330		
290	E. X. 27	509	331	B. A. 31	75
291		507		B. B. 64	614

SCIENCES ET ARTS

CATALOGUE DE LE GLAY.	CATAL. PHILLIPPS, HAENEL, DINAUX.	NUMÉROS ACTUELS.
332	M. 11	322
333	N. 3	321
334	B. N. 15	334
335	C. N. 2	366
336	E. 1	139
337	E. 2	316
338	E. 3	315
339	A. E. 28	
	erreur pour	
	E. 30	314
340	B. E. 35	324
341	B. F. 21	744
342	B. F. 31	325
343	B. J. 9	323
344	C. A. 21	336
345	C. A. 22	335
346	C. A. 23	337
347	C. A. 24	338
348	C. A. 20	356

BELLES-LETTRES

CATALOGUE DE LE GLAY.	CATAL. PHILLIPPS, HAENEL, DINAUX.	NUMÉROS ACTUELS.
369	E. 36	388
370	Q. 34	
371	B. B. 12	401
372	B. B. 13	402
373	C. E. 22	391
374	C. E. 26	398
375	C. E. 25	392
376	C. E. 23	400
377	C. E. 24	399
378	C. P. 12	404-412
379	C. P. 13	413-424
380	C. P. 17	436-439
	C. P. 18	389

SCIENCES ET ARTS

CATALOGUE DE LE GLAY.	CATAL. PHILLIPPS, HAENEL, DINAUX.	NUMÉROS ACTUELS.
349	C. A. 9	361
350	C. J. 36	363
351		365
352	D. E. 31	373
353	D. E. 32	377
354	D. E. 40	376
355	D. E. 43	374
356	D. H. 42	372
357	D. H. 43	379
358-359	D. H. 44	380
360	D. E. 41	384
361	D. E. 42	382
362	D. H. 31	370
363	D. H. 32	371
364	C. X. 63	369
365	D. B. 56	741
366	D. B. 111	743
367	D. B. 54	740
368	D. L. 26	386

BELLES-LETTRES

CATALOGUE DE LE GLAY.	CATAL. PHILLIPPS, HAENEL, DINAUX.	NUMÉROS ACTUELS.
381		429
382	B. V. 14	393
383	B. D. 41	403
384	B. D. 63	434
385	B. D. 64	431
386		432
387	B. K. 5	425
388	B. X. 11	390
389		645
390		637
391		528

1-4. Bible latine, en quatre volumes, avec les prologues de S. Jérôme.

Tome I. Fol. 1 v°. Lettre de S. Jérôme. « Frater Ambrosius... » — Fol. 8. Pentateuque. — Fol. 181 v°. Josué. — Fol. 203 v°. Juges. — Fol. 226 v°. Ruth.

Au fol. 1 v°, on lit : « Ex communi bibliotheca fratrum Predicatorum Insulensium. » — La même mention existe dans les volumes suivants.

Tome II. Fol. 2 v°. Rois. — Fol. 114 v°. Paralipomènes. — Fol. 172 v°. Esdras I. — Fol. 181 v°. Nehemias, finissant par : « Oratio regis Manasse. Domine Deus... » — Fol. 194 v°. Esdras II : « Et fecit Josias. » — Fol. 208 v°. Tobie. — Fol. 217 v°. Judith. — Fol. 230. Esther. — Fol. 243. Job.

Tome III. Fol. 1. « Incipiunt libri Salomonis, id est Parabole, Ecclesiastes, Cantica canticorum, translati ab Eusebio Hieronimo, presbitero, petentibus Chromatio et Heliodoro, episcopis. » Trois prologues. — Fol. 2 v°. Proverbes. — Fol. 21. Ecclésiaste. — Fol. 27. Cantique. — Fol. 30 v°. Sagesse. — Fol. 43 v°. Ecclésiastique. — Fol. 78. Isaïe. — Fol. 118. Jérémie. — Fol. 171. Baruch. — Fol. 177. Ézéchiel. — Fol. 220 v°. Daniel. — Fol. 239. Petits Prophètes.

Tome IV. Fol. 2 v°. Macchabées. — Fol. 51 v°. Évangiles. — Fol. 151 v°. Épîtres de S. Paul. — Fol. 212 v°. Actes des Apôtres. — Fol. 240 v°. Épîtres canoniques. — Fol. 253. Apocalypse.

Au fol. 265 v°, on lit : « Anno Domini M°CC° sexagesimo quarto scripta fuit hec Biblia a Guillermo Senonensi et diligenter correcta secundum Hebreos et antiquos libros a fratre Michahele de Novirella, tunc priore fratrum Predicatorum Insulensium et capellano domini pape, expertissimo in Biblia. »

XIII° siècle. Parchemin à 2 col. Tome I. 230 feuillets. 480 sur 335 millim. Tome II. 266 feuillets. 480 sur 322 millim. Tome III. 280 feuillets. 475 sur 330 millim. Tome IV. 266 feuillets. 487 sur

340 millim. Lettres ornées, à personnages; plusieurs sont en mauvais état. Rel. parchemin. — (Dominicains de Lille.)

5. Bible latine, avec les prologues de S. Jérôme.

Fol. 2. Lettre de S. Jérôme. « Frater Ambrosius... »

Suite des livres : Fol. 5 v°. Pentateuque. — Fol. 98. Josué. — Fol. 109 v°. Juges. — Fol. 121. Ruth. — Fol. 123 v°. Rois. — Fol. 184 v°. Paralipomènes. — Fol. 218. Esdras I. — Fol. 223. Néhémias. — Fol. 230. Esdras II. — Fol. 237 v°. Tobie. — Fol. 242 v°. Judith. — Fol. 249 v°. Esther. — Fol. 256 v°. Job. — Fol. 269. Psaumes. — Fol. 301. Paraboles. — Fol. 311. Ecclésiaste. — Fol. 315. Cantique. — Fol. 317. Sagesse. — Fol. 324 v°. Ecclésiastique. — Fol. 344 v°. Grands et petits Prophètes. — Fol. 461. Macchabées. — Fol. 486 v°. Évangiles. — Fol. 538. Épîtres de S. Paul. — Fol. 571 v°. Actes des Apôtres. — Fol. 588. Épîtres canoniques. — Fol. 595. Apocalypse.

Fol. 605. « Incipiunt interpretationes hebraicorum nominum, et primo a nominibus habentibus A post A. Aad apprehendens... » A 3 col.

XIIIe siècle. Vélin. 667 feuillets à 2 col. 155 sur 103 millim. Lettres ornées, à personnages. Rel. basane moderne. — (Abbaye de Loos; Sanderus, n° 3.)

6. Bible latine, avec les prologues de S. Jérôme. Incomplète.

Les livres d'Esdras sont dans l'ordre suivant I, II, III. « Et fecit Josias... »

Fol. 1. Indications mnémoniques sur l'ordre des livres de la Bible.

« Genesis. Exo. Levi... »

Fol. 2. « Versus de capitilis (*sic*) in libro Actuum Apostolorum.

A scandit sorte, B fit sonus Israhelite... »

Fol. 2 v°. Début des épîtres et des évangiles de l'année, où sont cités SS. Benoît, Arnoul, Bernard, Piat, Léger, François, Calixte.

Fol. 5 v°. « Mathei.

A generat, B magos vocat, Egiptum petit, exit... »

Fol. 6 v°. « In primo canone concordant omnes evangeliste... » —

Cinq vers donnant la concordance pour chaque évangéliste, avec les canons des évangiles :

« Quatuor est primus, primis tribus, alter opimus... »

Ibid. « Hos canones primo invenit Alexandrinus Antonius qui consonancias et dissonan[cias... »

Fol. 27. En marge, cinq vers de Hildebert de Lavardin sur les plaies d'Égypte :

« Prima rubens unda, ranarum plaga secunda... »

Fol. 397. Table des noms hébreux. « Aaz apprehendens... »; s'arrête à « Iessimedob est... »

Au fol. 1, on lit : « Liber bibliothece monasterii B. Marie de Laude. »

XIII[e] siècle. Parchemin. 416 feuillets à 2 col., plusieurs enlevés avant la foliotation. 320 sur 218 millim. Lettres ornées, à personnages. Rel. bois, recouvert de peau de truie gaufrée. — (Abbaye de Loos; Sanderus, n° 1.)

7. Bible latine, avec les prologues de S. Jérôme, moins celui du second livre des Paralipomènes. — Notes en marge de quelques feuillets.

La suite des livres dans l'ordre du numéro 5.

Fol. 1 v°. « Lex divina in tribus distinguitur partibus... »

Ibid. Table des chapitres de la Bible.

Fol. 392. Table des noms hébreux. « Aaz apprehendens... »

Fol. 431. Début des épîtres et des évangiles de l'année, à 3 col.

Au fol. 1 v°, on lit : « Biblia portatoria, D. XII. » — Au fol. 2, on lit : « Biblia parva portatoria, que fuit magistri Petri de Aghignies, cum hoc signo D. », et : « Anno Domini M°CCC°XIX, in vigilia sancte Lucie, virginis, circa mediam noctem, XII die decembris... et fuit luna nova VIII°... » — Au fol. 435, on lit : « Dominus decanus concessit ecclesie pro factione et ligatura hujus Biblie XXIIII solidos, et notandum quod ista Biblia fuit reperta inter libros domini Johannis Dornart, canonici, post decessum ejus. »

XIII[e] siècle. Parchemin. 435 feuillets à 2 col. 211 sur 152 millim. Lettres ornées. Rel. bois, recouvert de cuir gaufré; crochet pour enchaîner. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille, inventaire de 1397, à la lettre D.)

8. S. Grégoire le Grand. Extraits des Moralia sur Job. Divisés en trois parties, avec annotations de Guillaume de Naste.

Fol. 1 v°. Extraits des SS. Pères, de la main de Guillaume de Naste.

Fol. 4. « Collecta de verbis moralibus beati Gregorii pape super Job. » — Première partie. « Quisquis de Deo loquitur... »

Fol. 9 v°. A la suite de la première partie : « Precedens particula brevibus est contenta capitulis, sequens vero prolixioribus est contexta, ut et alios brevitas delectet atque alios capacitas prolixitatis erudiat. »

Fol. 10. Deuxième partie. « Primum docet capitulum quod vita humana... »

Fol. 58. Troisième partie. « Multos peste proprie pravitatis obsessos sub christiano nomine... » ; intitulée par Guillaume de Naste : « De christianis nomine tantum. » Migne, *Patr. lat.*, t. LXXV et LXXVI, *passim*.

Fol. 65 v°. Oraison. « O gloriosa summi regis genitrix Maria, ne despicias... »

Au fol. 1, on lit : « Guillaume de Naste. » — Au fol. 3, on lit : « Pertinet ecclesie Sancti Calixti de Chysonio inter Tornacum et Insulas. »

XIII[e] siècle. Parchemin. 65 feuillets à 2 col. Fol. 3 en papier. 290 sur 193 millim. Rel. basane moderne. — (Abbaye de Cysoing.)

9. S. Grégoire le Grand. Extraits des Moralia sur Job. Incomplet.

Fol. 1. Commence à la fin du livre II. « Summam pertingimus... » Migne, *Patr. lat.*, t. LXXV, col. 596 C.

XV[e] siècle. Papier. 244 feuillets, les feuillets 1, 2, 3 maculés. 253 sur 175 millim. Couvert. parchemin.

10. Jean Verriet. Traduction des Commentaires de S. Grégoire le Grand sur le Cantique des cantiques.

Fol. 1. « S'ensieult l'exposition de sainct Grégoire sur les Cantiques des cantiques de Salomon, translaté de latin en franchois par reverend Pere confesseur frere Jan Verriet. Prologue. Après que des joies de paradis... »

Fol. 11. Premier chapitre. « Osculetur me... Il me baisece... » — Fol. 160 v°. Huitième chapitre. « Quis michi det... Qui sera celuy qui me donnera... »

Au fol. 1, on lit : « Bibliot. Mrii B. M. de Laude. »

XVe siècle. Papier. 184 feuillets. 138 sur 100 millim. Lettres peintes; dans la lettre A du fol. 1, on lit : « MU LET. » Rel. veau, plats ornés de plaques représentant Ste Catherine. — (Abbaye de Loos; Sanderus, n° 135.)

11. S. Grégoire le Grand. Homélies sur les Évangiles, au nombre de 40.

Fol. 1 v°. Lettre de S. Grégoire à Secundinus. « Inter sacra missarum... »

Fol. 2. « Incipiunt capitula omeliarum beati Gregorii pape. »

Fol. 2 v°. Homélie 1. « Dominus ac redemptor... » Migne, *Patr. lat.*, t. LXXVI, col. 1077-1312.

Fol. 132. « Incipit passio beati Clementis, pape et martiris. Tercius Romane ecclesie... »

Fol. 136 v°. L'« explicit » est suivi d'une note relative à l'invention du corps de S. Clément : « Anno incarnati Verbi millesimo quadragesimo nono, quando Henricus, rex Francorum... »

Fol. 137. « Incipit passio sancte Felicitatis cum septem filiis suis. Temporibus Antonini imperatoris... » *Acta SS.*, juill., t. III, p. 12.

Fol. 138 v°. « Incipit passio sancti Ignatii, episcopi. Cum Trajanus Romanorum... » — « ...solemniter celebratur. » *Acta SS.*, févr., t. I, p. 29.

Au fol. 19 v°, on lit : « Fr. Vasseur. »

XIIe siècle, sauf les deux premiers feuillets du XVIe. Parchemin. 143 feuillets à 2 col. 317 sur 225 millim. Rel. basane moderne. — (Abbaye de Loos; Sanderus, n° 26.)

12-14. Lietbert, abbé de Saint-Ruf, Flores psalmorum.

Tome I. Psaumes 1-50.

Fol. A Copie, datée du 15 novembre 1751, d'une lettre adressée par Gautier de Maguelone à Robert, prévôt de Saint-Pierre de Lille. « Extractum ex libro M. S. abbatiae Dunensis Brugis, cui titulus : Flores psalmorum Letberti, canonici Insulani. » Semblable à la suivante.

Fol. 1. « Epistola donni Walteri, Magalonensis episcopi, ad Robertum Insulanum prepositum, de floribus psalmorum a beate memorie Lamberto, Sancti Rufi abbate, collectis. Gualterus, Magalonensis episcopus

et sancte Romane ecclesie legatus, dilectissimo consanguineo suo Roberto Insulano... » Migne, *Patr. lat.*, t. CLVII, col. 713-716.

Fol. 1 v°. « Generalis tractatus de titulis psalmorum. Sunt superscriptionum omnium tituli diversi... »

Fol. 4 v°. « Primus psalmus. Beatus vir et cetera. Postquam dictum est : Non abiit... » — Fol. 168. « Explicit prima pars expositionis psalmorum, edita a Waltero, Magalonense episcopo. »

Fol. 169 et 170. Lettre autographe de l'abbé Lebeuf, ancien chanoine d'Auxerre, adressée à « Monsieur l'abbé de Vallory, prévost de l'église collégiale de Lisle en Flandre », en date de Paris, 19 janvier 1752, qui lui propose l'achat de ce manuscrit venant de la Bourgogne.

A l'intérieur de la couverture, ex-libris de M. de Valory.

Au fol. 168 v°, on lit : « Vir quondam venerabilis dominus Hugo de Ruppe, olim hujus ecclesie canonicus... »

Tome II. Psaumes 51-100.

Fol. 1. « Incipit secunda pars expositionis psalmorum, edita a Waltero, Magalonense episcopo. LI. Agitur in hoc psalmo de duobus generibus hominum... » — Fol. 148. « Explicit secunda pars expositionis psalmorum, edita a Waltero, Magalonense episcopo. »

A l'intérieur de la couverture, ex-libris de M. de Valory.

Au fol. 148 v°, on lit : « Dominus Hugo de Ruppe... »

Tome III. Psaumes 101-150.

Fol. 1. « Incipit tercia pars expositionis psalmorum, edita a Waltero, Magalonense episcopo. CI. Titulus hujus psalmi est : Oratio pauperis... » — Fol. 178. « Explicit extrema pars expositionis psalmorum, edita a Waltero, Magalonense episcopo. »

A l'intérieur de la couverture, ex-libris de M. de Valory.

Au fol. 178 v°, traces d'une mention concernant Hugues de la Roche, comme aux tomes précédents.

XII[e] siècle. Parchemin. Tome I. 170 feuillets à 2 col., plus les feuillets préliminaires A-B. 317 sur 217 millim. Tome II. 148 feuillets à 2 col. 317 sur 220 millim. Tome III. 179 feuillets à 2 col. 317 sur 215 millim. Rel. veau. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

15-19. Nicolas de Lyre. Postilles sur l'Ancien et le Nouveau Testament. Cinq volumes annotés par Guillaume de Naste.

Tome I. Pentateuque, Josué, Juges, Ruth.

Fol. 3. « Primus prologus de commendatione sacre Scripture. Hec omnia liber vite... »

Fol. 4. « Incipit secundus prologus de intentione auctoris et modo procedendi. Vidi in dexteram sedentis... »

Fol. 68. « Explicit Postilla super Genesim, edita a fratre Nicholao de Lyra, de ordine fratrum Minorum. » Cette mention se retrouve aux autres tomes, à la fin de plusieurs des livres de la Bible.

Au fol. 2 v°, on lit : « De Lira vivebat anno Domini M°III^{c}XXII°. Parcat sibi Deus », et : « Pertinet ecclesie Sancte Marie de Beau Repaire en Ostrevant. »

Tome II. Rois, Paralipomènes, Esdras I, Nehemias, Esdras II, Tobie, Judith, Job.

Fol. 159 v°. A la fin du livre d'Esdras II : « Actum Parisius anno Domini 1330, 13 kalendas aprilis. »

Fol. 219. « Chy sont nottés pardons généraulx et communs pour tous crestiens par le universelle crestieneté, donnés et ottroyés par pluisieurs pappes et evesques véritablement non denommés ichy à cause de briefté. »

Tome III. Psaumes, Proverbes, Ecclésiaste, Cantique, Sagesse, Ecclésiastique.

Fol. 165. « Explicit Postilla super libros psalmorum, edita a fratre Nicolao de Lyra, de ordine fratrum Minorum, sacre theologie doctore, anno Domini millesimo CCC tricesimo sexto. »

Tome IV. Isaïe, Jérémie, Ézéchiel, Daniel.

Fol. 139 v°. « Explicit Postilla fratris Nicolai de Lyra super Jeremiam. Hic autem librum Baruch et epistolam Jeremie omitto, quare non sunt de canone... »

Au fol. 237, on lit : « Iste liber michi pertinet Guillermo de Naste, medico. Orate pro suis et eo. »

Tome V. Épîtres de S. Paul, Actes des apôtres, Épîtres canoniques, Apocalypse.

Cf. Hain, *Rep. bibl.*, n°^{s} 3163-3171.

XVe siècle. Papier et parchemin intercalés. Tome I. 252 feuillets; plusieurs feuillets enlevés avant la foliotation. 292 sur 210 millim. Tome II. 220 feuillets. 290 sur 203 millim. Tome III. 286 feuillets. 292 sur 205 millim. Tome IV. 238 feuillets, plus les feuillets 87 *bis*, 98 *bis* et 218 *bis*. 292 sur 208 millim. Dessins à l'aquarelle aux fol. 142 r° et v° (les 4 Évangélistes), 148 v°, 176 r° et v°, 177 r° et v°, 180, 181, 182, 183 r° et v°, 189, 191, 193 v°, 194 et 196 v°. Tome V.

217 feuillets, plusieurs feuillets enlevés avant la foliotation; les feuillets 163 à 166 et 217 mutilés. 292 sur 203 millim. Lettres peintes. Rel. parchemin. — (Abbaye de Cysoing.)

20. Paul de Sainte-Marie. Additions aux Postilles de Nicolas de Lyre sur l'Ancien et le Nouveau Testament, dans l'ordre suivant : Pentateuque, Josué, Juges, Rois, Paralipomènes, Daniel, Job, Esther, Psaumes, Isaïe, Jérémie, Ézéchiel, Petits prophètes, Évangiles, Actes des apôtres, Épîtres de S. Paul (moins celle à Philémon), Épîtres canoniques, Apocalypse.

Fol. 2. « Incipiunt addiciones ad Postillam magistri Nicolai de Lira super Biblia, edite a reverendo Patre domino Paulo de Sancta Maria, magistro in theologia, episcopo Burgensi, archicancellario serenissimi principis domini Johannis, regis Castelle et Legionis, quas venerabili viro Alfonso, legum doctori, decano Compostellano, filio suo ex legittimo matrimonio genito, direxit, premittens prologum ei sub forma sequenti. Finivit autem eas anno Domini M°CCC°XXIX° et cetera. Quid tibi vis ut vivens... »

Fol. 3. « Super primum prologum Postille qui incipit : Hec omnia liber vite. Item super secundum prologum ejusdem Postille qui incipit : Vidi in dexteram sedentis super thronum et sequitur addicio super utrumque prologum. Quoniam intentio postillatorum... »

Fol. 8. « Copia cujusdam littere que... a quodam magistro in sacra pagina de ordine Minorum actori addicionum fuit missa. Alme presul... »

Fol. 8 v°. « Copia responsionis ad predictam epistolam. Venerande religionis vir... »

Au fol. 2, dans la partie mutilée, il a dû être écrit : « Appertient à l'église de Beau Repaire en Ostrevant? »

XV° siècle. Papier et parchemin intercalés. 314 feuillets, le feuillet 2 mutilé. 292 sur 206 millim. Rel. parchemin. — (Abbaye de Cysoing.)

21. Henri Rampen et Martin Deckers. Commentaires sur l'Écriture sainte.

Fol. 5. « In epistolam beati Pauli apostoli ad Romanos. Praefatio. »

Fol. 292 v°. « Finis primae epistolae ad Corinthios, feliciter impositus ab eximio viro domino domino ac magistro nostro Henrico Rampen, sacrae Scripturae professore Lovanii, 21 julii 1617. »

Fol. 296. « Hunc tractatum in librum Geneseos inchoavit eximius dominus ac magister noster Martinus Decherius, ecclesiae S. Quintini apud Lovanienses pastor vigilantissimus, 16 mensis augusti, hora quarta pomeridiana, Lovanii, in scholis theologorum, anno 1617. » — Fol. 317 v°. « Hic finit tractatus in librum Geneseos, inchoatus ab eximio viro domino ac magistro nostro Martino Decherio..., quem (immatura morte nobis eum eripiente, 10 mensis aprilis anno 1618), imperfectum reliquit. »

A l'intérieur de la couverture, on lit : « Maturinus Caullier, pastor in Bouvines. 1670. »

XVIIe siècle. Papier. 322 feuillets. 200 sur 150 millim. Couvert. parchemin. — (Abbaye de Cysoing?)

22. Libert Fromond. Commentaires sur les Épîtres de S. Paul.

Fol. 2. Gravure, dans le cartouche de laquelle on lit : « Lib. Fromondi, S. Th. doct. et prof. regii, commentaria in omnes epistolas. Lovanii, anno 1637. »

Fol. 3. « Proemium in epistolam ad Romanos. Sanctus Paulus quatuordecim epistolas... » Ces commentaires ont été imprimés à Louvain en 1663.

Au fol. 346, on lit : « Ant. Delvaux. »

XVIIe siècle, années 1637, 1639, 1640. Papier. 400 feuillets. 320 sur 210 millim. Couvert. parchemin. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

23. Missel noté.

Fol. B. Calendrier. Vers sur les jours égyptiaques; en janvier :

« Jani prima dies et septima fine timetur... »

Mars. Autres vers :

« Post martis nonas, ubi sit nova luna requiras... »

Sont cités : SS. Amand et Vast, Ausbert, Albin, Augustin, apôtre de l'Angleterre; Wulmar, Bertin, Amé, avec addition pour son ordination; Vaast, Bavon, Calixte, Winoc, Ste Aldegonde. En haut et en bas des feuillets, sont des mentions d'obits et autres, en partie coupées.

Après le fol. 59^2, addition dans laquelle se trouvent les offices, au fol. 62 : « De sancto Mauronto, abbate... » — Fol. 63. « De sancta Rictrude... » — Fol. 64. « In festo quinque gaudiorum beate Marie. » — Fol. 68. « De sancto Amato, confessore... »

Fol. 71. « Missa pro evitanda mortalitate, quam dominus papa Clemens sextus fecit et constituit in collegio cum dominis cardinalibus, anno Domini millesimo CCC°XLVIII°. Et concessit omnibus predictam missam audientibus et dicentibus ducentas sexaginta dies indulgentie... »

Fol. 81. « Che sunt les rentes deues cascun an heritablement au clerc de le cappelle de le halle de Douay. »

Fol. 82. « Les rentes deues à le clergie de ceste cappelle sont mises par declaration au loing ou verd registre en le halle à Douay. »

Au fol. A, on lit : « Remis à la Bibliothèque par M. de Pommreul (*sic*), préfet du département du Nord, le vingt-un juin dix-huit cens dix. » — Au fol. C, on lit : « Hoc Missale est Johannis de Sancto Ghisleno... » — Fol. D. « Natus fuit Johannes anno Domini M°CC°LXX° tercio. »

XIII° et XIV° siècles. Parchemin. 136 et 82 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-E et les feuillets 79[a] à 79[9], le feuillet 58 mutilé. 314 sur 230 millim. Fol. 79[1]. Miniature, la Crucifixion. Lettres peintes ou ornées. Rel. basane moderne.

24. Missel, à l'usage de Saint-Pierre de Lille.

Fol. F. Calendrier, où sont cités : SS. Eubert, Éleuthère, Bertin, Piat, Amé, Léonard et Winoc, SS[tes] Aldegonde, Waudru. Au mois d'août, dédicace de l'église.

Vers sur les jours égyptiaques. En janvier :

« Prima dies mensis et septima truncat ut ensis. »

Au fol. E, on lit : « Hic liber missalis de Salve, anno 1504, senio fractus, multis adauctus collectis, veste vestitur suina. »

XII° et XVI° siècles. Parchemin. 63 et 65 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-L. 290 sur 197 millim. Quelques feuillets lavés, en tête et à la fin, proviennent du Missel primitif. Fol. 25[1], Miniature en mauvais état, Crucifixion. Lettres peintes ou ornées. Rel. bois, peau de truie gaufrée. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

25. Missel, à l'usage de Saint-Pierre de Lille. Incomplet.

Fol. B. Calendrier. Manquent les mois de janvier et de février. Mêmes mentions et mêmes vers qu'au numéro précédent.

Fol. 126[a]. Dans la collecte, le nom de S. Eubert, patron de Lille, suit immédiatement ceux des SS. Pierre et Paul. En marge, d'une écri-

ture postérieure, oraison pour le pape Clément, le roi Philippe, Albert, gouverneur des Pays-Bas.

Fol. 127^{2} v°. « Pro rege collecta. »

Fol. 128^{2}. « Pro principe collecta. » Le mot « principem », dans le texte, a été modifié en « imperatorem consortem ».

XVe siècle. Parchemin. 225 et 171 feuillets à 2 col., plus les feuillets préliminaires A-E et le feuillet 75 *bis*^{2}, moins les feuillets 129 à 213^{1}, remplacés par les feuillets numérotés 129 à 157. 400 sur 280 millim. Feuillets 129 à 157^{1}. Texte, avec partie notée. Lettres peintes ou ornées, avec personnages. Rel. basane moderne. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

26. Invitatoires, à l'usage de Saint-Pierre de Lille. Notation en neumes. Incomplet.

Fol. C. Calendrier. Mêmes mentions, moins celle de la dédicace.

Fol. 66^{2}. « In obitu Balduini comitis, ad vigilias... »

Fol. 137^{1}. « In die animarum fit ut in obitu Balduini comitis. »

Fol. 132^{2}. « Require invitatoria duplicium novem lectionum et dominicarum tocius anni et quatuor temporum proprium habentium. »

XIVe siècle. Parchemin. 177 et 136 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-H, moins le feuillet 175^{1}. 322 sur 215 millim. Lettres peintes. Rel. basane moderne. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

27. Missel, à l'usage de l'Ordre de Cîteaux, sans calendrier.

Fol. 64^{2}. « De sacramento altaris officium. » D'une écriture plus récente, ainsi que diverses autres additions.

Au fol. 64^{2}, on lit : « Anno Domini millesimo ducentesimo octogesimo octavo scriptum fuit Missale istud et ordinatum mense januario a fratre Johanne dicto Zoutart, monacho de Laude et professo, cujus anime propitietur Deus. Amen. Sub religioso abbate nono, domno Nicholao dicto de Auchi. Orate pro me et orari faciatis. » — Au fol. 67, on lit : « Iste liber est Beate Marie de Laude. »

XIIIe siècle. Parchemin. 72 et 67 feuillets à 2 col. 310 sur 210 millim. Lettres ornées. Rel. basane moderne. — (Abbaye de Loos; Sanderus, n° 10.)

28. Missel, à l'usage de l'Ordre de Cîteaux.

Fol. A. Calendrier. Vers sur les jours égyptiaques.

Sont cités : SS. Vaast et Amand, Albin, Eubert, Benoît, Robert,

Hugues, Bernard, Gilles, Piat, Calixte; Couronne de N.-S. Obituaire des abbés de Loos, avec additions postérieures au manuscrit; au mois d'août : « Commemoratio fratrum Montis Sancti Eligii. »

A la fin du mois d'août, on lit : « Nota quod ultima semper die hujus mensis, scilicet augusti, fit dedicatio monasterii Beate Marie de Laude juxta Insulas. »

Fol. 121. « Missa quinque plagarum Christi, quam fecit beatus papa Nicolaus, et concessit omnibus eamdem dicentibus vel audientibus duo millia annorum indulgentie. »

Fol. 122. « Missa tempore mortalitatis, quam papa Clemens fecit... »

Fol. 79². « Pro duce, ducissa et libero eorum », changé en « liberis ».

Fol. 80. « Tractatus de negligentiis circa altare secundum traditionem beati Bernardi. Si per negligentiam sacerdotis... » Incomplet.

Au fol. 77², on lit : « Anno Domini M°CCCC°LXV, sub reverendo abbate domno Petro de Bosco factum fuit Missale istud per manus fratris Johannis Griip. Estque Beate Marie de Laude, Tornacensis dyocesis. »

XV° siècle. Parchemin. 129 et 80 feuillets à 2 col., plus les feuillets préliminaires A-F. 320 sur 215 millim. Lettres ornées. Rel. cuir. — (Abbayè de Loos; Sanderus, n° 11.)

29. Missel, à l'usage de l'Ordre de Cîteaux.

Fol. c. Calendrier. Vers sur les jours égyptiaques. Sont cités : SS. Guillaume, Vast, Amand, Albin, Bernard, Eubert, Robert, Piat, Calixte, Ste Anne, Couronne de N.-S.

Fol. 122. « Missa quinque plagarum Christi. »

Fol. 123. « Missa temporum mortalitatis. »

Fol. 77². « Pro duce atque ducissa », avec le mot « liberos » dans la secrète.

Fol. 80. « De negligentiis corporis et sanguinis Domini circa altare. Si per negligentiam sacerdotis... »

Fol. 81. « In die Visitationis beate Marie. »

Au fol. 80, on lit : « Anno Domini milesimo quadringentesimo nonagesimo sub reverendo in Christo Patre ac domino dompno Petro, abbate de Laude vicesimo tercio, ad requestam domini Tussani Bassee, scriptum fuit Missale istud per fratrem Robertum Haze de Sequidinio pro capella omnium Sanctorum. Orate pro eis. »

XV° siècle. Parchemin. 124 et 82 feuillets à 2 col., plus les feuillets

préliminaires A-D. 320 sur 215 millim. Fol. 117¹. Miniature en mauvais état, la Crucifixion (vue de l'abbaye de Loos?). Rel. bois, peau de truie. — (Abbaye de Loos; Sanderus, n° 12.)

30. Missel, à l'usage de l'Ordre de Cîteaux.

Fol. A. Calendrier. Vers sur les jours égyptiaques. Mêmes mentions qu'au numéro précédent, avec addition pour S. Denis et ses compagnons.

Fol. G. « Missa de sancto Rocho », et : « Missa de sancto Blasio. » Écriture du XVIIe siècle.

Fol. 1¹. « Dominica prima in Adventu Domini, secundum usum Cisterciensem. »

Fol. 71. « Pro duce nostro atque ducissa. Collecta... » Le mot « liberum » corrigé en « liberos ».

Fol. 71. « Missa tempore mortalitatis. » — Fol. 77. « Missa quinque plagarum. »

Fol. 80. « Tractatus de negligentiis circa altare, secundum formam quam tradit beatus Bernardus. Si per negligentiam sacerdotis... »

Fol. 81. « Missa de nomine Jesu. » — Fol. 82. « Missa de Compassione beate Marie virginis. »

XVe siècle. Parchemin. 122 et 83 feuillets à 2 col., plus les feuillets préliminaires A-G, le feuillet 83² mutilé. 370 sur 250 millim. Fol. 115¹. Miniature, abbé de Loos et un moine agenouillés au pied de la croix, (vue de l'abbaye de Loos?). Lettres peintes ou ornées. Rel. basane moderne. — (Abbaye de Loos; Sanderus, n° 13 ou 14.)

31. Missel, à l'usage de l'abbaye de Cysoing; parties notées.

Fol. A. Calendrier. Vers sur les jours égyptiaques. Autres vers :

« Dat Clemens hyemem, dat ver Petrus cathedratus... »

Sont cités : SS. Éleuthère, Géry, Bavon, Trond, Wasnulphe, Piat, Calixte, translation de S. Évrard. En juillet, on trouve la commémoration des reliques de l'église de Cysoing ; en septembre, l'octave de la dédicace de l'église. En mai, on lit : « Obiit domina Gisla, filia Ludovici piissimi, imperatoris. »

Fol. G. « De numero collectarum ad missam. »

Fol. 150. « Forma jurisjurandi novi abbatis... » — « ...Ex libro privilegiorum, f° VIII^{xx} XI. »

Fol. 150 v°. « Pro imperatore. Collecta. », et : « Extractum... ex veteri Missali ecclesie sive monasterii Sancti Calixti Cisoniensis, ordinis

canonicorum regularium divi Augustini, in diocesi Tornacensi constituti. C'est li siermens que li sires de Cysoing, li baillieu et li prouvost doivent faire à l'eglise de Cysoing, ainçois que on face nul jugement à leur semonse... » Cette pièce a été collationnée, le 15 mars 1529, par Wallerand Harduin, notaire apostolique. — Pièce du 31 août 1529, signée : « Harduin », relative aux serments.

Fol. 46. « In solemnitate sancti Everardi, ducis egregii. »

Fol. 92. « Calixti, pape et martiris. Introitus. »

Fol. 96. « In festo translationis sancti Everardi, confessoris, ac aliarum reliquiarum nostrarum. »

Fol. 107. « De sancto Calixto, papa et martyre. »

Fol. 108. « De sancto Everardo, milite glorioso. »

Au fol. A, on lit : « Abbatialis ecclesie Cysoniensis. »

Au fol. 99, on lit : « Istud Missale scripsit frater Johannes de Querceto et complevit ex integro sub reverendo Patre ac domino domino abbate Johanne Salembien, necnon et Mathia de Barda, ejus coadjutore, anno Domini millesimo quingentesimo vigesimo quarto. Orate pro scriptore. »

Au fol. 133[1], on lit : « Scripsit et complevit presens Missale frater Johannes de Querceto anno Domini millesimo quingentesimo vigesimo quarto sub reverendo Patre Johanne Salembien, abbate, et Mathia de Barda, coadjutore. »

Au fol. 24[2], on lit : « ...du Quesnoit. »

XVI[e] siècle. Parchemin. 159 et 112 feuillets à 2 col., plus les feuillets préliminaires A-H et le feuillet 84 *bis*[1]. 367 sur 257 millim. Fol. 151[1]. Miniature en mauvais état, Crucifixion. Fol. 152[1]. Encadrement, avec personnages. Lettres peintes ou ornées. Rel. basane moderne. — (Abbaye de Cysoing.)

52. Missel.

Fol. 1. Calendrier. Vers sur les jours égyptiaques. Sont cités : SS. Gilbert, Amand, Vast, Éleuthère, Antoine, de l'Ordre des Mineurs; Bertin, Denis et ses compagnons, Calixte, translation des SS. Antoine de Padoue et François, de S[te] Claire.

Fol. 9. « Incipit ordo Missalis fratrum Minorum, secundum consuetudinem Romane curie... »

Fol. 228 v°. « Missa pro imperatore », et : « Missa pro rege. »

XV[e] siècle. Parchemin. 241 feuillets à 2 col. 335 sur 250 millim.

Fol. 110 v°. Grande miniature encadrée, la Crucifixion. Lettres et bordures ornées. Blason et devise : « *Bon gré mau gré* », de la famille des Lannoy, aux fol. 9, 117, 174, avec collier de la Toison d'or (office de S. Jean-Baptiste, le seigneur de Lannoy, agenouillé devant le saint), 182 et 197. Ancien possesseur : Jean de Lannoy, créé chevalier de l'Ordre de la Toison d'or en 1451. Rel. veau moderne. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

33. Évangiles, avec les prologues de S. Jérôme.

Fol. B. Lettre de S. Jérôme à Damase. « Novum opus me facere... » — Fol. C. « Prologus quatuor euvangeliorum. Plures fuisse... » — Fol. D. Lettre d'Eusèbe à Carpianus. « Ammonius quidem... » — Fol. D v°. Seconde lettre de S. Jérôme à Damase. « Sciendum etiam... » — Fol. E. « Incipit argumentum secundum Matheum. Matheus ex Judea... » — Fol. E v°. « Explicit argumentum. Incipit Breviarius. Nativitas Christi. » Mêmes divisions pour chacun des évangiles. — Fol. G v°-M. Canons des évangiles, sous des arcades ornées.

Fol. 1. Évangile de S. Mathieu. « Liber generationis Jhesu Christi... » En lettres d'or dans un encadrement orné. Même disposition pour le début de chaque évangile.

Fol. 29. Évangile de S. Marc.

Fol. 30 v°. Formule de serment du seigneur, du bailli ou du prévôt de Cysoing. Écriture du XVII° siècle.

Fol. 50. Évangile de S. Luc.

Fol. 85 v°. Évangile de S. Jean.

Fol. 111. « Incipit capitulare euvangeliorum de circulo anni. »

Fol. 119. « Hec sunt festa que dominus abbas tenetur celebrare. » Écriture du XVI° siècle.

Au fol. A, on lit : « Cysoing. »

Cf. *Notice sur un Évangéliaire manuscrit de la Bibliothèque de Lille*, par Ch. de Linas, 1857.

XII° siècle. Parchemin. 119 feuillets à 2 col., plus les feuillets préliminaires A-N. 310 sur 220 millim. Grandes miniatures, avec emploi d'argent dans les figures, aux fol. M v°, N, N v°, 31 (S. Calixte, patron de Cysoing, agenouillé aux pieds du Christ), 31 v°, 53 et 87. Encadrements ornés aux fol. G v°-M (en arcades), 1, 32, 53 v°, 87 v°. Lettres peintes. Rel. bois, recouverte postérieurement de plaques de cuivre, l'une fleurdelisée, l'autre comprenant un encadrement autrefois orné de cabochons et d'une plaque en ivoire ou en émail, fermoirs en cuivre. — (Abbaye de Cysoing.)

34. Épîtres et évangiles de l'année. Traduction de Jean de Vignay.

Fol. 1. « Cy commencent les epistles et les euvangilles de tout l'an, lesqueles sont translatées de latin en franchois selon l'ordonnance du Messel. Commenchant au premier dimence de l'Advent. »

Fol. 95. « Cy finent les epistles et les euvangilles du temporal. Cy après commencent les epistles et les euvangilles des sains et premièrement en la veille de saint Andrieu. Epistle du livre de Sapience. »

Fol. 113. « Cy commencent les epistles et les euvangilles du commun des sains, et premièrement de apostles. »

Fol. 124 v°. « Ce sont les epistles et les euvangilles pour les trespassés, et premiers epistle de l'Apocalipse saint Jehan l'apostle. »

Fol. 125. « Epistle et euvangille pour aulcun anniversaire, si comme le jour des mors, et la le querez. Des espousailles, epistle ad Corinthios. » Incomplet.

Au fol. 1, on lit : « Monasterii B. Marie de Laude. »

XVe siècle. Parchemin. 125 feuillets à 2 col., plusieurs enlevés avant la foliotation, les feuillets 124 et 125 mutilés. 375 sur 268 millim. Fol. 1. Grande miniature encadrée, entrée du Christ à Jérusalem (vue de l'abbaye de Loos?). Lettres ornées. Rel. basane moderne. — (Abbaye de Loos; Sanderus, n° 134.)

35. Évangiles de l'année.

Ce manuscrit a été corrigé, pour être mis en rapport avec le Missel cistercien; de nombreuses parties raturées ou recouvertes de papier portent les modifications.

Page 1. Titre collé sur l'ancien texte : « Evangelia, juxta novissimam editionem Missalis Cisterciensis recognita. »

Fol. 67. « Benedictio cerei paschalis », avec notation.

A la page A, on lit : « Hunc scripsit Petrus Albus, qui vivens erat verus. Bibliothecae monasterii B. M. de Laude. » — A la page 326 *bis*, on lit : « F. Pe. Albus. 1528. »

XVIe siècle. Parchemin. 328 pages, plus les pages préliminaires A-B et les pages 171 et 326 *bis*, moins les pages 87 et 88. 73 feuillets. 345 sur 220 millim. Rel. basane moderne. — (Abbaye de Loos; Sanderus, n° 8.)

36. Passion de N.-S., selon S. Mathieu et S. Jean. Notée

Fol. 38. « Benedictio cerei paschalis. »

XVIe siècle. Parchemin. 44 feuillets. 330 sur 225 millim. Rel. basane moderne.

57. Recueil.

Fol. 1. « De processione in generali. Cum eminet aliqua processio facienda... » Fêtes de la Purification, des Rameaux, de Pâques, de l'Ascension, etc. Noté.

Fol. 61. « Modus agendi circa infirmum. Cum frater penitus morti appropinquaverit, crebris ictibus pulsetur tabula... »

Fol. 89. « Nota quod a mundi creatione usque ad urbis Rome constructionem... » — « ...et omnibus aliis quibuscumque criminibus veraciter est absolutus. Expliciunt indulgencie Rome. »

XIVe et XVe siècles. Parchemin. 95 feuillets. 138 sur 94 millim. Cartonné.

58. Ordinaire et obituaire de Saint-Pierre de Lille.

Fol. A. « Duplicia cellarii de toto anno. »

Fol. B v°. Calendrier, où sont cités : SS. Amand, Vaast, Eubert, Éleuthère, Bertin, Piat, Calixte, Amé, Winoc, SStes Aldegonde, Waudru.

Fol. I. « Incipit liber ordinarius ecclesie Beati Petri Insulensis, et primo de his que agenda sunt in Adventu Domini... »

Fol. XXXI v°. « Hic incipit ordinarius liber de festis sanctorum accidentibus per annum... »

Fol. XLVII v°. « De vigilia Adele, comitisse. »

Fol. 1 à 92 v°. Obituaire.

Fol. 93 à la fin. Diverses pièces relatives aux obits.

Cf. Hautcœur, *Documents liturgiques et nécrologiques de l'église collégiale de Saint-Pierre de Lille*, 1895.

XIIIe et XIVe siècles. Parchemin. 50 et 105 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-D et le feuillet 4 *bis*. 315 sur 216 millim. Rel. basane moderne. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille, inventaire de 1397, lettre C.)

59. « Liber usuum S. ordinis Cysterciensis. »

Fol. 2. Calendrier, en latin. Vers. Janvier :

« A festo stelle mirando perfice lune... »

Sont cités SS. Guillaume, Vaast, Couronne de N.-S., et Amand, Aubert, Benoît, Robert, Hugues, Bernard, Piat, Denis et ses compagnons, Calixte. En juillet : « Commemoratio fratrum Sancti Eligii. »

Fol. 8 v°. « Sequitur tabula ad cognoscendum in quo signo quotidie fuit luna. » — Fol. 9. « Sequitur tabula ad cognoscendum intervalum infra Nativitatem Domini et dominicam qua canitur : *Esto michi*, Quinquagesima. »

Fol. 11. « De missa quotidiana pro rege Galliae, etc. » Écriture du XVII[e] siècle.

Fol. 13. « Incipit prologus in tractatu qui dicitur Ordinarium Cisterciense. Quoniam multi et maxime simplices... »

Fol. 14. « Incipiunt capitula seu tituli capitulorum in libro qui dicitur Ordinarium Cisterciense. »

Fol. 21. « Expliciunt capitula in opere subscripto et sequitur opus ordinarium fratrum Cisterciensium. De Adventu Domini. Capitulum primum. »

Fol. 155. « De absolutione tempore generalis capituli. Capitulum 307. » — Fol. 155 v°. « Explicit feliciter Ordinarium Cisterciense. »

Fol. 156. « Sequuntur quedam notabilia, excepta de usibus et de dictis beati Bernardi et de diffinitionibus Cisterciensis ordinis. Et primo de suscipiendis episcopis. » — Fol. 158 v°. Chapitre IV. « Sentencia beati Bernardi de negligenciis in missa. Si per negligentiam sacerdotis... »

Fol. 161. « Ordo numerusque collectarum... Primo pro presenti defuncto... »

Fol. 163. Acte de réformation, fait à Tours sous le règne de Charles VIII. « In nomine sancte et individue Trinitatis, nos fratres Johannes de Cistercio, sacre theologie professor... » Incomplet.

Au fol. 7 v°, on lit : « Obiit... Nicholaus Lambelin, 1568, pastor de Marquette. » — Au fol. 161, on lit : « Johannes de Biauvoir. 1506. Explicit, expliciat. Qui plus vult scribere scribat. »

XVI[e] siècle. Papier. 170 feuillets. 187 sur 135 millim. Rel. cuir gaufré. — (Abbaye de Loos; Sanderus, n° 58.)

40. Ordinaire de l'Ordre de Cîteaux.

Fol. 1. « Incipit prologus in Ordinarium Cisterciensis ordinis. Quoniam multi et maxime simplices... »

Fol. 1 v°. « De Adventu Domini. Capitulum primum. » — Fol. 122. « De absolutione que fit in capitulo generali. » Dernier chapitre.

Fol. 123. « 1540. Sequuntur aliqua capitula cerimonialia, ex usibus extracta, que ingnorari non debent... — Quo ordine innungantur et communicentur infirmi. Capitulum primum. Ad innungendum infirmum pulsetur signum... »

Fol. 129. Chapitre VIII. « De negligentiis que possunt accidere in missa. Si per negligentiam sacerdotis... »

Cf. Guignard, *Monuments primitifs de la règle cistercienne*, ch. XCIII des *Consuetudines*, p. 204.

Fol. 145. « Versus pro uno cereo paschali.

Cereus iste Dei summo sacratur honore... »

Ibid. « Ratio et expositio tabule sequentis. Quoniam cereo paschali singulis annis affigi debent anni Domini, epacte... » — Suit une table de concordance pour les années 1556 à 1825.

XVI[e] siècle. Papier. 153 feuillets. 207 sur 145 millim. Rel. cuir gaufré.

41. Livre des serments, à l'usage de Saint-Pierre de Lille.

Fol. 1. « Initium sancti evangelii secundum Johannem. »

Fol. 1 *bis* v°. « Juramentum quod facit ecclesie Sancti Petri Insulensis dominus comes Flandrie in suo primo adventu ad eandem ecclesiam post missam de Spiritu sancto juxta majus altare chori dicte ecclesie. »

Fol. 2. « Inhibitio apostolica de illegitimis ad personatus vel etiam prebendas hujus ecclesie non assumendis, quam insequendo, prestantur juramenta de quibus infra. »

Fol. 3 v° et suivants. Pièces relatives aux serments du prévôt, du doyen, du chantre, du trésorier, etc.

Fol. 35 v°. « Professio fidei a Pio papa quarto, juxta concilii Tridentini decretum, praescripta. »

XVI[e] siècle. Parchemin. 39 feuillets, plus le feuillet 1 *bis*, moins les feuillets 26 et 33. 295 sur 198 millim. Rel. veau moderne. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

42. Livre d'exorcismes, à l'usage de Saint-Pierre de Lille.

Fol. 4. « Sequitur processus super obcessis, et primo evangelia dicenda per octo dies. »

Au fol. 49, la « consecratio balnei pro obcessis » est notée.

Au fol. 1, on lit : « Pertinet ad ecclesiam Sancti Petri oppidi Insulensis. 1593. »

XVI[e] siècle. Parchemin. 99 feuillets. 262 sur 187 millim. Au fol. 3, grande miniature représentant Notre-Dame de la Treille, avec blasons du chapitre de Saint-Pierre. Rel. basane moderne. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

43. Psautier, en latin. Incomplet.

Fol. 1. « Beatus vir qui non abiit... » — Fol. 111 v°. « Porcio mea, Domine, dixi custodire legem tuam... »

Au fol. B, on lit : « Van Torre, M.DC.XLII. »

XII[e] siècle. Parchemin. 111 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-B, en papier. 222 sur 145 millim. Lettres ornées, trois avec personnages; celle du fol. 103 représente un évêque nimbé, tenant un livre sur lequel on lit : « Nicolaus ». Rel. parchemin, plats ornés. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

44. Psautier, en latin.

Fol. 2. Calendrier, en français, où sont cités : SS. Aubin, Calixte, Bertin, Piat, Omer.

Fol. 8. « Suscipere dignare, Domine Deus omnipotens, hos psalmos... »

Fol. 10. Psaumes. « Beatus vir qui non abiit... »

Fol. 175. Symbole de S. Athanase. « Quicumque vult salvus esse, ante omnia opus est... » Migne, *Patr. lat.*, t. LXXXVIII, col. 585-586.

Fol. 177 v°. Litanies des saints, en latin, où sont cités : SS. Denis et ses compagnons, Quentin, Remi, Amand, Vast, S[te] Aldegonde.

Fol. 180. « Tuam, Domine, clementiam suppliciter... »

A l'intérieur de la couverture, ex-libris de l'hôpital Comtesse.

XV[e] siècle. Parchemin. 181 feuillets. 170 sur 123 millim. Lettres ornées. Rel. bois, cuir gaufré. — (Hôpital Comtesse de Lille.)

45. Psautier, en latin.

Fol. 1. Psaumes. « Beatus vir qui non abiit... »

Fol. 171. Symbole de S. Athanase. « Quicumque vult salvus esse... »

Fol. 174. « Du Veronicle. Salve, sancta facies nostri Redemptoris... »

Au fol. 1, on lit : « Bibliothecae monasterii Beatae Mariae de

Laude. » — Au fol. 2, on lit : « A nous S. Clare de Rosne, 1610. »

XVI[e] siècle. Parchemin. 174 feuillets. 182 sur 125 millim. Lettres ornées. Rel. basane moderne. — (Abbaye de Loos; Sanderus, n° 15, 16 ou 17.)

46. Psautier, en latin, et cantiques.

Fol. 3. Calendrier, où sont cités : SS. Guillaume, Vast et Amand, Albin, Benoît et translation, Robert, Germain, Bernard, Piat, Calixte, Aignan, S[te] Anne; et en novembre : « Obitus Ludovici, regis Francie. »

Fol. 265. Litanies des saints, où sont cités : SS. Edmond, Malachie.

Fol. 271. « Cantica dicenda in diebus dominicis per totum annum... »

Fol. 284 v°. Les vigiles des morts, avec parties notées.

Fol. 293 v°. « Sequuntur benedictiones per totum annum... »

Fol. 297. « Ordo ad inungendum infirmum. Qui inungit primus post crucem eat... » Parties notées. — Fol. 304. « Finitis hiis omnibus, septem psalmi penitentiales a sororibus in oratorio prostratis quibus dicatur. Versus. Non intres in judicium... »

Aux fol. 1, 2, 305, 306, diverses oraisons. Écriture du XVII[e] siècle. Au fol. 3, on lit : « Fen. 4. E. n° 22. »

Au fol. 12, on lit : « Jean Petitpain », et : « Jean Castelain. »

XV[e] siècle. Parchemin. 307 feuillets. 110 sur 73 millim. Lettres et bordures ornées. Rel. veau.

47. Psautier, en grec.

Ce manuscrit contient les psaumes I-CL et le psaume CLI. Dans la lettre M initiale, on lit la date 1581, date probable de son exécution.

Au fol. A, on lit : « Fr. Guillebertus de La Haye, ordinis FF. Praedicatorum, idibus april. M. IↃC.LXXVI. Robaci. » — En tête du fol. 1, on lit : « Ex communi bibliotheca FF. Praed. Ins. »

V. Omont, *Catalogue des manuscrits grecs des départements*, p. 35.

XVI[e] siècle. Papier. 254 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-C. 143 sur 98 millim. Rel. veau estampé. — (Dominicains de Lille.)

48. « Breviarium. » Au dos.

Au fol. A, on lit : « Fr. Nicolaus Warnotte », religieux de l'abbaye de Loos. — Au fol. 92[2], on lit : « Warnoette amanti nil difficile. »

XIV[e] et XV[e] siècles. 150 et 92 feuillets, plus le feuillet préliminaire A;

plusieurs feuillets enlevés avant la foliotation. 105 sur 88 millim. Rel. parchemin. — (Abbaye de Loos.)

49. Bréviaire, suivant l'usage de Tournai.

Fol. 1. Bréviaire.

Fol. 217. « Sequuntur hore minores de beata Maria. » — Fol. 219 v°. « Sequuntur hore majores... »

Fol. 235. Calendrier, où sont cités : SS. Amand, Vast, Austregisile, élévation de S. Éleuthère, SS. Bertin, Oswald, Augustin, Piat, Calixte, Amé, translation de S. Éleuthère, S. Thomas de Cantorbéry, SS[tes] Aldegonde, Rictrude.

Fol. 241. « Incipiunt benedictiones per circulum totius anni dicende. »

Fol. 242 v°. « Incipit psalterium cum suis annexis. »

Fol. 315. Litanies des saints, où sont cités : SS. Denis et ses compagnons, Bavon, Géry.

Fol. 318 v°. « In commemoracione omnium fidelium defunctorum. »

Fol. 322 v°. « Incipiunt commendaciones animarum. »

Fol. 324. « Incipit commune sanctorum... secundum usum Tornacensem. »

Fol. 542 v°. « Explicit Breviarium, secundum usum ecclesie Beate Marie Tornacensis, scriptum a fratre Bartholomeo Prepositi, pro usu fratrum Beati Augustini hospitalis Beate Marie Insulensis religiosorum. Anno Domini 1479°, decima kalendas octobris. »

Fol. 543. « Sequuntur suffragia de beata Maria. »

Fol. 543 v°-544. « Nota quod si festum translationis sancti Augustini... », et notes pour autres fêtes.

Au fol. A v°, ex-libris de l'hôpital Comtesse. — Au fol. 240 v°, on lit : « Anniversarium Comitisse semper fit die Lazari. » — Au fol. 536, on lit : « Dominica proxima ante festum beati Luce celebratur dedicatio hospitalis Comitisse. »

XV[e] siècle. Parchemin. 546 feuillets à 2 col., plus les feuillets préliminaires A-E; après le feuillet 309, on reprend 300, et après 409, 400. 152 sur 102 millim. Lettres et bordures ornées. Rel. basane moderne. — (Hôpital Comtesse de Lille.)

50. Bréviaire, suivant l'usage de Tournai.

Fol. 1. Bréviaire.

Fol. 130. Calendrier, comme au n° 49.

Fol. 136. Bénédictions pour les jours de l'année.

Fol. 137. « Incipit psalterium cum suis annexis, secundum usum et consuetudinem Sancte Marie ecclesie Tornacensis. »

Fol. 234. Litanies des saints, comme au n° 49.

Fol. 236 v°. « In commemoracione omnium fidelium defunctorum. »

Fol. 240. « Incipiunt commendaciones. »

Fol. 241 v°. « Incipit commune sanctorum... secundum usum Tornacensem... » Continué au fol. 277.

Fol. 253 v°. « Sequntur hore minores de beata Maria. » — Fol. 255 v°. « Sequntur hore majores... »

Fol. 269. « In dedicatione ecclesie ad vesperas. »

Fol. 274 v°. « Secuntur suffragia de beata Maria. »

A l'intérieur de la couverture, ex-libris de l'hôpital Comtesse. — Au fol. 135 v°, on lit : « Obitus Comitisse », après S. Lazare.

> XV[e] siècle. Papier. 415 feuillets à 2 col. ; les feuillets 14, 219, 220 mutilés. 142 sur 98 millim. Rel. bois, cuir gaufré. — (Hôpital Comtesse de Lille.)

51. Heures et prières, en latin.

Fol. 3. Calendrier, où sont cités : SS. Amand, Gorgon, Piat, Calixte, S[te] Amalberge.

Fol. 17. « Ad ymaginem Christi. Salve, sancta facies nostri Redemptoris... »

Fol. 19. « Orationes beati Gregorii. O Domine Jhesu Christe, adoro te in cruce pendentem... »

Fol. 21. « Secuntur tres veritates pro salute anime dicende. O benigne Deus, ego peccavi tibi... »

Fol. 22. « Canticum Athanasii, episcopi. Quicunque vult salvus esse... »

Fol. 29. « Incipit Rosarium beatissime Marie virginis. »

Fol. 42. « Quicunque dixerint sequentem orationem quolibet die sabbato, genibus flexis, in honore beatissime virginis Marie, gratias innumerabiles consequentur et maxime in hora mortis ejus. Oratio. Missus est angelus Gabriel ad Mariam virginem... »

Fol. 53. « Devotissima oratio ad virginem Mariam. O intemerata et in eternum... »

Fol. 57. « Salutationes apostolorum ad Mariam. Sanctus Paulus. Salve, mater... »

Fol. 61. « De tribus regibus. Venit lumen tuum, Domine, Jherusalem... »

Fol. 62. « De Resurrectione Domini. Et valde mane... »

Fol. 63. « De Ascentione Domini. O rex glorie, Domine... »

Fol. 64. « Pro die dominica, hore de sancta Trinitate. »

Fol. 69. « In die lune, hore pro fidelibus defunctis. »

Fol. 74. « Pro die martis, hore de sancto Spiritu. »

Fol. 80. « Pro die mercurii, hore de omnibus sanctis. »

Fol. 85. « Pro die jovis, hore de sancto Sacramento. »

Fol. 90. « Pro die veneris, hore de sancta Cruce. »

Fol. 96. « Pro die sabbato, hore beate virginis Marie. »

Fol. 102. Évangiles.

Fol. 111. « Incipiunt quindecim orationes ad Christum. O Domine Jhesu Christe, eterna dulcedo... »

Fol. 126. « Sequitur oratio venerabilis Bede, presbiteri, de qua fertur quam qui cotidie et devote, flexis genibus, eam dixerit, nec dyaboli nec mali homines ei nocere poterunt, nec sine confessione morietur et per triginta dies ante obitum suum videbit gloriosam virginem Mariam in auxilium sibi preparatam. Oratio. Domine Jhesu Christe, qui septem verba... »

Fol. 131. « Cuilibet dicenti hanc orationem inter elevationem corporis Christi et tercium Agnus Dei, dominus papa Bonifacius sextus concessit duo milia annorum indulgenciarum ad supplicationem Philippi, quondam regis Francie. Oratio. Domine Jhesu Christe, hanc sacratissimam carnem... »

Fol. 133. « Psalterium de passione Domini nostri Jhesu Christi. »

Fol. 154. « Beatus vero Jheronimus in hoc disposuit psalterium istud sicut angelus Domini docuit eum per Spiritum sanctum. Porro propter hoc abreviatum est quod hii qui solicitudinem hujus seculi habent vel homines qui in infirmitatibus jacent aut qui iter longinquum agunt seu qui naufragio navigant et qui in bellum commissi sunt contra hostes seu qui militant contra invidiam dyabolorum aut qui voverunt Domino cantare cotidie integrum psalterium et non possunt vel qui jejunant et jejunio fortiter debilitantur. Et qui festa vel solennia custodiunt et minime possunt cantare magnum psalterium et animas suas salvas volunt facere secundum misericordiam Dei et vitam eternam volunt habere, assidue cantent hoc psalterium et possidebunt regnum eternum. »

Fol. 156. « Psalterium sancti Jeronimi. Verba mea auribus percipe, Domine... »

Fol. 185 v°. « De sancto Michaele. » Incomplet.

Au fol. 1, image collée, représentant Notre-Dame de Cambrai. — Au fol. 2, on lit : « A l'usage de Franchoisse Douché. 1629. » — Au fol. 17, on lit : « AB. P. »

XVI[e] siècle. Parchemin. 188 feuillets, plusieurs euillets enlevés avant la foliotation. 162 sur 112 millim. Lettres ornées, plusieurs à personnages; encadrements peints. Rel. basane moderne. — (Abbaye de Phalempin.)

52. Heures, en latin.

Fol. 1. Calendrier, où sont cités : SS. Isidore, Bertin, Piat et translation, Calixte, S[te] Anne. Commence au mois de mars.

Fol. 6. « Heures de le Croix. »

Fol. 13. « Heures du sainct Esperit. »

Fol. 18. « Heures de Nostre Dame. »

Fol. 73. « Les sept psalmes de David. »

Fol. 83 v° Litanies des saints, où sont cités : SS. Calixte, Corneille, Hermès, Denis et ses compagnons, Éleuthère, Vast, Amand, Bavon, Géry, Amé, S[te] Anne.

Fol. 95. « Les vigiles des mors. »

Fol. 143. « Les commandaces. »

Fol. 157. « S'ensieuvent les quinse psalmes qui se dient en quaresme. Ad Dominum, cum tribularer, clamavi... »

A l'intérieur de la couverture, ex-libris de l'hôpital Comtesse.

XVI[e] siècle. Parchemin. 169 feuillets, plusieurs feuillets enlevés avant la foliotation, les feuillets 1 et 2 mutilés. 185 sur 130 millim. Lettres et encadrements ornés. Rel. bois, cuir gaufré, avec inscription en partie effacée : « de Lunis » ? — (Hôpital Comtesse de Lille.)

53. Missel et prières diverses.

Fol. 3. Ordinaire de la messe. Incomplet.

Fol. 14. Messe du S. Esprit.

Fol. 17 v°. Messe de la Trinité.

Fol. 19. Oraison à N.-S., avec : « Ave, Domne Jhesu Christe, Verbum Patris... » Cf. Ul. Chevalier, *Rep. hymn.*, n° 1778.

Fol. 20. Les quinze joies de Notre-Dame. Manque le début : « Doulce dame de miséricorde, mère de pitié... »

Fol. 23 v°. « Missa de beata Maria. »

Fol. 25. « Missa de Cruce. »

Fol. 27. « Missa de beata virgine Maria. » Assomption.

Fol. 30. « Missa de angelis. »

Fol. 33 v°. « Missa pro deffunctis. »

Fol. 38. Messe « de beata Maria Magdalena ».

Au fol. 2, on lit : « F. Dolicis. » — Au fol. 43, on lit : « Jhesus, Maria, Franciscus... »

XVI[e] siècle. Parchemin. 43 feuillets, plusieurs feuillets enlevés avant la foliotation. 173 sur 123 millim. Rel. basane moderne.

54. Heures et prières.

Fol. 4. Calendrier, en français, où sont cités : SS. Souplis, Amand, Avit, Joseph, Rieule, Calixte, Seboure, Wandrille, Frambaut, Aumer, Amé, Bertin, Willebourc, Éleuthère, S[te] Aldegonde.

Fol. 16. Évangiles.

Fol. 20. Heures de la Croix.

Fol. 24. Heures du S. Esprit.

Fol. 28. Heures de Notre-Dame. Manque la fin.

Fol. 66. Les psaumes de la pénitence. Manque le début.

Fol. 75. Litanies des saints, où sont cités : SS. Denis et ses compagnons, Eustache, Vast, Géry, Aubert, Amand.

Fol. 81. Les vigiles des morts.

Fol. 105. Les quinze joies de Notre-Dame. « Douce dame de miséricorde, mère de pitié... »

Fol. 110. « Quiconques veult estre bien conseilliet... ». Suivent les sept requêtes : « Doulx Dieux, doulx Pères, sainte Trinité... »

Fol. 113. « Les VII joies Nostre Dame.

Gaude flore virginali,
Que honore speciali... »

Cf. Ul. Chevalier, *Rep. hymn.*, n° 6810.

Fol. 115. « Oroison très dévote à la benoite vierge Marie. Obsecro te, Domina, sancta Maria... »

Fol. 118. « Oroison dévote à la vierge Marie. O intemerata et in eternum... »

Fol. 121 v°. « Cy après s'ensievent pluseurs mémoires de sains », SS. Michel, Jean-Baptiste, Pierre et Paul, André, Jacques, Jean

l'Evangéliste, Étienne, Antoine, Christophe, Quentin, Fiacre, Julien, la S[te] Manne, SS[tes] Marie-Madeleine, Catherine, Anne.

Au fol. 1 v°, on lit : « Bibliothec. Maj. FF. MM. Recoll. Insul. Cella 26. Littera A[to] N°. 3. » — Fol. 2. Note sur le contenu du manuscrit. — Au fol. 3, on lit : « Cest heur présent apertient à Madamoiselle Anne de la Haye, demeurant au chataulx de Relengue; quy les trouve elle prie que on luy rend et il aura le vin quant la saille deviedra presin. Riens sans labeur. Changier ne veux. Anne de la Haye. »

XVI[e] siècle. Parchemin. 128 feuillets, plusieurs feuillets enlevés avant la foliotation. 203 sur 141 millim. Miniatures aux fol. 20, la Crucifixion; 24, Descente du S. Esprit; 28, l'Annonciation; 81, Office des morts. Lettres et bordures ornées. Rel. basane moderne. — (Récollets de Lille.)

55. Heures et prières.

Fol. 1. Calendrier, en français, où sont cités : SS. Austrigisile, Amand et translation; Vast, Goare, élévation et translation de S. Éleuthère, SS. Bertin, Oswald, Piat, Amé, translation de S. Winoc, SS[tes] Aldegonde, Apolline, Gertrude. Au 9 mai, dédicace de Tournai.

Fol. 13. « Heures de la Croix. »

Fol. 21. « Heures du sainct Esprit. »

Fol. 29. Heures de Notre-Dame. Manquent le début et la fin.

Fol. 78. Les psaumes de la pénitence. Manque le début.

Fol. 87. Litanies des saints, où sont cités : SS. Calixte, Augustin, S[te] Geneviève.

Fol. 97. « Les quinze psalmes. Ad Dominum, cum tribularer, clamavi... »

Fol. 108. « Dittes ces oroisons devant la représentation sainct Grégoire. » Suivies d'autres à SS. Augustin, Michel, Nicolas, S[te] Catherine.

Fol. 112. « Hymne du saint Esprit. » Manque la fin.

Fol. 114. Les vigiles des morts. Manque le début.

Fol. 156 v°. « Le pape Jehan, douziesme de che nom, a donné et ottroyé à toutes personnes qui diront dévotement ung Pater noster et Ave Maria, avec l'oroison qui s'ensieut en passant ou en estant en ung chimentière, autant d'ans de pardons qu'il y a eubt de corps enterrés oudit cymentière. Avete, omnes anime fideles, quarum corpora... »

Fol. 159. « S'ensievent les commendasses. »

Fol. 170 v°. « Quant on veult rechevoir le saint Sacrement. Mon Dieu, mon très doulx créateur, qui est lumière... » — Fol. 171 v°. « Quant on l'a recheupt. Grasses à mon Dieu, Père éternel... »

Fol. 172 v°. « Dévote oroison à Jhesu Crist, laquelle fist saint Bernard. Très doulx Jhesu Crist, tresperchie mon ceur de ta divine grasse... » Incomplet.

A l'intérieur de la couverture, ex-libris de l'hôpital Comtesse. — Au fol. 12, on lit : « L'obit de fondresse », après S. Lazare.

XVI[e] siècle. Parchemin. 173 feuillets, plusieurs feuillets enlevés avant la foliotation. 194 sur 135 millim. Lettres et encadrements ornés. Rel. bois, cuir, avec plaques portant le nom « Robiers Plonrins ». — (Hôpital Comtesse de Lille.)

56. Heures, en latin, et prières.

Fol. 4. Calendrier, en français, où sont cités : SS. Ausbert, Aubin, Amadour, translation de S. Ouen, Maclou, Hyldevert, Germain, translation de S. Evod, Wandrille, Calixte, Mellon, S[te] Austreberte.

Fol. 16. Évangiles.

Fol. 21. « Oratio devota de beata Maria. Obsecro te, Domina, sancta Maria... »

Fol. 24 v°. « De beata Maria oratio. O intemerata et in eternum... »

Fol. 30. Heures de Notre-Dame. Continuées au fol. 54.

Fol. 49-53. Prières à SS. Michel, Jean-Baptiste, Pierre et Paul, Laurent, Nicolas, Romain, SS[tes] Catherine, Marguerite, à tous les saints et pour la paix.

Fol. 81. Les psaumes de la pénitence.

Fol. 92. Litanies des saints, où sont cités : SS. Denis et ses compagnons, Eustache, Germain, Macou, Mellon, SS[tes] Austreberte, Geneviève.

Fol. 98. Heures de la Croix.

Fol. 104. Heures du S. Esprit.

Fol. 110. Les vigiles des morts.

Fol. 149. « Les quinze joyes Nostre Dame. Doulce dame de miséricorde, mère de pitié,... »

Fol. 154. « Les VII requestes. Doulx Dieu, doulx Père, sainte Trinité... »

Au fol. 3 v°, on lit : « Ex dono nobilissimarum et illustrissimarum domicellarum de Mailly, marchionissarum du Quesnoy. 1726. »

XV[e] siècle. Parchemin. 160 feuillets. 223 sur 157 millim. Lettres

et bordures ornées. Miniatures aux fol. 16, les Évangélistes; 30, l'Annonciation; 40, la Visitation; 54, la Naissance de N.-S.; 59, les Bergers; 63, l'Adoration des Mages; 67, la Circoncision; 70, la Fuite en Égypte; 76, le Couronnement de la Vierge; 81, David chantant les psaumes; 98, la Crucifixion; 104, la Descente du S. Esprit; 110, Cérémonies des morts. Rel. basane moderne. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

57. Heures, messes et prières.

Fol. 1. Calendrier, en français, où sont cités : SS. Frambout, Amand, Aubert, Éleuthère, Affrodose, Eustache, Vast, Bertin, Piat, Godegran, Cloud, Denis, Calixte, Maclou, Ste Geneviève.

Fol. 13. Évangiles.

Fol. 19. Heures de Notre-Dame. Manque le début.

Fol. 74. Les psaumes de la pénitence. Manque le début.

Fol. 86 v°. Litanies des saints, où sont cités : SS. Corneille, Denis et ses compagnons, Yves, Corentin, Ste Geneviève.

Fol. 92. Heures de la Croix. Manque la fin.

Fol. 96. Heures du S. Esprit. Manquent le début et la fin.

Fol. 99. Les vigiles des morts. Manquent le début et la fin.

Fol. 132. Les quinze joies de Notre-Dame [Douce dame de miséricorde, mère de pitié...]. Manquent le début et la fin.

Fol. 138. Les sept requêtes. « Doulx Dieu, doulx Père, sainte Trinité... » Manque le début du prologue : « Quiconques veult estre bien conseilliet... »

Fol. 142 v°. « Oratio nostre Domine. Obsecro te, Domina, sancta Maria... »

Fol. 147. « Alia oratio de nostra Domina. O intemerata et in eternum... »

Fol. 151. « Missa de Trinitate. »

Fol. 155 v°. « Missa de sancto Spiritu. »

Fol. 158 v°. « Missa de Cruce. »

Fol. 160 v°. « Missa de beata Maria. »

Fol. 162 v°. « Pro defunctis missa. »

Fol. 176-179. Prières à Ste Agathe, SS. Christophe, Marc, SS^tes^ Catherine, Marguerite et Apolline, « contra dolorem dencium ».

Fol. 181. Poème à Notre-Dame.

« ...En toy prist Jhesu Crist figure... »

Manquent les trois premières strophes. *Trésor national*, Bruxelles, 1843, 2e série, t. II, p. 260.

Au fol. 1, on lit : « Ex dono nobilissimarum et illustrissimarum domicellarum de Mailly, marchionissarum du Quesnoy. 1726 », et : « Hic liber amissus Christus (*sic*) redatur amore. »

> XVe siècle. Parchemin. 191 feuillets, plusieurs feuillets enlevés avant la foliotation. 188 sur 133 millim. Lettres ornées. Au fol. 92, miniature encadrée, la Crucifixion. Couvert. parchemin, avec : « ...Gertrude... 1595 » ; plats ornés du monogramme du Christ. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

58. Heures, en latin, et prières.

Fol. 2. Calendrier, où sont cités : SS. Albin, Patrice, Claude, Thibaud, Gorgon, Denis, Ste Mastidie.

Fol. 14 v°. Évangiles.

Fol. 19 v°. « Officium sancte Crucis. »

Fol. 22 v°. Heures du S. Esprit.

Fol. 25 v°. « Officium beatae Mariae. »

Fol. 68. Les psaumes de la pénitence.

Fol. 78. Litanies des saints, où sont cités : SS. Germain, Loup, Ste Mastidie.

Fol. 81. Les vigiles des morts.

Fol. 101. « Oratio beate Marie virginis. Obsecro te, Domina, sancta Maria... »

Fol. 104 v°. « Oratio. O intemerata et in eternum... »

Fol. 108. Poème à la Vierge :

> « En protestant de la haute excellence... »

Fol. 116. Poème à Ste Marguerite. Manque le début.

> « ... Et son père tout ensement.
> Cellui père la hayoit tant
> Et sa mère l'avoit moult chière... »

A l'intérieur de la couverture, ex-libris de M. de Gilles, avec la devise : « *In aeternum non commovebitur.* » — Au fol. 31, on lit : « Katerine Mauroye. » — Au fol. 80, on lit : « Pierre Mauroye. » — Au fol. 115 v°, on lit : « Le trantiesme de juin l'an mil cinq cent dix neuf, fut fait deffense à toute personne de prendre la qualité d'écuier. » — Au fol. 130, on lit : « René Auffray. 1649. » — Au fol. 133 v°, on lit : « Louis Auffray, le 8me feubvrier 1658. » — Au

fol. 134 v°, on lit : « Le douziesme jour de octobre mil six centz quarante et six, marchet s'est faict d'entre messire Vincent de Tourmellin... »

XVe siècle. Parchemin. 134 feuillets, les feuillets 91 et 113 mutilés, plusieurs feuillets enlevés avant la foliotation. 125 sur 85 millim. Lettres et bordures ornées. Miniatures aux fol. 22, la Descente du S. Esprit; 68, David et Goliath; 81, Cérémonies des morts, avec « Memento, homo ». Rel. cuir.

59. Heures, en latin, et prières.

Fol. 5. Calendrier en français, où sont cités : SS. Amand, Vast, Éleuthère, Aubin, Antoine de Padoue, Genois, Bertin, Gorgon, Cornille, Denis, Calixte, Ste Aldegonde.

Fol. 18. « Heures de la Croix. »

Fol. 29. « Heures du sainct Esprit. »

Fol. 38. « Heures de Nostre Dame. »

Fol. 96. « Les sept psalmes penitentiales. »

Fol. 110. Litanies des saints, où sont cités : SS. Corneille, Quentin, Piat, François, Dominique.

Fol. 121-126. « Mémoire de saincte Katherine », Ste Barbe, SS. Antoine, Sébastien, Adrien, Nicolas.

Fol. 127. « S'ensievent vigiles des trespassez. »

Fol. 159 v°. « Commendasses. »

A l'intérieur de la couverture, on lit : « Je suis apartenan Jenne Nerbier. »

XVIe siècle. Parchemin. 172 feuillets, plusieurs feuillets enlevés avant la foliotation. 177 sur 120 millim. Lettres et encadrements ornés. Dans l'encadrement du fol. 127, on lit : « Le mort m'a mort très apprement. 1499. » Rel. bois, cuir, avec plaques portant : « Quicumque vult salvus esse, ante omnia opus est ut teneat catholicam fidem », début du symbole de S. Athanase.

60. Heures, en latin, et prières.

Fol. 2. Calendrier en français, où sont cités : SS. Amadour, Saturin, Suplice, Omer, Vast, Cloud, Front, Aubin, Affradosse, Rieulle, Denis, Ouen, Audebert, Seurin, Piat, Abdon, Godegran, Fremin, Calixte, Melon, Amand, Aignan, Bertin, SS^tes Perrenelle, Flour.

Fol. 14. Évangiles.

Fol. 19 v°. Oraison à la Vierge. « Obsecro te, Domina, sancta Maria... »

Fol. 22 v°. « Oratio valde devota. O intemerata et in eternum... »

Fol. 26. Heures de Notre-Dame. Continuées au fol. 47.

Fol. 45-46. Prières au S. Esprit, à S. Nicolas, S[te] Catherine.

Fol. 68. Les psaumes de la pénitence.

Fol. 79. Litanies des saints, où sont cités : SS. Augustin, Romain, Nicolas, Vivien, S[te] Apolline.

Fol. 82. Heures de la Croix.

Fol. 85. Heures du S. Esprit.

Fol. 88. Les vigiles des morts.

Fol. 116. Les quinze joies de Notre-Dame. « Doulce dame de miséricorde, mère de pitié... »

Fol. 121 v°. Les sept requêtes. « Douls Dieu, douls Père, sainte Trinité... »

Fol. 125. « Te deprecor ergo, mittissima, piissima... »

Ibid. « Les VII vers saint Bernard. O bone Jhesu, illumina oculos meos, ne umquam... » Suivis de diverses oraisons.

XV[e] siècle. Parchemin. 131 feuillets. 207 sur 143 millim. Lettres et bordures ornées. Miniatures aux fol. 14, les Évangélistes; 26, l'Annonciation; 36, la Visitation; 47, la Naissance de N.-S.; 52, les Bergers; 55, l'Adoration des Mages; 58, la Circoncision; 61, la Fuite en Egypte; 64, le Couronnement de la Vierge; 68, David chantant les psaumes; 82, la Crucifixion; 85, la Descente du S. Esprit; 88, Cérémonies des morts; 116, Couronnement de la Vierge. Rel. bois, cuir gaufré, et fermoirs en argent, avec monogramme du Christ.

61. Heures, en latin, et prières.

Fol. 1. Calendrier, en français, où sont cités : SS. Frambout, Rigobert, Mettran, Amand, Cloud, Aubin, Affradosse, Pinguesme, Eustache, Denis, Gendulphe, Audoesme, Wandrille, Aubert, Cheron, Landri, Bertin, Piat, Germain, Omer, Abondin, Godegran, Calixte, Cerbon, Mellon, Maclou, SS[tes] Perronelle, Flour, Geneviève.

Fol. 13. Évangiles. Manque le début.

Fol. 17 v°. Oraison à la Vierge. « Obsecro te, Domina, sancta Maria... »

Fol. 21 v°. Autre. « O intemerata et in eternum... »

Fol. 24. Heures de Notre-Dame. Manque le début.

Fol. 85. Les psaumes de la pénitence. Manque le début.

Fol. 97. Litanies des saints, où sont cités : SS. Cornille, Denis et ses compagnons, Bernard, Louis, Bernardin, SS[tes] Apolline, Geneviève.

Fol. 104. Heures de la Croix. Manque le début.

Fol. 107. Heures du S. Esprit. Manque le début.

Fol. 110. Les vigiles des morts. Manque le début.

Fol. 157. Les quinze joies de Notre-Dame [Doulce dame de miséricorde, mère de pitié...]. Manque le début.

Fol. 162. Les sept requêtes [Doulx Dieu, doux Père, sainte Trinité...]. Manque le début.

Fol. 164-170. Prières à S. Michel; manque le début; à SS. Jean-Baptiste, Pierre et Paul, André, Jacques, Christophe, Étienne, Sébastien, Laurent, Denis, Nicolas.

Au fol. 1, on lit : « N° 62, D.L.H. » — Au fol. 170 v°, on lit : « Cestes présentes heures appartiennent à honeste et dévote religieuse seur Guillemette du Guichet, demourant à la ministracion des povres, au triumphant Hostel Dieu de Nostre Dame de Paris. » — Au fol. 172 v°, on lit : « L'an mil V^c et dix, seur Guillemette du Guichet donna ce présent livre à l'abit noir, par tel si qu'il ne soit vendu ne engaigé sans le consentement du couvent et que la prieuse en soit la gardienne et qu'elle le baille le jour des Roys à la royne noire avecques la couronne dudit habit noir. Et priez Dieu pour les trespassés. »

XVe siècle. Parchemin. 172 feuillets, plusieurs feuillets enlevés avant la foliotation, le feuillet 163 mutilé. 233 sur 160 millim. Lettres et bordures ornées. Rel. basane moderne.

62. Heures, en latin, et prières, en flamand.

Fol. 3. Calendrier, en flamand, où sont cités : SS. Quirin, Calixte, Servais, Brandan, Arnoud, Omer, Gommar, Hubert, Willebrod, SS^tes Aldegonde, Pronelle, Amelberge, Godelive. Quelques mentions d'obits.

Fol. 15. « Incipiunt hore de sancta Cruce. »

Fol. 18. « Incipiunt hore de sancto Spiritu. »

Fol. 21. « Incipiunt hore beate Marie virginis secundum usum Romane ecclesie. »

Fol. 58. « Incipiunt septem psalmi penitentiales. »

Fol. 65. Litanies des saints, où sont cités : SS. Denis et ses compagnons, Bernard, Bernardin, SS^tes Marguerite, Apolline.

Au fol. 72, commencent les prières flamandes, au nombre desquelles on trouve :

Fol. 72-88. Diverses prières au S. Sacrement, parmi lesquelles, aux fol. 79 et 88 v°, de S. Thomas d'Aquin; au fol. 83, de S. Augustin; au fol. 87, de S. Jérôme.

Fol. 91. Oraisons : « O intemerata et in eternum... », à la Vierge ; et à S. Jean l'Évangeliste.

Fol. 94. Oraison du pape Boniface, avec mention d'indulgences.

Fol. 95. Oraison à la Vierge, avec mention d'indulgences.

Fol. 101. Prières à dire le matin, avec mention d'indulgences.

Fol. 104-108. Prières à l'ange gardien, à S. Jean l'Évangéliste, aux SS. Pierre et Paul, Jean-Baptiste, Jérôme, SS[tes] Barbe, Catherine.

Fol. 108 v°-115. Oraisons à N.-S. et à la Vierge.

Fol. 117. Prières pour le jeudi saint.

Fol. 119. Oraison de Bède.

Fol. 125. Oraison de S. Augustin.

Fol. 126. Prière de S. Bernard à la Vierge.

Fol. 133. Oraison à S[te] Barbe.

Fol. 135. Évangiles.

Fol. 139. Diverses oraisons à la Vierge.

Fol. 142. Prière à S. Georges.

Fol. 143. Prière à la Vierge, à porter et à réciter.

Fol. 144 v°. Lettre de N.-S. au roi Abgar.

A l'intérieur de la couverture : « Janneken de Pie? »

XV[e] siècle. Parchemin. 152 feuillets. 155 sur 117 millim. Miniature au fol. 71. Lettres et bordures ornées. Rel. bois, cuir, plats ornés.

65. Méditations et prières, en flamand.

Fol. 3. Calendrier, en flamand, où sont cités : SS. Servais, Géry, Géréon, Calixte, Willebrod, S[tes] Aldegonde, Godelive, Claire.

On trouve :

Fol. 9. Les cent articles de la passion de N.-S., suivis, au fol. 30, d'une oraison à la Vierge et des instructions données à un religieux des Frères Prêcheurs du pays de « Sweven ».

Fol. 32-39. Diverses méditations des SS. Augustin, Bernard, Grégoire, Bonaventure, Anselme, d'Albert le Grand et d'Origène, sur l'utilité de méditer la passion de N.-S.

Fol. 40. Oraison à réciter devant les instruments de la passion, pour laquelle les papes S. Grégoire et Sixte ont accordé des indulgences.

Fol. 44. Les sept dernières paroles de N.-S. sur la croix.

Fol. 45. Prière aux cinq plaies de N.-S.

Fol. 48. Oraison de S. Grégoire aux cinq plaies de N.-S.

Fol. 50 v°. Oraison à réciter dans l'église Saint-Jean de Latran, à Rome, avec mention d'indulgences.

Fol. 51. Oraison du pape Benoît, avec mention d'indulgences.

Fol. 53. Prière à Ste Brigitte.

Fol. 63. Oraison à dire pendant la messe, avec mention d'indulgences accordées par le pape Innocent, à la prière de Philippe, roi de France.

Fol. 67 v°. Oraison à dire, avec cinq Pater et cinq Ave, aux cinq plaies de N.-S.

Fol. 68 v°. Prières avant et après la communion.

Fol. 96 v°. Des sept douleurs de N.-D., suivies d'oraisons au cœur de Marie.

Fol. 108. L'oraison à la Vierge : « Obsecro te, Domina, sancta Maria... »

Fol. 111. Oraisons à la Vierge, accordant la grâce de ne pas mourir sans confession; et prière pour être délivré de la peste.

Fol. 111 v°. Cinq salutations à la Vierge.

Fol. 113 v°. Prière à lire devant la statue de la Vierge, avec mention d'indulgences accordées par le pape Sixte IV.

Fol. 114 v°. Les sept salutations de S. Thomas de Cantorbéry à la Vierge.

Fol. 116. Oraisons : « O intemerata et in eternum... » à la Vierge; et à S. Jean l'Évangeliste.

Fol. 118. Stabat Mater dolorosa.

Fol. 119. Prière révélée à S. Bernard.

Fol. 120. Cinq prières à Ste Anne.

Fol. 122. Prière à réciter devant l'image de Ste Anne, avec mention d'indulgences accordées par le pape Alexandre VI.

Fol. 122 v°. Prières et salutations à réciter matin et soir, avec mention d'indulgences accordées par le pape Jules II.

Fol. 123. Prière des cinq joies de S. François.

Fol. 124. Prière à Ste Marie-Madeleine.

Fol. 124 v°. Cinq salutations à Ste Barbe.

Fol. 126. Prière à réciter en passant devant ou en traversant un cimetière, avec mention d'indulgences accordées par le pape Jean XII.

Fol. 128. Jean Gerson. Recommandations à adresser aux mourants.

Fol. 130 v°. Plusieurs enseignements tirés des saintes Écritures.

Au fol. 1, ex-libris de l'hôpital Comtesse de Lille. — Au fol. 2, on

lit : « Ce livre apertient à Katerine Flamen, demeurant à l'hopital Contesse. »

XVe siècle. Parchemin. 157 feuillets. 160 sur 108 millim. Lettres ornées. Rel. basane moderne. — (Hôpital Comtesse de Lille.)

64-66. Lectionnaire. Trois volumes.

Tome I. Fol. 1. « Dominica prima Adventus Domini. Secundum Matheum. Omelia beati Johannis, episcopi, de eadem lectione. »

Tome II. Fol. 1. « Dominica in Ramis. Sermo beati Maximi, episcopi de psalmo. Psalmi vigesimi primi qui lectus est... »

Au fol. 178 *bis*, on lit : « 1589. Rues. »

Tome III. Fol. 1. « Institucio hodierne festivitatis a senioribus nostris cathedre nomen accepit ideo quod primus apostolorum Petrus hodie episcopatus cathedram suscepisse referatur. » Incomplet.

XIIe siècle, avec restaurations du XVIe. Parchemin. Tome I. 187 feuillets, à 2 col., plus les feuillets 103 *bis*, 140 *bis*. 410 sur 275 millim. Lettres ornées. Tome II. 180 feuillets à 2 col., plus le feuillet 178 *bis*. 413 sur 280 millim. Lettres ornées. Tome III. 161 feuillets, à 2 col. 407 sur 276 millim. Lettres ornées. Ces trois volumes ont été rognés à la reliure. Ex-libris de l'abbaye de Phalempin. Rel. veau. — (Abbaye de Phalempin.)

67. Lectionnaire.

Fol. 1. « Index homiliarum, etc., hujus libri. » Écriture du XVIIe siècle.

Fol. 1 v°. « Incipit vita beate Marie Magdalene. Fuit secundum seculi fastum... » — « ...Qui michi ministrat me sequatur. » Fragment de la vie de Ste Marie-Madeleine, par Odon, abbé de Cluny. *Acta SS.*, juillet, t. V, p. 218.

Fol. 2. « Excerptum de libris beati Maximini de quodam miraculo beate Marie Magdalene. Post Domini nostri Jhesu Christi gloriosam resurrectionem... » — « ...cui est honor et gloria in secula seculorum. Amen. »

Fol. 5. « De vita et obitu beate Marie Magdalene. Post Dominice resurrectionis gloriam... » — « ...feliciter coronatus, cui est honor et gloria in secula seculorum. Amen. » Cf. Faillon, *Monuments inédits sur l'apostolat de Ste Marie-Madeleine en Provence*, 2 vol., 1848.

Fol. 9. « Incipit prologus in vita sancti Augustini, episcopi. Inspirante rerum... Explicit prologus. Incipit vita... Beatus Augustinus ex

provincia Affricana... » — « ...cum eodem perfruar. » Possidius, Migne, *Patr. lat.*, t. XXXII, col. 33-66.

Fol. 25. « Lectio sancti euvangelii secundum Johannem. In illo tempore, cum sublevasset ergo oculos... Omelia beati Augustini episcopi de eadem lectione. »

Au fol. 2, on lit : « Monasterii Beate Marie de Laude. » — Au fol. 200 v°, on lit : « Authores sacri ex quorum operibus desumpte sunt homelie hujus libri : divus Augustinus, divus Ambrosius, Joannes, episcopus; Maximus, episcopus; Leo, papa; Isidorus, episcopus. »

XIII[e] et XV[e] siècles. Parchemin. 200 feuillets à 2 col.; plus les feuillets 52 *bis*, 66 *bis*, 68 *bis*. 356 sur 242 millim. Initiales peintes. Rel. basane moderne. — (Abbaye de Loos; Sanderus, n° 25.)

68. Heures, en latin, et prières, en flamand.

Fol. 1. Calendrier, où sont cités : SS. Amand et Vast, Éleuthère, Benoît, Germain, Bavon, Calixte, SS[tes] Marguerite, Walburge.

Fol. 13. Heures de la Croix. — Fol. 20. Heures du S. Esprit.

Fol. 25. « Introitus misse beate Marie virginis. »

Fol. 31. Évangiles.

Fol. 39. « Incipiunt hore beate Marie virginis secundum curiam Romane ecclesie. »

Fol. 92. Les psaumes de la pénitence.

Fol. 102 v°. Litanies des saints, où sont cités : SS. Donat, Blaise.

Fol. 111. Les vigiles des morts.

Au fol. 150, commencent des prières en flamand, parmi lesquelles :

Fol. 150. L'oraison « Obsecro te, Domina, sancta Maria... », avec mention d'indulgences accordées par le pape Innocent.

Fol. 155. Oraisons à la Vierge : « O intemerata et in eternum... »; et à S. Jean l'Évangeliste.

Fol. 159. Des soixante-douze noms de N.-D., à réciter le samedi. « Viva (?), virgo, flos, nubes, regina, theotecos... »

Fol. 160. Des cinq joies de N.-D. « Gaude, Virgo, mater Christi... »

Fol. 162. Oraison à dire soir et matin, avec mention d'indulgences accordées par seize évêques. « Ave, benigne Jhesu, gracia plenus... »

Fol. 163-175. Prières à SS. Christophe, Jean-Baptiste, Antoine, Ghislain, Josse, SS[tes] Catherine, Barbe, Marguerite, Agnès. Celles des SS. Ghislain et Josse sont en latin.

Fol. 178. Oraison de Bède

Fol. 192. Prière révélée à S. Bernard.

Fol. 194. Oraison du pape Grégoire à dire devant les instruments de la Passion.

XVe siècle. Parchemin. 196 feuillets, plusieurs enlevés avant la foliotation. 205 sur 140 millim. Blasons : *d'azur, à trois bandes d'or ; de sable, à la croix échiquetée d'argent et de gueules ;* avec ou sans les initiales R. K., aux fol. 13, 38, 39, 82, 91, 92, 171. Grandes miniatures aux fol. 19, 24, 30, 32, 34, 36, 38, 55, 66, 70, 74, 78, 81, 88, 91, 109, 110, 149, 162, 163, 165, 167, 169, 171, 173, 174, 177, 191, 194, 196. Pages avec encadrements ornés. Rel. cuir, à filets d'or. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

69. Heures, en latin, et prières.

Fol. 3 v°. « Almanac pour XV ans. » 1542-1556.

Fol. 4. Calendrier, où sont cités : SS. Guilbert, Albin, Thomas d'Aquin, Braule, Quirin (en addition), translation de S. Bernard, Éleuthère, Roch, Nicolas de Tolentin, Quentin, Loup, Piat, Calixte, Galle, Thomas de Cantorbéry, SStes Apolline, Avoye (en addition), Claire.

Fol. 16. Oraisons. « De sancta Anna. Ave, Maria, gracia plena... »

Fol. 16 v°. « Oratio ad virginem Mariam. Ave, stella matutina... » Cf. Ul. Chevalier, *Rep. hymn.*, n° 2135.

Fol. 17 v°. « Oratio devota ad virginem Mariam pro fidelibus defunctis. Languentibus in purgatorio... » Cf. Ul. Chevalier, n° 10,180.

Fol. 19. « Protestatio aut oratio in introitu et surrectione lecti, facta per sanctum Vincentium Ferrarii. Et primo te signa dicendo : In nomine Patris... Jesus Nazarenus... O Domine Jesu Christe, ego, quanvis indignus... »

Fol. 19 v°. « Oratio devotissima dicenda genibus flexis quando vis ad dormitorium ire. O Jesu, dulcissime Jesu, Pater dilectissime... » Cf. Ul. Chevalier, *Rep. hymn.*, n° 13,099.

Fol. 20. « Quando abluis manus tuas de mane, dic sequentem orationem : Presta, quesumus, omnipotens... »

Fol. 20 v°. « Oratio dicenda quando vis pergere a domo, et si quis dixerit devote in illa die eterna morte non morietur. Benedicat me imperialis majestas... », et : « Oratio pro gratiarum actione. Gratias ago tibi, Domine, sancte Pater... »

Fol. 23 v°. « Ordo servandus eundo ad ecclesiam, in ecclesia et in audiendo officium misse », avec, au fol. 25 : « Octo versus sancti Bernardi. O bone Jesu, illumina oculos meos... » — Fol. 33. « Papa

Benedictus XXII, ordinis Cisterciensis, composuit sequentem orationem et concessit cuilibet dicenti eam infra elevationem corporis Christi aut in presentia tot dies indulgenciarum quot fuerunt vulnera Christi. Precor te, piissime Domine Jesu Christe... » — Fol. 33 v°. « Oratio beati Thome de Aquino in elevatione corporis Christi dicenda. Adoro te devote, latens deitas... » — Fol. 35. « Sequens oratio est scripta in tabula Sancti Sepulcri et ad supplicationem Philippi, regis Francie, Bonifacius, papa VI, dedit omnibus eam devote dicentibus inter elevationem corporis Christi et Agnus Dei duo milia annorum indulgentiarum. Domine Jesu Christe, qui hanc sacratissimam carnem... » — Fol. 37. « Quando sacerdos dicit *per ipsum*, tunc dic orationem sequentem, quam fecit beatus Thomas de Aquino, quum in egritudine constitutus sibi corpus Christi portabatur. Oratio. Puro corde et ore confiteor... » — Fol. 40. « Cum sacerdos dixerit *Agnus Dei*, dic hanc orationem, quam fecit beatus Hieronimus : Pie Jesu, virtus mea, refugium meum... » — Fol. 41. « Postea dic orationem sequentem, quam composuit beatus Hieronimus : Te, Domine, universum capere nequit tota... » — Fol. 42. « His expletis, dices hos versus : Verbum caro, panem verum... », et : « Postea dices hanc orationem : Domine Jesu Christe, qui neminem vis perire... » — Fol. 43. « Canticum Symeonis. »

Fol. 44. Heures de la Croix.

Fol. 83. « Oratio dominicalis. » Suivent l'Ave Maria, le Credo, le Confiteor, etc.

Fol. 85. Évangiles. — Fol. 89. Évangiles pour la semaine de la Passion.

Fol. 125. « Incipit cursus beate Marie virginis juxta statutum Urbani pape secundi editum in concilio juxta Clarum montem celebrato. Ingressus angelus ad Mariam ait... »

Fol. 125 v°. Heures de Notre-Dame. — Fol. 167. « Hore beate Marie virginis a guntur per circulum anni modo prehabito, exceptis certis temporibus infrascriptis. »

Fol. 177 v°. « Sequuntur hore compassionis beate Marie virginis, quas papa Clemens composuit, et concessit eas devote dicentibus CCCC dies indulgentiarum. Hora matutina Marie nunciatur... »

Fol. 181 v°. « Oratio sancti Augustini a Spiritu sancto sibi revelata. Deus, propitius esto michi... »

Fol. 183. Prière. « O bone Jesu, o dulcissime Jesu... »

Fol. 185. « Septem psalmi penitentiales. »

Fol. 193 v°. Litanies des saints, où sont cités : SS. Cyriaque, Kilien, Denis et ses compagnons, François, S[te] Odile.

Fol. 202. « Oraison de sainct Hubert. Celesti benedictione defendas... »

Fol. 202 v°. « Pius, papa secundus, largitus est omnibus singulis infrascriptas orationes pro animarum salute devote dicentibus totiens quotiens centum dies indulgentiarum de injunctis penitentiis. Item Johannes papa quartus tot dies indulgentiarum concessit quot animarum corpora ibi sepulta sunt. Miserere, mi Domine, animabus que singulares... »

Fol. 204. « Hanc orationem compilavit papa Johannes XII, concedens cuilibet transeunti cemiterium sive ecclesiam et orationem eamdem devote legenti tot dierum indulgentias quot Christi fidelium corpora ibi sepulta sunt. Avete, omnes Christo fideles anime... »

Fol. 205. « De extremo judicio antiphona. Dies Domini sicut fur in nocte... », et : « Alia oratio. Domine Jesu Christe, qui ad judicandum... »

Fol. 206. « Oratio saluberrima de beata Virgine tempore pestilentie oranda. Hec est vas preclarum... »

Fol. 207. « De la saincte Croix. Oraison. O Crux, splendidior cunctis astris... »

Fol. 208. « In tempore paschali. Pascha nostrum Christus es, qui immolatus agnus... »

Fol. 208 v°. « S'ensieult l'oraison que la vierge Marie disoit tous les jours au Temple. Domine Deus, qui cuncta de nichilo... »

Fol. 209. « Aulcunes bénédictions à l'honneur de Dieu et de Marie. Benedicta sit sacratissima hora... »

Fol. 209 v°. « Oraison de sainct Hubert. Ex ejus stolla purpurea sacrum... » — Fol. 210. « Aultre oraison dudict sainct. Laudemus Deum, qui beatum... »

Fol. 210 v°. « La sentence de Pilate donnée contre Nostre Seigneur. Nos Pontius Pilatus, prepositus judex in Hierusalem... »

Fol. 211. Diverses oraisons.

Fol. 212. Notes de droit.

Aux fol. 1-3, notes sur les familles Lemesre et Delattre de Lille, maximes et notes historiques, parmi lesquelles, au fol. 1 v° : « Fondation de l'église Sainct-Pierre en Lille, en l'an mil V[c] XXXVI (*sic*). » — Au fol. 2 : « En l'an IX[c] LXVI, pluiseurs Danois disoient et affermoient

Jhesu Crist estre ung Dieu, touttesfois y avoit il d'aultres dieux plus grans et plus anchiens. Sur quoy ung nomé Popon, clerc, oyant ledit alterquie soustint le contraire... » — Au fol. 2 v° : « Le IIIe jours de jullet, à troy heures du matin, morus mon père, Antoine le Mesre, viewarier, en l'an XVe LXX. » — Au fol. 3 : « Le jeudi XIe décembre oudit an XVc XXXIII, Jehan Delatre, mon père, fina ses jours comme dessus. »

XVIe siècle. Papier. 212 feuillets, les feuillets 1, 111, 112 mutilés. 142 sur 93 millim. Rel. basane moderne.

70. « Martyrologium et obituarium Cysoniense. »

Fol. 1. Martyrologe d'Usuard, commençant au mois de juin. Cf. Migne, *Patr. lat.*, t. CXXIV, col. 149-860.

Fol. 39. « Ordinatio domine Gille, uxoris divi Everardi, pro anniversario ipsius. »

Ibid. « Pro anniversario domini Anselmi abbatis. »

Fol. 39 v°. « Forma jurisjurandi novi abbatis ante susceptionem, ut habetur libro privilegiorum, fo. VIIIxx XII. »

Ibid. Note relative à la purification, en 1383, du cimetière de Louvil.

Ibid. « Copia litterarum inite societatis cum R. D. abbate et conventu Sancti Amandi in Pabula. » 16 août 1619.

Fol. 40. « Copia litterarum societatis Marchianensis. » 25 avril 1630.

Fol. 40 v°. « Exemplar societatis Ghislenopolitane. » 10 août 1635.

Fol. 41. « Hec sunt ecclesie sive monasteria cum quibus habemus societatem... »

Fol. 42. « Hec sunt beneficia ad collationem ecclesie Cysoniensis pertinentia. »

Ibid. « Actus inite stabiliteque confraternitatis cum religiosis canonicis Sancti Nicolai de Pratis Tornacensis. » 10 juin 1618.

Fol. 42 v°. « De sancto Everardo in Cronica domini Jacobi Meyeri, hystoriographi, ista habentur, fo. primo... »

Ibid. « Sequentia habentur in quarta parte cujusdam passionalis circa finem... »

Fol. 43. « Que sequntur scripta sunt super feretrum divi Everardi... »

Ibid. « Que sequntur inventa sunt in Cronica D. Jacobi Meyeri, fo. 44. » Le texte est suivi de cette mention : « Hic plenius habentur

Hasnonie, in monasterio ejusdem loci, in libris ubi de ipsa dedicatione fit mentio, acta die et anno supradictis. »

Fol. 43 v°. « Incipit vita et passio sancti Arnulphi martiris, cujus corpus in monasterio Cysoniensi requiescere perhibetur, ut patebit hic inferius.

Arnulphi, deiferi,
Fidelis armigeri... »

Acta SS., jan. 22, t. II, p. 972.

Fol. 45. « Copia litterarum societatis Viconiensis. » 22 août 1639.

Ibid. « Copia litterarum societatis Sancti Autberti. » 6 mars 1645.

Fol. 45 v°. Pièce concernant le désistement d'Hériman de ses fonctions de prévôt, et la nomination d'Anselme, nouvel abbé. 1129.

Fol. 46 v°. Lettre de Renaud, archevêque de Reims, relative au remplacement des chanoines séculiers par des chanoines réguliers. 1128.

Fol. 47. « Hic est numerus abbatum istius ecclesie... » Avec additions postérieures.

Fol. 49. Obituaire. Janvier à décembre.

Fol. 73. Hugues de Saint-Victor. Règle de S. Augustin. « Hec precepta que subscripta sunt, ideo regularia appellantur... » Migne, *Patr. lat.*, CLXXVI, 881-924.

Fol. 104. Débuts des évangiles et des leçons pour l'année. Incomplet.

Au fol. 113, on lit : « 1-de-5-Ponte-4-3. » Cette signature se retrouve plusieurs fois.

Cf. *Cartulaire de l'abbaye de Cysoing*, par I. de Coussemaker. Lille, 1883.

XVI[e] et XVII[e] siècles. Parchemin. 119 feuillets. 320 sur 218 millim. Rel. parchemin. — (Abbaye de Cysoing.)

71. Méditations, oraisons, etc.

Fol. 2[1] v°. « Del arbre seck ouquel est senefiiés li estas del home et de sa vie. Tant avons alet esporonnant que ore sommes venut par le grasce de Dieu al arbre seck... » — « ... moult sagement et moult songneusement recoper. »

Fol. 5. Notes sur le lever et le coucher du soleil.

Fol. 6. « Chi commenche li taule de che qui est conthenus en ce livre chi et par especial de l'escripture en romanch. »

Fol. 8 v°. « Suffrage de saint Hubert. » Suivent ceux de « le Pentecouste », de « sainte Katherine », pour « le jour del Ascention ».

Fol. 9. Remarques sur diverses fêtes.

Fol. 10. Calendrier, où sont cités : SS. Soupplis, Obert, Jehan bouche d'or, Vat, Amand, Eutebert, Calixte, Jendufle, Augustin, évesque des Angles; le translation S. Hubert, Fredegaude, Bertin, Evaldour, Wilbroud, Otmair, Aniien, SS^tes^ Audegonde, Waudrud, Adetrud, Hunegonde.

Fol. 16. Heures de la Passion, en latin.

Fol. 35. Litanies des saints, où sont cités : SS. Denis et ses compagnons, Eustache, Gilles, Éloi, Omer, Firmin, Ste Walburge.

Fol. 37 v°. « Une orison de sainte Anne. Douce dame sainte Anne, pour la grant joie que vous aviés quant vostre beneoite fille... »

Fol. 38 v°. « Les VIII viers sainct Bernard. Illumina oculos meos, ne umquam obdormiam in morte... » Suivent diverses oraisons.

Fol. 42. « Orison à Nostre Signeur. Très doulz Jhesu Cris, filz de Dieu le Père et fils de le virgene Marie mère, je te prie par ton saint corps et par ton précieus sanc... »

Fol. 42 v°. « Orison à Nostre Dame. Salve, regina misericordie... »

Fol. 43. « Veni, Creator... »

Fol. 43 v°. « Les VII psalmes David. » En latin.

Fol. 48. « Souffrage pour le jour del an » et « des III Rois ». — Fol. 48 v°. « de S. Pol, apostle » et « de la Purification ». — Fol. 49. « De saint Piere » et « de saint Mathieu ». — Fol. 49 v°. « Nostre Dame en march », « le jour de Pasques » et « de saint Marc, euvangeliste ». — Fol. 50. « De saint Jaque », « de le sainte Crois » et « de saint Servais ». — Fol. 50 v°. « De le sainte Trinitet » et « dou Sacrement ». — Fol. 51. « De saint Jehan Baptiste » et « de saint Piere et saint Pol ». — Fol. 51 v°. « De le Magdelaine » et « de saint Christofle ». — Fol. 52. « De saint Jaque, apostele » et « de saint Leurent ». — Fol. 52 v°. « De saint Biethelmieu » et « de le sainte Crois ». — Fol. 53. « De saint Mahieu, euvangeliste » et « de saint Mikiel ». — Fol. 53 v°. « De saint Luk, euvangeliste », de « saint Symon et saint Jude » et « de tous les sains ». — Fol. 54. « De saint Martin » et « de saint Andrieu ». — Fol. 54 v°. « De saint Nicholais », « de saint Nicaise » et « de saint Thomas ». — Fol. 55. « Le jour dou Noel » et « de saint Estievene ». — Fol. 55 v°. « De saint Jehan l'euvangeliste » et « des Innocens ». Les suffrages indiqués ci-dessus sont en latin.

Fol. 1². « Chi comenche une briefve exposition des XII consauls euvangeliques, lesquels Jhesu Crist conseil à faire... » — Fol. 2. « Le

premier. Le premier conseil euvangelicque est de povretet apostolicque de laquelle parle Jhesu Crist... » — Fol. 14. Li XIIe cousauls. « Li XIIe consauls euvangelicques est de fraternelle correction... » — « ...nous a si caritablement donnés. Amen. Explicit. Chi finent li XII consauls euvangeliques. »

Fol. 16. « Chi apriès s'ensiewent les VIII boines eurtés del esperite selonc l'euvangile dou jour de Tous les sains. Beati pauperes spiritu. En ceste très haulte solemnitet de tous les sains, on list l'euvangille des VIII boines eurtés... Boin ewireus sont li povres d'esperit, car li royaulmes dou ciel est leur... » — « ...par le misericorde de Nostre Signeur Jhesu Crist, qui est beneis in secula seculorum. Amen. »

Fol. 25 v°. « Chi commenchent li III mès de quoi li ame est servie en paradis et les reliès qui en descendent. Non est regnum Dei esca, nec potus, sed justicia et pax et gaudium in Spiritu sancto. Cuers delicieus fait a paistre de delisces. A gentil cuer celestiel... » — Fol. 26 v°. « Li premiers mès. Li premiers mès de paradis li premiers des noeces à l'agniel, si com devise saint Pols... »

Fol. 61. « Chi apriès s'ensieuwent les contemplations que fist maistre Jehan de Garson et contiennent XLV capiteles. » Chapitre I. « Aucuns se poront donner merveille pour quoi de matere haulte, comme est parler de la vie contemplative, je voel escripre en franchois... »

Fol. 111 v°. « Chi parle l'ame qui est en tribulation, pour soi conforter et patienche trouver à cause des grans pourfis qui y sont. A bien soit venue ma mestresse tribulation et à joie et boin gré recheuee... »

Fol. 114 v°. « Chi apriès s'ensieut une doctrine de boine vie pour entre[r] en congnissance de sen créateur. Qui en congnissance de sen créateur voelt venir et en boine vie pourfiter, il doibt premièrement traveillier de toute se intention et de toute se force à congnoistre se vie... » — « ...il doibt moult iestre loés et graciiés. Amen. »

Fol. 118 v°. « Chi s'ensiewent les VII psalmes en romanch. Et premiers doibt on dire ceste psalme pour le jour dou jugement et semont l'omme à repentance et à contrition de péchiet; et pour ce est elle le première des VII psalmes de penanche. Et parolle David en le personne dou pecheurs : Domine ,ne in furore tuo arguas me. Sire, ne moi argue point en yre psalant, ne moi reprendes en yre esmouvant... » — Cf. Samuel Berger, *La Bible française au moyen âge, passim.*

Fol. 130 v°. « Chi comenchent les XXX rieules saint Augustin. A tous chiauls qui dévotion ont au très doulc Jhesu Crist crucefiiet, frère

Piere de Loree, del ordene de saint Augustin, pau u nient pourfitable, mande salut à tous chiaulz et celles qui religieusement wellent vivre... » — Fol. 131. « Li première rieule est telle. On doibt toutes ses pensées et toutes ses intentions...» — «...aydons li uns l'autre et soions ravis en la Triniteit. Amen. »

Fol. 136. « Comment on doit aleir au saint Sacrement et qua[n]tes fois et en quel manière. xve capitre. Li homs qui prenderoit volentiers le corps Nostre Signeur... » — « ...li amoureus de caasteit en la vie de perpétuiteit. Amen. »

Fol. 139 v°. « Eppitele de saint Pol ad Romanos, le IIe dimenche après les Rois. Vous avés dons selonc grasce... », et pour le troisième dimanche après les Rois : « Ne voelliés mie iestre sage en vous meismes... » — Fol. 140 v°. « Chy apriès s'ensieult une doctrine de saint Pol qu'il ensaignoit au peulle. La doctrine de mon maistre, de laquelle tu m'as demandet, ne puellent entendre... »

Fol. 142. « Ore dist dont li Aposteles : Dieus vous saintefie par tout, que vostre cuer soit gardés entires...

Au fol. 1^1 v°, on lit : « Sce livre est à Franchois Scejournet », puis : « A présent Henry Sejournet », et : « J.-B. de Hennin ». — Au fol. 144, on lit : « Che livret appartient et est à Fastret (?) de Montegny. »

XIVe siècle. Papier. 55 et 144 feuillets. 175 sur 120 millim. Dessins aux fol. 24, 26, 27, 29, 30, 33. Rel. basane moderne.

72. Méditations.

Fol. 7 v°. « Comment l'ame devote se doibt de coeur dévotement à Dieu deviser de coeur, touttes ses pensées recoellier et comment en considérant à Dieu ou à soy elle doibt entendre que Dieu parle de sa grasce à son coer intériorement selonc sa sainte inspiration. Jhesus, Maria. O mon Dieu, qui es tout mon refuge, toutte ma joie... »

Fol. 116. « Ma soer, bien scay par experienche que tout vostre désir, labeur et exerchisce es de bien sçavoir amer Dieu... »

Fol. 122 v°. « Quis dabit michi pennas sicut columbe et volabo et requiescam? Qui me donra pennes comme de coulon... »

Fol. 129 v°. « Coment Nostre Seigneur parla une fois à sainct Augustin et luy dist : Augustin, dit Nostre Seigneur, j'ay à vendre. Sire, dist sainct Augustin, que avez vous à vendre?... » Incomplet.

Fol. 134. « Comment l'ame dévote se doibt recoellier à Dieu et à luy purement unir de coeur entier. Elas, mon ame, quel chose nous

pourfitte il de estre creés de Dieu ou de estre couchiez de nature humainne... »

Au fol. 2, on lit : « Appartenant suis à soeur Yolente Bourgois, religieuse à l'hospital Contesse à Lille. Ceux ou celles quy me trouverront, à soeur Yolente me rendront et en ses prières participant seront. 1603, le XIe de mars. »

XVIe siècle. Papier. 167 feuillets. 143 sur 102 millim. Rel. cuir gaufré. — (Hôpital Comtesse de Lille?)

73. Méditations.

Fol. 3. « Pour la sainte communion. Le R. Père Jean Baptiste, jésuite, homme qui doctement a composé trois livres de l'amour de Dieu... »

Fol. 51-61. Examen sur l'humilité, la patience, etc.

Fol. 63. Méditations sur la Passion de N. S. « Méditation pour le lundi. Père éternel, je vous offre pour tous mes amis vivans... »

Au fol. 1 v°, ex-libris : « Bibliothec. Maj. MM. Recoll. Insul. Cella 26. Littera A^20. N° 7. » — Au fol. 2, on lit : « Cette livre appartient aux frère (*sic*) Mineurs Recollette (*sic*) de (Valentienes?) ». Ce dernier mot, raturé, est remplacé par « Lille ». — Au fol. 2 v°, on lit : « Cella 35. A. N° 27. »

XVIIe siècle. Papier. 238 feuillets. 140 sur 96 millim. Rel. cuir, avec instruments de la Passion. — (Récollets de Lille.)

74. Guillaume Durand. Rationale divinorum officiorum.

Fol. 3. « Incipit prologus venerabilis ac egregii viri doctorisque eximii domini Wilhelmi, Mymatensis episcopi, in librum qui intitulatur : Rationale divinorum. Quecumque in ecclesiasticis officiis... » — « ... peccatis meis devotas orationes effundant. Amen. »

Au fol. 167 v°, on lit : « Explicit Rationale divinorum, quod pertinet fratribus crucissignatorum, in Tornaco, in parochia Sancti Johannis Baptiste de Furno existencium, et fuit liber iste scriptus et completus anno Domini millesimo quadringentesimo quinquagesimo quarto, XIII die mensis decembris, qui erat die Lucie, virginis et martiris. » Cette inscription, barrée, est suivie des mots : « Iste liber est fratrum hospitalis comitisse Insulensis. »

Cf. Hain, *Rep. bibl.*, n° 6461 et suiv.

XVe siècle. Parchemin et papier. 170 feuillets à 2 col. 400 sur 270 millim. Rel. basane moderne. — (Hôpital Comtesse de Lille.)

75. « Abrégé de l'histoire des huit premiers conciles généraux. »

Fol. I. « Premier concile général tenu à Nicée. Silvestre I, pape. Constantin le Grand, empereur. Année 325. Il y avoit trois cents dix-huit evesques... »

XVII[e] siècle. Papier. 124 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-E. 210 sur 155 millim. Rel. veau.

76-77. Le P. Thomassin, prêtre de l'Oratoire. Remarques sur les conciles. Deux volumes.

Les conciles dont il est fait mention sont ceux de :

Tome I. Nicée, Gangre, Antioche, Sardique, 1[er] de Carthage, 1[er] de Constantinople, 1[er] de Valence, Turin, 2[e], 3[e] et 4[e] de Carthage, 3[e] d'Éphèse.

Fol. 1. « Remarques sur le concile de Nicée, premier œcuménique. Sans s'arrester ny sur les questions qu'on pourroit former sur les conciles en général... »

Au fol. B v°, on lit : « Ex dono D. L. R. de Valory, canonici et thesaurarii. »

Tome II. Chalcédoine, Agde, 2[e] et 3[e] de Constantinople, 2[e] de Nicée, 4[e] de Constantinople, Trente, Vannes.

Fol. 129. « Le quatriesme concile général assemblé à Calcédoine... Première partie. Chapitre premier. Il contient une lettre que le pape Léon escrit à Euthiches... »

Cette attribution au P. Thomassin résulte d'une note du catalogue manuscrit de la bibliothèque du chapitre de Saint-Pierre, p. 154, qui mentionne trois tomes.

XVII[e] siècle. Papier. Tome I. 314 et 128 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-B et les feuillets 128[2] et 128[3]. 240 sur 170 millim. Tome II, folioté 129-479, plus les feuillets préliminaires A-H. 240 sur 170 millim. Rel. veau. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

78. « Procès-verbal de l'assemblée générale du clergé de France, tenue par permission du Roy en la ville de Mante sur Seyne, en l'année mil six cens quarante et un. » 25 février-22 août.

A l'intérieur de la couverture, ex-libris de M. de Valory.

XVII[e] siècle. Papier. 264 feuillets. 331 sur 230 millim. Cartonné. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

79. « Procez-verbal de l'assemblée générale du clergé de France

tenue par permission du Roy en la ville de Mante-sur-Seyne, en l'année mil six cens quarante-un. » 25 février-22 août.

A l'intérieur de la couverture, ex-libris de M. de Valory.

XVII[e] siècle. Papier. 77 feuillets. 295 sur 203 millim. Rel. veau. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

80. « Assemblée du clergé [16]82 », au dos.

Les 23 premiers feuillets de ce recueil manquent. La première partie concerne « l'indépendance des Rois pour le temporel de toute autre puissance que de celle de Dieu ». Voir au fol. 91.

Fol. 94. « Le même jour, 19 de mars 1683, à 3 heures de relevée, mesdits seigneurs les comissaires ayant repris le bureau, et Monseigneur l'évêque de Tournai continuant son raport, a dit : « Messeigneurs, la seconde partie de notre comission regarde l'infaillibilité du tribunal au jugement duquel on est obligé de s'arêter dans les afaires spirituelles. »

Fol. 1[2]. « Mémoire historique de ce qui s'est passé entre M[r] l'évesque de Tournai et le R. P. Charles de l'Assomption, carme déchaussé, depuis l'année 1679 jusques à présent [1684], au sujet de leur contestation sur le légitime usage du sacrement de pénitence. En l'année 1678, le P. Charles de l'Assomption veut voir M. l'évesque de Tournay... »

XVII[e] siècle. Papier. 178 et 11 feuillets, moins les 23 premiers feuillets et le feuillet 24 mutilé. 295 sur 182 millim. Couvert. parchemin. — (Don des héritiers Gentil.)

81. Recueil.

Fol. 1. Constitutions synodales, à l'usage du diocèse d'Arras. — Instruction pastorale d'un évêque d'Arras, non désigné, au sujet des constitutions synodales qui suivent et qu'il a fait coordonner par « Johannem de Graneria, priorem de oratorio Borbonensi, in jure canonico licentiatum... ».

Fol. 1 v°. Table des constitutions.

Fol. 2. Premier chapitre. « De modo veniendi ad synodum. » — Fol. 41 v°. Dernier chapitre. « De revocatione gratiarum. » — A citer : fol. 34. « De tribus conciliis provincialibus, cum quibusdam addicionibus synodalibus, et primo concilium Compendiense », 1300; — fol. 35 v°. « Concilium Silvanectense », 1317; — fol. 36. « Concilium Noviomense », 1343.

Fol. 42. « De missis celebrandis. » — Fol. 42 v°. « Anno quinquagesimo quarto in sancta synodo. » — Fol. 43 v°. « Anno quinquagesimo quinto in sancta synodo », et : « Addiciones facte anno M°CCC°LXIIII°. » — Fol. 48. « Constitucio facta in sancta sinodo a reverendo in Christo Patre ac domino domino Martino, Attrebatensi episcopo, anno Domini M°CCCC°X°. » — Fol. 48 v°. « Alia constitucio. » — Fol. 49. « Statutum synodale de novo editum anno Domini millesimo CCCC°XLII° per dominum Fortigarium, episcopum. » — Fol. 50 v°. « Statuta concilii Remensis provincie, apud Suessionem, die veneris undecima mensis julii, anno Domini M° CCCC° LVI°, celebrati. » — Fol. 56 v°. « Expliciunt constitutiones synodales ad usum ecclesie Attrebatensis. » Cf. Gousset, *Les actes de la province ecclésiastique de Reims,* t. II, *passim,* t. III, p. 276-345.

Fol. 57. Six vers sur les cas réservés :

« Qui facit incestum, deflorans aut homicida... »,

suivis d'un commentaire : « Notandum est quod incestus... »

Fol. 58. Instruction pastorale sur divers sujets. « Ad nostrum auditum fide dignorum relatione devenit quod decani... » — « ...et cum obediencia suscepturi. »

Fol. 64. « Incipit liber de sciencia bene moriendi feliciter. Cum de presentis exilii miseria mortis transitus... » — Fol. 77 v°. « Fuit quidam papa, qui dum ad extrema venisset... » Suivi de trois oraisons à réciter après trois Pater noster. — Fol. 79 v°. « Explicit libellus de arte bene moriendi. » Attribué à Mathieu de Cracovie.

Au fol. B, on lit : « Cest livre appertient à Phlipe (*sic*) Capelye, demeurant à Douay. » — Au fol. C, on lit : « Ex bibliotheca P.P. Carmelitarum discalceatorum conventus Insulensis. » — Au fol. 57 v°, on lit : « Exhibita pro anno LXX° per vicesgerentem de Fampoux... » Même mention pour les années LXXII, LXXIIII, LXXVI (1472, 1474, 1476.) — Au fol. 81, on lit : « Iste liber pertinet Roberto Landrieu », et : « J. Devernay ».

XV° siècle. Papier. 81 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-D. 210 sur 140 millim. Rel. bois, couvert de parchemin. — (Carmes déchaussés de Lille.)

82. Conférences ecclésiastiques pour les années 1654 à 1664. Incomplet.

Fol. 1. « Conférence. Des censures ecclésiastiques pour le mois de juillet 1654. — D. Qu'est-ce que censure ecclésiastique? — R. C'est un chastiment que l'Église emploie... »

A l'intérieur de la couverture, on lit : « Bibliot. monasterii B. M. de Laude. »

XVIIe siècle. Papier. 211 feuillets. 235 sur 155 millim. Rel. veau. — (Abbaye de Loos.)

83. « Illustrissimi reverendissimique domini D. Gilberti de Choyseul du Plessy-Praslin, episcopi Tornacensis, epistola ad sanctissimum dominum nostrum Innocentium undecimum, summum pontificem. »

Page G. « In hac epistolà illustrissimus dominus Gilbertus de Choyseul du Plessis-Praslin, vir natalium splendore, sapientià, zelo, experientià et pietate clarissimus, beatissimo domino nostro Innocentio undecimo, summo et vere sanctissimo pontifici, villicationis suae rationem reddit; populorum sibi subditorum mores explicat; ecclesias suae dioceseos, cathedralem, collegiatas et parochiales necnon abbatias, monasteria, hospitalia caeteraque utriusque sexus pia loca recenset. 1678. — Ex autographo exscripsit F. M. Gouselaire, mense martio 1700. »

Page 1. « Sanctissime Pater. Quod ante aliquot menses Beatitudini vestrae... » — Page 277. « Signatum : Gilbertus, episcopus Tornacensis. Datum Tornaci, die 24 aprilis 1678. »

Page 279. « Index. »

A la page 1, on lit : « Bibliothecae monasterii Beatae Mariae de Laude. »

XVIIIe siècle. Papier. 300 pages, plus les pages préliminaires A-H. 198 sur 155 millim. Rel. veau. — (Abbaye de Loos.)

84. Recueil.

Page 1. « Lettre de Monsieur Delos, chanoine régulier et professeur en théologie de l'abbaye de Cysoing, à dom... religieux de l'abbaye de Saint-Martin, à Tournay, sur l'instruction pastorale de Monsieur le cardinal de Noailles, du 14 janvier 1719... » — « ... De Sorbonne, ce 24 mars 1719. »

Page 19. « Extrait d'une feuille périodique, intitulée : Suite du supplément à la Gazette d'Hollande du mois d'aoust 1719, page 95. De Tournay, le 30 août 1719. L'abbé de Saint-Martin de cette ville s'est fort récrié... »

A la page 1, on lit : « Bibliothecae Cysoniensis. »

XVIII° siècle. Papier. 32 pages. 231 sur 165 millim. Rel. parchemin. — (Abbaye de Cysoing.)

85. S. Clément. Recognitiones. Incomplet.

Fol. 2 v°. « Itinerarium beati Petri de Armariolo », surmonté des mots : « beati Clementis. »

Fol. 3. « Incipit prologus in historia pape Clementis de disceptationibus apostoli Petri et Symonis magi. Tibi quidem, papa, gaudenti... »

Fol. 4. « Incipit liber primus. Ego Clemens, in urbe Roma natus... »

Fol. 134 v°. Le manuscrit finit par ces mots : « ... cunctis rite compositis, vale dicens eis, proficiscitur a Laodicia », appartenant au livre X. *Maxima bibliotheca veterum Patrum,* t. II, p. 384-463.

Au fol. 3, on lit : « Hic est liber ecclesie Beate Marie de Laude. »

XII° siècle. Parchemin. 134 feuillets à 2 col. 343 sur 235 millim. Initiales peintes. Rel. bois, peau blanche. — (Abbaye de Loos ; Sanderus, n° 131.)

86. S. Ambroise. Exameron. Incomplet.

Fol. 1. « Incipit Exameron sancti Ambrosii, episcopi. Tantumne opinionis assumpsisse homines... »

Fol. 86 v°. « Explicit dies quintus. Incipit sextus. Sextus iste est dies... » — « ... sic mitte retia. » Migne, *Patr. lat.*, t. XIV, col. 123-260 et fragments des col. 261-262.

XII° siècle. Parchemin. 99 feuillets. 255 sur 175 millim. Lettres ornées. Rel. bois, cuir gaufré. — (Abbaye de Loos ; Sanderus, n° 20.)

87. Liber de morte gloriosi Jeronimi.

Fol. 2. « Incipit tabula sequentis operis. »

Fol. 5. « Incipit epistola beati Eusebii ad beatum Damasum, Portuensem episcopum, et ad christianissimum Theodonium, senatorem Romanorum, de morte Jeronimi, doctoris eximii. Cap. I. Patri reverendissimo Damaso... » Migne, *Patr. lat.*, t. XXII, col. 239-282.

Fol. 48. « Incipit epistola venerabilis doctoris Augustini, episcopi, ad beatum Cyrillum, secundum Jerosolimitanum pontificem, de magnificentiis doctoris eximii Jeronimi. XXXII. Gloriosissimi christiane fidei athlete... » Migne, *Patr. lat.*, t. XXXIII, col. 1120-1126.

Fol. 56. « Incipit epistola sancti Cyrilli, secundi Jerosolimitani pontificis, ad beatum Augustinum, Yponensem episcopum, de miraculis beati Jeronimi, doctoris gloriosissimi. XXXIII. Venerabili viro, episcopo eximio Augustino... » Migne, *Patr. lat.*, t. XXXIII, col. 1126-1153.

Fol. 95 v°. « Explicit liber de morte gloriosi Jeronimi, finitus anno Domini M° CCCC° XVII°, in vigilia beati Bernardi. »

A l'intérieur de la couverture, ex-libris de l'hôpital Comtesse.

XV° siècle. Parchemin. 97 feuillets. 150 sur 115 millim. Rel. bois, cuir gaufré; plaques avec : « Ke ceste liver lera paradis gaignera. Amen. » Sur la couverture est collée une bande en parchemin, avec le titre du traité : « Obitus Jeronimi. » — (Hôpital Comtesse de Lille.)

88. Recueil.

Fol. A. « Sermo beati Augustini de incarnatione Domini. Legimus sanctum Moisen populo Dei precepta dantem... » Migne, *Patr. lat.*, XXXIX, col. 2196, sermon 245.

Fol. D v°. « Sermo secundus. Vos, inquam, convenio, o Judei, qui usque in hodiernum... » — Fol. H. « Sermo tercius. Sufficiunt vobis ista, o Judei... » — « ... repugnare, nichil querere debeatis. Explicit sermo beati Augustini, episcopi, contra Judeos, de incarnacione Christi. » Sermons 2 et 3, Migne, *Patr. lat.*, t. XLII, col. 1123-1127, chap. XI à début du chap. XVII. Les seconds vers sibyllins dans Migne, col. 1127, ne figurent pas au manuscrit; douze autres vers, non compris dans Migne, suivent les premiers vers sibyllins :

« Terra tremet montesque ruent collesque liquescent... »

Fol. M. « Incipit liber Sentenciarum beati Ysodori (*sic*), episcopi. Epistola ejusdem ad Mansionensem episcopum. Domino sancto meritisque beato fratri Mansionensi episcopo Ysodorus, episcopus. Veniente ad nos famulo... » Migne, *Patr. lat.*, t. LXXXIII, col. 899, ep. 4.

Fol. O v°. Table du « liber Sentenciarum... ».

Fol. 1. « Incipit liber Sentenciarum beati Ysodori, Hispalensis episcopi. Liber primus. Summum bonum Deus est, quia incommutabilis est, et corrumpi... » — Fol. 179. « Liber tertius... » — « ... non quos celestis aula letificandos includit. Deo gratias. Explicit liber Sentenciarum beati Ysodori, Hispalensis episcopi, qui intitulatur : De summo bono. M. Petrus Morel scripsit. » Migne, *Patr. lat.*, t. LXXXIII, col. 538-738. En plus au manuscrit (fol. 47), le dernier chapitre du

livre premier : « De penitentibus. Penitentibus exemplum Job primus exhibuit... » — « ... ad vitam securius transeatur. »

Fol. 179 v°. « S'ensieuvent les doubles et obis ausquelz Messieurs de Saint-Géri [à Cambrai] doublent leur pain. »

Fol. 181 v°. Annotations, dont une du lundi 6 mai 1555, concernant les débours faits par Pierre Chanoinne, demeurant à la porte Robert, à Cambrai, pour Bertrand de Cauroit, entré à son service.

Au fol. A, on lit : « Sum Dominici Merlini et amicorum », et : « Monasterii Beate Marie de Laude. »

XV° siècle. Papier. 181 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-R. 217 sur 145 millim. Cartonné, dos et coins en parchemin. — (Abbaye de Loos; Sanderus, n° 29.)

89. Recueil.

Fol. A. Table datée : « 1584, decembris 28. »

Fol. 1. « Incipit Manuale beati Augustini. Quoniam in medio laqueorum positi sumus, facile a celesti... » — Fol. 17 v°. « Explicit. » Migne, *Patr. lat.*, t. XL, col. 951-962. 24 chapitres, moins les 18° et 19°. Attribué à tort à S. Augustin. Voir B. Hauréau, *Notices et extraits de quelques manuscrits latins de la Bibliothèque nationale*, t. VI, p. 191.

Fol. 18. « De ineffabili dulcedine Dei. Agnoscam te, Domine Deus, cognitor meus, cognoscam... » — Fol. 77. « Explicit Soliloquium beati Augustini, episcopi, de ineffabili dulcedine Dei. » Migne, *Patr. lat.*, t. XL, col. 863-898. Attribué à tort à S. Augustin. Voir Hauréau, *id.*, p. 191.

Fol. 77. De diligendo Deo liber. « Incipiunt Meditationes beati Augustini, episcopi. Vigili cura, mente sollicita, summo conatu... » — « ... meritis ad invicem distabunt. » — Fol. 103. « Expliciunt Meditationes beati Augustini, confessoris ac doctoris Yponensisque episcopi. » Migne, *Patr. lat.*, t. XL, col. 847-864. Attribué à tort à S. Augustin.

Fol. 105. « Incipiunt quedam dicta pernotabilia super illud evangelium : Loquente Jhesu ad turbas, extollens vocem quedam mulier, etc. Rem valde presumptuosam humane infirmitati... » — « ... et deliciis affluamus ab omnimoda gloria tua. Amen. Expliciunt... »

XVI° siècle. Papier. 117 feuillets, plus le feuillet préliminaire A, en parchemin. 143 sur 98 millim. Rel. bois, cuir gaufré.

90-91. La Cité de Dieu, de S. Augustin. Traduction de Raoul de Presles. Deux volumes.

Tome I. Fol. 1. « Chi commence la table du Ve livre de Civitate Dei, lequel contient en général XXVI chappittres. » — Fol. 3. « Le Ve livre. Pour ce que beneurté ou felicité est la plenté de touttes choses... »

Fol. 427 v°. « Cy fine le Xe livre de la Cité de Dieu, fait et acomply en décembre l'an mil CCCC.LXX, au commandement de mon très honnouré seigneur et maistre messire Jehan de Baenst, chevalier, seigneur de Saint-Jorge, par moy Remerchier. Scriptor qui scripsit cum Christo vivere possit. »

Tome II. Fol. 1. « Chy commence la table des rubrices du XVIIIe livre de la Cité de Dieu, laquelle contient LIII chappittres. » — Fol. 4 v°. « Cy commence le XVIIIe livre. Cy commence le premier chappittre... Je prommis à escripre de la naissance du cours et fins... » — Fol. 375. « Cy commence le XXXe et derrenier chappittre... Comment sera grant la beneurté ou nul mal ne sera ou tout bien apparra... » Incomplet.

Cf. Hain, *Rep. bibl.*, n° 2070.

XVe siècle. Papier. Tome I. 427 feuillets à 2 col., plus le feuillet préliminaire A; les feuillets 51 et 56 intervertis, moins les feuillets 409 à 418. 355 sur 255 millim. Tome II. 379 feuillets à 2 col., plus le feuillet préliminaire A, les feuillets 140 et 147 intervertis; moins les feuillets 159 à 168, 318 à 332, 349 à 358. 355 sur 265 millim. Rel. parchemin.

92. S. Grégoire le Grand. Dialogues, etc.

Fol. 2^{1}. « Dialogorum sancti Gregorii, pape urbis Rome, libri numero quatuor de diversis Patrum Italie moribus... Quadam die nimis... » — « ...hostia ipsi fuerimus. » Migne, *Patr. lat.*, t. LXXVII, col. 149-429.

Fol. 99 v°. « Dyalogus ut supra. » Table des matières de la seconde partie.

Fol. 1^{2}. « Incipit passio beati Dyonisii, qui a loco dicitur Ariopagita... Post beatam ac salutiferam... » — Fol. 8. « Incipit vita sancti Dyonisii. Pretiosus denique... »

Fol. 14. « Incipit passio sancti Christofori, martyris. Erat quidam christianus... » Les Bollandistes, *Acta SS.*, t. VI de juillet, p. 142, citent une passion débutant de même.

Fol. 20. « Incipit prefatio in vita sancte Marie Magdalene. Quamquam per quatuor... », et : « Incipit vita sancte Marie Magdalene. Fuit

igitur ad semetipsos... » — Fol. 24. « Incipit transitus ejusdem. Post Domin[ic]e resurrectionis... »

Le début est emprunté à Odon, abbé de Cluny, *Acta SS.*, juillet, t. V, p. 218-220.

Fol. 39. « Incipit passio sanctorum apostolorum Petri et Pauli. Cum venisset Paulus... »

Fol. 47 v°. « Incipit passio sancti Petri, apostoli. Post multimoda... »

Fol. 54. « Incipit passio sancti Pauli, apostoli. Cum venissent Romam Lucas... »

Fol. 60. « Incipit passio sancti Jacobi, apostoli. Apostolus Domini... »

Fol. 64. « Incipit prologus de transitu beatissime virginis et genitricis Domini nostri Jhesu Christi. Miletus, servus Christi... », et : « Incipit transitus beatissime virginis Marie. Igitur cum Dominus... »

Fol. 68 v°. « Prologus translationis sancti Augustini, Ypponensis episcopi. Peto autem vestram caritatem... », et : « Translatio sancti Augustini. Beatus Augustinus, dum in Ypponensi... »

Fol. 69 v°. « Incipit prefacio Possidii, Calamensis episcopi, et vita sancti Augustini. Inspirante rerum omnium... » — Fol. 70. « Incipit vita sancti Augustini, episcopi. Beatus Augustinus, ex provincia affricana, legem Domini medita[n]s die ac nocte... » Incomplet. Migne, *Patr. lat.*, t. XXXII, col. 33-36.

D'après la table du fol. 99[1], cette seconde partie du manuscrit avait plus de 257 feuillets.

Au fol. 2, on lit : « Monasterii Beate Marie de Laude. »

XIV[e] siècle. Parchemin. 99 et 70 feuillets à 2 col., plus le feuillet 19 *bis*[2], le feuillet 50[2] mutilé. 326 sur 230 millim. — Fol. 1[1], miniature, la Crucifixion. — Fol. 64[2], lettre ornée. Rel. basane moderne. — (Abbaye de Loos.)

95. Recueil.

Fol. 1. S. Bernard. « Prefatio sancti Bernardi, abbatis, super gradus humilitatis. 1488. Rogasti me, frater Godefride... » — *Ibid.* « Incipiunt capitula libri sequentis. » — Fol. 1 v°. « Incipit liber beati Bernardi, abbatis, de gradibus humilitatis. Locuturus ergo de gradibus humilitatis, quos beatus Benedictus... » — Fol. 15 v°. « Retractatio libri de gradibus humilitatis beati Bernardi, primi Clarevallis abbatis. In hoc opusculo cum illud de evangelio... » — « ... quam tamen in fine opusculi ipse

breviter intimare curavi. » Migne, *Patr. lat.*, t. CLXXXII, col. 939-972.

Fol. 15 v°. S. Bernard. « Incipit prologus in libro de laude nove m[i]licie. Hugoni, militi Christi et magistro militie Christi, Bernardus Clarevallis... » — Fol. 16. « Incipiunt capitula libri sequentis. » — *Ibid.* « Incipit liber beati Bernardi, abbatis, ad milites Templi. Capitulum primum. Novum militie genus ortum nuper auditur in terris... » — « ... et digitos vestros ad bellum. Explicit liber beati Bernardi, Clarevallis abbatis, ad milites Templi, de laude nove milicie. 1489. » Migne, *Patr. lat.*, t. CLXXXII, col. 921-940.

Au fol. 24, on lit :

« Mile quadringenti sunt octoginta noveni,
Ex quo nascendo Christusve crucem patiendo,
Victor surrexit et nos a morte redemit,
Post quos in Laude scriptus liber extitit iste,
Cujus scriptorem vocitat baptisma Johannem,
Hocque subivit opus a fratre Johanne rogatus,
A patre cui fuerat contractum nomen in Hanart.
Legerit hoc si quis, animum teneat pietatis
Ac a mente sua zelum spuat et mala verba,
Hoc faciunt sepe ne talis sit probus orbe,
Corrigat, emendet et non male picta repugnet,
Sed celum meritis pulset precibusque beatis,
Ut det scriptori Christus sine fine beari.
Emulus hic sistat, os firmet, non maledicat,
Cessat scriptura, ne viscera torqueat ira. »

Fol. 24 v°. S. Bernard. « Incipit prefatio sancti Bernardi, primi Clarevallis abbatis, in vita beati Malachie, Ybernie archiepiscopi et confessoris. Semper quidem opere pretium fuit illustres sanctorum... » — Fol. 25. « Incipit vita beati Malachie, Yberniensis archiepiscopi. Malachias noster, ortus Hybernia de populo barbaro... » — « ... tecum et cum ipso pariter regnaturi in secula seculorum. Amen. » — Fol. 50. « Explicit vita sancti Malachie, episcopi et legati ecclesie Romane. » Migne, *Patr. lat.*, t. CLXXXII, col. 1073-1118.

Fol. 50. Bertrand, prieur de Pontigny. « Incipit vita sancti Edmundi, Cantuariensis archiepiscopi et confessoris. Excellentis ingenii et fecunde facundie oratores... » — Fol. 76 v°. « Explicit vita sancti Edmundi... » Publié dans Martene et Durand, *Thesaurus novus anecdotorum,* t. III, col. 1775-1826.

Fol. 77. « Incipit prologus in vita sancti Guillermi, Bituricensis archiepiscopi. Cum, exigente catholice fidei pietate, sanctorum sollemp-

nitates... » — Fol. 77 v°. « Incipit vita sancti Guillermi, Bituricensis archiepiscopi et confessoris. Dormiente igitur cum patribus suis felicis recordationis... » — Fol. 104 v°. « Explicit vita sancti Guillermi... »

Publié dans les *Analecta Bollandiana*, t. III, p. 274 et suiv.

Au fol. A, on lit : « Gradus humilitatis sancti Bernardi. 1603. » — Au fol. 1, on lit : « Liber bibliothece monasterii B. Marie de Laude. » — Au fol. 104 v°, on lit : « J., 1603, calendis septembris, anno noviciatus. »

XVe siècle. Parchemin. 104 feuillets à 2 col., plus le feuillet préliminaire A, en papier. 368 sur 262 millim. Rel. bois, cuir. — (Abbaye de Loos; Sanderus, n° 28.)

94. « De domo corporis nostri spirituali. »

Fol. 1. « Domus hec in qua habitamus, Richardus de Sancto Victore ex omni parte... » — « ...ut amem Deum meum. Amen. Finito libro, sit laus et gloria Christo. »

Ce manuscrit se compose, du fol. 1 au fol. 11 : « Domus hec... » — « ... quam terrestrium occupatione », d'extraits du *Tractatus de interiori domo*, publié dans Migne, *Patr. lat.*, à la suite des œuvres de S. Bernard, t. CLXXXIV, col. 507-552; et du fol. 11 au fol. 14, « Quoniam in medio laqueorum positi sumus... » — « ... ut amem Deum meum », d'extraits du *Liber quartus de anima*, publié dans Migne, en appendice aux œuvres de Hugues de Saint-Victor, t. CLXXVII, col. 171-183, et dans celles de S. Augustin, t. XL, col. 951-962.

XIVe siècle. Parchemin. 14 feuillets, plus le feuillet 1 *bis*. 210 sur 145 millim. Rel. parchemin. — (Abbaye de Loos; Sanderus, n° 48.)

95-97. Recueil de sermons. Trois volumes.

Tome I. Fol. 1. S. Bernard. « Sermo beati Bernardi in die sancto Pasche, de obprobriis Judeorum. » Migne, *Patr. lat.*, t. CLXXXIII, col. 273-284.

Fol. 8. « Item in Pascha, de lectione euvangelica. Maria Magdalene, etc. » *Ibid.*, col. 283-288.

Fol. 12. « Item in Pascha Domini, de lepra Naaman. » *Ibid.*, col. 287-292.

Fol. 15. « Item in Pascha, de eo quod quibusdam nondum natus sit Christus. » *Ibid.*, col. 666.

Fol. 15 v°. « Item in die sancto Pasche. » *Ibid.*, col. 680-681.

Fol. 16 v°. « Item in die sancto Pasche. Hec est dies quam fecit Dominus, exultemus et letemur in ea. Ista dies est non dies mundi... » — « ...qui nos incorporavit sibi per predestinationem. »

Fol. 18. « In octavis Pasche. Jhesus Christus est qui venit in aqua et sanguine, non in aqua tantum, sed in aqua et sanguine. Habet ergo testimonium aque... » — « ...vivunt animales, proficiunt spirituales. »

Fol. 20. « Item de testimoniis trium. » Migne, *Patr. lat.*, t. CLXXXIII, col. 736-739.

Fol. 22 v°. « In octavis Pasche, de epistola sancti Johannis. » *Ibid.*, col. 291-296.

Fol. 25 v°. « Item ex verbis ejusdem apostoli : Tres sunt qui testimonium. » *Ibid.*, col. 296-298.

Fol. 27 v°. « Item in Rogationibus, de tribus panibus. » *Ibid.*, col. 297-300.

Fol. 28. « Item unde supra. » *Ibid.*, col. 682-683.

Fol. 28 v°. « Item in Ascensione Domini nostri Jhesu Christi. » *Ibid.*, col. 299-301.

Fol. 30. « Item in Ascensione Domini. » *Ibid.*, col. 301-304.

Fol. 32 v°. « Item in Ascensione de intellectu et affectu. » *Ibid.*, col. 304-309.

Fol. 36. « In Ascensione Domini de diversis ascensionibus. » *Ibid.*, col. 309-316.

Fol. 41 v°. « Item in Ascensione Domini. » *Ibid.*, col. 665-666.

Fol. 42. « Item in Ascensione Domini. » *Ibid.*, col. 316-324.

Fol. 47 v°. « Item in Ascensione Domini. » *Ibid.*, col. 683-685.

Fol. 49. « Item in Ascensione Domini. » *Ibid.*, col. 685.

Fol. 49 v°. « In die sancto Penthecostes. » *Ibid.*, col. 323-326.

Fol. 52. « Item de eodem sermo. » *Ibid.*, col. 326-330.

Fol. 55. « Item de eodem. » *Ibid.*, col. 330-334.

Fol. 58. « In nativitate sancti Johannis Baptiste. » *Ibid.*, col. 397-404.

Fol. 63. « Item in vigilia apostolorum Petri et Pauli. » *Ibid.*, col. 403-406.

Fol. 65. Guerry. « In die sancto Pasce sermo domni Gerrici Ynniacensis. » — Fol. 93. « Item de eodem. » In nativitate beati Johannis Baptiste. Migne, *Patr. lat.*, t. CLXXXV, col. 141-176.

Fol. 97 v°. « Incipit tabula. »

Fol. 98 v°. « Hoc volumen, cum tribus aliis similibus, ubi continentur sermones beati Bernardi Clarevallensis et dompni Gerrici Igniacensis, abbatum, tam de tempore quam de festis, per universum anni decursum, ego Symon de Proisy, abbacie Cisoniensis humilis ac indignus commendatarius et administrator, mea impensa dudum eadem manu describi feci ad opus et usum carissimorum meorum fratrum religiosorum illic Deo famulantium. Vos itaque, amantissimi fratres ac filii in Christo michi unice dilecti, hoc munusculum grato animo suscipite, neque sinatis hujuscemodi sermones devotissimos frustra vobis esse donatos, sed, eis adjutoribus, proficiatis de virtute in virtutem, quousque videre mereamini Deum deorum in Syon. Oro insuper quanta devotione ac humilitate valeo, ut mei in sacris vestris orationibus memores esse dignemini. Hanc vero meam donationem ego proprio signo manuali hic subscripto testor atque confirmo. Facta fuit hec presens scriptura anno Domini millesimo quadringentesimo octogesimo tercio, mensis decembris die sexta. Simon de Proisy. »

Tome II. Fol. A v°. « Incipit tabula sermonum sancti Bernardi, Clarevallensis abbatis. »

Fol. 1. S. Bernard. « In nomine Domini. Amen. Incipit ultima pars sermonum sancti Bernardi, Clarevallensis abbatis. In festivitate apostolorum Petri et Pauli. » Migne, *Patr. lat.*, t. CLXXXIII, col. 405-408.

Fol. 3. « Item unde supra. » *Ibid.*, col. 408-412.

Fol. 6 v°. « Item in solemnitate eorumdem, de lectione : Hii sunt viri misericordie. » *Ibid.*, col. 412-416.

Fol. 9 v°. « De David et Golia et quinque lapidibus. » *Ibid.*, col. 333-338.

Fol. 12. « De euvangelio, ubi triduo sustinens Dominum VII panibus turba reficitur. » *Ibid.*, col. 337-339.

Fol. 13 v°. « De fragmentis VII misericordiarum. » *Ibid.*, col. 341-344.

Fol. 16 v°. « Sermo in labore messis. » *Ibid.*, col. 637-639.

Fol. 18 v°. Idem. *Ibid.*, col. 639-644.

Fol. 22. « Item in labore messis, quomodo duplex malum cooperetur in bonum. » *Ibid.*, col. 644-645.

Fol. 23 v°. « Item in labore messis de duabus mensis. » *Ibid.*, col. 645-647.

Fol. 24 v°. « In Assumptione gloriose Dei genitricis Marie. » *Ibid.*, col. 415-417.

Fol. 26 v°. « In eadem festivitate, de euvangelica lectione. » *Ibid.*, col. 417-421.

Fol. 29 v°. « Item sermo unde supra. » *Ibid.*, col. 421-425.

Fol. 32 v°. « Item sermo unde supra. » *Ibid.*, col. 425-430.

Fol. 36. « Item sermo unde supra. » Migne, *Patr. lat.*, t. CLXXXIV, col. 1001-1010. Considéré comme n'étant pas de S. Bernard.

Fol. 42. S. Bernard. « Dominica infra octavas, de verbis Apocalipsis. » Migne, *Patr. lat.*, t. CLXXXIII, col. 429-438.

Fol. 49 v°. « In nativitate sancte Marie, de aque ductu. » *Ibid.*, col. 437-448.

Fol. 57 v°. « Ad abbates venientes ad capitulum. » *Ibid.*, col. 634-637.

Fol. 60 v°. « In commemoratione sancti Michaelis archangeli. » *Ibid.*, col. 447-451.

Fol. 63 v°. « Item, de lectione euvangelica. » *Ibid.*, col. 451-453.

Fol. 65 v°. « In festivitate omnium Sanctorum, de lectione sancti euvangelii. » *Ibid.*, col. 453-462.

Fol. 73 v°. « In eadem festivitate. » *Ibid.*, col. 462-468.

Fol. 77. « Item sermo unde supra. » *Ibid.*, col. 468-471.

Fol. 78 *bis*. « Item unde supra. » *Ibid.*, col. 471-475.

Fol. 81 v°. « Item unde supra de diversitate celebritatis sanctitatis. » *Ibid.*, col. 475-481.

Fol. 87. « In transitu sancti Malachie, episcopi. » *Ibid.*, col. 481-486.

Fol. 91. « Epistola de eodem. » Migne, *Patr. lat.*, t. CLXXXII, col. 579-580.

Fol. 92 v°. « Sermo de verbis Ysaïe : Vidi Dominum. » Migne, *Patr. lat.*, t. CLXXXIII, col. 353-360.

Fol. 98. « In natali sancti Martini, de exemplis obedientie. » *Ibid.*, col. 489-500.

Fol. 106. « In natali sancti Clementis, de tribus aquis. » *Ibid.*, col. 499-502.

Fol. 108 v°. « In vigilia sancti Andree, apostoli. » *Ibid.*, col. 501-504.

Fol. 110 v°. « In natali sancti Andree, de mundis piscibus. » *Ibid.*, col. 503-509.

Fol. 114 v°. « In eadem solemnitate. » *Ibid.*, col. 509-514.

Fol. 117 v°. « In obitu domini Humberti. » *Ibid.*, col. 513-518.

Fol. 121 v°. « In dedicatione ecclesie. » *Ibid.*, col. 517-521.

Fol. 124 v°. « Item unde supra sermo. » *Ibid.*, col. 521-523.

Fol. 126. « Item unde supra sermo. » *Ibid.*, col. 523-526.

Fol. 128. « Item in dedicatione, de triplici mansione. » *Ibid.*, col. 526-529.

Fol. 130 v°. « Item in dedicatione ecclesie, de gemina consideratione sui. » *Ibid.*, col. 529-535.

Fol. 135. « Item unde supra. » *Ibid.*, col. 535-536.

Fol. 136 v°. « Sequuntur sermones deficientes hic superius in suo ordine. Et primo de septem misericordiis Domini. » *Ibid.*, col. 339-341.

Fol. 138. Nicolas de Clairvaux. « In solemnitate beate Marie Magdalene, de tribus unguentis. » Migne, *Patr. lat.*, t. CLXXXV, col. 213-220.

Fol. 143. « Item in Assumptione beate Marie, de tribus archis et tribus diluviis. » Migne, *Patr. lat.*, t. CLXXXIV, col. 1013-1022. Considéré comme n'étant pas de S. Bernard.

Fol. 148 v°. « Item in Exaltatione sancte Crucis. Volumus scire ut sciamus... » — « ...diligere Deum, mercedem glorie. »

Fol. 150 v°. S. Bernard. « Item dominica prima mensis novembris, de visione Ysaïe. » Migne, *Patr. lat.*, t. CLXXXIII, col. 343-346.

Fol. 152. « Item de visione Ysaye sermo ejusdem. » *Ibid.*, col. 346-349.

Fol. 154. « Item de visione Ysaye, prophete. » *Ibid.*, col. 349-351.

Fol. 156. « Item de visione Ysaie. » *Ibid.*, col. 351-353.

Fol. 157 v°. « Explicit secunda pars sermonum beati Bernardi, abbatis. »

Fol. 158 v°. « Sequuntur sermones domni Guerrici, Inniacensis abbatis. »

Fol. 159. Guerry. « In solemnitate apostolorum Petri et Pauli. » — Fol. 188 v°. « Ad excitandam devotionem in psalmos. » In solemnitate omnium Sanctorum. Migne, *Patr. lat.*, t. CLXXXV, col. 177-214. — Fol. 191 v°. « Liber sermonum domni Guerrici, Inniacensis abbatis, feliciter explicit. »

Au fol. A, on lit : « Hugo Bevret? » — Au fol. 191 v°, la mention : « Hoc volumen, cum tribus aliis similibus, ubi continentur sermones beati Bernardi Clarevallensis et dompni Gerrici, Igniacensis abbatum... » Incomplète.

Tome IV. Fol. I. S. Bernard. « Sermo sancti Bernardi, Clarevallensis abbatis, in Septuagesima. » Migne, *Patr. lat.,* pour le début, t. CLXXXII, col. 161-162; la suite se trouve au t. CLXXXIII, col. 163-166.

Fol. 3. « Item sermo in Septuagesima. » *Ibid.,* t. CLXXXIII, col. 166-168.

Fol. 4 v°. « In capite jejunii sermo. » *Ibid.,* col. 167-171.

Fol. 7 v°. « Item in capite jejunii. » *Ibid.,* col. 171-174.

Fol. 10. « Fiat voluntas tua sicut in celo et in terra... » De oratione Dominica. *Ibid.,* col. 181-183.

Fol. 12. « In Quadragesima sermo. » *Ibid.,* col. 173-176.

Fol. 13. « Item Quadragesima. » *Ibid.,* col. 176-178.

Fol. 14 v°. « Item sermo domini Bernardi in Quadragesima. » *Ibid.,* col. 178-181.

Fol. 17 v°. « Item sermo domini Bernardi de Quadragesima. » *Ibid.,* col. 183-185.

Fol. 19. « Sermo in Quadragesima, de psalmo : Qui habitat. » *Ibid.,* col. 185-186.

Fol. 20. « De versu primo. » *Ibid.,* col. 186-189. — Fol. 74. « De versu decimo sexto. » *Ibid.,* col. 249-254.

Fol. 77 v°. « In natali sancti Benedicti. » *Ibid.,* col. 375-383. — Fol. 91. « In Anuntiatione Dominica. » *Ibid.*, col. 384-398.

Fol. 95 v°. « In Ramis palmarum sermo. » *Ibid.,* col. 253-256.

Fol. 97. « Sermo unde supra. » *Ibid.,* col. 256-259.

Fol. 100. « Feria quarta de Passione Domini. » *Ibid.*, col. 263-270.

Fol. 106. « Sermo domni Bernardi in Cena Domini. » *Ibid.,* col. 271-274.

Fol. 108 v°. « Item sermo. » Incomplet, s'arrête à : « ... Sic et sermonem divine exhortationis... » *Ibid.,* col. 259-261.

Fol. 110. « Sermones domni Bernardi a Purificatione usque ad Pascha feliciter expliciunt. Deo gratias. »

Fol. 112. Guerry. « Incipiunt sermones dompni Gerrici, Inniacensis abbatis. De Quadragesima sermo. » — Fol. 148 v°. « Item in Palmis. » Migne, *Patr. lat.*, t. CLXXXV, col. 91-142.

Fol. 142. Ernaud de Bonneval. « In nomine Domini. Amen. Tractatus domni Ernaldi de verbis Domini in cruce feliciter incipit. Consummatum est. Pater, in manus tuas. [VI et] VII. » Migne, *Patr. lat.*, t. CLXXXIX, col. 1677-1726.

Fol. 182. « De sancta Maria sermo. » Incomplet, s'arrête à « Christus quidem expansis in eum contumeliis... » *Ibid.*, col. 1725-1732.

XV[e] siècle. Parchemin. Tome I. 100 feuillets. 253 sur 176 millim. Tome II. 191 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-C et les feuillets 28 *bis*, 78 *bis*. 253 sur 176 millim. Tome IV. 186 feuillets, moins le feuillet 111. 253 sur 173 millim. Rel. veau. — (Abbaye de Cysoing.)

98. Guerry, abbé d'Igny. Sermons.

Fol. 1. « Sermo primus domni Gerrici, abbatis, in prima dominica Adventus Domini. Salvatorem expectamus. Vere expectatio justorum leticia... » — Fol. 117. « Ad excitandam devocionem in psalmodia. In conventu sodalium et amicorum... » Migne, *Patr. lat.*, t. CLXXXV, col. 11-214.

Le 5[e] sermon de la Purification de la S[te] Vierge, attribué dubitativement par Migne à S. Bernard, manque.

Au fol. A, on lit : « Liber B. Mariae de Laude juxta Insulas. J. H. 1588. »

XII[e] siècle. Parchemin. 118 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-C, le feuillet C laceré. 220 sur 145 millim. Rel. basane moderne. — (Abbaye de Loos; Sanderus, n° 41.)

99. Recueil.

S. Bernard. Abrégé de ses sermons. Page 1[1]. « D. Bernardi, Clarevallensis coenobii abbatis primi, sermonis de Adventu Domini et sex circumstantiis ejus prima medulla. » — Page 228. « Explicit. Finis sermonum de tempore et de sanctis. »

Page 1[2]. « Facilis methodus et exacta ratio utiliter et delectabiliter impendendi temporis in religione. Dilectissime frater, cum ex officio charitatis... »

Page 41. « Abrégé d'un traicté facile pour apprendre à faire oraison mentale », et en marge : « Tiré du livre intitulé : Traicté facile pour apprendre à faire oraison mentale, etc., le tout faict par un R. P. de l'ordre de S. François, capucin à S. Omer. 1630. L'oraison mentale se divise en trois parties... » Incomplet.

Page 1[3]. Maximes tirées de l'Écriture sainte.

Page 141. « Catalogus abbatum monasterii Beatae Mariae de Laude juxta Insulas. »

Page 159. « Prelati qui, ex Laude assumpti, aliis monasteriis laudabiliter prefuere. »

Page 162. « Religiosi variorum monasteriorum qui obierunt in Laudensi. »

Page 165. « Fratres conversi ». (Loos.)

Page 171. « Quedam notatu dignissima. » (Loos.)

Page 179. « Sequuntur nomina religiosorum monasterii B. M. de Laude, ab anno Domini 1434 sub reverendo domino D. Oliverio, abbate 20°, usque ad reverendum D. D. Joannem Foucard, abbatizantem anno 1643, quae reperiri potuerunt. » Addition allant jusqu'en 1664.

Page 221. « L'abrégé d'un traicté facile pour apprendre à faire oraison mentale... » Comme au fol. 41 [2], mais complet.

XVII[e] siècle. Papier. 1°. 228 pages, plus les pages préliminaires A-D; 2°. 56 pages; 3°. 240 pages, plus 4 pages marquées A-D, entre 106 et 107. 218 sur 162 millim. Couvert. parchemin. — (Abbaye de Loos.)

100. Nicolas de Byard. Summula de distinctionibus.

Fol. A. « Dictionarium pauperum omni predicatori perutilis (*sic*). » Ces mots d'une écriture plus moderne; le premier était d'abord écrit « Dictionarius. »

Ibid. « Sequitur tabula hujus presentis libri, continentis omnia capitula Summule de dinstinctionibus (*sic*) secundum ordinem alphabeti, sicut postea patebit. »

Fol. 2. « Summula de distinctionibus. Primo de abstinentia duplici. Duplex est abstinentia, detestabilis et laudabilis... » — Fol. 190 v°. « De vita beata. Sicut dicit Augustinus : Beata vita est... »

Fol. 194. « Incipiunt adaptationes omnium sermonum contentorum in hoc libello, prout competunt sabatis, dominicis diebus et feriis tocius anni. » — Fol. 202. « Sequuntur adaptationes de martiribus, confessoribus, apostolis et virginibus. » — Fol. 203. « Sequuntur alique adaptationes non contente in capitulis precedentibus et etiam alique que continentur in capitulo precedenti. » — Fol. 204 v°. « Expliciunt omnes adaptationes. » Pour l'attribution à Nicolas de Byard, voir *Histoire littéraire,* t. XVIII, p. 530. Cf. Hain, *Rep. bibl.,* n[os] 6152 et 6153.

Fol. 205. Deux apologues. « Le taisson est unne tant nette beste

qu'elle ne poelt veir ne avoir nulle ordure... », et : « Ung homme estant riche et puissant fu jadis qui avoit sen père povre, anchien et débile... »

Au fol. A, on lit : « Frater Ignatius Poultier, rel. Laud. »

XV[e] siècle. Papier. 205 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-D, moins le feuillet 1. 291 sur 212 millim. Rel. basane moderne. — (Abbaye de Loos ; Sanderus, n° 43.)

101. S. Bernardin de Sienne. De evangelio eterno. Deux tomes reliés en un.

Fol. 1. « In nomine Domini. Incipit liber de evangelio eterno seu de caritate, compositus per fratrem Bernardinum de Senis, ordinis fratrum Minorum. Et primo ponitur prologus. Non enim veni solvere legem... »

Fol. 6 v°. « Dominica in Quinquagesima de mane, de origine caritatis seu divini amoris. Sermo primus. Ignem veni mittere in terram et quid volo nisi ut ardeat... Christi nempe... »

Fol. 171. « Incipit tractatus de contractibus et usuris. Et primo ponitur ordo dicendorum in materia dictorum contractuum et usurarum. — Sabbato post dominicam tertiam in XL, de regimine dominiorum et rerum translatione, sermo XXXII. Vade et amplius noli peccare... A caritate quidem labitur mundus... » — Fol. 192 v°. « Sequitur feria secunda post dominicam quartam in XL. Quo precio debeat estimari res venalis et de culpa vendentium res maculatas. Sermo XXXV. Require in alio volumine. »

Fol. 368. « Incipit tractatus de gloria paradisi secundum eumdem fratrem Bernardinum predictum. Dominica Resurrectionis Christi. Sermo 58. Surrexit, non est hic... Ad optatum et desiderabilem finem... » — Fol. 402. « De gloria eorum qui in caritate fideliter et triumphaliter perseverant usque in finem. Sermo 65. Esto fidelis usque ad mortem... Preclara caritatis virtus... »

Fol. 409. « Hoc modo scriptum est Quadragesimale hoc sancti Bernardini de Senis ac devoti fratris ordinis Minorum beati Francisci per me Nicolaum Cagnet, presbiterum, anno a nativitate Domini 1481, mensis novembris die 23[a]. »

Fol. 409 v°. « Sequitur tabula presentis operis. Et primo ponitur prologus. » Incomplet.

Au fol. 1, on lit : « Bibliothecae fratrum Minorum Recollectorum Avesnensium. » Le dernier mot raturé.

Cf. Hain, *Rep. bibl.*, n° 2827 et suiv.

XVe siècle. Papier. 420 feuillets à 2 col. 288 sur 208 millim. Rel. basane moderne. — (Récollets de Lille.)

102. Nicolas de Haqueville. Sermons.

Fol. 5. « Sermones Hakaville. Dominica prima Adventus. Dicite, filie Syon : Ecce rex tuus venit... » — Fol. 178. « Dominica XXV (après la Pentecôte). Est puer unus... » — Fol. 181. « Expliciunt sermones fratris Nycholai de Hakevilla, ordinis fratrum Minorum, valde boni. »

Cf. Hain, *Rep. bibl.*, n° 8353.

XVe siècle. Papier. 182 feuillets. 206 sur 132 millim. Rel. basane moderne. — (Abbaye de Loos ; Sanderus, n° 132.)

103. Geoffroy le Chauve. Sermons.

Fol. 1. « Pars hyemalis. Sequitur de Adventu Domini. Quia enim officia ecclesiastica... »

Fol. 169. « Finitur hic expositio euvangeliorum, epistolarum et introituum dominicalium ab Adventu usque ad Pascha, secundum eximium doctorem in theologia magistrum Gaufridum Calvi, qui suo tempore fuit vicecancellarius Parisiensis, tempore magistri Johannis de Oliva, cancellarii, et ex post; qui Calvi fuit Brito britonizans, doctor Parisiensis in theologia, ipse magnus et magnum nomen ejus in eternum operaque ejus immensa, tam in theologica quam in artium facultatibus. Oretur pro ejus anima. Sequitur pars estivalis post Postillam Guillelmi Parisiensis. »

Fol. 175. « Pars estivalis. In die Pasce. Resurexi, etc. Hodie resurrectionis celebratur festivitas... »

Fol. 328 v°. « Et sic est finis expositionis introituum, epistolarum et euvangeliorum a Pascha usque ad Adventum, edite et compilate per honorandum et circumspectum virum magistrum Gaufridum Calvi, tunc temporis in artibus magistrum et in sacra pagina baccalaureum formatum, doctorem in theologia Parisius ac vicecancellarium tempore de Oliva et de post; qui Calvi fuit magnus et magnum nomen ejus in eternum, scripteque per me Petrum Belli et finite anno Domini millesimo quadringentesimo quinquagesimo tertio, in vigilia Natalis Domini cum candela. »

Fol. 329. « Queritur utrum corpus Christi fuisset putrefactum, si resurrectio Christi non fuisset accelerata... »

Au fol. 169, signature de « P. Belly, licentiati in decretis ». — Au fol. 328 v°, on lit : « Iste liber pertinet Petro Bataille, curato de Watrelos, decano, curato, capellano castri et receptori Helchiniensi. »

XVe siècle. Papier. 330 feuillets à 2 col. 282 sur 210 millim. Rel. bois, cuir gaufré.

104. Recueil.

Fol. 4. Pasquier Bauduin. « Catalogus imperatorum. »

Fol. 7. Sermon sur l'utilité de la lecture des saintes Écritures. « Invitat me presens activa sanctis Patribus certa ratione... »

Fol. 8. Lettre de S. Bernard aux moines de Saint-Bertin. « Dilectissimo sibi in Christo universo conventui monasterii Sancti Bertini, frater Bernardus, Clarevallis vocatus abbas... » Migne, *Patr. lat.*, t. CLXXXII, col. 587-590, ep. 385.

Fol. 10. « Appendix chronographica et peridonea ad praecedentem librum duodecimum. Quandoquidem non minimam totius eruditionis seu illius cyclopedie... »

Fol. 13. Pasquier Bauduin. Tableau chronologique et calendrier perpétuel, de l'an 1 à 2400.

Fol. 73. « Lectori studioso. » Avis concernant le travail de l'auteur et le changement du calendrier en 1583.

Fol. 74. Pasquier Bauduin. « Fratris Paschasii Balduini, hujus cenobii prioris, aliquot sermones in Cena Domini habiti. Sermo primus. Presentis actionis mysterium michi utcunque elucidare paranti... » — Fol. 124. « Sermonum qui in Cena Domini habiti sunt, quotquot hactenus repperiri potuerunt, finis. » Seize sermons, 1537-1550, le second daté, par erreur, 1578, pour 1538.

Fol. 124. « Item ejusdem aliquot in Augustini feriis habiti. Sermo primus, habitus anno Domini 1540. Humane fragilitatis, instabilitatis ac vanitatis conditionem... » Quatorze sermons, 1540-1557.

Fol. 170 v°. « Item sermo ejusdem de Cena Domini, habitus anno Domini 1528. Dominus Jesus Christus, transiturus ex hoc mundo ad Patrem... »

Fol. 172. « Ejusdem exhortatio ad duos adolescentes, fratrem scilicet Hugonem Tassart et Dyonisium de Sain, religiosam vitam professuros, habita anno 1553. Quod illam petitionem nunc iteratis, filii charissimi, quam anno superiori... »

Fol. 167. « Frater Matthaeus de Castro candido lectori salutem dicit. Habes, lector amice, reverendi Patris Paschasii Balduini sermones... » — « ...Iterum vale, nono kalendas junii anno 1561. »

Au fol. 1, ex-libris de l'abbaye de Phalempin. — Au fol. 185, on lit : « Coenobii Falempiniensis. »

XVI[e] siècle. Papier. 185 feuillets à 2 col. 283 sur 190 millim. Les feuillets 1 et 185, en parchemin, proviennent d'un glossaire latin, du XIII[e] siècle, partie des lettres M et N. Rel. basane moderne. — (Abbaye de Phalempin.)

105. « Prônes d'un curé de Cysoing », peut-être Mathieu du Crocquet.

Fol. B, E, G. Tables.

Fol. 215. « Jhesus, Maria. Quedam informationes infirmis faciende et primo de patientia. Mon cher amy, je vous prie... »

Fol. 255, 352 et 383. Prônes pour le jour de la fête de S. Calixte, patron de l'église de Cysoing.

Fol. 238 v°. Lettre de Mathias de Barda, autorisant Jean du Quesnoy [« de Querceto »], religieux de Cysoing, à se rendre dans un autre monastère. Février 1526.

Fol. 413 v°. Diverses maximes. « Parle peu, sois véritable... »

Au fol. B, on lit : « Ce livre appartient au monaster de Cisoing. Hunc librum scripsit frater Matheus du Crocquet », et : « Ad fratris Bertrandi Heddebault usum, Morini deleti. » — Au fol. C, notes historiques sur Cysoing, Orchies et Douai. — Au fol. E, on lit : « Frater Guillelmus Marquilianus. »

On lit, dans l'Obituaire de Cysoing, catalogué plus haut sous le n° 70 : « Obiit frater Matheus du Crocquet, supprior, sacerdos et canonicus noster. 1533 », au mois d'août.

XVI[e] siècle. Papier. Folioté 215-414, plus les feuillets préliminaires A-G et le feuillet 383 *bis*. 204 sur 140 millim. Rel. bois, cuir gaufré. — (Abbaye de Cysoing.)

106. Sermons en français sur le thème : « Ascendere vos feci de terra Egipti et eduxi vos per desertum, ut possideretis terram. Amos, II° cap°. »

Fol. 1. Premier sermon. « Les jours passés, j'ay parlé de trois choses... » — Fol. 155. 21[e] sermon. « Comme vous avez ouy, ceulx qui avés fréquenté les sermons que j'ay faict au karesme... »

Sanderus, dans son catalogue des manuscrits de l'abbaye de Loos, écrit à propos de ces sermons : « habitos Bethuniae ».

XVIe siècle. Papier. 163 feuillets. 195 sur 132 millim. Rel. basane moderne. — (Abbaye de Loos; Sanderus, n° 140.)

107. Recueil de thèmes pour sermons.

Fol. B. « Interpretativa tabula. » Continuée au fol. 136.

Fol. G. Divers extraits de la Somme de Guillaume Péraut, concernant les péchés de gourmandise et de luxure.

Fol. 1. « Dominica prima de Adventu Domini. Hora est jam nos de sompno surgere. Ro. XIII. s. Est triplex sompnus... »

Ces thèmes de sermons sont faits spécialement pour les dimanches et fêtes de l'année, mais on trouve, au fol. 85 v°, le thème d'un sermon pour Ste Marie-Madeleine. — Fol. 87 et 106, S. Étienne. — Fol. 89, « In synodo. » — Fol. 105 v°, SS. André, Nicolas. — Fol. 106, S. Thomas. — Fol. 106 v°, SS. Jean l'Évangéliste, Thomas, archevêque. — Fol. 107, SS. Fabien et Sébastien. — Fol. 159 v°, S. Paul. — Fol. 160, S. Laurent.

En tête du manuscrit, formant les feuillets A et L (anciens feuillets de garde), charte de Jean, cardinal du titre de Sainte-Anastasie, accordant à Jacques, abbé de Loos, le droit de « ydoneum et discretum presbiterum confessorem eligere ». XVe siècle.

Fol. 166. Charte par laquelle Jacques, abbé de Loos, concède à Jean Crespin, de Sequedin, pour en jouir jusqu'à sa mort, un « chemin et halos estans sur icellui » village. 12 novembre 1445.

Au fol. 1, on lit : « Monasterii B. Marie de Laude. » — Au fol. 130 v°, on lit : « Willeme. »

XIVe siècle. Parchemin. 166 feuillets à 2 col., plus les feuillets préliminaires A-L; après le feuillet 25, on reprend 17. 174 sur 115 millim. et 177 sur 123 millim. Rel. basane moderne. — (Abbaye de Loos; Sanderus, n° 49.)

108. Albert le Grand. Summa de creatione et creaturis. Incomplet.

Fol. 1. « Quatuor coequeva. Queritur de creaturis. Et primo de creatione, secundo de creaturis. Circa creationem queruntur octo... » — Fol. 196. « Et hec de prima parte de creaturis Summe de quatuor coequevis dicta sufficiant. Sequitur secunda pars Summe de homine. Circa secundam partem Summe de creaturis queritur de homine. » *Beati Alberti magni opera.* Lugduni, 1651, t. XIX.

Au fol. 196, initiales de Guillaume de Naste.

XV[e] siècle. Papier. 409 feuillets, à 2 col., le feuillet 409 mutilé. Plusieurs feuillets enlevés avant la foliotation. 277 sur 198 millim. Lettre ornée au fol. 1. Rel. parchemin. — (Abbaye de Cysoing.)

109. « Commentarius in primam partem divi Thome. »

Page 1. « De sacra doctrina. » — Page 39. « De Deo. » — Page 369. « Finis tractatus de Deo, die 24 octobris 1671. » — Page 370. « De sanctissima Trinitate. » — Page 484. « De angelis. »

XVII[e] siècle. Papier. 594 pages, plus les pages 83 *bis*, 83 *ter*, 181 *bis*, 181 *ter*, 273 *bis*, 273 *ter*. 193 sur 150 millim. Couvert. parchemin.

110. « Le ciel ouvert à tous les hommes, ou traité théologique dans lequel, sans rien déranger des pratiques de la religion, on prouve solidement, par l'Écriture sainte et la raison, que tous les hommes sont sauvés, par messire Pierre Cuppé, bachelier en théologie, chanoine régulier de Saint-Augustin et prieur curé de la paroisse de Bois, diocèse de Saintes. » Imprimé en 1768, in-8 ; ouvrage réputé irréligieux. Il en existe de nombreuses copies.

Page IV. Dix vers :

« Soleil, dont les rayons éclairent les deux mondes... »

Page 239. Quatorze vers :

« Une femme cherchant une dragme égarée... »

A la page 252, on lit : « Lille, ce 20 juillet 1799. Ce livre appartient à moi, Louis Auguste Joseph Regnault, né à Lille, le dix avril mil sept cens quatre-vingt-un, y demeurant, rue des Augustins, coin de celle du Dragon. Est décédé à... le... de... âgé de... », et : « Donné à la Bibliothèque de Lille par M. H. Regnault. »

XVIII[e] siècle. Papier. 252 pages, plus les pages préliminaires A-IV. 265 sur 197 millim. Rel. cuir, tranches dorées.

111. « Compendium variarum questionum theologicarum. »

Page 1. « Primo. Ex tractatu de attributis divinis. Quid est theologia? R. Theologiam esse disciplinam... » — Page 255. « Tractatus de sacramentis in genere. Quo triplici modo accipitur sacramentum? R. Triplici... »

A l'intérieur de la couverture, est une étiquette de Laureau, libraire à Arras.

XVIII[e] siècle. Papier. 332 pages, plus les pages préliminaires A-D et la page 179 *bis*. 235 sur 155 millim. Rel. parchemin.

112. Celestinus liber de caritate.

Fol. 2. « Incipiunt capitula libri primi. » — Fol. 2 v°. « Expliciunt capitula libri primi. Incipiunt capitula libri secundi. »

Fol. 4 v°. « Prologus. Quia ocium habeo Marie soli mihi intendere, vacare Deo, ordirer aliquid scribere et dicere de his que sepius cogito... » — « ...mentis jam germinent laudem. Explicit prologus. » — Fol. 5 v°. Livre premier. « Incipit Celestinus liber de caritate. Cap. I. Vie Jherusalem, vie pulchre... » — Fol. 68. Livre second. « LII. En lectulum Salomonis sexaginta fortes ambiunt ex fortissimis Israel... » — « ...et disponit omnia suaviter. Explicit liber secundus Celestini de caritate. »

L'auteur anonyme de ce traité indique dans le prologue le motif qui lui a fait choisir son titre : « si eo spiritu quo incepi perfecero, Celestinum de caritate, quasi a loco nominare decrevi. »

Au fol. 1, on lit : « Liber iste a Coelestino compositus », et : « Liber ex bibliotheca nescioque; puto in bibliotheca Cisoniensi vel Hasnoniensi. » — Au fol. 61, on lit : « Abb. Chysoin. » — Au fol. 69, on lit : « A vénérable et discret damp Jehan », et au v° : « Regnault de Ghines, escuier, prevost de Beauquesne, et Ricardin Pinchon, clerc d'icelle. »

Au fol. 69 v°, on trouve les traces de deux vers transcrits en rouge par le copiste :

> « Est homo res fragilis, res..... parvo,
> Est merito similis flori qui crescit in arvo. »

XIIe siècle. Parchemin. 69 feuillets. 177 sur 105 millim. Cartonné, dos en parchemin. — (Abbaye de Cysoing.)

113. Guillaume Péraut. Summa de vitiis.

Fol. C. Table alphabétique.

Fol. G. « Incipiunt capitula in tractatu de vitiis. Tractatus iste continet IX partes. »

Fol. 1. « Incipit Summa de vitiis, et primo de vitiis gule. Dicturi de singulis vitiis... » — Fol. 2. « De gula et de detestationibus ejus. Hoc ordine dicemus de vitio gule... » — Fol. 210 v°. « Incipit tractare (*sic*) de peccato lingue, et primo de custodia lingue in convivio... » — « ... tacere vero nunquam. Explicit Summa de vitiis. » Cf. Hain, *Rep. bibl.*, n° 12383 et suivants.

XIVe siècle. Parchemin. 236 feuillets à 2 col., plus les feuillets préliminaires A-M. 190 sur 142 millim. Rel. bois, cuir blanc.

114. Compendium de viciis et virtutibus.

Fol. 1[1]. « Doctrina de viciis. Obmissis ordinationibus et sufficienciis... », et : « De peccato. Quoniam non vitatur malum... » — Fol. 2 v°. « De gula. Gule vicium... » — Fol. 101 v°. « De lingua custodienda. Lingua diligenter custodienda... » — « ...interius surdescit. Explicit Compendium de viciis. »

Fol. 118. Table alphabétique du de « Doctrina de viciis ».

Fol. 119. Table alphabétique du de « Doctrina de virtutibus ».

Fol. 1[2]. Compendium de virtutibus. « Obmissis ordinationibus et sufficientiis... », et : « De virtute in communi. Quoniam virtutibus nichil est utilius... » — Fol. 6. « Fidei notificatio. Fides est cogitare... » — Fol. 140. « De beatitudinibus. Beatitudinis notificatio. Beatitudo est gracia... » — « ...pacientisse (*sic*) portat. Explicit Compendium de virtutibus. »

Ce manuscrit contient la Somme abrégée des vices et des vertus de Guillaume Péraut.

XIV[e] siècle. Parchemin. 121 et 165 feuillets à 2 col., plus le feuillet 87[1] *bis;* après le feuillet 89[1], on continue 100. 165 sur 110 millim. Rel. bois, cuir gaufré, avec le nom de : « Lunis »?

115. Recueil.

Fol. 2. Guillaume Péraut. Summa de vitiis. « Tractatus iste continet IX partes... » — Fol. 9. « Summa de viciis. Dicturi de singulis viciis... » — « ...tacere vero nunquam. Explicit Summa de viciis. » Semblable au n° 113.

Fol. 237. « Incipit tractatus de milicia humana super terram. Dicturus aliquid de temptacione, conveniens michi videtur scrutari... » — « ...quia milicia est vita hominis super terram. Explicit tractatulus de milicia humana super terram, missus ad Carthusiensem in Zeelhem prope domus (*sic*) prope Diest. »

Fol. 247. « Incipit epistola Hugonis de Sancto Victore, de reparatione hominis. Omnipotens Deus, cui nichil impossibile est, posset, si vellet... » — « ...sed in corde de virtute in virtutem disponis. Explicit li[ber] Hu[gonis] d[e] S[ancto] V[ictore] d[e] r[eparatione] h[ominis]. » Voir Hauréau, *Les œuvres de Hugues de Saint-Victor,* p. 155; citée d'après le manuscrit de Lille.

Fol. 249 v°. « Incipit tractatus de utilitate tribulationis, et utilitate temptationum seu adversitatum. Da nobis auxilium de tribulatione,

psalmo CVII°, ubi anime tribulate et temptate proponitur verbum hoc... », et : « Prima ergo utilitas quam facit tribulatio anime disciplinate... » — Fol. 259. « Duodecimum servicium tribulationis est... » — « ...percipias coronam vite, quam et promisit Deus diligentibus se. Amen. Explicit tractatus optimus de utilitate tribulationum et de utilitate temptationum seu adversitatum. » Ce traité, attribué à Pierre de Blois, mais à tort, suivant M. Hauréau, *Notices et extraits de quelques manuscrits latins de la Bibliothèque nationale,* t. IV, p. 125-128, a été publié par Migne, *Patr. lat.*, t. CCVII, col. 989-1006. Le texte de notre manuscrit diffère de celui de Migne et se rapproche complètement de celui indiqué par M. Hauréau.

Fol. 259 v°. « Tractatus de quatuor novissimis. Memorare novissima tua et in eternum non peccabis. Ecclesiastici VII°. Sicut dicit Augustinus in libro suarum Meditationum... », et : « De morte corporali. Primum, inquam, novissimorum cujus memoria est... » — Fol. 280 v°. « De maxima et stabili leticia regni celestis. Postremo regnum Dei commendans a maxima leticia... » — « ...et intelligentur ac novissima providentur. Explicit Cordiale. » Ce traité a été attribué à de nombreux auteurs, Gérard Groot, Denys de Leewis, etc., mais M. Hauréau, *l. l.*, t. II, p. 344, conteste les diverses attributions faites jusqu'à ce jour. Cf. Hain, *Rep. bibl.*, n°s 5691 et suivants, et 6242 et suivants.

Fol. 284. « Sequitur sermo factus in montem Calvarie peregrinis, domino de Sainct George presente, XI^a die mensis augusti, per venerandum priorem fratrem Jheronimum de Bononia, ordinis fratrum Minorum, anno Domini 1490, in die beati Tiburtii tarde. Ecce Calvarie locus, ecce locus ille celeber... »

Ibid. « Sequitur sermo secundus factus per eumdem in sancto cenaculo montis Syon ad majus altare, in sancta die sancte Clare, virginis, XII mensis [augusti], finita missa de venerabili sacramento. Perventis vobis, in Christo dilectissimi, ad optatum laboriose... »

Au fol. 1, on lit : « Liber monasterii Beate Marie de Laude. » — Au fol. 276 v°, on lit : « Martinus Grau? ».

XV° siècle. Papier. 286 feuillets à 2 col. 295 sur 205 millim. Rel. basane moderne. — (Abbaye de Loos; Sanderus, n° 68.)

116. Recueil.

Fol. A v°. « En ceste table ki chi s'ensuit est contenu tout ce ki est en cest livre escrit... »

Fol. F v°. Comput, 1359-1400.

Fol. G v°. Conseils médicaux pour chaque mois.

Fol. H. Dates des foires de « Leugny », « Bar », « Provins », « Saint-Jehan à Troies », « Saint-Aioul à Provins », « Saint-Remi à Troies », « Ypre », « Bruges », « Thourout », « Lille », « Messine ».

Fol. H v°. Comput en vers.

> « Chascuns ki voet aprendre
> Dou compost comment on doit prendre
> Festes, ki ne sont mie dites
> En nul kalendier ne escriptes... »

Fol. I v°. Calendrier, où sont cités : SS. Seurin, Amant et Evast, Eubert, Eleuthere, Audebiert, Landri, Biertin, le deducasse del eglise saint Michiel l'archangele, S. Denis et ses compaignons, Amet, SS[tes] Aldegonde, Ulfe, Apoloine, Walbruges, Wautrut.

Fol. 1. Frère Laurent. Somme des vices et des vertus ou Somme le Roi. « Aucun bien, s'on le scet, on ne le doit mie à son proisme celer, ains li doit on aprendre et ensaignier... » — « ...Cest livre compilla et fist uns frères del ordene des Preeceurs, à le requeste dou roy Phelippe de Franche, en l'an del incarnation Nostre Signeur Jhesu Crist mil CC LXXIX. Explicit. » Voy. *Histoire littéraire,* t. XIX, p. 397-404, et *Romania,* t. VIII, p. 322.

Fol. 104. « Chi apriès suit li livres des tribulations, ki traite de douse biens espéciaux ke les tribulations font, et mout d'autre bien ki dedens ces douse sont contenu, et très pourfitaule sont à créature ki en passience les voet rechevoir. Da nobis, Domine, auxilium de tribulatione. A toi, ame livrée as temptations et as tribulations de ceste vie... » — « ...Explicit li livres des tribulations... » (Voy. au n° 115, fol. 249 v°, le texte latin de ce traité.)

Fol. 124. « Chi apriès sieut li livres des temptations, ki est mout pourfitaules pour savoir connoistre les illusions et les deceptions del anemi, ki est estrais de pluiseurs sains. Mesires sains Biernars si dist ke à chou apierçut il la venue de la grasse Nostre Signeur... » — « ...en cest livre ou pekié de gloutenie. Chi fenist li livres des temptations, ki est mout pourfitaules à lui gaitier contre les temptations. »

Fol. 134. « Chi apriès sieut uns traitiés de vraie amisté selon les philosophes. Amistés est coreus voloirs ou desirs honniestes, purs... » — « ...ki tout voit et lassus maint. Amen. Chi fine li livres de vraie amisté selonc les philosophes. »

Fol. 141. « Chi commenche li dyaloges saint Grigore l'apostole. Un jour ke trop avoie esté grevés et apressés par tumulte d'auchuns seculers... » — « ...Piere, il me plaist chou ke vous dites. Chi fine li premiers livres et li secons du dialoge saint Grigore. »

A l'intérieur de la couverture, ex-libris de M. de Valory. — Au fol. 104, on lit : « Chest livre fere et fist escrire entre le Candeler l'an LVIII et le Saint Jehan l'an de grasse M III^{c} LVIII. »

XIVe siècle. Parchemin. 182 feuillets à 2 col., plus les feuillets préliminaires A-O. 293 sur 214 millim. Lettres ornées, avec et sans personnages. Au fol. 1, blason *d'azur, au chevron d'or et à trois besans de même.* Rel. bois, cuir gaufré. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

117. De poenitentia. Divisé en sept parties.

Fol. 2. « Penitentie a canonibus taxate i. di. c. mensuram. Item peccati venia vel penitentia... » — « ...semper quam ad secundam. Johannes Johannis, doctor decretorum, abbas monasterii [en blanc] et commensalis domini cardinalis de Puteo. » Cette mention se réfère à un des auteurs cités.

Au fol. 2, on lit : « Monasterii Beate Marie de Laude. »

XVe siècle. Parchemin. 41 feuillets à 2 col. 370 sur 245 millim. Rel. parchemin. — (Abbaye de Loos; Sanderus, n° 121.)

118. Recueil.

Fol. 1'. Adam.

« Summula de Summa Raymundi prodiit ista.
. . . .
Quos decantabas in Pasce nocte require.
Et sic est finis textus. »

L'auteur est cité dans le prologue qui suit, au fol. 28 v° : « Sed causa efficiens hujus libri dicitur fuisse quod predicator, nomine Adam... ». Sur l'auteur voir Hauréau, *Notices et extraits*, t. II, p. 209.

Fol. 28. Expositio dictae Summulae. Prologue. « Si est tibi paupertas honesta et leta, dives es... » — Fol. 28 v°. « Sequitur Summula de Summa. Summula de Summa Raymundi, etc. Invocato divino auxilio... » — « ...ipse Dei filius et virginis gloriose Marie. Explicit Summula Raymundi, cum expositionibus ejusdem. »

Fol. 112 v°. Conclusiones sacramentorum. « Ad cognitionem operis sequentis et inventionem eorum que in eo continentur, notandum est

quod ibi sunt capitula signata et numerata... » — « Explicit tabula operis sequentis. »

Fol. 1[2]. « Quoniam me sepius rogasti, Petre, postquam sacerdotii sacrum ordinem suscepisti... », et : « Incipiunt Conclusiones sacramentorum, fratris Thome de Aquino de scriptis et aliorum doctorum extracte, et primo de baptismo. Gylo. Quia de baptismo loqueris, scias triplicem baptismum fore... » — « Fol. 60. « Vox actoris hujus operis. Igitur hec paucula que dicta sunt rudia de septem sacramentis tibi, frater Petre, sufficiant. Que, ut potui brevius, de scriptis fratris Thome principaliter collegi ac Petri de Tarentoize... » — « ...Expliciunt Conclusiones septem sacramentorum, compilate a magistro Gylone. »

L'*Histoire littéraire,* t. XXVII, p. 151, ne se prononce point pour l'attribution de ce traité, soit à un Guillaume de Paris, soit à Guillaume Beaufet. Sanderus, dans son catalogue des manuscrits de l'abbaye de Loos, l'attribue à Guy, évêque de Cambrai, et il ajoute : « quatuor consentientibus manuscriptis vetustis exemplaribus. »

Fol. 60 v°. « Hec sunt septem sacramenta », et : « Quatuor virtutes. » — Fol. 61. « Hec sunt septem peccata mortalia, cum ramis eorumdem. Orguel, rami sunt hii... » — Fol. 61 v°. « Decem precepta legis. Croire un seul Dieu et amer sur toutes choses et plus que lui meismes... » — Fol. 62. « Septem opera misericordie spiritualia. Consillier cheulx qui mestier en ont en enhorter à bien faire... » — *Ibid.* « Septem opera misericordie corporalia. Donner à mengier as povres familleux... » — *Ibid.* « Les XII articles de le nostre foy. Croire en Dieu le Père... » — Fol. 62 v°. « Hec est fides catholica, quam nisi quisque fideliter firmiterque crediderit, salvus esse non poterit. »

Fol. 1[3]. Guy de Montrocher. Manipulus curatorum. « Reverendo in Christo Patri ac domino Raymundo, divina providentia sancte Valentie sedis episcopo, suorum devotorum minimus Guido de Monte Rocherii... » — « ...Deus ecclesie sue sancte, cui humiliter me recommendo. Scriptum Caroli, anno Domini M°CCC°XXX°. » — Fol. 1 v°. « Incipit prologus libri appellati : Manipulus curatorum, compositi a domino Guidone de Monte Rocherii. Quoniam, secundum quod dicit propheta Malachias... » — « ...Dividitur ergo hoc opusculum in tres partes... », et : « Tractatus primus de sacramentis in generali... » — « ...et rectam intentionem, etc. Explicit Manipulus curatorum, scriptus et completus per me Johannem Denglos, presbiterum Tornacensis diocesis, XI° kalendas septembris, anno a Nativitate

Domini M°CCCC°LXXIIII. » — Fol. 118. Table du « Manipulus curatorum ». Cf. Hain, *Rep. bibl.*, n° 8157 et suivants.

Au fol. 1[1], on lit : « Monasterii Beate Marie de Laude. » — Au fol. 5[1], on lit : « Houzé. » — Au fol. 6[2], on lit : « Desmadril-Houzé. » — Au fol. 18[2] v°, on lit : « J. Joannes. » — Au fol. 70[3], on lit : « Marie Ferret. »

XV[e] siècle. Papier. 116, 62 et 119 feuillets, le feuillet 27[1] mutilé. 290 sur 218 millim. Rel. basane moderne. — (Abbaye de Loos ; Sanderus, n° 69.)

119. Recueil.

Fol. 1. Jean le Liseur. Summa confessorum. « Non quod Lector iste Johannes... »

Ibid. « Prologus fratris Johannis Lectoris in priorem libellum questionum casualium. Quoniam dubiorum nova cottidie difficultas... » — « Explicit. Incipit prologus ejusdem fratris Johannis Lectoris in Summam confessorum. Saluti animarum... » Fol. 1 v°. Table.

Fol. 2 v°. « Incipit Summa confessorum, compilata a fratre Johanne Lectore, ordinis fratrum Predicatorum. Titulus primus. Quoniam inter ecclesiastica... »

Fol. 242. « Incipit tractatus de matrimonio, quasi quartus liber hujus Summe. » — Fol. 269 v°. « Explicit tractatus de matrimonio et finitur per consequens, quia in quatuor libros distincta tota Summa confessorum. »

Fol. 270. « Isti sunt paragrofi (*sic*) Summe fratris Raymundi per numerum secundum quem, ut plurimum, in hac Summa confessorum eorumdem fit assignatio... », à 3 colonnes.

Fol. 273. « Incipiunt statuta Summe confessorum ex sexto Decretalium addita, quantum pertinere videtur ad numerum ejusdem Summe ac sub eisdem titulis et numero questionum. Prologus. Ne libri qui de Summa confessorum jam scripti erant... » — Fol. 282 v°. « Explicit compendiosa collectio quorumdam statutorum ex sexto Decretalium, addita ad Summam confessorum. Deo gratias. »

Fol. 283. « Incipit tabula super Summam confessorum Beringarii (*sic*). » Cf. Hain, *Rep. bibl.*, n°s 7365-7366.

Fol. 325. Bérenger de Fredol. « Incipit tractatus domini Beringarii de casibus in quibus quis ipso facto est excommunicatus. Berengarius, episcopus miseracione divina Biterrensis... », et : « Casus igitur in quibus est ipso facto excommunicatus... »

Fol. 330 v°. « Decem sunt precepta decalogi que dedit Dominus Moisy in monte Sinay, ut doceret ea filiis Israel... », et : « Quatuordecim sunt articuli fidei, quorum septem pertinent ad divinitatem, septem ad humanitatem » ; « septem Ecclesie sacramenta » ; « septem sunt virtutes, tres theologice, quatuor cardinales », etc.

Au fol. 1, on lit : « Monasterii Beate Marie de Laude. »

XV° siècle. Parchemin. 331 feuillets à 2 col. 325 sur 217 millim. Lettres ornées. Rel. basane moderne. — (Abbaye de Loos; Sanderus, n° 70.)

120. « La deffence des affligées, divisé en quattre partie (*sic*), dans laquelle ont (*sic*) fait voir qu'il y a eu en tout tems, partout et dans le siècle présent, des énergumènes, des personnes maléficiées et des personnes tourmentées par des démons incubes, contre ceux qui ont la témérité de rejetter cette vérité si reconnu (*sic*) de tout tems, contenant de plus des instructions très utiles pour ceux qui ont du zèle pour leur soulagemens, par P. F. D. P. [député de Tournai, pour les exorcismes]. »

XVII° siècle. Papier. 280 pages, plus les pages préliminaires A.-D et les pages 148 *bis*, 198 *bis*, 178 *ter*. 200 sur 162 millim. Couvert. parchemin. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

121. « Dicta SS. Patrum et doctorum. » Au dos.

Fol. 1 v°. « In hoc volumine scripta sunt multa plurium sanctorum et doctorum dicta, ad edificationem conscientie valde utilia. Si eorum lector studiosus sue mentis aciem in hiis figere velit debiteque et attente considerare, nec specialis ordo unius dicti ad aliud attendatur, sed magis fructus pensetur, quoniam scripta sunt ut placuit ei qui eadem e[x diver]sis libris collegit anno Domini mille[simo] quadringentesimo quinquagesimo nono. »

Aux fol. 1, 184-136, diverses maximes et sentences.

A l'intérieur de la couverture, ex-libris de M. de Valory. Au fol. 1 v°, on lit : « Dono domini domini paroci d'Orvillae. » — Au fol. 184 v°, on lit : « Iste liber est Sancti Victoris Parisiensis, ad usum fratris Michaelis Lecourt. Quicunque furatus fuerit vel titulum istum deseveverit (*l.* deleverit), anathema sit. Amen. »

XV° siècle. Parchemin. 187 feuillets, plusieurs feuillets enlevés avant la foliotation. 202 sur 142 millim. Rel. veau. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

122. Ludolphe de Saxe. Vita Christi.

Fol. 1. Table des chapitres.

Fol. 2. « Incipit prologus presentis operis et pars prima vite Domini nostri Jhesu Christi. Fundamentum aliud nemo potest ponere... »

Fol. 6 v°. « Nota quod hoc opus est de vita Jhesu Christi in evangelio tradita. Quod quidem opus distinguitur in tres partes... »

Fol. 263 v°. « Explicit pars secunda libri de vita Jhesu Christi in evangelio tradita et continet hystoriam evangelicam de gestis Domini in anno tricesimo secundo. Anno Domini M° CCCC° LXI, sub reverendo abbate domno Livino, abbate de Laude secus Insulis juxta Flandriam, hunc librum fecit compilare frater Philippus de Langle per manus fratris Johannis Griip de Pabula. Orate pro eis. » Cf. Hain, *Rep. bibl.*, n° 1028 et suiv.

Fol. 264. « Incipiunt Vaticinationes sibiline. Sibila persica triginta annorum, cujus mentionem facit... »

Fol. 266. Prose « de contemptu mundi.

Cur mundus militat sub vana gloria... »

Ul. Chevalier, *Repert. hymn.*, n° 4146.

Au fol. 2, on lit : « Monasterii Beate Marie de Laude. » — Au fol. 59 v°, on lit : « Jacques William. »

XVe siècle. Parchemin. 266 feuillets à 2 col., plus le feuillet 80 *bis*, le feuillet 265 mutilé. 325 sur 243 millim. Lettres ornées. Rel. basane moderne. — (Abbaye de Loos; Sanderus, n° 31.)

123. Recueil, annoté par Guillaume de Naste.

Fol. 1. Olivier de Langhe. « Sequitur prohemium tractatus sentenciarum de corpore Cristi (magistri Oliveri de Langhe, priore monasterii Sancti Bavonis prope Gandavum). Venerabilis Eucharistie sacramenti dignitatem... » — Fol. 1 v°. « Sequitur divisio presentis tractatus. »

Fol. 3 v°. « Sequitur determinatio prime partis hujus tractatus, videlicet de hujus sacramenti excellencia, institutione, nominibus ac prefiguratione. » — Fol. 4. « Capitulum primum de hujus sacramenti excellencia. Venerabilis doctor Albertus magnus... »

Fol. 215 v°. « Laus, honor, virtus et gratiarum actio Domino nostro Jesu Cristo, cujus gratia cooperante presens scriptum ad talem finem perduxi anno Dominice incarnationis M° CCCC° XL° sub caritativa cor-

rectione melius sensiencium (*sic*) in hac materia tam sublimi. Explicit tractatus sentenciarum de corpore Cristi, editus seu compilatus a magistro Olivero de Langhe, priore monasterii Sancti Bavonis juxta Gandavum, in artibus magistro ac baculario (*sic*) in sacra theologia, etc. Amen. »

Fol. 217. Jean de Torquemada. « Incipit tractatus de divinissimo Eucaristie sacramento venerabilis Patris fratris Johannis de Turrecremata, sacre theologie professoris, [ex] ordine fratrum Predicatorum. Quarumdam religiosarum personarum... »

Fol. 217 v°. « Capitulum primum. De causis institutionis divinissime mense Eucharistie. Locuturus de divinissimo Eucharistie sacramento... » Cf. Quétif et Echard, *Scriptores ord. Praedic.*, t. I, p. 843.

Au fol. 1, on lit : « Pertinet ecclesie seu monasterio D. Calixtii Cysoniensis. » — Au fol. 143, on lit : « Orate pro me, fratres, Guillermo de Naste. » — Au fol. 215 v°, on lit : « Michi pertinet Guillermo de Naste. »

XVe siècle. Papier. 250 feuillets. 290 sur 208 millim. Lettres ornées. Rel. basane moderne. — (Abbaye de Cysoing.)

124. Recueil.

Fol. 1. Sermon. « Pascebant pastores semetipsos, greges meos non pascebant. Ezechiel 34. Quam oneris sustineant pastores qui dominicum gregem... » — « ...Hic fuit predicatus anno 1495, Cam[eraci], in sancto sinodo post festum Remigii. »

Fol. 3. « In Septuagesima sermo beati Johannis, quomodo primus homo toti prelatus est creature. Dignitas humane originis facile agnoscitur... »

Fol. 4. Quatre-vingt-huit strophes de six vers. « Deus assit.

Mundus falso dictus mundus
. . . .
Usque ad extremum terre. »

Fol. 5. « Nota exemplum de Udone. Nota unum horribile factum seu miraculum de Udone, episcopo, anno Domini M° quinquagesimo octavo tercio, imperante apud Pertinopolim, id est Medelbourcq in Saxonia... »

Fol. 6. « Sequitur lamentatio cujusdam juvenis in agone positi, ubi animam exalavit. Erat quidam juvenis pulcherrimus, qui morte... » — « ...agonisando expiravit. Et sic est finis. »

Fol. 7. Tractatus de contritione et de confessione. « Sequitur de contritione. Circa contritionem VII sunt per ordinem consideranda... » — « ...agetur de confessione. » — Fol. 8 v°. « Sequitur tractatus de confessione. Quot sunt consideranda? Circa confessionem sunt undecim consideranda... » — « ...respicere alia. »

Fol. 16 v°. Divers extraits, parmi lesquels :

1°. Sept strophes de huit vers, sur : « Jurgium cordis et oculi.

> Si quis cordis et oculi
> . . . .
> Occasionem oculo. »

2°. « De vita clerici. » — 3°. « Nota undecim conditiones quas debet habere ad minus qui celebrat et recipit Eucharistie sacramentum. » — 4°. Six vers : « Casus episcopales. » — 5°. Quatre vers : « Casus papales. »

Fol. 17. « Sequuntur quaedam notabilia. » De sacerdotibus bene viventibus et male viventibus. — Fol. 17 v°. « De humilitate et patientia », et : « De bona et honesta conversatione. » — Fol. 18. Ordre à suivre pour la confession. « Primo confitens debet confiteri de peccatis cordis et oris et operis... » — *Ibid.* De tempore, et : « De conflictu viciorum et virtutum. » — Fol. 18 v°. « De statu beatorum in gloria », et : « Quomodo homo debet libenter Christi passionem meditari. » — Fol. 19 v°. « Qua libenter debemus uti ad compaciendum crucifixo. » — Fol. 20 v°. « Meditatio in passionem Domini, quam habuit beata Virgo. »

Fol. 21 v°. « Tabula docens quomodo confessio est facienda, hic incipit modo subsequenti. Primo. Qui vult se debite confiteri de peccatis suis... »

Fol. 24. Attestation du 5 décembre 1504, par Jean des Biens, curé de Saint-Pierre à Lille, de la mort d'Antoine Lamiral, officier de Philippe le Beau, le 9 mai 1503.

Fol. 24 v°. Copies d'actes. « Rescriptio pro bannis fractis », et : « Procuratorium » concernant l'église Saint-Martin de Sebourg. — *Ibid.* « Littera pro muliere cedente a bonis sui mariti », et lettre de recommandation par « Johannes des Biens, presbiter, rector parrochialis ecclesie collegiate Sancti Petri Insulensis », pour « Johannes, filius Jacobi le Blond, clericus in eadem collegiata ecclesia ». — 30 avril 1500.

Fol. 25. « Incipit tabula generalis hujus tractatus. Tabula prime partis, que est de desponsatione inter Deum Patrem et Mariam virginem beatam », et : « Sequitur tabula secunde partis, que est de desponsatione inter Deum Filium et animam peccatricem. » Cette table est suivie, au fol. 27, de notes sur les cérémonies du mariage et la publication des bans.

Fol. 28. Première partie. Chapitre I. Manque le début. « ...dulcior est magis... » — « ...a Deo commissus. » — Fol. 55 v°. « Capitulum XIIII. De consensu Virginis hujus ad desponsationem... Qua quidem responsione... » — « ...Actum Insulis per magistrum Johannem de Ecoute, doctorem eximium ac thesaurarium ecclesie Sancti Petri Insulensis, anno 1466. Deo gratias. Sic finitur prima desponsatio inter Deum Patrem et Mariam, beatam virginem, per angelum tractata, que, etsi pueriliter sit deducta, tue tamen caritati, dilectissime frater et amice, sit presentata atque correctioni commissa, eo tempore quo in deductione et descriptione secunde desponsationis inter scilicet Deum Filium et animam peccatricem in persona Marie Magdalene, multo difficiliori et prolixiori de divino auxilio confisus laborare conabor. Interea temporis bene vale, vir devote et amice precordialis. Hoc finitum fuit 19ª mensis januarii anno 1477. »

Fol. 59. Deuxième partie. Chapitre I. Manque le début. « ...ut ibi in octavo ejusdem... » — « ...magno amore diligebat. » — Fol. 195. « Capitulum 85. De banqueto et jocundo festo in adventu sponse celebrato et novo carmine decantato. Consequenter sit jocundum convivium seu banquetum... » — « ...Explicit. Finitum (*sic*) fuit scriptura illa anno M°CCCC°LXXVIII°, in profesto Johannis ante Portam latinam. Et sic conclusum fuit secundum conjugium inter Deum, scilicet Filium redemptorem et animam peccatricem in persona Marie Magdalene, et, Deo duce, compilatum Insulis in profesto Circuncisionis Domini anno ejusdem milesimo quadringentesimo sexagesimo octavo; quod quidem, etsi videatur prolixum nimium, exigentia tamen materie facile, credo, veniam impetrabit. Nunc autem dirigat manum et mentem Spiritus sanctus ad tractandum desponsationem ejusdem Spiritus sancti cum anima devota in persona utriusque Marie supratacte. Sed deficiente causa deficit effectus; actor obiit super viam civitatis Jherusalem revertendo, postquam visitaverat Beatam Katarinam in Monte Synay. Jo. de Bonis pertinet et ipsemet scripsit. »

Fol. 195 v°. « Expositio orationis Dominice per Johannem Criso-

stomum, episcopum, compilatur (*sic*). Orantes, nolite multum loqui... » — « ...beatitudines sunt felicitates et gaudia. »

Fol. 200. « ...Nunc superscriptionum omnium tituli diversi. Nam preter eos qui auctorum suorum nominibus... » — Fol. 201. « Christus integer, caput cum membris... Expliciunt prohemia facta super Flores psalterii et super psalterium glosatum. » — Fol. 201 v°. « Secuntur tantummodo septem psalmi penitentiales excerpte (*sic*) extra Flores psalterii. Sextus psalmus sic intitulatur psalmus David... » Le premier prologue et les commentaires sur les psaumes sont empruntés à Lietbert, abbé de Saint-Ruf; le second prologue à Gilbert de la Porrée.

Fol. 214. « In nomine Domini. Amen. Incipit Speculum anime peccatricis tendentis ad exitum. Anima peccatrix cum a vinculis... » — « ...Surgite, mortui, venite ad judicium. Illud inventum est in domo Carthusiensi apud Gonay juxta Bethuniam. »

XVe et XVIe siècles. Papier. 214 feuillets à 2 col. 288 sur 205 millim. Rel. basane moderne.

125. Recueil.

Fol. 1 v°. Table des traités contenus dans ce volume.

Fol. 2. Jean de Hildesheim. Liber de gestis trium regum. « Johannes, Hildenshemensis carmelita, est autor hujus libri », d'une écriture postérieure. « Reverendissimo in Christo Patri ac domino domino Florencio de Wevelkoven, divina providentia Monasteriensis ecclesie episcopo dignissimo. Cum venerandissimorum trium magorum, ymo verius trium regum... »

Fol. 36. « Liber de gestis ac trina beatissimorum trium regum translatione, qui gentium primicie et exemplar salutis omnium fuerunt christianorum, finit feliciter. Hic liber editus fuit a fratre Johanne Hildensemense, qui erat de ordine fratrum Carmelitarum. » D'une écriture postérieure.

Fol. 36. « In librum de gestis ac trina beatissimorum trium regum translatione, qui gentium primicie exemplarque salutis eterne cunctorum extitere christianorum, registrum feliciter incipit. » — Fol. 37 v°. « Historie hujus explicit registrum. » Cf. Hain, *Rep. bibl.*, n° 9395 et suiv.

Fol. 38. Albert le Grand. « Super Mathei evangelium venerabilis domini Alberti magni notula de festo die Epiphanie Domini incipit feliciter. Cum ergo natus esset Jhesus, etc., in isto secundo capitulo... » — Fol. 45 v°. « Evangelium venerabilis domini Alberti magni super

festo Epiphanie Domini explicit feliciter. » *Beati Alberti magni opera,* Lugduni, 1651, t. IX, p. 23.

Fol. 47. S. Bonaventure. « Incipit Breviloquium fratris Bonaventure, de ordine Minorum. Flecto genua mea... »

Fol. 50. Table.

Fol. 51 v°. « Incipit pars prima illarum septem. In primo intelligendum est quod sacra Scriptura... » — Fol. 97 v°. « Finitur hic Breviloquium fratris Bonaventure, ordinis Minorum. » Cf. Hain, *Rep. bibl.,* n° 3469 et suiv.

Fol. 98. « Incipit preclarum opus quod Biblia pauperum appellatur, editum a domino Bonaventura, ordinis Minorum, perutile omnibus predicatoribus. De abstinentia. Uxori Manue concepture filium... » — Fol. 124 v°. » De zelo indiscreto. » — Fol. 124 v°. « Expliciunt exempla sacre Scripture, ordinata secundum alphabetum, ut possint que sunt necessaria in materiis sermonum et predicationum facilius a predicatoribus inveniri. Incipiunt capitula. » — Fol. 125 v°. « Explicit opus preclarum domini Bonaventure, ordinis Minorum, Biblia pauperum nuncupatum, scriptum per manus (Johannis D...stampe, clerici : mots raturés), Cameracensis dyocesis ac notarii publici, anno Domini M° CCCC° LXXXII. » Cf. Hain, *Rep. bibl.,* n° 3502.

Fol. 127. Jean Gerson. « Incipit tractatus magistri Johannis Gerson, cancellarii Parisiensis, super Cantica canticorum, ad fratres ordinis Carthusiensis, editus apud Lugdunum anno Domini M° CCCC° XXIX. Sequitur prohemium. Amo te, sacer ordo Carthusiensium... » — Fol. 153 v°. « Explicit opusculum magistri Johannis Gerson, cancellarii Parisiensis, super Cantica canticorum. » Dupin, *Joannis Gersonii opera omnia,* t. IV, col. 27-82.

Fol. 155. Gérard de Liège. « Liber de doctrina cordis, verbi Dei predicatoribus perutilis », d'une écriture postérieure. « Preparate corda vestra Domino... » — Fol. 204. « Explicit liber de doctrina cordis (Wynant : mot raturé). Anno M° CCCC° LXXXIII. » Cf. Quétif et Echard, *Scriptores ord. Praedic.,* t. I, p. 248.

Fol. 205. S. Bonaventure. « Incipit libellus quidam editus a domino Bonaventura, seraphico doctore, sacrosancte Romane ecclesie cardinali dignissimo, qui ab eodem Centiloquium sive Centilogium intitulatur. Ecce descripsi eam tibi tripliciter in cogitationibus... », et table. — « ...Explicit domini Bonaventure Centilogium, opus perutile (Zwollis impressum : mots raturés). Deo gratias. »

Cf. Hain, *Rep. bibl.*, nos 3496-3497.

Au fol. 255 v°, on lit : « Liber canonicorum regularium ecclesie Sancti Calixti Cisoniensis inter Tornacum et Insulas degentium. »

XVe siècle. Papier. 256 feuillets à 2 col. 286 sur 195 millim. Rel. basane moderne. — (Abbaye de Cysoing.)

126. Recueil.

Fol. 4. Jean Gerson. « Incipit libellus dompni cancellarii quondam Parisiensis, necnon in sacra theologia doctoris eximii. De modo exhortandi et faciendi de illis qui in agone et articulo mortis laborant. Si veraces fideles que amici...» — « ...sicut in Domo Dei Parisius laudabiliter observatur. Explicit exhortatio et modus habendus in articulo mortis. » Dupin, *Joannis Gersonii opera omnia,* t. I, col. 447-450.

Fol. 10 v°. « Profectus in librum de arte moriendi. Cum de presentis exilii miseria mortis... »

Fol. 11. « Incipit liber de arte moriendi. Prima particula est de laude mortis... » — Fol. 36. « Explicit libellus de scientia moriendi, complicatus (*sic*) a quodam fratre ordinis Predicatorum. » Attribué à Mathieu de Cracovie.

Fol. 36 v°. « Papa quidam fuit, qui dum ad extrema venisset... » Suivi de trois oraisons à réciter après trois Pater noster.

Fol. 38 v°. « Copia bulle specialissimarum indulgentiarum ordini Cisterciensi concessarum. Sixtus, episcopus, servus servorum Dei, dilectis filiis universis abbatibus... Sacrosancte religionis vestre... » Décembre 1475.

Fol. 42. « Forma absolutionis indulgentiarum a summo pontifice Sixto papa quarto ordini Cisterciensi anno Domini M° quadringentesimo septuagesimo quinto concessarum. »

Fol. 43 v°. « Incipit ordinatio brevis, metrice composita, docens modum quem debent habere fratres circa morientem.

Taliter est danda communio denique sancta... »

Fol. 45 v°. Oraison à S. Jacques. « Omnipotens sempiterne Deus, qui per beatum Jacobum... » — *Ibid.* « Modus agendi circa infirmum. Ad inungendum infirmum pulsetur signum... »

Fol. 76. Ordinaire de la messe.

Fol. 81 v°. Missa « de sancto Spiritu ».

Fol. 83 v°. Missa « de sancta Cruce ».

Fol. 85. « Missa de sancta Maria. »

Fol. 86 v°. « Missa de omnibus sanctis. »

Fol. 87. « Missa pro peccatis. »

Fol. 87 v°. Missa « pro infirmo ».

Fol. 88. « Missa de sancta Trinitate. »

Fol. 89 v°. « Missa pro evitanda mortalitate, quam pappa (*sic*) Clemens fecit et constituit... »

Fol. 92. « Missa pro defunctis. »

Fol. 98. « Septem virtutes theologice; septem peccata mortalia », etc.

Fol. 101. « Missa de V plagis Christi. »

Les feuillets 1, 2, 105, 106 (anciens feuillets de garde), en parchemin, provenant d'un manuscrit du XV[e] siècle, contiennent des fragments de la généalogie des patriarches et de la géographie de l'Asie et de l'Afrique.

XVI[e] siècle. Papier. 106 feuillets, le feuillet 38 mutilé. 131 sur 100 millim. Rel. bois, cuir gaufré. — (Abbaye de Loos; Sanderus, n° 66.)

127. Recueil.

Fol. 1. Traité de bien mourir. « Comme par le trespas de la mort en la misère de ce present exil semble à pluseurs et non point seullement aux gens lays... » — Fol. 34 v°. « Cy fine le traictiet de bien morir, translaté de latin en franchois, contrescript Jo. Francheville, fait l'an soixante et quinze... (et fait par maistre Mathieu de Cracovia, docteur en théologie) », ces derniers mots d'une écriture postérieure.

Fol. 36. « Mortuus est nullus, ex (*sic*) nullus nullior iste... En toutes ces oeuvres ramembre toy de tes dernières choses... »

Fol. 36 v°. S. Thomas d'Aquin. « Concede michi, queso, misericors Deus, qui tibi placita sunt ardenter... » — *Ibid.* « Cy fine une moult dévote oroison que monseigneur saint Thomas d'Acquin fist et composa jadis en son vivant pour le salut des bons chrestiens. Amen. »

Fol. 37. Traduction du traité « De miseria conditionis humanae », d'Innocent III. « Cy commence le prologue de ce présent traictié. Vanitatas (*sic*) vanitatum et omnia vanitas, dicit Ecclesiastes. Le sage roy Salomon escript ceste auctorité au commenchement de son livre que on appelle Ecclesiastes... » — Fol. 38 v°. « De la grant villité

et misère de l'homme. Pourquoi suis je sailli hors du ventre de ma mère?... » — Fol. 108 v°. « Explicit le Miroir de l'âme. »

Au fol. A v°, ex-libris de M. de Valory. — Au fol. 1, on lit : « Ce livre apertient à Madame la contesse d'Issengien, comme venant de la bibliotecque du chateau de Lannoy » ; raturé.

XV[e] siècle. Papier. 109 feuillets, plus le feuillet préliminaire A, en parchemin, provenant d'un manuscrit du XIV[e] siècle. 293 sur 200 millim. Rel. basane moderne. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

128. Recueil.

Fol. 3. Traduction du traité « De miseria conditionis humanae », d'Innocent III. « Cy commence le Miroir de l'ame, lequel ung chartreux fist à la requeste d'un sien cordial ami. » Table.

Fol. 3 v°. « Cy commence le prologue de ce premier traittiet. Vanitas vanitatum et omnia vanitas, dicit Ecclesiastes. Le sage roy Salomon escript ceste auctorité.... » — Fol. 95 v°. « Cy fine le Miroir de l'ame, escript et paracompli le premier jour de février l'an mil IIII[c] LVII par Jacotin de Ramecourt. »

Fol. 97. Jean Gerson. « Cy commencent diverses oroisons et méditations de l'ame dévote selon pluseurs matières, et ne valent riens ou pou fors à ceulx ou celles qui du tout se donnent à dévotion et espreuvent en eulx les affections des vertus et la visitation de Dieu en délaissant le monde. (Et sont extraictes de ung livre de maistre Jhan (*sic*) Gerson, appellé la Mendicité spirituelle (ces mots d'une écriture postérieure). Cy s'ensieut une oroison sur la première demande de la Pater noster. Vous avez voulu, Sire tout puissant, que en nostre prière... »

Fol. 165. « Piteuse complainte et oroison devote pour humaine creature, qui de l'estat de péchié nouvellement à Dieu veult retourner. Jhesus, vray espeux de virginité... » — Fol. 170. « J. de Ramecourt. Explicit. »

Fol. 171. S. Bonaventure. « Che qui s'ensyeut est de ung livre faict par monsieur sainct Bonaventure, appellé le dialogue de sainct Bonaventure » (d'une écriture postérieure). « Comment on doit quérir humilité. Maintenant pour la tierce partie de ce traittié... » — Fol. 251 v°. « Explicit. Fait et acomply par le commandement de ma très redoubtée dame Madame la duchesse de Bourgoigne, etc. ; de la main de Jacotin de Ramecourt. »

Au fol. 2 v°, on lit : « De dono Katherine Henneron, relicte quondam Jacobi Provost, magne benefactricis hujus conventus. » — Au fol. 3, on lit : « Ex communi bibliotheca fratrum Praedicatorum Insulensium. »

XVe siècle. Papier. 252 feuillets. 294 sur 200 millim. Rel. basane moderne. — (Dominicains de Lille.)

129. Recueil.

Fol. 1. « S'ensuit ung traictié extraict de la règle saint Benoit et des œuvres maistre Jehan de Gerson contre le moyne inobédient. Chapitre premier. De ore tuo te judico. Luce XIX°. Si nostre saulveur et redempteur Jhesu Christ en sa parabole a dit ce que dessus est allégué... » — « ...qui jusques à la mort a gardé obédience et règne ès siècles des siècles. Amen. » Aux noms cités en tête de ce traité, il y a lieu d'ajouter ceux de Guillaume Péraut, de S. Bernard, etc.

Fol. 48. « S'ensuyt ung aultre traictié contre les propriétaires, extraict dudict Gerson. Chapitre premier. Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum celorum, Math. 5°. Nostre saulveur Jhesu Christ nous a proposé là des paroles qui nous doibvent moult exciter à contemner ce siècle... » — « ...lequel nous concède, doint celluy qui y vit et règne Dieu par tous les siècles des siècles. Amen. » Ce traité n'est pas emprunté à Gerson, mais à la règle de S. Benoît.

Fol. 80 v°. Jean Gerson. « Traicté pour les dévotes simples personnes, comment en leurs spirituelz excercices elles se doibvent tenir et garder bien cautement et discrètement contre les fraudes du maling esperit. Chapitre premier. Dieu veult que nostre obsèque et labeur soit raisonnable, tellement que toutes choses que nous faisons en son service soient faictes avec discrétion... » — « ...de plein grey décliner hors sa confidence et divine charité. Finis. »

Fol. 100. « S'ensuyt ung aultre traictié, extraict des œuvres dudict Gerson contre spirituelle pusillanimité et scrupulosité de conscience. Chapitre premier. Pusillanimes confortamini... Celluy qui est pusillanime et paoureux doibt éviter trop grande crainte... » — « ...vous donner le royaume celeste par les siècles des siècles. Amen. »

Fol. 114 v°. « Cy après s'ensuyt ung aultre traictié de diverses tentations du diable, extraict de la tierce partie dudict Gerson. Pour nous humilier soubz la main de Dieu et aulcunement congnoistre par notice générale nostre ignorance très grande ou chemin de ver-

tuz... » — « ...nous veuille octroyer le Père, le Filz et le saint Esperit. Amen. »

XVI[e] siècle. Papier. 141 feuillets. 290 sur 202 millim. Rel. cuir gaufré.

150. Recueil.

Fol. 4. Notes sur les quatre évangélistes, précédant : « Ici commence la Bile en françois, qui parole comme Dex fist ciel et terre et mer et quanque il i a, et si parle des choses qui sont à avenir et qui sunt avenues selonc les actorités des sains hommes. » Ce titre inexact est suivi de : « Je croi en Dieu, le Père tout puissant... Per est nommé père par ce qu'il est père... » — Fol. 4 v°. « Ici démonstrent li saint phylosophe la vertu du soleil et de la lune et des estoilles. » — Fol. 5. « Ici parole des vertus de la lune li phylosophe », et : « Ici parole comme Dex fist les angres pour li servir. » Suivi de la création d'Adam et Ève. — Fol. 6 v°. « Ici parole comme Adam et Eve furent chaciés du paradis terrestre. » — Fol. 7. « Ici parole du déluge des eaues et de la mer qui fu espandue par le monde. » — Fol. 7 v°. « Le Décalogue », et : « Comme Dex parla à Moyses. » — Fol. 8 v°. « Ici parole comme Dieu descendi en terre et prist char humainne en la vierge Marie pour son peuple sauver. » — Fol. 9. « Ici parole comme li Innocent furent décolés pour Dieu. » — Fol. 9 v°. « Ici parole comme Dieu fu receu en Jerusalem le jour de Pasques flouries. » — Fol. 11 v°. « Ci parole du conseil Cayphas et de sa prophésie (*sic*). » — Fol. 12. « Ici parole de la prophésie Melin. » — Fol. 13. « Ici parole des tormens que l'en fist à Nostre Seignor. » — Fol. 13 v°. « Ici parole comme Nostre Seigneur Jhesu Crist fu crucefié en la crois. » — Fol. 14 v°. « Ici parole comme Nostre Seingnor fu osté hors de la crois et mis hors del sépulcre. » — Fol. 15 v°. « Ici parole du resuscitement Nostre Seignor Jhesu Crist. » — Fol. 16. « Ici parole comme li saint Esperit descendi entre ses apostres. » — Fol. 17. « Ici parole comme l'empereeur envoia querre la Véronique en Jherusalem. » — Fol. 18. « Ici parole comment Vaspasien fu garis. » — Fol. 18 v°. « Ici parole de la nativité Nostre Seigneur Jhesu Crist et de la destrution des Juis. » — Fol. 20. « Ici parole comme Vaspasien et les Juis de Jérusalem se combatirent ensembles. » — Fol. 22. « Ici parole de la mort Cayphas et de ses compaignons. » — Fol. 23. « Ici parole comme le royaumes des Juis fu destruis », et : « Ici parole du sacre-

ment que l'en fet à la messe sur l'autel. » — Fol. 23 v°. « Ici parole d'un miracle qui avint du saint sacrement du cors Nostre Seigneur Jhesu Crist, le jor de Pasques. » — Fol. 24 v°. « Ici parole de l'ordenance de l'église. » — *Ibid.* « Ici parole du sauvement des ames. » — Fol. 25 v°. « Ici parole comme l'en doit crerre en Dieu fermement. » — Fol. 26. « Ici parole de l'espirituel semence. » — Fol. 27. « Ici commencent les XV signes » de la fin du monde. — Fol. 28. « Ici parole comment Dieu vendra tenir son jugement », et : « Vesci comment l'en se doit confesser. » — Fol. 31. « Ici parole de Joseph, qui despendi Nostre Seingnor en autre manère que il n'a fet devant, et de Vaspasien et comment la Véronique fu trouvée, et de la destrution des Juis et comment il firent mettre par envie Joseph en la chartre, et comment Nostre Seingnor s'aparut à li en la chartre... »

Fol. 56. « Le roys demande qui sent la douleur l'âme du cors, le cors ou l'âme à la mort. Sidrac respont IIII choses au départir de l'âme et du cors... », et : « Ici parole monseingneur saint Augustin. Monseingneur saint Augustin dit en un livre que il fist que qui verra le cors Jhesu Crist u sacrement de l'autel... »

Fol. 56 v°. « Ici commence le livre de la vie pardurable et est apelée (*sic*) le livre de vie, por ce que il parole des vies des sains Pères et des sains hermites crestiens qui menèrent sainte vie et honneste et conquistre (*sic*) la vie pardurable et la joie de paradis. A tous les crestiens et à toutes les crestiennes habitans ès diverses parties du monde qui sont présens et à venir, Robert de Chipoi, clerc escolier à Paris et estudiant, salut en Nostre Seingneur Jhesu Crist et dilection. Sachent tous cil qui sont et qui à venir sont, que comme j'aie demouré à Paris l'espace de XIIII ans et de plus et aye estudié ès saintes Escriptures, c'est à savoir en la Bible du viel Testament et du nouvel et les sentenses des sains Apostres qui ont esté à Romme, et les Décrétales et les décrés de Code et Digeste, et Enforchade et pluseurs autres livres de devineté de droit et de fisique et de ces III scienses généraus et espéciaus, por ce que je veul que aucuns ignorans qui en désirent savoir en sachent et apraingnent en example de bien faire. Qar Diex dist en l'Euvangille : Qui bien set, bien doit dire... » — Fol. 57. « Ici parole de II hermites qui faisoient paniers et corbellons et portoient au marchié vendre. » — Fol. 70. « Ici parole d'un vallet qui espoussa l'image de pierre. »

Fol. 71. « Ici parole comme Nostre Dame fu couronnée ès chiex, et apert par ceste figure :

> Seignors, or escoutés, que Dieu vous beneie,
> Por la mort qu'il souffrit quant nous donna la vie,
> . . . .
> Or veul à tous parler, qar j'ei fait la chanson ;
> Je ai a non Hervieu, n'oubliés pas mon non ;
> Je veul, ma bele dame, qu'entendes ma reson,
> Prestre sui ordené, ton serf sui et ton hon.
> . . . .
> Tous soient herbegiés lassus en ta meson,
> Amen, amen. Ton livre, dame, ci fineron.

Explicit le livre de l'âme. »

Fol. 75 v°. « Ici parole de la grant amour qui fu entre Amiles et Amis. Amis et Amiles furent tous II d'une fachon et d'une semblance... » — « ...si vesquirent puis le roy et la roynne moult saintement ensembles et furent bounes gens. »

Fol. 78 v°. « D'un preudomme qui gesoit malade. Il fu un preudomme qui vivoit moult saintement... », et : « Un preudomme malade. » — Fol. 79. « D'un bougre qui creoit mausement », et : « D'un crestien et d'un gieu. » — Fol. 79 v°. « Du prestre qui ne chantoit fors des mors. » — Fol. 80. « Ici parole de la vie saint Julien. Saint Julien fu fils au comte d'Anjou et fu moult preudomme.. » — « ...qar il chairent des propres narinnes Nostre Segneur Jhesu Crist. » — Fol. 83. « D'un moingne qui vout savoir des segrés Nostre Seigneur, por ce qu'il quidoit estre le plus preudomme du monde. »

Fol. 84 v°. Poème météorologique, de 80 vers :

> « En terre de labor et de promission,
> Où jadis un preudomme Ezechiel ot non,
> . . . .
> Li hyver sera fors et li esté temprés
> Et en la fin d'aoust iert li vent forsenés. »

Fol. 87. « Souvente fois m'avoit requis nostre deciple que je li delliasse unes sentences qui moult estoi enlachiés... » — « ...et à toute bonne crestienté. Amen. Explicit Lucydere. » Traduction de l'Elucidarium, qui figure sous le nom d'Honoré d'Autun, dans la *Patr. lat.*, t. CLXXII.

Fol. 109. Gautier de Coincy.

> « A la loenge et à la gloire
> En remembrance et en mémoire
> . . . .

Tout derompra cordons et cordes,
Et fera toutes vos acordes.
Explicit iste liber scriptus;
Qui scripsit sit benedictus.

V. *Miracles de la sainte Vierge*, par Gautier de Coincy, publiés par l'abbé Poquet, col. 3-74.

Au fol. 126 v°, on lit : « Explicit le livre Théophille. »

A l'intérieur de la couverture, ex-libris de M. de Valory. — Au fol. 1 v°, on lit : « A madamoiselle Anne de Graville, dame du Boys de Mallesherbes. V^cXXI. Achetté à Rouen. »

XIVe siècle. Parchemin. 129 feuillets à 2 col. 210 sur 155 millim. Rel. bois, cuir. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

151. Robert Cibole. Le livre de méditation.

Fol. 1. « A noble et vertueuse dame madame de Glajon pour estreines de l'an souhaide bon heur son humble ministre et affectionné orateur F. Jacques Lebourgeois. » Suit une longue dédicace en vers, accompagnant le don de ce livre, qu'il avait reçu de M. Lesleu, lequel le tenait par testament de Mme de Trélon.

Fol. 2. « Ce présent volume se nomme le livre de méditation, composé par maistre Robert Cibole, chancellier de Nostre Dame de Paris. » — Fol. 3. « La vie des justes en ce monde est exercitée en cinq choses... »

Fol. 205 v°. « Récapitulation de ce livre en général. »

A l'intérieur de la couverture, ex-libris « Bibliothec. Maj. FF. MM. Recoll. Insul. Cella 26. Littera A^10 N° 8. » — Au fol. 1, on lit : « O Jesu, sis michi Jesus », suivi de la signature d'un curé d'Estaires. — Au fol. 2, on lit : « A Henry Lefebvre, s. du Mortier. 1620. »

XVe siècle. Parchemin. 211 feuillets, plus le feuillet préliminaire A. 345 sur 230 millim. Au fol. 3, miniature représentant quatre Pères de l'Église. Encadrement et blason, *écartelé aux* 1 *et* 4 *d'argent fretté de sable, aux* 2 *et* 3 *d'hermine à la croix de gueules, chargée de* 5 *coquilles d'or*. Grandes et petites lettres ornées. Rel. bois, cuir. — (Récollets de Lille.)

152. Claude de Brouseval. Entretiens spirituels.

Fol. 4. Prologue. « Zelus domus tue comedit me. Ps. 68. Vénérable, dévote et très chère fille en Nostre Saulveur... » — « ...Vostre père, frère et amy en Dieu, frère Claude de Brouseval, religieux de Clairvaux... D. A. D. C. 1544. »

Fol. 5. « Dialogue entre le père et la fille. Chapitre I. » — Fol. 78. « Comment la personne pénitente et veuilant soy convertir doibt commancer, poursuyvir et acomplir. Chapitre XI. »

Au fol. 1 v°, on lit : « Simon Bernart. »

XVI° siècle. Papier. 86 feuillets. 205 sur 150 millim. Les feuillets 1 et 86 (anciens feuillets de garde), en parchemin, sont des fragments d'un poème latin sur Tobie, du XIV° siècle. Rel. cuir gaufré. — (Abbaye de Loos; Sanderus, n° 142.)

133. Gilles de Vendeville. La reine des sciences.

Fol. A. « La reine des sciences, ou le plus beau de tous les secrets qui nous apprend à bien mourir, dédié à Monseigneur Jaspar Taverne, très digne prélat du célèbre monastère de Loo lez Lille, etc. »

Fol. 1. « Épitre dédicatoire », signée : « Fr. Gilles de Vendeville, religieux minime. »

Fol. 12. « Advis au lecteur. Comme le plomb pour espuré... »

Fol. 15. « Première considération que l'homme, étant porté naturellement d'apprendre toute sorte de science, doit s'occuper à conquester la plus importante de toute, qui est celle de bien mourir. Le philosophe au livre premier de sa Métaphisique... »

Fol. 71 v°. « Conclusion de tout ce que dessus que, pour nous persuader ceste sainte pratique, il nous servira beaucoup de regarder la mort avec des lunettes d'aproche et non pas avec des lunettes d'Hollande. »

Au fol. A, on lit : « Bibliothecae monasterii Laudensis. »

XVII° siècle. Papier. 87 feuillets, plus le feuillet préliminaire A. 195 sur 142 millim. Rel. cuir. — (Abbaye de Loos.)

134. Nicolas Parent. L'alliance sacrée de Dieu avec l'âme.

Fol. B. « L'alliance sacrée de Dieu avec l'âme humaine, effleurée des parfaits amours et sainctes jalousies du très dévôt et melliflu Père sainct Bernard ou l'advènement du Seigneur Dieu en l'âme... »

Fol. 1. « Motifs pour estudier à la perfection de vie intérieure et à l'amour sainctement unitif. Nostre Seigneur donne conseil à ses amis... » Fol. 228. « Salutate invicem in osculo sancto. 2 Cor. 13. » Pièce collée.

Au fol. A, on lit : « F^r Nicolaus Parent. » — Au fol. B, on lit : « Monasterii Beate Marie de Laude. »

L'attribution de ce traité à Nicolas Parent résulte de l'ouvrage d'Ignace Delfosse (*Description de l'abbaye de Notre-Dame de Loos*, t. II, p. 543), décrit plus loin.

XVII[e] siècle. Papier. 236 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-B. 307 sur 207 millim. Couvert. parchemin. — (Abbaye de Loos.)

155. Charles Gueluy. Mémorial de la dévotion raisonnable.

I. Fol. D. « Mémorial de la dévotion raysonable, à Tournay, 1626. »

Fol. 1 [1]. Calendrier.

Fol. 13. Oraisons, dominicale, à la Vierge, à l'ange gardien, à S. Henri.

Fol. 18. « Des cincq lettres du nom de Maria rememorez par dévotion en disant une psalme de chaque lettre. Histoire... Jossir, religieux de Sainct-Bertin, ayant continué ceste sienne dévotion jusques à la mort... »

Fol. 21 v°. « Autres cincq psalmes du nom de Jésus, dignes d'estre dicts avec mesme dévotion. »

Fol. 26 v°. « Letanies de Nostre Dame. »

Fol. 29. « Épistre dédicatoire. Mon frère Henry Caulier, désirant recognoistre selon ma qualité les services d'amitié fraternele... » — « ...Vostre frère et amis, Charles Gueluy, chanoine régulier. »

Fol. 31 v°. « Au lecteur. »

Fol. 32. « Avant propos de la dévotion. Le doct et pieux prélat de Liesy, Louys de Blois, en son livre prétitulé : Canons de la vie spirituele... »

Fol. 35. « Certains poincts pour tirer du proufict de ce présent escript et d'autre livre pieux. »

Fol. 36 v°. « Index. »

II. Fol. 1[2]. « La dévotion raisonnable. Qu'il y at un Dieu. Chapitre premier. Il n'y at nuls hommes douéz de raison qu'ils puissent nier devoir estre un seul Dieu... »

Au fol. B, on lit : « Henricus Scrieck, 1663. »

XVII[e] siècle. Papier. 1° 36 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-D; 2° 90 feuillets, plus les feuillets 5[2], 11[2], 11[3] et 70[2]. 102 sur 73 millim. Rel. cuir, avec instruments de la Passion. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

156. Recueil.

I. Imprimé. Die spieghel onser behoudenisse. Cf. Paeile, *Catalogue*

de théologie de la Bibliothèque de la ville de Lille, 1859, p. 133-141 de la préface, et n° 90, p. 36-50; Campbell, *Annales de la typographie néerlandaise au XVe siècle*, n° 1572.

Fol. 1. Considérations sommaires sur les psaumes, les cantiques, etc. « A also als sinte Jeronimus... » XVe siècle.

Fol. 5. Copie des feuillets 33 et 46 qui manquent dans l'imprimé. XVIIe siècle.

Ce recueil a appartenu au couvent de Sainte-Marie à Hoorn, et, en dernier lieu, à M. le chevalier de Gillès.

> XVe siècle. Papier. 6 feuillets. 280 sur 203 millim. Rel. parchemin; sur les plats, les armes de la ville de Haarlem, avec la devise: « *Vicit vim virtus.* »

157. Recueil.

I. Imprimé. « Incipiunt sermones sancti Augustini ad heremitas et nonnulli ad sacerdotes suos, et ad aliquos alios. » Hain, *Rep. bibl.*, n° 1998.

II. Imprimé. « Tractatus magistri Johannis de Gersonno, Parisiensis cancellarii, de simplificatione cordis. » Non cité dans Hain.

Fol. 1. « Incipit tractatulus venerabilis magistri Johannis Gerson, cancellarii Parisiensis, tractans de pollucione nocturna, an impediat celebrantem vel non. Dubitatum est apud me frequenter... » — « ...hoc est omnis homo. Explicit tractatulus venerabilis magistri Johannis Gerson de pollucione nocturna, an impediat celebrantem an non. Deo gratias. » Dupin, *Johannis Gersonii opera omnia*, t. III, col. 323-334.

Fol. 11. « Hieronymus de viris illustribus. Hortaris, Dexter, ut tranquillum... » — « ...apolegiticum (*sic*) et epithachium (*sic*). Explicit tractatus de illustribus viris beati Jheronimi. » Migne, *Patr. lat.*, t. XXIII, col. 601-720.

Fol. 34. « Assit principio sancta Maria meo. Nihil prorsus erraverit qui pratum... » *Bedae opera*, 1688, t. VI, p. 824.

Fol. 38. « Proponamus ergo vobis, si placet... » — « ...Expliciunt sermones sancti Johannis Crisostomi in justum et beatum Job de patientia. » Cf. Hain, *Rep. bibl.*, n° 5024 et suivants.

Fol. 45 v°. « Crisostomus de reparatione lapsi ad Amanticum (?) lapsum. Quis dabit capiti meo aquam et oculis meis fontem lacrimarum? Oportunius namque... » — « ... ultra medicamenta non

queras. Explicit Crisostomus de reparatione lapsi. » Cf. Hain, n° 5051.

Fol. 65 v°. « Tractatulus de fructu heremi, editus a Nicholao de Clamengiis, cantore ecclesie Baiocensis. Doceri per me desideras... » — « ...de hoste illo versuto. » Fragment de ce traité. *Nicolai de Clemengiis opera omnia,* Lugduni Batavorum, 1613, p. 121 à 123, 1re col.

Fol. 68. « Incipit tractatus venerabilis magistri Johannis Gerson, cancellarii Parisiensis, de cognicione castitatis et pollucionibus diurnis. Scripsi pridem aliqua super preparacione ad missam... » — « ...et est utilis multum. Explicit tractatulus venerabilis magistri Johannis Gerson de pollucionibus diurnis. » Dupin, t. III, col. 335-345.

Fol. 77. « Incipit forma absolucionis sacramentalis ejusdem magistri Johannis Gerson. Gracia tibi et pax, frater carissime... » — «... in Summa confessorum, III li., t. XXXIII, q. XCI habetur. Explicit forma absolucionis sacramentalis venerabilis magistri Johannis Gerson. Deo laus. » Fragment de ce traité. Dupin, t. II, col. 406-407.

Fol. 79. « Incipiunt meditationes Bernardi, alias Hugonis de Sancto Victore. Domus hec in qua habitamus... » — « ...pena, labor, vita, mori necesse. Explicit hic tractatus. » Migne, *Patr. lat.*, t. CLXXXIV, col. 507-538.

Fol. 93 v°. « Omelia Origenis super euvangelio Johannis. In principio erat Verbum. Vox spiritualis aquile auditum pulsat... » — « ...Explicit omelia Origenis super euvangelio Johannis : in principio erat Verbum. »

Fol. 101. « Liber Senece de quatuor virtutibus incipit. Quatuor virtutum species... » — « ...aut deficientem puniat ignaviam, etc. Explicit liber Senece de quatuor virtutibus. » Migne, *Patr. lat.*, t. LXXII, col. 23-28, moins les chapitres v à viii, où ce traité est publié sous le nom de Martin de Braga. M. Hauréau, *Notices et extraits de quelques manuscrits latins de la Bibliothèque nationale*, t. II, p. 202 et suivantes, prouve qu'il n'est ni de l'un ni de l'autre de ces auteurs.

Fol. 103 v°. « Incipit prefatio Bernardi in libro de precepto et dispensacione. Domino abbati Columbensi frater Bernardus, abbas dictus de Clarevalle... » — « ...tam in observando videlicet... » Incomplet. Migne, *Patr. lat.*, t. CLXXXII, col. 859-870.

III. Imprimé. « Casus papales, episcopales et abbatiales. » Hain, *Rep. bibl.*, n° 4672.

Au fol. 2 du premier imprimé, est écrit : « Liber canonicorum f. in Cyzonio juxta Tornacum. » — Au dernier feuillet, *ibid.*, est écrit :

« F. de Corroanne. Vive memor leti. » — Au fol. 4 du troisième imprimé, est écrit : « Moderata durant; du Quesnoy. »

Au fol. 10 v° du manuscrit, on lit : « Pertinet ecclesie Sancti Calixti et Everardi in Cysonio apud Tornacum. »

Ce recueil figure au catalogue de théologie, section des imprimés, sous les n°s 433, 481, 752.

XVe siècle. Papier. 107 feuillets. 196 sur 140 millim. Cartonné, dos et coins en parchemin. — (Abbaye de Cysoing.)

138. Recueil.

I. Imprimé. Franciscus de Platea. « Tractatus restitutionum, usurarum et excommunicationum. » Hain, *Rep. bibl.*, n° 13041.

II. Imprimé. « Casus papales, episcopales et abbatiales. » Hain, *idem.*

Fol. 2. « Sequitur (*sic*) gesta Salvatoris nostri Jhesu Christi, scripta a Nychodemo. Factum est in anno nonodecimo imperii Tyberii... » Cf. Hain, *Rep. bibl.*, n° 11749 et suiv.

Fol. 7. « Hic incipit libellus de infantia Domini nostri Jhesu Christi. Anna et Emeria sorores fuerunt... » Cf. Hain, *Rep. bibl.*, n°s 8583, 9178 et suiv.

Fol. 16. « De Assumptione beate Marie virginis. Dilectus Dey servus, episcopus ecclesie Sardinensis, venerabilibus in Domino fratribus Laodiciam... »

Fol. 18. « De ortu Pylati et morte sua, etc. Lergibus (*l.* legibus) an (*l.* aut?) olim liberalibus eruditus in artibus... »

Fol. 20 v°. « De ortu Jude proditoris et morte sua. Fuit in diebus Herodis regis... »

Fol. 21. « Hic in. presbiter Johannes. Incipit. Prespiter (*sic*) Johannes potencia et virtute Dei... » — « ...Explicit presbiter Johannes. » Cf. Hain, *Rep. bibl.*, n°s 9428-9429.

Fol. 22 v°. « De passione Domini. » — Fol. 24. « Perseverancia. » Les deux titres qui précèdent sont suivis d'extraits de divers saints ou docteurs et des visions de Ste Mechtilde.

Fol. 24 v°. Quatre vers :

« Sunt tria que vere faciunt me sepe dolere... »,

Suivis de « *Nota bene :*

Qui te creavit sine te,
Non te salvabit sine te »

Fol. 26. « Assit principio sancta Maria meo. Passio Domini nostri Jhesu Christi. O virgo Maria, quantam penam in passione filii tui... » — « ...Et tandem sepultum est corpus Jhesu. Deo gratias. Explicit passio Domini nostri Jhesu Christi. »

Fol. 43. Jean Gerson. « Sequitur nunc modus vivendi per regulas quoad omnes status. Sequitur primo regula quoad nobiles potentes et scabinos. Ne pauperes per potenciam suam... » — « ...pax super illos et misericordia. Amen. Finis. » Dupin, *Johannis Gersonii opera omnia,* t. II, col. 538-541.

Fol. 44 v°. « Secuntur bona docume[n]ta secundum doctores, quibus pastor sive sacerdos aut parrocialis ecclesie rector tria in se tenetur habere. Primo scientiam, secundo eloquentiam et tercio bonam vitam... »

A la fin du premier imprimé, on lit la devise manuscrite : « *Vive memor leti* », de F. de Corroanne, du numéro précédent.

Au fol. 24 v° du manuscrit, on lit : « Che livre si est à sire Henry Descamps, curé de Bovinnes, et fu parfais de se main, le VI[e] jour de jullet l'an mil quatre cens quatre vins et deux. Priés Dieu pour l'ame de ly et de ses amys, et cetera. Henry Descamps. » — Au fol. 46, on lit : « Scripta fuerunt hec per manum Henrici de Campis, presbiteri, curati de Bouvinnes in Pabula, anno Domini M CCCC LXXXI, et finitus XIX aprilis ejusdem an[n]i, et pertinet liber iste predicto, etc. H. de Campis. »

Ce recueil figure au catalogue de théologie, section des imprimés, sous le n° 721.

XV[e] siècle. Papier. 46 feuillets à 2 col. 280 sur 197 millim. Au fol. 17 v°, dessin à la plume, inachevé, représentant le Christ en croix. Cartonné, dos et coins en parchemin. — (Abbaye de Cysoing.)

139. Recueil.

I. Imprimé. « Cy commence un petit traittié moult prouffitable, intitulé : Les dicts moraulz des philosophes. » Hain, *Rep. bibl.*, n° 6282.

II. Imprimé. « La doctrine de bien vivre en ce monde. » Campbell, *Annales de la typographie néerlandaise au XV[e] siècle*, n° 808.

III. Imprimé. L'art de bien mourir. « Combien que le phylosophe dye... » Hain, *Rep. bibl.,* n° 1839.

IV. Imprimé. « Cy commence un petit traittié, intitulé : Le denat

espirituel que fist honnourable et discret maistre Jehan Jarson... » Campbell, n° 809, d'après cet exemplaire.

V. Imprimé. « Cy commence un petit traittié, extrait des Cantiques, intitulé : Le jardin de dévotion... » Campbell, n° 1028.

Fol. 1. « C'est le record d'un sermon que maistre Aubert, arcevesque de Coulongne, fist à toutes bonnes créatures, ouquel il dist IX parolles et conclusions notables pour le prouffit des ames. La première que créature qui donne en sa vie ung denier pour l'amour de Dieu... »

Fol. 1 v°. « Cy après seront déclairiez les grans dignitez de la sainte messe. Vecy comment Nostre Seigneur par Abraham nous aprent à oyr la messe dévotement... »

Fol. 4 v°. Danse macabre des hommes.

« Discite, vos coram cunctis qui cernitis istam
. . . .
O créature raisonnable,
Qui désire vie eternelle... »

Fol. 10.

« Mortales Dominus cunctos in luce creavit... »

Fol. 10 v°. Les trois vifs et les trois morts.

« Se nous vous aportons nouvelles... »

N'a pas de rapport avec le dit des Trois morts et des trois vifs, de Nicolas de Margival.

Fol. 14. Le débat du corps et de l'âme. « S'ensuit une vision très merveilleuse, laquelle en dormant ung noble homme, qui estoit riche et puissant, songa, lequel par son nom estoit appellez Phillebert. L'acteur commence :

Jadis fut revellé à Phillebert l'hermite
. . . .
Sy qu'en la fin puissons droit là aller logier.
Explicit, expliceat,
Ludere scriptor eat. »

Cf. *Romania,* t. XIII, p. 519.

On retrouve tout ou partie des pièces comprises depuis le fol. 4 v°, dans *La grant danse macabre des hommes et des femmes...,* imprimée à Troyes, en 1528, par Nicolas le Rouge. Toutefois, le texte de

la vision de Philibert l'hermite diffère. Le texte latin de cette même vision se retrouve dans le manuscrit suivant, au fol. 20.

Fol. 20.

« Morir convient, ch'est chose dure,
Nulz ne revient de pouriture... »

Au folio qui précède le premier imprimé, on lit : « Infirmaria. 1573 », et au v° : « CC. 85. » — Au fol. 1, *idem,* on lit : « Ex communi bibliotheca fratrum Praedicatorum Insulens. » — Au fol. manuscrit 20 v°, on lit : « Fais che tu vouldra avoir fait quant mouras. 1538. »

Ce recueil figure au catalogue des sciences et arts, section des imprimés, sous le n° 171.

XVe siècle. Papier. 20 feuillets. 284 sur 190 millim. Au fol. 20 v°, dessin à la plume. Rel. basane moderne. — (Dominicains de Lille.)

140. Recueil.

Fol. 1. S. Bernard. « De duodecim gradibus humilitatis. » — Fol. 1 v°. « In hoc opusculo, cum illud de evangelio quod Dominus ait... », et : « Rogasti me, frater G... » — « ...nostro codice leges. » Migne, *Patr. lat.,* t. CLXXXII, col. 939-972.

Fol. 20. « Incipit altercacio inter corpus et animam.

Vir quidam extiterat dudum heremita,
Fulbertus francigena, cujus dulcis vita... »

Le texte français du Débat du corps et de l'âme se retrouve dans le manuscrit précédent.

Fol. 26. David d'Augsbourg. Formula novitiorum. « Primo semper debes considerare... » — Fol. 35. « De vana gloria. In omnibus quod facis... » — Fol. 38. « Epilogus sive compendium omnium predictorum. Et ergo breviter... » — Fol. 38 v°. « Libellus qui sequitur videtur quasi medius inter libellum de reformatione mentis qui postea sequitur et istum precedentem ac forte totum est de formula novitiorum. Prius in spiritu proficere... » — Fol. 46 v°. « Explicit liber primus. »

Fol. 47. « Incipit liber secundus de reformatione mentis. In priori formula novitiorum quam scripsi, de exterioris hominis compositione... » — Fol. 88 v°. « Explicit libellus de reformatione mentis. »

Fol. 89. « Incipit tercius liber de profectu religionis, qui distingui-

tur in septem processus. Primus processus. Profectus religionis in septem processus... » — Fol. 106. Quintus processus. « De disciplina cordis. Exterioribus ordinatus... » — « ... sumptus constituti fervoris. » Incomplet. *Max. Bibl. vet. Patrum*, t. XXV, p. 869-905. Le début, fol. 26-34, est celui du traité *Ad quid venisti*, publié dans Migne, en appendice aux œuvres de S. Bernard, *Patr. lat.*, t. CLXXXIV, col. 1189-1198.

Les feuillets A, B, 110, 111 (anciens feuillets de garde), en parchemin, des XIII[e] et XIV[e] siècles, proviennent de divers manuscrits. Le feuillet A est emprunté à un Doctrinal d'Alexandre de Villedieu, comme le prouvent ces mots qu'on lit encore avec difficulté :

> « Doctrinale, Dei virtute juvante, peregi,
> Grates reddo tibi, genitor Deus, et tibi, Christe... »

A l'intérieur de la couverture, ex-libris de M. de Valory. — Au fol. 2, on lit : « Vasseur. »

XV[e] siècle. Papier. 111 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-C. 212 sur 140 millim. Rel. basane moderne. — (Abbaye de Loos; Sanderus, n° 30.)

141. Albéric Boulit. De statu religioso.

Fol. 3. « Liber primus de statu religioso. Caput primum. De perfectione ad quam tendere debet religiosus. Authore reverendo admodum domino Alberico Boulit, abbate Laudensi, olim theologiae professore. »

Fol. 251 v°. « Epilogus hujus libri de voto obedientie. Que conditiones requiruntur ut Deo sit grata obedientia et meritoria. »

Fol. 261. Traité incomplet, d'une écriture différente, dont il reste la fin d'un chapitre II et le chapitre III. « An religiosus, legitime ad aliam religionem transiens, possit secum aliquod peculium transferre... »

Au fol. 3, on lit : « Bibliothecae monasterii B. M. de Laude. »

XVII[e] siècle. Papier. 270 feuillets. 216 sur 153 millim. Rel. veau. — (Abbaye de Loos.)

142. Le Coran. Écriture marocaine.

Sourates 19 à 114.

Papier. 379 pages. 220 sur 170 millim. Enveloppe en cuir. — (Don de M. Émile Barbieux.)

143. « Histoire du droit ou traité de la jurisprudence. » Titre moderne.

Fol. 2. « Comme il y a aujourd'huy deux puissances distinctes et séparées sur la terre... » — « ...il en est tout au contraire de ce qui est dans le patrimoine privé ou sacré. Finis. »

Au fol. 1, on lit : « Donné à la Bibliothèque de Lille par M. Martin, sous-bibliothécaire. »

XVIIIe siècle. Papier. 244 feuillets. 225 sur 170 millim. Cartonné, dos en parchemin.

144. Papiniani libri Responsorum.

Page 3. « Responsorum liber primus, ex variis multisque Pandectarum legibus collectus a me Dumaitz. »

Page 19. « Responsorum Papiniani liber secundus, in ordinem lucidum redactus, expositus a Cujacio anno Domini 1578 in decembri. » Mêmes mentions pour les livres suivants jusqu'au livre 14, mais la date est de 1579.

Page 259. « Leges desumptae ex duobus libris definitionum AEmilii Papiniani, expositae a Cujacio anno Domini 1580, 5 id. martii, in auditorio Bituricensi. »

XVIe siècle. Papier. 342 pages, plus les pages préliminaires A-B, les pages 104 *bis*, 104 *ter*, moins les pages 157, 158. 171 sur 123 millim. Couvert. parchemin. — (Don de M. Bastien.)

145. Decretalium compilationes.

Fol. 1. Table de la « Prima compilatio Decretalium ».

Fol. 2. Bernard Circa, de Pavie. Collection de Décrétales. « Incipit prima compilatio Decretalium. Liber primus. Juste judicate, filii hominum... utilitati ego B[ernardus], Papiensis prepositus... » — « ...comedit et pastor nescit. Explicit compilatio prima Decretalium. » Commentaire. « Juste judicate, filii, etc. Formavit Dominus hominem... » — « ...qui dolum vinc. Explicit. »

Fol. 80. Jean de Galles. Collection de Décrétales. « Incipit liber primus de constitutionibus. Preterea de lege illa vel errore... » — « ...dominis sicut archiepiscopis ipse precepit. Explicit Preterea. » Commentaire. « Preterea. Hoc capitulum decisum est ab eo I de judiciis... » — « ...reddimus per infinita secula seculorum. Amen. »

Fol. 120. Pierre de Bénévent. Collection de Décrétales. « Incipiunt

Decretales domini Innocentii pape III. Liber primus. Devotioni vestre insinuatione presentium innotescat decretales epistolas a dilecto filio nostro P[etro], subdiacono et notario nostro compilatas... » — « ...que possunt in abbates assumi. Explicit Devotion (*sic*). Explicit tercia compilatio; rubrica. Amen. » Commentaire de Tancrède de Bologne. « Post compilationem decretorum factam a Gratiano, multe a Romana ecclesia Decretales et epistole emanaverunt, quas magister B[ernardus], tunc prepositus, postmodum episcopus Papiensis... Idcirco ego Tan[credus], Bononiensis canonicus... » — « ...a dicto alterius discernitur manifeste. Explicit liber. Sit nomen Domini benedictum. »

Fol. 242. Raymond de Pennafort. Collection de Décrétales. « Gregorius, episcopus, servus servorum Dei, dilectis filiis doctoribus et scolaribus universis Parisius commorantibus salutem et apostolicam benedictionem. Rex pacificus, pia miseratione... utilitatem per dilectum filium fratrem Reimundum, capellanum et penitenciarium nostrum, in unum volumen... » — « ...spirituali licet facere quis homagium compellatur. » Le commentaire ne commence qu'au livre III. « De vita et honestate clericorum. Ut laicis supple statuimus, altare laici non stare... » La fin de ce livre et les quatre autres n'ont que de courtes notes marginales.

Ce dernier traité est d'une écriture postérieure à celle des trois précédents.

Au fol. 1, on lit : « Monasterii B. Marie de Laude. » — Au fol. 2, on lit : « Sum Johannis Wemesii, nunc Petri Weyms. »

XIIIe et XIVe siècles. Parchemin. 399 feuillets à 2 col. 370 sur 243 millim. Rel. parchemin. — (Abbaye de Loos; Sanderus, n° 122.)

146. Recueil.

Fol. 1[1]. Guillaume Durand. Repertorium. « Sequuntur rubrice Decretalium, prout ponuntur in isto Repertorio... » — « ...Expliciunt rubrice istius Repertorii. » — Fol. 2. « Alpha et O, Jesu Christe. Incipit Repertorium magistri Guilielmi Duranti. Rubrica. Reverendo in Christo Patri domino Matheo, Dei gracia, Sancte Marie in porticu diachono cardinali, Guilelmus Duranti, domini pape subdiaconus et capellanus, utriusque hominis sospitatem. Protoplaustri rubigine... » — « ...Deo gracias. Amen. Explicit Repertorium magistri Guilielmi Duranti.

Que pridem pl { ura } sunt sparsim tradita j { ura. »
Hec nunc script { ura } facili monstrat tibi c { ura. »

Cf. Hain, *Rep. bibl.*, n° 6518 et suivants.

I. Imprimé. « Venerabilis Alani liber in distinctionibus dictionum theologicalium feliciter incipit, etc. » Hain, *Rep. bibl.*, n° 391.

Fol. 1 [2]. Jean Grassus ou de Grassis. Leçons de droit. « Quia veritas et intelligentia magis oculata fide quam per aures... ego Johannes Grassus, juris utriusque doctor, explicito tractatu de procuratoribus, decrevi presens instrumentum procuratorii et mandati ad negotia et causas pro intellectu auditorum ad oculum auditorum explicari... Incipit instrumentum. In nomine. Istud est primum requisitum in omnibus instrumentis... » — « ...Hoc procuratorium legit dominus Johannes de Grassis in studio Thaurinensi; ego vero subscripsi in studio Papiensi pro domino meo domino Hugone de Poculotis... »

Fol. 16 v°. « Quia materia rescriptorum quam hoc anno ordinarie in hoc nostro felici studio Thaurinensi legendam... » — « ...Explicit. Hoc rescriptum ad beneficia legit dominus Johannes Grassus in studio Thaurinensi; ego vero ipsum transcripsi in studio Papiensi anno 1469°, 16 marcii. »

Fol. 24-63. Autres leçons du même, à la fin desquelles les mentions, au fol. 38 v° : « Hoc compromissum legit dominus Johannes Grassus in studio Papiensi anno Domini 1489°. Silet de Valperga » ; — au fol. 59 : « Scriptum Papie per me Georgium Siletum de Valpergia, Thaurinensis diocesis, anno Domini 1499, de mense octobris. Viva Silet tout jors » ; — au fol. 63 v° : « Et sic est finis. Johannes Grassus. Laus et honor sit gloria Christo. Silet, abbas Roichefort. »

Cf. Hain, *Repert. bibl.*, n° 7873.

Au fol. 2 [1], on lit : « A B. P. » — Au v° du dernier feuillet de l'imprimé, est écrit : « Phallempino. »

Ce recueil figure au catalogue de théologie, section des imprimés, sous le n° 693.

XIVe et XVe siècles. Parchemin, 49 feuillets à 2 col. Papier, 63 feuillets. 412 sur 282 millim. Au fol. 2, lettre coloriée avec personnage. Rel. basane moderne. — (Abbaye de Phalempin.)

147-148. Remarques sur le Décret de Gratien et les Décrétales de Grégoire IX. Deux volumes.

Tome II. Fol. 4. « Remarques sur la seconde partie du Décret de Gratien. Cause première. Question première. La première cause ou le premier cas est tel : Un père offrit son fils... »

Fol. 46 v°. « Troisième partie du Décret. Distinction Ire. De la consécration. »

Au fol. 3 v°, on lit : « Ex dono D. L. R. de Valory, canonici et thesaurarii. »

Tome III. Fol. 5. « Remarques sur les Décrétales. Livre premier sur les Grégoriennes. Dans l'explication que nous ferons des Décrétales, nous nous servirons de Fagnani, comme du plus récent canoniste... »

Fol. 5 v°. « Titre premier. De Trinitate et fide catholica. » — Fol. 590 v°. « Fin des Décrétales. »

Au fol. 4 v°, on lit : « Ex dono D. L. R. de Valory, canonici et thesaurarii. »

XVII[e] siècle. Papier. Tome II. 416 feuillets. 225 sur 165 millim. Tome III. 592 feuillets, plusieurs intervertis à la reliure. 225 sur 160 millim. Rel. cuir. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

149. Traité de droit canonique.

Fol. 2. « Index quaestionum ac dubiorum quae hoc toto libro tractantur. » Incomplet.

Fol. 4. « Quaestio LVIII. De justicia et jure. Aggredimur jam, Deo duce, celeberrimam de jure et justitia tractationem... »

Fol. 23 v°. « Quaestio LXII. De restitutione. »

Fol. 24. « Disputatio prima de dominiis. Quaestio prima. De natura et varietate dominiorum. »

Fol. 71 v°. « Quaestio 22. Quibus licitum testamentum condere et quibus non. »

Fol. 75. « Disputatio de restitutione. Quaestio prima. Quid sit restitutio et an ad salutem necessaria. »

Fol. 129 v°. « Quaestio 28. An sit obligatio solvendi tributa et restituendi fraudata ante sententiam judicis. »

Fol. 132. « De beneficiis, simonia, usura, censibus et cambiis disputatio. Sectio prima. De simonia. Quaestio prima. Quid sit simonia et qua ratione committatur. »

Fol. 182 v°. Sectio quinta. De cambiis. « Quaestio sexta. De cambiis reprobatis et quas requirat conditiones bulla Pii quinti... »

Au fol. 1, on lit : « M. Maximilianus de Porta, presbiter. 1605. » — Au fol. 131, on lit : « Finit. Laus Deo V. Q. M. »

XVII[e] siècle. Papier. 187 feuillets. 288 sur 195 millim. Rel. parchemin.

150-158. « Traité du droit canonique et des matières bénéficiales, réduit en pratique, par ordre alphabétique, par maître Charles Adrien Lecocq, avocat en Parlement et postulant en la ville de Lille. » Neuf volumes.

Tome I. Page c. « Préface. On s'est proposé de faire ce traité par ordre alphabétique... Au reste, cet ouvrage est celui d'un particulier qui met sa gloire à le tenir plutôt caché qu'à le divulguer. 1752. »

Page f. Table.

Page 1. Premier titre. « Abbayes, abbez... » — Page 603. Dernier titre. « Bulles de cour de Rome. »

Page 666. « Pour une plus grande intelligence des calendes, nones et ides, voyez ce qui suit, qui est un calendrier romain... » — Page 668. « Autre calendrier romain... Ce second calendrier est pris de M. l'abbé Lenglet du Fresnoy, dans sa Chronologie des papes, 2e partie, pages 454 et seqq. »

Pages 673 et 729. Tables alphabétiques des matières et additions.

Tome II. Page e. Table. 1752.

Page 1. Premier titre. « Canonization. » — Page 642. Dernier titre. « Curez primitifs et curez de paroisses. »

Pages 692 et 760. Tables alphabétiques des matières, questions et additions.

Tome III. Page e. Table. 1753.

Page 1. Premier titre. « Grandes dattes et petites dattes. » — Page 611. Dernier titre. « Fossier. »

Pages 615 et 679. Tables alphabétiques des questions et additions.

Tome IV. Page 1. Premier titre. « Graces expectatives et réserves. » — Page 383. Dernier titre. « Noviciat. »

Pages 395 et 463. Tables alphabétiques des matières et additions.

Tome V. Page d. Table. 1755.

Page 1. Premier titre. « Oblats. » — Page 803. Dernier titre. « Rote romaine. »

Pages 809 et 897. Tables alphabétiques des matières et additions.

Tome VI. Page d. Table.

Page 1. Premier titre. « Sacrement in genere. » — Page 190. Dernier titre. « Sacrement de mariage. »

Pages 358 et 414. Tables alphabétiques.

Tome VII. Page d. Table. 1756.

Page 1. Premier titre. « Sacrilège. » — Page 380. Dernier titre. « Uxor. »

Pages 388 et 448. Tables alphabétiques des matières, questions et additions.

Tome VIII. Page c. « Préface sur les règles de chancellerie romaine. Les papes ont fait des règles de chancellerie, pour suppléer au deffaut du droit canonique... » — Page g. « Enumération des règles de chancellerie romaine. » — Page I. « Règles de chancellerie romaine. Sommaire. » — Page 16. « Regula I. Reservationes generales et speciales. »

Pages 467 et 539. Tables alphabétiques des matières et additions.

Tome IX. Page e. « Préface. On a traité ci-devant dans plusieurs endroits des bénéfices en général et en particulier... »

Page h. Table. 1757.

Page 1. « Traité des bénéfices ecclésiastiques. Chapitre i. Origine des bénéfices. »

Pages 509 et 589. Tables alphabétiques des matières et additions.

Le tome X des Registres aux bourgeois de la ville de Lille, fol. 24, contient la mention suivante : « Charles Adrien Le Cocq, fils de Toussaint et de Marie Coisne, natif de Haisne en Artois, avocat, demeurant en cette ville, non marié, par achat, le iiie de décembre 1717, paié XV livres. »

XVIIIe siècle. Papier. Tome I. 772 pages, plus les pages préliminaires a-f. 370 sur 245 millim. Tome II. 807 pages, plus les pages préliminaires a-f. 370 sur 240 millim. Tome III. 718 pages, plus les pages préliminaires a-f. 370 sur 240 millim. Tome IV. 510 pages, plus les pages préliminaires a-d et les pages 6 *bis,* 380 *bis*. 370 sur 240 millim. Tome V. 942 pages, plus les pages préliminaires a-d et la page 627 *bis;* après la page 476, on reprend 474. 370 sur 240 millim. Tome VI. 455 pages, plus les pages préliminaires a-d. 370 sur 240 millim. Tome VII. 493 pages, plus les pages préliminaires a-d et les pages 83 *bis* et 223 *bis*. 370 sur 240 millim. Tome VIII. 588 pages, plus les pages préliminaires a-j; après la page 137, on reprend 128. 370 sur 240 millim. Tome IX. 632 pages, plus les pages préliminaires a-h et les pages 148 *bis* et 193 *bis*. 370 sur 240 millim. Rel. veau. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

159. « Regula sancti Benedicti. »

Page 1. « Sanctissimi Patris nostri Benedicti, monachorum in Occidente patriarchae, regula. Scripta a D. Placido Regnier, religioso

reformati monasterii Sancti Dionysii in Brocqueroïa juxta Montes Hannoniae. MDCCLVII. »

Page 2. « Index capitulorum regulae sancti Patris nostri Benedicti. »

Page 7. « Beatus Gregorius, Romanus PP., hujus nominis primus, de approbatione regulae sanctissimi Patris Benedicti : ex privilegio monasterio Sublacensi concesso. Ego Gregorius... »

Page 9. « Sanctissimi ac Deo acceptissimi monachorum Patris Benedicti in regulam suam prologus. Ausculta, o fili... »

Page 19. « Incipit regula sanctissimi Patris nostri Benedicti. De generibus monachorum. Caput primum. » — Page 193. « *C*or*DI*a*LI*ter *C*erte*MV*s, ut regna, cum sanctissimo ac Deo acceptissimo Patre nostro Bene*DIC*to, *C*ae*L*est*I*a tenea*MV*s. » Migne, *Patr. lat.,* t. LXVI, col. 215-930.

XVIII[e] siècle. Papier. 198 pages, plus les pages préliminaires A-F et les pages 8 *bis* et 8 *ter*. 288 sur 230 millim. A la page 8 *ter*, gravure collée représentant S. Benoît, et inscription : « S. Benedictus. *L*ege*M* q*V*aer*I*s re*C*te agen*DI*; han*C* a*CCI*pe, *L*ege, atq*V*e *M*e*DI*tare. » Lettres ornées et encadrements. Rel. veau. — (Don de M. Lafuite.)

160. Jean de Torquemada. Exposition de la règle de S. Benoît.

Fol. 1 v°. « Tabula capitulorum sequentis operis. »

Fol. 5 v°. « Explicit tabula capitulorum sequentis operis. Sequitur opus. Epistola supplicatoria Arsenii monachi ad dominum Johannem de Turrecremata, cardinalem Sancti Sixti, ut regulam sanctissimi Patris nostri Benedicti dignetur exponere. Reverendissimo in Christo Patri et domino Johanni... »

Fol. 6. « Responsio domini cardinalis. Dilectissime frater, domine Arseni... » La suite coupée.

Fol. 6 v°. « Capitulum primum (de commendatione, partie coupée) regule sanctissimi (Benedicti, partie coupée). Quoniam ad... » La suite coupée. — Fol. 250 v°. « Capitulum ultimum seu centesimum quinquagesimum secundum et etiam ultimum regule seu septuagesimum tercium. Quod non omnis observatio justicie sit in hac regula contenta. »

Fol. 251 v°. « Humilis excusatio ipsius domini cardinalis... Benedictus Deus, qui inter tot et varia impedimenta... »

Fol. 252. « Explicit Expositio super regula beatissimi Patris nostri Benedicti, sic collecta per dominum Johannem, cardinalem Sancti Sixti, de Turrecremata vulgariter nuncupatum. Scripta autem fuit hec pre-

sens Expositio regule beatissimi Patris nostri Benedicti in Claravalle anno Domini millesimo CCCC^{mo} octuagesimo octavo et finita penultima die mensis julii pro venerabili ac scientifico viro domino Michaele Requillatre, religioso de Laude, ipso anno quo ipse Parisius in alma Facultate theologie fuit licenciatus, et perfecta per manum... de Emrinio. » Cf. Hain, *Rep. bibl.*, n° 15734.

XVe siècle. Papier et parchemin. 253 feuillets. 2 feuillets enlevés avant la foliotation entre 107 et 108. 262 sur 172 millim. Miniatures aux fol. 1, 5, 8; au fol. 6 miniature enlevée. Rel. basane moderne. — (Abbaye de Loos; Sanderus, n° 53.)

161. Amalaire. Regula canonicorum.

Fol. 1. « Incipit Regula canonicorum. Tonsure ecclesiastice usus a Nazareis, nisi fallor, ortus est... » — Fol. 72 v°. « Epylogus breviter disgestus. CXLVI. Quamquam a sanctis Patribus in superioribus hujus libelli partibus... » — « ...et vita est, ipso coopitulante, pervenire mereantur. » Migne, *Patr. lat.*, t. CV, col. 819-954.

La règle d'Amalaire est suivie de quatre extraits, au fol. 74 v°, tirés de « In Decretalibus apostolorum sanctorum urbis Rome, in excerptione quadam ex sinodalibus gestis sancti Silvestri pape », et de « In Decretalibus Innocentii pape. » — *Ibid.* « Carta testamentum continens clericorum. Si canonicus in sua professione sine testamento obierit... »

Fol. 76-82. Quatorze copies de pièces concernant l'abbaye de Cysoing; plusieurs relatives aux reliques de S. Evrard, son fondateur.

Fol. 83. « Nomina reverendissimorum dominorum dominorum archiepiscoporum ecclesie Remensis. » Continué jusqu'au XVIIe siècle. « Sixtus sanctus... » — « ...Gabriel Gilfort, anglus benedictinus, prius ecclesie collegiate Divi Petri Insulensis decanus. »

Fol. 85. Copie d'un acte du 17 février 1472, par lequel Pierre Briffault, curé de Bouvines, déclare qu'il a exploité à tort « dedens le cloistre et pourpris de l'église et abbeye de Chisoing ».

Au fol. 1, on lit : « Iste liber pertinet ecclesie Sancti Kalixti in Cisonio. »

XVe siècle. Parchemin. 85 feuillets à 2 col. 330 sur 230 millim. Rel. bois, cuir gaufré. — (Abbaye de Cysoing.)

162. Statuts de l'Ordre de Cîteaux.

Fol. 1. Table commençant à « Tercia distinctio... ».

Fol. 3 v°. « Explicit tabula super libro diffinitionum capituli generalis. »

Fol. 3 v°. « Incipit conpilatio diffinitionum capituli generalis, edita anno Domini M° CC° octogesimo nono. »

Fol. 4 v°. « Prima distinctio agit de generali capitulo, de ordinatione et institucione ordinis; que continet quinque capitula, que sunt in carta caritatis et octo que sunt in Clementina. »

Ibid. « Incipit prologus in carta caritatis. Omnia nostra in caritate... » — Fol. 78 v°. « Explicit quartadecima distinctio. Incipit quintadecima distinctio, que agit de monialibus, capellanis et conversis earum et habet capitula IIII. »

Fol. 82. « Explicit libellus omnium diffinitionum capituli generalis, editus seu compositus anno Domini M° CC° octogesimo nono. »

Fol. 82 v°. Note sur les élections et les élus se référant au concile de Bâle. Écriture du XV[e] siècle.

Fol. 83 v°. Note relative à Nicolas, 9[e] abbé de Loos.

XIII[e] siècle. Parchemin. 83 feuillets. 182 sur 132 millim. Couvert. cuir. — (Abbaye de Loos; Sanderus, n° 54 ou 55.)

163. Consuetudines Cisterciensium.

Fol. 3. « Incipiunt consuetudines Cisterciensium secundum exordium Cisterciensis cenobii. Nos Cisterciensis primi hujus ecclesie fundatores... » Cf. Guignard, *Monuments primitifs de la règle cistercienne,* p. 61-75, pour le « parvum exordium Cisterciensis ordinis », et pour la suite, p. 245-287.

Fol. 14. « De abbatiis. I. Abhinc abbatias... » — Fol. 29 v°. « Cum quod monachis liceat abbati hospiti simul loqui. LXXXIX. Constituimus ut nullus abbas... »

Divers extraits tirés d'un manuscrit de l'abbaye de Villers, parmi lesquels : Fol. 31. « Modus celebrandi missam, desumptus ex quodam veteri libro in pargameno monasterii de Villario in Brabantia. » — Fol. 36 v°. « De consecratione majoris altaris. » — Fol. 37. « De consecratione cimiterii. »

Au fol. 1, on lit : « Monasterii Beate Marie de Laude. »

XVI[e] siècle. Papier. 44 feuillets. 210 sur 160 millim. Couvert. parchemin. — (Abbaye de Loos.)

164. « Arrestz donnez en la Grand Chambre [à Paris] au raport de Monsieur Le Clerc, commençant à la sainct Martin mil six cens quinze. » Le dernier en date est du 7 septembre 1617.

Fol. B. « Table des arrestz cy aprez. »

XVIIe siècle. Papier. 160 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-X. 330 sur 210 millim. Couvert. parchemin.

165. « Recueil des arrêtés et résolutions du Conseil souverain de Tournai, sur différens articles de l'ordonnance criminelle du mois d'août 1670, par messire Jean-Baptiste Deblye, conseiller du Roi en ses Conseils, premier président. Et recueil d'arrêts du même tribunal, sous la dénomination de parlement de Flandre, par M. Séraphin de Flines, sieur du Fresnoy, conseiller audit parlement. »

Page 1[1]. « Arrêtés et résolutions du Conseil souverain de Tournai, sur différens articles de l'ordonnance criminelle du mois d'aoust 1670, et annotations sur icelle par messire Jean-Baptiste de Blye, premier président. Titre sixième. Article 5. Le 17 may 1680, résolu, les Chambres ouïes, qu'il ne suffit au témoin de dire qu'il n'est parent... » — « L'original se trouve au greffe du bailliage de Lille. »

Page 1[2]. « Mémoires des résolutions prises ès causes ventillantes au Conseil souverain de Tournay, sur lesquelles est intervenu arrêt de la cour. Que la femme, séparée juridicquement de son mari, peut disposer de ses biens... » — « Ces mémoires sont de Monsieur le premier président de Blye, et cette copie a été faite d'après l'original qui est à la bibliothèque de S. Pierre, à Lille, parmi les manuscrits de Dubois. »

Page 1[3]. « Arrêts notables de la cour de parlement de Flandres, recueillis par messire de Flines, conseiller du Roy en ladite cour. » Suit une note du copiste sur le manuscrit et son auteur.

Page 1 *ter*. « Arrêt 1. Rétablissement du presbitère. » — Page 107. « Arrêt 72. Si dans la coutume de la chatelenie de Lille on peut offrir les trois années au seigneur des rentes seigneurialles avant la plainte, et pour empescher la plainte. »

A l'intérieur de la couverture, ex-libris de M. Fiévet, avocat.

Le tome VIII des Registres aux bourgeois de la ville de Lille, fol. 79 v°, contient la mention suivante : « Jean-Baptiste de Blye, fils de feuz Martin et de damoiselle Catherine Courouble, licentié ès droicts, advocat postulant en ceste ville, aiant espouzé damoiselle Jeanne Willemin, fille de defuncts Gilles et de damoiselle Catherine de Beaumont, par relief, le XXVIIe de febvrier 1668. »

XVIIIe siècle. Papier. 118 pages, plus les pages préliminaires A-D.

II. 48 pages. III. 131 pages, plus les pages 1 *bis*, 1 *ter*. 360 sur 240 millim. Cartonné, dos et coins en veau.

166-167. « Recueil des principales questions resouës par messire Roland François Waymel, chevalier, seigneur Duparcq, conseiller du Roy en ses Conseils, etc., son avocat général au parlement de Flandres, et plusieurs consultations des plus fameux avocats du même parlement, et transcrit par Pierre Cyprien Dominique Joseph Du Bois, avocat au susdit parlement, en mil sept cent quarante-trois. » Deux volumes.

Tome I. Page A. Table des matières.

Page 1. Premier article. « Coutume de Lille. Le mari ne peut préjudicier au droit de sa femme par sa disposition. » — Page 801. Dernier article. « Consultation au sujet de prestation de serment qu'une fille a fait. »

Tome II. Page C. Table des matières.

Page 1. « Quels dépens doit celui qui est appellé en garantie dans un procès où on prétend qu'il doit intervenir? »

Fol. 240. « Lettre de la communauté des avocats du parlement de Flandres, addressée à Monseigneur le Chancellier, le 20 may 1738. »

Fol. 243. « A Son Altesse Royalle Monseigneur le duc d'Orléans, régent. » Requête de A.-J. Thierry.

Fol. 243 v°. « Compliment fait au Roy par Monseigneur le premier président de la cour du parlement de Flandres à son entrée de la ville de Douay, le 11 may 1744. »

Fol. 244. « Remontrances sur la déclaration du 9 juillet 1738, envoïées le 13 octobre 1738 à Monseigneur le chancellier d'Aguessau et à Monseigneur d'Argenvillers. »

Fol. 350. « Commentaire sur la Coutume de Douay. Article premier. Le mort saisit le vif... Le mort civilement... »

Fol. 410. « Commentaire sur la coutume de Valenciennes. Chapitre préliminaire. De l'autorité des prévost, jurés et eschevins de la ville de Valenciennes. Il y a dans la ville de Vallenciennes trois sortes de jurisdictions... »

XVIIIe siècle. Papier. Tome I. 818 pages, plus les pages préliminaires A-T et les pages 789 *bis* à 794 *bis*. 255 sur 165 millim. Tome II. Paginé 1-79, folioté 80-448, plus les pages préliminaires A-R et les pages 63 *bis*, 64 *bis*. 258 sur 170 millim. Rel. veau.

168-170. « Conférences des avocats du parlement de Tournay tou-

chant la conformité en usage de plusieurs Coutumes du ressort dudit parlement. » Trois volumes.

Tome I. Fol. 1. Mises de fait. Titre premier.

Fol. 185. Table.

Au fol. 1, on lit : « Copié d'après le manuscrit de M. Morel, lieutenant général du bailliage de Tournay. »

185 feuillets. 300 sur 188 millim. Cartonné.

Tome II. Page M. « Conférences des principales Coutumes du parlement de Flandres establi à Tournay, faites par les avocats dudit parlement depuis establi à Cambray et ensuite à Douay. »

Page 1. « Titre 15. Des autoritez et droits des gens mariez, tant durant leurs mariages que durant leur viduité, et après des enfans de plusieurs lits. »

Page 517. Table.

A la page 1, on lit : « De Fline... »

518 pages, plus les pages préliminaires A-X. 300 sur 188 millim. Rel. veau.

Tome III. Fol. 86. Titre 24 et dernier. « Des bastards. »

Fol. 103. Table.

XVIIe et XVIIIe siècles. Papier. 103 feuillets. 300 sur 185 millim. Cartonné. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

171. « Style du parlement de Flandres. »

Page 1. « Instruction pour la procédure, suivant le style du parlement de Flandres. Sur les requestes introductives on ordonne à partie d'y répondre à huitaine ou quinzaine... » Premier titre.

Page 149. « Estat des salaires deubs pour l'instruction des procès. A l'avocat, pour retenue et communication en cause, 12 p... » Dernier titre.

XVIIIe siècle. Papier. 176 pages, plus les pages préliminaires A-D et les pages 99 *bis*, 99 *ter*. 187 sur 130 millim. Rel. parchemin.

172. « Table alphabétique des édits, déclarations et lettres patentes enregistrés au parlement de Flandres depuis sa création. »

A la page A, on lit : « Deguillion, à Douay. »

XVIIIe siècle. Papier. 324 pages, plus les pages préliminaires A-B, 297 sur 187 millim. Cartonné. — (Don de M. Semet.)

173. Protocole de la chancellerie de Flandre.

Page 3. « Lettres d'agréation et octroy pour la vente d'un fief. » — Page 229. « Appel avec clause d'inhibition et deffences. »

Page 247. « Table. »

XVIIIe siècle. Papier. 260 pages, plus les pages préliminaires A-F. 300 sur 190 millim. Rel. veau.

174. Georges de Ghewiet. Institutions du droit belgique.

Page 1. « Institutions du droit belgique. Première partie. Titre I. De la justice et du droit. » — Page 644. « Partie quatrième. Titre VI. Des crimes. »

A la page B, on lit : « Nota. Cet ouvrage, qui est de M. Georges de Ghewiet, conseiller du Roi, référandaire honoraire en la chancellerie établie près le parlement de Flandres, ancien avocat en cette cour, de la résidence de Lille, fut imprimé en cette ville en 1736, chez Cramé. Le présent manuscrit est celui de l'auteur, de la main de qui il est écrit. » Écriture de M. Fiévet de Chaumont.

A l'intérieur de la couverture, on lit : « Ex libris Fiévet de Chaumont, advocati Insulis. »

XVIIIe siècle. Papier. 706 pages, plus les pages préliminaires A-B et les pages 28^2, 28^3, 38^2, 38^3, 62^2, 62^3, 104^2, 104^3, 112^2, 112^3, 328^2, 328^3, 380^2, 380^3, 440^2, 440^3, 448^2, 448^3, 470^2, 470^3, 572^2, 572^3; les pages 671 à 682 et 683 à 694 sont interverties. 303 sur 182 millim. Cartonné.

175-178. « Centuries et observations de maître Nicolas Du Fief, conseiller ecclésiastique au grand Conseil de Malines. Collationnées à l'original de l'auteur reposant en la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Martin à Tournay. » Quatre volumes.

Tome I. Page 3. « Observations sur le recueil d'arrêts notables et la vie de maître Nicolas Du Fief, donnés au public sous le nom de feu maître Remy Albert Du Laury. La raison qui m'a obligé d'examiner ce recueil est pour rendre l'honneur dû à la mémoire de M. Du Fief... » ; avec la liste des ouvrages de M. Du Fief et son épitaphe. — Page 27. « Première centurie des observations de maître Nicolas Du Fief. Article premier. Si la collation d'une chanoinie faite par un administrateur triennal d'un évêché à un dénommé de Louvain... » — Page 818. « Article cent-un. Si deux conjoints par leur testament peuvent autoriser l'un l'autre de rendre ou partager... »

Page 825. Table alphabétique des matières. — Page 849. Table des articles. — Page 873. Table des arrêts de la 2ᵉ, 3ᵉ et 4ᵉ centurie. — Page 945. « Table de l'adjonction aux quatre centuries. »

Tome II. Page 1 [1]. « Deuxième centurie. Article premier. Si les contrats faits par le prince peuvent être argués de manquemens de solemnitez. » — Page 837. « Article cent. Si un bénéfice scitué en Haynaut (où le Pape a droit de collation en ses mois) étant à la présentation d'un chapitre... »

Page 855. Table des articles. — Page 879. Table alphabétique des articles. — Page 903. Table de l'adjonction aux centuries.

Page 1 [2]. « Adjonction aux quatre centuries. Article premier. Ancienne déposition d'aucuns coutumiers, par laquelle ils attestent ores qu'un appel ne soit relevé... » — Page 80. « Vente. Article quinze. De la résolution du grand Conseil *de rescindenda venditione...* »

Tome III. Page 1. Troisième centurie. « Article premier. Si la rémission d'homicide commis en Flandre par un flamand obtenu en Brabant a effet en Flandre. » — Page 1141. « Article cent. Sentence confirmative de ce qui est cy dessus notté à l'article 81, que la pension, accordée par le Roy et promise par l'abbé dénommé, doit être payée avant la confirmation du Pape. »

Page 1147. Table des articles. — Page 1171. Table alphabétique des articles.

Tome IV. Page 1. Quatrième centurie. « Article premier. Qu'un prélat exempt de l'ordinaire ne le peut empêcher... » — Page 1171. « Article cent six. Extrait du registre aux privilèges de la ville de Lille marqué N, fol. 158. »

Page 1173. Table des articles. — Page 1199. Table alphabétique des articles.

Page 1223. « Fautes à corriger dans les centuries de M. Du Fief. »

XVIIᵉ siècle. Papier. Tome I. 950 pages, plus les pages préliminaires A-F. Tome II. 908 pages, plus les pages préliminaires A-H et 110 pages. Tome III. 1202 pages, plus les pages préliminaires A-H. Tome IV. 1236 pages, plus les pages préliminaires A-H. 365 sur 230 millimᵉ. Rel. veau.

179. « Recoeuil de plusieures ordonnances, édits de divers princes souverains, résolutions des cours, arrests rendus, et autres notes tirées sur les Coutumes de ce pays, au fait de la justice, par Monsieur Du Fief,

divisé en quatre centuries, appartenant à Monsieur Turpin. 1700. »

Fol. 1. « Centurie première. » Article premier. « Si la collation d'une chanoinie, faite par un administrateur triennal d'un évêché à un dénommé de Louvain... » — Fol. 446. Quatrième centurie. « Article 71. Si l'immunité de l'église se doit entendre à quelque quartier habité par gens lays hors que dans l'enclos du cloistre. »

Fol. 448. Table des articles des quatre centuries.— Fol. 464. Table alphabétique.

A l'intérieur de la couverture, on lit : « 40 cayhiers à six foeuilles, qui font 12 roles, ainsy il faut qu'il y ait 480 roles, que j'ay payé à Monsieur Nicolas. » — Au fol. 447 v°, on lit : « Fin. Laus Deo Virginique matri. »

XVII° et XVIII° siècles. Papier. 474 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-B; après 329, on continue 340. 372 sur 245 millim. Rel. veau.

180. « Mémoires des arrêts et révisions du grand Conseil de Malines, opinions diverses des sieurs conseillers, leurs raisons et fondemens, sur lesquels ils ont décidez lesdits arrets et révisions, recueillies par Monsieur Du Fief, jadis conseiller du grand Conseil, et puis au Conseil privé de Sa Majesté. »

Fol. 3. « Adjournement. Si le procureur de la partie ayant obtenu arrêt à son profit, peut valablement s'excuser d'accepter l'adjournement fait à sa personne, au nom de son maître, en matière de révision. » — Fol. 349. « Vente. Si l'estimation de la juste valleur d'un bien vendu en temps de guerre, étant question de la lésion de la vente, se doit prendre à l'advenant du temps de la guerre ou de la valleur d'autre temps ordinaire, cessant l'accident de la guerre. »

Fol. 355. Table alphabétique, indiquant 199 numéros.

XVIII° siècle. Papier. 373 feuillets. 390 sur 255 millim. Rel. parchemin.

181. « Recueil de quelques arrêts renduz au grand Conseil, à Malines, par Monsieur Du Fief, conseiller. »

Page 1. « Bail. Si dans un bail il y a cette clause, que si le censier ne paye à certain jour, ledit bail sera résolu ou nul, s'il plait au locateur, sçavoir si le payement étant offert, après le terme échu, quoyque le locateur le refuse, la demeurée est suffisament purgée. » — Page 86.

« Vente. An emptor rescindere emptionem possit ex L. 2ª de rescindenda venditione, qui rem valentem quatuor millia emit septem. »

Page 89. Table.

A l'intérieur de la couverture, on lit : « Ex libris Fiévet, advocati », et : « acheté 3 florins. »

XVIIe siècle. Papier. 106 feuillets. 322 sur 208 millim. Cartonné.

182. « Variorum de Monsieur Du Fief ou recueil qu'il a fait des registres aux placcards. »

Page 1. « Copie d'un extrait qu'a fait M. Du Fief du registre aux placcards. 84. Discours sur l'exemption du chapitre de la salle le Comte à Vallenciennes, où est traitté des bénéfices non ecclésiastiques. » Premier article. — Page 727. « Si la règle de la chancelerie *de triennali possessione* rend paisible et assuré un possesseur triennal d'un canonicat sacerdotal n'estant prestre, notament ayant esté admonètè de prendre l'ordre par son évêque ou chapitre. » Dernier article.

Page 743. « Table alphabétique des matières contenues au *Variorum* de M. Du Fief. »

XVIIIe siècle. Papier. 761 pages, plus les pages préliminaires A-D, moins les pages 739, 740, 741 et 742. 230 sur 155 millim. Rel. veau.

183. Pierre Cuvelier. Recueil d'arrêts.

Fol. 1[1]. « Index des arretz, sentences et résolutions notables recoeuillis selon l'ordre alphabétique par maître Pierre Cuvelier, en son temps conseiller au grand Conseil à Malines, appartenant à Gilles Ferdinand de Courouble, écuier, seigneur du Carieul, conseiller avocat du Roy en la gouvernance du souverain bailliage de Lille. »

Fol. 1 *bis*[2]. « A. Des acheteurs. De plusieurs acheteurs ou cessionnaires, lequel doit préférer. » — Fol. 612. « Si l'union d'héritage de l'un à l'autre change de nature. »

XVIIIe siècle. Papier. 24 feuillets et 615 feuillets, plus les feuillets 1 *bis*, 40 *bis*, 120 *bis*, 160 *bis*, 257 *bis*, 333 *bis*, 388 *bis*, 570 *bis*, 579 *bis*. 310 sur 195 millim. Rel. veau. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

184. « Commentaire sur les Coustumes généralles du pays et comté d'Artois, pris de divers autheurs et principalement de maître N[icolas] G[osson] escuier, sieur de M[ercastel], et maître Guislain Pisson. »

Page 1. « Article premier. Que le seigneur fonssier, à cause de sa seigneurie qui est basse justice, a cognoissance et judicature par ses hommes cottiers de tout ce qui concerne la dessaisine et saisine des héritages de luy tenus et mouvans. Seigneur fonssière, dicitur dominus feudarius a fundo... »

Page 784. « Article 134. L'homme a, comme mary et bail de sa femme, l'administration et gouvernement des biens et héritages de saditte femme... »

Page 788. « Bail à nouvelle rente. »

Page 790. « Lettres de récépissé de rapport, en parchemin. »

Page 792. « Commission de saisie seigneurialle. »

A l'intérieur de la couverture, ex-libris de M. Fiévet de Chaumont.

XVIIe siècle. Papier. 801 pages, plus les pages préliminaires A-B et les pages 38², 38³, 46², 46³, 94², 94³, 102², 102³, 378², 598². 290 sur 185 millim. Rel. veau.

185. « Remarques sur plusieurs articles de la Coutume d'Artois, avec quelques questions de droit et de pratique, par M. Guilleaume François Hébert, écuier, conseiller du Roy en son Conseil provincial d'Artois. »

Page G. « Remarques sur plusieurs articles de la Coutume d'Artois, avec quelques questions de droit et de pratique. Par l'ordonnance de 1667, les enquêtes sont abrogées pour vérifier une Coutume ou usage non écrit... »

Page 1. « Article 1. Que le seigneur fonsier, à cause de sa seigneurie qui est basse justice, a connoissance et judicature par ses hommes cottiers de tout ce qui concerne la dessaisine et saisine des héritages de lui tenus et mouvans. En France, les auteurs font différence entre justice et seigneurie... » — Page 402. « Article 202. En Artois, batards issus de noble génération de par père et leur enfans sont tenus et réputez nobles jouissans du privilège de noblesse en toutes choses. Il n'y a que les batards simples des nobles... »

Page 403. Table alphabétique des matières.

Page 447. « Mémoire sur l'Artois, dressé par M. Bignon en 1698, servant d'histoire chronologique. Tous les auteurs qui ont écrit de l'Artois, conviennent que Jules César... »

Page 455. « Coutume et usage du païs d'Artois pour l'arpentage et autres mesurages qui s'y font. Pour asseoir manoirs dessus les flégards des villages... »

A l'intérieur de la couverture, ex-libris de M. Fiévet de Chaumont.

A la page F, on lit : « Avertissement. Ce manuscrit a été copié sur un autre qui a servi à M. Ambroise Alexandre Palisot d'Incourt, premier président et chef du Conseil provincial d'Artois, qui postérieurement y a fait quelques notes : lesquelles notes j'ai écrites dans celui-ci à la suite de chaque article auquel elles appartenoient. J'avois acheté les deux manuscrits à la vente des livres de M. Palisot de Beauvois. A la première page dudit manuscrit (plus ancien et que j'ai cédé à un ami), M. Palisot d'Incourt avoit écrit de sa main un petit avertissement ainsi conçu : « Il paroit un autre commentaire, sous le nom de Monsieur Hébert, il est plus gros que celui-ci, mais l'augmentation n'est point d'Hébert; elle consiste dans les notes de divers avocats : je ne ferois pas grand cas d'un pareil ouvrage, ceux qui ont parlé après Hébert ne méritent pas, comme lui, la même déférence. On dit qu'il y a beaucoup de notes de Guérard; quel poids est cette autorité? je vous laisse à juger l'affaire. » Écriture de M. Fiévet de Chaumont.

Au feuillet de garde, on lit : « Acheté 10 livres 10 sous. »

XVIIIe siècle. Papier. 460 pages, plus les pages préliminaires A-L. 352 sur 235 millim. Rel. veau.

186. « Remarques faite (*sic*) sur plusieurs articles de la Coutume d'Artois et sur quelques questions de droit et de pratique, par feu monsieur le conseillier Hébert. »

Page 1. « Par l'ordonnance de 1667, les enquestes par turbes sont abrogez... »

Page 744. « Table des matières contenues dans le manuscrit. »

Semblable au n° précédent, mais, en marge de chaque article, conférences aux autres coutumiers.

XVIIIe siècle. Papier. 813 pages, plus les pages préliminaires A-F et les pages 322 *bis*, 322 *ter*, 330 *bis*, 330 *ter* et 715 *bis*; après la page 257, on continue 260. 350 sur 240 millim. Cartonné, dos cuir.

187-195. « Remarques et observations tant sur la Coutume générale d'Artois, pratique y observée qu'en d'autres lieux de ces Pays-Bas et provinces voisines, confirmées par plusieurs arrêts des Cours souveraines, sentences des juges provinciaux, décisions de droit, comme autrement, composées et recueillies par Pierre Desmasures, sieur du

Val-Bernard, etc., écuyer, licencié ès droits, procureur général dudit pays et comté d'Artois. » Sept volumes.

Tome I. Fol. B. Table des titres contenus dans les tomes I à VII. Cette table se retrouve dans chacun des volumes suivants.

Fol. 1. « Commencé le 8 mars 1729. — Livre premier. Des observations tant sur les Coustumes généralles du pays d'Artois et pratique y observée que d'aultres provinces de ces Pays-Bas et allenviron. Tiltre premier. De l'état ecclésiastique. » — Fol. 524. « Des foires et franches festes. Tiltre XLIX. »

Tome II. Fol. 529. « Livre deuxième... De la nature et division des biens. Tiltre I. » — Fol. 857. « De la police et ordonnances diverses sur ce sujet. Tiltre 27e. »

Tome III. Fol. 887. « Livre troisième... Des contrats et de leurs qualités. Tiltre I. » — Fol. 1547. « Des Coustumes. Tiltre XXXIV. »

Tome IV. Fol. 1560. « Livre quatrième... Des successions. Tiltre I. » — Fol. 1847. « Du bénéfice d'inventaire. Tiltre XIV. »

Tome V. Fol. 1864. « Livre cincquiesme... Des actions. Tiltre premier. » — Fol. 2265. « De la novation. Tiltre XXXV. »

Tome VI. Fol. 2271. « Livre sixiesme... Des informations, accusations, dénonciations et emprisonnemens. Tiltre premier. » — Fol. 2563. « Des combats singuliers. Tiltre XV. »

Tome VII. Fol. 2572. « Livre septiesme... Des ressorts des bailliages, chastellenies, eschevinaiges et aultres du pays et comté d'Arthois. Tiltre premier. » — Fol. 2798. « Des abbayes, chappitres, prevostées, priorez du pays d'Arthois, de leurs fondations, privilèges et plusieurs aultres remarcques. Tiltre III. »

Fol. 2900. Table générale et alphabétique des matières contenues dans les tomes I à VII.

Fol. 2969. « Fin à la gloire de Dieu... en l'an 1636. »

Ibid. « Copié mot à mot et collationné de même par nous Ambroise Alexandre Palisot, chevalier, seigneur d'Incourt et autres lieux, conseiller du Roy en ses Conseils, premier président et chef du Conseil provincial d'Artois, sur le manuscrit de feu Monsieur Pierre Desmasures, vivant procureur général du Roy audit Conseil d'Artois, que nous avons acquis de ses héritiers le vingt neuf novembre mil sept cent vingt sept, en quatre volumes, le premier contenant le premier et second livres de ses observations; le deuxième volume contenant le troisième livre desdites observations; le troisième volume contenant le quatrième et

cinquième livre; et le quatrième volume contenant le sixième et septième livre de ces mêmes observations avec la table des matières.

« Quand nous avons fait l'acquisition de ce manuscrit, notre dessein étoit d'y faire des notes, pour quoy nous avions commencé de copier cet ouvrage à my marge pour mettre ces notes à côté, et de continuer les matières qui étoient fort abrégées, particulièrement ce qui concerne les éveschez d'Arras et de Saint-Omer, avec les abbayes, prevotées, prieurez et chapitres de ce pays d'Artois, pour ensuite faire imprimer cet ouvrage.

« Mais ayant essuyé à Paris, au mois de novembre mil sept cent vingt huit, une violente maladie, nous sommes devenu si infirme que nous n'avons pas été en état de suivre notre dessein; nous nous sommes donc contenté de copier le manuscrit de Monsieur Desmasures dans nos moments de loisir et par récréation et de mettre cet ouvrage en ordre à cause des différentes transpositions; laissant à nos descendans qui auront bonne volonté d'exécuter notre premier projet, qui ne peut estre que très utile au public et particulièrement à cette province d'Artois. Achevé de copier et collationner à Arras, le dixième de mars mil sept cent quarante-trois. — Palisot d'Incourt. »

Ces volumes portent l'ex-libris de M. Fiévet, avocat, et de Jean-François Palisot de Beauvois.

A l'intérieur de la couverture, on lit : « Acheté 60 florins les 7 tomes à la vente de M. Palisot de Beauvois, le 10 novembre 1788. »

XVIII[e] siècle. Papier. Tome I. 528 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-T. 315 sur 190 millim. Tome II. Folioté 529 à 886, plus les feuillets préliminaires A-M. 315 sur 200 millim. Tome III. Folioté 887 à 1559, plus les feuillets préliminaires A-O. 315 sur 200 millim. Tome IV. Folioté 1560 à 1863, plus les feuillets préliminaires A-P. 315 sur 195 millim. Tome V. Folioté 1864 à 2270, plus les feuillets préliminaires A-P. 315 sur 195 millim. Tome VI. Folioté 2271 à 2571, plus les feuillets préliminaires A-R. 315 sur 195 millim. Tome VII. Folioté 2572 à 2971, plus les feuillets préliminaires A-P. 320 sur 195 millim. Rel. veau.

194. « Recueil de remarques et annotations tant sur la Coutume que sur la pratique civile et criminelle du pays et comté d'Artois, copié par moy François Ignace Palisot de Vuarlusel, en 1702, sur un très ancien manuscrit. »

Fol. 1. « Plusieurs statuts et ordonnances touchant la police du Con-

seil provincial d'Artois. Il y a placard audit Conseil, en datte du huit décembre 1531, contenant ordonnance que ledit Conseil connoîtra des cas de lèze-majesté... » Continué au fol. 2 v°.

Fol. 1 v°. « S'ensuivent les points desquels l'official de Monseigneur d'Arras cognoit par provision contre gens lays et autres, suivant les lettres patentes par luy obtenues de Sa Majesté, en datte du 28 novembre 1554. »

Fol. 18 v°. « Plusieurs petites remarques et annotations différentes sur la pratique d'Artois. »

Fol. 25 v°. « Plusieurs petits traittez particuliers. » Reintegrande, complaintes diverses, revendication d'héritage, partage, mise de fait, commissions diverses, etc.

Fol. 48. « Modèles de diverses sortes de conclusions. » Appellation, anticipation, lettre de requête, salaires, purge, etc.

Fol. 50. « Matières dont Messieurs du Conseil provincial d'Artois ont la connoissance. Premièrement du possessoire de tous les bénéfices du comté d'Artois privativement à tous autres... »

Fol. 51 v°. « Notabilia ou recueil de remarques différentes. Un homme divorsé par sentence du juge spirituel... » — Fol. 296. « Pour servir à la table des matières sur les Notabilia ou recueil de remarques différentes. »

Fol. 91 v°. « Modèles de quelques requêtes et de plusieurs commissions. » — Fol. 99. « Modèles de différentes sortes de conclusions, tant en demandant que deffendant. »

Fol. 123. « Recueil des Coutumes localles et particulières de plusieurs bourgs et villages du pays et comté d'Artois. Coutumes généralles notoirement gardées et observées ès fiefs, terres et seigneuries de Messieurs les religieux, abbé et couvent de l'église et abbaye de Saint-Vaast d'Arras, amorties sous le Roy, notre sire, et èsquelles ils ont toute justice haute, moyenne et basse. Article I. Auparavant qu'aucun puisse acquérir droit réel en aucun héritage à titre de succession... » 17 septembre 1507. — Fol. 128 v°. « Village et échevinage de Fisseux. » 27 septembre 1507. — Fol. 129 v°. « Ville de Hamblain. » 21 septembre 1507. — Fol. 130 v°. « Ville et échevinage de Berneville. » 15 septembre 1507. — Fol. 132. « Pouvoir de Hervain. » 25 septembre 1507. — Fol. 133 v°. « Ville et échevinage de Peûle. » 20 septembre 1507. — Fol. 135. « Ville et échevinage d'Athies. » 18 septembre 1507. — Fol. 136. « Coutumes de

Servins grand et petit. » 28 septembre 1507. — Fol. 137. De « Vices en Artois ». 21 septembre 1507. — Fol. 138. De « Bailleule sire Bertoul ». 16 septembre 1507. — Fol. 139. « Pouvoir et échevinage de la Vigne lez Arras. » 24 septembre 1507. — Fol. 139 v°. « Pouvoir et échevinage de Hées. » 27 septembre 1507. — Fol. 140 v°. « Villes et échevinage de Frêne et Montauban. » 26 septembre 1507. — Fol. 141 v°. « Coutumes de Rocquelencourt. » 26 septembre 1507. — Fol. 142. « Ville et échevinage de Daimville. » 26 septembre 1507. — Fol. 143 v°. « Ville et échevinage de Gaverelle. » 6 septembre 1507. — Fol. 144. « Échevinage de Thelluch. » 19 septembre 1507. — Fol. 145. « Prévôté de Gore. » 20 septembre 1507. — Fol. 146 v°. « Mons en Peule. » 23 septembre 1507. — Fol. 147 v°. « Échevinage de Noeuville Saint-Vaast. » 27 septembre 1507. — Fol. 149. « Isel lez Escarpin. » 25 septembre 1507. — Fol. 150. « Pouvoir et échevinage de Demencourt. » 20 septembre 1507. — Fol. 151. « Biache. » 23 septembre 1507. — Fol. 153 v°. « Annoeulin en Carembaut. » 21 septembre 1507. — Fol. 155 v°. « Meurchin. » 18 septembre 1507. — Fol. 157. « Ville et échevinage de Billy. » 22 septembre 1507. — Fol. 158 v°. « Pays de Lalloeüe. » 23 septembre 1507. — Fol. 160 v°. « Beuvery. » 20 août 1507. — Fol. 161 v°. « Bauvin. » 27 septembre 1507. — Fol. 164. « Coutumes de la juridiction de Messieurs de Saint-Vaast en la cité d'Arras. » 28 mars 1569. — Fol. 164 v°. « Behucourt. » — Fol. 165 v°. « Boilleux. » 23 septembre 1538. — Fol. 166 v°. « Feuchy. » 24 septembre 1535. — Fol. 167 v°. « Moyenville. » 23 septembre 1535. — Fol. 168. « Saint-Michel lez Arras. » 22 août 1535.

Fol. 169 v°. « Règlement fait par l'assemblée généralle des États d'Artois, tenue à Arras, le mois de novembre 1603, pour le clergé », à propos de l'élection d'un député auxdits États.

Fol. 171 v°. « La pratique d'Artois traitée sommairement, avec la décision de plusieurs différens tant de droit que suivant la commune observance dudit pays. Livre premier. Le droit privé ou civile (*sic*), parlant des personnes, les divise en trois parties... Titre premier. De l'état ecclésiastique. L'église ou état ecclésiastique a plusieurs beaux privilèges et prérogatives... » — « ...et autres manières de deffences péremptoires. Fin de la pratique et procédure qui se observoit autrefois en Artois. »

A l'intérieur de la couverture, ex-libris de M. Fiévet de Chaumont;

et on lit : « Ex libris Palisot de Beauvois. » — Au fol. D, note indiquant que M. Palisot de Vuarlusel est décédé le 4 mars 1718, pourvu de l'office de premier président au Conseil d'Artois. Écriture de M. Fiévet de Chaumont.

XVIIIe siècle. Papier. 307 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-D. 366 sur 235 millim. Rel. veau.

195-197. « Remarques et observations tant sur la Coutume générale d'Artois, pratique y observée, que d'autres lieux de ces Pays-Bas et provinces voisines, confirmées par plusieurs arrests des cours souveraines, sentences des juges provinciaux, décisions de droit, comme autrement, composées et recueillies par Pierre Demasures, écuyer, licentié ès droits, procureur général du pays et comté d'Artois. Oeuvre util et profitable aux avocats et praticiens, voire mesme pour la décision des causes et procès. » Cinq livres en trois volumes.

Tome I, comprenant les livres I et II.

Page E. « Docteurs dont l'autheur s'est servi en cet oeuvre. »

Page F. « Coutumes, sinodes et conciles dont est fait mention comme dessus. »

Page G. « Avant-propos au lecteur. La chose est assés notoire qu'il n'y a rien qui apporte plus grand profit à la perfection d'un jurisconsulte que la connoissance des coutumes et pratique de la province où il exerce sa fonction... ce qui m'a donné sujet de m'emploier par plusieurs années à recueillir les jugemens, interprétations et consultations concernant principalement le fait tant de la Coutume générale d'Artois que de la pratique judiciaire observée ès cours séculières dudit pays, à quoy jusques à présent personne ne s'est appliqué, sinon feu maitre Nicolas Gosson, écuyer, sieur de Mercastel, célèbre avocat au Conseil d'Artois, duquel il y a quelque commentaire jusques au ... article, son œuvre étant demeuré imparfait pour avoir été prévenu de la mort, et maitre Guislain Pisson, aussi avocat contemporain d'icelui Gosson, qui a laissé quelques manuscrits ou commentaires sur icelle Coutume, qui de main en main se perpétuent aux avocats qui en font la transcription. L'affection de mon pays natal m'a poussé à ce devoir, à l'exemple de plusieurs autres qui postposans leur profit particulier ont employé leurs estudes au bien et utilité de leur patrie... »

Page 1. « Livre premier, titre premier. De l'état ecclésiastique. »

Page 394. Supplément à la liste des foires d'Artois.

Page 395. « Table des matières contenus (*sic*) en ce premier livre. »

Page 397. « Foires de Flandre, franc-marchés, marchés ordinaires. »

A la page c, on lit que les observations de M. Demasures sont « divisées en cinq livres », et : « Ex libris Boilly, advocati. »

Livre deuxième. Page 1. « Titre premier. De la nature et division des biens. »

Page 293. « Table des matières contenues en ce second livre. »

Page 295. « Supplément aux matières contenues en ce second livre. »

Tome II, comprenant le livre III.

Page 1. « Titre premier. De la matière des contracts et de leurs qualités. »

Page 683. « Table des titres contenus dans le troisième livre. »

Tome III, comprenant les livres IV et V.

Livre IV. Page 1. « Titre premier. Des successions. »

Page 287. « Table des matières contenues en ce quatrième livre. »

Page 288. « Supplément aux matières contenues en ce quatrième livre. »

Livre V. Page 1. « Titre premier. Des actions. »

Page 433. « Table des matières contenues en ce cinquième livre. »

Page 437. « Table générale et alphabétique des cinq livres. »

A la page 432, on lit : « MDCCLXX. »

XVIIIe siècle. Papier. Tome I. 400 pages, plus les pages préliminaires A–H et les pages 2^2, 2^3, 14^2, 14^3, 30^2 à 30^5, 34^2, 34^3, 36^2 à 36^5, 40^2 à 40^5, 48^2 à 48^5, 80^2, 80^3, 86^2, 86^3, 88^2, 88^3, 104^2, 104^3, 108^2 à 108^5, 112^2, 112^3, 114^2 à 114^5, 116^2, 116^3, 122^2 à 122^7, 124^2 à 124^9, 130^2 à 130^5, 132^2 à 132^5, et 296 pages ; après la page 75, on continue 78. Tome II. 686 pages, plus les pages préliminaires A-D ; après la page 475, on continue 478. Tome III. 294 pages, plus les pages préliminaires A-D, et 446 pages, plus les pages préliminaires A-B. 310 sur 190 millim. Rel. veau.

198. « Actes de notoriété donnés par les officiers du Conseil d'Artois, touchant l'exécution de plusieurs articles de la Coutume d'Artois et autres matières. »

Fol. 2. « Actes de notoriétée et certificat. N° 1. Certificat en faveur de Lamoral Hourdequin. Du 9 octobre 1642. » — Fol. 92 v°. « N° 203, Dunkerque, Bourbourg, Gravelines resortissent au Conseil d'Artois. Du 8 février 1753. »

Fol. 93. Table alphabétique. 1773.

XVIIIe siècle. Papier. 97 feuillets. 360 sur 250 millim. Au fol. 1, armes d'Artois peintes. Rel. veau, dos orné.

199. « Conférence générale des Coutumes, des ordonnances et du droit français particulièrement usité dans la province d'Artois. »

Fol. A v°. « Table générale des matières contenues dans ce volume. »

Fol. 2. « Table particulière, concernant les contrats de vente et d'achapt et tout ce qui y a rapport. »

Fol. 4. Premier titre. « Des obligations générales et particulières et quand il y a novation ou non. » — Fol. 98. Dernier titre. « Obligation des héritiers entre eux. »

Fol. 99. Répertoire de droit, dans l'ordre alphabétique.

XVIIIe et XIXe siècles. Papier. 189 feuillets, plus le feuillet préliminaire A. 196 sur 156 millim. Rel. veau.

200. Coutumes de la ville et terre de Saint-Amand.

Fol. A. Table.

Fol. 1. « Coustumes, stilz, usaiges et status de la ville et terre et chefz lieu de Saint-Amand en Pevele et de la terre contentieuse dudit lieu, revisitez et au loing rédigées par escript en obtempérant au commandement de l'empereur, nostre sire, Charles 5e de ce nom, par les baillys, grans mayres, prevostz, frans jurez, eschevins et jurez d'icelle ville et terre, et avecq eulx grand nombre de personnages pour ce assamblez par diverses journées, sachans et cognoissans lesdites Coustumes, comme d'articles en articles s'ensuit : et premiers. De la ville de Saint-Amand et dépendances d'icelle. C'est que ladite ville et terre se comprend en sept villaiges... » — Fol. 51. « Touchant des vinaiges, pontenaiges et afforaiges. Que tous cars et carettes foraines passans dessus le pont d'Escarpes... »

XVIe siècle. Papier. 56 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-D. 198 sur 162 millim. Couvert. parchemin.

201. « Recoeil des Coustumes des balliaiges de Tournay, Tournesis, Mortaigne et des appertenances. » Les recueils de Coutumes indiqués dans le présent catalogue différant tous ou presque tous, il y a lieu de donner les détails qui permettent de les distinguer.

Fol. B. « S'ensuit la table des Coustumes du bailliaige de Tourne-

sis... » — « ...Faict et escript de ma main l'an mil V^c LXXII, durant que résidoit en la maison Martin Hutin, greffier de Sa Majesté, venant de Pierre le Viguier, etc. 1572. J. Wibault. ».

Fol. D. « Extraict de certain livre composé par Josse de Damhoudere, docteur en droit. »

Fol. 1. « Des jurisdictions du bailly ès bailliaige de Tournay, Tournesiz. Chapitre premier. Que monsieur le bailly de Tournay, Tournesiz, Mortaigne, Sainct-Amand et des appertenances est juge ordinaire et provincial... » — Fol. 64. « Des stilz et usaiges. Chapitre [30 et] dernier. Par la Coustume de la court ordinaire des bailliaiges reconvention la (*l.* n'a) lieu ne aussy compensation... » — « ...Que toutes causes se doivent plaidier de vive voix. Fin des Coustumes du bailliaige de Tournay et Tournesis appertenant à moy souscript, faict le XVII mars 1572. J. Wilbaut. »

Fol. 68. « De dix-sept villaiges eulx réglans à la Coustume anchienne de l'eschevinage de Tournay. »

Fol. 70. « Déclaration des droictz et sallaires deuz et appertenans à la greffe du bailliaige de Tournay et Tournesiz, admise par les présidens et gens [de la Chambre] des comptes à Lille, après avoir veu l'ordonnance et usaiges anchiennes. »

Fol. 75. « Déclaration de pluisieurs sallaires non comprins en certaine ordonnance et taxe faicte par Messeigneurs les présidens et gens de la Chambre des comptes à Lille, le XXe d'octobre XV^c XLIX, et néantmoins de tous temps et anchienneté deuz et accoustumer à recepvoir en matière de crisme par les lieutenant, officiers, greffiers susdicts, priseurs du bailliaige de Tournesis et par iceulx ici recoeuillés suivant l'article LXVII du stil des procédures criminelles, le XIXe d'octobre XV^c LXX, ainsi que s'ensuyt... »

Fol. 78 v°. « S'ensuyt pluisieurs articles des Coustumes du bailliaige, prouvées par les coustumiers en pluisieurs procès demené au siège desdicts bailliaiges. »

Fol. 92 v°. Notes sur les Coutumes tirées « hors d'ung manuscrit receuly par feu Planchon, greffier de Mortaigne ».

Fol. 98-101. Diverses notes et devises, parmi lesquelles, au fol. 100 v° : « J'ay fais serment de procureur le VIIIe jour de janvier quinze cens soixante dix-sept », puis : « Le Ve jour du meisme mois, je fus cré notaire apostolicque et royal. Le XIe dudit mois, tesmoing, J. Wibault », et : « Joannes Wibault, filius Laurentius (*sic*). »

Au fol. A, on lit : « P. de le Barre. »

XVI[e] siècle. Papier. 102 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-D. 200 sur 150 millim. Cartonné, dos et coins en parchemin.

202. Recueil.

Fol. A. Table des titres des Coutumes des bailliages de Tournai et Tournesis.

Fol. 1 [1]. « Coustumes des bailliages de Tournay et Tournesis. Des juridictions du balliage de Tournay et Tournesis. » — Fol. 45 v°. « Des ladres. »

Fol. 1 [2]. « Coustumes de Mortaigne. Pour de la part du seigneur de Mortaigne et gens de loy dudict lieu... Des jurisdictions et droicts d'icelles. Audict seigneur de Mortaigne et à ses vassaulx, tant hault justiciers que aultres... » — Fol. 26. « Des censes, arrestes et exécutions. » A la fin, mention que ces Coutumes ont été certifiées par Georges Van Trappe, greffier de Mortaigne, le 12 janvier 1569. — Fol. 30. « La table de ces présentes Coutumes. »

Fol. 1 [3]. « Anchiennes Coustumes de Tournay. Des mariaiges et communaulté de biens et aucthorité des maris durant iceulx. Deux conjoincts par mariaige sont durant leur mariaige communs en biens... » — Fol. 14. « S'ensuivent aultres Coustumes, Lisle, dudict Tournay, Tournesis, Saint-Amand. La Coustume du bailliaige est telle que tous arbres croissans à rachines... » — « ...tels édifices sont réputés partie du font. Tesmoing, Delattre, greffier. »

Fol. 14 v°. « Tauxations de voiaiges, quand on est bany à voiaiges pour soy rachater en ladite ville. »

Ibid. Extraits des Coutumes de la ville de Lille et autres, concernant les testaments et héritages.

Fol. 15 v°. « Extraict des registres de Tournay », concernant la Coutume.

Fol. 16. « S'ensuivent les villaiges situés ès bailliaiges de Tournay et Tournesis. Premières, les XVIII villaiges qui se reiglent suivant les anchiennes Coustumes de Tournay. » Suivent les « aultres villaiges desdicts bailliaiges », ceux tenus de l'évêque de Tournai, des terres de Mortagne, Saint-Amand et ceux « tenus desdicts bailliaiges enclavés au pays de Hainnau ».

Fol. 1 [4]. « Coustumes, stils, usances et statuz de la ville, terre et chief-lieu de Sainct-Amand en Pévèle et de la terre contengieuse dudict

lieu revisitez et au loing reidigez et escript obtempérant au commandement de l'empereur, nostre sire, Charles Ve de ce nom, par les bailly, grand maieurs, prévost, franjurés, eschevins et jurés d'icelle ville et terre... » Comme au n° 200.

Fol. 1 [5]. « Annotations concernantes le stil et manière de praticque et l'estat de conseiller de Tournay. L'on impètre mise de faict de Messieurs du Conseil à Gand, quand les héritaiges dont l'on veult faire apréhention sont situés soubs diverses jurisdictions... »

Fol. 1 [6]. « Mémoires de diverses advis », touchant certains articles des Coutumes. Ces avis sont de M. de Cambry; on lit, en effet, au fol. 1 v° : « En suitte de certaines notes que j'ay de telle responce donnée par cy-devant, l'an 1518, par mon grand-père, M. Michel de Cambry... »

Fol. 2 v°. « Cathalogue des livres de droict de Michel de Cambry. » Continué au fol. 14 v°, où l'on trouve aussi le catalogue des livres d'histoire, avec prix.

Fol. 3 v°. « Sommaire du contenu en divers placcarts, tirée (*sic*) hors de certin manuscrip estant à la greffe de l'eschevinaige de Tournay. »

Au fol. 1 [1], on lit : « M. de Cambry. »

XVIe siècle. Papier. 46 feuillets, plus le feuillet préliminaire A et le feuillet 15 *bis*; 30, 16, 26, 38 et 15 feuillets. 300 sur 195 millim. Rel. parchemin.

203. Recueil.

Fol. 1. « Coutumes, stile et usages des baillages de Tournai et Tournaisis; ancienne Coutume de l'échevinage de Tournai; résumé de la Coutume générale du bailliage, suivi d'un extrait de différentes pièces; Coutume de la seigneurie de Bruyelle; conférence et différence des Coutumes du bailliage et de la ville de Tournai et de celles de Mortagne et de Saint-Amand. » Le tout divisé en 45 titres. « Titre premier. Des jurisdictions de Monseigneur le bailly desdits baillages. Art. premier. Que Monsieur le bailly de Tournay et Tournaisis, Mortagne, Saint-Amand et des dépendances est juge ordinaire et provincial... » — Fol. 156. « Titre 45. Si droits seigneuriaux sont deus pour vente et héritages non réalisé par werp et de werp vest et devest. Les anciens praticiens et coutumiers soutiennent que quand un marché ou contrat de vente d'héritage... »

Fol. 157. « S'ensuit l'idelaine et souveraineté de la justice et

seigneurie du franc fief de Forrest, jadis esclichet hors du gros de la seigneurie dudit Forrest, ensemble les privilèges, franchises et liberté, lequel fief les abbés et religieux de Castiel tiennent noblement et franchement en vicomté dudit sire de Mortagne à cause de sa cour, salle et chastel. Article premier. Les abbés de Castiel et le couvent ont audit franc fief de Forrest justice de vicomte... »

Fol. 163-202. Notes, sentences, arrêtés, placcards, arrêts relatifs aux Coutumes et usages de Tournai, octrois et privilèges.

Fol. 203. « Table des titres contenus en la Coutume des baillages de Tournay. »

Fol. 205. « Coutumes particulières de la seigneurie, ville et escroette de Mortagne et terres en dépendantes. Titre premier. De la jurisdiction. Article premier. Au seigneur de Mortagne compète et appartient toute justice, haute, moyenne et basse... » — Fol. 245 v°. « Titre 13. Des censes, arrêts et exécutions. » — Fol. 251. « Table. »

Fol. 252. « Coutumes locales de la ville et terre de Saint-Amand et terroire en dépendant.... » — Fol. 252 v°. « Titre premier. Du bailly général de Saint-Amand et de ce qui dépend de son office. » — Fol. 293 v°. « Titre 28. De l'héritier aparent, jouir de l'héritage de son parent absent. » — Fol. 294. « Table. »

Fol. 295. « Coutume locale de la terre et seigneurie de Rume, l'une des hautes justices des baillages de Tournay et Tournaysis. Titre premier. Des arrests. Article premier. Le seigneur de Rume a droit et luy apartient de par ses officiers et sergens user de toutes matières d'arrests et saisissement... » — Fol. 300. « Titre 3. Bans, loix et amendes appartenans au seigneur de Rume. » — Fol. 301 v°. « Table. »

Fol. 302. « Coutumes générales de la gouvernance, baillage et chastellenie de Douay et Orchies et des appartenances. Titre premier. Concernant le fait, hauteur et puissance de fief des seigneurs vicomtiers... » — Fol. 340. « Titre 24. Des ladres. »

Fol. 341. « Autre Coutume de la gouvernance de Douay et Orchies. Cette Coutume n'a jamais été homologuée, mais les souverains l'ayant rapellée (1617)... »

Fol. 343. « Villages dépendans du gouvernement de Douay et Orchies. »

Fol. 344. « Table des titres contenus en la Coutume de Douay. »

Fol. 346. « Table des Coutumes contenues en ce volume, avec les diverses notices, lettres patentes, octroys et placcarts. »

Au fol. A, titre général.

A l'intérieur de la couverture, ex-libris de M. Fiévet de Chaumont.

XVIIIe siècle. Papier. 347 feuillets, plus le feuillet préliminaire A. 365 sur 240 millim. Cartonné, dos et coins en basane moderne.

204. « Préjugés du baillage de Tournay, recueillis par Monsieur Demullet, lors lieutenant général dudit baillage et depuis conseillier au parlement de Flandre... » Au nombre de 57.

Page 39. « Plusieures remarques touchant la pratique observée ès sièges subalternes de Tournay. I. Remède pour recouvrer meubles égarés en maison mortuaire et autres choses à ce propos. » Au nombre de 113.

Page 406. Table des remarques sur la pratique.

XVIIe siècle. Papier. 429 pages, plus les pages préliminaires A-B et la page 61 *bis*. 238 sur 178 millim. Cartonné.

205. « Coustumes généralles de la gouvernance, balliaige et chastelenye de Douay, d'Orchies et des appertenances. »

Fol. B. « Déclaration des fins et limites du gouvernement de Douay et Orchies. »

Fol. 1. « Coustumes conchernant le faict, haulteur et puissance de fief des seigneurs vicontiers tenant des villes, chasteaulx et chastelenies de Douay, Orchies et leurs appertenances. » — Fol. 44 v°. « Des ladres. » Comme au n° 203.

Fol. 47. « Ordonnance faict au siège de la gouvernance à Douay, le 15e de janvier 1567. Comme pour pourvoir et mectre ordre au siège provincial de ceste gouvernance... » — Fol. 48. « Touchant la nuict des plais. » — Fol. 66 v°. « Décretz et subhastations.

Fol. 68. « Sallaires de la court et du greffier de ceste gouvernance et son office, ensamble du gros des lettres passées pardevant auditeurs selon qu'il s'enssieut... » 15 janvier 1567.

Fol. 75. « Coustumes généralles observées en la ville, jurisdiction et eschevinage de Douay. » Titre I. « Conchernant faictz de successions ab intestat, droict de douaire constinués aux femmes survivant leurs maris. La coustume de la ville et eschevinage de Douay est telle que le mort saisit le vif... » — Fol. 92 v°. Dernier titre. « Des drois d'escars et boutchors appertenant propriétairement à ladite ville. De tous biens, meubles et cateulx qui viennent et escheent de bourgois... »

Fol. 95. « Ordonnances faictes au siège de la halle et eschevinaige de la ville de Douay, le 16ᵉ de may 1567, comme il s'ensieut », pour « mectre ordre sur le faict et manière de procéder à ce siège eschevinal ».

Fol. 107. Ordonnances du 11 novembre 1566, « pour mestre ordre à la vaine et superflue despenze en quoy les bourgois, manans et habitans de ceste ville [de Douai] et aultres se retreuvent ad cause des questions et différendz meuz et à mouvoir au siège de cest eschevinage ».

Fol. 123. « Instruction sur le faict de clains et repeulx de la ville de Douay, confermé par le conte Louys de Flandre... » 31 octobre 1370.

Fol. 131. « Répertoire alfabéticque des coustumes et ordonnances susdictes... »

XVIIᵉ siècle. Papier. 169 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-D. 198 sur 151 millim. Rel. cuir, plats ornés.

206. Coutumes de la gouvernance de Douai. 8 février 1597. Comme aux nᵒˢ 203 et 205.

Page A. « Table des chapitres. »

Page 89. « Déclarations des villages de la gouvernance de Douay et Orchies. »

Page 91. « Déclarations des fiefs tenus et mouvans du Roy, à cause du château de Douay. »

Page 95. « Chambre étoffée qu'il convient pour une femme veuve, comme il a été réglé au siège de la gouvernance de Douay. »

Page 97. « Copie du concordat fait entre les lieutenant et officiers de la gouvernance de Douay et les bailly et échevins de ladite ville. » 1548.

XVIIIᵉ siècle. Papier. 171 pages, plus les pages préliminaires A-F et les pages 94^2 à 94^5. 310 sur 200 millim. Rel. veau. — (Don de M. Eug. Debièvre.)

207. « Coutumes générales de la gouvernance, chatelenie, souverain baillage de Douai, Orchies et appendances, rédigées en juillet mil cinq cents cinquante, et toutes les Coutumes locales des endroits qui y viennent par appel, telles que celles des villes d'Orchies, Saint-Amand, Mortagne et de l'échevinage de Douay, commentée par le sieur Virnot, vivant lieutenant particulier à ladite gouvernance. »

Page 1^1. Coutumes de la gouvernance de Douai. 8 février 1597. Comme aux nᵒˢ 203, 205 et 206.

Page 78. « Tarif des droits qui sont dus aux officiers des terres situées sur la dépendance de la gouvernance de cette ville, comme s'ensuit... »

Page 83. « Saisies seigneuriales des fiefs. » — Page 84. « Frais des saisies. » — Page 86. « Frais des deshéritances et adhéritances. » — Page 87. « Frais de reliefs. »

Page 89. « Déclaration des villages ressortissants à la gouvernance de Douay et Orchies, comme il suit... »

Page 92. « Table des matières. »

Page 1[2]. « Coutume de la ville et banlieue d'Orchies, homologuée en 1618. Chapitre premier. Des successions ab intestat. » — Page 24. « Chapitre 18. Privilège de la ville d'Orchies, pour l'exécution des sentences. »

Page 25. « Table sommaire de la coutume d'Orchies. »

Fol. 1[3]. « Coutume et usage de Saint-Amand. » — Fol. I *bis*. « Stils, usages et statuts de la ville, terres et chef-lieu de Saint-Amand en Pévèle et de la terre contentieuse dudit lieu... » Comme au n° 200.

Fol. 36. « Stil de la ville et terre de Saint-Amand et de la terre contentieuse du même lieu. Article premier. Que les plaids généraux se tiendront en la forme que tout temps a été observé. » Ordonné, le 22 mars 1672, au Conseil souverain de Tournai, à la demande de l'abbé de Saint-Amand.

Fol. 46 v°. « Table sommaire des chapitres contenus en cette Coutume et des matières qu'on y traite. »

Fol. 1[4]. « Coutume de Mortagne. Pour de la part du seigneur de Mortagne et gens de loy dudit lieu... » — Fol. 1 v°. Premier titre. « Des juridictions et droits d'icelle. » — Fol. 22. Dernier titre. « Des censes, arrêts et exécutions. » 12 janvier 1569.

Fol. 26. « Saillaires dus aux bailly ou lieutenant pairs et hommes de fiefs de Mortagne. » Suivis des amendes « usitées en la terre et seigneurie de Mortagne », etc.

Fol. 30. « Copie de certain placart, donné et décrété par l'empereur Charles Quint... » 4 octobre 1540, édit perpétuel.

Fol. 38 v°. « Table. »

Page A. « Coutumes de Douay, commentées par Monsieur de Virnotte, lieutenant particulier de la gouvernance du souverain baillage de Douay et Orchies. »

Page 1[5]. « Chapitre premier. De la succession ab intestat et des entravestissements. Article premier. Le mort saisit le vif... Le mort civilement ou autrement, les banis à perpétuité... » — Page 186. « Chapitre 9. De la prescription. »

Page 235. Note sur le douaire coutumier.

Page 237. « Notes particulières sur la Coutume de Douay et articles concernant la même ville. Article premier du premier chapitre. Cet article et le suivant décident qu'on ne reconnoit qu'une sorte de succession... »

Page 244. Diverses mentions pour « droits compétens aux justices de prévôté de Saint-Albin », puis « règlement pour les bâtiments » et « ordonnances politiques ».

XVIII[e] siècle. Papier. I. 98 pages, plus les pages préliminaires A-F et les pages 64 *bis*, 64 *ter*. II. 28 pages. III. 49 feuillets, plus le feuillet 1 *bis*. IV. 40 feuillets. V. 268 pages, plus les pages préliminaires A-B et les pages 66 *bis*, 66 *ter*, 74 *bis*, 74 *ter*. 250 sur 170 millim. Cartonné. Dos et coins en basane.

208. « Droits et loix de la ville et chatellenie de Warneton, présentez à nous Marq de Hertoghe, chevalier, président, et Jean de Blois, conseiller ordinaire du Conseil en Flandres, commissaires de la Cour à ce députez par maître Maillard Remaulz, advoué, et Arnoul Vanden Broucke, substitut greffier de la ville et chatellenie de Warneton, assisté du procureur Colman, ce dernier avril 1620. »

Fol. 1[1] v°. « Rubrica I. Art. 1. Warneton est un éclissement de la comté de Flandres... » — Fol. 66. « Rubrica 16. De la nature et qualité de biens. »

Fol. 69. « Table des rubriques. »

Fol. 1[2]. « S'ensuivent les Coutumes, usages, statuz, règlemens et ordonnances le plus usitées sous les seigneuries, vierschaires et jurisdiction dans la chatellenie de Warneton et dépendances d'icelle, ressortissantes médiatement ou immédiatement du bourg et chatellenie dudit Warneton, recueilliz et présentement rédigez par écrit en conséquence de l'ordonnance de l'Empereur, nôtre seigneur souverain, en cette année quinze cens quarante six. Primes, l'eschevinage et aprez le jugement des hommes de fiefs, usitez dans ledit bourg et chatellenie par forme de droits féodaux et manière de playder pardevant les vassaux et hommes de fiefs, chacun en sa qualité, selon qu'est déclaré cy aprez.

Primes, de ceux qui jurent et blasphèment. Rubrica I. » — Fol. 167. « Rubrica 187. Comment on playde à éviction de rentes. »

Fol. 168. « Table des rubriques. »

Au fol. 68 [1], on lit : « Traduit à la copie simple dudit besoigné, à l'instant rendue par moy traducteur juré, De Lezenne. 1712. »

Au fol. 180 v°, on lit : « Traduit à ladite Coutume sur un ancien manuscrit, administré par M. de Wilde, à l'instant rendu par moy traducteur juré, De Lezenne. 1712. » Puis : « Je soussigné confesse avoir receu de Monsieur d'Aubert la somme de quarante florins pour cette traduction. Fait à Tournay, le 25 mars 1713. P. F. De Lezenne, au nom de mon père. »

Ibid. Attestation, avec sceau plaqué, du mayeur et des échevins de Tournai certifiant que maître Philippe-François Delezenne est traducteur juré.

Au fol. A, on lit : « Ce livre appartient à Adulphe Roland Liévin Blondel, escuyer, seigneur de Vendin, Aubert, etc. »

XVIII[e] siècle. Papier. 72 feuillets, plus le feuillet préliminaire A; 182 feuillets, plus le feuillet 55 *bis*. 285 sur 180 millim. Cartonné, Dos et coins en veau.

209. « Manuscrit de droit sur la Flandres et Lille. » Au dos.

Fol. 1. « S'ensuivent divers placcards. 1. Concordat ou esclaircissement des cas dont la cognoissance appert à ceux de la gouvernance privativement à ceux de la ville, ou par prévention, ores qu'ils soient advenus ou les parties demeurent en la jurisdiction d'eschevins. » 15 avril 1521.

Fol. 4. « 2. Touchant les droix seigneuriaux et gens de main morte du 15 avril 1526. » Avec interprétation, du 10 octobre 1543.

Fol. 6 v°. « 3. Touchant commissions exécutoires décernées tant par le gouverneur que bailly dudict Lille, et que nonobstant des concessions d'icelles est passé outre jusques à main garnie inclusivement. » 13 mars 1536.

Fol. 7 v°. « 4. Cas esquelz l'on passe outre, nonobstant appellation ou opposition. » 7 décembre 1540.

Fol. 8. « 5. Touchant l'exécution des sentences dont les parties condamnées demeurent hors la chatellenie, et comment convient procéder à la recognoissance d'icelles lors, etc. » 1[er] mars 1548.

Fol. 10. « 6. Qu'au lieu de la présence de deux hommes de fiefz

requise par la Coustume au faict de saisine, ensuitte de plainctes à loy, souffiront deux tesmoings de plus notables du lieu où sera la chose saisie. » 7 mars 1537.

Fol. 11. « 7. Lettres de Marguerite, duchesse de Parme, touchant le concile de Trente. » 11 juillet 1565.

Fol. 11 v°. « 8. Touchant les testamens, fideicommis et autres dispositions testamentaires. » 6 décembre 1586.

Fol. 13. « 9. Touchant les privilèges, libertées, exemptions et franchises accordez par Sa Majesté aux hommes d'armes et archiers des bendes d'ordonnance de Sa Majesté, estans en actuel service. » 21 avril 1591 ; et deux placards, *idem*, 1610, 1624.

Fol. 14. « 10. Lettres patentes de l'Empereur dont est faicte mention au 46[e] article des Coustumes de la salle, titre des haultz justiciers. » 12 juillet 1516.

Fol. 15 v°. « 11. Erection de la terre et seigneurie d'Haubourdin en viscomtée, du registre des chartres et autres lettrages, tenu et reposant en la Chambre des comptes à Lille, commenchant au mois de janvier 1604, at esté extraict, fol. 218, ce que s'ensieult... » 3 octobre 1605.

Fol. 16 v°. « 12. Lettres des Archiducs, du 18 juin 1605, concernant une « emprinse de jurisdiction par l'official de Tournay » ; et lettres de Jean Sans peur, du 1[er] octobre 1414, par lesquelles il reconnaît ne pouvoir lever d'impôts, dans la châtellenie de Lille, sans le consentement des hauts justiciers.

Fol. 17. « 13. Touchant l'exécution des lettres expectatives, réservations, bulles ou autres provisions apostoliques de bénéfices estans pardecha, et lettres de placet à ces fins. » 20 mai 1417.

Fol. 17 v°. « 14. Touchant les citations et monitions des juges ecclésiastiques attrayans les séculiers à leur jurisdiction. » 5 août 1520.

Fol. 18. « 15. Touchant lesdictes monitions et citations des séculiers ès cours d'églises. » 2 décembre 1522.

Fol. 19. « 16. Touchant les homicides. » 22 juin 1589.

Fol. 23. 17. Commentaire sur l' « ordonnance touchant l'hypothèque tacite du seel du souverain bailliage de Lille. »

Fol. 24. « 18. Extraict du registre aux mandemens, reposans soubz monsieur le prévost de la ville de Lille, commenchant en l'an 1577, cotte 6, ce que s'ensuict : Touchant les ventes et achapts des grains en verd. » 14 novembre 1588.

Fol. 26. « 19. Extraict du registre aux mandemens, reposans soubz monsieur le prévost de la ville de Lille, commenchant le IXe d'octobre 1589 et finant le 18e de novembre 1597, cotté ledict reg., C. » Touchant la vente et l'achat des grains. 17 décembre 1589.

Fol. 28. « 20. Dudict registre fol. Ic XXIII et seq., placcart touchant que l'on ne peult vendre grains au marchier sur monstre. » 6 septembre 1595.

Fol. 28 v°. « 21. Extraict d'un registre aux mandemens reposant au siège de la gouvernance du souverain bailliage de Lille, concernant certain privilège pour la ville d'Armentières pouvant mettre leurs sentences en exécution nonobstant appel. » 16 mai 1550.

Fol. 29 v°. « 22. Lettres de transport [de la châtellenie de Lille], de l'an 1553, 22 juin, pour le faict des tailles, aydes, impositions et subsides. Voyez Joachin du Chalard, des expositions des Estatz tenus à Orléans, art. 121 et seqq. pluribus, Charond, au 1er de ses Pandectes, chap. XVIII, fol. 303.

Fol. 33. « 23. Privilège des manans et habitans de la ville de Seclin. » 28 mars 1651.

Fol. 36. « 24. Réglement pour les P. P. de la Sociétée de Jésus. May 1584. »

Fol. 38 v°. « Ordonnance de la gouvernance du 6e de mars 1652, de ne prendre et lever commission, pour les tailles et contributions d'autre siège, que de ladicte gouvernance. »

Fol. 39. « Octroye du Roy, pour l'érection de la Bourse de la ville de Lille. Du registre aux tiltres de la ville de Lille, cotté de la lettres AA, reposant soubz eschevins d'icelle, at esté extraict ce qu'il s'ensieult, du fol. IIc LXX. » 7 juin 1651.

Fol. 39 v°. « Sentence et réglement de Leurs Altezes Sérénissimes, rendu en leur Conseil privé, le XIe de jullet 1619, au procès et différent y ayant pendu entre les lieutenans et officiers de la gouvernance de Lille et les trois Estatz des villes et chastellenies de Lille, Douay et Orchies, joincts aveçq eux supplians, d'une part, et les président et gens du Conseil en Flandres rescribens, d'autre. »

Fol. 43 v°. Ordonnance, du 7 octobre 1516, sur la manière de procéder au siège de la gouvernance de Lille.

Fol. 44. « Tiré d'aucunes interprétations sur les Coustumes d'Arthois. »

Ibid. « Ordonnance et règlement au faict des XXes touchant les

moulins, maisons et édifices aux champs, abbatus et ruinez par vents, feu ou autrement, ensamble à cause des moulins nouvellement érigez, maisons faictes et basties aussy de nouveau, etc. » 13 mars 1647.

Fol. 45. « Extraict d'un registre aux mandemens, reposans au siège de la gouvernance du souverain bailliage de Lille, ce qu'il s'ensuit. Mandement de non attraire en première instance aucuns manans de la chastellenie de Lille par autre manant d'icelle, par devant autre juge que ceux où ils sortissent immédiatement, du 30 décembre 1507. »

Fol. 45 v°. « Touchant la gardiennetée de Messieurs les prévost, doyen et chapitre de l'église collégialle de Saint-Pierre à Lille, commise à ceux de la gouvernance, le 22e de mars 1514. »

Fol. 46. « De la prohibition d'aliéner biens immeubles aux personnes de main-morte, et que telles personnes ne pourront négotier et faire marchandise et tenir en ferme quelque héritage, sans payer les tailles et impôts. Extraict du registre aux placcarts reposant au siège de la gouvernance de Lille, du 3e livre, rubrica prima. » 28 février 1528.

Fol. 46 v°. « Concordat entre l'Empereur et ceux de la Faculté de Louvain, touchant les dénominations des bénéfices. » 12 mai 1531.

Fol. 47 v°. « 2e de février 1536. Statut d'eschevins [de Lille] touchant les contracts faicts ès cabarets. »

Fol. 48. « Du 8e de juing 1549. Règlement pour exécuter en vertu de lettres de debitis. »

Ibid. « 5e juillet 1570. Réformation de la justice, qu'on dict le placcart du duc d'Alve. »

Ibid. « 6 de décembre 1586. Comme les testamens doibvent estre publiez et les fideicommis enregistrez, à péril de ne sortir effect de réalization. »

Ibid. « 23e septembre 1595. Ordonnance touchant les armoiries, titres et autres usurpations. »

Fol. 49. « Les villes, villages, paroisses et enclavementz des empires et chastellenies de Lille, Douay et Orchies. »

Fol. 50 v°. « Règlement pour la levée des deux XXes du revenu faisant un Xe. » 14 janvier 1636.

Ibid. « Sentence rendue par Sa Majesté, en son Conseil privé, par laquelle les suppots et domestiques de la Chambre des comptes à Lille, ensemble leurs maisons et le contenu, sont déclarez exempts de la juris-

diction de Messieurs du magistrat de cette ville. » 9 juillet 1657.

Fol. 51. « Extraict du dispositif des lettres patentes d'octroye obtenues de Sa Majesté par les Estatz de la ville de Lille et chastellenies dudit Lille, Douay et Orchies, en datte du 17e de septembre 1631. »

Ibid. « Ordonnance sur le faict de la gouvernance de Lille. »

Fol. 53-55 v°. Formulaire. « Copie de traicté de mariage, avecq plusieurs belles clauses journalières. » — « Autres devises et conditions, le cas advenant que le mary, après le mariage consommé, terminast vie par mort paravant sa femme. » — « Autres devises et conditions, le cas advenant que la femme terminast paravant son mary. »

Fol. 57. « Les bancqz de mars. » — « Les bans d'aoust. » — « Les bans généraulx. »

Fol. 57 v°. « Mesures » pour Douai, Haverskerque, Saint-Venant, Estaires, Valenciennes, Lille, l'Artois, Bruges et le Francq, et Courtrai; en partie « extraict de certaine attestation de mesureur, demeurant à Ongnies... XIe novembre 1609. »

Fol. 58-59 v°. « Calcul des droicts tant seigneuriaulx, d'affranchissement que d'estrelins. » — « Calcul de rentes héritières au foeur du denier vingt. » — « Foeur du denier XVI. »

Fol. 61. « Esclaircissement, motifz et interprétations avecq plusieurs belles lettres et responces sur icelles, tant des A. A. S. S. que des magistratz des villes, sur plusieurs articles de l'édict perpétuel de l'an 1611. »

Fol. 77. « Sommaire du contenu des principaux placcarts enregistrez aux mandemens, reposans au siège de la gouvernance, dont aucuns sont icy insérez. » 1483-1655.

Fol. 85. « Ordonnance contenant la forme et manière que l'on debvra observer es traictemens, courtoisies et tiltres envers l'un et l'autre, tant par parolles que par escript. » 23 septembre 1595.

Fol. 86 v°. « Touchant le port des pochettes, pistouletz et autres armes à feu. Dernier janvier 1614. »

Fol. 87. « Touchant les vagabonds, boutefeux, voleurs et autres mauvais garnemens. » 28 septembre 1617.

Fol. 88 v°. « Des poeines contre les enfans de famille ou mineurs d'ans, contractans mariage sans le consentement ou advis de leurs parens ou tutteurs. » 29 novembre 1623. Avec interprétation, du 20 juin 1634.

Fol. 89 v°. « Ordonnance de ceux du bailly de la salle de Lille sur l'ordre des plaids et demenée des causes. » 1630.

Fol. 90. « Touchant les notaires et comment ils doibvent faire signer les tesmoings et parties. 9e janvier 1643. »

Fol. 90 v°. « Deffences aux gens de loy des villages de la chatellenie de Lille de ne bailler terres abandonnées aux censiers quittans leurs censes. » 29 juillet 1655.

Ibid. « Du registre vulgairement appellé Roisin, reposant soubz eschevins de cette ville de Lille, at esté extraict fol. xx v°, du tiltre des franchises et libertées des bourgeois ce que s'ensuit. » Concernant l'enlèvement de filles de bourgeois ou bourgeoises.

Fol. 91. « Touchant la bourgeoisie de la ville d'Ypre. »

Ibid. « Ordonnance et édict des Archiducqz, noz princes souverains, sur le faict de la chasse. » 31 août 1613.

Fol. 96 v°. « Extraict des lettres pattentes de Philippes d'Austriche, ducq de Bourgoigne, en date du 9e d'apvril 1483, avant Pasques, enregistrées au registre Roisin, fol. 357, ce que s'ensuit. » Relatif aux sentences définitives.

Ibid. « Extraict d'un registre aux mandemens, reposant au siège de la gouvernance du souverain bailliage de Lille, ce qu'il s'ensuyt. » 7 avril 1518. Défense d'aller boire en lieux exempts des « assis et maltotes ».

Fol. 97 v°. « Extraict du registre aux mandemens, reposant au siège de la gouvernance de Lille, commenchant le 3e de juin 1534 et finant le 19e de mars 1557, ce qu'il s'ensieult. » 20 juillet 1553. Concernant le refus de payement des dîmes ecclésiastiques.

Fol. 98. « Mandement de l'Empereur contre certains censiers qui s'efforcent « ores qu'ils ayent faict fin de cense... de continuer en l'occupation d'icelles... usans de menaches » à l'égard des propriétaires ou des nouveaux locataires. 28 juillet 1585.

Fol. 98 v°. « Extraict du registre aux mandemens, reposant au siège de la gouvernance de Lille, commenchant en avril 1579 et finant en febvrier 1595, ce que s'ensieult. » 1er juin 1587. Concernant le terme ordinaire de location des biens d'église.

Ibid. « Placcart touchant aucunes des solemnitées requises, pour consuivre payement de rentes seigneurialles obmises. » 28 septembre 1591.

Fol. 100. Lettres de Ferdinand, infant d'Espagne, du 26 novembre

1635, contenant défense de faire le commerce avec les sujets du roi de France, en raison de la guerre qui existe entre les deux pays.

Fol. 100 v°. Ordonnance, du 9 janvier 1643, concernant la rédaction des contrats par-devant notaire.

Ibid. « Placcart des Archiducqs, du 20e de febvrier 1616, addressé au gouverneur de Lille, Douay et Orchies ou ses lieutenants, publié à Lille, le 3e de mars ensuivant », portant défense d'imprimer, vendre, etc., des livres ou images, sans autorisation du Conseil privé. Continué au fol. 109.

Fol. 101. Pièce relative à un différend entre « Monseigneur le Révérendissime évesque de Tournay, d'une part, et les lieutenans et autres officiers de Leurs Altesses Sérénissimes en leur siège provincial de gouvernance de Lille... », 24 octobre 1601, concernant les objets suivants : Fol. 101. « Sy les margliseurs ou pauvrieurs des églises ou paroisses, personnes layes, peuvent estre convenues par devant le juge d'église, pour les contraindre d'emprendre la charge ou rendre les comptes de leur administration et payer le reliqua. » — Fol. 102 v°. « Sçavoir si les héritiers ou exécuteurs lays des testamens de personnes layes peuvent estre convenues par devant juges d'église, pour les constraindre au furnissement des légatz pieux y ordonnez et reddition de compte de leur exécution. » — Fol. 103. « Sçavoir sy les personnes layes sont traictables par devant juges d'églises, pour honoraire de célébration de messes et salaires des services, sépultures et semblables », et : « Sçavoir sy une personne laye peut tacitement ou expressément provoquer la jurisdiction du juge d'église. » — Fol. 104 v°. « Sçavoir si les seigneurs ecclésiastiques, patrons temporels des églises, seroient du nombre de ceux comprins en la coustume susalléguée », et : « Sy le juge de la gouvernance auroit à la requeste de partie privée, homme d'église et bénéficié au dioecèse (*sic*), peut décerner commission de complaincte à la charge de mondict seigneur le Révérendissime, pour trouble que ladicte partie maintenoit avoir souffert en la possession de son bénéfice. » — Fol. 105. « Sy le cas de défloration simple, adultère, incestes et semblables, dépendans de paillardise, sont de la cognoissance du juge d'église. » — Fol. 105 v°. « Sçavoir sy les lays sur transgression de festes ordonnées par l'église, par œuvre manuel et servile ou actes mentionnez au placcart décerné touchant l'observation d'aucuns points du synode de Cambray, seroit de la juridiction ecclésiastique contentieuse ou extérieure. » — Fol. 106 v°. « Sçavoir sy la

patente obtenue par feu Monseigneur de Croy, révérendissime de Tournay, de Sa Majesté catholicque, le 22[e] de mars 1560, obligeroit les manans de cette province, et y polroit, avecq advanchement de la justice, estre introduicte. » — Fol. 107. « Sçavoir s'il y auroit occasion ou advanchement pour la conservation de la juridiction de Leurs A. A. S. S. d'ordonner que les citations par escript et libellées fussent veues à cette court auparavant que l'adjourné fut tenu comparoir en court d'église. »

Fol. 109. « Touchant l'interdiction de nouveaux cloistres et couvent. » 1[er] octobre 1630.

Ibid. « Extraict de certain placcart et ordonnance du Roy, notre sire, sur le redressement des désordres des gens de guerre, donné en la ville de Bruxelles, le 31[e] d'octobre 1633. »

Fol. 109 v°. Ordonnance du roi Philippe IV, du 9 février 1630, concernant la recherche du salpêtre pour la fabrication de la poudre.

Fol. 111 v°. « Les droicts deubz de chaque vendue publique qui se font en cette ville de Lille. »

Fol. 112. « Extrait de l'ordonnance touchant les vendues tant amiables que judiciaires qui se font à la Fontaine du Chamge et aillieurs. »

Fol. 119. Extraits de divers mandements concernant les citations de personnes laïques par-devant juges ecclésiastiques. — Fol. 119 v°. « Commission du roy Louys XII[e], obtenue à la requeste de l'empereur Charles V[e], lors archiducq, en datte du 8[e] de may 1512, avec l'instruction pour l'exécution d'icelle endroict les citations libellées » pour le même sujet.

Fol. 122. « Certaine lettre de Messieurs du vicariat de Tournay pour les lieutenans et officiers de la gouvernance de Lille. » 13 juin 1621; et pièces annexes, concile de Trente, synode de Cambrai, édit royal et synode de Tournai.

Fol. 125. « Edit et ordonnance du Roy, nostre sire, sur le payement, quitance et modération, attermination de cense, rentes fonsières, seigneuriales et autres, hypotéquées ou non hypothéquées, et semblables redevances escheues et à escheoir durant ces troubles, et sur quelques autres points concernant et dépendens de cette matière. » 31 décembre 1597.

Fol. 137. « Mandement impérial touchant les tavernes et cabarets des bailliages de Lille, Douay et Orchies, du 4 juin, publié le 23 août 1536. »

Fol. 138. « Touchant les dixmes. Ordonnance déclaratoire et interprétative contenant l'intention, et comme l'on devra entendre l'édit précédent du premier d'octobre 1520 ; donné à Malines, le 15 septembre 1530. »

Fol. 140 v°. « Droit de veuve coutumier. » 1er août 1648.

Fol. 141 v°. « Règlement des contributions. » 14 janvier 1673.

Fol. 142. « Extrait des registres du Conseil souverain de Tournay », pour la réformation des abus « dans l'exercice des fonctions de la justice ès cours féodales estant du ressort de ce Conseil ». 27 juillet 1673.

Fol. 143 v°. « Extrait des registres du Conseil souverain de Tournay, portant deffences aux fermiers de continuer dans l'occupation des biens pris en fermes, après le bail finy, contre la volonté des propriétaires, et de faire monopoles, de n'entreprendre sur le marché les uns des autres, et d'user de menaces, de mauvais traitemens, incendie et autrement. » 26 juillet 1673.

Fol. 145 v°. « Déclaration du Roy, du 15 décembre 1679, portant que les sujets du Roy catholique, qui ont des terres dans les Pays-Bas de l'obéissance de Sa Majesté, ne pouront les vendre sans sa permission. »

Fol. 146. « Edit du Roy, portant deffenses à toutes personnes, de quelque qualité qu'elles soient, de porter cousteaux pointus, ni de les tirer à dessein de frapper et blesser autruy, aux cousteliers et autres marchands d'en fabriquer, vendre et débiter, non plus que des poignards, stilets et bayonnettes, et aux hosteliers et cabaretiers de se servir sur les tables, dans leurs logis, et ailleurs, desdits coûteaux pointus, avec injonction de faire émousser les pointes de ceux qu'ils ont chez eux, dans trois jours après la publication dudit édit, sous les peines y portées. » Juin 1669.

Fol. 147 v°. « Déclaration du Roy, pour empescher que les pères et mères ne marient leurs enfans hors du royaume et terres de l'obéissance de Sa Majesté. » 5 juillet 1685.

Fol. 148 v°. Remontrances du procureur du Roi, sur le placard du 10 avril 1606 concernant l'instruction de procès en matière de sortilège. 8 juillet 1679.

Fol. 149. Ordonnance, du 26 février 1681, sur l'exercice de la médecine, chirurgie, etc.

Fol. 150. Ordonnance des échevins de Lille, du 24 novembre 1674, relative aux édifices et bâtiments des particuliers.

Fol. 151 v°. « Extrait des registres de la Cour de parlement de Tournay. Déclaration du Roy, portant que les enfans élevez, dès leur enfance en la religion catholique, ou nouveaux convertis, dont les pères et mères, tuteurs ou curateurs de la R. P. R. sont sortis du royaume et se sont retirez dans les païs étrangers pour n'avoir voulu abjurer ladite R. P. R., dont ils faisoient profession, pourront valablement contracter mariage en absence de leurs pères et mères, tuteurs ou curateurs, sans attendre ny demander leur consentement, en observant seulement les formalitez y prescrites. » 3 octobre 1686.

Fol. 153. « Extrait des registres de la Cour de parlement de Tournay. Déclaration du Roy, portant que les juges subalternes du ressort du parlement de Tournay, soit royaux ou des seigneurs, connoitront des procès dont ils ont droit de connoitre en première instance par leur institution. » 2 octobre 1686.

Fol. 154. « Edit du Roy, qui ordonne que toutes les communautez régulières et séculières et tous les particuliers qui possèdent des eaux de rivières, sources et fontaines, ou autrement, soit pour la décoration de leurs maisons, ou pour améliorer leurs héritages, payeront les sommes ausquelles ils seront taxez au Conseil, pour estre confirmez à l'avenir dans la possession et jouissance desdites eaux. Donné à Fontainebleau, au mois d'octobre 1694. »

Fol. 157. Ordonnance, du 26 novembre 1694, pour l'exécution, à Lille, du précédent édit.

Fol. 158. « Extrait des registres de la Cour de parlement de Tournay. Déclaration du Roy, concernantes les portions congrues, etc... » 30 juin 1690.

Fol. 160. « Déclaration du Roy, pour empêcher qu'il ne soit plus donné d'arrêt de défences d'exécuter les décrets d'adjournement personnel. » Incomplet.

Fol. 161. Pièce relative au droit de « nouvel acquest » dans la châtellenie de Lille (incomplète), et dans l'Artois. 1681.

XVIIe siècle. Papier. 162 feuillets. 325 sur 210 millim. Couvert. parchemin.

210. « Chartes de Lille. » Au dos.

Page K. « Table des chapitres contenus en ce livre. » Incomplète.

Page 1. « Sommaire du contenu ès registres de la ville de Lille », concernant la ville de Lille. — Page 7. « Echevins et de leur

authorité. » — Page 27. « Bourgeois de Lille et de leurs privilèges. » — Page 47. « Payries. » — Page 50. « Pour les rivières de la ville. » — Page 53. « Rivaige. » — Page 56. « La ville contre ceux de Tournay. » — Page 62. « Saint-Pierre. Sentences, décisions, questions et appointemens des différens qui ont par ci-devant été entre le prévost et échevins de Lille ou aucuns d'eux, d'une part, allencontre des prévost, doyen et chapitre de Saint-Pierre dudit Lille, et autres gens et collèges ecclésiastiques de la ville de Lille. » — Page 66. « Ville contre le bailly. » — Page 71. « Ville et gouvernance. »

Page 79. « Sommier recueil des sentences, ordonnances, appointemens et actes trouvez aux registres reposans au greffe du Conseil en Flandres, touchant Messieurs du magistrat de la ville de Lille, tant à l'avantaige que désavantaige, pour en toutes occurences eux en aider, et selon ce règler. » — Page 89. « Extrait des procès par écrit envoyez au Conseil en Flandres, par appel. »

Page 95. « Sentence rendue au Conseil privé de Sa Majesté d'entre les mayeur, échevins et conseil de la ville de Lille, d'une part, et ceux de la gouvernance dudit Lille, d'autre », 16 février 1565, « touchant la prinse de Paul Chevalier, religieux apostat... » — Pages 97-100. Sentences, du 16 février 1565, sur différends pendants entre les officiers de la gouvernance et le magistrat de Lille, au sujet de prisonniers.

Page 102. « Ratification par Robiers, fils de Guy, comte de Flandres, du don fait par ledit comte à la ville de Lille, des bouchiers et mesuraiges » de grains, charbon et autres. Novembre 1285.

Page 103. « Lettres de don fait à la ville, par le comte, en [janvier] mil II^c soixante dix-neuf, des halles et les droix qu'il avoit en celles, en rescompense de cent livres de rente, en quoy Marguerite, comtesse de Flandres, sa mère, étoit tenue à la ville, à la charge de XII deniers de rente. » — Page 104. « Lettres de ratification de Robert, fils du comte Guy, du dessusdit don des halles. » Février 1279.

Pages 106-155. Accords, lettres, privilèges, commissions, etc., pour les bouchers de la ville de Lille. 1419-1514.

Page 156. « Sentence d'entre la ville et les chappelains de Saint-Maurice, touchant le droit d'assis. » 24 janvier 1488.

Page 167. « S'ensieult la fondation de l'église collégiale de Saint-Pierre en la ville de Lille, faite en l'an de Notre Seigneur mil soixante et six. » — Page 172. « Appointement d'entre la comtesse de Flandres et les doyen et chapitre de l'église de Saint-Pierre à Lille, touchant la

connoissance de leurs hostes. » Août 1245. — Page 173. « Sentence de Monseigneur Loïs, comte de Flandres, sur la délivrance des hostes non prins en présent meffait ne lyés par response, et que échevins ont la connoissance des orphelins de bourgeois, olres qu'ils soient hostes de Saint-Pierre y couchant et levant. » 9 septembre 1373. — Page 177. « Appointement entre la ville et Saint-Pierre, touchant l'escole latine. » 31 août 1535. — Page 179. « Copia arresti super remissione hospitum. » Mars 1292.

Page 180. « Fondation des Repenties en la ville de Lille. » 8 septembre 1481. — Page 182. « Ordonnances, statuts et manières de vivre pour lesdites Repenties. » 24 octobre 1532. — Page 187. Requête des Repenties au magistrat de Lille. 9 avril 1521.

Page 189. « Lettres données de Marguerite, comtesse de Flandres, et Guy, son fils, en [mai] l'an mil deux cens sissante neuf, pour coeller impost sur les denrées et marchandises passans aux rivaiges, à toujours, pour l'entretenement des rabat de la rivière de le Deusle. »

Page 192. « Confirmation du privilège de muer les bannissemens pour gens tenans malvais hostel et de folle vie, rioteux et noiseux en civil, ensemble du privilège de les pouvoir bannir criminellement en cas de contravention. » 4 mai 1466. — Page 195. « Lettres données du duc Philippes, [le 8 juillet] en l'an 1430, contenant interprétation du dessusdit privilège pour bannir criminellement les houriers et tenans malvais hostel, en cas qu'ils contrevenissent au banissement civil. »

Page 197. « Lettres de privilège de la création de la loy, données de la contesse Jehanne, en [mai] l'an mil II^cXXXV, contenant aussi le don fait à la ville de la halle. »

Pages 203-212. Pièces concernant les vins, 1419-1537 : défenses aux religieux de vendre du vin ; permissions pour les frères Mineurs, les hôpitaux de Comtesse et Saint-Sauveur, le convent de l'Abbiette, d' « enclore certaine quantité de vin sans payer assis » ; autorisation au chapitre de Saint-Pierre de pouvoir « vendre vin aux officiers du prince privilegiez ».

Page 218. « Privilège du comte Loïs touchant l'arsin, et que eschevins ont à juger leurs bourgeois, femmes et enfans de bourgeois et leurs catteux en la ville et chatelenie de Lille, et pour faire bans et statuts sur les parries estans dedens la ville, pourchaimte et plusieurs autres points. » 8 septembre 1377.

Page 223. « Lettres données de Thomas, comte de Flandres, en

l'an 1242, pour coeller impost sur les denrées passans au rivaige pour l'entretenement des rabats par certain temps. »

Page 225. « Lettres données de la comtesse Jehenne, en l'an 1225, contenant pardon à tous ceux qui avoient été contre elle, à cause de Bettremieu de Rais, qui se faisoit appeller son père. »

Page 226. « Lettres de privilège du serment que les comtes de Flandres sont tenus faire à la ville en leur nouvel advènement. » Août 1297. — Page 227. « Lettres comment le roy de France, après qu'il olt la ville de Lille en son obéissance, remist les bourgeois et manans en leurs biens et fist serment à la ville et obligea ses successeurs à faire pareil serment, ensemble le souverain bailly et ses sergeans. » Août 1297. — Page 229. « Serment fait par Loys, fils du roy de France, conte d'Evreux, lieutenant du Roy ès frontières et ès païs de Flandres, en l'an mil trois cens dix-huit, à la ville de Lille, pour et au nom dudit roy. » — Page 230. « Lettres du serment fait par Pierre Gallard, chevalier, maître des arbalestriers du roy de France et capitaine ès parties de Flandres, au nom dudit roy, à la ville de Lille, en vertu des lettres royaulx insérées ès dessusdites lettres, dattées de l'an mil trois cens vingt ung [17 janvier]. » — Page 231. « Vidimus comment Monsieur de Chastillon jura, au nom du Roy, à la ville de Lille, après la battaille de Mons en Pevele, en l'an mil trois cens XXIIII [18 mai]. » — Page 233. « Serment fait à la ville de Lille par Pierre de la Palu, gouverneur d'icelle, en l'an 1341 [15 octobre]. » — Page 234. « Lettres du serment fait par Oudars de Renti, gouverneur de Lille, au nom de Charles, roy de France, à icelle ville en vertu de ses lettres, en l'an 1364 [9 août]. »

Page 235. « Lettres données de Charles, roy de France, en l'an mil trois cens soixante neuf [14 juin], contenant ordonnance à échevins, bourgeois et habitans de la ville de faire serment et feaulté au comte de Flandres. »

Page 236. « C'est ly chartre [des dix-sept articles] des franchises et libertez de la ville de Lille, donnez du roy Philippes, en cyre verd et en las de soie, ou mois d'avril mil trois cens quarante. »

Page 250. « Lettres où sont incorporées plusieurs sermens faits par les roix et comtes de Flandres et gouverneurs de Lille à la ville de Lille. » 26 mai 1516.

Page 254. « Touchant la sayetrie de la ville de Lille. » 8 mars 1501. — Page 270. « Ordonnance de l'empereur Charles V, de non faire le

mestier de sayetrie en la chatelenie de Lille, fors que en la ville de Lille. » 15 mai 1534.

Page 272. « Permission de faire satins étroits en la ville de Lille, par forme d'assay. » 18 août 1537.

Page 277. « Ordonnance et statut de Charles V, empereur, de non édifier nouvelles maisons à quatorze cens pieds près des portes et fossez de la ville de Lille. » 30 avril 1541.

Page 278. « Cercquemanage de la ville de Lille par dedens les murs. Visitation faite, le dix-neuvième jour d'octobre l'an 1446, par échevins de le ville de Lille et par ouvriers ...pour sçavoir la grandeur de l'héritaige d'icelle... »

Page 290. « Comment on doit user de l'arsin et des circonstances qui s'en peuvent ensuyvir. »

Page 298. « Sur ce que le gouverneur de Lille ou son lieutenant soubstenent debvoir avoir la connoissance d'un prisonnier, bourgeois de la ville dudit Lille, redemandé par les mayeur et échevins, et maintenoit estre le juge supérieur immédiat, pour démonstrer que ledit gouverneur n'est tel au regard des mayeur et échevins de Lille, servent les pièches qui s'ensuivent... » 1570.

Page 302. « Un instrument de tabellion fait sur les sermens du gouverneur de Lille, de son lieutenant et de ses sergens. » Mai 1341. — Page 305. « S'ensuit le serment fait en la halle de Lille, le dix-huitième jour de may l'an 1341, par hault homme et noble monsieur Eustache de Ribemont, chevalier, seigneur de Parpes, gouverneur et souverain bailly de Lille, de Douay, de Tournesis, de Mortaigne et des appartenances. »

Page 305. « Commission de maitre Jean Gommer » de premier lieutenant de la gouvernance. 8 juillet 1518. — Page 307. « Commission de Martin du Bosquel, second lieutenant de la gouvernance. » 13 janvier 1519. — Page 310. « Commission de Enguerand le Cherf, second lieutenant de la gouvernance. » 6 février 1519. — Page 311. « Le pooir de Grard Tieullaine, lieutenant second de la gouvernance. » 28 février 1522. — Page 513. « Commission de gouverneur de Lille, Douay et Orchies, de monsieur du Reux. » 26 août 1532. — Page 316. « Commission de Jehan Dommessent, seigneur du Bosgrenier », de second lieutenant. 30 septembre 1532. — Page 317. Commission de « Anthoine de Beaulaincourt, escuier, seigneur du Bellenville », de premier lieutenant. 19 juillet 1533. — Page 319. *Idem*, pour le

même. 7 mai 1554. — Page 320. « Pouvoir de premier lieutenant de gouverneur Denis de le Cambe, dit Ganthois, escuier, seigneur de le Haye. » 3 septembre 1559. — Page 322. Pouvoir de second lieutenant de « Adrien Vanden Heede, escuier ». 24 avril 1561. — Page 323. Pouvoir de premier lieutenant de « Baulde Cuvillon, licentié ès droits ». Juillet 1564. Ces commissions sont suivies de la mention des serments prêtés par lesdits officiers.

Page 326. « Ordonnances faites sur le service des trespassez par monsieur l'official de Tournay, du consentement des curez, vice-curez et coustres des paroisses Saint-Estienne, Saint-Maurice, Saint-Saulveur, Sainte-Catherine, à Lille, Marie-Magdelaine, Saint-Andrieu, en ladite ville, le dix-neuf de février 1504, sur le tax des services desdits trespassez. »

Page 328. « Extrait de plusieurs choses notables hors d'un livre à mémoires reposant sous les mayeur et échevins de la ville de Lille, commenchant le second jour de may l'an mil cinq cens quatre et finissant le cinquième jour d'avril l'an 1525 », concernant plusieurs condamnations, principalement à faire pèlerinage en diverses villes, pour injures, parjures, faux, vols, adultères, etc.

Page 343. « Fondation de l'Abbayette en la ville de Lille. » Avril 1279. — Page 346. « Touchant la même Abbayette et dotation d'icelle. » Avril 1278.

Page 347. Règlement de la fête de « l'Espinette ».

Page 351. « Lettres par lesquelles appert que les 204 livres parisis, que les mayeur et échevins de Lille payent chacun an à ceux du chateau, se payent à condition que lesdits du chateau prendent leurs beuvraiges en ladite ville et taille et que d'iceulx ils payent l'assis ordonnés. » 15 octobre 1405.

Page 352. « Copie de l'ordonnance du duc de Savoye », du 30 juin 1557, touchant un différend pendant entre les États de Lille et le chapitre de Saint-Pierre, au sujet de l'octroi mis sur les vins, pour le recouvrement de cent mille livres accordées à l'Empereur. — Page 354. « Autre copie. »

Page 355. « Fondation de quatre enfans coraulx en l'église collégiale de Saint-Pierre en la ville de Lille. » Juin 1427.

Page 362. « Touchant le droit de poids en la ville de Lille. » 15 mars 1512.

Page 366. « Le fournier de l'église Saint-Pierre de Lille, admis par

Messieurs [les] doyen et chapitre de ladite église, est tenu entretenir ce qui s'ensuit... » 18 septembre 1525.

Page 368. « Comment les rentes dues à l'espier de Lille sont exécutoires. » 21 avril 1533.

Page 370. « Copie de certain appointement d'entre le prévost de la ville de Lille et des échevins. » 15 octobre 1541. — Page 372. Lettres de la duchesse de Parme, 16 décembre 1562, ordonnant aux échevins de Lille de bailler « ouverture et entrée en leur chambre de conseil » au prévôt de la ville, quand il « aura à faire et négocier avec eux pour chose concernante le point de son office ». — Page 375. « Sentence rendue au Conseil privé de Sa Majesté d'entre le prévost de Lille et les mayeur et échevins dudit Lille », 3 mars 1572, « touchant plusieurs griefs et empêchemens » faits audit prévôt « dans l'exercice de son office ». — Page 378. « Ordre et règlement à tenir par les prévost de la ville de Lille, d'une part, et les mayeur et échevins dudit Lille, d'autre part. » 3 mars 1572.

Page 385. « Touchant les cautions à bailler en la halle de Lille. » 3 septembre 1573.

Page 387. « Touchant les plaches wides estans en la ville de Lille. » 17 mars 1430.

Page 391. « Copie d'une lettre par laquelle le comte de Flandres accorda au seigneur du Breuc d'esclisser dudit fief du Breuc la rivière de le Fallesque et le molin du Beckerel. » 1er mai 1285. — Page 392. « Copie des lettres d'haritement pour la ville de Lille de l'eauwe de le Faleske, vivier et molin du Beckerel, avecq les deppendanches. » Mai 1285.

Page 395. Défense aux religieux de vendre vins et cervoises en la ville de Lille, publiée le 5 mai 1537.

Page 396. « Touchant la souveraineté du gouverneur de Lille, et qu'il est juge supérieur au bailly, prévost et échevins dudit Lille, Douay et Orchies. »

Page 401. « Traicté et appointement touchant certains différens d'entre les officiers de la gouvernance de Lille et les doyen et chapitre [de Saint-Pierre] de Lille. » 24 septembre 1511. — Page 406. « Sauvegarde pour Messieurs de Saint-Pierre. » 22 mars 1514.

Page 408. « Sentence au profit de ceulx de la gouvernance de Lille, contre l'évesque de Tournay, contenant que ledit évesque ne peut

déclarer quite et absous un aiant homicidé quelqu'un de propos délibéré. » 20 octobre 1564.

Page 409. « Lettres patentes données de monseigneur le duc Philippe accordant et pacifiant la chatelenie d'Ipre, avec le tenement de Comines, quant aux transports, subventions et autres charges. » 17 février 1438.

Page 418. « C'est la déclaration du droit du seel du souverain baillage de Lille, Douay et Orchies, appartenant à notre très redouté seigneur monsieur le duc de Bourgogne, comte de Flandres, d'Artois et de Bourgogne, dont on a coustume seeller toutes lettres de contraulx, convenanches et obligations passées pardevant les auditeurs de notredit seigneur, esdites villes et chatelenies de Lille, Douay et Orchies, avec les points, conditions, causes et raisons y pertinans et servans pour la conservation du droit d'un chacun. » 22 décembre 1429.

Page 423. « Lettres réaulx, dattées de l'an 1430, pour constraindre tous ceux qui avoient été joints avec ceux de Lille au procès contre ceux de Flandres, touchant la rebellion, à païer leur portion de dépens. »

Page 425. « Arrest de la Cour de parlement, par lequel est dit que les villes et chastelenies de Lille, Douay et Orchies n'auroient aucun profit des congiez qu'ils avoient obtenus contre ceulx de Flandres, sur la poursuite du payement du traité des guerres de Flandres. » 2 mars 1305.

Page 427. « Lettres données de Jehan et Baulduin d'Avesnes, Guillem, Guy et Jehan de Dampierre, enfans de ladite comtesse Marguerite, qu'elle olt de noble homme Guillem de Dampierre, en l'an 1245, contenant la submission par eux faite sur Loys, roy de France, et autres, pour faire leur partaige de la succession de ladite comtesse, et promesse faite par la ville de tenir à seigneur celuy qui seroit dénommé. » — Page 431. « Lettres de déclaration de la comtesse Marguerite et de tous ses enfans, que le serment fait par ceux de la ville de Lille de tenir à seigneur celuy qui seroit dénommé par les arbitres, estoit fait de leur consentement. » Mars 1245.

Page 432. « Coppie d'une commission donnée du bailly d'Amiens, en l'an 1337 [le 10 octobre], pour mettre à exécution un arrest obtenu par les comte et comtesse de Flandres, contre ceux de Lille, ensemble pour les adjourner pour voir taxer les despens en quoy ils avoient été condamnez pour ledit arrest. »

Page 433. « Lettres de grâce que le roy Philippes fit à ceux de Lille,

de leur portion des amendes pour la rebellion des Flamands. » 13 décembre 1338.

Page 435. « Lettres closes, escrites par échevins de la ville de Gand aux échevins de Lille, contenant qu'ils confessoient que la ville de Lille estoit l'une des cinq villes de Flandres et la quatrième en ordre, et se ils se volloient joindre avec ceux dudit païs d'Artois pour avoir trèves comme ceux du pays de Bourgogne, ils s'en rapportoient à eux ; toutefois d'eux joindre avec ceux dudit païs d'Artois, qui ne s'estoient meslez de la guerre de France, sembleroit estrange. » 26 octobre 1431.

Page 436. Lettres de Philippe, duc de Bourgogne, du 18 juin 1460, portant défense « aux gardes et soldoyers de notre chastel de Lille » de vendre ou faire vendre « vins, queutes ou cervoises en notredit chastel, pour porter hors d'icelny chastel » . — Page 438. Lettres de la duchesse de Parme, du 31 août 1565, concernant la vente des vins au château de Lille.

Page 440. « Quitance donnée du roy Jehan, en l'an 1360 [12 août], du paiement fait par la ville [de Lille] pour sa portion de la ranchon du roy, lors prisonnier en Angleterre, portant à la somme de six cens mille deniers d'or à l'escu viez. »

Page 441. « Acte contenant la conclusion prinse, en l'an 1529 [22 mai], par échevins, conseil et huit hommes, avec les députez des villes de Douay et Orchies et les bailly des quatre hauts justiciers, pour bailler responce à Madame de Savoie, sur la demande par elle faite, au nom de l'Empereur, de vingt-quatre mille livres, de 40 gros la livre, pour son mariaige, nativité du prince de Castille, son fils, et pour subvenir aux despens qu'il auroit pour son voiaige d'Italie et couronnes impériales, de luy accorder lesdites vingt-quatre mille livres pour lesdits despens et voiaiges, et non pour le mariaige et nativité desdits princes de Castille. »

Page 443. « Rétablissement fait en l'an 1337 par Loïs Wautrecht, bailly de Lille, de la prinse qu'il avoit fait faire par les sergens de la prévosté de Pierre Willam de Waskehal, que avoit mis en péril de mort Willem Dupuis, obstant qu'il luy fust apparu que par les privilèges de la ville il ne pooit avoir fait faire ladite prinse pour tant que mort n'estoit ensuivie à l'heure de ladite prinse, et lequel Pierre, après la main levée, se refugia en l'église Saint-Estienne. » — Page 444. « Lettres données de Godemars de Fay, gouverneur de Lille, contenant comment il avoit contraint le prévost de Lille faire mettre à délivre un

qui avoit été exécuté en sa maison pour une amende en quoy il avoit été condemné, pour ce que luy avoit apparu que ne se pooient exécuter ès maisons des bourgeois et manans de la ville. » 8 juillet 1338.

Page 446. « Lettres données de Charles, roy de France, en l'an 1449, pour exécuter les bans faits par échevins pour le fait du police de la ville touchant les mestiers, nonobstant appellations et sans préjudice à icelles. »

Page 452. « Lettres données des prévost, échevins, quatre hommes bourgeois, habitans et communauté de la ville et cité de Cambray, sous le seel aux causes d'icelle ville, en l'an 1415, contenant excusations des charges que les chanoines de Saint-Géry dudit lieu leur avoient faites au comte de Charolois, afin de les non croire et assister. »

Page 457. « Vidimus des lettres patentes de privilège données par l'Empereur pour les halles aux draps à Lille. » 27 mai 1519.

Page 461. « De non aller boire en lieux exempts, à une lieue de la ville de Lille. » 29 mars 1517.

Page 464. « Ordonnances et deffenses de non pouvoir ouvrer des mestiers et stils des tanneurs, retailleurs ou revendeurs de cuir, à demie lieue près de la ville de Lille, en lieux exempts et non sujets à la jurisdiction des prévots et échevins d'icelle, sur l'amende de soixante livres parisis. » 20 décembre 1533.

Page 469. « Octroi, grâce et consentement de l'Empereur, nostre sire, de pooir par les drappiers de la ville de Lille faire une nouvelle drapperie, nommée pièches et crombelistes, sur tel seel et ordonnances que échevins de Lille trouveroient y estre expédientes. » 17 août 1534.

Page 471. « La grande sentence donnée par le bon duc Philippes, comte de Flandres, entre les doyen et chapitre de l'église collégiale de Saint-Pierre de Lille, et les prévost, maïeur et échevins d'icelle ville, touchant l'assis et autres plusieurs points et différens. » 5 septembre 1457.

Page 545. « Confirmation, au profit du chapitre de Tournay, par laquelle appert que les réserves et expectatives ne ont lieu audit Tournay ne au Tournesis. » 31 août 1526.

Page 549. « Copie touchant les monitions et collations des cours spirituelles. » 8 mai 1512.

Page 560. « Copie, de par le prince, touchant les collations de la cour épiscopale sur gens lais non libellés. » 18 février 1515.

Page 562. « Mandement et ordonnances impériales que tous justi-

ciers et officiers de la chatelenie de Lille rédigent par escript tous les werps des héritances et transports qui, depuis trente ans avant la date desdites ordonnances, ont été faits pardevant eux et leurs prédécesseurs, des terres cottiers par quelque personne que ce soit, les noms des occupateurs et à qui ils paient rentes. » 16 mars 1509.

Page 565. « Lettres, en forme de placcart, par lesquelles est ordonné aux monastères, églises, chappelles, charitez, hospitaux et autres de main morte bailler par escript en dedens temps limité les fiefz, arrièrefiefs, terres et héritaiges cottiers, prez, bois, eaues, maisons et rentes qui ont été acquis et acceptés depuis quarante ans avant lesdites ordonnances. » 27 mai 1515.

Page 568. « Ordonnances impériales conteuans que tous religieux et gens d'église aïans en la ville de Lille et taillie d'icelle acepté maisons et héritaiges, qui de (*sic*) se déportent desdits achats et les mettent en main vive en dedens deux ans, etc. » 3 décembre 1533.

Page 570. « Acte touchant comment ceux de la Chambre des comptes à Lille peuvent envoïer quérir du vin au capitre de Saint-Pierre, à tel prix que les chappellains et autres habituez de ladite église Saint-Pierre. » 27 novembre 1546.

Page 572. « Les grands devoirs, diligences et bons offices faits par Messieurs de la loy de la ville de Lille, ès années 1566 et 67, durant les troubles lors meues et excités par les sectaires et séditieux qui se faisoient appeller gueux, lesquels devoirs Sa Majesté auroit voulu entendre, aïant à ces fins fait proposer certains interrogats, ausquels a été respondu par lesdits de la loy, en la manière que s'ensuit, et ce le quinzième jour d'octobre audit an 67. »

Page 582. « Lettres patentes de Charles V, empereur, touchant la fortification et ragrandissement de la ville de Lille. » 16 décembre 1540. — Page 585. « Lettres de Philippes, roy d'Espaigne, nostre sire, touchant ladite fortification de la ville de Lille. » 16 janvier 1558.

Page 592. « Touchant les marais de Fretin. » Mai 1258.

Page 594. « Sentence par laquelle appert que le gouverneur de Lille est juge incompétent sur les mayeur et échevins de la ville de Lille. » 14 mai 1539.

Page 597. Lettres de Philippe II, du 16 novembre 1565, mettant « ordre à la tauxe des vacations et voiaiges » que font ceux de la loi de Lille « pour les affaires d'icelle ville ».

Page 601. Lettres de Philippe II, du 8 janvier 1566, autorisant les baillis des quatre hauts justiciers de la châtellenie de Lille à lever de nouveaux impôts sur les vins, cervoises, « keultes », « pastel de wedde », draps, velours, ouvrages de bourgeterie, etc.

Page 607. « Mandement et ordonnance pour aller avant ès causes intemptées sur amendes pardevant échevins de la ville de Lille, nonobstant opposition ou appellation faite ou à faire au contraire. » 18 août 1514.

Page 610. « Pouvoir de procureurs syndiques du couvent des sœurs de Sainte-Clare à Lille. » 18 avril 1558.

Page 613. « Fondation de l'hospital des Marthes en la ville de Lille, l'an 1361 [4 février]. »

Page 621. « Privilège du comte Louis de Masle pour la ville de Lille, touchant la jurisdiction des magistrats de Lille. » 8 septembre 1377.

Page 629. « Ordonnance, en forme de concordat, entre les officiers de la gouvernance de Lille et le magistrat dudit Lille, du 15 avril 1521. »

Au feuillet de garde v°, on lit : « Cherrier. »

XVIII[e] siècle. Papier. 718 pages, plus les pages préliminaires A-L et les pages 51 *bis*, 64 *bis;* après la page 549, on continue 560. 370 sur 245 millim. Rel. veau.

211. « Recueil des principaux placcards, ordonnances et autres réglemens. » Au dos.

Fol. 1. « Fondation de la ville de Lille. L'an de Notre Seigneur 1055, régnant lors Clotaire, 2[e] de ce nom... »

Fol. 3. « Placart ou mandement de l'empereur Charles V, du 5 août 1520, touchant les citations et monitions des juges ecclésiastiques attrayans les séculiers à leurs jurisdictions. »

Fol. 5 v°. « Touchant l'exécution des lettres expectatives, réservations, bulles et autres provisions apostoliques de bénéfices étans pardeça et lettres de placet à ces fins, du 20 avril 1417. »

Fol. 7 v°. « Touchant lesdites monitions et citations des séculiers ès cours d'églises. » 2 décembre 1522.

Fol. 10. « Concordat ou éclaircissement des cas dont la connoissance appartient à ceux de la gouvernance de Lille, privativement à ceux de la ville ou par prévention, ores qu'ils soient advenus où les

parties demeurent en la jurisdiction d'eschevins, du 15 avril 1521. »

Fol. 19 v°. « Touchant les dismes inusitées de l'an 1520. »

Fol. 24 v°. « L'interprétation sur le mandement des dismes inusitées, du 10 mars 1523. »

Fol. 29. « Extrait d'un registre aux mandements reposant au siège de la gouvernance, par lequel appert que les rentes doivent ètre passées pardevant auditeurs du souverain bailliage de Lille, ou autres ayans pouvoir, à péril de nullité, du 31 mai 1444. »

Fol. 33. « Touchant les droits seigneuriaux, du 15 avril 1526. » — Fol. 39 v°. « Interprétation de ladite ordonnance, du 10 octobre 1543. »

Fol. 41 v°. « Touchant commissions exécutoires, décernées tant par le gouverneur que bailly dudit Lille, et que nonobstant appel des concessions d'icelles, est passé outre jusqu'à main garnie inclusivement, du 13 mars 1536. »

Fol. 44 v°. « Qu'au lieu de la présence de deux hommes de fiefs requise par la Coutume, au fait de saisine ensuite de plainte à loy, suffiront deux témoins des plus notables du lieu où sera la chose saisie, du 7 mars 1537. »

Fol. 48. « Cas esquels l'on passe outre, nonobstant appellation ou opposition. » 7 décembre 1540.

Fol. 51. « Touchant l'exécution de sentences dont les parties condamnées demeurent hors la chatellenie, et comment convient procéder à la reconnoissance d'icelles... etc. » 1er mars 1548.

Fol. 55. « Transpart de la chatellenie, du 15 juin 1553. »

Fol. 64 v°. « Lettres de Margueritte, duchesse de Parme, touchant le concile de Trente, du 11 juillet 1565. »

Fol. 67 v°. « Touchant le fait de création des rentes en grains et semblables contrats. 1571, le 5 mars. »

Fol. 76 v°. « Touchant les testaments, fideicommis et autres dispositions testamentaires. » 6 décembre 1586.

Fol. 81. « Touchant les homicides. » 22 juin 1589.

Fol. 96. « Touchant les privilèges, libertez, exemptions et franchises accordées par Sa Majesté aux hommes d'armes et archers des bendes d'ordonnance de Sa Majesté, étans en actuel service, du 21 avril 1591. »

Fol. 99 v°. « Touchant l'hipotecque tacite du scel du souverain bailliage, du 10 septembre 1591. »

Fol. 105. « Les bancs de mars. » — Fol. 106. « Les bancs d'aoust. » — Fol. 106 v°. « Les bancs généraux. »

Fol. 107. « Lettres patentes de l'Empereur, dont est fait mention au 46e art. des Coutumes de la salle, titre des hauts justiciers, 12 juillet 1516. »

Fol. 115. « Lettre des Archiducs, du 18 juin 1605 », sur l' « emprinse de jurisdiction par l'official de Tournay ».

Fol. 115 v°. « Touchant les rentes constituées ou devisées à payer en certaines espèces d'or ou d'argent, et des deniers dépositez tant judiciairement comme autrement, du 25 juin 1601. »

Fol. 120. « Que le prince ne peut asseoir tailles ès villes et chatellenies de Lille, Douay et Orchies, sans le consentement des États d'icelles, du 1er octobre 1414. »

Fol. 121 v°. « Erection de la terre et seigneurie d'Haubourdin en viscomté, du registre des chartres et autres lettriages, tenû et reposant en la Chambre des comptes à Lille, commenceant au mois de janvier 1604, et a été extrait, fol. 218, ce que s'ensuit. » 3 octobre 1605.

Fol. 125. « Fundationis ecclesiae et canonicorum Sancti Petri Insulis confirmatio. » 2 juillet 1380. Suivent les épitaphes d'Adèle et de Bauduin, fondateurs de l'église.

Fol. 130 v°. « Qu'eschevins doivent juger leurs bourgeois. Ces lettres se trouvent aux registres aux titres de la ville de Lille, cotté D E F (fol. 86). » Octobre 1267.

Fol. 132. « Extrait de certains registres en papiers couvert de cuire rouge, cotté A. B. C., des privilèges de la ville de Lille, reposant sous échevins dudict Lille, comme il s'ensieult : Du privilège de 17 articles, donné du roy Philippes en l'an 1340 », concernant les bourgeois de Lille.

Fol. 132 v°. « Autres lettres au même sujet, données au bois de Vincennes, en mars 1345. »

Fol. 134 v°. « Appointement d'entre la comtesse de Flandres et les doyen et chapitre de l'église Saint-Pierre à Lille, touchant la counoissance de leurs hostes, du mois d'aoust 1245. »

Fol. 135 v°. « Copia arresti super remissione hospitum. » Mars 1292.

Fol. 136 v°. « Privilège du comte Louis de Malle, du 8 septembre 1377, touchant l'arsin, et qu'eschevins ont à juger leurs bourgeois, femmes et enfans de bourgeois et leurs catheux en la ville et chatellenie de Lille, et du pouvoir qu'ils ont de faire bans et statuts sur les pairies estans dedans la ville, pourchainte, etc. »

Fol. 142 v°. « Lettres de privilège de création de la loy de cette ville de Lille, du 28 janvier 1478. »

Fol. 147 v°. « Copie des lettres royaux, pour exécuter les bans de la ville de Lille, nonobstant appellations et sans toucher à icelles, du 18 mars 1446. »

Fol. 155 v°. « Copie des lettres patentes données du duc de Bourgogne Philippes, en l'an 1483, contenans de pouvoir exécuter les sentences d'échevins de Lille, nonobstant appellations. »

Fol. 160. « Copie des lettres données par l'empereur Charles, en l'an 1522, contenans de pouvoir exécuter les sentences d'échevins de Lille, réparables en définitive à caution. »

Fol. 163. « Addition sur l'article 8 de l'édit perpétuel des Archiducs. » 27, 28 août 1612.

Fol. 164. « Lettres de ceux du Conseil d'Artois », du 6 octobre 1620, sur cet article 8.

Fol. 165. « Réponse aux lettres cy-dessus. » 27 octobre 1620.

Fol. 165 v°. « Concernant la chasse dans la chatellenie de Lille, du pénultième de juin 1571. »

Fol. 168 v°. « Edit et ordonnance par forme d'éclaircissement, et ampliation faite et décrétée par les Archiducs, nos souverains seigneurs et princes, touchant le port des armoiries, timbres, titres et autres marques d'honneur et de noblesse, du 14 décembre 1616. »

Fol. 177. « Décret et ordonnance de deniers. » 31 août 1538.

Fol. 178 v°. « Statuts d'eschevins de Lille, touchant les contrats faits en cabarets et lieux publics. » 7 février 1591.

Fol. 180. « Déclaration touchant l'exécution des lettres données d'échevins, sous le scel aux connoissances. » 13 décembre 1592.

Fol. 181. « Ordonnance du Roy, sur le fait des mariages, du 29 novembre 1623. » — Fol. 185. « Interprétation du placart cy dessus, du 20 juin 1634. »

Fol. 187. « Placart touchant les chartiers. » 9 octobre 1609.

Fol. 189. « De l'arrentement de la salle de Lille [janvier 1524], du registre des chartes tenu et reposant en la Chambre des comptes à Lille, commençant au mois de may 1524, fol. 25, ce qu'il s'ensieult. »

Fol. 194. « Restriction du pouvoir donné par la coutume aux bailly et hommes de fiefs de la salle de Lille, de pardevant eux faire décréter les revenus d'héritages, pour le terme de cent ans et un jour, du 19 décembre 1618, et à présent de 29 ans et 1 jour. »

Fol. 195 v°. « Touchant les libelles diffamatoires. » 19 février 1593.

Fol. 197 v°. « S'ensuivent divers placarts contenus au registre aux mandements à la gouvernance du souverain bailliage de Lille. » 1521-1610.

Fol. 202 v°. « S'ensuivent diverses nottes sur l'édit perpétuel du 12 juillet 1611. »

Fol. 207. « Copie des lettres touchant le verd bois. » 27 mars 1511.

Fol. 210. « Touchant les cabarets, du 4 juin 1536. »

Fol. 213 v°. « Touchant les vieux censiers usans de menaces contre les nouveaux censiers ou autres prendans censes, du 28 juillet 1585. »

Fol. 216. « Extrait d'une ordonnance faite par le duc Philippes de Bourgogne, comte de Flandres, en la ville d'Arras, le 22 décembre 1421. » Concernant les ventes, transports, etc., de maisons et autres biens, à faire par-devant les échevins de Lille.

Fol. 217. « Déclaration des cas censez et réputez privilegez, desquels l'on a usé et use au siège de la gouvernance. »

Fol. 218 v°. « Certains points principaux contenus en un livre reposant ès archives de cette ville, appelé Roisin. »

Fol. 222 v°. « Des pairies qui sont en la ville de Lille. »

Fol. 225. « En la ville de Lille se trouvent maisons tenues des pairies suivantes... »

Fol. 225 v°. « Ordonnance touchant les titres, inscriptions et traitements qu'on doit attribuer les uns aux autres. 8 octobre 1586 et 23 septembre 1595. »

Fol. 230. « Gardienneté des prévost, doyen et chapitre de l'église collégialle de Saint-Pierre à Lille, du 22 mars 1514. »

Fol. 230 v°. « Prisonniers pauvres, comment doivent être gouvernez en la prison. »

Fol. 233 v°. « La connoissance des bourgeois et manans de Lille, suspects d'hérésie, appartient aux mayeur et eschevins dudit Lille. » 3 novembre 1529.

Fol. 235 v°. « Lettre close de l'Archiduchesse touchant le renvoy d'un prisonnier, et que la connoissance des livres suspects d'hérésie est délaissée aux eschevins de cette ville [Lille], du 20 décembre 1529. »

Fol. 238. « Placart touchant les revendeurs et recouppeurs, et autres denrées, du 17e mars 1543. »

Fol. 241. « Touchant la distraite des chevaux et ventes ou achats d'iceux. » 24 mars 1558.

Fol. 250 v°. « Que werps et adhéritements doivent estre redigez par écrit, du 15 janvier 1509. »

Fol. 252 *bis* v°. « Touchant le transport des grains de ces pays, du 24 novembre 1588. »

Fol. 260. « Edit de Philipes, empereur des Romains, qui établit un gouverneur au souverain baillage de Lille, et auquel il donne pouvoir de connoitre des délits commis par les sergents et autres officiers de la gouvernance et dudit souverain baillage. » Règlement apocryphe.

Fol. 266 v°. « Statut d'eschevins de Lille, touchant les marchez à finances, du 15 mars 1547. »

Fol. 268. « Mandement de non attraire manans de cette chatellenie par autres manans de la même chatellenie en cause pardevant autres juges que ceux où ils sortissent immédiatement. » 31 décembre 1507.

Fol. 270. « Deffense aux manans des ville et chatellenie de ne transporter leurs biens pour aller demeurer hors d'icelles, sans l'exprès congé des officiers d'icelles, du 15 septembre 1567. »

Fol. 273 v°. « Certain réglement d'eschevins touchant les bouchers de la petite boucherie de cette ville, du 24 juillet 1562. »

Fol. 276 v°. « Réglement de la gouvernance touchant les advetures.» 15 juillet 1586.

Fol. 277 v°. « Touchant les mesures des rondelles, razières, etc., du 25 février 1583. »

Fol. 280. « Touchant les modérations à faire à raison des guerres pendant les troubles de ces Pays-Bas, du 31 octobre 1587. »

Fol. 292 v°. « Touchant l'exemption des maltautes, etc., pour les nobles de cette chatellenie, du 2 mars 1588. »

Fol. 294 v°. « Défence touchant le port des pistolets, dits bidetz, et autres armes à feu, du dernier janvier 1614. »

Fol. 296 v°. « Ordonnance des Etats de Lille, Douay et Orchies pour recouvrer 200,000 florins, pour la levée du XXe denier du revenu, du 8 janvier 1625. »

Fol. 298 v°. « Doubtes et difficultez qui se sont rencontrées sur le réglement du XXe, donné le 8 de janvier 1625. »

Fol. 300. « De ceux qui sont exempts de faire le guet et réglement touchant la garde, etc. » 20 août 1577.

Fol. 301 v°. « Ordonnance sur le redressement des désordres des gens de guerre, du 31 octobre 1633. »

Fol. 309 v°. « Ordonnance pour faire de nuit et de jour guet et

garde par les manans et habitans des villages, du 9 janvier 1636. »

Fol. 310 v°. « Règlement de Messieurs du bailliage pour le répartissement des werps, le 5 de septembre 1636. »

Fol. 311 v°. « Deffenses du magistrat de Lille, pour les avocats et procureurs, de n'user par leurs écrits ou plaidoyers verbaux d'aucuns propos injurieux. »

Fol. 312 v°. Ordonnance du 13 mars 1609, concernant les « ouvrages de bourgetrie aux villages et plat pays de la chatellenie de Lille ».

Fol. 325 v°. « Ordonnance touchant les gardes orphènes ou orphelines de celle ville de Lille, du 17 octobre 1388. »

Fol. 329. « Ordonnance touchant le corps de stil des vieswariers, etc. »

Fol. 331. « Touchant les droits d'amortissement et de nouvelle acqueste, donné à Paris, au mois de février 1330. »

Fol. 339. « Testament de Louis XIV, fait à Marly, le 12 août 1714. » — Fol. 342 v°. « Codicile, fait à Versailles, le 13 avril 1715. » — Fol. 343. « Du lundi, 2 septembre 1715. »

Fol. 344. « Privilège accordé aux échevins de Comines de faire mettre leurs sentences à exécution à caution, nonobstant appel interjetté soit au siège de la gouvernance de Lille, soit en celui du bailliage de la même ville, du 5 novembre 1552. »

Fol. 346. « Arrèt provisoire des archiducs Albert et Isabelle Claire Eugénie, qui fait défenses aux officiers de la gouvernance de Lille de troubler ou molester ceux du bailliage de la même ville et de prendre connoissance de leurs actes de jurisdiction, du 16 février 1613. »

Fol. 348 v°. « Arrêt célèbre de la cour de parlement de Tournai, entre les officiers du siège de la gouvernance de Lille et ceux du bailliage de la même ville, qui a jugé après que les officiers des deux sièges eurent produit leurs titres respectifs. » 31 octobre 1705. Concernant un sacrilège commis à Fournes.

Fol. 350 v°. « Placards des Archiducs, du 2 avril 1615, publié à la bretecque de la ville de Lille, le 26 juin ensuivant, portant des peines contre les propriétaires des fiefs et francs alleux, qui négligeroient de fournir leurs aveux et dénombremens aux officiers commis pour la rénovation du terrier de la salle de Lille. »

Fol. 352 v°. « Placcard contenant règlement entre les présidens et gens du Conseil en Flandres, d'une part, les officiers de la gouvernance de Lille et les Etats des villes et chatellenies de Lille, Douai et

Orchies, d'autre part, concernant l'exécution des sentences et autres procédures en cas d'appel, etc., du 11 juillet 1619. »

Fol. 356 v°. « Placcard portant privilège de mettre à exécution les sentences du bailliage de Lille, tant pour le principal que pour les dépens adjugés, et ce nonobstant appel, lorsque lesdittes sentences n'excèdent trois cens florins en principal ou quinze florins de rente et revenu annuel, du 22 octobre 1619. »

Fol. 358 v°. « Placcard contenant continuation du privilège de garde-gardienne, en faveur du chapitre de l'église collégiale de Saint-Pierre de Lille, du 5 juillet 1624. »

Fol. 359 v°. « Arrêt provisionnel de la cour de parlement de Flandres, concernant la jurisdiction des officiers seigneuriaux de Wattrelos, et qui juge, contre la prétention du procureur du Roi au siège de la gouvernance de Lille, que l'appel de leurs sentences civiles et criminelles se relèvera immédiatement au Parlement, du 15 février 1714. »

Fol. 360. « Placcard touchant la pêche en la rivière de la Lys, du dernier juillet 1538. »

Fol. 361 v°. « Lettres de la comtesse Margueritte, portant concession des marais de Fretin, Ennevelin, Templeuve en Pévèle et autres villages des environs, du mois de mai 1258. »

Fol. 362. « Ordonnance et placeard du Roi, touchant la pescherie tant en la rivière de l'Escaut, Guen, celle de Rupel, Durme, Dendre, Lis, Lieve, Moere, et autres coulaus d'eaux et canaux du pays et comté de Flandres, donné à Bruxelles, le dernier de juillet 1627. »

Fol. 366. « Donation faite à l'hôpital de Seclin d'un droit de gavre de vingt rasières d'avoine, formant un fief au village d'Ancoisnes, chatellenie de Lille, du mois de novembre 1249. »

Fol. 366 v°. « Placcard défendant de tenir cabaret, à un quart de lieue à la ronde de la ville et banlieue d'Armentières, du 23 mars 1520. »

Fol. 368 v°. « Titre de privilège pour la cour féodale et baronnie de Comines. » Août 1418.

Fol. 383. « Table des matières contenues en ce registre. »

Fol. 396 v°. Note pour la sainte et noble Famille de Lille.

Fol. 406. Table alphabétique.

A l'intérieur de la couverture, ex-libris de M. Fiévet, avocat. — Au fol. 33, correction signée : « de Bayser. »

Un certain nombre de pièces sont suivies d'observations; d'autres

ont des notes marginales et des corrections qui semblent être de la main de de Bayser.

XVIIIe siècle. Papier. 409 feuillets, plus le feuillet préliminaire A et les feuillets 39 *bis*, 252 *bis*. 236 sur 175 millim. Rel. parchemin.

212. « Double ou copie du livre dict Roisin, reposant soubz eschevins de la ville de Lille, escrite par maistre Pierre le Monnier, notaire et bourgeois d'icelle ville, en l'an 1617. »

Fol. 7[1]. « Chi sunt les rebriques de che livre... » — Fol. 18. « Che sunt les rebrikes des copies des chartres et privilèges qui sunt escriptes en chest livre, avec pareil renseing de la table originale... » — « Explicit. 1618. Orate pro scriptore. P. le M. »

Fol. 1[2]. « Trois chozes sunt de droit des queles tout boin jugeur et droiturier doivent user... », et : « Lois est et franchise as bourgois, as bourgoizes et as enfans des bourgois de ceste ville, que nuls dedens le castelerie de Lille n'a à jugier ne doit jugier les corps, les meubles, ne les cateuls des bourgois... »

Fol. 136 v°. Chartes et privilèges. « Lettres de la créacion de la loy de Lille. » Mai 1235.

Fol. 413. « Table alfabétique du registre aux titre (*sic*) de la ville de Lille, intitulé Roisin. »

Au fol. 3[1], les armes de Lille, avec la devise : « *Virtute lilium florescit* », et un quatrain :

« Ce lys estincelant de divine splendeur... »

Roisin, *Franchises, lois et coutumes de la ville de Lille*, publié par Brun-Lavainne. Lille, 1842.

XVIIe siècle. Papier. 32 et 461 feuillets. 330 sur 240 millim. Rel. basane moderne.

213. Coutumes de la ville et de la salle de Lille. Incomplet.

Fol. 2. Des franchises des bourgeois. Manque le début : « ...et doibt et sus le desposicion de leur tiesmoignage. Et pour le franquise de le ville pruec que li fais soit prouvés... »

Fol. 3 v°. « Ch'est li capitles de ordenances et franquises sur le bourgesie. »

Fol. 7. « Cou est li cappiteles des loys et des franquises et libertés de le ville de Lille. »

Fol. 24 v°. « S'ensieut che que on doit paiier pour le longhet des choses qui chi après s'ensievent, au rivage à Lille, selonc l'anchiene loy. » D'une autre écriture, ainsi que les articles qui suivent.

Fol. 27. « S'ensuient ly serment. C'est ly sermens que ly sires de Flandres fait à le ville de Lille, quant de nouviel vient à le tiere de Flandres... »

Fol. 30. Chartes de privilèges. « Comment ly eschievins et tous ly consaus de le ville furent créet. » Mai 1235. — Fol. 32. « S'ensieut ly chartre des franquises et libertés de la ville de Lille, donnée du roy Phlippe, en chire verd et en las de soye. » Avril 1340.

Fol. 39. « Comment tout viscontier pocent avoir 1 bailliu, 1 liutenant, 1 sergant et 1 messier, portant leur armure paisiblement par toute le castelerie de Lille. »

Fol. 39 v°. « S'ensievent Coustumez de Habourding, descendans dou castiel de Mons en Hainau. »

Fol. 42. « S'ensiewent lois, Coustumes, jugemens, conseil, enquestes de le salle de Lille et des cours qui s'en dépendent nu à nu ou par moiien. Premiers. Les bans d'aoust. » — Fol. 86 v°. « D'appiel de jugement. »

XIV[e] siècle. Papier. Folioté 2-86. Le feuillet 24, recollé en tête du manuscrit, commence par le verso. Le feuillet 50 mutilé. 375 sur 270 millim. Rel. parchemin.

214. Coutumes de la ville et de la salle de Lille. Incomplet.

Fol. c. « S'ensieut le table des loys, Coustumes, libertés et franchises des bourgois et bourgoises de ceste ville de Lille. »

Fol. e v°. « S'ensievent ly serment. Et premiers ly contes de Flandres. »

Fol. 5 v°. « Ch'est che que on doit paiier pour le longhet au rivage à Lille. »

Fol. 6 v°. « Des franquises des bourgois. »

Fol. 9. « S'ensieut ly capitles de pluiseurs ordenanches et franquizes sur le bourghesie. Il est establit et concordet... »

Fol. 23. « Chou est ly capitles des loys et des francquises de le ville et libertés. »

Fol. 74. Chartes de privilèges. De mai 1235, d'avril 1340, etc., comme au n° précédent.

Fol. 91. « De clayns. Comment eschevins doivent parler. Se homs ou femme clayme... »

Fol. 94. « Chest le table des Coustumes, loys, drois et jugemens, conseil, enquestes de le salle de Lille. »

Fol. 100. « Chy sont les Coustumes, conseil et jugemens de le salle de Lille et des cours qui s'en dépendent. Premiers. Le bans d'aoust. » — Fol. 183. « Defforcement de court. » On trouve au fol. 148 : « S'ensievent des Coustumes de Habourding, qui est de l'empire d'Alemaigne, enclavé en le castelerie de Lille. »

Fol. 183 v°. « Comment ungs viscontiers poelt avoir bailly; icely bailly, lieutenant, sergant et messier, et poelent porter leurs armures paisiblement par toute le castelerie de Lille, excepté villes de loy previlégiiés. » Pièce incomplète.

XIVe siècle. Papier. 185 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-E. 275 sur 200 millim. Rel. parchemin.

215. Coutumes de la châtellenie de Lille.

Fol. B. Table des Coutumes.

Fol. 1. Lettres de commission de Charles-Quint, en date du 22 décembre 1537, pour la rédaction des « Coustumes de noz pays de pardeça ».

Fol. 8. « Coustumes générallles de la salle, bailliaige et chastellenie de Lille. Premiers, de la jurisdiction des haulx justiciers, seigneurs viscontiers et fonssiers. » — Fol. 76. « De matière possessoire, complainte et maintenue. »

Fol. 78. « Déclaration des Coustumes localles et particulières de pluiseurs lieux gisans en la chastellenie de Lille, resortissans en la gouvernance dudict Lille. Premiers, celles de la ville et eschevinaige de La Bassée, membre du fief du chastellain de Lille, court et halle de Phallempin. » — Fol. 80 v°. « Eschevinaige d'Ostricourt. » — Fol. 84. « Ville et prévosté de Chisoing. » — Fol. 85. « Ville et eschevinaige de Commines. » — Fol. 90. « Ville et eschevinaige de Seclin. » — Fol. 94. « Ville de Lannoy. » — Fol. 95 v°. « Eschevinaige d'Anappes. » — Fol. 96 v°. « Bancqz de Lespine l'Apostele, membre de l'eschevinaige de Weppes. » — Fol. 97. « Prévosté et eschevinaige d'Esquermes. » — Fol. 97 v°. « Parrie Desreulx. » — Fol. 98. « Francqs alloeux. » — *Ibid.* « Conté de Herlyes. » — Fol. 99. « Eschevinaige de Le Noeusville. » — Fol. 100. « Ville et eschevinaige d'Armentières. » — Fol. 102 v°. « Parries dudict Armentières, seignouries de Sainct-Simon et Raisse. » — Fol. 104. « Sei-

gnourie de Erquinguehem sur le Lys. » — Fol. 105 v°. « Seignourie de Tourcoing. » — Fol. 106. « Seignourie de Mouvaulx. » — Fol. 106 v°. « Prévost, doyen et chapitre de Sainct-Piat de Seclin. » — Fol. 109 v°. « Seignourie des religieux, abbé et couvent de Sainct-Quentin d'Isle. » — Fol. 110. « Hameaulx de Millefosse et Bousignies, scituez en la paroisse de Hasnon. » — Fol. 110. « Seignourie de Bouvines. » — Fol. 112. « Seignouries que les religieulx abbé et couvent de Anchin, de Sainct-Calixte de Chisoing et de Los, doyen et chappitre de l'église cathédralle de Nostre [Dame] de Tournay, les religieuses abbesse et couvent de Nostre-Dame lez Flines, et de l'abbeye des Pretz en Douay, et les chappellains de Nostre-Dame, Sainct-Jehan et Saint-Nicaise (*sic*) fondées en l'église de Templeuve en Pévèle, ensembles es aultres fiefz gissans audict Templeuve. » — Fol. 113. « Seignourie et quind de Sallommez lez la ville de le Bassée. » — Fol. 113 v°. « Ville et eschevinaige du Pont à Wendin. » — Fol. 115. « Seignourie de le Boutillerie », à Fleurbaix. — Fol. 116. « Terre et seignourie de Ennetières en Weppes. » — Fol. 117. « Seignourie de Camphin. » — Fol. 119. « Seignourie et eschevinaige de Wahaignies. » — Fol. 119 v°. « Terres et seignouries de messieurs les prévost, doyen et chappitre de [la] collégialle de Sainct-Pierre de Lille. »

Fol. 121. « S'ensievent les noms de tous les villaiges et paroisses estans en la chastellenie de Lille, en Flandres, divisez en quatre quartiers, selon leur scituation. »

Fol. 127. « Ordonnances sur la conduicte des advocatz, procureurs, greffier, sergens et suppotz du siége de la gouvernance de Lille », rendues par Antoine de Baulaincourt, lieutenant du gouverneur du souverain bailliage de Lille. « Premiers. Touschant la nuict des plais. » — Fol. 140. « Des solliciteurs et poursievans l'expédition des procès. » Dernier article. — Fol. 141. Mandements et ordonnances annexés aux précédentes.

Fol. 153. « Ordonnances sur la conduicte des causes au bailliaige de Lille. Affin de mectre ordre aux plais... »

Fol. 165 v°. Devises, avec chronogrammes, 1623, concernant un jubilé de S. Amand.

Au fol. A, on lit : « Lille solloit estre appellée, du temps de Jullius César, qui fut environ quarante ans avant l'advènement de Jhesu Crist, Levacum, et les manans Levaci, et estoit du territoire des Nerviens »,

et : « Je suis à Jehan Dubar, serviteur au seigneur d'Anappes et de Haillyes, etc. »

XVIe siècle. Papier. 165 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-G. 197 sur 137 millim. Rel. basane moderne.

216. Coutumes de la ville de Lille.

Fol. C. Table.

Fol. 2. « Des successions. Titre premier. » — Fol. 50 v°. « Des bonnaiges, cerquemanages et visitations de maisons. Titre 22. »

Fol. 54. Divers actes concernant la justice de l'échevinage de la ville de Lille et celle du chapitre de Saint-Pierre. 1245-1592.

Pièces annexes, parmi lesquelles : Fol. 69. « Droit de veufve, chatellenie de Lille. » — Fol. 78. « Le droict de vefve, lequel se donne ordinairement par les crieurs sermentez de la ville de Lille. » — Fol. 88. Une pièce semblable, collationnée pour les doyen et chapitre de Saint-Pierre de Lille, le 29 juillet 1665, par Petit, notaire public.

XVIIe siècle. Papier. 95 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-C. 333 sur 226 millim. Demi-rel. parchemin.

217. « Coustumes de la ville de Lille, corigées selon l'usanc et la praticque. 1615. » Titre à l'extérieur de la couverture.

Fol. C. Table.

Fol. 1. « Coustumes de la ville de Lille. Des successions. Titre premier. » — Fol. 67 v°. « Des bonnaiges, cerquemanages et visitations de maisons. » Dernier titre.

Fol. 69 v°. Lettres de Jean de Robles, gouverneur de Lille, en date du 17 janvier 1595, relatives à la confection d'un nouveau cahier des coutumes, pour remplacer l'ancien qui « estoit défectif. »

A l'extérieur de la couverture, on lit : « Gilles Baillet. » Tracé à la pointe. — Au fol. A, on lit : « N° 28. D. L. H. »

XVIIe siècle. Papier. 71 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-D. 315 sur 195 millim. Couvert. parchemin.

218. « Suite du recueil des principales ordonnances des magistrats de la ville de Lille. » 2 février 1790-2 juillet 1793.

XIXe siècle. Papier. 240 pages. 268 sur 210 millim. Cartonné.

219. « Suite du recueil des principales ordonnances des magistrats de la ville de Lille. » 2 mars 1790-29 octobre 1825.

Page LXXXI. Table incomplète.

XIX[e] siècle. Papier. Paginé LXXXI à CIV et 2524 pages; après la page 1331, on continue 1322. 258 sur 205 millim. Cartonné.

220. « Précis des dispositions des ordonnances de police de la ville de Lille qui peuvent s'adapter à la constitution et qui n'ont été abrogées par aucune loi, par Destombes Bar, commissaire de police. »

Page C. Table.

Page 1. « Premier chapitre. Santé. Titre premier. Salubrité de l'air. » — Page 162. Chapitre 5. Commerce. « Titre septième. Navigation. »

XIX[e] siècle. Papier. 180 pages, plus les pages préliminaires A-H. 185 sur 150 millim. Couvert. parchemin.

221. « Abrégé sommaire des Institutions de Justinien, accommodées aux lois, Coutumes et usages des ville et chatellenie de Lille. »

Page 1. « Préface. Les Institutions de Justinien comprennent en quelque sorte tous les principes du droit romain... »

Page 8. « Livre premier. Titre premier. De justicia et jure. » — Page 205. Livre quatrième. « Titre 18. De publicis judiciis. »

Page 239. « Table des matières. » — Page 247. « Notes additionnelles. »

A la page D, on lit : « Ce manuscrit a été donné à la ville de Lille par Monsieur Ringuier, conseiller pensionnaire de ladite ville; il reposoit au greffe du procureur du Roy, sindic de ladite ville, d'où je l'ay tiré et où il devra être remis après avoir été copié. E. Delavallée. »

XVIII[e] siècle. Papier. 250 pages, plus les pages préliminaires A-D. 233 sur 185 millim. Rel. veau.

222. « Commentaria et annotationes in Consuetudines urbis et castellaniae Insulensis ac praxim ibi observatam. »

Page I. « Series materiarum hoc libro contentarum. » Incomplet.

Page 1. « Commentaires et annotations sur les Coustumes et usaiges généraux de la salle, balliage et chastellenie de Lille. Premiers, de la jurisdiction, droix et auctoritez des haults justiciers, seigneurs viscontiers et fonssiers. Jurisdiction : jurisdictio est potestas de publico introducta... Art. 1. Aux hauts justiciers, par prévention, compète, etc. Par ces mots samble aussy au siège de la gouvernance appertenir la

cognoissance des abus de loy... » — Page 273. « Des ladres... »

Page 277. Commentaires et annotations sur divers articles des Coutumes locales de Seclin, La Bassée, Comines, Annappes, pairie d'Esreulx, Armentières et Pont-à-Vendin.

Page 293. « Annotations et interprétations sur diverses ordonnances et mandemens quy se trouvent en la fin des Coustumes de nostre chastellenie de Lille. »

Page 303. « Annotations sur les Coustumes et usaiges de la ville, taille, banlieue et eschevinage de Lille. Coustumes et usaiges : jus quod est moribus constitutum... » — Page 307. « Des successions. Art. 1. L. ubi omnes... Le mort saisit le vif. Ex mortuo in vivum... » — Page 391. « Des bonnages, cerquemanages et visitation de maisons. Art. 1. A un pied prez... »

Page 405. « Extraict hors d'un vieu Coustumier de diverses articles des Coustumes et usaiges généraux de la salle, bailliage et chastellenie de Lille, non comprins au cayer des Coustumes décrétées, dont néantmoings la pluspart est encores en usance, selon qu'ils sont cottez au vieu Coustumier. Du chappitre de la jurisdiction... art. 26. Et si est requis aux officiers... » — Page 411. « Des actions et exceptions en matière personnelle. Nul n'est recepvable d'intenter poursuite... Finis. » Cf. Patou, *Commentaires sur les Coutumes de la ville de Lille*... t. III, p. 629-632.

Page 415. « Noms des villages de la chastellenie de Lille et des portes de ladicte ville, par lesquelles on se transporte esdicts villages. »

Page 421. « Remarques touchant la province et ville de Lille. »

Page 437. « Le droict de vefve, lequel se donne ordinairement par les crieurs sermentez de la ville de Lille. »

Page 449. « Remarques des plus notables mandements et placcarts concernans la practicque. »

Page 453. « Interprétation d'aucuns articles de l'édict perpétuel [de 1611]. » 1612 à 1625.

Page 525. « Sentence et règlement de Leurs Altèzes Sérénissimes, rendu en leur Conseil privé, le XI[e] de juillet 1619, au procès et différent y aïant pendu entre les lieutenant et officiers de la gouvernance de Lille, et les trois Estats des villes et chastellenies de Lille, Douay et Orchies, joincts avec eux, supplians, d'une part; et les président et gens du Conseil en Flandres, rescribens, d'autre. »

Page 543. « Copie de la lettre escripte par le magistrat de Lille, sur

l'interprétation d'aucuns articles du règlement de l'an 1619, touchant les cautionnemens sur sentence provisionnelle d'aliment », 27 juillet 1629, suivie de la réponse du Roi, du 9 août 1629.

Page 551. « Concordat du xve d'apvril XV^c vingt et ung », pour la juridiction des officiers de la gouvernance de Lille.

Page 557. « Règlement pour exécuter en vertu de lettre de debitis. »

Page 560. « Touchant les citations en court ecclésiastique. » 2 décembre 1522.

Page 562. « Statut d'eschevins de Lille, touchant les contracts faits ès cabarets. » Publié le 2 février 1536.

Page 564. « Touchant les notaires passant quelques contracts et actes. » 9 janvier 1643.

Page 566. « Ordonnance touchant les procédures et causes fiscalles, faict le 10e de septembre 1562, par feu le sieur de Courières, gouverneur. »

Page 568. « Amendes générales, statuts, bans, ordonnances et aultres cas pour et en vertu desquelles à temps immémorial est accoustumé juger en la salle de Lille, contre les délinquans, amendes que en après est déclaré. Premier. Les bans d'aoust... »

Page 574. « Privilége de la ville d'Ipres, concédé par Philippes, comte de Flandres et de Vermandois, venant d'un rollet en datte de l'an mil cent soixante six, registré en un livre aux privilèges d'icelle ville. »

Page 579. « Privilège et droict de la bourgeoisie de Courtray. » 1545.

Page 581. « Touchant le privilège des hommes d'armes. » 11 avril 1646.

Page 583. « Touchant le droict d'escas deu à la ville de Lille. »

Page 587. « Privilège des bourgeois de Lille. »

Page 588. « Placcart touchant le port des armoiries, tymbres, tiltres et autres marques de noblesse, du 14 décembre 1616. » Renouvelé en 1652 et 1664.

Page 599. « Touchant les tailles et assiettes. Lettres de transport » de la châtellenie de Lille. 15 juin 1553.

Page 613. « Touchant les assiettes pour gens de guerre en Arthois. » 3 novembre 1636.

Page 617. « Copie d'un décret de Sa Majesté touchant les logements de gens d'église. » 9 octobre 1638.

Ibid. « Touchant les lettres pattentes en forme de requeste civille. » 12 février 1627.

Page 618. « Extraits touchant le droit d'escas, tirés du registre aux conclusions des bourgeois. » 1595-1616.

Page 619. Touchant le port des armes. 31 janvier 1614.

Page 624. « Mandement de non attraire mannans de ceste chastellenie en cause par aultres mannans d'icelle chastellenie pardevant autres juges que ceux où ils sortissent immédiatement. » 31 décembre 1507.

Page 627. « Touchant la gardienneté de Messieurs les prévost, doyen et chapittre de l'église collégialle de Saint-Pierre à Lille. » 22 mars 1514.

Page 628. « Mandement touchant les droix seigneuriaulx. » 15 avril 1526.

Page 639. « Mandement touchant droix seigneuriaux deubs aux ecclésiastiques et à tous autres fiefvez et arrièrefiefvez. » 10 octobre 1543.

Page 643. « Touchant dismes nouvelles. » 1er octobre 1520. — Page 651. « Touchant dismes nouvelles pour esclarcissement du placcart précédent. » 15 septembre 1537.

Page 657. « Touchant l'interprétation du placcart du 28 septembre 1617. » En flamand, concerne les pauvres. 8 mai 1618.

Page 659. « Touchant les exemptions et franchises des hommes d'armes. » 8 avril 1656.

Page 675. « Series edictorum. » 1066-1656.

Page 683. « Sommaire du contenu des principaux placcarts enregistrez aux registres aux mandemens reposans au siège de la gouvernance de Lille. » Suivi d'« Autres annotations de placcarts non comprins au sommaire susdict. »

Page 797. « Recueil de plusieurs advis notables, signament touchant la practicque et Coustumes de ceste ville et chastellenie de Lille. » Premier avis. « Moyens et raisons pour prouver que droict d'escas ne soit deu par un filz de bourgeois quy seroit promeu à l'estat de prestrise, qu'est l'advis de maître W. Miroul. » — Page 967. « Touchant la succession des fiefs et héritaiges tant patrimoniaux qu'acquestez... »

Page 981. « Privilèges, tiltres et munimens principaulx de la ville de Lille. ».

Page 1001. « Diverses observations des choses practicquées au faict de l'exercice ordinaire de justice par le magistrat de Lille. »

Page 1013. « De la création de la loy de la ville de Lille. »

Page 1019. « Qualitez requises pour estre des XXV personnes créés par les commissaires le jour de la Toussaints par chacun an. » — Page 1031. « Serment des commissaires de la loy de la ville de Lille, lesquels ils font la veille de la Toussaints au grand bureau de la Chambre des comptes. »

Page 1037. « De la feste de l'Espinette en la ville de Lille. » Avec la liste des rois de l'Épinette, 1283-1499.

Page 1047. « Gouverneurs de la province de Lille, Douay et Orchies. » 1296-1655.

Page 1055. « Serment que font les comtes de Flandres à leur reception en la ville de Lille », et : « Serment du gouverneur de Lille. »

Page 1056. Lettre de Charles-Quint, datée de Lille, le 25 mai 1516, reconnaissant les privilèges de cette ville.

A la page II, on lit : « Haec collectanea aucta et in hoc ordine redacta sunt opere et studio Alexandri Florentii Le Febvre de Lattre, anno 1654. »

Le tome VIII des Registres aux bourgeois de la ville de Lille, fol. 1, contient la mention suivante : « Allexandre Floris Le Febvre, dit de Lattre, sieur Descampeaux, filz de Guillaume, sieur du Mortier, et de damoiselle Marie Baccart, natif d'Armentier, homme non marié, par achapt, le VIII[e] de janvier 1655, paié XV livres. »

XVII[e] siècle. Papier. 1058 pages, plus les pages préliminaires A-T. Après 48, on continue 57; après 74, 77; après 80, 83; après 88, 91; après 102, 107; après 108, 111; après 116, 119; après 154, 157; les pages 173-174 après 190; après 202, on continue 205; après 214, 217; après 236, 239; après 254, 257; après 274, 277; après 284, 287; après 288, 291; après 300, 303; après 318, 321; après 392, 405; après 412, 415; après 424, 427; après 428, 437; après 446, 449; après 450, 453; après 518, 525; après 548, 551; après 596, 599; après 664, 675; après 744, 753; après 764, 797; après 970, 981; après 998, 1001; après 1016, 1019; après 1034, 1037. 305 sur 190 millim. Cartonné, dos et coins en parchemin.

225. « Notes et commentaires sur les Coutumes de la salle et bailliage de Lille, recueillies par maître H. F. Six, avocat. » Au dos.

Fol. 3. « De Consuetudine. In his que dependent a statutis vel Consuetudinibus... » — Fol. 6. « De la jurisdiction, droicts et auctorités des haults justiciers, seigneurs viscontiers et fonsiers. Article premier.

Aux haults justiciers... » En marge. « In statutis casus non expressus. » Texte. « Wal. Miroul soustient... Par prévention, par ces mots, semble au siége de la gouvernance appartenir la cognoissance des abus de loy... » — Fol. 180 v°. « Des ladres. Par la Coustume, les manans et habitans, de la paroisse, là où une personne entachée de lèpre at esté née et baptisée... Nota que ceste clause empesche... »

Fol. 181 v°. « Touchant les biens meubles, délaissés de gens d'église. » — Fol. 182. « Touchant aulcuns estats, lesquels ne dérogueut à noblesse. »

Fol. 184. « Extraits d'ung vieu Coustumier, de divers articles de coustumes et usages généraulx de la salle, bailliage et chastellenie de Lille... » Semblable au n° 222, p. 405.

Fol. 187. « Du droict d'escas et comment icelug se doibt prendre et payer, selon la Coustume de la ville de Lille. »

Fol. 188. Divers « advis notables », parmi lesquels : Fol. 190. « Aultres devises et conditions, le cas advenant que le mary, après le mariage consommé, termina vie par mort auparavant sa femme. »

Fol. 192 v°. « Les bans de mars. » — « Les bans d'aoust. » — Fol. 193. « Les bans généraulx. »

Fol. 193 v°. « Recueil de plusieurs choses notables advenues et pratiquées ce jourd'huy ès ville et chastellenie de Lille. Mandement d'eschevins d'avoir faict arrester ung bourgeois par ung bourgeois forain au lieu de la demeure dudit forain. Quand ung bourgeois de Lille, demeurant hors d'icelle ville... » — Fol. 204. « Intelligence d'une Coustume de Lille. La Coustume de Lille quy dict que l'obligation, passée soubs le seel aux cognoissances... »

Fol. 205. « D'un livre escrit par feu l'advocat Cappon, aux visitations de procès, 1633. Légitime grevée d'une personne débile de sens. Le 22e aoust, au différent d'entre Van Nemechove et Vanderhoude, sa femme... » — Fol. 213. « De contracts faicts en taverne... Le 3e [janvier 1634], sur difficulté meue par devant le conseiller Cuvelier... » — *Ibid.* « Le 7e, furent levés les lettres de Monsieur Broide, escrites à Bruxelles, où il estoit retourné de sa députation en Hollande pour le traicté de Trefve... » — Fol. 213 v°. « Icy estoit la fin de l'escrit du susdit livre. »

Fol. 214. « Extraict de divers quayers escrits par feu l'advocat maître Pierre Cappon, conseiller pensionnaire de cette ville de Lille. N'y a coustume décrétée, par laquelle soit dit qu'un exécuté ne soit reçeu

à opposition... Suffit namptir ce pourquoy l'exécution se fait et n'est besoin namptir les despens. » — Fol. 230. « Copie d'un quayer escrit par feu l'advocat Cappon. Pour faire un clain, n'est besoin de déclarer la cause... » — Fol. 240. « Que l'on ne peut arrester bourgeois, tant que blessé vit. Le privilége des bourgeois ayant mis autruy en péril de mort... Fin du susdit quayer. »

Fol. 240 v°. « Ce 7 mars 1683, a esté jugé, en la Chambre aux visitations des procès à la ville, que le droit conventionel estoit compatible avec le radvestissement... » — *Ibid.* Un autre procès, du 16 mars 1683.

Fol. 286. « Succession en fiefz et héritages, selon la Coustume de la chastellenie de Lille. Fiefs et héritages se succèdent si comme... »

Fol. 286 v° et 287. Notes sur divers articles des Coutumes, et signatures de François Braem, Petitpas, etc.

A l'intérieur de la couverture, ex-libris de M. Fiévet de Chaumont. — *Ibid.*, on lit : « Acheté 3 florins, 4 patars. » — Au fol. 1, on lit : « Ex libris Huberti Six, Insulensis (rayé) » ; puis : « Ex libris Guillielmi Braem, Insulensis », et : « Notae super Consuetudinem Insulensem, desumptae ex diversis manuscriptis famosissimorum advocatorum ejusdem urbis, in unum volumen collectae a consultissimo domino Huberto Francisco Six, praedictae urbis advocato, anno Domini 1660. » — Au fol. 2, on lit : « Nota pour mémoire. Nota, le centiesme, pour la ville et chastellenye de Lille, a porté IIII^{c}VIII^{m}VIII^{c}IIII^{xx}X livres, III sols, 3 deniers », puis : « La première pierre de la fondation de la nouvelle tour de l'église S. Estienne at esté assize le VIIe jour d'aoust XV^{c} XIX », et : « La fontaine au Change contient, à mesure de Lille, II^{m}II^{c}IIII^{xx}VIII lots », et : « En ayde de somme de cent cinquante mil florins, la coste du plat pays des chastellenyes de Lille, Douay et Orchyes porte cent cincquante mil deux cent vingt cincq florins... » Mêmes mentions pour les villes de Lille, Douai et Orchies.

Le tome VI des Registres aux bourgeois de la ville de Lille contient, au fol. 173 v°, la mention suivante : « Me Pierre Cappon, licentié ès droix, filz de feu Jacques et de Françoise Dumortier, natif de ceste ville, ayant espouzé Charlotte Deffontaines, fille de feu Robert, par relief, le XXIXe jour dudict mois [novembre 1625]. »

XVIIe siècle. Papier. 287 feuillets, le feuillet 287 collé à la couverture. 340 sur 215 millim. Couvert. parchemin.

224. Commentaires sur la Coutume de la châtellenie de Lille. Comme au n° précédent.

Fol. 334 v°. « Extrait d'un vieu Coustumier, de divers articles des coustumes et usaiges généraulx de la salle, bailliage et chastellenie de Lille.... » Semblable au n° 222.

Fol. 338 v°. Extrait d'un « mandement de payer double droit seigneurial pour gens d'église ».

Ibid. « Tiré d'une ordonnance, faite par le duc Philippes de Bourgoigne, comte de Flandres, demeurant en la ville d'Arras, le 11ᵉ au 22ᵉ décembre 1421. Qu'aucuns bourgeois et manans de la ville de Lille tenans héritages... ne puissent... faire vente, transport ou achat... sinon pardevant les prévost ou lieutenant et eschevins de ladite ville. »

Fol. 339. « Tiré des lettres impérialles, données en la ville de Bruxelles, le 11ᵉ mars 1537 », disant « que doresnavant le bailly de Lille, son lieutenant ou sergeants pourront besoigner aux saisines, deffences, ajournemens, sceulte, exposition et vente, criées et subhastations sans la présence de deux hommes de fiefs du bailliage ».

Fol. 339 v°. « Déclaration des cas censez et réputez privilègez, desquels on at usé et use au siège de la gouvernance. 1° De crime de lèze majesté... » — « ... 31° De battre ou empescher autruy en faisant sa labeur. »

XVIIᵉ siècle. Papier. 349 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-E. 312 sur 198 millim. et 340 sur 210 millim. Rel. veau.

225. Commentaires et annotations sur les Coutumes de la ville et de la châtellenie de Lille.

Page A. « Volumen tertium collect. I. V. et pract. Insul. regionumque adjacentium in tres partes divisum. Dont la première contient les recoeuilz et annotations que j'ay faict jusques ores sur les Coustumes et usages de la ville et eschevinaige de Lille, a fol. 1 usque ad fol. 189. La seconde ceux que j'ay faict sur les Coustumes et usages généraux et particuliers de la salle, bailliaige et chatellenie de Lille, a fol. 189 usque ad fol. 501. La troiziesme et dernière celles que j'ay recueille sur plusieurs édicts et mandements de noz princes souverains, et le règlement de l'an 1619, a fol. 501 usque ad finem. »

Page C. Table des titres et chapitres.

Page F. « Table de tous les articles des seigneurs hauts justiciers. »

Page 1. « Coustumes et usages de la ville, taille, banlieue et eschevinaige de Lille, premièrement veus, examinez, escripz et interprétez et en après confirmez et approuvez par l'Empereur, nostre sire, par ses lettres patentes en datte du premier jour de décembre l'an 1533... »

Page 7. « Titre premier. Des successions. Article premier. Par la Coustume... le mort saisit le vif... Concordat l'article premier de la Coustume généralle... » — Page 184. « Titre 21. Des bonages, cerquemanages et visitation de maisons. Article premier. Par la Coustume... Hic modus visitandi singularis... »

Page 189. « Coustumes et usages généraux de la salle, bailliaige et chastellenie de Lille premièrement veus, examinez, corrigez et interprétez et en après confirmez et approuvez par Sa Majesté catholicque par ses lettres patentes en datte du premier jour de juin 1565... »

Page 191. « Chapitre premier. De la jurisdiction, droits et authoritez des hauts justiciers, seigneurs viscontiers et fonsiers. Nota hic obiter in praxi regulam generalissimam... » — Page 429. « Chapitre 35. Des ladres. Leges non permittunt... »

Page 430. « S'ensuit la déclaration des Coustumes localles et particulières de plusieurs lieux gisans en ladite chatellenie de Lille ressortissans à la gouvernance... Chap. 36. Coustumes locales de la ville et eschevinage de Seclin. Par la Coustume de ladite ville, les maisons et héritages... » — Page 495. Chap. 67. « Coustumes de Haubourdin et Ammerin... En ladite terre et seigneurie de Haubourdin, laquelle est terre tenue de Dieu et de l'espée, et aussy en celle d'Emmerin... »

Page 501. « Placcart du mois d'octobre de l'an 1540 ou mandement touchant les banqueroutiers, gaing des marchands, salaires des advocatz et procureurs et loyer des serviteurs et servantes, etc. »

Page 581. « Sentence et règlement de Leurs Altesses Sérénissimes rendue en leur Conseil privé, le 11 de jullet 1619... » Comme au n° 209, fol. 39.

Fol. 642. « Extrait de l'ordonnance de Charles V, renouvellée, le 28 novembre de l'an 1587, par Philippes, son fils, touchant les modérations à faire à raison des guerres pendant les troubles du pays. »

Fol. 645. « Addition au volume cy dessus. Anno 1666. » Du droit d'escas et du droit de terrage à Lille.

Fol. 649. « Résolution de Messieurs du chapitre de Saint-Pierre à Lille, du 8 janvier 1712, pour le salaire des hommes de fiefz et juges temporel de leur justice. »

Fol. 650. Note concernant la vente du comté et seigneurie d'Hallennes et Erquinghem le Secq au baron de Pottes, le 9 octobre 1705.

A l'intérieur de la couverture, ex-libris de M. Fiévet de Chaumont.

A la page A, on lit : « Les commentaires et annotations qui sont de l'écriture semblable à celle de ce titre, sont de M. de Faria. Les notes et additions, d'une écriture différente, sont de M. Delannoy. Et enfin les dernières annotations, encore d'une écriture différente et plus moderne, sont de M. Wallerand Demadre, conseiller honoraire à la gouvernance et doyen des avocats de la résidence de Lille. » Écriture de M. Fiévet de Chaumont.

XVII[e] et XVIII[e] siècles. Papier. Paginé 1-640, folioté 641-650. 300 sur 185 millim. Rel. veau.

226. « Annotations sur les Coustumes de la salle, bailliage, chastellenie et ville de Lille. »

Fol. A. « Table des chapitres de ces annotations. » Continuée au fol. 359.

Fol. 2. « Coustumes et usaiges généraux de la salle, bailliaige et chastellenies de Lille. Premier. De la juridiction, droicts et authoritez des hauts justiciers, seigneurs viscontiers et fonsiers. In statutis casus non expressus... » — Fol. 3 v°. « Article premier. Officialis judicis superioris delinquens in territorio inferioris... » — Fol. 294 v°. « Des ladres. »

Fol. 295. « Transport de la chastelenie de Lille. » Du 15 juin 1553, publié à la bretesque de Lille, le 5 juillet 1533. — Fol. 301. « Interprétations d'aucuns points contenus en ces lettres patentes de nouvel transport. » 2 août 1533. — Fol. 301 v°. « Cas esquels l'on passe oultre nonobstant appellation ou opposition. » Du 7 décembre 1540. — Fol. 303. « Touchant l'exécution des sentences dont les parties condamnées demeurent hors la chastelenie de Lille, etc., et comment convient procéder à la recognoissance d'icelles, etc. 1[er] de mars 1548. »

Fol. 306. « Annotations sur les Coustumes de la ville de Lille et sur le droit d'escas. Des successions. Art. 1. Le tout se doibt entendre de la légitime succession ab intestat... » — Fol. 322. « Des cessions. Art. 1[er]. *Idem* chastelenie, art. *eodem.* » — Fol. 322 v°. « Diverses annotations sur divers tiltres susmentionnés, sans ordre des tiltres et articles. Curateurs aux biens vaccans... »

Fol. 323. « Touchant les comissions exécutoires, décernées tant par le gouverneur que baillyf de Lille, et que nonobstant appel des comissions d'iceux, e[s]t passé outre jusqu'à main garnie inclusivement. » 13 mars 1536. — Fol. 324 v°. « Touchant les citations et monitions des juges ecclésiasticques, attrayans les séculiers à leur juridiction. » 5 août 1520. — Fol. 326. « Touchant lesdites monitions et citations des séculiers ès cours d'église. 2 décembre 1522. » — Fol. 327 v°. « Touchant l'exécution des lettres spectatives, réservations, bulles ou autres provisions apostolicques de bénéfices estant pardeça, et lettres de placet ad ces fins. 20 may 1417. » — Fol. 328. « Concordat ou esclaircissement des cas dont la cognoissance appertient à ceux de la gouvernance, privativement à ceux de la ville, ou par prévention, olres qu'ils soient advenus où les parties demeurent en la jurisdiction d'eschevins. » 15 avril 1521. — Fol. 334. « Avis touchant la succession en fief et héritages cottiers, et de la preuve par tourbe. » 4 avril 1612.

Fol. 339. « Les usages et stils généraux ès sièges de la gouvernance, bailliage et ville de Lille. 1645. Primes. Des actions et adjournemens en matière civile. Par les stils et usages de la gouvernance, les sergeans commis par l'Empereur... » — Fol. 347 v°. « Remedio appellationis potest renunciari. L'appellant en dedans sept jours et sept nuicts peut renoncer à son appel... »

Fol. 348 v°. « S'ensuivent les instructions de la forme ordinaires des procédures en toute cause. Premièrement, en matière de mise de fait, où y at présentation. Le demandeur peut prendre absence... » — Fol. 351. « En matière d'évocation. Le demandeur en ramenant à fait... »

Fol. 351 v°. « Clauses pour mettre ès actes de laditte gouvernance. Ordonnance à preuve. » — Fol. 352. « Absence. »

Fol. 353. Extraits d'un traité de droit, en latin. « Liber primus tomi primi. Differentia inter verbum *promisit* et verbum *convenit,* posita in instrumento aliquo... »

A l'intérieur de la couverture, ex-libris de « J. B. Potteau, greffier de la gouvernance ».

XVII[e] siècle. Papier. 359 feuillets, plus le feuillet préliminaire A. 302 sur 194 millim. Rel. veau.

227-228. « Commentaire sur la Coutume de la ville et échevinage de Lille, divisé en deux tomes. Tome premier. Il commence au titre des

successions et il finy à celuy des arrêts de corps, p. 730. Tome second. Il commence au page 731, au titre des actions et poursuites, et il finy à celui des louages. La table des chapitres et articles d'icelle Coutume est au page 1087. Adjoinction. Il y a plusieurs advertissemens à la fin. Ce livre apertient à Monsieur Henry Philipe Malotau de Millevoye, conseiller au bailliage royal de Tournay, du Tournesis et dépendances. 1716. » Ce titre a été imprimé spécialement pour le manuscrit.

Tome I. Page 1. « Titre premier. Des successions. Article premier. Cest article veut dire que la posession continue dans la personne de l'héritier... »

Tome II. Page 731. « Titre des actions, poursuites et adjournement personnel. Article premier. Pour asigner jour compétent, etc. Ce terme d'assigner contenu en cest article est le même et a le même effet que adjourner... » — Page 1073. « Titre des bonages. Article premier. Mettre bonnes et assens, etc. Cest article de la Coustume règle de la manière qu'il faut aposer les limites entre deux héritages voisins... »

Page 1087. « Titre des Coustumes de la ville de Lille contenues en ce manuscript. »

Page 1121. « Traité du droit d'escas, dans lequel on raporte de quelle manière ledit droit se doit lever et percevoir journalièrement selon l'usage de cette ville. » Suivi de plusieurs avis de jurisconsultes lillois, parmi lesquels Miroul, Le Guillebert, Tesson, Petitpas, Cappon, Deblye, Turpin, etc., et à la page 1134, d'un « extrait des Mémoires de Roisin, sur le même droit » .

XVII[e] siècle. Papier. Tome I. 730 pages, plus les pages préliminaires A-F et les pages 157 *bis*, 157 *ter*. Tome II. Paginé 731-1138, plus les pages préliminaires A-D. 315 sur 200 millim. Rel. parchemin. — (Don des héritiers Gentil.)

229. « Principes de droit écrit et coutumier et les Coutumes de Lille expliquées par des jugemens et consultations recueillis par M. Jean Philippes Turpin, conseiller au bailliage de Lille. » Au dos.

Fol. A. « Nottes de droict, coppiées de Monsieur Jean Philippes Turpin, conseiller du baillage de Lille. » Ordre alphabétique. — Fol. 1. « De abolitionibus. » — Fol. 137 v°. « Uxor. »

Fol. 138. « Villages des chasteleinnies de Lille, Douay et Orchyes, avecq la grandeur de chacun d'iceux et leurs cottes et vingtiesmes que se lèvent èsdites chasteleinies. »

Fol. 154. Diverses notes touchant : emption et vendition, donation, location, etc.

Page 1. Autres notes sur « causes d'opposition sur ordonnance de deniers » ; complaintes en matière de dîmes; ventes, etc.

Page 43. « Des advis. » Mentions d'extraits « d'un certain libvre reposant chez M. Fruit. »

Page 45. Recueil d'avis, la plupart de jurisconsultes lillois : W. Miroul, R. Fruit, D. Le Guillebert, Tesson, etc. « Premier. Un exécuteur testamentaire n'est tenu en son propre et privé nom à un procès perdu. » — Page 212. « 295. Article 5 des donations et venditions. Les 40 jours passez... »

Page 221. « Index » de la seconde partie du manuscrit.

A l'intérieur de la couverture, ex-libris de M. Fiévet de Chaumont. — Au fol. A, on lit : « Ce livre est à François Semittre. »

XVII[e] siècle. Papier. 156 feuillets, plus le feuillet préliminaire A. 258 pages. 310 sur 192 millim. Rel. parchemin.

250. « Remarques sur les Coutumes et usages de la ville, taille, banlieue et échevinage de Lille. »

Page 3. « Proeme. En abolissant toutes autres Coutumes, etc., consequens ergo videtur Consuetudinem... »

Page 9. « Titre premier. Des successions. Article premier. Le mort... A esté jugé par échevins, le 13 juillet 1605, entre Otte Reubin, demandeur... » — Page 319. « Titre 21. Des bonnages, cerquemanages et visitations de maisons. Article premier. Ouvriers sermentez quand les commis au cerquemanage trouvent la chose difficile... »

Page 325. « Coutumes notoirement gardées et observées en la ville, pairie, terre et seigneurie de Saint-Ghin en Weppes. Primes, ladite terre appartient à haute et puissante dame Madame Isabeau de Luxembourg... » 25 septembre 1607.

Page 343. Annotations. « Touchant le privilège d'exemtion de confiscation ès villes et chatellenies de Lille, Douai et Orchies. » — Page 406. « Touchant le mandement sur le fait des concessions, etc. »

Page 423. Avis. « Qu'une donation, faite par un gendre à sa bellemère, est un avantage indirect pour la femme... » — Page 809. « Si une donation d'héritages situez dans la chatellenie de Lille, faite au cas que le donateur vienne à mourir en dedans deux ans, est valable. »

Plusieurs de ces avis portent une signature : « P. J. Turpin », qui semble autographe.

XVIIe siècle. Papier. 868 pages, plus les pages préliminaires A-D et les pages 470[2] à 470[5]. 315 sur 200 millim. Rel. veau.

251. Commentaires sur la Coutume de la ville de Lille.

Fol. 2 v°. « Mandement du roy catholique (Philippe II) touchant l'entretenement de ce présent Coustumier. »

Fol. 3 v°. « Coustumes et usages généraux de la salle, bailliage et chatellenie de Lille. Titre premier. De la juridiction, droits et auctorité des hauts justiciers, seigneurs vicomtiers et fonsiers. Article premier. Aux hauts justiciers, par prévention, compète et appertient... Il y a grande diversité entre la justice et seigneurie, par lesquels sont dits seigneurs justiciers. » — Fol. 384 v°. « Titre trente-deux. Des ladres. Article premier. Par la Coutume, les manans et habitans de la paroisse... Sçavoir si ceste coustume a lieu... »

Fol. 386. Table alphabétique des matières.

XVIIIe siècle. Papier. 392 feuillets. 390 sur 246 millim. Rel. veau.

252-253. Commentaires sur la Coutume de la châtellenie de Lille. Deux volumes.

Tome I. Fol. 2. « Ad titulum secundum. Des successions. Ad articulum primum. Par la Coutume, le mort saisit le vif... De hoc art. Chassan. ad cons. Burg.... » — Fol. 319 v°. « De la tutelle et curatelle. Ad articulum primum. Par la Coutume enfans, mineurs d'ans... La ville concordat, sauf ces mots : ou pourveu judiciairement de tuteurs, cod. art. 2 in princ. »

Tome II. Fol. 335. « Des censes et louages. Articulum primum. Par la Coutume, quand un censier a labouré et assemencé aucuns heritages... La ville concordat art. 9, on ne peut donner en avant louage sans le consentement de l'héritier, cod. art. 1. » — Fol. 570. « Des ladres. Ad articulum unicum. Par la Coutume, les manans et habitans de la paroisse... »

Fol. 573. « Les villages, villes, paroisses et enclavemens des empires et chatellenie de Lille, Douay et Orchies. »

Fol. 575. « Des peines contre les enfans de famille ou mineurs d'an qui contractent mariage sans le consentement ou avis de leur parens

ou tuteurs. » Placard du 29 novembre 1623 et son interprétation, en date du 20 juin 1634.

XVIIIe siècle. Papier. Tome I. 334 feuillets, plus les feuillets 9 *bis*, 15 *bis*, 24^{2}, 24^{3}, 33 *bis*, 39 *bis*, 57 *bis*, 67 *bis*, 72^{2}, 72^{3}, 77 *bis*, 87 *bis*, 105 *bis*, 114 *bis*, 119^{2}, 119^{3}, 124 *bis*, 133 *bis*, 151 *bis*, 159 *bis*, 166^{2}, 166^{3}, 173 *bis*, 181 *bis*, 198 *bis*, 206 *bis*, 214^{2}, 214^{3}, 222 *bis*, 230 *bis*, 246 *bis*, 254 *bis*, 262^{2}, 262^{3}, 270 *bis*, 278 *bis*, 294 *bis*, 302 *bis*, 310^{2}, 310^{3}, 318 *bis*, 326 *bis*, 334^{2} et 334^{3}. 315 sur 203 millim. Tome II. Folioté 335-620, plus les feuillets 340 *bis*, 348 *bis*, 355 *bis*, 361 *bis*, 368 *bis*, 376 *bis*, 389 *bis*, 399 *bis*, 406^{2}, 406^{3}, 412 *bis*, 423 *bis*, 437 *bis*, 448 *bis*, 454^{2}, 454^{3}, 460 *bis*, 471 *bis*, 484 *bis*, 491 *bis*, 502^{2}, 502^{3}, 513 *bis*, 520 *bis*, 536 *bis*, 542 *bis*, 549^{2}, 549^{3}, 556 *bis*, 562 *bis*. 315 sur 203 millim. Rel. veau.

254-255. Commentaires sur la Coutume de la châtellenie de Lille. Deux volumes.

Tome I. Fol. 1. Titre premier. « De la jurisdiction, droits et authorités des hauts justiciers, seigneurs wiscomtiers, etc. » Article premier. « Aux hauts justiciers... » Début du n° 222. — Fol. 367. « Des censes et louages. Titre 16. Article premier. Par la Coutume, quand un censier a labouré et assemencé aucuns héritages... Limita istud, ne soit que le bail expiré ait été de moindre temps que de trois ans... »

Fol. 393. Table.

Tome II. Fol. 1. « Des prescriptions. Titre 17. » Article premier. « Par la Coutume, quiconque jouit et possesse paisiblement d'aucune chose ou droit corporel... Possesse continuo possessio probatur probando duo extrema finem... » — Fol. 205. « Titre 32. Des ladres. »

Fol. 207 v°. « Extrait d'un vieux Coutumier de diverses articles des Coutumes et usages généraux de la salle, bailliage et chatelenie de Lille. » Semblable au n° 209, fol. 39 v°.

Fol. 220. « Lettres de transport de la chatelenie » de Lille. 15 juin 1553.

Fol. 233 v°. « Du droit d'escas et comment il se prend et paye selon la Coutume de la ville de Lille », avec une « résolution tirée du registre aux conclusions bourgeoises reposant en la thésaurie de cette ville ».

Fol. 239. « Touchant les sentences du bailliage de Lille qui se peuvent exécuter jusqu'à trois cents florins. »

Fol. 241. « Sentences et règlement de Leurs Altèzes Sérénissimes,

rendue en leur Conseil privé, le 11e de juillet 1619... » Comme au n° 209, fol. 39 v°.

Fol. 256. « Déclaration des mesures de bled à la réduction de celle de Lille. » — Fol. 257. « Touchant les choses liquides. » — Fol. 257 v°. « Mesures de terres » de la châtellenie.

Fol. 258. « Vacances que l'on tient au grand Conseil. »

Fol. 266 v°. « Règlement des Archiducs sur le fait de la réparation et restauration des églises ruinées au pays et comté de Flandres, en datte du 2e d'octobre 1613. »

Fol. 273. Table.

XVIIIe siècle. Papier. Tome I. 400 feuillets, plus le feuillet préliminaire A. 237 sur 163 millim. Tome II. 303 feuillets, plus le feuillet préliminaire A. 240 sur 160 millim. Rel. veau.

256. « Annotations sur les Coutumes et usages de la ville, taille, banlieue et échevinage de Lille. »

Page A. « Parlement de Flandre. » Questionnaire relatif à la voie de purge, avec réponses.

Page I. « Consuetudo seu statutum. Etsi consuetudo pro lege sustinetur... »

Page 1. « Annotations sur les Coutumes... Titre premier. Des successions. Article premier. Par la Coutume de la ville et eschevinage de Lille, le mort saisit le vif... c'est-à-dire que la possession est continuée dans l'héritier... »

Page 124². Table des titres de la Coutume.

Page 636. « Titre 21. Des bonnages et cerquemanages. » Début du n° 225.

XVIIIe siècle. Papier. 659 pages, plus les pages préliminaires A-V et les pages 116² à 116⁵, 124², 124³, 250², 250³, 490², 490³. 325 sur 200 millim. Rel. veau, avec initiales L. G. au dos.

257. « Annotations sur les Coutumes et usages de la ville, taille, banlieue et eschevinage de Lille. »

Semblable au numéro précédent.

Page 683. « Additions et nouvelles remarques sur les Coutumes et usages de la ville et eschevinage de Lille. » — Page 686. « Article 9e et 10e. Il faut remarquer ici que quoyque l'oncle du défunt... »

XVIIIe siècle. Papier. 718 pages, plus les pages 50 *bis*, 50 *ter*, 60 *bis*, 60 *ter*. 350 sur 230 millim. Demi-rel. veau.

238-239. Charles-Adrien Lecocq. « Commentaire sur les Coustumes et usages généraux de la salle, bailliage et chastellenie de Lille », et conférences de ces Coutumes avec celles voisines et le droit commun. Deux volumes.

Tome I. Page 1. « De la jurisdiction, droits et authoritez des hauts justiciers, seigneurs viscontiers et fonsiers. Article premier. Aux hauts justiciers... Glosse unique. Sommaire. I. Il y a trois sortes de justices seigneurialles... » — Page 559. *Idem.* « Article 75. Un seigneur à cause de sa seigneurie ne peut prescrire contre son homme féodal ou rentier... Touchant cet article, voyez ce que nous avons fait sur l'article 7. »

Page 561. « Additions, nouvelles remarques et corrections sur le titre de la jurisdiction, droits et authoritez des hauts justiciers, seigneurs viscontiers et fonsiers. Article premier... » Continué jusqu'au 75e article.

Tome II. Page 1. « Des successions. Article premier. Par la Coustume, le mort saisit le vif, son plus prochain héritier habille à luy succéder. Touchant cet article, voyez ce que nous avons fait sur l'article premier... » —Page 425. « Du bail et gouvernement des biens des enfans. Par la Coustume, à un père ou mère compète et appartient... Conférence. Cambrésis, chapitre 6, article 3... Glosse première. Sommaire I. Bail, en vieux gaulois, signifie administration... »

Page 453. « Additions, nouvelles remarques et corrections sur le titre des successions. » — Page 615. *Idem* « sur le titre du bail et gouvernement des biens des enfans ».

Pages 625 et 705. Tables alphabétiques des matières et questions contenues aux deux tomes de ce Commentaire.

XVIIIe siècle. Papier. Tome I. 722 pages, plus les pages préliminaires A-B. Tome II. 746 pages, plus les pages préliminaires A-B. 350 sur 220 millim. Rel. veau. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

240-242. Charles-Adrien Lecocq. Commentaire sur la Coutume de la ville de Lille, et conférences de cette Coutume avec celles voisines et le droit commun. Trois volumes.

Tome I. Page 1. « Texte. Coustumes et usages de la ville, taille, banlieue et échevinage de Lille... Sommaire I. Le premier édit de l'empereur Charles 5, qui ordonne que les Coutumes des Pays-Bas seront homologuées... »

Page 13. « Des successions. Article premier. Le mort saisi le vif, son plus prochain héritier habile à lui succéder. Conférence. La salle de Lille, article premier, *eodem tit.* bailliage de Tournay et Tournesis... Glosse première. Le mort saisi le vif. Sommaire I. La règle le mort saisi le vif emporte la translation de la propriété et de la possession des biens du défunt... » — Page 429. « Des successions. Article 25. »

Page 437. « Additions, nouvelles remarques et corrections sur le texte. »

Page 439. *Idem* « sur le titre des successions. »

Page 537. « Des testaments, dispositions dernières et exécutions d'icelles. »

Page 655. « Des partages de père ou mère à leurs enfans. »

Page 671. Additions, etc., « sur le titre des testaments, dispositions dernières et exécutions d'icelles ».

Page 705. *Idem* « sur le titre des partages de père ou mère à leurs enfans. »

Page 711. « Des tuteurs et curateurs. » — Page 813. Additions, etc., sur ce titre.

Pages 863 et 951. Tables alphabétiques des matières et questions contenues au premier tome de ce Commentaire.

Tome II. Page 1. « Des donations et venditions. » — Page 669. « Des arrests de corps. »

Pages 737 à 938. Additions, nouvelles remarques et corrections.

Pages 945 et 1141. Tables alphabétiques des matières et questions contenues au tome II de ce Commentaire.

Tome III. Page 1. « Des actions, poursuites et adjournemens personnels. » — Page 525. « Des bonnages, cerquemanages et visitation de maisons. »

Pages 545 à 750. Additions, nouvelles remarques et corrections.

Pages 753 et 845. Tables alphabétiques des matières et questions contenues au tome III de ce Commentaire.

XVIII[e] siècle. Papier. Tome I. 998 pages, plus les pages préliminaires A-D. Tome II. 1188, plus les pages préliminaires A-D. Tome III. 892 pages, plus les pages préliminaires A-D et les pages 578[2], 578[3], 590[2], 590[3]. 360 sur 240 millim. Rel. veau. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

245-248. Charles-Adrien Lecocq. « Commentaire sur la Coutume

de la ville de Lille et conférences de cette Coutume avec celles voisines et le droit commun, par Monsieur Lecocq, avocat au parlement de Flandres, à la résidence de Lille. » Six volumes.

Tome I. Semblable au n° 240, p. 1.

A la page B, on lit : « Note sur cet ouvrage. Ce Commentaire sur la Coutume de la ville de Lille a été fait par monsieur Lecocq, savant jurisconsulte, avocat à Lille, et copié littéralement sur son manuscrit original, qui, au décès de monsieur Lecocq, fut acquis par le chapitre de Saint-Pierre en cette ville, de madame Bosselman, fille de monsieur Lecocq, pour cet ouvrage être déposé à la bibliothèque publique dudit chapitre. Monsieur l'avocat Lecocq, que j'ai connu, étoit un grand travailleur : tous les dimanches, il alloit lire son travail de la semaine sur nos Coutumes à monsieur Patou, autre savant avocat. Quand monsieur Lecocq eut fini ses Commentaires, il prêta son manuscrit à monsieur Patou qui en fit faire une copie, d'après laquelle il rédigea l'ouvrage connu sous la dénomination de *Commentaires de monsieur Patou*, possédés par monsieur Herts, neveu et héritier de monsieur Patou; en sorte que presque tout le fond de l'ouvrage de monsieur Patou est vraiment de monsieur Lecocq. Fiévet de Chaumont. »

Tome II. Semblable au n° 240, p. 537.

Pages 863 et 1069. Tables alphabétiques des matières et questions contenues dans ces t. I et II, qui formaient le t. I du Commentaire de Lecocq.

Tome III. Semblable au n° 241, p. 1.

Tome IV. Semblable au n° 241, p. 491.

Pages 945 et 1077. Tables alphabétiques des matières et questions contenues dans ces t. III et IV, qui formaient le t. II du Commentaire de Lecocq.

Tome V. Semblable au n° 242, p. 1.

Tome VI. Semblable au n° 242, p. 495.

Pages 753 et 979. Tables alphabétiques des matières et questions, contenues dans ces t. V et VI, qui formaient le t. III du Commentaire de Lecocq.

XVIII[e] siècle. Papier. Tome I. 536 pages, plus les pages préliminaires A-F et les pages 536^2 à 536^7. Tome II. Paginé 537-1118, plus les pages préliminaires A-F. Tome III. 490 pages, plus les pages préliminaires A-F et les pages 490^2 à 490^7. Tome IV. Paginé 491-1126,

plus les pages préliminaires A-F et les pages 776 *bis*, 777 *bis*. Tome V. 494 pages, plus les pages préliminaires A-F et les pages 494[2] à 494[7]. T. VI. Paginé 495-1022, plus les pages préliminaires A-F. 355 sur 230 millim. Rel. veau.

249-250. Charles-Adrien Lecocq. « Commentaire sur les Coutumes et usages généraux de la salle, bailliage et chatellenie de Lille, et conférences de ces Coutumes avec celles voisines et le droit commun, par Monsieur Lecocq, avocat au parlement de Flandres, à la résidence de Lille. » Deux volumes.

Tome I. Semblable au n° 238.

A la page B, on lit : « Note sur cet ouvrage. » Même mention qu'au t. I du n° précédent, aussi signée : « Fiévet de Chaumont. »

Tome II. Semblable au n° 237.

Pages 627 et 773. « Table alphabétique des matières et questions contenues aux deux tomes de ce Commentaire... »

XVIII[e] siècle. Papier. Tome I. 726 pages, plus les pages préliminaires A-F. Tome II. 816 pages, plus les pages préliminaires A-F; après la page 553, on continue 556. 355 sur 230 millim. Rel. veau.

251-253. « Sommaire du Commentaire de Monsieur Le Coq, savant jurisconsulte, sur la Coutume de Lille. » Trois volumes.

Tome I. Fol. 1. « Sommaire. Le premier édit de l'empereur Charles V... » — Fol. 7 v°. « Des successions. » — Fol. 290. « Des tuteurs et curateurs. »

Tome II. Fol. 1. « Des donations et venditions. » — Fol. 392 v°. « Des arrêts de corps. »

Tome III. Fol. 1. « Des actions, poursuites », etc. — Fol. 409 v°. « Des bonnages », etc.

Le titre est de l'écriture de M. Fiévet de Chaumont.

XVIII[e] siècle. Papier. Tome I. 359 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-C. Tome II. 441 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-C. Tome III. 425 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-C. 250 sur 165 millim. Cartonné, dos et coins en basane.

254-255. « Supplément du Commentaire de Monsieur Lecocq, savant jurisconsulte, sur la Coutume de Lille, contenant des corrections et des additions. » Deux volumes.

Tome I. Fol. 1. « Additions, nouvelles remarques et corrections sur le texte d'homologation. 22. Il n'y a que le prince qui peut inter-

préter la Coutume... » — Fol. 350. « Des tuteurs et curateurs. »

Tome II. Fol. 1. « Des donations. » — Fol. 349. « Additions, nouvelles remarques et corrections sur le titre des appellations. »

Le titre est de l'écriture de M. Fiévet de Chaumont.

XVIIIe siècle. Papier. Tome I. 400 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-C. Tome II. 395 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-C. 250 sur 165 millim. Cartonné, dos et coins en basane.

256-260. Charles-Adrien Lecocq. Commentaires sur les Coutumes de la ville et de la châtellenie de Lille. Cinq volumes.

Tome I. Page 1. « Coustumes et usages de la ville, taille, banlieue et échevinage de Lille. » Manque le début du sommaire. — Page 10. « Des successions. » — Page 628. « Des tuteurs et curateurs. »

Tome II. *Idem*. Page 1. « Des donnations et venditions. » — Page 424. « Des reprises d'héritages » , etc.

Tome III. *Idem*. Page 1. « Des hypotèques, clains et saisines. » — Page 475. « Des matières de mise de fait. »

Tome IV. *Idem*. Page 1. « Des purges et décrets. » — Page 521. « Des bonnages, cerquemanages et visitation de maisons. »

A la page 551, on lit : « Finis par Cezard, soldat au régiment de Flandres, le 24 septembre 1777. »

Ces quatre tomes comprennent la matière des n°s 240-242, moins les additions.

Tome V. Manque.

Tome VI. Commentaire sur les Coutumes de la salle, bailliage et châtellenie de Lille. Page 1. « Des successions. » — Page 282. « Du bail et gouvernement des biens des enfans. »

Ce tome VI comprend la matière du n° 239, moins les additions.

XVIIIe siècle. Papier. Tome I. 812 pages, plus les pages 169^2 et 169^3. Entre 218 et 271, pages interverties comme suit : 251 à 270, 235 à 250, et 219 à 234. Tome II. 580 pages. Tome III. 516 pages. Tome IV. 552 pages. Tome VI. 308 pages, plus les pages préliminaires A-B. 410 sur 260 millim. Rel. veau.

261-264. François Patou. « Commentaire sur la Coutume de la ville de Lille. » Quatre volumes.

Tome I. Page 2. « Sommaire I. Division du droit en général... »

Page 5. « De la Coutume. Premier. Le droit en général se divise en

droit écrit et en droit non écrit... » — Page 29. « Des successions. Article premier. Le mort saisit le vif... Conférence. La salle de Lille, titre des successions, article premier... Glosse première. Le mort saisit le vif. Sommaire I. Explication de ces mots... cet article établit une règle qui est presque générale par toute la France... »

Page 743. Table alphabétique des matières.

Tome II. Page 1. « Des testamens, dispositions dernières et exécutions d'icelles. » — Page 553. « Des donations et venditions. »

Page 1045. Table alphabétique des matières.

Tome III. Page 1. « De prescription et possession. » — Page 747. « Des actions, poursuites et adjournemens personnels. »

Page 995. Table alphabétique des matières.

Tome IV. Page 1. « Des matières possessoires, en cas de saisine et de nouvellité. » — Page 773. « Des bonnages, cerquemanages et visitation de maisons. »

Page 817. Table alphabétique des matières.

Le magistrat de Lille ayant fait l'acquisition du manuscrit, en six volumes, de François Patou, en autorisa la publication; le premier volume parut en 1788. Patou, né à Lille en 1686, y mourut en 1758.

XVIIIe siècle. Papier. Tome I. 802 pages, plus les pages 100 *bis* et 100 *ter*. 320 sur 200 millim. Tome II. 1138 pages, plus les pages préliminaires A-D et les pages 942 *bis*, 942 *ter*. 320 sur 200 millim. Tome III. 1108 pages, plus les pages préliminaires A-B. 320 sur 200 millim. Tome IV. 904 pages, plus les pages préliminaires A-B; après 723, on reprend 714. 320 sur 200 millim. Rel. veau.

265. « Notes sur les Coutumes et usages de la ville, taille, banlieue et échevinage de Lille. MDCCXXXVIII. »

Page 1. « Avant-propos. Coutumes et usages de la ville, taille, banlieu et eschevinage de Lille... Coustumes : consuetudo est jus non scriptum, moribus et usibus populi... » — Page 9. « Des successions. Premier. Par la Coutume de la ville et eschevinage de Lille, le mort saisit le vif... Des successions : adde ab intestat, à cause qu'en ce titre n'est fait mention d'autre l. 3... » — Page 401. « Des bonnages, cerquemanages et visitation de maisons. Premier. Par la Coustume de la ville et eschevinage de Lille, pour deument mettre bonnes et assens... » — « ...Nota qu'entre le cerquemanage et la visitation y a telle différence... »

Page 409. Table des notes sur la Coutume.

Page 411. « Notes des sentences criminelles rendues par les mayeur et eschevins de Lille. » 1740-1758.

A l'intérieur de la couverture, ex-libris de M. B. D. Van Hove. — Au verso du feuillet de garde, on lit : « B. D. Vanhove. 1738. »

XVIIIe siècle. Papier. 478 pages, plus les pages préliminaires A-F. 287 sur 215 millim. Rel. veau.

266. « Notes sur les Coutumes et usages généraux de la salle, baillage et chatelenie de Lille. 1740. »

Page C. « Explication du titre suivant. De la juridiction ; jurisdictio in genere dicitur potestas de publico introducta... »

Page 1. « Titre premier. De la jurisdiction, droits et authoritez des hauts justiciers, seigneurs viscomtiers et fonsiers. Article premier. Aux hauts justiciers... Hauts justiciers : nostra Consuetudo loquens de justiciariis in masculino... » — Page 771. « Titre trente-deuxième. Des ladres. Par la Coutume, les manans et habitans de la paroisse là où une personne entachée de la lèpre... Entachée de la lèpre : idem in aliis infirmitatibus... » — Page 775. « Epilogue ou conclusions. »

Page 781. Table des notes sur les Coutumes.

Page 783. Notes des sentences criminelles rendues par les mayeur et échevins de Lille. 1758-1761.

A l'intérieur de la couverture, ex-libris de M. B. D. Van Hove.

Même écriture que le n° précédent.

XVIIIe siècle. Papier. 800 pages, plus les pages préliminaires A-H. 287 sur 215 millim. Rel. veau.

267. De Bonnaire. Commentaires sur la Coutume des ville et châtellenie de Lille.

Page 1. « Coutume de la ville et eschevinage de Lille. » Premier titre. « Des successions. Article premier. Par la Coutume de la ville, etc. Si Pierre venoit à mourir ab intestat... » — Page 99. Dernier titre. « Des bonnages, cerquemanages et visitations des maisons. »

Page 100. Table.

Pages 101-102. « Coutume de la salle, bailliage et chatellenie de Lille. » Premier titre. « Premier, de la juridiction, droit et autorités des hauts justiciers, seigueurs vicontiers et foncières. Article premier. Aux hauts justiciers, par prévention compète, etc. Par cet article, si les échevins ou juges rentiers... » — Page 251. Dernier titre. « Des ladres. »

Page 252. Table.

XVIIIe siècle. Papier. 269 feuillets. 363 sur 235 millim. Rel. parchemin. — (Don de la famille Gentil.)

268-269. « Commentaire ou explication des Coutumes des ville et chatelenie de Lille, par le sieur de Bonnaire, conseiller à la gouvernance dudit Lille. » Deux volumes.

Tome I. Semblable au 267, p. 1.

Fol. 49 v°. Table.

Au fol. A, on lit : « A l'usage de Pierre André Joseph le Blanc, praticien, à Lille » ,et : « Dulcia non meruit qui non gustavit amara. 1760. »

Tome II. Semblable au n° 267, p. 101, mais s'arrête au titre des donations et venditions.

Fol. 38 v°. Notes généalogiques sur la famille Leblanc, signées : « Leblanc, 1761. » Ces Commentaires sont de l'écriture de Leblanc.

XVIIIe siècle. Papier. Tome I. 49 feuillets, plus le feuillet préliminaire A. 315 sur 190 millim. Tome II. 48 feuillets. 310 sur 190 millim. Sans couverture. — (Don de la famille Gentil.)

270. De Bonnaire. « Explication de la Coutume générale de la chatelenie de Lille. »

Fol. 1. Semblable au n° 265, p. 101.

Fol. 131. Table.

Au feuillet de garde, on lit : « P. A. de Sallengre, chanoine régulier de l'abbaie de Cisoing. 1733. »

Ces Commentaires sont de l'écriture de de Sallengre.

XVIIIe siècle. Papier. 132 feuillets, plus le feuillet préliminaire A. 211 sur 165 millim. Rel. veau. — (Abbaye de Cysoing?)

271. De Bonnaire. « Commentaire sur la Coutume des ville et chatelenie de Lille. »

Fol. B. Table.

Semblable au n° 267, p. 101.

Au fol. C v°, on lit : « A. de Sallengre, receptoris Cysioniensis, anno 1736. » — Au fol. 143, on lit : « A. Leblanc, maitre d'arme, rue d'Amiens, à Arras. »

Ces Commentaires sont de l'écriture de de Sallengre.

XVIIIe siècle. Papier. 143 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-C. 227 sur 160 millim. Rel. veau. — (Abbaye de Cysoing?)

272. « Remarques sur la Coutume générale de la chatellenie de Lille. »

Fol. 3. « De la juridiction, droits et authorités des hauts justiciers, seigneurs vicomtiers et fonsiers. Article premier. Aux hauts justiciers, etc. Par cet article, si les échevins ou juges rentiers des seigneurs hauts justiciers commettoient quelque abus de loy... » — Fol. 40. « Du droit et actions concernant gens mariés... »

XVIIIe siècle. Papier. 43 feuillets. 292 sur 233 millim. Rel. veau.

273. « Réflexions sur la Coutume généralle de la salle, baillage et chastelenie de Lille. »

Fol. 1. « La pratique est que la Coutume généralle et celle particulière de la ville de Lille se servent mutuellement d'interprétation... » — Fol. 2. « Titre de la juridiction et droits des hauts justiciers. Article premier. Aux hauts justiciers... Par prévention. Selon ces termes, la gouvernance a droit de connoitre des abus de loy de justices des hauts justiciers et d'autres subalternes... » — Fol. 319. « Titre des cessions. »

A l'intérieur de la couverture, ex-libris de M. Fiévet de Chaumont.

XVIIIe siècle. Papier. 320 feuillets. 310 sur 195 millim. Couvert. papier.

274-275. « Recueil de consultations interprétatives des Coutumes de Lille, par M. Deblye. » Au dos. Deux volumes.

Tome I. Fol. 4. « Manuscript contenant plusieurs résolutions et décisions sur les Coustumes, usages et pratique des ville et chatellenie de Lille, écrites et formées par M. de Blye, conseiller au bailliage de Lille et ensuite président au parlement de Tournay. Première partie. De donation à titre de mortgaige. » Numéro 1. — Fol. 83. « Oncle concourans en succession avec son neveu luy est préféré... » Numéro 93. Titre tiré de la table.

A l'intérieur de la couverture, ex-libris de M. Fiévet de Chaumont. — Au fol. 2, on lit : « Ce manuscript contient deux cens dix questions et résolutions, avec une table alphabétique des matières, en deux parties, écrite par Jean Chrisostome Benard. 1736. »

Tome II. Fol. 2. « Deuxième partie. De fideicommis. » Numéro 94. — Fol. 102. « Advis sur l'interprétation de l'article 8 de la Coustume, titre des censes. » Numéro 210.

Fol. 103. Table alphabétique des matières.

A l'intérieur de la couverture, ex-libris de M. Fiévet de Chaumont. — Au fol. I, on lit : « Deuxième volume, escrit par Jean Chrisostome Benard. 1736. »

XVIIIe siècle. Papier. Tome I. 84 feuillets. 310 sur 210 millim. Tome II. 111 feuillets. 313 sur 203 millim. Cartonné.

276. « Manuel des jeunes praticiens ou Coutumes et usages des ville et chatelenie de Lille, dans lesquels, autant qu'il a été possible, on a rassemblé sous un même article la disposition des deux Coutumes, avec des observations et remarques. Ex lege pax oritur. Lille, MDCCLXXIV. »

Page C. « Table des titres. »

Page 1. « Des successions en général. L'héritier est le successeur universel de tous les biens et de tous les droits d'un deffunt... » — Page 405. « Ladres. Les manans et habitans de la paroisse, là où une personne entachée de la lèpre a été née et baptisée... Cette maladie horrible est contagieuse... »

Page 409. Table alphabétique des matières.

Au feuillet de garde, on lit : « Dusart », même écriture que le manuscrit.

XVIIIe siècle. Papier. 440 pages, plus les pages préliminaires A-H. 241 sur 175 millim. Dessin à l'encre de Chine au fol. A. Cartonné, dos et coins en parchemin.

277. « Des baillys des quattre seigneurs haults justiciers [de la chatellenie de Lille], de leur compétence et jurisdiction », en matière de finances.

Fol. 1. « La jurisdiction de soy mesme estant vaste et comprenant l'exercice de la justice, police et finances dans son extendue et département... » — « ...de quoy at esté plus amplement parlé au traicté de la pratique de la ville, chapitre des amendes et impost. »

On trouve comme pièces annexes, au fol. 41, l'indication des villages compris dans les quatre quartiers de la châtellenie, et, au fol. 53 v°, la portée de « leur quotte respective ès tailles et XXes ».

Même écriture que le n° 283.

XVIIe siècle. Papier. 112 feuillets, plus le feuillet préliminaire A. 325 sur 210 millim. Rel. parchemin.

278. Recueil.

Fol. 1. Copie de l'avis du 20 janvier 1624, sur ce que les comtes de Flandres n'ont droit de lever aides ou subsides en la ville de Lille sans le consentement du magistrat, et dans la châtellenie sans le consentement des quatre hauts justiciers.

Fol. 5. Transport de la châtellenie de Lille, 15 juin 1553, avec annotations du conseiller Le Guillebert. — Fol. 11. « Interprétation d'aucuns points contenus ès lettres patentes. »

Fol. 13. Lettres de Philippe, duc de Bourgogne, 4 mai 1384, par lesquelles il déclare prendre sous sa « protection et sauvegarde tous les marchans et bonnes gens quy venir vorront à ceste proche feste et foire de chevaulx et d'autres bestes » qui se fera en la ville de Lille.

Fol. 15. Lettre de Marguerite, comtesse de Flandre, décembre 1247, faisant remise aux bourgeois de Lille des droits « de stalagio et omni theloneo ab eisdem capiendo occasione aliquarum mercationum quas fecerint infra ambitus scabinagii Insulensis. »

Fol. 16. Lettres de ladite Marguerite, mai 1271, établissant « une franche feste de chevaulx à Lille perpetuement. »

Fol. 18. Différend et procès entre les États de Lille et les « bailly, gens de loy et habitans d'Auberch... touchant leurs libertez et franchises ». 1651. Neuf pièces annexes.

Fol. 38. « Extractum de registro vulgo nuncupato le Blancq livre, fol. 6, 7, 8 et seqq. usque ad 16 inclusive. » Copies de diverses pièces relatives à la gardienneté du chapitre de Saint-Pierre de Lille, 1321-1507; et d'une lettre de Jean, évêque de Thérouane, 1128, promulguant une sentence rendue en faveur dudit chapitre contre le comte de Flandre.

Fol. 63 et 64. « Forme des comptes à rendre des deniers entrez en la bourse commune des Estats [de Lille] », précédée d'une requête, en date du 19 mai 1656, adressée au Roi par les prélats, nobles et députés de la province et duché de Brabant.

Fol. 66. « Recoeuil et déclaration sommière des terres, jardins, pretz, bois, etc., gisans ès chastelenies de Lille, Douay et Orchies, extraict de certain quayer dressé pour le faict des assiettes des villes et chastelenies susdictes, reposant en la Chambre des comptes audict Lille. »

Fol. 87. Même pièce qu'au fol. 5, sans annotations.

Fol. 97. « Touchant la fondation et règlement provisionnel faict et

advisé pour le faict du Mont de piété ou charité estably en la ville de Lille, en fin de l'an 1609. »

Fol. 116. « Extraict des articles contenus en la bulle de Nostre sainct Père le pape Clément IX, datté du 20 jullet 1668, pour le clergé de France. »

Fol. 118. Donation par Isabeau de Roubaix aux Sœurs grises d'une « plache quy se dist le tour d'Ysembar, quy se nomme le Pescherie, séans de là le pont de Roubaix... pour y faire couvent de leur dite ordene » à Lille. 13 mars 1500.

Fol. 126. Même pièce et notes qu'au fol. 5.

Fol. 134. Lettres des échevins de Lille, 2 septembre 1432, donnant en arrentement à messire Jean, seigneur de Roubaix, le « lieu et maison de Roubais, situé audit lieu de Lille ».

XVIIe siècle. Papier. 138 feuillets. 305 sur 200 millim. Rel. veau.

279. « Mémoire touchant l'établissement des aides en la chatellenie de Lille. »

Fol. 1. « Lorsque les princes ont été obligés d'avoir recours à leurs peuples, pour en tirer des secours d'argent... » — « ...contre la teneur de leurs propres octroys et la disposition de cet arrest. »

XVIIe siècle. Papier. 6 feuillets. 320 sur 210 millim. Couvert. papier.

280. Recueil de questions et sujets de droit.

Page A. « Tous ces advis, motifs de droict et aultres escrits ont esté extraicts d'un vieu manuscript reposant chez le sieur Tesson, greffier civil de cette ville, intitulé son livre B. »

Page 1. « Les acquests appertiennent au mary survivant... » — Page 33. « Table du présent livre. » — Page 727. « Proximitas au ultimi defuncti vel ultimi investiti spectetur. » Titre tiré de la table.

A l'intérieur de la couverture, on lit : « Paié pour la ligature 35 pattars. » — A la page A, on lit : « L'original du livre B de Wallerand Tesson est aux Archives de la ville. Ch. Paeile, 1867. »

Le tome VII des Registres aux bourgeois de la ville de Lille, au fol. 58, contient la mention suivante : « Maistre Gilles Tesson, licentié ès loix, filz de maistre Wallerand et de feue damoiselle Anne Castelain, ayant espouzé damoiselle Catherine Moreau, fille de feuz Anthoine

et de Franchoise Leclercq, par relief, le IXe de septembre 1649. »

XVIIe siècle. Papier. 749 pages, plus les pages préliminaires A-B et les pages 127 *bis*, 127 *ter*, 538 *bis*, 541 *bis*, 741 *bis*. 311 sur 197 millim. Rel. veau.

281. Recueil de questions et sujets de droit.

Fol. A. « Tous ces advis, motifs de droict et aultres escriptures ont esté extraict d'un vieu manuscript reposant chez le sieur Tesson, greffier civil de cette ville, intitulé le livre C, de diverses consultations. »

Fol. 10. « Les chapellains de Sainct-Pierre ne peuvent estre abstraincts par le chapitre de ladittc église à plus estroite et précise résidence que ne porte le concile de Trente et les fondations de leurs chapelles. » Titre tiré de la table.

Fol. 287. « Motif de droict pour les esgardz du siège de la bourgetrie, demandeurs à cause d'office, contre Franchois Meurisse, tainturier, deffendeur... »

Fol. 289. « Table des matières du contenu en ceste livre. »

A l'intérieur de la couverture, on lit : « Paié pour l'avoir coppié et la ligature, en may 1675, 18 florins. »

XVIIe siècle. Papier. 333 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-B. 320 sur 205 millim. Rel. veau.

282. Recueil de questions et sujets de droit.

Page A. « Tous ces advis, motifs de droict et aultres escritures ont esté extraicts d'un vieu manuscript reposant chez le sieur Tesson, greffier civil de cette ville de Lille, intitulé son livre D, de diverses besoignes. »

Page A *bis*. « Du droict d'escas appertenant à la ville de Lille. »

Fol. 177. « Contredict contre impétrant de lettres d'induction. »

Fol. 179. « Table des matières contenues en ce présent livre cotté D. »

A l'intérieur de la couverture, on lit : « Paié pour l'avoir coppié et lié, 11 florins 16 pattars. »

XVIIe siècle. Papier. Paginé A-D, plus la page A *bis*. 190 feuillets. 361 sur 234 millim. Rel. veau.

283. Pratique de Lille.

Fol. B. « Table des chapitres de ce présent livre. »

Fol. 1. « Des actions. Partie première. De l'action personnelle. Cette action s'intente ordinairement ès sièges de la gouvernance et eschevinal... »

Fol. 37. « Partie deuxième. De l'action réelle. Touttes actions sont tenues réelles par notre usaige sy elles sont dirigées contre la chose qu'on veut obtenir... Paragraphe premier. De la revendication. L'on ne peut perdre la propriété ny la possession des choses... » — Fol. 111 v°. « Paragraphe 16. Stil de procéder en matière d'exécution selon l'usaige tant de la gouvernance que de l'eschevinaige de Lille. » Ce paragraphe contient en outre d'autres « stil de procéder » en diverses matières; une lettre des Archiducs, du 17 janvier 1613, au sujet « des amendes de sang » ; etc.

Fol. 138. « Touchant la judicature commise à monseigneur le gouverneur de Lille ou son lieutenant, des seigneuries de Saint-Jean de Jérusalem, doien et chapitre de Saint-Amé en Douay, de Saint-Eloy de Noyon, enclavée en la seigneurie de Lille. » 26 mars 1529.

Fol. 139. « Privilège accordé aux eschevins de Lille de mettre leurs sentences et interlocutoires à exécution, nonobstant appel sy avant qu'elles soient réparables en définitif. » 15 décembre 1522. — Fol. 140. « Interprétation dudit privilège. » 10 mars 1556.

Fol. 140 v°. « Mandement de non attraire manans de cette chatellenie par aultres manans de la mesme chatellenie en cause, pardevant autres juges que ceux où ils sortissent immédiatement. » 31 décembre 1507.

Fol. 141 v°. « Privilège de ceux d'Armentières de pouvoir mettre leurs sentences à exécution nonobstant appel. » 16 mai 1550.

Fol. 142 v°. *Idem* « pour ceux de Commines ». 5 novembre 1552. — *Ibid.* « Des exécutions des sentences à la Chambre des comptes de Lille. »

Fol. 143. « Règlement de 1619. » 11 juillet, au sujet du procès pendant « entre les lieutenant et officiers de la gouvernance de Lille et les trois Estats des villes et chatellenies de Lille, Douay et Orchies joincts avec eux supplians, d'une part, et le président et gens du Conseil en Flandre rescribent, d'autre part. »

A l'intérieur de la couverture, on lit : « Pour ligature paié 18 patt. »

Ce travail renvoie souvent, comme le n° 277, aux répertoires qui

se trouvaient en la possession de Gilles Tesson, à qui il peut être attribué.

XVII[e] siècle. Papier. 177 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-G. 325 sur 205 millim. Rel. parchemin.

284. « Pratique de la ville et gouvernance du souverain baillage de Lille. »

Fol. A v°. « Table. »

Fol. 1. « Instruction sommaire », sur demande de « ramené à fait » et sur commissions évocatoires.

Fol. 8. Semblable au n° 283, moins quelques pièces, parmi lesquelles celles indiquées aux fol. 140-142.

Fol. 359. J.-P. Turpin. « La pratique de Lille. » Semblable au n° 286. Les derniers chapitres incomplets.

A l'intérieur de la couverture, ex-libris de M. Fiévet de Chaumont.

XVIII[e] siècle. Papier. 605 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-D. 335 sur 220 millim. Rel. veau.

285. Pratique de Lille.

Semblable au n° 283, fol. 1-137.

XVII[e] siècle. Papier. 292 pages, plus les pages préliminaires et les pages 73 *bis*, 134 *bis*. 280 sur 185 millim. Couvert. papier. — (Don des héritiers Gentil.)

286. « Pratique de la ville, taille, banlieue, salle et bailliage de Lille, par maître Philippe Turpin, ancien et célèbre avocat de ladite ville. »

Page 1. « La praticque de Lille. Chapitre premier. La façon de procéder et plaider verbalement en pleine halle et conclave. Les actions dont on traictera cy après sont celles qui se commenchent ou instituent par adjournement... » — Page 215. « Chapitre 8. Des amendes pour contravention aux placcarts, édicts politicques et défraudation d'impost. Comme l'homme par le franc arbitre que Dieu lui a donné... »

Le tome VII des Registres aux bourgeois de la ville de Lille, fol. 186 v°, contient la mention suivante : « Maitre Jean Philipes Turpin, advocat postulant en cette ville, filz de maître Jean, procureur, et de feue damoiselle Marie Noullet, ayant espouzé damoiselle Margueritte Le Quien, fille deffunct Leonard, par relief, le XX[e] de juillet 1654. »

XVII[e] siècle. Papier. 279 pages, plus les pages préliminaires A-P. 360 sur 230 millim. Rel. veau.

287. « La praticque de Lille », par Turpin. Semblable au n° précédent.

Fol. 204. « Accord fait avec monsieur le prévost Gruset, du registre aux mémoires, commenceant le 24 de septembre 1585, et finant le 20 novembre 97, ainsi que s'ensuit... Tiré du livre II, du sieur Tesson, fol. 177 », à la suite de plusieurs différends avec les échevins de Lille, sur le fait des prééminences. 10 décembre 1585.

A l'intérieur de la couverture, on lit : « Paié, le 10 may 1675, pour la ligature, 35 pattars. »

XVIIe siècle. Papier. 240 feuillets. 310 sur 200 millim. Rel. veau.

288. Recueil.

Fol. 1. « Ordonnances sur la conduicte des advocatz, procureurs, greffiers, sergens et suppotz du siège de la gouvernance de Lille », rendues par Antoine de Baulaincourt, lieutenant du gouverneur, et publiées à Lille, le 10 février 1540. « Pour pourveoir et mectre ordre au siège de la gouvernance de Lille... Premiers. Touchant la nuict des plais. Que les procureurs seront tenus de comparoir aux continuations la nuict des plais... » Premier article. — Fol. 16. « Des solliciteurs et poursieuvans l'expédition des procès. » Dernier article. — Suivent au fol. 17 : « Mandement que sentences interlocutoires, sentences deffinitives et sentences provisionnelles jusques à cinquante florins se mectent à exécution nonobstant appel. » 16 décembre 1540. — Fol. 19 v°. « Ordonnances que les namptissemens faictz sur exécution jusques à cent florins se délivrent aux impetrans à caution. » 21 octobre 1541. — Fol. 21 v°. « Mandement pour poursuivre la joissance d'héritage par faulte de payement de rentes seigneurialles. » 12 juillet 1516. — Fol. 29. « Mandement que l'on ne doibt sursoyr en matière d'exécution pour appellations. » 7 mai 1537.

Fol. 33. « Ordonnances sur la conduicte des causes au baillage de Lille, affin de mectre ordre aux plays... »

Fol. 37 v°. « La cognoissance qu'ont ceux de la gouvernance des cas et injures faits en la ville de Lille et taille. »

Fol. 38. « Extraict de certain mandement impérial contenant le concordat entre les officiers du siège de la gouvernance de Lille et les prévost, mayeur et eschevins d'icelle ville de Lille, en datte du xve jour d'apvril XV^c XXI avant Pasques. »

Fol. 42. « Ordonnances, statutz et édictz du très illustre et très victorieulx empereur Charles V, publiées au Conseil de Sa Majesté, le

XXVIII[e] jour de novembre l'an de Nostre Seigneur mil V[c] quarante et ung », touchant les homicides, les lettres de légitimation, de placet, de « respit pour debtes », etc.

Fol. 49 v°. « Mandement touchant les institutions briefvement faictes premièrement sur les biens des fiefz, biens héritiers, assizes, biens propriétaires, rentes ou aultres biens impertenans, gissans au pays de Brabant, Lembourg, Flandre, Hollande, Zelande et oultre la Meuse, etc., que on ne polra iceulx doresenavant vendre, transporter, aliéner ou promectre à aulcunes gens espiritueles ou hostelz-Dieu et briefvement publiez en la ville d'Anvers et aultres villes capitales de Brabant. » 19 octobre 1520.

Fol. 56. « Mandement touchant les institutions faictes sur les dismes, assavoir que doresenavant nulles persones espirituelles ne pourront demander ne recepvoir au pays de Brabant, Lembourcq et oultre la Meuze, aulcunes nouvelles dismes plus que leurs ancestres non faict par cy-devant. »

Fol. 60. « Calcul pour lever le centiesme à l'advenant du denier XVI. » — Fol. 62. « Calcul du centiesme à l'advenant du denier XXII. »

Fol. 63. « Mandement touchant le fait et abbréviation de la justice en la gouvernance de Lille, Douay et Orchies et de la conduite en icelle, donné à Wallenciennes, le 2 décembre 1540. »

Fol. 63 v° et 65. Notes de droit « de retractu », et « de successionibus », continuées aux fol. suivants.

Fol. 64 v°. « Statut d'eschevins de Lille touchant les contracts faitz en cabarets », publié en 1536 et 1591.

Fol. 66 v°. « Mandement touchant les aliénations et dispositions des fiefz et héritages. » 6 décembre 1586.

Fol. 70. Modèle pour « bail de cense. » 30 septembre 1568.

Fol. 73. « Ordonnance et placart touchant les impost et assiette. » 20 juin 1553. « Collation faicte de ceste coppie aux lettres originalles et à icelles trouvée concorder par moy Petipas. »

Fol. 79. « Carculaire » (*sic*) de la monnaie. Continué au fol. 81.

Fol. 80. « Priserie de le Saint Remy XV[c] LXVI », pour « bled, avoine, chappon ». *Idem* pour 1567, 1568, 1569.

Fol. 81 v°. « Mandement touchant la réformation du calendrier fait l'an 1583. » 10 janvier 1583.

Fol. 83. « Règlement d'entre Lille, Douay et Orchies et ceux du Conseil en Flandres. » 11 juillet 1619. Comme au n° 209, fol. 39 v°.

Fol. 90. « Placcart des Archiducqs, noz souverains princes, contre les défis et duelz. » Février 1620.

Fol. 97. « S'ensuyvent les préparations des couleurs, tant en pierres comme en vertus. Topaze, pour or, pour noblesse... » — « ...Amétise, pour pourpre (gris ou sanguin), pour virginité. »

Ibid. Notes sur les chemins. « Ung chemin réal doibt contenir C piedz... » — « ...une sente à pied, III pieds. »

Ibid. « Les priseries des bleds et avaines en ceste ville de Lille à la mesure d'icelle se font par gens sermentez... »

Fol. 98. « Table. »

Fol. 101. Note de droit. « De testibus et testimoniis. »

Au fol. 104, on lit : « Petipas. »

XVIe siècle. Papier. 104 feuillets. 195 sur 137 millim. Rel. parchemin.

289. Répertoire de droit.

Ce répertoire est classé par ordre de matières.

Fol. 2. « Absens. » — Fol. 250. « Tacens. »

Fol. 251 v°. « Ad colligenda memorabilia hunc in libellum reposita cepi, septimo idus januarii 1576, legere Aymonis Cramette consilia... » Suivent les noms d'autres auteurs consultés.

Au fol. 1, on lit : « J. Miroul. »

XVIe siècle. Papier. 255 feuillets. 280 sur 185 millim. Couvert. parchemin.

290. Protocole et pratique de Lille.

Fol. B. « Tiltres et attitulations de plusieurs seigneurs et justices. 1568, sebtembre (*sic*) », pour la Flandre, le Brabant et l'Artois.

Copies d'actes : « conclusions, ramené à faictz ou venue en court », etc., selon les stils de la gouvernance, baillage et échevinage de Lille, etc., recueillis par Gérard de Hennin, bailli de Lille. Plusieurs sont relatifs à ce personnage.

On trouve :

Fol. 72. « Gard'orphènes [de Lille] et touchant leurs offices. » 9 avril avant Pâques 1470.

Fol. 84 v°. « Lettres de maintenue en la scholastrie de Sainct-Pierre à Lille. » Août 1541.

Fol. 100 v°. « Ordonnance de l'Empereur à ceux de Haynault, touchant le payement des novalles. » Novembre 1523.

Fol. 109 v°. « Ordonnance à ceux de la gouvernance, touchant les exécutions avant les coustumes [de Lille], émologuées en date du VII[e] de may XV[c] XXXVII. » 13 mars 1536.

Fol. 120. « Requeste de ceux du magistrat [de Lille] détenans quelque clercq, pour se pourvoir contre les censures ecclésiastiques, et la responce de l'Empereur. » Janvier 1554.

Fol. 121 v°. « Requeste du gouverneur du chasteau de Nieppes, contre ceux de Gand, voulant exploicter sur ceux de la garnison. » Sans date.

Fol. 124. « Requeste à ceux de la Chambre des comptes [de Lille] pour ériger un moulin à vent » à Bollezeele, châtellenie de Cassel. Sans date.

Fol. 133 v°. « Requeste à Messieurs de Sainct-Pierre [de Lille] pour annuler le testament d'un prestre. » Testament de Jacques Duretz, trésorier de Saint-Pierre, en date du 5 juillet 1507.

Fol. 143. « Commandement de département de la prioré de Fives. » 1[er] mai 1557.

Fol. 155. « Requeste par ceux de Commines, afin d'estre maintenus en leur privilège de mectre leurs sentences en exécution nonobstant appel. » Sans date.

Fol. 156. « Requeste pour avoir lettres de rémission d'avoir tiré coup de pistolet sur quelqu'un et de s'estre sauvé de prison. » 1556.

Fol. 158. « Requeste des drapiers et aultres de la ville de Lille, pour estre deschergez de l'impost du cinquantiesme denier. » 1556.

Fol. 231 v°. « Renvoy demandé par eschevins d'un bourgeois appréhendé par ceulx de la gouvernance à Wazemes. » Octobre 1569.

Fol. 299. « Requeste du prévost de Lille à Messieurs de la Chambre des comptes, afin qu'ils ordonneroient au bailly de Lille de ne s'ingérer de semoncier les eschevins de faire droict ès causes des bourgeois, manans; et responce du bailly soustenant que ceux de la Chambre n'estoient juges compétens. » Sans date.

Fol. 301. « Requeste des eschevins de Lille, pour pouvoir récompenser ceux qui avoient esté intéressez par la fortification de la ville, de l'équivalent pris dans les rietz de Canteleu, et que le restant dudict riez fust érigé en fief, ensemble l'advis du bailly de Lille sur ladicte requeste. » Septembre 1578.

Fol. 308. « Advis divers pour le bailly de Lille, touchant son office et les visitations de chemins. » 1579-1583.

Fol. 349. « Débat d'entre le bailly de Lille et ceux des Estats, touchant la visitation des chemins et establissemens de sergeans messiers par les villages. » 1588.

Fol. 374. « Table du contenu de ce recoeuil. »

Au fol. A, on lit : « 1568 », puis : « Ex libris Gerardi de Hennin », et : « Auctore Deo, recta omnia. » — Au fol. A v°, on lit : « Ce recueil a appartenu à maistre Gérard de Hennin, bailly de la salle de Lille. » — Au fol. B, on lit : » N° 110. D. L. H. »

XVI[e] siècle. Papier. 376 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-D. 295 sur 195 millim. Rel. basane moderne.

291. Recueil.

Page 1. « Coustumes du pays de Lalewe à Sainct-Vaast. Des fiefs. Et premiers, touchant les fiefz situez audict pays, eschevins n'ont nulles cognoissances... »

Page 8. « Privilège pour le prévost de Lille. » 18 août 1514.

Page 11. « S'ensuit le privilège octroyé à la ville de Lille de exécuter touttes sentences nonobstant appel. » 15 décembre 1522.

Page 14. Formes de commissions à la gouvernance de Lille. Continué à la page 53. Notes marginales.

Page 37. « Coppies des ordonnances de payer doubles droix seigneuriaulx après l'an révolu des ventes verballes. » 15 avril 1526. A la fin, mention du « mandement de payer double droit seigneurial pour gens d'église. » 13 février 1544.

Page 44. « S'ensuit le concordat d'entre ceulx de la gouvernance de la ville de Lille pour les cas privilégiés. » 15 avril 1521. En marge : « S'ensieut les cas simples délayssez audict gouverneur, en vertu dudict concordat, desquelz il a la cognoissance en ladicte ville et eschevinage de Lille », et : « S'ensieut les cas desquelz ledict gouverneur peult avoir la cognoissance en ladicte ville et taille par prévention allencontre lesdicts eschevins. »

Page 60[2]. Lettres de commandement de Philippe III pour Georges Boureye, d'Anvers, concernant « plusieurs frauldes et abus quy se sont commis par divers marchans et facteurs au faict du payement du droict des licences ». 5 et 26 mai 1598.

Page 64. « Fourme de conclure en cause au siège de la gouvernance de Lille. Primo en matière d'injures... »

Page 69. « Coustumes générallles du bailliaige de Lens, en Arthois.

Premier chapittre. Premiers, des droiz des seigneurs, tant fonsiers comme viscontiers, et de la haulte justice... » Incomplet.

Page 76. Notes sur plusieurs articles de la Coutume de Lille, concernant : « tutelles », « curatelle », « censes et louaiges », et « prescription ».

Page 80. « Pour faire estatz aux personnes ayans hypothecques et ordre sur les deniers de purges ou décretz au siège de la gouvernance de Lille. » *Idem*, p. 248.

Page 84. « Coppie des lettres patentes contenant les sentences exécutables au siège de la gouvernance de Lille, nonobstant appellation. » 7 décembre 1540. *Idem*, p. 256.

Page 86. « Que tous héritages tenus de l'eschevinage de Lille se doibvent vendre et transporter pardevant les prévost ou son lieutenant et eschevins de Lille par rain et par baston. » 22 décembre 1421. *Idem*, p. 259.

Page 89. Lettres patentes, du 13 décembre 1513, autorisant les hauts justiciers et seigneurs vicomtiers de la châtellenie de Lille de « pooir prendre court et cognoissance de[s] actions personnelles... »

Page 90. Mention des lettres patentes, du 7 mars 1537, accordant au bailli de Lille, ses lieutenant et sergents, le droit de pouvoir « besoigné aux saisines, deffences... sans la présence de deux hommes de fiefs dudict bailliaige. » Ces lettres sont à la p. 123.

Page 91. « Touchant de prendre portion des tailles à l'advenant des bonniers. » 17 mars 1543. *Idem*, p. 263.

Page 100. « Une chambre estoffée. » Sa composition selon la Coutume de Lille. Voir p. 254.

Page 101. Diverses pièces relatives à l'Université de Louvain. Bulles, lettres de placet, etc., 1513, 1531.

Page 120. « Coustumes localles ès terres tenues de Messieurs les doyen et chapitre de Sainct-Amé en Douay. Et premiers, au lieu de Herlies... » A la fin, mention de collationnement par Guillaume Hangouart, le 18 juin 1517.

Page 122. « Formulaire pour faire quictances » et « aultre pour rentes viagères ».

Page 126. Touchant les sentences exécutoires, nonobstant appel tant au bailliage qu'à la gouvernance de Lille. 14 mars 1536.

Page 129. Ordonnance des échevins de Lille, « pour mectre ordre et règle... et pourveoir au bien et utilité des parties et de la chose

publique ». 28 février 1546. Suivent les bans d'août et de mars.

Page 138. « Table du contenu en ce livre. »

Page 142. Deux bulles du pape Paul III, 1547, concernant le couvent de l'Abbiette, en la ville de Lille.

Page 145. Pratique de l'échevinage de la ville de Lille. Commissions, etc.

Page 194. « Stil de procéder en la gouvernance, sur simple évocation... »

Page 200. « Touchant le stil des sièges de la gouvernance, bailliage et halle. Et premiers, de matière de submission... »

Suivent plusieurs pièces, parmi lesquelles :

Page 214. « Lettres patentes, en forme de maintenue », de Philippe III, 5 octobre 1577, concernant un différend entre Antoine Froidure, maître ès arts gradué à l'Université de Louvain et les doyen et chapitre de l'église collégiale Saint-Piat de Seclin, au sujet des « bénéfices estantz en la collation et disposition » desdits doyen et chapitre.

Page 218. Pièces, en latin, la dernière du 11 juin 1588, relatives à « Joanni Natalis, alias Godart, perpetuo capellano, sub invocatione Sancti Georgii in parochiali ecclesia loci de Templemars, Tornacensis diocesis. »

Page 245. « Tiltres des villes. » Noms portés par le Magistrat.

Page 267. « Ordonnance des Estatz [de Lille] pour impos. » 26 mars 1543.

Page 273. Copie d'une sentence de l'official de Tournai, concernant Marie Noirat, paroissienne de l'église Saint-Maurice, à Lille. 1585.

Page 284. « Calcul pour lever le centiesme à l'advenant du denier seize. » — Page 286. *Idem,* du denier 22ᵉ.

Page 288. « Comment la priserie des heritaiges se doibt faire. »

On trouve, concernant la famille le Guillebert :

Page 136. « Index librorum magistri Reginaldi Guilleberti per alphabetum. »

Page 224. Lettres de procuration de la comtesse de Herlies, pour Denis Le Guillebert et autres, assister à la présentation des comptes de son ancien receveur. 22 juillet 1588.

Page 225. « Collation de la chapelle [du] Sainct-Esprit [église cathédrale de Saint-Omer], par Sa Majesté », pour Jacques Le Guillebert, 4 décembre 1589.

Page 252. « Estat de ce que cest deu par les heretiers de damoiselle Anne Tevelin, vesve de maistre Regnault Le Guillebert, pour le faict de leur enqueste valétudinaire tenue contre messire Jehan Destourmelles, chevalier, seigneur de Vendville. » 1578.

Page 352. Table alphabétique.

A la page 1, on lit : « Ce registre a esté fait et recueilli par maistres Regnault et Denis Le Guillebert, père et fils; ce dernier ayant servy les mayeur et eschevins de la ville de Lille en l'estat de conseiller pensionnaire, la fille duquel nommée [en blanc] est alliée par mariage à [en blanc] Tesson, advocat. »

Le tome V des Registres aux bourgeois de la ville de Lille, fol. 29 v°, contient la mention suivante : « Maistre Denis Le Guillebert, filz de maistre Regnault, licentié ès-loix, greffier criminel de ceste ville, par relief, le XXVI[e] d'aoust 81, à quoy il a esté admis sur requeste présentée après avoir faict apparoir de la bourgeoisie dudict maistre Regnault, son père, et qu'il a esté né en icelle nonobstant qu'il n'ayt faict les debvoirs en dedens l'an de son mariaige, comme appert par ladicte requeste et appostille sur icelle, soubsignée G. de le Lis, en datte dudict XXVI[e] d'aoust 1581. »

XVI[e] siècle. Papier. 359 pages, plus les pages préliminaires A-B et les pages 60[2] à 60[5], 162 *bis*, 164 *bis*, 166[2], 166[3], 180[2], 180[3], 198 *bis*, 299 *bis*, 302 *bis*, 303 *bis*, 351[2], 351[3]. 305 sur 210 millim. et 280 sur 185 millim. Rel. basane moderne.

292. Répertoire à l'usage des échevins de Lille.

Fol. B. « Table de chapitres contenus en ce livre. »

Fol. 1. « La ville de Lille. De la fondation d'icelle et elle appertient au conte de Flandres. L'an mil XXX, fut la ville de Lille fondée... » — Fol. 415 v°. « Sur quoy se coeullent et lièvent les tailles et aydes des villes et chastellenies de Lille, Douay et Orchies. Au mois de febvrier l'an de grâce mil cincq cens quarante et ung, l'Empereur accorda aux baillis des quatre haulx justiciers... » 143 titres, suivis de notes, d'une écriture du XVII[e] ou XVIII[e] siècle, sur :

Fol. 500. « Jurisdiction. » — Fol. 501. « Appellations. » — Fol. 502. « Foulons, fouleurs. » — Fol. 502 v°. « Vierschare. » — Fol. 503 v°. « Vieux papier trouvé au greffe de la gouvernance, sans datte. » — Fol. 504. « Singularitez de la ville de Lille. »

Pièces intercalées, parmi lesquelles : Fol. 69 *bis*. Copie du consente-

ment donné, en 1233, par le prévôt de Saint-Pierre de Lille, de l'érection en cure de la chapellenie de Sainte-Marie-Madeleine. — Fol. 89^2. Lettre signée de l'infante Isabelle, avec sceau plaqué, du 7 janvier 1633, à l'évêque de .....mer, concernant la mise à l'index des œuvres du Père Jean-Baptiste Poza, de la Compagnie de Jésus. — Fol. 90^2. Mémoire pour le payement du droit d'escas par Jean Marthe.

XVIe siècle. Papier. 511 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-E et les feuillets 47 *bis*, 69 *bis*, 89^2, 89^3, 90^2 à 90^5, 208 *bis*, 216 *bis*, 233 *bis*, 285 *bis*, 500 *bis*. Après 300, on continue 311, et après 419, 500. 325 sur 200 millim. Rel. parchemin. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

293. Même recueil.

Fol. A. Notes concernant la juridiction des échevins de Lille.

Fol. 1. « De la ville de Lille et de la fondation d'icelle. L'an de Nostre Seigneur 1030, la ville de Lille fut premierement fondée par le comte Balduin... » — Fol. 135. « Des personnes exemptes des tailles et aydes. Titre 144 et final. L'an 1458, par lettres du roy Loys 11, en juillet... » — « ... Fin, 24 septembre 1585. »

Fol. 138. « Table du présent recueil. »

Fol. 144. « Villes et villaiges de la chastellenye de Lille, selon les quartiers et par nombre des terres », et : « Enclavemens en la chastellenye de Lille, contribuant aux impostz. »

Au fol. 148 v°, on lit : « J. Le Gillon », raturé.

XVIe siècle. Papier. 148 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-D et les feuillets 27 *bis*, 54 *bis*, 55 *bis*. 212 sur 147 millim. Rel. basane moderne.

294. Même recueil.

Page 1. « Remarques tirées et collationnées sur les livres aux mémoires, Roisin et autres, reposans dans la maison de ceste ville de Lille, lesquelles ont été faites l'an 1589, comme appert par le titre 1 n° 20, titre 59 n° 8, et extraites des copies de Monsieur Fruit, conseillier de ladite ville, et des écrits de Louys Scriech, procureur des imprimez et des autres manuscripts. De la ville de Lille et de la fondation d'icelle. » Titres 1-172 semblables aux titres 1-170 du n° 295.

Page 383. « Touchant l'établissement de la ville et de la loy de Lille. Titre 173. » Les pièces comprises sous ce titre sont reproduites *in extenso* aux p. 396-426.

Pages 384-395. Sommaire de diverses pièces concernant les « fontaines de Lille », « l'abbaye de Looz », « les chanoines de Lille », « achapts faits par la ville », etc.

Page 426. « De la création de la loy de la ville de Lille. Les commissaires, tous les ans, la veille de Tous les saints, font serment... » Avec le résumé des qualités requises pour faire partie du magistrat et la formule des serments à prêter.

Page 447. « Le magistrat de Lille désautorisé. Il est constant entre les historiens et politiques... »

Page 469. « Privilège de Charles Quint pour les abbez de Looz, Cysoing, Phalempin, Messieurs les doyen et chapitre de Saint-Pierre à Lille, et autres, comme ils ne sont sujets aux lois de la ville de Lille, Douay et Orchies, ny aux hauts justiciers. 1537. »

Page 477. « La fondation ou dotation de l'église collégiale de Saint-Pierre, par Bauduin, comte de Flandre, l'an 1066, et confirmée par Louys, comte de Flandre, l'an 1380 », avec divers extraits du travail de Jean Vincart sur Notre-Dame de la Treille, imprimé chez Pierre de Rache, à Lille, 1636.

Page 520. « Le nombre des villages de la chatelenie de Lille, leur grandeur et leur quote respective dans les tailles et vingtièmes », et les villages du pays de Lalloeu joint à la châtellenie par Louis XIV.

Page 550. « Extrait du registre aux mandemens reposant au siège de la gouvernance de Lille, intitulé Noir, touchant la manière que le concile de Trente a été reçu dans ces pays. De l'an 1565 », et deux autres pièces se rapportant audit concile.

Page 572. « Lettres de Charles, duc de Bourgoigne, etc., touchant le pouvoir que Messieurs de la collégiale de Saint-Pierre, à Lille, ont sur les prêtres non habituez de ladite ville, de l'an 1470. »

Page 587. « Lettres de concordat de Charles cinquième, empereur, touchant la jurisdiction de la ville de Lille et de la gouvernance, de l'an 1521. »

Page 646. « Recueil des mayeurs et rewarts de la ville de Lille, depuis l'an 1308 jusqu'à présent, par Jacques de Lobel, prêtre. 1695. »

Page 868. « Table des titres et matières. » S'arrête à la page 587.

XVIIe siècle. Papier. 911 pages, plus les pages préliminaires A-V et la page 375 *bis*. 205 sur 160 millim. Encadrement gravé, page 646. Rel. cuir.

295. Même recueil.

Fol. 1. « De la ville de Lille et de la fondation d'icelle. Premier titre. — Fol. 116. « De jure civitatis Insulensis. Titre 170. Primo de magistratu in genere. La loy n'étant renouvellé à la Toussaint... » — « ...par le conseil des quatre curez. »

Au fol. B, on lit : « A l'usage de messire Joseph Herreng, trésorier de France général des finances et grand voyer de la généralité de Lille », et : « Par la libéralité de M. Herreng, ce livre appartient à Messire Charle Eubert du Chambge, chevalier, seigneur de Liessart, conseiller du Roy en ses Conseils, premier président au bureau des finances et domaines de la généralité de Lille. » Ce second paragraphe raturé.

XVIII[e] siècle. Papier. 122 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-B. 370 sur 240 millim. Rel. veau.

296. Même recueil.

Fol. 1. « De la ville de Lille et de la fondation d'icelle. » Titres 1-170 semblables au n° 295.

Fol. 243. « Extrait de l'histoire de Flandres d'Oudergeest et de Meyerus. Titre 171. Lille commença par Flanbertus, gouverneur soubs les Romains, de la comté de Flandres... Touchant l'ordre de la Toison d'or institué par le bon duc Philippes, voiez Meyer, fol. 274 verso. »

Fol. 270. « Table. »

XVIII[e] siècle. Papier. 275 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-B et le feuillet 217 *bis*. 325 sur 195 millim. Rel. veau.

297. Même recueil.

Page 1. « De la ville de Lille. La fondation d'icelle. » Titres 1-171 semblables au n° 296.

Page 325. « Table du présent recueul. »

Page 345. « Sommaire recueil des sentences, ordonnances, appoinctement et actes trouvez aux registres reposans au greffe du Conseil en Flandres touchant Messieurs les magistrats de la ville de Lille et communauté d'icelle, tant à l'advantage que désadvantage, pour en toutes occurrence eulx en aider et selon ce reigler. »

Page 347. « Briefve narration de ce qui est entrevenu en l'exploit qu'at prétendu faire le bailly de Saint-Pierre hors de la porte Desrigneaux », et plusieurs pièces y relatives. 1618.

Page 361. Notes de droit.

XVIIe siècle. Papier. 364 pages. 295 sur 200 millim. Rel. veau.

298. Même recueil.

Fol. 3. « De la ville de Lille et de la fondation d'icelle. » Titres 1-171 semblables au n° 296, avec notes extraites d'une chronique lilloise de 1030-1580, décrite plus haut dans le ms. 275, fol. 20.

Au fol. 1, on lit : « Manuscrit de Seclin. » — Au fol. 2, on lit : « Ex libris E. J. Quecq », et : « Notes sur Lille, 1775. »

XVIIIe siècle. Papier. 211 feuillets. 310 sur 190 millim. Cartonné, dos veau.

299. « Advis, stil et usage de Lille. » Au dos.

Page 1[1]. « Table des matières générales et principales contenues en ce livre. »

Page 9. Formules de « pouvoir de bailly », et « pouvoir de lieutenant. »

Page 13. « Table des matières principales. » Ordre alphabétique. — Page 47. « Table des chapitres. »

Page 1[2]. Recueil d'avis, pour la gouvernance.

Page 125. « Recoeuil d'advis selon les Coustumes de la ville et chastellenie de Lille. » Numérotés 1-150.

Page 393. Autre recueil de divers avis, parmi lesquels, à la page 505 : « Diverses preuves que la souveraineté du pays de Flandres appertient aux roys de France. » — Page 520. « Que le traité de Madrid at esté nul », François Ier étant prisonnier, lorsqu'il le signa. — Page 522. « Que la reyne Jenne n'a peu aliéner son domaine [de Provence] au préjudice de sa fille et de ses successeurs. »

Page 567. Sentences de la gouvernance, du bailliage et avis divers, parmi lesquels, à la page 691, « le réglement de 1619 » du n° 309.

Page 726. « Placcarts, mandemens et règlemens. » Table des matières comprises aux pages 716 à 783. — Page 727. Lettres de transport de la châtellenie de Lille. 15 juin 1553. Commentées. — Page 740. « Interprétation d'aucuns points contenus esdites lettres patentes. » — Page 741. Les villages de la châtellenie; leur contenance, contingent « en une assiette de 56,000 florins », et en vingtièmes. — Page 753. Lettres des Archiducs, du 17 janvier 1613, « touchant l'amende de sang, sombres coups, et coustel et autres

armes tirez. » — Page 757. « Lettres defendantes aux estrangers de vendre leurs biens, n'est avec lettres patentes. » 20 octobre 1560. — Page 760. « Comment l'on doit demener de forain. » — Page 762. « Déclaration de l'usaige des mesuraiges différens; divers bornaiges, plantaige de hayes, assiette de maison » et « des différens ». — Page 767. « Règlement de la gouvernance de Lille. » — Page 769. Touchant les ordonnances de deniers, oppositions, déports et consentements. » 16 octobre 1643. — Page 781. « Règlement touchant l'usaige des maretz en cette chastellenie de Lille. » 29 décembre 1629.

Page 784. « Traité des mesures. »

Page 786. « Combien il y a de villes et villages en chaque province des Pays-Bas », et comparaison des « quottes » de Flandres et de Brabant, des châtellenies de Lille, Douai et Orchies.

Page 787. Note sur « l'estat ecclésiastique de tous les Pays-Bas en général ».

Ibid. « Déclaration de diverses mesures au bled à la réduction de celle de Lille. » — Page 789. « Touchant les choses licquides » et « touchant les poids ». — Page 790. « Marcq de rente » et « des priseries ». — Page 791. « De la petite monnoye. »

Page 793. « Titres des villes. » Sous cette rubrique sont indiqués les noms que le magistrat portait en différentes villes de Flandre, etc.

Page 794. « Table du stil et forme de procéder en la gouvernance de Lille et ailleurs ès matières plus communes. » — Page 795. « Stil et forme de procéder en la gouvernance de Lille ès matières plus communes. Es matières évocatoires. Premièrement, le demandeur, au jour assigné, doit ramener à fait... »

Page 817. « Table des commissions » qui se décernent à la gouvernance de Lille. — Page 819. Stil des commissions. « Les commissions de défaut s'expédient à la grosse... »

Page 888. « Table du stil de la gouvernance. » — Page 889. « Stil de la gouvernance de Lille. Présentations des causes ramenées à faict et diverses conclusions. En matière évocatoire. »

Page 908. « Table du stil du bailliage de Lille. » — Fol. 909. « Stil du bailliage de Lille. Plainte à loy pour estre payé du relief d'un fief. Remontre tel bailly et receveur... »

Page 925. « Bans généraux et autres cas » et « bans d'aoust ». — Page 926. « Bans de mars. »

Page 931. « Table du stil de l'eschevinage de Lille. » — Page 933. « Stil de l'eschevinage de Lille. En matière évocatoire se fait demande comme s'ensuit : Un tel procureur de tel demandeur... »

Page 996. « Droits deuz pour les vendues qui se font en la ville. »

Page 1013. « Table du protocol. » — Page 1015. « Protocolle notarial. Forme d'instrument de simple obligation de vente d'un cheval... »

Page 1095. « S'ensuivent aucunes nottes concernantes la praticque du bailliage de Lille. En matière d'enqueste, l'on se peut rapporter au serment de sa partie... »

A l'intérieur de la couverture, ex-libris de « J. B. Potteau, greffier de la gouvernance ».

XVIIe siècle. Papier. 48 pages et 1122 pages, plus les pages 5^2, 5^3, 471^2, 471^3, 726^2, 726^3, 826^2, 826^3, 1041^2, 1041^3, 1041^4, 1041^5, 1066^2, 1066^3, 1084^2 à 1084^9, 1094^2, 1094^3, 1094^4, 1094^5. Après 770 on continue 781. 290 sur 190 millim. Rel. veau.

300. « Protocolle pour les usages généraux observés ès sièges de la gouvernance, baillage et ville de Lille. »

Fol. 1. « Primes. Des actions et adjournemens en matière civille. Par ledit stils et usage de ladite gouvernance, les sergens, commis par l'Empereur et maître d'icelle, ne peuvent exploiter, s'ils n'ont commission par écrit... » — Fol. 5 v°. « Instruction de la forme ordinaire des procédures en touttes causes. En matière de mise de fait où il y a présentation... »

Fol. 38 v°. « Forme de rubrice » pour divers actes, à la gouvernance, bailliage ou échevinage de Lille.

Fol. 91. « Tiltre de commissions » et commissions, pour la gouvernance, le bailliage ou les États.

Fol. 121. « Plusieures nottes très utilles aux procureurs et notaires, tirées des institutions impériales et ailleurs. Justice est une constance et perpétuelle volonté donnant ce qui appartient à chacun... »

Fol. 222. « Table du contenu en ce livre. »

A l'intérieur de la couverture, on lit : « Ce protocole appartient au sieur (Jean-François Taffin, praticien), à Lille », ces derniers mots raturés, remplacés par « Bonaventure Joseph du Toict ». — *Ibid.* Ex-libris de M. Fiévet de Chaumont.

XVIIIe siècle. Papier. 225 feuillets. 300 sur 190 millim. Rel. parchemin.

501. Protocole de la gouvernance de Lille.

Fol. 1. « Partie première de ce protocol, contenant choses nécessaires et utiles. 1627. » — Fol. 2. « Tiltre de toutes commissions que s'expédient au siège de la gouvernance de Lille. » — Fol. 55. « Fin de touttes commissions... 1627. » — Fol. 56. Clauses et formules pour divers actes. — Fol. 96. « Fin de la première partie de ce protocol. 1627. »

Fol. 97. « Partie deuxième de ce protocol. — Commission de viescare. » — Fol. 99 v°. « Amendes générales, statutz, bans, ordonnances et aultres cas pour et en vertu desquelles à temps immémorial est accoustumée juger en la salle de Lille contre les délinquans, amendes telles que ycy après est déclarée... » — Fol. 103. « S'ensuivent les noms des villages de la castellenie de Lille et des portes de ladicte ville hors desquelles il convient sortir pour se mectre et transporter esdictes villages. » — Fol. 107. « Commission valétudinaire. » — Fol. 110. « Ordonnances touchant les procédures et causes fiscales, faictes le x[e] de septembre 1562 par feu le seigneur de Courrières, gouverneur, etc. » — Fol. 110 v°. « Ordonnances faictes au grand Conseil de l'Empereur, le VIII[e] jour de juing XV[c] XLIX, sur les exploix et exécutions de lettres de debitis. » — Fol. 113. « Privilège de la ville d'Ipres, de Philippes, conte de Flandre et de Vermandois, venant d'ung rollet en datte de l'an 1166, registré en ung livre au privilèges d'icelle ville. » — Fol. 114. « Commission de complainncte contre les ayans despouliez leurs advestures saisies pour le payement des rentes seigneuriales. » — Fol. 118. « Forme des ramenez à faictz sur les matières d'actions servant au siège de la gouvernance de Lille et ordonnance des deffaultz selon l'usance et stil d'icelle. » — Fol. 127 v°. « Forme de divers dictums selon le stil de la gouvernance de Lille. » — Fol. 129 v°. « Fin de la deuxième partie de ce protocol. 1627. »

Fol. 131. « Sommaire d'aulcuns registres reposant au siège de la gouvernance de Lille. 1627. » Registres aux mandements et aux saufconduits. 1410-1617.

XVII[e] siècle. Papier. 299 feuillets. 223 sur 162 millim. Rel. parchemin.

502. Protocole et pratique de Lille.

Fol. B. « Forme de deffences en matière de contestation pour la mouvance des terres. »

Fol. 1. « Démené des causes ès sièges de la gouvernance et baillage de Lille, ensemble de l'eschevinage dudit Lille. »

Fol. 2. « Démené des causes et procédures au siège de la gouvernance de Lille. En matière de recognoissance d'escript ou instrument. Le demandeur ramène à faict la cause, offrant ses faits prouver... » — Fol. 5 v°. « Les causes quy vont de huitaine en huitaine sont les suyvants : Les causes sur requeste, purge, provision, décret, lorsqu'il y a opposition au fond. »

Fol. 6 v°. « Procédures au siège du bailliage de Lille. En une cause sur serment. Après qu'il fut apparu à la cour, de la relation par escrit de N. sergeant, ledit demandeur en ramenant à faict... » — Fol. 11. « Sur exécution. Nota que les causes sur exécution se traitent à quinzaine... »

Fol. 12. « Démené des causes en l'eschevinage de Lille. Sur arrest. Ramené à faict, etc. » — Fol. 13. « Sur demainement de forain. »

Fol. 15. « Les usages et stilz observez au faict des procédures en toutes causes et sièges de la gouvernance, bailliage et ville de Lille. Adjournement. Par le stil et usage de la gouvernance... » Premier article. — Fol. 20 v°. « Surcéance d'exécution. Surcéance d'exécution ne s'accorde ordinairement sur requeste présentée... » Article 86.

Fol. 21. Sentence rendue par les Archiducs, le 11 juillet 1619, sur le procès pendant entre « les lieutenans et officiers de la gouvernance de Lille et les trois Estatz des ville et chastellenie de Lille, Douay et Orchies, joints avec eux, supplians, d'une part, et les président et gens du Conseil en Flandres, rescribens, d'autre part. »

Fol. 24. « S'ensuyvent aucuns advis » sur rente viagère accordée par traité de mariage, droit d'escas, etc.

Fol. 28. « La praticque de Lille. Chapitre premier. La façon de plaider et procéder en pleine halle verbalement et conclave. » — Fol. 29. Premier article. « Des actions dont on traitera cy après sont celles qui se commencent ou instituent par adjournement... » — Fol. 63. « Chapitre 6. Des louages et départements d'iceulx. » — Fol. 67 v°. Premier article. « Le louage est un contract qui se fait par le seul consentement des parties... »

Cette pratique est celle de Turpin, du n° 286.

Au fol. A, on lit : « Pratique de maître Castellain, avocat. »

XVIIe et XVIIIe siècles. Papier. 126 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-C. 310 sur 195 millim. Rel. veau.

303. « Protocole de pratique de la ville de Lille, etc. »

Fol. 2. « Stil et forme de procéder en la gouvernance de Lille en matières plus communes. Es matières évocatoires. Premièrement le demandeur au jour assigné doit ramener à fait... » — Fol. 9 v°. « Touchant les causes au baillage de Lille. Au premier jour servant le demandeur doit ramener à fait... » — Fol. 41. « Stil de toutes sortes de commissions. Commission de main assise. Nous avons veu une lettre et rentes de baillys par lesquelles appert... »

Fol. 50. « Stil ordinaire de procédure sur reconnoissance. Mise de fait, clain et saisie aussy à quinzaine. Le débiteur estant assigné simplement par le sergent... »

Fol. 53. « Notes et remarques touchant la Coutume de la ville, taille, banlieue et eschevinage de Lille. Des successions, article premier. 5. Si l'enfant a disposé au préjudice du père ou de la mère... »

Fol. 57. « Remarques sur la Coustume de la salle, baillage et chatelenie de Lille. Des hauts justiciers, article premier. 1. Abus de loy s'entend par exemple si en eschevinage on auroit tenu plaids avec trois eschevins... »

Fol. 73. « Nottes et remarques sur la coustume de la ville et chatellenie de Lille. Ad art. 4, tit. des donations, etc., de la ville; et art. 6, tit. des droits et actions, etc., de la Salle. Haec sunt verba statuti. Deux conjoints par mariage ne peuvent directement ou indirectement par disposition d'entrevifs ou de dernière volonté avancer l'un l'autre, idem à la ville... »

Fol. 133. « Receuil de plusieurs cas, avec leurs résolutions, sur différents articles de la coustume tant générale que particulière. Ad art. 3, tit. des louages et censes de la coustume générale et 4 de la ville. Sçavoir si l'héritier d'un moulin à garance peut le reprendre en estant accordé une partie en louage... »

Fol. 169. « Aucunes notes concernantes la pratique du baillage de Lille. » Première. « En matière d'enqueste l'on ne se peut aporter au serment... » — Fol. 182 v°. Note 144. « Caution. » — Fol. 184. Autres notes sur « plainte à loy et de clain » ; hypothèques ; « beneficio separationis » ; saisie de biens.

Fol. 193 v°. J.-P. Turpin. « La pratique de Lille. » Semblable au n° 286, moins les deux derniers chapitres.

Fol. 254. « Des marchez à aghais, vente et achat. Par la coutume notoire qui veut profiter de quelque marché... »

A l'intérieur de la couverture, ex-libris de M. Fiévet de Chaumont.

XVIIIe siècle. Papier. 265 feuillets, plus les feuillets ordinaires A-C. 310 sur 200 millim. Rel. veau.

504. Protocole et pratique de Lille.

Fol. C. « Table du contenu en ce protocol. »

Fol. 1. Forme des procédures en toutes causes, à la gouvernance, bailliage ou échevinage de Lille. « En matière de mise de fait pour sceureté... »

Fol. 17. « Ordonnance de deniers », selon le style de la gouvernance, du bailliage et de l'échevinage.

Fol. 18 v°. « Forme de lettres de purge », à la gouvernance et à l'échevinage.

Fol. 25. « Escritures servantes en tous sièges, avec les annotations. 1680. » — Fol. 27. « Table des contrats. »

Fol. 28. « Prothocol et praticque de la ville de Lille. Stil et forme de procéder à la gouvernance de Lille. En matière évocatoire... »

Fol. 34. « Touchant les causes au bailliage de Lille. »

Fol. 36 v°. « Stil des commissions quy se décernent à laditte gouvernance de Lille. »

Fol. 48. « Présentation des causes ramenez à fait et diverses conclusions », à la gouvernance, bailliage ou échevinage.

XVIIIe siècle. Papier. 66 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-F. 315 sur 205 millim. Rel. veau.

505. Recueil.

I. Page 1. « Arrêt du Conseil d'État du Roi, qui ordonne l'établissement d'une Chambre de commerce en la ville de Lille. » 31 juillet 1714.

Page 14. Lettre du comte de Créquy-Canaples au curé d'Orville, sur la prière, dans laquelle il « déclare audit sieur curé d'Orville, qu'il ne consent point que personne prie Dieu pour lui, ny de prier lui-même pour les vivants ny pour les morts. » 30 septembre 1763.

II. Fol. 1. « Ordonnance pour la conservation des impots deuz sur les marchandises et denrées, spécialement ceux aians cours à l'enclos et à la vente par poids. » Lille, 3 février 1679. — Fol. 3. « Ordonnance pour faciliter la perception des impots sur les marchandises et denrées qui s'y vendent par poid. » Lille, 4 janvier 1681. — Fol. 5. Lettres de Philippe IV, renouvelant l'octroi accordé au magistrat de

Lille de pouvoir lever impôts, pendant une nouvelle période de six années. 27 avril 1660.

Fol. 15. Ordonnance du magistrat de Lille, concernant les tonneliers pour huile. 13 avril 1722.

Fol. 17. Réglement du 11 juillet 1619. Comme au n. 209, fol. 39 v°.

Fol. 31. Réponse à un mémoire concernant les femmes faisant commerce. Lille, 12 janvier 1722.

Fol. 35. Commentaires sur plusieurs articles de la Coutume de Lille, concernant les donations, testaments, contrats et successions.

Fol. 41. Avis sur un procès en faillite jugé à Bergues. 6 décembre 1720.

III. Fol. B. « Table » des statuts, etc., des terres et seigneuries du chapitre de Saint-Pierre de Lille.

Fol. 1. « Ce sont les status, bans et ordonnances fais, ordonnez et statuez par messeigneurs les prévost, doyen et chapitre de l'église collégiale de Sainct-Pierre de Lille, immédiatement subjecte au Sainct Siège apostolicque, située au diocèse de Tournay, en leurs terres et seignouries qu'ilz ont au dehors des portes de ladicte ville et ailleurs, renouvelez par mesdicts seigneurs, le XXIe jour du mois de mars en l'an mil cincq cens et quarante neuf. Et premiers les bans de mars et aoust... » Fol. 25 v°. « Touchant les estraingiers... » — « ...Ainsy ordonné et statué par mesdicts seigneurs doyen et chapitre, le XXIIIe jour du mois de juillet anno XV^c et cincquante... » Suivent plusieurs pièces concernant Saint-Pierre, parmi lesquelles, au fol. 27, une ordonnance des doyen et chapitre « pour pourveoir et mectre ordre et poliche au faict de leur justice ». 21 mars 1549.

Au fol. B, on lit : « Ce présent libvre et caiier de bans, status et ordonnances de la terre et seignourie de l'église de Sainct-Pierre de Lille a esté approuvé par messeigneurs les doyen et chapitre de ladicte église, ordonnans à Jacques de Landas, escuier, seigneur de Wanehaing, leur bailly général, de faire publier et entretenir iceulx bans, status et ordonnances selon leurs forme et teneur ; et à moy, notaire et leur secrétaire, les subsigner en approbation de vérité, faict en plain chapitre, le XXIe jour du mois de mars l'an mil cincq cens quarante noeuf. Ainsy signé : Poutrain. » Plusieurs des notes marginales de ces statuts sont signées de même.

IV. Fol. 1. Ordonnance des baillis d'Haubourdin « sur le fait de la drapperie ». 2 décembre 1586.

Fol. 10 v°. « Ordonnanche et bans renouvellés et escript en l'an de grasce mil CCCCXXV, et estoit alors Jehan de Luxembourg, bastar de Sainct-Pol, seigneur d'Haubourdin. » Concernant ceux dudit Haubourdin.

Fol. 14. « Che sont les ordonnanche faicte du maret et pasture de Haubourdin et Amerin, accordé de par hault homme, noble et puissant Monsieur Wallerand de Luxembourg, seigneur de Ligny, par le conseil d'homme du bailly, mayeur et les eschevins de la ville de Aubourdin et Amerin. »

Fol. 17. « Ordonnanche faicte par Madame Marie de Luxembourg, ducesse douairière de Vendosmois, chastelaine de Lille, dame de Haubourdin et Amerin, renouvellé et extrait en l'an de grasce mil cincq cens trente deulx, lesquelles ordonnanches ont esté faicte par l'advis du bailly, hommes de fief, mayeur et eschevins de la ville de Haubourdin et des appertenanches. »

Fol. 21. « Item de rechef, les ordonnanche faicte des marets et pastures quy appertienne à Haubourdin et Amerin, accordé de par ladite dame, par le conseil de homme du bailly, du mayeur et des eschevins de la ville de Haubourdin et de ceulx d'Amerin. »

Fol. 27. « Les ordonnances et (statuts) de la seigneurie d'Haubourdin et Emerin, comme l'on se doibt gouverner, faicte en l'an mil cincq cens trente deux. » Semblables aux deux pièces précédentes.

Fol. 40 v°. « Extrait du registre aux ordonnances du conseil de la chastellenie de Lille, cour et halle de Phalempin et signourie de Haubourdin et Emmerin. » 9 juillet 1588, concernant la vente des bières.

Fol. 42. « Statuz, bans et ordonnances, en vertu desquelles [de] tamps immémorial l'on a accoustumé de jugier en la terre et seigneurie d'Haubourdin contre les délinquans, amende tel qu'il s'ensieult. Bans d'aoust... » 3 septembre 1532.

Fol. 45. Extraits d'ordonnances concernant la vente des bières dans Haubourdin et Emmerin. 1592, 1599.

On trouve dans ce volume 24 recueils ou pièces imprimés. Le premier est l'édit du Roi « portant établissement d'une juridiction consulaire à Lille », février 1715; les autres concernent différents procès.

I. XVIII

I. XVIIIe siècle. 18 pages, plus les pages préliminaires A-B. 265 sur 190 millim. II. XVIIIe siècle. 46 feuillets. Varie entre 325 sur 205 millim. et 285 sur 175 millim. III. XVIe siècle. 32 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-B et les feuillets 13 *bis*, 15 *bis*, 30 *bis*.

310 sur 210 millim. IV. XVIIIe siècle. 49 feuillets. 280 sur 170 millim. Rel. basane moderne.

506. « Recueil des pièces de vingt quatre procès soutenus en la cour de parlement de Tournai par maitre Pierre Delahaye, seigneur des Rozeaux, conseiller du Roi et son procureur au siège royal de la gouvernance du souverain bailliage de Lille, agissant à cause d'office ; pour soutenir la compétence, les droits et prérogatives dudit siège de la gouvernance contre les entreprises et les prétentions des autres sièges de la ville de Lille, et aussi pour réprimer des abus commis par des gens de loi du ressort, etc., avec les arrèts rendus sur lesdits procès et une table des matières. » De 1696 à 1706.

Fol. 401. Table.

A l'intérieur de la couverture, ex-libris de M. Fiévet, avocat.

XVIIIe siècle. Papier. 406 feuillets, plus le feuillet préliminaire A et le feuillet 318 *bis*. 318 sur 190 millim. Rel. veau.

507. « Note sommière des différens et procès que Messieurs du magistrat de la ville de Lille ont aux Consaulx privé et des finances, grand Conseil de Malines, Conseil provincial de Flandres et ailleurs. »

Fol. B. « Sommier recueil des sentences, ordonnances, appoinctementz et actes trouvez aulx registres reposans au greffe du Conseil en Flandres, touchant Messieurs les magistratz de la ville et communaulté de la ville de Lille, tant à l'advantaige que désadvantaige, pour en toutes occurences eulx en aider et selon ce reigler. » 1382 à 1597.

Fol. F v°. « Extraict des procès par escriept envoyez au Conseil en Flandres par appel. » 1529 à 1605.

Fol. H. « Briefve narration de ce qu'est entrevenu en l'exploict qu'at prétendu faire le bailly de Saint-Pierre hors la porte des Rigneaulx. »

Fol. I. « Faictz destructifz pour les prévost, mayeur et eschevins de la ville de Lille contre les doyen et chapitre de l'église collégialle de Saint-Pierre audict Lille, impétrant de complaincte en cas de saisine et nouvellité. » 1618.

Fol. P. Table.

Fol. 1. « Visitation » faite à Lille, en juillet 1465, par divers « pour trouver manière de éviter et eschiever les grands coullans quy journellement deschendent ès rivières... » principalement de Fives.

Fol. 7. « Lille. » Premier article. — Fol. 121. « Touchant les vins, keutes, cervoises et assis de la ville. » Dernier article.

A l'intérieur de la couverture, ex-libris de M. Fiévet de Chaumont.

XVIIe siècle. Papier. 157 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-Q. 312 sur 198 millim. Couvert. parchemin.

508. Recueil de procès.

Page 1. Procès, à Lille, entre Florence Bagen Rieux, veuve Lebrun, opposante, et damoiselle Claire-Alexandrine Tresca, demanderesse, sur restitution en entier par assignation, du 10 septembre 1754.

Page 150. « Mémoire sommaire pour Michel Alexandre Lefebvre-Delattre, écuyer, sieur de la Fresnoy, et consors, prenant les erremens de la cause délaissée par dame Marie Hyacinthe Bridoul, veuve du sieur Jean Baptis Hespel, écuyer, sieur de Vendeville, intimé, contre messire Florent, comte de Berlaymont, seigneur de Mouveaux et autres lieux, appelant de la sentence rendue par les officiers de la gouvernance de Lille, le 9 juin 1755, pardevant nos seigneurs de la cour de parlement de Flandre. » Incomplet.

A l'intérieur de la couverture, on lit : « Ex libris Fiévet, advocat. » — A la page 5, on lit : « Masse. 1771. »

XVIIIe siècle. Papier. 152 pages. 240 sur 175 millim. Couvert. papier.

509. Ch. Paeile. « Mémoire sur les rivières et canaux de la ville de Lille, dans lequel il est prouvé que tous appartiennent au domaine communal. » Manuscrit autographe.

Fol. 30^{1}. Lettre de M. H. Bourdon à M. Paeile, 22 mai 1869, au sujet de ce mémoire.

Fol. 1^{2}. Lettre de M. Paeile à M. le maire de Lille, 24 octobre 1868, présentant son mémoire.

Fol. 74. « Pièces justificatives du chapitre troisième. »

Fol. 110. « Table analytique. »

Au fol. 2, mention que l'impression de ce mémoire a été achevée le 31 décembre 1868, à Lille, chez Lefebvre-Ducrocq.

XIXe siècle. Papier. 31 et 116 feuillets, plus les feuillets marqués 65^{1} à 65^{3}. 310 sur 200 millim. Cartonné, dos en toile.

510. « Matières criminelles. » Au dos.

Page 1. Faussaires. — Page 23. « Hérésie. » — Page 29. « Sorciers, enchanteurs, devins, magiciens. » — Page 39. « Parricide. » —

Page 41. « Infanticide. » — Page 44. « Homicide qualifié. » — Page 48. « Larcin. » — Page 74. « Bancqueroutiers. » — Page 90. « Rebellions, oultraiges, excès et injures aux juges, magistrats et officiers de justice. » — Page 143. « Injures, oultrages et irrévérences des enffans à l'endroit de leurs parens. » — Page 145. « Négligences des parens au soing qu'ils doibvent avoir à leurs enffans estans en bas eage est punissable. » — Page 146. « Injures et parolles infames. » — Page 151. « Calomniateurs. » — Page 155. « Pasquils et libelles diffamatoires. » — Page 158. « De celles qui exposent ou abandonnent leurs enffans. » — Page 160. « Berlans et jeux de dez. » — Page 166. « Qui non habet in aere luat in corpore. » — Page 171. « Du péché de luxure. » — Page 186. « Du crime d'adultère. » — Page 241. « Du crime de poligamie. » — Page 248. « Du stupre et de la peine de ce crime. » — Page 256. « Du crime de rapt. » — Page 265. « Du crime d'inceste. » — Page 276. « Du crime de sacrilège. » — Page 277. « Du crime de sodomie. » — Fol. 285. « Des hermaphrodittes. » — Page 291. « Des monopoles et abus sur la police des vivres. » — Page 302. « Des succubes et incubes. » — Page 310. « Blasphème, blasphémateurs, maugreurs et renieurs du sainct nom de Dieu. » — Page 327. « Du crime de faux. »

A l'intérieur de la couverture, ex-libris : « Dufour, procureur du Roi à Douay. »

Ce recueil donne de nombreux extraits de jugements concernant plus spécialement le pays d'Artois.

XVII[e] siècle. Papier. 354 pages. 300 sur 200 millim. Couvert. parchemin.

311-312. Recueil de pièces pour « Louis Marin le Roy, escuyer, sieur de Gomberville, lieutenant général, civil et criminel au bailliage royal d'Estampes, prisonnier ès prisons de la conciergerie du Palais; contre Laurent Moreau de Champron et Catherine Duroux, sa femme. » Deux volumes.

Tome I. Mémoires et requêtes imprimés.

Tome II. *Idem,* plus une requête manuscrite : « A Nosseigneurs de Parlement, la grande Chambre assemblée. »

A l'intérieur de la couverture de chacun des tomes, ex-libris de M. de Valory.

XVIII[e] siècle. Papier. Tome II. 240 pages manuscrites. 360 sur

235 millim. Tome I et II. Rel. maroquin, plats ornés, armes du cardinal de Fleury. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

513. Recueil relatif au privilège de non-confiscation.

Fol. 3. « Extraict de l'ordonnance, édict et décret du Roy, nostre sire, sur le faict de la justice criminelle ès Pays-Bas, en date du v[e] jour de juillet l'an de grâce mil cincq cens soixante dix, touchant les previlèges de non confisquer », enjoignant à « tous ceulx quy maintiennent avoir telz et semblables previlèges de non confisquer » d'envoyer « copie autenticque d'iceulx, endeans trois mois de la publication de cestes ».

Fol. 4. Réponse « des haulx justiciers et aultres nobles vassaulx, eschevins et conseil des ville et chastellenie de Lille », exhibant « la copie desdicts privilèges, y joindant cest escript pour applicquier leur tiltres à l'intelligence et déduction de leur bon droict et conservation de leur franchises, libertez et coustumes ». 9 décembre 1570.

Fol. 24-89. Copie des pièces justificatives indiquées dans la réponse.

Au verso du feuillet de garde, note de M. Dancoisne indiquant que le manuscrit lui vient de M. le baron Pichon.

XVI[e] siècle. Papier. 90 feuillets. 280 sur 195 millim. Cartonné, dos en basane moderne.

514. Recueil.

Fol. 5. Boetius. Libri V de consolatione philosophiae.

« Carmina, que quondam, studio florente, peregi...
... Judicis cuncta cernentis.

Et sic finis. Deo gratias. »

Migne, *Patr. lat.*, t. LXIII, col. 581-862.

Fol. 117. « Hunc librum composuit Seneca, nobilissimus orator, dedicans eum Guallioni, amico suo, contra omnes impetus et machinamenta fortune. Fecit autem illum sub dyalogo, ut sit sensus conquerens et ratio confortans. Liber autem iste et sensuum majestate et eloquii claritate et sententiarum brevitate refulget. Lucii Annei Senece de remediis fortuitorum liber incipit. Licet cunctorum poetarum carmina... » — « ... Annei Lucii Senece de remediis fortuitorum dyalogus feliciter explicit. » Sur l'attribution erronée de ce traité à Sénèque, voir Hauréau, *Notices et extraits,* t. II, p. 79.

Fol. 132 v°. « Sequitur explanatio in orationem Dominicam, multum devota, in septem partita tractatus secundum septem dies hebdomade. Et primo die dominico oratio. » — Fol. 133. « Audi, Pater in celis habitans... » — « ... tuam bonitatem prestaturam quod petimus. »

Au fol. 3, on lit : « Ad usum fratris Petri Fontani, religiosi Cysoniensis monasterii. »

En tête, deux feuillets en parchemin, du XIII[e] siècle, relatant diverses fêtes de la Vierge, où on signale des révélations faites à S[te] Élisabeth. « Quedam tamen mulier, que Elizabeth vocabatur, adhuc vivens et manens in partibus Saxonie... »

XVI[e] siècle. Papier. 156 feuillets. 134 sur 97 millim. Rel. cuir gaufré. — (Abbaye de Cysoing.)

515. « Chy commenchent lez Dis moraulx dez philosophes, translatés de latin en françoys par noble homme monseigneur Guillaume de Tygno[n]ville, conseiller et chambellain du Roy, nostre sire. »

Fol. 3. « Sedechias fu philosophes le premier... » — « ...Il respondi soy fiier en celluy dont on a aultrefoys esté deçeu. Explicit les Dis moraux des philosophes. »

A l'intérieur de la couverture, ex-libris de M. de Valory. — Au fol. 2, on lit : « Nicolaus du (Chambge, civis Tornachensis) », mots biffés.

Ce manuscrit est de la même époque que le n° 32, provenant également de Saint-Pierre et ayant appartenu à Jean de Lannoy, chevalier de l'ordre de la Toison d'or. Peut-être faut-il voir le prénom du même personnage dans l'encadrement de la première miniature.

XV[e] siècle. Parchemin. 65 feuillets. 333 sur 243 millim. Au fol. 3, grande miniature, avec encadrement, au bas duquel on lit : « Johannes. » Aux fol. 4, 9, 10, 11, 12, 13, 16, 18, 26, 34, 39, 49, 50, 51, 55, 56, 58, miniatures représentant les philosophes. Rel. veau. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

516. Les Dits moraux des philosophes.

Fol. B. « Cy commence la table des rubriches de ce livre, intitulé des Ditz moraulx des phylosophes. »

Fol. 1. « De Sedechias, le premier philosophe. Sedechias fut philozophes le premier... » — « ...Il respondy soy fier en celui dont on

a autreffois esté déçeu. » Ces mots terminent, dans le manuscrit précédent, la traduction de G. de Tignonville; ils sont immédiatement suivis, dans le présent manuscrit, de cinquante-trois chapitres : Fol. 75 v°. « [Des enseignemens Aristote à Alexandre le Grant]. » Premier chapitre. « Aristote, qui fut le souverain philozophe, trouva Alexandre qui plouroit... » — Fol. 108. Dernier chapitre. « D'orgueil et d'autres vices. Orgueil est souvent abattu par autre orgueil... » — « ...ne fait mie à convoitier et richesse leur peut venir dont ne fait elle à convoitier. »

Cf. Hain, *Rep. bibl.*, n° 6,682, qui contient les annexes.

Au fol. A, on lit : « Jacops d'Hailly », raturé.

XVe siècle. Parchemin. 112 feuillets à 2 col., plus les feuillets préliminaires A-D. 347 sur 246 millim. Fol. 1. Encadrement orné. Miniatures représentant les philosophes. Manquent celles des fol. 39, 57, 75 et 76. Lettres ornées. Rel. maroquin à filets d'or.

517. Cours de philosophie.

Page C. « Philosophia rationalis, dictata a R. R. P. P. Nicolas Jetteur et Francisco Le Clercq, scripta vero a Carolo Francisco Joseph Delescluse, Insulensi, anno Domini 1752. » Dans un encadrement imprimé.

I. Imprimé. « Sodales Mariani apud P. P. Societatis Jesu in collegio Aquicinctino. Duaci... MDCCLII. » Parmi les « logici scholae superioris » figure, à la page 7, C. F. J. Delescluses.

Page 1. « Philosophia rationalis sive logica. Proemium. Philosophia, si vim ac etimologiam... »

XVIIIe siècle. Papier. 266 pages, plus les pages préliminaires A-D et les pages 13 *bis*, 111 *bis*, 182 *bis*, 184 *bis*. 253 pages, plus les pages préliminaires A-G et les pages 71 *bis*, 74 *bis*. 217 sur 170 millim. Les pages 13 *bis*, 111 *bis*, 182 *bis*, 184 *bis* de la première pagination et les pages E, 71 *bis* et 163 de la seconde sont des tableaux ou encadrements imprimés. Cartonné, dos et coins en cuir.

518-519. Cours de philosophie. Deux volumes.

Tome I. Fol. 1. « In philosophiam naturalem. Proemium. Post exantlatos tot improbos labores... »

Tome II. Fol. 1. « Methaphisica seu philosophia transnaturalis ad mentem doctoris subtilis. Varios inter titulos honoris quos in physicae... »

A citer au fol. 25 : « Additamenta varia ad tractatum secundum Patris Henno de jure et justicia », et notes du « 28 aprilis 1758 ».

Même écriture que le n° précédent.

XVIIIe siècle. Papier. Tome I. 302 feuillets. Tome II. 172 feuillets. 195 sur 155 millim. Cartonné.

520. « Dictata. » Au dos.

Fol. 1. Cours de philosophie. « Proemium. Philosophia apud Grecos idem est quod amor sapientiae apud Latinos... »

Fol. 66. « De instrumentis sciendi sive, ut alii vocant, modus disserendi. »

Fol. 125. « Tractatus de causis. »

Fol. 206. « Praefatio in sphaeram Johannis a Sacro Bosco. »

Fol. 276. « An et qualis scientia. »

XVIIe siècle. Papier. 297 feuillets. 193 sur 150 millim. Rel. cuir gaufré, plats ornés, image de la Vierge portant l'Enfant Jésus, et : « Adrianus Vander Aa. Anno 1662. »

521. « Liber Egidii de regimine principum. »

Fol. 2. « Ex regia ac sanctissima prosapia... » — Fol. 209 v°. « Explicit liber de regimine principum, editus a fratre Egidio Romano, ordinis fratrum Heremitarum sancti Augustini. » Cf. Hain, *Rep. bibl.*, nos 107-109.

Au fol. 2, on lit : « Vault sept escus d'or et plus. » — Au fol. 209 v°, on lit : « Pertinet Guillelmo de Naste, medicorum minimo. »

XIVe siècle. Parchemin. 210 feuillets à 2 col. 360 sur 245 millim. Lettres ornées en tête des trois livres. Rel. basane moderne. — (Abbaye de Cysoing.)

522. Recueil.

Fol. 1. Charles Soillot. Traduction de l'Hiéron de Xénophon. Dédicace : « A très hault et très vertueux prince et mon très redoubté seigneur, monseigneur Charles, unique héritier de la maison de Bourgoingne... Vostre très humble secrétaire, Charles Soillot... » — Fol. 4. « C'est l'istoire de ce présent livre, en laquelle on peut veoir comment Zenophon escript les raisons et argumens que ung tirant, nommé Hieron, et ung philozophe, appellé Simonides, eurent ensemble sur tirannye... » — « ...nul y ara qui de toy ait envye. Zenophontis philozophi Tirannis, e latino in gallicum conversa per magistrum Karolum Soillot, explicit. »

Fol. 32. « Cy après s'ensuit ung livret extrait du traictié de l'art de mourir, très prouffitable à toute créature humaine, pour savoir les remèdes et vertuz servant à résister au deable, qui, en la fin des jours, tempte la créature de cinq vices principalement, c'est assavoir : de infidélité, desespérance, impacience, orgueil, soubz umbre des vertuz de la créature, et de trop grand regret et curiosité des biens temporelz et amis charnelz. La créature qui veult acquérir... » — « ...en son paradis à la fin. Amen. »

Fol. 43. « S'ensuivent les Ditz des philosophes. » Semblable au n° 315.

Au fol. 1, on lit : « Monasterii Beate Marie de Laude. » — Au fol. 32 v°, on lit : « Benoit Poureur. »

XVe siècle. Papier. 227 feuillets. 215 sur 145 millim. Rel. basane moderne. — (Abbaye de Loos; Sanderus, n° 145.)

523. Recueil d'oiseaux peints à la gouache.

Fol. A. « Liste et noms des oiseaux qui sont dans ce recueil. »

Plusieurs de ces oiseaux sont indiqués comme tués aux environs de Lille.

Après le fol. 78 *bis,* un faucon mort est signé : « Dusillion fecit, 1764. » — Au fol. 146, on lit : « L'on a veu ce dabucq, venant à Lille, en may 1722... »

Cf. au sujet de Dusillion, *Livrets des salons de Lille,* 1773-1788. Lille, 1882.

Au tome XII des Registres aux bourgeois de la ville de Lille, fol. 149, on lit la mention suivante : « Jean-Baptiste Dusillion, natif de Lille, fils de François et de Marie Françoise Becquet, ayant épousé Catherine Élisabeth Gadenne, de laquelle il a Fidel Désiré Joseph, Ignace Joseph, et Louis Joseph, par achat, le 3 octobre 1777. »

XVIIIe siècle. 154 feuillets, plus les feuillets 78 *bis,* 120 *bis;* les planches 79-87, indiquées à la table, manquent; elles sont remplacées par seize autres, foliotées 78^2 à 78^{17}. 465 sur 290 millim. Cartonné, dos et coins en veau.

524. Recueil de plantes, peintes à la gouache, avec texte explicatif en latin.

XVIIe siècle. Papier. 106 feuillets. 305 sur 200 millim. Rel. veau. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

525. Recueil de plantes, peintes d'après nature par M. de Gillaboz.

Les dix planches dont se compose ce recueil sont accompagnées de la description des plantes.

A l'intérieur de la couverture, ex-libris de M. de Gillaboz.

XVIIIe siècle. Papier. 19 feuillets. 530 sur 365 millim. Cartonné, dos en cuir. — (Don de Mme de Gillaboz.)

526. « Système sexuel et analytique des végétaux qui croissent ou que l'on cultive communément dans le département du Nord et parties circonvoisines, par H. J. D[esmazières]. Première partie, contenant l'analyse des genres. An II. »

Fol. 2. « Avertissement. L'objet de ces tableaux est de donner la connaissance... » — Fol. 39. « Classe 24e. Cryptogames. »

XIXe siècle. Papier. 39 feuillets. 200 sur 220 millim. Cartonné. — (Don de M. H. Desmazières.)

527. H. Desmazières. « Agrostographie des départements du nord de la France ou analyses et descriptions de toutes les graminées qui croissent naturellement ou que l'on cultive généralement dans ces départements. An 1811. »

Fol. 8. « Graminées. Caractères. La famille des graminées... » — Fol. 15. « Caractères des genres. Analyse et descriptions des espèces. »

Fol. 71. « Table des noms latins des genres et des espèces. » — Fol. 73. « Table des noms français des genres et des espèces. »

A l'intérieur de la première couverture, on lit : « Composé en 1807 et corrigé en 1811. »

XIXe siècle. Papier. 76 feuillets. 180 sur 112 millim. Couvert. en parchemin, fragment de compte du XVIIe siècle : « Autres ouvrages fais en la présente année aux pons, poncheaux et chemins de la chastellenie de Lille. » — (Don de M. H. Desmazières.)

528. « Agrostographie des départements du nord de la France ou analyse et description de toutes les graminées qui croissent naturellement ou que l'on cultive généralement dans ces départements..., par H. Desmazières. An 1812. »

Page 5. Facture et reçu de M. Vanackère, libraire-imprimeur à Lille, concernant l'impression de ce travail.

Page 7. Lettre de M. H. Desmazières à M. F.-J. Lestiboudois : « Vous m'avez fait connoître les premiers élémens... »

Page 29. N° du *Journal du département du Nord,* du 18 juin 1812, donnant le compte rendu de ce travail.

Page 359. « Table des synonymes. »

Ce manuscrit est plus complet que le n° précédent.

Cf. *Agrostographie des départements du nord de la France, ou Analyse et description de toutes les graminées qui croissent naturellement ou que l'on cultive généralement dans ces départements.* Lille, 1812.

XIXe siècle. Papier. 30 et 362 pages. Après la page 286, on continue 289. 217 sur 167 millim. Cartonné. — (Don de M. H. Desmazières.)

329. H. Desmazières. « Catalogue des plantes de mon herbier. »

Fol. 1. « Acanthus. » — Fol. 85. « Zanthorhiza. »

Au fol. 1, on lit : « Je puis disposer des espèces marquées d'un point en échange de plantes non indiquées dans cette collection. »

XIXe siècle. Papier. 85 feuillets. 180 sur 105 millim. Cartonné. — (Don de M. H. Desmazières.)

330. H. Desmazières. « Flora Hannoniensis ou plantes indiquées dans la Flora hannoniensis de Monsieur Gabr. Ant. Jos. Hécart, de Valenciennes, ouvrage manuscrit fait en 1792 et que l'auteur m'a communiqué en 1822. »

Fol. 2. « Acer. » — Fol. 23. « Zinnia. »

Fol. 25. « Noms des villages indiqués dans cette Flore, avec leur position géographique. » — Fol. 27. « Noms des villages que je ne connais pas. »

Cf. *Florula Hannoniensis,* auctore Gabr. Ant. Jos. H[ecar]tio. Valencenis, 1836.

XIXe siècle. Papier. 27 feuillets. 210 sur 160 millim. Cartonné. — (Don de M. H. Desmazières.)

331. « Table alphabétique des plantes distribuées par classes, selon la méthode de Tournefort, avec la récapitulation des classes de Tournefort, relativement à celle de Linné, par J.-B. Lestiboudois. »

Page 1. « Classe I. Plantes à fleur d'une seule feuille régulière en cloche, en bassin ou en grelot. » — Page 211. « Classe XVII. Des plantes auxquelles l'on ne voit ni fleurs ny semences. »

Page 221. « Explication des classes de M. Linnaeus. » — Page 223. « Ordre alphabétique. »

XIXe siècle. Papier. 236 pages, plus les pages préliminaires A-B et les pages 14^{2}, 14^{3}, 30^{2}, 30^{3}, 38^{2}, 38^{3}, 50^{2}, 50^{3}, 60^{2}, 60^{3}, 64^{2}, 64^{3}, 92^{2}, 92^{3}, 102^{2}, 102^{3}, 106^{2}, 106^{3}, 120^{2}, 120^{3}, 132^{2}, 132^{3}, 140^{2}, 140^{3}, 152^{2}, 152^{3}, 160^{2}, 160^{3}, 170^{2}, 170^{3}, 173 *bis*, 185^{2}, 185^{3}, 205^{2}, 205^{3}, 209^{2}, 209^{3}, 217^{2}, 217^{3}. 250 sur 190 millim. Cartonné. — (Don de M. H. Desmazières.)

352-353. « Observations botaniques. » Deux volumes.

Ces deux volumes renferment des copies, faites par M. H. Desmazières, de divers travaux imprimés.

Tome I. Page 187. « Table des articles contenus dans ce recueil. »

Tome II. Page 182. « Table des articles contenus dans ce recueil. »

XIXe siècle. Papier. Tome I. 189 pages, plus les pages préliminaires A-B et les pages 99^{2} à 99^{4}. Dessins à la plume, page 99^{2}. Tome II. 184 pages. Dessins à la plume, page 22. 295 sur 205 millim. Cartonné, dos et coins en parchemin. — (Don de M. H. Desmazières.)

354. « Nicholus. De passionibus mulierum. »

Fol. A v°. Table des chapitres.

Fol. 1. « Capitulum primum. De signis complexionis matricis. Signa complexionis matricis calide sunt 12... » — Fol. 221. « Capitulum trigesimum tertium. De dolore matricis. Dolores matricis fiunt, dixit Avicenna, ex malicia complexionis diverse... » — « ...limphato quo utendum est per aliquos dies, etc. »

Au fol. 1, on lit : « A Guillaume de Naste. Trois escus d'or et demi vault bien. » — Au fol. 72 v°, de l'écriture de G. de Naste, on lit : « Nota que c'est ung grant et souverain bien, quant unne femme est quoye et obéissant en son traveil. » — Au fol. 223, on lit : « A Guillaume de Naste. » — Au fol. 164, notes de G. de Naste, relatant son séjour à Montpellier. — Au fol. 171, notes du même, relatives à des observations faites par lui dans sa clientèle, à Lille.

Ce manuscrit et les quatre suivants sont annotés par G. de Naste.

XVe siècle. Papier. 223 feuillets, plus le feuillet préliminaire A. 293 sur 200 millim. Rel. bois, cuir gaufré, fleurdelisé et marqué « A. Fierlin ». — (Abbaye de Cysoing.)

355. « De re medica. » Au dos.

Fol. 1. « Fen tertie primi de regimine sanitatis est capitulum unum et doctrine quinque. Capitulum singulare est de causis sanitatis et egritudinis et necessitate mortis. Medicina in prima sui divisione in duas dividitur partes... » — « ...eorum regimen est invigilandum. »

Fol. 12. « Doctrina prima fen tertie est de nutricione, cujus sunt quatuor capitula. Capitulum primum de regimine infantis, ex quo nascitur usquequo incipit ambulare. Pregnantium autem regimen et mulierum que partui sunt vicine... »

Fol. 301 v°. « Summa singularis doctrine quinte fen tertie primi de regimine iter agentium continet VIII capitula. Capitulum primum est ad succurrendum ei quod pronosticat egritudines. Ille cui tremor cordis assidue acciderit... » — Fol. 331 v°. « Capitulum VII de custodia iter agentis ab impedimento diversarum aquarum. Aquarum diversitas iter agentem... » — « ...modicum hasce (*sic*), commiscetur panis... » Manque la fin de ce chapitre et le chapitre VIII.

Au fol. 19 v°, on lit : « Michi Guillermo de Naste, medico, pertinet vere liber iste. »

> XV[e] siècle. Papier. 338 feuillets. 290 sur 210 millim. Rel. bois, cuir gaufré, fleurdelisé et marqué « Barbet ». — (Abbaye de Cysoing.)

356. « De re medica. » Au dos.

Fol. 1. « Anno Domini M° CCCC XLVI°, die IX[a] septembris incepi, perficiat Deus sua clemencia. Fen XIII tercii de mery et stomaco et dispositionibus amborum sunt V tractatus. » Suivi de la table.

Fol. 4 v°. « Tractatus primus est de dispositionibus mery et de radice in re stomaci, cujus sunt XXXVI capitula. Capitulum primum de anathomia mery et stomaci. Mery quidem est compositum ex carne et tunicis... » — Fol. 346. Tractatus quintus. « Capitulum XXIII. De dispositionibus accidentibus mirach et ypocundriis. Quandoque accidit in istis partibus tremor... » — « ...illorum morborum quorum acci... Explicit fen XIII tertii, cum exp... nit die XXIII augusti anni Domini M°... sint Deo gracie, laudes et gloria. Amen. » La fin est mutilée. Cf. Hain, *Rep. bibl.*, n° 2214.

Au fol. 1, on lit : « Ja. des Pars. » — Au fol. 4 v°, on lit : « A Guillaume de Naste. Très bien vault quattre escus d'or. » — Au fol. 163, on lit : « Nota de fratre domini ac magistri nostri, magistri

Ja. Despars, pie memorie. » — Au fol. 349, on lit : « Michi pertinet Guillermo de Naste, medicorum minimo. Orate pro eo et tempore vite et post mortem. »

XV[e] siècle. Papier. 349 feuillets, le feuillet 349 mutilé. 287 sur 205 millim. Rel. bois, cuir gaufré. — (Abbaye de Cysoing.)

537. « De re medica. » Au dos.

Fol. 1. « Fen decime quarte tercii de epate et disposicionibus ejus sunt quatuor tractatus. » Suivi de la table.

Fol. 3. « Primus est de universalibus disposicionibus epate, cujus sunt XXX capitula. Capitulum primum. De anathomia epatis. Epar est membrum quod generat sanguinem... » — Fol. 345. Tractatus quartus. « Capitulum XVI. De doloribus parcium ypocundriorum. In ypocondriis veniunt dolores mordicativi... » — « ...quod intitulatur de sedacionibus dolorum. Explicit XIIII fen tercii, cujus exposicionem complevi die XX mensis novembris anno Domini M° CCCC° LIII. » En marge de l'explicit, on lit : « Dominus et magister meus magister Ja. Despars. »

Fol. 347. « Fen decime quinte tercii de felle et splene sunt duo tractatus. » Suivi de la table.

Fol. 347 v°. « Tractatus primus fen XV tercii de anathomia fellis et splenis et de ictericia sunt septem capitula. Capitulum primum est de anathomia fellis. Fel est cistis ab epate pendens ad partem stomaci... » — Fol. 460 v°. Tractatus secundus. « Capitulum XIII. De dolore splenis. Aut fit prope ventositatem et inflacionem... » — « ... et est frenum humorum ventosabilium. Explicit fen XV tercii, cum exposicione Ja. Despars. Et feci eam scribi per Jo. Hanotiel, anno Domini M IIII[c] LXIII, et finitus fuit liber prima octobris anni prelibati per Hanotiel. »

Au fol. 1, on lit : « A Guillaume de Naste. Vault une livre de gros lealment. » — Au fol. 103, on lit : « Orate pro me Guillermo de Naste et ego pro vobis. » — Au fol. 462, on lit : « C'est à moy Guillaume de Naste, docteur en médecine. » Et :

« Surge, miser, vigila, lege, scribe, canta vel ora
Et fac quod nulla sine fructu transeat hora. »

XV[e] siècle. Papier. 462 feuillets à 2 col. 290 sur 210 millim. Rel. bois, cuir gaufré, fleurdelisé et marqué « A. Fierlin ». — (Abbaye de Cysoing.)

338. « De re medica. » Au dos.

Fol. 1. Capitulum primum. « Dicemus quod res medicationis ex una trium rerum completur. Una earum et regimen et nutrientia est, alia est medicinarum exhibitio... » — Fol. 65. « Capitulum trigesimum unum. A quibus curationibus diversarum egritudinum incipere debemus. Cum multe conjunguntur egritudines... » — « ...ipsius innumerabiles misericordias. Amen. »

Fol. 66. « Quarta fen primi canonis, cum lectura ipsius, lecta et pronunciata per magistrum Jo. de Neel, Lovan. » Écriture de G. de Naste. — Fol. 67. « Ista est fen primus canonis de parte curativa et continuatur sic. Superius determinavit de rebus que spectant ad partem theorice... » — « ... primum librum ad secundum, et sic est finis quarte fen primi. Laudetur Deus omnipotens. »

Fol. 187. « [Du]orum librorum. Hominis maxime proprium est ut sit nexus Dei et mundi. Hoc est verbum sapientis Hermetis... » — Fol. 188. « Capitulum primum. [J]am declaravimus in libro, etc. Dicitur in duas partes secundum quod in isto libro sunt duo tractatus. In primo determinatur de indiciis... » Incomplet.

Au fol. 1, on lit : « A Guillaume de Naste. Vault deux escus d'or. » Et : « Appertient à l'abbeye Sainct Calixte de Cysoing, entre Lille et Tournay. » — Au fol. 186 v°, on lit : « C'est à moy Guillaume de Naste, médecin. Epithafium meum :

Deo et nature reddo simplicia,
Acta compositi sint Deo grata. »

XVe siècle. Papier. 229 feuillets, plusieurs feuillets enlevés avant la foliotation, le feuillet 229 mutilé. 285 sur 210 millim. Rel. bois, cuir gaufré, fleurdelisé et marqué « A. Fierlin ». — (Abbaye de Cysoing.)

339. « Traité des maladies des femmes », d'après le cours professé par Astruc.

Page 521. « Table des matières. »

XVIIIe siècle. Papier. 524 pages ; après la page 386, on continue 337. 240 sur 180 millim. Rel. veau. — (Don des héritiers Dehenne.)

340. « Traité des tumeurs, par Monsieur Astruc. 1743. »

Page 767. « Table des matières. »

XVIIIe siècle. Papier. 773 pages, plus les pages préliminaires A-B, les pages 347 *bis*, 347 *ter*, 353 *bis* et 353 *ter*; après la page 626, on

continue 629. 240 sur 180 millim. Rel. veau. — (Don des héritiers Dehenne.)

541. « Traité des maladies de la poitrine, fait après les leçons de Monsieur Astruc, l'année 1743. »

Page 620. « Table des matières. »

A la page 622, on lit : « Ce traité a été fini au mois d'aoust de l'année mil sept cent quarante trois. »

XVIII[e] siècle. Papier. 625 pages, plus les pages préliminaires A-B et les pages 33 *bis*, 34 *bis*, 587 *bis*, 614 *bis*. 230 sur 178 millim. Rel. veau. — (Don des héritiers Dehenne.)

542. Recueil.

Page 1[1]. « Traité des fièvres, d'après le cours d'Astruc. »

Page 587. « Table des matières. »

Page 1[2]. « Du cours d'Astruc. Traité sur les urines, qui renferme les signes prognostics que l'on peut tirer à l'inspection des urines... écrit pendant le mois de novembre de l'année 1744. »

Page 128. « Table. »

A la page 586[1], on lit : « Fin du traité. Ce 1[er] juin 1744. »

XVIII[e] siècle. Papier. 591 et 128 pages. 237 sur 182 millim. Rel. veau. — (Don des héritiers Dehenne.)

543. Recueil.

Page 1[1]. Du cours d'Astruc. « Tractatus medico-anatomicus de structura et usu partium humani corporis, aucthore D. D. Astruc. Cui accedunt dissertationes de rhumatismo, de dolore ischiadico, de arthritide, de scorbuto, de causis in viro generationem impedientibus, aucthore D. D. Astruc. » — Page 407. « Finis phisiologiae. »

Page 408. « Index rerum. »

Page 3[2]. Du cours d'Astruc. « Traité de médecine, qui comprend trois maladies générales et leurs espèces. » — Page 385. « Fin de ce traité. 1744. »

Page 386. « Table des matières contenues dans ce traité. »

Page 38[3]. « Méthode qu'employe M[***], médecin de la ville de Cette, près de Montpellier, pour la guérison des rhumatismes invétérés et des vieilles sciatiques. »

XVIII[e] siècle. Papier. 415 pages, plus les pages préliminaires A-B

et les pages 323 *bis*, 324 *bis;* après la page 299, on continue 290; et 387 pages, plus les pages 38ᵃ à 38ʰ. 238 sur 182 millim. Rel. veau. — (Don des héritiers Dehenne.)

544. « Ventriculi et hepatis morbi, authore D. Astruc. » Au dos.

Page 3. « De morbis infimi ventris. » — Page 428. « Finis morborum ventriculi. Peractus fuit hic tractatus die 9 januarii anni 1746. »

Page 430. « Tractatus de morbis infimi ventris. Secunda pars, in qua exponuntur morbi intestinorum. »

Page 450. « De dyssenteria. » — Page 466. « De morbis hepatis. » Incomplet.

Page 562. Table incomplète.

A la page 3, on lit : « Ex-libris de Henne, D. en méd. »

XVIIIᵉ siècle. Papier. Paginé 3-567, plus les pages 242 *bis* et 243 *bis*. 238 sur 192 millim. Cartonné. — (Don des héritiers Dehenne.)

545. Recueil.

Page 3[1]. « Anatomie raisonnée ou expliquée physiologiquement. » — Page 481. « Fin de l'anatomie raisonnée. Je l'ai achevé le 1ᵉʳ février 1745. »

Page 1[2]. Du cours de Ferrein. « Principia mechanico-physiologica... » — Page 51. « Finis principiorum mechanico-physiologicorum D. D. F. »

Page 55. « Table des matières contenues dans l'anatomie raisonnée. »

Page 61. « Remarques physiologiques où je développe et j'éclairci quelques endroits obscurs ou trop peu détaillés dans ma physiologie. »

Page A[3]. « Traité des maladies des enfants, donné par Monsieur Astruc. »

Page 219. « Table du traité des maladies des enfans. »

XVIIIᵉ siècle. Papier. 487 pages; 122 pages et 222 pages, plus les pages préliminaires A-B; après 176, on reprend 173. 238 sur 182 millim. Rel. veau. — (Don des héritiers Dehenne.)

546. Des maladies simples et des maladies composées. Cours de Ferrein.

Page 1[1]. « Idée de la médecine et de la manière dont on doit l'étudier. »

Page 565. « Table de la première partie. » — Page 568. « Fin de la première partie et des maladies simples. »

Page 1². « Seconde partie. Maladies composées. » — Page 712. « Fin du cours des maladies rationnelles, de l'année 1745. »

Page 712. « Discours sur l'usage des eaux minérales en pratique. » — Page 723. « Ce discours et tout le traité des maladies est de Monsieur Ferrein. »

Page 725. « Table de la seconde partie, qui contient les maladies composées. »

XVIIIe siècle. Papier. 576 pages, plus les pages préliminaires A-B et la page 360 *bis*; et 732 pages, plus les pages 325 *bis* et 420 *bis*. 248 sur 165 millim. Rel. veau. — (Don des héritiers Dehenne.)

547. Recueil.

Page 1¹. « Extrait des leçons de matière médicale, de Monsieur Fizes, professeur royal dans l'Université de Montpellier, écrit par C. Gouse, étudiant dans la même Université, en l'année 1746... Fin. A Montpellier, ce 29 may 1746. »

Page 284. « Table. »

Page A². « Usages des drogues chimiques, tirés des leçons de chimie de Monsieur Fizes, professeur royal de l'Université de médecine de Montpellier. A Montpellier, le 15 juin 1747. »

Page 101. « Table des matières... A Montpellier, le 23 juin 1747. »

Page 105. « Consultations de Monsieur Fizes, sur six maladies. »

Page 187. « Table des consultations. »

XVIIIe siècle. Papier. 286 pages, plus les pages préliminaires A-B, et 190 pages, plus les pages préliminaires A-B. 155 sur 103 millim. Rel. veau. — (Don des héritiers Dehenne.)

548. « Curationes fere omnium morborum, traditae ab illustrissimo viro D. D. Jacobo Lazerme, in celeberrima Monspeliensi medicinae Universitate professore regio, necnon regiae scientiarum Academiae socio meritissimo. Scribebat Monspelii C. Gonse, in eadem Universitate medicinae baccalaureus, anno 1746. »

Page 563. « Index morborum in hocce libro contentorum... Finis, die 15a mensis julii 1747. »

XVIIIe siècle. Papier. 574 pages, plus les pages préliminaires A-B et les pages 7 *bis*, 8 *bis*, 133 *bis*. 158 sur 98 millim. Rel. veau. — (Don des héritiers Dehenne.)

549. Recueil.

Fol. 2[1]. « Externorum capitis morborum curationes tradebat philiatris Monspeliensibus D. Haguenot. Ex codicibus Dehenne, doctoris Monspeliensis. Scripsi anno 1747. » — Fol. 28 v°. « Morborum internorum capitis curationes. »

Fol. 54. « Pectoris morborum curationes tradebat philiatris Monspeliensibus D. D. Fitzgerald. Scripsi anno 1747, Dehenne. »

Fol. 76 v°. « Curationum index... Die 3ª anni 1747. »

Page 1[2]. « Analyse des maladies de la poitrine, expliquées au Collège royal, à Paris, par Monsieur Astruc, en 1743. Ex codicibus Dehenne, doctoris medici Monspeliensis. Scripsi anno 1746. »

Page 204. « Table... A Montpellier, ce 3 juillet 1746. »

Fol. 1[3]. « Morborum infimi ventris curationes tradebat philiatris Monspeliensibus D. D. Lazerme. Ex codicibus Dehenne, doctoris medici Monspeliensis. Mouspelii scripsi anno 1747. »

XVIIIe siècle. Papier. 77 feuillets; 206 pages; 49 feuillets. 160 sur 100 millim. Rel. veau. — (Don des héritiers Dehenne.)

550. Recueil.

Page c[1]. « Analyse des maladies des enfants, expliquées au Collège royal, à Paris, par Monsieur Astruc, en 1742. Ex codicibus Dehenne, doctoris medici Monspeliensis, scripsi anno 1746. »

Page 103. « Table des maladies des enfants. »

Page 1[2]. « Tractatus de affectibus cutaneis, traditus in celeberrimâ Monspeliensium medicorum aulâ à R. D. Jacobo Lazerme, professore regio illustrissimo et regio scientiarum Academiae socio. Scribebat Claudius Gonse, doctor medicus Monspeliensis, anno 1747. »

Page 170. « Index. »

Page 1[3]. « Usages des drogues chymiques, tirés des leçons de chymie de Monsieur Fizes, professeur royal de l'Université de médecine de Montpellier. A Montpellier, le 15 juin 1747. Ce cahier est à Monsieur Dehenne, docteur en médecine de la même Université. » — Page 104. « Fini à Paris, ce 15 novembre 1747. »

Page 105. « Table des matières. »

Page 1[4]. « Extrait des préleçons de Monsieur Fizemaurice sur la vérole, faittes à l'occasion d'une vérolée qu'il traitat pour nous instruire, le 30 mars 1747; autant que j'ay pu me les rappeller de retour chez moi. » — Page 27. « Compendium curationis luis venereae... Finis.

Monspelii, die 8° mensis junii 1747. » — Page 61. « Traitement d'une fille vérolée, fait par Monsieur Fizemaurice, D. M. M., en faveur de quelques étudians au nombre desquels j'étois. »

Suit un imprimé de 120 pages, plus celles des titre et table des matières, « *Essai sur les maladies vénériennes*, mis au jour par Monsieur Guisard [de Montpellier]. A la Haye, chez Pierre Poppy, MDCCXL. »

XVIII° siècle. Papier. 110 pages, plus les pages préliminaires A-D; 171 pages; après 68, on reprend 60; 112 pages; 101 pages. 160 sur 100 millim. Rel. veau. — (Don des héritiers Dehenne.)

551-552. « Traité de matière médicale, donné par MM. Taranget, docteur et professeur royal, écrit par J. Blondeau de Castillon. » Deux volumes.

Tome I. Page 1. « L'homme vivant comme nous l'avons déjà dit.... » — « ...sous le titre d'affinités compliquées. »

Tome II. Page 1. « Affinités ou rapports sont en chymie... » — « ...l'esprit de vin mêlé à un acide. »

XIX° siècle. Papier. Tome I. 366 pages. Tome II. 266 pages, plus les pages préliminaires A-B. 198 sur 120 millim. Rel. veau.

553. Recueil de notes sur la médecine, l'anatomie et la chirurgie.

Ce recueil, fait en partie par demandes et réponses, paraît être un carnet d'élève.

XVIII° siècle. Papier. 93 feuillets. 97 sur 77 millim. Rel. veau.

554. « Provinces de Flandre. Observations médicinales sur les habitans de la Flandre wallone, recueillies en société par Messieurs de Sissau, Dhéeu, tous deux docteurs en médecine de Montpellier, et Desmilleville, premier médecin des hôpitaux et prisons militaires de Lille, rédigées par ce dernier. »

Fol. 1. « Les observations météorologiques qui se tiennent régulièrement à Lille, depuis 20 ans, constatent que les années 1772... » — « ...qui ne résistent guères aux traitemens indiqués. »

XVIII° siècle. Papier. 12 feuillets. 325 sur 200 millim. Cartonné.

555. « Topographie médicale de la ville de Lille et de son arrondissement, par M*** [J.-B. Dupont]. 1830. »

Cf. J.-B. Dupont, *Topographie historique, statistique et médicale de l'arrondissement de Lille*. Paris, 1833.

Au fol. 3, on lit : « Offert à la ville de Lille par Henri Dupont, rédacteur du journal *l'Écho du Nord*, fils de l'auteur. Le 16 novembre 1855. H. Dupont. »

XIXe siècle. Papier. 78 feuillets. 310 sur 200 millim. Cartonné. — (Don de M. Henri Dupont.)

556. Traité de matière médicale.

Fol. 10[1]. « Des remèdes. Pour la maladie des cheveux... » — Fol. 31. « Remèdes contre venin, et enseigne quelles médecines sont venimeuses et quelles non. »

Fol. 32 v°. « Cy sont les termes de médecine qui en ce présent livre ensengnent les mos obscurs, lesquelz sont cy déclarrez en franchois, exposition des mos obscurs et mal congneux, par l'ordre de le A, B, C. Et premiers Alopice, c'est cheeure de cheveulx... » — « ... Yliacques, c'est dolleur de ventre... »

Fol. 42. « S'ensieult la table de ce présent livre, pour trouver les herbes, racines, fleurs, semenches, foeulles, arbrisiel, pierres, gommes ou jus, et autres choses, puis après quantes manières ilz en sont et en quel lieuz on les troeuve, et lesquelz sont meilleurs, et ceux quy se font, comment on les faict et comment on les sophisticque, et comment on les congnoist, et combien on les poeult garder, queles vertus ilz ont et comment on les doibt administrer, et sera traictiez par les lettres de A, B, C. »

Fol. 1[2]. « Aloen est de chaude et seiche complexion au second degrez... » — Fol. 287. « Zuctura, c'est sucre, elle est chaude et moiste... » — Fol. 288-291. Additions : herbes, etc., non classées dans l'ordre alphabétique.

Fol. 293. « Beaux secretz extraicts et recueillis de divers autheurs... »

XVe siècle. Papier. 47 et 321 feuillets, les feuillets 39, 221, 321 mutilés. 285 sur 195 millim. Nombreuses aquarelles : plantes, etc. Rel. bois, cuir.

557. « Traité de la vertu des plantes, dicté en 1737 au Jardin du Roy à Paris, par Monsieur Joseph de Jussieu, docteur en médecine et sous-démonstrateur en botanique au Jardin royal des plantes. »

Ce traité est suivi d'un imprimé, intitulé : « Catalogue des plantes d'usage, suivant l'ordre de leurs vertus. » 24 pages.

XVIIIe siècle. Papier. 258 pages, plus les pages préliminaires A-J. 168 sur 105 millim. Rel. veau.

558. Recueil.

Page I[1]. « Pharmacia Galeno-chymica, scripta a C. G. [Claude Gonse], ann. reparatae salutis millesimo septingentesimo quadragesimo primo, die martis 25a. Lutetiae Parisiorum. De Henne, doctoris medici Monspeliensis. »

Page 250. « Index. »

Page 256. « Elixir du R. P. ex-provincial. »

Page I[2]. « Tractatus de aquarum Galliae medicatarum natura, viribus et usu... Finis. Ecrit le 29 may 1745. »

Page 95. « Index. »

Page I[3]. « Tractatus chirurgiae in quo de tumoribus, datus a D. D. Bourdelin, doctore medico Parisiensi, ann. 1745. »

Pages 159-164. Formules diverses.

XVIIIe siècle. Papier. 259 pages, plus les pages 76 *bis*, 77 *bis*, 173 *bis;* 100 pages; 166 pages. 250 sur 190 millim. Cartonné. — (Don des héritiers Dehenne.)

559. Recueil.

Page C. « Traité de pharmacie, par Monsieur Rouelle, maître apoticaire à Paris. Ce traité appartient à Monsieur Dehenne, docteur médecin de Montpellier et a été écrit à Paris en 1748. »

Page 326. Formules diverses.

Page 353. « Table » du traité de pharmacie.

Page 369. « Formules de Monsieur Boucher, pour l'hopital Comtesse de la ville de Lille. »

Page 382. « Cours de pharmacie galénique. Le 17 mars 1747, Monsieur Peire, apoticaire à Montpellier, commença son cours de pharmacie galénique; je le fis, voici à peu près de quelle manière il fesoit ses opérations. »

Page 414. « Formulaire de l'hopital de la Charité de Paris. A Paris, ce x novembre 1747. Dehenne, docteur en médecine de la Faculté de Montpellier. »

Page 446. « Formules de chirurgie, par Monsieur Lemaire, chirurgien major de l'hopital de Strasbourg. »

Page 456. « Formules de médecine, par Monsieur Dufort, médecin en chef des armées du Roy et de l'hopital de Strasbourg. »

Page 474. « Formulaire de l'armée espagnole, sous les ordres de dom Philippe, dont le quartier général fut établi à Montpellier, le 18 janvier 1747... » — « Fin du formulaire... à Montpellier, ce 8 may 1747. »

Page 491. « Formulae hinc inde decerptae. »

Page 544. « Remèdes topiques de l'hopital de la Charité de Paris. »

Page 552. « Inter legendum pharmacopaeam collegii regii medicorum Edinburgensem, editam anno 1744, sequentia visa sunt notanda. »

XVIII[e] siècle. Papier. 567 pages, plus les pages préliminaires A-D et les pages 329 *bis*, 334 *bis* et 334 *ter*; la page 334 mutilée. 160 sur 100 millim. Rel. veau. — (Don des héritiers Dehenne.)

560. Recueil.

Imprimé. « Johannis Astruc... tractatus therapeuticus. 1743. »

Fol. 1. « Les véritables formules de Messieurs Barbeirac et Sidobre, praticiens à Montpellier. »

Fol. 2. « Des poids et des mesures. La manière dont on prescrit les remèdes est par poids, poignées... »

Au fol. 1 du traité imprimé, on lit : « Ex libris J. A. Dehenne, D. M. M. 1745. » — Au fol. 1 du traité manuscrit, on lit : « Monsieur Farjou, qui les tient de Monsieur Fizes, veut bien me les prêter. Ex codicibus Dehenne, doctoris medici Monspeliensis. Scripsi anno 1747. »

Ce recueil figure au catalogue des sciences, section des imprimés, sous le n° 3395.

XVIII[e] siècle. Papier. 96 feuillets. 165 sur 100 millim. Rel. veau. — (Don des héritiers Dehenne.)

561. « Pharmacopaea Insulensis, jussu nobilissimi, amplissimi, etc., senatus, anno 1640, primum edita, typis iterum an[no] 1694 mandata, editio nunc tertia revisa, aucta et emendata. Insulae Gallo-Flandricae, MDCC.LXX. »

Page 153[1] *bis*. Note du sous-bibliothécaire du chapitre de Saint-Pierre de Lille, déclarant que ce manuscrit a été déposé par ses auteurs, J.-B. Lestiboudois et P.-J. Ricquet, dans la bibliothèque dudit chapitre, le 25 janvier 1775.

Page 193. Imprimé. « Pharmacopoea Insulensis. In-quarto proposé par souscription. » Lille, 1772.

Page 201. Imprimé. « Ordonnance qui enjoint aux médecins et apothicaires de se conformer au nouveau dispensaire, et portant règlement pour les poids, mesures et balances des apothicaires, du 27 janvier 1773. »

Page 205. Première requête de Lestiboudois et Ricquet au Magistrat, demandant la publication de leur manuscrit. Renvoi à une commission d'examen. 1er août 1770. — Page 209. Seconde requête, demandant de pouvoir « entervenir aux assemblées du collège des apoticaires » pour « répondre aux objections que ceux cy font verbalement sur le contenu de la minuite (*sic*) du nouveau dispensaire proposé ». Avis favorable, 11 janvier 1771. — Page 213. Troisième requête, demandant « que ladittc pharmacopée soit exposé (*sic*) à l'examen et à la critique du collège des médecins et du corps des apoticaires ». Avis favorable, 16 février 1771.

Imprimé à Lille en 1772.

XVIIIe siècle. Papier. 153 pages, plus les pages préliminaires A-R et les pages 86 *bis*, 99 *bis*, 99 *ter*, 116 *bis*, 117 *bis*, 118 *bis*, 119 *bis*, 120 *bis*, 124 *bis*, 124 *ter*, 127 *bis*, 129 *bis*, 129 *ter*, 132 *bis*, 132 *ter*, 133 *bis*, 134 *bis*, 135 *bis*, 153 *bis*. 216 pages, plus les pages 27 *bis*, 33 *bis*, 41 *bis*, 50 *bis*, 137 *bis*, 152 *bis*, 163 *bis*, 163 *ter*. 315 sur 205 millim. Page D, dessin lavé à l'encre de Chine, signé : « L. A. Leclercq, deli. inv. Insulis 1770. » Pages E, G-J, dessin, titre et encadrement du même. Cartonné, dos en cuir, les armes de Lille sur les plats. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

562. « Traité d'arithmétique, mis en ordre par Émile Durieux, élève de Sainte-Anne. Lille, 1818. »

A la page A, signature d'Émile Durieux, n° 152.

XIXe siècle. Papier. 180 pages, plus les pages préliminaires A-H. 188 sur 115 millim. Rel. veau.

563. Recueil.

Fol. A. « Table des matières et mémoires contenu (*sic*) en ce manuscrit. » Incomplète.

Fol. 1. « Abrégé de géométrie. La géométrie ne considère que des lignes, des angles, des figures et des corps... » En marge, on lit : « De Monsieur Cailus, 1680, il y a deux autres traitez... »

Fol. 11. « Application de cet abrégé au calcul des angles de la fortification. »

Fol. 22. « L'usage du rubans (*sic*) géométrique. 1682. »

Fol. 27. « Réglements pour les portes de la ville de Tournay, ordonnez par Monsieur de Saint-Sandoux, gouverneur. 1676. »

Fol. 35. « Traitté de l'architecture militaire. L'architecture militaire ou fortification est l'art de disposer... »

Fol. 46[3]. « Règlement que Sa Majesté veut estre observé par son régiment des gardes pour les différente (*sic*) qu'il auront à faire. » 19 mars 1673. Suivent « Règlement du Roy, pour le mot. » 24 octobre 1674; puis l'ordonnance du Roi, mars 1681, défendant de monter la garde « aux vingt compagnies des gardes en garnison en Flandres », et : « Détaille pour les capitaines qui se trouveront en route commandant les compagnies. » 16 octobre 1682.

Fol. 58. « Des canons et de leur matière. Le fer le plus dure (*sic*) est le meilleur pour ceux qui en sont composés... »

Fol. 71. « La superficie du globe terrestre, consiste en poincts, cercles, lignes, colures, zones, ombres, climats, parallèles, mesures et vents. »

Fol. 76. « Traité de la manière de lever les plans, de les rapporter sur le papier, de les réduire en grand et en petit, de les calquer, contretirer, piquer et laver. »

On trouve au fol. C : « Le grand livret, avec la valeur de diverses espèces pour la facilité des payements. » Imprimé à Paris, 1673. — Fol. 46[2]. « Ordonnance du Roy, pour prévenir tous abus au fait du thoisé des ouvrages des fortifications de ses places, du vingtiesme febvrier 1681. » Imprimé.

Plusieurs gravures, représentant des sièges, des fortifications, etc., et des plans dessinés et teintés, se rencontrent dans le manuscrit. A citer, à l'intérieur des couvertures : « Les cérémonies observez au couronnement de Michel Koribut Wiesnouvisky, eleü roy de Pologne, le 19 juin 1660 », puis : « L'audience donnée par le Roy à Soliman Musta Feraga, envoyé par l'Empereur des Turcs », et : « Les mespris du monde. » — Fol. 31 *bis*. « Ouvrage à corne de la porte Morel, faict l'esté 1681, et conduit par le sieur Dupuy. » — Fol. 35. « Maubeuge en Hainaut. » — Fol. 36 v°. « Menin en Flandre. » — Fol. 44. « Dunkerque. » — Fol. 70. « La pompe funèbre faite à Venise, en l'église ducale de Saint-Marc, pour Monsieur le duc de Beaufort, le

1 aoust 1669. » — Fol. 75 v°. « Plan de Lille, 1693 », et : « Audenarde. » — Fol. 158. « Défiguration véritable de plusieurs villes et forts pris tant par accord que par force de se Majestet (*sic*) Louis XIV, roy de France et Navarre, etc., et de Son Emminance l'évêque de Munstre, Christophori Bernard de Galen, l'an 1672, fait en l'eau forte par Gasper Bouttats, graveur dans la ville d'Envers »; comprend vingt planches gravées.

Fol. 68 *bis*. Inscription et dessin colorié d'une pierre commémorative placée près de la fontaine de Saint-Amand (Nord), « réparée... pour l'utilité publique » par les ordres du duc de Boufflers, gouverneur de la Flandre, en l'année 1698.

XVIIe siècle. Papier. 179 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-C et les feuillets 4 *bis*, 8 *bis*, 31 *bis*, 34^2 à 34^4, 43 *bis*, 46^2 à 46^6, 65 *bis*, 68 *bis*, 69 *bis*, 75 *bis*. 310 sur 200 millim. Rel. veau.

564. « Estude de perspective, par Pierre le Breton. »

XVIIe siècle. Papier. 47 feuillets. 420 sur 285 millim. Nombreux dessins dans le texte. Cartonné.

565. « Essai sur la perspective linéaire et sur les ombres. »

Fol. 5. « Première partie. De la représentation des objets tels qu'ils paroissent par des rayons de lumière qui arrivent directement à l'œil. 1. On appelle perspective... »

Fol. 81. « Recette antiseptique pour conserver de la putréfaction les animaux destinés aux cabinets d'histoire naturel (*sic*). »

XIXe siècle. Papier. 82 feuillets. 210 sur 155 millim. Planches aux fol. 53 à 58. Cartonné, dos en basane.

566. Recueil.

Fol. 1 v°. « Comptés le non de queconques personne que vous vorrés par le a. b. c. du cercle, car cascune lettre a sen nombre desous lui... » Le cercle et l'a. b. c. sont figurés.

Fol. 2. Calendrier lunaire, à la suite duquel on lit :

« Palle lune, pleut,
Rouge lune, souffle,
Blanque lune, esclarcit. »

Fol. 3. Comput.

Fol. 3 v°. « Le table pour savoir quelle planette règne par jour et par nuit et en quel heur. »

Fol. 4 v°. « Le table à savoir en quel signe li lune est... » — « ...Vous trouverés le canon de ceste table après le livre des nacions Albumazar, c'est assavoir apriès l'espere Pitagore. » Suivent des conseils pour la santé et la culture. « Quant li lune resplandit en Aries, ne fai rien à ten kief et amenris tes vaines... »

Fol. 6. « Veés chi le livre de similitude à tous les fieulx de Adam, fortunes et infortunes de vie ou de mort selonc les nativités d'icheuls et selonc les XII signes, ainsi qu'il sont disposés ou firmament en l'eure d'ichelui... » — Fol. 6 v°. « S'ensieut le division du nombre par XXVIII, comme il est dit. Et premiers [du Bélier]. S'il demeure du nombre I ou II, sachiés le estre du signe de Aries, qui est masle... »

Fol. 19 v°. « A l'onneur et à le glore de le sainte Trinité, le Père, le Filz et le saint Esperit... je ay commenchiet à translater de latin en rommant che livre de mon petit engien... et je luy prie qu'il me daigneche par sa miséricorde si parfaitement enluminer mon entendement que je, sans erreur, puisse translater une partie des livres aus philozophes saige (*sic*), liquel ne sont mie par sainte Église deffendus, ains sont de la vraie astronomie, et tout ce me doint acomplir Nostre Signeur Jhesu Crist, qui vit et règne, etc. Premièrement vous devés savoir qu'il sont XII signe ou firmament, liquel sont ainsi nommé Aries, Thaurus... » Suivent, aux fol. 27 et 32, deux chapitres de l'influence des douze signes sur la vie de l'homme et de la femme ; au fol. 34 v°, « les fortunes des XII signes », et au fol. 36 v°, l' « espere » Pytagore.

Fol. 37 v°. Canon de la table du fol. 4 v°.

Fol. 38 v°. « Cils homs chy est dit : le livre des fortunes et des infortunes de tous les fieux de Adam, selonc leur nativités et selonc les signes et XXVIII estoilles par lesquelles le lune passe cascun mois... » — « Chi fine le livre de Albaudin. »

Fol. 48 v°. « Es quelz jours des mois le soleil est en signe et en quel signe. »

Fol. 49. Poème de 62 vers sur les tempéraments :

« Jou sanguin, moult débonnaire,
Pau parlant de faitich afaire
. . . .
Li quel se forment sans doubte
A élément c'est somme toute. »

Fol. 50 v°. « Se tu voels certainement sçavoir lequel des XII signes

fu ascendent à l'eure de ta nativité, assamble ton non commun ou le non que tu recheus en baptesme... »

Fol. 51. Dialogues de Sidrac. « Li rois demande de quelle nature est li corps et de quelle complection. Sidrac respont : Li corps est de le nature de tiere... »

Ibid. « Chi apriès s'ensievent les XII signes. Et premiers le figure du Mouton, qui est appelés Aries. Aries est le premier signe du chiel zodiacke... » — « ...Explicit des XII signes transquilles par les IIII élémens et composés par les VII planettes. »

Fol. 72 v°. « S'ensieult des VII planettes, et premiers de Saturnus. Sidrac li prophètes dist en Saturnus : Li enfe[n]s qui sera nés en ceste planette sera ennuyeux à norir... » — « ...Chi finent les VII planettes. »

Fol. 76 v°. Poème de vingt-six vers sur « le jour saint Pol en jenvier.

Qui voelt sçavoir d'astronom } ye
Scienche très vereti }

. . . .

Jakes des Cambres me ri } ma
Du latin en rommant mis }
L'an mil III^{c} quatre XX } ans. »
Et onze, n'en suy pas dont }

Fol. 77. « Vechi le figure nommé adrecheur », en flamand.

Fol. 77 v°. Dialogues de Sidrac. « Li rois demande de quel nature sont les IIII tamps. Sidrac respont : Li premiers des IIII tamps est vers, si est herbages... » — Fol. 97. « Sidrac li prophetes et philozophe dist : Donne larghement argent as advocas, se tu plaides... » — « ...vous en venrés en vostre entension. Esprouvé est. »

On trouve, dans le manuscrit, plusieurs moralités parmi lesquelles :

Au fol. 7.

« Lorsqu'on s'enquiert par art magicque ou sort
De ce qui n'est licite de comprendre
Et qu'on ne peult facilement entendre,
C'est contre Dieu que raison faict son effort. »

Au fol. 97.

« Il n'est rien si certain que la mort,
Quant il m'en souvient, j'ay grand desconfort. »

Au fol. 1 v°, on lit : « Ce livre appartient à Jehan Derveloy ; qui le treuve, si le rende et il ara le vin pour boire. » — Au fol. 45 v°, on lit :

« Frère Jan Regis, demourant à Douay. » — Au fol. 57 v°, on lit : « Desmotènes, l'an mil V^{c} LXVIII. »

Notes sur la famille Derveloy. Au fol. 2, on lit : « Les parins et marines de Adrien Derveloy... » — Au fol. 95 v°, on lit : « Les parins et marines de ma fille Louyse Derveloy... » — Au fol. 96, mention semblable pour « Marie Derveloy », née le jour de « l'octave des Roys, l'an mille cincq centz L. »

XIVe siècle. Papier. 97 feuillets. 210 sur 145 millim. Dessins à la plume et coloriés représentant les signes du zodiaque, les planètes, etc. Rel. basane moderne.

567. « Traitté d'astronomie en abrégé, contenant plusieurs discours curieux des mouve[me]nts célestes, astronomiques, terrestres, élémentaires, selon Ptolomée et Ticho-Brahé, enrichy de trois figures sphériques; avec un sistème du mouvement de la terre, incontestable, appuyé par un raisonnement familier et essentiel; divisé en quatre parties, par J. B. Tisserand, architecte, arpenteur général au département de Normandie, et voyer pour le Roy au bailliage et viconté de Rouen. 1686. »

Page B. Note sur le manuscrit.

Page 85. « Table des deffinitions les plus remarquables contenues en ce traitté astronomique. »

XVIIe siècle. Papier. 96 pages, plus les pages préliminaires A-F. 210 sur 140 millim. Page E. Blason dessiné, avec initiales. Sphères dessinées et signées : « J. B. Tisserand, fecit », aux pages 46, 59, 61, 63, 64-65, 89, cette dernière, avec la devise « *Rien sans vous* ». Rel. maroquin rouge. — (Don des héritiers Gentil.)

568. « Novum adspectabilis mundi systema, seu theoricae novae et genuinae mundi constitutionis ac motuum coelestium, quibus (spectatis in universo adspectabili duabus dumtaxat sphaeris coelestibus, solidissimis, mobilibus et terra immobili) salvantur et explanantur omnia coeli phoenomena, tam quae nuper quam olim deprehensa sunt, cum praxibus astronomicis et tabulis motuum coelestium perpetuis, in nova ac praestantiori forma juxta theoricas novi hujus systematis accuratissime constructis. »

Fol. 2. « Praefatio ac synopsis hujus bipartiti astronomici operis. nter mathema ticas disciplinas caeterasque naturales scientias... » —

Fol. 9. « Protheoria novi adspectabilis mundi systematis. Inficias haudquaquam eundum est, quorundam coeli... » — Fol. 12. « Astronomiae pars prima. Caput I. Theorica nova ac verisimillima adspectabilis mundi constitutionis. Universa mundi adspectabilis machina... »

Fol. 96 v°. « Series ac loca stellarum inerrantium ex Tychonis Brahaei catalogo deprompta et ad initium secundi saeculi R. et anni 1701 supputata. »

Au fol. 1, on lit : « Donné à la Bibliothèque de Lille par Monsieur Desbœufs, professeur de mathématiques. »

XVIII° siècle. Papier. 106 feuillets. 290 sur 215 millim. Dessins à la plume. Fol. 18, deux dessins mobiles. Cartonné, dos en basane.

369. Recueil de dessins à la plume, relatifs à l'art du tourneur.

Ces dessins sont datés de 1577 à 1613; plusieurs sont signés H. W. et G. W.

XVI° et XVII° siècle. Papier. 92 feuillets. 315 sur 200 millim. Rel. parchemin. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

370. « Instructions militaires pour le régiment des dragons de la Reine, contenantes les noms des pièces et parties de l'armement et de l'équipement du dragon, celles de l'arnachement de son cheval; la façon de faire usage de chacque chose, la connoissance des parties extérieures du cheval, la façon de le penser, le gouverner, le ferrer et le conduire, et plusieurs autres instructions relatives à l'état du dragon, avec un extrait des principaux articles des crimes et délits militaires; le tout par demendes et par réponses, méthode qui paroist la plus propre à instruire les dragons. » 1755. Divisé en douze leçons.

Page 237. « Table. »

A la page 3, on lit : « Cet ouvrage est celuy de Monsieur de la Porterie, c'est d'après luy que je l'ay copié... »

XVIII° siècle. Papier. 244 pages, plus les pages préliminaires A-D et la page 68 *bis*. 230 sur 170 millim. A la page 68 *bis*, dessin. Rel. veau.

371. « Leçons et instructions militaires pour le régiment des dragons de la Reine, pour servir aux compagnies à cheval dudit régiment. 1755. »

Page 3. « Du manège. Il faut choisir un bon terrein quy ne soit pas glissant... »

XVIIIe siècle. Papier. 137 pages. 230 sur 175 millim. Rel. veau.

372. « Mémoire sur les reconnaissances militaires. » Attribué au général Bourcet.

Page 1. « La connaissance du pays est la base des fonctions d'un aide-maréchal des logis de l'armée (aujourd'hui adjudant général)... »

XIX[e] siècle. Papier. 68 pages. 248 sur 185 millim. Cartonné.

373. « Traité de fortifications, par Monsieur le maréchal de Vauban. » Divisé en quatre livres, avec plans teintés.

Au feuillet de garde v°, on lit : « Ex-libris de Chermont du Poncet, à Doullens, le 4 avril 1769. » De la même écriture que le texte.

XVIII[e] siècle. Papier. 166 feuillets. 295 sur 195 millim. Rel. veau.

374. « Mémoire de Monsieur de Vauban à Monsieur de Louvois. » 1688. Avec plans coloriés.

Fol. 3. « J'ay veu, Monseigneur, un règlement imprimé en Alsace, au sujet de l'excavation et transport des terres... » — Fol. 4 v°. « Copie du règlement pour le prix que les entrepreneurs doivent payer aux soldats qui seront employés aux transports des terres des fortifications des places de Sa Majesté. »

XVIII[e] siècle. Papier. 86 feuillets. 154 sur 95 millim. Rel. veau.

375. « Traité de fortification, expliqué par Monsieur de Moruidis, professeur de mathématique de l'Académie royalle, à Monsieur le chevalier de Meulebeq, qui en a tracé et lavé tous les plans et figures, à Paris, l'an 1701. »

Fol. 3. « Réflexions sur la fortification, tirées des leçons de Monsieur de Moruidis, professeur de mathématique à l'Académie royalle à Paris. Comme le dessein de la fortification est de se mettre à couvert des insultes des ennemis... »

Fol. 69 v°. « Table des noms, calibres et longueurs de diférentes pièces de canon, avec leurs justes proportions de poudre et leurs plus grandes portées. » — Fol. 70. « Tables des proportions pour les diférentes élévations du mortier, les hauteurs des paraboles décrites par la

bombe, et les portées de la bombe dont la plus grande partie est suposée de 10,000 parties. »

A citer parmi les plans qui se rencontrent dans ce traité, ceux des villes de Philipsbourg, au fol. 50 ; de Dunkerque, au fol. 51 ; de Lille, au fol. 52, et de Montroyal, au fol. 53.

XVIIIe siècle. Papier. 74 feuillets. 485 sur 325 millim. Rel. cuir.

576. Cormontaigne. Trois mémoires sur les contremines, marqués A.-C. Metz, 1740 ; avec 14 planches.

Fol. 1. « Mémoire sur une disposition de galleries et fourneaux. »

XIXe siècle. Papier. 16 et 14 feuillets. 315 sur 195 millim. Cartonné, dos en veau.

577. « Mémoires sur la fortification de campagne et une application de la fortification à la tactique, recueilly et écrit par Monsieur de Chermont du Poncet, ingénieur ordinaire du Roy à Valenciennes. 1775. »

Fol. 4. « L'ingénieur de campagne ou traité de la fortification passagère, par Monsieur le chevalier de Clairac, brigadier des armées du Roy, ingénieur en chef à Bergues-Saint-Vinock, 1757, dédié à Monseigneur le comte d'Argenson, ministre et secrétaire d'État... » — Fol. 5. Dédicace au comte d'Argenson, par « la Mamye-Clairac ». — Fol. 6. « Préface, sur les différentes parties de théorie pratique nécessaires pour former un ingénieur. » — Fol. 90 v°. « La seconde partie de cet ouvrage, dont il est fait mention plusieurs fois, n'a pu être imprimée, l'auteur étant mort avant d'y mettre la dernière main. Au Havre de Grace, le cinq février 1773, à 10 heures du soir. » Suivi de 36 planches teintées, fol. 100-135.

Fol. 136. « La fortification de campagne théorique et pratique, qui traite de la science, de la construction, de la deffense et de l'attaque des retranchemens, par Monsieur Cugnot, ancien ingénieur au service de S. M. I. R. et A. 1768. Livre I. De la science des retranchemens. » — « Au Havre de Grace, le 29 septembre 1771. » Suivi de 6 planches teintées, fol. 187-192.

Fol. 196. « Recherches sur l'art militaire ou essay d'application de la fortification à la tactique, par Monsieur de Lo, ingénieur ordinaire du Roy. 1766. Au Quesnoy, ce 26 juin 1769, à 5 heures du matin. »

Au feuillet de garde v°, on lit : « Ex-libris de Chermont du Poncet, à Valenciennes, le 19 octobre 1775. »

XVIIIe siècle. Papier. 258 feuillets. 305 sur 190 millim. Rel. veau.

378. « Mémoire sur la ville de Lille. »

Page 1. « Mémoire général sur la ville de Lille, dressé en conséquence des demandes de Monsieur le comte Du Muy, en datte du 15 juin 1771, adressé à Monsieur de Ramsault, maréchal de camp, directeur des fortifications de Flandre. »

Page 7. « Premier mémoire sur la fortification de la ville de Lille, avec les projets des changemens ou augmentations qu'on proposeroit d'y faire pour établir autant qu'il est possible la balance entre les fronts qui l'entourent. »

XVIIIe siècle. Papier. 42 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-B. 320 sur 196 millim. Cartonné.

379. Recueil.

Fol. 1. « Mémoire militaire sur la frontière d'Allemagne », ou « Exposé sommaire de la nature des différents pays situés sur la rive droite du Rhin, de Basle à Coblentz, entre les Montagnes noires et le Rhin, des villes frontières de ce fleuve ou de la Suisse au bas Mein. Les Montagnes noires, parallèles au cours du Rhin depuis Rheinselden (*sic*) jusqu'à Darmstadt... »

Fol. 41. « Année 1743. Reconnoissance du cours des deux rives du Rhin, depuis Spire jusqu'à Manheim (par Hugel). Tiré d'un autre mémoire. Depuis Spire jusqu'à Manheim, le Rhin forme de grandes (*sic*) sinuosités... »

Fol. 42 v°. « Reconnoissances prises sur Manheim en 1730. Manheim est une place qui n'est commandée par aucun endroit... »

XVIIIe siècle. Papier. 47 feuillets. 355 sur 215 millim. Cartonné.

380. Recueil.

Fol. 1. « Mémoire militaire sur la nouvelle frontière, depuis Dunkerque jusqu'à Landau, en suivant la mer d'Allemagne, la frontière de Hollande et le Rhin, par le général Marescot. » — « En floréal de l'an 6 de la République française. Le général de division, inspecteur général des fortifications, signé : Marescot. »

Fol. 11. « Extrait du journal de siège de Valenciennes par les alliés,

avec le projet d'attaque de cette place, P. M. L. C. D. F. » 1793. — Fol. 12. « Les Français occupaient le camp de Famars, derrière la Ronelle... » — « ... Onnaing, près Valenciennes, le 20 juin 1793. L. C. D. F. Ce propos était destiné pour le général baron de Froot, directeur du siège de Valenciennes ; des raisons particulières ont empêché de le lui communiquer. Monsieur le baron d'Asvinzy? est le seul qui en ait eu copie. Nota de l'auteur. » Suivi, au fol. 21, du plan d'attaque.

XIXe siècle. Papier. 21 feuillets. 335 sur 210 millim. Cartonné.

381. Recueil.

I. Page I. « Observations sur les camps que l'on peut occuper depuis Mastricht, Anvers et Ostende, jusques aux places de Flandre, et les démarches que l'on y peut faire pour s'opposer à celle des ennemis. N° 1. Si les ennemis commençoient de s'assembler sous Mastricht... » — Page 65. Table alphabétique des camps.

A la page A, on lit : « Le maréchal de Luxembourg a fait une campagne de Hollande, en 1672, qui a été imprimée avec luxe à La Haye, Pierre de Hondt, 1759, in-f°. » Écriture moderne. — Page C. Avertissement sur l'ouvrage.

II. Page A. « Marches et campemens de l'armée du Roy en Flandres, commandée par Monsieur le maréchal duc de Luxembourg, pendant la campagne de 1692. » — Page 1. « L'armée de Monsieur de Luxembourg s'assembla aux Estinnes... » — Page 45. « Table des marches et campemens... en l'année 1692. »

III. Page A. « Marches et campemens... pendant la campagne de l'année 1693. » — Page 1. « L'armée que Monsieur de Luxembourg devoit commander s'assembla à Givries... » — Page 57. « Table de toutes les marches et campemens... en 1693. »

XVIIIe siècle. Papier. I. 68 pages, plus les pages préliminaires A-D. II. 46 pages, plus les pages préliminaires A-B. III. 58 pages, plus les pages préliminaires A-B. 215 sur 165 millim. Rel. parchemin.

382. « Mémoire sur la navigation des rivières de France. Fragment du mémoire de Monsieur le maréchal de Vauban, pour être joint à la carte des rivières et des canaux de Monsieur Dupain-Triel, père, géographe du Roi, et de Monsieur **, éditeur de ce mémoire auquel sa carte est relative... 1785. »

Fol. 2. « Avertissement de l'éditeur. Le mémoire que je publie ici est un don qu'a bien voulu me faire Monsieur de Fourcroy... » — Fol. 15. Notes pour le mémoire.

Fol. 19. « Table des rivières, canaux, communications et navigation intérieure de la France, dont il est parlé dans le mémoire de Monsieur le maréchal de Vauban et dans l'ouvrage de Monsieur de Lalande, intitulé : Des canaux de navigation, in-folio, 1778. »

XIXe siècle. Papier. 22 feuillets. 320 sur 205 millim. Cartonné, dos en toile.

583. « Mémoire sur la Flandres maritime, par Monsieur le chevalier de Bauteville. »

Fol. 1. « De toutes les parties de notre frontière... » — « ...il y aura quelques parties à la rive droite à baisser. »

XVIIIe siècle. Papier. 23 feuillets. 320 sur 200 millim. Cartonné.

584. Recueil.

Fol. 1. « Mémoire sur le projet du canal militaire de desjonction de la Sambre à l'Oise, de Landrecy à La Fère. 1781. » — Fol. 10 v°. « A Cambray, le 31 décembre 1781 ; signé : De Lafitte Clavée. » — Fol. 11. « Note de ce mémoire. »

Fol. 12. « Mémoire de nivellement de la Sambre, du Noirieu et de l'Oise, depuis Landrecies jusqu'à La Fère, relatif au projet de canal de jonction de la Sambre à l'Oise. » — Fol. 21. « Mémoire et devis estimatif du projet du canal de jonction de la Sambre à l'Oise, de Landrecies à La Fère. » — Fol. 38 v°. « A Cambray, le 31 décembre 1781 ; signé : De Lafitte Clavé. »

Fol. 41. « Carte générale de la frontière de Flandre et de Hainault, avec un projet de canal de navigation pour la jonction de l'Escaut à la Sambre et l'Oise, servant de ligne de défense et de communication à une partie de cette frontière, relative au mémoire du 5 décembre 1780. » Suivie de 12 plans et profils.

XIXe siècle. Papier. 41 et 12 feuillets. 320 sur 205 millim. Cartonné, dos en veau.

585. « Mémoire pour un directeur de département. » Avec tableaux et planches.

Fol. 3. « Je vais faire en sorte de rassembler dans ce mémoire tout ce qui peut avoir rapport aux fonctions d'un directeur des vivres de département pendant la paix; quoi qu'elles ne soient pas bien étendues, elles m'ont parues mériter d'être travaillées... »

Ce mémoire, qui concerne le département de Flandre, semble avoir été rédigé à Lille, vers 1742.

Au fol. 1, un cachet, avec initiales A. P., entrelacées.

XVIII[e] siècle. Papier. 57 feuillets. 172 sur 100 millim. Rel. veau.

386. Le livre du roi Modus et de la reine Racio.

Fol. 1. « Cy commence le livre du roy Modus et de la royne Racio, qui parle des dédnis et de pestilence.

Au temps du riche roy Modus
Fu bien le monde en paix tenus
. . . .
Sur les dédnis que vous verrés
Icy devant entitulés. »

Fol. 2. « Cy démonstre la matière de quoy cest livre est fait, si comme il sont entitulés cy-dessus. »

Fol. 3. Henri de Ferières. Déduits de la chasse. « Au temps que roy Modus donnoit doctrine de tous déduis, il disoit à ses aprentis seigneurs : Vous avés veu entitulés les bestes... » — Fol. 3 v°. « Les XII chapitres de vénerie... L'aprentis demande comme l'on doit parler de vénerie... » — Fol. 81 v°. « Chy devise comment la royne Racio moralise sur les oisiaux. Quant le roy Modus ot moustré à ses escolliers... » — « ...tes ennemis ne te pourront nuire ne grever. Explicit le livre des Déduis, que le roy Modus ordonna. » Cf. Hain, *Rep. bibl.*, n° 11445-11447.

Fol. 83. Denis d'Hormes. Songe de pestilence. « Chy apprès devise le songe de l'acteur de la pestillence et comment les vertus en furent chassés. L'an de grace mil CCC XXXVIII, apprès ce que j'ay eu coppie du livre des Déduis, si comme il sont escrips en cest livre... en celui an, le quart jour d'apvril, avint que je estois en grant pensée... », et : « Comment le roy Modus parle aux III estas. Entre vous gens de III estas... » — Fol. 169 v°. « Cy devise comment Bretaigne fu mise hors de la subjection au comte de Montfort, excepté II villes. En cest an, ala l'aigle d'Occident en Bretaigne... » — « ...Pour laquelle chose je fais conclusion de mon livre en vers rimés, où je fais une petite

introducion et prière pour le noble roy de Franche, qui se commence ainsi : S'ensievent les vers rimés :

Je prie à Dieu omnipotent
Qu'il gart de mal et de tourment
. . . .
Et que par toy soye quittié
D'aler la voie doloureuse. »

Fol. 173. « Chant royal pour ma mie Marie.

L'amour qui ne dure et fault
Ne doit nul à son cuer mettre
. . . .
Que celle de péchié ramaine
A la voye de sauvement. Amen.
Explicit
Le livre du roy Modus. »

Pour l'attribution des deux traités ci-dessus, cf. Alph. Chassant, *Découverte bibliographique. Le livre du roy Modus et de la royne Racio.* Paris, 1870.

XV[e] siècle. Papier. 173 feuillets. 300 sur 215 millim. Rel. basane moderne. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

387. « Dictionnaire de musique de J.-J. Rousseau. » Manuscrit autographe.

Page 1 [1]. « Préface. La musique est de tous les beaux-arts celui dont le vocabulaire est le plus étendu... » — Page 7. « Avertissement sur l'orthographe. »

Pages 1 [2]-620. Dictionnaire A-Z.

Page 621. « Errata », avec cachet, adressé à M. Guy, chez Madame Duchesne, libraire à Paris. — Page 625. « Suite de l'errata. » — Page 627. « Corrections. » — Page 629. « Erreur sur les pages cotées dans le manuscrit », adressé à Madame Duchesne.

A la page G, on lit : « N° 540. M. Clairault, censeur. » — A la page 620, on lit : « Approbation. J'ai lu, par l'ordre de Monseigneur le vice-chancellier, un manuscrit intitulé : Dictionnaire de musique, par J. J. Rousseau, et il m'a paru digne de la réputation de son célèbre auteur. A Paris, le 15 avril 1765. Signé : Clairaud. » Toutes les pages anciennes portent la signature « Cl. »

A la page D, notice imprimée sur le manuscrit, du XIX[e] siècle, dans laquelle on lit : « Pour compléter le texte de ce Dictionnaire, nous

avons remplacé les dix-huit [premiers] feuillets manquants par du papier ancien, et nous avons copié les trente-six pages formant lacune », et : « Prix 2,000 francs. » Les lettres autographes mentionnées dans cette notice n'existent pas au manuscrit.

Ce Dictionnaire a été imprimé à Paris, chez la veuve Duchesne, en 1768.

XVIII[e] siècle. 8 et 630 pages, plus les pages préliminaires A-II; après la page 323, neuf pages marquées 324* à 332*, après lesquelles on reprend 323. 248 sur 197 millim. A la page A, portrait collé de J.-J. Rousseau. Rel. de Capé, maroquin rouge, à nerfs et dorures à compartiments. — (Don de M. Dubrunfaut.)

588. Recueil.

Fol. 1-12. Glossaire latin-français. « De corpore humano et partibus ejus, et animalibus communibus. » Première division. « Anima, ame... » Continué au fol. 312 v°. Dernière division. « De domibus et utensilibus. Domus, maison... » — « ...Lauricale, haubregons. » *Glossaire roman-latin du XV[e] siècle* (*ms. de la Bibliothèque de Lille*), annoté par M. Aug. Scheler. Anvers, 1865.

Fol. 13. « Olla patella. Quum nichil cognoscitur nisi per causas, videndum est primo de causis istius libri... » — Fol. 13 v°.

« Olla patella, tripes, coclear, laux, fuscina, cratis,
. . . .
Allux, articulus, calx, talus, tibia, polex.

Explicit olla patella de utensilibus domi. » Olla patella. *Vocabulaire latin versifié, avec gloses françaises, publié d'après un ms. de Lille*, et annoté par Aug. Scheler. Gand, 1879.

Fol. 23. Jean de Garlande. « Cespitat. Iste liber a magistro Johanne de Galandia compilatus fuit et ydeo titulus talis est : hic incipit Distigium magistri Johannis de Galandia... », et :

« Cespitat in faleris ypus blactaque supinus
. . . .
Atque crisis corde sit atque bolismus in ore.

Explicit Cespitat. »

Fol. 26. Dictionnaire latin-français. « Titulus istius libri talis est... [partie coupée à la reliure] nominatus, a magistro Johanne de Galandia compilatus, qui vocatur Dictionarius. Dictionarius dicitur libellus a dictionibus magis necessariis quas tenet quilibet scolaris...

Ung dictionnare iste liber est dit des dictions plus nécessaires lesquelles tient ung chascun escolier... » — « ...per suam misericordiam nobis misereri... par se misericorde à nous avoir pité. Explicit libellus Dictionarii pertinens Balduino Herlhe », *al.* Herse. Notes marginales en latin. V. Aug. Scheler, *Lexicographie latine du XIIe et du XVe siècle.* Leipzig, 1867.

Fol. 37. « Hic incipit liber Boecii de disciplina scolarium. Vestra novit intencio de scolarium disciplina... Vostre a congnut intention des escoliers de le discipline... » — « saporis, inquinamenta semper permanebunt... saveur, soullures toudis demouront. Explicit Boetius. Finist Boese. » Traduction interlinéaire et gloses marginales en latin. Cf. Hain, *Rep. bibl.*, n° 3411 et suivants.

Fol. 66. Ovidii remediorum amoris liber.

« Legerat hujus Amor titulum nomenque libelli...

Amor, Cupido, le dieu d'amour, legerat, avoit lut, titulum, le title... » — « ...Explicit Ovidius completus ab amoribus. Herse. » Notes marginales en latin.

Fol. 96. Floretus bonorum morum.

« Nomine Floretus liber incipit ad bona cetus...

Par nom dicts Floret le livre commenche as bonnes coses le compaignie... » — « ...Explicit Floretus bonorum morum. » Gloses marginales en latin. Ce poème a quelquefois été attribué à Jean de Garlande, mais M. Hauréau, t. XXV des *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale :* Notices sur les œuvres authentiques ou supposées de J. de Garlande, p. 27, démontre qu'on n'en connaît point l'auteur.

Fol. 126. Notes sur divers mots grecs et latins et sur diverses interprétations données au mot : Alleluya, par les Pères de l'Église.

Fol. 127. « Sequitur liber valde proficiscens ad vocabula, qui vocatur Catholicon. Alma, est vierge sainte ou secrete... » — « ...Zuctura, est une espice cucre. Explicit Catholicon abreviatus pertinens domino Balduino [Duponchel, mot rayé] Herse. Hic liber est scriptus ; qui scripsit sit benedictus. » Les mots de ce vocabulaire paraissent empruntés au Catholicon de Jean de Gênes. *Le Catholicon de Lille, glossaire latin-français,* publié en extrait et annoté par Aug. Scheler. Bruxelles, 1885.

Fol. 315. Glossaire synonymique latin de verbes français et de noms géographiques, disposé sur deux, trois et quatre colonnes.

A l'intérieur de la couverture, ex-libris de l'hôpital Comtesse de Lille.

XV[e] siècle. Papier. 318 feuillets. 202 sur 140 millim. Rel. bois, cuir gaufré. A l'intérieur des couvertures, on a collé des fragments d'un feuillet de plain-chant et d'une pièce sur laquelle on lit : « Ego Adam Heugot, clericus de Sancto Paulo, Morinensis... » — (Hôpital Comtesse de Lille)

589. « Codex scholasticus de rebus variis. » Au dos.

A citer : Dans la première partie. Page 127. « Tumulus doctrinae Jansenianae. » — Page 130. Vers français contre les Jansénistes.

Dans la seconde partie. Page 39. « Epicedium in mortem Ferdinandi. » — Page 43. « Ode ad beatam Virginem, ut ipsa Leopoldum servet in Gallos ire parantem. » — Page 44. Ode « ad Rudolphum secundum, cesarem, ob victoriam de Turcis relatam ». — Page 60. « Beatus Aloisius, considerata vitae brevitate et bonorum terrenorum vanitate, ad eorum repudium et religionem se excitat. » — Page 77. « Sanctus Ignatius arma sua ad aram dive Virginis in Monte Ferrato suspendit. »

A la page 1 [2], on lit : « De Vooght Alexander. » — A la page 34 [2], on lit : « Bertal Philippus. »

XVII[e] siècle. Papier. 198 pages, plus les pages 3 *bis*, 4 *bis*. 83 pages, plus les pages 11 *bis*, 14 *bis*. 195 sur 155 millim. Rel. parchemin.

590. Christine de Pisan. Le Trésor de la cité des dames. Incomplet.

Fol. 1. « Cy commence la table des rubriches du livre de la cité des dames, lequel livre est party en trois parties. » — Fol. 8. « Selon la manière que j'ay plus en usaige et à quoy est plus disposé... » — « ...et me ottroit la joie qui tous jours dure, lequel ainsi par sa grace vous face. Amen. » Cf. Hain, *Rep. bibl.*, n° 4986.

XV[e] siècle. Papier. 278 feuillets, plusieurs feuillets enlevés avant la foliotation, les feuillets 273 à 278 mutilés. 290 sur 200 millim. Rel. basane moderne. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

591. Christine de Pisan. Les cent histoires de Troyes, ou l'épistre d'Othéa, déesse de prudence, envoyée à l'esprit chevalereux Hector.

Fol. 1.

« Othéa, déesse de prudence
Qui adresce les bons cuers en vaillance... »

. . . .

« ...omny concupiscencia sapienciam, Ecclesiastici tertio capitulo, etc. » Cf. Hain, *Rep. bibl.,* n° 4985.

Au fol. 100, on lit : « Ce présent livre appertient à Jacques Mas, demourant à Lille. Cestuy quy le trouvera, il aura le vin quant saille deviendra persyn, une pumme et une poire et ung gigot pour aller boire. » — Au fol. 107, on lit : « Che livre cy appertient à Philippe de le Sauch, demourant en la ville de Lannoy. » — *Ibid.,* on lit : « Histe liber pertinet at Carholyn Fratrisart », puis : « Che livre appertien à Flipes Cuvillon, demourant à Sainte-Quatereine à Lille, comme le ayant achater à le vendue Charles Fratrissart à Lille, 1553 », et : « Che livre appertient à Walleran Picavet, demourant en la rue de Courtray [à Lille]... » : enfin : « Che livre appertient à Giles Vanderbuck? » (le tout en partie effacé).

XVe siècle. Papier. 107 feuillets, moins les feuillets 18, 101, 102, 103, 104 et 106. 208 sur 142 millim. Aquarelles aux fol. 1, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 19, 20, 22, 24, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99. Cartonné, dos en parchemin.

392. Recueil.

Fol. 2. Christine de Pisan. Les cent histoires de Troyes ou l'épistre d'Othea. — Fol. 58. « Explicit Othea. Lalain, Lalain. » Semblable au n° précédent.

Fol. 59. Albertan de Brescia. L'ystoire de Mélibée et de Prudence, sa femme. « Chy commenche le traictiet de Mélibée, et le premier chappitre contient l'histoire du cas et la cause mouvant la disputacion de Mélibée. Ung jouvenceau, appellé Mélibée, puissant et riche, ot une femme nommée Prudence... » — « ...nous voeulle pardonner lez nostrez. Amen. » Cf. Hain, *Rep. bibl.,* n° 11046.

XVe siècle. Papier. 87 feuillets. 280 sur 193 millim. Au fol. 2, aquarelle encadrée, avec les armes de Lalaing. Rel. basane moderne.

393. Georges Chastelain. Le temple de Boccace. Incomplet.

Fol. 2. « ...et me accorday d'y entendre et de ce qu'il me seroit possible... » — « ...de l'estoffe au mesmes de l'omme. » Cf. *OEuvres*

de Georges Chastellain, par Kervyn de Lettenhove, p. 76-143. Le manuscrit de Lille a été utilisé par lui pour cette publication.

Au fol. 51 v°, on lit : « C'est à moy Jehan Martin. »

XVI° siècle. Parchemin. Folioté 2-54. 278 sur 192 millim. Lettres ornées. Rel. basane moderne.

594. Recueil de pièces autographes de Bossuet.

Ce recueil comprend quatorze lettres et le panégyrique de S. André, apôtre, dans l'ordre suivant :

Première lettre. Meaux, 14 novembre 1700. A M. de Saint-André, curé de Vareddes, au sujet des papiers de l'abbé de Rancé.

Minute du panégyrique de S. André, apôtre. Paginé 1-18. Suivent les matériaux qui ont servi à la composition de ce panégyrique, paginé 1-3.

Deuxième lettre. Meaux, 13 mai 1691. — Troisième. Versailles, 26 août 1691. — Quatrième. Versailles, 17 janvier 1692. — Cinquième. Meaux, 23 mai 1692. — Sixième. Meaux, 17 mai 1692. — Septième. Meaux, 31 mai 1692. — Huitième. Germigny, 8 juillet 1692. — Neuvième. Meaux, 6 juin 1692. — Dixième. Meaux, 18 avril 1692. — Onzième. Germigny, 25 septembre 1692. — Douzième. Germigny, 30 septembre 1692. — Treizième. Sans indication de lieu, 16 août [1692?]. — Quatorzième. Meaux, 26 décembre 1691.

Les lettres 2 à 14 sont adressées à « Madame d'Albert, religieuse de Jouare », et concernent spécialement les affaires de cette communauté.

La première lettre, du 14 novembre 1700, est précédée d'une notice de trois pages, XIX° siècle, qui la concerne, et qui fait mention d'une autre lettre que l'on ne trouve pas dans ce recueil. Le panégyrique est aussi précédé d'une notice de deux pages.

Au commencement du recueil, un imprimé incomplet : « Oraison funèbre de messire Jacques-Bénigne Bossuet... », suivi d'une notice, de deux pages, sur les portraits de Bossuet, peints ou gravés par divers artistes.

Au feuillet de garde v°, on lit : « N° 3179. Vente Solar, d'avril 1861... 514 fr. 50. »

XVII° siècle. Papier. 250 sur 190 millim. Rel. maroquin rouge, à filets d'or. Armes de Bossuet sur les plats. — (Don de M. Dubrunfaut.)

395. « Lettres autographes de Voltaire à Mlle Quinault. 1736-41. » Au dos.

Ces lettres sont au nombre de trente-neuf. Plusieurs concernent la pièce « Mahomet », dont la première représentation fut donnée à Lille, le 26 avril 1741. Cf. *La semaine musicale,* 1893 à 1895. *Voltaire à Lille*, par L[éon] L[efebvre].

Cf. *OEuvres de Voltaire*, publiées par Renouard, Paris, 1819-1825, t. LXIII, *Lettres inédites.*

XVIIIe siècle. Papier. 400 sur 280 millim. Treize portraits gravés de Voltaire, au commencement du recueil. Rel. chagrin rouge, à filets d'or. — (Don de M. Dubrunfaut.)

396. Gabriel-Honoré Riquetti, comte de Mirabeau. « Élégies de Tibulle, traduction nouvelle, avec des notes. » 1780. Deux tomes en un volume, annoté par Mirabeau.

Tome I. Page F. Description des « Estampes, cartouches et culs de lampe, pour les élégies de Tibulle. »

Page 3. Dédicace « A Sophie » Ruffey. « Tibulle a célébré la volage Délie... » — Page 4. « Préface du traducteur. Mon premier dessein étoit de renfermer dans un discours préliminaire tous les objets relatifs à l'auteur que j'ai traduit... »

Page 13. « Livre premier. Première élégie. Qu'un autre entasse des monceaux d'or, possède des champs immenses et fertiles... »

Page 217. « Table du premier volume. »

Tome II. Contient les livres 2, 3 et 4.

Page 3. « Livre second. Élégie première. Écoutez mes vers, ô vous tous qui assistés à la fête des campagnes... »

Page 185. « Élégie d'Ovide sur la mort de Tibulle. Si la mère de Memnon et celle d'Achille ont pleuré leur fils... »

Page 208. « Table du second et dernier volume. »

Page 213. « Notes et corrections pour la traduction de Tibulle. » — Page 217. « Additions pour les notes de Tibulle. »

Page 221. Acte de cession par M. Bourriez à M. Lefebvre « du manuscrit des Élégies de Tibulle, traduites par Mirabeau, » Pièce authentique, signée et datée de Pontarlier, le 4 brumaire an IX.

Page 223. Lettre autographe, du 1er janvier 1814, par laquelle M. Aug. Lefebvre offre le manuscrit des Élégies de Tibulle à M. Bourdois. A la suite de cette lettre, de la même écriture, on lit : « Note.

Mirabeau traduisit, pendant sa détention au donjon de Vincennes, les élégies de Tibulle ; il les fit passer successivement à Sophie Ruffey, alors enfermée dans un couvent de Gien. Il paraît que c'est sur ces copies, restées entre les mains de Sophie, que des spéculateurs ont donné, il y a quinze ans, l'édition connue de la traduction de Tibulle, avec le texte en regard. Mais il est certain que Mirabeau, mécontent de son premier travail, le revit soigneusement quelque tems après, comme le prouvent ces mots d'une de ses lettres à Sophie : « J'ai infiniment retouché aux notes de la traduction de Tibulle, et cet ouvrage est absolument neuf » (tome 4, page 179, des lettres originales de Mirabeau à Sophie). Aussi, en examinant cette traduction imprimée, et en la confrontant avec le manuscrit, l'on voit que l'épître dédicatoire, le discours préliminaire, les corrections nombreuses et les additions, toutes de la main de Mirabeau, qui se font remarquer dans le manuscrit, ne se trouvent point dans l'édition, d'où l'on doit conclure qu'elle a été faite sur des premières copies défectueuses, produites avant que Mirabeau eut revu son travail, et en eut fait un ouvrage absolument neuf. »

D'après Quérard, *France littéraire*, t. IX, p. 472, Lachabeaussière serait l'auteur de la traduction des élégies de Tibulle. Mirabeau aurait seulement annoté son manuscrit.

A la page C, on lit, au crayon : « N° 2098. F. 85,80c. »

XVIIIe siècle. Papier. Tome I. 224 pages, plus les pages préliminaires A-W et les pages 7 *bis*, 7 *ter*, 19 *bis*, 25 *bis*, 30 *bis*, 38 *bis*, 39 *bis*, 40 *bis*, 42 *bis*, 45 *bis*, 48 *bis*, 54 *bis*, 54 *ter*, 55^2, 55^3, 55^4, 55^5, 57 *bis*, 78 *bis*, 78 *ter*, 85 *bis*, 91 *bis*, 91 *ter*, 104 *bis*, 106 *bis*, 111 *bis*, 113 *bis*, 113 *ter*, 116 *bis*, 116 *ter*, 117 *bis*, 121 *bis*, 122 *bis*, 123 *bis*, 123 *ter*, 128 *bis*, 128 *ter*, 130 *bis*, 130 *ter*, 134 *bis*, 137^2, 137^3, 137^4, 152 *bis*, 173 *bis*, 175 *bis*, 191 *bis* ; moins les pages 15-16. Tome II. 228 pages, plus les pages 6 *bis*, 7^2, 7^3, 7^4, 9^2, 9^3, 9^4, 16 *bis*, 20 *bis*, 24 *bis*, 24 *ter*, 25 *bis*, 31 *bis*, 44 *bis*, 49 *bis*, 52 *bis*, 65 *bis*, 67 *bis*, 76 *bis*, 76 *ter*, 77 *bis*, 90 *bis*, 91 *bis*, 121 *bis*, 121 *ter*, 132 *bis*, 136 *bis*, 149 *bis*, 203 *bis*; les pages 3 à 18 placées après la page 32. 236 sur 180 millim. Rel. cuir à nervures dorées. — (Don de M. Dubrunfaut.)

397. « Ludus Ade de Basseia, canonici Insulensis, super Anticlaudianum. »

Fol. 2. « Prologus in eodem. Solet dici qui igne indiget suo digito hunc exquirit... », et : « Causa ludi ejusdem :

Cum veris initio Zephirus, algorum
Proscriptor, fit germinum genitor et florum... »

Fol. 2 v°. Premier chapitre. « Incipit de loco nature :

> Est locus quem incolit sapiens natura,
> Qui loca vulgarium hominum impura... »

Fol. 41. Dernier chapitre. « De regressu virtutum et de juvene fesso in claustro anime quiescente :

> Optato proposito igitur fruente
> Natura et exitu prospero gaudente
> . . . .
> Qui enim ad premia respicit celorum
> De levi fert onera gravia morborum. »

A partir du fol. 12, l'auteur a entremêlé son travail de motets, d'hymnes, de séquences, etc., notés, parmi lesquels nous citerons les pièces dont il a emprunté les airs à des chants en langue vulgaire : Fol. 12. « Supra cantilenam que incipit : Quant voi la flor paroir sor le (mot effacé) ke li dous tans d'estet se reclarcist. » — Fol. 17. « Sor tant ai amors siervie longement. » — Fol. 19 v°. « Supra cantilenam que incipit : Quant voi la glaie meure et le rosier espanir. » — Fol. 21 v°. « Sour tant ai d'amours apris et entendu. » — Fol. 29. « Notula super illam que incipit : De juer et de baler ne quie mais avoir talent. » — Fol. 31. « Supra pastoralem que incipit : L'autrier estoie montés sor mon palefroi amblant. » — Fol. 32. « Motetum de sancto Spiritu super illud : Et quant jou remir son cors le gai, Cujus tenuram tenet amor. » — Fol. 36. « Cantilena de chorea supra illam que incipit :

> Qui grieve ma cointise se jou lai?
> Ce me font amouretes c'au cuer ai. »

Fol. 42. « Super Confiteor Deo omnipotenti, etc. :

> Jam Phebi a geminis lampade fervente
> Ac terris torrentia jacula fundente... »

Fol. 44. « Super Nullum malum impunitum, nullum bonum irrenumeratum :

> Audivisse memini
> Quod consortes]gemini
> Simul longo tempore... »

Fol. 46 v°. « Super illud : Proximus ille Deo est qui scit ratione tacere :

> Audivisse memini
> Rem gestam quam homini

Edocendo comperit,
Quam Willelmo, filio
Castellani, nuncio... »

Cette dernière pièce d'une autre écriture.

On lit dans l'Obituaire de Saint-Pierre, décrit plus haut, sous le n° 38, fol. 14[2] : « Item obitus Ade de Basseia, hujus ecclesie canonici et presbiteri [février 1286]. »

Cf. D. Carnel, *Chants liturgiques d'Adam de la Bassée, chanoine de la collégiale de Saint-Pierre, à Lille, au XIIIe siècle*. Gand, 1858, et E. de Coussemaker, *Histoire de l'harmonie au moyen âge*.

XIVe siècle. Parchemin. 48 feuillets à 2 col. 267 sur 183 millim. Rel. basane moderne. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

598. « Pia carmina et miscellanea quaedam, cum emblematibus A Campis Ambrosio. 1639. »

Fol. 2. « Pater noster, qui es in celis... » — Fol. 12. « Ave, maris stella... » — Fol. 37. « De profundis clamavi ad te, Domine... » — Fol. 45. « Iconographia sanctorum qui institutum vitae canonicae regularis susceperunt, quorum festum agunt ejusdem ordinis canonici. » — Fol. 85. « Epigrammata in omnes sanctos, et festa quae occurrunt unoquoque die singuli mensis totius anni. » — Fol. 143. « Psalmus Miserere mei, Deus, cum versu et emblemate. » — Fol. 166. Vers relatifs à S. Ambroise, patron de l'auteur.

Fol. 192.

« Congaudeamus meritis
Sancti Evrardi, militis,
Domum presentem praedio
Qui fundavit in proprio... »

Fol. 213.

« Christi miles egregius
Fit Arnulphus piissimus... »

Fol. 226. « Reverendo domino Hugoni Beeckman, abbati suo meritissimo, frat. Ambros. le C... », précédé du blason, en couleur, de cet abbé, avec la devise : « *Homo bulla*, 1639. » — Fol. 233. « Laus corporis humani. » — Fol. 254. « Epigrammata in urbes Belgii quae habentur sub religione catholica. » — Fol. 290. « Strages Holandorum ad Callo, Antverpiam obsessuri, XXIII junii 1638. » — Fol. 298. « Expeditio Gallorum in Artesiam, Audomarum obsessuri,

23 maii 1638. » — Fol. 304. « Caedes et fuga Holandorum ad Gheldriam, XXVII augusti anno 1638. » — Fol. 308. « Fraus Holandorum in austro, ubi, captis aliquibus socialibus navibus, finxerunt esse classem Hispanicam. »

On lit dans l'Obituaire de Cysoing, décrit plus haut sous le n° 70, fol. 60 v° : « Frater Ambrosius le Camp, sacerdos et canonicus noster, quondam pastor Loupviliensis, [juin] 1644. »

XVIIe siècle. Papier. 316 feuillets. 185 sur 147 millim. Nombreuses aquarelles, dont quelques-unes avec représentation de l'abbaye de Cysoing. Rel. parchemin. — (Abbaye de Cysoing.)

399. Pia carmina et miscellanea quaedam, cum emblematibus.

Fol. 2. « Siste gradum, stes et vide... »

Fol. 3. Horologium emblematicum. — Fol. 67 v°. « Quatuor partes mundi, nempe oriens, per quem designantur bona hominis, meridies per quem Deus, occasus per quem novissima hominis et septemtrio per quem mala hominis. » — Fol. 79 v°. « Item homo inspector. » — Fol. 81 v°. « Item homo director. » — Fol. 83 v°. « Item clepsidra, que est vita humana. » — Fol. 85 v°. « Item circulus in annulo qui est brevitas. » — Fol. 87 v°. « Item dies hebdomade, qui sunt semitae ad regnum Dei. » — Fol. 101 v°. « Item duodecim menses, qui sunt fructus duodecim Spiritus sancti, utpote : charitas, gaudium, pax, patientia, benignitas, longanimitas, mansuetudo, fides, bonitas, modestia, continentia, castitas. » — Fol. 125 v°. « Item quatuor tempora anni, que sunt quatuor virtutes cardinales, nempe : prudentia, justitia, fortitudo et temperantia. » — Fol. 133 v°. « Item tintinnabulum quinque campanarum, super quas annotantur quinque notae musicales quae sunt quinque sensus naturae. » — Fol. 143 v°. « Item cantus super horas » (avec parties notées). — Fol. 155 v°. « Item impedimenta quae possunt venire. »

Ce manuscrit est de la même écriture que le n° précédent, et du même auteur, Ambroise le Camp.

XVIIe siècle. Papier. 169 feuillets. 310 sur 200 millim. Nombreux dessins en couleur, dont quelques-uns avec le blason et la représentation de l'abbaye de Cysoing. Rel. parchemin. — (Abbaye de Cysoing.)

400. F. J. Cocqueau. Recueil de poésies.

Fol. 4 v°. « Reverendo admodum domino D. Joanni Cocqueau, coe-

nobii Cisoniensis religioso, nec non in Lannoy pastori vigilantissimo, allusio ad cognomen Cocq-eau, Gallus-unda. » Avec chronogramme 1663. — Fol. 5. « Domino Gulielmo Vandermot, Divi Petri Insulis succentori. » — Fol. 5 v°. « Charissimo in Christo Patri P. Oliverio Vlescauwre, capucino. » Chronogramme 1661. — *Ibid.* « Domino Marco Herman, cognato suo, multis titulis colendo. » — Fol. 6. « In amicum frigidum. » — Fol. 6 v°. « Ad Laurentium Ladesous, patroni festa celebrantem. » Chronogrammes 1661. — Fol. 8. « Eruditissimo admodum domino D. Jacobo Cocqueau, ad ratem augustinianam seu ad Cysoniense monasterium ex hujus mundi procellis transilienti et amicis valedicenti. » Chronogrammes 1663, 1664. — Fol. 9 v°. « Ad Neomystam. » Chronogrammes 1665. — Fol. 10. « Echo de sancto Laurentio, martire. » Chronogramme 1664. — Fol. 10 v°. « Reverendo admodum domino D. Eligio Beuvet, priori suo vigilantissimo, natalem diem celebranti. » — Fol. 12. « Ad dominum Joannem Baptistam de Fourmestraux, patroni diem festive celebrantem. » — Fol. 12 v°. « In festo sancti Matthiae. » — Fol. 13. « Ad Romualdum Duhamel, de suo tutelari patrono. » — Fol. 14. « Reverendo ac probitate conspicuo domino D. Jacobo Cocqueau, insignis abbatiae Cisoniensis canonico regulari, incruentam Deo Patri hostiam primum libanti. » Chronogrammes 1667. — Fol. 15 v°. « Admodum reverendo amplissimoque domino D. Josepho Vrancx, annosissimo ac celeberrimi Cysoniensis Sancti Calisti coenobii praesuli meritissimo, officiosae venerationis ergo hoc offerebat xenium. F. I. C., ejusdem aedis alumnus. » Chronogrammes 1667. — Fol. 16. « Echo. » — Fol. 23. « Reverendo in Christo Patri P. Thomae Rameri, natalem diem celebranti. » Chronogramme 1668. — Fol. 24. « Eruditione et eloquentia praestantissimo domino D. Petro Flamen, gimnasii Divi Petri Insulis regenti. » Chronogrammes 1667. — Fol. 26 v°. « Ad quendam, de sancto Philippo, tutelari patrono. » — Fol. 27. « Ad Ludovicum Delamar, eruditum poetam. » — *Ibid.* « Ad amicum tacentem. »

Ce recueil peut être attribué à F. J. Cocqueau, qui a signé la pièce du fol. 15 v°, de ses initiales, attendu que, dans les vers à Jean Cocqueau, fol. 4 v°, il écrit :

« Excipias placido vultu, rogo, scripta nepotis. »

Au fol. 16, on lit : « Boutard Tornasy. »

XVII° siècle. Papier. 37 feuillets. 195 sur 153 millim. Aux fol. 1-4,

sept gravures collées. Fol. 15-25. Quinze dessins à la plume. Couvert. parchemin. — (Abbaye de Cysoing.)

401. Recueil.

Fol. 1. Le Dit de remors et de cheminant.

« Quy va tousjours sans retourner,
N'est merveille s'il va bien loings,
. . . .
De vous et vostre fil servir,
Sy bien que ne puisse périr.
Amen. »

Fol. 8. Pierre Michault. « Cy commence la Dansse aux aveugles.

Attaint au ceur par ung couroux terrestre
Où point secret d'une nuit nette et clère
. . . .
Il leur plaise corrigier bas et hault
Leur escolier et disciple Michault.
Explicit.

Cy fine le livre de la Danse aux aveugles. » *La Danse aux aveugles et autres poésies du XVe siècle, extraites de la Bibliothèque des ducs de Bourgogne*. Lille, 1748.

Fol. 42. « Escript est ce qui s'ensieut à l'entrée de la Chambre des comptes de Monseigneur le duc de Bourgogne, etc., à Lille.

Se vous pensez par follie ou erreur
Que nul ne rende en fin compte sy non
. . . .
O que bien nez et très heureulx seront
Qui lors bon compte et juste apporteront.
Veritas est. Amen. »

Fol. 43. Pierre Michault. Le Pas de la mort.

« N'a pas long temps que je vivoye
En moult grande prospérité
. . . .
Des bons, et pour combler ma joye
Sans fin amé de moult je soye.

Explicit le Pas de la mort. » L'attribution à Pierre Michault résulte de ces vers de l'avant-dernière strophe :

« De Charrolois dame et contesse,
Choix oultre, choix plain de valeur,
Je, son indigne serviteur,
Présentay lors à sa haulteur

Ce livre, en mon afflict remort,
Appellé le Pas de la mort... »

Au fol. 1, on lit : « A Jehan Marissal, marchant, demeurant à Lille. » — Au fol. 12, on lit : « 1544. » — Au fol. 53 v° : « Che livre appertient à Jan Pasquier, maistre des ouvraiges de la ville de Lille, par lui aceté à la venduee Grard de Gand. » — Au fol. 54, on lit : « Ce livre cy appertient à Alixandre de Wavrin, à Lille », raturé; puis : « Che livre cy apertient à Pierres Artus, marchant, demourant à Sainct-Pierre, à Lille », et : « C'est à Grard de Gand. Acheté à le vendue dudict Artus. »

XV° siècle. Papier. 54 feuillets. 285 sur 202 millim. Aquarelles, aux fol. 1 v°, 7, 11, 18, 27, 44 v°, 49. Rel. basane moderne.

402. Recueil de rondeaux.

Fol. 1. Table alphabétique des premiers mots de chacun des six cents rondeaux qui composent ce recueil.

Fol. 16. Rébus, avec figures coloriées. Suivi de son explication en vers, au fol. 16 v° :

« Dedens mon cueur j'ai mains travaulx couvers
Par les rappors des faulx langars pervers,
. . . .
En ce monde j'ay étés et yvers,
Dedens mon cueur. »

Fol. 18. Premier rondeau :

« Cent foys le jour, toute la nuyt entière,
Incessamment ta doulseur et manière
. . . .
Tant qu'il me fault vivre soubz ta banière,
Cens foys le jour. »

Fol. 167 v°. Dernier rondeau :

« Se j'ay failly, grace en viens demander
Te suppliant plus ne me gourmander
. . . .
A ton seul mot je offre de l'amender
Se j'ay failly. »

Cf. *Bulletin du bibliophile belge*, 1846, t. III, p. 236-249, qui publie les débuts des rondeaux 1 à 544, d'après un manuscrit de la bibliothèque du prince Jean de Saxe. Pour les débuts des rondeaux 545

600, cf. Le Glay, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Lille*, 1848, n° 372, p. 311-312.

XVI[e] siècle. Parchemin. 168 feuillets, plus le feuillet préliminaire A. 267 sur 183 millim. Rel. velours rouge, tranches dorées. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.

403. OEuvres poétiques de Vergier, commissaire de marine.

Première partie. Idylles, lettres, épîtres, épithalames, fables, etc

Page 173[1]. Table incomplète de la première partie.

Page 1[2]. Deuxième partie. Recueil de parodies tendres et bachiques, avec airs notés.

On trouve, à la page 143[1], copie de la lettre de M. Courtin, commissaire de marine, à M. Vergier, répondant à l'envoi d'une épître. — Page 146. *Idem*, du duc d'Aumont. — Page 148. *Idem*, de Poncet de la Rivière. — Page 154. *Idem*, du duc de Noailles. — Page 155. Copie de la « lettre de Monsieur Rousseau à Monsieur Brossette », relative à M. Vergier. — Page 157. Copie de la lettre de M. Deslandes à M. Vergier.

A la page C, on lit : « Présent de l'auteur à Monsieur Raulin. » — A la page 166, on lit : « Le pauvre Vergier fut assassiné de deux coups de bayonnette et d'un coup de pistolet, le 22 aoust 1720, la nuit qu'il revenoit chez luy à pied. »

Il y a eu plusieurs éditions des œuvres de Vergier.

XVII[e] et XVIII[e] siècles. Papier. 174 pages, plus les pages préliminaires A-D; moins les pages 33 à 38, 43, 44, 67 à 70, 81 à 84, 91, 92. Pages enlevées entre 164 et 165. Les pages 89 et 90 lacérées. 74 pages. 315 sur 195 millim. Rel. cuir.

404-412. Recueil. Neuf volumes.

Ce recueil comprend des pièces fugitives en vers et en prose : allégories, élégies, épîtres, épigrammes, épitaphes, sermons, placets, lettres, fables, contes, rondeaux, madrigaux, odes, chansons, comédies, etc.

Plusieurs de ces pièces sont de Voltaire, du roi Frédéric, de La Fontaine, Fontenelle, Desmahis, La Fosse, Gresset, Jean Petit, etc.

Une table existe à la fin de chacun des neuf tomes.

XVIII[e] siècle. Papier. Tome I. 516 pages, plus les pages préliminaires A-D et la page 225 *bis*. Tome II. 508 pages, plus les pages

préliminaires A-D. Tome III. 517 pages, plus les pages préliminaires A-D. Tome IV. 517 pages, plus les pages préliminaires A-D et la page 319 *bis*. Tome V. 512 pages, plus les pages préliminaires A-D. Tome VI. 499 pages, plus les pages préliminaires A-F. Tome VII. 520 pages, plus les pages préliminaires A-D. Tome VIII. 512 pages, plus les pages préliminaires A-D. Tome IX. 500 pages, plus les pages préliminaires A-D. 180 sur 115 millim. Cartonné.

413-424. « Mémoires pour servir à l'histoire de la calotte, en faveur de ceux qui se sont distingués dans le monde. » Douze volumes.

Ces mémoires, en vers et en prose, renferment des pièces satiriques, tels que brevets divers, arrêts, jugements fantaisistes, concernant les personnages ou institutions, etc., du commencement du XVIIIe siècle.

Il y a eu plusieurs éditions des Mémoires pour servir à l'histoire de la calotte.

Une table existe à la fin de chacun des douze tomes.

XVIIIe siècle. Papier. Tome I. 512 pages, plus les pages préliminaires A-L. Tome II. 512 pages, plus les pages préliminaires A-D et la page 165 *bis*. Tome III. 519 pages, plus les pages préliminaires A-D. Tome IV. 519 pages, plus les pages préliminaires A-D et la page 491 *bis*. Tome V. 516 pages, plus les pages préliminaires A-D. Tome VI. 520 pages, plus les pages préliminaires A-D. Tome VII. 520 pages, plus les pages préliminaires A-D. Tome VIII. 522 pages, plus les pages préliminaires A-D. Tome IX. 534 pages, plus les pages préliminaires A-D ; après la page 391, on reprend 362. Tome X. 514 pages, plus les pages préliminaires A-H. Tome XI. 514 pages, plus les pages préliminaires A-G. Tome XII. 505 pages, plus les pages préliminaires A-D. 180 sur 115 millim. Cartonné.

425. Recueil de chansons, avec airs notés.

XVIIe siècle. Parchemin. 15 feuillets. 250 sur 192 millim. Rel. basane moderne.

426. « Trésors ou recueil de plusieurs belles chansons, appertenant à Augustin Charles [Lorthioir. 17...] »

Ce recueil lillois est principalement composé de chansons se rapportant aux événements militaires de la campagne de 1708 et des années suivantes, en Flandre, etc. D'autres, en forme de complaintes, sont relatives à diverses exécutions capitales faites à Lille et autres villes de Flandre. Plusieurs sont de François de Cottignies, dit Brûle-Maison.

Pages 875 et 886. Tables « des chansons contenues dans ce recueil ».

Il y a eu plusieurs éditions des œuvres de F. de Cottignies, imprimées à Lille, au XIXe siècle, sous les titres : « *Etrennes tourquennoises...* » et : « *Les chansons et histoires facétieuses et plaisantes...* »

A l'intérieur de la couverture, on lit : « J'apertien à J. de Cottignies l'aîné, fils de Brulmaison. » — Page A. Attestation de Libert de Beaumont, époux de Marie-Antoinette Tesson, déclarant avoir reçu du trésorier de la ville de Lille une somme de 44 florins, pour une année de rente échue le 29 janvier 1756. — A la page F, on lit : « Ce livre appertient à Jaques Cottignies, à Lille, demeurant sur la place de Saint-Martin, marchand de mercerie et de modes. Celuy qui le retrouvera il aura une bonne bouteil de vin quand les cas seront parlez latein et quand le allo porteron du raisin. Fait par moy Jaques de Cottignies, à Lille, 1751, le preumieur de novenbre 1751. » — A la page H, on lit : « Ce livre appartient à présent à Monsieur Libert de Beaumont, et a été acheté par lui à la veuve de Cotignies, place Saint-Martin, le 19 juin 1779 », et : « Egaré pendant quelques années, après la vente, chez Monsieur Libert de Beaumont, ce livre a été racheté en 1851, par Monsieur V^{r} Godefrin qui l'a offert à Monsieur Gentil-Descamps. »

XVIIIe siècle. Papier. 927 pages, plus les pages préliminaires A-J et les pages 155 *bis*, 478 *bis*, 479 *bis*, 536 *bis*, 639 *bis*. 200 sur 150 millim. Six gravures de l'édition des *Etrennes tourquenoises* collées à l'intérieur de la couverture, aux pages D, E et J. Portrait gravé de François de Cottignies, collé à la page G. Rel. cuir. — (Don des héritiers Gentil.)

427. Béranger. Chansons et lettres autographes.

Chansons, marquées 1 à 100, moins les n°s 32, 61, 99. Les n°s 23 et 87 semblables. *Idem*, 27 et 89; 28 et 53; 31 et 58.

Plusieurs de ces chansons portent des corrections de l'auteur.

N°s 101 et 102. Tables de chansons.

Lettres, marquées 103 à 105.

N° 103. A M. de Beauchesne, pour le remercier de l'envoi d'un cachet d'entrée aux concerts du Conservatoire. Passy, 14 avril 1845.

N° 104. A Mme Juliette Gautier, en réponse à une invitation à dîner. Passy, 14 août 1849.

N° 105. A sa « chère Madelon », offrant de lui avancer 100 ou 200 francs. Sans indication de lieu. 2 août 1856.

Cf. *OEuvres complètes de P. J. de Béranger,* Paris, 1834. Cinq vol. in-8°.

XIXe siècle. Papier. 296 sur 225 millim. Deux portraits gravés de Béranger, au commencement du recueil. Rel. maroquin rouge à filets d'or. — (Don de M. Dubrunfaut.)

428. « Notice historique sur la ville de Lille. Extrait du poëme, *Les villes de France et leurs gloires,* par Madame Plocq de Bertier. 1854. »

Page I. « Chapitre premier. Origine de Lille. Château de Buc.

Sur un terrain, jadis marécageux et sombre... »

Page 18. « Chapitre VII. Défense de Lille, en 1792. Personnages marquants.

Enfin des fiers Lillois le ciel combla l'attente... »

Page 21. Courte nomenclature de Lillois qui se sont distingués dans les arts ou les sciences, du XIe au XIXe siècle.

Imprimé en 1857.

A l'extérieur de la couverture, on lit : « La ville de Lille et ses gloires. » — A la page G, on lit : « Hommage à la ville de Lille, offert à Messieurs les membres du conseil municipal, par leur très-humble servante, Mlle Plocq de Bertier. Paris, 1er octobre 1854. »

XIXe siècle. Papier. 24 pages, plus les pages préliminaires A-H. 300 sur 200 millim. Cartonné, filets et tranches dorés.

429. « Fables et idylles, revues, corrigées et augmentées d'un livre de trente et une fables et d'une idylle, par O. B. Duhamel, de Lille, suivies de la traduction, en vers français, par le même, des fables de Lessing... » Manuscrit autographe. 1841.

Page 373. « Table générale. »

Les trois premiers livres de ces fables et les trois premières idylles ont été publiés, en 1825, chez Firmin-Didot, à Paris. La traduction des fables de Lessing, avec un avant-propos et une épître à M. Maroteau, commence à la page 237 du manuscrit.

XIXe siècle. Papier. 376 pages, plus les pages préliminaires A-D. 250 sur 202 millim. Rel. basane. — (Don de M. Duhamel.)

430. O.-B. Duhamel. « Œuvres poétiques. » Manuscrit autographe. 1849.

Poésies diverses : comédies, fables, poésies fugitives, madrigal, épîtres, sonnets, stances, couplets, idylles, élégies, épithalames, chansons, etc.

Page 5. Avertissement.

Page 321. « Table. »

A la page 1, on lit : « Don de l'auteur à la Bibliothèque de Lille. »

XIXe siècle. Papier. 325 pages. 250 sur 205 millim. Rel. cuir.

431. J.-J. Maroteau, de Lille. « Mes loisirs. Opuscules poétiques, dédiés à Monsieur O. B. Duhamel... »

Poésies diverses : sonnets, idylles, madrigal, épigrammes, fables, épitaphes, épîtres, chansons, couplets, etc.

Copie de l'écriture de M. Duhamel.

XIXe siècle. Papier. 284 pages, plus les pages préliminaires A-B. 28 pages. 205 sur 165 millim. Cartonné, dos et coins en parchemin.

432. « Poësies par Joseph-Jean Maroteau. » Manuscrit autographe. 1844.

Épîtres, poésies diverses, comédie, poésies fugitives, chansons, etc.

Page 1[1]. Avant-propos.

Page 471. « Table. »

XIXe siècle. Papier. 482 pages, plus les pages préliminaires A-H et I-II. 250 sur 160 millim. Rel. chagrin à filets d'or.

433. Victor Derode. « Échos poétiques. »

Poésies diverses : odes, dialogues, épîtres, couplets, cantates, quatrains, chansons, cantiques, épilogues, romances, etc.

Page 443. Table.

Après la préface, à la page 3, on lit : « ... Je prie la ville de Lille d'accepter ce souvenir d'un des enfants qui l'ont le plus aimée, et d'agréer l'hommage qu'il lui adresse d'outre-tombe. Août 1873. Adèle Collette, née Derode. »

XIXe siècle. Papier. 452 pages, plus les pages préliminaires A-B et les pages 171[2], 171[3], 210 *bis*. 270 sur 210 millim. Rel. toile maroquinée.

454. « Vers et prose, par Agathon Fourmantel, de Lille. »

Page 1[1]. « Notice sur Agathon Fourmantel », mort à Lille, le 4 mars 1806.

Page 121[2]. « Table. »

Ce recueil est composé de poésies et pièces diverses : odes, discours, hymnes, madrigaux, lettres, sonnets, épitaphes, épigrammes, fables, épitres, etc.

XIX[e] siècle. Papier. 8 et 131 pages, plus les pages préliminaires A-F. 200 sur 125 millim. Cartonné.

455. Justini historiae Philippicae, ex Trogo Pompeio. Incomplet.

Fol. 3. « Incipit prefacio Justini. Cum multi ex Romanis... » — *Ibid.* « Incipit liber Pompei Trogi primus feliciter. Principio rerum, gentium... »

Divisé en 44 livres, moins une partie du 40[e], le 41[e] et une partie du 42[e].

Fol. 74. Table des 44 prologues.

Cf. *Bibliotheca classica latina*, de Lemaire.

Au fol. 77, on lit : « *VIV*at et *VI*geat *LaV*s beatae *M*ar*I*ae *V*Irg*I*n*I*s *I*n s*V*a *LaVD*e. » 1642.

XVI[e] siècle. Papier. 77 feuillets. 300 sur 213 millim. Couvert. parchemin. — (Abbaye de Loos; Sanderus, n° 86.)

456-459. « Miscellanea valde curiosa, par le R. P. Séraphin de Saint-Bernard. » Quatre volumes.

Tome I. Page 1. « Electa miscella », parmi lesquels, à la page 12 : « Diversitez cosmographiques », extraites d'André Thevet.

Tome II. Page 1. « Electa miscella », parmi lesquels, à la page 93 : « Malleus maleficarum. » — Page 131. Extraits de l' « Histoire de Surius », tirés de la traduction française de « Jacques Estourneau, de Beauvoix en Saintonge ». 1500-1567. — Page 193. « Suite de la cosmographie. » — Page 465. « Electa historica. »

Tome III. (Marqué au dos : Tome VI.) « Electa miscella », parmi lesquels, à la page 12 : « Ex Pomponio Laeto. » — Page 14. « Herodiani historia sui temporis. » — Page 36. « Ex historia Frossardi. » — Page 42. « Velleius Paterculus. » — Page 68. « Messala Corvinus. » — Page 70. « Electa historiae augustae. » — Page 225. « Electa miscellanea, ex Xenophonte. » — Page 529. « Johannis

Joviani Pontani opera. » — Pages 550 et 606. Extraits de Juste Lipse et de Cujas. — Page 644. « Adieu à la Pologne, de Philippes Desportes.

Adieu, Pologne, adieu, plaines désertes
. . . .
Bien que mon cœur soit bruslant de le voir. »

et « Stances de la chasse aux dames :

Nous sommes six chasseurs de la belle Cypris
. . . .
Vivre avec un œil qu'avec un seul amant.
Philippes Desportes. »

Page 646. Extraits du « Rabat-joye du triomphe monacal ». — Page 657. « Historia. » — Page 813. « Ex commentario Lipsii... »

Tome IV. (Marqué au dos : Tome VII.) Page c. « Eloge du Révérend Père Séraphin de Saint-Bernard, mort à Lille, le 20 d'aoust 1653. »

Page 1. « Electa miscella », parmi lesquels, à la page 10 : « Eutropius de gestis Romanorum. » — Page 14. « Continuatio Eutropii, Pauli Diaconi. » — Page 17. « C. Julii Solini Polyhistor. » — Page 32. « Ex Pomponio Mela. » — Page 34. « Ex Strabonis geographia. » — Page 72. « Subtilitas Cardani. » — Page 148. « Vueckerus de secretis. » — Page 161. « Electa physiologiae, ex Plinio et aliis. »

Au commencement de chaque volume, frontispice gravé et l'inscription : « Carmel. discal. conventus Insulensis. »

Les tomes marqués ici I et II n'ont pas d'indication de tomaison.

XVII[e] siècle. Papier. Tome I. 834 pages à 2 col., plus les pages préliminaires A-D. Tome II. 818 pages à 2 col., plus les pages préliminaires A-D. Tome III. 838 pages à 2 col., plus les pages préliminaires A-H; moins les pages 509 à 520, 601 et 602. Tome IV. 532 et 302 pages, plus les pages préliminaires A-F; moins les pages 193[2] à 208, 221 et 222. 150 sur 95 millim. Rel. parchemin. — (Carmes déchaussés de Lille.)

440. Guy Colonna. « Historia Trojana. »

Fol. 1. « Prologus. Licet cotidie vetera recentibus obruant... » — Fol. 1 v°. « Incipit liber primus de Peleo, rege Thesalie, inducenti Jasonem ut iter arripiat ad aureum vellerem habendum. In regno Thesalie... » — Fol. 89. Épilogue. « Ego Guido de Colu[m]pna... Factum est autem presens opus anno Dominice incarnacionis millesimo CC

octogesimo septimo ejusdem prime indictionis feliciter. » — *Ibid.* « Epitaphia Hectoris et Achillis. » — *Ibid.* « Explicit. Mencio fit de premissis in prophesiis sive scriptis Sibille Erictee (*sic*) Babilonice sub hiis verbis inferius annotatis. O illustrissima turba Danaum... » Cf. Hain, *Rep. bibl.*, nos 5.502 et suivants.

A l'intérieur de la couverture, ex-libris de M. de Valory. — Au fol. A v°, on lit : « Candidus hoc libro utitur Petrus. » — Au fol. 1, on lit : « Monasterii B. Mariae de Laude. » — Au fol. 89 v°, on lit : « Anno 1648. Hic liber inventus Mecliniae apud bibliopolam cognomine Jaye, quem libuit redimere tam ob characteris elegantiam quam quod evidenter appareret ex inscriptione nominum fuisse monasterii nostri. A fronte siquidem invenies Petrum Album eo fuisse usum, et hic infra inscriptum fratrem Matheum Lachier, quos constat fuisse Laudenses monachos. » — Au fol. 90, on lit : « Fr. Mahieu Lachier. »

XIVe et XVIe siècles. Parchemin. 90 feuillets, plus le feuillet préliminaire A. Les feuillets 1 à 27, à 2 col. 227 sur 165 millim. Rel. basane moderne. — (Abbaye de Loos.)

441. Jacques Poggio Bracciolini. Traduction de la Cyropédie.

Fol. 1 v°. Dans un encadrement orné, en lettres capitales, or sur fond bleu : « Prohemio di Jacopo di messer Poggio nella historia di Xenophonte, philosopho, della vita di Cyro, re de Persi, traducta da lui di lingua latina in toscana, al serenissimo et invictissimo Ferdinando, re di Napoli. » — Fol. 2. Dans un encadrement orné, portant les armes et le dessin d'une monnaie de Ferdinand le Catholique, lettres capitales de couleur : « Prohemio nella vita di Cyro. Varia opinione e stata... » — Fol. 3 v°. « Prohemio di Poggio fiorentino nella historia di Xenofonte della vita di Cyro, re de Persi, traducta da lui di greco in latino al serenissimo et felicissimo Alfonso, re di Aragona e Sicilia. Havendo molti in questa... » — Fol. 6. « Libro primo della historia de Xenophonte della vita di Cyro. Pensando io molte... » — — « ... la nostra sententia. »

XVe siècle. Parchemin. 164 feuillets. 274 sur 188 millim. Lettres ornées. Rel. veau, doré sur tranches.

442. « La vie de Gayus Julius César, selon ce que en ont escript Suétone, Lucan et Saluste, translaté de latin en françois. »

Fol. A. « La table de ce présent volume. »

Fol. 1. « Chascun homme à qui Dieu a donné raison et entendement se doibt pener que il ne gaste le temps en oysiveté... », et : « Le prologue du translateur faisant mencion de l'ordonnance de ce présent livre. Grans estrivemens furent entre les anchiens pour sçavoir comment chevalerie pouoit estre exaulcée...» — « ...Et commencerons nostre compte principaulment à Julius César et le terminerons à Domicien, qui fu le XIIe empereur. Si que nous y mettrons maintes personnes qui eurent diverses dignités à Romme ou temps des XII empereurs, dont Julius César fu le premier... » — Fol. 2 v°. « De la nativité Julius César, de ses meurs et inclinations, et comment Lucius Silla prophetisa de lui. Gayus Julius César fu tant ou ventre de sa mère... » — Fol. 231. « Des grans obsèques qui furent faists pour Julius César. Puiz fu le feu ordonné ou champ marcain... » — « ... Telz y eut qui s'occirrent de leur gré mesmes de ce qu'ilz avoient occiz César. »

Fol. 232 v°. « Cy aprez s'ensieuvent tous les empereurs qui ont esté depui Octovien jusques à présent et d'aucuns de leurs faizs en brief. Aprez ce que Suétone a cy-dessus escript... » — « ... Et la duchié de Ghelres prinse et conquise par Charles, duc de Bourgoingne, qui lui en fist l'hommaige. »

Voy. *Catalogue des manuscrits français de la Bibliothèque nationale,* t. I, n°s 39, 40, 64, 246, 281.

Au fol. 240 v°, on lit : « Messire Jehan de Lannoy, filz de deffunct messire Antoienne de Lannoy, en son vivant chevalier de l'ordre du Roy, gouverneur des villes (*sic*) et comté d'Eu et mestre des eaux et forest dudict comté, gentilhomme ordinaire de deffunct Henry de Lorrainne, duc de Guyse, quy a esté tué à Bloys; en son vivant seigneur desdictz lieus de Lannoy, Dameuraucourt, Rosnel, Congnières, Sainct-Piat et Austruic, et connestable héréditaire du comté de Boullenois, à cause de sa terre et seigneurie d'Austruic, est descédé à l'âge de LX ans, en l'an de grâce 1602, le septième jour de juin. Il a lessé deus filz et cinq filles : Nicolas de Lannoy, son fils esné, lequel a espousé [Magdelinne le Muterel?, dame de Fauville, Boisrenon, la Chapelle et austres lieux, et aussy gouverneur après messire Jehan de Lannoy dudict comté d'Eu et mestre des eaus et forest; et Claude de Lannoy, son second filz, seigneur du Rosnel, lequel a espousé Louyse de Rune, fille de messire Antoienne de Rune, chevalier, seigneur du Vieurouen, la Vallée, Runeval, et baron de Bertise, et seigneur de Cricquebœuf,

lequel en seconde nopce a espousé Marie de Lannoy, fille esnée du dessusdict. »

XV[e] siècle. Parchemin. 240 feuillets à 2 col., plus les feuillets préliminaires A-E. 425 sur 310 millim. Miniatures en grisaille, avec ou sans bordures ornées, aux fol. 1, 15, 24, 26, 35, 41, 47, 53, 54, 61, 71, 79, 83, 90, 97, 108, 114, 132, 143, 156, 167, 205, 214, 230, 232. Quelques miniatures ont été rognées à la reliure. Lettres ornées. Rel. veau.

443. Valère Maxime. Traduction par « Nicolle de Gonnesse ». incomplet.

Fol. 4. « ...offices de la cité menoient en une certaine place... » — « ...en sont de ceux après ignomenieusement et en ce je feray fin de ce livre. »

A l'intérieur de la couverture, ex-libris de M. de Valory. — Au fol. 1 v°, on lit : « En ce livre est la fin du VII[e] livre de Valère le Grand (commence au chapitre de répulsion) et les VIII[e] et IX[e], qui est le derrenier dudict Valère le Grand. » — Au fol. 197 v°, on lit : « Pour la divine aide, sans laquelle nulle chose n'est droitement encommencée ne pourfitablement continué ne menée à fin, est la translacion de Valère le Grant terminée, laquelle commença très révérend maistre M. Simon de Haidin, maistre en théologie, religieux des Hospitalliers Saint-Jehan de Jhérusalem, qui poursuivi jusques au septième livre ou chapitre des strattagèmes et la laissa, et de là en avant jusques en la fin du livre, je Nicolle de Gonnesse, maistre ès ars et en théologie, ay poursuivi ladicte translacion, au moins mal que j'ay peu et ne doubte point que mon stile de translacion n'est si bel ne si parfait, comme est celui de devant; mais je prie à ceulx qui le liront qui le me pardonnent, car je ne suy mie si expers ès histoires comme il estoit, et fut finée l'a[n] mil CCCC et ung, la veille saint Michel l'archangle. Finis. Ille qui scripsit cum Christo vivere possit. Amen. »

XV[e] siècle. Parchemin. 200 feuillets à 2 col. 390 sur 285 millim. Rel. bois, recouvert cuir. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

444. « Histoire des plus signalés et illustres empereurs romains, abrégée. »

Fol. A. « Super vitas romanorum imperatorum :

Delige quem ex cunctis cupias imitarier, heros... »

Fol. B. « Table des empereurs romains contenus au présent livre. »

Fol. 1. Préface. « Ayant proposé d'escrire les vies des empereurs romains... » — *Ibid.* « Jules Caesar. De son extraction et des estats qu'il eut avant son empire. Jules César estoit, du costé de son père, de noble et très ancienne famille... » — Fol. 204. « Rudolphe II. Son élection à l'empire. Rudolphe II, fils de l'empereur Maximilien second... »

Fol. 208. « Que l'empire romain a tous jours fleuri soubz un empereur espaignol. »

Fol. 209. « Des vertus de l'empereur Trajan. L'an centiesme après la nativité de Jésus-Christ... » En marge, on lit : « P. Boistuau ? »

XVII[e] siècle. Papier. 212 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-C et les feuillets 147[2], 147[3], 147[4], 189[2], 189[3]. 210 sur 160 millim. Rel. parchemin.

445. « Recueil historique. » Au dos.

Fol. 1. « Adam fut le premier homme formé du limon de la terre... » — Fol. 290. « Abbas, roy de Perses, gouvernoit son peuple... »

Ce volume est une compilation, rédigée sans ordre, de faits se rapportant à l'histoire générale.

Fol. 326 v°. « Index des remarques de ce manuscript qu'at escrye et recuilly f. Jacq. Cocqueau, cy devant souprieur et maistre des novices à Cysoin, curé de Louvil et puis curé de Camphain, où il mourut d'apoplexye, le 27 d'avril 1691, agée (*sic*) de 48 ans. »

Au fol. 239 *bis,* on lit : « Joanne Francisco Donckers. » — Gravures aux fol. 12 *bis,* Erasme; 79 *bis,* Philon; 82 *bis,* Zénon; 86 *bis,* Pytagore; 90 *bis,* Diogènes; 118 *bis,* Epicure; 122 *bis,* Sénèque; 130, Henri IV; 134 *bis*, Cirus; 143, S. Jean Chrysostome; 178 *bis,* Marie de Médicis; 203 *bis,* Epictète; 212, Ronsard; 239 *bis,* S. Martin; 263 *bis,* Démocrites; 263 *ter,* Héraclites.

XVII[e] siècle. Papier. 344 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-G et les feuillets 12 *bis,* 79 *bis*, 82 *bis*, 86 *bis,* 90 *bis*, 118 *bis,* 122 *bis,* 134 *bis*, 178 *bis*, 184[2] à 184[5], 203 *bis*, 203 *ter,* 239 *bis*, 263 *bis*, 263 *ter.* 200 sur 150 millim. Rel. veau. — (Abbaye de Cysoing.)

446. Conrad d'Eberbach. Exordium magnum ordinis Cisterciensis.

Fol. 1. « Incipit narratio Cisterciensis ordinis. » Table des distinctions et chapitres. — Fol. 4 v°. « Incipit prologus sequentis operis, versifice editus.

Quisquis ad eternam cupiens pertingere vitam... »

Fol. 5. « Prima distinctio. Quod Dominus Jhesus in doctrina sua... » — Fol. 243. « Distinctio sexta. Recapitulatio finalis eorum que in hoc volumine continentur. Capitulum x. Explicitis hiis que de inicio Cisterciensis ordinis, necnon et de reverendis... » Migne, *Patr. lat.,* t. CLXXXV, col. 415-454 et 995-1198.

Fol. 248. « Exempla quedam collecta ex libro de illustribus viris, quemadmodum coaptantur ad quedam festa per circulum anni. »

Fol. 249 v°. « Tabula de viris illustribus ordinis Cisterciensis... »

Au fol. 1, on lit : « Bibliothecae monasterii Beatae Mariae de Laude. » — Au fol. 251, on lit : « Pertinet fratribus domus clericorum Sancti Pauli in Gouda. »

XVe siècle. Parchemin. 251 feuillets à 2 col. 222 sur 160 millim. Lettres ornées. Rel. basane moderne. — (Abbaye de Loos.)

447. Conrad d'Eberbach. « Initium ordinis Cisterciensis. »

Fol. B. « Index capitulorum. » — Diverses pièces en vers. Fol. G v°. « Salutatio Mariae.

Porta salutis, ave, per quam patet exitus Evae... »

10 vers. Ul. Chevalier, *Repert. hymn.*, n° 15154.

Ibid. « Egipti plage decem. » 5 vers.

« Prima rubens unda, ranarum plaga secunda... »

Ces cinq vers d'Hildebert de Lavardin sont suivis de deux autres :

« Sanguis, rana, culex, muscae, pecus, ulcera, grando... »

Ibid. « Praecepta Dei decem juxta Origenem.

Cu[n]ctipotens unus, non est alius Deus ullus... »

Cette pièce, composée de huit vers, est suivie de six vers de Pierre Riga, concernant également les commandements :

« Sperne Deos, fugiens perjuria, sabbatha serves... »

Ibid. « Adaptatio plagarum decem et praeceptorum totidem. » 10 vers.

« Sanguinis est munus, cum non colitur Deus unus... »

Ces dix vers sont suivis de huit autres, attribués à tort à Hildebert de Lavardin. Voir Hauréau, *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale,* t. XXVIII, p. 378.

« Vinea culta fuit, cultores praemia querunt. »

Ibid. « Incipit prologus operis sequentis, versifice editus.

Quisquis ad eternam cupiens pertingere vitam... »

Fol. 1. « Distinctio prima. In nomine Domini nostri Jesu Christi. Incipit narratio de initio ordinis Cisterciensis, qualiter Patres nostri de Molismensi coenobio, propter puritatem ordinis, secundum tenorem regulae sancti Benedicti recuperandam egressi, foecundam cisterciensem ecclesiam fundaverunt, quae est mater omnium nostrarum, quoniam ex ipsa tanquam de fonte purissimo rivuli cunctarum ecclesiarum ordinis nostri dirivati sunt, et de nonnullis reverendis atque in omni religione conspicuis personis quae in Cistercio et in Claravalle claruerunt. Distinctio prima. Capitulum I. Quod Dominus Jesus... » Semblable, comme chapitres, au n° précédent.

Au fol. A, on lit : « Monasterii Beatae Mariae de Laude, juxta Insulas. » — Au fol. 235, on lit : « Jhesus, Maria.

Ordinis acta refert liber hic primordia nostri.
Quem transcripsit, qui nomine Gaspar erat,
Scripsit amore sui, conscripsit amore suorum,
Pro mercede, pias optat habere preces.

Sub reverendo D. Joanne Foucard, tunc abbate XXXIII° de Laude, 1643, XII^a octobris. S*I*t La*V*s Tr*I*n*I*tat*I*, honor s*I*t *VI*rg*I*n*I*, *VI*rt*V*s et g*L*or*I*a De*IV*r, no*MI*n*I* *I*es*V*. Amen. »

Le copiste est Gaspar Taverne, religieux de Loos.

XVIIe siècle. Papier. 236 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-J et les feuillets 28 *bis* et 30 *bis*. 355 sur 225 millim. Rel. basane moderne. — (Abbaye de Loos.)

448. Dominique Hoverlant. Notes sur le diocèse de Tournai.

Fol. 2. « Recueil touchant la grandeur et estendue du diocèse de Tournay. »

Fol. 4. « Touchant les églises cathédralle, paroissialles, abbayes, monastères et autres maisons pieuses et batimens sacrez » de la ville de Tournai.

Fol. 14. « Catalogue ou livre des évesques de Tournay, y compris saint Piat en chef, que plusieurs soûtiennent n'avoir esté évesque, mais bien apôtre dudit Tournay, sauf le révérend Père François Gauttraud, de la Compagnie de Jésus, lequel dans son histoire qu'il a composé et qui se garde en la bibliothèque de ladite Compagnie, soustient

le contraire contre Monsieur Cousin et autres. » Continué jusqu'à Walter ou Gualter de Croix, 1252.

Fol. 26-108. Touchant les localités des décanats de Tournai, Helchin wallon, Helchin flamand, Courtrai, Werwick, Lille, Seclin. Manque le décanat de Saint-Amand et une partie de celui de Seclin.

Fol. 118. « Ordre des villages du diocèse de Tournay, en ce manuscrit. » Incomplet.

Au fol. 2, on lit : « Ce recueil est composé par Monsieur Dominique Hoverlant, écuyer, seigneur de la Quérinière, du Beddelard, du Pointou, et chatelain général des villes, terres et baronie de Leuze et dépendances. » — Au fol. 25, on lit : « Vente de Monsieur Hoverlant, 27 août 1841, n° 1532 du catalogue. État des biens du diocèse de Tournay, au 18e siècle, par Monsieur Dominique Hoverlant, châtelain général de Leuze. »

XVIIIe siècle. Papier. 118 feuillets. 310 sur 195 millim. Cartonné.

449. « Vitae sanctorum. » Au dos.

Fol. 1. Vie de S. Firmin. Manque le début. « ... in predicatione et doctrina ipsius consistere... » — « ...et dominatur per immortalia secula seculorum. Amen. Explicit vita sancti Firmini, episcopi et martyris, que fit VII kalendas octobris. » La fin très effacée. *Acta SS.*, sept., t. VII, p. 52-55, Ire col., et p. 56, 2e col.

Fol. 3. « Incipit vita sancti Bertini, abbatis. Cum sanctus Audomarus, episcopus, ecclesiam Morinensem regeret... » *Acta SS.*, sept., t. II, p. 591-592.

Fol. 5 v°. « Incipiunt intitulationes sanctorum quorum passiones vel vite in hoc libro continentur. »

Fol. 6. « Sermo beati Augustini, episcopi. Accepimus, fratres, verba Domini dicentis ad discipulos suos... » Migne, *Patr. lat.*, t. XXXIX, col. 2198-2200.

Fol. 8 v°. « Incipit expositio fidei sancti Cesarii, episcopi, et interpretatio nominis ejus. In omnibus divinis lectionibus, fratres karissimi, fides multis... » S. Augustin, *ibid.*, col. 2233-2237.

Fol. 11 v°. « Incipit passio beati Petri, apostoli, scripta, ut dicitur, a beato papa Lino. Post multimoda et multifaria... »

Fol. 16 v°. « Incipit passio beati Pauli, apostoli, scripta a Lino papa. Cum venissent Romam Lucas a Galatia, Titus a Dalmatia... »

Fol. 21 v°. « Incipit passio sancti Bartholomei, apostoli, que cele-

bratur nono kalendas septembris. Indie tres esse apud hystoriografos... » *Acta SS.*, août, t. V, p. 34-38.

Fol. 25 v°. « Incipit passio sancti Mathei, apostoli. Quoniam Deo cura est de hominibus... »

Fol. 31 v°. « Incipit passio beatorum apostolorum Symonis et Jude, que est quinto kalendas novembris. Symon Chananeus et Zelotis Juda... »

Fol. 38. « Incipit passio sancti Andree, apostoli, que celebratur pridie kalendas decembris. Passionem sancti Andree, apostoli, quam oculis... »

Fol. 41. « Incipit passio sancti Thome, apostoli, que est XII kalendas januarii. Cum apostolus Thomas, qui et Didimus, esset... »

Fol. 48 v°. « Fileti, Laodicensis episcopi, de miraculis et assumptione sancti Johannis, apostoli. Filetus, servus Christi, episcopus Laodicie... »

Fol. 49. « Incipit assumptio sancti Johannis, apostoli et euvangeliste. Secundam, post Neronem, persecutionem Christianorum... »

Fol. 54 v°. « Assumptio sancti Philippi, apostoli. Post Ascensionem Domini Salvatoris... »

Fol. 55. « Incipit passio sancti Jacobi, apostoli, fratris Domini, que celebratur in kalendis maii. Tempore illo, suscepit ecclesiam... »

Fol. 56 v°. « Incipit passio sancti Marci, euvangeliste, que est VII kalendas maii. Per idem tempus quo dispersi erant... »

Fol. 58. « Incipit de Inventione sancte Crucis. Anno ducentesimo tricesimo tercio post Passionem Domini nostri Jhesu Christi... »

Fol. 63. « Incipit passio Gallicani, martyris. Sub Constantino augusto et Gallicano duce... » *Acta SS.*, juin, t. V, p. 37-39.

Fol. 65. « Incipit de Exaltatione sancte Crucis, que est octavo decimo kalendas octobris. Tempore illo, postquam Constantino augusto... »

Fol. 66 v°. « Incipit epistola sancti Jeronimi, presbiteri, ad Eustochium, virginem Christi, de nativitate beate et gloriose semperque virginis, genitricis Dei Marie. Petis a me petitiunculam, opere... » — Fol. 67. « Prefatio de eodem. Petitis a me ut vobis rescribam... » Migne, *Patr. lat.*, t. XX, col. 372. — Fol. 67 v°. « Igitur beata et gloriosissima semper virgo Maria, ex regia stirpe... »

Fol. 70 v°. « In dedicatione ecclesie beati Michaelis. Memoriam beati Michaelis, archangeli... »

Fol. 72 v°. « Incipit passio sancti Vincentii, archidiaconi, invictissimi martyris Christi. Probabile satis est ad gloriam Vincentii, martyris... » *Acta SS.*, janv., t. II, p. 394-397.

Fol. 78. « Incipit passio sancte Agathe, virginis. Passionis beate Agathe, que passa est in provincia Sicilie... » *Acta SS.*, févr., t. I, p. 615-618.

Fol. 81. « Incipit passio sanctorum martirum Alexandri, pape, Eventii et Theodoli. Quinto loco a beato Petro apostolo... » *Acta SS.*, mai, t. I, p. 371-375.

Fol. 86 v°. « Incipit passio sanctorum Marcellini et Petri. Benignitas Salvatoris nostri martyrum perseverantia... » *Acta SS.*, juin, t. I, p. 171-173.

Fol. 89 v°. « Sermo sancti Ambrosii, episcopi, de inventione sanctorum martirum Gervasii et Protasii. David propheta in quodam psalmo... »

Fol. 91 v°. « Incipit passio sanctorum Johannis et Pauli. In diebus illis, postquam Constantinus, imperator... »

Fol. 92 v°. « Incipit passio sancti Laurentii, martyris. Peracta passione beati Syxti, episcopi urbis Rome... »

Fol. 96 v°. « De inventione capitis sancti Johannis Baptiste. Narrat Josephus vinctum fuisse Johannem Baptistam... » Migne, *Patr. lat.*, t. IV, col. 931-938, publié en appendice aux œuvres de S. Cyprien.

Fol. 100. « Incipit passio sancti Johannis Baptiste et martyris. Beatus ergo Johannes Baptista, dum predicaret Judeis... »

Fol. 101. « Incipit passio sancti Calixti, pape. Temporibus Macrini et Alexandri, incendio divino... » *Acta SS.*, oct., t. VI, p. 439-441.

Fol. 104. « Incipit passio sancti Blasii, episcopi et martyris. In Sebastea, civitate Cappadocie... » *Acta SS.*, févr., t. I, p. 336-339.

Fol. 107. « Incipit passio sancti Sebastiani. Sebastianus, vir christianissimus, Mediolanensium... » *Acta SS.*, janv., t. II, p. 257-278.

Fol. 116 v°. « Incipit passio sancte Lucie, virginis. Cum per universam provinciam beate virginis Agathe... »

Fol. 118 v°. « Incipit passio sancte Cecilie, virginis et martyris. Humanas laudes et mortalium infulas videmus... »

Fol. 128. « Incipit passio sancti Petri, Alexandrie episcopi. Sanctus ergo Petrus, Alexandrie episcopus, inter precipuos egregius... »

Fol. 129. « Incipit passio sanctorum martyrum Eustachii sociorum-

que ejus. In diebus Trajani, imperatoris, demonum... » *Acta SS.*, sept., t. VI, p. 123-135.

Fol. 134. « Incipit passio sancti Quiriaci, episcopi. Post venerabilis Constantini finem, cum impius Julianus... »

Fol. 137. « Incipit passio sancte Martine, virginis. Regnante primo omnium in ambitu totius... » *Acta SS.*, janv., t. I, p. 11-17.

Fol. 146 v°. « Incipit passio sancte Juliane, virginis. Benignitas Salvatoris nostri martyrum perseverantia... » *Acta SS.*, févr., t. II, p. 873-882.

Fol. 150 v°. « Incipit passio sancti Valentini, episcopi et martyris. Propheta loquitur ad Dominum secundum altitudinem... » *Acta SS.*, févr., t. II, p. 756-757.

Fol. 152 v°. « Incipit passio sancti Georgii, martyris Christi eximii. Datianus, imperator, diabolica dominatione... »

Fol. 155. « Incipit passio sancti Policarpi, episcopi et martyris. Beatissimus Policarpus, episcopus et martir... »

Fol. 158 v°. « Sermo in festivitate sancti Mathie, apostoli. Cum preclara beati Mathie, apostoli, festivitas... »

Fol. 160. « Incipit passio sancti Longini, martyris. In diebus Domini nostri Jhesu Christi fuit quidam miles, centurio, nomine Longinus... » *Acta SS.*, mars, t. II, p. 384-386.

Fol. 162. « In nomine sancte et individue Trinitatis. Incipit passio sanctissimi Dionisii, qui a loco Ariopagita... cum beato Rustico, archipresbitero, et sancto Eleutherio, archidiacono suo, aliisque quamplurimis, septimo idus octobris... Post beatam ac salutiferam Domini nostri Jhesu Christi passionem... »

Fol. 176 v°. « Incipit prologus Johannis, diaconi, in vita sancti Nicholai, episcopi. Sicut omnis materies, si ab imperito artifice... » — Fol. 177. « Incipit vita sancti Nicholai, episcopi. Nicholaus itaque ex illustri... »

Fol. 192 v°. « Omnibus Dominum diligentibus et miracula ejus magnificando amplectentibus, universus Saxonie populus divina expertus miracula nuperrimis temporibus inaudita... Ego peccator, nomine Olbertus, etsi vellem tegere peccatum meum... » — « ...Acta sunt hec anno Dominice incarnationis millesimo vicesimo primo, indictione quarta, regnante Henrico... » Relation d'un miracle arrivé à Cologne.

Fol. 194. « Incipit passio sancti Piati, martyris. Venerabilis igitur Piatus Beneventi... » Cf. *Acta SS.*, oct., t. I, p. 22-24.

Fol. 197. « Incipit prologus in passione beatissimi ac preclarissimi martyris Christi Quintini. Sanctorum martirum beata certamina... Incipit passio beati Quintini, preclarissimi martyris Christi. Sanctus igitur Quintinus, Christi famulus... » *Acta SS.*, oct., t. XIII, p. 787-792. — Fol. 202. « De inventione corporis ipsius. Expletis igitur hiis diebus... » *Ibid.*, p. 785-786.

Fol. 203 v°. « Incipit passio sancte Barbare, virginis et martyris. In Egipti partibus quedam est civitas sita... » — Fol. 208. « Sequitur de inventione ac translatione corporis ipsius virginis. Cum felicissima virgo et martir Christi Barbara... »

Fol. 210 v°. « Incipit passio sancti Salvii, martyris, que celebratur kalendis julii. Temporibus Hylperici regis, erat vir venerabilis, beatissimus Salvius... »

Fol. 219. « Incipit passio beatorum martyrum Simplicii, Faustini et Beatricis, que celebratur quarto kalendas augusti. Temporibus Diocletiani ac Maximiani, sceleratorum imperatorum... » *Acta SS.*, juill., t. VII, p. 36.

Fol. 220. « Incipit passio sancti Felicis, pape et martyris, quarto kalendas augusti. Fuit in diebus Constantii, filii Constantini magni... »

Fol. 220 v°. « Incipit passio sancti Donati, martyris, que celebratur VII idus augusti. Beatus Donatus, episcopus et martir... »

Fol. 222.

« Assit principio sancta Maria meo.
Nomine sub Domini quem gaudent cernere sancti,
Incipit abbatis venerandi vita Gerardi... »

et : « Incipit prefatio in vita sancti Gerardi, abbatis Broniensis. Domino patri amantissimo et pastori vigilantissimo, domino abbati Gontero, abbatie Broniensi... Incipit vita sancti Gerardi, abbatis Broniensis. Vir itaque Domini dompnus abbas Gerardus... » *Acta SS.*, oct., t. II, p. 300-319.

Fol. 239 v°. « In hac predicta vita invenies ista difficiliora vocabula, scilicet in oromate, i[d est] in visione... »

Au fol. 1, on lit : « Monasterii Beate Marie de Laude. »

XIIe siècle; XVIe siècle pour les fol. 1 à 7 et 194 à 239. Parchemin. 239 feuillets à 2 col. 320 sur 218 millim. Rel. basane moderne. — (Abbaye de Loos; Sanderus, n° 35.)

450. Recueil.

Fol. 1. « Incipit tractatus fratris Jacobi de Thermis, magistri excel-

lentissimi in theologia, abbatis Karoliloci, Cisterciensis ordinis, Silvanectensis diocesis, contra impugnatores exemptionum et privilegiacionum, ab eo editus in Vienna, tempore concilii generalis celebrati ibidem a summo pontifice Clemente papa quinto, anno Domini M°.CCC°.XII°. Salvabo gregem meum et non erit ultra in rapinam... in tractatu fratris Egidii continetur, per ordinem est dicendum. » — Fol. 8 v°. « Prima ratio contra exemptiones. Prima ergo ratio nititur ostendere... » — Fol. 58. « Explicit tractatus fratris Jacobi de Thermis... »

Fol. 58. « Incipit compendium predicti fratris Jacobi contra impugnatores exemptionum et privilegiorum, ab eodem editum in Vienna, tempore concilii generalis. Quia in paucioribus via magis, ut exemptionum materia... » — Fol. 82. « Explicit compendium predicti fratris Jacobi... »

Fol. 82. « Responsio ejusdem fratris Jacobi, habita in Vienna, tempore concilii generalis, ad quedam que petebant prelati in prejudicium exemptorum et privilegiatorum. Ad illa que petunt et proponunt prelati contra exemptos et privilegiatos... » — Fol. 83. « Explicit totus iste liber. »

Fol. 83. « Incipit responsio predicti fratris Jacobi, facta pape Johanni XXII° in Avinione, post concilium celebratum in Vienna, super quibusdam interrogatis a papa predicto. Vocabis me et ego respondebo... »

Fol. 86 v°. Pierre de Limoges. « Tabula istius voluminis. Incipit tractatus de oculo morali. Si diligenter volumus in lege Domini meditari... De numero partium oculum componentium. Primum capitulum. Sciendum est quod sicut patet Elici Constantini in libro... » — Fol. 137. « Explicit liber oculi moralis. » — *Ibid.* « Materia concordata omnium capitulorum totius libri oculi moralis. Septem requiruntur ad pupillam oculi... » — Fol. 143. « Explicit materia concordata. » Pour l'attribution à P. de Limoges, cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXVI, p. 463.

Fol. 143. « De incommodo seniorum. Beatus Gregorius dicit quod si quis ad senectutem processerit, statim... »

Fol. 143 v°. Samuel Marochianus. De adventu Messiae praeterito liber. « Incipit prefacio fratris Alfonsi Bonihominis, hispani, ordinis Predicatorum, ad fratrem Hugonem, magistrum ejusdem ordinis et sacre pagine professorem, operis sequentis. Reverendissimo in Christo

Patri Hugoni, magistro ordinis Predicatorum... » — Fol. 144. « Incipit epistola, translata de arabico in latinum per fratrem Alfonsum Bonihominis, hispanum, ordinis Predicatorum, que epistola cujus sit edicionis, id quod valeat prohemium ipsius epistole et narratio plenius declarabunt cum titulo qui est talis. Epistola quam scripsit magister Samuel, israhelita, oriundus de civitate regis Marochi, ad rabbi Ysaac, magistrum sinagoge, que est in Submo leta in regno predicto. Conservet te Deus, o frater, et permanere te faciat usquequo... » — *Ibid.* « Explicit epistola. Incipit liber. Desidero, domine mi, certificari per te ex testimoniis legis et prophetarum... » — Fol. 159. « Explicit epistola Samuelis, missa rabbi Ysaac, ut supra in prohemio continetur, sub anno nativitatis Domini millesimo 22°, sed translata de arabico in latinum per fratrem Alfonsum Bonihominis, ordinis Predicatorum, sub anno nativitatis ejusdem millesimo 339°, pontificatus domini Benedicti pape duodecimi anno quarto. » Migne, *Patr. lat.*, t. CXLIX, col. 335-368.

Fol. 159. « Incipit prologus in legenda quorumdam sanctorum. Sicut dicitur in psalmo... », et : « Incipiunt capitula... »

Fol. 1[2]. « Incipit de sancto Polycarpo. Imperantibus Marco Aurelio... »

Fol. 1 v°. « De sancta Blandina. Soteri episcopo, octo annis... »

Fol. 2 v°. « De beato Sancto. Cum predicta beata Blandina... »

Fol. 3. « De sancto Photino. Eodem tempore, erat pariter... »

Ibid. « De sancto Attalo. Consummatis itaque predictis... »

Fol. 3 v°. « De sancta Potenciana. Tempore imperatoris Severi erat... »

Ibid. « De sancto Metranno et de sancta Cointha. Regnante Decio et ecclesiam... »

Fol. 4. « De sancta Apolonia. Admirandam virginem apud Alexandriam... »

Ibid. « De sancto Serapione. Serapionem quoque in domo sua... »

Ibid. « De sancto Dorotheo. Octavo decimo anno imperii Diocleciani... »

Fol. 4 v°. « De sancto Anthimo. Tunc et Anthimus, ipsius urbis episcopus... »

Fol. 6 v°. « De pluribus simul. In Frigia erat quedam civitas christianorum... »

Fol. 7. « De sancto Machario. Tempore Lucii imperatoris, qui

partem... » — « ...Explicit de sanctis, quorum gesta in historia ecclesiastica contine[n]tur. »

Fol. 7 v°. « De sancto Taurino. Tempore Domiciani imperatoris fuit... »

Fol. 9. « De sancto Servacio. Sanctus Servacius de progenie... »

Fol. 10 v°. « De sancto Arnulpho. Fuit vir quidam vita christianus... »

Fol. 12. « De sancto Marciale. Predicante Domino nostro Jhesu Christo apud Judeam... »

Fol. 13 v°. « De sancto Albino. Albinus, episcopus, Venetice regionis, occeano Britannico... »

Fol. 14. « De sancto Vulfranno. Vulfrannus, Senonum pontifex, exordium... »

Fol. 14 v°. « De sancto Firmino, episcopo et confessore. Regnante Domino Jhesu Christo, anno ab urbe condita... »

Fol. 15 v°. « De sancto Evurcio. Defuncto beato Desiniano, Aureliensi episcopo... »

Fol. 16. « De sancto Bavone. Adluinus quod nomen sacro excepit... »

Fol. 16 v°. « De sanctis Perpetua et Felicitate. Facta persecutione sub Aureliano... »

Ibid. « De sancto Malachia. Sanctus Malachias, ortus de Hybernia... »

Fol. 18. « De sancto Waulárico. Fuit vir venerabilis, Waularicus nomine... »

Fol. 19. « De sancto Pachomio. Pacomius fuit vir secundum ritum... »

Fol. 20. « De sancto Richario. Alquarius, comes et marchio Pontivensis... »

Fol. 21. « De sancto Columbano. Columbanus de Hibernia natus est... »

Fol. 21 v°. « De sancto Wandregisilo. Sanctus Wandregisilus, cognomento Wando... »

Fol. 22 v°. « De sancto Aichadro. Fuit in civitate Pictavis miles quidam... »

Fol. 23. « De sancto Antidio. Fuit beatus Antidius Crisopolitane, id est Bisontinensis... »

Fol. 23 v°. « De sancto Macuto. Macutus ex majori Britannia ortus fuit... »

Fol. 24 v°. « De sancto Fulgencio. Fulgentius parentes habuit... »

Fol. 25 v°. « De sancto Nichasio. Regnante Constantino, cesare augusto... »

Fol. 26. « De sancto Audoeno. Temporibus Lotharii, regis Francorum... »

Fol. 27. « De sancto Vigore. Vigor ex Attrebatensi provincia... »

Fol. 27 v°. « De sancto Hylarione. Hylarion ortus est in Cotabatam vico... »

Fol. 28 v°. « De sancto Philiberto. Sanctus Philibertus Helisana territorio ortus... »

Fol. 29 v°. « De sancto Florencio. Tempore Diocleciani et Maximiani, imperatorum... »

Fol. 30 v°. « De sancto Benigno. Aurelianus, imperator, descendit ad opidum... »

Fol. 31. « De sancto Quiriaco. Sanctus Quiriacus in utero matris sue fuit... »

Fol. 31 v°. « De sanctis Juliano et Basilissa. Julianus nobilis familie fuit... »

Fol. 33 v°. « De sancta Columba. Aurelianus, imperator, de partibus Orientis... »

Fol. 34. « De sancta Macra. Regnantibus Diocleciano et Maximiano, mittitur... »

Ibid. « De sancto Luciano. Cum Julianus, impiissimus prefectus, decreta... »

Fol. 35. « De sanctis Speusippo, Eleusippo et Meleusippo. Sancti tres fratres Speusippus, Eleusippus et Meleusippus nepotes fuerunt... »

Fol. 36. « De sanctis Mario et Martha. Temporibus Claudii, imperatoris... »

Fol. 36 v°. « De sancto Patroclo. Erat in Tricasis civitate... »

Fol. 37. « De sancto Elphego. Elphegus splendidissimis natalibus ortus... »

Fol. 38 v°. « De sancto Firmino, martire. Erat in urbe Yberiensi, que dicitur Pampolana... »

Fol. 39 v°. « De sanctis Fusciano, Victorico et Gentiano. Tempore Diocleciani et Maximiani, imperatorum, sancti viri... »

Fol. 40. « De sancto Polocronio. Regnante Decio, imperatore, erat in Babilone... »

Fol. 40 v°. « De sanctis Crispino et Crispiniano. Cum sub Maximiano et Diocleciano... »

Fol. 41. « De sancto Eligio. Eligius Lemovicas Galliarum... »

Fol. 42 v°. « De sancta Eufrosina. Fuit vir quidam in Alexandria... »

Fol. 43 v°. « De sancta Genovefa. Beata Genovefa in Nemetodorense parocia... »

Fol. 44 v°. « De sancto Symeone. Symeon filius fuit cujusdam viri... »

Fol. 45 v°. « De sancto Bonito. Inclita progenie Alvernice urbis Bonitus... »

Fol. 46 v°. « De sancto Mauro. Maurus, clarissimo senatorum genere, patre... »

Fol. 48. « De sancto Sulpicio. Sulpicius ortus clarissimis parentibus Biturice... »

Fol. 48 v°. « De sancta Bathilde. Sancta Bathildis de partibus transmarinis... »

Fol. 49 v°. « De sancto Dunstano. Regnante magnifico Anglorum rege Ethelstano... »

Fol. 51. « De sancto Ethino. Ethinus in partibus Britannie natus fuit... »

Fol. 51 v°. « De sancto Wingaloeo. In monasterio quod Tauracus appellatur... »

Ibid. « De sancto Brandano. Sanctus Brandanus, in regione Numensium?... »

Fol. 53 v°. « De sancta Ulfia. Fuit quedam puella claris parentibus... »

Fol. 54. « De sancto Anselmo. Anselmus, cum esset puer parvulus, matris... »

Fol. 55 v°. « De sancto Edmundo, rege et martire. Provincie Anglorum, que Estengle... »

Fol. 56 v°. « De sancto Judoco. Judocus ex gente Britonum oriundus fuit... »

Fol. 57. « De inventione sanctorum patriarcharum Abraham, Ysaac et Jacob. Beatos patriarchas Abraham, Ysaac et Jacob in Ebron, civitate Judee... »

Fol. 58 v°. « De sancta Maria de Oegnies. Fuit in episcopatu Leodii... »

Fol. 59 v°. « De sancto Edwardo, rege Anglie. Cum gloriosissimus rex Anglorum... »

Fol. 61 v°. « De sancto Effrem. Puer erat sancte memorie, nomine Effrem... »

Ibid. « De sancto Ludovico, rege Francie. Ludovicus, rex Francie, filius Ludovici... »

Fol. 62 v°. « De sancto Guillermo. Guillermus ex nobili prosapia Gallicane provincie... »

Fol. 63 v°. « De sancto Gaugerico, episcopo. Beatus Gaugericus Evosio, Galliarum opido... »

Fol. 65 v°. « De sancto Audomaro. Beatus quoque Audomarus ex nobilibus... »

Fol. 66 v°. « De sancto Bertino, abbate. Bertinus, cum duobus aliis, scilicet... »

Fol. 67 v°. « De sancto Medardo, episcopo. Pater hujus sanctissimi Medardi... »

Fol. 68 v°. « De sancto Sampsone, Dolensi archiepiscopo. Hic Sampson, de Metiana provincia, nobilibus parentibus ortus fuit... »

Fol. 72 v°. « De sancto Edmundo, Cauturiensi archiepiscopo. Sanctus Edmundus ex Abbendonie villa ortus est... »

Fol. 75. « De sancto Thoma de Aquino, ordinis Predicatorum. Beatus Thomas de Aquino, ordinis fratrum Predicatorum... »

Fol. 77. « De sancto Yvone, confessore. Regnante inclite recordacionis rege Philippo... » — « ...Sed pauca de multis pro nunc infra referuntur. Explicit vita beati Yvonis, confessoris. » Diffère de la vie publiée dans les *Acta SS*.

Fol. 81 v°. « In recepcione faciei beati Johannis Baptiste. Narrat Josephus vinctum fuisse Johannem Baptistam... »

Fol. 82 v°. « In translatione et recepcione faciei beati Johannis Baptiste. Ab urbe Bisantea nuper ad Gallias... »

Fol. 84 v°. « Incipit vita beati Hugonis, Lincolniensis episcopi. Sancte recordacionis Hugo... » — « ... gratias reddiderunt. »

Fol. 89 v°. « Incipit vita Cleti, pape. Ab eis fratres martirum solemnia celebrantur... »

Fol. 90. « Medardi et Gildardi, episcoporum. Temporibus Clodovei, regis Francorum... »

Fol. 90 v°. « Cucufatis, martiris. Consul Galerius, audito nomine Cucufatis... »

Fol. 91. « Memmii, confessoris. Sanctus Memmius de nobili genere... »

Ibid. « Leudomiri, confessoris. Fuit Leudomirus Lemovicene urbis indigena... »

Fol. 92. « Sancti Faronis, confessoris. Cum ergo beatus Faro esset magnus in familia regis Francie... »

Fol. 92 v°. « Lini, pape et martiris. Fuit namque beatus Linus... »

Ibid. « De yconia Domini. Apud Cesaream Capadocie... »

Fol. 93. « Sancte Barbare, martiris. Sub tempore Diocleciani et Maximiani, imperatorum... »

Fol. 93 v°. « Sancti Nodoab, confessoris. Sanctus Nodoabis, vir religiosus... »

Fol. 94. « Beati Justi, martiris. Legitur tempore magne persecutionis... »

Fol. 95. « De vita sanctorum Sixti et Servicii. Completa martirio sanctorum Crispini et Crispiniani... »

Fol. 95 v°. « Magni, episcopi et martiris. Quidam vir in partibus... »

Fol. 96. « Menne, martiris. Cum beatus Mennas nollet ydolis... »

Fol. 96 v°. « Sancti Victoris, martiris. Hanc ergo Maximianus dedit... »

Ibid. « Processi et Martiniani. Igitur beati martires Processus et Martinianus... »

Fol. 97. « Ruffini et Valerii. Egressi sunt a Roma urbi nobiles... »

Fol. 97 v°. « Restitute, virginis. Aureliano, romano principe, facta est... »

Fol. 98 v°. Bandalidi, episcopi. Audiens Clotarius, rex Francie... »

Fol. 99. « Nivardi, archiepiscopi. Contigit quadam die ut beatus Nivardus... »

Ibid. « Demetrii. Cum Maximianus, imperator, esset in urbe Tessalonica... »

Fol. 100. « De sancta Tecla. Nerone, magno principe imperante... »

Fol. 101 v°. « Decem milia martirum. Sub Adriano, imperatore, passi sunt... »

Fol. 102. « Passio X^m martirum militum. Adrianus causam vel modum... »

Fol. 102 v°. « Incipit prologus in vita beate Berthe, piissime abbatisse. Divina clemencia humanum... Incipit vita sancte Berthe. Temporibus ergo Clodovei, regis Francorum... » *Acta SS.*, juill., t. II, p. 49-54.

Les vies de saints composant la seconde partie de ce recueil sont pour la presque totalité des extraits; le copiste, pour S. Yves, S. Hugues et S[te] Berthe, a pris soin d'indiquer qu'il donnait leur vie complète.

Fol. 107. « In vigilia X^{m} martirum ad missam. »

Fol. 108 v°. « Unius confessoris prefacio », et : « Prefacio pro defunctis. »

Au fol. 89 [2], on lit : « Phlipe de le Porte, demourant en... » En partie effacé. — Au fol. 109[2] v°, on lit : « Monasterii B. Marie de Laude, vulgo Los. »

> XIV[e] siècle. Parchemin. 159 et 109 feuillets à 2 col. 220 sur 153 millim. Rel. bois, cuir gaufré. — (Abbaye de Loos; Sanderus, n° 37.)

451. Vies de saints, en français.

Fol. 1. Table. Manque le début, jusqu'à S. Thomas le martyr.

Fol. 6 v°. De S. André. « En non dou Père et dou Fil et dou saint Esperit, nous commançons à saint Andrier... » — « ...miracles avint en l'an de grace mil et dous cens et XL. » — Fol. 13 v°. « Ci commance la vie saint Eloyr. » — Fol. 14 v°. « Ci commance la vie saint Nicholas. » — Fol. 18. « Ci commance la vie saint Fuscien et saint Victorique et saint Gentien. » — Fol. 19 v°. « Ci commance la vie sainte Lucie. » — Fol. 20 v°. « Ci commance la vie saint Nichaise. » — Fol. 21. « Ci commance la vie saint Thomas, l'apostre. » — Fol. 25. « De la nativitei Jhesu Crist. » — Fol. 26. « La vie sainte Anastaise. » — Fol. 28. « De saint Estienne, le premier martir. » — Fol. 29. « Ci commance la vie sainte Anne. » — Fol. 29 v°. S. Jean. — Fol. 32. « Des Innocens. » — Fol. 33. « Ci commance la vie de saint Thomas, le martir. » — Fol. 35 v°. « Ci commance la vie saint Salvestre. » — Fol. 38. « Ci commance la vie sainte Columbe, la virge. » — Fol. 38 v°. « La vie sainte Geneveve. » — Fol. 40. « De saint Julien, le martir, et de sainte Basillisse. » — Fol. 42 v°. « Ci commance la vie saint Remy. » — Fol. 45 v°. « Ci commance la vie saint Hylaire, qui fuist évesque de Poitiers. » — Fol. 46 v°. « Ci commance la vie saint Félix. » — Fol. 47. « Ci commance la vie de saint Antoyne, l'abbey. » — Fol. 49 v°. « Ci commance la vie saint Fabien » et « la vie saint Sébastien. » — Fol. 54. « Ci commance la vie sainte Agnès. » — Fol. 55 v°. « Ci commance la vie saint Vincent, le martir. » — Fol. 57 v°. « Comment sains Pol fuist convertis. » — Fol. 58 v°. « La

vie saint Prejet, le martir. » — Fol. 59 v°. « Ci commance la vie sainte Savine. » — Fol. 61 v°. « Ci commence la vie saint Sauvinien. » — Fol. 62 v°. « De saint Ignace, le martir. » — Fol. 63 v°. « De la Purification Nostre Dame. » — Fol. 64 v°. « Ci commence la vie saint Blaise, le martir. » — Fol. 66 v°. « De sainte Aigathe, la virge. » — Fol. 68. « De saint Vaaz, le confessour. » — Fol. 68 v°. « De saint Amant, le confessor. » — Fol. 69 v°. « Ci commance la vie saint Valentin. » — Fol. 70 v°. « Ci commance la vie sainte Julienne, la virge. » — Fol. 72 v°. « Commant sains Pierres fust mis en la chaire. » — Fol. 73. « La vie saint Mathei, l'apostre. » — Fol. 73 v°. « Les passions saint Satir et saint Saturnin et les autres qui avec aus furent martir. » — Fol. 75. « La vie saint Vigile, le martir », et « la vie saint Gregoire, l'apostole. » — Fol. 79 v°. « Ci commance la vie saint Longin, le martir. » — Fol. 81 v°. « Ci commance la vie saint Benoit. » — Fol. 86. « Ci commance la vie sainte Marie l'Egyptienne. » — Fol. 90. « De l'Annunciation Nostre Dame. » — Fol. 91 v°. « Ci commence la vie saint Ambroise. » — Fol. 93. « La vie saint Mamertin. » — Fol. 94. « La vie saint Marrien. » — Fol. 94 v°. « Les vies saint Tyburtien et saint Valerien, les martirs. » — Fol. 95 v°. « La vie saint George, le martir. » — Fol. 97. « Ci commance la vie saint Marc, l'auvangelistre (*sic*). » — Fol. 97 v°. « Ci commance la vie saint Vital, le martir. » — Fol. 98. « Ci commance la vie saint Philippe, l'apostre. » — Fol. 98 v°. « De saint Jaque, l'apostre. » — Fol. 99 v°. « Commant la vraye Croys fust trovée. » — Fol. 101 v°. « De sainte Restorcie, la virge. » — Fol. 103. « La vie saint Alixandre et saint Théodose. » — Fol. 104. « La vie saint Quiriace, le martir. » — Fol. 105. « Les vies saint Gordien et saint Epymache et saint Janvaire. » — Fol. 105 v°. « De saint Pancrace, le martir », et « les vies saint Nereie et saint Achillie, les martirs. » — Fol. 106 v°. « La vie saint Peregrin, le martir. » — Fol. 107 v°. « La [vie] saint Urbain, l'apostole. » — Fol. 108. « Ci commance la [vie] saint Prisce, le martir. » — Fol. 108 v°. « La vie sainte Petronille, la virge. » — Fol. 109. « Les vies saint Marcel et saint Pierre, les martirs. » — Fol. 110. « De saint Prime et saint Félicien. » — Fol. 110 v°. « La vie saint Barnabey, l'apostre. » — Fol. 111 v°. « Ci commance la vie saint Vite, le martir. » — Fol. 113. « Les vies saint Cyrice et sainte Julite, sa merre », et « les vies saint Gervaise et saint Prothaise, les martyrs. » — Fol. 114. « La vie saint Aubin, le confès. » — Fol. 114 v°.

« Ci commance la vie saint Jehan Baptiste. » — Fol. 115 v°. « Ci commance la vie saint Gallicans. » — Fol. 116. « Ci commance les saint Jehan et saint Pol. » — Fol. 117. « La passion saint Pierre et saint Pol. » — Fol. 121. « De saint Pol, l'apostre. » — Fol. 123 v°. « Ci commance la vie saint Marcel et fust dou lignaige saint Estienne. » — Fol. 125. « Ci commance la vie saint Thiebaut, le confès. » — Fol. 128. « La passions saint Processe et saint Martinien. » — Fol. 128 v°. « Ci commance la vie saint Herasme. » — Fol. 135. « La translation saint Martin. » — Fol. 135 v°. « La passions sainte Felicitey » , et « la passions saint Alexis. » — Fol. 138. « La vie saint Victour, lou martir. » — Fol. 138 v°. « Ci commence la vie sainte Marguerite, la virge. » — Fol. 139 v°. « La vie de sainte Marie Magdeleine. » — Fol. 143. « De sainte Marthe. » — Fol. 145. « Ci commance la vie saint Appollinaire, le martir. » — Fol. 146. « La vie saint Jaque, l'apostre. » — Fol. 152. « Ci commence la vie saint Christophle, lou martir. » — Fol. 154 v°. « Des sept Dormans. » — Fol. 158. « Ci commance la vie saint Panthaléon. » — Fol. 160. « Ci commance la vie saint Nazaire. » — Fol. 161 v°. « Ci commance la vie saint Félix. » — Fol. 162. « Ci commancent les vies saint Supplice et saint Faustin et sainte Byatrix » , et : « Ci commance la vie saint Leu. » — Fol. 162 v°. « Ci commance la vie saint Abdon et saint Senne. » — Fol. 163. « La vie saint Germain d'Aucuerre. » — Fol. 167 v°. « Commant la feste saint Pierre à l'antrée d'oust fust trovée. » — Fol. 168 v°. « Des nuefz Machabées, les martirs » , et : « Ci commance la vie saint Euseybe. » — Fol. 170 v°. « De saint Estienne, l'évecque et le martir. » — Fol. 174. « Ci commance la vie saint Cassien. » — Fol. 174 v°. « De saint Dominique, le benoit confessour. » — Fol. 178. « Ci commence la vie l'apostole saint Sixte. » — Fol. 178 v°. « Ci commance la vie saint Donei, lou martir » , et : « Ci commance la vie saint Cyriace et de ses compeignons. » — Fol. 180. « Ci commence la vie saint Lorant, lou martir. » — Fol. 181. « La passion saint Ypolyte. » — Fol. 182. « Ci commance de saint Eusebe » , et : « Ci commance de l'Assumption et des miracles Nostre Dame. » — Fol. 193. « Ci commance la vie saint Agapite, le martir. » — Fol. 193 v°. « Ci commance la vie saint Bernart de Clarevaux. » — Fol. 197 v°. « De saint Thymotheu » , et « De saint Symphorien. » — Fol. 198. « De saint Thymotheu » et S. Apollinaire. — Fol. 199. « De saint Bartholemey, l'apostre. » — Fol. 200 v°. « Ci commence la vie saint Augustin. » — Fol. 202 v°. « La vie saint

Julien, le martir. » — Fol. 203 v°. « Comment saint Jehans fust décoleiz. » — Fol. 204. « De saint Félix, le martir. » — Fol. 204 v°. « Ci commance la vie saint Lieu. » — Fol. 206. « Ci commance la vie saint Gile. » — Fol. 207 v°. « Ci commance de la nativitei Nostre Dame. » — Fol. 209. « Ci commence la vie saint Adrien. » — Fol. 211 v°. « Comment sainte Natalie trespassa. » — Fol. 212. « De saint Gorgoine et saint Dorotheu. » — Fol. 213. « De l'exaltacion sainte Croyz. » — Fol. 214 v°. « De saint Cornille, le pape. » — Fol. 215. « De saint Cyprien », et « de sainte Eufémie, la vierge. » — Fol. 216 v°. « De sainte Lucie. » — Fol. 218. « De saint Lambert. » — Fol. 219. « De saint Matheu, l'apostre. » — Fol. 220. « De saint Maurice et de ses compeignons. » — Fol. 221 v°. « De sainte Tècle, lai virge. » — Fol. 223 v°. « Ci commance les vies sainte Justine et saint Cyprien. » — Fol. 226. « De saint Cosme et saint Damien. » — Fol. 227 v°. « De la dédicace de l'église saint Michie. » — Fol. 229. « De saint Jérosme. » — Fol. 231. « Ci commance la vie saint Légieir. » — Fol. 233. « Ci commance la vie sainte Foy, la virge. » — Fol. 233 v°. « De sainte Pélagie, l'eslite. » — Fol. 235. « De sainte Pélagie, la virge. » — Fol. 236. « De saint Serge et de saint Bache. » — Fol. 237. « Ci commence la vie saint François, lou confessour. » — Fol. 241 v°. « Ci commance la vie saint Denis. » — Fol. 243. « De saint Calixte, l'apostole et lou martir. » — Fol. 244. « Ci commance la vie saint Liennart. » — Fol. 245 v°. « De saint Luc, euvangelistre », et « de saint Just, lou martir. » — Fol. 246 v°. « Des XI mile virges. » — Fol. 248. « De saint Crispin et de saint Crispinien, les martirs. » — Fol. 248 v°. « De saint Symon et de saint Jude. » — Fol. 250 v°. « La vie saint Quantin. » — Fol. 251. « Ci commance la vie saint Eustace, le martir. » — Fol. 253 v°. « La vie saint Martin, l'evesque et le confessour. » — Fol. 257. « La vie saint Brice, le confessour. » — Fol. 258. « La vie sainte Cécile, la virge. » — Fol. 258 v°. « Comment sains Tyburces et sains Valeriens furent martiriez. » — Fol. 259 v°. « La vie saint Clément, l'apostole et le martir. » — Fol. 261. « Ci commence la vie saint Gorgoine. » — Fol. 261 v°. « Ci commance la vie sainte Katherine, la virge. » — Fol. 263 v°. « La vie saint Saturnin, lou martir. » — Fol. 264. « D'un autre saint Saturnin, le martir. Au temps que Maximiens stoit empereres, uns autres saint Saturnins... » — « ...et puis le fist osteir dou torment et décoleir. »

Au fol. 1, on lit : « Monasterii Beate Marie de Laude. » — Au fol. 264, on lit : « Explicit Vita aurea, que est J. Morel, can. », et : « Iste liber est scriptus, qui scripxit sit benedictus. »

Voy. *Catalogue des manuscrits français de la Bibliothèque nationale*, t. I, n° 988, qui paraît procéder d'un même type.

XIV° siècle. Parchemin. 264 feuillets. 218 sur 150 millim. Rel. parchemin. — (Abbaye de Loos.)

452. Vies de saints, en français.

Fol. A. Table écrite par M. Lafuite, ancien bibliothécaire.

Fol. 2. S. André. Manque le début. — Fol. 10. « De saint Climent. » — Fol. 12. « De saint Denis » et ses compaguons. — Fol. 14 v°. « De sainte Cécille. » — Fol. 19. « De saint Urbain, qui après saint Calixte fu pape de Romme. » — Fol. 20. « De saint Thomas de Cantorbie. » — Fol. 23. « De saint Estevene. » — Fol. 26. « Des Innocens. » — Fol. 27 v°. « De saint Blase. » — Fol. 31. « De saint Simon et saint Jude. » — Fol. 34 v°. « De saint Silvestre. » — Fol. 37 v°. « La Circoncision. » Manque la fin. — Fol. 41. L'Adoration des rois mages. Manque le début. — Fol. 44. « De le Toussains. » — Fol. 49. « De saint Thumas. » Manque la fin. — Fol. 54. De S. Paul, hermite. Manque le début. — Fol. 57 v°. « De saint Mor. » — Fol. 59. « De saint Eustace. » Manque la fin. — Fol. 64. De S. Sébastien. Manque le début. — Fol. 68. « De saint Lienart. » — Fol. 70. « De saint Vincent. » — Fol. 72 v°. « Le Conversion saint Pol. » — Fol. 74. « De sainte Bride, vierge. » — Fol. 77 v°. « De saint Amand. » — Fol. 79 v°. « De sainte Agathe, vierge. » — Fol. 83. « De saint Martin. » — Fol. 92 v°. « De saint Liévin. » — Fol. 98. « De saint Julien. » — Fol. 99 v°. « De le kaiere saint Piere. » — Fol. 101 v°. « De sainte Juliane. » — Fol. 103 v°. « De saint Mathieu. » — Fol. 105 v°. « De saint Grigore. » — Fol. 111 v°. « De saint Benoit. » — Fol. 115 v°. « De Marie d'Egipte. » — Fol. 119. S. Ambroise. — Fol. 123. « De saint Marc. » — Fol. 127. « Monseigneur saint Jaque le juste, dit Mineur. » — Fol. 129. « De saint Phlipe. » — Fol. 130. « De sainte Elizabeth. » — Fol. 135 v°. L'invention de la sainte Croix. — Fol. 138 v°. « De saint Antonne. » — Fol. 141 v°. « De sainte Catherine. » — Fol. 149 v°. « De le Nativité Nostre Segneur. » — Fol. 156. « De saint Jehan, euvangeliste. » — Fol. 160. « De saint Guillamme. » — Fol. 161 v°. « De sainte

Auldegonde. » — Fol. 163 v°. « De la Purificacion Nostre Dame, mère de Jhésus. » — Fol. 170. « La digne vierge sainte Geneviève. » — Fol. 173. « Saint Audebert. » — Fol. 176. « De saint Druon. » — Fol. 178 v°. « Sainte Dorotée. » — Fol. 181 v°. « De saint Eloy. » — Fol. 185. « De sainte Gerdrut. » — Fol. 188. « De sainte Waudrut. » — Fol. 190. « De saint Eutrope. » — Fol. 193. « De sainte Barbe. » — Fol. 201 v°. « De saint Nicolas. » — Fol. 209 v°. « De saint Vinchiien. » — Fol. 212 v°. « Le Conception Nostre Dame. » — Fol. 216. « De saint Yve, confès. » Manque la fin. — Fol. 219. La Passion. Manque le début. — Fol. 228 v°. « De le résurection Nostre Segneur. » — Fol. 234. « Saint Josse. » — Fol. 240 v°. « De saint Fremin. » — Fol. 243 v°. « L'Ascention. » — Fol. 247 v°. « De saint Anthone de Pade. » — Fol. 250 v°. « Saint Nichaise. » — Fol. 253. « De saint Franchois. » — Fol. 261. « De saint Ernoul. » — Fol. 265. « De saint Géri. » — Fol. 268 v°. « L'Assumpcion. » — Fol. 276 v°. « De saint Fiacre. » — Fol. 280. « De saint Akare. » — Fol. 283 v°. « De saint Crespin et saint Crispinien. » — Fol. 286. « De saint Hubert. » — Fol. 289. « De saint Omer. » — Fol. 292. « Du saint Sacrement. » — Fol. 297 v°. « De saint Bertin. » — Fol. 300. « De saint Seurin. » — Fol. 302 v°. « De saint Christofre. » — Fol. 306 v°. « De saint Matelin. » — Fol. 308. « De saint Lehire, evesque. » — Fol. 321. « De saint Bavon. » — Fol. 324. « De saint Jaque », apôtre. — Fol. 329. « De saint Leurent. » — Fol. 332. « De saint Jehan [Baptiste]. » — Fol. 335 v°. « De l'Anuntiacion Nostre Dame. » — Fol. 339 v°. « Du saint Esperit. » — Fol. 346. « De sainte Margrite. » — Fol. 349. « De sainte Christiene. » — Fol. 351. « De saint Gille. » — Fol. 353. De la Nativité « de Nostre Dame ». — Fol. 360. « De saint Lambert. » — Fol. 361 v°. « De saint Piat. » — Fol. 364. « De saint Légier. » — Fol. 366. « De saint Calixte. » — Fol. 367. « De saint Quentin. » — Fol. 372. « De saint Brixe. » — Fol. 374. « De saint Barnabé. » — Fol. 376. « De saint Lion. » — Fol. 377 v°. « De saint Piere. » — Fol. 386. « De saint Pol. » — Fol. 390 v°. « De saint Alexis. » — Fol. 395 v°. « De saint Victor. » — Fol. 399. « Marie Magdelaine. » — Fol. 406 v°. « De sainte Clare. » — Fol. 410. « De saint Bertelmieus. » — Fol. 413 v°. « De saint Loys », roi de France. — Fol. 416 v°. « De saint Bernard. » — Fol. 420 v°. « De saint Augustin. » — Fol 424 v°. « De la Décolacion saint Jehan. » — Fol. 428. « De saint Adrien. » Manque la fin. — Fol. 433. De l'Exaltation de la

sainte Croix. Manque le début et la fin. — Fol. 437. De S. Mathieu. Manque le début. — Fol. 439. « De saint Ghislain. » — Fol. 442 v°. « De saint Michiel. » — Fol. 448. « Saint Meurisse. » — Fol. 450. « De saint Jérome. » — Fol. 452 v°. « De saint Remy. » — Fol. 455. « De sainte Marte. » — Fol. 457 v°. « Des XI^{m} vierges. » — Fol. 460 v°. « De saint Jan bouce d'or. » — Fol. 465 v°. « De saint Jorge. » — Fol. 469. « Des VII Dormans. » — Fol. 472. « De saint Gengoufle. » — Fol. 473 v°. « Des II soers Nostre Dame. » — Fol. 489 v°. « De saint Makaire. » — Fol. 491. « De saint Dominike. » — Fol. 494 v°. « De saint Herme. » — Fol. 496 v°. « De sainte Théodore. » — Fol. 499. « De saint Vaast. » — Fol. 500 v°. « De saint Piere entrant aoust. » — Fol. 503. « De saint Hylaire. » — Fol. 504 v°. « De saint Valentin. » — Fol. 505 v°. « De saint Germain. » — Fol. 510. « De sainte Agniès. » Manque la fin. — Fol. 514. « Saint Ypolite » et ses compagnons. Manque le début. — Fol. 516. « De saint Leu. » — Fol. 517 v°. « De saint Nycholay de Tholentin. » — Fol. 523 v°. « De saint Longin. » — Fol. 525. « De saint Patrice. » — Fol. 528. « De saint Piere le martir. » — Fol. 530 v°. « De saint Sauve. » — Fol. 535 v°. « De saint Aubin. » — Fol. 536 v°. « De sainte Anastaise. » — Fol. 538. « De saint Luc. » — Fol. 541. « De saint Cosme et saint Damien. » — Fol. 543 v°. « De sainte Luce, vierge. » — Fol. 547. « De saint Ignace. » — Fol. 549 v°. « De saint Donas. » — Fol. 552. « De saint Basille. » Manque la fin. — Fol. 556. S. Vit. Manque le début. — Fol. 557. « De sainte Justine. » — Fol. 560 v°. « De saint Riquier. » — Fol. 567. « De saint Silvin. » — Fol. 569 v°. « De saint Second. » Manque la fin. — Fol. 572. « De sainte Goulde », sans aquarelle. Manque la fin. — Fol. 574. S. Jacques, le martyr. Manque le début. — Fol. 574 v°. « De saint Gervais. » — Fol. 576. « De sainte Eufemie. » — Fol. 577 v°. « Les X commandemens. Le premier commandement est tels : Aime Dieu souverainement deseure toute créature et si le croy et crieng... » — Fol. 583 v°. « Les XII articles de la foy. Le premier : Je croy en Dieu le Père tout poissant... » — Fol. 584. « Les VII sacremens. Le premier : Le sacrement de baptesme nettie tous péchiés, c'est assavoir originel, véniel et actuel ou mortel... »

Ibid. « Les V sens de nature. Le premier :

> De fauls regars tu dois tes ieux
> Qu'en nulle riens ne soient convoiteuls... »

Ibid. « Les VII péchiés mortels. Premier :

> Orgoel de tous mauls est maistre et racine,
> Ypocrisie en vient qui l'ame envemine... »

Fol. 584 v°. « Les VII vertus contre les VII péciés mortels. Premier :

> Humilité contre orgoel a poissance,
> Dieu se y complaist et y prent sa plaisance... »

Ibid. « Les VII dons du saint Esprit. Le don de sapienche... » — « Les trois vertus théologales. » — « Les IIII vertus cardinales. »

Ibid. « Les VII oevres de miséricorde corporelles. Premier :

> Donne à mengier à cheuls qui soeffrent fain,
> De leur bien faire n'atens point à demain... »

Fol. 585. « Les VII oevres de miséricorde espirituelles. Premier : Donne sain et vray conseil à celui qui le te demande... » Suivent quatre vers :

> « O créature, en toy remors
> Comment Jhésus est pour toy mors... »

Ibid. « Du jour des âmes. Il est aucune fois tamps de joie et de leesse... »

Ces vies sont ornées d'aquarelles ; elles sont suivies d'oraisons en latin. S. Piat et les Sept Dormans en ont une en français. Les dix commandements sont précédés d'une aquarelle.

A l'intérieur de la couverture, ex-libris de M. de Valory.

XV[e] siècle. Papier. Folioté 2-589 à 2 col., plus les feuillets préliminaires A-B, moins les feuillets 1, 40, 53, 63, 218, 432, 435, 436, 513, 555, 571, 573; le feuillet 2 mutilé. 390 sur 280 millim. Les armes de Lille, aux fol. 156, 324; de Tournai, aux fol. 240, 442; de France, au fol. 240; au fol. 448, à S. Maurice, un blason, *de gueules, à une double aigle d'argent*; aux fol. 442 et 465, à S. Michel et à S. Georges, les armes des archers et arbalétriers, *de gueules, à la croix d'argent*. Dessin représentant un petit molinet au fol. 395. Rel. basane moderne. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

455. Vies de saints, en français, et sermons.

Fol. A. « S'ensieut par déclaration le nombre des vies des sains et sainctes escriptes en le partie de ceste Légende d'or. »

Fol. B v°. « Jhesus, Maria. Quaeritur utrum anime purgatorii patian-

tur a demone... » Cite l'opinion : « Altissiodorensis Rigauldi, ordinis Minorum... »

Fol. 1. « De sainte Clare, vierge. » — Fol. 6. « De saint Ypolite et de ses compaigno[n]s, martirs. » — Fol. 9. « S'ensieut le trespas Nostre Dame et Assumption. » Premier sermon. — Fol. 12. « De l'Asumption Nostre Dame. » Deuxième sermon. — Fol. 13. Troisième « sermon pour celui jour ». — Fol. 15 v°. « S'ensieut la [vie] de saint Bernard, abbet. » — Fol. 21 v°. « De la Translation saint Estievene. » — Fol. 22. « De saint Pellerin, martir. » — Fol. 22 v°. « De saint Ponce, euvangeliste », et « De saint Goar, confès. » — Fol. 23. « De sainte Aurée, religieuse. » — Fol. 23 v°. « De saint Appolinaire, martir », et « De saint Augustin, confès, non docteur. » — Fol. 24. « De monsigneur saint Betremieu, apostle. » — Fol. 26 v°. « De saint Loïs, roy de Franche. » — Fol. 27 v°. « De saint Andrieu, évesque. » — Fol. 28. « De sainte Bauteux, roine de Franche. » — Fol. 28 v°. « De saint Alixandre, confès, et signeur d'icelle, qui devint povres pour Dieu. » — Fol. 32. « De saint Wandrille, religieux en brieuf. » — Fol. 32 v°. « De saint Donstant, archevesque de Cantorbéry et confès », et « De saint Estiene, abbet de Grant Mont. » — Fol. 33. « De sainte Alpias, de Cude », et « De saint Eaumont, archevesque [de Cantorbéry]. » — Fol. 33 v°. « De saint Emont qui vit le diable », et « De monseur saint Augustin, docteur et évesque. » — Fol. 37. « De saint Hermet, martir, ami de Dieu. » — Fol. 38. Note concernant la fête de « saint Julien, le martir, et de ses compaignons, qui fonda III cents hospitaulx », et « De la décollation saint Jehan Baptiste. » — Fol. 40. « De saint Félix et Audactus, martirs. » — Fol. 40 v°. « De monsigneur saint Gille, abbet. » — Fol. 42. « De saint Leu, évesque de Sens », et « De saint Marcial, martir et ami de Dieu. » — Fol. 42 v°. « De saint Bertin, abbet et ami de [Dieu]. » — Fol. 43. « De saint Humbert de Marolles, confès. » — Fol. 47. « De la Nativité Nostre Dame, mère de Dieu. » — Fol. 49. « Collation pour ledit jour. » — Fol. 50. « Comment ceste feste fu manifestée par miracles notables. » — Fol. 50 v°. « De monseur saint Adrian, duc de Nicosie, martir. » — Fol. 53. « De saint Prothin et Jachint, martirs. » — Fol. 54 v°. « De le Exaltation sainte Crois de Jhésus. » — Fol. 57. « De saint Cornille, pape et martir. » — Fol. 57 v°. « De saint Ciprien, martir. » — Fol. 58 v°. « De monseur saint Akaire, abbet. » — Fol. 59 v°. « De sainte Eufemie, vierge et martire. » — Fol. 60 v°. « De monsigneur

saint Lambert, évesque et martir. » — Fol. 61 v°. « De saint Mathieu, apostle et euvangeliste. » — Fol. 63 v°. « De monseur saint Maurisse, duc et martir, et de ses compaingnons. » — Fol. 64. « De sainte Tecle, vierge et martire. » — Fol. 66. « De la translation saint Gerit, évesque. » — Fol. 67 v°. « De monsigneur saint Fremin, confès, et évesque d'Amiens le franch. » — Fol. 69. « De sainte Justine, vierge et martire. » — Fol. 72 v°. « De saint[e] Hildegard, virge et amie de Nostre Signeur. » — Fol. 76. « De monsigneur saint Lienar, abbet. » — Fol. 76 v°. « De mo[n]signeur saint Saulve, évesque d'Amiens, martir. » — Fol. 80 v°. « De saint Jehan l'aumonier, confès. » — Fol. 84 v°. « De monsigneur saint Follien, martir et amis de Nostre Signeur. » — Fol. 85 v°. « De saint Paulin, évesque de Nole. » — Fol. 87. « De monsigneur saint Pol le sinple, confès. » — Fol. 88. « De saint Cosme et saint Damien, martirs. » — Fol. 89. « De mo[n]signeur saint Mikiel, l'archangle. » — Fol. 91 v°. « De saint Jhérosme, docteur de sainte Eglise. » — Fol. 94 v°. « S'ensieut la vie de monsigneur saint Jeorge, le martir et bon chevallier. » — Fol. 99 v°. « De madame sainte Aldegonde, vierge. » — Fol. 104. « De madame sainte Gertrud, vierge. » — Fol. 110 v°. « De monsigneur saint Julien et de sainte Basilice, sa femme, martirs. » — Fol. 115. « Encore de saint Julien, évesque du Mans et confès. » — Fol. 117 v°. « De madame sainte Genevière (*sic*), virge. » — Fol. 119 v°. « De saint Grigore, conte d'Authun et évesque de Lengres. » — Fol. 120 v°. « De monseur saint Lucien, martir et ami de Nostre Signeur. » — Fol. 121. « De saint Pontiien, martir. » — Fol. 121 v°. « De sains Marius, Martha, Audifax, amicus et Abachuc, martirs. » — Fol. 122 v°. « De monsigneur saint Policarpe, martir. » — Fol. 123 v°. « De madame sainte Prisce, virge et martir. » — Fol. 124. « De madame sainte Pellage, dicte Margerite, virge et amie de Dieu. » — Fol. 124 v°. « De madame sainte Pellaige, papesse. » — Fol. 125 v°. « De madame sainte Paule, vesve. » — Fol. 128 v°. « De monsigneur saint Luc, euvangeliste. » — Fol. 129 v°. « De monsigneur saint Amet, évesque et confès de Jhésus. » — Fol. 131 v°. « De sainte Ursulle et de unse mille virges et martires. » — Fol. 133 v°. « De saint Severin, archevesque de Coulongne. » — Fol. 133 v°. « De sainte Souphie et de ses trois filles qui furent martires », et « De monsigneur saint Crispin et saint Crispinian qui furent martirs. » — Fol. 135 v°. « De saint Simon et saint Jude, apostles. » — Fol. 137. « De monsigneur saint Quentin, le vray martir

et amis de Nostre Signeur. » — Fol. 140 v°. « De la sollempnité de tous les sains et saintes de paradis », comprenant, au fol. 142, sermon sur les « VIII béatitudes et bonnes euretés »; au fol. 146, sermon sur le thème : « Beati qui habitant in domo tua, Domine... »; au fol. 147, sermon sur le thème : « Mementote quomodo salvi facti sunt patres vestri... » — Fol. 150. « La commémoration de touttes les âmes du commun de purgatoire, Dieu en aide », comprenant plusieurs exemples, et au fol. 158 v°, « unne très belle collation pour cheulx et celles qui pleurent leurs amis trespassés de che siècle ». — Fol. 160 v°. « De monsigneur saint Hubert, évesque de Liège et confès », et au fol. 161 v° : « De la translation de saint Hubert. » — Fol. 161 v°. « De monsigneur saint Eustasse, chevalier et martir, et de ses compaignons. » — Fol. 166. « De monsigneur saint Théodore, martir et amis de Dieu. » — Fol. 167. « De monsigneur saint Martin, archevesque de Tours. » — Fol. 170 v°. « De monsigneur saint Main, chevalier et martir. » — Fol. 172. « De monsigneur saint Brisse, archevesque de Tours. » — Fol. 174. « De madame sainte Maxelende, vierge et martire, et amie de Dieu. » — Fol. 177. « De saint Aniien, évesque d'Orliens. » — Fol. 178. « La nation et conversation sainte Helaine. » — Fol. 182 v°. « De Pancras, martir, saint et amy de [Dieu]. » — Fol. 183. « De monsigneur saint Remy, archevesque de Rains. » — Fol. 183 v°. « De monsigneur saint Piat, martir et amis de Nostre Signeur. » — Fol. 189 v°. « De monsigneur saint Légier, évesque et martir. » — Fol. 198. « De monsigneur saint Franchois, confès et amis de Dieu. » — Fol. 207. « De madame sainte Fide, saint Caprasiien, saint Prime et saint Félicien, martirs. » — Fol. 209. « De monsigneur saint Denis et de ses compaignons, martirs. » — Fol. 214. « Comment leditte église de Saint-Denis en Franche fut de Jhésu Crist dédiié. » — Fol. 214 v°. « De monsigneur saint Guillain, évesque et confès... » — Fol. 218. « De monsigneur saint Venant, abbet et confès. » — Fol. 219. « De monsigneur saint Donatiien, archevesque de Rains. » — Fol. 222 v°. « De monsigneur saint Calixte, pape et martir. » — Fol. 224 v°. « De madame sainte Pellage, hermitte et femme folle. » — Fol. 225 v°. « De monsigneur saint Pris, martir. » — Fol. 227 v°. « De madame sainte Bride, virge... » — Fol. 234. « De monsigneur saint Honnouré, évesque d'Arle. » — Fol. 235. « De monsigneur saint Severin, abbet et confès. » — Fol. 236 v°. « De monsigneur saint Lihire, évesque de Tournay. » — Fol. 240. « De monsi-

gneur saint Eleuthère, vray martir et évesque. » — Fol. 242. « De madame sainte Ysabel, fille au roi de Hongrie. » — Fol. 247. « De madame sainte Cicille, virge et martire, vie et légende. » — Fol. 254. « La vie et passion de monsigneur saint Clément, pape et martir de Nostre Signeur. » — Fol. 256. « De monsigneur saint Grisogone, martir, et de madame sainte Darie, virge. » — Fol. 256 v°. « De la vie madame sainte Katherine, virge et martire. » — Fol. 262 v°. « De monsigneur saint Saturne, martir. » — Fol. 267 v°. « De III sains martirs, nommés tous trois Saturnins. » — Fol. 268 v°. « Des sains martirs Severus, Severianus, Carpoforus et Victoricus et amis de Nostre [Signeur]. » — Fol. 269. « De monsigneur saint Jaque le décopet, martir. » — Fol. 269 v°. « De monsigneur saint Pasteur, confès. » — Fol. 270 v°. « D'un saint Jehan qui fut abés. » —Fol. 271. « De saint Moïse, abbet. » — Fol. 271 v°. « De monsigneur saint Maumertin, abbet. » — Fol. 272 v°. « De monsigneur saint Sinphorien, martir. » — Fol. 273. « De monsigneur saint Arsinus, religieus. » — Fol. 275. « De monsigneur saint Agathon, religieux. » — Fol. 276. « De monsigneur saint Salviien, martir. » — Fol. 277. « De madame sainte Salvienne, soeur à monsigneur saint Salvien, martire. » — Fol. 278. « De monsigneur saint Victor, chevalier et martir. » — Fol. 280 v°. « De madame sainte Roine, virge et martire. » — Fol. 281 v°. « De monsigneur saint Babille, évesque d'Anthioce et martir. » — Fol. 283. « De monsigneur saint Osoart, roy d'Engletere, et amis de Jhésu Crist Nost[r]e Signeur et aussi à sa be[noite Mère]. » — Fol. 285. « De saint Pharaon, évesque de Miaus. » — Fol. 286 v°. « De monsigneur saint Clau, prestre et confès. » — Fol. 288. « De monsigneur saint Sire, évesque et confès, et ami de Dieu. » — Fol. 291. « De monsigneur saint Maturin, confès et amis de Nostre [Signeur]. » — Fol. 292 v°. « De monsigneur saint Second, martir. » — Fol. 294. « De monsigneur saint Pancras, martir et amis de Nostre Signeur. » — Fol. 294 v°. « De unne sainte virge qui fu en Anthioche. » — Fol. 295. « De monsigneur saint Loïs le Marcel, évesques et confès. » — Fol. 299. « De madame sainte Rainfroie, virge et amie de Nostre Signeur Jhésu Christ. » — Fol. 302 v°. « Des VII Dormans. » — Fol. 304 v°. « De Bède, le vénérable pr[e]stre. » — Fol. 305. « De Origènes. » — Fol. 306. « De Balaan et Josaphat. » — Fol. 318. « S'ensieut ung sermon de la Dedicassion de sainte égliese. » — Fol. 321 v°. « S'ensieut une colation pour le jour de le Deducasse. » — Fol. 322 v°.

« Item encore [une] colation. » — Fol. 324 v°. « Encore [une] collation. » Suivent plusieurs exemples. — Fol. 330 v°. « De monsigneur saint Vinchent, confès et conte de Hainau. » — Fol. 332. « De sainte Eugène, virge et martire. » — Fol. 332 v°. « De saint Piere, exorciste, martir. » — Fol. 333 v°. « Ichi s'ensieut de Machomet, le fauls prophete. »

Fol. 336 v°. « In paradyso omnia pulchra sunt, ydeo debemus desiderare ire propter quatuor... »

Au fol. 9, on lit : « J. B. » — Au fol. 146, à la fin du sermon sur les « VIII beatitudes et bonnes euretés », on lit : « Ballet », de la même écriture que le manuscrit.

XV[e] siècle. Papier. 337 feuillets à 2 col., plus les feuillets préliminaires A-E. 288 sur 200 millim. Rel. basane moderne. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

454. Vies de saints, en français, et sermons.

Fol. 7. Préface. « Tout le temps de ceste présente vie est devisés en quatre parties nommés ordenecement. La première partie est appiellée le temps de deviasion... » — *Ibid.* « De l'Advent Nostre Signeur Jhésu Cris. » — Fol. 9. « De monsigneur sainct Andrieu, appostle. » — Fol. 11 v°. « De monsigneur sainct Nicollay. » — Fol. 14. « De madame saincte Lusse. » — Fol. 15 v°. « De monsigneur saint Thomas, appostle. » — Fol. 17. « De la Nativité Jhesu Cris. » — Fol. 18 v°. « De madame saincte Anastaise. » — Fol. 19. « De monsigneur saint Estevene, prothomartir. » — Fol. 20. « De monsigneur sainct Jehan, euvangeliste. » — Fol. 23 v°. « Des Innocens. » — Fol. 24 v°. « De monsigneur sainct Thomas, martir. » — Fol. 25 v°. « De monsigneur sainct Silvestre, pape. » — Fol. 30. « De la Circoncision. » — Fol. 32 v°. « De le Apparition des Rois. » — Fol. 34 v°. « De monsigneur sainct Remy. » — Fol. 35 v°. « De monsigneur sainct Anthoinne. » — Fol. 37. « De monsigneur sainct Vinchent, martir. » — Fol. 37 v°. « De le Conversion sainct Pol. » — Fol. 38 v°. « De le Septuagésimme », et « de le Sexagésimme. » — Fol. 39. De la Quinquagésime, et « du temps de la Quadragésimme. » — Fol. 39 v°. « Des junnez des Quatre temps. » — Fol. 40. « De le Purification de le virgene Marie. » — Fol. 42 v°. « De le Kayere monsigneur sainct Piere. » — Fol. 44. « De mo[n]signeur saint Mathieu, appostle. » — Fol. 45. « De Judaz. » — Fol. 45.

« De monsigneur sainct Blaise. » — Fol. 46 v°. « De madame saincte Aggathe. » — Fol. 48. « De monsigneur sainct Vaast. » — Fol. 48 v°. « De monsigneur sainct Amand. » — Fol. 49. « De monsigneur sainct Gregore. » — Fol. 51 v°. « De le Annunciation de Jhésu Cris. » — Fol. 53 v°. « De le Passion Nostre Signeur Jhésu Cris. » — Fol. 55 v°. « De Veronne. » — Fol. 56. « De le Resurection de Nostre Signeur Jhésu Cris. » — Fol. 58 v°. « De Marie d'Égipte. » — Fol. 60. « De monsigneur sainct Ambrose. » — Fol. 62 v°. « De monsigneur sainct Marq, euvangeliste. » — Fol. 64 v°. « De monsigneur Phelippe, appostle. » — Fol. 65. « De monsigneur sainct Jacque. » — Fol. 66 v°. « De le vengance de Nostre Signeur Jhésu Cris. » — Fol. 68. « De la Invention de la saincte Croix. » — Fol. 70. « Des letaniez. » — Fol. 71. « De l'Assencion de Jhésu Cris. » — Fol. 73. « De le émission du sainct Esprit. » — Fol. 77. « De monsigneur sainct Urbain, pape. » — Fol. 77 v°. « De sainct Piere l'exorciste. » — Fol. 78. « De saint Félix ou Feliciiene. » — Fol. 78 v°. « De monsigneur sainct Barnabé. » — Fol. 80. « De monsigneur sainct Jehan Baptiste. » — Fol. 82 v°. « De monsigneur sainct Piere. » — Fol. 84 v°. « De la légende de monsigneur sainct Pol, appostle. » — Fol. 85 v°. « De Marie Magdelainne. » — Fol. 89. « De sainct Jacque. » — Fol. 93. « De monsigneur sainct Cristofle, martir. » — Fol. 94 v°. « Des loiiens sainct Piere. » — Fol. 96. « De sainct Laurens. » — Fol. 98 v°. « De l'Assumption de le virgene Marie. » — Fol. 101 v°. « De sainct Berthemieu. » — Fol. 104. « De le Décollation sainct Jehan Baptiste. » — Fol. 105. « De le Nativité Nostre Dame. » — Fol. 107. « De sainct Adriien. » — Fol. 108 v°. « De le Exaltation de le saincte Croix. » — Fol. 110 v°. « Légende de sainct Mahieu, appostle et euvangeliste. » — Fol. 112 v°. « De sainct Maurisse. » — Fol. 114. « De sainct Michiel. » — Fol. 118 v°. « De sainct Jéromme. » — Fol. 119 v°. « De sainct Remi. » — Fol. 120 v°. « De sainct Légier. » — Fol. 121. « De sainct Franchois. » — Fol. 127 v°. « De monsigneur sainct Denis. » — Fol. 129. « De monsigneur sainct Calixte. » — Fol. 129 v°. « De sainct Lienart. » — Fol. 131 v°. « De monsigneur sainct Luch. » — Fol. 133 v°. « Des XI mille virgenes. » — Fol. 134 v°. « De sainct Simon et sainct Jude. » — Fol. 137. « De sainct Quentin. » — Fol. 137 v°. « Del institution de le feste de Toussains. » — Fol. 140 v°. « Légende des trespassés. » — Fol. 145. « De le Dédicassion de l'église. » — Fol. 147 v°. « De monsigneur

sainct Martin. » — Fol. 151 v°. « De sainct Brixe. » — Fol. 152 v°. « De madame saincte Cécille. » — Fol. 154 v°. « De saincte Elizabeth. » — Fol. 159 v°. « Légende de sainct Clément, pape. » — Fol. 161. « De saincte Katerinne. » — Fol. 163 v°. « De sainct Loys. » — Fol. 167. « De sainct Albin. » — Fol. 170. « De saincte Barbe. »

Ce recueil est en grande partie une compilation de la traduction française de la Légende dorée de Jacques de Voragine.

A l'intérieur de la couverture, ex-libris de l'Hôpital Comtesse de Lille.

XVe siècle. Papier. 180 feuillets. 282 sur 203 millim. Rel. bois, cuir gaufré. — (Hôpital Comtesse de Lille.)

455. Recueil.

Fol. 5. « Chi commence le légende sainte Katherine de Sainne, qui fu de la sainte ordre saint Dominique, qui a esté translatée du latin en rommant par le mendre frère de l'ordre des frères Prescheurs... En la cité de Saine, ou pais de Tosquane... » Cf. *Acta SS.*, avril, t. III, la vie de sainte Catherine de Sienne, par Raymond de Capoue; toutefois certaines particularités ne se trouvent point dans l'imprimé. — Fol. 69. « Oraison à sainte Katherine de Sainne. »

Fol. 70. « Epistre au benoit Damasus, evesque de Port, et au très crestiien Theodoine, sénateur des Rommains, de la mort du très hault docteur, le très glorieux Jeronime, de par son disciple, le benoit Eusèbe, commenchant en ces parolles : A très reverend père Damasus... » Traduction du « Liber de morte gloriosi Jeronimi », décrit plus haut sous le n° 87.

Fol. 148 v°. « C'est le miroir de la personne estant en la transe de la mort qui est en voye de dampnacion perpétuelle. Hélas, hélas, o et plus que hélas... »

Fol. 151. « Une protestacion. Vrais Dieux, trois en personnes et uns en essenche... » — Fol. 151 v°. « Aultre protestacion. Après je fay protestacion dès maintenant... »

Fol. 151 v°. Six vers :

« Toy qui es d'umaine nature... »

Au fol. 148, on lit : « Che livre cy a fait escripre mademoiselle Pieronne de Hem, fille du sire de Hem, nièche à madamoiselle des

Obeaulx, demourant à Saint-Pierre à Lille; et fu escript le IIIe jour du mois d'avripl en l'an mil IIII^{c} et LXII. Pieronne. »

XVe siècle. Papier. 156 feuillets. 290 sur 210 millim. Rel. basane moderne.

456. Vie de S. Hugues, évêque de Lincoln. Dessins à la plume lavés de bleu.

Page A. Note de M. de Gillaboz, ancien bibliothécaire, sur le manuscrit.

A la page 1, on lit, dans un cartouche, portant en tête le blason de Hugues Beeckman, avec la devise : *Homo bulla :* « Reverendo domino Hugoni Beeckman, abbati dignissimo, hanc sancti Hugonis vitam calamo depictam DD. CC. P. Richardus Dautel. 1645. »

XVIIe siècle. Papier. 54 pages, plus les pages préliminaires A-B; quelques pages paraissent avoir été enlevées avant la pagination. 367 sur 247 millim. Couvert. parchemin. — (Abbaye de Cysoing?)

457. « La vie et les miracles de saint Hubert, dernier évêque de Tongres et premier évêque et fondateur de Liège, apôtre des Ardenes, de la Taxandrie et du Brabant. 1670. »

Page E. Dédicace. « Aus dévots confrères de la confrérie de Saint-Hubert, érigée en l'églize de Saint-Roch, à Paris. » Non signée, mais à la page O, on lit : « ...et de contribuer, autant que je pourois, à estandre l'honeur qui est deu à un si grand saint (dont le nom est celui de ma famille). »

Page 1. « Première partie, contenant sa naissance et jusqu'à ce qu'il a esté sacré évesque de Tongres. Dieu est admirable dans ses saints... » — Page 257. Troisième partie. « Chapitre 10. Les miracles faits par la postérité de saint Hubert. C'est une choze éton[n]ante, que Dieu ne se soit pas coutanté... » — « ...et estre couronez là haut dans le ciel. Ainsi soit-il. Fin. »

Page 273. « Table des chapitres de ce livre. »

A la page 264, on lit : « J'ai veu afichées dans Paris, et prinsipalemant aus portes de l'églize catédrale, les deus brefs de Monseigneur l'archevesque de Paris, Jean François de Gondy, qui certifioit les merveilles que Dieu avoit opéré à l'égard de la rage par un gentilhome que toute la Franse a conu sous le nom du chevalier de

Saint-Hubert, et dont il avoit esté témoin oculaire, à Saint-Cloud. »

XVII[e] siècle. Papier. 284 pages, plus les pages préliminaires A-P. 195 sur 120 millim. Couvert. parchemin.

458. « Vies des PP. hermites. » Au dos.

Premier recueil. « Monumenta sanctioris philosophie quam severa anachoretarum disciplina vitae et religio docuit. » Vingt-trois gravures de Jollain, présentant au verso un texte manuscrit en français, se rapportant à la gravure suivante; plus un feuillet A, sur lequel on lit : « Ad usum fratris Ludovici Delefosse. De la bibliotheque des Minimes de Lille » ; moins le fol. 24, représentant S. Henri.

Deuxième recueil. « Solitudo, sive vitae foeminarum anachoritarum. Jollain excudit, 1688. » Vingt-quatre gravures, *idem;* plus la gravure du titre au feuillet A.

Troisième recueil. « Oraculum anachoreticum. » Vingt-quatre gravures, *idem;* plus la gravure du titre au feuillet A.

Quatrième recueil. « Trophaeum vitae solitariae. A Paris, chez G. Jollain, rue S[t] Jacque, à l'enfant Jessus (*sic*). » Vingt-neuf gravures, *idem;* plus la gravure du titre au feuillet A.

Cinquième recueil. « Solitudo, sive vitae Patrum eremicolarum, per antiquissimum Patrem D. Hieronimum, eorundem primarium, olim conscripta... A Paris, chez Jollain, rue S[t] Jac., à la ville de Coulonngue. » Vingt-neuf gravures, *idem;* plus la gravure du titre au feuillet A.

Fol. 30. « Réflexion sur touts ces beaux exemples. Vous venez de voir des miroirs bien vifs... »

Au fol. 32 v° et dernier, on lit : « Ce livre a été écrit et composé par le R. P. Louis Magnier, minime, mort à Rouen, correcteur. Le Père Provin[c]ial a écrit cecy. Fr. Louis Delefosse, 1743. »

XVIII[e] siècle. Papier. 230 sur 173 millim. Rel. veau. — (Couvent des Minimes de Lille.)

459. Recueil de pièces pour l'église collégiale de Saint-Pierre de Remiremont.

Ce recueil, composé en majeure partie de pièces imprimées, comprend :

Fol. 1[1]. « Essay d'un mémoire sur l'illustre église de Remiremont. Saint Romaric, seigneur puissant de la cour d'Austrasie... »

Fol. 7. « Observations historiques sur l'illustre église d'Epinal. Le monastère d'Epinal doit sa fondation à Théodoric de Hamelan, évêque de Metz... »

Page 1 [2]. « Sancti Romarici vita, excerpta ex officiis insignis e[c]clesiae Sancti Petri Romarici Montis, ab episcopo Lingonensi, praemisso debito examine, approbatis die decembris 30, anno 1646. Romaricus in Austrasia, Romulfo et Romulinde nobilissimis parentibus natus... » — Page 6. « Vita Caeciliae seu Clarae seu Segobergae. Caecilia, quae et Clara, et Segoberga beati Romarici dupliciter filia ... » — Page 7. « Vita sancti Adelphii. Adelphius, beati Romarici ex Asselberga filia nepos... » — Page 8. « Sanctae Gebertrudis vita. Gebe[r]trudis sancti Adelphii soror et beati Romarici ex Asselberga neptis fuit... » — *Ibid.* « Vita sancti Amati. Amatus Gratianopoli in suburbio, nobilibus parentibus genitus... » — Page 10. « Vita sancti Goerici. Goericus, qui et Abbo, Gamardo patre natus est, fratre Ausberti... »

Au feuillet de garde, on lit : « Ce recueil de pièces, de la plus grande difficulté à rassembler, sera, après ma mort, avec les deux volumes mss. de ma main in-folio intitulez : Voyages à Aix, etc., et Aventures de Pindare, remis à Monsieur Dusart, époux de l'aînée de mes petittes nièces de Stappens. Telle est ma volonté. Raulin d'Essars. »

Ce recueil figure au catalogue de jurisprudence, section des imprimés, sous le numéro 326.

XVIII[e] siècle. Papier. 12 feuillets. 235 sur 175 millim. 12 pages. 300 sur 195 millim. Cartonné, dos en basane.

460-462. Académie des sciences et des arts, contenant les vies et les éloges historiques des hommes illustres, qui ont excellé en ces professions, depuis environ quatre siècles, parmy diverses nations de l'Europe : avec leurs portraits... et plusieurs inscriptions funèbres, exactement recueillies de leurs tombeaux, par Isaac Bullart. Trois volumes. Manuscrit de Bullart.

Tome I. Page c. « Académie des arts. Tome premier. »

Page e. « Table alphabétique. »

Page m. « Livre premier. Inventeurs des arts, typographes, navigateurs, géographes, cosmographes, mathématiciens, musiciens », et liste des noms.

Page 1. « Berthold Schwartz. » — Page 19. « Jean Guttenberg. » Avec portrait gravé et dessin. — Page 49. « Laurent Coster. » —

Page 57. « Christophle Plantin. » — Page 69. « Paul Manuce. » — Page 73. « Balthasar Moret. » — Page 77. « Christophle Colomb. » — Page 95. « Améric Vespuce. » — Page 99. « Alfonse Albuquerque. » Avec dessin. — Page 101. « Fernand Magellan. » — Page 105. « Hernand Cortez. » Avec portrait gravé et dessin. — Page 111. « Pierre Apian dit Binewits. » — Page 113. « Nicolas Tartaglia. » — Page 114. « Jean Képler. » Sans portrait. — Pages 115 et 129. « François Drace ou Drack. » Avec, au fol. 122 *bis*, une partie de carte gravée : « La herdiese enterpriuse faict par le signeur Draeck, d'avoir cirquit toute la terre. » — Page 123. « Humfrede Gilbert. » — Page 124. « Hugue Willougby », « Waltier ou Gautier Raleigh », « Jean Davisi », « Richard Hauquins », « Martin Forbisher. » Sans portraits. — Page 125. « Thomas Candisch. » — Page 131. « André Thevet. » — Page 133. « Gerardus Mercator. » — Page 137. « Jean Taisnier. » — Page 143. « Abraham Ortelius. » — Pages 155 et 171. « Orlande de Lassus. » — Pages 168 et 177. « Philippe de Mons. » — Pages 179 à 184. « Conradi Scoti », « Louise Palombera », « Henry Liberti », « Lambert », « les trois Gaultiers », « Jacquinot », avec portraits gravés de « Conradi Scoti » et de « Louise Palombera ».

Page 187. « Livre second. Illustres grammairiens et rethoriciens », et liste des noms.

Page 189. « Jean Bocace. » — Page 213. « Emanuel Chrysoloras. » — Page 217. « Jean Argyropile. » — Page 221. « François Philelphe. » — Page 235. « Théodore Gaza. » — Page 239. « Rudolphe Agricola. » — Page 245. « Ange Politian. » — Page 253. « Demetrius Chalcondyles. » — Page 257. « Jean Lascaris. » — Page 263. « Nicolas Clenard. » — Page 277. « Jean Pierius Valerianus. » — Page 287. « Jeanne Gray de Suffolc. » — Page 293. « Pierre Nannius. » — Page 297. « Corneille Valère. » — Page 299. « Guillaume Postel. » — Pages 303 et 305. « Bonaventure Vulcanius » et « Petreius Tiara. » — Page 307. « François Raphelenge. » — Page 311. « Jean Passerat. »

Page 317. « Livre troisième. Illustres poëtes. »

Page 319. « Dante d'Aligere. » — Page 351. « François Pétrarque. » Avec, à la page 372, un dessin à la plume, représentant « Vaucluse », maison de Pétrarque. — Page 377. « Laure de Sado. » — Page 379. « Michel Marulle. » — Page 385. « Balthazar de Castillon. » — Page 395. « Marc Musure. » — Page 398. « Pierre Aretin. » —

Page 405. « Jacque Sannazar. » Avec portrait gravé et dessin. — Page 412. « Louis Arioste. » — Page 425. « Jean Second. » — Page 433. « Victoire Colomne. » — Page 449. « Cornelius Musius. » — Page 455. « Pierre de Ronsard. » — Page 489. « George Buchanan. » — Page 499. « Guillaume de Saluste du Bartas. » — Page 515. « Torquato Tasso. » — Page 527. « Jean Dorat. » — Page 531. « Estienne Jodelle, Maurice Sceve, Louis des Masures. » — Page 533. « Philippe Desportes. » — Page 539. « Janus Dousa, le père. » — Page 545. « Janus Dousa, le fils. » Avec, à la page 546, « Institution de l'Académie de Leide ». 1575. — Page 547. « Scevole de Saincte-Marthe. » — Page 555. « François de Malherbe. » — Pages 557 et 558. « Corneille », « Antoine Godeau », « Guillaume Brebeuf » et « Paul Scarron. » Sans portraits. — Page 559. « Vincent Voiture. » — Page 563. « Henry Louis Habert de Montmor. » Sans portrait. — Page 565. « Théophile de Viau. » Sans portrait. — Page 568. « François Menard » et « Maistre Adam, menuisier de Nevers. » Sans portraits. — Page 569. « George de Scudery. » Sans portrait.

Les notices des trois livres qui précèdent sont accompagnées de portraits gravés, sauf indication contraire.

On trouve les portraits gravés, sans notice : Page 151. « Girard Thibault. » — Page 275. « Joannes Sartorius. »

A la page o, armes gravées de Bullart et gravure, avec sa devise : « *Tardius, sed grandius,* » Gravure à la page 337.

Tome II. Page c. « Académie des sciences. Tome second. »

Page 3. « Livre premier. Illustres théologiens », et liste des noms.

Page 7. « Thomas a Kempis. » — Page 11. « Jérosme Savanarole. » — Page 17. « Jean Fischer. » — Page 35. « Louis Vives. » — Page 40. « Louis de Blois. » — Page 41. « Ruard Tapper. » — Page 49. « Albertus Pighius. » — Page 54. « Jacque Latomus. » Sans portrait. — Page 55. « Jean Garetius. » — Page 57. « Cornille Musso. » — Page 69. « François Richardot. » — Page 75. « Corneille Jansenius », premier évêque de Gand. — Page 77. « François Sonnius. » — Page 83. « Alphonse Salmeron. » — Page 85. « Martinus ab Azpilcueta. » — Page 91. « Louis de Grenade. » — Page 97. « Guillaume Alan. » — Page 109. « François Panigarole. » — Page 121. « Benedictus Arias Montanus. » — Page 137. « Pierre Simons. » — Page 139. « Jacque Davy, cardinal du Perron. » —

Page 147. « Robert Bellarmin. » — Page 179. « Léonard Lessius. » — Page 187. « Corneille Jansenius », évêque d'Ypres. » — Page 190 *bis*. « Antoine Arnaud. »

Page 193. « Livre second. Illustres philosophes, médecins, mathématiciens et astrologues », et liste des noms.

Page 195. « Arnould de Villeneufve. » — Page 207. « George de Trebisonde. » — Page 211. « Marsil Ficin. » — Page 215. « Jacques le Febvre. » — Page 222. « Marguerite de Valois. » Sans portrait. — Page 223. « Philippe Aurèle Théophraste Bombast, dit Paracelse. » — Page 225. « Nicolas Copernic. » — Page 229. « Jean de Sacro Bosco ou de Sacro Busto. » Sans portrait. — Page 230. « Oronce Finé. » Sans portrait. — Page 231. « Hiérosme Fracastor. » — Page 237. « Gemma Frisius. » — Page 241. « Cornelius Gemma. » Sans portrait. — Page 243. « Jule Caesar de l'Escale. » — Page 249. « Jean Fernel. » — Page 255. « Gilbert Philaret. » — Page 257. « François Rabelais. » — Pages 259 et 267. « André Vésale. » — Page 266. « Gabriel Fallope. » Sans portrait. — Page 269. « Michel Nostradamus. » — Page 277. « Jean Baptiste Gellio. » — Page 281. « Pierre André Mathiole. » — Page 284. « Joannes Ruellius. » Sans portrait. — Page 287. « Alexandre Picolomini. » — Page 299. « Joannes Stadius. » — Page 303. « Rembert Dodonée. » — Page 307. « Ambroise Paré. » — Page 309. « Jacque Silvius. » Sans portrait. — Page 311. « Pierre Forest. » — Page 316. « Guillaume Rondelet. » Sans portrait. — Page 317. « Ticho Brahe. » — Page 323. « Ulysse Aldrovand. » — Pages 335 et 336. « Aelius Everard Vorstius » et « Rodolphe Snellius. » — Page 337. « Hiérosme Mercurial. » — Page 341. « Charle de l'Escluse. » — Page 345. « Jean Heurnius. » — Page 347. « Christophe Clavius. » — Page 357. « Jean-Baptiste de la Porte. » — Page 361. « Louis Septal ou Settala. » — Page 369. « Thomas Campanella. » — Page 387. « Julienne Morelle. » — Page 393. « Galilaeus Galilei. » — Page 399. « René Descartes. » — Page 411. « Kenelme Digbi. »

Page 423. « Livre troisième. Illustres en diverses sciences », et liste des noms.

Page 425. « Albert le Grand. » — Page 437. « Raimond Lulle. » — Page 453. « Christophle de Longeuil. » — Page 459. « Erasme. » — Page 503. « Guillaume Budé. » — Page 509. « Pierre Bembe. » — Page 514. « Beatus Renanus. » — Page 517. « Corneille Scryver

ou Graphaeus. » — Page 521. « George Macropede. » — Page 523. « Jean Gorop Becan. » — Page 535. « Adrien Junius. » — Page 540. « Michel de Montagne. » Sans portrait. — Page 541. « Jean Sambuc. » — Page 547. « Pierre Victor. » — Page 555. « Marc Van Varnewyck. » — Page 557. « Marc Antoine de Muret. » — Page 579. « Juste Lipse. » — Page 593. « Paul Mérula. » — Page 594. « Charles Langius. » Sans portrait. — Page 595. « Dominique Baudius. » — Page 597. « Joseph de l'Escale. » — Page 603. « Pierre de Bert. » — Pages 605 et 608. « Jean Kuclin. » — Page 609. « Nicolas Claude Fabri de Peiresc. » — Page 621. « Hughue de Groot. » — Page 627. « Daniel Heinsius. » — Page 631. « Erice Putean. » — Page 645. « Nicolas Caussin. » — Page 651. « Claude Saumaise. » — Page 654. « Jean Vanden Wouwere. » Sans portrait. — Page 657. « Anne Marie Schurman. »

Les notices des trois livres qui précèdent sont accompagnées de portraits gravés, sauf indication contraire.

On trouve les portraits gravés, sans notice : Page 345. « Carolus Clusius. » — Page 391. « Petrus Molineus » et « Hobbes. » — Page 397. « Renatum Moreau. »

Page 675. « Table alphabétique. »

Gravures aux pages 1 et 320 : « ...Domino Antonio Bichio... in belgicis ditionibus Burgundiaeque comitatu internuntio. »

Tome III. Page c. « Académie des arts. Tome troisième. Peintres fameux du Païs-Bas. »

Page 1. « Hubert et Jean Van Eyck. » — Page 13. « Théodore de Harlem. » — Page 17. « Albert Durer. » — Page 31. « Roger Vander Weyde, dit de Bruxelles. » — Page 39. « Quentin Mesius. » — Page 48. « Jérosme du Bois. » — Page 53. « Cornil Engelbert. » — Page 57. « Lucas de Leide. » — Page 65. « Jean d'Hollande. » — Page 68. « Joachim Patinier. » — Page 72. « Henry de Bles. » — Page 76. « Bernard de Bruxelles. » — Page 80. « Jean de Maubeuge. » — Page 85. « Pierre Coeck. » — Page 87. « Jean Holbein. » — Page 110. « Henricus Aldegrever. » — Page 113. « Jean Maïo. » — Page 116. « Lucas Gassel. » — Page 119. « Jean Schoorel. » — Page 129. « Antoine Moro. » — Page 133. « Lambert Lombard. » — Page 137. « Juste de Cleef. » — Page 140. « Pierre Breugel. » — — Page 144. « Guillaume Cayo. » — Page 148. « François Floris. » — Pages 158 et 163. « Mathias Cock. » Avec, aux pages 160-161, sa

carte gravée de la bataille de Saint-Quentin. — Page 166. « Martin Hemskerke. » — Page 179. « Antoine Bloclant. » — Page 183. « Michel Coxie. » — Page 187. « Jehan Bol. » — Page 191. « Gille Mostart. » — Page 194. « Arnoud Mytens. » — Page 198. « Henry Goltius. » — Page 217. « Judocus ou Juste Wingius. » — Page 219. « Martin de Vos. » — Page 225. « Paul Bril. » Avec portrait et paysage gravés. — Page 227. « Michel Mirevelt. » — Page 232. « Bartholomé Spranger. » — Page 246. « Henry Vroom. » — Page 254. « Abraham Blommart. » — Page 259. « Octave Venius. » — Page 275. « Jacque Calot. » — Page 283. « Martin Richart. » — Page 285. « Pierre Paul Rubens. » — Page 307. « Jean Wildens. » Sans portrait. — Page 315. « Antoine Vandyck. » Avec, à la page 321, le portrait gravé de sa femme. — Page 337. « Théodore Rombouts » Sans portrait. — Page 363. « Simon Vouet. » Avec, à la page 369, le portrait gravé de sa femme. — Page 373. « Gérard Segers. » Sans portrait. — Page 377. « Nicolas Poussin. » Sans portrait. — Page 383. « Gaspard de Crayer. » — Page 389. « Thomas Willeborts. » — Page 393. « Venceslas Coberghe. » — Page 397. « Jacque Francquart. » Avec portrait gravé, d'après un dessin d'Anne-Françoise de Bruyns. — Page 399. « Adrien Brauwer. » — Page 405. « Daniel Segers. » — Page 413. « Anne Françoise de Bruyns », mère de Jacques Bullart. — Page 425. « Emblèmes de Monsieur Le Brun. » — Page 426. « Henry Testelin », « Mignard », « Vandermeullen. » Sans portraits. — Page 427. « Jean Baptiste-Colbert. »

Les notices qui précèdent sont accompagnées de portraits gravés, sauf indication contraire.

On trouve les portraits gravés, sans notice : Page 29. « Jacobus Binckius. » — Page 84. « Cornelius Ketel. » — Page 132. « Florentius Dikius. » — Page 156. « Crispian [Broekius], disciple de Floris. » — Page 175. « Cornelius Chortes. » — Page 182. « Johannes Stradanus. » — Page 186. « Gerardus Petri. » — Page 215. « Jacobus Matham. » — Page 222. « Cornel. Cornelii. » — Page 223. « Johanni Abach. » — Page 258. « Theod. Bernardi. » — Page 329. « Guillaume de Vos. » — Page 359. « Franciscus Van den Wyngarde. »

Page 433. « Table des portraits et des éloges contenus en ce volume. »

A la page 45, en marge, on lit : « Monsieur Félibien parle de ces deux portraits [Erasme et Pierre Gille, par Quentin Mesius], dans son

livre des entretiens sur les vies et les ouvrages des peintres anciens et modernes, suivant les mémoires qu'il a tirez de cet éloge, que mon père luy a communiqué, ce qu'il reconnoist luy même, à la marge de la page 339, de la deuxième partie, où il y a Ballart au lieu de Bullart, par faute d'impression; ce que je fay remarquer dans mon advertissement sur le deuxième tome de mon Académie, où je joins aussy une lettre dudit sieur Félibien, par laquelle il reconnoist la même chose. » Écriture de Jacques Bullart.

Gravures aux pages 213, 284, 308, 407, 425. — Page 356 *bis*. Portrait de femme, gravé par Nanteuil. 1656. — Page 417. Dessin représentant trois Turcs ou Persans à cheval, et, page 419, dessin représentant l'Assomption, ces deux dessins exécutés par Anne-Françoise de Bruyns, femme d'Isaac Bullart. — Page 421. Portrait à l'encre de Chine d'Isaac Bullart, « anno 1648, aetatis suae 49 »; au-dessous, la légende suivante, par Jacques Bullart : « Vera effigies nobilis viri D. Isaaci Bullart, Roterodami, equitis ordinis Sancti Michaelis, Academiae scientiarum et artium authoris; qui relicto hoc opere plusquam semi-absoluto, et quasi mentis suae foetu posthumo, oneri deficiens obiit Atrebati, ipso die Resurrectionis Christi 17° april. anni 1672. Vivat post funera virtus. R. I. P. »

Les trois volumes qui précèdent sont de l'écriture d'Isaac Bullart et principalement de celle de son fils Jacques; une partie est postérieure à la publication de l'*Académie des sciences et des arts*, parue chez Foppens, en 1682, sous le titre que nous avons adopté pour le présent recueil. Foppens, dans la seconde partie de sa *Bibliotheca Belgica*, 1739, p. 776-777, écrivait en parlant d'Isaac Bullart et de son travail : « Bibliothecam sibi collegerat exquisitam et inter scriptores veteres Plutarchum aemulatus Paulumque Jovium inter recentiores, scripto laudare aggressus est viros in omni scientia arteque illustriores. Quod opus, cum in majorem plurium voluminum molem excrevisset, multis etiam Ronsardi aliorumque superioris aevi poetarum versibus illustratum, Jacobus Ignatius Bullart, Atrebas, Isaaci filius, in duo volumina contraxit... »

Les tables indiquent un certain nombre de portraits qu'on ne retrouve pas dans ces volumes.

XVIIe siècle. Papier. Tome I. 590 pages, plus les pages préliminaires A-P. 415 sur 280 millim. Tome II. 680 pages, plus les pages préliminaires A-F et les pages 40 *bis*, 40 *ter*, 190 *bis*, 190 *ter*, 272 *bis*;

moins les pages 649-650, 655-656. 415 sur 280 millim. Tome III. 440 pages, plus les pages préliminaires A-F et les pages 43 *bis*, 253 *bis*, 356 *bis ;* moins les pages 309-310, 341-342, 347-348, 353-354, 381-382, 403-404. 415 sur 280 millim. Rel. parchemin.

463-467. Recueil d'éloges, de notes et de portraits, ayant servi à I. et J. Bullart, pour la publication de leur *Académie des sciences et des arts*. Manuscrit de Guillaume de la Rivière. Cinq volumes.

Tome II. Page 1. « Thomas a Kempis. » — Page 13. « Alphonse Salmeron. » — Page 29. « Philippe Dece. » — Page 40. « François Curtius. » Sans portrait. — Page 41. « Jacque Revard. » Sans portrait. — Page 43. « André Alciat. » — Page 64. « Equinaire Baron. » Sans portrait. — Page 65. « André Tiraqueau. » — Page 71. « Gabriel Mudaeus. » — Page 75. « Charles du Moulin. » — Page 91. « Viglius ab Aita, Zuichemus. » — Page 97. « Tiberius Decianus. » — Page 103. « Antonius Augustinus. » — Page 125. « Matthieu Wesenbec. » — Page 135. « Joannes Wamesius. » — Page 143. « Pierre Pithou. » — Page 169. « Boëce Epo. » — Page 73. « Antoine le Febvre. » Sans portrait. — Page 175. « Arnould de Villeneufve. » — Page 187. « Marsil Ficin. » — Page 191. « Jaques le Febvre. » — Page 199. « Hiérosme Fracastor. » — Page 209. « Gemma Frisius. » — Page 213. « Cornelius Gemma. » Sans portrait. — Page 215. « Jules César Scaliger. » — Page 219. « Jean Fernel. » — Page 226. « Gilbert Philaret. » Sans portrait. — Page 227. « Andreas Vesalius. » — Page 241. « Jean-Baptiste Gellio. » — Page 253. « Alexandre Picolomini. » — Page 266. « Gabriel Fallope. » Sans portrait. — Page 267. « Joannes Stadius. » — Page 273. « Rembertus Dodoneus. » — Page 283. « Pierre Forest. » — Page 293. « Ulysses Aldrovandus. » — Page 307. « Hiérosme Mercurial. » — Page 313. « Charle de Lecluse. » — Page 319. « Christophorus Clavius. » — Page 333. « Jean-Baptiste de la Porte. » — Page 339. « Ludovicus Septalius. » — Page 349. « Thomas Campanella. » Dessin et portrait gravé. — Page 373. « Knelmus Digbi. » — Page 377. « Albert le Grand. » — Page 389. « Raymond Lulle. » — Page 407. « Christophle Longueil. » — Page 415. « Erasme. » — Page 447. « Cornelius Graphaeus. » — Page 451. « Johannes Goropius Becanus. » — Page 465. « Adrianus Junius. » — Page 471. « Joannes Sambucus. » — Page 477. « Petrus Victorius. » —

Page 487. « Marc Antoine de Muret. » — Page 513. « Pierre Bertius. » — Page 525. « Jean Kuclin. » Sans portrait. — Page 527. « Nicolas Claude Fabri de Peiresc. » — Page 545. « Hugues de Groot. » — Page 555. « Daniel Heinsius. » — Page 559. « Erice Putean. » — Page 563. « Nicolas Caussin. » Sans portrait. — Page 577. « Franciscus Ximenes. » — Page 597. « Paul Jove. »

Les notices qui précédent sont accompagnées de portraits gravés, sauf indication contraire.

On trouve les portraits gravés, sans notice : Page 7. « Hieronymus Savanarola. » — Page 9. « Ludovicus Vives. » — Page 11. « Franciscus Richardotus. » — Page 19. « Louys de Grenade. » — Page 21. « Benedictus Arias Montanus. » — Page 23. « Jacques Davy, card. du Perron. » — Page 25. « Alexander Imolensis. » — Page 27. « Jason Maynus. » — Page 89. « Franciscus Balduinus. » — Page 133. « Jacques Cujas. » — Page 185. « Georgius Trapezuntius. » — Page 197. « Nicolaus Copernicus. » — Page 207. « Petrus Apianus. » — Page 239. « Michael Nostradamus. » — Page 250. « Petrus Andreas Matthiolus. » — Page 281. « Ambrosii Paraei. » — Page 291. « Tychonis Brahe. » — Page 331. « Johannes Heurnius. » — Page 367. « Juliana Morella. » — Page 369. « Galilaeus Galilaei. » — Page 371. « Renatus des Cartes. » — Pages 441 et 605. « Guillielmus Budaeus. » — Page 443. « Petrus Bembus. » — Page 445. « Beatus Renanus. » — Page 509. « Justus Lipsius. » — Page 511. « Josephus Scaliger. » — Page 571. « Claudius Salmasius. » — Pages 573 et 575. « Anna Maria a Scurman. »

Page 607. « Table des portraits et éloges contenus en ce livre. »

A la page c, dans un encadrement gravé, on lit : « Manuscrit de Guillaume de la Rivière, tome II. » — Aux pages 436 *bis* et *ter*, on lit : « Monsieur de la Rivière, je vous prie de faire escrire par Monsieur d'Estrelin... » Écriture de Isaac Bullart, avec réponse de G. de la Rivière. — A la page 553, on lit : « Je prie le sieur Foppens... » Écriture de Jacques Bullart.

Tome III. Page 1. « Berthold Schwartz. » — Page 19. « Jean Guttemberg. » — Page 53. « Laurent Jean, surnommé le Coustre. » — Page 63. « Christophle Plantin. » — Page 77. « Balthasar Moretus. » — Page 81. « Christophle Colomb. » — Page 103. « Fernand Magellan. » — Page 107. « Ferdinand Cortez. » Sans portrait. — Page 115. « François Drac. » — Page 125. « Joannes Taisnerius. »

— Page 141. « Orlando de Lassus. » — Page 143. « Philippe de Mons. » — Page 151. « Dante d'Aligre. » — Page 193. « François Pétrarque. » Avec dessin, à la page 223 : « Plan de Vaucluse, solitude de Pétrarque, près d'Avignon. » — Page 225. « Laure ou Laurette de Sado. » — Page 233. « Balthazar de Castillion. » — Page 241. « Pierre Aretin. » — Page 255. « Jacques de Saint-Nazare (Senezarius). » — Page 265. « Louys Arioste. » — Page 281. « Jean Second. » — Page 289. « Victoire Colonne. » — Page 309. « Pierre de Ronsard. » — Page 352. « Clémence Isaure. » Sans portrait. — Page 353. « Guillaume de Saluste. » — Page 367. « Jacques, sixième roy d'Ecosse. » Sans portrait. — Page 369. « Torquato Tasso. » — Page 387. « Janus Dousa, le père. » — Page 392. « Janus Dousa, le fils. » Sans portrait. Avec, à la page 394, l' « Institution de l'Université de Leide ». 1575. — Page 397. « Scevole de Sainte-Marthe. » — Page 405. « François de Malherbe. » Sans portrait. — Page 407. « Théophile de Viau. » Sans portrait. — Page 410. « George de Scudery. » Sans portrait. — Page 415. « Giotto. » — Page 429. « Simon Memmi. » — Page 443. « Donato. » — Page 469. « Philippe Lippi. » — Page 515. « Quintin Mesius ou Matsys. » — Page 559. « Otho Venius. » — Page 569. « Pierre Paul Rubbens. » — Page 587. « Antoine Van Dyck. » Avec, à la page 603, le portrait gravé de sa femme Marie Ruten. — Page 605. « Simon Vouet. » — Page 621. « Daniel Segers. »

Les notices qui précèdent sont accompagnées de portraits gravés, sauf indication contraire.

On trouve les portraits gravés, sans notice : Page 75. « Paulus Manutius. » — Pages 99 et 101. « Americ Vespuce. » Portrait gravé et dessin. — Page 121. « Thomas Candish. » — Page 123. « Gerard Mercator. » — Page 135. « Alphonse d'Albuquerque. » — Page 137. « Abrahamus Ortelius. » — Page 139. « Nicolaus Tartaglia. » — Page 231. « Michael Marullus. » — Page 239. « Marcus Musurus. » — Page 307. « Cornelius Musius. » — Page 383. « Joannes Auratus. » — Page 385. « Philippes des Portes. » — Page 411. « Giovanni Cimabue. » — Page 413. « Arnolfo di Lapo. » — Page 467. « Andrea Verrocchio. » — Page 487. « Lionardo da Vinci. » — Page 489. « Giovanni Francesco Rustichi. » — Page 491. « Propertia de Rossi. » — Page 493. « Francesco Mazzuoli. » — Page 495. « Gio. Ant. Licinio da Pord. » — Page 497. « Domenico Beccafumi. »

— Page 499. « Baccio Bandinel. » — Page 501. « Danieli Ricciarieli. » — Page 503. « Francesco Primaticcio. » — Page 505. « Giorgio Vasari. » — Page 507. « Jacomo Barozzo. » — Page 509. « Dominico Fontana. » — Page 511. « Theodoro Harlemio. » — Page 527. « Rogero Bruxellensi. » — Page 529. « Hieronimo Bochio. — Page 531. « Cornelius Engelbert. » — Page 533. « Joanne Hollando. » — Page 535. « Joachimo Dianotensi. » — Page 537. « Bernardo Bruxellensi. » — Pages 539 et 635. « Joanni Mabusio. » — Page 541. « Cornelius Ketel. » — Page 543. « Joannes Holbenius. » — Page 545. « Henricus Aldegrever. » — Page 547. « Lucae Gasselo Helmontano. » — Page 549. « Antonius Morus. » — Page 551. « Martinus Hemskerkus. » — Page 553. « Michael Coexius. » — Page 555. « Arnoldus Mytenus. » — Page 557. « Paulus Brillius. » — Page 565. « Jacobus Callot. » — Page 567. « Martinus Rychart. » — Page 615. « Theodorus Rombouts. » — Page 617. « Adrianus Brauwer. » — Page 619. « Gerardus Segers. » — Pages 626 et 627. « Thomas Willeborts. » — Page 629. « Gaspar de Crayer. » — Page 631. « D. Jacobus Franquart. » — Page 633. « Anna Francisca de Bruyns », femme d'Isaac Bullart. — Page 637. « Joanne Maio. » — Page 639. « Petro Bruegel. »

Page 513. Dessin représentant « maistre Jehan Bellegambe, peintre, natif de Douai ».

Page 641. « Table alphabétique. »

A la page E, dans un encadrement gravé, on lit : « Manuscrit de Guillaume de la Rivière, tome III. » — A la page 1, on lit : « Exlibris I. Bullart. »

Tome IV. Page 1. « Urbain VI. » — Page 3. « Boniface IX. » — Page 9. « Innocent VII. » — Page 13. « Grégoire XII. » — Page 19. « Alexandre V. » — Page 21. « Jean XXI. » — Page 25. « Martin III. » — Page 27. « Eugène IV. » — Page 33. « Félix IVe dit V^e^. » — Page 35. « Nicolas V. » — Page 41. « Callixte III. » — Page 43. « Pie II. » — Page 47. « Paul II. » — Page 51. « Sixte IV. » — Page 65. « Innocent VIII. » — Page 67. « Alexandre VI. » — Page 73. « Pie III. » — Page 81. « Jules II. » — Page 85. « Léon X. » — Page 89. « Adrian VI. » — Page 93. « Clément VII. » — Page 97. « Paul III. » — Page 101. « Jules III. » — Page 105. « Marcel II. » — Page 107. « Paul IIII. » — Page 111. « Pie IIII. » — Page 113. « Pie V. » — Page 116. « Grégoire XIII. » — Page 117. « Sixte V. »

— Page 120. « Urbain VII. » — Page 121. « Grégoire XIV. » — Page 122. « Innocent IX. » — Page 123. « Clément VIII. » Avec portrait. — Page 127. « Léon XI. » Avec portrait. — Page 129. « Paul V. » — Page 131. « Grégoire XV. » — Page 132. « Urbain VIII. » — Page 134. « Innocent X. » — Page 135. « Alexandre VII. » — Page 139. « Clément IX. » — Page 143. « Clément X. » — Page 157. « Charles le Hardy. » — Page 161. « Henry VII, roy d'Angleterre. » — Page 173. « François I[er]. » — Page 183. « François, dauphin de France. » — Page 184. « Charles de France. » — Page 185. « Marguerite, fille de François I[er]. » — Page 189. « Henri II. » — Page 199. « François II. » — Page 203. « Marguerite de Valois. » — Page 211. « Jean de Bourbon, comte d'Anguien. » — Page 215. « Antoine de Bourbon, duc de Vendosme. » — Page 219. « Louis de Bourbon, prince de Condé. » — Page 223. « Charles de Bourbon, cardinal, troisième du nom. » — Page 227. « Charles de Bourbon, cardinal, deuxième du nom. » — Page 231. « François de Bourbon, prince de Conty. » — Page 235. « De l'Hospital. » — Page 237. « René de Birague. » — Page 239. « Arnaud d'Ossat. » — Page 243. « François, cardinal de la Rochefoucault. » — Page 259. « Mareschal de Gassion. » — Page 273. « La vie et la mort du vicomte de Turenne... à Lille, de l'imprimerie de Balthasar le Francq, rue des Malades, au Compas d'or, 1675. » — Page 283. « Marguerite d'Austriche. » — Page 287. « Sigismond Battori, prince de Transilvanie. » — Page 291. « Sinan Bassa, capitaine général des armées de Mahomet, empereur des Turcs. » — Page 293. « Emanuel Philibert, duc de Savoye. » — Page 295. « Gattamelata. » — Page 297. « Thomas Cromwel. » — Page 301. « Élisabeth, reine d'Angleterre. » — Page 303. « Édouard Seymer. » — Page 305. « Guillaume Herbert. » — Page 309. « Gaultier d'Evreux. » — Page 310. « Nicolas Bacon. » Avec portrait. — Page 313. « Humfrede Gilbert. » — Page 315. « Henry Sidney. » — Page 319. « Philippe Sidney. » — Page 323. « Robert Dudley. » — Page 325. « Ambroise Dudley. » — Page 329. « François Walsingham. » — Page 333. « Christophle Carlil. » — Page 337. « Martin Frobischer. » — Page 341. « Jean Haukins. » — Page 347. « Guillaume Cecile. » — Page 351. « Henry Herbert. » — Page 353. « Georges Clifford. » — Page 355. « Thomas Sutton. » — Page 359. « Henri Frédéric, prince de Galles. » — Page 361. « Robert Cecile. » — Page 363. « Jean Harington. » — Page 365. « Richard

Grenvil. » — Pages 371 et 373. Notices imprimées sur Bayard, Gaston de Foix, Anne de Montmorency, Henri de Guise, Gaspard de Coligny, Odet de Coligny, François de Coligny, Jean de la Valette.

Les notices comprises dans ce tome IV n'ont point de portraits gravés, sauf indication contraire.

On trouve les portraits gravés, sans notice : Page 233. « Jean-François de Gondy. » — Page 369. « Didaci Salmienti de Acuria. »

Au fol. A, on lit : « Bullart. » — Au fol. C, dans un encadrement gravé, on lit : « Manuscrit de Guillaume de la Rivière, tome IV. »

Tome V. Page 1[1]. « Jacobus Latomus. » — Page 3. « Adam Sasbouth. » — Page 7. « Joannes Garetius. » — Page 11. « Claude Depense. » — Pages 13 et 43. « Cornelius Jansenius. » Évêques de Gand et d'Ypres. — Page 15. « Augustinus Hunnaeus. » — Page 17. « Stanislaus Hosius. » — Page 19. « Martinus Balduini, Rythovius. » — Page 21. « Guillaume Lindan. » — Page 27. « Martinus Duncanus. » — Page 29. « Joannes Divineius. » — Page 31. « Pierre Bacherier. » — Page 33. « Robertus Personius. » — Page 35. « Joannes Miraeus. » — Page 37. « François Costere. » — Page 41. « Matthias Hovius. » — Page 51. « Emond Dinter. » — Page 53. « Gabriel Symeon. » — Page 55. « François de Belleforest. » — Page 63. « Claude Fauchet. » — Page 65. « Paulus Merula. » — Page 67. « Constantinus Hugeus. » — Page 68. « François Curce. » — Page 69. « Nicolas Everard. » — Page 71. « Jean Papon. » — Page 73. « Jacobus Revardus. » — Page 75. « Josse Damhouder. » — Page 77. « Balthasar Ayala. » — Page 79. « Andreas Gaill. » — Page 81. « Everard Bronchorst. » — Page 83. « François Hotoman. » — Page 87. « Richardus Vitus. » — Page 91. « Pierre Gudelin. » — Page 93. « Diodorus Tuldenus. » — Page 95. « Nicolas Flamel. » — Page 97. « François Rabelais. » — Page 101. « Joannes Siriacops. » — Page 103. « Pierre Belon. » — Page 105. « Michel Nostradamus. » Avec portrait. — Page 109. « Gilbert Philaret. » — Page 111. « Pierre de la Ramée. » — Page 115. « Jean de Gorris. » — Page 117. « Jean Caius. » — Page 123. « Laurent Joubert. » — Page 125. « Pierre Pauw. » — Page 127. « Jean Van Havre. » — Page 129. « Aelius Everardus Vorstius. » — Page 131. « Kenelme d'Igby. » — Page 133. « Alard d'Amsterdam. » — Page 137. « Charles de Bourgeuille. » — Page 139. « Gabriel de Collange. » — Page 141. « Carolus Langius. » —

Page 143. « Guilielmus Canterus. » — Page 147. « Jacques Pamelius. » — Page 151. « Michel de Montagne. » — Page 155. « Pierre de la Primaudaye. » — Page 157. « Guillaume Philander. » — Page 159. « Marc Van Varnewick. » — Page 161. « Levinus Torrentius. » — Page 163. « Franciscus Modius. » — Page 165. « Joannes Heurnius. » — Page 169. « Henricus Meibomius. » — Page 171. « Rudolphus Snellius. » — Page 173. « Petrus Scriverius. » — Page 181. « Jean Vanden Wouwere. » — Page 185. « Jean Meurs. » — Page 189. « Otho Heurnius. » — Page 191. « Jacques Catz. » — Page 193. « Joannes Cherus. » — Page 195. « Cornelius Valerius. » — Page 199. « Petreius Tiara. » — Page 201. « Bonaventura Vulcanius. » — Page 205. « De la Fresnaie Vauquelin. » — Page 207. « Robert Garnier. » — Page 213. « Panagius Salius. » — Page 215. « Joannes Baptista Houwaert. » — Page 219. « Dominicus Lampsonius. » — Page 221. « Ad... Henricum Ludovicum Habertum Monmorium. » — Page 229. « Le poëte Théophile [de Viau]. » — Page 231. « Jean Cimabué. » Avec portrait. — Page 241. « Philippe Lippi. » Avec portrait. — Page 253. « Michel Ange. » — Page 257. « Josquin du Prat. » — Page 259. « Du Bartas. » — Page 261. « Orlande de Lassus. » — Page 263. « Jugement d'Étienne Pasquier touchant les œuvres d'Ange Politian. » *Idem* sur « Joannes Secundus, Erasme, de Budé et d'Alciat », « Jules César Scaliger » et « François Rabelais ».

Fol. 1². « Nicolas Machiavel. » Avec portrait. — Page 21. « Herman de Arena ou du Sablon. » — Page 23. « Melchior Rinck. » — Page 25. « Louys Hetser. » — Page 27. « Jean Hus. » — Page 29. « Jean Beuckels. » — Page 37. « Bernard Knipperdoling. » — Page 39. « Henry Nicolas. » — Page 41. « Théodore », anabaptiste. — Page 45. « Thomas Cranmer. » La suite, p. 69. — Page 49. « Adam, surnommé le Pasteur. » — Page 53. « Henricus Cornelius Agrippa. » — Page 55. « Clément Marot. » — Page 61. « Hugues Latimer. » — Page 63. « Jean Bradeford. » — Page 65. « Jean Colet. » La suite, p. 71. — Page 65. « Guillaume Tindal. » — Page 66. « Nicolas Ridlei. » — Page 67. « Jean Roger. » — Page 68. « Laurent Sander. » — Page 69. « Alexandre Nowel. » La suite, p. 111. — Page 70. « Jean Bast. » — Page 73. « Jean a Lasco. » — Page 75. « Thomas Becon. » — Page 77. « David Whitehead. » — Page 79. « Jean Juel. » — Page 81. « Matthieu Parker. » — Page 83.

« Eduard Dering. » — Page 85. « Edmond Grindall. » — Page 87. « Lambertus Danaeus. » Avec portrait. — Page 91. « Hugo Donellus. » — Page 93. « Edwin Sandys. » — Page 95. « Laurens Humfred. » — Page 97. « Jean Foy. » — Page 99. « Joannes Morus. » — Page 101. « Guillaume Whitaker. » — Page 103. « Philippe Marnix de Sainte-Aldegonde. » Avec portrait. — Page 107. « Hieremias Bastingius. » Avec portrait. — Page 113. « Lucas Trelcatius, le père. » Avec portrait. — Page 117. « François le Jeune. » Avec portrait. — Page 121. « Guillaume Perkins. » — Page 123. « Jean Witgift. » — Page 127. « Joannes Kuchlinus. » — Pages 131 et 137. « Lucas Trelcatius, le fils. » Avec portrait. — Page 133. « Jean Rainold. » — Page 135. « Richardus Vauganus. » — Page 139. « Pierre du Moulin. » — Page 141. « Jacques Arminius. » — Page 143. « François Gommarus. » — Page 145. « Gervais Babington. » — Page 147. « Thomas Holland. » — Page 149. « Dominicus Baudius. » — Page 153. « Jaques de Montagu. » — Page 155. « Robert Abbat. »

Les notices comprises dans ce tome V n'ont point de portraits gravés, sauf indication contraire.

On trouve le portrait gravé, sans notice : Page 129[2] : « Josephus Scaliger ».

A la page c, dans un ornement gravé, on lit : « Manuscrit de Guillaume de la Rivière, tome V. »

Tome VI. Page 1. « Alexandre VI. » — Page 7. « Emmanuel Philebert, duc de Savoye. » — Page 15. Henri, duc de Montmorency. — Page 23. « Desiderius Erasmus. » — Page 33. « Robert Gaguin. » — Page 37. « Jean Germain. » — Page 41. « Guillaume Enckevort. » — Page 43. « Michel Nostradamus. » — Page 53. « Cornelius Musius. » — Page 57. « François Baulduin. » — Page 65. « Guillaume Postel. » Avec portrait. — Page 69. « Hubertus Goltzius. » Avec portrait. — Page 77. « Jean Dorat. » — Page 79. « Gerardus Mercator. » Avec portrait. — Page 81. « Pierre Canisius. » — Page 85. « Abraham Ortelius. » — Page 91. « Benedictus Arias Montanus. » Avec portrait. — Page 100. « Boetius Epo. » Avec portrait. — Page 103. « L'institution de l'Université de Leiden, en Hollande. » 1575. — Page 107. « Janus Dousa, le père. » Avec portrait. — Page 111. « Arnault d'Ossat. » Avec portrait. — Page 115. « Philippe Desportes. » — Page 119. « Guillaume Estius. » — Page 121.

« Charles de l'Aubespine. » — Page 123. « Anne Marie Schurmans. » — Page 131. « Pierre de Ronsard. » — Page 133. « Guillaume de Sainct-Amour. » — Page 141. « Balthasar Hubinrer ou Hubmor. » — Page 143. « Mahomet. » — Page 149. « Arius. » — Page 153. « Thomas Monetarius. » — Page 157. « David George. » — Page 163. « Melchior Hoffman. » — Page 165. « Michel Servet. » — Page 167. « Jean Matthieu. »

Les notices comprises dans ce tome VI n'ont point de portraits gravés, sauf indication contraire.

Page 169. « Table alphabétique. »

A la page A, dans un encadrement gravé, on lit : « Manuscrit de Guillaume de la Rivière, tome VI et dernier. » — A la page 50, on lit : « L'on prie Monsieur Félibien de ne laisser aussy sortir cest éloge de ses mains. »

Ce manuscrit est de diverses écritures, mais principalement de celle de G. de la Rivière, qui a dû être un des collaborateurs les plus assidus de Bullart. Son nom « Guilielmus Riverius » est inscrit au bas de deux pièces de vers, figurant en tête de l'ouvrage de Bullart, publié en 1682.

XVIIe siècle. Papier. Tome II. 618 pages, plus les pages préliminaires A-D et les pages 1 *bis*, 2 *bis*, 392 *bis*, 393 *bis*, 394 *bis*, 395 *bis*, 402 *bis*, 436 *bis*, 436 *ter*, 476 *bis*. 300 sur 195 millim. Tome III. 648 pages, plus les pages préliminaires A-F et les pages 88 *bis*, 428 *bis*. 300 sur 200 millim. Tome IV. 378 pages, plus les pages préliminaires A-H et la page 132 *bis*. 310 sur 200 millim. Tome V. 268 pages, plus les pages préliminaires A-J; et 166 pages. 310 sur 200 millim. Tome VI. 172 pages, plus les pages préliminaires A-B; moins les pages 13, 14. 370 sur 240 millim. Rel. parchemin.

468. « Histoire et portraits de quelques hérétiques et impies. » Au dos. Manuscrit de Bullart.

Fol. A. « Table des héréticques, impies et scellérats dont les effigies et actions sont dans ce volume. »

Fol. 1. « Arius. » — Fol. 3 et 116. « Mahomet. » — Fol. 5. « Louis Hetser. » — Fol. 6. « Bernard Knipperdoling. » — Fol. 7. « Thomas Monatarius. » — Fol. 9. « Jean Mathieu. » — Fol. 10. « Jean Beuckels. » — Fol. 12. « Baltazard Hubinrer ou Hubmor. » — Fol. 13. « Melchior Rinch. » — Fol. 14. « Melchior Hoffman. » — Fol. 15. « Jean Hut. » — Fol. 16. « Théodore », anabaptiste. —

Fol. 17. « Arena ou du Sablon. » — Fol. 18. « David George. » — Fol. 20. « Henry Nicolas. » — Fol. 21. « Michel Servet. » — Fol. 22. « Adam, surnommé le Pasteur. » — Fol. 27. « Jean a Lasco. » — Fol. 49 et 54. « Théodore de Beze. » — Fol. 52. « Gaspar de Colligny, Odet de Colligny, François de Colligny. » — Fol. 55. « Jean de l'Espine. » — Fol. 76. « Jean Colet. » — Fol. 77. « Guillaume Tindal » et « Jean Bradeford. » — Fol. 78. « Hugues Latimer » et « Nicolas Ridlei. » — Fol. 79. « Jean Roger » et « Laurent Sander. » — Fol. 80. « Thomas Cranmer. » — Fol. 82 et 83. « Alexandre Nowel » et « Jean Bal. » — Fol. 84 et 106. « Jean Juel. » — Fol. 84. « David Whitehead. » — Fol. 85. « Mathieu Parker » et « Thomas Becon. » — Fol. 86. « Robert Abbat. » — Fol. 86 et 113. « Jacques de Montagu. » — Fol. 87. « Edouard Dering » et « Edmond Grindall. » — Fol. 88. « Jean Fox » et « Edwin Sandys. » — Fol. 89. « Thomas Cromwel. » — Fol. 91. « Laurent Humfred » et « Joannes Morus. » — Fol. 92. « Guillaume Whitaker » et « Guillaume Perkins. » — Fol. 93. « Jean Witgift. » — Fol. 93 et 109. « Jean Rainold. » — Fol. 96. « Richardus Vauganus » et « Gervais Babington. » — Fol. 97. « Thomas Holland. » — Fol. 106 et 107. « Dr Laighton. » — Fol. 107 et 108. « Jean Lilburn » et « Dr Bastwick. » — Fol. 110 et 111. « Guilaulme Prynne » et « Henry Burton. » — Fol. 117. « Guillaume de Sainct-Amour. » — Fol. 119. « Nicolas Machiavel. » — Fol. 126 *bis*. « Michel Molinos. »

Les notices qui précèdent sont accompagnées de portraits gravés, sauf celle du fol. 117, accompagnée d'un dessin à la plume, d'après une verrière de la Sorbonne.

On trouve les portraits gravés, sans notices : Fol. 23. « Joannes Hus » et « Hieronimus Pragensis. » — Fol. 24, 32 et 126. « Martinus Lutherus. » — Fol. 25. « Martinus Bucerus. » — Fol. 26. « Caspar Olevianus. » — Fol. 29. « Rudolphus Gualtherus. » — Fol. 30 et 32. « Philippus Melanchton. » — Fol. 31. « Georgius Silberschlagius. » — Fol. 33. « Johannes Klainavius » et « Nicolaus Selneccerus. » — Fol. 34 et 35. « Huldricus Zwinglius. » — Fol. 36. « Joannes Aepinus » et « Andreas Gerardus. » — Fol. 37. « Jonas de Northuson » et « Casparus Cruciger. » — Fol. 38. « Joannes Lonicerus. » — Fol. 39. « Joannes Mathesius » et « Paulus Eberus. » — Fol. 40. « Georgius Major » et « Mathias Illyricus. » — Fol. 41. « Dierck Philps. » — Fol. 42. « Menno Simons. » — Fol. 43. « Rodolphus Goclenius. » —

Fol. 44. « Melchior Laubanus. » — Fol. 45. « Zach. Ursinus. » — Fol. 46. « Joannes Jacobus Grynaeus. » — Fol. 47, 49 et 53. « Joannes Calvinus. » — Fol. 50 et 56. « Guillelmus Farellus. » — Fol. 50. « Petrus Viretus. » — Fol. 51. « Simon Goulart. » — Fol. 58. « Petrus Boquinus. » — Fol. 59. « Abel Bedaeus. » — Fol. 60. « Clemens Marotius. » — Fol. 61. « Jacobus Rolandus. » — Fol. 63. « Johannes Hochedaeus. » — Fol. 65. « Harboldus Tombergius. » — Fol. 66. « Adolphus Visscherus. » — Fol. 67. « Samuelis Bartholdi. » — Fol. 68. « Festus Hommius. » — Fol. 69. « Jehan Polyander de Kerckoven. » — Fol. 70. « Jacobus Arminius. » — Fol. 71. « Johannes Wtenbogart. » — Fol. 73. « Arenoudt Van Geluwe » et « Hermannus Tegularius. » — Fol. 74 et 75. « Marcus Antonius de Dominis. » — Fol. 98. « Georgius Abattus » et « Tobias Matthaeus. » — Fol. 99. « Johannes Kingepi » et « Johannes Gulielmus. » — Fol. 100. « Arthurus Lake » et « Josephus Hallus. » — Fol. 101. « Georgius Carletonus » et « Richardus Rogersius. » — Fol. 102. « Franciscus White » et « Richardus Stockius. » — Fol. 103. « Thomas Scottus » et « Gulielmus Butler. » — Fol. 104. « Guillaume, archevesque de Cantorbéry, primat d'Angleterre. » — Fol. 105. « Domini Roberts. » — Fol. 106. « William Laud. » — Fol. 107. « Peter Smart. » — Fol. 109. « Nichola Lockyer. » — Fol. 110. « Alex. Hendersoni. » — Fol. 112. « Cornelius Agrippa et uxor ejus. » — Fol. 115. « Thomas Persi. » — Fol. 126. « Antoine Arnauld. »

Au fol. C v°, on lit : « La classe des impies, hérétiques, scellerats et parricides. »

Ce manuscrit est en grande partie de la main d'Isaac Bullart et de Jacques, son fils.

XVIIe siècle. Papier. 129 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-C et les feuillets 126 *bis*, 126 *ter;* moins les feuillets 57, 62, 64, 72, 114. 435 sur 285 millim. Rel. parchemin.

469. Scriptores Insulenses.

Page 1. « Auteurs de Lille. » Écriture moderne.

Ibid. « Adamus de Basseya. » — Page 2. « Adrianus Roulerius. » — Page 3. « Aegidius a Sancta Aldegunde. » — *Ibid.* « Aegidius Bavarius, S. J. » — Page 5. « Aegidius de la Coulture. » — Page 6. « Aegidius Froidure. » — Page 7. « Aegidius du Monin sive Moneus. » — *Ibid.* « Aegidius Petit, dictus Becquet de la mer. » — Page 8. « Aegidius

Talboom. » — Page 11. « Aegidi[us] Tesson. » — Page 13. « Alanus Insulensis. » — Page 36. « Alanus de Rupe. » — Page 47. « Alardus Nucaeus, vulgo du Gaucquier. » — *Ibid.* « Alardus de Molendino, alias du Moliniet. » — Page 48. « Alardus le Roy. » — Page 50. « Albertus Dominicus Lambert. » — *Ibid.* « Alexander le Blancq, ... toparcha de Meurchin. » — Page 54. « Inventaire des livres délaissez du seigneur de Meurchin, écrits à la main, tant d'armoiries qu'histoires et autres, mis au grand coffre étant au [en blanc] 1569. » — Page 60. « Alexander de le Cambre. » — Page 61. « Amandus Fremault. » — Page 62. « Anacletus du Rieu. » — *Ibid.* « Anonimus, sacerdos Insulensis. » — Page 63. « Angelus Hennotelle, alias Joannes. » — Page 64. « Anna du Bois. » — Page 78. « Antonia Borinion vel Bourignon. » — Page 83. « Antoninus Barbieux. » — Page 84. « Antonius de Balinghem. » — Page 89. « Antonius Braem. » — Page 90. « Antonius Civore. » — Page 91. « Antonius Couppé. » — Page 93. « Antonius Laubegeois. » — Page 94. « Antonius Malonoxius. » — *Ibid.* « Antonius le Pippre. » — Page 99. « Antonius Standon seu Stanton. » — *Ibid.* « Antonius Willot. » — Page 100. « Arnoldus de Bondiflaert. » — Page 101. « Arnoldus de la Porte. » — *Ibid.* « Arnoldus Raisse. » — Page 104. « Balduinus a Cruce. » — Page 105. « Balduinus Desruelles. » — *Ibid.* « Balduinus de Glen. » — Page 108. « Balduinus Willot. » — Page 109. « Baptista Monnoyer. » — *Ibid.* « Bartholomaeus Fisen. » — Page 111. « Bernardus Pollet. » — *Ibid.* « Bonaventura Herreng. » — Page 112. « Bruno Wibout. » — Fol. 113. « Carolus ab Assumptione, alias de Brias. » — Page 121. « Carolus Benthin. » — *Ibid.* « Carolus Lespillet. » — Page 123. « Christophorus Beys. » — *Ibid.* « Christophorus Prevost. » — Page 124. « Claudius Lespillet. » — *Ibid.* « Clemens de le Marlier. » — Page 125. « Clemens Prus. » — Page 126. « Collegium Insulense Societatis Jesu. » — Page 132. « Conventus fratrum Praedicatorum. » — Page 146. « Conventus fratrum Minorum, nunc Recollectarum. » — Page 147. « Cornelius Camerarius. » — Page 148. « Cornelius Jansenius Leerdamensis. » — Page 155. « Cornelius Papeus. » — Page 155. « David de le Vigne. » — *Ibid.* « Dionysius Godefroy. » — Page 157. « Dyonisius du Pretz. » — Page 158. « Dionysius de Sains, religiosus Phanopinensis. » — Page 159. « Dominicus Baudius. » — Page 164. « Eligius Basseus. » — Page 165. « Engelbertus Desbois. » — Page 173. « Engelbertus Lamelin. » — *Ibid.*

Grefleus. » — *Ibid.* « Janus Detraeus. » — *Ibid.* « Ignatius Bayart. » — Page 270. « Ignatius Godscalk. » — Page 271. « Ignatius a Sancto Petro, alias Van Heulle. » — Page 272. « Joanna Borignion. » — *Ibid.* « Joanna de Camby vel de Cambry, dicta Joanna Maria a Praesentatione. » — Page 283. « Joannes Baptista Taberna sive Taverne. » — *Ibid.* « Joannes de Beauffremez. » — Page 284. « Joannes le Bouck. » — Page 285. « Joannes Buzelinus. » — *Ibid.* « Joannes a Cambia, vulgo de le Cambe, dictus Gantois. » — Page 286. « Joannes Cambier. » — *Ibid.* « Joannes Capetius. » — Page 287. « Joannes Cuvillonius. » — Page 288. « Joannes de Eecoute. » — Page 289. « Joannes Faber. » — *Ibid.* « Joannes Flameng. » — *Ibid.* « Joannes Flander. » — Page 292. « Joannes Franciscus Cambier. » — Page 293. « Joannes Franciscus Desquennes. » — Page 294. « Joannes Gheri. » — *Ibid.* « Joannes Huchon. » — Page 295. « Joannes Immelot. » — Page 296. « Joannes Lacteus. » — *Ibid.* « Joannes Lambertus Cuppre. » — Page 297. « Joannes Lancelli, vulgo Lanceau. » — *Ibid.* « Joannes Lautens. » — Page 299. « Joannes de l'Escurie. » — *Ibid.* « Johannes Molanus. » — Page 302. « Joannes du Mont de St Eloy du Petit Longâtre. » — *Ibid.* « Joannes Monnoyer. » — Page 303. « Joannes Norkart seu Norquart. » — Page 305. « Joannes Parent. » — Page 306. « Joannes Portius. » — *Ibid.* « Joannes Renardi, vulgo Renare. » — *Ibid.* « Joannes de la Riviere. » — Page 307. « Joannes le Satse », correction moderne « Le Safre. » — *Ibid.* « Joannes Six. » — Page 318. « Joannes Surquet. » — *Ibid.* « Joannes Sylvius. » — Page 319. « Joannes Venduillius sive Vendevillius. » — Page 335. « Joannes Vincartius. » — Page 336. « Joannes Volant. » — *Ibid.* « Johannes Walteri. » — Page 338. « Judas Thadaeus de le Beulleque. » — Page 339. « Laurentius a Jesu, alias Bauwé. » — *Ibid.* « Lietbertus vel Letbertus. » — Page 340. « Ludovicus Blondel. » — *Ibid.* « Ludovicus de la Grange. » — *Ibid.* « Ludovicus de Lobel. » — Page 342. « Ludovicus Mersmans. » — *Ibid.* « Ludovicus Obert. » — Page 343. « Marcus de Bonnieres. » — *Ibid.* « Marcus Plesserius sive Placerius. » — Page 344. « Margareta Masure. » — *Ibid.* « Martinus Descamps. » — *Ibid.* « Martinus Douez. » — Page 345. « Mathaeus Bidart. » — *Ibid.* « Mathaeus a Castro sive du Chastel. » — *Ibid.* « Mathaeus Gigantis. » — Page 346. « Matthaeus de le Walle. » — Page 347. « Mathias de Lobel. » — Page 349. « Maximilianus Manare. » — Page 350. « Maximilianus Turpin. » — *Ibid.*

Ibid. « Robertus Segar. » — Page 407. « Robertus du Triez. » — *Ibid.* « Rogerius Haugouartius. » — Page 408. « Romanus de Cupre. » — *Ibid.* « Simon Petrus Fumacensis. » — Page 409. « Simon Pourré. » — *Ibid.* « Stephanus l'Achier. » — *Ibid.* « Stephanus le Pez. » — Page 410. « Theodorus Wallaeus. » — Page 411. « Thomas de Bello Manso vel de Beaumetz. » — Page 412. « Thomas le Roy. » — Page 413. « Tossanus Bridoul. » — Page 414. « Tossanus Muyssart. » — Page 415. « Ubertus sive Hubertus Clericus. » — *Ibid.* « Ubertus de Francia. » — Page 416. « Vincentius Motet. » — *Ibid.* « Vincentius Dupré. » — Page 417. « Wallerandus Joannes du Bois. » — *Ibid.* « Wallerandus Crudenare. »

Page 426. « Index Scriptorum Insulensium. »

Page 442. « Index appendicis. »

Page 448. « Appendix ad Bibliothecam Gallo-Flandricam. Aegidius Cambier. » — Page 450. « Albericus Vanden Kerckove. » — *Ibid.* « Ambrosius le Camp. » — Page 451. « Augerius Busbequius. » — Page 454. « Baldericus [dit le Rouge]. » — Page 455. « Carolus Bridoul. » — Page 456. « Carolus Carninus. » — *Ibid.* « Carolus Foelix a Sancta Maria [alias Bruneau]. »

Page 457². « Auteurs qui ont parlé des hommes illustres des Pays-Bas, et qui ont servi à faire le manuscrit de la Bibliothèque publique de la ville de Lille, intitulé : Auteurs de Lille. » D'une écriture postérieure.

XVIIIe siècle. Papier. 461 pages, plus les pages préliminaires A-B et les pages 148², 148³, 327 *bis*, 457² et 457³. 303 sur 187 millim. Au fol. 148², gravure représentant : « Cornelius Janssenius, episcopus Iprensis. » Cartonné. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

470. Notes sur divers auteurs lillois.

Fol. 1. Fourmantel. — Fol. 5-8. Quatre planches.

Fol. 9. Gosselin, de Faucompré, Printemps et Malus. — Fol. 11-14. Quatre photographies.

A l'intérieur de la couverture, lettre de M. Albert Dupuis, décembre 1874, offrant ce recueil à la Bibliothèque de Lille.

XIXe siècle. Papier. 20 feuillets. 223 sur 141 millim. Cartonné.

471. Recueil de notes biographiques et historiques.

Page A¹. « Somme. » Liste des villes. — Page 48. Table des per-

sonnages célèbres de la ville d'Amiens. — Page 65. Table des personnages célèbres du département de la Somme.

Page A². « Notices particulières à Abbeville, relevées en partie de l'Histoire du Père Ignace, et de celle de Monsieur Loandre, et aussi de la *Biographie universelle.* » — Pages 31 et 44. Table des personnages cités. — Page 46. Table : « Amiénois et Abbevillois de ma collection. »

Page B³. « Département de l'Oise. » Liste des villes. — Page 19. Table des personnages cités, pour Beauvais. — Page 51. Table des personnages cités, département de l'Oise.

Page A⁴. « Pas-de-Calais. » Liste des villes. — Page C. Table des personnages cités.

Page A⁵. « Département du Nord. » Liste des villes. — Page 96. Table des personnages cités.

Page 100. « Relevé des auteurs dramatiques. Bibliothèque des théâtres. »

Sur le plat de la couverture, on lit : « Donné à la Bibliothèque de Lille par Monsieur Brède, négociant à Paris. »

XIXe siècle. Papier. 70 pages, plus les pages préliminaires A-D et les pages 4 *bis*, 4 *ter*, 47 *bis*, 48², 48³, 48⁴; 49 pages, plus la page préliminaire A; 54 pages, plus les pages préliminaires A-B; 40 pages, plus les pages préliminaires A-F; 105 pages, plus la page préliminaire A. 350 sur 230 millim. Cartonné, dos en toile.

472. « Extrait de l'origine et généalogie des principales familles de Paris et autres. » Avec indication des armoiries pour un certain nombre de familles.

Fol. I. « Agrippa d'Aubigné. » — *Ibid.* « Guy Aguenin. » — Fol. 1 v°. « Allegrin. » — *Ibid.* « Jacques Amelot. » — Fol. 2. « Anthonis. » — *Ibid.* « Arbaleste. » — Fol. 2 v°. « Arnaut d'Andilly. » — *Ibid.* « Aubry. » — *Ibid.* « Aurillot. » — Fol. 3. « Baillet. » — Fol. 3 v°. « Baillon. » — *Ibid.* « La Ballue. » — Fol. 4. « Beaune. » — Fol. 4 v°. Bellievre. » — *Ibid.* « Le Berruyer. » — Fol. 5. « Berziau. » — *Ibid.* « Bezançon. » — Fol. 5 v°. « De Beze. » — *Ibid.* « Bochart. » — Fol. 6. « Boucher d'Orsay. » — *Ibid.* « Bougier. » — *Ibid.* « Le Boulanger. » — Fol. 6°. « Bourdin. » — *Ibid.* « Bragelone. » — Fol. 7. « Briçonnet. » — *Ibid.* « Brinon. » — *Ibid.* « Bruslart. » — Fol. 7 v°. « Bureau. » — Fol. 8. « Budée. » — *Ibid.* — « Bullion. » Fol. 8 v°. « Burdelot. » —

Ibid. « Camus. » — *Ibid.* « Cauchon. » — Fol. 9. « Champeront. » — *Ibid.* « Charlet. » — *Ibid.* « Chartier. » — Fol. 9 v°. « Chauvelin. » — *Ibid.* « Chevalier. » — Fol. 10. « Le Clerc du Tremblay. » — *Ibid.* « Le Clerc Fleurigny. » — *Ibid.* « Clutin. » — Fol. 10 v°. « Le Coq. » — *Ibid.* « Le Coigneux. » — Fol. 11. « Corbie. » — *Ibid.* « Cordelier. » — Fol. 11 v°. « Courtin. » — *Ibid.* « De Creil. » — Fol. 12. « La Croix. » — *Ibid.* « Damours. » — Fol. 12 v°. « Dauvet. » — *Ibid.* « Des Dormans. » — Fol. 13. « Dudrac. » — *Ibid.* « Dugué Bagnols. » — Fol. 13 v°. « Duprat. » — *Ibid.* « Dupuy. » — Fol. 14. « Faulcon. » — *Ibid.* « Faye d'Espesses. » — *Ibid.* « Le Fèvre de Caumartin. » — Fol. 14 v°. « Le Fèvre d'Ormesson. » — Fol. 15. « Feydeau. » — *Ibid.* « Foucault. » — *Ibid.* « De Fourcy. » — Fol. 15 v°. « Fournier. » — Fol. 16. « Fraguier. » — *Ibid.* « Fumée. » — Fol. 16 v°. « Gaillard. » — *Ibid.* « Gilbert. » — Fol. 17. « Ganay. » — *Ibid.* « Guenegaud. » — Fol. 17 v°. « Le Grand. » — *Ibid.* « Hacqueville. » — *Ibid.* « Hector de Marle. » — Fol. 18. « Hotman. » — Fol. 18 v°. « Harlay. » — *Ibid.* « Hurault. » — Fol. 19. « Le Jay. » — *Ibid.* « De Landes. » — Fol. 19 v°. « Lamoignon. » — *Ibid.* « Laubespine. » — Fol. 20. « Lescalopier. » — *Ibid.* « Leschassier. » — Fol. 20 v°. « Ligny de Rentilly. » — *Ibid.* « Loménie. » — *Ibid.* « L'orfèvre. » — Fol. 21. « Lottin de Charny. » — *Ibid.* « De Loynes. » — *Ibid.* « L'huillier d'Interville. » — Fol. 21 v°. « L'huillier de la Malmaison. » — *Ibid.* « Simon Machault. » — Fol. 22. « Geoffroy le Maître. » — *Ibid.* « Claude Mangot. » — Fol. 22 v°. « Arnoult de Marle. » — Fol. 23. « Bertrand de Marillac. » — *Ibid.* « Vincent Maupeou. » — Fol. 24. « Jean de Mesgrigny. » — *Ibid.* « Galois Midorge. » — Fol. 24 v°. « François Miron. » — *Ibid.* « Guillaume Mollé. » — Fol. 25. « Robert de Montmirail. » — *Ibid.* « Richard de Neuville. » — Fol. 26. « Jean Nicolas, dit Nicolaï. » — *Ibid.* « François Olier. » — *Ibid.* « Jacques Olivier. » — Fol. 26 v°. « Pierre d'Orgemont. » — *Ibid.* « Jean de Pacy. » — Fol. 27. « Jean Paillart. » — *Ibid.* « Thierry de Paris. » — Fol. 27 v°. « Jean le Pelletier. » — Fol. 28. « Mathurin le Pelletier. » — Fol. 28 v°. « Gérard Perrot. » — *Ibid.* « Jean le Picart. » — Fol. 29. « Marc Picot. » — *Ibid.* « Jacques Pinon. » — Fol. 29 v°. « Jean de Pommereu. » — Fol. 30. « Jacques de la Porte. » — Fol. 30 v°. « Mathieu Potier. » — Fol. 31 v°. « Guillaume Phelippeaux. » — Fol. 32. « Bernard Prevost. » — Fol. 32 v°. « Hemond

Raguier. » — *Ibid.* « Alain de Refuge. » — Fol. 33 v°. « Jean Rusé. » — Fol. 34. « Simon Sanguin. » — Fol. 34 v°. « Sanguin de Mafflers. » — Fol. 35. « Etienne Seguier. » — Fol. 35 v°. « Henry de Seve. » — *Ibid.* « Jean Simon. » — *Ibid.* « Simon Spifame. » — Fol. 36. « Guillaume le Sueur. » — Fol. 36 v°. « Jean Talon. » — Fol. 37. « Mathieu le Tellier. » — *Ibid.* « Jean Tudert. » — Fol. 37 v°. « André de Thurin. » — Fol. 38. « Hélie du Tillet. » — Fol. 38 v°. « Claude le Tonnellier. » — Fol. 39. « Jean Tronçon. » — Fol. 39 v°. « Robert Thiboust. » — Fol. 40. « Jean de Thou. » — Fol. 40 v°. « Robert le Tourneur. » — *Ibid.* « Guillaume de Vaudetair. » — Fol. 41 v°. « Philippes de Vitry. » — *Ibid.* « Philippes Viole. » — Fol. 42. « René Vivien. » — Fol. 42 v°. « Jean du Vivier. » — Fol. 43 v°. « Daniel Voisin. » — Fol. 44. « Estienne Voyer. »

XVIIIe siècle. Papier. 44 feuillets. 330 sur 205 millim. Cartonné, dos en parchemin.

473. « Description et vray discours de la vie et généalogie des nobles seigneurs, comtes et ducz, du pays de Nivernois et de toutes leurs despandances et alliances commenceant à la maison de Bourgongne du temps du roy Hugues Capet et ses successeurs. »

Fol. 7. « On ne lit rien de certain ès histoires de France, des comtes de Nevers, auparavant le roy Hugues Capet... » — « ...Madame Anne espousa Guillaume, marquis de Montferrat, qui sont les ayeulz et ayeulles de vous, Monseigneur. »

Fol. 2-51. Blasons coloriés, parmi lesquels, au fol. 6, celui de François de Clèves; et, au fol. 51 v°, ceux de « Monseigneur » (Louis de Gonzague) et de « Madame » (Henriette de Clèves).

XVIIe siècle. Papier. 57 feuillets. 358 sur 250 millim. Couvert. parchemin.

474. « S'ensuivent divers services faicts à l'impérialle et roialle maison d'Austrice par ceulx de la très noble famille de Gand et Villain, en Flandres. » 1480-1603.

Fol. 1. « Anno 1480. Primes de messire Adrian Villain, baron de Rassenghien », etc. — Fol. 48. « Collationné aux originelles patentes, lettres et attestations cy devant transcriptes concordent la plus grande partie *de verbo ad verbum*, et aultres en substance pour estre traduictz. Par moy Libert Melyn, notaire et tabellion publicq de Leurs Altesses

Sérénissimes, résident en ceste leur court et ville de Bruxelles. Tesmoing mon nom et seing notariel accoustumé, cy mis le catorziesme janvier 1619. Libert Melyn, notaire. » Suivi d'une attestation, avec sceau plaqué, des bourgmestre et échevins de Bruxelles. 14 janvier 1619.

Fol. 50. « Carta del rey don Philippe II a don Juan de Austria, avisale de lo que avia dicho despues de su ida al baron de Rassenghien y al presidente Hoppero... » 31 octobre 1577.

XVIIe siècle. Papier. 52 feuillets. 330 sur 210 millim. Rel. parchemin.

475. « Les deux couronnements, c'est à sçavoir de Lombardie et du Saint Empire de Rome, du très invincible monarque Charles V, roy des Romains, des deux Germanies, des Espagnes, décrits par messire Henry Cornil Agrippa, conseiller et indiciaire de Sa Très Sacrée Majesté, et son entrée dans la ville de Bologne. 1530. »

Fol. 40. « Comment le très catholique roy Charles, esleu empereur, fut couronné roy de Lombardie. »

Fol. 47. « Patente de l'érection de la seigneurie du Roeulx en comté », 24 février 1549, en faveur d'Adrien de Croy.

Au fol. A, blason gravé de Jean, baron de Launay. 1662. — Au fol. B, encadrement gravé. — Aux fol. 1-38, gravures représentant l'entrée à Bologne.

XVIIe siècle. Papier. 62 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-B. 385 sur 305 millim. Rel. veau.

476. Lettres patentes de l'empereur Léopold, données à Vienne, le 31 juillet 1670, par lesquelles il confirme à Jacques de Groesbeeck et à ses héritiers le titre de comtes et de comtesses à eux concédé par l'empereur Rodolphe, et accorde le droit à Jean, fils cadet dudit Jacques, et à ses héritiers, de porter le titre de comtes et de comtesses de Groesbeeck in Wemeling.

Ces lettres sont signées : « Leopoldus. V. Leopoldus Guillielmus, comes in Kinigsegys », et sous les mots « ad mandatum sacrae Caesareae Majestatis proprium », on lit : « Christoph. Bever. »

XVIIe siècle. Parchemin. 10 feuillets. 350 sur 260 millim. Cartonné, dos et coins en parchemin.

477. « Receuil de diplômes, procès-verbaux et actes concernant

la noblesse de la maison de Gillaboz, établie à Arbois, en Franche-Comté (Jura), dès le XIII° siècle. » Avec blasons coloriés.

Fol. c. Table.

Fol. 90. « Rôles des seigneurs et gentilshommes du comté de Bourgogne, dont les noms sont mentionnés dans les registres du ban et de l'arrière ban des vingt-deux janvier mil cinq cens cinquante et un et quinze septembre mil cinq cens soixante-deux, à cause des fiefs qu'ils possédoient dans le bailliage d'Aval. » Avec table alphabétique.

Les pièces concernant la famille de Gillaboz sont des documents officiels, avec sceaux ou traces de sceaux plaqués.

A l'intérieur de la couverture, ex-libris, avec devise, de M. de Gillaboz, ancien bibliothécaire de la ville de Lille.

XVIII° et XIX° siècles. Parchemin et papier. 138 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-D. 350 sur 250 millim. Cartonné, dos et coins en parchemin. — (Don de M. de Gillaboz.)

478. « Recoeul de plusieurs obsecques et pompe (*sic*) funèbres célébrées en diverses manières selon les ordonnances des officiers ad ce commis et coustumes des lieux, tant anchiennes que modernes, assemblées et extraictes de plusieurs histoires, registres et papiers autenticques de ce que j'ay peu avoir la cognoissance, par moy Guillame (*sic*) Rugher, hérault d'armes du pays et comté de Haynaut, ensemble de la ville et chastelleinie de Lille, lieu de ma résidence. »

Fol. 5. « Prologue. Messeigneurs, comme touts escripts servent d'enseignement, j'ay bien voullu monstrer que, de tout temps, les funérailles des roix, princes... »

Fol. 7. Seize vers :

« Plourer nous fault de l'enfant la naissance
. . . .
Me nourrissant à plus haulte espérance. »

Fol. 8. « Sépultures des morts. Les histoires sacrées et profanes, parlans honnorablement des sépulcres et monumentz... » Suivent des aquarelles représentant différentes « chappelles ardantes » et cortèges.

Fol. 29. « S'ensieult l'anchienne mémoire et advis pour la conduicte et l'enterrement d'ung grand personnaige et grant officiers d'ung prince, les deulx causes mises ensambles. »

Fol. 45. « S'ensieult la manière et comment on cognoist ung noble homme ou aultre avoir régné en son tamps et persévéré jusques à la

fin, quant il est en sépulture et comment sa représentation doibt estre sur sa sépulture en armes. »

Les personnages dont les obsèques figurent dans ce recueil, sont les suivants : Fol. 47. Louis de Male, comte de Flandre, à Lille, décédé le 20 janvier 1383, et Marguerite de Brabant, sa femme. — Fol. 51. Jean, duc de Bourgogne, à Arras, 22 octobre 1419. — Fol. 55. Transport des corps de Philippe de Bourgogne et d'Isabeau, sa femme, de Bruges à Dijon, 20 novembre 1467. — Fol. 61. Philippe de Croy, comte de Chimay, à Mons, 14 septembre 1482. — Fol. 65. Adolphe de Clèves, seigneur de Ravestain, à Bruxelles, 21 janvier 1495. — Fol. 73. Prince de Castille, à Bruxelles, 30 janvier 1497. — Fol. 77. Charles VIII, roi de France ; son transport d'Amboise à Saint-Denis, 30 avril 1498, d'après Robert Gaguin, historiographe. — Fol. 89. Isabelle, reine d'Espagne, à Bruxelles, 14 et 15 janvier 1505. — Fol. 96. Philippe le Beau, à Malines, 18 et 19 juillet 1507. — Fol. 109. Anne de Bretagne, reine de France ; son transport de Blois à Saint-Denis, février 1513. — Fol. 116. Ferdinand le Catholique, à Bruxelles, 14 mars 1515, « rédigée par maistre Henry Dupuy, son très humble secrétaire, indiciaire et historiographe ». — Fol. 136. Jacques de Luxembourg ; son transport de Chartroux-lez-Gand à Gand, 12 juillet 1517. — Fol. 139. Cardinal de Croy, archevêque de Tolède, à Worms, 21 janvier 1520. — Fol. 145. Reine de Danemark, à Gand, 20 janvier 1525. — Fol. 149. Philippe de Clèves, seigneur de Ravestain, à Bruxelles, 23 mars 1527. — Fol. 154. Philibert de Chalon, prince d'Orange, à Saint-Claude et Lons-le-Saunier, octobre 1530. — Fol. 169. Jacques de Luxembourg, comte de Gavre, à Gand, les 6 et 7 août 1532. — Fol. 172. Louise d'Albret, princesse de Chimay, à Avesnes, 1535. — Fol. 176. Élizabeth de Portugal, femme de Charles V, à Bruxelles, 30 mai 1539, « rédigez par escript par Nicaise Ladam, intitulé Grenade », son roi d'armes. — Fol. 181. Anne de Croy, princesse de Chimay, à Beaumont, 24 septembre 1539. — Fol. 187. Marquis de la Gasto, à Milan, 12 avril 1546. — Fol. 192. Josse de Herselles, à Lomme, 1546, rédigée par Nicolas Tournemine. — Fol. 197. Extrait du compte de la maison mortuaire de Jacques, comte de Ligne, 1553. — Fol. 201. Jeanne de Castille, reine d'Espagne, à Bruxelles, les 16 et 17 septembre 1555. — Fol. 207. Charles-Quint, à Bruxelles, 29 décembre 1558. — Fol. 215. Jean de Lannoy, seigneur de Molembaix, à Solre-le-Château, novembre 1559 ; rédigées

par Jacques le Boucq, de Valenciennes. — Fol. 220. Philippe de Stavelle, baron de Chaumont, à Estaires, 7 février 1563.

Fol. 231. « Le premier service et obsecque que moy, Guillame Rugher, hérault, feist, lequel fut célébrez à Romeries, à deulx lieuwes près de Quesnoy le Conte, en Hainaut, l'an 1577 [le 25 mars] », de Robert de la Viesville, seigneur dudit Romeries. — Fol. 234. Anne d'Oignies, épouse de Jean d'Estourmel, seigneur de Vandwille, à Steenwerck, 15 septembre 1577; et, au fol. 233, deux lettres dudit d'Estourmel à G. Rugher, pour ledit service. — Fol. 236. Maximilienne Vander Merre, épouse de Francois d'Oignies, seigneur de Couppignies, à Fournes, 19 septembre 1577. — Fol. 238. Jean le Sauvaige, seigneur d'Escobecque, à Ligny en Gauquerie, 3 décembre 1577. — Fol. 241. Charles, baron de Trazegnies, à Ath, 21 avril 1578; et, au fol. 239 v°, lettre de Robert de Trazegnies à G. Rugher, pour ledit service. — Fol. 244. Hugues Bornel, seigneur d'Estiembecque, à Courrières, 22 juillet 1578; et, au fol. 242 v°, lettre de Ph. de Poucques, à G. Rugher, pour ledit service. — Fol. 247. Michel de Forvye, seigneur de Cruppillies, à Cambrai, 21 décembre? 1578; et, au fol. 245 v°, lettre à G. Rugher, pour ledit service. — Fol. 250. Adrien de Forvye, seigneur de Beaumont, à Cambrai, 22 septembre 1578. — Fol. 253. Hippolyte du Bois, seigneur de la Longherie, à Lille, 4 et 5 février 1579. — Fol. 256. Maximilien de Henin-Liétard, comte de Bossu, 9 et 10 mars 1579, à Bossu; et, au fol. 254 v°, lettre de Josse de Bechergue, héraut d'armes de Brabant, à G. Rugher, pour ledit service. — Fol. 260. Gabriel de Jauce, baron de Heyne et de Poucques, à Brugelette, 6 avril 1579; et, au fol. 258 v°, lettre à G. Rugher, pour ledit service. — Fol. 263. Georges de Ligne, comte de Fauquemberghe, à « Bailloeul en Haynault », 1er décembre 1579; et, aux fol. 261 v° et 262, lettres à David de Huon et à G. Rugher, pour ledit service. — Fol. 266. Jean de Saint-Omer, seigneur de Morbecque, à Aire, 27 avril 1580. — Fol. 269. Antoine d'Allennes, gouverneur de Courtrai, audit Courtrai, 17 mai 1580. — Fol. 273. Anne d'Autriche, fille de Maximilien, à Mons, 29 et 30 janvier 1581; et, au fol. 272, lettre de Pierre Morel, héraut de Valenciennes, à G. Rugher, pour ledit service. — Fol. 285. Jean de Croy, comte du Roeux, à Mons, 18 et 19 juillet 1581; et, au fol. 283 v°, lettre à G. Rugher, pour ledit service. — Fol. 291. Maximilien de Longueval, premier comte de Bucquoy, à Mons, 2 et 3 janvier 1582; et, au

fol. 289 v°, lettre à G. Rugher, pour ledit service. — Fol. 295. Philippe de Preud'homme, seigneur de Bosseghem, à Lille, 7 février 1582. — Fol. 299. Jacques de Blondel, seigneur « des deulx Cuinchis », à Douai, 2 septembre 1582. — Fol. 302. Maximilien Gosson, seigneur de Halloye, à Arras, 17 septembre 1582; et, au fol. 301, lettre à G. Rugher, pour ledit service. — Fol. 305. Philippe, seigneur de Beaufort, à Arras, 22 octobre 1582. — Fol. 308. Maximilien Villain, comte d'Issenghien, à Lomme, 17 juin 1583. — Fol. 311. Jean de Trazegnies, baron de Merlimont, à Ath, 21 et 22 octobre 1584; et, au fol. 310, lettre à G. Rugher, pour ledit service. — Fol. 314. François de Bernemicourt, seigneur de la Thieuloye, à Béthune, 5 novembre 1584; et, au fol. 313, lettre à G. Rugher, pour ledit service. — Fol. 318. Charles de Bonnières, baron d'Auchy, à Béthune, 8 janvier 1585; et, au fol. 317, lettre à G. Rugher, pour ledit service. — Fol. 320. Jaspar de Robbles, baron de Billy, à Tournai, 10 mai 1585. — Fol. 324. Oudart de Bournonville, comte de Henin-Liétard, à Bruxelles, 9 et 10 février 1586. Cette dernière relation est d'une autre écriture.

On trouve : Fol. 186. Mention des obsèques de François I[er], roi de France, 1546. — Fol. 195. *Idem*. Claude de Lorraine, duc de Guise, 1551. — Fol. 195 v°. *Idem*. Cardinal de Lorraine, 1550. — Fol. 213. *Idem*. Henri II, roi de France, 1559. — Fol. 222. *Idem*. Charles IX, roi de France, 1574.

Fol. 86. Ordonnance de Philippe, archiduc d'Autriche, duc de Bourgogne, touchant le règlement des funérailles. Suit la « coppie d'une certification de Monseigneur de la Marche, attachié en appostille à l'original faict par ledict de la Marche ».

Fol. 227. « Reigles et ordonnances comme l'on doibt tenir ordre pour marchier aux obsecques et pompe (*sic*) funèbres de quelque grand seigneur, chevallier de quallité, ayant eu cherge de la guerre ou aultre grand officier de prince, depuis la maison mortuaire jusques à l'église où se feront lesditz obsecques, faict et ordonné par le seigneur de Beaulencourt, Thoison d'or, avec l'advis d'aultres seigneurs et héreaulx, combien qu'ilz se praticquent en diverses manières et selon la volunté de plusieurs. »

Fol. 230. Copie d'une lettre de Philippe de Lalaing « à Monsieur de Rebreviettes, docteur ès droictz, etc., à Lille », 31 mai 1576, touchant le « hérault d'armes quy fera bien se trouver » à Mons, « le

XIIIme jour de juing prochain..., pour estre mis en plaine possession de son estat et faire les cérémonies à ce requises ». Cette copie précède le premier service fait par G. Rugher.

Fol. 271 v°. Extrait de lettres missives du trésorier des domaines de Sa Majesté, 21 décembre 1580, au président de la Chambre des comptes de Lille, touchant G. Rugher et le service d'Anne d'Autriche.

XVIe siècle. Papier. 330 feuillets. 340 sur 215 millim. Couvert. parchemin.

479-480. « Sépultures, épitaphes et mémoires de la ville de Bruges. » Deux volumes.

Tome I. Fol. 1. « Tome premier, contenant celles des églises cathédrale de Saint-Donas, parosiale de Sainte-Anne, des hospitaux et chappelles particulières. » — Fol. 2. « Advertissement. J'ai cru nécessaire d'advertir le lecteur des mesures que j'ay observé dans cet ouvrage... lesquelles j'ay tiré hors d'un manuscript de Monsieur Jaques de Damhoudere, qui dict au commencement de son livre que ces mémoires viennent de Corneille Gaillaert, hérant d'armes de l'empereur Charles le Quint... Mais j'ay faict encore davantage, car outre avoir copié toutes les épitaphes et mémoires mot pour mot, tant celles que j'ay adjouté que celles dont ledit manuscript de Damhoudere faict mention, j'ay peint toutes les armoiries avec leurs couleurs et y mis le noms (*sic*) de la famille... j'ay aussi à la page opposite dressé les quartiers des personnes... Outre ay je escrit quelques mémoires touchants les dites personnes et leur famille... »

Fol. 240. « Table des familles mentionnées dans ce livre. »

Tome III. Fol. C. « Tome troisième, contenant celles des églises collégiale de Saint-Sauveur, et paroisielles de Saint-Jaques et de Sainte-Walburge. »

Fol. 247. « Table des familles mentionnées dans ce livre. »

XVIIe siècle. Papier. Tome I. 248 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-B et les feuillets 115 *bis,* 126 *bis*. 300 sur 195 millim. Nombreux blasons coloriés et titre encadré. Tome III. 252 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-D. 300 sur 195 millim. Nombreux blasons coloriés et titre encadré. Rel. veau.

481. « Blasons et quartiers des enterrements qui se sont faict à Bruges. Tome premier, commençant depuis l'an 1654 jusques à l'an 1674. » Même écriture que le numéro précédent.

Fol. D[1]. « Advertissement. Le lecteur serat adverti que les blasons et quartiers contenus dans ce livre, ne sont qu'une copie d'un livre du sieur Jean Kerchof, chappellain de l'église collégiale de Notre-Dame à Bruges... »

Fol. 144. « Table des blasons et quartiers contenus dans ce livre. »

Page 1[2]. Additions, d'une autre écriture, pour les années 1674-1707.

XVII[e] siècle. Papier. 155 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-D et les feuillets 58 *bis*, 123 *bis*; et 20 pages, plus les pages 16[2] à 16[9]. 190 sur 155 millim. Fol. 1-142. Blasons, quelques-uns coloriés, un grand nombre non achevés. Rel. veau.

482. Recueil d'épitaphes.

Page A. « Les 16 cartiers d'un conte de Los, lequel gist à Hemsberg... » — *Ibid.* Sentences sur la noblesse. — Page E. « Extat elegans hymmus Aurelii Prudentii in exequias defunctorum...

Venient cito saecula, cum jam... »

Page 1. « A Mons. » — Page 39. « Enghien. » — Page 40. « En l'abbaie de Beliam, près Mons. » — *Ibid.* « In claustris monasterii Egmonde. » — *Ibid.* « A Flinnes. » — Page 41. « A l'abbaie de Saint-Ghislain. » — Page 42. « A Saint-Ghislain. » — Page 43. « A Brugelette. » — Page 47. « A Ath. » — Page 51. « A Condé. » — Page 54. « Vallenchene. » — Page 67. « A Hion. « — *Ibid.* « A Chèvre. » — Page 68. « A Cuem, près Mons. » — Page 69. « A Saindenis en Broqueroy. » — Page 70. « Nivelle. » — Page 73. « A Beaumont. » — Page 74. « A Beaurieu. » — *Ibid.* « A Ognelie. » — Page 75. « A Nimy. » — *Ibid.* « Bailleul, Haynault. » — Page 76. « A la Turre. » — Page 79. « A Solre. » — Page 81. « A Leuse. » — *Ibid.* « A Erqueline. » — Page 82. « A Grand Mons. » — Page 83. « A la Hamayde. » — Page 85. « A Aulnoit. » — Page 86. « A Pottes. » — Page 87. « A Forest. » — Page 92. « A Stalle. » — Page 99. « A Cambron. » — Page 101. « A Cambray. » — Page 131. « A Sognie. » — Page 132. « A Antoing. » — Page 135. « Bruxelles. » — Page 137. « A Marpen. » — *Ibid.* « A la Longueville. » — Page 139. « A Boussus. » — Page 143. « A Haynin. » — Page 147. « A Sotengien. » — Page 148. « A Udenove Saint-Gerich. » — Page 149. « Lowain. » — Page 155. « Gasbeque. » — Page 156. « Elingue. » — *Ibid.* « Saint-Martin Lenech. » — Page 161. « A Grès. » — Page 162. « Tillemont. » — Page 163. « Saintron. » —

Page 164. « A la Cambre, prez Bruxelle. » — Page 167. « A Morselle. » — Page 169. « Boursbeque Saint-Anthoine. » — Page 170. « Liedekerke. » — Page 171. « Lislle en Flandre. » — Page 179. « A Gand. » — Page 183. « Zeventer ou Saventhem. » — Page 185. « Sterbeque. » — Page 187. « A Dist. » — Page 194. « A Bruxelle. » — Page 195. « En la paroche du chasteau en Tournay » et en l'église Saint-Nicolas, etc. — Page 209. « Gandavi, in monasterio Sancti Petri... » — Page 211. A Bruxelles. — Page 238. « A Falais. » — *Ibid.* « A Haultepene. » — Page 239. « A Eldre. » — Page 240. « A Westerlo. » — Page 241. « Herckenrode. » — Page 242. « A Hozemont. » — Page 244. « Maline. » — Page 255. A Tournay. — Page 261. « A Comine. » — Page 265. « Guistelle. » — Page 269. « A Bruxelle. » — Page 285. « Esne. » — Page 289. « Namur. » — Page 293. « A la Bassée. » — Page 294. « A Dricham. » — Page 295. « A Arras. » — Page 298. « A Saint-Victor à Paris. »

Page 305. Table alphabétique des noms de familles.

Pages 318-319. Blasons coloriés du duc d'Albe et de sa famille.

Page 322. Table alphabétique des noms de lieux.

Page 326. Épitaphe de Jean le Boiteux, déjà reproduite au Sablon, à Bruxelles, page 213.

A la page 1, on lit : « N° 19. D. L. H. »

XVIIe siècle. Papier. 326 pages, plus les pages préliminaires A-F. 290 sur 200 millim. Nombreux blasons coloriés. Rel. basane moderne.

485. « Théâtre généalogique de la noblesse de Flandre, contenant les généalogies historiques des plus illustres maisons des provinces de Flandre, de Brabant, de Namur, de Hainaut, d'Artois, de la ville et chatellenie de Lille et de plusieurs autres maisons de France qui y sont jointes rapportées par leurs alliances. Comme aussi les recherches historiques et généalogiques de différentes familles, les tournois d'Arras, de Tournay et d'Anchin, observées et rédigées en ordre dans divers voyages des Pays-Bas, France et autres provinces, pour servir de preuves et d'éclaircissemens, remplies d'un grand nombre d'anecdotes, de titres, d'extraits des plus fameux mausolez, épitaphes et remarques historiques et critiques; le tout copié d'après l'original de maître Scohier, chanoine de Tournay. De plus, le provincial de la noblesse du pays et comté d'Artois, sous Albert et Isabelle, sérénissimes archiducs d'Autriche, par ***, grand-oncle du comte de Gomecourt, en 1606, rempli

de traits critiques, historiques et politiques, copié de l'original reposant à l'abbaye de Saint-Waast d'Arras. »

Page 1[1]. « Copie du jugement d'armes qui se fit à Arras, à l'occasion du débat entre messire Colart, dit Florimond de Brimeu, d'une part, et messire David de Brimeu, son oncle, d'autre part, pour les armes de la bannière et seigneurie de Brimeux. » 13 août 1436. Suit un appendice, par Scohier, fait à Tournai, le 27 mars 1582.

Page 3. « Première fondation de l'abbaye de Cambron. L'an 1148, Anselme de Trasagnies, chanoine de Soignies, donna à saint Bernard une campagne, nommée Campus brone... »

Page 4. Épitaphier. « Halluin » et « Comines. » — Page 7. « Courray » et « Messines. » — Page 8. « Estaires. » — Page 9. « Saint-Venant » et « Aire. » — Page |11. « Saint-Omer. » — Page 12. « Saint-Bertin. » — Page 13. « Ognies. » — Page 14. « Haynin le Bossut, en Haynaut. » — Page 15. « Zelandt » et « Middelbourg. » — Page 16. « Aix-la-Chapelle. » — Page 17. « Spire » et « Luxembourg. » — Page 18. « Middelbourg en Flandre. » — Page 20. « Sebourg » et « Condé. » — Page 21. « Courières. » Continue à la page 27.

Page 21. « Joutes faites à Tournay, l'an 1331. L'an 1330, 31 bourgeois de Tournay emprinsirent une très noble et très belle fête de 31 roix pour jouter l'an 1331 ensuivant... »

Page 27. « S'ensuivent les sépultures des églises, cloitres et monastères dudit Tournay, des maisons des gentils hommes et bourgeois portans armoiries, que l'on dit gentils hommes de ville. » — Page 39. En l'« abbaye de Lans-Duynem », à « une lieue près de la Haye ». — Page 45. « Table des épitaphes contenus dans les voyages de maître Jean Scohier, en divers endroits de la Flandres et de l'Empire. »

Page 1[2]. Généalogies. Comtes de « Namur ». — Page 7. « Boulogne. » — Page 9. Famille « Adornes. » — Page 11. « Abkoen, *alias* Abscaude. » — Page 12. « Culembourg. » — Page 13. « Palant. » — Page 14. « Wittem, dit Berselle. » — Page 15. « Vergy. » — Page 17. « Bracle. » — Page 20. Seigneurs d' « Avesnes en Hainaut ». — Page 26. « Coucy. » — Page 30. « Staveles. » — Page 32. Comtes de « Nevers ». — Page 34. « Médicis. » — Page 36. « Farnèze. » — Page 37. « Hallewin. » — Page 46. « Hornes. » — Page 49. « Hennin-Lietard Bossu. » — Page 57. Seigneurs de « Roubaix », avec épitaphes. — Page 58. « Longueval. » — Page 62. « Langlée. » — Page 64. « Loss. » — Page 68. « Lw » ou « Luu. » — Page 70.

« La Vichte. » — Page 74. « Lichtervelde. » — Page 76. « Loyaulcourt. » — Page 80. « Lalaing. » — Page 88. « Luxembourg. » — Page 95. « Landas. » — Page 105. « Louchier. » — Page 108. « Ligne. » — Page 112. « Lannoy. » — Page 117. « Mailly. » — Page 123. « Maulde. » — Page 128. « Manchicourt. » — Page 129. « Melun. » — Page 132. « Mérode. » — Page 136. « Montfort. » — Page 137. « Meurs. » — Page 138. « Du Mortier. » — Page 139. « Mouscron. » — Page 140. « Moerbecq. » — Page 142. « Marcenelle. » — Page 143. « Montigny Saint-Christophe. » — Page 144. « La Motte. » — Page 146. « Misne. » — Page 148. « Moere. » — Page 150. « Morselede. » — Page 153. « Chatillon, de Tournay. » — Page 154. « Vandergratrh Desfossets. » — Page 157. « Rubempré. » — Page 160. « Ghistelles. » — Page 168. « Nedonchel. » — Page 171. « Boctelin, *alias* Heulle. » — Page 173. « Poucques. » — Page 176. « Failly. » — Page 177. « Berghes Saint-Winocq. » — Page 179. « Wissocq. » — Pages 182 et 187. « Pamele. » — Page 183. « Créqui. » — Page 190. « Dailly. » — Page 192. « Lends. » — Page 196. « Clermont, Nelle et Offemont. » — Page 198. « Roisin. » — Page 201. « Brimeux. » — Page 203. « Du Bois. » — Page 205. « Cornehuse. » — Page 207. « Waudripont. » — Page 212. « Tollenarre. » — Page 214. « Cottrel. » — Page 218. « Savari. » — Page 220. « Vlieghe la Grurie. » — Page 221. « La Broye. » — Page 222. « Hoccron. » — Page 223. « Wulffberghe. » — Page 224. « Thiant. » — Page 226. « Croix. » — Page 247. « Bernemicourt. » — Page 249. « Noyelles. » — Page 253. « Estrepy. » — Page 256. « Renesse. » — Page 259. « Cunchy. » — Page 262. « Clocman. » — Page 264. « Bourets, dit le Boucq. » — Page 265. « Gavre, Liedequerck, Escornaix. » — Page 271. « La Hamaide. » — Page 274. « Carondelet. » — Page 276. « Longvi. » — Page 277. Comtes de « Poictiers ». — Page 281. « Diest. » — Page 282. « Havrout. » — Page 283. « Varent, *alias* Kerchove. » — Page 284. « Sasquepée. » — Page 285. « Beaufort en Artois. » — Page 288. « Desprets Quievraing. » — Page 290. « Yve. » — Page 292. « Mamisne. » — Page 293. « Steelandt. » — Page 297. « Alkemaer. » — Page 298. « Oostfrise et Ouremde. » — Page 299. « Kethulle. » — Page 300. « Chasteler. » — Page 301. « Baenst. » — Page 302. « De Beer. » — Page 303. « Ideghem ou Deeghem. » — Page 304. « Lanais. » — Page 305. « Colligny, maison de France. » — Page 306. « Rasoir. » — Page 308. « Boutry. » —

Page 309. « Renty. » — Page 312. « Werchin et Walincourt. » — Page 313. « Barbenson. » — Page 318. « Esne. » — Page 320. « Gongnies, *alias* Boussoit. » — Page 323. « Jauce, *alias* Mastaing. » — Page 325. « Thiennes. » — Page 327. « Vanoss et Berghes. » — Page 330. « Le Roeulx et Trasegnies. » — Page 331. « Hamal. » — Page 334. « Le Josne, *alias* Contay. » — Page 335. « De Rye ou Raye. » — Page 336. « Noeufchatel. » — Page 337. « Villers et La Palu. » — Page 338. « Vandermeere. » — Page 339. « Heverles lez Louvain » et « Briamont. » — Page 340. « Schoonhove. » — Page 341. « Bette. » — Page 342. « Mol. » — Page 343. « Vandernoet. » — Page 344. « Marbais. » — Page 345. « Argenteau. » — Page 346. « Beaufort sur Meuse, Selles. » — Page 348. « Schore. » — Page 350. « Brandembourgh. » — Page 351. « Bercus. » — Page 352. « La Gruthuse. » — Page 353. « Soissons et Moreul. » — Page 354. « D'Albret. » — Page 355. « Inchi. » — Page 356. « Lierre, *alias* Immerselle. » — Page 357. « Saint-Omer, dit de Wallon Capelle. » — Page 358. « Griboval. » — Page 360. « Cabeliau. » — Page 362. « Haudion, dit de Ghibrechies. » — Page 364. « Saint-Genois. » — Page 366. « Warnewic. » — Page 367. « Vandenhoute. » — Page 369. « Hole. » — Page 370. « Walle. » — Page 371. « Schoutete. » — Page 372. « Cottreau. » — Page 373. « Doresmaux et Bailleul. » — Page 375. « Penel. » — Page 376. « Des Watines. » — Page 379. « Massiet. » — Page 381. « Gros. » — Page 382. « Estrayelles. » — Page 383. « Haesbroucq. » — Page 384. « Waterleedt. » — Page 385. « Borluut. » — Page 386. « Clermes. » — Page 387. « Praet. » — Page 388. « Presle. » —Page 389. « Mansfelt. » — Page 390. « Humières. » — Page 391. « Hammes Guisnes. » — Page 394. « Courtewille. » — Page 397. « Varlencourt. » — Page 398. « Alaert. » — Page 399. « Moerkerke. » — Page 400. « Vianen, *olim* Phanum Dianae, et Anhost. » Avec blasons à la plume.

Page 403. « Table des matières contenues dans ce volume. » Pages 1-400.

Page 419. « Provincial de la noblesse du pays et comté d'Artois sous Albert et Isabelle, sérénissimes archiducs d'Autriche, souverains princes des Pays-Bas et dudit comté. Il y a présomption que cet auteur étoit grand-oncle du comte de Gomicourt... Ce mémoire... paroit avoir été fait entre l'an 1600 et 1606. L'original de ce mémoire est dans l'abbaye de Saint-Waast d'Arras, entre les mains de dom Estienne

Lepez, religieux de ladite abbaye... » Continué à la page 451.

Page 443. « De certain registre manuel de feue noble dame Anne Marie de Sacquespée, en son temps dame de Dixmude et de Watoue, etc., a esté extraict ce que s'ensuict : « Icy s'ensuict ung petit mémorial de ceux de Sacquespée... »

Page 471. « Table du provincial du pays d'Artois. A. Aire, numéro 1... » — « ...Villecourt, numéro 317. »

XVIIIe siècle. Papier. 48 pages, plus les pages préliminaires A-D, et 478 pages, plus la page 275 *bis*. 385 sur 250 millim. Cartonné, dos et coins en basane.

484. « Généalogie et histoire du duché de Bouillon. » Au dos.

Fol. 3. « Bouillon est un partaige des anciens ducs de Moselane et d'Ardenne... »

Fol. 28. « Les histoires de Lorraine et anciens escrivains de Metz mettent le premier au rang des chiefs... tant de Lorraine, Moselane, Ardenne que ceux circonvoisins, Clodion, fils de Pharamonde... » Inachevé.

Fol. 36. « Sommaire description des comtes de Monhault. Comment cedit comté est venu ès domaines de Liège. »

Fol. 46. « Des sires de Hanneffe, issuz de la soeur du comte Albert de Monhault. »

Fol. 52. « S'ensuivent les évesques de Liège, depuis la translation du siège épiscopal de Tongre à Liège. » 680-1581.

Fol. 53. « Choses mémorables advenues depuis le siège épiscopal translaté à Liège. » 842-1580.

Fol. 58. « S'ensuivent les maisons et familles receues au chapitre de Liège. »

Fol. 65-66. Comtes de Loz; les « quattre francqz fiefs », et « villes fermées » du comté de Loz.

Fol. 66 v°. « Principauté, duchez, comtés, marquisats et franches villes de Liège. »

Fol. 68. Notes sur Andenne.

Fol. 74. « Recoeil du prieur de Saint-Sauveur. » Généalogie des sires d'Hauterive. 949-1220.

Fol. 76. « Mémoire et catalogue des noms et armes des chevaliers, seigneurs et escuyers qui furent tuez au siège de la ville de Tongre, au pays de Liège, du temps de Jenne, duchesse de Lotthier et de Brabant,

l'an de grâce 1399, le tout curieusement extraict du livre qu'a composé et escrit don Estienne, moine de l'abbaye et comté de Gemblours, en la susditte année, par le prieur de Saint-Sauveur, l'an 1635. »

Fol. 83. Abbesses « du Parcq aux Dames lez Louvain ». Avec blasons coloriés. 1223-1662.

Fol. 89 v°. Abbesses « du Forest lez Bruxelles ». Avec blasons à la plume, jusqu'en 1583.

Au fol. 2, blason colorié de « Messire Jean de Launay, escuyer seigneur d'Asfelt... » — Fol. 51. Tombe de Thiry de Seraing, sire de Hanneffe, mort en 1313.

Au fol. 1, on lit : « Escript par Philippe Laurens, l'an 1651. Requiescat in pace. De profundis. » — Au fol. 2, on lit : « N° 42. D. L. H. »

XVII[e] siècle. Papier. 94 feuillets. 200 sur 155 millim. Nombreux blasons coloriés. Rel. parchemin.

485. Recueil.

Fol. 2. Sentences diverses sur la noblesse, extraites de plusieurs auteurs.

Fol. 3. Liste de villages du ressort de Louvain.

Ibid. « Instruction pour porter et ordonner les quartiers des armes. »

Fol. 4. Pièces diverses concernant les sept familles nobles privilégiées de la ville de Bruxelles.

Fol. 12. « Bruxellae oppidum insigne... » Notice historique sur la ville.

Fol. 13 v°. « Lettre escript par Monsieur le conte Amoral d'Egmont à Sa Majesté », datée « de Bruxelles, prest de morir, ce 5[e] de juing 1568 ».

Fol. 14. « Magnorum magistrorum ordinis fratrum Teutonicorum catalogus. » 1190-1510.

Fol. 14 v°. Formule du serment prêté par les ducs de Brabant, dans l'église Saint-Pierre de Louvain.

Fol. 15. « De supplicatione civitatis Lovaniensis, ex archivis Lovaniensium ac aliunde, que celebratur prima dominica septembris. »

Fol. 18. « Nobiles et precipuae familiae urbis Gandensis. » Mêmes mentions pour Bruges, Ypres, Furnes, Bergues et Cassel, Lille, Tournai et Courtrai.

Fol. 21. Aquarelle représentant le roi d'Espagne.

Fol. 21 v°. Blasons coloriés des sept familles nobles privilégiées de la ville de Bruxelles.

Fol. 22 v°. Blasons coloriés de la famille noble « Tsleeuws » et de diverses familles en descendant.

Fol. 29. « Icy après suit la véritable figure et représentation de la maison de la famille de Sleeuws, la première des sept nobles privilégiez de Bruxelles, laquelle est scituée en la paroisse de Saint-Nicolas, sur le marché aux tripes; laquelle maison at esté séparée en divers quartiers et en partie rompue l'an 1561, selon les mémoires du sieur Conrard De Prince et le sieur de Cruyninghe, eschevin dudit Bruxelles, qui disent d'avoir tiré ladite figure d'un vieux tableau ou peinture appartenant au sieur de Tseerelaes. » Aquarelle.

Fol. 30 et 31. Aquarelles représentant des tombes à personnages de la famille Sleeuws.

Fol. 33. « Le vitre icy à costé représenté (fol. 32 v°) contenant les sept nobles familles privilégiez de Bruxelles, avec l'escrit tel qu'icy dessus, fut autrefois exposé en l'église de Sainte-Gudule en la vielle chapelle du Saint-Sacrement, selon les mémoires des sieurs de Dongelberghe Bidewick et Prince. »

Fol. 33 v°. Aquarelle représentant un membre de la famille Sleeuws, à cheval, portant sa bannière, et entouré des blasons des six autres familles nobles.

Fol. 34 v°. Blasons coloriés de la deuxième famille noble de Bruxelles « Sweerts » et de diverses familles en descendant.

Fol. 37 v°. Blason colorié de la cinquième famille noble de Bruxelles « Roedenbecks » et notes sur les familles en descendant.

Fol. 39. Copie d'une lettre des consuls et du sénat de Nuremberg, relative au présent d'une épée qu'ils devaient faire annuellement au duc de Brabant.

Fol. 39 v°. « Les armes du roy d'Angleterre et de pluisieurs seigneurs du pays. » Blasons coloriés. — *Idem*. Fol. 42 v°. « Escoche. » — Fol. 43. « Castille et Léon. » — Fol. 43 v°. « Arragon. » — Fol. 44 v°. « Navarre. » — Fol. 45. « De l'Empereur et de pluisieurs roys chrestiens et autres princes. » — Fol. 46. « Du roy Artus de la Grande Bretaigne à présent nommée Angleterre, avec celles des chevaliers de la Table ronde, dont il estoit chief. »

Fol. 50. Accord entre le duc de Brabant et le seigneur de « Grimberghen », au sujet de leurs officiers.

Fol. 56. Extraits des registres aux mariages de l'église Sainte-Gudule de Bruxelles, 1507-1522, fait par « Conraerdt De Prince, anno 1657 ».

Fol. 56 v°. « Fondatie van het cloester tot Scheute. » 1454.

Fol. 60. « Epistola P. Lentuli, romani proconsulis quondam celeberrimi, in qua Jesus Christus mite describitur, quam (dum Hierosolymis agebat) ad Senatum P. Q. R. accurate scripsit, teste Eutropio », et extrait du livre « F. Henrici Seduli, ex ordine Minorum, diva virgo Mose-Trajectensis, etc., M. DC. IX. Physognomia D. virginis Mariae Nicephorus Calist., libro secundo, hist. eccles. cap. 23. »

Fol. 64 v°. Aquarelles représentant les premiers comtes et comtesses de Flandres. Blasons coloriés.

Fol. 73 v°. Blasons coloriés des évêques de Cologne, de Liège, du roi de Bohême et de divers seigneurs du Brabant, Limbourg, Hollande, etc.

Fol. 81. « Les armes du duc de Bretaigne et de plusieurs seigneurs du pays. » Blasons coloriés. — *Idem*. Fol. 83 v°. « Luxembourg. » — Fol. 84. « Lembourg. » — Fol. 84 v°. « D'Acquitaine, que l'on dit de Guienne, avec Poitevins et Gascongne. » — Fol. 86. « Normendie... » — Fol. 88. « Toullouse, y comprins le Languedocq... » — Fol. 88 v°. « Du dolphin de Vyenne... » — Fol. 89. « Du conte de Forest... » — Fol. 89 v°. « Savoye... » — Fol. 90. « Lorraine... » — Fol. 90 v°. « Bar... » — Fol. 91 v°. « Champaigne... » — Fol. 94 v°. « De l'Empereur et de l'Empire et des Électeurs et de plusieurs aultres princes et seigneurs d'Allemaigne. » — Fol. 99. « Honguerie... » — Fol. 100. « Behaigne... » — Fol. 101. « Pollanne... » — Fol. 102. « Gheldres... » — Fol. 105. « Clèves... » — Fol. 106. « De la Marque... » — Fol. 107. « Brabant... » — Fol. 110. « Hénau... » — Fol. 115. « Namur... » — Fol. 116 v°. « Liège... » — Fol. 117. « Hollande... » — Fol. 119. « Zellande... » — Fol. 120. « Artois... » — Fol. 124. « Jullers... » — Fol. 125. « Flandres... » — Fol. 129. « Bourgongne... » — Fol. 132. « Du roi de France, avecq celles des douze pers, comme ilz doibvent aller par ordre au sacre du Roy, et ce qu'ilz sont tenus faire ; avec plusieurs seigneurs dudit raulme. » — Fol. 135. « Berry... » — Fol. 135 v°. « Bourbon... » — Fol. 136. « Auvergne... » — Fol. 137. « Touraine... » — Fol. 137 v°. « D'Angiou et de la conté du Maisne... » — Fol. 138 v°. « Des contes de Vermendois, Beauvais, de Corbie... » — Fol. 142 v°. « Ponthieu... » —

Fol. 143 v°. « Boullongne... » — Fol. 145. « S'ensuivent les armes du roy Richard d'Angleterre et de XII nobles princes et barons, qui luy aidèrent à garder le pas du pont de Norenthon, en Angleterre, contre le soudan de Babylongne, accompaignié de I M Turcs qui volloient descendre audict pays, pour destruire le chrestienneté; auquel pas le sieur de Chauvegny, dit le Clop, fist les plus beaux faictz d'armes dont on at piecha parler. »

Fol. 146. Diverses pièces, avec blasons coloriés et empreintes de sceaux : tableaux généalogiques, contrats de mariage, testaments, épitaphes, lettres d'anoblissement, etc., concernant les familles De Prince, Tseraers et leurs alliances. — Fol. 174. Pièce collationnée par « J.-B. Taverne, notarius publicus ».

Dans le cours de ce recueil on trouve d'autres pièces pour les mêmes familles.

La plupart des pièces qui composent ce recueil sont en flamand.

Au fol. 2, on lit : « N° 12. D. L. H. »

XVII[e] siècle. Papier. 249 feuillets, plus le feuillet préliminaire A. 300 sur 205 millim. Rel. parchemin.

486. Recueil factice.

Fol. D. « Contenu de ce manuscrit..., recueilli et mis en ordre par F. C. G., comte de Cuypers de Rymenam, etc. » Écriture moderne.

Fol. 1. « Extraict de tous les annoblissemens qui se trouvent enregistrez dans les registres des chartres et aultres lettraiges tenus et reposans en la Chambre des comptes du Roy à Lille, depuis l'an mil IIII[c] vingt-trois jusques en la présente année XVI[c] vingt-cinq. » Avec blasons coloriés, et, au fol. 33, attestation, par Jean Maurice, notaire et tabellion royal à Bruxelles, 7 mars 1629, de la noblesse de la famille Godin. — Au fol. E, on lit : « Pour Pierre Godin, escuier, conseiller et premier maistre de la Chambre des comptes de Sa Majesté, pour les affaires de Luxembourg. P. Godin. »

Fol. 70. « Déclaration de ceulx deschargez du droict de francqz fiefz ès quartiers de Lille, Douay et Orchies, comme nobles, inserré au compte dudict droict tauxé et levé ès années XV[c]IIII[xx] cincq, six et 1587. »

Fol. 72. « Déclaration de ceulx tenus quictes du droict de nouvel acquest, comme nobles ès quartiers de Lille, Douay et Orchies, spécifiez au compte rendu dudict droict tauxé et levé ès années 1602 et 1603. » — Fol. 73. *Idem*. 1622-1623.

Fol. 81. « Instruction pour vous, Hypolite Petipas, seigneur de Gamans, advocat fiscal des gouvernances et chastellenies de Lille, Douay et Orchies, et Guillaume Du Bois, greffier de la Chambre des comptes du Roy à Lille, de ce que aurez à faire pour la levée du droict dit des francqs fiefz et nouveaux acquestz à nous deu par les non nobles, tenans, possédans fiefz et aultres nobles tenemens en noz villes et chastellenies de Lille, Douay et Orchies. » 10 juillet 1622. — Fol. 88 et 93. Pièces pour ledit droit, de 1622.

Fol. 96. « Noms des nobles de Flandres, du temps du comte Louys de Nevers, qui commença sa principauté l'an 1322, mort à la bataille de Cressi, l'an 1346. Extraict du rolle reposant en la Chambre des comptes à Lille, au grenier dessus la chambre des renenghes. »

Fol. 103. « Nobles de Flandres, 1421, accompaignans le ducq Philippes II, à la journée première qu'il feit en France, pour la vengeance de son père. 1422. »

Fol. 119. « Du compte de Jacques Willin, receveur de la chastellenie de Lille, commis à la réception des deniers venans des compositions de ceulx quy tiennent fiefz et arrièrefiefz ès chastellenies de Lille, Douay et Orchies, qui pour leur anchien eaige, foiblesse ou impotence de corps ou pour la petitte valeur de leurs fiefz ou arrièrefiefz, ne ont allé, ne envoyé au service de Monsieur le duc en l'armée, commenchant en l'aougst 1417, finant en septembre ensuyvant. »

Fol. 122. « Déclaration des nobles fiefvez et arrièrefiefvez des villes et chastellenies de Lille, Douay et Orchies et appartenances, lesquelz ont esté par les commissaires adjournez venir vers eulx, pour et à fin de service de guerre, soubz Monsieur le capitaine desdictes villes et chastellenies, pour l'an 1486. »

XVIIe siècle. Papier. 144 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-E. 270 sur 180 millim. Rel. basane moderne.

487. Recueil factice.

Fol. 2. Copie de l'institution du grand Conseil à Malines, par Charles, duc de Bourgogne, décembre 1473, collationnée à l'un des registres secrets du grand Conseil, coté II, et signée par « Fr. Sanguessa ».

Fol. 53. Pièce concernant le « serment des advocats et procureurs du grand Conseil de Sa Majesté ». 12 janvier 1629.

Fol. 55. Copie de l'établissement du grand Conseil à Malines, par

Philippe, archiduc d'Autriche, le 22 janvier 1503, collationnée sur le registre secret du grand Conseil, intitulé : « Volume premier », et signée par « Fr. Sanguessa ». — Fol. 71. Composition du grand Conseil, au 22 janvier 1504. — Fol. 72 v°-104. Catalogue de ses présidents, conseillers, etc., depuis 1504. — Fol. 107. Description des blasons de plusieurs personnages compris dans le catalogue, etc.

Fol. 111. Épitaphier et blasons concernant Malines principalement, Bruxelles, Namur, Gand, Besançon, etc., avec, au fol. 161, nouvelles datées de Turin et de Milan, concernant la mort de la mère et de la femme du duc de Savoie. Janvier 1664. Continué au fol. 187.

Fol. 112 v°. Lettre, datée de Lille, 7 août 1661, adressée par Mlle M. J. L. Obert à son oncle [Jean de Seur]. Au bas, on lit : « On a garde de montrer vos livres et médailles à personne. »

Fol. 150. Enveloppe d'une lettre adressée à « Monsieur de Seure, seigneur d'Atiches, logé à l'enseigne du Prince cardinal, proche la Cour, Bruxelles ».

Fol. 171. Pièces concernant les privilèges de Malines. 1238-1436. — Fol. 174. « Le vieu et nouveau privilegieboec gardez au greffe de la ville de Malines. » 980-1620.

Fol. 207. Lettre, datée de Malines, 28 novembre 1660, et signée : « Philippes du Jardin. » Relevé d'épitaphes à Malines.

Fol. 213. Lettre, datée de Bruxelles, 7 novembre 1660, et signée : « Chifletius junior. »

Fol. 219. Blasons de diverses familles.

D'autres épitaphes, blasons et notes généalogiques se rencontrent dans le cours du manuscrit.

Au fol. 2, on lit : « N° 15. D. L. H. »

Ce manuscrit, dont l'écriture est semblable, en grande partie, à celle des n°s 491 à 496, a appartenu, comme eux, à Jean de Seur.

> XVIIe siècle. Papier. 221 feuillets. 295 sur 180 millim. Blasons coloriés et à la plume. Au fol. 29 v°, deux notes collées; au fol. 30, quatre, et une aux fol. 69, 100. Au fol. 59, ex-libris de Philippe Chifflet, abbé de Balerne, prieur de Belle-Fontaine. Rel. parchemin.

488. Recueil factice.

Fol. 2. Guillaume Rugher. « Recoeul de l'estat des roys, héraulx, poursuivans et officiers d'armes au brief. Messeigneurs, ung jour passé, ayans entendu d'aulcuns notables personnes, entre pluisieurs propos

et disputes, touchant l'estat des officiers d'armes... » Minute, avec ratures.

Fol. 7. Description des armes de quelques familles italiennes.

Fol. 8. Extrait de l'ordonnance de Louis XIII, 15 janvier 1629, touchant les armes des bâtards et la signature des personnes nobles.

Fol. 12. « Triplex fuit apud Romanos pecunia... », et : « Modus computandi per sestertios. »

Fol. 14. « Le devoir des Estats est de s'opposer à tous désordres dont le peuple ou partie d'iceluy peut estre grevé. »

Fol. 17 et 25. Divers extraits touchant les hérauts d'armes.

Fol. 21. « Advis de Toison d'or, roy d'armes de l'ordre de la Toison d'or, sur le faict d'armoiries. » Bruges, 4 janvier 1463.

Fol. 28. Blasons coloriés de divers princes et seigneurs, parmi lesquels : Fol. 29. « Bourbonnoys. » — Fol. 32. « Guyenne. » — Fol. 36. « Brabant », etc.

Fol. 44. Tableaux généalogiques des rois d'Angleterre. — Fol. 53. Écosse. — Fol. 59. Aragon. — Fol. 65 v°. Comtes d'Artois. — Fol. 67. « Aspremont, issus des princes de Bourgogne. » — Fol. 70. « Asseliers. » — Fol. 71. « Audenfort. » — Fol. 73 et 74 v°. « Barbaize. » — Fol. 73 v°. « Le Sellier. » — Fol. 75. Les seize quartiers de « Catherine de Savoye, femme de Léopold, archiduc d'Austriche ». — Fol. 75 v°. Ceux de « Jacques de Barbançon, seigneur de Werchin ». — Fol. 76. « Du Biez, Bourlinet, Liawe. » — Fol. 77 v°. « Biez. » — Fol. 80. « Boulongne. » — Fol. 83 et 86. « Coussy. » — Fol. 85 v°. « Habspurg. » — Fol. 89. « Brabant » et « Flandres. » — Fol. 91. « Breyel ou Breydel. » — Fol. 93. « Bronchorst. » — Fol. 94 v°. « Borgia. » — Fol. 96. Les seize quartiers de Marie de Bourgogne. — Fol. 96 v°. Ceux de Léonore de Portugal, et « les batards de Rolin ». — Fol. 97. « Briarde ou Bryard. » — Fol. 98. « Beuvrière. » — Fol. 99. « Brimeu. » — Fol. 101. « Broon. » — Fol. 102. « Du Guesclin. » — Fol. 105. « Carlier dict Masnières. » — Fol. 107. « Les rois de Castille. » — Fol. 116. « Les rois de Portugal. » — Fol. 120. « Les 32 cartyers de très hault, très excellent, très puissans prynce Charles, par la dyvyne grace de Dyeu, empreur des Romains, tousjours auguste, roy de Germanye, d'Espaygne et des deux Cecyles, archeduc d'Austryche, duc de Bourgongne... » — Fol. 127. « Catzenelleboghe. » — Fol. 131 v°. « Chiflet. » — Fol. 133. « De Clercq, d'Arras. » — Fol. 135 v° et

138. Les quartiers « de Eustache de Croix, comte du Roeux ». — Fol. 137. Les huit quartiers de dame « Théodore-Gertrude-Marie, baronne de Ketler ». — Fol. 138 v°. Les seize quartiers de « Louis de Saint-Omer, seigneur de Morbecque ».

Fol. 139 v°. « Gouverneurs de Lille, depuis l'an 1313 jusques à l'an de grâce 1566. »

Fol. 140. Tableaux généalogiques. « Eulle. » — Fol. 140 v°. « Fiennes. » — Fol. 141. « De la Faglia » ou « De la Faille. » — Fol. 144 v°. « De Forvye. » — Fol. 146. « Fatrissart. » — Fol. 146 v° et 187 v°. « De Hornes » et « De Croix. » — Fol. 147. Comtes de Flandre, de Brabant et du Hainaut, depuis Thierry d'Alsace jusqu'à Philippe de France, dit le Hardi, duc de Bourgogne. — Fol. 148. Les châtelains de Gand. — Fol. 150. Les huit quartiers de « messire Jean d'Elderen, dict Genoes Elderen », chanoine de la cathédrale de Liège. 1633. — Fol. 151. Les seize quartiers de Louise-Marie de Gonzague de Clèves, épouse de Vladislas de Pologne. 1645. — Fol. 151 v°. Les huit quartiers de Vladislas, roi de Pologne. — Fol. 152. Les ducs de Gueldre. — Fol. 154. « Les comtes de Guines. » — Fol. 155 v°. Maisons de Habsbourg, Autriche, Hongrie, Bohême, Castille, Portugal, etc. Notes biographiques sur plusieurs personnages de ces maisons.— Fol. 171. « Hennin-Liétard. » — Fol. 172 v°. « Boyaval. » — Fol. 173. De Melun, d'Egmont, de Roisin, etc. — Fol. 174. « Holsace. » — Fol. 176. Chronologie des rois de Hongrie. 1402-1571. — Fol. 177. « Hongrie. » — Fol. 177 v°. « Hollande » et « Bavière. » — Fol. 179. « Hove. » — Fol. 181 v°. « Hertain. » — Fol. 183. « Lantgraves de Hesse. » — Fol. 191. De Lannoy, et les seize quartiers de Marie, fille de Jean de Lannoy, seigneur de Molembaix. — Fol. 192. Les quartiers de François de Kerchove, de Marguerite de Zweene et de Marie de Colombi, épouse de Jean de Kerchove. Mentions en flamand et en français. — Fol. 199. « De Saint-Ghenoels Elderen. » — Fol. 201. « Chastillon. » — Fol. 201 v°. « Les 32 quartiers d'Alfonse d'Est », duc de Ferrare. Incomplet. — Fol. 202 v°. Comtes de Saint-Pol. — Fol. 209 v°. « Van Appelteren. » — Fol. 212. « Vander Burch. »

Blasons coloriés dans quelques tableaux.

La généalogie des « Van Appelteren » est précédée, au fol. 203, de plusieurs extraits des registres aux comptes du domaine, etc., de la ville de Tournai, 1513-1558, relatifs à des membres de cette famille.

Fol. 215. Table.

XVII[e] siècle. Papier. 218 feuillets. 325 sur 222 millim. Cartonné, dos et coins en parchemin.

489. Recueil.

Fol. 2. « Lettre du Roy de l'accord fait entre Monseigneur [le duc de Bourgogne] et l'évesque de Tournay, pour cause de la prinse faicte ja pieça, par le bailly de Courtray, en la ville de Helchin appertenant audict évesque, de Jacquet du Pont, etc. » 28 juillet 1402.

Fol. 3. « Lettres par lesquelles le procès meu d'entre le procureur de Monseigneur [le duc de Bourgogne] à Douay, d'une part, et les eschevins d'illecq, d'aultre, pour occasion de ce que lesdicts eschevins avoient receu Mahieu le Doyen, orphebvre, à vériffier pardevant eulx les lettres et rémission de mondict seigneur que ledict Mahieu avoit de lui obtenues, estant à néant parmy la somme de cincquante nobles, que lesdicts eschevins paieront pour ce à mondict seigneur. » 15 septembre 1393.

Fol. 4. « Accordé Parlement entre Monseigneur le duc de Bourgongne, comte de Flandres, d'une part, et le comte de Sainct-Pol, chastellain de Lille, d'autre, pour cause de leurs jurisdictions ès seigneuries en la ville et chastellenie de Lille, etc. » 27 mai 1392.

Fol. 6. « Touchant le droict de nouvel acquest et la levée d'icelluy. » Suivi d'extraits des comptes de nouveaux acquêts reposant en la Chambre des comptes de Lille. XIV[e]-XVII[e] siècle.

Fol. 54. « Inventaire sommaire d'aulcuns placcartz et autres choses contenues aux registres aux mandements [de la gouvernance de Lille.] » 1483-1617.

Fol. 59 v°. Blasons et quartiers coloriés des familles princières et seigneuriales suivantes : « Bourgongne, France », « Bailloeul, Saveuse », « Ligne, Halewin », « Lens, Sains », « Stavele, Herzelles », « Valois, Blois », « Bar, Bourgongne », « Montmorency, Dreux-Bretaigne », « Chalon, Savoye », « Hennin, Ailly », « France, Arthois », « Egmond, la Marck-Clèves », « Enghien, Lalaing », « Soissons Craon », « Hames, Ongnies », « Bourgongne, Boulongne », « Bar, Flandre », « Lens, Saveuse », « Lalaing, Montmorency », « Likerke, la Barre », « Savoye, France », « Morbecque, Yve », « Bourgongne, Bourbon », « Montmorency, Mastaing », « Croy, Renesse », « Estourmel, Ongnies », « Wassemare, Egmond », « Wissocq, Roisin »,

« Bourbon, Bourbon », « Egmond, Lannoy », « Mérode, Montfort », « Averhoult, Lens », « Hornes, Egmond », « Blois, Humières », « Ongnies, Lannoy », « Noyelle, Mailly », « Melun, Luxembourg », « Ghistelles, Beaufort », « Barbançon, Mouy », « Trazegnies ».

Fol. 100. « Extraict de l'ordonnance, édict et décret du Roy, nostre sire, sur le faict de la justice criminelle ès Pays-Bas, en date du v[e] jour de juillet l'an de grâce mil cincq cens soixante-dix ; touchant les previlèges de non confisquier. »

On trouve intercalé dans le mémoire ci-dessus : Au fol. 106. Les seize quartiers de Louis de Male, de Philippe d'Autriche, tous deux comtes de Flandre. — Au fol. 114. Lettres des Archiducs, pour la création de la loi de Lille. 27 octobre 1614. Pièce collationnée par « Parmentier, 1617 ».

Fol. 166. Lettres des Archiducs, touchant le privilège de non confiscation, 23 janvier 1613 ; en réponse aux remontrances faites par les États des « villes et chastellenies de Lille, Douay et Orchies ».

Fol. 169. « Copie du traictié de mariaige d'entre monseigneur Phelippe, duc de Bourgoingne, et dame Elisabeth, fille du roy de Portugal, accomply en l'an mil IIII[c] XXIX. »

Fol. 177. « Copie de la fondation de l'escolle des povres de la ville de Lille, gisante en la rue du Dragon, à Lille, et des règles et ordonnances d'icelles. » 31 mars 1554 et 31 mars 1563. Suit la descendance des fondateurs, Pierre et Hubert Deliot. Blason colorié.

Fol. 179. « Fondation de l'hospital des Marthes en la ville de Lille, l'an mil III[c] soixante ung », par « Jehan de Tourquoing » et « Marie du Boz, sa chière et aymée compaigne et espeuze ».

Fol. 182. « Extrait du cinquiesme compte Gautier Poulain, receveur général de Flandres, pour mon très redoubté seigneur monseigneur Phelippe, duc de Bourgoingne... des receptes et despenses par lui faictes des rentes et revenues desdiz contez et pays de Flandres, depuis le premier jour de janvier l'an mil CCCC vint et six jusques au derrain jour de décembre l'an mil CCCC vingt et sept, lesdictz deux jours inclus, lequel compte se fait à sols et à livres parisis, monnoie de Flandres, vint d'iceulx solz comptez pour chacune livre. » Extraits au point de vue généalogique.

Fol. 186. « Lettres de chevalerie de Philippe François d'Ennetières, escuier, seigneur des Mottes. » 16 novembre 1644.

Fol. 187 v°. Recueil d'épitaphes d'églises et couvents de Bruxelles.

On trouve intercalée au fol. 193 une lettre originale de « J. Collart, de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem », Gand, 14 janvier 1656, au sujet du tombeau de Marguerite d'Yorck, duchesse de Bourgogne, que l'on dit se trouver chez les Récollets de ladite ville.

Fol. 197. Lettres des Archiducs, touchant le différend « sur le port des armes », existant entre « messire Herman de Bourgoingne, seigneur de Phalez, impétrant d'une part, et messire Charles de Bourgoingne, seigneur de Wacken, adjourné, d'aultre ». 30 mars 1613 et 8 février 1614.

Fol. 199. Épitaphe de « George d'Austriche, fils naturel de l'empereur Maximilian II », décédé le 21 avril 1619, existant en l'église de Saint-Pierre à Louvain.

Fol. 199 v°. « Lettres de fondation de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras », par le roi Thierry Ier. — Fol. 200. « Lettres de l'exemption de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras », par Vindicien, évêque de Cambrai sous le règne dudit Thierry. Suivent deux pièces imprimées, 1647, concernant ladite abbaye.

Au fol. 2, on lit : « N° 11. D. L. H. »

XVIIe siècle. Papier. 214 feuillets. 312 sur 205 millim. Rel. veau.

490. Recueil de notes pour servir à l'histoire généalogique de familles lilloises et du pays de Lille.

Fol. 1. Extraits des registres « aux cognoissances » de la ville de Lille, reposant en la maison échevinale dudit Lille. 1286. — Fol. 8. 1289. — Fol. 15 v°. 1298. — Fol. 21. 1301. — Fol. 25. 1344. — Fol. 26. 1337. — Fol. 27. 1305. — Fol. 31. 1291-1292. — Fol. 37. 1297. — Fol. 43. 1300. — Fol. 47. 1308-1309. — Fol. 50. 1309-1310. — Fol. 52 v°. 1312. — Fol. 54 v°. 1294-1295. — Fol. 59. 1299. — Fol. 69. 1365-1366 et 1372-1373. — Fol. 70. 1373-1374. — Fol. 70 v°. 1380-1381 et 1400-1401. — Fol. 71. 1411-1412. — Fol. 71 v°. 1365-1366 et 1416-1417. — Fol. 72. 1417-1418. — Fol. 73. 1432-1433. — Fol. 74 v°. 1441, 1442, 1443. — Fol. 77 v°. 1443-1445. — Fol. 80. 1290. — Fol. 88. 1285. — Fol. 92. 1332. — Fol. 95. 1302. — Fol. 97. 1307. — Fol. 101. 1316. — Fol. 102. 1317.

Fol. 107. Extraits d'actes « tirez du Cartulaire de l'abbaye de Los, près de Lille ». 1240-1420.

Page 1. « Extrait des registres des plédouiés de le salle de Lille,

depuis le XXVIIIe jour de march l'an mil CCC soixante et noef. » Jusqu'en 1373.

Page 9. Extraits des registres aux plaids de la gouvernance de Lille. 1404-1405. — Page 11. 1406-1407. — Page 15. 1407-1408. — Page 21. 1409-1410. — Page 31. 1411. — Page 34. 1412-1413. — Page 39. 1414-1415. — Page 48. 1415-1416. — Page 54. 1417-1418. — Page 67. 1418. — Page 74. 1419. — Page 81. 1423.

Page 94. Extraits des registres aux sentences de la gouvernance de Lille. 1434-1436. — Page 95. 1436-1438. — Page 96. 1438-1440. — Page 97. 1445-1447. — Page 98. 1449 et 1459-1461. — Page 100. 1462-1464. — Page 102. 1467-1469. — Page 103. 1498-1500. — Page 105. 1442-1443. — Page 111. 1451-1452. — Page 119. 1466-1467. — Page 121. 1464-1465. — Page 122. 1467. — Page 124. 1469-1470. — Page 126. 1471. — Page 127. 1491-1493. — Page 138. 1500.

Page 143. Extraits des registres aux contrats de la gouvernance de Lille. 1502, 1505, 1444, 1446.

Page 145. Extraits des registres des chartes reposant en la Chambre des comptes du Roi à Lille. 1649-1651.

Page 150. Extraits des registres aux sentences de la gouvernance de Lille. 1507-1509. — Page 163. 1639.

Page 170. Tableau généalogique des de Croix, dits de Drumez.

Pages 175-200. Extraits des registres aux mandements de la gouvernance de Lille, Rouge et Albert. 1600-1651.

Page 201. Extraits d'un registre aux sentences de la gouvernance de Lille, 1435, signés : « Farvacques. »

Page 205. « Carte généalogique de la famille Vander Haer. »

Page 211. Extrait d'un registre aux sentences de la gouvernance de Lille, du 7 décembre 1628.

Au fol. A, on lit : « Ducas. » Raturé. — Au fol. 1, on lit : « N° 10. D. L. H. »

Au fol. 109, carte gravée : « Gallo-Flandriae seu castellaniarum Insulensis, Duacensis et Orchiacensis nova et accurata delineatio, auctore et sculptore Mart. le Bourgeois, Atrebatensi. »

Ce manuscrit, dont l'écriture est semblable à celle des n°s 487 à 496, a appartenu d'abord à la Bibliothèque de Lille. Vendu comme vieux papier, il a été acheté par M. Ducas, qui l'a rétrocédé à M. de

Warenghien, de qui nous l'avons acquis; il est d'autant plus intéressant qu'un certain nombre des registres qu'il cite n'existent plus.

XVII[e] siècle. Papier. 109 feuillets, plus le feuillet préliminaire A, et 218 pages, plus les pages préliminaires A-B. 325 sur 205 millim. Rel. veau.

491-493. Recueil de généalogies, avec blasons coloriés. Trois volumes.

Tome I. Fol. 1. « Ailly, dit de Sains. » — Fol. 5. « Ansel. » — Fol. 7. « Barbençon. » — Fol. 15. « La Barre, seigneurs de Mouscron. » — Fol. 18. « Malet. » — Fol. 21. « Bauffremez. » — Fol. 25. « Bauersem. » — Fol. 26. « Brimeu. » — Fol. 29. « Bertoult, seigneurs de Malines. » — Fol. 33. « Berghes Saint-Winoc. » — Fol. 37. « Berghes Wezemale et Berghes-op-Zoom. » — Fol. 41. « Bruges, dit de la Gruthuse. » — Fol. 43. « Bois d'Annequin, dit de Fiennes. » — Fol. 49. « Bonnières. » — Fol. 53. « Berlaymont. » — Fol. 59. « Du Chastel, dit de la Hovardrie. » — Fol. 64. « De Croix », avec (fol. 62 v°) : « Les armes de ceux qui sont alliez à la maison de Croix. » — Fol. 72. « Croy. » — Fol. 79. « Egmond. » — Fol. 87. « Gavre, Liedekerke, Escornais. » — Fol. 94. « Haynin. » — Fol. 101. « Hennin-Liétart. » — Fol. 108. « Landas. » — Fol. 115. « Lens. » — Fol. 119 v°. « Aix. » — Fol. 121. Les « chastelains de Lille ». — Fol. 125. « Longueval. » — Fol. 132. « Mérode. » — Fol. 136. « Fretin » et « Bondues. » — Fol. 137. « Fournes. » — Fol. 138. « Rosimbos » et « Ranchecourt. » — Fol. 139. « Mortaigne, chastelains de Tournay. » — Fol. 145. « Mortaigne, dit de Potelles. » — Fol. 146. « Mortaigne, dit d'Espierres et Witon. » — Fol. 148. « Des empereurs latins de Constantinople. » — Fol. 150. « Namur. » — Fol. 157. « Histoire de la maison de Chastillon, déduit les comtes de Namur, de la maison de Flandres... » — Fol. 158. « Comté d'Estampes » et « Comté de Brenne en Soissonnois. » — Fol. 158 v°. « Comté de Brienne en la Champaigne » et « Conversan. » — Fol. 159. « Harcourt. » — Fol. 162. « Les seigneurs d'Arschot. » — Fol. 163. « Nedonchel. » — Fol. 167. « Vanden Kerkove. » — Fol. 169. « Barons de Pamele, dits sires d'Audenarde. » — Fol. 170 v°. « Blondel. » — Fol. 171. « Carondelet. » — Fol. 171 v°. « Locquenghien. » — Fol. 171 *bis*. « Es plais tenus en le salle à Lille, par nous Collart de le Clite... le II[e] jour de jenvier l'an mil CCC LXX... »,

pièce originale concernant la famille de le Val. — Fol. 173. « Audenarde. » — Fol. 183 v°. « Antoing. » — Fol. 187. « Poucques. » — Fol. 190 v°. « Rommerswalle. » — Fol. 192. « Raisse, Mortaigne. » — Fol. 193. « Renty. » — Fol. 197. « Rubempré. » — Fol. 201. « Semerpont. » — Fol. 202. « Sainte-Aldegonde. » — Fol. 209. « Tenremonde. » — Fol. 212. « Thieulaine. » — Fol. 216. « La Viéville. » — Fol. 221. « La Vichte. » — Fol. 225. « Wignacourt. » — Fol. 229. « Wissocq. » — Fol. 233. « Vedeghem. »

Fol. 237. « Table » alphabétique.

Au fol. 1, on lit : « N° 13. D. L. H. »

Tome II. Page 1. « Avesnes. » — Page 7. « Arkel. » — Page 15. « Arthois. » — Page 21. « Table pour monstrer comment par le trespas de Philippe, duc et comte de Bourgongne, le duché de Bourgongne succéda à Jehan, roy de France... » — Page 22. « De Lattre. » — Page 24. « Alennes. » — Page 25. « Ailly, vidames d'Amiens. » — Page 31. « Ailly. » — Page 37. « Athènes. » — Page 37. « Abcoude. » — Page 41. « Amiens. » — Page 49. « Armignac. » — Page 54. « Auberchicourt. » — Page 57. « Artus. » — Page 61. « Alkemaide. » — Page 65. « Auxy. » — Page 69. « Berghe, seigneurs de Watreuliet. » — Page 73. « Berchem, Ranst. » — Page 70 *bis*. « Briarde. » — Page 73 *bis*. « Cuinchy. » — Page 75 *bis*. « Beaufort sur Meuse. » — Page 81. « Bornel. » — Page 87. « Le Blancq, Castelain. » — Page 91. « Biez. » — Page 93. « Boufflers. » — Page 95. « Bailleul, Saint-Martin. » — Page 101. « Blois, seigneurs de Trélon. » — Page 107. « Beausart. » — Page 108. « Boncourt. » — Page 110. « Bailleul, Saint-Martin. » — Page 114. « Belle. » — Page 115. « Belleforière. » — Page 119. « Beaufort. » — Page 121. « Harmies. » — Page 124. « Hainnecourt. » — Page 126. « Laffoy. » — Page 127. « Hornes. » — Page 131. « Bernemicourt. » — Page 135. « Borsele. » — Page 137. « Bouverie » et « Brunetel. » — Page 139. « Bruges, sieurs de la Gruuthuuse. » — Page 141. « Briane. » — Page 143. « Bouchaut. » — Page 145. « Bernieules. » — Page 148. « Baglion. » — Page 151. « Beaufort en Artois. » — Page 156. « Beaufort en Haynaut. » — Page 158. « Braderic. » — Page 159. « Cuinghem. » — Page 163. « Craon. » — Page 166. « Carondelet. » — Page 171. « Coucy. » — Page 187. « Créquy. » — Page 203. « Colligny. » — Page 211. « Catzenelleboghe. » — Page 215. « Dostrel. » — Page 223. « Illoirs, Guchten, Hazevelde, Steur, Wackene, Pape, Brune. » —

Page 227. « Douverin. » — Page 229. « Douve. » — Page 331. « Domessent. » — Page 334. « Dablain. » — Page 336. « Diest. » — Page 339. « D'Ollehain, Nieles, Berghes, Ranchicourt, Broye. » — Page 343. « Des Wastines. » — Page 347. « Plancque. » — Page 349. « Enghien. » — Page 361. « Escaubeque. » — Page 362 *bis*. « Emden. » — Page 366. « Enghien. » — Page 368. « Esprelecque. » — Page 369. « Flameng. » — Page 373. « Fosse. » — Page 378. « Fief. » — Page 380. « Flechinel » et « Faucquemont. » — Page 382. « Fremault. » — Page 387. « Vander Gracht. » — Page 394 *bis*. « Blois, seigneurs de Hafften. » — Page 398. « Hornes. » — Page 415. « Los. » — Page 418. « Halewyn. » — Page 430. « Halewyn, seigneurs de Merckem. » — Page 442. « Harchies. » — Page 450. « Harchies, Mouton. » — Page 458. « Habarcq. » — Page 461. « Hollebeke. » — Page 463. « Ham. » — Page 464 *bis*. « Hamaide. » — Page 467. « Herbamez. » — Page 469. « Hingettes. » — Page 471. « Haye. » — Page 473. « La Haye. » — Page 477. « Haudion, dit Ghibrechies. » — Page 481. « Heule Boetelyn. » — Page 484. « Lichtervelde. » — Page 500. « Jausse, dit Mastaing. » — Page 508. « Inchy. » — Page 512. « Isque. » — Page 514. « Immerselles. » — Page 521. « Lannoy. » — Page 532. « Loos, Hamal et Trasignies. » — Page 540. « Catalogue des chastelains de Lille, depuis l'an 1000. » — Page 544. « Lalain. » — Page 562. « Ligne. » — Page 574. « Montbeliart » et « Molembais. » — Page 576. « Meurs et Zaerwerden. » — Page 579. « Moy. » — Page 582. « Montbernenchon. » — Page 584. « Masnuy. » — Page 586. « Du Mez, seigneurs de Croix. » — Page 594. « Vander Meere. » — Page 606. « Melun. » — Page 616. « Mortier. » Avec deux extraits de la chronique de Tournai. 1331 et 1339. — Page 624. « Maude. » — Page 628. « Montmorency. » — Page 640. « Montmorency-Laval. » — Page 652. « Maldeghem. » — Page 654. « Monnoier. » — Page 657. « Montfort. » — Page 660. « Mailly. » — Page 668. « Mullem. » — Page 672. « Du Molin ou van Meulene. » — Page 675. « Les comtes de Nevers. » — Page 681. « Nevele » et « Noircipont. » — Page 683. « Neelle Offemont. » — Page 685. « Noyelle Saint-Ghiu. » — Page 686. « Le Nepveu. » — Page 687. « Ocoche. » — Page 689. « Orley. » — Page 690. « Ongnies. » — Page 692. « Ostende. » — Page 693. « Oostende. » — Page 695. « Ollehain. » — Page 699. « Pret. » — Page 703. « Ponchiel. » —

Page 708. « La Porte. » — Page 711 *bis*. « Roisin. » — Page 724. « Rosimbos. » — Page 731. « Ruffault. » — Page 735. « Gilleman. » — Page 737. « Saemslach. » — Page 739. « Schouteete. » — Page 743. « Saveuse. » — Page 747. « Tennerie. » — Page 749. « Saint-Omer, seigneurs de Morbecque et de Wallon-Cappelle. » — Page 761. « Saint-Venant, dit Marquant. » — Page 765. « Sauch. » — Page 768. « Scipions romains. » — Page 770. « Suivry. » — Page 773. « Scaliger. » — Page 780. « Saxe. » — Page 785. « Thiennes. » — Page 793. « La Trimouille. » — Page 801. « Tollenaere. » — Page 805. « Trasignies venant de la maison du Roeulx et plus anciennement des comtes de Haynau. » — Page 808. « Ermude » et « Chabot. » — Page 817. « Vilain ou de Gand. » — Page 833. « Vanden Houte. » — Page 839. « Thiant. » — Page 842. « Trasignies. » — Page 847. « Werchyn. » — Page 849. « Ville, Estrepy, Audrignies. » — Page 853. « Ville. » — Page 854. « Vilain, de Tournay. » — Page 855. « Vertain. » — Page 856. « Varenne. » — Page 861. « Walhain » et « Walincourt. » — Page 863. « Wavrin » et « Waes. » — Page 865. « Waschcurs » et « Viart. » — Page 866. « Wavrans. » — Page 867. « De le Val. » — Page 872. « De le Vigne. » — Page 873. « Waziers. » — Page 877. « Werquigneul. » — Page 881. « Warfusée. »

Page 885. Table alphabétique.

Page 895. Extraits pour la famille « de Talaru ». — *Ibid.* « Jugement de la Faculté de théologie de Paris de l'an 1554, 1er décembre, pour la réception des Jésuistes en France ; ledit jugement rendu à la réquisition du parlement de Paris. » — Page 896. « Varennes. »

A la page 1, on lit : « N° 16. D. L. H. »

Tome III. Page 1. « Annotations pour monstrer que les surnoms et les armes n'estoient héréditaires. » — Page 9. « Allegambe. » — Page 11. « Aertricke. » — Page 15. « Grimberghes et Vander Aa. » — Page 18. « Auchel. » — Page 20. « Azincourt. » — Page 25. « Du Bus. » — Pages 28-29. « Du Biez » et « Liawe, Bourlinet. » — Page 28[2]. « Bernieulles. » — Page 28[4]. « Buillemont. » — Page 28[7]. « Du Bacq. » — Page 30. « Assonleville, De Rachies. » — Page 33. « Berlaimont. » — Page 39. « Cortemback. » — Page 41. « Landas. » — Page 45. « Balinghem ou Bavelinghem. » — Page 48. « Vander Beurse. » — Page 49. « Des Barbieux. » — Page 55. « Bourgeois, dit Gotran. » — Page 59. « Bethencourt. » — Page 61. « Blondel, dit Joingny,

seigneurs de Pamele. » — Page 65. « Blondel, seigneurs de Turpinghem. » — Page 67. « Landas de Tournay. » — Page 73. « Courteheuse. » — Page 77. « Cuinchy. » — Page 82. « Palant, comtes de Culembourg. » — Page 85. « Cuvillon. » — Page 92. « Chasteler. » — Page 101. « Vande ou de la Cornehuse. » — Page 109. « Habarcq. » — Page 121. « Cornehuse. » — Page 125. « Chucquet. » — Page 129. « Creton, seigneurs d'Estourmel en Cambresis. » — Page 141. « Dadizelle, dit Vanden Verdeghemez. » — Page 145. « Dion. » — Page 149. « Davre. » — Page 153. « Fay. » — Page 156. « Despretz, de France. » — Page 161. « La Fontaine. » — Page 163. « Fontaines. » — Page 165. « Flers. » — Page 166. « Du Val. » — Page 173. « Le Febvre, seigneurs de Tamise. » — Page 176[2]. « Les seize quartiers de messire Philippe Emmanuel de Croy... » — Page 177. « De le Flie. » — Page 182. « Framcourt. » — Page 185. « Fiennes, Bos. » — Page 191. « Lens. » — Page 197. « Jausse, Mastaing, Gomignies. » — Page 204. « Ghistelle. » — Page 219. « Cloquette et Goegnies. » — Page 222. « Guussen. » — Page 224. « Haussy, Hem » et « De Havrech. » — Page 227. « Gillon. » — Page 233. « Griboval. » — Page 237. « Ghuré. » — Page 239. « Harchies-Mouton. » — Page 247. « Lannais. » — Page 250. « Barat » et « Thumaisnil, Warenghien, Vredière. » — Page 251. « Herzelles. » — Page 254. « De Hinnisdael en Liège. » — Page 258. « La Hamaide. » — Page 263. « La Motte Hybert. » — Page 270. « Humières. » — Page 275. « Le Josne. » — Page 276. « Lem. » — Page 278. « Lichtervelde. » — Page 284. « Langhemersch, Cornehuuse, Buisson. » — Page 287. « Landas. » — Page 294. « Inchy. » — Page 296. « Lattre, Carrette, Landas. » — Page 299. « Lens en Artois. » — Page 308. « Ruyel. » — Page 310. « Claissonne, Hellinc, Roon. » — Page 313. « Landas. » — Page 320. « Candele. » — Page 323. « Du Bacq. » — Page 331. « Le Pippre », avec sentence de noblesse, 1644, et autres mémoires. — Page 351. « Sottenghien et Masmines. » — Page 359. « Sommaing. » — Page 363. « Sempy. » — Page 365. « Sars. » — Page 367. « Solemme. » — Page 371. « Sandelin. » — Page 373. « Savary. » — Page 377. « Stommelins. » — Page 379. « Sarazin. » — Page 383. « Cardevake. » — Page 387. « Seigneurs de Landas et de Wannehain. » — Page 391. « Trasignies. » — Page 399. « Manuy, Fourneau, Buisson, Mahieu. » — Page 402[2]. « Thieffries. » —

Page 402^4. « Sarrazin. » — Page 402^5. « Descamps. » — Page 402^7. « Bonnel » et « le Gillon. » — Page 403. « Volandre, seigneurs Vander Gracht ou Desfossez. » — Page 408. « Marquais. » — Page 411. « Zuylen ou Schoutetten. »

Page 424. « La joyeuse entrée de Leurs Altèzes sérénissimes Albert et Isabelle Claire Eugénie, princes souverains seigneurs de ces Pays-Bas, en leur ville de Lille, le cinquiesme de febvrier, mil six cens. » — Page 426. « Les rewart, mayeur, eschevins, conseil et huict hommes de la ville de Lille, ayans entendu par les lettres de Leurs Altesses, qu'elles faisoient estat de faire leur joyeuse entrée en icelle ville... »

Page 472. « Extrait hors du registre aux rapports et dénombremens faits à haut, noble et puissant prinche Louis de Luxembourg, conte de Saint-Pol, de Liney, de Conversan, etc., et chastelain de Lille, à cause de sa chastellenie de Lille et court et halle de Fallempin », et à Madame Marie de Luxembourg. 1441-1509.

Page 498. Table alphabétique.

Page 501 *bis*. Note sur la famille de Coupigny.

A la page 1, on lit : « N° 17. D. L. H. »

XVIIe siècle. Papier. Tome I. 239 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-D et le feuillet 171 *bis*, moins les feuillets 77, 85, 165 et 176, 177, 178, 179, 180, 181, concernant la famille de Noyelle. 310 sur 200 millim. Blasons coloriés. Au fol. C, blason colorié de la famille de Seur, avec la devise : « *Seur en Dieu sera.* » Rel. parchemin. Tome II. 898 pages, plus les pages préliminaires A-F et les pages 2 *bis*, 70 *bis*, 71 *bis*, 72 *bis*, 73 *bis*, 74 *bis*, 75 *bis*, 76 *bis*, 77 *bis*, 78 *bis*, 79 *bis*, 93 *bis*, 362 *bis*, 371 *bis*, 394 *bis*, 464 *bis*, 521^2 à 521^9, 549 *bis*, 674 *bis*, 711 *bis*; après 230, on continue 331, et après 490, 500; plusieurs pages avec texte enlevées avant la pagination, concernant les familles Massiet et Mercadet. 310 sur 200 millim. Blasons coloriés. Rel. parchemin. Tome III. 505 pages, plus les pages préliminaires A-B et les pages 28^2 à 28^8, 162 *bis*, 176^2, 176^3, 402^2 à 402^7, 406 *bis*, 416^2, 416^3, 501 *bis*. 305 sur 200 millim. Blasons coloriés. A la page 423, vue gravée de la ville de Lille, signée : « J. Nyts. » Rel. veau.

494-496. Recueil de généalogies, avec blasons coloriés. Trois volumes.

Tome I. Fol. 1. « Audenarde, Pamele, Quesnoy. » — Fol. 5. « Antoing. » — Fol. 7. Terres érigées en « duchez, principautez,

marquisatz, comtez ». — Fol. 9. « Le Borgne d'Aufay. » — Fol. 11. « Bailly. » — Fol. 12 v°. « De Bacquehem » et « Berteau. » — Fol. 13. « Bauduin. » — Fol. 14 v°. « De Beaufort. » — Fol. 15. « De Bruin. » — Fol. 16. « De Boufflers. » — Fol. 17 v°. « Briois. » — Fol. 20. « Brongniart. » — Fol. 21. « De Belvalet » et « Le Wattier. » — Fol. 23 v°. « De Beugin. » — Fol. 25 v°. « De Bernicourt, de Belvalet, Le Machon. » — Fol. 26 v°. « Blocquel. » — Fol. 27. « Bos d'Annequin. » — Fol. 29. « Halewin » et « Bailleul. » — Fol. 31 v°. « Malet ou Berlettes. » — Fol. 33. « Les seigneurs de Bracle », alliés aux Brugelettes, Herzelle, Gavere. » — Fol. 35. « Gruutère. » — Fol. 39. « La Chappelle, de Wervy. » — Fol. 40 v°. « Chappelle. » — Fol. 43. « Couronel. » — Fol. 45. « De Contes. » — Fol. 47. « Canteleu. » — Fol. 49. « Courtray, Bracle, Bossche. » — Fol. 51 v°. « Sloefs et Tollins. » — Fol. 52. « Hannart. » — Fol. 52 v°. « Hersent » et « Hingettes. » — Fol. 53. « Chabot. » — Fol. 57. « Borsele, Vere, Voorhaute, Cruninghe, Hamstede. » — Fol. 59. « De le Cambe, dit Ganthois. » — Fol. 61 v°. « Boulongne. » — Fol. 62 v°. « Steenbecque. » — Fol. 63. « Cuinghien. » — Fol. 66 v°. « D'Estouteville. » — Fol. 67. « De Loueuses. » — Fol. 68. « De Croix. » — Fol. 70. « Le Clément. » — Fol. 71. « Le Febvre de Lattre. » — Fol. 71 v°. « De Baillecourt, dit Courcol. » — Fol. 73. « Canteleu. » — Fol. 75. Les huit quartiers d'Adrien de Croix et ceux de sa femme Marguerite Zandelin. — Fol. 76. « Du Forest. » — Fol. 79. « La Fosse. » — Fol. 81 v°. « Vleincken, Vroede, Brande, Scotte, Waernewyck, Ryne. » — Fol. 82 v°. « Trehout, Destailleurs. » — Fol. 83. « Bouchaute. » — Fol. 84. « Gomer. » — Fol. 86 v°. « Boteren, Pedart, Cooman, Hoye, Zickele, Maelsem, Blaesvelt, Temzicke, Laurin, Eestlande. » — Fol. 87 v°. « Borluyt. » — Fol. 89. « Gosson. » — Fol. 91 v°. « Cuming. » — Fol. 92. « Cuming Grenet. » — Fol. 95. « Lespinoy. » — Fol. 97. « Moncheaux, dit Adin. » — Fol. 98 v°. « De Moncheaux, De Souastre, D'Amiens. » — Fol. 100 v°. « Massart. » — Fol. 101. « Lummene. » — Fol. 103. « Henneron, Aubermont » et « Escornais. » — Fol. 104. « Gilleman. » — Fol. 106. « Seclin. » — Fol. 108. « Ligne. » — Fol. 114 v°. Description des armes des familles « Sully, Tancarville, Antoing, Crespin, Dreux, Artois, Noyers, Fiennes, Picquigny, Auxy, Marigny, Parthenay, Beaussart, Werchyn, Namur, Harcourt, Montmorency, Sanguin, Vieupont, Champagne ». — Fol. 115. « Meleun. » — Fol. 120. Les huit quartiers de « Hugues

de Meleun » et ceux de sa femme « Yolente de Werchin ». — Fol. 121. Les huit quartiers de « Jean de Montmorency » et ceux de sa femme « Bernarde Gaillard ». — Fol. 122. Les huit quartiers de « Jean de Ligne » et ceux de sa femme « Marguerite de la Marck ». — Fol. 123. Les huit quartiers de « Philippe de Croy » et ceux de sa femme « Jeanne de Halewyn ». — Fol. 124. « Moy. » — Fol. 126. « Le Louchier. » — Fol. 127. « Deffervacq. » — Fol. 129. « Baulx. » — Fol. 131. « Metteneye. » — Fol. 133. « Monchy en Artois. » — Fol. 137. « Montfort en Hollande. » — Fol. 138 v°. « Montbernenchon. » — Fol. 139. « May. » — Fol. 139 v°. « Desmartin. » — Fol. 141. « Monchy. » — Fol. 142. « Sottenghien, Masmines. » — Fol. 143 v°. « Montagu, Graville, Vendosme, Amboise, Balsac. » — Fol. 145 v°. « Mol » et « Doresmieulx. » — Fol. 146 v°. « Les bastards de Luxembourg. » — Fol. 147. « Le Maire. » — Fol. 148. « De Montbertau. » — Fol. 151. « Morino ou Morin, viennent d'Italie. » — Fol. 153. « Noeufverne. » — Fol. 154. Les seize quartiers de Marie de Bourgogne, femme de Maximilien d'Autriche. — Fol. 155. « Du Mont-Saint-Eloy. » — Fol. 158. « Des Planceques. » — Fol. 158 v°. « Vanden Prandt. » — Fol. 159. « Preudhomme. » — Fol. 163. « Quieret. » — Fol. 166. Les seize quartiers d'Élisabeth de France, femme de Philippe IV d'Espagne. — Fol. 166 v°. « Les seigneurs de Roubaix. » — Fol. 169. « Rosimbos. » — Fol. 171. « Saveuse. » — Fol. 175. « Rolin. » — Fol. 178 v°. « Thouars et Gombault. » — Fol. 179. « De Semerpont. » — Fol. 179 v°. « Hornut. » — Fol. 181 v°. « Scacht. » — Fol. 183 v°. « De Saint-Vaast. » — Fol. 185. « Steelant. » — Fol. 187 v°. Les bâtards de « Steelant ». — Fol. 189 v°. « Heurne. » — Fol. 192. « Stavele, viscomtes de Furnes. » — Fol. 194 v°. « Normant. » — Fol. 195. « La Trimouille. » — Fol. 196 v°. « Abonnel, Lannoy, de la Porte, Prevost. » — Fol. 197 v°. « Borja » ou Borgia. — Fol. 200. Les seize quartiers de « Philippe de Hennin » et ceux de sa femme « Catherine de Ligne ». — Fol. 201. « De la Tour ou Torriani. » — Fol. 202 v°. « De Tassis. » — Fol. 205 v°. « Terrail. » — Fol. 207. « De Tramecourt. » — Fol. 214. « De Vos. » — Fol. 217. « Vignon. » — Fol. 218 v°. « De Verloingt. » — Fol. 220. « Utenhove. » — Fol. 223. « Broeucq. » — Fol. 224 v°. « Cotereau. » — Fol. 226. « Vicq. » — Fol. 228. « De Weez. » — Fol. 231. « Le Roux, du Riez, Pamart, Regnaut et Dupont. »

Fol. 231 v°. « Noblesse des ville et chatellenie de Lille, Douay et Orchies en l'année 1776. »

Fol. 234. « Mémoire sur la maison de Saint-Remy de Valois, issue du fils naturel que Henri II, roi de France, eut de Nicole de Savigny, dame et baronne de Saint-Remy. »

Fol. 239. Table alphabétique.

Tome II. Fol. c. Vers d'Horace, de Juvénal, et un quatrain de Pibrac :

« Ce n'est pas peu, naissant d'un (*sic*) tige illustre... »

Fol. 1. « Argenteau. » — Fol. 3. « Averout. » — Fol. 5. « Chanteraine. » — Fol. 6. « Auxy le Chasteau. » — Fol. 7. « Albert, Luynes. » — Fol. 9 v°. « Aspremont. » — Fol. 12. « Allaert. » — Fol. 14. « Astiches. » — Fol. 17. « Abbeville. » — Fol. 18. « Aubrechicourt. » — Fol. 19. « Appelteren. » — Fol. 21. « Bonnières, Guines. » — Fol. 21 v°. « Boeuf. » — Fol. 22. « Bette. » — Fol. 25. Bourgogne. « Bâtards du duc Jean. » — Fol. 26 v°. « De Buleux. » — Fol. 28. Bourgogne. « Bâtards du duc Philippe. » — Fol. 31. « Bersacques, Wasselin. » — Fol. 33. Les huit quartiers de Jean de Berry et ceux de sa femme Jeanne le Roy, tirés d'une verrière de l'église Sainte-Croix d'Arras. 1569. — Fol. 34. « Berry. » — Fol. 37. « Loquenghien. » — Fol. 39. « Bouchain. » — Fol. 40. « Brederode. » — Fol. 44. « Beaumez. » — Fol. 44 v°. « De Cresques. » — Fol. 45. « Bournonville », avec (fol. 47 *bis*) un placard imprimé : « Copie de l'arrest rendu au grand Conseil de Sa Majesté, le 16 d'apvril 1636, contre le comte de Hennin », à Malines. — Fol. 49 v°. « Du Bois, seigneurs de Ghefontaines. » — Fol. 50. « Bauldnin. » — Fol. 50 v°. « Bévère, Hondscote, Monchevalon. » — Fol. 51. « De Buisy. » — Fol. 53. « De Bethencourt. » — Fol. 55 v°. « Bristel. » — Fol. 57. « Bernemicourt, Saluces. » — Fol. 60. « De Croix. » — Fol. 60 v°. « Carnin. » — Fol. 62 v°. « Cornaille. » — Fol. 63. « Culembourg. » — Fol. 66. « Clercq, Chappelle. » — Fol. 66 v°. « Du Clercq, Camelin. » — Fol. 67. « Chiny » et « de la Clite. » — Fol. 68. « Dentremont. » — Fol. 70 v°. « Chalon-Orange. » — Fol. 71. « Chalon. » — Fol. 73. « Craon, Gavre, Rubempré. » — Fol. 74. « Soissons. » — Fol. 75 v°. « Bronchorst. » — Fol. 76 v°. « De Northond. » — Fol. 77. « Divion. » — Fol. 79. « Eps. » — Fol. 80. « Esne. » — Fol. 83. « Estourmel. » — Fol. 84 v°. « De le

Fortrie, Pollet. » — Fol. 85. « Galbart. » — Fol. 86. « Grandpré. » — Fol. 88. « Grandpré, Soissons, Barbençon, Audenarde. » — Fol. 89. « Gomiecourt, *alias* le Grand. » — Fol. 94. « De Flandres, Herlin. » — Fol. 95. « Fosseux. » — Fol. 96. « Fay » et « du Forest. » — Fol. 97. « De Genevięfve. » — Fol. 98. « Ive. » — Fol. 100. « Le Febvre. » — Fol. 100 v°. « De Flers. » — Fol. 101. « Hames. » — Fol. 103. « Haccart. » — Fol. 103 v°. « Obert. » — Fol. 108. « De Lyanne. » — Fol. 109. « Grault. » — Fol. 109 v°. « Héricourt. » — Fol. 110. « Herseau. » — Fol. 111. « Houchin. » — Fol. 113. « De Haplincourt. » — Fol. 113 v°. « Hangest. » — Fol. 114 v°. « Hellin. » — Fol. 115. « Hamaide. » — Fol. 116 v°. « Hamaide, dit d'Anvain. » — Fol. 118 v°. « Le Josne, seigneurs d'Angre et de Contay. » — Fol. 119. « Les barons de Jasse. » — Fol. 120. « Cottereau. » — Fol. 121. « Maupetit. » — Fol. 121 v°. « Lolieur. » — Fol. 122. « Loets. » — Fol. 122 v°. « De Lillette. » — Fol. 123. « Lanthier et Assignies. » — Fol. 124 v°. « Le Merchier. » — Fol. 125. « Tramecourt. » — Fol. 125 v°. « Warluzel. » — Fol. 127. « Montigny Saint-Cristophle. » — Fol. 128 v°. Les seize quartiers de Philippe de Montmorency, décapité à Bruxelles, le 5 juin 1568. — Fol. 129. « Montigny en Ostrevant. » — Fol. 129 v°. « Le Merchier. » — Fol. 130. « Metteneye » et « May. » — Fol. 130 v°. « De Nelle. » — Fol. 131. « Noyelles. » — Fol. 133 v°. « De Lalain. » — Fol. 134. « Lannoy. » — Fol. 135. « Ocoche, dit Neufville », et les « XXXII quartiers de Philippe d'Ongnies... » — Fol. 136. « Ongnies. » — Fol. 140. « Bertoul. » — Fol. 140 v°. « Du Mont. » — Fol. 141. « De la Broye. » — Fol. 143. « Nouvelle. » — Fol. 144. « D'Oultremespuich. » — Fol. 144 v°. « La Pierre. » — Fol. 147. « Du Payage. » — Fol. 148. « Poix. » — Fol. 150. « Le Petit. » — Fol. 150 v°. « Petit-Cambray. » — Fol. 151. « Quesnoy. » — Fol. 153. « Quesnoy, seigneurs de le Loire. » — Fol. 155. « Du Quesne. » — Fol. 156. « Rolin. » — Fol. 157. « Quaroube venant du seigneur de Pitpan. » — Fol. 159 v°. « Renier. » — Fol. 161. « Roye. » — Fol. 162. « Rohan. » — Fol. 163 v°. « Richardot, Grusset. » — Fol. 165. « Rickasses. » — Fol. 165 v°. « Oom, dit Wingaert. » — Fol. 167. « Renesse. » — Fol. 170 v°. « Houfalise. » — Fol. 173. « De Robles. » — Fol. 174. « La Rivière. » — Fol. 176. « Du Riez. » — Fol. 177. « Rebreviettes. » — Fol. 178 v°. « D'Ocoche. » — Fol. 179. « Richard, Moreau, Marbais, Beroets. » — Fol. 179 v°.

« Rym. » — Fol. 182. « Ruyelle. » — Fol. 183. « Rasoir. » — Fol. 187 v°. « Regnault » et « Ruebs. » — Fol. 188. « Rachie. » — Fol. 189. « Ricamez » et « Rat. » — Fol. 189 v°. « Van Roye. » — Fol. 190. « Rely. » — Fol. 191. « Resteau. » — Fol. 193. « Sivry, seigneurs de Dionval. » — Fol. 195. « De Salperwicque. » — Fol. 195 v°. « Sommain. » — Fol. 197. « Sorel » et « Segon. » — Fol. 197 v°. « Sivry, seigneurs de Buath. » — Fol. 199. « Schetz. » — Fol. 201. « Sacquespée. » — Fol. 201 v°. « Saint-Omer. » — Fol. 202. « Sars. » — Fol. 202 v°. « Saint-Léger. » — Fol. 203. « Senzelles. » — Fol. 204. « Tramerie. » — Fol. 207. « Du Petit-Rieu. » — Fol. 207 *bis*. Les seize quartiers paternels de « Hermine de Tournay... espouse à Monsieur du Biez... » — Fol. 208. « Takoen, dit de Zillebecque », et « Tournay. » — Fol. 209. « Tilly. » — Fol. 212. « Thiennes. » — Fol. 215. « Triest. » — Fol. 218. « De Vitry. » — Fol. 219. « Villers au Tertre. » — Fol. 223. « Morselede. » — Fol. 225. « Vredière. » — Fol. 227. « Vlieghe. » — Fol. 228 v°. « Visch. » — Fol. 229 v°. « Vuterzwane. » — Fol. 230. « De la Vacquerie. » — Fol. 230 v°. « Le Vasseur. » — Fol. 231. « Vaernewyck. » — Fol. 233. « Vilain, seigneurs de la Bouchardrie. » — Fol. 234. « De Moerkerke, La Woestine, Massiet. » — Fol. 235. « Utenhove. » — Fol. 236 v°. « Vos. » — Fol. 237 v°. « De Vos. » — Fol. 239. « Villers l'Isle Adam. » — Fol. 242. « Wasiers. » — Fol. 245. « Waudripont. » — Fol. 250. « Warlus. » — Fol. 250 v°. « Waux. » — Fol. 251. « Wargny. » — Fol. 252. « Vandenesse » et « De Walehen. » — Fol. 252 v°. « Des Wastines. » — Fol. 255 v°. « Waignon. » — Fol. 256 v°. « Wallart. » — Fol. 257. « Wouters. » — Fol. 259. « Wasselin. » — Fol. 259 v°. « Wytz. » — Fol. 261 v°. « Waes. » — Fol. 262 v°. « Du Wal. » — Fol. 263. « Witte. » — Fol. 264. « Waelscaple » et « Wieland. » — Fol. 265. « Waterleedt. » — Fol. 267. « Villers-le-Leu. » — Fol. 268. « Voorde. » — Fol. 269. « Zoete. » — Fol. 270. « Zype. » — Fol. 272. « Zuppeene. » — Fol. 272 v°. « Zomberghe. » — Fol. 273. « De Thieffries. »

Fol. 274. « Table des généalogies de ce volume. »

Tome III. Fol. 1. « Adornes. » — Fol. 4. « Aubermont. » — Fol. 7 « Artus. » — Fol. 11. « Audenfort. » — Fol. 13. « Baenst. » — Fol. 19. « Bois de la Longrie. » — Fol. 20. « Du Buisson. » — Fol. 21. « Bernard. » — Fol. 25. « Bonmarché. » — Fol. 27. « Le Borgne. » — Fol. 27 v°. « Bouretz, dit le Boucq », et « Brias. » —

Fol. 28 v°. « Boids » et « Boodt. » — Fol. 29 v°. « Belle. » — Fol. 31. « Bosquel. » — Fol. 34. « Bouzanton. » — Fol. 35. « Beauvoir. » — Fol. 35 v°. « Betencourt. » — Fol. 37. « Boulongne. » — Fol. 38. « Bougier. » — Fol. 39. « Bertrangle. » — Fol. 40 v°. « Beer. » — Fol. 41. « Baudrenghien. » — Fol. 45. « Beaulaincourt. » — Fol. 47. « Ghiselin. » — Fol. 48. « Boulengier. » — Fol. 50 v°. « Boubais. » — Fol. 53. « Claerhout. » — Fol. 59. « Cottrel. » — Fol. 62. « De la Cauchie. » — Fol. 66. « Du Chastel. » — Fol. 69. « Courtewille. » — Fol. 73. « Chuquet. » — Fol. 74. « Crohin. » — Fol. 75. « Chasteler. » — Fol. 76. « De le Cambe, dit Gantois. » — Fol. 78. « Liencourt. » — Fol. 79. « La Croix, du Bos-Bernard. » — Fol. 80. « Canart. » — Fol. 81. « Clocman. » — Fol. 82. « Cordes. » — Fol. 83. « Cruninghe. » — Fol. 84. « Creton. » — Fol. 85. « De Caverel. » — Fol. 87. « Clermez. » — Fol. 91. « Cabeliau. » — Fol. 94 v°. « Cordes. » — Fol. 95 v°. « Coustre. » — Fol. 96 v°. « Catz. » — Fol. 98. « La Chappelle. » — Fol. 100. « Cornehuse. » — Fol. 101 v°. « Coudenhove. » — Fol. 102 v°. « Quesnoy, seigneurs de le Loire. » — Fol. 104. « Cocquiel » et « Clenquet. » — Fol. 105. « Crane. » — Fol. 108. « Daneux. » — Fol. 110. « D'Ennetières. » — Fol. 112 v°. « Despretz. » — Fol. 114. « Despretz de Schoondorp. » — Fol. 115 v°. « La Deuse. » — Fol. 117. « Domessent. » — Fol. 118. « Dault. » — Fol. 119. « Damman. » — Fol. 120. « Doultreman. » — Fol. 122. « Doutreleawe. » — Fol. 122 v°. « Eechaute. » — Fol. 123 v°. « Esclebbes. » — Fol. 126. « Eue. » — Fol. 128. « Forest. » — Fol. 129 v°. « Fuselier. » — Fol. 130 v°. « François. » — Fol. 132. « Flavy » et « Fresnoy. » — Fol. 132 v°. « Le Febvre. » — Fol. 133. « Le Febvre de Lattre. » — Fol. 133 v°. « Warelles et Gongnies. » — Fol. 136 v°. « Givery. » — Fol. 138. « Groot » et « Gand. » — Fol. 139. « Morel. » — Fol. 140. « Gosson et Pressy. » — Fol. 142. « Pressy. » — Fol. 144. « Goy. » — Fol. 145. « Gruthere. » — Fol. 147 v°. « Ghilenghien. » — Fol. 148. « Du Gardin. » — Fol. 150. « Preseau, anciennement Presiel. » — Fol. 151. « Gommer. » — Fol. 154. « La Grange. » — Fol. 156. « Saint-Genois. » — Fol. 160. « Gommer. » — Fol. 162. « Ghiselin. » — Fol. 163. « Grebert », avec blasons coloriés; au fol. 162 v°, les huit quartiers de Louis de Grebert, mort en 1627. — Fol. 163 *bis*. Blasons coloriés et les huit quartiers de Emmery-François Godin. — Fol. 163 *ter*. Épitaphe de François de la Pierre et de sa femme Marie de Grebert. —

Fol. 166. « Haynin, de Cambray. » — Fol. 170. « Hangouart. » — Fol. 177. « Hannette, seigneur de Bercus. » — Fol. 178. « Haye. » — Fol. 179. « Hertain. » — Fol. 183 v°. « Heraugière. » — Fol. 185. « Haesbroucq. » — Fol. 187. « Hom. » — Fol. 188. « Hauteclocq. » — Fol. 188 v°. « Hecques. » — Fol. 189 v°. « Haveskerke. » — Fol. 192. « Estrepy, Ville, Harchies. » — Fol. 195. « Imbiese. » — Fol. 197. « Jouglet. » — Fol. 199. « Joye. » — Fol. 201. « Les seigneurs de Boulers. » — Fol. 201 v°. « Kien. » — Fol. 202. « Keghele. » — Fol. 202 v°. « Kethulle. » — Fol. 207. « Le Leu. » — Fol. 208. « Lanais. » — Fol. 211. « Lens. » — Fol. 213. « Langlée. » — Fol. 215. « Liévin. » — Fol. 217. « Lanchals. » — Fol. 219. « Louvers. » — Fol. 223 v°. « De Louviers, dit Louvel ». — Fol. 224. « Langhe. » — Fol. 225. « Ligne. » — Fol. 231 v°. « Melun. » — Fol. 239. « Maubus. » — Fol. 244. « Moerkerke. » — Fol. 247. « Manchicourt. » — Fol. 249. « Le Martin. » — Fol. 251 v°. « Montoye. » — Fol. 253. « Vander Meere. » — Fol. 255 v°. « Massiet. » — Fol. 257. « De le Moere. » — Fol. 258 v°. « Morselede. » — Fol. 259 v°. « Du Mont-Saint-Éloy. » — Fol. 263. « Nedonchel. » — Fol. 267. « Peussins. » — Fol. 268. « Provin. » — Fol. 269. « Penel. » — Fol. 270. « Pottes. » — Fol. 271. « Preseau. » — Fol. 273. « La Personne. » — Fol. 277. « Preud'homme. » — Fol. 279. « Peissant. » — Fol. 284. « Preys. » — Fol. 286. « Preure, *alias* Prouvère » et « Porte. » — Fol. 286 v°. « La Porte. » — Fol. 288. « Planque. » — Fol. 289. « Prévost, dit Basserode » — Fol. 292 v°. « Prévost, Marisson. » — Fol. 294. « Du Pret. » — Fol. 296. « Petitpas. » — Fol. 298 v°. « Ranchicourt » et « Proisy. » — Fol. 299. « Le Gillon. » — Fol. 300. « Saint-Pierre-Maisnil. » — Fol. 300 v°. « Pollinchove » et « Pont-Castel. » — Fol. 302. « Poivre. » — Fol. 304 v°. « Mengin », avec cachet en cire, et « de Pierre. » — Fol. 305[5]. Lettre du baron de Mengin de Fondragon au vicomte de Mailly, au sujet de sa généalogie. 24 mars 1784.

Fol. 313 et 316. Tables alphabétiques.

Ces trois tomes, d'une même écriture que les n[os] 487 à 493, contiennent des additions faites par M. de Mailly.

XVII[e] siècle. Papier. Tome I. 242 feuillets, plus le feuillet 43 *bis*. 330 sur 205 millim. Blasons coloriés. Tome II. 283 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-D et les feuillets 47 *bis*, 47 *ter*, 207 *bis*, 213 *bis*, 213 *ter*, 216 *bis*, 216 *ter*. 310 sur 195 millim. Quelques

blasons coloriés et à la plume. Fol. D v°. Blason colorié de la famille de Seur. Tome III. 318 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-D et les feuillets 85 *bis*, 85 *ter*, 86 *bis*, 163 *bis*, 163 *ter*, 305² à 305⁵. 310 sur 200 millim. Quelques blasons coloriés et à la plume. Fol. C. Blason colorié de la famille de Seur. Rel. parchemin. Sur le plat : « Inventaire tenu en la maison mortuaire de Monsieur de Mailly Mamez. Séance du 17 août 1815. N° [1 à 3] cotte 109. »

497. « Liste des gentilshommes des ville et chatellenie de Lille, qui sont convoqués aux assemblées générales des États qui se tiennent chaque année, par Monseigneur le gouverneur de Lille, ou autre le représentant. Extrait du dispositive de la gouvernance de Lille, dressé par les soins de Monsieur le vicomte de Mailly-Mamez, député ordinaire. » 1736-1781.

Page 265. « Table des noms. »

A l'intérieur de la couverture, on lit : « Donné à la Bibliothèque de Lille par Monsieur Martel, commissaire priseur, le 17 août 1843. »

XVIIIe siècle. Papier. 290 pages, plus les pages préliminaires A-H. 355 sur 125 millim. Rel. parchemin.

498. Recueil.

Fol. 5. « Cy comenche certaint traictié du blason des armes composées et donné à Jacques, monseigneur, filz de monseigneur le duc de Nemours, comte de la Marche, par Clémen Prinsault, très obéissant subgectz de mondict seigneur le duc et très humble serviteur de très révérend en Dieu, monseur de Castre, oncle dudict Jacques, monseigneur. Combien très noble enffant Jacques... que je ne soye nom asseuré que par les escrips de pluiseurs non approuvés acteurs et maistre anchiens... ay extraict, agrégé et ordonné selon que j'ay trouvé et leu en pluiseurs livres et aussy parriellement estre adverty par la comunication de pluiseurs hérauls et poursievans. » — Fol. 5 v°. « S'ensieut aucune déclarations de la sinisfiance desdicts métaulx et coulleurs. Pour ce que pluiseurs me polroient demander quel métaulix (*sic*) ou coulleur est plus noble... » — « ...loiaulx subgetz et vassaulx. » Fin au fol. 11 v°.

Fol. 8. « S'ensieut ung requeul en magnière de blason d'armes pour cognoistre et apprendre à blasonner, recoeulliés par le seigneurs de Boncourt de Mammez, cappitaisne d'Auxy, de ce qu'il a poeult savoir et comprendre tant par (*sic*) en avoir ouy racompter aulx anchiens

come par extrait que aultrement, avecque aulcunes petites questions, le tout mises au plus brief qu'il a poeult. » — Fol. 8 v°. « Prymmes. A la loenge de Dieu et de la vierge Marie... » Aux fol. 140 v° et 152, on trouve diverses « petites questions », comprises dans le recueil de Boncourt décrit au numéro suivant.

Fol. 20. « Advys du Toison d'or, roy d'arme de l'ordre de la Toison d'or, sur ce faict d'armoyries. Pour ce que pluiseurs chevailliers, escuiers et gens de l'ofisse d'armes et aultres... » — « ...en la ville de Bruge, le IIII jour de janvier l'an mil IIII^{c}LXIII. »

Fol. 21 v°. « Taictié contenant comme[n]t le roy d'arme des Franchois fut premier créé et puis nomé Montjoye et les fachon de son noble couronnement, les sermens que il fist, anssy ses drois et ce qu'il est tenu de faire. Coment il soit vray selon les anchiennes escriptures, nous trouvons que le très victorieulx prince et premier empereur Jules Sezart... »

Fol. 31. « S'ensieult les marces d'armes du roiaulme de Franche, que a proprement parler s'apellent les provinces des nobles... »

Fol. 34. « S'ensieut une partye de la généalougye de la noble maison d'Aultrice. » De Frédéric III à Philippe II. Continuée au fol. 51 v°.

Fol. 47. Blasons à la plume de familles de Flandre, d'Artois, de Hainaut, et ceux de Castille, Autriche, Espagne, France, etc.

Fol. 50. Blason et quartiers coloriés, avec la devise : « *Espérant mieux d'Apelteren.* »

Fol. 53 v°. Blasons coloriés des nobles à bannière ou sans bannière de Flandre et d'Artois.

Fol. 91 v°. « S'enssyeut en ces sept escuz la fachon de blazonner armes en pieres et en vertus... »

Fol. 92 v°. « La création de poursievant hérault ou roy d'arme touchant ladicte ofice. »

Fol. 101. Blasons coloriés de divers personnages relevant de la seigneurie de Warneton, appartenant au comte de Nassau, avec extraits d'un dénombrement de ladite seigneurie.

Fol. 135 v°. « Comment on faict obsecque de noble gens. » Continué au fol. 139 v°.

Fol. 138. « Comment ung roy d'arme ou héraut ou poursievant doit faire la révérence à nostre sainct Père le pappe », aux rois, seigneurs et gens d'Église.

Fol. 146. « Comment ung baceler devyent bannerés », et : « Le

serment que on fayt faire à ung poursievant quant on le crée de nouveau... » — Fol. 146 v°. « Pour le serment d'un héraut. »

Fol. 147. « Coment on faict ung empreur. » *Idem* pour roi, duc, comte, marquis, vicomte et baron.

Fol. 163 v°. « S'ensieult les armes et les blazons des roys cristiens... » Description.

Fol. 165 v°. « S'ensieuvent les roys de toutte la cristienneté et les roiaulmes, tant ordinaires comme adjoingz ou conjoingtz, desquelz aulcuns par la posession applicque vingtz et laurées et sacreez de deadime, les aultres non sacrez, ne vingtz, mais soeullement couronné... »

Fol. 168. « S'enssieut ung pas d'arme que tient Phlipe, archiduc d'Austrice, l'an mil IIII^{c}IIII^{xx} et XV en la ville de Bruxelles et comencha par ung mardy. » Incomplet.

Fol. 168 v°. Blasons, dessins héraldiques, etc.

XVIe siècle. Papier. Folioté 5-170. Plusieurs feuillets enlevés ou intervertis avant la foliotation. 395 sur 270 millim. Au fol. 100, dessin à la plume représentant Jérusalem. Rel. basane moderne.

499. Recueil.

Fol. 1. « S'ensieult ung recoeul en manière de blason d'armes, pour cognoistre et aprendre à blasonner armes, recoeullie par le seigneur de Boncourt et de Mammes, capitaine (*illisible*), de ce qu'il en a peu sçavoir et comprendre tant pour avoir oui recorder aulx anchiens comme par extrait que aultrement, avoecques aulcunes petites questions, le tout mise au plus brief qu'il a sçeu et peu. A la louenge de Dieu, de la Vierge Marie et à l'exaltation de noblesse, ay proposé dire et mettre par escript aulcunes armes et blasons... » Les feuillets 3 v° à 6 v° sont empruntés au traité de Clément Prinsault du n° précédent.

A l'époque où le « recoeul en manière de blason d'armes » a été composé, le seigneur de Boncourt et de Mammez était un Bournel, et peut-être le Roland des volumes qui suivent est-il l'auteur de ce traité de blason.

Fol. 65 v°. « Déclaration des noblissemens intérinez et enregistrés en la Chambre des comptes à Lille, depuis l'an mil quatre cens vingt neuf » à 1475.

Fol. 67. « Le blason des armes, par F. V. V. D. H.? Pour donner à entendre et faire congnoistre particulièrement à tous espritz généreux,

les beaux faictz d'armes et gestes héroicques des anciens, nobles et preux chevaliers et escuiers... » Inachevé.

XVIe siècle. Papier. 76 feuillets, plus le feuillet préliminaire A, moins les feuillets 2, 29, 32, 41, 49. 295 sur 200 millim. Rel. basane moderne.

500. Roland de Bournel, seigneur de Thiembronne. Généalogies

Fol. 2. « Généalogie des roys de Secille. » — Fol. 62. « Portingal. » — Fol. 77. « Duc de Milan. »

Au fol. 1, ex-libris, avec devise, de « messire Jean, baron de Launay et du Saint-Empire, chevalier de l'ordre de Christo, seigneur de Montigny et d'Asfelt. 1662. » — Au fol. 2, on lit : « Sezille, premier vollume », et : « L'attente n'est seure de Thiembronne. 1536. »

XVIe siècle. Papier. 224 feuillets. 300 sur 215 millim. Blasons à l'encre aux fol. 2, 62 et 77. Rel. parchemin.

501. Roland de Bournel, seigneur de Thiembronne. Généalogies.

Fol. 2. « Arragon. » — Fol. 172. « Bourbon. »

Au fol. 1, ex-libris, avec devise, de « messire Jean, baron de Launay et du Saint-Empire, chevalier de l'ordre de Christo, seigneur de Montigny et d'Asfelt. 1662. » — Au fol. 2, on lit : « L'attente n'est seure de Thiembronne. 1536. »

XVIe siècle. Papier. 183 feuillets. 305 sur 215 millim. Blasons à l'encre aux fol. 2, 3 et 172. Rel. parchemin.

502-503. Roland de Bournel, seigneur de Thiembronne. Descente de Flandre. Deux volumes.

Tome III. Fol. 1. « Tierch volume de la descente de Flandres, commenchant au roy Jehan d'Arragon. » — Fol. 321. Flandre.

A l'intérieur de la couverture, on lit : « Baron de Vuoerden. » — Au fol. 1, on lit : « Ce recoeuil est commenchiet le IIIe jour d'aoust l'an 1536, et achevé le [*en blanc*], par le seigneur de Thiembronne », et : « Quattrains de l'autheur :

Sy mes souhaits avoir pooie

. . . .

L'attente n'est seure de Thiembronne. »

Tome IV. Fol. 1. « Flandres. » — Fol. 339. « Northembelland. »

A l'intérieur de la couverture et au fol. A, mêmes mentions qu'au t. III.

Ces généalogies sont accompagnées de longs extraits d'une chronique dont l'auteur, vraisemblablement Roland de Bournel, a emprunté les éléments à Froissart, Philippe de Comines, Jacques du Clercq, etc. Elles faisaient partie d'une série dont on retrouve des volumes à Valenciennes, nos 590, où l'auteur se nomme, et 591 du *Catalogue des manuscrits*, par J. Mangeart, et à Douai, n° 949 du *Catalogue des manuscrits*, par C. Dehaisnes.

XVIe siècle. Papier. Tome III. 360 feuillets, plus le feuillet préliminaire A. Tome IV. 340 feuillets, plus le feuillet préliminaire A, moins le feuillet 266. 300 sur 210 millim. Rel. parchemin. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

504. Recueil.

Fol. 1. Corneille Gailliard. « Le blason des armes. Livre très utile et subtil pour les gentils hommes aprendre à blasonner, aussy fort commodieulx à plusieurs gens artificieulx, comme orfèvres, painctres, brodeurs, tapiciers, imprimeurs, taeilleurs de pierres et du boys, varroyers et plusieurs aultres quy ne sçavent la manière, ordonnances, mesures et propriété des espèces en armes. » — Fol. 2. « Prologue. Entre vous, princes, barons, chevaliers, escuiers et tous nobles hommes vertueulx... » — « ... Faict en la noble ville de Bruges en Flandre, l'an de Nostre Seigneur mil cincq cens cinquante et sept, et parfait le VIIe jour de julius. » — Fol. 3. « S'ensuit le premier chappitre qui devyse du premier noble homme et prince. A cause que l'invention et ordonnance des escus ou armoiries est de très grande antiquité et obscure... »

Fol. 28. « Déclaration de l'anchiene noblesse de la très haulte, très noble et très puissante contée de Flandres, avecque leurs armes blasonnez comme il souloient anchienement porter, à sçavoir des contes, pers, villes, barons, banneretz, officiers héritables seignouries, et des anchienes nobles maisons de chevalerie de ladicte conté de Flandres. Flandres est la plus haulte, noble et puissante contée de cristienté... » — Fol. 102. Attestation en flamand, par P. Marouex (?), notaire, 1619, que ce livre a été copié sur l'original de « Cornelis Gaeiliaert ». — Suivent deux autres attestations semblables, en français, l'une de Robert de Maldeghem, l'autre de Bernard Vander Straete, trésorier de la ville de Bruges.

Cf. *Le blason des armes,* publié par Jean Van Maldeghem. Bruxelles, 1866, p. XLI, 1-52 et 1-73.

Fol. 106. « Copie d'une lettre dédicatoire. Nobili prestantissimoque viro ac domino domino Silvestro de Nieumunster, equiti aurato, Franconie telluris consuli clarissimo, anno 1639. Monsieur, en ce frontispice sont comprins les armes des XXXV mestiers du Francq... Mich. Ang. Janssenius. D.D. 1639. » Avec anagramme. — Fol. 110 v°. Même dédicace, en flamand, sans anagramme et signature. Suivie de 24 blasons coloriés.

Fol. 112. « S'ensuivent aulcunes déclarations des significations des métaux et couleurs. » Voy. le XIIe chapitre du Blason des armes, fol. 11.

Au fol. 1 v°, un blason *de sable, à trois annelets d'argent, à la bordure engrelée d'or.* — Fol. 1 *bis* v°. Gravure, avec : « *Arma redemptoris Christi Jesu.* » — Fol. 27 *bis* v°. *Idem*, avec « Philippus IIII. dux. Brab. Hisp. II. rex ». — Fol. 105 v° et 111. Deux frontispices gravés, en 1619, par P. de Jode, avec armoiries des métiers du Francq de Bruges et l'inscription « Kueren ende costumen... »

XVII[e] siècle. Papier. 146 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-C et les feuillets 1 *bis,* 27 *bis,* le feuillet 106 en parchemin. 300 sur 190 millim. Nombreux blasons, les uns coloriés, d'autres non achevés. Rel. veau, avec sur les plats blason doré, à la croix ancrée, qui semble être celui des de Nyelle, fol. 78; ou des Clemskercke, aux fol. 105 v°, 110 v° et 111.

505. Recueil.

Page 2. « Le roy d'armes guerrier. Armes et blasons de la noblesse de Grèce, Cypre, Arménie, Peloponèse, Sclavonie, Transilvanie, Ephèse, Caramanie, Turquie, Hongrie, Italie et Pays-Bas, exactement recoeuilly hors de divers histoires, tant imprimez que manuscrits digne de foy, l'an 1672, par le soing et la diligence de messire Jean, baron de Launay et du Saint-Empire, vicomte héréditaire et chastelain de Zeelande, haut voué de l'église et abbaye de Nostre-Dame de Middelbourg, seigneur de Montigny, Valdancourt, Asfelt et de la haute justice de Braine le Chasteau, lieutenant grand veneur, grand gruyer, vater graef, plum graef et maistre de garennes du Roy au duché de Brabant, généalogiste ordinaire et roy d'armes de Sa Majesté au tiltre de Bourgongne, cy devant cornette et capitaine en son service, puis en Allemagne, en celuy de Léopolde Ignace, roy d'Hongrie, après empereur, lequel en reconnoissance le créa baron du Saint-Empire, etc. » —

Page 3. « Les armes du prince Taffilet, roy d'Ephèse... » — Page 4. « S'ensuivent les armes de la noblesse du royaume de Grèce... Hongrie. » — Page 16. « S'ensuivent les armes de tous les princes, seigneurs et nobles d'Italie. »

Page 200. Blason colorié de Charles II, roi d'Angleterre, avec « CaroLVs seCVnDVs, DeI gratIa reX angLIae, sVo eXVtVs regno, hIC hospes, pouI haeC feCIt. » 1656. — Page 202. Blason de Jacques, duc d'York. — Page 204. Blason de Louis de Bourbon, prince de Condé. — Page 206. Blason de Jean-Louis de Launay. 1657. — Page 210. Blason de Henry Percy, comte de « Northumberlant ».

Page 211. « Icy après suivent toutes les armes et aucuns simiers de la plus ancienne et célèbre noblesse du duché de Brabant et des autres provinces des Pays-Bas, et de celle qui s'y est venu establir... »

Page 262. « Table des armes de la noblesse de Grèce... Hongrie, etc. » — Page 268. « Table alphabétique des armes de toute la vraye et ancienne noblesse d'Italie. » — Page 308. « Table alphabétique des royalles armes d'Angleterre, Iorck, Precy, Nortumberlant, ensemble de toute la plus ancienne noblesse des Pays-Bas. »

A la page G, ex-libris de Jean, baron de Launay. 1662. — Page I. Dessin à la plume, représentant les armes du Saint-Empire. — Page K. Dessin à la plume, représentant le baron de Launay, en costume de chevalier de l'ordre du Christ de Portugal, signé : « J. van Werden, p. » — Page L. Gravure collée, représentant Pierre Esdrin, comte de Zerin. »

XVII[e] siècle. Papier. Le premier feuillet 1 manque. Paginé 2-331, plus les pages préliminaires A-L et les pages 45 *bis,* 137 *bis,* 167 *bis* et 167 *ter*. 308 sur 200 millim. Nombreux blasons coloriés. Rel. veau.

506. Recueil de blasons coloriés.

Fol. 1. « S'ensievent les blazons des douze pères de Frances », de plusieurs « vidame » et « ber ».

Fol. 4. Armes de rois et princes de divers pays d'Europe, d'Afrique et d'Asie.

Fol. 10. Armes du roi de France, de princes et seigneurs français.

Fol. 22. « Bourgoigne » et « Champaigne ».

Fol. 39. « Chy après s'ensièvent les armes des contes tenans du duc d'Acquitaine. »

Fol. 42. « Chy après s'ensievent les armes du duc de Normandie et aultres seigneurs du pays. »

Fol. 53 v°. *Idem.* « Flandres... » — Fol. 65. *Idem.* « Bretaigne... » — Fol. 71. *Idem.* « Bourbonnoys et Beauvoisiens... » — Fol. 74. *Idem.* « Arthois... » — Fol. 85. *Idem.* « Bouloingne... » — Fol. 94. *Idem.* « Pontieu... » — Fol. 99 v°. *Idem.* « Brabant... » — Fol. 108. *Idem.* « Haynau... » — Fol. 127. *Idem.* « Anyers et Hazebignons... » — Fol. 137. *Idem.* « Angiou... » — Fol. 140 v°. *Idem.* « Berry... » — Fol. 141 v°. *Idem.* « Auvergnoys... » — Fol. 144. *Idem.* « Bar... » — Fol. 147. *Idem.* « Vermendisiens... » — Fol. 154. *Idem.* « Corbyois... » — Fol. 158. *Idem.* « Engleterre... »

Plusieurs des titres qui précèdent sont divisés en seigneurs « à bannière » et « sans bannière ».

Fol. 165. « Vechy les noms des princes et les armes des vasaulx des chevaliers barons quy fièrent en l'ost de Flandres de par Monseigneur le roy de France, en l'an de grâce mil II^c et XVIII, le moys d'aoust. »

Fol. 189. Liste des seigneurs « Haynuiers ». Sans blasons, mais avec indication de leurs armes.

Au fol. 1, on lit : « N° 14. D. L. H. »

XVIe siècle. Papier. 208 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-T. 295 sur 200 millim. Rel. basane moderne.

507. Recueil.

Fol. C. « Ce livre contient la description des armoyries de pleusieurs royaulmes et pays dont la table s'ensuit... » — Fol. D. « Table des armoiri (*sic*). »

Fol. 1. « Recoeuil des armes de France et de plusieurs aultres pays. » — Fol. 11. « Duché de Normandie. » — Fol. 18. « Duché de Bretaigne. » — Fol. 26. « Toulouze. » — Fol. 29. « Anjou. » — Fol. 34. « Le Maine. » — Fol. 38. « Touraine. » — Fol. 42. « Aquitaine, que l'on dict maintenant Guienne. » — Fol. 47. « Duché de Berry. » — Fol. 51. « Duché de Bourbonnois. » — Fol. 55. « Auvergne. » — Fol. 60. « Bourgoingne la duchié. » — Fol. 66. « Bourgoingne la Franche-Conté. » — Fol. 71. « Languedoc. » — Fol. 75. « Daulphiné. » — Fol. 79. « Savoye. » — Fol. 83. « Champaigne. » — Fol. 88. « Duché de Bar. » — Fol. 93. « Lorraine. » — Fol. 97. « Recoeul des armes de Flandres à bannières. » — Fol. 108. « Arthois. »

Fol. 118[3]. « Brieffe recoeul des villes et villaiges du païs et comté d'Arthois, ensamble des cottes et assiettes desdicts villes qu'elles rendoint par an à l'empereur Charles le 5°. »

Fol. 119. « Haynault conté. » — Fol. 142. « Brabant. » — Fol. 147. « Hollande. » — Fol. 151 v°. « Angleterre. » — Fol. 155. « Escoche. » — Fol. 158. « Boulenois. » — Fol. 166. « Ponthieu. » — Fol. 172. « Beauvoisis. » — Fol. 177. « Vermandoys. » — Fol. 185 v°. « Allemaigne. » — Fol. 188[2]. « Recoeuil d'armoirie de nobles et gentilhommes du pays de Liège, Luxembourg, Namur, mises en ordre et blasonnées selon l'alfabet. »

Fol. 192[5]. Table alphabétique de familles, commençant à la lettre K.

Au fol. 106, grand blason colorié des Le Preud'homme. — Fol. A. Blason colorié du roi d'Espagne. — Fol. B. Gravure représentant les quatre parties du monde et les armes d'Espagne. — Fol. J. Carte gravée : « Nova Europae descriptio, auctore Petro Kaerio. 1614. » — Fol. K. Carte gravée : « Geographica Galliae descriptio..., autore Petro Plancio... 1593. » — Fol. 57[2]. Carte gravée : « Burgundiae ducatus. » — Fol. 57[3]. Carte gravée : « Burgundiae comitatus, auctore domino Ferdinando Lannoyo. » — Fol. 94[3]. Carte gravée : « Exactissima Flandriae descriptio... » — Fol. 105[2]. Carte gravée, mutilée : « Germaniae inferioris omnium accuratissima et nova descriptio, auctore Petro Kaerio. » — Fol. 107[2]. Carte gravée : « Atrebatum regionis vera descriptio, Johanne Surhonio, Montensi, auctore. » — Fol. 107[3]. Carte gravée : « Picardiae, Belgicae regionis descriptio, Joanne Surhonio auctore. » — Fol. 118[5]. Carte gravée en 1579 : « Nobilis Hannoniae comitatus descriptio, auctore Jacobo Surhonio, Montano. » — Fol. 188[2]. Carte gravée, par Jean Surhon : « Namurcum comitatus. » — Fol. 192[2]. Carte gravée : « Frisia occidentalis... Sibrandus Leonis, Leovardiensis, describebat... 1579. »

Au fol. A, on lit : « A la fondation de Guillaume Dubois. »

XVII[e] siècle. Papier. 194 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-K et les feuillets 57[2], 57[3], 84[2], 94[2], 94[3], 105[2], 107[2], 107[3], 118[2], 118[3], 118[4], 118[5], 188[2], 192[2] à 192[7]; moins les feuillets 17, 32, 33, 36, 37, 40, 41, 45, 46, 49, 50, 53, 54, 58, 59, 64, 65, 69, 70, 73, 74, 77, 78, 81, 82, 86, 87, 91, 92, 95, 96, 101, 129 à 141, 144, 145, 146, 159, 164, 165, 170, 171, 175, 176; feuillets intervertis : 27 après 20, 30 et 31 après 42, 149 après 150; les feuillets 125, 174, 191, 192 mutilés. 395 sur 265 millim. Blasons, un grand nombre coloriés. Rel. basane moderne.

508. Recueil.

Fol. 2[1]. Blasons de divers royaumes.

Fol. 5 v°. « Recoeul du couronement d'un empereur, avecque les 7 électeurs, tant spiritueles que temporelles, et officiers de l'empire assistant au couronement dudict empereur, avecques plusieurs ducx, contes, barons et chevaliers d'Alemaigne. »

Fol. 32. « Recoeuil d'armories des nobles et gentilzhommes du pays de Liège, Luxembourg et de Namur, mises en ordre et blasonnées selon l'alfabet. » Voy. au n° précédent, fol. 188[2].

Fol. 47. « Recoeul d'armories des nobles et gentilhommes du pays et conté de Haynaut, mises en ordre et blasonnées selon la coustume de l'alfabet, ensamble la duché et conté de Cambresis. »

Fol. 79 v°. « Utrecht. »

Fol. 88 v°. « Généalogie des forêtiers et contes de Flandres. »

Fol. 130. « Recoeul des villes et villaiges du pays et conté de Haynault. »

Fol. 133. « Recoeul des villes et villaiges du païs et conté d'Arthois, ensamble des cottes et assiettes desdictz villes qu'elles rendoient par an à l'empereur Charles le V[e]. » Voy. au n° précédent, fol. 118[3].

Fol. 136 v°. Table incomplète.

Fol. 138 v°. Blasons pour les obsèques, en 1577-1578, à Romerye, de « Robert de la Viesville » ; à Steenwerck, de « Anne d'Oingnies », femme de « messire Jehan Destourmel » ; à Fournes, de « Maximiliane vander Merre », femme de « messire François d'Oingnies » ; à Ligny, de « messire Jehan le Saulvaige » ; à Ath, de « messire Charles, baron de Trazegnies ». — Fol. 142. « Mémoires des armes » pour lesdites obsèques et pour diverses autres.

Cette première partie du manuscrit est d'une écriture semblable à celle du n° précédent.

Fol. 1[2]. Recueil de blasons de divers royaumes, comtés, etc.

Fol. 21. « Icy sont les armoiries de plusieures familles de Lille et des roys de l'Espinette. » 1283-1478.

Au fol. 1[1], deux blasons coloriés, celui du roi d'Espaigne et celui de « Rubempré ». — Fol. 6. Carte gravée : « Germaniae post omnes in hac forma... Claes Janssen Visscher excudit 1634. »

Au fol. 1[2], on lit : « D. L. H. n° 65. »

XVI[e] et XVII[e] siècles. Papier. 144 feuillets; le feuillet 128 mutilé. 415 sur 280 millim. 48 feuillets. 390 sur 245 millim. Blasons, un

grand nombre coloriés. Rel. basane moderne, portant sur les plats une pièce collée, provenant de l'ancienne reliure, avec l'inscription : « Provincial, à Guillame Rugher. »

509. Recueil de blasons.

Fol. 1. « L'Agnus Dei est faict de relicques de ces quarante deux saincts : S. Socchius, martyr... »

Fol. 2-26. Imprimé. « Le blazon ou l'explication des armoiries pour en faire l'application sur les plus nobles maisons de France, par L. D. C. A Paris, 1659. »

Fol. 27. Liste des dix-sept provinces des Pays-Bas.

Fol. 27 v°. « Généalogie des princes des 17 provinces. » De Philippe le Bon à Marie-Thérèse, épouse de Louis XIV.

Fol. 29. « A Cambray, en l'église Nostre-Dame. » Épitaphe de « Waleranus de Luxenbourg, sire de Liny et de Beaurevoir ».

Fol. 30. « Extrait des armories mises sur l'épitaphe de messire Nicolas du Chastel... seigneur de la Hovardrie », décédé le 14 mars 1610, et de sa femme Antoinette d'Averoult, décédée le 8 mars 1590. — Fol. 30 v°. *Idem.* Arnoult du Chastel de la Hovardrie et Anne de Mortaigne, décédés en 1440.

Fol. 33. Suite des rois et reines de France jusqu'à Henri IV.

Fol. 31-32 et 35-107. Blasons coloriés et à la plume de familles de divers pays : France, Angleterre, Italie, etc., et plus spécialement des Pays-Bas et de l'Artois. Ces blasons sont réunis par mêmes lettres.

XVIIe siècle. Papier. 108 feuillets. 330 sur 220 millim. Rel. basane moderne.

510. Recueil de blasons coloriés.

Ces blasons de comtés, duchés, royaumes, familles princières et seigneuriales sont généralement classés dans l'ordre alphabétique sous les lettres A, B, C. Bon nombre se rapportent aux Pays-Bas; plusieurs sont reproduits deux fois.

XVIIe siècle. Papier. 20 feuillets. 215 sur 280 millim. Rel. basane moderne.

511. Recueil de blasons coloriés.

Fol. 2. Blasons du roi d'Espagne et de ses alliances.

Fol. 5. Femme assise, les pieds sur un lion au repos, symbolisant

les Pays-Bas, dont elle tient le blason, au milieu d'une haie portant les blasons des dix-sept provinces : Brabant, Limbourg, Luxembourg, Gheldre, Flandre, Artois, Hainaut, Hollande, Zélande, Namur, Zutphen, Anvers, Frise, Maline, Utrecht, Overyssel et Groningue. Suivent par ordre de provinces les blasons d'un certain nombre de familles y résidant.

Fol. 47. Blasons des abbés et abbesses de Brabant.

Fol. 54. Blasons des nobles à bannière de Brabant.

Fol. 80 v°. « S'ensuivent les sept nobles familles prévilegez de la royalle ville de Bruxelles, lesquels sont establis pour déservir tous les principaux offices du magistrat de laditte ville de Bruxelles, et aussy les enfans de leurs filles à l'infiné ont droict de déservir les mesmes offices, et a chascun desdits sept familles sa chambre en la maison de ville, là où ilz s'assemblent tous les ans le 13 juing, dix jours devant la sainct Jean Baptiste, pour élir le magistrat, lequel doit estre composé hors des sus mentionnés sept nobles familles et de ceux qui en descendent, comme dit est, par fille. » — Fol. 82. *Idem.* Ville de Louvain. — Fol. 83. *Idem.* Ville d'Anvers. — Fol. 84. *Idem.* Ville de Bois-le-Duc.

Les noms de toutes ces familles sont en flamand.

XVII[e] siècle. Papier. 96 feuillets. 220 sur 175 millim. Rel. parchemin.

512. Liber amicorum. 1595-1658.

Fol. 2.

« Praesentes quoniam non semper habemus amicos,
Signa juvat charae posse videre manus :
Nullus in hoc ordo servatur, amice, libello,
Ultimus et primus sunt in amore pares. »

Fol. 3. Blason et quartiers coloriés de « Messire Piere de Launay, seigneur d'Oissel et de Fontaine, etc., ayeul paternel de messire Jean de Launay, chevalier de l'ordre de Portugal, seigneur de Montigny, etc., à qui à présent appartient ce livre ». — Fol. 3 v°. *Idem* de « Dame Catharine Sueur de Lune et Guevarre, chambelane de madame Eléonore d'Austriche, reyne de France, femme à messire Pierre de Launay... »

Les signatures et devises des rois, princes et seigneurs sont accompagnées de blasons en couleur. On trouve aussi dans cet album quel-

ques miniatures représentant des allégories, et un dessin à la plume, par divers artistes.

XVIe et XVIIe siècles. Parchemin. 190 feuillets. Plusieurs feuillets enlevés avant la foliotation. 138 sur 186 millim. Rel. maroquin rouge, à filets d'or. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

513. « Ce sont les noms, armes et blasons des chevaliers et compaignons de la Table ronde, au temps qu'ilz jurèrent la queste du sainct Graal à Camaloth, le jour de la Penthecouste, et par la vertu divine estoient tous à ce jour assemblez. »

Fol. 1. « C'est la devise de la forme, meurs et condicion, blason et armes du très noble et puissant roy Artus, jadiz roy de la Grand Bretaigne. Les anciennes et vrayes ystoires nous racomptent que le roy Artus estoit filz du roy Uterpandragon... »

Fol. 64 v°. « Comment le roy Uterpandragon et le roy Artus assembloient chevaliers pour faire leurs tournoiz. Pour ce que toutes bonnes meurs sont régies par vertuz... » — « ...tant au livre de maistre Helye, maistre Robert de Borron, maistre Gaultier Moab, le Bret, que de maistre Rusticien de Pise, qui en parlent en leurs livres, là où sont escripz les grans faictz de tous les chevaliers de la Table ronde. »

Au fol. A, note sur ce manuscrit, par M. de Gillaboz, ancien bibliothécaire de la ville de Lille. Il indique 271 blasons, bien que le manuscrit n'en contienne que 166. — Fol. 75. Table des « noms des chevaliers de la Table ronde qui étoient originaires des provinces de Bretagne, Normandie et autres de France ». De l'écriture de M. de Gillaboz.

XVe siècle. Parchemin. 75 feuillets, plus le feuillet préliminaire A; ce feuillet et le 75e en papier. 275 sur 197 millim. Blasons coloriés et lettres ornées; le dernier blason, au fol. 74, qui semble être celui du possesseur, a pour devise « *Riens ou cela* ». Rel. veau.

514. Recueil de blasons des chevaliers de l'ordre du Croissant.

Sous le blason du fol. 11 : « Le premier sénateur en l'an mil IIII^cXLIX, René, roy de Jérusalem et de Sicile, duc d'Anjou, de Bar, comte de Provence, instituteur de l'ordre du Croissant. »

Au fol. 1, on lit : « Jacobs d'Hailly. » Raturé.

XVIIe siècle. Papier. 44 feuillets. 345 sur 210 millim. Fol. 2-43 blasons coloriés, avec la devise : « *Los en croissant.* » Rel. veau.

515. « Roolle des chevalliers de l'ordre du Saint-Esprit, faicts et créés par le roy Louis XIIIe, roy de France et de Navarre, au couvent des Augustins à Paris, le dernier jour de décembre mil six cens dix neuf; qui est la quinzième création, avec l'ordre de leur séance. »

Fol. 3 v°. Table alphabétique des nouveaux chevaliers.

Fol. 4-7. Plusieurs pièces de vers satiriques, parmi lesquelles : « Du Père Arnoul, qui incitoit le peuple à crier : Vive le Roy, allant aux Augustins, pour faire la cérémonie.

Arnoul d'une façon pieusement esmue... »

et : « Sur les chevaillers faicts. 1619 :

Vrais chevaillers de Mars, noble et guerrière troupe... »

Fol. 8-13. Liste des nouveaux chevaliers. — Fol. 13-14. Suite de quelques chevaliers créés après 1619.

Fol. 16[1] et 1[2]-76. Blasons coloriés des chevaliers.

Après le fol. 3[1], cinq petites plaquettes imprimées, relatives aux privilèges et à des cérémonies de l'ordre du Saint-Esprit.

XVIIe siècle. Papier. 16 et 104 feuillets. 222 sur 140 millim. Couvert. parchemin.

516. « Statuts de la Toison d'or. » Au dos.

Fol. 1. « S'ensieut la table du présent livre des ordonnances de l'ordre de la Thoison d'or. »

Fol. 6. « Phelippe, par la grâce de Dieu... » A Lille, le 27 novembre 1431.

Fol. 29. « Table des addicions et altéracions faites aux articles des statuz du très noble ordre du Thoison d'or, puis l'institucion d'iceluy. »

Cf. G.-G. Leibnitii *Mantissa codicis juris gentium diplomatici*. Hanovre, 1700, partie II, p. 17-37, n° 13.

Au fol. 1, on lit : « Cruninghen. » — Au fol. 36, on lit : « A Monsieur Marlière. » — Au fol. 38 v°, on lit : « De la Garde. » Raturé.

XVIe siècle. Parchemin. 39 feuillets. 235 sur 165 millim. Rel. maroquin rouge, tranches dorées.

517. Fêtes et chapitres de l'ordre de la Toison d'or.

Fol. C. « L'institution de la Toison d'or par Philippe dict le Bon de Bourgoigne, et de son subject et origine. Les pudiques amours se remarquent en Phillippe dict le Bon... » Incomplet.

Fol. 3. « Receuil de toutes les festes et chapitres de la noble ordre de la Toison d'or, institutés par le bon duc Philippes de Bourgoiengne, l'an 1429, le 10e jour de janvier, en la ville de Bruges. Je dis donc que le bon duc Philippe de Bourgoigne, qui pour sa débonaireté fut surnommé le Bon... », jusqu'en 1559, avec les blasons coloriés des chevaliers.

Fol. 174. « Ordonnance de l'ordre du Thoison d'or. » A Lille, le 27 novembre 1431.

A la fin, on lit : « Achevé ceste coppie, le 2e jour de may 1595. » — Au fol. G, on lit : « Armoirie de Son Altesse pour envoyer à Madame de Marquette. » Blason colorié.

XVIe et XVIIe siècles. Papier. 184 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-G; après le feuillet 159, on continue 174. 395 sur 265 millim. Gravures, la plupart peintes, aux fol. A, B, F, 1, 2, 4, 6, 19, 20, 24, 27, 29, 32, 33, 36, 38, 40, 45, 48, 52, 56, 58, 63, 67, 71, 79, 84, 91, 97, 100, 107. Rel. parchemin.

518. « Cy après s'eussievent les voyaiges et pardons qui sont en Jhérusalem et en la Terre sainte, et après ceulx de madame Sainte-Katerine ou mont de Synay, commenchans à la cité de Venise, dont est le commun partement de pardeça la mer, car à deviser le chemin des parties de pardeça, c'est assavoir de France à Venise, je m'en délaisse, car il est très commun, et premier diray les voyaiges de la cité de Venise et d'environ. »

Fol. 2. « A l'esglize de monseigneur saint Marc euvangéliste, sont pluiseurs très saintes relicques... » — « ...et vient on à l'estroit de Marioc et es mers d'Espaigne, de France, d'Engleterre et des Allemaignes. Et cy donrray fin aux voyaiges dessusdiz. »

Au fol. 1, on lit : « Ung seul espoir. Mirebel et depuis petit à petit. Claude de Mirebel apertient ce présent livre, faisant ce voi[a]ge de Jérusallem, le IIIe de mars en l'an cinquante deulx. Claude de Mirebel, natife à Besançon, en Borgoingne, en l'an XXV, du Xe de juillet dudict an XXV », et son écusson accosté des lettres C. D. M. — Au fol. 64 v°, on lit : « Cest lieuvre appertien à Piere Buisset, filz de Guillamme, de son vivan greffié de Nenneullin (*sic*), ... » puis : « Je suis appertenant à Jacques de le Fosse, filz de feu Jehan l'aisnez, demourant à Haubourdin. Escript en l'an mille six cens dix huict », et : « Depuis à Pierre Duthoit, à tiltre de donnation à luy faicte par ledict Jacques de

le Fosse, en l'an XVI^eXXVI. » — Au fol. 65 v°, on lit : « Ce présent livre, appellé le voiaige de Jhérusalem, appertient à Jacques de le Fosse, filz de feu Jehan, demourant à Haubourdin. Escript en l'an mille six cens seize. Jacques de le Fosse. »

XVe siècle. Papier. 65 feuillets, le dernier en parchemin. 207 sur 143 millim. Rel. bois, cuir gaufré, avec fermoir en cuivre; et sur l'un des plats, sur une bande de parchemin recouverte de corne et entourée de cuivre : « Voyaiges de Jhérusalem et de Sainte-Katherine. » — (Abbaye de Loos; Sanderus, n° 146.)

519. « Itinerarium Anselmi Adournes, militis, in Asiam et Africam, descriptum a filio ejusdem Johanne, de Brugis, post annum 1470, et dedicatum regi Scotiae. » D'une écriture postérieure.

Page c. Dédicace. « Solent nonnuli insulse admodum sentire, Scotorum illustrissime rex... » — Page e. « ...Cujus quidem viatici capitula sequuntur. » — Page h. Prologue. « Anselmus Adournes, tyro tuus, gloriosissime princeps, ac ipse primogenitus Johannes, de Brugis, nobilissima urbe... decima nona februarii anno 1470, versus predestinatum sanctum iter retrocedentes in urbe decima octava aprilis applicuimus... »

Page 1. « De Roma. Supervacuum frustraque foret ea que ab antiquis referte et copiose de Roma scripta sunt recensere... » — « ...Ad quam nos perducat Dominus qui per infinita secula vivit benedictus. Amen. »

A la page a, on lit : « G. Adurni, 1580. » — A la page c, on lit : « Jacobi a Pamele. »

XVe siècle. Papier. 172 pages à 2 col., plus les pages préliminaires a-h. 275 sur 192 millim. Rel. basane moderne.

520. Voyage de George Lenguerand, de Mons en Hainaut, en Terre sainte. 1485-1486.

Fol. 1. « S'ensieuvent les gistes, repaistres et séjours, que moy George Lenguerand ay fait en cuidant aller de prime fache à Romme, avec et en la compaignie de sire Nicollas de Saint-Genois et Arnoul, son frère, et leur serviteur; et Jhéromme Dentiers, filz Jaques; et dudit Romme à Venise, et en Jherusalem et Sainte-Catherine du mont de Sinay; et se joindy avec nous Arnoul Crocquevillain et son serviteur, jusques à Milan, etc., ainsy et par la manière qui s'ensieut. Et pre-

miers. Le jeudy, second jour de karesme, IXe jour de février an IIIIxx et cincq, moy George Lengueran, party de la ville de Mons en Haynnau, à l'intencion de faire les voyages dessusdits... » — « ... Le vendredy, XVIe jour dudit mois de février, oudit an mil IIIIc IIIIxx et six, après avoir la messe et desjunné, montay à cheval avec et en la compaignie de mon oste de l'Estoille et d'un train tirames en ladite ville de Mons, oudit pays de Haynnau... et autres dévotz et saints lieux. Amen. »

Au fol. A, on lit : « J. Petipas. »

Ce manuscrit a été publié par M. le marquis de Godefroy-Ménilglaise, dans le n° 19 des publications de la Société des bibliophiles belges, à Mons, 1861.

XVe siècle. Papier. 199 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-B et le feuillet 182 *bis*. 202 sur 138 millim. Rel. cuir gaufré.

521-523. « F. de Saulcy. Voyage autour de la mer Morte et dans les terres bibliques. » Au dos. Trois volumes.

Atlas renfermant cinquante planches.

Ce manuscrit est l'original du travail publié par M. de Saulcy, sous le titre qui précède, de 1852 à 1854, chez Gide et Baudry, Paris.

XIXe siècle. Papier. Tome I. 197 feuillets. Tome II. 256 feuillets. Les feuillets de ces tomes et ceux de l'atlas, d'inégale grandeur, ont été montés sur un papier de 470 sur 320 millim. Rel. basane. — (Don de M. de Saulcy.)

524. Recueil.

Page C. « Description de la scituation de l'Égypte. » — Pages 1-317. « Scituation de l'Égypte. L'Égypte a très peu de largeur, sur une longueur considérable... » — Page 64. « Quelques usages anciens et modernes envoyés en réponse aux demandes de Monsieur l'ambassadeur à la Porte, par le R. Père Fulgence, supérieur des R. R. Pères Capucins du Caire, homme de résidence et beaucoup de pratiques des manières du pays. »

Page 317. « Mémoire sur les vues de pénétrer en Ethiopie, ou lettre au Père de La Chaise. Mon R. P., puisque Vôtre Révérence désire que je l'informe du peu de connoissance que j'ay acquise icy sur l'Ethiopie... » — Page 339. « Mémoires concernant l'Éthiopie, dans lequel on verra confirmé, par la bouche d'un envoyé du Roy de ces contrées

en Égypte, ce que l'on a avancé cy devant touchant la source du Nil, et des causes de son innondation, sur quoy il ne reste plus aucun doutte. Le roy d'Ethiopie admet difficilement des estrangers dans ses Etats... »

Page 353. « Lettre écritte à l'empereur des Abissins par un consul de France en Égypte. L'envoyé de Vôtre Majesté, Agyaly estant venu me trouver et me demander, de la part de Votre Majesté, un médecin françois, j'ay chargé le sieur Charles Poncet, qui m'en servoit icy, de se rendre auprès d'elle avec son compagnon... »

XVIIIe siècle. Papier. 364 pages, plus les pages préliminaires. 280 sur 185 millim. Cartonné. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

525-526. Pierre-Louis Jacobs d'Hailly. Journal de voyages. Deux volumes.

Tome I. Page E. « Recueil ou journal de plusieurs voiages faits les années 1690, 1692, 1695 et 1697. Première partie. » — Page 1. « Journal du voiage de France, dans les province (*sic*) de Bourgogne, Lionnois, Dauphiné, comté de Venaissins, Provence, Languedoc, Guienne, pays d'Aulnis, isle de Ré, partie de la Bretagne, Touraine, Anjou et Orléannois, etc. Nous sommes partis de Paris, le 8 de may 1690, où nous nous sommes mis sur le carosse de Dijon... » — Page 159. « Suite du journal du voiage de France, dans les provinces de Picardie, Normandie et Bretagne, comté de Ponthieu, avec une partie du Mayne. » — Page 264. « Suite du journal du voiage de France, dans les provinces de Picardie, Champagne, Loraine, Alsace, les trois Eveschez, duchez de Bar, avec une partie de la Brie. » — Page 401. « Suite du voiage de France, dans les provinces de Picardie, Beauvoisis, pays Chatrains, Vandosmois, Touraine et Beausse. »

Page 427. « Table générale des villes et lieux où j'ay passé »

Tome II. Page G. « Recueil ou journal de plusieurs voiages faits es années 1697 et 1698. Seconde partie. » — Page 1. « Journal du voiage des Pays-Bas, dans la Flandre, Haynault et Artois. » — Page 63. « Suite du journal du voiage des Pays-Bas, dans la Flandre espagnole, Zélande, Hollande et Brabant holandois et espagnols. »

Page 175. « Table générale des villes et lieux pour (*sic*) où j'ay passé. »

Ce manuscrit n'est pas signé, mais on lit au t. I, p. 264 : « Cherchant de trouver du soulagement aux chagrins et à l'affliction que je

resentois par la cruelle perte que j'avois faits de la personne qui faisoit seule tous le bonheur de ma vie... », et à la page 265 : « Je partis de Lille, le 22 aoust 1695... nous allâmes diner à trois lieues de Lille, dans une de me terres, nommé (*sic*) Aigremont... » Le possesseur du fief d'Aigremont, à Ennevelin, près de Lille, était à cette date Pierre-Louis Jacobs d'Hailly. Il avait perdu sa femme, à Lille, en janvier 1695 (reg. aux décès de la paroisse Saint-Maurice). C'est donc bien à lui que ce journal de voyages doit être attribué.

Le tome IX des registres aux bourgeois de la ville de Lille, fol. 147 v°, contient la mention suivante : « Pierre Louis Joseph Jacobs, conseiller secrétaire du Roy, maison et couronne de France, escuier, seigneur d'Hailly, fils de feuz Henry et de damoiselle Marie Catherine Janssens, veuf de damoisselle Julie Thérèse Diedeman, fille de messire Jacques et de dame Anne de Blondel, par relief, nonobstant qu'il n'auroit satisfait audit relief, endedans l'an de son mariage, et ce en vertu d'appostille sur requeste, du XXI de febvrier 1695, signée B. Herreng. »

XVIIe siècle. Papier. Tome I. 434 pages, plus les pages préliminaires A-F et les pages 20 *bis*, 20 *ter*, 98 *bis*, 98 *ter*, 261 *bis*, 368 *bis*, 368 *ter*, 370 *bis*. A la page 20 *bis*, gravure représentant « l'horloge de Sainct Jean de Lyon, faict l'année 1660... » — Page 20 *ter*. Plaquette imprimée donnant sa description. — Page 98 *bis*. Gravure représentant la statue de Diane, trouvée à Arles, vers 1650. — Page 98 *ter*. Gravure représentant l' « Obeliscus Arelatensis ». — Page 368 *bis*. Gravure représentant l'intérieur de la cathédrale de Strasbourg. — Page 368 *ter*. Gravure, avec « briefe, mais vraye et parfaite description de la grande église et du clocher à Strasbourg ». — Page 370 *bis*. Gravure avec : « Altare magnum ecclesiae cathed. Argentinensis Guill. Egonis, episcopi et principis Furstenbergii, pietate et munificentia extructum anno 1686. » — Page 398 *bis*. Note sur les « mesures des trois plus grosses cloches de la cathédrale d'Arras ». Tome II. 197 pages, plus les pages préliminaires A-J et la page 61 *bis*. 183 sur 125 millim. Rel. veau.

327. Pierre-Louis Jacobs d'Hailly. « Journal du voiage d'Italie fait en l'année 1699 et 1700. »

Page. 1. « Conservant tousjours l'inclination de voiager pour voir et conètre les moeurs et manières estrangères... » — « ...on leur donna en la place l'église et le monastère de Nostre-Dame de la Paix. »

Page 175. Table alphabétique.

A la page 1, on lit : « ... Des choses qui méritent d'estre veu que j'ay marqué dans le journal du voiage de Flandre, ... » Cette mention et l'écriture du manuscrit permettent de l'attribuer au même auteur que le n° précédent.

XVII[e] siècle. Papier. 176 pages, plus les pages préliminaires A-B et les pages 140^2 à 140^5. 218 sur 160 millim. Couvert. parchemin.

528. Louis-Achille Dionis du Séjour. Voyages en Flandre et en Hollande.

Fol. 2. « Voiage en Flandre, par Louis Achille Dionis du Séjour, conseiller à la Cour des aides. M. DCC. XXIX. »

Fol. 35. « Voiage en Hollande et en Flandre... M. DCC. XXXII. »

Fol. 83. « Voiage en Flandre, par messire Louis Achille Dionis du Séjour, l'un des députez de la Cour des aydes, pour aller complimenter le Roy, sur la bataille de Fontenoy, en juin 1745. »

Fol. 99. « Gestus sive de arte concionandi carmen, ex gallico Patris Sanleque latinis versibus expressum ab Achille Petro Dionis du Sejour, rhetore in collegio Ludovici Magni. 1749.

Hic oculis opus; in me oculos convertite cuncti... »

Au fol. 36, passeport pour Dionis du Séjour. — Fol. 103 et 105. Deux lettres signées « Dethiange », adressées, en 1828, à M. Castiaux, libraire à Lille, pour lui proposer l'acquisition du manuscrit.

Les deux premiers voyages ont été faits par Dionis du Séjour, en compagnie de « l'abbé Crestiennot, prévost de Saint-Géry » de Cambrai.

XVIII[e] siècle. Papier. 105 feuillets. 222 sur 165 millim. Au fol. 35, blason de Dionis du Séjour (?). Cartonné, dos en basane.

529. « Relation, en forme de lettre, d'un voiage de Holande, fait en 1717 par le sieur Mikitigoiiab. »

Page 1. « Monsieur, j'ai exécuté heureusement... » — « ...que je suis avec un respect infini, Monsieur, vostre, etc. »

Page 892. « Table des pays et des villes, dont il est parlé dans cette relation. »

Le voyageur traverse l'Ile-de-France, la Picardie, les Pays-Bas français, le comté de Namur, l'évêché de Liège, le duché de Brabant, le marquisat d'Anvers, les Pays-Bas hollandais, la seigneurie d'Utrecht,

le comté de Hollande, le comté de Zélande, la Flandre teutonne, la Flandre wallonne, le comté de Hainaut, le Cambrésis.

XVIIIe siècle. Papier. 896 pages, plus les pages préliminaires A-D. 243 sur 182 millim. Rel. veau.

550. « Journal de mon voiage en Hollande avec Monsieur le marquis de Mortemart, colonel commandant du régiment de Navarre. »

Page 3. « Nous sommes partis de Cambray, le 4 juillet 1786 ; nous avons été rendus d'assez bonne heure à Condé... » — « ...et sommes venus coucher à Cambray, en passant par Lille et Douai. Fin. »

XVIIIe siècle. Papier. 152 pages, les pages 1-2 collées sur la couverture. 230 sur 185 millim. Cartonné.

551. Jean Verslype. « Journael ofte dagh register van ouse reyse naer de keyserlycke stadt van Weenen vuyt cracht van de solemneele deputatie vande alghemeyne clergie ende hooft collegien van de provencien van Vlaenderen ter vorsacke vande ghepretendeerde extentie van limiten door de heeren staeten Hollandt, beginnende vanden eersten januarius seventhien hondert sesthiene synde, den dagh van ons vertreck vuyt de stadt van Brugghe ende eyndighende den neghenthienden meye van het selve jaer 1716. »

Fol. 1. « Copie vande commisse tot de deputatie. » — Fol. 3. « Den 15 dagh van january 1716, op den feest dagh vanden glorieusen naem Jesus... » Avec pièces annexes.

Ce manuscrit présente des ratures et corrections.

Cf. J. de Saint-Genois, *Maetschappy der vlaemsche bibliophilen*, 2e série, n° 10, Gand (1849) ; et D. Carnel, *Un voyage de Bruges à Vienne, en* 1716, *d'après le journal manuscrit de J. Verslype*. Lille, 1889.

Aux fol. B et C, deux titres, d'une écriture postérieure : « Reyse naer Weenen... 1716 », et : « Beschryving der reyse naer Weenen ...omte reclameeren segen het tractaet van *Barrière* gesloten tot Antwerpen, den 15 novembre 1715... » — Fol. E. « De heeren gedeputeerde der staeten van Vlaenderen Waeren van wegens de geeslyke. » Même écriture que les deux titres précédents.

Au fol. A, note de M. E. Debièvre, bibliothécaire de la ville, sur les différents manuscrits et les relations imprimées de ce voyage.

XVIIIe siècle. Papier. 139 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-M et les feuillets 2 *bis*, 2 *ter*. 172 sur 145 millim. Rel. veau.

532. « Discours ou histoire des Isles occidentalles, appellés Philippines, où on voit comment de ces isles on at eu très ample cognoissance du royaume de la Chine. Item. Trois livres de l'histoire dudict royaume de la Chine. Le tout faict en espaignol par R. P. f. Jaen Gonzalès de Mendoze, et traduit en langue italienne par M. François Avanzo, vénitien, le dédiant au Saint Père Sixte cincquième, et depuis tourné en langue françoise, par F. C. D. J. F. (?). 1588. »

Fol. 1 v°. Avertissement.

Fol. 34. « Table des sommaires et chapitres de l'histoire de la Chine. »

Fol. 36. « Le chemin pour aller d'Espaignes aux isles Philippines. » — Fol. 36 v°. « Des isles Philippines à la Chine. »

Fol. 37. « Trois livres de l'histoire de la Chine, escripte en langue espaignole par R. P. maistre Jean Gonzalès de Mendoze, religieux de l'ordre des Augustins, et traduite en italien par M. François Avanzo, vénitien, de laquelle langue at esté mise en françois, par F. C. D. J. F. (?). 1588. » — Fol. 37 v°. « Advertissement. J'ay changé tout le premier chapitre, pour ce qu'il ne respondoit point à son tiltre et y avoit des contrariétés grandes. Touteffois ce qu'il y at est prins du douzième chapitre du troisième voyage à la Chine, escrit par l'autheur mesme, de la bouche du Père Ignace, qui avoit faict ledict voyage. » — Fol. 38. « Livre premier de l'histoire du grand royaume de la Chine, auquel est descritte la situation et la grandeur dudict royaume, et de quelle façon d'accoustrements use la nation, quelz exercices ils ont et de quelles qualités naturelles le pays est doué. De la description du royaume de la Chine et de ses confins et frontières. Chapitre I. Le grand royaume de la Chine est situé en la plus orientale région de l'Asie, droict dessoubs le tropicque de Cancer... » — Fol. 106. « Le P. maistre Jan Mendoze, religieulx de l'ordre des Augustins, au lecteur. Le premier jour de jullet de ceste année 1585, lorsque ce livre présent estoit presque imprimé... »

L'ouvrage du P. Juan Gonzalez de Mendoza a été publié sous ce titre : *Historia de las cosas mas notables, ritos y costumbres del gran reyno de la China,* dès 1585, et a eu plusieurs éditions. Il a aussi été traduit en français par Luc de la Porte, sous le titre de : *Histoire du grand royaume de la Chine, situé aux Indes orientales,...* Paris, 1589, in-8°.

A l'intérieur de la couverture, ex-libris de l'abbaye de Phalempin.

— Au fol. 1, on lit : « F. Florent de Bray, abbé de Phalempin, m'a fait lier, en l'an 1681 », et : « AB. P. »

XVIe siècle. Papier. 107 feuillets. 297 sur 205 millim. Rel. parchemin. — (Abbaye de Phalempin.)

533. Galfredi Monumetensis historiae regum Britanniae. Incomplet.

Fol. 1. « Cum mecum multa et de multis sepius animo revolvens in istoria regum Britannie inciderem... » — « ...quod cum Eduvino relatum esset... » Cf. Commelin, *Rerum britannicarum scriptores*. Heidelberg, 1587. Finit à la page 89, chap. VIII du liv. XII, qui forme le XIe du manuscrit.

XIIe siècle. Parchemin. 57 feuillets à 2 col. 310 sur 206 millim. Initiales peintes. Rel. basane moderne. — (Abbaye de Loos; Sanderus, n° 85.)

534. Recueil.

Fol. 1. « Incipit Chronica Alberici, monachi Trium Fontium, Leodiensis dioecesis. Anni mille sexcenti quinquaginta quinque qui sunt a creatione Ade usque ad diluvium... » — « ...ejus ossa recondita sunt. Finis Cronicae Alberici. Anno 1627. » Cf. *Monumenta Germaniae historica, Scriptores,* t. XXXIII, p. 631-950, moins les années 1000 à 1163, qui manquent en tête de la seconde partie.

Fol. 397. « Ex Cronicis Haynoniensibus recollectis per magistrum Balduinum de Avennis. Karolus, dux Lotharingie... » — « ...quam regi suo Aystulpho uxorem dederunt. »

Fol. 418 v°. « Ex Cronica monasterii Sancti Huberti in Ardenna. Dux Lotharingie Gotzelo, castrum Bullonii... » — « ...peperit Godefridum, regem Jherosolimitanum. Finis. Describebat R. Cuvellier, anno 1627, jussu domini sui domini Philippi de Gomiecourt, etc., Betunie gubernatoris. »

Cf. pour les fol. 397-419, *Chronicon Balduini Avennensis,* edita studio Jacobi baronis Le Roy. Antverpiae, 1693, p. 1-57.

XVIIe siècle. Papier. 421 feuillets. 310 sur 205 millim. Cartonné, dos et coins en veau. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

535. Catalogue et chronique des comtes de Flandre. 621-1423.

Fol. 1. « Anno Domini VIc XXI, tempore Eraclii imperatoris et Lotharii ac Dagoberti, regum Francie, Lidericus dictus de Lile lez Buc,

primus forestarius Flandrie, rexit LIIII^or annis... » — Fol. 4. « Philippus de Charlois successit patri suo Johanni de Digoen; hic fuit dux Burgundie... ac dominus Frisie, Meclinie et Retellensis. »

Fol. 5. « Cathologus (*sic*) et cronica principum et comitum Flandrie et forestariorum, que terra olim dicebatur terra de Buc vel nemus regionis sine misericordia. Anno ab incarnatione Domini nostri Jhesu Christi, veri Dei vivi, VI^c vicesimo primo, temporibus Eraclii... » — Fol. 105 v°. « Anno XXIII°, obiit Karolus de Gonesse, Francorum rex, cui successit Karolus, filius ejus... » — « ... et pluribus locis animalia fuerunt submersa et peccora. Versus :

Fluctibus octobris valles maduere Leonis.

Item in flamingo :

Scouvendike dranc den win coel,
Doe Vlaendren hadde meneghen poel. »

Cf. *Collection de chroniques belges inédites, Recueil des chroniques de Flandre*, par J.-J. de Smet, t. I, p. 11-257, où la première partie a été reproduite *in extenso*, d'après le manuscrit de Lille.

Au fol. 88, on lit : « Sic scriptum invenio, sed non sicut fuit... »

Au fol. 1, on lit, d'une écriture postérieure : « Ab anno 621 ad annum 1490. » Cette dernière date erronée provient de ce que le copiste a, au fol. 103 v°, écrit 1490 pour 1409. — Au fol. 5, on lit : « Che présent livre appertient à l'église St Calixt de Cisoing. »

XVe siècle. Papier. 108 feuillets, plus le feuillet 10 *bis*. 272 sur 198 millim. Rel. veau gaufré. — (Abbaye de Cysoing.)

556. Gilles le Bouvier. Chroniques de Normandie.

Fol. 1. « Le Cronicque de Normendie, comment Rou y vingt et durent continuant jusques à l'an mil deux cens et vingt. Par la division que ly aulcun homme firent del monde... » — « ...et XXV evesques et moult d'autres haulx clers. Fin des Cronicques de Normendie. »

Au fol. A, notes de Godefroy sur le manuscrit. — Au fol. 81 v°, on lit : « Letocart. 1800. » — *Idem* au fol. 83 v° : « 1801. »

XVe siècle. Papier. 83 feuillets, plus le feuillet préliminaire A. 298 sur 210 millim. Rel. parchemin.

557. Chroniques de Flandre.

Fol. 5. « Cy commence la table du livre intitulé des Croniques de Flandres. »

Fol. 17. Chapitre premier. « On treuve lisant que ou temps Charlemaine, le très fort roy de France, fu une terre brehaingne, pou vaillant et pleine de palus, en laquele terre demouroit ung très noble baron appellé Liederic... » — Fol. 336. « IXˣˣXI chapitre. Le roy d'Engleterre avoit fait assembler une grant estoire de nefz à ung sien port appellé Santrac... » — « ...mais le roy d'Engleterre ne voult onques souffrir qu'ilz entrassent en son ostz. » 1342.

Cf. *Collection de chroniques belges inédites,* Kervyn de Lettenhove, *Istore et chroniques de Flandre*, t. I, p. XXIV et 1-410.

Au fol. 4, on lit : « Ce livre est mis en lumière par Denis Sauvage, et imprimé à Lyon, par Guillaume Roville, l'an 1561. » Ces mots raturés. — Au fol. 5, on lit : « N° 71. D. L. H. », et : « R. du Bus. » — Au fol. 121, une note indique qu'il manque la fin du 68ᵉ chapitre, le 69ᵉ et le commencement du 70ᵉ. — Au fol. 160, une note indique qu'il manque la fin du 160ᵉ chapitre et le commencement du 161ᵉ.

XVᵉ siècle. Parchemin. 339 feuillets. 183 sur 123 millim. Fol. 17. Un dessin. Rel. basane moderne.

558. Chroniques de France.

Fol. 1. « Cy s'ensieut les Croniques de France jusques au temps de maintenant. Au tamps le roy Philippe le Biel, avoit ung conte en Flandres, que on appelloit Guy de Dampiere... » — Fol. 98 v°. « Comment le duc Loys d'Ango passa pardevant le cité de Romme. Le duc Lois d'Ango passa en ce tamps... mais du secours que il fist ledit Lois d'Ango à ladite royne Jehenne ne parle ceste istoire plus avant, fors que en ung aultre livre quy s'apelle l'Apparition mestre Jehan de Meun... [d'Honoré Bonnet] » — « ...et remist Jehan le pape dessusdit en son siège apostolicque à Romme. »

Fol. 99. « Cy commence à traitier du duc d'Orliens, nomé Loys, et de son mariage jusques à sa mort. Or retournerons arière à no matère de nos seigneurs de France... » — Fol. 228. « Comment le bastart de Reubenpré fu pris. En cel mesme an fu à le court du Roy machinet une grant trahison... » — « ...du duc Philippe qui tant avoit fait d'onneur et de plaisir au Roy, par devant le trespas de son père et après. » 1464.

Cf. pour les fol. 1-99, *Collection de chroniques belges inédites,*

Kervyn de Lettenhove, *Istore et chroniques de Flandres,* t. I, p. XXXIV et 238-419, et t. II, p. 1-358.

Cf. pour les fol. 99-228, même collection, Kervyn de Lettenhove, *Chroniques relatives à l'histoire de la Belgique sous la domination des ducs de Bourgogne :* le livre des trahisons de France envers la maison de Bourgogne, t. II, p. 1-236.

La mention de Kervyn de Lettenhove, à la p. XXXIV du t. I de l'*Istore et chroniques de Flandres,* relative au manuscrit de Lille, prouve qu'il n'en a point connu la seconde partie, publiée par lui d'après un manuscrit de la Haye. Le manuscrit de Lille contient diverses variantes; ainsi la relation de l'entrée du roi Louis XI à Paris, fol. 221 v°, y est reproduite *in extenso,* alors que le manuscrit de la Haye dit : « On le troeuve en moult de lieux, par quoy n'est besoing de le cy réciter. »

Au fol. A, on lit : « Che livre apertient à Jaques de la Chapelle, 1567, en frebvrier », puis : « A Guilbert de Fatrissart, seigneur de Sassignies, 1600 », et : « A M. Jean Franchomme, prebstre, par don de monseigneur Guilbert de Lannoy, seigneur de Courtembus. » — Au fol. B v°, on lit : « Cette chronique commence en l'an 1295 et fini l'an 1464. Elle est citée par Buzelin en ses Annales. » — Au fol. 1, on lit : « N° 1. D. L. H. », et : « Che livre appertient à Franchois Malfait. » — Au fol. 229 v°, on lit : « Je suis appartenant à Guilbert de Lannoy, seigneur de Courtembus, la Chapelle, Sassignies, etc. »

XV° siècle. Papier. 229 feuillets, plus les feuillets préliminaires -C et les feuillets 34 *bis*, 187 *bis*. 287 sur 202 millim. Rel. basane moderne.

539. Recueil.

Fol. 1. « Tractatus pacis Francie et Anglie regum apud Bertigniacum, factus anno millesimo CCC^mo LX°. » A la suite du traité, on lit : « Multi sunt defectus in isto codice; ideo magna visitatione indiget. » Cf. Thomas Rymer, *Foedera, conventiones,* etc., t. VI, p. 178-196.

Fol. 13. « Tractatus inter reges Francie et Anglie, in quo etiam et tractatus matrimonii contracti inter Henricum, Anglie regem, et dominam Ka[tharinam] de Francia. » Troyes, 21 mai 1420. En français. Cf. G.-G. Leibnitz, *Codex juris gentium diplomaticus,* Hanovre, 1693, t. I, partie I, p. 325-330.

Fol. 19. Discussion des différends entre les rois de France et d'Angleterre. « Pour ce que plusieurs, à la relacion ou à l'appétit des par-

ties... » — « ...et après la mort du roy Charles VIe, son père, fut tenu. » Cette partie, imprimée dans G.-G. Leibnitz, *Mantissa codicis juris gentium diplomatici,* Hanovre, 1700, partie I, p. 63-76, moitié du n° 67, est suivie d'une autre se référant au règne de Charles VII, p. 76-96, n°s 67-197.

Fol. 32 v°. « Casus. Est consuetudo antiqua, legitime prescripta, cujus inicii memoria hominum non existit, in regno Persarum quod dignitas regia deffertur per successionem primogenito regis, si supersit, nec alteri propinquiori ex linea masculina venienti... Idem est in regno Francie... » — « ... Ejusdem minimus discipulus G[aufredus de Monte electo], abbas monasterii Lirinensis, talis qualis decretorum doctor. »

Fol. 43. Exhortation à la paix entre les rois de France et d'Angleterre. « Audite, celi, que loquor, audiat terra verba oris mei... Vous, cieulx, escoutez ce que je parle, et veille oyr la terre les parolles de ma bouche. Par les cieulx, je entens tous bons chrestiens estans en l'Eglise militant... Survint une créature de bonne et sainte conversation en ceste pensée, environ le premier jour de may l'an mil CCCC XXXV... en me requérant que se je mectoie en escript ce qu'elle me diroit, que je n'y misse son nom ne le mien, et pour ce, se je ne meetz en ceste présente épistre son nom ne le mien... » — « ...je délibère de le mectre en escript et le achevay de escripre, le xve jour dudict moys de may... vivit et regnat in secula seculorum. Amen. »

Fol. 71. « Dyalogus cujus collocutores sunt milites duo, unus Francus, alter Anglus, contendentes de querelis Francie et Anglie. Non apparet esse cancellarii. Milites in heremo Wallisclusc... » — « ... Cogitent de satisfactione ubi in sevitia perseverant. Finis. » Dupin, *Johannis Gersonii opera omnia,* t. IV, partie II, col. 844-859.

Fol. 82 v°. « Opus quoddam collativum de quadam puella, que olim in Francia equitavit, cujus editio magistro Johanni de Gerson ascribitur : sed magis apparet stilus magistri Henrici de Gorckheim. Ad gloriam benedicte Trinitatis glorioseque semper virginis Dei matris ac tocius curie celestis. Tulit me Dominus, cum sequerer gregem... » — « ... ad gloriam Dei, qui regnat in secula benedictus. Amen. » — Dupin, *Johannis Gersonii opera omnia,* t. IV, partie II, col. 859-863.

Fol. 85 v°. « Compilatum a magistro Johanne de Gerson de mirabili victoria cujusdam puelle de postfetantes recepte in ducem belli exercitus regis Francorum contra Anglicos. Presupponendum est imprimis quod multa falsa... » — « ...pro mutacione meritorum. Finis. »

— Dupin, *Johannis Gersonii opera omnia,* t. IV, partie II, col. 864-868.

Fol. 89. Généalogies des rois de France et briéves incidences des temps. « Cestuy Baudouyn commença la seigneurie par inconvénient et contre droit civil, qui répreuve et dampne tous ravissemens de femmes... » — « ...et pour ce que je n'ay point plus avant veu de l'istoire dudict roy Charles VIe, j'ay fait cy la fin de ce présent euvre quant aux généalogies et briefves incidences des temps », etc. Cette chronique, qui débute à Charles le Chauve et s'arrête à 1383, contient plusieurs questions incidentes, parmi lesquelles, au fol. 98, sur les lys de France; au fol. 103, sur la loi salique, etc., et des faits postérieurs à la date de 1383. Ainsi au fol. 107, on lit : « Les troys choses en quoy lesdicts Anglois, en faisant ung tel quel procès à l'encontre de Jehanne la Pucelle, que je croy sans doubte estre en paradis, se sont efforcez de louer leur nacion par dessus toutes autres nacions chrestiennes... »

Fol. 113. « Ensuit la diffinitive de la desconfiture du duc de Bourgoigne, faicte près la ville de Nampcy... Quatre jours avant la journée de Nampcy... » — « ...et ne sçait l'en que est devenu le conte de Cymay, mais l'en dis qu'il est mort. »

Au fol. 1, on lit : « Albert de Bourgneuf? » — Au fol. 115, on lit : « De Bellard? » Raturé.

XVe siècle. Papier. 116 feuillets, les feuillets 115 et 114 intervertis. 270 sur 195 millim. Cartonné, dos et coins en parchemin. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

540. Enguerran de Monstrelet. Chronique. Livre premier. Incomplet.

Fol. 1. Prologue. « Selon ce que dist Saluste, au commencement d'un sien livre nommé Cathilinaire... » — Fol. 2. Table des chapitres. — Fol. 15. « Premier capitre. Comment Charles le bien amé régna en France, après qu'il eubt esté sacré à Rains, l'an mil III^c IIII^{xx}. Pour ce que tous en mon prologhe ay aulcunement touchié que parleray, au commencement de ce présent livre... » — Fol. 393. « Comment les deux parties, est assavoir le duc de Bourgogne et les Daulphinois, assamblèrent à bataille, le darain jour d'aoust, et ce qu'il en advint. II^{c}XLVIII capitre. Or est vérité, qu'en ce sabmedi darain jour d'aoust [1421], environ XI heures du matin... partans de la ville d'Auxy, s'en alla à Hesdin, auquel lieu il séjourna par aulcuns jours et ordonna... »

Le fol. 395 contient des fragments des chapitres CCLXVI, CCLXVII et CCLXVIII, commençant par : « Ces jours sondit poursievant, nommé Havrenas, qu'il avoit envoyet dehors, et estoit environ de l'eage de son maistre... » et finissant par : « ...et depuis, [les quatre nacions] de l'Université [lui en firent un]g particulièrement, [et généralement to]us les colléges. »

Cf. *La chronique d'Enguerran de Monstrelet*... publiée pour la Société de l'histoire de France, par L. Douët-d'Arcq, t. I, II et III; t. IV, p. 1-124, et pour les additions t. VI, p. 109-176. L'exemplaire de la Bibliothèque de Lille ressemble au manuscrit de la Bibliothèque nationale, suppl. fr. 93, écrit en 1459, par un Lillois, Olivet du Quesne, où les pièces officielles sont aussi insérées *in extenso* dans le texte.

Au fol. 1, on lit : « Ce livre appertient... », le reste coupé par le relieur. L'écriture se retrouve sur les manuscrits de l'abbaye de Cysoing, dont plusieurs ont également la même reliure.

XV[e] siècle. Papier. 395 feuillets à 2 col., le fol. 395 mutilé. 358 sur 262 millim. Rel. parchemin. — (Abbaye de Cysoing.)

541. Olivier de la Marche. Mémoires.

Fol. 1. Dédicace à Philippe, archiduc d'Autriche. « [R]évérence, honneur, oblation et gloire soit rendue, attribuée et présentée à la sainte Trinité... » — « ...et puis reviendray ès prouchaines lignies de vostre descente, le plus brief et au vray qui me sera possible. » — Fol. 3 v°. Premier volume. « Cy parle de l'advènement d'Austrice, et des armes de la seigneurie, vieilles et nouvelles. Histoire. Je treuve par les anchiennes cronicques, que la seigneurie d'Austrice, à présent archiduchié, fut jadiz royaulme... » Cf. *Mémoires d'Olivier de la Marche*... publiés pour la Société de l'histoire de France, par Henri Beaune et J. d'Arbaumont. Paris, 1883, t. I, p. 7-181.

Fol. 74. « C'est le second volume des Mémoires de La Marche. [C]ontinuant ma matière commenchée, je reprens et rentre en mon second volume, en l'an de Nostre Seigneur mil IIII[c] XLVI... » *Idem*, t. II, p. 64-427, et t. III, p. 1-319.

Fol. 412. Préface. « [A]iant de présent en souvenance ce que dit le saige Socrates, que osivité est le délicieux lit... » — Fol. 414. « Cy commenche le tiers volume des Mémoires de La Marche... » — « ...et sur ceste saincte et bien heurée saison de pais et d'union, je faiz fin

de mes volumes. Tant [a] souffert La Marche. » *Idem,* t. I, p. 183-334, et t. II, p. 1-63.

Fol. 502. « Touchant le royaume de Bourgogne, comenchant l'an XIIII après la résurrexion Nostre Seigneur, et fut ledit royaume converty en la foy chrestienne, par la prédication de la très glorieuse sainte Marie Magdaleyne... » — Fol. 503 v°. « Dudit Philippe descendit monsieur le duc Jehan... » — « ... Charles, à qui Dieu doint victoire et bonne vie, mil IIII^c LXXVI. »

Au fol. 1, on lit : « Bibliothecae monasterii B. Mariae de Laude. » — Au fol. 503 v°, on lit : « Et sic est finis. Monsieur, cecy vous présente Jacotin de Jennierres, vostre serviteur. »

XVIe siècle. Papier. 504 feuillets. 380 sur 273 millim. Le fol. 500, interverti à la reliure, fait suite au fol. 502. Rel. basane moderne. — (Abbaye de Loos.)

542-544. Jean Molinet. Chronique. 1474-1506. Trois volumes.

Tome I. Fol. 1. « Comment Charles, le très puissant duc de Bourgoingne, assiega par terre la très forte ville de Nus. Gloire éternelle se doit rendre au souverain Roi des rois... » — Fol. 143 v°. « Du voiaige de Luxembourg, et de la prinse d'aulcunes places, à l'environ... » — « ... Il fut partraicté en telle manière que monseigneur de Chantraine... »

Au fol. 144 *bis*, on lit : « Pour le parfaict du premier volume de Molinet, fault commenchier à l'an 80, escript de la main de Jacque de Fauche, le capitre commenché du voiaige de Luxembourg et de la prinse d'aulcunes places, à l'environ, et continuer jusques au capitre commenchant l'an 82, quy se commenche le siège de la ville d'Aire et prinse d'icelle. Et ce commenche, à ce capitre, le second volume. »

Tome II. Fol. 145. « Le siège de la ville d'Aire et la prinse d'icelle par les Franchois sur les Bourguignons. Le xxe jour de jullet an mil IIII^c IIII^xx et deux, monseigneur Maximilian, duc d'Austrice... » — Fol. 360. « Le parlement du duc de Saxen et de monseigneur Philippe. Considéré la grant perte et désertion des pais, apparans de tresbucher en ruine perpétuelle... » — « ...retourna à son mieulx.

Au fol. 191 v°, on lit : « Fin de la première volume. Escript fort en haste par moy Jehan Lalou le filz, pédagogue en Valenciennes, 1562. J. Lalou. Fault couvrir cecy de blan papier, car ici commenche le second volume à la prinse d'Aire, l'an 82, et sur le blan papier, y

escrire ce chapitre. » Le copiste avait recouvert ce qui précède du titre du chapitre : « Comment l'archiducq Maximilian se prépara pour aller en Allemaigne, devers l'empereur Frédéric, son père. »

Tome III. Fol. A. « Dernier volume des histoires maistre Jan Molinet, jadis chanoine de la salle en Vallenciennes. » Ce volume est d'une autre écriture que les précédents.

Fol. B. « S'ensuit la table de ce dernier volume. »

Fol. 1. « Le siège de Saintron. En ce sainct temps de grace et de réconciliation que nostre Mère sainte Eglise célébroit la sollempnité de Pasques... » — Fol. 302 v°. « Le lamentable trespas du roy Philippe de Castille, archiduc d'Austrice, etc. Après que le roy Fernande d'Arragon eut baillé la possession et gouvernement des royaumes de Castille, Léon et Grenate... »

Au fol. A, on lit : « Aldebert Ansel », et : « Ce livre appertient à Monsieur Charles Cocquiel, conseillier et advocat fiscal du bailliage de Tournay, et à lui rendre. P. F. Hozeus, 1675. »

Cf. *Collection des chroniques nationales françaises*, Buchon, t. XLIII à XLVII. Manquent les prologues; le XXVIIIe chapitre : arrêt et condamnation de Louis de Luxembourg; et les chapitres indiqués au fol. 144 *bis* du t. I. En plus, au t. II, fol. 253 : « Le dit de justice, tenu par le roy de France en parlement, à Paris. Le 15e jour de janvier an 87, Charles, roy de France... pour sur le tout leur faire droict »; et au t. III, fol. 302 v°, le chapitre final, se terminant par ces mots : « ...laquelle gloire vueille octroier le Père, le Fils et le benoit Sainct Esprit. Fin. »

> XVIe siècle. Papier. Tome I. 144 feuillets, plus le feuillet 144 *bis*. 315 sur 198 millim. Tome II. Folioté 145-361, les feuillets 290 à 293, 294 à 297, 306 à 309, 310 à 313 sont intervertis. 315 sur 198 millim. Tome III. 304 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-F. 315 sur 198 millim. Au fol. 216 v°, dessin représentant « ung signe au ciel ». Les feuillets des tomes I et II ont été augmentés de 38 millim. pour donner à ces tomes le format du tome III. Rel. veau. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

545. Jean Molinet. Chronique. 1474-1485.

Fol. A. Table comprenant, avec son complément, les années 1474 à 1506. C'est la table d'une autre copie, mais ses corrections, jusqu'au fol. 96, sont pour ce numéro.

Fol. 1. Prologue. « Fundata est domus Domini super verticem

montium. La très illustre et refulgente maison du seigneur et duc de Bourgoigne est magnificquement fondée... »

Fol. 2. « Comment Charles, le très puissant duc de Bourgoigne, assiéga par terre la très forte ville de Nuyss. » — Fol. 319. « La reparacion des Gantois. [V]endredy ensieuvant, jour de la Magdalaine, environ trois heures, monseigneur le duc... » — « ... au jour que ladicte représentacion fut ostée. »

Cf. *Collection des chroniques nationales françaises*, de Buchon, t. XLIII et XLIV, chap. I-CXVII; moins le second prologue.

Au fol. A, on lit : « A maistre Bernardt Huysmans », et : « Nunc vero monasterii B. Marie de Laude. » — Au fol. 1, on lit : « Jehan Molinet, aucteur de ceste histoire. »

XVI[e] siècle. Papier. 320 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-L et les feuillets 1 *bis*, 2 *bis*, 37 *bis*. 284 sur 200 millim. Rel. basane moderne. — (Abbaye de Loos.)

546. Jean Molinet. Chronique. 1489-1506.

Fol. A. « Chronicq de Jan Molinet, indiciaire et historiographe des illustres maisons d'Austrice et Bourgonne, depuis l'an 1489 jusque a l'an 1507. » Écriture postérieure.

Fol. B. Note indiquant le contenu des trois volumes des Chroniques de Jean Molinet, commençant par ces mots : « Le tierce volume des Cronicques de feu maistre Jehan Molinet... », et finissant par : « ... et contiennent les III volumes ensamble le terme de XXXIII. Recoeulliez, escriptz et mis au net de la main de Augustin Molinet, trésorier de Walcourt et chanonne de Condet, par le command de mon très révérend Père Charles, abbé d'Anchin... »

Fol. B. « La table de ce présent volume... »

Fol. 1. « La concqueste du royame de Hongnerie, faite par le roy des Romains. Certaines nouvelles venues au roy des Romains, estant à Ysbroulz... » — Fol. 379 v°. « Le lamentable trespas du roy Philippe de Castille, archiduc d'Austrice, etc. Aprez que le roy Fernande d'Arragon eubt bailliet la possession et gouvernement des royames de Castille, Léon, Grenate... » — « ... laquelle gloire voeulle donner à tous. »

Cf. *Collection des chroniques nationales françaises*, de Buchon, t. XLVI et XLVII, chap. CCXXVII-CCCLXI; plus le chapitre final, du fol. 379 v°.

Le second volume fait partie du fonds Godefroy décrit plus loin.

Au fol. B, on lit : « Ex libris Francisci Vraux, n° A, 6, fol. 3. » Ce nom figure dans l'obituaire de Cysoing décrit plus haut, sous le n° 70. — Au fol. 37, on lit : « Fr. Nicolas Brugmau, jacobin. » — Au fol. 257 v°, on lit : « Fr. Michel François, jacobin, du couvent de Lille. » — Au fol. 358, on lit : « Fr. Jean Lampier, jacobin. » Ces trois dernières mentions, d'une écriture postérieure, renvoient chaque fois à « l'évesque de Salubrie », cité dans le texte.

XVIe siècle. Papier. 382 feuillets à 2 col., plus les feuillets préliminaires A-J. 283 sur 203 millim. Au fol. A v°, armoiries coloriées d'un des possesseurs du manuscrit. Au fol. J v°, armoiries coloriées de l'abbaye d'Anchin et de l'abbé Charles Coguin, avec la devise : « *Favente Deo.* » Aux fol. 1 et 382, dessin représentant un molinet. Au fol. 234, dessin représentant « ung signe au ciel ». Rel. parchemin, semblable aux reliures de l'abbaye de Cysoing.

547. Extraits des Chroniques de Molinet.

La presque totalité de cette compilation est empruntée à Molinet.

On trouve :

Fol. 249. Des extraits des Mémoires de Philippe de Comines.

Fol. 250-252. Diverses notes sur la noblesse. « Combien que soyons tous créés à l'image et semblance de Dieu... », avec, au fol. 250 v°, le blason à la plume de « Loys Gonzaga, duc de Nivernois... pair de France, chevalier de l'ordre du Roi ».

XVIIe siècle. Papier. 277 feuillets. 345 sur 208 millim. Cartonné. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

548. « Recueil de l'histoire de Flandres, par messire Philippes Wielant, conseiller du grand Conseil de Sa Majesté. »

Page C. « Table générale des matières contenues dans le recueil de l'histoire de Flandres, par messire Philippes Wielant. »

Page I. Prologue, daté de 1540, présentant la chronique de Wielant. « Que c'est de Flandres anchiennement. Depuis que le pays s'est commencé à habiter, qui fut environ l'an de grâce six cens jusques en l'an mil V^c quarante... » Ce prologue est suivi de trois chapitres sur la nature et condition des Nerviens, le langage « belgien », les mœurs et conditions anciennes des « Belgiens ». — Page 12. « Des forestiers, comtes et comtesses de Flandres. Premier chapitre. En Flandres ont régné quatre forestiers... » — Page 639. « Des affaires que les comtes de Flandres ont eu avec les rois d'Angleterre. Chapitre 143. Environ

l'an mil LX, le comte Baudewyn, dit de Lille, bailla grand assistence à Guillaume, duc de Normandie... » — « ...ne sçait quelle en fust la fin. » Cf. *Recueil des chroniques de Flandre,* publié sous la direction de la Commission royale d'histoire, par J.-J. de Smet, t. I, p. XXXIX-LIX, et t. IV, p. 7-431.

Page 647. « A Mons, le 10 septembre 1553. Octroy d'imposer et lever par les quatre membres de Flandres, en rentes héritières, au denier 12; viagères, au denier 6; à deux vies, au denier 8. 6; pour la démolition de Therouanne. » — Page 657. « Mémoire sur les vestiges de l'ancienne ville de Terrouanne, en l'état qu'elle étoit en 1730, relatif au plan y joint, envoyé à Monsieur le marquis Dasfeld, par Monsieur Masse, ingénieur du Roy. L'on sçait que cette ville est scituée en Artois, au nord de la rivière de la Lys... » — Page 666. « Remarques sur Therouanne. La cité de Thérouanne, qui est à présent toute ruinée... » — Page 668. « Autres remarques sur Therouanne. L'ancienne ville de Therouanne, nommée par les Latins Teruana ou civitas Morinorum... » — Page 669. « Autres remarques sur Therouanne. Cette ville, qui étoit d'une très grande importance, a esté l'objet de la guerre entre l'empereur Charles-Quint et les rois de France... »

Page 683. « Mémoire touchant l'assemblée des quatre membres de Flandres, par Monsieur le baron de Worden le père. 1677. » — Page 691. « Vieux bourg de Gand. » — Page 692. « Le pays d'Alost. » — *Ibid.* « Le pays de Waes. » — Page 696. « Le mestier Dassenede. » — *Ibid.* « Le mestier de Bouchaute. » — Page 697. « Monseigneur l'intendant Le Peletier est très humblement suplié, de la part de ceux du Conseil de Flandres, de déclarer, en conformité de la volonté du Roy, déjà signiffiée au président dudit Conseil, premier, que la ville et chatellenie d'Ypres, celles de Cassel, Bailleul, Warneton, Wervy, Poperingue... » Pièce relative à la juridiction dudit Conseil.

XVIII[e] siècle. Papier. 704 pages, plus les pages préliminaires A-V et les pages 183 *bis* et 190 *bis*. 320 sur 202 millim. Rel. veau.

549. Philippe Wielant. « Ad majorem Dei divinaeque Virginis gloriam. Diverses matières et antiquitez de Flandres, depuis qu'elle at rechen la s[t] foy, assçavoir en l'an VI[c] et quatre jusques à l'an 1506, rescript hors d'ung livre, ayant la date dudit année 1506; 1634. »

Fol. C. « La table du recueil des antiquitez des matières contenues en cest livre. »

Semblable au n° précédent, p. 12-646, moins quelques chapitres qui ont été omis.

Au fol. B v°, on lit : « Livre très curieux appertenant à Jean-Baptiste de Croix, depuis le 13e d'octobre 1699. J.-B. de Croix. »

XVIIe siècle. Papier. 257 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-J. 307 sur 195 millim. Rel. basane moderne. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

550. Philippe Wielant. « Recueil des antiquitez de Flandres. »

Fol. A. « La table du recueil des antiquitez de Flandres. »

Semblable au n° précédent.

Au fol. A, on lit : « Ce livre appartient à l'hôpital Comtesse, à Lille. »

XVIIe siècle. Papier. 366 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-H et les feuillets 147 *bis* et 215 *bis*. 286 sur 190 millim. Rel. basane moderne. — (Hôpital Comtesse de Lille.)

551. Jean du Fay. « Recueil et extraict de traictez par manière de cronique fort auctentique, par lequel appera aux lecteurs d'icelluy comme feu monseigneur le duc Charles, au jour de son trespas, possidoit et tenoit en son obéissance les ducé et conté de Bourgoingne, visconté d'Auxonne et ressort de Sainct-Laurens, contez de Mascon, Auxerre, Charrolois, les seigneuries de Bar-sur-Seyne, la conté de Ponthieu, prévostez et chastellenies de Péronne, Mondidier, Roye, ville et chastellenie de Sainct-Quentin, Hen, Bohayn, Beaurevoir et partie de la cité de Marle, les villes et prévostez de Monstreul, Beaulquesne, Dorlens, Corbie, la prévosté de Foulloy et Sainct-Requier, les pays et contez d'Arthois, Boulenois, Sainct-Pol, les ressors et enclavemens, comme Theroenne et cité lez Arras et autres, qui se pourront manisfester aux lisans ce présent recueil. »

Fol. 3. « S'ensuit la table de ce présent recueil. »

Fol. 15. Devise, « *Plaisir faict vivre* », et un quatrain :

« La marguerite est une fleur... »

Fol. 16. « Pour obéir à ceulx qui sur moy ont auctorité... » — « ... esclarcir le droit de Madame. »

Cf. G.-G. Leibnitz, *Mantissa codicis juris gentium diplomatici...* Hanoverae, MDCC, t. II, p. 1-61.

XVe siècle. Papier. 103 feuillets. 264 sur 197 millim. Rel. maroquin rouge.

552. Recueil.

Fol. 1. « Recueil de plusieurs choses mémorables, tant croniques, que plusieurs choses notables avenues de notre tems, écrites par sire Toussaint Carrette, prêtre chapelain de l'église collégiale de Saint-Pierre de Lille, lequel commença à les écrire le 9 mai 1575, faisant aussi mention du mauvais gouvernement des Espagnols aux Pays-Bas, et comment ils furent déclarez ennemis dudit pays. Nombre des ans, depuis la création du monde jusqu'audit an 1575... » — Fol. 126 v°. Réponse des États des Pays-Bas à don Juan d'Autriche, datée de Bruxelles, le 6 novembre 1576, à propos de son arrivée comme gouverneur du pays.

Fol. 128. « Addition au recueil du sieur Carrette. Incontinent après le trépas du comte Arnould, appellé le vieux, qui fut l'an 968, à Gand... » — « ... L'an 1077, termina ledit Frison, git à Cassel. »

Fol. 132. Pontus Payen. « Révolution des Pays-Bas. Liber sequens videtur esse diarium Jacobi du Clercq, domini de Beauvoir, Locrius, page 686; et Valerius Andreas, qui asserit manuscriptum reperiri in bibliothecâ Vedastinâ Atrebati, vel Wallerandi Obert, domini de Gaudimpré, ms. etiam en (*sic*) bibliothecâ Vedastinâ. Livre premier. La guerre tant renommée de la maison d'Autriche et de Bourgogne, contre celle de France, étoit finie... » — Fol. 166. Livre troisième. « L'accord ainsi fait, juré et accepté, d'une part et d'autre... » — « ... contre les Espagnols, qui avoient conspiré de les faire tous mourir, ravir leurs biens et réduire leur pays en une servitude misérable. » Cf. *Collection de mémoires relatifs à l'histoire de Belgique, Mémoires de Pontus Payen*, par Alex. Henne. Bruxelles, 1860, t. I. Semble être la copie exacte du manuscrit de la Bibliothèque d'Arras.

Fol. 194. « Généalogie et suite des ducs de Bourgogne jusqu'à Charles-Quint. Extrait d'aucuns anciens registres et autres enseignements trouvez en la trésoreryé de Poligny et autres, touchant aucuns roys, princes et autres saintes personnes, issues de la très noble et ancienne maison de Bourgogne, dont Dieu soit garde. L'an 14 après la sainte résurrection de N. S. J. C., la très glorieuse Madeleine... » — Fol. 198 v°. « Charles, fils ainé dudit feu roy Philipe de Castille... lequel empereur fut né le 24 février 1499, et marié à la fille d'Alphonse, roy de Portugal. »

XVIII[e] siècle. Papier. 202 feuillets. 385 sur 245 millim. Cartonné, dos et coins en veau.

553. « Rebell[ioni] delle VII provin[cie]. » Au dos.

Fol. 2. Préface. « Havendo io trascorso buona parte de gli anni miei giovenili, et robusti dietro al militare essercitio... et altre si nel leggere curiosamente que' libri, che alli mano mi pervengono, per loche havendo io veduto in un libro spagnolo un discorso, che narra il principio della rubellione degli Stati di Fiandra et parte di cio ch'e dapoi in quella guerra seguito et havendone medesimamente havuto particulare raguaglio d'alcuni che ui sono trovati presenti; m'apparso d'ordirne una historia per porgere piacevole occassione de trapassar' utilmente alquante hore a coloro... »

Fol. 4. « Il paese adunque detto communalmente Fiandra... » — « ... et quegli anchora che in oltre adiverranno. Finis. »

Ce mémoire s'arrête à la prise de Maestricht, suivie de la reddition de Bois-le-Duc et de Malines. 1578.

XVIe siècle. Papier. 120 feuillets. 265 sur 200 millim. Rel. maroquin rouge.

554. « Apologie de Vileroy. » Au dos.

Fol. 1. « La première apologie faicte par Monsieur de Villeroy, premier secrétaire d'Estat de France, lequel a exercé ladicte charge cinquante ung an soubz les roys Charles neufiesme, Henry troisiesme, Henry quatriesme et Louis treiziesme, qu'il adresse à Monsieur de Maintenon, chevalier des deux ordres et conseiller d'Estat desdictz roys Henry troisiesme et Henry quatriesme. Le plus grand contentement que puisse avoir ung homme de bien... » — « ...Faict à Villeroy, le huictiesme jour d'avril mil cinq cens quatre vingt neuf. Signé : de Neufville. »

Fol. 97. « La seconde apologie faicte par Monsieur de Villeroy... Monsieur, je vous envoye le mémoire que vous m'avez demandé... » — « ...Faict à Villeroy, le 22e jour de février 1594 : de Neufville. »

Cf. *Mémoires d'Estat,* par Monsieur de Villeroy... à Sedan, jouxte la coppie imprimée à Paris, par Jean Houzé, 1622.

Au fol. 1, on lit : « H. 28. »

XVIIe siècle. Papier. 316 feuillets. 275 sur 185 millim. Rel. maroquin rouge, doré sur tranches.

555. François de Clary. « Philipiques contre les bulles et autres practiques de la faction d'Espagne, pour très chrestien, très puissant,

très vertueux et très clément prince Henry le grand, tousjours auguste, roy de France et de Navarre. A Tours, 1611. »

Il y a plusieurs éditions de ce travail.

Au fol. 1, on lit : « N° 33. D. L. H. »

XVII[e] siècle. Papier. 217 feuillets, plus les feuillets 4^2 et 4^3, et 222 feuillets, plus les feuillets 52^2 et 52^3. 205 sur 155 millim. Rel. parchemin.

556. « Discours des guerres de Paris et de Guyenne, de la prison des princes, leur sortie, les secondes guerres, l'apologie de Monsieur de Beaufort, et la lettre du cardinal Mazarin à Monsieur le comte de Brienne, secrétaire d'Estat, etc. »

Fol. 1. Mémoires de la Rochefoucault.

Fol. 231. « Lettre de Monsieur le cardinal Mazarin à Monsieur de Brienne. »

Fol. 236 v°. « Articles et conditions dont Son Altesse Royalle et Monsieur le Prince sont convenus pour l'expulsion du cardinal Mazarin hors du royaume, en conséquence des déclarations du Roy et des arrests des parlementz de France intervenus sur icelles. »

Fol. 242. Guillaume Girard. « Appologie ou deffences de Monsieur de Beaufort, contre la Cour, la noblesse et contre le peuple. »

Ces documents sont imprimés sous le titre de : *Mémoires de M. D. L. R.* [M. de la Rochefoucault]... Cologne, chez Pierre van Dyck, M. DC. LXIV, p. 1-290.

A l'intérieur des couvertures, ex-libris de M. de Valory.

XVII[e] siècle. Papier. 259 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-E. 340 sur 225 millim. Rel. veau. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

557. Recueil.

Fol. D. Table.

Fol. 1. « Discours de Monsieur de La Chastre. Il est bien difficile de paroistre prudent, lorsque la fortune est contraire... » Le fond de ce discours est conforme à l'édition de Michaud et Poujoulat, *Nouvelle Collection des mémoires pour servir à l'histoire de France*... troisième série, t. III, p. 271-296; mais le texte diffère.

Fol. 67. « Response faicte au mémoire de Monsieur de La Chastre, par Monsieur le comte de Brienne, ministre et secrétaire d'Estat. Il eust esté à désirer pour la réputation du comte de La Chastre... » Cf. *ibid.*, troisième série, t. III, p. 297-305.

Fol. 95. Henri de Guise. « Relation de tout ce qui s'est passé au voyage du royaume de Naples. Comme d'ordinaire, on juge de toutes les affaires du monde par les événemens... » — « ...Du cap de Corse, le dix sept décembre mil six cens cinquante quatre. »

Cf. p. 146-190, *Recueil historique contenant diverses pièces curieuses de ce temps*. Cologne, 1666.

Fol. 127. « Motif de la France pour la guerre d'Allemagne, et quelle a esté sa conduitte. Ceux qui ont voullu injurieusement descrier la conduitte et les actions de la France... »

Cf. p. 402-487, *Recueil de plusieurs pièces servant à l'histoire moderne*. Cologne, 1665.

Fol. 226. « Récit du voiage de Messieurs de Bachaumont et Chapelle à Encausse, en Gascongne, à Messieurs Broussin.

C'est en vers que je vous escrits.

. . . .

Au Marais, que les Capucins. »

Cf. l'édition de Genève, 1777, p. 1-61.

A l'intérieur de la couverture, ex-libris de M. de Valory.

Même écriture que le n° précédent.

XVIIe siècle. Papier. 267 feuillets, plus les feuillets préliminaires D-A et les feuillets 66^2 à 66^{24}. 330 sur 215 millim. Rel. veau. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

558. « Relacion que de parte de las ciudades mercantiles de las obedientes Provincias Baxas Amberes, Gante, Brujas, Lila, Tornay, Valencienas, Ipre, Cortray y otras, y de la de sus vecinos negociantes con ropa de manifactura flamenca en las coronas de Su Magestad en España interesados, hara en la real corte de Madrid a los consejos y ministros de Su Magestad el rey nuestro señor. »

Fol. 1. « Francisco Vanden Wouwere, licenciado en leys su diputado. 1631. Desde luego que se supo que se tratana de que toda la ropa labrada en estos obedientes Estados baxos quando se embia a España... »

Fol. 13-18. Modèles imprimés de passeports, certificats, etc.

Au fol. A, cachet de Aug. Debruyne, libraire à Malines. — *Ibid.*, on lit : « N° 96. »

XVIIe siècle. Papier. 30 feuillets, plus le feuillet préliminaire A. 298 sur 195 millim. Cartonné, dos en basane.

559. « Relacion de los felices sucesos de las armas de Su Magestad Catolica don Phelippe 4°, nuestro señor, mandadas por el serenisimo señor archiducque de Austria, Leopoldo Guilielmo, governador, lugar teniente y capitan general de los Estados de Flandes y de Borgoña, de la campaña y año de 1647, dirigida a Su Magestad por Juan Antonio Vincart, secretario (mot raturé) de los avisos secretos de guerra. »

Fol. 1. « Haviendo Su Magestad catholica despues de haver... »

Manuscrit original, avec ratures et corrections.

Cf. *Revista contemporanea*. Madrid, 1884. *Relacion de la campaña de Flandes en* 1647, édit. A. Rodriguez Villa.

Sur la couverture, on lit : « 10. Relacion por archiduque Leopold, de 1647. »

XVIIe siècle. Papier. 117 feuillets, moins les feuillets 35 à 40 (remplacés par les feuillets 33 et 34), et 64. 300 sur 200 millim. Rel. parchemin. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

560-561. Jean de le Barre. L'héraclée flamand et catholique. 1618-1658. Manuscrit autographe. Deux volumes.

Tome I. Fol. 3^{1}. « Epitome ou abrégé de tout ce qui est contenu dedans ce premier thome, commanchant l'an 1618 jusques à l'an 1649 inclus. Observations et remarques faictes par forme d'histoire de ce qui s'est passé ès guerres tant d'Allemaigne que d'Italie, que de Hongrerie, d'Espagne, France, Angleterre, Pays-Bas et aultres royaumes et provences... Priant le lecteur de ne se formalizer... »

Fol. 1^{2}. « Remarques de ce qui s'est passé avant la guerre entre les couronnes d'Espaigne et de Franche, commenchée en l'an 1635... per fratrem Johannem de le Barre, rel. monasterii Beate Marie de Laude. J'ay entreprins avecq l'assistence divine de mettre par escript selon ma petitte capacité, ce qui s'est passé de plus remarquable ès guerres dernières... »

Fol. 212. « Table et abrégé de ce qui est contenu dedans ce livre... » — Fol. 214. « Index rerum omnium quae in hoc volumine continentur secundum alphabetum. »

Tome II. Fol. 1^{1}. « Epitome et abrégé de tout ce qui est contenu en ce deuxiesme thome, commanchant l'an 1650 et finant l'an 1656 et apprès 1657... »

Fol. 24 v°. « Table et index. »

Fol. 25. « Continuation des observations commanchantes l'an de

nostre salut 1650, par F. Jan de le Barre, religieux de l'abbaye de Los-lez-Lille. »

Fol. 200. « Table et index. »

Pour Jean de le Barre, cf. l'ouvrage d'Ignace Delfosse (Description de l'abbaye de Notre-Dame de Loos, t. II, p. 540), décrit plus loin.

XVIIe siècle. Papier. Tome I. 46 et 239 feuillets, plus les feuillets 75 *bis*, 96 *bis*, 102 *bis*, 102 *ter*, 145 *bis*, 153 *bis*, 215 *bis*. Après le feuillet 26², on continue 30. 272 sur 200 millim. Tome II. 25 et 208 feuillets, plus les feuillets 137 *bis*, 137 *ter*, 161 *bis*, 162 *bis*, 163 *bis*, 164 *bis*, 168 *bis*, 169 *bis*, 171 *bis*, 175 *bis*. Après le feuillet 137 *ter*, on reprend 128. 265 sur 195 millim. Rel. cuir gaufré. — (Abbaye de Loos.)

562. « La guerre dernière des Pays-Bas avec la France. »

Page 1. « La puissance d'Espaigne et de France at de tout temps esté funeste à la chrestienneté... » — « ... lesquels firent la paix avec la Suède, le 10e de may 1660, en vertu de laquelle le duc de Curland recouvra la liberté et son pays. 1660. »

XVIIe siècle. Papier. 190 pages, plus les pages préliminaires A-F. 305 sur 190 millim. Rel. parchemin.

563. « Mémoires de messire Michel Ange, baron de Vuoerden, chevalier et conseiller d'honneur de la cour de parlement de Tournay. Ces Mémoires commencent à l'ouverture de la campagne de l'année 1653 et finissent au traitté des Pyrénées, qui fut signé le 7e de novembre de l'année 1659. »

Fol. D. Dédicace. « A Monsieur, Monsieur Le Peletier, conseiller d'Estat ordinaire, directeur général des fortifications de terre et de mer, intendant des finances de France. Je me trouve engagé par de si fortes raisons d'avoir l'honneur de vous dédier ces mémoires... » — « ...Baron de Vuoerden. [Lille, le ... 16..] » partie coupée à la reliure. — Fol. J. « Icon animi, dignitatis, beneficentiae Michaelis Le Peletier :

Si quod in obnoxio nimiis aut studiis aut odiis saeculo

. . . .

Posui monumentum,
Michael Angelus baro de Vuoerden
M DC LXXXXV. »

Fol. 1. « Je crois devoir rendre compte à ceux qui prendront la peine de lire ces Mémoires... »

Fol. 257. Deux tables des « portraits et de l'histoire des princes et des hommes illustres dont il est fait mention dans ces Mémoires ». — Fol. 261 v°. Deux tables des « matières principales » desdits Mémoires. — Fol. 266. Deux tables des « batailles ou combats ». — Fol. 267 v°. Deux tables des « sièges des places ». — Fol. 269 v°. Deux tables des « inscriptions ».

A l'intérieur de la couverture, ex-libris de M. de Valory.

XVII[e] siècle. Papier. 272 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-K et les feuillets 124[2] et 124[3]. 360 sur 235 millim. Rel. maroquin rouge. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

564. Recueil de traités de paix.

I. Imprimé. « Traitté de paix entre les couronnes de France et d'Espagne, avec le contract de mariage du Roy Très Chrestien et de la Sérénissime Infante, fille aisnée du Roy Catholique, le 7 novembre 1659, avec l'explication de l'article XLII du susdit traitté, concernant le Roussillon, du 31 may 1660. »

II. Imprimé. « Chant nuptial pour le mariage du Roy », par « La Mesnardière, lecteur ordinaire de la chambre du Roy ».

Fol. 1. « Traicté de la paix faicte [à Paris], entre le Roy et Monsieur le duc de Lorraine, le dernier de febvrier, l'an 1661. » Cf. Dumont, *Corps universel diplomatique du droit des gens,* t. VI, partie 2, p. 348-351.

Fol. 15. « Sommaire du traicté et des articles de la paix générale [Munster, 24 octobre 1648], entre l'Empereur et le Roy Très Chrestien et leurs alliés. » Cf. Léonard, *Recueil des traités de paix,* t. III.

Fol. 57. « Articles de paix arrestés à Osnabrucq [24 octobre 1648], entre les plénipotentiaires de l'Empereur et la Reine et Couronne de Suède, en présence des Estats de l'Empire. » Cf. Léonard, *ibid.*, t. III.

Fol. 125. « Traité [de Tillemont, 17 mars 1654], entre les plénipotentiaires de Son Altesse Sérénissime Impériale Léopold Guillaume, par la grâce de Dieu, archiduc d'Autriche, etc., au nom du Roy Catholique, d'une part, et les plénipotentiaires de Son Altesse Sérénissime Maximiliam Henry, par la grâce de Dieu, archevesque et électeur de Cologne, évesque et prince de Liège, et Hildeshein, comte palatin du Rhin, duc des deux Bavières, de l'autre part. » Cf. Dumont, *Corps universel diplomatique du droit des gens,* t. VI, partie 2, p. 70-74.

III. Imprimé. « Mandement publié au peron de Liège. » 6 juillet 1654.

Fol. 170. « Table des traités. »

Au fol. 13, on lit : « Fait par Mouron », nom du calligraphe qui a copié ces traités.

XVIIIe siècle. Papier. 171 feuillets. 360 sur 235 millim. 75 portraits gravés intercalés : souverains, princes, plénipotentiaires, etc. Rel. veau.

565. « Joannis Labardaei, Matrolarum ad Sequanam marchionis, regis ad Helvetios et Rhaetos extra ordinem legati, de rebus gallicis historiarum libri decem, ab anno 1643 ad annum 1652. » Paris, 1671.

Imprimé contenant des notes marginales de la main de Racine, jusqu'à la page 550, et aux errata, et son nom sous le titre.

Page 276 *ter*. Lettre datée de Luxembourg, 31 juillet 1687, adressée par M. de Bonnafau à Racine?, lui annonçant l'envoi d'un plan de l'attaque de Luxembourg.

A la page A, note au crayon : « Ce volume a appartenu à Racine. Il porte son nom sur le titre et de nombreuses notes marginales de la main de Racine. » — A la page 827, note au crayon : « Vente Charavey, du 7 novembre 1860... 362 fr. 25. »

XVIIe siècle. Papier. 828 pages, plus les pages préliminaires A-M et es pages 276 *bis* et 276 *ter*, moins les pages 129, 130, 205, 206, 207, 208, 403, 404, 521, 522, 635, 636. 240 sur 175 millim. Rel. veau; sur les plats, armoiries du comte d'Hoym. — (Don de M. Dubrunfaut.)

566. Explications historiques sur des médailles du règne de Louis XIV. 1638-1680.

Ce manuscrit, sans titre, est un de ceux qui ont été communiqués aux membres de l'Académie des inscriptions, chargés de l'élaboration du travail intitulé : *Médailles sur les principaux évènements du règne de Louis le Grand, avec des explications historiques,* publié en 1702, par l'Académie.

Il contient des corrections, à l'encre et au crayon, de diverses mains.

Cf. les pages 1-184 du travail de l'Académie.

Au fol. A, on lit : « Pour Monsieur Dacier. » Ce dernier mot a été rayé et remplacé par celui de « Despréaux ».

XVIIIe siècle. Papier. 167 feuillets, plus le feuillet préliminaire A; interfolié de 2 à 163, moins le feuillet 87. 375 sur 240 millim. Rel. en peau.

567. Compte du Trésor royal, mars à décembre 1696, apostillé par le Roi. Incomplet.

Fol. 200. « Journal des ordonnances signées par le Roi, au Conseil royal des finances. » 1696.

XVIIe et XVIIIe siècles. Papier. Folioté 22-296, deux fois les feuillets 295 et 296. 370 sur 240 millim. Rel. basane moderne. — (Don de MM. Barrois.)

568. Compte du Trésor royal, exercice 1710. Incomplet.

Ce compte, d'une autre série que le précédent, n'est pas apostillé par le Roi.

XVIIIe siècle. Papier. Folioté 20-278, moins les feuillets 76, 77. 360 sur 255 millim. Rel. basane moderne. — (Don de MM. Barrois.)

569. Compte du Trésor royal, exercice 1759, apostillé par le Roi. Incomplet.

XVIIIe siècle. Papier. 137 feuillets, moins les feuillets 33, 34, 35, 51 et 56. 365 sur 235 millim. Rel. basane moderne. — (Don de MM. Barrois.)

570. Fragments de comptes du Trésor royal.

Fol. 283-353. Exercice de 1711, janvier à octobre, non apostillé par le Roi.

Fol. 24-33. *Idem*, 1761. — Fol. 46-64. *Idem*, 1770. — Fol. 85-90 *ter* et fol. 126-149. *Idem*, 1766. — Fol. 205. *Idem*, 1761? — Fol. 256. *Idem*, 1763. De la série apostillée par le Roi.

Les fragments de comptes du Trésor royal, compris dans ce n° et les trois précédents, sont à rapprocher des comptes du Trésor royal, conservés à la Bibliothèque nationale dans les *Mélanges de Colbert*, sous les n°s 264-310, années 1662-1681, et aux Archives nationales, sous la cote KK., n°s 217-218$^{1-24}$, années 1718-1740.

XVIIIe siècle. Papier. Folioté 283-353, plus les feuillets 308 *bis*, 340 *bis;* folioté 24, 27, 33; folioté 46-64; folioté 85, 89-90 *ter;* folioté 126-128, 139-140, 149; folioté 205; folioté 256. 375 sur 245 millim. Rel. basane moderne. — (Don de MM. Barrois.)

571. « Tableau historique et politique des Pays-Bas et des XVII provinces. 1779. »

Fol. 4. « Introduction. L'histoire d'un pays est si essentiellement

liée à sa constitution politique... » — Fol. 5. « Chapitre premier, contenant un tableau historique des Pays-Bas. Article premier. Précis historique de la réunion des XVII provinces des Pays-Bas. Les contrées, connues aujourd'hui sous le nom des Pays-Bas, étoient nommées Belgium par les Romains... » — « ... juridiction ecclésiastique des évêques et du clergé de leurs diocèses. Fin. Copié par Pierre Maes. »

XVIIIe siècle. Papier. 171 feuillets. 365 sur 235 millim. Rel. veau.

372. « Mémoire de Carnot, adressé au Roi, en juillet 1814. »

Fol. 1 v°. Avertissement sur le Mémoire. — Fol. 2. « Avertissement de l'éditeur. Si j'ai pris sur moi de faire imprimer... E. D... » — Fol. 24-29. Notes et pièces justificatives.

XIXe siècle. Papier. 32 feuillets. 255 sur 175 millim. Cartonné.

373. « Exposé de la conduite politique de Monsieur le lieutenant général Carnot, depuis le 1er juillet 1814. »

Imprimé en 1815; a eu trois éditions.

XIXe siècle. Papier. 20 feuillets. 310 sur 190 millim. Cartonné.

374. Mémoires des intendants.

Fol. 1. Mémoire sur la Navarre.

Fol. 38 v°. Mémoire sur le Béarn.

Fol. 120 v°. « Table des chapitres et matières contenus au présent Mémoire. »

A l'intérieur de la couverture, ex-libris de Godefroy du Sart. En partie arraché.

XVIIIe siècle. Papier. 124 feuillets, plus le feuillet préliminaire A. 209 sur 160 millim. Rel. parchemin, avec initiales D. G. (Denis Godefroy) au dos.

375. Mémoires des intendants.

Fol. 2^1. « Mémoire pour Messieurs les maîtres des requêtes, commissaires départis dans les provinces, à eux envoyé en 1697, immédiatement avant la paix de Riswick. Le Roi, voulant être pleinement informé de l'état des provinces du dedans de son royaume... »

Fol. 1^2. « Mémoire sur l'Artois, dressé par Monsieur Bignon, en 1698. »

XVIIIe siècle. Papier. 26 et 105 feuillets, plus les feuillets 9 *bis*,

11 *bis*, 21[1] *bis* et le feuillet 25[2] *bis*. 310 sur 205 millim. Cartonné, dos en basane moderne.

576. Mémoires des intendants.

Fol. 1[1]. Mémoire sur la généralité d'Amiens.

Fol. 1[2]. Mémoire sur la province d'Artois.

Fol. 1[3]. Mémoire sur la province de Hainaut.

XVIII[e] siècle. Papier. 105 feuillets, plus le feuillet préliminaire A et le feuillet 10 *bis*. 114 feuillets, plus le feuillet préliminaire A et les feuillets 10 *bis*, 104 *bis*, 114[2] et 114[3]. 77 feuillets, plus le feuillet préliminaire A et le feuillet 10 *bis*. 352 sur 233 millim. Rel. veau.

577. « Mémoire concernant la Flandre françoise occidentale ou Flandre du coté de la mer. »

Page 1. « La Flandre françoise est divisée en deux parties... » — « ... l'un sera bien récompensé et au-delà par l'autre. »

Ce Mémoire, rédigé en 1698, est un mémoire préparatoire ou complémentaire de celui de l'intendant de Madrys, publié dans le tome XI du *Bulletin de la Commission historique du département du Nord*, p. 251. Peut-être pourrait-on l'attribuer à J.-A. Hue de Caligny, collaborateur de l'intendant de Madrys. Cf. *ibid.*, t. XII, p. 268. L'auteur s'est surtout préoccupé du commerce.

XVIII[e] siècle. Papier. 136 pages, plus les pages préliminaires A-D. 240 sur 180 millim. Rel. veau.

578. Dugué de Bagnols. Mémoire sur l'intendance de la Flandre gallicane.

Fol. 111. « Sommaire ou table des matières. »

Cf. *Bulletin de la Commission historique du département du Nord*, t. X, p. 450-545.

Au fol. 2, on lit : « Biblio. B. Mariae de Laude. »

XVIII[e] siècle. Papier. 120 feuillets. 360 sur 235 millim. Rel. veau. — (Abbaye de Loos.)

579. « Mémoire sur l'intendance de Lille, après la paix de Risvick, par M. de Bagnol. 1698. »

Page 87. Table des villes et châtellenies. — Page 88. « Sommaire ou table des matières. »

A la page 95 *bis*, on a collé une signature de Dugué de Bagnols.

XVIIIe siècle. Papier. 102 pages, plus les pages préliminaires A-B et la page 95 *bis*. 320 sur 200 millim. Cartonné; sur le plat, pièce en veau portant le titre en lettres d'or.

580. Dugué de Bagnols. « Mémoire sur la généralité de la Flandre gallicane, ville et chastellenie de Lille, Orchies, Douay et païs de L'Alleu, dressé en 1698. »

A l'intérieur de la couverture : « Ex libris Jac.-Bern. Durey de Noinville, equitis, libellorum supplicum magistri, et in supremo Consilio praesidis. 1736. »

XVIIIe siècle. Papier. 90 feuillets. 215 sur 155 millim. Rel. veau.

581. Dugué de Bagnols. « Mémoire sur l'intendance de Flandres. »

Fol. 1 v°. Table alphabétique des localités ressortissant de la dite intendance, avec leur contenance en bonniers et les noms de leurs possesseurs. Continué au fol. 46 v°.

Au fol. 1, on lit : « Par la libéralité de Monsieur Herreng, ce livre appartient à messire Charles Eubert du Chambge, chevalier, seigneur de Liessart, conseiller du Roy en ses Conseils, premier président au bureau des finances et domaines de la généralité de Lille, en Flandre. » Raturé.

XVIIIe siècle. Papier. 56 feuillets. 355 sur 225 millim. Rel. veau.

582. « Mémoire concernant la province de Flandres, dite gallicane, envoié en cour, par ordre du Roy, par messire Dreux Louis Dugué de Bagnols, conseiller d'État, intendant de justice, police et finances. »

Page 195. « Etat des droits et impost quy se lèvent dans les chatellenies de Lille, Douay et Orchies, païs de Laloeu et bourg de La Guorgue. »

Page 199. « Etat des chatellenies de Lille, Douay et Orchies, païs de Laloeu et bourg de la Guorgue. »

A l'intérieur de la couverture, ex-libris de « P. Jacops d'Hailly ».

XVIIIe siècle. Papier. 218 pages. 314 sur 196 millim. Rel. veau.

583. « Mémoires concernant la province de Flandres, ditte gallicane, contenant en abrégé l'histoire de la fondation des villes de Lille, Douay, Orchies, la Gorgue, et païs de Lalloeu, ville et verge de Menin,

Tournay, Tournésis, ville et prévosté le comte de Valenciennes, Condé et ses dépendances, Bouchain et sa chatelenie, Cambray et Cambrésis, et des terres franches qui y sont enclavées ou en sont voisins... » — « ...Ouvrage escrit vers la fin du dix-septième siècle, par Monsieur Godefroy, procureur du Roy, du bureau des finances, garde des archives de la Chambre des comptes à Lille. »

Fol. 1 v°. « Titres contenus en ces volumes. »

Au fol. 81, on lit : « J'ay reçu de Monsieur Vanrode la somme de dix florins. Fait à Lille, ce 15 juin 1726. J.-B. Dupont. »

XVIII[e] siècle. Papier. 82 feuillets. 315 sur 200 millim. Rel. parchemin.

584. Mémoires des intendants.

Page I. « Mémoires sur l'intendance de Flandre, par M. Jean Godefroy, directeur de la Chambre des comptes de Lille et procureur du Roi au bureau de finances de la même ville. Avril 1698. »

Ce Mémoire a été présenté par l'intendant Dugué de Bagnols.

Page 238. Copie d'une « lettre de M. Dugué de Bagnols, intendant de Flandre, à M. Jean Godefroy, auteur des Mémoires précédents. Paris, le 26 mars 1698. Servin m'a envoyé la première copie de nos Mémoires... »

Page 241. « Table des matières. »

Page 1². « Mémoire sur le département du Hainaut, expliqué par rapport aux gouvernements ecclésiastique et militaire, à la justice et aux finances, par M. Voisin. »

Page 135. « Table des matières du Mémoire de M. Voisin, sur le Hainaut. »

A la page II, on lit : « Note sur ce manuscrit. Ce manuscrit a été copié au commencement de l'année 1830, par les soins de M. Arthur Dinaux, de Valenciennes... » — A la page III, on lit : « Notice sur l'auteur de ces Mémoires. Jean Godefroy, l'un des sept enfans de M. Godefroy (Denis II) et de Geneviève Desjardins, naquit à Paris, vers 1660... »

XIX[e] siècle. Papier. 248 et 140 pages, plus les pages préliminaires marquées I-VIII. 190 sur 150 millim. Cartonné, dos en veau, coins en parchemin.

585. « Discours véritable des grandes troubles et séditions adve-

nues en la ville d'Arras, capitalle du pays d'Arthois, l'an 1578, par maître Ponthus Payen, advocat atrebatien, seigneur des Essars. »

Fol. 2. « Préface. Guilleaume de Nassau, prince d'Orange, chef principal et motif des troubles advenues de nostre temps, en ces Pays-Bas... » Suivie d'un quatrain de Pibrac :

« Plus que Sylla, c'est ignorer ses lettres... »

Fol. 2 v°. Chapitre I. « Le peuple d'Arras, armé et rédigé en bendes et compagnies, commence mespriser ses supérieurs... » — Fol. 24 v°. « Le prince de Parme, grandement joieux du bon succès de la ville d'Arras; acheminement à la réconciliation d'Arthois et Haisnault avec le Roy. Chapitre 29. Alexandre de Farnèse, prince de Parme et Plaisance... » — Fol. 25 v°. « Épilogue de l'autheur. Voilà, en somme, ce qu'il s'est passé en la ville d'Arras, touchant les troubles et séditions qui y survindrent en ce temps... » — « ... mais c'est la coustume de l'hérésie, que de se servir de mensonges en toutte occurrence. Fin. » C'est en substance le t. II, p. 43-194, de la *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de Belgique, Mémoires de Pontus Payen*, par Alexis Henne.

Au fol. A v°, on lit : « Libellus hic ms. et numquam impressus, continens tumultus Atrebatenses anni 1578, olim fuit inter mss. codices domini de Cardevache, patritii Atrebatensis, teste Antonio Sandero in bibliotheca mss. tom. I, fol. 290, et tom. II, fol. 131 ; et in bibliotheca domini le Comte, sanctioris consilii secretarii, Val[erius] And[reas], II f. 1649. » Cette note est suivie d'une autre de Godefroy, renvoyant à la *Bibliothèque* de Fontette, t. III, n° 38976. — Au fol. 1, on lit : « Nizart? Ved. »

A l'intérieur de la couverture, ex-libris avec armoiries *d'azur, au chevron d'or et trois glands de même,* et la devise : « *In aeternum, non commovebitur* », de Jacques-Louis Gillès, allié à la famille Van der Cruisse, de Lille.

XVIe siècle. Papier. 27 feuillets, plus le feuillet préliminaire A. 315 sur 205 millim. Cartonné, dos en parchemin.

586. « Particularités touchant la ville d'Arras et la province d'Artois. »

Page I. « Particularités touchant la ville d'Arras. L'histoire nous apprend que, cinquante ans avant l'incarnation de Notre Seigneur, les

peuples d'Arras, Tournay, Soissons, Beauvais et Amiens s'étoient entrejurés fidélité... » — Page 130. « L'an 1578, le premier octobre, mourut Jean d'Autriche et Alexandre Farnèse... » — « ... nous ont été laissées, par ceux de ces malheureux tems. »

Page 131. Pontus Payen. « Discours des troubles et séditions arrivées en la ville d'Arras, les années 1577 et 1578. » Semblable au n° précédent, avec quelques variantes.

Page 261. « Continuation. L'an 1578, la populace de Béthune, à l'exemple de ceux d'Arras, ayant perdu le respect et l'obéissance à ses magistrats, se révolta... » — Page 268. « L'an 1600, le 28 février, les archiduc et archiduchesse d'Autriche firent leur entrée solemnelle, en la ville d'Arras... » — « ... comme ils avoient fait, dans toutes les autres villes des Pays-Bas. »

XVIIIe siècle. Papier. 280 pages, plus les pages préliminaires A-F. 310 sur 190 millim. Quelques dessins après les chapitres. A la page E, sous la fleur, on lit : « Lalo fecit », et à la page 260, dans le socle de la statue équestre, on lit : « Fin des troubles... Lalo fecit, 1770. » Rel. veau.

587. « Diversitées curieuses touchant la ville d'Arras, et plusieurs autres particuliaritées arrivées dans divers endroits (commençans en l'an deux cent soixante deux et finissant en mil six cent soixante huit [*sic*]), avec les troubles des verds vestus, qui sont très curieux. »

Page 2. Particularités touchant la ville d'Arras. Semblable au n° précédent, p. 1, avec quelques variantes.

Page 135. Pontus Payen. « Discours des troubles et sedditions arrivés en la ville d'Arras, dans les années 1577 et 1578. » Semblable au n° précédent, p. 131, avec quelques variantes.

Page 280. « En la même année, mil cinq cent soixante dix-huit, la populace de Béthune... » Semblable au n° précédent, p. 261, avec quelques variantes.

Au fol. 1, cachet de Charles Henneguier.

XVIIIe siècle. Papier. 288 pages, plus les pages 1 *bis* et 107 *bis*. 242 sur 182 millim. Demi-rel. dos et coins en maroquin.

588. « Mémoire contenant la partie historique et militaire de la ville d'Arras, divisée en neuf parties, dédié à Monsieur de Ramsault, chevalier de l'ordre roial et militaire de Saint-Louis, commandant du

fort Saint-Sauveur [à Lille], et directeur des fortifications de partie des places de Flandre et d'Artois, par son très humble et très obéissant serviteur, Galhault. »

Fol. 1 v°. « Préface. »

Fol. 4. « Les histoires nous apprennent que ce qui est connu sous le nom de ville d'Arras... » — « ... non compris l'armement ordinaire des troupes. »

Au fol. 1, cachet de Charles Henneguier.

XVIII[e] siècle. Papier. 142 feuillets. 205 sur 125 millim. Rel. veau, blason effacé sur les plats.

589. Répertoire des chartes d'Artois.

Page I. « Table des chapitres contenus au présent répertoire. »

A la page L, on lit : « ... d'après l'énoncé du n° 292, page 73, qui dit, sous la date 2 avril 1618 (j'ai adjouté et mis en laye, etc.), il y a à présumer que cet inventaire a été fait par Adrien de Lattre, écuyer, seigneur d'Ayette, en 1617, la même année dont parle, page VII, dans sa préface, Monsieur Godefroy, dans son inventaire des chartres depuis 1202 [*l.* 1102] jusqu'en 1287. »

XVIII[e] siècle. Papier. 420 pages, plus les pages préliminaires A-L. 300 sur 190 millim. Rel. veau.

590. « Histoire de la sainte Chandelle miraculeusement donnée de la mère de Dieu, et religieusement conservée en la ville d'Arras, depuis l'an 1105, par M. Guillaume Gazet, pasteur de Sainte-Marie-Madeleine audit Arras. A Lille, de l'imprimerie de Pierre Rache, à la Bible d'or. 1636. MDCCCXII. »

Page 1 [1]. « A Messeigneurs Monsieur Baudouin Tayaert, seigneur de Walle, Wenderinghe, Elst, etc., premier échevin, Monsieur Antoine Maelfayt, Monsieur François Braye et tous les autres échevins de la ville de Courtray. Messieurs. C'est un acte digne de louange... » — « ... ce 25 septembre 1636... soeur Catherine Doens, indigne abbesse de Groeningue. »

Page 1 [2]. « Avénement de la sainte Chandelle. Chapitre I. Au temps de Lambert, natif de Guisnes... » — Page 25. « Indulgences plénières données à la confrairie. Chapitre X. Le pape Innocent VIII... »

Page 26. « Oraison pour obtenir la grâce de Dieu, en honorant la sainte Chandelle. » — Page 28. « Des vertus et des opérations mira-

culeuses de la sainte Chandelle de l'abbaye de Groeningue, etc. » — Page 29. « Litanies de la sainte Vierge Marie », suivies de deux oraisons. — Page 34. « Antienne à la sainte Vierge. » — Page 36. « Cantique sur le Magnificat.

Un ange ayant dit à Marie
Qu'elle concevrait Jésus-Christ... »

— Page 42. « Parabole de la table d'hôte. Un ecclésiastique de province... »

Page 50. « Table des matières. »

Ce livre a été écrit à « Sainte-Anne lez Courtray, au mois de juin 1812 », par « Aloyse-Jacques-Adrien Van Steen ».

A l'intérieur de la couverture, ex-libris de la « bibliothèque de Th. de Jonghe ».

XIXe siècle. Papier. 10 et 52 pages, plus les pages préliminaires A-B. 198 sur 168 millim. Cartonné.

591. Recueil.

Fol. 1[1]. « Declaratio quid, quomodo, quando phonascus, musici et organista insignis hujus ecclesiae collegiatae Sancti Petri oppidi Insulensis, sanctae Romanae ecclesiae immediate subjectae, circa officium divinum ac alias observare teneantur. » 5 juillet 1614. Pièce annexe.

Fol. 5. « Cronica Tornacensis. Prologus sequentis operis incipit. Quoniam traditum tenemus primam constructionem civitatis Tornacensis... » Avec additions jusqu'en 1649, pour la série des évêques. Publié, d'après ce manuscrit, par J.-J. de Smet, *Recueil des chroniques de Flandre,* t. II, p. 475-580.

Fol. 35. Alain de Lille. « Liber Alani, dictus Enchiridion de naturis rerum incipit.

In lachrimas risus, in fletus gaudia verto... »

Migne, *Patr. lat.*, t. CCX, col. 431-482.

Fol. 57. « S'ensieut le traictiet de maistre Jan du Fay, de la querelle laquelle est depiecha l'entre les roys de Franche et les prinches de pardecha. » Semblable au n° 551, fol. 16.

Fol. 85. « Itinerarius Clementis, disciputi sancti Petri, incipit. Tibi quidem, papa Gaudenti... » — « ...gratiam quam apostolo exhiberet. » *Maxima bibliotheca veterum Patrum,* t. II, p. 384-463. —

Fol. 144 v°. Lettre de S. Clément à S. Jacques. « Clemens Jacobo domino, episcopo episcoporum... » — « ...que precepit exponere incipiam. » Cf. Migne, *Patr. lat.*, t. CXXX, col. 19-27, moins complète. — Fol. 147. Autre lettre. « Clemens Jacobo karissimo... » — « ...ipse sibi damnationem accipiet. Explicit anno Domini millesimo quingentesimo XVI°, penultima augusti. Orate pro scriptore. » Cf. *Ibid.*, col. 37-40 et 44, moins complète.

Fol. A [2]. Table des chartes du comté de Hainaut. — Fol. 1 v°. « Che sont li transcrit des chartres le conte de Haynau. »

Ce recueil est la copie, dans le même ordre, ou la traduction en langue romane du premier Cartulaire de Hainaut, conservé aux Archives départementales du Nord; toutefois, à partir du fol. 76, un certain nombre de chartes, comprises principalement entre les années 1300 à 1310, ne figurent point dans ledit Cartulaire.

Au fol. 5 [1], on lit : « Appertient à l'abbaye de Cysoing entre Lille et Tournay. »

XVI[e] siècle. Papier. 148 feuillets et 96 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-F, à 2 col., le feuillet F formant la suite du feuillet A. 385 sur 277 millim. Rel. parchemin. — (Abbaye de Cysoing.)

592. Recueil de chartes.

Fol. 9 [1] et 10. Ornements d'architecture, renfermant des extraits des prophètes, évangélistes, saints et docteurs de l'Église. Dans le premier, ex-libris de « De Flandres ».

Fol. 11. « [S']ensieult la table de ce présent livre commenchant à tamps du comte Bauduin, comte de Flandres, de Haynnau, etc., au prouffit singulier de Madame Saincte Wauldrut, en la ville de Mons. » Incomplète, s'arrête au fol. 147.

Ce recueil comprend des chartes relatives au Hainaut et plus spécialement à la ville de Mons. XII[e]-XVI[e] siècle.

Fol. 221. « Sentence pronunchée à Rouen, sur ung procès assés difficille, rendue, an mil V[c] huit, ou mois de jullet », concernant la succession du « baron de Ferniers, premier baron en la ducé de Normendie ».

A l'intérieur de la couverture, on lit : « Ex dono domini Alexii Deflandres. 1748. »

XVI[e] siècle. Papier. 35 et 223 feuillets. 373 sur 265 millim. Rel. veau. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

593. Recueil de privilèges pour la ville de Tournai. 1370-1613.

On trouve au fol. 135 : « Copie du traictié de la réduction de ceste ville et cité de Tournay, chastiel et bailliage de Tournesiz en l'obéissance de l'Empereur. » 1[er] décembre 1521.

Au fol. 1, on lit : « Jacobi de Landas, Nervii. 1613 », et : « Cornelius Bonble?, scriptor hujus, Gandensis. 1613. »

XVII[e] siècle. Papier. 285 feuillets. 197 sur 155 millim. Couvert. parchemin.

594. Recueil.

Fol. 1. « Juin 1745. Table des pièces contenues au présent receuil. »

Fol. 3. « Du 20 mars 1701. Etat de la continence des mesures à l'avoine dans le département du Haynaut, comté de Namur, Soissonnois, Lorraine, département de Flandres, Artois et Picardie. »

Fol. 5. « Du 22 janvier 1744. Mémoire sur les fourages fournis aux troupes du Roy, dans le département de Flandres. »

Fol. 7. « Du 29 février 1728. Lettre de Monsieur Le Blanc à Monsieur Meliand, intendant de Flandres, concernant les droits de l'état-major des places. » — Fol. 8. « Extrait des ordonnances du Roy, des 24 décembre 1663 et 4 janvier 1678 concernant les mêmes droits. »

Fol. 9. « Estat des droits et émolumens par an dont jouissent Messieurs les officiers de l'état-major des ville, citadelle et fort Saint-Sauveur de Lille. » 3 avril 1728.

Fol. 15. « Du 23 juin 1713. Traitté conclu par Monsieur de Berniers, intendant de Flandres, entre les officiers majors des ville, citadelle et fort Saint-Sauveur de Lille, pour leur tenir lieu de droits de cantines, et les magistrats de ladite ville. »

Fol. 19. « Estat des droits et émolumens par an, dont jouissent Messieurs les officiers des états-majors des autres places du département de Flandres. » Sans date.

Fol. 25. « Mémoire de ce qui s'est pratiqué dans les places du département de Flandre cy-après nommées, pour le logement de Messieurs les officiers d'artillerie avant l'année 1703, que leurs emplois furent érigés en charges et de la manière dont il en est usé actuellement à cet égard. » 8 février 1718.

Fol. 29. « Du 6 septembre 1727. Mémoire sur les aprovisionemens faits à Cambray, à l'occasion du dernier congrès assemblé en ladite

ville pendant 4 ans et 9 mois, du premier octobre 1720 au dernier juin 1725. »

Fol. 37. « Règlement de police aux congrès de Nimègue, de Riswich, d'Utrecht et de Cambray », ce dernier du 7 avril 1724.

Fol. 51. « Mémoires sur l'intendance de Lille, après la paix de Riswick, par Monsieur de Bagnols. 1698. »

A l'intérieur de la couverture, on lit : « 50 livres », et : « 40. Frassinetti. X^bre 1829. »

XVIIIe siècle. Papier. 126 feuillets. 315 sur 205 millim. Cartonné.

595. « État des places et gouvernemens tant généraux que particuliers du royaume, avec les apointemens et émolumens de Messieurs les gouverneurs, lieutenans-généraux dans les provinces, lieutenans de roy dans les places, majors, aides-majors, etc. 1758. »

On trouve : Fol. 8 v°. « Picardie et Artois. » — Fol. 21 v°. « Gouvernemens du Boulonnois. » — Fol. 68 v°. « Flandre françoise et Hainault. »

XVIIIe siècle. Papier. 97 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-D. 150 sur 85 millim. Rel. veau.

596. Recueil.

Fol. B. « Mémoire sur la carte du quarré A de la générale de Flandres; ce quarré particulier contient les environs des villes de Valenciennes, Condé et Saint-Amand et pays circonvoisins, levés par le sieur Masse père, ingénieur ordinaire du Roy, en 1726. »

Fol. 92. « Mémoire sur la carte des environs de Lille. » Carte E.

Fol. 160. « Mémoire sur la carte du quarré F de la généralle, qui a été envoyée à Monsieur le marquis d'Asfeld, le 6 septembre 1727... », comprenant « Armentières, Bailleul, Estaires et Merville ».

Fol. 224. « Mémoire sur la carte des environs de Douay, du fort de la Scarpe et de Marchiennes. »

Ce recueil contient des renseignements sur les villes, villages, églises, abbayes, couvents, châteaux, rivières, chemins, etc.

A l'intérieur de la couverture, on lit : « 200. Quesnoi, juin 1827 », et : « de chez Aubepin ».

XVIIIe siècle. Papier. 287 feuillets, plus le feuillet préliminaire A. 305 sur 195 millim. Cartonné, dos et coins en basane.

597-600. J.-B. Lambiez. « Histoire monumentaire du Nord des Gaules... » Quatre volumes.

Tome I. Imprimé à Mons, chez H.-J. Hoyois.

Tome II. Fol. 1. « Livre XIII. Établissement du gouvernement démocratique de la Belgique, 490 ans avant l'ère vulgaire. Il y avait environ sept cens ans que la Belgique était gouvernée par la politique mystérieuse des souverains Druides... »

Fol. 237. « Table. » — Fol. 239. « Chronologie. » Incomplète.

Tome III. Fol. 1. Chronologie des livres XIX-XXII du tome II.

Fol. 287. Table.

Tome IV. Fol. 271. « Table chronologique du 4e volume. »

Fol. 294. Fragment d'une lettre de M. Bottin à M. Lambiez, relative à son travail, etc.

Ces tomes, de l'écriture de J.-B. Lambiez, dit P. Grégoire, avec ratures et corrections, sont complétés par des parties imprimées, intitulées : *Fastes Belgiques*, extraites de la *Feuille de Mons et département de Jemmape*, 1806-1807, et par des parties manuscrites d'une autre écriture. De plus, on y trouve quelques reproductions de médailles romaines.

XIXe siècle. Papier. Tome II. 240 feuillets. Tome III. 288 feuillets. Tome IV. 294 feuillets. 220 sur 170 millim. et autres formats plus petits. Cartonné.

601-602. S. Bottin. « Chronique du département du Nord. » Deux volumes.

Tome I. An XIII, an XIV, 1806.

Tome II. 1807 et 1808.

XIXe siècle. Papier. Tome I. 272 feuillets. Tome II. 233 feuillets. 275 sur 200 millim. Cartonné.

603. « Notes relatives à la ville de Bailleul en Flandre, par Monsieur Leroy. »

Fol. 2. « Curieux de connoître l'origine de cette ville... » — « ...parcoururent toute la West-Flandre. »

XIXe siècle. Papier. 25 feuillets. 255 sur 185 millim. Cartonné.

604-605. « Bavay ancien et moderne, ouvrage composé d'un recueil de dessins des antiquités trouvées dans son territoire, depuis 1824 jusques fin de 1829, avec un texte explicatif des figures, précédé

d'une introduction sur cette ancienne capitale des Nerviens et sur les galeries souterraines d'Houdain et de Bellignies, par Antoine Niveleau, architecte de la ville de Valenciennes, ancien élève et médailliste de l'École spéciale de Paris. Bavay. 1830. Copié textuellement par Clément Meurs, élève de 1re classe, section d'architecture, de l'École royale des Beaux-Arts de Paris. Paris. 1839. » Deux volumes.

Tome I. Texte.

Tome II. Atlas.

XIXe siècle. Papier. Tome I. 127 pages, plus la page 1 *bis*. 332 sur 232 millim. Tome II. 102 planches. 330 sur 492 millim. Demi-rel.; sur les plats « C. D. » et « 1840. »

606. « Relation des sièges des villes de Douai, Quesnoy et Bouchain en 1712. »

Fol. 2. « Siège de Douai en 1712. Précis du journal du siège de Douai fait en 1712 par l'armée de France, commandée par Monsieur le maréchal de Vilars, le gouverneur de Douai étant le lieutenant général de Hompesch, hollandois. L'on a ouvert la tranchée devant Douai... »

Fol. 8 v°. Notes sur le bois de Hompesch.

Fol. 9. « Siège du Quesnoy en 1712. »

Fol. 14. « Siège de Bouchain en 1712. »

Fol. 17. Notes sur le Raquet. 1771 et 1793.

XVIIIe siècle. Papier. 18 feuillets. 208 sur 165 millim. Couvert. papier.

607. Recueil.

Page 1. « Relation du siège de Marchiennes, arrivé le 24 juillet 1712, écrite par un assiégé. » — Page 3. « Le vingt-quatre de juillet mil sept cent douze, jour de dimanche et veille de saint Jacques, se donna la battaille de Denain... »

Page 23. « Copie de la relation du combat de Denain, donnée par l'auteur de *la Clef du cabinet des princes*, septembre 1712, pag. 202 et suiv. Monsieur le maréchal de Villars, ayant formé le dessein de dégager Landrecies... »

Page 47. « Lettre du Roi au cardinal de Noailles, pour le *Te Deum*, en action de grâces de la victoire remportée à Denain. Au même journal, pag. 170. Mon cousin, les démarches que j'ai faites, pour parvenir à une paix générale... »

Page 51. « Remarques du maréchal-comte de Saxe, sur l'affaire de Denain, extraites de son ouvrage intitulé : *Mes Rêveries*. A l'affaire de Denain, le maréchal de Villars étoit perdu, si le prince Eugène eut marché à lui... »

Page 54. « Extrait du *Siècle de Louis XIV*, par Voltaire, chap. 22e. Le prince Eugène, privé des Anglois, étoit encore supérieur de vingt mille hommes à l'armée françoise... »

Page 60. « Note sur Monsieur Lefebvre d'Orval, dont il est parlé dans l'extrait précédent. Les alliés s'étant emparés de Tournay, en 1709, le parlement de Flandres fut transféré à Cambray... voyez *Annales belgiques*, par M. Dumées, pag. 493.» — Page 61. « Copie d'un article du *Journal de Luxembourg*, 1er juin 1785, pag. 199, concernant M. Lefebvre d'Orval. A l'occasion de ce que j'ai dit, dans le *Journal* du 15 août 1784, p. 554, touchant l'affaire de Denain, Monsieur Wartel, chanoine régulier de l'abbaye du Mont-Saint-Eloi lez Arras, m'a communiqué un manuscrit... »

Au fol. 1, on lit : « Bibliothecae Cysoniensis. »

XVIIIe siècle. Papier. 80 pages. 230 sur 165 millim. Rel. parchemin. — (Abbaye de Cysoing.)

608. « Journal des opérations et des productions des fouilles faites sur le territoire de la commune de Famars, depuis le 11 août 1823, jusqu'au [26] décembre suivant. »

Fol. 8. « Liste générale de MM. les souscripteurs aux fouilles de Famars. »

Fol. 87. Note du P. Lambiez, sur la « forteresse de Famars ».

On trouve dans ce recueil diverses lettres adressées à MM. Bottin, Dinaux, au préfet du Nord, etc., ainsi que des extraits de journaux relatifs aux fouilles.

XIXe siècle. Papier. 93 feuillets. 227 sur 183 millim. Planches aux fol. 3, 55 à 65. Cartonné.

609. Pierre-Louis Jacobs d'Hailly. « Notes sur les villages de la châtellenie de Lille. » Au dos.

Fol. 1. « Clerembaut. Premier quartier. » — Fol. 14. « Deuxiesme. Quartier de Pevele. » — Fol. 48. « Troisiesme. Quartier de Melantois. » — Fol. 75. « Quatriesme. Quartier de Ferain. » — Fol. 119. « Cinquiesme. Quartier de Weppes. »

Fol. 208 et 210. « Liste des gouverneurs de Lille conus depuis l'an 1296, jusques à présent 1736, suivant le manuscrit de M. C. D. F. »

Fol. 212. « Table générale des noms de vilages et hameaux de la chatellenie de Lille qui ont leurs envoiés particuliers, pour les tailles et vintiesmes que les quatre baillifs imposent. »

Fol. 215. Notes sur le nombre de bonniers des châtellenies de Lille, Douai, Orchies, etc., et le contingent total des villages en dépendants.

Au fol. 6, on lit, à Chemy : « Inscription mise sur la grosse cloche de ce vilage, dont j'ay esté parain, et madame d'Hailly, maraine, le 16 de jullet 1720, jour qu'elle a esté baptisée par le curé et nomée Salvator : Messire Pierre Louis Joseph Jacops, escuier, seigneur d'Hailly, d'Aigremont... » — « ...et dame Marie Madelene Quarré, dame de Kaverlus, son espouse. »

Ce manuscrit, comme les n°s 525 à 527, est de l'écriture de Jacobs d'Hailly.

XVIIIe siècle. Papier. Folioté et paginé 1-215, plus les feuillets préliminaires A-B et le feuillet 65 *bis*, la page 182 *bis*. 195 sur 150 millim. Rel. parchemin.

610. « Répertoire de la seigneurie des Mulliers. »

Fol. E. Plan dressé le 24 mars 1781, par A.-J. Mortelecque.

Fol. 2. « Répertoire du plan du fief et seigneurie des Mulliers dite Parmentier, situés en la paroisse d'Allennes, appartenant à messire Charles Joseph Lespagnol, écuier, seigneur de Grimbri, Wasquehal, Corbeille, Cavrines et autres lieux... conseillier pensionnaire de la ville de Lille, y demeurant; lequel fief et seigneurie des Mullier est tenue et mouvant en justice vicomtière de la terre et seigneurie dudit Allennes à dix livres de relief à la mort de l'héritier et le dixième denier à la vente, don, cession,, transport et, etc. »

XVIIIe siècle. Papier. 60 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-E. 325 sur 200 millim. Rel. basane. — (Don de M. R. de Grimbry.)

611. Terrier de Bouvines. 1665.

Fol. 1. Une carte d'ensemble : « Description généralle du village et seigneurie de Bouvinnes, appartenant à Messieurs les abbé et religieux de l'abbaye de Saint-Amand... » — Fol. 2-77. Quatre cartes marquées A-D, avec leur description. — Fol. 78. « Déclaration des biens de Messieurs les abbé, grand prieur et religieux de l'abbaye royale de

Saint-Amand, pour leur seigneurie de Bouvinnes. » — Fol. 79. « Déclaration des parties qui doivent terrages. »

XVIIe siècle. Papier. 81 feuillets, plus le feuillet préliminaire A. 400 sur 248 millim. Rel. en veau. — (Don des héritiers Gentil.)

612. « Déclaration du plan et carte figurative de la terre à cloché et principauté de Camphin en Carembaut, chatellenie de Lille, appartenant à Monseigneur l'abbé et religieux de Saint-Pierre lez Gand, comencé en l'an mil sept cens vingt sept par Adrien Cuvelier et Claude Wallart, arpenteurs juré des ville et chatellenie dudit Lille, avec habouts, charges tant de rente seigneurialle, de dismes que terrage, ainsy que s'ensuit. »

Page 324. Attestation, du 6 octobre 1729, signée de A. Cuvelier et C. Wallart, pour le mesurage du « terroir de Camphin en Carembaut », fait par eux, le 18 août 1729 et jours suivants. — Page 325. Table des noms cités.

XVIIIe siècle. Papier. 340 pages. 350 sur 220 millim. Rel. en veau.

613. « Chasserel du fief et seigneurie vicomtière de Saint-Amé, situés en la paroisse de Fache, appartenant à Messieurs les prévost, doyen et chanoines de l'insigne église collégiale de Saint-Amé en la ville de Douay, immédiatement soumit au saint Siège, seigneurs de Merville, Ecours Saint-Quentin, Saudemon et autres lieux; lequel fief et seigneurie vicomtière est tenue par indivis desdits seigneurs de Saint-Amé et du chapitre de Saint-Piat à Seclin, à laquelle seigneurie appartient tous droits de haute, moyenne et bas-justice, tel qu'il est réglé par la coûtume du lieu. Ledit chasserel a été renouvellé par Albert Joseph Mortelecque, arpenteur et expert juré, résident en la ville de Lille, en 1787. »

Fol. B. Rapport et dénombrement, par Guillaume Lamblin, d'un fief nommé « la mairie de Fache » à lui appartenant. — Fol. C. *Idem*, par Auguste-Joseph Vermont, héritier de Vermont-Lamblin. — Fol. G. Supplique d'Auguste Vermont au chapitre de Saint-Amé, pour obtenir de ne payer que la moitié du droit seigneurial, sur la vente de quatre cents d'héritages, sis à Faches.

Fol. L. « Table, par ordre alphabétique, des noms des occupeurs repris au présent chasserel... »

Fol. 74. « Table des droits seigneuriaux reçus depuis la saint Remi. »

— Fol. 76. « Reliefs à cause de mort payés à Faches depuis la saint Remi. »

Fol. 78. « Table, par ordre alphabétique, des noms des propriétaires repris au présent chasserel... »

Huit plans, avec leur description, aux fol. P, 17^2, 21^3, 24^4, 30^3, 34^3, 37^4 et 43^3-43^4.

XVIII[e] siècle. Papier. 82 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-Q et les feuillets 7^2, 17^2, 21^2, 21^3, 24^2, 24^3, 24^4, 30^2, 30^3, 34^2, 34^3, 37^2, 37^3, 37^4, 43^2, 43^3, 43^4. 383 sur 255 millim. Rel. en veau. — (Don de M. Delphin Petit.)

614. « Répertoire de la seigneurie de Lassus et des terres appartenans à messire Jacques Rouvroy, seigneur de Fournes, de la Mairie, Biache, Faucomprés, Coisnes, la Navie, Grand-Riez, Vincent-Riez, la Cousinerie, Treupignye, Has, Lassus, Capinghem, etc., thrésorier de France honoraire au bureau des finances et domaines de la généralité de Lille, situées aux villages d'Emmerin et Haubourdin. » 1725.

Fol. 1. Plan en parchemin.

XVIII[e] siècle. Papier. 19 feuillets. 380 sur 250 millim. Rel. en veau, avec indication du contenu sur le plat. — (Don de M. le comte de Rouvroy.)

615. « Registre des bailz de censses de l'église et abbaye Nostre-Dame de Lodz, de nouveau raccordés par révérend Père en Dieu Franchois Mommal, abbé d'icelle abbaye, et aulcuns bailz faictz et accordés par ses prédicesseurs, recongnus par les fermiers pardevant ledict sieur abbé, puis le jour sainct Marcq an mil cincq cent soixante cincq, jour de la bénédiction dudict abbé. Contient aussy ce présent registre aulcunes lettres de fiefz, transportz, procurations, pooirs de baillyfz, sergeantz et aultres, comme l'on poldra trouver par la table enssievant. »

Fol. A v°. Notes sur divers paiements.

Fol. B. « Table du contenu de ce présent livre comme s'ensieut. »

XVI[e] siècle. Papier. 223 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-N. 415 sur 280 millim. Rel. basane moderne. — (Abbaye de Loos.)

616-620. Ignace Delefosse. « Description de l'abbaye de Notre-Dame de Los, ordre de Cisteaux, au diocèse de Tournay, filiation de Clairvaux. » Cinq volumes.

Tome I. Page E. « Première partie, où il est traitté de sa situation, de ses batimens anciens et nouveaux, de ses privilèges, des moeurs de ses anciens religieux, et de ceux d'à présent. » — Page F. « Avertissement. » — Page 1. « Description de l'abbaÿe de Notre-Dame de Los. »

Page 493. « Table de la première partie. »

Tome II. Page E. « Où il est parlé de sa fondation, et de ses neuf premiers abbez, avec ce qui s'est passé de plus remarquable de leur temps, depuis l'an 1147 jusqu'à l'an 1289. »

Page 95. « De la fondation de l'abbaye de Los. »

Page 575. « Table. »

Tome III. Page C. « Qui contient ce qui s'est passé icy de plus remarquable depuis l'an 1289 jusqu'à l'an [1490]. » — Page 1. « Dom Robert d'Englos, 10e abbé. Il succéda à dom Nicolas d'Auchy, l'an 1289... »

Page 510. « Sommaire des choses les plus remarquables. »

Tome IV. Page D. « Avant-propos. Ce quatrième tome contient ce qui s'est passé de plus considérable, dans l'abbaye de Los, depuis l'an 1490 jusqu'à l'année 1606... » — Page 1. « Dom Michel Requillatre, 24e abbé de Los. Dom Pierre du Bos, cinq mois avant sa mort, qui arriva le 29 de novembre 1490... »

Page 501. « Sommaire. »

Tome V. Page C. « Qui contient ce qui s'y est passé de plus remarquable, depuis l'an 1600 jusqu'à l'an 1640. » — Page I. « Dom Pierre Carpentier, 30e abbé de Los. Le tome précédent n'étant déjà que trop gros... »

Page 493. « Sommaire. »

XVIIe siècle. Papier. Tome I. 498 pages, plus les pages préliminaires A-J; après 234 on continue 335. 200 sur 155 millim. Tome II. Paginé 95 à 590, plus les pages préliminaires A-F et les pages 238[1] à 238[16]. 195 sur 155 millim. Tome III. 431 pages, plus les pages préliminaires A-F et les pages 159 *bis*, 458 *bis*, 458 *ter*. 200 sur 155 millim. Tome IV. 512 pages, plus les pages préliminaires A-F et les pages 465 *bis*, 465 *ter*. 200 sur 155 millim. Tome V. 504 pages, plus les pages préliminaires A-J et les pages 167 *bis*, 178 *bis*. 210 sur 165 millim. Rel. veau. — (Abbaye de Loos.)

621. « Histoire de l'abbaye de Notre-Dame du Repos, à Marquette, par F. Michel Gouselaire, religieux de l'abbaye de Los, syndic général de l'ordre de Cisteaux dans le Pays-bas françois, directeur de ladite

abbaye de Marquette, dédiée à Madame de Humières, très digne abbesse, et à toutes les dames religieuses dudit lieu, en l'an 1695. »

Page G. « Table des chapitres. » — Page Q. Dédicace de l'auteur. « A Madame M. Elisabeth de Crevant de Humières, très illustre et très digne abbesse du monastère de Notre-Dame du Repos, à Marquette, et à très religieuses et vénérables dames, D. Gabrielle de Visch, prieure... » etc.

Page 1. « Chapitre I. De la noblesse et piété des fondateurs de cette abbaye, et de leurs ancestres. »

Page 348. « Table alphabétique des noms des personnes plus considérables, et des religieuses de l'abbaye de Marquette, ou d'autres monastères, desquelles il est fait mention dans ce recueil. »

Page 379. Extrait du « livre obituaire, qui se garde et se lit journellement dans le chapitre. »

XVIIe siècle. Papier. 430 pages, plus les pages préliminaires A-Z^3 et les pages 4^2 à 4^5, 142 *bis,* 146 *bis,* 180 *bis,* 194 *bis.* 310 sur 200 millim. Rel. en veau. — (Abbaye de Marquette.)

622. Miscellanea d'Antoine le Karon.

Fol. 1. « Hec scriptura habetur supra sarculum plombeum existens infra feretrum sancti Everardi. »

Fol. 1 v°. Notes diverses sur l'abbaye de Cysoing.

Fol. 2. « Extrait des aucuns anchiens registres et aultres enseignement trouvez en la trésorie de Polligny et ailleurs, touchant les roys, prinches et aultres sainctes personnes yssant de la très noble et très puissante maison de Bourgongne. Premier. L'an XIIII après la résurrection Nostre Seigneur Jhesu Crist... » Continué jusqu'en 1527, naissance de Philippe II.

Fol. 4. « S'ensieult le manière du batesme de l'arceduc, nommé Philippe. » A Bruges, 22-29 juin 1478.

Fol. 6. « Extraict hors du livre des illustrations de Gaulle, etc., composé par Jan le Maire de Belges », touchant « pluisieurs hérésies » de 1317.

Fol. 6 v°. Divers extraits « des cronicques de Haynault et annales ».

Fol. 7. « Nota ce que s'ensieult du très redoubtable XXIIIIe scisme ad venir. » Tirés de plusieurs prophètes, sibylles, « astrologiens », etc.

Fol. 7 v°. « Sequitur quedam prophetia de Charolo, imperatore, filio Philippi, regis Castelle, inventa in quodam libro antiquissimo, Verone. »

Fol. 8. « S'ensuyt le traictié nommé la Légende des Vénitiens ou leur cronicque abbrégée, composée par Jehan le Merre de Belges, à présent indiciaire et historiographe de la royne de France Anne. Prologue. Pour ce que les Vénitiens ont maintenant le vent au visage... » « ... Fin. De peu assès. J. le Maire. » 1509. Avec des additions.

Fol. 17. « De viro qui Rome est te facio certiorem. Anno Domini millesimo quingentesimo quartodecimo, VIII aprilis. Est quidem vir religiosus, frater Bonaventura, natus apud Bononiam, qui juvenis regulam saucti Francisci professus... »

Fol. 18. « S'ensieult une cronicque abbrégée des guerres faictes depuis l'an XV[c] XX jusques à la prinse du roy Franchois, XV[c] XXV, le jour sainct Mathias. » Quarante-cinq strophes de huit vers.

« Promotheus des dieux le souverain
. . . .
Parler ne sçay langaige Bourbonnois.
En endurant, Durant endure.
Fin. »

Fol. 20. « Isti duo versus sequentes missi fuerunt duci Philippo per Anglos in obsidione ville Calisie », et : « Responsio ducis Philippi. »

Fol. 20 v°. « Modus regalis majestatis regis Francie in statu suo. Primo rex Francie... » — « ...Hec scripta sunt in Sancto Dyonisio prope Parisius. Explicit. »

Fol. 21. « L'ordre de la Jarretière bleue fut ordonnée à Winderose (*sic*), en Angleterre, par le roy Edouard, en l'an mil trois cens quarante quatre, et se faict tousjours le jour sainct George. » Cf. G.-G. Leibnitii *Mantissa codicis juris gentium diplomatici*. Hanovre, 1700, tome II, partie II, pages 1-7, texte latin.

Fol. 28 v°. Épitaphe de Philippe le Bon. Quarante vers.

« Jehan fut né de Philippes, qui du roy Jehan fut filz.
. . . .
Priez lui qui lisiez qu'il me doint paradis.
Molinet. »

Imprimé à la suite des *Mémoires de J. du Clercq*, t. IV, p. 307, publiés par M. de Reiffemberg, 1836.

Fol. 32 v°. Statuts et ordonnances de l'ordre de la Toison d'or. La table au fol. 29 v°. Semblable au n° 516, fol. 1-27

Fol. 39 v°. « S'ensieult l'ordonnance des quatres (*sic*) officiers » de la Toison d'or. A Lille, le 27 novembre 1431. La table au fol. 30 v°.

Fol. 43. « S'ensieult les élections des chevaliers de l'ordre vivans et trepassez. » 1429-1546. Avec liste des chevaliers au fol. 29.

Fol. 55 et 60-94. Imprimé. « La grande et merveilleuse et très cruelle oppugnation de la noble cité de Rhodes... par excellent et noble chevalier frère Jacques, bastard de Bourbon... » 1er octobre 1527.

Fol. 56. Note tirée « in quadam cronica existente in libraria abbatis Sancti Petri Gandensis », sur les pairs de France et les quatre hauts justiciers de la châtellenie de Lille.

Fol. 56 v°. « S'ensieult le institution de la procession de Lille. Item le institution du rouge chevalier allant en ladicte procession. » 1276.

Fol. 57. « Le recoeul du triumphe solennel faict et célébré en la très noble cité de Cambray pour le paix qui y a esté faicte et conclute, avec la venue des dames et du roy de France, et leurs départemens, avec l'ordre qui se fist à aller à la messe, avec les noms de pluisieurs princes et princesses. L'an mil Vc XXIX, le ve de jullet. »

Fol. 59. Lettre de Charles V à l'abbé de Cysoing, désignant « Gabriel Gombert, povre homme, aveugle de sa nayssanche », pour jouir des « pain et prouvende » que ledit couvent doit donner à cause de son premier avènement et réception en ses « pays et seigneuries de pardecha ». Bruxelles, 1er janvier 1531.

Fol. 59 v°. Notes diverses. Plusieurs concernent des exécutions de Luthériens à Lille. 1532-1534.

Fol. 95. Note sur la pose de la « première pierre de la bastille Sainct-Anthoine en Paris », 22 avril 1370, tirée « hors d'une cronicque venant de monseigneur de Cherencq, en papier, fo. verso IIcXX ».

Fol. 96. « Coppie des lettres envoiées de par le roy catholicque, nostre sire, à nostre sainct père le Pappe. » Sans date. Touchant son élection à « la journée d'Ausbourg ».

Fol. 97. « Traictié contenant comment durant le siège de Marchelles, le roy de Franche alla delà les mons à grosse et puissante armée, comment il reprint la ville de Millan et aultres villes de la duchié de Millan, asseiga la cité de Pavie, ce qu'il se y fist durant le siège et comment il fu levé et le Roy prins prisonnier et tous ses gens descomfis. »

Fol. 107. « Coppie des lettres que le roy de Franche a envoiet à sa mère, depuis qu'il fut prins. »

Ibid. Plusieurs « datte en latin de la prinse du roy Franchois ». En marge, on lit : « Fossetier. »

Fol. 107 v°. « Coppie de la lettre que le roy de France a escript à l'Empereur, lui estant prisonnier. » — *Ibid.* « Coppie de la lettre que madame la régente de France a escript à l'Empereur. » — Fol. 108. « Coppie des lettres que l'Empereur a escript à madame la régente de France, par monseigneur de Beaurains. » — *Ibid.* « Copie des demandes que l'Empereur fait au roy de Franche. » — Fol. 108 v°. « Copie des lettres que l'Empereur a escript de sa main au vice-roy de Naples [Mingoval]. » — *Ibid.* « Copie des lettres de Bétenchour, maistre d'hostel de monseigneur le vice-roy de Naples », à son père. 25 février 1525.

Fol. 109. « Jehan de Castro escript au roy de Hongrie, du IIe de septembre XVcXXVIII, ce qu'il s'ensieult : C'est la prinse de Naples et mort monseigneur de Lottrecq. »

Fol. 110 v°. « Copie des lettres de Loupes de Soria, ambassadeur du roy de Hongrie, en Ytalie, audict seigneur roy, du XVIe de septembre [1528] », touchant la prise de Gênes par Doria.

Fol. 111 v°. « S'ensieult la foy du roy de Franche par lui baillié à l'Empereur, selon qu'il est escript par le traictié de Madril », et : « Aultre article de la capitulation de Madril où ledict roy de France a signé de sa propre main. »

Fol. 112. « Lettres que le roy de France a escript à Sa Majesté Empereur, de sa propre main, depuis le traictié de Madril et après qu'il fut en sa liberté en Franche », comprenant les défis et cartels envoyés à Charles V et les réponses de ce dernier.

Fol. 116. « Nouvelles venant de Rome en mars XVcXXVIII avant Pasques. »

Fol. 116 v°. Nouvelles, touchant les événements, venant d'Anvers. 11 avril 1529 après Pâques.

Fol. 117. « Extraict des lettres du capitaine de Millan, Anthoine de Leve, escriptes au roy de Hongrie, le XXIIe de juing XVc XXIX », touchant la défaite des Français à Landriano.

Fol. 119. « Des nouvelles de Hongrie... », septembre, octobre 1529, touchant le siège de Vienne par les Turcs.

Fol. 121. « S'ensieult le siège de la ville de Vienne en Ostrice, tenu par l'empereur de Turquie, grand ennemi de chretienneté, briefvement au mois de septembre en l'an XVcXXIX, et a esté ceste copie envoyée par les seigneurs qui estoient en ladicte ville durant ledit siège. »

Fol. 123 v°. Nicaise Ladam. « Rescription au partement de Hesdin, faict par les Franchois à leurs voisins et amis de Therewane, eulx sortant hors dudict Hesdin, l'an XV^cXXIX. » Cinq strophes de huit vers.

« A Dieu soyez, voisins de Therewane,

. . . .

Autant de char que drap pour livrée.

Par le songeur. »

Fol. 124. « L'entrée de l'Empereur à Boulongne, l'an XV^cXXIX, le ve de novembre, estant le pape Clément VIIe de ce nom audit Boulongne. »

Fol. 126. « S'ensieult le traictié et appoinctement d'entre l'Empereur et le roy Franchois, faict à Madrid, an XV^cXXVI, le XIIIIe de janvier. » Cf. F. Léonard, *Recueil des traités de paix*, t. II, p. 210-220.

Fol. 139. « S'ensieult le traictié et appoinctement d'entre l'Empereur et le roy Franchois, faict à Cambray, l'an XV^cXXIX, le ve jour du mois d'aoust, par madame Margherite, régente de pardecha, et dame Loysse, mère du roy Franchois. » Cf. *idem*, t. II, p. 346-367. Suivent les copies des pouvoirs donnés auxdites dames.

Fol. 155. « S'ensieult le dictum criminel du baron de Sainct-Blançay..., pendu et estranglé au Mont Faulcon », le 12 août 1527.

Fol. 158. « Coppie d'une lettre envoié à madame de Fiennes », touchant les visions d'une religieuse du cloître de Sainte-Anne, à Delft, 3 octobre 1529, concernant les luthériens de « Delf en Hollande ».

Fol. 159. « L'an XV^cXXIX. Extraict hors d'un quaier imprimés en Paris. S'ensieult la journée miraculeuse et de grande admiration de la deffaicte des Turcz, faicte par le roy Fernand, roy de Hongrie, devant la ville de Vienne en Austriche, le XXIXe jour d'octobre XV^cXXIX. »

Fol. 160. « La somme des indulgences, grâces et facultés que nostre sainct Père et seigneur pappe Clément septiesme a concédé et eslargi à tous et à ung chascun fidèle en Christ, de quel sexe et de quel degré ou dignité qu'ilz soient, lesquelz vrayement pénitens et confessez contribuent selon la manière que ichi après doibt estre exposé en l'ayde et deffension de la chose publicque de la chrestienté à l'encontre des Turcz. » Décembre 1529.

Fol. 161-166. Lettres et relations du séjour et couronnement de l'empereur Charles V, à Boulogne. 1529.

Fol. 167. « Deffenses de plus aller aux tavernes ou cabaretz. Coppie

d'un mandement de par l'Empereur, lequel fut donné en Malinez, le v[e] de march, l'an XV[c]XXIX. »

Fol. 168. « Lettre du Turcq envoié à Fernand, roy de Hongrie et roy des Romains. » 17 avril 1530. Menaces de destruction de Vienne, etc.

Ibid. « Coppie d'une lettre envoié par monseigneur de Noercarmes, an XV[c]XXX, le v[e] de may. » Arrivée de l'Empereur et du roi Fernand à « Isbroucq », et leurs préparatifs de départ pour « Ausbourg ».

Fol. 168 v°. « L'entrée de la très sacrée Majesté Impérialle faicte en la ville de Ausbourg, le xv[e] de juing XV[c] et trente, avec la belle et dévote procession faicte lendemain xvi[e] jour dudict mois, en laquelle la Majesté Impérialle, à teste nue, portoit une torche de chire blanche. »

Fol. 172. « Le inundation des eawes en la ville de Rome. » Octobre 1530.

Fol. 172 v°. « De l'inundation en Hollande, Zélande, Flandres, etc. » 5 novembre 1530.

Fol. 174. Lettre et nouvelles diverses. Novembre 1530.

Ibid. « Nota de la mort de madame Margherite, archiducesse d'Austrice...

L'an de grâce mil cincq cens avec trente,
Margherite, le jour sainct Andrieu
. . . .
Que son lieu soit en éternelle gloire. »

Fol. 175. « L'ordonnance de joustes envoyées en Parlement par le Roy, nostre sire, et publiées sur la pierre de marbre au palais de Paris, le v[e] jour de décembre XV[c]XXX », en l'honneur du mariage de François I[er] avec Éléonore d'Autriche, sœur de Charles-Quint.

Fol. 176 v°. Nouvelles concernant Lille et Cysoing. Février 1530.

Ibid. Notes sur des apparitions en la ville de Cassel en Hesse. 3 mars 1530.

Fol. 177. Lettre de Ferdinand, roi des Romains, « Gabrieli Xantho, consiliario et per Flandriam commissario », 28 février 1531, relative aux préparatifs d'invasion des Turcs.

Fol. 179. Copie des ordonnances de Charles-Quint, du 7 octobre 1531, publiées à Lille, le 15 novembre suivant, touchant les Luthériens, les monnaies, les coutumes, les notaires, les monopoles des marchands, les malfaiteurs, les pauvres, les « dédicasses », les cabarets, les draps divers, les chevaux, les blasphémateurs, etc.

Fol. 188 v°. Lettre de Jean Gommer, lieutenant du gouverneur de Lille, à l'abbé de Cysoing, demandant des prières pour l'Empereur et la chrétienté. 30 janvier 1531.

Ibid. « S'ensieult une monition et excommunication de nostre sainct Père le pape Clément VIIe, prononchié en l'église de Cisoing par frère Mathieu du Crocquet, alors curé dudict Cisoing, et à Louvil par frère Pierre Hughonis, aussi curé; et à Camphaing par sire Bertrand le Merre *ex antiquis,* alors curé dudict Camphaing, déclaré et prononchié le dimenche IIIe jour du mois de febvrier XV^c^XXXI, avant Pasques », contre « pluisieurs gens maulvais », qui « ont faict pluisieurs griefz et notables dommages au monastère de Sainct-Calixte en Cysoing, et aussi en la priorée de Beaurepaire et en la prévostée de Heertberghe ».

Fol. 190. « Le journée miraculeuse et digne de grand admiration de la desconfiture des Luthériens, faicte par le très illustre seigneur de Savoie, avec les grandes ténèbres qui ont esté faictes contre lesdicts Luthériens. » 2 mars 1531.

Fol. 191. « S'ensuyt l'entrée triumphante de madame Aliénore, reyne de France, sœur de l'empereur Charles, et aussi l'entrée de monseigneur le Daulphin, lieutenant général du roy Franchois en ce pays de Normandie, faicte à Rouen, en l'an mil cincq cens trente et ung, le sabmedi IIIe de février. » Imprimé à Rouen chez Raulin Gaultier.

Fol. 196. « Les grandes et merveilleuses lettres de la deffiance du Turcq, envoiées à nostre sainct Père le pape Clément VIIe de ce nom et à tous princes chrestiens, et transmise de par l'Empereur au très chrestien roy de Franche, ce x^e^ jour de mars XV^c^XXXII. »

Fol. 196 v°. Nouvelles concernant Lille et Cysoing. Mai-juillet 1532.

Fol. 197. « S'ensieult le nombre des chevaucheurs et gens de piedz que l'Empereur liève pour mener avecq sa personne en la bataille contre le grand Turcq. »

Fol. 197 v°. « Copie d'une lettre par la régente, sœur de l'Empereur, envoiée à monseigneur de Tournay, pour faire processions générales. » Bruxelles, 12 juillet 1532. — Fol. 198. *Idem*, du lieutenant du gouverneur de Lille à l'abbé de Cysoing, 20 août, 9 novembre 1532 et 16 mai 1533, pour les victoires de l'Empereur.

Fol. 202-220. Nouvelles et lettres diverses, concernant la guerre contre les Turcs, en Hongrie, etc. 1532.

Fol. 221-222. Mêmes pièces qu'au n° suivant, fol. 113-114.

Fol. 226. « Copia bulle. Clemens, episcopus, servus servorum

Dei... Meritis licet insufficientibus... » 1532. Relative à une contribution de guerre pour résister aux Turcs.

Fol. 226. « Le mandement de l'Empereur expédiet à Binch, sur la bulle du Pappe, adressoit audict seigneur de Palerme, luy ordonnant et commandant que réallement et de faict il exécutasse ladicte bulle en son plain et entier contenu, en commandant que tous prélatz, collèges et aultres apportassent en certain et briefz jour, douze comptes de leurs maisons et collèges, assçavoir depuis l'an XV^cXX jusques à présent. » 1532. Réunion du clergé du diocèse de Tournai, à Bruges, et ses remontrances à ce sujet.

Fol. 229. Nouvelles diverses, 1533-1534. Visite de la Régente à Lille, septembre 1533; et lettre de Mathias de Mailly à l'abbé de Cysoing; Rome, 12 novembre 1534, touchant l'élection d' « Alexander de Farnèse », sous le nom de Paul III, à la papauté.

Fol. 230. « Copie de la victoire, par l'aide de Dieu, par Andreas Doria en la reconqueste et augmentation de la chretieneté, de la cité de Rodes nouvellement obtenue l'an XV^cXXXIIII. »

Fol. 230 v°. Notes sur diverses exécutions à Lille. 1534-1535.

Fol. 231. Lettre de M. de Mailly à l'abbé de Cysoing; Rome, 22 février 1535, touchant les préparatifs de la guerre contre les Turcs.

Fol. 232. « Scommata Pasquilli. Sorte tratte de Pasquino la nutte della Epiphania de 1535. » A l'adresse du Pape et des cardinaux, de plusieurs princes et seigneurs de l'Europe.

Au fol. 1, on lit : « Ecclesiae Sancti Callisti Cisoniensis. » — Au fol. 208, on lit : « Frère Anthoine le Karon, religieux de Cisoing. » Ce nom se rencontre plusieurs fois dans le manuscrit. — On lit, dans l'obituaire de Cysoing, décrit sous le n° 70, fol. 64 : « Obiit... f[r]ater Anthonius le Karon, sa[cerdos] et ca[nonicus] n[oste]r. [Septembre] 1547. »

XVIe siècle. Papier. 235 feuillets, moins le feuillet 49. 295 sur 200 millim. Deux dessins au fol. 200. Rel. basane moderne. — (Abbaye de Cysoing.)

623. Miscellanea d'Antoine Le Karon.

Fol. 1 v°. « Copie d'une lettre venant de Romme, envoiée par maistre Adam le clercq à monseigneur de Chérench, avecq ensuivant l'entrée de l'Empereur à Romme, anno XV^c XXXVI après Pasques, le XIIIIe d'apvril. » Voir fol. 165. Cf. I. de Coussemaker, *Cartulaire de l'abbaye de Cysoing*, p. 692.

Fol. 2. « Sequuntur cerimonie et modus observandus pro celebratione misse... *Missus est Gabriel angelus,* etc., vulgariter dicte Auree misse, quolibet anno... in choro ecclesie Tornacensis decantande feria quarta ante festum Nativitatis Domini nostri Jesu Christi, ex fundatione venerabilis viri magistri Petri Cotrel, canonici dicte ecclesie Tornacensis et in eadem archidiaconi Brugensis, de licentia et permissu dominorum suorum decani et capituli predicte ecclesie Tornacensis. »

Fol. 3. « Sequitur modus et forma sacrum celebrandi jubileum, quem [mot effacé] ...in ecclesia Tornacensi venerabilis et circumspectus vir dominus magister Anthonius de May, dicte ecclesie canonicus, anno Domini millesimo quingentesimo... nono, mensis maii die vicesima. »

Fol. 5 v°. « Ordinatio reverendi Patris domini Caroli Haulebois, ab Alto Bosco, episcopi Tornacensis, super celebrationem unius solemnis misse in honore sacratissimi Sacramenti altaris. »

Ibid. Don, par les exécuteurs testamentaires de Jean de Trouille, chanoine de Tournai, d'un tabernacle d'argent doré, etc., au trésorier de l'église dudit Tournai. Son décès, 11 avril 1535, avant Pâques. Voir fol. 130.

Fol. 7. « Copie en gros du traictié, paix et [alyanche] faictes entre le roi Philippe de Castille, nostre sire, et dom Fernand, roy d'Arragon, son beau-père. » A Villafasela, 27 juin 1506.

Fol. 8 v°. « Copie de l'entrée du roy Charles catholique en sa ville de Valledoli. » 20 novembre 1517.

Fol. 10. « Les estatz des seigneurs d'Espaigne et rentes qu'il ont. »

Fol. 13. « Mémoire et épitaphe de feu de bonne mémoire... domp Fernande... roy catholique de Castille, de Léon, de Grenade, d'Arragon... » 20 février 1515. C'est un poème de quatre-vingts vers :

> « O vous, prinches puissans, doubtés, cremus et saiges,
> . . . .
> A son esperit ne soit de nulz sens présumé. »

Fol. 15. « Copie des lettres envoyés par monseigneur le gouverneur de Bresse à Madame de Savoie, etc. » ; Valladolid, 7 février 1517, touchant le couronnement de Charles-Quint comme roi de Castille. — Fol. 17. « Les noms et nombre des prinches et grans seigneurs de Castille qui estoient au couronnement du Roy, nostre sire, en sa ville de Valledoli, le dimenche VII[e] de febvrier XV[c] et XVII. »

Fol. 19 v°. « Copie des lettres envoyés au Roy catholique par le grand Turcq » ; Ipsala, 13 décembre 923 de l'hégire, touchant les affaires de leurs pays et le renvoi des légats « sauves avoec des rameaulx d'oliviers ».

Fol. 20 v°. « De par le Roy en son Conseil. » Anvers, 12 juin 1518. Annonce des victoires remportées sur les Turcs en Afrique.

Fol. 21. « Le traittié de cheulx de Tournay, fait et conclut le XXIIIe jour de septembre l'an mil cincq cens et treize », avec Henri VIII, roi d'Angleterre.

Fol. 25. « Hec sunt que collegi et invenire potui ex diversis libris de sancto Everardo. »

Fol. 26. « Advocatio Walgarii, sacerdotis, facta ecclesie Cisoniensi et cappelle de Heresberge de bonis suis in litteris expressis. » 870. Cf. I. de Coussemaker, *Cartulaire de l'abbaye de Cysoing*, p. 5.

Fol. 26 v°. « Donatio domine Gisle facta ad oratorium Sancte Trinitatis et in honore sancti Appolinaris in monasterio Cisoniensi de bonis scituatis in territorio Camphinii. » Avril 870. Cf. *ibid.*, p. 8.

Fol. 27. « De eo quod Aquecinctenses tenentur in sex libris monete ostrevandensis in omni ordinatione novi abbatis, pro relevio, Cisoniensibus. » 1166. Cf. *ibid.*, p. 33.

Fol. 28. « Coppia littere fundationis cappellanie Beate Marie in ecclesia parrochiali de Asch et admortizatio bonorum ejusdem. » 29 septembre 1293. — Fol. 28 v°. « Confirmatio premissorum. » A Wazemmes, 1294.

Fol. 29. Deux extraits des plaids de la baronnie de Cysoing, 6 février 1530, concernant frère Michel Herlain, qui était entré « dedens le parcq, ouquel de tout temps » les bailli et hommes de fiefs « sont accoustumez de asseoir et tenir leurs plais ».

Fol. 32. « De altari et prato de Cobrieu. » Don à l'abbaye de Cysoing par Amauri de Cobrieu. XIIe siècle.

Fol. 35-40 v°. Jacques du Roeulx. « De Pasquille les dictz sur le temps présent, anno 1543. » A l'adresse de Charles V, de la reine Marie, du duc de Brunswick, des chevaliers de la Toison d'or, du roi de France et du Dauphin, de la reine de France, de la dame d'Étampes, du royaume de France, du duc de Clèves, de Martin Van Rossen, des conseillers de France, de la duchesse de Gueldres, des gouverneurs de Gueldres, des villes de Thionville, de Luxembourg, de Gand, d'Anvers, de Bruxelles, de Louvain, du comté de Hainaut, des villes de

Binche, de Maubeuge, de Valenciennes, de Landrecies, de Cambrai, du Cateau-Cambrésis.

Fol. 35. Début :

« Ung bergier, las de sa musette,
. . . .
De Pasquille a voulust traduire
Les très beaulx dictz en éloquence... »

Fol. 40 v°. « Au lecteur :

Si j'ay mal dict ou escript quelque chose,
. . . .
De mon mal dict, donne bon tesmoingnaige
Finis. La fin.
Ainssi tissus en febvrier froidureulx
Par ung quidam, nommé Jacques du Roeulx,
L'an quinze cens quarante-trois, en somme,
C'est l'an présent et le mois où nous sommes. »

Ibid. Jacques du Roeulx. « Elégie contenante la propriété et nature du cocq gallinache et la diversité du cocq gaullois fuyant la présence de l'aigle, faict par le dessudict aucteur.

Dieu et nature ont voulut advouer
. . . .
Ung cat cornu pour faire remonstrance.
Fin. »

Fol. 42. « La datte de la fondation du chasteau de Cambray. » 1543.

Fol. 42 v°. « Que gerantur apud Helvetios. Convocavit in oppido Badensi conveniendos ad quartum idus februarii universe Helvetie ordines, Gallorum rex... »

Fol. 42 *bis*. Quarante-six vers sur la mort de Philippe, roi de Castille.

« Plorés, plorés, ducz, contes, chancelliers,
. . . .
Ensi que mors delent infortune. »

Fol. 43. Pièce concernant : « Amyndas, regis Tunetani major natu filius... »

Ibid. « Miroir noveau, transmis au roy de Franche, forgiet en Haynault, par ung de ceulx de la forge, en l'an de Nostre Seigneur mille cincq cens et quarante-trois, le dixiesme jour du mois de novembre.

Avoir puist il au ciel couronnement
. . . .
Car dudict lieu trop fort on les tira.
Fin. »

Fol. 45 v°. « Doctissimo viro magistro Anthonio Goino Petrus Philicinus salutem dicit :

Rebus compositis, utcumque reversus in urbem... »

Et : « Annus obsidionis Binchianae disticho comprehensus. » 1540.

Fol. 46. « De clade Hannoniae, ad D. dominum Laubiensem carmen, autore Petro Philicino.

Hostis ut Haunoniam nostram vexarit iniquus,
. . . .
Omnis reddatur laus, honor, imperium.
Finis. »

Fol. 48 v°. « Pasquillus.

Carole, divina terrarum sorte monarcha
. . . .
Cui portentifico sunt turgida corda veneno.
Finis. »

Fol. 49 v°. « Articles nécessaires pour avoir paix ferme et durable au roy Franchois. Pour le roy Franchois.

Qui polroit pour le roy Franchois... »

Ibid. « Epitaphium Caroli, ducis Borbonii. »

Ibid. « Articles pour l'empereur Charles.

Qui polroit pour nostre Empereur... »

Fol. 50. « Cassandra Paridi.

Perfide Priamides, fida consorte relicta... »

Suivi de l' « Exclamation de Cassandra, fille du roy Priam, considérant et comparant l'estat et temps de Troye à l'estat de France.

O faulx Paris, tu as faict ung eschange... »

Dans cette pièce, Pàris est comparé à François I[er], Pégase à la reine de France, Hélène à Madame d'Étampes, et Ménélas à Monsieur d'Étampes.

Fol. 51 v°. Trente-quatre vers. « Marot.

Quel souhet, quel bienheureux desir
. . . .
Heureuse paix, triumphante victoire.
Finis. »

Ibid. « Jo. Morcourtii Carth[usiensis?].

Carole, Cesar, ades, venias, o Carole, nobis
. . . .
Secum atrox bellum, sed mala cuncta vehit.
Finis. »

Fol. 52. « Exclamation sur le roy Franchois.

O roy Franchois, qui se peult contenter
. . . .
Fuictes, trahisons et finesses. »

Fol. 52 v°. « Exortation au Roy.

Amende toi comme David
. . . .
Le t'a laissé, quand tu y fus admis.
Finis. »

Ibid. Vers contre François Ier.

« A toi, Franchois, qui te dictz roy franchois,
. . . .
Je prie à Dieu que le grand diable t'emporte.
Finis. »

Fol. 53. *Idem.*

« Ores es venus César le désirés
. . . .
Ce sont fracteur, sans y meetre entre deux.
Finis. »

Fol. 54. Épitaphe de René de Chalon, prince d'Orange, mort le 15 juillet 1544, devant Saint-Dizier.

« L'homme qui mect espoir en la mortelle vie,
. . . .
Qu'on prie au seigneur Dieu qu'il ayt pitié de l'âme. »

Fol. 56. « Extraict hors des Annales d'Acquitaine, nouvellement imprimées en France, et composées en Poittiers par maistre Jan Bouchet, procureur en Poictiers, et grand adulateur (orateur), comme appert... » Guerres de François Ier et Charles V, 1525.

Fol. 64. « S'ensieult la narration de plaisieurs entrées que Charles le Quint, empereur des Romains, tousjours auguste, archiduc d'Austrice, roi d'Espaignes, etc., fist en aulcunnes villes d'Ytalie sur son voyage de Boullongne la Grace, en laquelle cyté il reçeut sa couronne absollute en

grand sollennité et tryumphe, comme cy après est déclaré. » 1529-1530.

Fol. 93. « Coppie d'aucunes nouvelles venues pardeça le xxviii[e] de may XV[c]XXXV », touchant l'armée navale de Charles-Quint à Gênes. — Fol. 93 v°. « Copie et extraictz des lettres envoiées de Romme, le ii[e] de juing XV[c]XXXV, de l'armée de l'Empereur et vient d'Amicus? de Herlain. »

Fol. 94. « Epilogus eorum que acta sunt Monasterii per catabaptistas. Monasterium, inclita Vuestseldie metropolis, hereticorum factione ab episcopo cui parebat anno millesimo quingentesimo tricesimo tercio, ruptis jurisjurandi sacramentis... »

Fol. 96. « Coppie. Déclaration de l'intention de la Royne sur le fait de l'union dernièrement proposée aux Estatz de pardecha. » Bruxelles, 10 juin 1535.

Fol. 98. « Nouvelles en l'an XV[c]XXXV, venues au mois de febvrier, c'est asscavoir quant l'Empereur se partist pour aller à Sardines et au royalme de Thunes. »

Fol. 98 v°. « Coppie du xiiii[e] d'apvril XV[c]XXXV, après Pasques, d'unes lettres envoiées au cardinal de Liège », touchant les anabaptistes.

Fol. 99. « Copie des lettres envoiées à monseigneur le comte de Lalaing. » Du camp en Barbarie, 28 juin 1535.

Fol. 99 v°. Nouvelles « venant de Lille, de maistre Toussain Muyssart », et autres « venant de Lille, de maistre Pierre Hespiel, venant de Mons », 14 juillet 1535, touchant l'expédition de Charles V contre Tunis.

Fol. 100. « Bulla S. D. N. Pauli III super concessione indulgencie plenarie, cum remissione omnium peccatorum etiam in casibus Sue S. reservatis, per universum orbem christianum valitura... (Anno XV[c]XXXV, xviii mensis julii, in episcopatu Tornacensi et Attrebatensi denunciata fuit et servata hec bulla.) Salvator Dominus noster Jesus Christus, unigenitus Dei filius... » Suivie de l'instruction pastorale de l'évêque d'Arras.

Fol. 103 v°. « Copie de une lettre venant de Romme envoiée par Mathias de Mailly, à révérend Père monseigneur l'abbé de Cisoing, anno XV[c]XXXV, le xxix[e] de jullet », touchant l'expédition contre Tunis.

Fol. 104. « Coppie des lettres lesquelles ont esteez envoieez à la régente de pardecha, sœur de l'Empereur, et viennent de Venize », touchant l'expédition contre Tunis. Ces lettres furent publiées à Lille, le 1[er] septembre 1535.

Fol. 104 v°. « S'ensieult le prinse de la Goulette », et : « Datte de la prinse de Thunes, par Jacquet Willan, de Lille. »

Fol. 105. « Copie des lettres de l'Empereur à la Royne touchant la deffaicte de Barberosse et de la prinse de Thunes. » 20 juillet 1535. Publiées à Lille, le 1er septembre suivant.

Fol. 106 v°. Lettre de Philippe de Montmorency à son frère, touchant la prise de la Goulette. 27 juillet 1535.

Fol. 107. « S'ensieult l'appoinctement faict entre l'Empereur et le roy de Thunes. » Lettre de « Jo. de Leyva ». 27 août 1535. Voir fol. 118 v°.

Fol. 107 v°. « Embellissement du voyage et conqueste de la cité de Thunes en Affricque, faicte par l'Imperialle Majesté [Charles V], figuré à Gédéon.

> Sans regarder aux hystoires romaines
> . . . .
> De collauder Thunes, plus que Grenade.
> Et pour fin
> Prions Dieu pour Charles cincquiesme
> . . . .
> Escript de très loables tretz.
> Finis. »

Cette pièce peut être attribuée à Nicaise Ladam, dit Grenade. Cf. *Comptes rendus des séances de la Commission royale d'histoire de Belgique,* t. VIII, p. 53.

Fol. 111 v°. « Nota de la mort et du service de monseigneur [Philippe] de Lannoy. » 14 octobre 1535.

Ibid. « Memore » que, le 26 novembre 1535, « fut chantée la première messe du sacrement en la paroisse de Chisoing... »

Fol. 112. « Par lettres de Jean de Douvrin de le chambre aux deniers de l'Empereur, du IXe de novembre 1535. » Nouvelles de Constantinople, bruit de la mort du Grand Turc.

Fol. 112 v°. Extrait d'une lettre de Mathias de Mailly à l'abbé de Cysoing, datée de Rome, 24 décembre 1535, touchant l'entrée de Charles V à Naples. Voir fol. 120.

Fol. 113. « Copia sentencie contra regem Anglie Henricum octavum, 1533. Clemens papa septimus. Cum lite pendente coram nobis... »

Fol. 113 v°. « Sequuntur articuli generalium visitatorum Henrici octavi, regis Anglie. Anno 1534, in februario. »

Ibid. « Sequitur decretum totius regni Anglie. » Henri VIII. Sans date.

Fol. 114. Lettre de Mathias de Mailly à Mathias de la Barde, abbé de Cysoing. Rome, 23 mars 1534, touchant la sentence rendue par le Pape contre Henri VIII.

Fol. 114 v°. « La vertueuse responce. S'ensieult le jugement et dictum criminel de maistre Thomas Morus, chevalier, chancellier et souverain juge d'Engleterre, lequel fut décapité sans cause et pour dire vérité, le VIIe de jullet, jour de merquedi, anno XV^cXXXV. »

Fol. 116. « Paulus tercius, Ferdinando, regi Romanorum, natione romanus. Carissime rex, non dubitamus jam tue Serenitati... » 22 juillet 1535, touchant le divorce de Henri VIII.

Fol. 116 v°. « Epitaphium Thome Mori. »

Fol. 117. « S'ensieult le mort d'aucuns cartrois par le faict et sçeu du roy d'Angleterre. » 28 avril 1535.

Fol. 118 v°. « Sommaire du traictié faict entre l'Empereur et le roy de Thunes, nommez Mulry(*sic*)-Alhacen, le VIe d'aoust XV^cXXXV, estans en leurs personnes près la Go[u]lette. »

Fol. 119. Nouvelles venant de Constantinople. 28 octobre et 9 novembre 1535.

Fol. 119 v°. « Epitaphium defuncti legati Anthonii a Prato, cancellarii regni Francie, qui obiit anno Domini XV^cXXXV, mense augusti, circa festum Laurentii, cujus corpus jacet Meldis apud Bonos homines. »

Fol. 120. « L'entrée de l'Empereur en la cité de Naples, avec les ars triumphans y faiz et leurs escriptiaux, faicte le XXVe de novembre [XV^cXXXV]. »

Fol. 124. « L'entrée de l'Empereur en Messines. » 21 octobre 1535.

Fol. 127. Mention du service de la reine d'Angleterre, à Bruxelles, le 28 janvier 1535.

Fol. 127 v°. Visite de l'évêque d'Utrecht à l'abbaye de Cysoing. 7 février 1535.

Fol. 128. Lettre de « Jehan Thiret, procureur à Reims », à « Nicole Crombet, prieur de Cisoing », 8 janvier 1535, touchant un vicariat.

Fol. 128 v°. Lettre de Philippe de Lénoncourt, Reims, 7 janvier 1535, à l'abbé et aux religieux de Cysoing, approuvant l'érection de nouveaux autels en leur église, suivie de pièces relatives à leur bénédiction et consécration. Cf. I. de Coussemaker, *Cartulaire de l'abbaye de Cysoing*, p. 567-571.

Fol. 129 *bis*. Nouvelles venant d'Italie, des Pays-Bas, etc. Janvier à avril 1535.

Fol. 129 *ter*. « C'est le pooir et charge de Anthoine de Landas de par monseigneur du Reulx, pour recoelliez gensdarmes, comme s'ensieult. » 28 mars 1535.

Fol. 130 v°. « Coppie qui vient de monseigneur de Oingniez. » Entrée de Charles V à Rome, le 5 avril 1536.

Fol. 131 v°. « Copie d'ung mandement envoié par madame la Régente au bailli de Lille, pour rappointier les chemins, pontz, chaussecz et rivières comme s'ensieult, lequel fut publié à la bretesque en Lille, l'an XV^c^XXXVI, le mercquedi xxvie jour d'apvril. »

Fol. 133-164. « Recueil d'aucunes lettres et escriptures par lesquelles se comprend la vérité des choses passées, entre la Majesté de l'empereur Charles cincquiesme et François, roy de France, premier de ce nom, et dont par icelles se peult tesmoingnier, justiffier et clerement cognoistre que ledict roy de France est seul occasion de la guerre présentement meue... » Ce recueil a été imprimé à Anvers, chez la Vve Martin Lempereur, en 1536.

Fol. 165. « L'entrée de l'Empereur en Romme, faicte le cinquiesme jour d'apvril 1536, envoiée par maistre Adam à monseigneur de Chérench. »

Fol. 171. « Copie des lettres envoiées de Romme au ducq Alixandre, duc de Florence, de la triumphante entrée de l'empereur nostre sire, Charles cincquiesme, tous jours auguste, faicte en [la] très noble cité de Romme ; et vient de Bruges, [le 7 mai 1536]. »

Fol. 174. « Copie contre ung imprimé en Anvers, par Michiel Hoochstraten. » Concernant le séjour de Charles V, à Rome, discours de l'Empereur et du Pape.

Fol. 176. « Copie des lettres envoiées à la Royne de par monseigneur de Molembais, le IIIe de may 1536 », touchant les préparatifs pour la guerre contre les Français.

Fol. 176 v°. Lettre de Mathias de Mailly à l'abbé de Cysoing. Rome, 5 mai 1536.

Fol. 177. « Translatio facta de hispanico in latinum. » 5 mai 1536, discours de l'Empereur et du Pape faisant suite à la lettre précédente.

Fol. 178. Plusieurs nouvelles venant de maître Adam, de Rome ; de Chéreng et de Jean Cuvillon, procureur de l'Empereur à Lille, 1536, etc.

Fol. 179. « Coppie d'une lettre envoiée au pentionnaire de Lille, venant de Romme, escripte le premier de juing 1536. »

Fol. 180. « Nouvelles des Indes, envoiées à madame de Noircarmes »,

touchant les découvertes des explorateurs « Le Cortes », « Pissaro », etc.

Fol. 181. « Copie de certaines lettres confortant les précédentes et les vériffiant. » 1536. Guerres d'Italie.

Fol. 181 v°. Lettre de Mathias de Mailly à l'abbé de Cysoing. Rome, 26 mai 1536.

Fol. 182. Nouvelles d'Italie, de Gueldres. 1536.

Fol. 183. Lettre de Mathias de Mailly à l'abbé de Cysoing, Rome, 5 juin 1536. Envoi de la « coppie de la bulle du concile, lequel se fera à Mantue », et publiée à Rome, le jour de la Pentecôte 1536. « Paulus, episcopus, servus servorum Dei... Ad Dominici gregis curam... » *Idem*, fol. 291.

Fol. 184 v°. Lettre d'Antoine de Beaulaincourt, lieutenant du gouverneur de Lille, à l'abbé de Cysoing, 10 juillet 1536, touchant les prières à faire pour les succès de l'Empereur.

Fol. 185. « Nouvelles venant de Romme, envoiée à Lille », par Guillaume le Mahieu, marchand, à son frère Jean.

Ibid. « Copie des gens de guerre tant de piedz que de cheval de la Majesté Impérialle estans par delà les montz, en l'an XV^c^XXXVI. »

Fol. 189. « Nouvelles touchant les affaires de l'Empereur au païs de par delà, vraies nouvelles venant de la court du roy des Romains et fresches, à madame de Noircarmes », par « L. de Zoete ». A Bruxelles, le 11 août 1536.

Fol. 190. « Copie d'une lettre venant de madame de Maingoval. » Août 1536, envoyée par monseigneur de Chéreng à l'abbé de Cysoing.

Fol. 191. « Copie des lettres venant du camp de l'Empereur estant auprès de Fourjeu, desquelles il en adverti le Royne douagière, etc., sa sœur en datte du IIIIe d'aoust. Viennent ceste copies de monseigneur de Chérench. »

Fol. 191 v°. « Nouvelles venant d'Isbourg » ; du même. 1536.

Fol. 193. « Copie venant de monseigneur de Cerench et lui a estet envoiée de Valenchiennes. » 1536.

Fol. 194-198. Nouvelles diverses venant d'Arras, de Gênes, de Lille, de Bruges, etc. 1536-1537.

Fol. 199. Lettre de Mathias de Mailly à l'abbé de Cysoing. Rome, 10 mars 1537.

Ibid. « S'ensieult la proposition faicte aux Vénitiens par l'orateur du Turcq », et : « Responsio dominorum Venetorum ad eumdem oratorem. »

Fol. 199 v°. Extraits d'une lettre de M. de Mailly à l'abbé de Cysoing; Rome, 6 avril 1537, et d'une autre, « venant de Jan de Boulogne... venant de court, en datte du III° de may [1537] ».

Fol. 200. *Idem*, « venant de maistre Mathias du Marès », 30 mai 1537, et du fils de monseigneur de Molembaix à sa tante, de Valladolid, 28 février 1537.

Fol. 200 v°. « Feu de joie pour la prinse de Hesdin et dittier faict à ces fins. Pour le roy de Franche.

C'est à Franchois, en armes très sçavant... »

Fol. 201. « Le temps qui court.» Quarante-huit strophes de quatre vers.

« Le temps de présent

. . . .

S'elle est fort honneste.
Fin. »

Fol. 202. Huit strophes de quatre vers.

« L'an trente six, excitatifz,
De guerre sur la fleur de lys

. . . .

Plaise righeur tourner envois,
Et ramener la paix entière.
Amen. Finis. »

Ibid. « Notez. Ung dittier du roy Franchois.

Le roy de Franche est josne, il n'a pas Millan,

. . . .

Je tiengs qu'il soit mort, Pavie n'a maintenant.
Fin. »

Fol. 203. « S'ensieult la conduicte et les lieux où l'armée de monseigneur de Nassou et les nostres de pardecha ont tirez et logié... » 21 juillet 1536, et diverses nouvelles venant de Valenciennes, de Cambrai, d'Arras, etc.

Fol. 207. Siège d'Hesdin, 29 mars 1536, et nouvelles venant d'Aire, de Béthune, de Saint-Omer, etc.

Fol. 209 v°. « La complainte du povre pays d'Arthois.

Pour récréation donner,
A tous lysans et escoutans

. . . .

A ce vouldray estudier
En choppinant le demi lot.
Fin. »

Fol. 211 v°. « S'ensieult ung petit dittier que aucuns Franchois, pour moustrer leurs braghes, ont gravez en ung village qui s'appelle [Hammette, mot rayé] Leawette.

Franche flourit... »

Fol. 212-216. Nouvelles diverses : séjour à Lille de la Régente, gouvernante des Pays-Bas, juin 1537 ; touchant la prise de Saint-Pol, par Michelet, de Béthune, 19 juin 1537 ; le siège de Thérouanne, 27 juin-30 juillet 1537, etc.

Fol. 213 *bis* v°. Lettre de Mathias de Mailly à l'abbé de Cysoing. Rome, 10 juin 1537.

Fol. 217. Lettre de M. de la Buissière à son frère, 4 août 1537, lui annonçant la mort de François premier (*sic*).

Fol. 218. « Coppie de la bulle des pardons observés à Chisoing, le XXVI[e] d'aoust XV[c]XXXVII. ...Paulus episcopus, servus servorum Dei... Redemptor noster, unigenitus Dei filius... » *Idem,* fol. 231.

Fol. 219. « Les biens venans de paix et au contraire les maulx venans de guerre. » Treize strophes de quatre vers.

« Qui de paix les dons cognoistroit,
. . . .
Riens n'est bon, sy ne continue.
Finis. »

En marge de cette pièce, on lit : « M. Jo. Pipelart. »

Fol. 219 v°. « 1537. S'ensieut ung rebus de la journée à la pourrette, faicte par les Franchois. » Sept strophes de huit vers.

« Venés, Franchois, au ravitaillement
De Térowane. . . . .
. . . .
Mais lendemain on veist du grand desroy.
Finis. »

Fol. 220. « Epitaphe de monseigneur le daulphin de Franche, Franchois de Valois.

Cy gist Franchois, l'aisné filz de Franchois.... »

Ibid. « La devise de l'Empereur, blasonnée par les Franchois.

D'ambition se faict noter
. . . .
Plus arière, non pas plus oultre.
Nota. »

Fol. 221. « Extraict de certaines lettres envoiées de Romme au

secrétaire du comte palatin, en datte du xxiiiᵉ de jullet 1537. »

Fol. 221 v°. Nouvelles venant de « Bruges, par lettres du premier d'aoust 1537 ».

Fol. 222. Nouvelles diverses venant de Rome, de Milan, de Valenciennes, de Mousson, etc. 1537.

Fol. 225. « L'ordre que a esté tenu pour la lighe faicte en Venise, le xiiiᵉ de septembre, entre le Pape, l'Empereur et les Vénitiens. »

Fol. 225 v°-226. Trois lettres d'Antoine de Beaulaincourt, lieutenant du gouverneur de Lille, à l'abbé de Cysoing, 1537, pour prières à faire pour les succès de l'Empereur.

Fol. 226 v°. « S'ensieult les capitres de la saincte lighe et confédération entre nostre sainct Père Paul IIIᵉ, Carles, empereur cincquiesme, toujours auguste, ensemble le très illustre duc, sénat et seigneurie des Vénetiens contre le Turcq. » A Rome, 8 février 1537.

Fol. 226 *bis* v°. « Épitaphe de monseigneur de Liège, Erhardus a Marcha, composée par son maistre d'hostel.

Je fus Crésus en trésor habondant... »

Avec autre, en latin.

Fol. 227. « L'an 1537, le dernier jour de décembre, les députez de l'Empereur et du roy Franchois commenchèrent à examiner les traictez de la paix. »

Fol. 228. Lettre d'Antoine de Beaulaincourt à l'abbé de Cysoing. Lille, 10 mai 1538.

Fol. 229. « S'ensieult une coppie de lettres envoiées à monseigneur de Fallaix du voyage de Sa Majesté Impérialle, partant de Barsellonne pour venir à Villefrancque, saluer et parler au Pape estant à Nice, et se partist de Barsellonne, le xxvᵉ d'apvril, et fut XV jours pour faire son voyage, anno 1538, le 25 d'apvril. » A Villefranche, le 15 de juin 1538, par « Franchois de Boicy ».

Fol. 232. « Contra impiissimam (*sic*) Turcam et pro pace obtinenda inter principes christianos, Paulus, summus pontifex, dat sequentes indulgentias plenarie remissionis omnium peccatorum, etiam a casibus in bulla Cene Domini... » 1537.

Fol. 235. « Triumphes d'honneur, faictz par le commandement du Roy à l'Empereur en la ville de Poictiers, où il passa venant d'Espaigne en France, le ixᵉ jour du moys de décembre 1539. »

Fol. 239. « La triumphante et excellente entrée de l'Empereur,

faicte en la ville d'Orléans, par le commandement du Roy, où est contenu l'ordre gardé et observé en icelle. Avec la harengue faicte par le bailli d'Orléans à l'Empereur et la responce de l'Empereur audict baillif. »

Fol. 242. « L'entrée de l'Empereur faicte à Fontainebleau. »

Fol. 243. « La magnificque et triumphante entrée du très illustre et sacré empereur, Charles, César, tous jours auguste, faicte en la excellente ville et cité de Paris, le jour de l'an en bonne estrine 1539. » A la fin, on lit : « Fr. Anthonius le Caron me scripsit. »

Fol. 246 v°. « Les cantiques de la paix, par Clément Marot; ensemble le cantique de la Royne sur la maladie et convalescence du Roy; cantique de la chrétienté sur la veue de l'Empereur et du Roy au voyage de Nice ou Aiguemorte.

Approche toy, Charles, tant loing tu sois,
. . . .
De Charles, plain de prudence et vertu.
Finis. »

Ibid. « Clément Marot à la royne de Hongrie, venue en France, salut.

Quand toute France aura faict son debvoir
. . . .
Celle de qui la renommée est telle. »

Ibid. « Sequitur epistola metrice composita. S'ensuyt l'épistre par mètres, composée p[ar] Clément Marot.

A combien fut le peuple resjouy
. . . .
Quand le cueur est plein d'ardente bonté.
Finis. »

Fol. 248. « Chamson faicte par Larquoys, aulmosnier de monseigneur le comte de Brienne, à l'honneur de l'Empereur. » Huit strophes de huit vers.

« Grand feste on a à l'Empereur
. . . .
Larquoys se appelle par soufrete,
Povre et loyal, sans nul renom.
Larquoys. »

Ibid. « Ung cincquain », par le même, « pour présenter ung [lettre] à l'Empereur entrant à Bordeaulx.

Très noble Roy et puissant Empereur... »

Ibid. « Traisain.

> Sire Empereur, magnanime et puissant,
> . . . .
> Certainement de bon cœur s'aparcille.
> Larquoys Normant. Fin. »

Ibid. « Epigramme de Clément Marot, sur la venue de l'Empereur en Franche. » Sept quatrains.

> Or est César, qui tant d'honneur acquist,
> . . . .
> Car entrer veult le plus grand des crestiens.
> Fin. C. M. »

Fol. 248 v°. « Le canticque de la Royne, sur la maladie et convalescence du Roy, par Clément Marot.

> S'esbahit on se je suis esplorée,
> . . . .
> Que jamais Dieu ceulx qui l'ayment n'oublie.
> Finis. Clément Marot. »

Fol. 249. « Venite, populi terre, et videte opera Dei... » Signé : « Courtois. »

Fol. 251. « La triumphante et magnificque entrée de l'empereur Charles, tous jours auguste, cincquiesme de ce nom, accompaigné de monseigneur le daulphin de France et du duc d'Orléans, en sa ville de Vallenchiennes, faicte le XXIe de janvier, à cincq heures de soir, anno 1539. »

Fol. 256. « Copie de la requeste faict à l'Empereur par ceulx de Ghand », touchant « certaine demande et pétition faicte et remonstrée le XIIIe jour de avril en l'an XV^c XXXVII, après Pasques, en icelle ville de Gand, de par la réginalle Majesté... régente et gouvernante » des Pays-Bas, « pour avoir la somme de XII^c mil carollus d'or ». — Fol. 260. Fragment d'un mémoire contre les Gantois, touchant leur refus de payer les aides mentionnées ci-dessus. — Fol. 266 v°. « S'ensievent les articles et poinctz de la sentence de l'Empereur et ceulx de Ghand, rendue le vendredi, dernier d'apvril XV^c XL. »

Fol. 270. Lettre de Charles V à sa sœur, « escript à champ, à XVIII milles d'Argel, le second jour de novembre 1541 ». — Fol. 271 v°. *Idem.* De Carthagène, 5 décembre 1541.

Fol. 274. « Les poinctz principaulx du récès ou détermination faicte par l'Empereur en la diette de Regenbourg, le vendredi XXIXe de

juillet XV^c XLI, accepté par tous les Estatz de l'empire entièrement. »

Fol. 275 v°. « Responce par le Roy, nostre sire, contre les Luthériens. »

Fol. 277. « Les adventures de Pasquin, tirée de la vie des Rois. 1540, à Rome. »

Fol. 280. « Sequuntur articuli quos aiunt Germanos misisse Cesari pro reformatione ecclesie. Primo. De baptismate. I. Cedat ecclesie...» — « ... 28. De predicatione. Verbum Dei frequentius... Finis. »

Fol. 281. « Copie d'une lettre envoiée par le roy de Franche, Franchois, à messeigneurs du chapitre de Sainct-Lambert en la ville de Liège, anno 1541, le premier de novembre. » Portant commandement de faire payer à madame de La Marche « pluisieurs grosses sommes de deniers, pour la réparation de la mort de feu... messire Guillamme de la Marche », son mari. — *Ibid.* « Coppie des lettres de messeigneurs de Sainct-Lambert en Liège, à ceux de Couvet. » 20 novembre 1541.

Fol. 284. Lettre du duc de Vendôme, pair de France; Amiens, 8 juillet 1542, touchant le comté de Saint-Pol.

Ibid. « Nouvelles venant de Lille de maistre Baude [Muyssart]. 1542, le 25 juillet. »

Fol. 285. Lettre de Cornille Scepperus au duc d'Arschot. Spire, 8 mars 1542.

Fol. 286. « Copie de la lettre du roy de Franche, envoiée aux électeurs, le XXVIIIe d'apvril 1542. » — Fol. 286 v°. Réponse des électeurs, 16 mai 1542.

Fol. 288. « Copie des lettres envoiées par le roy de France, Franchois, au Turcq, empereur de Grèce, et des allianches qu'ilz ont faicte ensemble, trouvées par Andreas Dorias ou Anthoine Dorias. » — Fol. 288 v°. Réponse du Turc à François Ier. — Fol. 289. « S'ensieult la copie de la lettre envoiée pour son excuse, au Pape, de par le roy Franchois. »

Fol. 290. « Capitula sanctissimi federis initi inter summum Pontificem, Cesaream Majestatem et Venetos contra Turcos. Die octava mensis februarii 1538 a Nativitate, in aula residentis sacri consistorii, Pauli pape tertii... »

Fol. 294. Discours de Charles-Quint, fait en présence des « beatissime Père, très révérend et sacré colliège et nobles chevaliers », offrant de faire la paix avec François Ier. Sans date. Voir fol. 174, 177.

Fol. 295. « Coppie donnée à Ligni par le roy de France, le xe jour

de jullet en l'an 1542. Guerre ouverte entre le roy de France et l'Empereur, roy d'Espaignes », adressée au « conte de Buzaigois et de Charin, admiral de France... »

Fol. 296. « Pasquillus. In novos Mameluchos, Thurco-Gallos.

Ante hac Christotaton sancto se nomine Gallus

. . . .

Quatuor hec eternum dedecus, una fides.

Finis. »

Fol. 296 v°. « Querimonia Pasquilli. 1542, prima novembris.

Feda colluvie temerata nefandi

. . . .

Atque tuum tentat, victor, Ibere, solum.

Finis. »

Fol. 297. Touchant la levée de « quelque gratieux impost sur diverses denrées et marchandises », ordonnée par Charles-Quint pour les Pays-Bas, « pour pourvoir à la deffence des pays... » Sans date.

Fol. 298 v°. Deux lettres à l'abbé de Cysoing, 27 janvier et 25 février 1539, touchant sa promesse de « prester mille florins à l'Empereur ». — Fol. 299. Lettres du Conseil privé de Charles-Quint, Gand, 28 février 1539, touchant la reconnaissance de ce prêt. — Fol. 299 v°. Copies des quittances de 1540, 1541, 1542.

Fol. 300. « Comment la Royne accepte l'offre faicte par ceulx de l'Église » relativement aux aides.

Fol. 300 v°. « Copia S. D. N. Pauli, divina clementia pape tercii. Bulla sacri oecumenici concilii Tridenti celebrandi... Initio nostri hujus pontificatus... » 1542.

Fol. 302 v°. « Nota de rege Francie Francisco. Dictum cujusdam sapientis. 1542, 19 octobris. »

Fol. 304. « Copie. La seigneurie de Venise a eult lettres de Constantinoble, du xve et xxiiie de jullet 1542... »

Fol. 305. « Du ve de jullet 1542. Remonstrance faicte par la Royne à messseigneurs des Estatz des pays de pardecha. » Touchant les nouveaux impôts levés pour la guerre avec la France et ses alliés. — Fol. 307. « Responce [du clergé de la châtellenie de Lille] à la susdicte remonstrance. 16 août 1542. » — Fol. 307 v°. « Responce des Estatz à l'ouverture et concept du clergie. 16 août 1542. »

Fol. 308. « Copia de mirabilibus que contigere in Constantinopoli et circum, anno XLII. Missa ex Roma per Johannem. »

Fol. 309. « Epithome ou sommaire contenue d'ung grand volume, contenant pluisieurs choses d'advenir, escript au très puissant roy de Thunes, et par ung chevalier de Rhodes, traduict de grec en vulgaire franchois. » Touchant le Grand Turc, le Grand Can des Tartares et autres princes. — Fol. 309 *bis.* « La révolution de l'empereur Charles et du roy Franchois. » Voir fol. 317.

Fol. 312-314. Nouvelles et lettres de divers, touchant la rencontre devant la ville de « Zittart ou Zitteren », près de « Heynsberghe », des troupes de l'Empereur et du duc de Clèves. Mars 1542, avant Pâques.

Fol. 314 v°. « Copie d'ung mandement publiez à Bouchain pour le chastellenie dudict Bouchain », 29 mars 1543, après Pâques, ordonnant aux habitants de la châtellenie de conduire leurs grains et fourrages audit Bouchain.

Fol. 315. Nouvelles et lettres diverses venant de Douai, Bruxelles, Bapaume, Béthune, Lille et Valenciennes. Avril 1543.

Fol. 316. « Coppie des lettres de l'Empereur, envoyées de la ville de Spiers par ung hérault d'armes, nommés Flandres, au duc de Clèves. » Sans date, touchant leur différend au sujet de la possession du « duché de Gheldres et comté de Zuytphem ».

Fol. 317. « Prédication con dist du Cordelier pour l'an XV^c^ XLIII et après. »

Fol. 318. « Copia treuge aut abstinentie belli inter Cesaream Majestatem ac serenissimam reginam Mariam, regentem pro Majestate sua in terris hereditariis inferioris Germanie, et dominum Guillelmum, ducem Clivensem, etc., que duravit solum per tres aut quatuor dies. » Nuremberg, 28 avril 1543.

Fol. 320-346. Nouvelles et lettres de divers, venant de Barcelone, Douai, Thionville, Valenciennes, Lille, Heynsberghe, Gênes, Beaurepaire, du Quesnoy, de Tournai, d'Anchin, Binche, Marseille, etc., touchant les événements des années 1542 et 1543; parmi lesquelles : fol. 334. « Copie de l'escript lut et baillié à l'ambassadeur de France en Engleterre par monseigneur de Noirfort, le XXIIIe de juing XV^c^ XLIII. » Touchant les différends des deux pays et les prétentions du roi d'Angleterre aux duchés de Normandie, Gascogne et autres terres seigneuriales françaises.

Fol. 346 v. « Scripti ac editi sub ipsius Europae persona. Pasquillus, centones ex variis psalmorum versibus contexti... »

Fol. 348. Nouvelles de « ce que a esté faict par les Franchois devant Bapalmes, environ le xe, xie, xiie de juing 1543 ». En vers et en prose, par Nicaise Ladam dit Grenade, qui écrit :

« Monseigneur, il vous plaise excuser
Grenade, aveugle par vielesse... »

Fol. 349 v°. « S'ensieult les choses faictes par le Roy et ses gens depuis le deffaicte du siège devant Bapalmes. » Sept quatrains :

« Tout ce cas advenu sont bien d'aultres nouvelles
. . . .
Que sans moy tenir quoy l'ay icy mis en prose. »

Fol. 350-367. Nouvelles et lettres touchant les événements, de septembre 1543 à juin 1544, concernant plus spécialement l'Artois et la Flandre, parmi lesquelles : Fol. 356. « La proposition de l'Empereur Spire. » — Fol. 360. « Responce donnée extemporeement au hérault du roy de Franche, à Spire, par le députté de l'Empereur. »

Fol. 368. « Épigramme sur la venue du ducq d'Orléans en Haynnault.

Viens, porquepicq, saulx acor de ta lande
. . . .
Que Mars, ne ceulx ensieuvant son voloir.
Anno 1545, mensis aprilis 20. »

Fol. 370-376. Nouvelles de 1544-1545 venant de Bruxelles, Lille, Saint-Dizier, Valenciennes, Malines, etc., parmi lesquelles : Fol. 371. « L'esquipage du roy d'Angleterre. » Son arrivée à Calais.

Fol. 377. « Touchant l'affaire de Malines, du viie d'aoust 1546. » Relation de la destruction d'une partie de cette ville par un ouragan. — *Idem*, fol. 420 v°.

Fol. 378. « Coppie du traictiés de paix entre l'Empereur et le roy Franchois, faict en Franche, à Sainct-Jan-des-Vignes auprès Sainct-Disier. » 18 septembre 1544. Cf. F. Léonard, *Recueil des traités de paix*, t. II, p. 430-448. Traité de « Crespi en Laonnois ».

Fol. 391. « Ex primo trium librorum rituum ecclesiasticorum sive sacrarum cerimoniarum SS. Romane ecclesie, sectio quarta decima. »

Fol. 402. Divers extraits des actes du concile de Trente. « Prima sessio concilii Tridentini, habita in modum qui sequitur, anno Domini 1546... »

Fol. 407. « L'ordonnance de la guerre et gens que a faict la Majesté de l'Empereur, en Allemaigne, contre les rebellans de l'Empire, tirée

hors de certainne ordonnance venant de la propre main dudict seigneur Empereur. » Juin-juillet 1546. Suivent les copies de deux lettres venant d'Anvers, 7 et 12 juillet 1546, y relatives.

Fol. 408-413. Nouvelles et lettres concernant le concile de Trente; plusieurs adressées à l'abbé de Cysoing.

Fol. 414. « Copie du besonguiet à Ghand entre monseigneur de Tournay, les prélatz exemptz et non exemptz, doiens, curés et aultres de son éveschié. » 1[er] juin 1546. Relatif à une demande par l'évêque de 2,000 carolus pour assister au concile de Trente.

Fol. 418. « La proclamation de la paix faict à Grenewiche, le XII[e] jour de juing anno XV[c] quarante-six. »

Fol. 420-436. Nouvelles et lettres diverses sur les événements de 1544-1547, plusieurs adressées à l'abbé de Cysoing. — Fol. 427. Relation du séjour de la reine de France, à Valenciennes et à Cambrai.

XVI[e] siècle. Papier. 441 feuillets, plus les feuillets 42 *bis*, 64 *bis*, 129 *bis*, 129 *ter*, 148 *bis*, 206 *bis*, 213 *bis*, 226 *bis*, 231 *bis*, 244 *bis*, 285 *bis*, 309 *bis*, 310 *bis*, 354 *bis*, 361 *bis*, 385 *bis*. Après le feuillet 165 on continue 170; après 186, 189; après 329, 332; après 390, 399. 303 sur 208 millim. Au fol. 133, armes et devise de Charles V. Rel. basane moderne. — (Abbaye de Cysoing.)

624. « Miscellanea. » Au dos.

Fol. 1. Lettres de S. Jérôme. « Jeronimus ad P[amma]chium de optimo genere interpretandi. » Migne, *Patr. lat.*, t. XXII, col. 568-579.

Fol. 3 v°. « Epistola Pammachii et Occeani ad Jeronimum de transferendo libro Origenis. » *Ibid.*, col. 743.

Ibid. « Jeronimus ad Pammachium et Occeanum. » *Ibid.*, col. 743-752.

Fol. 5 v°. « Disputatio de ratione anime. » Migne, *Patr. lat.*, t. XXX, col. 261-271.

Fol. 8 v°. « Augustinus ad Jeronimum. » Migne, *Patr. lat.*, t. XXII, col. 829-830.

Ibid. « Jeronimus ad Augustinum. » *Ibid.*, col. 935.

Fol. 9. « Augustinus Jeronimo. » *Ibid.*, col. 936-953.

Fol. 13. « Jeronimus ad Augustinum. » *Ibid.*, col. 1179-1180.

Ibid. « Item... » *Ibid.*, col. 1180-1181.

Ibid. « Ex libro retractationum Augustini. » *Ibid.*, note D, col. 1124.

Fol. 13 v°. « Liber sancti Augustini ad sanctum Jeronimum, de origine anime. » *Ibid.*, col. 1124-1147.

Fol. 19. « Rescriptum Jeronimi ad Augustinum de supradictis questionibus. » *Ibid.*, col. 1161-1162.

Fol. 19 v°. « Epistola Jeronimi ad Augustinum. » *Ibid.*, col. 830-831.

Fol 20. « Jeronimus ad Augustinum. » *Ibid.*, col. 831-832.

Ibid. « Epistola Augustini ad Praesidium, episcopum. » *Ibid.*, col. 909-915. *Ibid.* — « Augustinus ad Jeronimum. » *Ibid.*, col. 915-916.

Fol. 21 v°. « Rescriptum Jeronimi ad Augustinum. » *Ibid.*, col. 834-837.

Fol. 22. « Augustinus ad Jeronimum. » *Ibid.*, 565-568.

Fol. 23. « Augustinus ad Jeronimum. « *Ibid.*, col. 647-651.

Fol. 24. « Item Augustinus ad Jeronimum. » *Ibid.*, col. 832-834.

Fol. 24 v°. « Rescriptum Jeronimi ad Augustinum. » *Ibid.*, col. 916-931.

Fol. 28 v°. « Epistola Jeronimi exhortatoria ad Heliodorum, presbiterum. » *Ibid.*, col. 347-355.

Fol. 30 v°. « Jeronimus ad Amandum, presbiterum, de diversis questionibus. » *Ibid.*, col. 560-565.

Fol. 32. « Jeronimus Occeano de vita clericorum. » Migne, *Patr. lat.*, t. XXX, col. 287-292.

Fol. 33. « Jeronimus Occeano de unius uxoris viro. » Migne, *Patr. lat.,* t. XXII, col. 653-664.

Fol. 36. « Jeronimus ad Marcum presbiterum Calcidie. » *Ibid.*, col. 359-361.

Fol. 36 v°. « Jeronimus ad Avitum ea que in libris periarchon contra catholicam fidem sint pandit. » *Ibid.*, col. 1059-1072.

Fol. 39. « De fidei simbolo apud Niceam exposito. » Migne, *Patr. lat.*, t. XXX, col. 176-181.

Fol. 41. « Jeronimus ad Vitalem, presbiterum, quomodo Salomon et Achaz, undecimo anno, procreaverunt filios. » Migne, *Patr. lat.*, t. XXII, col. 672-676.

Fol. 41 v°. « Epistola Jeronimi ad Desiderium. » *Idem*, col. 492-493.

Fol. 42. « Epistola Jeronimi ad Lucinium Beticum. » *Ibid.*, col. 669-672.

Fol. 43. « Jeronimus ad Tirasium de dormitione filie. » Migne, *Patr.*, *lat.*, t. IV, S. Cyprien, col. 434-438.

Fol. 44. « Jeronimus ad Dommionem. » Migne, *Patr. lat.*, t. XXII, col. 512-516.

Fol. 45. « Epistola Epiphanii, Cipri episcopi, ad Johannem, Jeroso-

limitanum episcopum, a Jeronimo translata. » *Ibid.*, col. 517-527.

Fol. 47 v°. « Jeronimus ad Heliodorum. Epitaphium Nepotiani. » *Ibid.*, col. 589-602.

Fol. 50 v°. « Jeronimus ad Nepotianum, de vita clericorum et monachorum. » *Ibid.*, col. 527-539.

Fol. 53. « Jeronimus ad Paulinum, de institutione clericorum vel monachorum. » *Ibid.*, col. 579-586.

Fol. 54 v°. « Jeronimus ad Eustochium, filiam Paule, de virginitate servanda. » *Ibid.*, col. 394-397.

Fol. 56. « Pericula pluralitatis beneficiorum. Anno ab incarnatione Domini 1238, venerabilis dominus Guillelmus, Parisiensis episcopus... » — « ...anno ab incarnatione Domini M°CC°XLVIII°, fuerunt Parisius, coram omni populo et clero, solemniter recitata. »

Fol. 57. « De dote virginitatis ex natura apum. » Continué au fol. 60.

Fol. 58. « De libidine illicita. »

Fol. 58 v°. Senecae et Pauli epistolae. OEuvres de Sénèque, édition Lemaire, 1829, t. IV, p. 474-479. Cf. Hauréau, *Notices et extraits de quelques manuscrits latins de la Bibliothèque nationale*, t. II, p. 195 et suiv., sur la fausse attribution à Sénèque.

Fol. 60 v°. « Descriptio taxillorum. »

Fol. 61. « Septem sunt vicia capitalia, sicut dicit Augustinus super Exodum. » Continué au fol. 62.

Fol. 61 v°. Supplique adressée au Pape concernant la nomination de chapelains. Aire (en Artois), 1471.

Ibid. Lettre de Nicaise Weyts, prêtre « senex et cecus », à un de ses amis qui avait communiqué « magistro Johanni, Sancti Petri Insulensis scolarum rectori », un livre dont il était l'auteur.

Fol. 62 v°. Lettre du pape Paul II à Isabelle, duchesse de Bourgogne, sur le péril que les Turcs font courir à la chrétienté. 1470.

Fol. 64. « Pius papa secundus, eloquentissimus, qui obiit anno MCCCCLXIIII (*sic*), in Anchona, dum proficisci proposuerit contra Turcos, composuit, etc. Pius, episcopus, servus servorum Dei, illustri Mahumeti, principi Turcorum... »

Fol. 86. « Oratio magistri Anthonii [nom rogné], ex ordine Minorum, in sacra pagina licentiati, in excellentissimum principem Maximilianum. »

Fol. 88. Diverses notes relatives aux sortilèges.

Fol. 89. Table de Boccace. — Fol. 98. Prologue. « Diu, strenue miles... » — Fol. 98 v° « Johannis Bocacii liber de casibus virorum

illustrium primus incipit. Prefatio libri. Exquirenti mihi quid ex labore studiorum... » — « ...potius fortune cuncta vertentis. Explicit. Hunc librum scripsit frater Guillermus Tale, religiosus domus Sancte Trinitatis et Redemptionis captivorum in silva Niepe. MCCCCLXV. » — Fol. 194. « Secunda tabula... Explicit liber Johannis de Certaldo... scriptus per me fratrem Guillermum le Tale, anno Domini M°CCCC°LXV°. » Cf. Hain, *Rep. bibl.*, n° 3338.

Fol. 196. Notes sur l'élection des papes. 1394-1415.

Fol. 196 v° et 210 v°. Cedula « tradita per dominum cardinalem Cameracensem dominis judicibus et commissariis in causa fidei, die lune secunda septembris MCCCC° et XV ». — Fol. 197. « Requesta episcopi Attrebatensis, exhibita in natione Gallicana in Constanciensi civitate congregata, dominica de vespere, ultima junii 1415. » — *Ibid.* « Sequitur summa condempnatoria predicte propositionis. » Cf. Dupin, *Gersonii opera omnia,* t. V, *passim.*

Fol. 197 v°, 220 v°, 233-235 et 251. Copies de pièces relatives à l'Université de Paris, 1341-1416, de Robert de Plailly, évêque de Senlis, de l'official de Paris, etc.

Fol. 207 v°. « Assertiones quedam cum conclusionibus, publice posite et publicate per magistrum Johannem de Jarsonno. Sequentes assertionnes... » — « ...multum stomachatus dictus de Verseilles, die jovis XXVI septembris anno 1415. Expliciunt quedam assertiones... » Voy. fol. 196 v° et suiv.

Fol. 213. « Hunc tractatum de horis pro clericis tractavit sive compilavit venerabilis in Christo Pater et dominus dominus P. de Luna, divina providentia cardinalis Aragonensis. Que nuper de horis... » — « ...de hiis communibus, etc. Explicit tractatus super horis canonicis in XXXVI capitulis reverendissimi in Christo Patris et domini domini Petri de Luna, decretorum doctoris excellentissimi... »

Fol. 217 v°. « Ordo judiciarius Jo. Andree brevis et utilis. Antequam dicatur de processu judicii... » — « ...hec dicta sufficiant. Explicit Ordo judiciarius Jo. An., scriptus per manus Jo. Huberti, Cameracensis dyocesis, anno Domini 1415, die XXVIII novembris, etc. »

Fol. 221. « Ad Johannem, vocatum de Florentia, Franciscus Petrarca, laureatus poeta. Librum tuum, quem nostro... » — « ...hec muliercula passa est, etc. Explicit hystoria Griseldis. »

Fol. 225. Copie d'une pièce datée de Narbonne, 18 novembre 1415, relative à la déposition de l'antipape Pierre de Luna.

Fol. 225 v°. « Declamationes Allucii Pierii, cancellarii Florentini. Lucretia, Spireii Lucretii filia et Collatini Tarquinii uxor... »

Fol. 236. « Incipit tractatus de partibus ultramarinis, maxime autem de hiis que in Terra sancta sunt. Prologus. Sicut audivimus et vidimus in civitate Dei nostri... » — Fol. 236 v°. « De itinere versus Siriam, cujus Terra sancta est pars. Egressus ego de Alemannia, terra nativitatis mee, et Lumbardiam... » — « ...est in secula seculorum. Amen. Acta est autem peregrinatio hec per nobilem virum dominum Guillermum, dominum de Boldensele, Alemannum, anno Domini millesimo CCCXXXVI°. Explicit. » Cf. Canisius, *Thesaurus monumentorum ecclesiasticorum*, t. IV, p. 335-357.

Fol. 248. « Littere regis Aragonum de substractione facta Petro de Luna et publicata in Perpiniano anno Domini M°IIII^c^XVI, VI die januarii. »

Fol. 252 v°. « Copia bulle plenissimarum indulgentiarum. Leo, episcopus, servus servorum Dei... Pastoralis officii cura nobis... » 1515.

Fol. 257. Traité de médecine. Incomplet. « Pro fundamento hujus operis signo crucis... Ego Arnaldus de Villanova compilare pro pauperum subsidio cogitavi uniuscujusque corporis humani naturam... » Cf. Hain, *Rep. bibl.*, n°s 1800-1802.

Fol. 261. « Contre le inpedimie. Collation faite à Paris entre les maistres en médecine et autres grant clers... »

Fol. 262. « Dictamen cujusdam magistri scolaris, civis Cameracensis, qui nunquam vidit.

Imperatrix, letare, Camera
. . . .
Implorante tui, puerpera
Imperatrix, etc. »

Ibid. « Incole Cameracensi...

Johannes, Dei gratia,
. . . .
Nigro conformis olori.
Jo. Pochon. »

Fol. 262 v°. « Exortatio, facta P[etro], episcopo Cameracensi, anno [13]68. »

Fol. 264. « Receptio domini R[oberti], episcopi Cameracensis, anno 1369. »

Fol. 265 v°. « Exhortatio facta domino R[oberto], episcopo Cameracensi, anno 1370. »

Au fol. 256 v°, on lit : « Liber monasterii Sancti Calixti Cisoniensis. »

XV° et XVI° siècles. De diverses écritures. Papier. 266 feuillets, le fol. 196 mutilé; plusieurs feuillets enlevés avant la foliotation. 292 sur 210 millim. Rel. parchemin. — (Abbaye de Cysoing.)

625. Miscellanea de Gilles Tesson.

Page 1. « Catalogue des contes et contesses de Flandres, des temps de leurs règnes et trespas, ensamble des lieux de leurs sépultures. Lyedricq de Harlebecque. après avoir régné comme forestier premier de Flandres... » Continué jusqu'à Marie de Bourgogne. On trouve à la page 8 le tableau généalogique des comtes de Flandre; pages 10-11, celui des comtes d'Artois; et page 12, celui des ducs de Bourgogne.

Page 21. Discours de Jean du Fay. Semblable au n° 551, fol. 16. A la suite, on lit : « Le susdict discours at esté faict et composé par maistre Jehan du Fay, natif de Béthune, anno 1479 (selon l'art. 385 cy dessus), lequel estoit conseillier du grand Conseil de Malines, selon Pont. Heuterus, *Rerum Belgicarum,* au commenchement de sondict œuvre au catalogue des aucteurs desquels il s'at aydé, et intitulé le présent discours : Le droict de madame Marie de Bourgongne, fille et héritière de Charles le Guerroyeur, duc de Bourgongne, etc., ès duchez, contez et aultres pays luy ostez après la mort de son père par le roy Louis unziesme, déduict en possessoire et pétitoire par ung conseillier du grand Conseil de Malines, natif de Béthune, en l'an 1477. La response à ce discours est mise cy-après, fol. 579 et seqq. »

Page 119. Inventaire de pièces conservées à la Chambre des comptes à Lille. « En l'armaire signé M, en une layette signée t, où sont plusieures parties touchans messire de Flandres, sur les contes de Flandres et de Namur, etc. » Suivent les mentions d'autres armoires, avec leurs signes.

Page 131. « Inventaire d'aucunes pièches qui se treuvent ès trésories de chartres gardées ès chasteaux de Lille, copié par le seigneur de Belleward. »

Page 136. « Extraict par le seigneur de Belleward d'ung grand livre, couvert de cuir noir, escript de lettre anchienne, contenant les copies de chartres des privilèges de la ville de Bruges et du Francq,

presté par maistre Jehan Beccart, pasteur de Sainct-Nicolas à Furnes, audict seigneur de Belleward, le 4 de janvier 1619. »

Pages 139-161. Inventaire de pièces concernant la Flandre, l'Artois, etc., et notes diverses. XIIIe-XVe siècle.

Pages 161-163. Extraits tirés « hors des privilèges de joyeuses entrées des ducs et ducesse de Brabant ».

Pages 167-200. « Déclaration des tiltres et papiers trouvez par messieurs les grand chancelier; l'archevesque de Palerne, chief du Conseil; maistre Jehan Lalemand et Charles de la Verderue, secrétaires, ou mois de may mil cincq cens vingt deux, en la maison de feu messire Philippes Haneton, en son vivant chevalier audiencier, et par luy délaissez après son trespas ou mois d'avril mil cincq cens vingt ung, et ce pour les porter ou trésor des chartres en Flandres [au chasteau de Ruppelmonde] .» Suivie de la copie de l'acte de réception, par Guillaume de Wale, garde des chartes de Flandre, 19 août 1524.

Page 201. « Copie du privilège donné par la contesse Jehenne de Flandres pour la dotation de son hospital, que l'on dict Contesse, en la paroisse Sainct-Pierre à Lille. » 4 juillet 1242; et « Copie des lettres de Jehenne, contesse de Flandres et de Hainault, par lesquelles elle at délaissé à son hospital Contesse ses molins, situez tant en Lille comme Wazemes, avecq tout le droict qu'elle y a... » Septembre 1243.

Page 202. « Copie de le pourchainte de la ville de Lille, contenue en une paix que jadis fut faite entre la ville de Lille et le collège Sainct-Pierre par le consentement de madame Marguerite, contesse de Flandres et de Haynault, et du conte Guion, l'an 1237, le jour de sainct Remy. »

Page 203. « Lettres de Jehan, conte de Namur, de la vendition par lui faicte à monseigneur de Bourgogne, de la conté de Namur et des terres et seigneuries qu'il avoit en Flandres et en Arthois, en l'an mil IIII^{c}XXI [le 27 mars]. »

Page 233. « Traictié de mariage d'entre monsieur Maximilien d'Egmond, seigneur d'Ysselstein, et madame Franchoise de Lannoy. » 16 avril 1531.

Page 251. « Lettres de privilège pour le couvent de l'Abbiette en Lille. » Avril 1277. — Page 254. « Commission du lieutenant de Monsieur le gouverneur de Lille », 9 février 1460, touchant les religieuses de l'Abbiette et « toutes personnes quelconques qui leur debvoient ou devroient censes, rentes, soubrentes, arriéraiges, debtes... »

Page 256. « Mémoires touchant l'abbaye de Marcquette lez la ville de Lille. » 1226-1299. — Page 259. « Abbatissae de Marcquette juxta Insulam. » 1226-1658. — Page 267. « Saulvegarde pour l'abbaye de Marcquette. » 31 janvier 1517.

Page 270. Mention des « lettres d'amortissement de feu Philippes, roy de France, dattées de l'an mil trois cens et trente, par lesquelles appert que ledict seigneur Roy a amorty, au prouffict des dames de l'Abbiette en Lille, le molin à l'eau du Bucquet, lors appertenant ausdictes dames... »

Page 270. « Copie d'unes lettres qui sont reposantes en l'abbeye de Los, comme aussy y a il des semblables à l'église Sainct-Pierre de Lille et à l'hospital Contesse audict Lille, pour entendre comment les molins d'Esquermes et Canteleu se doibvent régler en la conduicte de leurs molins, especialement pour la hauteur de leurs seulletz, ventelles et tenures des eaux, et aussy afin de non faire préjudice au naviage et navieurs menans marchandises par la rivière du Wault en la ville de Lille. » Juillet 1286.

Pages 281 et 447. « Copie du dictum de la sentence contre ceulx de Gand, du dernier jour d'apvril 1540. »

Page 285. « Lettres pattentes d'octroy données du Roy, nostre sire, aux bourgeois et manans de sa ville de Gand, chief ville et capitalle de sa conté de Flandres, touchant l'érection et navigation de la rivière nouvelle et des privilèges et exemptions d'icelle. » 5 août 1562.

Page 293. « Copie des lettres pattentes de Henry, roy de France, faisans mention de la ville et cité de Parme, avecq deffenses à ceulx dudict royaume de faire expédier aucunes bulles ne aultres affaires et pour ce y porter argent. » 3 septembre 1551. — Page 299. « Extraict du registre du parlement de Paris, touchant la matière avant dicte. » 8 septembre 1551.

Page 301. « Ordonnance deffendant à tous de ne porter ès pays de pardecha, aulcunes bulles, grâces expectatives ou aultres provisions de la court de Rome et siège apostolicque sur grosses peines jusques à ce qu'aultrement en soit ordonné. Donné à Malines, le XII° jour de septembre, l'an mil quattre cens quattre vingt cincq. »

Page 306. « Placet par lequel est deffendu à tous de ne mettre à exécution aucunes lettres expectatives, réservations, procès, sentences exécutorialles, ny aultres bulles et provisions apostolicques sans préal-

lablement avoir obtenu sur icelles le placet en forme deue et de n'attraire personne pour icelles hors du pays en première instance sur les peines y contenues. Donné à Bruges, le xxe jour de may, l'an mil quattre cens nonante sept. »

Page 311. « Ordonnance et édict nouveau, faict par Monseigneur sur le gouvernement de sa justice en ses chastellenies de Lille, Douay et Orchies. » 15 octobre 1414.

Page 315. « Lettres par lesquelles le procès meu d'entre le procureur de Monseigneur à Douay, d'une part, et les eschevins d'illecq, d'aultre, pour occasion de ce que lesdicts eschevins avoient reçeu Mahieu le Doyen, orfebvre, à vériffier pardevant eulx les lettres de rémission de mondict seigneur que ledict Mahieu avoit de luy obtenu, est mis au néant parmy la somme de cincquante nobles que lesdicts eschevins payeront pour ce à mondict seigneur. » 15 septembre 1393.

Page 318. « Lettres que certain exploict faict ja piecha par le gouverneur de Lille, à Haubourdin, ne porte aucun préjudice à monseigneur de Sainct-Pol au temps advenir. » 14 mai 1392.

Page 333. « Esclarcissement de Sa Majesté sur la donation faicte au marquis de Roubaix des biens du prince d'Espinoy. » 20 septembre 1585.

Page 340. « Lettres d'achapt du chasteau de Lille. » Par la ville. 20 juin 1587.

Page 353. « L'ordre que les chiefz, trésorier général et commis des finances observent pour faire venir ens les deniers du domaine et aydes de pardeçà et les debvoirs et manière des despesches qu'il convient faire pour la conduicte des affaires du Roy, nostre sire. »

Page 369. « Le magistrat de Lille desauctore. Il est constant entre les historiens et politiques que la ruienne de l'estat des Romains... » Semblable au n° 294, p. 447.

Page 385. « Poinctz que représentent à Son Alteze Sérénissime les députez des Estatz d'Arthois présentement en court, sur lesquelz ilz requièrent brefve et favorable expédition. Primes, iceulx députez présente l'acte de l'accord desdictz Estatz, en datte du xviii de novembre dernier... » XVIIe siècle.

Page 425. Mémoire « touchant la ville de Tournay, police et gouvernement d'icelle. Monseigneur, je n'ay eu moyen jusques à présent de discourrir par lettres... » — « ...De Tournay, ce xxiiii en novembre,

l'an 1572. De V. S. le très humble serviteur Jacques le Clercq. »

Page 439. Remontrances des députés du clergé et de la noblesse des États de Lille, sur l'ordre des préséances et les serments à prêter et à recevoir. 19 juin 1616.

Page 445. Érection des seigneuries d'Haubourdin et Emmerin en vicomté. 3 octobre 1605.

Page 451. « Les noms et surnoms et qualitez des députez des Estatz des provinces obéissantes à Sa Majesté, convocquez à Bruxelles par ordre de S. A. S. au VII de septembre 1632. »

Pages 459-572. Extraits des layettes de la Chambre des comptes de Lille. Mêmes pièces qu'au n° suivant, fol. 60-248, mais dans un ordre différent. Le titre de chaque layette est suivi de sa marque dessinée à la plume.

Page 579. Réponse au discours de Jean du Fay. « Sur la question quy est entre le duc d'Austrice et madame la duchesse, sa femme, d'une part, et le roy de France très christien, nostre sire, souverain seigneur Loys XI[e] de ce nom, d'autre part, touchant les terres et seigneuries que le duc Charles de Bourgongne dernier trespassé, père de ladicte dame la ducesse, tenoit, possédoit, occupoit, usurpoit ou prétendoit y avoir droict à divers tiltres et par divers moyens et en divers lieux, contrées et pays de ce royaume, et mesmement en tant que touche la ducé et comté de Bourgongne et les comtez de Mascon et d'Auxerre, tient mesdicts sieur et dame, duc et ducesse d'Austrice, les choses quy s'ensuyvent : Et premièrement ladicte madame la ducesse est fille naturelle et légitime... » — « ...ainsy que plus à plain dessus est déclaré. »

Page 660. « Accord et traicté de mariage entre Louys XIII[e] du nom, roy de France et de Navarre, et la Sérénissime Anne, infante d'Espaigne. » 22 août 1612.

Page 673. Érection en comté de la seigneurie de Croix et de Flers. 14 avril 1617.

A l'intérieur de la couverture, ex-libris de M. de Valory. — A la page A, on lit : « Livre cotté M. Miscellanea », et : « G. Tesson, 1658 ».

XVII[e] siècle. Papier. 674 pages, plus les pages préliminaires A-B; après la page 210, on continue 231, et après 470, 481. 288 sur 193 millim. Rel. parchemin. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

626. Recueil.

Fol. B. Table.

Fol. 1. « Extraict d'aucuns anchiens registres trouvez en la trésorie de Poligny et touchant aucuns roys, princes et autres saincts personnages issus de la très noble et anchienne maison de Bourgongne, dont Dieu soit garde. En l'an 14 après la saincte résurrection de Nostre Sauveur Jésus Christ, la glorieuse Magdelaine... » Continué jusqu'à Philippe III, roi d'Espagne.

Fol. 16. « S'ensuyvent plusieurs dattes », devises et chronogrammes pour divers événements de l'histoire de Flandre, France, etc., du XV[e] et du XVI[e] siècle.

Fol. 20. « Ce sont les douze pères de France et comment ilz vont par ordre. » Suivent les ducs et comtes « tenans du Roy... et comment ilz vont par ordre », et les comtes « tenans et obeïsans » auxdits pairs, ducs et comtes. — Fol. 24. « S'enssuit comment les douze pères de France sont en ordre et doibvent estre et servir au sacre et couronnement du Roy, chacun selon leur dignité et estat. »

Fol. 27. « Mémoires. » Plusieurs des événements cités se rapportent à la ville de Lille.

Fol. 32. « Arthois », touchant les comtes et le comté, depuis 1170 jusqu'à Charles-Quint.

Fol. 41. « De la merveilleuse assemblée quy se tint en la ville d'Arras et du mémorable traitté de paix que illecq se conclud entre le bon duc Philippes et le roy de France. » 1435.

Fol. 47. « S'enssuyvent les causes d'où s'est ensuyvi l'assassinat du duc Charles de Bourgongne en la ville de Bruges. L'an 1126, furent veues en plusieurs lieux des choses bien admirables... »

Fol. 52. « Ordonnance de l'entrée de Boulongne la Grace, que feist l'empereur Charles V[e], le v[e] de novembre [1530], comme monsieur de Habarcq l'escript à monsieur de Hoostrate. » — Fol. 55. « La triomphante entrée de l'empereur Charles cincquiesme en la ville de Rome. » 5 avril 1536.

Fol. 60. Extraits des layettes de la Chambre des comptes de Lille. « Arthois. » — Fol. 71. « Flandres. » — Fol. 78. « Gand. » — Fol. 86. « Lille, Douay et Orchies. » — Fol. 102. « Hainault. » — Fol. 107. « Encore Haynault. » — Fol. 111. « Lettres du vénérable traitté faict [à] Arras, touchant la paix y conclue l'an 1482. » — Fol. 118. « Bulles. » — Fol. 123. « Bruges un. » — Fol. 137. « Bruges deux. » — Fol. 150. « Brabant. » — Fol. 154. « Gavene de Cambresie. » — Fol. 160. « Aloste. » — Fol. 165. « Teuremonde. »

— Fol. 168. « Audenarde. » — Fol. 171. « Bailloeul. » — Fol. 174. « Malines. » — Fol. 181. « France. » — Fol. 185. « Angleterre. » — Fol. 189. « Bergues et Noeuveporte. » — Fol. 191. « Furnes. » — Fol. 195. « Lesecluse. » — Fol. 198. « Cassel. » — Fol. 202. « Lettres touchant Cassel. » — Fol. 203. « Bevre et Bieruliet. » — Fol. 206. « Watz, Ruplemonde et Crubecque. » — Fol. 208. « Flobiec et Lessines. » — Fol. 211. « Ninove. » — Fol. 216. « Le Gorgue. » — Fol. 218. « Courtray, Wervy, Harlebecque, Domze et Thielt. » — Fol. 228. « Mariages. » — Fol. 232. « Traittez. » — Fol. 236. « Lettres touchant le duc Philippes et le roy de Secille, à cause du transport de Cassel et autres. » — Fol. 238. « Ippres. » — Fol. 242. « Namur. » — Fol. 245. « Lettres touchant Cassel et le comte Robert. » — Fol. 246. « Lettres touchant ledict comte Robert. » — Fol. 247. « Lettres touchant les sieur et dame de Cassel. » Le titre de chaque layette est suivi de sa marque peinte à l'aquarelle.

Fol. 249. « Coppie du traitté de réconciliation faict en la ville d'Arras, le 17e de may 1579, avecq Sa Majesté, par les provinces d'Arthois, Haynault, Lille, Douay et Orchies, icelui juré et signé par monseigneur le prince de Parme et de Plaisance au camp à Mastricht, depuis esclairey et mis en forme d'édict perpétuelle et placart publié en la ville de Mons en Haynault, le 8e de septembre 1579. » Publié à Arras, le 20 septembre.

Fol. 262. « Ordonnances et statutz », faits le 5 mars 1470, par Claude de Toulongeon, premier grand maître d'hôtel de Philippe, archiduc d'Autriche; Jean de Trazignies, Antoine de la Salleurne, Louis de Vaudrey et Veaul de Bosenton, concernant « le souverain et premier roy d'armes » et les rois, hérauts et poursuivants d'armes.

Fol. 266. « Funérailles des chevaliers de l'ordre de la Toison d'or. » 8 mai 1502.

Fol. 269. « Coppie d'une certification de monsieur de la Marche attaché en appostille à l'original faict par ledict de la Marche », au sujet d'« aucunes questions quy survindrent à l'obsecque de Monsieur le prince de Castille. »

Fol. 269 v°. « S'ensuivent les droix appartenant aulx officiers d'armes à prendre et avoir des princes, chevaliers et escuiers lesquels ont exercé l'office de l'escolle d'armes », par Claude de Toulongeon et autres. Voir fol. 262.

Fol. 273. « Acte secret touchant l'appoinctement et appaisement

faict en conseil du noble ordre de la Toison d'or, contre monseigneur le comte de Sainct-Pol, d'une part, et monsieur le comte de Chimay, d'autre, le XIIe de mars, au lieu d'Anvers, l'an 1478. »

Fol. 280. « Discours pacificque sur l'estat présent des provinces du Pays-Bas. C'est une prudence de toutte ancienneté observée et praticquée des hommes sages... »

Fol. 294. Extraits des registres des chartes de la Chambre des comptes de Lille, pour anoblissements. 1423-1637. En marge, on lit : « Le marginaire vient d'un viel cahier en pappier escrit par feu Jacques de la Chapelle, escuier, seigneur de Courtenbus. »

Au fol. A, on lit : « Philippe de Mailly », et : « 1645, 30 florins. »

Ce manuscrit et les deux suivants sont de la même écriture.

XVIIe siècle. Papier. 312 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-B. 340 sur 225 millim. Rel. parchemin. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

627. Recueil.

Fol. 1. Table.

Les pièces contenues dans ce manuscrit se retrouvent dans un ordre différent et avec quelques variantes dans le n° précédent, sauf celle du fol. 106, « S'ensuivent les ordonnances et institutions des chevaliers de l'ordre de la très noble Toison d'or. Anno 1429. » A Lille, le 27 novembre 1431.

XVIIe siècle. Papier. 396 feuillets. 325 sur 225 millim. Rel. parchemin.

628. Recueil.

Fol. A. Table.

Les pièces contenues au n° 626 se retrouvent dans ce manuscrit, dans un ordre différent et avec quelques variantes, moins celles des fol. 16, 20, 249 et 280.

Au fol. B, on lit : « N° 26. D. L. H. »

XVIIe siècle. Papier. 312 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-C et les feuillets 6 *bis*, 128 *bis*. 317 sur 128 millim. Rel. parchemin.

629. Jacques Legroux. « Mémoires pour servir à l'histoire universelle de Flandres. »

Fol. 1. « La Flandre gallicane ou description historique, chronolo-

gique et naturelle des villes et chatelenies de Lille, Douay et Orchies, où l'on remarque ce que la nature et l'art produisent dans cette province, ensemble l'établissement des chapitres, les cures, les abbayes, les autres bénéfices et fondations pieuses, avec les droits des patrons, les privilèges accordez par les princes, les personnes illustres qui y ont été, et généralement ce qui y est arrivé de plus remarquable, depuis la venu de N. S. J. C. jusqu'à l'an 1730, tirez des autheurs plus célèbres et des manuscripts anciens par M. Jacques Legroux, pasteur de Marque en Baroeul. »

Fol. 2. « Préface. »

Fol. 5. « Division de cet ouvrage en IV parties. La première, en 26 livres, fait voir ce qui s'est passé dans le païs, depuis la naissance du Sauveur, et particulièrement dans la ville de Lille, jusqu'à l'an 1730.» Commence au fol. 9.

« La deuxième partie, en 6 quartiers, fait voir ce que la nature et l'art produisent dans la chatelenie, l'étendue, les dimensions, les habitans et les personnes illustres qui l'ont habité, les seigneurs des paroisses, les patrons, les cures et leurs droits. » Commence au fol. 263. Précédée, au fol. 260, de la liste des gouverneurs de Lille, Douai et Orchies. 1296-1712.

« La troisième rapporte ce qui est arrivé de plus remarquable en la ville de Douay, jusqu'à l'an 1730, comme aussy sa chatelenie et la ville d'Orchies; en même temps quels sont les princes qui en ont été souverains. » Commence au fol. 335 v°.

« La quatrième fera voir, comme en un beau jardin rempli des fleurs différentes, quelles vertus ont particulièrement brillées dans les saints qui sont honorez dans cette province, et dans les autres personnes illustres. » Cette partie manque.

XVIIIe siècle. Papier. 400 feuillets. 380 sur 250 millim. Rel. veau.

650. Jacques Legroux. « Mémoires pour servir à l'histoire universelle de Flandres. » Tome II.

Page c. « La Flandre gallicane, sacrée et prophane, ou description historique... » La suite comme au n° précédent.

Page 11. Troisième partie. « Description de la ville de Douay et de sa dépendance. Sommaire. » Divisée en quinze livres. — Page 17. « Discours généraux pour préambule. Etat présent. »

Page 191. « Partie quatrième. Histoire de la vie des saints et saintes,

et leurs reliques, honorez dans les villes et chatellenies de Lille, Douay et Orchies. » Précédée, à la page 190, d'une préface, et suivie, à la page 321, d'une liste des saints mentionnés.

Page 327. « Les personnes illustres qui, par leurs vertus et leurs sciences, ont éclairée la ville de Lille. » Religieux et laïques. — Page 341. « Nous placerons ici ceux qui ont été annoblis par le prince, selon ce qui est en l'ordre des temps... » 1424-1695. — Page 349. « Les chefs et présidens de la Chambre des comptes à Lille. » 1386-1663. — Page 352. « Les personnes distinguées en mérites que Douay a produit, ou qui venus d'ailleurs y ont brillées. » Religieux et laïques. — Page 363. « Ceux qui ont été annoblis par le prince. » 1429-1642. — Page 365. « Les personnes illustres des chatellenies de Lille et de Douay. » — Page 383. « Les gens annoblis par le prince. » Depuis 1426. — Page 391. « Liste des familles nobles convoquées actuellement aux États de cette province. »

Page 395. « Noms des écrivains citez dans la description de la province de Lille, Douay et Orchies. »

Page 409. « Table chronologique de nos princes souverains... » De Jules César à Louis XV.

Page 415. « Table chronologique de nos princes ecclésiastiques... » Évêques de Tournai, d'Arras, et les papes, jusqu'en 1731.

Page 423. « Annotation. Le lecteur est prié de faire attention... »

A la page B, on lit : « Jacobus Legroux, Monte Pabulanus origine, pastor in Marque en Baroeul, dedit abbatiae Phanopinensi pro bibliothecâ. »

Ce manuscrit, avec ratures et corrections, est l'original de Legroux, ainsi que l'indique la mention ci-dessus; il comprend la quatrième partie qui manque dans le n° précédent.

XVIIIe siècle. Papier. Paginé 11 à 426, plus les pages préliminaires A-D et les pages 86 *bis*, 87 *bis*, 114^2, 114^3, 160 *bis*; moins les pages 13, 14, 153 à 158. 305 sur 195 millim. Cartonné.

651. « Mémoires historiques ou annales de la Flandre gallicane, depuis 999 jusques 1610; avec l'institution des rois de l'Épinette et création de noblesse dudit païs; anciens titres honoraires des seigneurs de la chatelenie de Lille; l'état de la maison de Philippe le Bon, duc de Bourgogne; l'abrégé historique des églises collégiales et abbatiales de la ville et chatelenie de Lille, avec les épitaphes des princes

de la maison de Flandre qui y sont inhumés; les obituaires des églises de Saint-Pierre et de l'abbaye de Loos, etc. »

Fol. 3. « Tables des matières contenues dans ce manuscript, escrit par [Jean Chrisostome Benard, mots raturés]. 1736 ».

Fol. 4. « Mémoires historiques... depuis l'année 999 jusques et compris l'année 1610. L'an 999, Bauduin à la belle barbe... »

Fol. 50. « Feste célébrée en la ville de Tournay, l'an 1331. » Incomplet.

Fol. 51. « Les noms et surnoms des roys de l'Épinette selon leur création. » 1283-1387.

Fol. 54. « S'ensuivent les gentilshommes créés chevaliers, tant par les Archiducs que par Sa Majesté Charles II, roy d'Espagne, souverain des Pays-Bas, depuis l'an 1600 jusques en [1651], demeurans en la chatellenie de Lille. »

Fol. 57. Avis sur « les chefs de contestations contenues dans le procès-verbal », présenté par « les décimateurs des provinces des Pays-Bas, ressortissans au Conseil supérieur » de Tournay. « Les ecclésiastiques et les peuples de ces pays, attendent avec impatience le règlement... » — « ...Le présent avis a esté par nous arresté le neuf de janvier 1686... »

Fol. 107. « Abrégé historique et généalogique des comtes d'Artois et ducs de Bourgogne et leurs origines. » 1170-1556.

Fol. 116. « L'estat de la maison du duc Philippes de Bourgogne dit le Bon, dressé l'an 1460. »

Fol. 125. « L'ordre des députés des provinces du Pays-Bas, tenu à Bruxelles 1576, et autres années suivantes. »

Fol. 125 v°. « Anciens titres honoraires annexés à plusieurs terres et seigneuries de la chatellenie de Lille. »

Fol. 126. « Traitté héraldique des armes et blasons de la comté d'Artois et seigneurs du pays à bannières. »

Fol. 139. « Instructions pour faire redresser aucuns abus touchant les armoiries, titres et autres marques d'honneur pour la noblesse. »

Fol. 143. « Observations touchant les anciens placcarts du blason. » Avec divers avis aux fol. 144 v°, 148, 149, et, au fol. 146 v° : « L'ordre que tient Pierre Sallengre, roy d'armes, touchant les funérailles des gentils hommes et seigneurs... »

Fol. 153. Extraits « du traité des fiefs de messire Louis Chantereau Le Febvre, imprimé à Paris en 1662, in-folio. »

Fol. 157. « Recueil des sentences données par les esleus d'Artois au profit et contre les personnes cy-après nommées touchant le privilège de noblesse par eux prétendu » ; extrait des registres de « L. Gazet, greffier desdits esleus. » 1575-1595.

Fol. 166. « Conférence des Coustumes des villes de Lille et chatellenie dudit Lille, selon laquelle les Coustumes de la ditte ville ont esté réformées en la forme suivante cy-après par maître Wallerand Miroul, advocat, par charge de Messieurs du magistrat, lesquelles Coustumes néantmoins ainsy réformées et éclaircis n'ont esté publiées ny imprimées, à cause que les autres étoient jà en lumières et ne servent partant que d'interprétation, selon que le tout se pratique. »

Fol. 180. « Bans généraux de la salle, bailliage et chatellenie de Lille. »

Fol. 183. « Extrait de l'obitier de l'église collégialle de Saint-Pierre à Lille. »

Fol. 192. « Extractum ex martirologio et obitario monasterii Laudensis, hodie restante. »

Fol. 195. « Du registre des mémoires et appointemens commençant en janvier 1501, tenu et reposant en la Chambre des comptes du Roy, à Lille, a esté extraint, fol. LXXVII v°, ce que s'ensuit : Assiette des V^{c} mil escus » pour la Flandre, le Brabant, etc.

Fol. 196 v°. « Abrégé du dénombrement des peuples du royaume de France, en l'estat qu'il estoit à la fin de l'année du siècle 1707. » Ce dénombrement, fait en 1694, donnait à la France 19,094,146 habitants.

Fol. 198. « Contenu de la France en lieues quarrées de vingt au degré, sur les meilleurs et plus récentes cartes de ce temps, en 1704. » Moyenne 28,642 lieues, établie d'après les cartes de l'Académie, de de Lisle, Molin, de Fer, Sanson.

Fol. 200. « Livre contenant les noms des villes, bourgs et villages contribuans avec le plat pays des chastellenies de Lille, Douay et Orchies, le nombre des bonniers qu'ils contiennent, leur contingent ès cinq tailles d'un an, ensemble leur quotte en un XXme. »

Fol. 205. « Series numismatum imperatorum romanorum, a Julio Caesare ad Constantinum septimum. »

Fol. 209. « Abbrégé historique des fondations des églises collégialles et abbatialle de la province de Lille, Douay et Orchies, avec un

recoeuil des épitaphes des princes et princesses de la maison de Flandre qui y sont inhumés. »

XVIIIe siècle. Papier. 217 feuillets. 310 sur 195 millim. Fol. 2. Titre encadré. Cartonné, dos et coins en basane.

652. « Histoire des comtes de Flandres, des chatelains et gouverneurs de la ville et chatelenie de Lille, comme aussi l'histoire abrégée politique, ecclésiastique et civile et trois différens journaux historiques remplis d'anecdotes de la ditte ville et chatelenie de Lille, avec le siège des années 1297, 1667, 1708, de plus les antiquités, mausolés, épitaphes et déclarations des chapelles de Lille de l'église collégiale de Saint-Pierre, le tout accompagné de remarques historiques, critiques et politiques. »

Fol. 3. Les comtes de Flandre. « Avant de mettre au jour les noms des illustres seigneurs, qui ont été établis successivement pour gouverner la ville de Lille en Flandres... » Blasons coloriés.

Fol. 44. « Les chatelains de Lille. Sesivales est le premier chatelain de Lille connu dans l'histoire... » Continué jusqu'en 1725. Blasons coloriés.

Fol. 46 v°. « La ville de Lille. Lille est une ville des Pays-Bas sur la rivière de la Deulle... » Continué jusqu'en 1725. Blason colorié.

Fol. 86. Châtellenie et États de Lille. « Comme le dessein n'a été que de représenter ce qui concerne la ville de Lille... » Blasons coloriés.

Fol. 93. « Journal du siège de la ville de Lille, fait par les armées françoises, l'an 1667. La réputation de la ville de Lille, pour son commerce, sa grandeur et sa situation, a attiré les armées du roi de France Louis 14e... » — « ...qu'il n'étoit d'intention. »

Fol. 109. « Les gouverneurs de Lille. Messire Adam, sire de Cardonnoy, chevalier, premier gouverneur de la ville de Lille, en l'an 1296... » Continué jusqu'en 1713. Blasons coloriés.

Cf. pour les fol. 93 et 109, *Renouvellement de la loi de la ville de Lille*, 1782-1783, et *Gouverneurs de Lille, du XIIIe au XVIIIe siècle*, Lille, 1881.

Fol. 169. Journal de Monnoyer. « Le 28 de mai [1592], qui étoit le jour du Saint Sacrement, fut célébrée la première messe au choeur des Jacobins de Lille... » — « ...Les 20 et 21 de juin [1622], on vendit toutes les places pour batir maisons, depuis le pont Saint-Vital...

chacun coté de 25 pieds. » — Au fol. 186 v° : « Le 21 novembre [1618], mourut mon père, maitre Jean Monnoyer, maitre d'école... âgé de 71 ans... »

Fol. 195. Jacques Faucquemberghe. « Tumuli et epitaphia ex Sancti Petri templo, in choro ecclesiae et circa, tam in parietibus, laminibus, vitris quam columnis », signé au fol. 218 v° : « J. F. P. M. M. P. P. N. N. » — Fol. 219. « Déclaration des chapelles de l'église collégiale de Saint-Pierre à Lille. » Pour l'attribution à Jacques Faucquemberghe, voy. les « Scriptores Insulenses », n° 469, p. 256-258.

Fol. 225. « Les particuliaritez et les antiquitez de la ville de Lille. » 615-1667. Imprimé.

Au fol. 1 v°, gravure de « C. Galle ».

Ce manuscrit provient de la vente de la bibliothèque de l'abbé Favier, faite à Lille en 1765.

XVIIIe siècle. Papier. 225 feuillets. 325 sur 200 millim. Rel. veau

635. Recueil.

Fol. 1. « Histoire et généalogie des quelques rois de France par raport à la Flandres et ville de Lille. Chi commenche les généalogies de plusieurs rois de Franche et de leurs hoirs, et de plusieurs mariages et allianches d'iceulx et de pluiseurs coses et incidenches qui sont avenues depuissedi, et commenche au roy saint Lois de Franche et les etrisi (*sic*) sire Jehans li Tartiers, prieus de l'église de Cantinpretz. Li roys sains Loeis, fils dou roy Loys et de le royne Blanche, fille dou roy de Castille, régna 18 ans... » — « ...Or avint que en che temps, li rois Edouwart d'Engleterre, qui avoit espouset Ysabiel, fille au biau roi Phelippe... le bonne dame et ses fiex s'en vinrent à Paris. Querez le remanant de ceste histoire, en l'autre livre apriès cestichy. » Cette Chronique existait en tête d'un précieux manuscrit de Froissart, aujourd'hui disparu, qui figurait dans la collection de l'abbé Favier. Cf. Kervyn de Lettenhove, *OEuvres de Froissart*, t. I, introduction, p. 432. C'est vraisemblablement sur ce manuscrit qu'elle a été copiée.

Fol. 19. « Mémoire particulier touchant la ville de Lille, de ce que suit. L'an 1033, l'on commencha à bastir la première maison de la ville de Lille... » — « ...L'an 1667, les Franchois gaignèrent la ville de Lille, le 24 d'aoust dudit an. »

Fol. 20. « Mémoires touchant plusieurs choses remarquables arrivées dans la ville de Lille, depuis l'an 1030 jusques à l'année [1580].

Bauduin belle barbe, quatrième du nom, sixième comte de Flandre, succéda à son père en l'an 988... » — « ...L'an 1580, la procession ne sortit point de la ville, pour les grandes troupes d'hérétiques. » *Idem* au fol. 146.

Fol. 21 v°. « S'ensuivent ce qu'il a été trouvé au chateau du Riez, appartenant au prince d'Espinoy, tiré de l'acte passé pardevant notaire royal, à la requête du prince moderne. » *Idem* au fol. 150 v°.

Fol. 22. « Etat des villes et villages qu'il y a dans les 17 provinces des Pays-Bas. » *Idem* au fol. 151.

Fol. 23. « Journal de la ville et chatellenie de Lille et autres lieux circonvoisins. L'an 1050 ou 55, fut fondée la ville de Lille... » — « ...L'an 1576, le 8 novembre, les bourgeois de Valenciennes ayant entendu que la garnison allemande... les Espagnols furent contraints de prendre honteusement la fuite avec les Allemans. »

Fol. 27. « Icy commence le journal du sieur Monnoier. » Semblable au n° précédent, fol. 169.

Fol. 48. Le Barbier. « Addition au journal de la ville de Lille. L'an 1263, fut construit le pont de Fin, en la rue des Malades, à Lille... » — « ...Le 27 septembre 1671, les Jacobins ont solemnisé la canonisation de saint Louis Bertrand et de sainte Rose... les dedans et les dehors de l'église étoient richement et artistement ornez. Fin du mémoire et journal de Monsieur Le Barbier, officier de la gouvernance de Lille. »

Fol. 72. « Addition au journal de Lille. L'an 1419, Philippe, duc de Bourgogne, comte de Flandres, d'Artois, etc., succéda au duc Jean, son père... » — « ...Au mois d'avril 1713, les François étans rentrez dans Lille, on érigea une pyramide sur la Grande place, où il y avoit cette inscription : Ludovico magno libertatis... monumento gratulantur. »

Fol. 81. Imprimé. « Particularités et antiquités de la ville de Lille. » 621-1717.

Fol. 82. François Piétin et Denis de Saint. « Description de la descente des chatelains de Lille aussi avant qu'il se peut trouver. En l'an de l'incarnation de Jésus-Christ mil, étoit chatelain de Lille Saswalon ou Saswales... » — « ...Ainsi pouvez ici voir la descente de Lille, depuis l'an 1000 jusques à ce jour, et comment ils on[t] été alliés à ceux de Luxembourg. De Falempin, ce 21[e] jour d'avril 1553, par moi frère Franchois Piétin, et achevé par moy, frère Denis de Saint, le lende-

main du Saint Sacrement, qui étoit le 30[e] de may 1578. Adieu. »

Fol. 88. « Cy après s'ensuit la déclaration de la valeur et grandeur du fief nommé la chastelainie de Lille, appartenant à très excellent et très puissant prince Monsieur Loys de Luxembourg, comte de Saint-Pol... »

Fol. 100. « Inventaire de pièces concernant les comtes de Flandre et de Namur. » Comme au n° 625, p. 119 et suiv.

Fol. 115. « Les noms, surnoms et qualitez des députez des Estats des provinces obéissantes à S. M., convoqués à Bruxelles, par ordre de S. A. S., le 7[e] de septembre 1632. »

Fol. 118. « Erection des terres de Haubourdin et Emmerin en vicomté, au profit du seigneur de la Hovardrie. » 3 octobre 1605.

Fol. 119. « Erection de la terre de Croix en comté », au profit de Jacques de Noyelles. 14 avril 1617.

Fol. 122. « Extraits du registre des chartes, jadis reposant au chateau de Lille et présentement en la Chambre des comptes dudit Lille. » Comme au n° 625, p. 459 et suiv.

Fol. 130. Notes historiques sur Lille. « Fondation de la ville de Lille, extrait du registre aux privilèges de l'hospital Comtesse audit Lille. L'an de Notre Seigneur, mil cinquante cinq, régnant lors Clotaire... » — « ...quitté la souveraineté d'icelle. »

Fol. 134. Journal de Lille. « Bauduin de Lille, comte de Flandres, témoigna toute sa vie tant d'affection à la ville de Lille, où il avoit pris naissance... » — « ...à présent les appels civils et criminels vont nuement au parlement de Flandre, résident à Douay, depuis 1714. »

Fol. 138. « Baillis de Lille. » Depuis 1264 jusque vers 1600.

Fol. 140. « Sentences pour les doyen et chapitre de Saint-Pierre contre eschevins de Lille. » Relatives à leur juridiction. 31 décembre 1590.

Fol. 140 v°. « Accord entre le mayeur et cottereau, d'une part, et les dix autres eschevins, d'autre, touchant l'audition des comptes. » 22 février 1614.

Fol. 142. « Touchant les trois États de Lille, Douay et Orchies. »

Les documents indiqués aux fol. 130, 134 et 142 concernent plus spécialement l'établissement des députés des États, des officiers du comte et ceux du magistrat de Lille, leur juridiction, leur ordre de préséance, etc.

Fol. 152. « Extrait de quelques pièces concernant les comtes de

Flandre... Inventaire d'aucunes pièces qui se trouvent èz trésorerie des chartes gardées èz chateaux de Lille, copiées par le sieur Belleward. » Comme au n° 625, p. 131 et 172.

Fol. 156. « Copie de la pourchainité de la ville de Lille contenue en une paix, qui jadis fut faite entre ladite ville de Lille et le collège Saint-Pierre, par le consentement de Madame Marguerite, comtesse de Flandre et de Haynaut, et du comte Guion, l'an 1273, le jour de saint Remi. »

Fol. 158. « Articles accordez par Monsieur le marischal de Turenne aux ecclésiastiques de la ville d'Ypre. » 25 septembre 1658. Suivent le serment d'obéissance et de fidélité à Louis XIV, par les doyen et chapitre de l'église cathédrale d'Ypres, et la copie d'une lettre des princes de Ligne et de Barbanson, du 28 septembre 1658, attestant le dévouement de l'évêque d'Ypres, F.-J. de Robles, pendant le siège de cette ville.

Fol. 162. « Fides ex historiis, quod illustrissimus dominus Ludovicus Berlaymontius, existens archiepiscopus Cameracensis, simul fuerit administrator episcopatus Tornacensis. »

Fol. 164. Lettres de J. de Robles, gouverneur de Lille, 18 septembre 1607, nommant Antoine de Bassecourt premier lieutenant de la gouvernance. — Fol. 164 v°. *Idem*, du 20 juillet 1612, nommant Bartholomé de Tilles auditeur du souverain bailliage. — Suivent les lettres des échevins de Lille, du 7 septembre 1613, concernant les nominations des lieutenants par le gouverneur; et celles des Archiducs, du 28 juillet 1618, confirmant l'autorité et les prééminences du gouverneur des châtellenies de Lille, Douai et Orchies.

Fol. 166. « Ordonnance défendant à tous de ne porter èz pays de pardeça aucunes bulles, grâces expectatives ou autres provisions de la cour de Rome et Siège apostolique, sur grosses peines jusqu'à ce qu'autrement en soit ordonné, obtenue par le procureur général des Pays-Bas, pour les grands inconvéniens qui en arrivoient... » 1er septembre 1484. — Suivent des mentions d'autres ordonnances sur le même sujet.

Fol. 168. « Extrait de l'ordonnance, édit et décret du Roy, nostre sire, sur le fait de la justice criminelle ès Pays-Bas, en date du 5e jour de juillet l'an de grâce 1570. Touchant les privilèges de non confisquer. » Semblable au n° 313, moins les pièces justificatives.

Fol. 180. « Requête du 16 mai 1616, présentée par le clergé et

nobles de la chatellenie de Lille, etc. », concernant leurs prérogatives et prééminences.

Fol. 182. « Touchant la ville de Tournay, police et gouvernement d'icelle. Monseigneur. Je n'ai eu moyen... » — « ...de Votre Seigneurie le très humble serviteur, Jacques le Clerc, ce 24 novembre 1579. »

Fol. 188. « L'ordre que les chefs, trésorier général et commis des finances observent, pour faire venir ens les deniers du domaine et aydes de pardeça, et les devoirs et manières des dépêches qu'il convient faire pour la conduite des affaires du Roy notre sire. »

Fol. 192. « Lettres d'achat du chateau de Lille » par la ville. 20 juin 1587.

Fol. 194. « Ordonnance sur le gouvernement de Lille. » 15 octobre 1414.

Fol. 196. « Eclaircissement de Sa Majesté sur la donation faite au marquis de Roubaix des biens du prince d'Epinoy. » 20 septembre 1585.

Fol. 200. « Lettres que certain exploit fait japieça par le gouverneur de Lille à Hautbourdin, ne porte aucun préjudice à Monsieur de Saint-Pol au tems avenir. » 14 mai 1392.

Fol. 202. « Lettres par lesquelles le procez mu d'entre le procureur de Monseigneur à Douay, d'une part, et les eschevins d'illec, d'autre, pour occasion que lesdits échevins avoient reçu Mahieu le Doyen orfèvre, à vérifier par devant eux les lettres de rémission de mondit seigneur que ledit Mahieu avoit de lui obtenu, est mis au néant, et lesdits échevins payeront pour ce cinquantes nobles à mondit seigneur » 15 septembre 1393.

Fol. 204. Lettres de Philippe, comte de Flandre et de Vermandois, pour l'église Saint-Vaast d'Arras, au sujet des moulins d'Anneulin et de Don. 1177.

Fol. 206. Lettres de Thierry d'Alsace, comte de Flandre, confirmant la donation faite, par le comte Arnoul, du village de Provin à l'abbaye de Saint-Trond. 1146.

Fol. 208. « Lettre de l'achat fait par la ville du plat et wés de Fives et tous les cours et rejets de l'eau de la Falesque. » Mai 1285.

Fol. 210. « Pompes funèbres. S'ensuit ce qui est ordonné et conclu pour amener le corps de monseigneur le duc Philippe de Bourgogne et de madame Isabeau, sa femme, auxquels Dieu par sa grace soit miséricors, et comme l'on conduira lesdits corps et leur sépulture jusqu'au

pays de Bourgogne et aux Chartreux de Dijon, auquel lieu ils sont ordonnez pour demeurer et pour leurs funérables sépultures. » Comme au n° 478, fol. 55.

Fol. 212. *Idem.* « Le comte Louis de Flandre trépassa de ce siècle, le 20 janvier 1383, et fut son corps à Los, une abbaye de lez la ville de Lille, apporté, ainsy que celuy de sa femme trépassée 5 ans auparavant, et furent ensépultez ensemble en l'église de Saint-Pierre à Lille, et vous seront cy dénommez les grands personnages qui furent ordonnez pour la conduite de la cérémonie. » Comme au n° 478, fol. 47.

Fol. 212 v°. « Déclaration des droits que les gens d'église et les officiers du prince prétendent avoir les parures et autres cérémonies faites aux églises où se font les obsèques par lui et là où il est en personne et pour éviter les débats qui à cause d'icellui pouroient sourdre entre lesdits officiers, est déclaré le droit de chacun, et ce par Messieurs les chevaliers de l'ordre et aucuns du Consel. »

Fol. 213. « Petit mémoire pour avertir Messieurs qui auront la charge des choses cy après déclarées... » — « ...Quand ce billet fut fait, Monsieur le prince étoit jeune et n'y avoit nulle apparence d'aller nulle part par les champs. » Salaires des officiers et autres composant sa maison.

XVIII[e] siècle. Papier. 214 feuillets. 385 sur 250 millim. Cartonné, dos et coins en basane.

654. « Receul de la très joyeuse entrée du très illustre prince des Espaignes, faicte en la ville de Lille, le quatriesme jour d'aoust mil cincq cens quarante neuf, filz unicque de l'Empereur nostre sire. »

Fol. 2. « Premièrement, les seigneurs de la ville... » — « ...Vivat Burgundia felix. »

Au fol. 1, note de M. Paeile, ancien archiviste de la ville de Lille, donnant un extrait du compte de la ville de 1599, relatif à la traduction de l'espagnol en français du « Voiaige de don Phelippes... »

XVI[e] siècle. Papier. 18 feuillets. 305 sur 210 millim. Cartonné. — (Don de M. Ruggieri.)

655. Recueil.

Fol. 1[1]. Monnoyer. « Journal de l'histoire de Lille, depuis l'année [1592]. » Semblable au n° 632, fol. 169.

Fol. 1². Jacques Faucquemberghe. « Tumuli et epitaphia ex Sancti Petri templo in choro ecclesiae et circa, tam in parietibus, laminibus, vitris quam columnis. » — Fol. 34. *Idem.* « Déclaration des chapelles de l'église colléalle (*sic*) de Saint-Pierre, à Lille. » Semblable au n° 632, fol. 195 et 219.

XVIIIe siècle. Papier. 52 et 40 feuillets. 205 sur 158 millim. Rel. parchemin.

636. Chronique lilloise. 1600-1662.

Pages 1-129. « Entrée solennelle de leurs Altesses Sérénissimes Albert et Isabel Clara Eugenia, princes et souverains seigneurs de ces Pays-Bas, faite dans la ville de Lille, le cinq de février 1600. Les rewart, mayeur, échevins, conseil et huit-hommes de la ville de Lille, aians apris par les lettres de leurs Altesses qu'elles étoient résolu de faire leur joyeuse entrée dans la ville... » Avec gouaches, représentant les théâtres, arcs de triomphe, etc., aux pages 13, 18, 29, 32, 36, 38, 44, 47, 50 *bis,* 53, 55, 60, 63, 65, 68, 81, 82, 85, 87, 89, 91, 99, 103, 107. Page 123, dessins représentant des monnaies. Cf. J. Houdoy, *Joyeuse entrée d'Albert et d'Isabelle.* Lille, 1873.

Page 130. Suite de la Chronique lilloise. C'est une compilation de plusieurs manuscrits, etc., parmi lesquels ceux de Lambo, Schérer, Wuoerden, de La Barre, Potteau, Bocquet, etc. Cette partie renferme des portraits gravés de souverains, princes et grands personnages, aux pages 145, 145 *bis,* 173, 183 (Mathias Delobel, de Lille), 195, 197, 199, 201, 203, 210, 222, 231, 237, 238, 243, 244, 253, 262, 263, 269 *bis,* 270, 273, 274, 277, 278, 283, 285, 287, 290, 291, 306, 308, 310, 314, 315, 316, 320, 338, 349, 352, 357, 358, 366, 368; et des plans ou vues gravés aux pages 165 (Collège des Jésuites de Lille), 263 *bis,* 264 *bis,* 269 *ter,* 285 *bis,* 296 *bis,* 297 *bis,* 304 *bis,* 309 *bis,* 309 *ter,* 312 *bis,* 324 (Chapelle de Notre-Dame des Ardents, de Lille), 326 (Bourse de Lille), 333 *bis,* 334 *bis,* 334 *ter,* 336 (Vue de Lille, et armes du comte de Bruay, son gouverneur), 339², 339³, 372 (Porte des Malades ou de Paris, de Lille).

A la page 135, gouache, représentant le « plan de l'ancienne Maison de ville de Lille, démolie l'an 1664, et le beffroy sur la fin de l'an 1600. »

A la page 339⁴, légende imprimée du plan du siège de Valenciennes, 1656.

A la page A, note de M. Paeile sur le manuscrit.

XVIIe siècle. Papier. 385 pages, plus les pages préliminaires A-D et les pages 50 *bis*, 52 *bis*, 145 *bis*, 263 *bis*, 264 *bis*, 269 *bis*, 269 *ter*, 285 *bis*, 296 *bis*, 297 *bis*, 304 *bis*, 309 *bis*, 309 *ter*, 312 *bis*, 333 *bis*, 334 *bis*, 334 *ter*, 339[2] à 339[4], 355[2] à 355[9]. 360 sur 240 millim. Rel. parchemin. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

637. Bocquet. « Bref description des choses plus remarqués, advenues tant en la ville de Lille q[u]'ailleurs, depuis l'an 1500 jusques [1694]. »

Fol. 1. « Premièrement le VIIe de mars 1500 at esté baptisé dans la ville de Gand l'empereur Charles Quint par l'évesque de Tournay... » — Fol. 97 v°. « Le 12 décembre 1694, monsieur le mareschal de Blouflers (*sic*) a faict son entrée dans la ville de Lille... »

Au fol. C v°, note sur la fondation des horistes de la paroisse Saint-Maurice, en 1476.

Au fol. B, on lit : « Ce livre appertient à Lonys Bocquet, demeurant en la rue des Robbletz à Lille, paroisse de Saint-Sauveur. »

XVIIe siècle. Papier. 97 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-C. 182 sur 122 millim. Aux fol. C et 14, deux frontispices gravés. Rel. bois, cuir gaufré, restes de fermoirs en cuivre.

638. Recueil.

Fol. 1. « Fondation de la ville de Lille. » Semblable au n° **211**, fol. 1.

Sept copies de chartes relatives aux échevins de Lille. 1267-1522. Ces pièces figurent également au n° 211, de la même écriture que ce recueil.

XVIIIe siècle. Papier. 24 feuillets. 243 sur 183 millim. Sans couverture.

639. Notes historiques sur la ville et la châtellenie de Lille.

Fol. 1. « Les deux plus anciennes paroisses de la ville sont celle de Saint-Pierre et de Saint-Estienne... »

XVIIIe siècle. Papier. 3 feuillets. 309 sur 200 millim. Cartonné.

640. Chronique lilloise. 1781-1783. Incomplète.

Fol. 5 v°. « ...Le 3 juin [1781], il y eut des lettres patentes du Roy, pour la translation de l'hopital militaire de la ville de Lille dans les bâtimens du collège royal (dit des Jésuites)... » — « ... Le samedi,

21 juin 1783, Son Altes[s]e Sérénissime monseigneur le prince de Condé et monseigneur le duc de Bourbon sont arrivés ici... monseigneur le duc et toute sa suite ont mis pied à... »

On trouve dans cette chronique la relation de plusieurs événements relatifs à diverses villes de la Flandre, de l'Artois, etc.

XVIIIe siècle. Papier. 131 feuillets. Le fol. 131 collé sur la couverture. 215 sur 170 millim. Couvert. papier.

641. « Chronique lilloise, de novembre 1787 à avril 1793. »

Page 1. Préface. « Les renseignements qui suivent, ont été littéralement reproduits tels qu'ils ont été écrits par l'auteur... C'est à l'obligeance de Monsieur Gentil-Descamps, que nous devons la connaissance de ces notes. Nous en avons fait une copie à notre usage et une autre que nous lui avons offerte. Esquermes, 15 avril 1842, V[or] Derode. »

Page 7. « Première copie des notes manuscrites placées en marge du journal de commerce de Monsieur P... B...; de novembre 1787 au 3 avril 1793. 1787, novembre, 30. Ce mois a été très pluvieux dans son commencement... » — « ... 1793, avril, 3. On apprend que Bournonville et cinq députés sont arrêtés par le traître Dumouriez et conduits à Tournay. »

XIX[e] siècle. Papier. 86 pages. 240 sur 150 millim. Cartonné.

642. Tiroux. « Description historique de la ville et châtelenie de Lille. » Manuscrit autographe.

Cf. Tiroux, *Histoire de Lille et de sa châtelenie*. Lille, 1729, p. 1-304.

XVIII[e] siècle. Papier. 268 pages, plus les pages préliminaires A-B. 215 sur 163 millim. Rel. cuir.

643. Recueil, dans lequel sont compris huit imprimés, dont plusieurs relatifs à l'Histoire de Lille, de Montlinot. Pièces manuscrites.

Fol. 1. Divers extraits relatifs à l'Histoire de Lille, de Tiroux et de Montlinot.

Fol. 5. « Requête d'Abraham Ralecq à Messieurs les mayeurs, eschevins et magistrat de la ville de Lille », au sujet du livre de Montlinot.

Au fol. 8, on lit : « Note. Je sçais de la bouche de mon parent Monsieur Ringuier, conseiller pensionnaire de la ville de Lille, que la

requette ci-dessus fut réellement présentée au Magistrat et supprimée. »

XVIIIe siècle. Papier. 8 feuillets. 170 sur 97 millim. Cartonné, dos en basane.

644. Recueil.

Page 1[1]. « Abraham Ralecq, colporteur à C[harles] W[artel], m[oine] de C[ysoing]. J'ai lu, mon Révérend Père, avec une satisfaction infinie, le petit ouvrage badin que vous venez de publier contre Monsieur de M[ontlinot]... »

Page 1[2]. « Prophétie. »

Ces deux pièces et la suivante sont imprimées dans le recueil précédent.

Page 1[3]. « Montmolin, ministre génevois à Monsieur le c[hanoine] M[ontlinot]... A Genève, M.DCC.LXV. Votre histoire de Lille et votre lettre d'un colporteur sont parvenues jusqu'à nous... »

Page 1[4]. « Les pourquoi, par un auteur désintéressé... A Liliput en Mézovanie. L'an de vérité. Pourquoi Monsieur de M[ontlinot] a-t-il écrit l'histoire de Lille... »

XVIIIe siècle. Papier. 12, 6, 9 et 5 pages. 196 sur 155 millim. Cartonné. — (Don des héritiers Gentil.)

645. « Supplément à l'histoire de Lille et de sa châtelenie, qui a été imprimez chez Charles-Louis Prevost, imprimeur à Lille, en l'année mil sept cens trente, parlant de la Flandre gallicane, ou description chronologique et naturelle des villes et châtelenies de Lille, Douay et Orchies, où l'on remarquera les personnes illustres qui ont été depuis la naissance de Notre-Seigneur jusqu'en l'année 1733, tirez des autheurs des plus célèbres, et des manuscrits anciens, par François Boutillier, escuier, seigneur de Gheylle. »

Page B. « Précis historique de Lille, tiré du greffe par Monsieur du Château de Willermont, procureur sindic de la ville de Lille, le 27 d'aoust 1767, pour célébrer l'année centenaire de la rentré de la ville de Lille sous l'obéissance du Roy. »

Page 1. « Epitre au sot de Lille », par son « plus caustique admirateur, Platiau, lillois. A Lille, ce 1 août 1745. » Imprimé et gravure représentant le sot à cheval.

Page 4. « Division de cette ouvrage en deux distinction (*sic*). » — Page 5. « Préface au lecteur. »

Page 9. « Descriptions en abrégée de la ville de Lille, capitale de la Flandre gallicane. Distinction première. Je ne puis guère fixer le commencement de la ville de Lille... »

Page 284. « Suite de la chronologique des principaux évènemens de l'histoire de Flandres, depuis 1700 [jusqu'en 1751]. »

Page 324. « Voicy la représentation de la façade de l'hostel de ville de Lille et de la Bourse qui fait face, estant au milieu de la petite place, ou présidoit le fameux Brûle-Maison pour chanter ces chansons, en patois ancient du pays, dans les termes qu'ils sont dites cy-après : Sur l'histoire de Lyderic et de Finart, dont voicy l'air. » En tête, gravure collée.

Page 337. « Table des articles. »

XVIIIe siècle. Papier. 340 pages, plus les pages préliminaires A-D. 182 sur 118 millim. Rel. basane.

646-647. « Annales lilloises. » Deux volumes.

Tome I. Page E. « Avertissement. »

Page 1 *bis*. « Recherches sur la ville de Lille. Annales. Buzelin cite une chronique flamande, dans laquelle on voit que Jules César ayant bâti Gand... mena ses troupes dans des lieux marécageux et environnés de bois, où il fit bâtir le château du Buc... » Continué jusqu'en 1824.

Page 178. Reçu, signé M. Wibault, procureur spécial de Jean Vollant, trésorier de Lille, d'une somme de 30 patars, pour droit de burguet, des héritiers de la veuve Louis Delecourt. 8 mars 1697.

Tome V. Page 1. « Suite de la topographie et statistique. L'hôpital militaire est régi par un conseil d'administration... »

Fol. 203. « Table des matières contenues dans ce cinquième cahier. »

XIXe siècle. Papier. Tome I. 180 pages, plus les pages préliminaires A-J et les pages 1 *bis*, 64 *bis*. 200 sur 150 millim. Tome V. 210 pages, plus les pages préliminaires A-D. 195 sur 150 millim. Cartonné.

648. « Éphémérides. » 1000-1866.

Ce recueil est fait plus spécialement au point de vue de Lille et de la Flandre.

XIXe siècle. Papier. 107 feuillets. 250 sur 190 millim. Cartonné. — (Don de M. Rudot.)

649. « Journal du siège de la ville de Lille, l'an 1667. »

Page 1. « C'est une chose plus véritable qu'estonnant... » — « ...exempte de tout juste sujet de reproche. Fin. »

Cette relation, imprimée par ordre du Magistrat de Lille, existait dans la bibliothèque de M. Fiévet de Chaumont, seul exemplaire connu. Elle a été réimprimée dans *Les sept sièges de Lille...* par Brun-Lavainne et Élie Brun... 1838, p. 212-243.

XVIIe siècle. Papier. 36 pages. 200 sur 160 millim. Rel. parchemin.

650. Recueil.

Page 3. « Journal du siège de la ville de Lille, fait par les armées franchoises l'an 1667... » — « ...Ce journal a été trouvé dans les papiers de Gilles Tesson, greffier de ladite ville. » Semblable au n° 632, fol. 93.

Page 41. « Journal de ce qui s'est passé au siège de Lille, commencé le samedi 11 août 1708, sous les ordres de Son Altesse Sérénissime le prince Eugène, lieutenant général de Sa Majesté Impériale. Le samedi, 11 août 1708, on détacha de l'armée de milord duc de Marlborough... » — « ...ce qui rendra ce siège encore plus extraordinaire dans l'histoire. Fin. » Imprimé sous le titre *La campagne de Lille...*, à La Haye. 1709.

Page 105. « Extrait du journal du siège de la ville de Lille, par les alliés en 1708. Légende du plan des attaques. Feuille n° 3. » — Page 117. *Idem.* « Attaque de la citadelle du côté de l'Esplanade. Légende, feuille n° 4. »

Page 119. « Plan de la ville de Lille, telle qu'elle étoit en 1572. » Avec légende.

Page 121. « Plan de la ville de Lille, où l'on voit les augmentations faites aux fortifications de cette place, par les Espagnols, depuis 1572 jusqu'en 1667, époque à laquelle elle fut prise par les Français. » Avec légende et observations.

XIXe siècle. Papier. Paginé 3-124. 210 sur 170 millim. Cartonné, dos en toile.

651. Journal du siège de Lille de 1708.

Fol. 3. « Mémoire des dispositions du siège de la ville de Lille. Aoust 1708. Aux environs du commencement du mois d'août 1708, toute la ville s'allarma... » — « ...d'une surabondance de vaisseaux arrivés à Menin pour les envoyer encore ici. »

Fol. 200 v°. « Capitulation militaire de la ville de Lille. » 23 octobre 1708.

Fol. 209 v°. « Mémoire de la garnison française, quand Lille fut assiégée. »

Fol. 210. Reçu de 12 florins, signé « la veuve Fransois Bourdon », pour le loyer d'un emplacement qu'elle a prêté, dans sa maison, pour y mettre les meubles de la « maison mortuaire » de M. Valcq, seigneur d'Estienbreucq, du mois d'août 1708 au Ier mars 1709.

Au fol. 2 v°, on lit : « Reverendo admodum D. Domino J. Bapt. Guillui, vigilantissimo necnon Bapaumorum expertissimo praesidi, dedic[avit] consecravitque subditissimus C. R. Datum Insulis 1714. Mottez. »

Cette copie doit avoir été prise sur un manuscrit aujourd'hui disparu, ayant appartenu à Me Hurtrel, avoué à Lille, et dont des extraits ont été publiés dans *Les sept sièges de Lille*... par Brun-Lavainne et Élie Brun... 1838, p. 420 et suiv.

XIXe siècle. Papier. 212 feuillets. 185 sur 120 millim. Rel. parchemin. — (Don des héritiers Gentil.)

652. « Mémoire de ce qui s'est passé au sujet du siége [de Lille], arivé au mois d'aoust 1708. »

Fol. 1. « M. le mareschal de Bervich, qui étoit venu avec le détachement d'Alemagne, après le combat d'Oudenarde, s'étoit rendu à Lille... »

Au fol. 1, on lit : « Ce mémoire est de mon grand père. »

XVIIIe siècle. Papier. 10 feuillets. 315 sur 205 millim. Cartonné.

653. « Très humbles remontrances des Estats des ville et châtellenie, à Monseigneur le mareschal, duc de Boufflers. »

Fol. 1. « Depuis que le païs est soumis à l'obéissance du Roy... » — « ...Délibéré dans l'assemblée des Estats desdites ville et châtellenie, le 22 octobre 1708. H. I. Herreng. »

Au fol. 1, on lit : « C'est au sujet du bruit qui s'étoit répandu qu'on vouloit prendre la ville [de Lille] d'assaut. »

XVIIIe siècle. Papier. 4 feuillets. 330 sur 240 millim. Couvert. papier.

654. « Recoeuil de ce qui s'est fait au sujet de l'arrivé des officiers

et soldats blessés de l'armé du Roy, dans la ville de Lille, ensuitte de la battaille de Fontenoy, arrivée le 11 may 1745. »

Fol. 1. « Sitot la nouvelle répandue dans Lille, de la battaille donné à Fontenoy... » — Fol. 6 v°. « Il paroit, selon un état général de soldats blessés, entrés dans les hôpitaux à Lille, depuis le 11 may 1745 jusques compris le 31 dudit mois, de ceux qui en sont sortis, morts et évacuer pendant ledit tems, et de ceux qui existoient le 1er juin 1745, a été du nombre suivant... » — Fol. 7-13. Sept pièces imprimées, visées dans le recueil, concernant les mesures prises par le magistrat de Lille, pour les soins à donner aux blessés de la bataille de Fontenoy.

XVIIIe siècle. Papier. 14 feuillets. 320 sur 200 millim. Couvert. papier.

655. « État des casernes » et « des pavillons » des ville et citadelle de Lille.

XVIIIe siècle. Papier. 24 feuillets. 160 sur 85 millim. Rel. en veau.

656. Cinq lettres relatives au bombardement de Lille. 10 septembre-24 octobre 1792.

Fol. 1. Lettre de M. Eug. Verstraete, donnant quelques renseignements biographiques sur la personne à qui ces lettres ont été écrites.

Fol. 17. État des services du citoyen Célestin Verstraete, attaché à la 13e demi-brigade, premier bataillon. 30 brumaire an V.

Fol. 18. Certificat du congé délivré au citoyen Célestin Verstraete. 30 pluviôse an V.

Ces lettres, datées de Lille, sont adressées « à la citoyenne Delannoy, chez Madame veuve Bailleul, maison de Monsieur Delafrenaye, n° 5, place Dauphine, Paris », par les citoyens Delannoy fils aîné et Cado.

Cf. Foucart et Finot, *La défense nationale dans le Nord, de* 1792 *à* 1802, t. I, p. 203, 221, 230, 250. Lille, 1890.

XVIIIe siècle. Papier. 18 feuillets. 250 sur 210 millim. Rel. maroquin moderne. — (Don de M. Eugène Verstraete.)

657. Cartulaire de la collégiale de Saint-Pierre de Lille, dit « Liber catenatus ».

Fol. 7¹. Table à 2 col. « Hec sunt transcripta privilegiorum ecclesie Beati Petri Insulensis », divisée en six catégories marquées A-F ; avec

la mention, au fol. 28 : « Hec sunt instrumenta que sunt in coffero capituli, que non sunt hic scripta. »

Les pièces comprises dans ce Cartulaire ont été numérotées 1-5 et 1-789, par Godefroy, directeur de la Chambre des comptes à Lille.

Fol. 48[2] v°. Bref du pape Paul V, 16 janvier 1605, concernant l'exemption de Saint-Pierre.

Fol. 423-424. Notes sur diverses redevances.

Cf. E. Hautcœur, *Cartulaire de l'église collégiale de Saint-Pierre de Lille*, 2 vol. Lille, 1894.

XIII[e]-XV[e] siècle; la partie contenue aux fol. 1[2] à 272 est antérieure à 1316. Parchemin. 35 et 427 feuillets, plus les feuillets 168 *bis* et 332 *bis;* les feuillets 318, 421 à 423 mutilés. 240 sur 165 millim. Rel. veau moderne. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

658. Cartulaire de la collégiale de Saint-Pierre de Lille, dit « Decanus ».

Fol. A. « Liber iste est ecclesie Sancti Petri Insulensis, ad usum domini decani, ideo dictus Decanus. » Écriture postérieure.

Fol. C. « Tabula nova hujus libri secundum numerum nigrum. » Ordre des divisions pour les 19 premiers feuillets.

Fol. 7. « Coppie du serment des maïeurs, etc. » Cette pièce, du XV[e] siècle, est relative aux fonctions du mayeur, etc.

Fol. 16. « Nomina fratrum Illensis ecclesie a prima constitutione. » Suivi d'une note concernant la construction et la dédicace de l'église de Saint-Pierre.

Fol. 20. Table des pièces comprises dans les fol. 22-117.

Fol. 118. Table des pièces comprises dans les fol. 119-204. « Hic continentur littere de decimis nuper impignoratis capitulo Insulensi. »

Fol. 204 v°. « Copie ou extraict hors d'un registre de l'église de Tournay », concernant les « dismes de la paroisse de Marque emprès Lille ».

Fol. 205. « Hic secuntur beneficia spectantia ad collacionem decani et capituli ecclesie Sancti Petri Insulensis, Tornacensis diocesis... »

Fol. 206 v°. « Ce sont les droitures que le chapitre de Saint-Pierre de Lille a et doit avoir en la disme de Fretin contre le chapitre Nostre-Dame de Tournay. »

Fol. 207. « Ce sont les parties de la disme que doyen et chapitre

de Saint-Pierre de Lille ont en la paroisse de Ghets et à l'environ. »

Fol. 208 v°. Bref du pape Paul V, concernant l'exemption de Saint-Pierre. 1605.

Fol. 210. « Sequntur nomina parochialium ecclesiarum que domini prepositus, decanus et capitulum ecclesie Sancti Petri Insulensis habent presentare domino nostro Tornacensi in sua dyocesi Tornacense. »

Fol. 212. Liste de diverses dîmes.

Fol. 214. « Chest ly sermens le bailli de l'église Saint-Pierre de Lille. » — Fol. 215. « Chest li sermens le sergant Saint-Pierre. »

Au fol. 215 v°, on lit : « Sion, decanus et canonicus et... »

Cf. E. Hautcœur, *Cartulaire de l'église collégiale de Saint-Pierre de Lille.*

XIIIe-XVe siècle, la majeure partie du XIIIe siècle. Parchemin. 218 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-C, le feuillet 87 *bis*, moins le feuillet 10. 215 sur 155 millim. Rel. cuir gaufré. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

659. Comptes de la collégiale de Saint-Pierre de Lille.

Page 3. « Computatio cellarii ecclesie Sancti Petri Insulensis, facta per Johannem de Nova villa, ejusdem ecclesie capellanum, in anno Domini millesimo trecentesimo octuagesimo nono pro anno Domini millesimo trecentesimo octuagesimo octavo. »

Page 19. Le même, pour l'année 1389. — Page 69 *bis*. Le même, pour l'année 1390.

Page C. « Préface dédicatoire à mon très jeune élève Eugène Mansaud, de Passy. » Signée : « Monteil. A Passy, le 13 avril 1842. »

XIVe siècle. Parchemin. XIXe siècle. Papier. 102 pages, plus les pages préliminaires A-F et les pages 69 *bis*, 70 *bis*; les pages en papier intercalées pour copie des comptes. 265 sur 195 millim. Rel. en peau. — (Collection Monteil.)

660. Comptes de la collégiale de Saint-Pierre de Lille.

Page 13. « Decanus. Computus magistri et octo puerorum chori ecclesie collegiate Sancti Petri Insulensis, factus per me Jacobum de Lespiere, presbiterum, ejusdem ecclesie canonicum, ad officium eorumdem magistri et puerorum deputatum, pro anno inchoato in festo Nativitatis beati Johannis Baptiste anni millesimi quingentesimi quadragesimi quarti et finito in eodem festo anni millesimi quingentesimi quadragesimi quinti. »

Page 37. « Computatio cellarii ecclesie Sancti Petri Insulensis anni millesimi CCC quinquagesimi septimi, facta per dominum Johannem Buletiel, dicte ecclesie canonicum, anno Domini millesimo CCC quinquagesimo octavo. »

XIVe et XVIe siècles. Parchemin. XIXe siècle. Papier. 60 pages; les pages en papier intercalées pour copie des comptes. 297 sur 225 millim. Rel. en peau. — (Collection Monteil.)

661. Comptes de la collégiale de Saint-Pierre de Lille.

Page 9. « Compotus redicime ecclesie Sancti Petri Insulensis, factus per me Toussanum Mouquet, dicte ecclesie canonicum, pro uno anno incipiente in festo apostolorum Petri et Pauli millesimo quingentesimo nono et finiente in simili festo anno revoluto, videlicet quingentesimo decimo. »

Page 33. « Computatio cellarii ecclesie Sancti Petri Insulensis, facta per Jacobum de Barra, ejusdem ecclesie capellanum, in anno Domini millesimo quadringentesimo primo pro anno Domini millesimo IIII^c. »

XVe et XVIe siècles. Parchemin. XIXe siècle. Papier. 60 pages, plus les pages 8 *bis*, 8 *ter;* les pages en papier intercalées pour copie des comptes. 235 sur 170 millim. Rel. cuir, moderne, avec inscription donnant par erreur la date de 1410. — (Collection Monteil.)

662. Comptes de la collégiale de Saint-Pierre de Lille.

Fol. 1. « Decanus. Computus fabrice ecclesie Sancti Petri Insulensis, factus et redditus per me Nicolaum de le Lys, ejusdem ecclesie canonicum, pro anno incipiente in festo Nativitatis beati Joannis, anno millesimo quingentesimo septuagesimo et finiente in simili festo anno revoluto millesimo quingentesimo septuagesimo primo. »

Fol. 9. Le même, pour l'année 1574-1575. — Fol. 17. Le même, pour l'année 1575-1576. — Fol. 25. Le même, pour l'année 1576-1577. — Fol. 33. Le même, pour l'année 1577-1578.

XVIe siècle. Parchemin. 40 feuillets. 470 sur 300 millim. Cartonné, dos en veau.

663. Recueil de pièces concernant la prévôté de Saint-Pierre de Lille.

Fol. 1. « S'ensieult les lettres de aucuns drois apertenant à la prevosté, estans sur les mains maistre Eustasse Tenremonde, vicaire et doien de Saint-Piere en Lille. » 1446-1513.

Fol. 4. État des dépenses faites pour « le servisse de défunc François de Melun, évesque de Therouane et prévost de ceste églisse ; fut fait le... jour de novembre XVᶜ XXII ».

Fol. 5. « Priseries des ans comme s'ensieult de bled et avaine. » 1507-1523.

Fol. 6 v°. Nécrologe des chanoines « du tamps Potiers ». 1501-1507. — Fol. 7. « S'ensieult les nons de chanoines terminé vie par mort, du tamps de monsigneur maistre François de Melum, prévost de l'église Saint-Omer, de Lille et Bruges, et en sa prévosté de Lille à sa collation. » 1509-1521.

Fol. 9 v°. « Compte que fait et rend Jehan Petipas, prebtre, à ce commis de par noble et révérend Père monsigneur maistre Franchois de Melun, esleü d'Arras, protonotaire du saint Siège appostolicque, prévost des églisses de Saint-Omer et de Saint-Piere de Lille, etc., de tout ce que entièrement que ledit Jehan Petipas a receü et mis hors, pour et au non de mondict signeur le prévost, à cause de la recepte de toutes les revenues de sa prévosté dudict Saint-Piere de Lille, commenchant icelluy à le saint Remy mil Vᶜ et neuf includ et finissant à le saint Remy XVᶜ et dix exclud... » Cette copie de compte est continuée jusqu'en 1522.

Fol. 180. « Déclaration des fiefs tenus de la prévosté de Saint-Piere en Lille, baillie par les feoudaux, par lettres de rappors scellés de leurs seaulx, en l'an mil Vᶜ et noeuf, à révérend Père en Dieu monsigneur maistre François de Melun, licentié en décret, protonotaire du saint Siège apostolicque, prévost de l'églisse (*sic*) collégiale de Saint-Piere en Lille, Saint-Omer et Notre-Dame en Bruges, comme à nouviaulx s'ensieult. » — Fol. 185. « Declarations des hiertaiges tenus de mondict signeur le prévost, lesquelz ne doivent point de rente à ladicte prévosté, mais Xᵉ denier à le vente seulement. »

XVIᵉ siècle. Papier. 188 feuillets, plus le feuillet 114 *bis*. 280 sur 195 millim. Rel. basane moderne. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

664. « Livre contenant tous et quelconques les biens et charges de la trésorie de Saint-Pierre, à Lille, selon qu'il en est en ce présent an XVIᶜ et sept, commencé par Floris Vander Haer, trésorier et chanoine dudict Saint-Pierre, au mois d'octobre dudict an XVIᶜ et sept. » Continué par le même, le 3 janvier 1609.

Page 100. « Limites de la paroische de Sainct-Pierre, comme ilz sont en ceste année, seize cent huict. »

A la page 4, on lit : « Vincentius Zeelandre, protonotarius apostolicus, de numero participantium prelatus domesticus sacri palatii, praepositus ecclesiae collegiatae Sancti Petri oppidi Insulensis, immediate sacrae Sedi apostolice subjectae, domino Florentio Vander Haer, thesaurario a DD. decano et capitulo electo, a se confirmato, felicem et diuturnam possessionem exoptat. » — A la page 10, on lit : « Philippus de Sion, Insulensis presbiter, S. Th. bac., decanus et canonicus hujus ecclesie, D. Florentio Vander Haer, thesaurario et canonico, collège et amico suo, hujus libri munerisque sui diligentiam gratulatur, mense 8 januario anno... »

XVIIe siècle. Parchemin. 235 pages, plus les pages préliminaires A-B et la page 1 *bis;* moins les pages 8 et 9. 184 sur 300 millim. Aux pages 4, 5 et 6, blasons coloriés. Rel. basane moderne. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

665. « Abrégé chronologique des titres, loix et arrêts qui prouvent le droit qu'a le prévôt [de Saint-Pierre] de Lille de conférer en tous mois toutes les prébendes de son église. »

XVIIIe siècle. Papier. 2 feuillets. 378 sur 233 millim. Couvert. papier.

666. « In nomine Domini. Incipit registrum amplissimi ac venerabilis admodum domini D. Henrici Bochart de Champigny, juris utriusque doctoris, insignis ecclesiae collegiatae Sancti Petri oppidi Insulensis, sanctae Romanae Ecclesiae immediate subjectae, in dioecesi Tornacensi constitutae, praepositi, continens receptiones et admissiones canonicorum praebendatorum ejusdem ecclesiae necnon collationes, provisiones, nominationes et praesentationes beneficiorum et officiorum ecclesiasticorum per eumdem venerabilem dominum praepositum factas ab anno Domini nostri Jesu Christi millesimo sexcentesimo octuagesimo quarto per M. Quintinum Henneton, praefati D. praepositi scribam. » 1684-1731.

Fol. 88 *bis*. Imprimé. Billet de mort de Henri Bochart de Champigny. 11 février 1731.

Fol. 88 *ter* v°. Même pièce pour le prévôt « D. Augustinus Caesar d'Hervilly de Devise, dioecesis Noviomensis, presbiter, ecclesiae metro-

politanae Cameracensis canonicus atque in eadem archidiaconus Hanoniae nuncupatus... » 1731-1738.

Fol. 101 v°. *Idem*, pour le prévôt Paul-Frédéric-Charles de Valory. 1738-1753.

Fol. 150. *Idem*, pour le prévôt Jean de Valory. 1753-1760.

Fol. 169. Imprimé. Billet de mort de Jean de Valory. 2 février 1760.

Fol. 184. « Table. »

XVIIe et XVIIIe siècles. Papier. 190 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-E et les feuillets 67 *bis*, 77 *bis*, 88 *bis*, 88 *ter*, 89 *bis*, 90 *bis*, 90 *ter*, 93 *bis*, 128 *bis*, 129 *bis*. 290 sur 180 millim. Rel. parchemin.

667. « In nomine Domini. Regitre contenant les collations des prébendes et canonicats de l'église collégiale de Saint-Pierre à Lille, les présentations et provisions des cures de laditte église, de celles de Saint-Étienne, Sainte-Catherine, la Magdeleine et Saint-André, comme aussy des bénéfices, coûtreries et autres offices, faites par messire François-Marie de Valory, prévôt de laditte collégiale, dénommé par brevet du Roy, le seize février 1760; mis le..... janvier 1761 en possession en la personne de M. Delaplace, et le huit février de laditte année 1761, premier dimanche de carême, après matines, mis personnellement en possession avec les cérémonies accoutumées, tenu par maître Jean François Du Coulombier, secrétaire de mondit seigneur prévôt. » Continué jusqu'en 1790.

Page 323. « Première table, contenante les collations et nominations aux canonicats et tout ce qui y a rapport. » — Page 343. « Deuxième table, contenante les collations de cures, les nominations et présentations aux bénéfices. » — Page 359. « Troisième table, contenante les nominations aux bourses, offices et autres commissions. »

XVIIIe siècle. Papier. 368 pages, plus les pages préliminaires A-L. 360 sur 228 millim. Rel. parchemin.

668. Recueil.

Fol. C. « Repertorium capellarum in hoc codice relatarum. »

Fol. 1. « Obitus insignis ecclesie collegiate Sancti Petri Insulensis celebrari soliti singulis annis ordine infra scripto, incipiente a festo sancti Johannis Baptiste occurente in junio. »

Fol. 6. « Rapsodium domini de Lespierre, canonici, exscriptum

anno 1609, per magistrum [en blanc] Faucquemberghe, collegiattae Sancti Petri Insulis capellanum; anno 1669, per magistrum Joannem l'Orfebvre, etiam dictae collegiattae capellanum : sumptibus domini H. de Lobel et Ferdinandi Waresquiel, presbiteri ejusdemque ecclesiae canonici. »

Fol. 9. « Declaratio capellaniarum hujus insignis ecclesie Sancti Petri Insulensis, una cum onere et numero missarum ipsis capellaniis respective incumbentibus... »

Fol. 65. « Registrum pastoratuum ac beneficiorum dioecesis Tornacensis. »

Fol. 156. « Inventaire des lettres, instrumens et autres munimens de la prévosté de l'église collégiale Saint-Pierre à Lille, délivré à monseigneur François Villain de Gand, baron de Rassenghien, prévost de ladite église, le XVIe de mars 1632. » En tête : « Copie de l'inventaire que Monsieur Godefroid, garde des papiers qui sont à la Chambre des comptes, nous a donné le XII février 1676. »

XVIIe siècle. Papier. 168 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-C et les feuillets 11 *bis*, 11 *ter*, 36 *bis*, 36 *ter*, 48 *bis*, 78 *bis*, 78 *ter*, 115 *bis*. 308 sur 200 millim. Couvert. parchemin.

669. Recueil.

Page 1. Extraits, en forme de table méthodique, de divers registres du chapitre de Saint-Pierre de Lille. « De praeposito. » — Fol. 120. « De statutis et ordinationibus. »

Page 132. « Ex libro statutorum et ordinationum capitularium insignis ecclesiae collegiatae Sancti Petri Insulensis, sanctae Sedi apostolicae immediate subjectae... » Divers extraits.

Page 184. « Beneficia ad collationem vel praesentationem reverendi DD. praepositi insignis ecclesiae collegiatae Sancti Petri Insulis. » — Pages 186-189. *Idem*, pour le doyen et le chapitre.

Page 213. « Index omnium ordinationum sive statutorum, quae in perantiquo et veteri libro (cujus titulus est : Statuta ecclesie collegiate Sancti Petri Insulensis) insignis ecclesiae collegiatae Sancti Petri Insulensis, sanctae Sedi apostolicae immediate subjectae, reperiuntur in principio dicti libri. »

Page 215. « Ordo praepositorum hujus insignis ecclesiae collegiatae Sancti Petri oppidi Insulensis, sanctae Sedi apostolicae immediate subjectae. » 1066-1760.

Page 227. « Annotationes pro electionibus dignitatis decanatus ecclesiae collegiatae Sancti Petri Insulensis, ex registris capitularibus. » 1421-1724.

Page 231. *Idem,* pour le chantre. 1424-1703.

Page 235. *Idem,* pour le trésorier. 1424-1721.

Page 239. *Idem,* pour l'écolâtre. 1410-1733.

Page 243. Table.

A l'intérieur de la couverture, ex-libris de M. de Valory.

XVIIIe siècle. Papier. 274 pages, plus les pages préliminaires A-P et les pages 8^2-8^5, 52 *bis,* 56 *bis,* 57 *bis.* Après 193, on continue 213. 300 sur 185 millim. Rel. veau.

670. Antoine-Joseph Delécaille. « Annalles de l'église collégiale de Saint-Pierre de Lille, depuis sa fondation jusqu'[en 1385]. »

Page 1. « Je n'entreprendrois pas d'écrire les annalles de l'église collégiale de Saint-Pierre de Lille, si elles devoient être pour le public... » — « ... Le 4 août suivant [1385], mourut aussi Bertrand Arnauld, doyen de cette église, à qui Jean de Angia a succédé. »

A la page 342, on lit : « J'en étois à cette année, lorsque je quittai le secrétariat, à la fin de 1777, avec l'intention de continuer cet ouvrage; mais des circonstances m'en ont empêché. » Il suit de cette déclaration que l'auteur des Annales est Antoine-Joseph Delécaille, secrétaire du chapitre à cette date.

XVIIIe siècle. Papier. 346 pages, plus les pages préliminaires A-B. 295 sur 180 millim. Couvert. papier.

671. « Catalogue raisonné des livres de la bibliothèque de Saint-Pierre. (Science de Dieu, Théologie, Bibles.) »

XVIIIe siècle. Papier. 438 pages, plus les pages préliminaires A-F. 395 sur 255 millim. Cartonné. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

672. « Catalogue des livres de la grande bibliothèque de la ci-devant collégiale de Saint-Pierre de Lille, département du Nord, par N. J. Saladin, commissaire dénommé à cet effet par MM. les administrateurs composant le directoire du département. »

Au fol. 2, on lit : « Nota bene. 1° Les livres restans en place, comme ils sont actuellement (septembre 1791), le premier numéro se trouve en bas et à gauche... 2° Ce catalogue est fait, selon la méthode détaillée

dans l'instruction des Comités... 3° Les livres appartenans à la bibliothèque de M. Dubois sont exactement rangés, comme ils sont repris dans le catalogue figuratif, déposé dans la bibliothèque, et ne sont point contenus dans celui-ci », et : « Remis au directoire du district de Lille, conformément à l'instruction des Comités réunis d'administration ecclésiastique et d'aliénation des biens nationaux, donnée à Paris, le 15 may 1791. Lille, ce 16 mars 1792. Saladin, bibliothécaire de Lille. »

XVIIIe siècle. Papier. 66 feuillets. 420 sur 265 millim. Cartonné.

673. Teneur de l'interdit de l'église de Saint-Maurice, à Lille. 1662.

Fol. 3[1]. « Sommaire. Les informations tenues en la ville de Lille, le 4 may 1662, par M. Nicaise Lefebvre... »

Page 75[3]. Copie de la « page manquant par usure ».

Tous les exemplaires de ce recueil imprimé commencent à la page 9, le sommaire manuscrit qu'on trouve, dans le présent numéro, ayant été supprimé.

XVIIIe siècle. Papier. 9 feuillets et la page 75[3] manuscrits. 187 sur 145 millim. Cartonné, dos et coins en veau.

674. « Répertoire des plans et cartes figuratives des terres appartenans aux pauvres de la paroisse de Saint-Estienne à Lille, faits, dressés, bornés sur les lieux et achevé par Louis Joseph Delarnelle, arpenteur et expert juré des ville et chatellenie de Lille, résident en laditte ville, le premier août et jours antérieurs de l'année 1761 ; chargé à cet effet des ordres de Messieurs Jacques François Le Long, conseiller du Roy, greffier de la maîtrisse des eaux et forest au département de Lille, et Romain de Brigode, respectivement ministres particuliers de la Charité desdits pauvres de Saint-Estienne, desquelles terres et héritages la déclaration et continences suit... » Avec références aux comptes de 1395 et suivants.

Fol. 37 v°, 50 et 51. Mesurages faits à Meurchin (1765), Esquermes (1772) et Anstaing (1765).

XVIIIe siècle. Papier. 58 feuillets. 195 sur 120 millim. Rel. veau, avec indication du contenu sur le plat.

675. « Histoire abrégée de différentes fondations pieuses faites dans la ville de Lille et ses environs. »

Page 1. « Des ordres religieux. » — Page 261. Hôpitaux, maisons de refuge et leurs chapelles. — Page 392. « Collège et chapelle des Hybernois. » — Page 394. « Chapelle des Ardans ou de Nostre-Dame du Joyau. » — Page 406. « Chapelle de Nostre-Dame de Lorette. » Suivi de la descendance de son fondateur « Jean Ruffault ». — Page 410. Maladreries. — Page 418. « Prieuré de Notre-Dame de Fives. » — Page 424. « Nostre-Dame de Réconciliation à Esquermes. » — Page 428. « Notre-Dame de Consolation, autrefois à la porte de la Barre, à présent transportée dans l'église de Saint-André, par l'érection de la citadelle. » — Page 438. Écoles et Bourse commune des pauvres. — Page 456. « Fondation du vray Mont de Piété, par Barthélemy Masurel. » — Page 464. « Plusieurs refuges de religions dans ladite ville de Lille. » — Page 468. « Institution de la procession de la ville de Lille. » — Page 474. « Foire de Lille. » — Page 475. « Fondations pieuses », par divers. — Page 542. « Fondation de la très célèbre et ancienne abbaye de Los, près de la ville de Lille. » — Page 650. « L'abbaye de Marquette et sa fondation sous le titre de Notre-Dame de Repos. » — Page 686. « Histoire abbrégée de l'abbaye de Flines. » — Page 710. « La chartreuse de Notre-Dame de Douleurs à la Boutillerie. »

Page 746. « Table du contenu en ce livre. »

L'écriture de ce manuscrit est en grande partie semblable à celle des nos 294, 469 et 636.

A l'intérieur de la couverture, ex-libris de M. de Valory.

XVIIIe siècle. Papier. 759 pages, plus les pages préliminaires A-H, et les pages 255 *bis*, 256 *bis*, 358², 358³, 370², 370³. Moins les pages 386 à 389. Rel. veau, ornée. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

676. Cartulaire des Dominicains de Lille.

Fol. 1. Table incomplète.

Fol. 386. « Table des rentes et fondations. »

Au fol. 1, on lit : « P. Wallerand », puis : « Martini », et : « 28 octobre 1538. Dernier religieux profès du vieu couvent. »

XIIIe et XVIe siècles. Parchemin et papier. 386 feuillets, plus les feuillets 109 *bis*, 152 *bis*. Les quatorze premiers feuillets seuls sont en parchemin. 242 sur 160 millim. — (Dominicains de Lille.)

677. Bullaire des Dominicains.

La plupart des pièces de ce Bullaire ont été authentiquées, au XVIe siècle, par « Johannes de Lacu », « Jacobus de Bequa », « Walrandus Fascon », « Johannes Magistri », « Johannes de Molendino », notaires.

On trouve au fol. 84 : « Hic sequuntur indulgentie fratrum Predicatorum, secundum ordinem festivitatum et nomina mensium in galico... » — Fol. 98. « Sequuntur indulgentie urbis Rome, que habentur in singulis ecclesiis principalioribus, quas possunt cotidie promereri fratres clerici legentes septem psalmos penitentiales seu unum psalmum coram qualibet representatione dictarum septem ecclesiarum. Conversi autem et ceteri, tam terciani quam donati, dicant unum *Pater Noster* cum decem vicibus *Ave Maria,* similiter visitando representationes predictas. »

Le Bullaire des Dominicains est suivi de la copie de plusieurs privilèges accordés aux Récollets et aux Carmes.

L'intérieur des couvertures et le feuillet 151 sont des fragments de copies d'une bulle et de pièces de procédure du XVe siècle.

> XVIe siècle. Parchemin et papier. 151 feuillets, plus les feuillets A-M. 203 sur 154 millim. Rel. cuir, plats ornés de plaques représentant l'Annonciation, avec : « Ave Maria, gracia plena, Dominus tecum, o mater Dei, memento mei. » — (Dominicains de Lille.)

678. Recueil.

Page 1. « Histoire chronologique du couvent des F.F. Prescheurs de Lille, des hommes recommendables, tant par leur science que par leur rare mérite, qui y ont vécu; et des faits les plus mémorables qui y sont arrivés, depuis son établissement jusqu'à présent, par le R. P. A. C., religieux du même couvent. (Ambroise Cousin, décédé le 29 novembre 1751.) Copie tirée d'après l'original qui se trouve dans le couvent des R.R. P.P. Dominicains, à Lille en Flandre. » — Page 2. « Préface. Si Jésus, le sage fils de Sirach, se rappellant les grandes actions de ses anciens pères... » — Page 3. « Chapitre premier. Description de la ville de Lille. Il est assez difficile de marquer et de fixer au juste le commencement de la ville de Lille... » — Fol. 120. « Chapitre 22. Les faits mémorables et particuliers, qui regardent ce couvent, et qui n'ont pas peu contribué à sa gloire depuis 1600 jusqu'à présent. J'avois cru de finir cette présente histoire dans le chapitre précédent... » — « ...Finis, 1737, le 14 de novembre. » Avec pièces justificatives.

Fol. 1. Notice historique sur l'hôpital Saint-Joseph de Lille, sur ses fondateurs Philippe Descleps et Jacques Tesson, et sur plusieurs de ses bienfaiteurs. 1656-1699.

Fol. 106. Recueil d'épitaphes des églises, couvents, chapelles et hôpitaux de Lille. Après les épitaphes de l'hôpital Saint-Julien, fol. 130 : « S'ensuivent les obits de l'hospital Saint-Julien. »

Fol. 138. « Recueil des chapelles sur le diocèse de Tournai, avec leurs contenu, valeur et charges. »

Fol. 146. « Lettres de privilèges pour le couvent de l'Abbiette à Lille », données par Marguerite, comtesse de Flandre. Avril 1267. — Fol. 147 v°. Lettres d'amortissement par Philippe, roi de France, du « moulin à l'eau du Bucquet », au profit des dames de l'Abbiette. 1330. — *Ibid.* « Commission du lieutenant de Monsieur le gouverneur de Lille », 9 février 1460, pour l'Abbiette.

Fol. 150. « Copie d'unes lettres qui sont reposantes en l'abbaye de Loos, comme aussy y a-t-il de semblables à l'église de Saint-Pierre de Lille et à l'hôpital Comtesse dudit Lille, pour entendre comment les moulins d'Esquermes et Canteleu se doivent régler en la conduite de leurs moulins, spécialement pour la hauteur de leurs seulets, ventelles et tenures des eaux et aussi afin de non faire préjudice aux naviage et navieurs menans marchandises par la rivière du Wault en la ville de Lille. » Juillet 1286.

Fol. 152. Lettre de Charles VII, pour l'apaisement d'un différend existant entre la « la charité Monsieur Saint-Jean l'Évangéliste », en l'église collégiale de Saint-Pierre de Lille, et le chapitre de ladite collégiale. 14 novembre 1458. — Fol. 153 v°. « Copie de la bulle [d'Innocent IV] obtenue par Jean de Carnin, doïen de ladite collégiale », 1431, concernant la résidence des chapelains. Suivent plusieurs « queritur » sur le même sujet. — Fol. 177. Avis du 22 janvier 1613 sur le même sujet.

Fol. 160. « Quand la maison et église des Jésuites ont été basties. » 1606-1612.

Fol. 162. « Mémoires touchant l'abbaye de Marquette-lez-Lille. » 1226-1299. — Fol. 163. « Abbatissae de Marquette, juxta Insulam. » 1226-1658. — Fol. 168. « Sauvegarde pour l'abbaye de Marquette. » 31 janvier 1507.

Fol. 171. « Touchant l'exemption de la jurisdiction ordinaire des évêques, les appels comme d'abus, quand ils sont suspensifs

ou non, et les prises à partie des juges, du 24 octobre 1724. »

Fol. 175. « Extrait des registres de la cour de parlement [de Douai] », concernant un différend entre les doyen et chapitre et la communauté des chapelains de la collégiale de Saint-Pierre de Lille. 7 octobre 1716.

Fol. 179. « Copie du privilège donné par la comtesse Jeanne de Flandre, pour la dotation de son hôpital que l'on dit Comtesse, en la paroisse Saint-Pierre à Lille. » 4 juillet 1242. — *Ibid.* « Copie des lettres de Jeanne, comtesse de Flandres et Haynault, par lesquelles elle a délaissé à son hôpital Comtesse ses moulins situez tant en Lille comme Wazemmes, avec tout le droit qu'elle y a et comme elle en avoit possédé, avec son droit sur les moulins à vent ou autres ez termes de Lille, et aussi sur les molins à construire sans son congé, et aussi l'autorité depuis la fête saint Martin d'hyver jusques à l'issue de mars ensuivant, de pouvoir oter les fers réservant seulement la justice souveraine. » Septembre 1243.

XVIII[e] siècle. Papier. 182 pages, plus les pages 1 *bis*, 2 *bis*, 8 *bis*. 180 feuillets. 340 sur 205 millim. Cartonné, dos et coins en basane.

679. « Histoire chronologique du couvent des FF. Prêcheurs de Lille, des hommes recommendables, tant par leurs science que par leur rare mérite, qui y ont vécu, et des fruits (*l.* faicts) les plus mémorables qui y sont arrivés, depuis son établissement jusques à présent, par le R. P. A. C. (Ambroise Cousin), religieux du même couvent, et ibidem deux fois prieur. » Semblable au numéro précédent, p. 1.

A la page 1, on lit : « Ad usum F. Franc. Josephi Desruelles, ejusdem conventus alumni, qui, ne hereditas nostra transeat ad alienos, propriis sumptibus, Provincialis, anno 1768, existens, domui suae e publica subhastatione historiam hanc sibi vindicavit. Orate, fratres in Christo perdilecti, ut aeterna quantocius ambo requiescant in pace. Amen. »

XVIII[e] siècle. Papier. 162 pages, plus les pages 1 *bis* et 2 *bis*. 360 sur 235 millim. Cartonné, dos et coins en parchemin. — (Dominicains de Lille.)

680. « Diarius Carmeli Insulensis. »

Fol. 3. « Enarratio compendiosa primordiorum Carmeli Insulensis. Civitatem Insulensem, nobile Belgii emporium... »

Fol. 5 v°. « Series priorum Carmeli Insulensis. » Actes concernant leur administration. 1679-1786.

Fol. 178. « Liber in quo continentur commissiones et approbationes tam reverendissimi Generalis quam Provincialis pro conventu Insulensi. » 1676-1775.

Fol. 200. « In nomine Domini beatissimae semperque virginis Mariae de Monte Carmelo omniumque ejusdem ordinis sanctorum ac presertim sanctae Mariae Magdalenae de Pazzis, singularis hujus conventus patronae. Descriptio memorabilium pro fundatione hujus conventus factorum et agendorum pro illius perfectione. » 1676-1686.

Fol. 204. « Catalogus mortuorum fratrum hic ab institutione conventus. » 1683-1695.

XVIIe et XVIIIe siècles. Papier. 205 feuillets. 310 sur 194 millim. Rel. parchemin.

681. « S'ensieult la fondation de la maison de Saincte-Clare, en la ville de Lisle. »

Fol. 1. « In nomine Domini. Amen. Ceste maison de Saincte-Clare en cheste ville, estoit jadis ung lieu publicqz appellé les estuves du Dorelot... Che fut en l'an [mil] quatre cens chinquante et ung que messire Jhan de Luxembourg... au non (comme il samble) et pour madamme la ducesse, acheta ledict lieu du Dorelot... » Continué jusqu'à la douzième abbesse, qui fut élue en 1643.

XVI[e] et XVII[e] siècles. Papier. 102 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-G, et les feuillets 22 *bis*, 55 *bis*, 57 *bis* 69 *bis*, 215 sur 145 millim. Rel. parchemin.

682. « Ordonances ou constitutions pour ce monastère des Clairisses-Urbanistes de cette ville de Lille. »

Fol. 30. Lettre du 13 juin 1726, signée de F. Emmanuel le Preux, ministre provincial, concernant le 10[e] article des constitutions.

Fol. 31. « Ordonnances faites par le très R. P. Emmanuel Du Prez, ancien lecteur de théologie, ministre provincial des frères Mineurs Récolets de la province de Saint-André, en conséquence de la visite religieuse faite, le 19 de février 1750, dans la communauté des religieuses Clairisses-Urbanistes de la ville de Lille. » Signé : « F. Emmanuel Du Prez, provincial. »

Fol. 32. Lettre du 6 juillet 1747, signée de F. Nicolas-François Hennay, ministre provincial, concernant les 5e, 6e et 7e articles des constitutions.

XVIIe siècle. Papier. 32 feuillets, plus le feuillet 28 *bis*. 220 sur 140 millim. Couvert. parchemin.

683. « Répertoire et plans des héritages appartenans à l'Abbiette [de Lille], fait en 1739. »

Fol. 3 et 116. « Table des occupeurs des héritages désignés... »

Plans en parchemin, aux fol. 13-14, 26, 30, 34, 37, 45, 52, 58, 63, 68, 74, 78, 81, 87, 91, 94, 99, 102, 106.

On trouve au fol. 118 : « Extrait du registre des Mémoires commençant en 1560 et finissant en 1574, reposant en la Chambre des comptes du Roy, à Lille, fol. 196; Largeur des chemins : Chemin réal est de cent cinq pieds... » — « ...un chemin pour passer par le camp de son voisin, 2 pieds. D'un billet écrit de la main de Resteau. »

XVIIIe siècle. Papier. 124 feuillets. 235 sur 165 millim. Rel. veau, fermoirs en cuivre.

684. Coutumes du Béguinage de Lille.

Fol. 2-26. Diverses prières, antiennes, hymnes, parmi lesquelles : « Anthienne à saincte Elizabeth » ; — « Anthienne à sainct Andrieu » ; — « Oraison contre les Turcques » ; — « Prière pour éviter la peste. »

Fol. 26 v°. « S'ensieuvent les ordonnances et coustumes de céans... »

Fol. 29 v°. Pièces du mois de février 1728 concernant les sœurs Petit.

Au fol. 1, on lit : « Ce livre appartient au Béguine à Lille. On le donne pour lire, quand on mettes en possession les Béguine à leurs entrée. »

XVIIIe siècle. Parchemin. 30 feuillets, le feuillet 1 mutilé. 176 sur 123 millim. Rel. veau, avec monogrammes du Christ et de la Vierge.

685. « Les constitutions de religion pour les soeurs religieuses de l'hospital de la Conception de la glorieuse vierge Marie, dans la ville de Lille. » Incomplet.

Page 5. « Avant-propos à la vénérable Mère la Mère prieure. »

Page 153. « Table des chapitres concernans lesdites constitutions. »

Page 159. Fragments du « catalogue » des religieuses.

XVIIe siècle. Papier. Paginé 3-178, moins les pages 99 à 110, 115 à 130, 135 à 138, 155 à 158, 161 à 176. 202 sur 155 millim. Rel. cuir.

686. « Cérémonies que l'on doit observer pour la vesture des postulantes » et « à la profession des religieuses du monastère et hopital du Saint-Esprit à Lille ».

XVIIIe siècle. Papier. 64 pages. 179 sur 115 millim. Rel. veau. — (Don des héritiers Gentil.)

687. Règlements pour la maison de Saint-Louis de la Salpètrière.

Fol. 3. Règlement pour la Supérieure. — Fol. 23. Règlement pour les Sœurs officières. — Fol. 40. « Règlement général de ce qui doit être chaque jour dans la maison de Sainct-Louis de la Salpétrière. »

Fol. 50. Diverses autres pièces se rapportant à la même maison.

XVIIIe siècle. Papier. 65 feuillets, plus le feuillet préliminaire A. 232 sur 177 millim. Rel. veau.

688. Cartulaire de l'hôpital Comtesse de Lille.

Fol. B. « C'est le répertoire de toutes les lettres de l'ospital le Contesse en Lille, tant de le fondation, indulgences, privilèges des molins, des masons, des rentes et aultres parties touchant ledict hospital. »

A l'intérieur de la couverture, ex-libris de l'hôpital Comtesse.

XVe-XVIIIe siècle. Papier. 527 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-R et les feuillets 144 *bis*, 145 *bis*, 308 *bis*. Le feuillet 247 mutilé. 272 sur 205 millim. Rel. cuir. — (Hôpital Comtesse de Lille.)

689. Renouvellement de la Loi de la ville de Lille. 1375-1645.

Mêmes pièces annexes qu'au n° 690, fol. 152-189.

Au fol. 4, on lit : « N° 23. D. L. H. »

XVIIe siècle. Papier. 110 feuillets. 295 sur 205 millim. Couvert. parchemin.

690-691. « Renouvellement de la Loy de la ville de Lille. » 1375-1742. Deux volumes.

Tome I. Renouvellement des années 1375-1678.

On trouve comme pièces annexes :

Fol. 152. « Lettres de privilège de la comtesse Jenne, de la création de la Loy de la ville de Lille, données l'an 1235. »

Fol. 155. « Lettres de privilège données de Philippes, roy de France, de l'an 1346, que nul ne poeult estre de la Loy, s'il n'est en toutte action personnelle, criminelle et civille justiciable aux bailly, prévost et eschevins de la ville de Lille. »

Fol. 156 v°. « Lettres de privilèges de Philippes, roy de France, en l'an 1347, que nul ne poeult estre eschevin ny en la Loy, s'il n'est ou ayt esté marié. »

Fol. 158. « Commission donnée du roy Jean, en l'an 1361 », pour le renouvellement de la Loy.

Fol. 159. « Lettres données de Philippes, duc de Bourgongne, en l'an 1385, contenantes la ratiffication du previlège donné à la ville de Lille que nul ne poeult estre eschevin ny avoir office de la ville, qu'il ne soit de la nation d'icelle. »

Fol. 161. « Lettres que nulz advocatz et parlans pour autruy ou conseillers en prendant argent, draps, pensions ny autres prouffictz pour cause de salaire dont la question puist venir pardevant eschevins, ne poeult estre créé rewart, eschevins, voir jurez et ne jurez. » 15 septembre 1341.

Fol. 164. « Lettres de non préjudice, touchant eschevins créés en l'an 1429 [*l.* 1489], au préjudice des previlèges de la ville. »

Fol. 166. « Commission pour renouveler la Loy, contenante confirmation du privilège de la création de ladicte Loy. » 26 octobre 1479.

Fol. 168. « Lettres de non préjudice ce que Anthoine Le Roy avoit esté commis eschevin de Lille et Jean de Drumetz, son nepveu, voirjuré, contre les previlèges dudict Lille. » 15 février 1530.

Fol. 170. Touchant la façon de procéder à « la création de la Loy de la ville de Lille ». Suivent diverses notes y relatives.

Fol. 173. « Quallitez requises pour estre des vingt-cincq personnes créés par les commissaires, le jour de la Toussainctz par chacun an. » Avec notes. — Fol. 188. Formules des serments.

Fol. 190-202. Notes et extraits touchant le renouvellement de la Loy.

Fol. 203. « Relation de ce qu'il s'est passé entre les quattre commissaires au renouvellement de la Loy de la ville de Lille et le magistrat sortant, aux jours de tous les Sainctz ès années 1637 et 1638. »

Tome II. Renouvellement des années 1679-1742.

XVIIe et XVIIIe siècles. Papier. Tome I. 210 feuillets. 310 sur 205 millim. Tome II. 105 feuillets. 310 sur 198 millim. Rel. parchemin.

692. Renouvellement de la Loi de la ville de Lille. 1344-1692.

Fol. 4. « Livre contenant les créations de la Loy et magistrat de cette ville de Lille, avec les résolutions des débats y intervenus, extraites des registres de ladite ville, intitulez papiers de la Loy, à raison que semblables mots se trouvent écrits sur le dos desdits registres. »

Fol. 5. Renouvellement des années 1344, 1362, 1375-1692. Avec annotations et pièces concernant les personnages cités et leurs familles.

Fol. 229. « Table de ceux qui ont été de la Loi contenus en ce livre. » — Fol. 255. « Autre table, commençant par les surnoms étant en marge, ajoutez ceux des femmes qu'on retrouvera ès années y cottées. »

Pages 1-216. Pièces annexes. En plus de celles indiquées au n° 690, on trouve :

Page 7. « Copie de l'information tenue à Lille par Pierre Bauchamps, sergent d'armes du Roy, par laquelle est apparu que bourgeois à marier ne pe[u]vent estre en Loy, ains seullement les mariez ou vefves. » Mars 1346.

Page 16. « Lettres données de Sohier de Gand en l'an mil IIIc LXVI, contenantes la création de la Loy pour ledict an. »

Page 21. « Lettres de privilège de la création de la Loy. » 28 janvier 1478.

Page 25. « Lettres données de Aliame Voisins, recepveur de Lille, le XIIIe jour du mois de novembre l'an mil IIIc LXV, esquelles sont incorporées unes lettres données du Roy, impétrées par le procureur de la ville, contenans pooir pour renouveller la Loy audict an, laquelle n'avoit peu estre renouvellée en vertu du pooir obtenu par le procureur de ladicte ville, pour ce que le lieutenant du gouverneur l'avoit empeschié, maintenant qu'à cause de son office il avoit auctorité de ce faire. »

Page 33. « Placcart du Roy, par lequel l'audition des comptes de la ville est baillée aux commissaires. » 1er décembre 1556. Suivent diverses pièces touchant le renouvellement de la Loi.

Page 60. « Difficulté qui s'est présentée avecq Messieurs de la

Chambre des comptes, pour le renouvellement de la Loy, de la Toussains 1627. »

Page 80. « Sièges et ordre de seoir en la halle. » Divers extraits. 1457-1571.

Page 83. « Conseilliers pensionnaires de la ville. » 1365-1640.

Page 89. « Du prévost de la ville. » 1385-1648.

Page 91. « Des gard'orphènes. » Divers extraits.

Page 101. « Gouverneurs de Lille. » 1303-1708.

Page 105. Touchant un différend « mu entre les lieutenant et autres officiers de la gouvernance de Lille » et « les prévôt, mayeur et échevins dudict Lille... pour fait de contravention au placcard des monnoyes du 22 de mars 1611 ». 12 juillet 1618.

Page 106. « Avis touchant l'autorité et pouvoir des huit hommes de la ville de Lille. » 4 mars 1620. — *Ibid.* « Extrait du registre aux conclusions bourgeoises », 25 mai 1620, touchant ledit avis.

Page 107. « Enfans procédans de deux frères utérins ne sont proprement cousins germains. » Avis du 10 octobre 1637, à Arras, et 15 octobre 1637, à Lille, relatifs aux nominations dans le magistrat.

Page 117. « Règlement de Philippes, duc de Bourgogne, portant suppression des commis à la Hinse, et l'établissement d'un seul argentier dans la ville de Lille, et redressement de plusieurs abus introduits. » 27 janvier 1466.

Page 126. « Commission d'argentier de Lille, pour Mathieu Domessent. » 27 janvier 1466.

Page 129. « Extrait du registre aux résolutions du conclave échevinale de la ville de Lille. » Touchant l'argentier de Lille, qui « ne peut prétendre entrée ordinaire en halle et siège des échevins, ainsi peut seulement entrer quand il y est appellé pour y traiter des matières concernantes les ouvrages et revenus de ladicte ville ». Avis du 28 avril 1577. — Page 131. Avis que « icelui argentier aura dorénavant libre entrée au conclave et voix en toutes affaires qui s'y traiteront... » 6 novembre 1587.

Page 132. « Sur quoi se cueillent et lèvent les tailles et aides des villes et chatelainies de Lille, Douay et Orchies. »

Page 141. « Reflexions sur le contenu de la confirmation des privilèges. » Touchant l'argentier de la ville de Lille.

Page 148. Extraits des registres aux comptes de la ville de Lille. XVIIe et XVIIIe siècles. Touchant l'argentier.

Page 157. « Extrait des lettres patentes de gages et cessions de plusieurs parties de la recette de Lille au profit de la ville, pour le payement des cours et capital de 75,000 florins, levé sur son seel et crédit pour Leurs Altesses. » Ces lettres, du 28 août 1612, se trouvent à la page 170.

Page 159. « Accord fait les 9, 10 et 11 janvier 1653 entre les baillifs des quatre seigneurs hauts justiciers des châtelainies de Lille, Douay et Orchies, et les rewart, mayeur, échevins, conseil et huit hommes de la ville de Lille... sur le sujet de la contribution que chacune desdites parties devoit porter à la bourse commune. »

Page 166. « Répartition de deux cens mil florins, faisant en monnoye de France celle de deux cens cinquante mille livres, que les États des villes et châtelenies de Lille, Douay et Orchies accordent au Roy annuellement. »

Page 167. « Règlement pour la vente, achats, louages des offices de police. »

Page 179. « Le magistrat de Lille desauctore. » Semblable au n° 294, p. 447.

Page 207. « Lettres d'achat du château de Lille. » 20 juin 1587.

Page 213. Chronique lilloise. 1053-1714. « Bauduin de Lille, comte de Flandre, témoigna toute sa vie tant d'affection à la ville de Lille... » Semblable au n° 633, fol. 134.

Plusieurs de ces pièces portent en marge la mention : « Ex ms. Aulent... »

Au feuillet de garde v°, on lit : « Cherrier. »

XVIII[e] siècle. Papier. 267 feuillets et 258 pages. 330 sur 205 millim. Rel. veau.

695. « Registre contenant la création et rénovation des magistrats de la ville de Lille, depuis l'an treize cens septante-cinq [jusqu'en 1733]. »

Les pièces annexes de ce recueil se retrouvent dans le n° 690.

Au fol. 31, on lit : « Appartenant à Monsieur Pierre-Louis-Joseph Jacops, escuier, seigneur d'Hailly. 1707. »

Les renouvellements des années 1708 à 1733 sont de l'écriture de P. L. J. Jacobs d'Hailly et accompagnés de notes sur les personnages cités.

XVIII[e] siècle. Papier. 269 feuillets. 360 sur 235 millim. Rel. veau.

694-695. « Livre contenant les créations de la Loy et magistrat de ceste ville de Lille, aveeq les résolutions des débatz y entrevenus, extraictes des registres de laditte ville, intitulez Papiers de la Loy, à raison que semblables mots se trouvent escripts sur le dos desdits registres. » Deux volumes.

Tome I. Renouvellement de la Loi, 1344-1773, avec annotations sur plusieurs personnages ayant fait partie du magistrat.

Fol. 7. Liste des commissaires au renouvellement de la Loi. 1375-1436.

Tome II. Renouvellement de la Loi, 1774-1786, avec annotations.

XVIII[e] siècle. Papier. Tome I. 268 feuillets. 400 sur 255 millim. Tome II. 14 feuillets écrits, le reste en blanc. 405 sur 260 millim. Rel. veau, avec inscription au dos du premier : « Ex bibliotheca Cap. S. Petri Insulensis. » Même inscription au dos du second et fers aux armes de Saint-Pierre. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

696. Recueil de pièces relatives au renouvellement de la Loi de Lille.

Ces pièces se retrouvent aux n[os] 690 et 692.

Page 328. « Les gouverneurs de Lille. » 1296-1751.

Page 337. « Prévost de la ville de Lille. » 1385-1749.

A la page D, on lit : « Ex dono D. J. Vollant Desverquains. 1729 », et : « Ce recueil a esté fait avec exactitude par les soins de mondit sieur Desverquains et donné à la bibliothèque du chapitre. »

XVIII[e] siècle. Papier. 352 pages, plus les pages préliminaires A-D. 400 sur 260 milim. Rel. veau. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

697. « Mémoire pour établir un bon ordre dans l'administration des revenus publiques de la ville de Lille, et pour remédier aux abus qui s'y sont glissés. »

Fol. 1. « Quoique les revenus des villes destinés à leurs besoins et usages particuliers n'appartiennent point au Roy... »

Au fol. 1, on lit : « Présenté à la Cour par M. Deverquain, en 1719, et dressé par M. de Sacy, avocat au Conseil. »

XVIII[e] siècle. Papier. 4 feuillets. 317 sur 207 millim. Couvert. papier.

698. « Vepreeularia ou descente des nobles roy (*sic*) de l'Espinette, de la province de Lille. »

Fol. 2. « Veprecularia ou festes des rois de l'Espinette tenus en la ville de Lille en Flandres par les nobles dudit pays. Ce n'est chose nouvelle de voir célébrer festes et triomphes... »

Fol. 15-66. Rois de l'Épinette. 1283-1488. Blasons coloriés.

Fol. 67. Entrée de 1435. « ... Armes de plusieurs nobles du pays, lesquels vindrent aux festes de l'Espinette, par le commandement des comtes de Flandre, avecq bannières et estandars en nobles arroy. » Blasons coloriés. — Fol. 71. « S'ensuivent les armes de plusieurs nobles de Tournay, lesquels vindrent aux festes de l'Espinette, en nobles arroy, avec le hérault de la ville marchant devant et portant la grande bannière armoyé des armes de Tournay. » Blasons coloriés. — Fol. 75. « Les armes suivantes sont des nobles de Valenciennes quy vindrent avec hérault portans la bannières de Valencienes, le tout en noble arroy. » Blasons coloriés. — Fol. 79. « Aucunes armes des nobles de Gand quy vindrent à la feste par batteau, avecq grande mélodie d'instrumens : violons, haulbois, clarons et trompettes. » Blasons coloriés. — Fol. 81. « Les armes des nobles quy vindrent à la feste, de la ville [de] Brughes, avecq héraults et bannières de ladite ville. » Blasons coloriés. — Fol. 85. « Armes de plusieurs nobles jousteurs quy vindrent sans bannières, mais avecq trompettes, de plusieurs villes et pays. » Blasons coloriés. — Fol. 92. « Encore plusieurs autres, desquels la recherche seroit bien difficile. Plusieurs venoient à la feste sans armes ne trompettes, se nommans chevaliers errans, comme ils suivent. »

Fol. 96. Extraits « de divers anciens autheurs généalogicque », concernant la famille Hangouart, de Lille. — Fol. 119. « Extraicts de divers certificats d'Allemagnes », pour la même famille. — Fol. 127. « Mémoire ou receuil de diverses épitaphe cy après déclarés », pour la même famille.

Fol. 147. « Feste de l'Espinette, d'ancienneté instituée en la ville de Lille, en Flandres, son commencement, progrès et sa fin. Les remontrances de Pierre l'hermite... »

XVII[e] siècle. Papier. 158 feuillets, plus les feuillets A-B et les feuillets 14 *bis,* 20 *bis,* 39 *bis,* 40 *bis,* 42 *bis,* 47 *bis,* 48 *bis,* 55 *bis,* 60[2], 60[3], 64 *bis,* 65 *bis,* 66 *bis,* 102 *bis;* après le feuillet 129, on continue 140. 300 sur 235 millim. Dessins coloriés : aux fol. 1, 13, 14, 14 *bis,* 67, 68, 71, 72, 75, 76, 79, 81, 82, 85, 86, 93, 94. Rel. veau.

699. « Veprecularia ou la solemnité des festes des nobles royx de

l'Espinette, tenus dans la ville de Lille par les nobles du pays. 1706. »

Page 5. « Ce n'est pas chose nouvelle de voir célébrer les festes et les triomphes... » Le texte diffère sensiblement de celui du n° précédent, bien que le début soit le même; ainsi on trouve, à la page 25 : « Lettres d'octroy pour lever assis de douze deniers sur chaque fay de sel, et pour bannir les adultères et autres par amende, accordée par Philippe le Bon, duc de Bourgogne, pour la feste de l'Espinette, donné dans la ville de Lille, le dernier de febvrier l'an 1429. » — Page 34. « Lettres d'octroy de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, etc., au profit de la ville de Lille, du droit de minck sur le poisson de mer, du pied fourchu, de douze deniers sur fins drap, de dix-huit deniers sur chacque cuve de wedde, et du droit de sel, de la laisarde et des inventoires, pour l'entretenement de la feste de l'Espinette, du 16 février 1459. » — Page 43. « Mandement de monseigneur le duc de Bourgogne, datté du 4e février 1536 [*l.* 1436], touchant l'Espinette. » — Page 56. « Remarques touchant les roys de l'Espinette, tirées des comptes et manuscripts du couvent des frères Prescheurs de Lille. » — Page 71. « Extrait de la Chambre des comptes de la ville de Lille, du déchet de la feste de l'Espinette. » — Page 75. « Espinette pour l'année finie à la Toussain mil quatre cens LXXIX. » — Page 76. « Plusieurs charges du roy de l'Espinette. »

Fol. 77-276. Rois de l'Épinette. 1283-1487. Blasons coloriés.

Fol. 277-297. Entrée de 1435. Blasons coloriés. Semblable au n° précédent, fol. 67 et suiv. — Fol. 298. Entrée de 1442. — Fol. 300 v°. Entrée de 1447. — Fol. 303 v°. Notes sur ces entrées.

Fol. 305. « A la louange de la feste de l'Espinette. Buzelin, dans son livre... »

Fol. 306. Entrée de 1438.

Fol. 309 v°. « Extrait des registres aux bans de la ville de Lille... » Ordonnance, du 1er décembre 1407, pour la fête de l'Épinette. — Fol. 313. « Extrait du registre des chartres de la Chambre des comptes à Lille... » Ordonnance, du 2 décembre 1409, pour la fête de l'Épinette.

Fol. 315. « Les forestiers de Bruges. » 1320-1481.

Fol. 319. « Mémoire touchant la feste de l'Espinette à Lille, et des droits imposez pour icelle, suivant les titres et papiers de la Chambre des comptes dudit Lille. La feste de l'Espinette est fort ancienne. Monsieur de Lobel, chapelain de Saint-Pierre de Lille, a ramassé... »

A l'intérieur de la couverture, ex-libris de M. Palisot de Beauvois. — Aux fol. 304-305, on lit : « Ces entrées solemnelles... sont tirés du manuscript de Monsieur Jean le Boucq, conseiller et pensionnaire de la ville... » — Au fol. 312 v°, on lit : « Tiré d'un manuscrit des joustes et des roys de l'Espinette appertenant à Monsieur du Bois, procureur, rue de la Barre. »

XVIIIe siècle. Papier. 77 pages, plus les pages préliminaires A-B; folioté 78-323, plus les feuillets 202 *bis,* 227 *bis,* 271 *bis,* 309 *bis.* Feuillets enlevés, avant la foliotation, après les feuillets 80, 202, 227, 265, 271. 308 sur 200 millim. Rel. veau. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

700. « Copie et répertoire de ce que contient en brief chacun article des livres et ordonnances des stils des étainniers et plombiers de cette ville de Lille fait en Loy. 1600. »

XVIIIe siècle. Papier. 73 feuillets. 185 sur 150 millim. Couvert. parchemin. — (Don de M. Rudot.)

701. Livre de famille de Pierre Houzé.

Fol. 2. Notes sur la famille Houzé. 1689-1711.

Fol. 5. « Les chose les plus remarquable depuis la fin de l'anné (*sic*) mil sept cent quatre à Lille. Le 28 de julet 1704, le prince de Liège, électeur de Cologne, fit son entrée à Lille... » — « ...pour la froidure au mois de juillet. » [1708]

Fol. 22 v°. « Le journal de tous ce qui s'est passé pendant le siège de la ville de Lille, à sçavoir depuis le 12 d'aoust de l'an 1708. Le 12 du mois d'aoust 1708, plusieur (*sic*) paysans apportèrent la nouvelle... » — « ...l'abbaie de Lot, où il logea pendant tout le siège. »

Fol. 36. Notes sur l'hiver de 1709 et l'été de 1710.

Fol. 37 v°. Notes sur la famille Houzé. 1712-1742.

XVIIIe siècle. Papier. 48 feuillets. 145 sur 90 millim. Couvert. parchemin.

702. « Extraits des registres de la ville de Lille reposant au greffe du procureur sindic : Registres aux résolutions du conclave eschevinal. » Analyses. 1547-1721.

XVIIIe siècle. Papier. 36 feuillets. 315 sur 205 millim. Rel. parchemin.

703. « Répertoire des tiltres de la ville de Lille, fait par maistre Rogier Hangouart, lorsqu'il estoit conseiller pensionnaire de ladite ville, en l'an 15... » Ordre alphabétique.

Fol. 1. « Abolition des espinceaulx madame... » — Fol. 170. « Usure, etc., de contractz usuraires... »

Au fol. 72 v°, à la lettre G, on lit : « Guillaume Hangouart estoit père de maistre Rogier, quy du temps qu'il estoit pensionnaire de Lille, fist ce répertoire. »

Le tome III des Registres aux bourgeois de la ville de Lille, fol. 167 v°, contient la mention suivante : « Maître Rogier Hangouart, pensionnaire de la ville de Lille, filz de Guillaume, argentier de la ville, par relief, le XIe de septembre [1529]. »

Au fol. 1, on lit : « N° 24, D. L. H. »

XVIe siècle. Papier. 171 feuillets. 290 sur 200 millim. Rel. basane moderne.

704. Répertoire, par ordre alphabétique, des registres aux titres de la ville de Lille.

Fol. 1. « Abolition des espincheaux madame... » — Fol. 98. Wez pour abbeuvrer chevaux... »

Ce répertoire est en grande partie la reproduction de celui dressé par Rogier Hangouart, n° précédent.

XVIIe siècle. Papier. 106 feuillets. 360 sur 230 millim. Rel. parchemin. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

705. « Recueil curieux concernant la ville de Lille. »

Ce recueil comprend, sous forme de table alphabétique, des extraits des registres aux titres de la ville.

Fol. 1. « Arbalestriers. » — Fol. 83 v°. « Wievariers. »

XVIIIe siècle. Papier. 83 feuillets. 318 sur 205 millim. Rel. parchemin.

706-711. Catalogue de la Bibliothèque de la ville de Lille. Six volumes.

Tome I. Page C. « Théologie, première classe. » — Page 482. « Table alphabétique des auteurs. »

Tome II. Page E. « Jurisprudence, deuxième classe. » — Page 332. Table.

Tome III. Page c. « Sciences et arts, troisième classe. » — Page 684. Table.

Tome IV. Page c. « Belles lettres, quatrième classe. » — Page 506. Table.

Tome V. Page e. « Histoire, cinquième classe, première partie. » — Page 581. Table.

Tome VI. Page c. « Histoire, cinquième classe, seconde partie. » — Page 582. Table.

A la fin de chaque tome, avant la table, on lit : « Fait à Lille, le 21 novembre 1820, Marlier. Vû et vérifié, par nous, Maire de Lille, le 22 novembre 1820, J. Barrois, adjoint. »

XIXe siècle. Papier. Tome I. 535 pages, plus les pages préliminaires A-D et les pages I-XIII. Tome II. 375 pages, plus les pages préliminaires A-F et les pages I-VII. Tome III. 755 pages, plus les pages préliminaires A-D, les pages I-XIII et les pages 586 *bis*, 586 *ter*; après 485, on continue 488. Tome IV. 563 pages, plus les pages préliminaires A-D, les pages I-IX et la page 26 *bis*; après 29, on continue 31. Tome V. 691 pages, plus les pages préliminaires A-F et les pages I-XIX. Tome VI. 707 pages, plus les pages préliminaires A-E. Rel. maroquin vert, tranches dorées.

712. « Notice des gravures qui se trouvent à la Bibliothèque de Lille, à l'usage des artistes, par L. Devémy. »

XIXe siècle. Papier. 88 feuillets. 310 sur 245 millim. Cartonné, dos en basane.

713. « Les instructions de la Chambre des comptes de Lille, du 5 octobre 1541, éclaircies par les décrets et les ordres du gouvernement, enregistrées à la suite desdites instructions au registre pour ce tenu à ladite Chambre, comme aussy par les articles des ordonnances et instructions pour le Conseil des finances relatifs auxdites instructions de la Chambre. »

Fol. 155. « Table selon l'ordre des matières. » — Fol. 180. « Table alphabétique. »

XVIIIe siècle. Papier. 190 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-B. 370 sur 245 millim. Rel. parchemin.

714. « Les instructions de la Chambre des comptes de Lille, du 5 octobre 1541, et éclaircies par les décrets et les ordres du gouvernement. »

Semblable au n° précédent, moins les tables.

XVIII[e] siècle. Papier. 238 pages, plus les pages préliminaires A-D. 340 sur 210 millim. Cartonné.

715. « Répertoir ou table générale des placards, ordonnances, règlemens, décrets, actes et de tous autres édits lesquels se trouvent dans les livres des placards de Flandres et du Brabant. » De 1040 à 1685.

Fol. 1. « Traduction du flamend. Aux lecteurs. Il est connu à tous conseils, magistrats et collèges de justice et police... »

XVIII[e] siècle. Papier. 78 feuillets. 305 sur 200 millim. Rel. veau.

716. « Etat et bordereau des gages et de la finance principalle des charges des présidents et des trésoriers de France du Bureau des finances de la généralité de Lille en Flandres. »

Fol. 1 v°. « Nombre et qualités d'officiers, gages et finances, auxquels on pouroit régler et fixer les offices qui composeroient la Chambre des comptes, que la Roy pouroit établir dans la ville de Lille. »

XVIII[e] siècle. Papier. 1 feuillet. 302 sur 200 millim. Couvert. papier.

717-738. « Recœuil de plusieurs titres, mandemens et ordonnances reposans dans les archives de la gouvernance de la ville de Lille et autres lieux, pour l'usage de M[e] Pierre de la Haye, seigneur des Rozeaux, conseiller du Roy et son procureur en laditte gouvernance. » Vingt-deux volumes.

Les pièces composant ce recueil portent, pour la plupart, des mentions de collationnement, du commencement du XVIII[e] siècle, par divers commis de la gouvernance.

Les tomes I-XX sont accompagnés de tables.

Tome XXI. Tables des tomes I-XX.

A la page A, on lit : « Mémoire que les vingt volumes et le présent recueil ont été acheptés pour le compte de la ville à la vendue publique des livres de monsieur Delahaye Desroseau, procureur du Roy de la gouvernance, faite le 24 février mil sept cens quarante-quatre, pour le prix de cent cinquante cincq florins », et : « Les 20 volumes sont au greffe du procureur-sindic, avec une nouvelle table dans l'ordre alphabétique, celle-cy n'étant point dans cet ordre est peu utile, mais appartient cependant à la ville. »

Tome XXII. Fol. 2. « Table alphabétique du contenu dans vingt volumes manuscrits des déclarations des roys de France, Espagne, Cours souveraines, Parlements et autrement y contenus. »

XVIII[e] siècle. Papier. Tome I. 534 pages, plus les pages préliminaires A-H. Tome II. 446 pages, plus les pages préliminaires A-L. Tome III. 344 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-C et les feuillets 60 *bis,* 139 *bis,* 152 *bis,* 256 *bis,* 281 *bis.* Tome IV. 369 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-C et le feuillet 141 *bis.* Tome V. 352 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-C et le feuillet 127 *bis.* Tome VI. 364 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-C et les feuillets 73 *bis,* 296 *bis.* Tome VII. 301 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-C et le feuillet 267 *bis.* Tome VIII. 277 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-C et le feuillet 257 *bis.* Tome IX. 251 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-B. Tome X. 251 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-C. Tome XI. 298 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-B et le feuillet 257 *bis.* Tome XII. 422 pages, plus les pages préliminaires A-F. Tome XIII. 534 pages, plus les pages préliminaires A-F et la page 461 *bis.* Tome XIV. 750 pages, plus les pages préliminaires A-D et les pages 208 *bis,* 208 *ter.* Tome XV. 590 pages, plus les pages préliminaires A-B. Tome XVI. 608 pages, plus les pages préliminaires A-H. Tome XVII. 537 pages, plus les pages préliminaires A-F et la page 1 *bis.* Tome XVIII. 780 pages, plus les pages préliminaires A-F et les pages 204 *bis,* 205 *bis.* Tome XIX. 758 pages, plus les pages préliminaires A-F. Tome XX. 780 pages, plus les pages préliminaires A-F. Tome XXI. 336 pages, plus les pages préliminaires A-B; après la page 312, on reprend 303. Tome XXII. 250 feuillets. 315 sur 205 millim. Rel. veau.

739. Table des registres aux mandements de la gouvernance de Lille.

Fol. 1. « Abbez, abbesses et abbayes. » — Fol. 282. « Usure, usuriers. »

Cette table, par ordre alphabétique de matières, dressée principalement d'après les registres de la gouvernance, contient aussi des références aux registres aux placards de Flandre, du Brabant, de l'Artois, etc.

XVIII[e] siècle. Papier. 283 feuillets. 385 sur 240 millim. Cartonné, dos en basane.

740. Recueil de portraits aux crayons de couleur.

Ce recueil comprenait 72 portraits de cardinaux, rois, princes et grands seigneurs, et plus de 28 portraits de reines, princesses et grandes

dames. Dans la première partie, il manque les nos 25, 26, 27, 28, 29, 48; le n° 60 se trouve après 61. Dans la seconde, il manque les nos 2, 4, 18, 19, 21, 27.

A l'intérieur de la couverture, ex-libris de M. de Valory. — A la page A, on lit : « Table d'un volume in-folio de portraits en pastel appartenant à monsieur l'abbé de Valory, doien de Saint-Pierre. » Nos 1-57 de la première partie.

XVIe siècle. Papier. 182 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-I et les feuillets 1 *bis*, 115 *bis*. 340 sur 225 millim. Rel. parchemin, dos en basane. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

741. « Collection de dessins à la plume, au crayon, au trait et au lavis de différens maîtres. » Titre moderne.

A l'intérieur de la couverture, on lit : « 6 juillet 1667 », et : « Parent. »

XVIIe siècle. Papier. 144 feuillets. 320 sur 210 millim. Rel. parchemin.

742. Recueil de dessins.

Fol. 4-28. Dessins, aux deux crayons, représentant les comtes et comtesses de Flandre dont les statues ornaient le tombeau de Louis de Mâle placé dans l'ancienne église collégiale de Saint-Pierre, à Lille.

Fol. 29-52. Dessins divers. — Au fol. 31. Portrait de « damoiselle Marie Catherine Espel. »

Fol. 53. Peinture représentant un paysage.

XVIIIe siècle. Papier. 67 feuillets, plusieurs feuillets enlevés avant la foliotation. 540 sur 323 millim. Rel. veau.

743. Recueil de dessins d'élèves lauréats de l'École de dessin et d'architecture de Lille. 1761-an II.

XVIIIe siècle. Papier. 64 feuillets. 650 sur 520 millim. Cartonné, dos en basane.

744. « Hortus perennis, c'est-à-dire une serre perpétuellement reverdissante des plantes et fleurs qui croissent dans le territoire de la comté de Schaffgotsch[ischen], pour l'examen de la diversité de la nature, la récréation des génies curieux et la louange du très sage

Créateur, fait par Jean Friederich Seidler, apoticaire et médecin praticien de Hermsdorff, l'an 1742. »

Page C. « Changemens qu'on croit devoir être faits aux dénominations des plantes insérées dans l'herbier envoié à Monsieur le prévôt de Saint-Pierre. »

Page K. Titre en allemand.

Les indications concernant les plantes de cet herbier sont en latin et en allemand. Manquent les plantes des pages 25, 45 et des fol. 194 et 204.

XVIII[e] siècle. Papier. Paginé 1-154 et folioté 155-348, plus les pages préliminaires A-X. 365 sur 225 millim. Cartonné. — (Chapitre de Saint-Pierre de Lille.)

FONDS GODEFROY

1. « Relation du voyage autour du monde, commencé l'an 1714 et finy l'an 1718, par le sieur Legentil de la Barbinais. »

A la page A, on lit : « Sanson frères. » — A la page C, on lit : « J'ai acquis ce manuscrit à Saint-Malo, pendant que j'y étais sous-préfet. » De l'écriture de M. de Godefroy-Ménilglaise.

XVIIIe siècle. Papier. 420 pages, plus les pages préliminaires A-H. Les pages 175-194 se trouvent après la page 154, et les pages 155-174 après 194. 317 sur 215 millim. Rel. veau.

2. « Relation d'un voyage de France, par le sieur D[enis] G[odefroy]. A[vocat] en parlement. A Paris, MDCLXXV. »

Page C. Lettre autographe adressée de Genève, le 2 septembre 1674, par le voyageur, à son père, « Monsieur Godefroy, directeur général de la Chambre des comptes à Lille. »

Page K. « Préface. »

Page 1. « Voyage de France, par le sieur Godefroy, ad. au parlement de Paris... Achevé en décembre 1674. D. G. »

Page 307. « Omissions considérables qu'il sera bon d'adjouster aux lieux, suivant qu'ils sont remarquez. »

Page 317. « Commoditez dont on se peut servir pour aller aux villes et lieux desquels j'ay parlé dans cette relation. »

Page 325. « Réglement de mes journées pour le voyage, par lesquelles on pourra conoistre mon séjour dans plusieurs villes, avec les compagnies que j'ay rencontrées en chemin. »

A la page A, on lit : « L'auteur de cette relation est Denys, fils aîné de Denys Godefroy, historiographe de France, directeur de la Chambre des comptes de Lille; il avait 21 ans quand il effectua ce voyage. » De l'écriture de M. de Godefroy-Ménilglaise.

XVIIe siècle. Papier. 334 pages, plus les pages préliminaires A-T; après 257, on continue 276. 200 sur 140 millim. Rel. veau.

3. « Journal d'un voyage en Italie, du 29 novembre 1830 au 20 août 1831. »

Page E. « J'étais allé en 1820 jusqu'à Milan... » — « ...C. G. » Initiales de Charles de Godefroy-Ménilglaise.

Page 312. « Table des matières. »

XIXe siècle. Papier. 317 pages, plus les pages préliminaires A-F et la page 223 *bis*. 225 sur 170 millim. Demi-rel. veau, plats avec filets dorés.

4. « Copie du Cartulaire rouge, avec une table cronologique (*sic*). 1187-1287. »

Fol. 174. « Inventaire chronologique des titres contenus dans ce présent Cartulaire. »

Au fol. B, on lit : « Ce Cartulaire devroit être appelé Cartulaire d'Audenarde. » — Au fol. 173 v°, on lit : « Collationné au Cartulaire rouge, reposant en la Chambre des comptes du Roy à Lille, par nous, etc., à Lille, le 6 septembre 1773. Godefroy. »

XVIIIe siècle. Papier. 200 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-D. 310 sur 200 millim. Cartonné.

5. « Copie du Cartulaire de Namur, 1195-1321, avec une table cronologique. »

Fol. 208. « Table de ce Cartulaire. »

Au fol. A, on lit : « Ce Cartulaire est distinct des deux Cartulaires de Namur publiés par M. de Reiffenberg dans le tome I des *Monumens de Namur*, *Hainaut*, etc. Bruxelles, 1844, in-4°. » — Au fol. 207, on lit : « Collationné au Cartulaire de Namur par nous, etc., à Lille, le 6 septembre 1773. Godefroy. »

XVIIIe siècle. Papier. 238 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-B. 310 sur 195 millim. Cartonné.

6. « Copie du quatrième Cartulaire de Flandres, collationnée avec beaucoup de soin, et à la fin de laquelle il y a une table chronologique et détaillée de toutes les pièces et titres que ce Cartulaire curieux contient. L'original repose en la Chambre des comptes du Roy à Lille. Depuis 1200 jusques en 1294. »

Page 677. « Table chronologique du contenu en ce volume qui est la copie du 4e Cartulaire de Flandres. » 1085-1280.

A la page 676, on lit : « Collationné cette copie au quatrième Cartulaire de Flandres, par nous garde des chartes de la Chambre des comptes du Roy à Lille, où il est déposé. A Lille, le 6 septembre 1773. Godefroy. »

XVIIIe siècle. Papier. 722 pages, plus les pages préliminaires A-F. 312 sur 198 millim. Cartonné.

7-8. « Copies de titres faites sur des fragmens de Cartulaires; avec une table chronologique et détaillée. » Deux volumes.

Tome I. 1774. Fol. 3. « Table chronologique des pièces contenues dans ces deux volumes de fragmens de Cartulaires. » 1267-1348.

Au fol. 2, on lit : « Avertissement sur ces deux volumes. Les pièces contenues dans ces deux volumes ont été copiées sur des feuilles volantes d'anciens Cartulaires dont beaucoup sont très difficilles à lire et d'autres indéchiffrables : une grande partie de ces feuilles est en gros papier et se consomme journellement. Plusieurs de ces titres concernent la Flandre, d'autres le Nivernois, le comté de Donzy, etc., qui appartenoient aux comtes de Flandre ; ils sont fort intéressans et vont depuis le commencement du quatorzième siècle jusqu'en 1332... »

Tome II. 1774. Fol. A. « Fragmens de Cartulaires. »

Au fol. 569, on lit : « Collationné les pièces contenues dans ces deux volumes aux feuilles de Cartulaires volantes, par nous, écuyer, seigneur de Maillart, conseiller du Roy, directeur et garde des chartes de la Chambre des comptes du Roy à Lille, mil sept cent soixante et quatorze. Godefroy. »

XVIIIe siècle. Papier. Tome I. 48 et 250 feuillets. Tome II. Folioté 251 à 569, plus les feuillets préliminaires A-B. 310 sur 195 millim. Cartonné.

9-10. « Table de plusieurs titres et actes, tant originaux ou minutes originales que copies collationnées sur des originaux, de divers traitez d'alliances, paix et confédérations, pouvoirs, commissions, sermens pour l'observation d'iceux traitez et leurs ratifications; plus de contracts de mariages, hommages et autres affaires concernans les anciens princes et seigneurs des Pays-Bas, particulièrement les comtes de Flandres et d'Artois, ausquels ont succédé ceux de la maison d'Austriche, pour ce qui les pouvoit toucher au regard principalement de la couronne de France, où se voient les preuves de l'ancienne souverain-

neté et pleine authorité de nos Roys ès dits pays, depuis l'an 1199 jusques à 1560 ou environ, qu'ont commencé les troubles, divisions et guerres civiles d'iceux pays. » Deux volumes.

Tome I. Pièces 1-62.

Au fol. I, on lit : « Les titres originaux copiés dans ces deux volumes ont été envoiés à Paris par mon bisaïeul ; je les crois à la Bibliotèque du Roy ; ainsi, il ne faut pas être surpris s'ils ne se trouvent pas dans mon grand inventaire. Godefroy. »

Tome II. Pièces 63-117.

Les pièces contenues dans ces deux volumes ont été collationnées par Denis Godefroy, garde des archives, en 1678 et 1679, sur les titres originaux.

XVIIe siècle. Papier. Tome I. 233 feuillets. Tome II. 255 feuillets. 380 sur 245 millim. Rel. veau.

11-14. « Titres de la Fère, inventoriez par Messieurs Binet de Saint-Martin, conseiller ; maitre Honoré Caille et Claude Bernard Rousseau, conseillers et auditeurs à ce commis par arrest de la Chambre du 2 aoust 1686. » Quatre volumes.

Tome I. Liasses 1-6.

Fol. c. « Du 4 novembre 1727. Anecdotes sur les titres de la Fère. »

Fol. 1. « Titres de la Ferre... »

Au fol. B, on lit : « Cette Chambre conservait les chartes des Bourbons-Vendome, des comtes de Saint-Pol, les titres des domaines de Navarre, Dunkerque, Gravelines, etc. Son ressort s'étendait en Picardie, Flandre, Cambrésis. La plupart des titres qu'elle contenait furent transférés à la Chambre des comptes de Paris, en 1646, le reste, en 1712. Voyez la notice préliminaire de l'*Histoire des premiers présidents de la Cour des comptes de Paris*, par M. Arthur de Boislisle, 1873, p. CXI. » — Au fol. C, on lit : « Godefroy, dono illustrissimi domini Adriani Maillart, causarum patroni. »

Tome II. Liasses 7-11.

Tome III. Liasses 12-15.

Tome IV. Liasses 16-19.

XVIIIe siècle. Papier. Tome I. 251 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-C. Tome II. 276 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-C. Tome III. 238 feuillets, plus le feuillet prélimaire A. Tome IV. 255 feuillets, plus le feuillet préliminaire A. 225 sur 170 millim. Cartonné.

15. Recueil.

Fol. 2. « Inventaire des adveus et dénombremens et foys et hommages de la Chambre des comptes de la Fère et Marle : inventoriez par Messieurs maitres Binet, sieur de Saint-Martin, conseiller; maitre Honnoré Caille et Claude Bernard Rousseau, conseillers auditeurs, en vertu de l'arrest de la Chambre du 2 aoust XVI[e] quatre vingt six. »

Fol. 100 v°. « Hommages de la Chambre des comptes de Marle et la Fère. »

XVIII[e] siècle. Papier. 180 feuillets. 225 sur 170 millim. Cartonné.

16. « Index ou regitre des choses principales faictes par les ducs de Luxembourg et contenues au premier tome des chartres du duché de Luxembourg et conté de Chiny. »

Au dos, étiquette se référant à l'inventaire de Poret, conservé aux Archives départementales du Nord, I, n° 60.

XVIII[e] siècle. Papier. 148 feuillets. 305 sur 200 millim. Cartonné.

17. « Enqueste. Ordonnance faite et tesmoins ouys par nous Jehan Baert, conseillier et maitre des requestes ordinaire de l'hostel de l'Empereur, nostre sire, commis, et Jehan Espallart, secrétaire ordinaire de Sa Majesté, adjoint..., conjunctement commis et députez pour faire les enquestes en la matière et différent receu en communication entre le sieur Révérendissime de Liège, comme duc de Bouillon, d'une part, et l'Impérialle Majesté, comme duc de Luxembourg, meue à raison de la souveraineté de la terre de Sainct-Hubert en Ardenne, icelle enqueste encommencée en l'abbaye d'Orval, comté de Chiny, le VI[me] jour du mois de novembre quinze cent et cincquante, et parachevées ès autres lieux, places et jours cy après déclarez, de laquelle les noms, surnoms, aages et dépositions des tesmoins produicts de la part du procureur général de Luxembourg au nom de Sa Majesté s'ensivent. »

Au fol. 1, on lit : « Laiete 78-1. » — Au fol. 165 v°, on lit : « La présente copie, ayant esté collationnée avec celles que dessus, a esté trouvée conforme par les soubscrit notaires, le 12[me] mars 1668. — L. Bouillon, notaire greffier de Sainct-Hubert. »

XVII[e] siècle. Papier. 167 feuillets. 320 sur 200 millim. Cartonné.

18. Recueil.

Fol. B. « Inventaire des pièces contenues dans ce volume. 1768 may. »

Fol. 1. « Mémoire servant à prouver la neutralité et l'indépendance de la terre de Saint-Hubert en Ardenne. Les entreprises des officiers du pays et duché de Luxembourg... » — « ...A Lille, le 21 novembre 1739. Godefroy. »

Fol. 21-189 Pièces à l'appui du mémoire. 1293-1601.

Au dos, étiquette se référant à l'inventaire de Poret, conservé aux Archives départementales du Nord, P, n° 85?

XVIIIe siècle. Papier. 189 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-K. 335 sur 210 millim. Cartonné.

19. « Project pour le traicté de paix entre l'Empereur, le Roy d'Espagne et leurs alliez, d'une part, et le Roy et ses alliez, d'autre. »

Page 3. « Passeport pour Théodore Godefroy, s'en allant pour le service du Roy en Allemagne, à la conférence de Cologne », et instructions à lui délivrées. Le tout en copies.

A la page 1, on lit : « Ce recueil a été fait par Monsieur Théodore Godefroy, mon bisaïeul, conseiller d'Etat, envoyé du Roy à la conférence de Cologne en 1639, et ensuite à Munster en 1643; il avait été envoyé en 1633, auprès de plusieurs princes d'Allemagne. Ses instructions de 1639 et de 1643 contiennent l'ordre de rassembler les pièces dont plusieurs sont copiées dans ce volume, et de faire des mémoires au sujet des difficultés qui y sont contenues; ainsi, il y a plusieurs pièces dont il est l'auteur, dans ce volume, d'autres qu'il a rassemblées; les plus nouvelles sont de l'année 1643. »

XVIIe siècle. Papier. 796 pages, plus les pages préliminaires A-B et les pages 575^2, 575^3, 577^2, 577^3. 330 sur 220 millim. Rel. veau.

20. « Conférences des limites, 1660, à Saint-Omer, à Arras. » Au dos.

Fol. B. « Procès-verbal de Messieurs Courtin, maistre des requestes, et Talon, intendant des finances en Arthois, sur le réglement des limites dudit pays d'Arthois et des places cédées en Flandres à Sa Majesté très crestienne, par le traité de paix du 7e novembre 1659. »

Fol. 1. « Procès-verbal des limites Flandres et Arthois. A Saint-Omer, le 2 novembre 1660 jusqu'au 4 janvier 1661. »

Fol. 135 v°. « Continuation des limites en Artois. A Arras, le 27 juin 1661 jusqu'au 8 octobre 1661. »

Fol. 422. « Table des matières contenues dans le présent recueil,

des procès-verbaux faits dans les conférences tenues en exécution du traitté des Pyrennées, à Saint-Omer et à Arras. »

Fol. 423. « Table des matières qui ont esté traittées aux conférences des commissaires des deux couronnes assemblés à Arras, depuis le 27e juin jusques au 8e octobre 1661. »

Au dos, étiquette se référant à l'inventaire de Poret, conservé aux Archives départementales du Nord, C, n° 55.

XVIIe siècle. Papier. 426 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-B. 360 sur 240 millim. Cartonné.

21. « Limites à Metz, à Mons. 1662. » Au dos.

Fol. L. « Continuation du procès-verbal des limites dans la province de Luxembourg, en exécution du traitté de paix du sept novembre 1659. Messieurs Courtin et Talon, commissaires. »

Fol. 1[1]. « Continuation du procès-verbal des limites. Luxembourg. A Metz, le 6 octobre 1662. »

Fol. 1[2]. « Continuation du procès-verbal des limites. Hainaut. A Mons, le 17 octobre 1661. »

Au dos, étiquette se référant à l'inventaire de Poret, conservé aux Archives départementales du Nord, L, n° 165.

XVIIe siècle. Papier. 163 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-L, et 139 feuillets. 365 sur 240 millim. Rel. parchemin.

22. « Dépesches des limites. » Au dos. 15 novembre 1668-16 octobre 1669.

Page 601. « Mémoire contenant le récit de ce qui s'est passé entre Messieurs les commissaires de France et ceux de Sa Majesté Catholique, depuis l'ouverture des conférences commancées le 23e novembre 1668 jusqu'au 16e d'octobre 1669. »

Au dos, une étiquette se référant à l'inventaire de Poret, conservé aux Archives départementales du Nord, L. n° 168.

XVIIe siècle. Papier. 646 pages, plus les pages préliminaires A-B. 317 sur 197 millim. Rel. veau.

23. Recueil.

Fol. 1[1]. « Journal de la conférence au sujet des limites, en exécution du traitté de Nimègue tenue dans l'hostel de ville de Courtray, commencée le 20e décembre 1679. »

Fol. 1². « Continuation du journal de la conférence, en exécution du traitté de Ximègue. A Courtray. 1680. Du dimanche, le 17ᵉ mars 1680. »

Fol. 12 *bis*. Imprimé. « Sur le mariage de Monseigneur le Dauphin, consommé le 7ᵉ mars 1680. »

Fol. 149. « Mémoire des contraventions qui ne sont pas mentionnées dans le mémoire que don Balthasar de Fuen-Mayor a présenté aux États généraux, le 24ᵉ may 1680. » En marge : « J'ay fait des remarques fort amples sur ce mémoire et je les ay envoyées à Monsieur l'intendant, le 25ᵉ juillet 1680. » De l'écriture de M. de Vuoerden.

Fol. 154. « Mémoire que l'envoyé extraordinaire d'Espagne a donné à Messieurs les Etats généraux à La Haye, le 24ᵉ may 1680... Fait à La Haye. Et estoit signé de Fuenmayor. » Au bas : « Monsieur le Lorrain, secrétaire interprète de la Reine, au logis de Monsieur Marsolier, rue de la Lingère, près des Innocens, à Paris. »

A l'intérieur des couvertures, signatures du baron de Vuoerden.

XVIIᵉ siècle. Papier. 106 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-B, et 157 feuillets, plus le feuillet préliminaire A. 350 sur 220 millim. Rel. veau.

24-25. « Lettres de Monsieur Boulainvilliers sur l'histoire de France. » Quatorze lettres en deux volumes.

Tome I. Page 1. « Première lettre. Motifs et dessein de l'ouvrage. Considérations sur les difficultés d'écrire une histoire de France exacte. Réflexions sur celles de Mézeray et du P. Daniel. »

Tome II. Page 643. « Huitième lettre. Règnes des trois enfans de Philippes le Bel. Règne de Philippes VI, dit de Valois. Etats de 1316, 1317, 1322, 1328, 1338 et 1349. »

A la page A, on lit : « Il y a quelques changemens dans l'imprimé de ces lettres, à Amsterdam, 1727 ; quelques faits ou circonstances obmises qui font tort à cette édition, et quelques corrections de stile qui ne sont pas de bonne main. Ainsi ce manuscrit est préférable à l'imprimé, quoyqu'il y ait des fautes de copiste qui sont cependant en petit nombre. Il y a dans l'imprimé un assez long avant-propos qui manque ici. »

XVIIᵉ siècle. Papier. Tome I. 642 pages, plus les pages préliminaires A-F et les pages 642² à 642⁵. Tome II. Paginé 643 à 1354, plus les pages préliminaires A-H. 300 sur 200 millim. Rel. veau.

26-27. « Extraits curieux et détaillés des manuscrits étant à la Bibliotèque de Bruxelles, dont aucuns ne sont imprimés. » Deux volumes.

Tome I, contenant l'histoire et la théologie.

Fol. B. « Table des matières et des auteurs contenus dans ce volume. » — Fol. D. « Table des ouvrages contenus dans ce volume. » Suite à la page 361.

Fol. 1. Notice sur la Bibliothèque.

Au fol. A, on lit : « Ces extraits ont été faits par Jean-Batiste Achilles Godefroy, mon père, quand il a été envoié à Bruxelles par le Roy, en 1746, lorsqu'il s'en étoit rendu maître. »

Tome II, contenant les poètes, les romans et quelques livres de jurisprudence, médecine, etc.

Fol. B. « Table des matières et des auteurs contenus dans ce volume. » — Fol. D. « Table des ouvrages et livres contenus dans ce volume. »

Fol. 224. « Cathologue (*sic*) des livres imprimés qui manquent à la Bibliotecque du Roy, en cette cour de Bruxelles, par l'incendie. » — Fol. 227. « Cathologue des livres manuscrits qui manquent à l'ancienne Bibliotèque de la cour de Bruxelles, par l'incendie. » — Fol. 230. « Inventaire des livres imprimés. »

> XVIIIe siècle. Papier. Tome I. 361 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-E. 312 sur 198 millim. Tome II. 314 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-E et le feuillet 216 *bis*. 309 sur 202 millim. Cartonné.

28. « Répertoire des lettres de chevalerie, de déclaration et confirmation de noblesse et d'annoblissemens enregistrées en la Chambre des comptes à Lille, et des érections de tiltres. »

Fol. 1. Notice sur l'enregistrement des lettres d'anoblissement en la Chambre des comptes.

Fol. 2 v°. « Table des chapitres. »

Fol. 1-86. Anoblissements. 1424-1610.

Fol. 87. « Table des surnoms des chevaliers et escuiers de ce répertoire. »

Fol. 95. « Traicté sur les annoblissemens et finances d'iceux. »

Fol. 99. « Traicté touchant les chevaleries. »

Fol. 101 v°. « Erections de tiltres. »

Au fol. A, on lit : « Ce recueil est d'autant plus précieux que les lettres de noblesse, d'érections de terres en dignité et autres de cette espèce, qui étoient enregistrées dans les registres des chartes de la Chambre des comptes de Lille, ont été arrachées par les malveillans pendant la révolution de 1789. Godefroy », et : « N° 5, D. L. H. »

XVIIe siècle. Papier. 104 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-B et les feuillets 7 *bis*, 7 *ter*. 322 sur 207 millim. Rel. parchemin.

29-30. « Inventaire des titres du pays et comté de Hainaut. » Deux volumes.

Tome I. Page 9. « Table du présent inventaire. »

Page 19. « Mémoire touchant les titres du pays et comté de Hainaut et l'inventaire qui en a été fait par ordre du Roy, en 1693, par Monsieur Jean Godefroy, sieur d'Aumont, écuyer, directeur de la Chambre des comptes de Lille. »

Page 1². « Inventaire... Première layette, cottée A. Traittés », à neuvième layette.

A la page 1¹, on lit : « Le comte de Saint-Genois (Joseph) l'a fait imprimer dans son ouvrage intitulé : *Droits primitifs des anciennes terres et seigneuries du pays et comté de Hainaut...* »

Tome II. Page 437. « Dixième layette, cotée J. 1. Hainaut en général », à trente-cinquième layette.

Au dos, étiquette se référant à l'inventaire de Poret, conservé aux Archives départementales du Nord, I, nos 32 et 33.

XVIIe siècle. Papier. Tome I. 32 et 436 pages, plus les pages 436², 436³. 380 sur 245 millim. Tome II. Paginé 437-848. 375 sur 240 millim. Rel. veau.

31-35. « Inventaire chronologique et détaillé de toutes les chartes qui se trouvent dans les archives des comtes de Flandres, déposées dans l'ancienne Chambre des comptes du Roy, à Lille, par Monsieur Godefroy, garde des archives du Roy, à Lille. » Cinq volumes.

Tome I. 1784. 706-1240.

Page C. « Extrait d'un ouvrage imprimé à l'Imprimerie royale, en 1787, qui a pour titre : *Progrès des travaux littéraires, ordonné par Sa Majesté, et relatifs à la législation, à l'histoire et au droit public de la monarchie françoise*, par Monsieur Moreau, historiographe de France, page 19. »

Page K. « Avant-propos. »

Page 685. Table des matières. — Page 788. Table des noms de personnes.

A la page A, on lit : « Monsieur le comte Joseph de Saint-Genois a fait imprimer cet inventaire, en l'abrégeant, vers 1804, à Lille, chez Danel, in-f°. Il s'est arrêté à l'an 1300 (431 pages). Réimpression plus complète, par la Société impériale des sciences et arts de Lille ; Lille, Quarré, 1865, in-4°. » De l'écriture de M. de Godefroy-Ménilglaise.

Tome II. 1785. 1241-1270.

Page 635. Table des matières. — Page 750. Table des noms de personnes.

Tome III. 1786. 1271-1285.

Page 613. Table des matières. — Page 711. Table des noms de personnes.

Tome IV. 1788. 1286-1294.

Page 591. Table des matières. — Page 693. Table des noms de personnes.

Tome V. 1295-1307.

Page 575. Table des matières. — Page 703. Table des noms de personnes. — Page 814 *bis*. Table des monogrammes des notaires. — Page 815. Table supplémentaire des matières.

A la page 1, on lit : « Ce volume n'a point été envoié, comme les autres, au Ministre de la justice, parce que la Révolution a empêché que j'en fisse les tables. »

XVIII[e] siècle. Papier. Tome I. 928 pages, plus les pages préliminaires A-T. 370 sur 240 millim. Tome II. 852 pages, plus les pages préliminaires A-F. 370 sur 240 millim. Tome III. 802 pages, plus les pages préliminaires A-D. 375 sur 245 millim. Tome IV. 834 pages, plus les pages préliminaires A-H et la page 49 *bis*. 370 sur 240 millim. Tome V. 836 pages, plus les pages préliminaires A-B et la page 814 *bis*. 370 sur 235 millim. Rel. veau.

36-37. « Inventaire chronologique et détaillé de toutes les chartes des anciens comtes d'Artois, déposées dans le Palais de justice, à Arras, par Monsieur Godefroy, garde des archives du Roy, à Lille, membre du Comité des chartes et de plusieurs Académies. 1788-1789. » Deux volumes.

Tome I. 1102-1287.

Page G. « Lettres qui commettent le sieur Godefroy pour faire un

nouvel inventaire des chartes des anciens comtes d'Artois. 1786, 2 février, à Versailles. »

Page I. « Avertissement. » Imprimé dans les *Archives historiques du nord de la France*, nouvelle série, t. I, p. 151, 1837.

Page 625. « Table des matières de ce qui est contenu dans ce volume. » — Page 706. « Table des noms des personnes contenus dans ce volume. »

Tome II. 1288-1303. Continué jusqu'en 1397 par M. de Godefroy-Ménilglaise.

Page 1 [2]. « Table alphabétique des matières contenues dans la première partie du second volume. » Cette table est intercalée entre les pages 544, fin de la première partie, et 545, commencement de la partie moderne. — Page 45. « Table des noms propres. »

Page 1 [3]. « Table alphabétique des matières contenues dans la deuxième partie du second volume. » — Page 79. « Table des noms propres. »

> XVIII[e]-XIX[e] siècle. Papier. Tome I. 922 pages, plus les pages préliminaires A-T. 375 sur 240 millim. Tome II. 962 pages, plus les pages préliminaires A-B et les pages 564[2], 564[3]; après la page 544, on a 96 pages, marquées I à XCVI, et après 962, 140 pages marquées I à CXL. 360 sur 235 millim. Rel. veau.

58. « Cartulaire d'Artois. » Au dos.

Fol. 1. « Table des pièces contenues dans ce volume... Toutes les pièces du Cartulaire d'Artois, en parchemin, intitulé I, sont copiées, à la réserve de quelqu'unes qu'on n'a pas pu déchiffrer et qui ne sont que des fragmens : il y a beaucoup de fautes dans le Cartulaire, celui qui a copié a voulu recorriger ces fautes ; ainsi on peut dire que cette copie est beaucoup plus sûre que le Cartulaire, mais pas semblable, du moins à peu de choses près. Godefroy. »

Fol. 7-611. Pièces 1-280. Ces pièces ont été collationnées par Godefroy, en 1765.

> XVIII[e] siècle. Papier. 612 feuillets, plus les feuillets 1 *bis*, 2 *bis*; après la page 592, on continue 595. 365 sur 235 millim. Cartonné, dos veau.

59. « Suite de l'inventaire des titres de la Chambre des comptes de Lille. »

Fol. 1 [1]. « Mariages, douaires. » Cinq layettes. 1220-1598.

Fol. I [2]. « Layette des partages. » 1206-1522.

Fol. I [3]. « Layette des testamens. » 1230-1556.

Au fol. I [1], on lit : « Cet inventaire a été refait par mon père, plus détaillé, suivant que l'a demandé Monsieur de Pontchartrain en 169... il finit ainsi que celui-cy en 1598, et est au dos marqué A. Le second est marqué B. »

Ce volume est marqué au dos de la lettre B.

XVII[e] siècle. Papier. 132 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-F; 20 feuillets et 34 feuillets. 325 sur 205 millim. Cartonné.

40. « Inventaire des titres de la Chambre des comptes de Lille. Mariages. Douaires. » Divisé en cinq layettes. 1220-1598.

Au fol. A, on lit : « Un double de cet inventaire se trouve à la Bibliothèque de l'Institut, dans la collection dite Godefroy, carton n° 189. Cet inventaire, marqué au dos B, est le même que celui marqué A, mais plus développé. » De l'écriture de M. de Godefroy-Ménilglaise.

Au fol. B, on lit, après le titre du manuscrit : « Sous ce titre sont compris en cinq layettes près de six cens titres, la pluspart originaux, estans en la tour des chartes de cette Chambre et concernans les mariages des comtes de Flandre, de leurs enfans, parens ou autres personnes considérables et les douaires de leurs veusves. On a observé dans cet inventaire l'ordre chronologique... »

XVII[e] siècle. Papier. 324 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-D et les feuillets 176 *bis*, 201 *bis*, 226 *bis*. 370 sur 245 millim. Cartonné.

41. « Suitte de l'inventaire des chartes de la Chambre des comptes de Lille. »

Page I. « Flandre. Trois layettes. Sous ce titre est compris en trois layettes, qui ont pour inscription Flandre 1, Flandre 2, Flandre 3, tout ce qui regarde la Flandre comme privilèges, réglemens, accords, acquisitions de droits domaniaux, mandemens et autres actes touchant ce pays en général. Les différens que les comtes de Flandre ont eus avec nos roys pour les droits de souveraineté et autres. Les guerres et traittés qui s'en sont ensuivis. Leurs différens, guerres et accords avec les ducs de Brabant et les comtes de Haynaut, et les troubles et révoltes arrivées en Flandre tant du temps des comtes de Flandre que des ducs de Bourgogne et des princes de la maison d'Autriche. » 1224-1659.

Au dos, étiquette se référant à l'inventaire de Poret, conservé aux Archives départementales du Nord, I, n° 35.

XVIIe siècle. Papier. 456 pages, plus les pages préliminaires A-B. 370 sur 250 millim. Cartonné.

42. « Inventaire des titres du château de Namur, rédigé en 1692 par Monsieur Jean Godefroy, sieur d'Aumont, directeur de la Chambre des comptes de Lille. »

Page M. Table des layettes cotées A-Y.

A la page A, on lit : « Monsieur le comte Joseph de Saint-Genois, de Granbreucq, a imprimé cet inventaire à la suite de celui de la Chambre des comptes de Lille dressé par mon père. L'impression a eut (*sic*) lieu vers 1804, à Lille, chez Danel, in-f°. Namur y occupe les pages DCCCCXVIII à DCCCCXCXIX. » De l'écriture de M. de Godefroy-Ménilglaise.

Au dos, étiquette se référant à l'inventaire de Poret, conservé aux Archives départementales du Nord, I, n° 34.

XVIIe siècle. Papier. 382 pages, plus les pages préliminaires A-R. 375 sur 245 millim. Rel. veau.

43. « Différens inventaires de recueuils de titres originaux qui ont été remis à Paris en 1678 ou environ par Denis Godefroy, mon bisaïeul, à Monsieur Colbert; avec une description très curieuse de ces titres et de leurs seaux (*sic*). Une partie de ces titres sont copiés dans mon grand recueil à leurs dattes; ils se trouvent tous à la Bibliothèque du Roy à Paris, avec les correspondances de mon bisaïeul.

Fol. B. « Table de ce volume. »

Fol. 1. « 2. Roys et enfans de France. Inventaire de plusieurs titres et actes, avec les seaux des roys de France, depuis l'an 1195 jusques en 1560. Plus de fils, frères, oncles et neveux de roys, princes et princesses du sang et autres, plus de mères de roys et régentes en France, pour servir de preuves à l'histoire de leurs règnes et de leurs temps, durant près de quatre siècles. »

Fol. 123. « 3. Bulles, brefs. Inventaire de plusieurs bulles et brefs de papes qui regardent principalement divers intérests et affaires des anciens princes et seigneurs des Pays-Bas, depuis l'an 1214, et ensuitte concernent ceux de la maison d'Austriche qui ont succédé aux mesmes seigneuries. »

Fol. 177. « 4. Empereurs de Constantinople... Inventaire de titres originaux et seaux de quelques empereurs chrestiens de Constantinople et d'Alemagne, de roys d'Hongrie, de Bohême et de Suède, d'électeurs et princes de l'Empire, comme aussy d'aucuns roys de Sicile et de Naples, de Castille, de Navarre, d'Arragon, de Portugal et de ducs de Venise. »

Fol. 227. « 5. Angleterre, Ecosse, Dannemarck, Castille et Arragon, Autriche, Besançon, Tournay, Cambray, Flandre. Inventaire de plusieurs actes originaux de divers traitez d'alliances, paix et confédérations, sermens pour l'observation d'iceux; commissions, ratifications, contrats de mariage, traitez de commerce et d'entre cours et autres pièces des roys et reynes d'Angleterre, d'Ecosse, de Dannemarck, de Castille, Arragon et autres, avec les princes de la maison d'Autriche, tant empereurs que roys d'Espagne et seigneurs des Pays-Bas, depuis l'an 1478. »

Fol. 249. « Inventaire des titres originaux d'Angleterre. Inventaire de plusieurs actes originaux de divers traitez d'alliances, paix et confédérations, pouvoirs, commissions, sermens pour l'observation d'iceux traitez et leurs ratifications, de contracts de mariages, traitez de commerce et d'entre cours, etc., des roys et reynes d'Angleterre, avec les princes de la maison d'Austriche, tant empereurs que roys d'Espagne et seigneurs des Pays-Bas, depuis l'an 1480. »

Fol. 257. « Inventaire de titres qui concernent la maison de la Marck, soit comtes de la Marck ou possédans d'autres seigneuries ou encore évesques de Liège. »

Fol. 275. « A Lille, le mardi 8 octobre 1675. Inventaire des titres originaux et des seaux y attachez de divers roys de France, depuis l'an 1309, lesquels titres et seaux l'on vient d'envoyer à Paris, mis dans un ballot remply de copies de la Chambre des comptes de Lille et de livres nouveaux. »

Fol. 276. « 2. Autre inventaire des titres aussy originaux et des seaux y attachez de divers princes, seigneurs ou souverains des provinces des Pays-Bas, et d'autres personnes illustres de leurs temps, de l'un et de l'autre sexe, depuis l'an 1255. Lesquels titres et seaux on a envoyez de Lille à Paris, conjointement avec ceux cy-dessus inventoriez. »

Fol. 279. « A Lille, le vendredi 20 décembre 1675. Inventaire des titres originaux et des seaux y attachés, de divers princes, seigneurs ou

souverains des provinces des Pays-Bas, de l'un et de l'autre sexe, depuis l'an 1304, lesquels titres et seaux on vient d'envoyer à Paris, dans un ballot rempli de copies de la Chambre des comptes dudit Lille et de livres nouveaux, avec les descriptions particulières d'iceux titres et seaux dont j'ay fait tenir une partie le 12 du présent mois et le reste est présentement y joint. Le tout pour joindre à ce que j'en ay cy-devant envoyé, entr'autres ès mois de septembre et d'octobre derniers et que je pouray envoyer encor cy après. »

Fol. 281. « A Lille, le mardi 24 mars 1676. Inventaire des titres originaux et des seaux y attachez de quelques princes et princesses, seigneurs et dames des provinces des Pays-Bas, depuis l'an 1395, et encore de quelques magistrats et eschevins d'aucunes villes principales d'iceux pays, depuis l'an 1338; lesquels titres et seaux on a envoyez à Paris quatre jours auparavant, sçavoir : le vendredy 20 des mesmes mois et an, mis en un ballot remply de copies de la Chambre des comptes dudit Lille, de livres nouveaux et autres choses... »

Fol. 282. « A Lille, le samedi 6 juin 1676. Inventaire des titres originaux et des seaux y attachez de quelques princes et princesses, seigneurs et dames des provinces des Pays-Bas, depuis l'an 1304, et encores des titres et seaux de quelques magistrats et eschevins de villes et de quelques abbayes, depuis l'an 1218, à quoy sont adjoustées des lettres originales avec leur seau du roy Louis XII, nommé le Père du peuple, l'an 1499. Lesquels titres et seaux on envoye à Paris... » — « ...Le tout est pour mettre avec ce qui en a cy devant esté envoyé, particulièrement les 8 octobre et 20 décembre 1675 et 24 mars 1676 et joindre le tout ensemble avec ce que je pourray encores cy après faire tenir de mesme sujet et matière. »

Fol. 285. « Advertissement particulier sur l'envoy des titres originaux tirez du chasteau de G[aud] et apportez à la ville de L[ille], en juillet 1678, par ordre de Sa Majesté, et depuis envoyez dans un coffre à Paris, le vendredy 5 aoust ensuivant. »

Fol. 289. « A Lille, le samedy 24 septembre 1678. Advis sur l'envoy de deux coffres remplys de titres et seaux des roys de France, depuis Philippes-Auguste jusques à François II inclusivement, conformément à l'inventaire raisonné qu'on en a fait tenir par Monsieur Denis Godefroy, en vertu des ordres de Monsieur Colbert, du... »

Fol. 291. « Diverses confirmations des privilèges, coutumes et exemptions de ceux des villes de Mardick et Dunquerque depuis 1218. »

Fol. 293. Descriptions particulières des pièces envoyées à Paris.

Au fol. 276 v°, on lit : « On donne avis que de chacun de tous ces titres originaux et seaux on a fait autant de descriptions particulières et d'explications exactes comprises chacune en feuilles séparées et distinctes, dans lesquelles on a tasché de faire entrer et de renfermer en substance et par abrégé, et par l'extrait du contenu ès dits originaux tout ce qui s'y peut observer de plus considérable et curieux... » — « ...On prie bien fort de vouloir voir ce travail, afin de juger de la méthode qu'on y tient et mander ensuite si elle agrée de cette manière ; c'est pour se conformer aux ordres qu'on trouvera bon de faire sçavoir là-dessus. Il y a lieu d'espérer qu'avec le temps, ce recueil sera l'un des plus rares et des plus curieux dont on se soit avisé jusques à présent, et qui soit encore entré dans aucune bibliothèque... »

XVIIe siècle. Papier. 508 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-G. 360 sur 250 millim. Cartonné.

44. « Table des registres des chartes de Luxembourg. » Au dos.

Fol. 1. « Table du regitre de la Chambre des comptes à Bruxelles pour les affaires de Luxembourg commençant décembre XIIII LXIIIe. N° 1 R. »

Fol. 21. « Regitre de la Chambre des comptes à Bruxelles pour les affaires de la province de Luxembourg, commençant le premier de janvier 1538. N° 2 R. »

Fol. 37. « Regitre des octrois et autres affaires du duché de Luxembourg et comté de Chiny, commençant janvier 1600. N° 3 P. P. »

Fol. 69. « Répertoire sur le registre des octrois, chartres et aultres affaires du pays et duché de Luxembourg et comté de Chiny, commençant au mois de janvier l'an mil six cent et trente jusques au mois de juin mil sept cent trente et deux. N° IIII. »

Au dos, étiquette se référant à l'inventaire de Poret, conservé aux Archives départementales du Nord, I, n° 65.

XVIIe siècle. Papier. 84 feuillets. 305 sur 200 millim. Cartonné.

45-47. « Conférences. France, Luxembourg. 1602. » Au dos. Trois volumes.

Tome I. Page A. « Registrature de la conférence tenue à la ville d'Estain, pays de Loraine, les années 1602 et 1603, entre les députez du roy de France et les députez des Sérénissimes archiducqs, comme ducqs de Luxembourg et comtes de Chiny, pour les différens meuz

entre le chapitre de l'église cathédrale de Notre-Dame de Verdun, joint le procureur dudit Roy, demandeurs, d'une part; les officiers de Leurs Altezes à Dampvillers, joint avec iceulx le procureur général d'icelles au Conseil provincial de Luxembourg, deffendeurs, d'autre, escripte suyvant l'ordre contenu à l'inventaire exhibé de la part des officiers de Dampvillers et joinct, lequel partant est escript avant toutes aultres pièces pour la direction de ceulx qui liront ceste registrature. Laquelle registrature at été colationnée par moy Jehan Wiltheim, secrétaire des Archiducqs et greffier de leur Conseil provincial de Luxembourg. »

Page C. « Inventaire des pièces que les officiers de Leurs Altezes Sérénissimes à Dampvillers, joint à eulx le procureur général d'icelles au Conseil provincial de Luxembourg, exhibent par devant vous Messieurs les députez du Roy très chrétien et de Leurs dites Altezes au procès qu'ils ont par devant vous en vertu de vos commissions en qualité des deffendeurs, contre les vénérables doyen et chapitre de l'église cathédrale de Verdun, demandeurs, joint avec eulx le procureur du Roy. » Les numéros d'ordre de cet inventaire, comprenant les lettres A-W, se réfèrent aux registres originaux.

A la page B, on lit : « Collationné, Godefroy. »

Tome II. Suite des pièces comprises dans l'inventaire ci-dessus.

Tome III. Autre suite.

XVII[e] siècle. Papier. Tome I. 640 pages, plus les pages préliminaires A-H, 640 *bis* et 640 *ter*. Tome II. Paginé 641 à 939, plus la page 777 *bis*. Tome III. 379 feuillets. 318 sur 200 millim. Cartonné.

48. « Inventaire chronologique de tous les anciens Cartulaires connus sous le nom de Registres de Philippes Auguste, par Monsieur Godefroy (Denys-Joseph), garde des archives des anciens comtes de Flandre, à Lille. 1783. »

Fol. B. Avertissement de Godefroy, concernant ce travail, exécuté sur la demande de Bertin, ministre d'État, qui avait fait copier les Cartulaires appelés « Registres de Philippe-Auguste ».

Fol. C. « Table de ce volume. »

Fol. 1. « Inventaire chronologique des titres qui se trouvent dans les anciens registres, connus sous le nom de Cartulaires de Philippes Auguste. Nota. On n'a mis dans cet inventaire que les pièces qui portoient une datte, on en fera un autre pour celles où il y en a point. » — Fol. 241. « Inventaire des pièces sans date qui se trouvent dans les

registres connus sous le titre de Cartulaires de Philippes Auguste. » — Fol. 293. « Inventaire d'un volume intitulé : Copie du registre premier du Trésor des chartes, connu sous le nom d'Inventaire de Pierre d'Estampes, cotté H. 26. » — Fol. 315. Inventaire du registre du Trésor des chartes, cotté 3. »

Fol. 327. « Table des noms d'abbayes, d'églises, de familles et de lieux contenus dans ce volume. »

XVIIIe siècle. Papier. 369 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-C. 310 sur 200 millim. Rel. veau.

49-56. Recueil de copies de titres. Huit volumes.

Tome I. 980-1330.

Fol. 1. Table. Continuée au fol. 634.

Page 19 *bis*. Note de M. de Godefroy-Ménilglaise sur les diverses écritures des Godefroy.

Tome II. 1330-1440.

Page 1 [1]. Table. — Page 721. Table.

Tome III. 1437-1495.

Page 1 [1]. Table.

Tome IV. 1500-1653.

Page 1 [1]. Table. Continuée à la page 1101

Tome V. 852-1250.

Page 3 [1]. Table. — Page 733. Table.

Tome VI. 1251-1290.

Page 3 [1]. Table.

Tome VII. 1281-1304.

Page 3 [1]. Table.

Tome VIII. 1305-1332.

Page 3 [1]. Table.

Les copies de titres, contenues dans les huit volumes qui précèdent, ont été collationnées par les Godefroy, pendant qu'ils étaient gardes des archives de la Chambre des comptes à Lille. Quelques copies sont antérieures à leur administration.

XVIIe-XVIIIe siècle. Papier. Tome I. 11 feuillets et 432 pages, foliotés 433-641 ; plus la page 19 *bis* et les feuillets 473 [2] et 627 [2]. 370 sur 245 millim. Tome II. 26 et 742 pages, plus les pages 402 [2] et 402 [3]; après la page 277, on continue 238. 360 sur 245 millim. Tome II. 22 et 972 pages, plus les pages 385 [2], 942 [2] et 942 [3]; moins

les pages 343, 887 et 888; après la page 269, on continue 280. 360 sur 240 millim. Tome IV. 18 et 1102 pages, plus les pages 464² et 464³. 360 sur 245 millim. Tome V. 46 et 752 pages, plus les pages 442 *bis* et 563 *bis*; moins la page 651; après la page 558, on continue 563. 340 sur 205 millim. Tome VI. 50 et 809 pages. 335 sur 205 millim. Tome VII. 40 et 746 pages, plus les pages 239² et 239³. 335 sur 205 millim. Tome VIII. 36 et 828 pages, plus les pages 25² et 25³, 186² à 186⁹. 335 sur 205 millim. Cartonné, dos en veau.

557. Recueil.

Fol. B. « Coppie des lettres de provision de l'office de garde des chartes pour Monsieur de la Guesle, procureur général en Parlement, et l'union de la charge de trésorier des chartes de France à l'office de procureur général. » Janvier 1582.

Fol. D. « Trésorier des chartres et ses priviléges. Extraict des registres du Parlement, du mardy XIXe décembre 1587. »

Fol. F. « Extrait de l'inventaire des chartes du Trésor de la Sainte-Chapelle à Paris, par Théodore Godefroy. » — Fol. 1. « Haitnaut, Ostrevant. » — Fol. 11 v°. « Saint-Omer, Cambray. » — Fol. 13. « Gueldres et Julliers. » — Fol. 17 v°. « Brabant. » — Fol. 24 v°. « Hollande. » — Fol. 25. « Frize. » — Fol. 25 v°. « Liège. » — Fol. 28. « Mauritania ou Mortaigne près Tournay. » — Fol. 34. « Artois. » — Fol. 37. « Namur. » — Fol. 39. « Premier coffre de Flandres, depuis l'an 1195 jusqu'en l'an 1299. » — Fol. 47 v°. « Flandres, second coffre, depuis l'an 1300 jusques en 1310. » — Fol. 44. « Flandre, troisième coffre, depuis l'an 1311 jusques en 1328. » — Fol. 76. « Flandre, quatrième coffre, depuis l'an 1330 jusqu'à présent. » — Fol. 87. « Table. »

Fol. 89. « Pierre de Brosse, coffre. »

Fol. 105. « Du Trésor des chartes de France, de la charge de trésorier et garde dudit Trésor, de ceux qui l'ont exercée et des inventaires qui en ont été faits. »

Au fol. 113 v°, on lit : « Nota : il ne reste à présent que 276 registres, il y en a 20 perdus. Monsieur le procureur général Molé a eu les récépissés de cinq registres du greffier du Tillet. »

Au dos, étiquette se référant à l'inventaire de Poret, conservé aux Archives départementales du Nord, I, n° 36.

XVIIe siècle. Papier. 119 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-G. 370 sur 250 millim. Cartonné.

58. « Procès verbal de la conférence tenue à Lille, en exécution du traité de paix de Ryswick. » Au dos.

Fol. Q. « Table. »

Fol. 1. Commissions données par les puissances à leurs représentants à la conférence. — Fol. 23. « Procès-verbal des conférences. » 26 juin 1698. — Fol. 43. « Lettres de Messieurs les ministres à Messieurs de Bagnols et Voysin. » — Fol. 82. « Lettres de Messieurs de Bagnols et Voysin à Messieurs les ministres. » — Fol. 156. « Pièces et mémoires. »

Fol. 403. « Journal de ce qui s'est passé aux conférences du règlement des limites. »

Fol. 513. Ordres du Roi au garde du trésor royal pour le paiement des appointements de MM. les commissaires.

Au fol. A, on lit : « Aux conférences tenues à Lille pour le règlement des limites, en conséquence du traité de Ryswick, Monsieur Godefroy d'Anctin, l'un des fils de Denys l'historiographe, tenait la plume comme greffier. » De l'écriture de M. de Godefroy-Ménilglaise.

XVII[e] siècle. Papier. 521 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-U et les feuillets 43 *bis* et 156 *bis*. 310 sur 200 millim. Rel. veau.

59. « Les statutz et constitutions de la maison de Notre-Dame de Syon en Tournay. 1632. »

Page K. Lettres de Michel d'Esne, évêque de Tournay, aux prieure et religieuses dudit monastère, relatives aux statuts et ordonnances qui suivent.

Page 177. « Sommaire de la bulle ou constitutions de Notre S. Père le pape Clément VIII deffendant aux réguliers de donner des présens. » 19 juin 1594.

A la page 176, on lit : « Monseigneur le Révérendissime évesque de Tournay at approuvé et approuve par cette les statuts cy-dessus escripts; fait au palais épiscopal, le 15[e] d'octobre 1632. » Sceau plaqué en marge.

XVII[e] siècle. Papier. 196 pages, plus les pages préliminaires A-L; après la page 75, on continue 78. 197 sur 148 millim. Cartonné.

60. « Chronicques anchiens de la conté de Guisnes, fais et composés par un notable homme d'église, curé de la ville d'Ardre, nommé Lambert, puis naguères translatez de latin en franchois. »

Page 1. Prologue. « Combien que trop soie empeschié... »

Page 6. Table.

Page 15. « Or doncques à l'honneur, louange et gloire des comptes de Guisnes... De Bauduin le Calve et de la division du pays de Flandres et Boulenois. Chapitre premier. » — Page 154. « Comment Bauduin, compte de Guisnes, chassast et mist en fuitte les Citiois qui faisoient des fossés et limites de sa terre. Chapitre 154e. »

A la page L, on lit : « De Calonne Baufaict, chanoine, Tournay. » — A la page 156, on lit : « Ceste présente copie at estée conforme et trouvée concorder à son originel de mot à aultres par le nottaire apostolique de la résidence de Douay soubsignez, le dix huictiesme de iuin seize centz soixsant six. Tesmoin. Jodocus Du Quesne, notarius apostolicus. 1666. »

Ce manuscrit a été publié par M. de Godefroy-Ménilglaise en 1855, sous le titre de *Chronique de Guines et d'Ardre.*

XVIIe siècle. Papier. 158 pages, plus les pages préliminaires A-L. 311 sur 195 millim. Cartonné, dos en maroquin vert.

61. « Généalogies des forestiers et comtes de Flandres. »

Page 1. « Lidéric, premier de ce nom... » — Page 61. « Branche de Terremonde. Guillaume de Flandre... »

Fol. 1-45. Portraits gravés des comtes de Flandre, de la série éditée par Cornille Meyssens.

Cf. *Généalogies des forestiers et comtes de Flandres, avec briève histoire de leurs vies,* par Cornille Martin. Anvers, 1612.

XVIIe siècle. Papier. 64 pages, 45 feuillets, plus le feuillet 2 *bis.* 270 sur 180 millim. Rel. veau.

62. « Recueil de ceux qui ont esté en plus grande considération et faveur près des roys et ont eu la principale administration de leurs affaires. Ensemble les charges, dignitez et gratifications qu'ils en ont receues, depuis le règne de Robert, roy de France, jusques à celuy du roy Charles VIII. »

Page E. Table.

XVIIe siècle. Papier. 174 pages, plus les pages préliminaires A-T. 350 sur 226 millim. Cartonné.

63. Traité des rangs et préséances de France.

Page 2. Table.

Page 7. « Remarques pour le rang et scéance de Messieurs les princes du sang royal de France depuis 350 ans ou environ, longtemps avant la déclaration du roy Henri 3ᵉ de l'an 1576. Il est assuré que les princes du sang... »

Page 295. « Traicté des rangs des grands de France, etc., attribué à Monsieur de Villeroy et composé soubz luy par le sieur du Haillan, historiographe du roy Henry le Grand, etc. »

Cf. *Curiosités historiques, ou Recueil de pièces utiles à l'histoire de France et qui n'ont jamais paru.* Amsterdam, 1759. La fin diffère.

XVIIᵉ siècle. Papier. 330 pages, plus les pages préliminaires A-J. 370 sur 245 millim. Rel. veau.

64. « Traité des Conseils du Roy », avec pièces à l'appui. 1560-1674.

Page E. Table des matières.

Page 1. « Du Conseil du Roy. Des personnes desquelles les roys ont composé leur Conseil et qui y ont eu entrée, séance et voix. Chapitre premier. Il n'est pas besoing de rechercher l'origine... »

Page 385. « Mémoire pour Messieurs les maistres des requestes, commissaires départis dans les provinces. Le Roy voulant estre clairement informé de l'estat des provinces... »

Le ms. 4592 du fonds français de la Bibliothèque nationale, qui débute comme le nôtre, porte le nom de M. de Marillac, surintendant des finances.

XVIIᵉ siècle. Papier. 420 pages, plus les pages préliminaires A-V. 330 sur 215 millim. Rel. veau.

65. Arrêts de la Chambre royale établie à Metz. 1679-1684.

Fol. G. « Table du contenu dans ce recueil de tous les arrêts de la Chambre royale établie à Metz, du parlement de Besançon et du Conseil souverain d'Alsace, pour la réunion des dépendances des trois évêchez de Metz, Toul et Verdun et autres endroits à l'obéissance du Roy, en conséquence des traictez de paix de Munster, des Pirénées, de Nimègue et de la trêve faite avec l'Empereur et l'Empire, à Ratisbonne, le quinzième avril 1684. »

Imprimé dans le *Recueil des traités de paix,* par Fréd. Léonard. Tome VI, Paris, 1693.

XVIIᵉ siècle. Papier. 16 pages et 221 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-D et les feuillets 39^2 à 39^9. 335 sur 215 millim. Cartonné.

66-73. « Procès-verbal de Lille. » Au dos. Huit volumes.

Première partie. Procès-verbal de l'assemblée tenue, le 7 mars 1770, en la Chambre des comptes à Lille, par Frédéric Pfeffel, jurisconsulte de S. M. le Roy Très Chrétien; Denis-Joseph Godefroy, garde des archives de l'ancienne Chambre des comptes de Lille, « tous deux commissaires de S. M. T. C. pour l'exécution de la convention du 38e article du 16 mai 1769, et Jean-Baptiste, comte de Wynants, garde des chartes de Brabant, commissaire de Sa Majesté impériale pour l'exécution du même article, pour procéder à la reconnoissance, examen, triage et séparation des papiers, titres et documens que feu Monsieur Courchetet Desnans, conseiller au parlement de Besançon et commissaire du Roy Très Chrétien pour l'examen des archives des Pays-Bas autrichiens, a fait transporter en mil sept cent quarante-neuf, de Bruxelles en ladite ville de Lille, après nous avoir communiqué nos pouvoirs respectifs, dont copies seront annexées à ce présent procès-verbal... ».

Page I. « A. Inventaire des papiers cy-devant transportés de Bruxelles à Lille, qui sont demeurés aux commissaires de S. M. T. C. » — Page 93. « B. Inventaire des papiers cy-devant transportés de Bruxelles à Lille, qui ont été restitués au commissaire de S. M. I. A. »

Page 153. « Suit le pouvoir des commissaires du Roi Très Chrétien. Extrait des registres du Conseil d'État du Roi. 1769, 3 novembre, à Fontainebleau. » — Page 155. « Suit le pouvoir du commissaire de l'Impératrice, reine apostolique. 1769, 18 septembre, à Bruxelles. »

A la page 152, on lit : « Nous, soussigné, écuier, seigneur de Maillart, conseiller du Roy, directeur et garde des chartes de la Chambre des comptes du Roy à Lille, déclarons avoir collationné cette copie à l'original, que j'ay signé en ma qualité de commissaire pour ce travail et que j'ay envoié à la Cour et que je l'ay trouvé conforme, en foy de quoy j'ay signé. Fait à Lille, le 20 juin 1770, Godefroy. »

Deuxième partie. Tome I. Procès-verbal de l'assemblée tenue, le 17 mars 1770, en la Chambre des comptes, à Lille, par les mêmes commissaires, « pour la reconnoissance et la restitution des papiers gissants en l'ancienne Chambre des comptes de Sa Majesté à Lille, qui pourroient appartenir à l'Impératrice, reine apostolique... »

Page I. « Inventaire des titres tirés de la tour aux chartes en la Chambre des comptes du Roi, à Lille. »

Page 617. Table.

Deuxième partie. Tome II. Page 1. « Suite de l'inventaire des titres de la tour des chartes de la Chambre des comptes du Roy à Lille. »

Page 371. Table.

Deuxième partie. Tome III. Page 1. « Inventaire des dénombremens originaux tirés du cabinet des fiefs en la Chambre des comptes du Roi, à Lille en Flandres. »

Page 521. Table.

Deuxième partie. Tome IV. Page 1. « Suite de l'inventaire des dénombremens originaux tirés du cabinet des fiefs en la Chambre des comptes du Roy, à Lille en Flandres. »

Page 415. Table.

Deuxième partie. Tome V. Page 1. « Suite de l'inventaire des dénombremens originaux qui se trouvent dans la Chambre des comptes du Roy à Lille en Flandre. »

Page 369. Table.

Deuxième partie. Tome VI. Page 1. « Inventaire des comptes qui sont dans la Chambre des comptes du Roy à Lille. »

Page 420. Table.

Deuxième partie. Tomes VII et VIII. Tome VII. Page 1. « Suite de l'inventaire des copies tirées de différens registres reposants en la Chambre des comptes du Roy, à Lille. »

Tome VIII. Page 1. « Inventaire des copies tirées de cartulaires, registres, comptes et liasses reposans en la Chambre des comptes du Roy à Lille. »

Page 273. Procès-verbal de remise au commissaire de l'Impératrice reine des « titres, documens, dénombremens, terriers, comptes et acquits de comptes repris dans les inventaires ci-dessus, conformément à la table générale jointe à ce procès-verbal, ayant été reconnus d'un avis commun appartenir à l'Impératrice reine... ». Ce procès-verbal, dressé à Lille, le 14 novembre 1771, en la Chambre des comptes, est signé : Pfeffel, Godefroy et comte de Wynants.

Page 277. Table.

XVIII[e] siècle. Papier. Première partie. 160 pages, plus les pages préliminaires A-D. Deuxième partie. Tome I. 620 pages, plus les pages préliminaires A-D et les pages 259 *bis* et 260 *bis*. Tome II. 374 pages, plus les pages préliminaires A-B. Tome III. 524 pages, plus les pages préliminaires A-B; après la page 363, on continue 354. Tome IV. 418 pages, plus les pages préliminaires A-B; après la page 47, on con-

tinue 50. Tome V. 376 pages, plus les pages préliminaires A-B. Tome VI. 449 pages, plus les pages préliminaires A-D et la page 247 *bis*. Tome VII. 496 pages, plus les pages préliminaires A-D. Tome VIII. 286 pages, plus les pages préliminaires A-B. 300 sur 190 millim. Cartonné.

74. « Lettres des princes. » Au dos.

Page 1. « Il y a long tems, Monsieur, que j'ay dessein de vous faire part d'une découverte que j'ay faite de quantité de lettres curieuses écrites au commencement du seizième siècle par les empereurs Maximilien Ier et Charles 5e... »

Page 563. Lettre originale de Le Peletier à Godefroy, relativement à la communication qu'il lui avait faite de diverses lettres choisies parmi celles qu'il avait trouvées à la Chambre des comptes. Versailles, 17 février 1699. — Page 567. Lettre du même au même, relativement à la copie d'autres lettres. Paris, 14 janvier 1700. — Page 571. Autre lettre du même, relative aux frais de copie « des plus belles depesches ». 20 février 1700.

Page 575. Lettre originale de Voisin à Godefroy. Paris, 24 février 1700. — Page 577. Autre lettre du même, relative à des copies de lettres de l'empereur Maximilien. Paris, 31 mars 1700.

Au fol. B, on lit : « Ce volume reproduit textuellement 61 lettres, reliées entre elles par une sorte de commentaires, et relatives aux affaires politiques, depuis 1507 jusqu'en 1519. Outre l'empereur Maximilien Ier et sa fille Marguerite, gouvernante des Pays-Bas, on y voit figurer son petit-fils, Charles, roi de Castille (bientôt Charles-Quint), Henri VIII, roi d'Angleterre, et sa sœur Marie, puis leurs ambassadeurs et agens. Les 26 dernières (1518 et 1519) sont surtout curieuses et instructives, en ce qu'elles nous initient au travail diplomatique et aux intrigues qui préparaient l'élection de Charles à l'Empire, élection disputée par François Ier et où l'argent joua un rôle important. Le commentaire est l'œuvre de mon bisayeul, Jean Godefroy. Celui-ci paraît l'avoir rédigé pour Messieurs Le Peletier et Voysin, avec lesquels il fut lié. Monsieur Le Peletier occupait l'intendance de Flandre et Monsieur Voysin celle de Haynaut. Leurs lettres de remerciement sont placées à la fin du volume. » De l'écriture de M. de Godefroy-Ménilglaise.

XVIIe siècle. Papier. 580 pages, plus les pages préliminaires A-F. 320 sur 205 millim. Rel. veau.

75. La sainte et noble famille de Lille. 1686-1791.

Page 1. « Noms des demoiselles qui ont esté eslevées dans la fondation. »

Page 182. « Table des noms des demoiselles qui ont été admises dans la maison de la noble famille depuis son établissement. »

A la page 1, on lit : « Ce volume n'a d'autre motif de curiosité que de connoître les noms des demoiselles, admises dans la maison de la noble famille, fondée à Lille en 169... par Mademoiselle de Sepmeries. Il falloit être noble pour y être admise. Cette maison a été supprimée lors de la Révolution. »

Cf. De Fontaine de Resbecq, *La sainte et noble famille de Lille,* dans *Bulletin de la Commission historique du Nord,* t. XII.

XVII[e] et XVIII[e] siècles. Papier. 199 pages, plus les pages préliminaires A-D et les pages 164[2], 164[3] et 167[2]. 180 sur 145 millim. Couvert. parchemin.

76. « Mémoire sur l'intendance de Flandre, par Monsieur Jean Godefroy. Avril 1698. »

Page 217. Table.

Page 223. Lettre originale de Dugué de Bagnols, intendant de Flandre, à Godefroy. « A Paris, le 26 mars 1698. Servin m'a envoyé la première copie de nos mémoires... »

A la page B, on lit : « Il a été fourni par Jean Godefroy à l'intendant de Flandre, Monsieur Dugué de Bagnols, à l'époque où des travaux de ce genre furent demandés à tous les intendans pour l'instruction du duc de Bourgogne. Compris dans l'envoi de cet intendant, on l'a attribué à celui-ci, dont au reste J. Godefroy était l'ami particulier. »

XVII[e] siècle. Papier. 228 pages, plus les pages préliminaires A-D. 235 sur 180 millim. Rel. veau.

77. « Flandre maritime. Mémoires et pièces. » Au dos.

Page A. Lettre originale de Demadrys à Godefroy. Ypres, 16 juillet 1689.

Page 1[1]. « Mémoire sur la Flandre flamingante et occidentale, 1697, par Monsieur Demadris, intendant de cette province. »

Page 165. Table.

Page 169. Notes historiques sur Dunkerque. — Suivent sept pièces imprimées.

Page 1[2]. « Mémoire concernant la Flandre françoise occidentalle ou Flandre du costé de la mer, par Monsieur Barentin, le 1er décembre 1699. » Semblable au n° 577.

Page 90. Table.

Page 93[8]. « Projet d'une chaussée de Bergues à Lille. »

XVIIe siècle. Papier. 176 pages, plus les pages préliminaires A-B et les pages 24 *bis*; 24 *ter*; 20 pages, 36 pages, 8 pages, 12 pages, 8 pages, 8 pages et 132 pages. 325 sur 210 millim. Cartonné, dos veau.

78. « Province d'Artois. Mémoires et pièces. » Au dos.

Cinq pièces imprimées, comprenant la liste de MM. de la noblesse des États d'Artois, convoqués aux assemblées générales des États de 1748, 1749, 1752, 1754 et 1756.

Fol. 34. « Liste contenant les noms des personnes qui ont esté convoquées à l'assemblée générale des Estats d'Artois dont l'ouverture s'est faite en la ville d'Arras, le cinq octobre 1733, suivant les lettres de cachet du premier septembre précédent. » — Fol. 38. Liste de MM. de la noblesse. 1734. Imprimé.

Fol. 39. « Mémoire abrégé sur la province d'Artois, par Monsieur de Villemont, à Arras, le 20 novembre 1699. Les autheurs qui ont écrit de ce pays... »

Fol. 123. « Mémoire abrégé sur la province d'Artois, dressé en 1699. Ce mémoire a été retouché. Tous ceux qui ont escrit sur l'Artois... »

XVIIe siècle. Papier. 184 feuillets; les feuillets 10 et 11 mutilés. 315 sur 205 millim. Cartonné, dos veau.

79. « Mémoire sur le département du Hainaut, expliqué par rapport au gouvernement ecclésiastique, au gouvernement militaire, à la justice et aux finances, par Monsieur Voisin. »

A la page A, on lit : « Les annotations appartiennent à Jean Godefroy, seigneur d'Aumont; son fils aîné et moi les avons copiées d'un autre manuscrit. » De l'écriture de M. de Godefroy-Ménilglaise.

XVIIe siècle. Papier. 150 pages, plus les pages préliminaires A-B. 245 sur 180 millim. Cartonné.

80. Recueil.

Page K. Table.

Page 1. « Mémoire sur le département du Hainaut, expliqué par raport au gouvernement ecclésiastique, au gouvernement militaire, à la justice et aux finances, par Monsieur Voisin. »

Page 165. « Mémoire sur le département du Haynaut, et pays d'entre Sambre et Meuze, par Monsieur de Bernières, intendant en l'année 1698. »

Page 237. « Description du Hainaut. Le Haynaut a été autrefois appelé Albanie... » Ce mémoire a été fait en 1692 ou 1693.

Page 267. « Mémoire sur la source de l'Escaut. Cela n'a rien de vraisemblable... »

Après la page 272, huit pièces imprimées concernant la levée des droits dans la province de Hainaut.

XVII[e] siècle. Papier. 272 pages, plus les pages préliminaires A-R. 240 sur 185 millim. Cartonné.

81. « Les mémoires du sieur de Lalaing, concernant les voyages de Philippe d'Austriche, I[er] du nom, en Espagne, pour y prendre possession des royaumes eschus à la royne Jeanne, sa femme. »

Page 379. « Table des mémoires d'Antoine de Lalaing, seigneur de Montiguy... »

Cf. *Collection de chroniques belges inédites ;* Gachard, *Collection des voyages des souverains des Pays-Bas*, t. I, p. 121-337.

XVII[e] siècle. Papier. 393 pages. 370 sur 225 millim. Cartonné.

82. Jean de Vandenesse. « Ephemerides sive diarium de rebus gestis imp. caes. Caroli V aug., per annos XXXVIII digestum. »

Cf. *Collection de chroniques belges inédites ;* Gachard, *Collection des voyages des souverains des Pays-Bas*, t. II, p. 55-463.

Au fol. C, on lit : « Scripsit Joannes Vandenesse, domesticus Caroli V, imperatoris, atque ita nominatur auctor in exemplari manuscripto ducis de Croy : Gulielmus Vandenessae, Cauriensis episcopus, caesareae majestatis eleemosynarius primarius. Cornelius Agrippa de coronatione Caroli V, imperatoris. Quod attestor 1636, die 21 januarii. Aubertus Miraeus », et : « Ex libris C. Gevarti », puis : « Ex bibliotheca Joanis... », cette partie et la suite raturées.

XVI[e] siècle. Papier. 174 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-C et les feuillets 82 *bis*, 116 *bis* et 142 *bis*. 325 sur 215 millim. Couvert. parchemin.

83. Jean de Vandenesse. Journal des voyages de Charles-Quint. Cf. Gachard, t. II, p. 53-463.

XVIIe siècle. Papier. 364 feuillets, plus le feuillet préliminaire A. 320 sur 200 millim. Cartonné.

84. Jean de Vandenesse. « Relation de la vie et voyages de l'empereur Charles 5e, depuis l'an 1514 jusques... »

Fol. 1. « En l'an 1514... » — « ...qui estoient décédés depuis le dernier chapitre. »

Cf. Gachard, t. II, p. 55-327.

Au fol. A, on lit : « Ce journal, dont j'ay le manuscrit original ancien, est de Jean Vandenesse, domestique de l'empereur Charles-Quint. » De l'écriture de Godefroy.

XVIIe siècle. Papier. 105 feuillets, plus le feuillet préliminaire A. 310 sur 195 millim. Cartonné.

85. Jean de Vandenesse. « Relation de la vie et voyages de l'empereur Charles 5e, depuis l'an 1514 jusques... »

Copie du numéro précédent.

XVIIe siècle. Papier. 125 feuillets, plus le feuillet préliminaire A. 320 sur 200 millim. Cartonné.

86. « Ce sont les parryes et li hommage que on tyent en fief frankement de monsigneur Robert de Flandres, signeur de Cassiel, en descendant du castiel de Warneston, lesquelles parries et hommage furent raportées souffisant par devant Pierre Lerous, bailliu de Warneston, l'an mil CCC et XXIX, le jour de Pasques flouryes, premyer jour d'avryl, et les jours ensuivans, par le virtu d'un mandement que lidis baillius rechut aveuc autres mandemens de son cher et redoupté signeur, monsigneur de Cassiel dessus nommé, dont la teneurs est teille... »

Au fol. 75 v°, dessin à la plume représentant la duchesse de Bar.

XIVe siècle. Papier. 80 feuillets. 142 sur 103 millim. Couvert. parchemin.

87. Extraits des registres aux bans de la ville de Lille. 1444-1454.

Au fol. C, on lit : « Turpin, titulo donationis, 1699 », et : « Godefroy, titulo emptionis. »

XVIe siècle. Papier. 171 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-C, moins le feuillet 158. 317 sur 200 millim. Couvert. parchemin.

88. Renouvellement de la Loi de Lille. 1580-1739.

XVIIe et XVIIIe siècles. Papier. 87 feuillets. 312 sur 197 millim. Couvert. parchemin.

89. « Mémoire touchant la province d'Artois. »

XVIIe siècle. Papier. 218 pages, plus les pages préliminaires A-B. 250 sur 185 millim. Couvert. papier.

90. « Recueil historique et curieux du premier estat, consistance, droits et revenus de la ville et communauté de Rennes, et des divers changements qui y sont survenus, depuis l'an mil quatre cent jusques au commancement de celui de mil sept cent deux, tiré de la lecture des comptes, registres et pièces qui se trouvent dans les archives, rédigé par le sieur de Languedoc, greffier d'icelle, pendant que de l'ordre de laditte communauté il a travaillé à la confection de l'inventaire des titres desdittes archives. »

Fol. B. Table.

XVIIIe siècle. Papier. 54 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-D. 275 sur 175 millim. Couvert. parchemin, aux armes de la ville de Rennes, répétées au feuillet A. On lit sur la couverture : « Livre histhorique et curieux. Auffredic fecit 1738. »

91. Psautier, en latin.

Fol. 2. Calendrier, où sont cités : SS. Albin, Vindicien, Géry, Bertin, Amé, Piat, Wasnulphe, Winoc, Aubert, SStes Aldegonde, Ragenfrede, ou Renfroie.

Fol. 203-218. « Cantica. »

Fol. 218 v°. Symbole de S. Athanase. « Quicumque vult salvus esse... »

Fol. 221 v°. Litanies des saints, divisées par féries. Sont cités : SS. Calixte, Corneille, Denis et ses compagnons, Ragnulfe, Vast, Killian, Amand, Omer, Ouen, Bavon, SStes Hunegunde, Maxellende, Berthe, Bertille, Euphrosine, Austreberte, Rictrude, Radegonde.

Fol. 230. « Preces iste cotidie debent dici. » Suivent plusieurs oraisons, parmi lesquelles, au fol. 238 : « Oratio beati Augustini. Tibi, o piissima Virgo virginum... », et au fol. 241 v° : « Oratio sancti Ambrosii. Summe sacerdos et vere pontifex... »

XIVe siècle. Parchemin. 246 feuillets. 145 sur 98 millim. Lettres ornées, avec personnages; la lettre ornée du fol. 60 a été enlevée et remplacée par une autre peinte. Rel. veau.

92. Psautier, en latin.

Fol. 1 v°. Symbole de S. Athanase. « Quicumque vult salvus esse... »

Fol. 5. Calendrier, où sont cités : SS. Thomas d'Aquin, Benoît, Bernard, Bruno, Denis, Calixte, Ste Praxède.

Fol. 18. Les « sept psalmes ».

Fol. 30. Litanies des saints. Sont cités : SS. Denis et ses compagnons, Remi.

Fol. 42. Les vigiles des morts.

Fol. 86 v°. « Quant on cuidera ung frère aprochier à la mort, on assamble le couvent... » Ce sont les cérémonies et prières pour un moine mourant, et pour ses funérailles; avec, au fol. 95, les litanies des saints, où sont cités : SS. Germain, Colomban, Macaire, SS^tes Colombe, Blandine.

Au fol. 1, on lit : « Sœur Marie Joseph de Bauffremez. » — Au fol. 135 v°, on lit : « Che livre est à religieusez de Gonsnay. »

Provient de la vente Bignon, janvier 1849.

XVIe siècle. Parchemin. 135 feuillets. 122 sur 83 millim. Lettres ornées, encadrements ornés aux fol. 18, 42. Rel. basane moderne.

93. Recueil.

Fol. 1^1. Jacques Faucquemberghe. « Tumuli et epitaphia ex Sancti Petri templo in choro ecclesiae et circa, tam in parietibus, laminibus, vitris, quam columnis. » — Fol. 36. « Déclaration des chapelles de l'église collégialle de Saint-Pierre à Lille. » Semblable aux n°s 632, fol. 195, et 635, fol. 1.

Fol. 1^2. « Petit traité de certain rond mystérieux approuvé par Sa Majesté. De l'origine, antiquité et révolutions de la Flandre et France, depuis Jules César, et la décadence de l'empire de Rome jusques à présent, avec la dignité et valeur des peuples de la Flandre, tige de

Charles Quint, empereur triomphant, etc., composé par Gilles Petit, dict Becquet de la Mer, prestre de Lille. »

Fol. 26 v°. « De la raison du surnom de Petit Becquet de la Mer. Ne portant le nom de Petit... » — « ...à la distinction du grand Anthoine de Bourgogne. »

XVIIe siècle. Papier. 43 feuillets, plus le feuillet préliminaire A et le feuillet 30 *bis*, et 37 feuillets. 202 sur 158 millim. Cartonné.

94. « Registre de plusieurs lettres, instructions et autres actes concernans les affaires de Madame [de Savoye, en addition] de l'année XV^{c}XXI. »

Fol. A. Table.

Les lettres contenues dans ce registre, qui porte au fol. G, sous le titre, la lettre H, n° 179, sont datées de 1520 à 1525, sauf trois qui sont de 1504, 1513 et 1518.

XVIe siècle. Papier. 137 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-R et les feuillets B *bis* et 113 *bis*. 285 sur 197 millim. Cartonné, dos en chagrin.

95. « Voyage de Charles d'Austriche en Espagne, par Laurens Vital, extrait de l'autographe en l'an 1618. »

Fol. 261. Table.

Au fol. 1, on lit : « Ce manuscrit est de l'écriture de Théodore Godefroy, conseiller d'État, mort en 1649, mon trisaïeul, ou plutôt de son secrétaire », et : « Ex libris Joannis », puis : « Laurent Vital a été valet de chambre de l'empereur Charles V; il étoit fils de Jean Vital, lequel a aussy été au service de Charles, duc de Bourgogne » ; ensuite : « Ce voyage se trouve chés Monsieur le duc de Croy et de Havrech, à Bruxelles, et dans la bibliothèque du chapitre de Tournay. Valère André. »

De la même écriture que le n° 81, fonds Godefroy.

XVIIe siècle. Papier. 267 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-C. 370 sur 235 millim. Cartonné.

96. « Les mémoires de Jehan d'Hollander, chanoine de Sainte-Wauldrud à Mons en Haynault, sur la révolte des Ganthois en l'an 1539 contre Charles 5e, empereur des Romains et monarche des Espaignes, leur légitime seigneur de très auguste mémoire. Anno 1617. »

Cf. *Collection de chroniques belges inédites;* Gachard, *Relation des troubles de Gand sous Charles-Quint*, p. xxxi, où il conteste l'attribution de ce Mémoire à Jean d'Hollander.

A l'intérieur de la converture, on lit : « L'an 1689, le jeudy premier jour de septembre, j'ay acheté ce manuscrit du sieur Sersteve, marchand libraire à Bruxelles, qui estoit venu icy à la foire de cette ville de Lille. » — Au fol. A, on lit : « Ces Mémoires sont imprimés dans le tome 6 et dernier des *Analecta belgica,* de Hoynck van Papendrecht. 1746... C'est mon grand-père, J.-B. Achille Godefroy de Maillart, fils de Jean, qui a communiqué son manuscrit à Hoynck van Papendrecht. »

XVII[e] siècle. Papier. 151 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-E. 307 sur 107 millim. Couvert. parchemin.

97. « Summaire de ce que, depuis le retour de Sa Majesté de son voiaige d'Affricque et de France, m'a semblé devoir noter pour secourir à ma débile mémoire tant de ce que s'cest fait en les cérimonies de l'esglise en présence de Sadicte Majesté que des choses advenues en ses réaulmes et aultres, ensamble des lieux où se trouvera doresenavant avec sa court, commenchant au mois de décembre 1536. »

Page 1. « Sadicte Majesté arriva au port de Palomos, en Cathaloigne, dudict voyaige le v[e] de décembre l'an XV[c]XXXVI... » — « ...aperiet porta sancta. Vale, etc., 8 februarii 1550. »

A l'intérieur de la deuxième couverture, on lit : « Au sieur d'Elcourt. »

XVI[e] siècle. Papier. 194 pages, plus les pages préliminaires A-F. 210 sur 150 millim. Couvert. parchemin.

98. Antoine de Pernin. « Discours entier et au vray du voiaige faict par l'empereur Charles V à la conqueste du roiaulme de Thunes et de son retour à la visitation de ses roiaulmes de Seicylle et Napples, avec description d'aulcunes antiquitez et singullarittez que sont en iceulx. »

XVI[e] siècle. Papier. 113 feuillets, plus le feuillet préliminaire A. 312 sur 207 millim. Couvert. parchemin.

99. Antoine de Pernin. « Commentaire ou diurnal de l'expédition de Thunes faicte par le très auguste et très victorieux empereur Charles cinquiesme. »

Ce recueil est moins complet que le précédent. Jean Etrobius, auteur du *Commentarium seu Diarium expeditionis Tunetanae a Carolo V*, imprimé à Anvers, en 1555, dans le recueil des « *Rerum a Carolo V... in Africa bello gestarum...* », s'est inspiré des manuscrits d'Antoine de Pernin, comme il le constate à la page 23 : « Malim credere exemplari gallico, quod bona fide transtuli : cujus author, quaecunque scripsit vel dictavit, aut ipse suis vidit... »

A la page B, on lit : « A la fin du n° 1192 [Bibliothèque de La Haye], on lit la note suivante : Ce présent livre a esté faict et recueillie par feu messire Anthoine de Pernin, en son vivant conseiller de l'Empereur et premier secrétaire d'Estat de Sa Majesté, lequel fut avec icelle oudict voiaige de Thunes et présent à tout ledict affaire. Il estoit natif de la France-Conté de Bourgoigne, lequel depuis, au retour es pays de pardecha, morut en la ville de Tournay et y est enterré au cloistre des Croisiers illecq, au milieu du choeur... Duquel livre et receul dudict voiaige et du traictié faict par l'Empereur avec le roy dudict Thunes, Jehan Barrat, conseiller de l'Empereur, en a obtenu la coppie : laquelle il a ainsy faict contre escripre par frère Bonaventure Meurisse, prestre et religieux de l'ordre Sainct-Franchois au couvent de la ville de Lille, en Flandres, en l'an 1541. » De l'écriture de M. de Godefroy-Ménilglaise. — A la page 76, on lit, au pointillé : « Pierre de Lenglet. » — A la page 123, on lit, au pointillé : « Adrien Du Garga. » — A la page 172, on lit : « Jaqueleyne du Gardyn. »

A l'intérieur de la couverture, ex-libris de la famille Scherer.

XVI[e] siècle. Papier. 174 pages, plus les pages préliminaires A-B; après la page 155, on continue 166. 202 sur 142 millim. Rel. cuir.

100. « Histoire des choses mémorables advenues du règne des roys Louys XII et François I, en France, Italie, Alemagne et ès Pays-Bas, depuis l'an 1503 jusques à l'an 1521. Mise par escript par Robert de La Marck, seigneur de Fleurange, et de Sedan, mareschal de France. »

Fol. 121. Table.

Cf. Michaud et Poujoulat, *Mémoires pour servir à l'histoire de France*, 1[re] série, t. V, p. 5-81.

XVII[e] siècle. Papier. 131 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-C. 372 sur 230 millim. Couvert. papier.

101. « Recoeuil de plusieurs choses mémorables tant croniques que

plusieurs choses notables avenues de nôtre temps, écrites par sire Toussaint Carette, prêtre, chapelain de l'église colégiale de Saint-Pierre de Lille, lequel commença à les écrire le 9 may 1575, faisant aussy mention du mauvais gouvernement des Espagnols au Pays-Bas et comment ils furent déclarés ennemis dudit pays. »

Semblable au n° 552, fol. 1.

Page 7[1]. Table. — Page 15. Autre table.

XVII[e] siècle. Papier. 40 et 746 pages. 325 sur 209 millim. Cartonné, dos en veau.

102. Inventaire des chartes de Brabant. Texte flamand.

Fol. A. « Table de l'inventaire des titres de Brabant. » En français.

XVII[e] siècle. Papier. 329 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-D et le feuillet 47 *bis*. 325 sur 212 millim. Couvert. parchemin.

103. Théodore Godefroy. Cérémonial.

Fol. B. « Table des plans des séances contenues en ce volume. » Plusieurs plans y indiqués n'existent plus.

Fol. 1. « Séance aux Estats généraux tenus à Orléans l'an 1560. » — Fol. 2-6. Documents relatifs à la séance des Etats généraux de 1614. — Fol. 7 et 8. « Séance à l'assemblée des notables à Rouen, l'an 1617, le 4 décembre. » — Fol. 9-11. « Séance au lict de justice du roy Louis XIII, pour la déclaration de sa majorité l'an 1614, le 2 octobre. » Imprimé. — Fol. 12. « Séance au liet de justice du roy Louis XIII, au parlement de Paris, pour la déclaration de l'emprisonnement du prince de Condé, l'an 1616, le 7 septembre. » — Fol. 13. « *Te Deum* pour la victoire à Leucate contre les Espagnols. » — Fol. 14. « Mariage de la reine d'Angleterre. » — Fol. 15. « La séance au chœur de l'église de Nostre-Dame de Paris, à la cérémonie du mariage de la reine d'Angleterre, sœur du Roy, l'an 1625, le 21 may. » — Fol. 16. « Séance à la grand'salle du palais à Paris, à la lecture du décret de l'élection de Henry, roy de Polongne, l'an 1573, le 13 septembre. » — Fol. 17 et 18. « Séance en la grande salle du palais à Paris, au festin royal de Monseigneur le dauphin et de la reine d'Escosse, l'an 1558, le 24 apvril. » — Fol. 19 et 20. « Obsèques de Maurice, prince d'Orenge, l'an 1625. » Imprimé.

XVII[e] siècle. Papier. 21 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-C. 410 sur 285 millim. Cartonné.

104. Recueil d'arrêts. 1688-1698.

Fol. 2. « Transaction. Arrest premier. Portant qu'une transaction est rescindée par lésion énormissime, lorsque l'une des parties cède tout son droit et l'autre rien. » — Fol. 134. « Conclusions de M. Baralle, mariage. »

Cf. *Recueil d'arrêts du parlement de Flandres,* par M. Dubois d'Hermaville, président à mortier; de Baralle, procureur général du Roi; de Blye, premier président, et de Flines, conseiller au parlement de Flandres... Lille, 1773.

Au fol. 1, on lit : « Ce volume fait partie des arrêts recueillis par M. Dubois d'Hermaville, conseiller au parlement, ensuite président à mortier au parlement de Flandres. »

XVII[e] siècle. Papier. 135 feuillets. 320 sur 200 millim. Rel. veau.

105-112. « Alphabetica. » Huit volumes.

Tome I. Page E. Table.

Page 1[1]. Notes sur les rois de France, de François I[er] à Louis XIV.

Page 1[2]. « Aage. » — Page 669. « Bulles. »

A la page A, on lit : « Ce recueil a été fait et entièrement écrit de la main de Denis Godefroy, né à Paris, le 28 may 1653, conseiller du Roy, garde des livres de la Chambre des comptes de Paris, et avocat au Parlement [addition : et au Conseil]. Il étoit fils ainé de Denis Godefroy, historiographe de France, et de Geneviève Desjardins, et mourut à Paris sans enfans en 1718 [corrigé en : 6 juillet 1719]. »

Tome II. Page A. Table.

Page 1. « Calendrier. » — Page 713. « Duel. »

Tome III. Page C. Table.

Page 1. « Eaux, fontaines, rivières. » — Page 865. « Funérailles, épitaphes. »

Tome IV. Page C. Table. — Page D. Addition à la table.

Page 1. « Gabelles. » — Page 649. « Justice. »

Lettres autographes du cardinal Dubois, marquées des lettres A-N., adressées à M. de Godefroy.

A. Calais, 26 septembre 1717. Demande s'il a eu le loisir de revoir les mémoires qu'il lui avait donnés touchant les États du duc de Parme et du grand-duc de Toscane, « pour montrer les droits que l'Empereur y a et ceux qu'il ne peut pas prétendre ».

B. 31 décembre. Demande de vérifier les épreuves des actes du

traité pour la pacification de l'Europe, qu'on est en train d'imprimer.

C. 21 avril. Renvoie les originaux de deux mémoires à lui communiqués; il parcourra les investitures des États de Florence. Demande des renseignements sur Sienne, Parme et Plaisance.

D. 9 novembre. Prie de rechercher « si les rois de France et des princes de la maison de France n'ont jamais possédé rien qui relevât de l'Empire et n'on[t] pas pris des investitures des empereurs ».

E. 27 décembre. Demande « la liste des rois de France et d'Espagne qui ont tenu quelque fief de l'Empire ».

F. 25 décembre. Demande de rechercher « des manifestes faits en différens tems par d'habiles gens ».

G. 31 décembre. Demande s'il possède « des affiches des dernières déclarations de guerre... afin que l'on voye des formalitez qui ont esté observées ».

H. 10 janvier 1719. Demande s'il a des ordonnances du Roi « contre des libelles séditieux ».

I. 11 janvier 1719. Relative à un accord avec les sieurs Fournier et Adam « pour l'impression du présent traité ».

K. 22 janvier 1719. A besoin de savoir « quel est le principal fondement sur lequel un prince étranger ne peut pas estre régent du royaume et si il y a eu quelque chose de statué sur ce sujet ».

L. 30 mai 1719. Demande de rechercher « les manifestes et autres pièces de cette espèce faites au nom de nos rois et autres puissances ».

M. 24 janvier 1722. Demande s'il n'a point « des relations d'entrée et de réception des reines et d'autres princesses à Paris ».

N. Demande de lui envoyer les livres dont il lui a fait parvenir un mémoire, qu'il a fait voir « à Monseigneur le duc d'Orléans, afin de faire les choses dans les règles ».

Ces lettres sont suivies de divers mémoires, marqués O-AA. Plusieurs de ces mémoires sont les minutes de ceux fournis au cardinal Dubois.

O. Mémoire sur Florence.

P. « Droits de l'Empereur et de l'Empire à la succession de la maison de Médicis et des Estats que possède le grand duc de Toscane en Italie. »

Q. « Droits de l'Empereur, et de l'Empire à la succession non encor échue de la maison Farnèse et aux duchés de Parme et de Plaisance. » 1er mémoire.

R. « Droits de l'Empereur et de l'Empire sur les duchés de Parme et de Plaisance. » 2e mémoire.

S. Droits d'Élisabeth Farnèse, femme de Philippe V, roi d'Espagne, à la succession de la maison de Médicis.

T. « Investitures des Empereurs et de l'Empire qui ont esté prises par les rois de France, par les princes de leur sang et par plusieurs autres rois et princes souverains de l'Europe. »

V. « Investitures prises des empereurs par les rois de France et les rois d'Espagne. »

X. « Pièces envoyées à Monsieur l'abbé Dubois, le 21 avril 1717. » Table des envois faits au cardinal.

Y. « Mémoire touchant l'ancien hostel de Nesle, pour prouver qu'il s'estendoit au dela des fossez de la ville et mesme fort avant dans le fauxbourg Saint-Germain. »

Z. « Mémoire touchant la retraite de M. M.C.A.P. hors du royaume. »

Etc. « Mémoire touchant la commanderie de Bailleul, en Flandres, ordre de Saint-Anthoine. »

AA. « Extrait de l'escrit que m'a remis Monsieur Millain et que je luy ay rendu », touchant les bâtards des rois de France.

Tome V. Page C. Table.

Page 1. « Laïques. » — Page 753. « Musique. »

Tome VI. Page C. Table.

Page 1. « Naples. » — Page 753. « Puissance royale. »

Tome VII. Page C. Table.

Page 1. « Raison. » — Page 653. « Suscriptions et souscriptions de lettres. »

Tome VIII. Page C. Table. — Page D. Addition à la table.

Page 1^1. « Taille. » — Page 285. « Usure. »

Fol. 1^2. « Recueil d'emblesmes, par Denys Godefroy. »

Fol. 1^3. « Recueil des devises tant des empereurs, rois, princes, princesses qu'autres seigneurs qui ont fleury dans l'antiquité, tant en France qu'en Italie, Espagne, Hongrie, Angleterre, Escosse, Flandres, etc., tirées des médailles de Strada, des devises de Paradin, Paul Jove, évesque de Nocera, Typolius et autres autheurs. Cecy m'a esté presté et communiqué par le R. P. d'Allegre, jésuiste, estant à Cahors ès qualité de régent philosophe ès années 1643, 1644, 1645. »

Fol. 1^4. Autre recueil de devises.

Fol. 147. Table.

Fol. 166. Six inscriptions ou projets d'inscriptions pour les villes de Flandre, dont une pour la citadelle de Lille en 1669. En marge,

« Reçeu à Lille, le lundy matin 7 octobre 1669. » De l'écriture de Denys Godefroy.

XVII[e] siècle. Papier. Tome I. 38 et 684 pages, plus les pages préliminaires A-X. Tome II. 720 pages, plus les pages préliminaires A-F. Tome III. 872 pages, plus les pages préliminaires A-F et les pages 277[2], 277[3], 279[2], 279[3]. Tome IV. 782 pages, plus les pages préliminaires A-F. les pages 413 à 420 se trouvent après la page 428. Tome V; 756 pages, plus la page préliminaire A. Tome VI. 776 pages, plus les pages préliminaires A-F. Tome VII. 656 pages, plus les pages préliminaires A-F et les pages 352[2], 352[3]. Tome VIII. 300 pages, plus les pages préliminaires A-F; 20 feuillets, plus les feuillets 17[2] à 17[5]; 36 feuillets; 167 feuillets. 250 sur 190 millim. Rel. veau.

115. Recueil concernant les abbayes de Cysoing et de Loos.

Page G. Table des pièces concernant Cysoing.

Page 1. « Mémoire sur les différends d'entre Messieurs les évesque de Tournay et archevesque de Cambray touchant la jurisdiction sur l'abbaye de Cisoin, dressé sur les titres et papiers concernans ladite abbaye qui sont gardés dans le trésor et parmy les archives de l'évesché de Tournay. »

Page 13. « Fait de deux différends entre Messieurs les abbé et religieux de Chisoin, demandeurs en requête, contre les prévot et eschevins de la ville dudit Chisoin opposans, Monseigneur le prince d'Espinoy, baron de Chisoing, joint à eux. »

Page 65. Procès-verbal d'ouverture du coffre des titres de l'abbaye de Cysoing reposant en la Chambre des comptes à Lille, et nomenclature desdits titres. 24 septembre 1678.

Page 85. « Extrait du registre des mémoires commençant 1456, cotté 2, reposant dans la Chambre des comptes du Roy à Lille en Flandre. »

Page 89. Inventaire et reconnaissance de quelques titres de l'abbaye de Cysoings. 11 février 1681.

Page 93. Inventaire des titres contenus dans la layette de l'abbaye de Cysoing aux archives de l'évêché de Tournai.

Page 117. « Extrait des registres des mémoires qui sont gardez dans la tour des chartes de la Chambre des comptes du Roy à Lille en Flandre. »

Pages 119-130. Inventaires de titres touchant Cysoing.

Pages 133-730. Copies de pièces concernant l'abbaye de Cysoing et

le prieuré de Beaurepaire, en dépendant. 868-1662. Ces copies sont collationnées par les Godefroy ; plusieurs sont antérieures au XVIIe siècle.

Pages 731-781. Copies de titres et titres concernant l'abbaye de Loos. 1220-1607. Les copies sont collationnées par les Godefroy.

Page 782. Table des pièces concernant l'abbaye de Loos.

XVIIe siècle. Papier. 793 pages, plus les pages préliminaires A-T et la page 779 *bis ;* moins les pages 9 à 12. 360 sur 240 millim. Cartonné, dos en veau.

114. « Rhetorica. » Au dos.

Page 183. « Finis tractatus totius rhetorices, datus (*sic*) ab illustrissimo professore Henrico Joli. »

A la page 190, on lit : « Petrus Bogar. »

XVIIe siècle. Papier. 192 pages, plus les pages préliminaires A-B. 205 sur 160 millim. Rel. veau.

115. Journal de la conférence de Courtrai.

Fol. 1[1]. « Continuation du journal de la conférence, en exécution du traité de Nimègue, à Courtray. 1680. »

Fol. 10 v°. « Journaux de la conférence pour le règlement des limites en exécution du traitté de paix de Nimègue, à Courtray. » 1681.

Fol. 183 v°. « Journaux de l'année 1682. »

Fol. 1[2]. « Continuation du journal de la conférence des limites en exécution du traitté de Nimègue. 1682. » — Fol. 29 v°. « Fin du journal de la conférence des limites, qui a esté commencé le 20 décembre 1679 et terminé le 25 mars 1682. »

Page 1[3]. « Répliques du sieur Favier, procureur du Roy Très Chrestien, au réglement des limites, en exécution du traité de Nimègue, à la réponse fournie par le sieur de Malingreau, procureur du Roy catholique, en la mesme commission, sur la demande du procureur de S. M. T. C. contenue en la déclaration par luy délivrée le quatriesme aoust 1681. » Imprimé.

Fol. 1[4]. « Procès verbal que j'ay fait et envoyé à Monsieur l'intendant et luy à Monseigneur de Louvois, de ce qui s'est passé au nivellement des eaux à Courtray, en faveur des fortifications, de Menin, le 20e février 1682. » De l'écriture de M. de Vuoerden.

Fol. 4. « Escrit de don Baltasar de Fuenmayor, envoyé extraordi-

naire d'Espagne, présenté aux Estats d'Hollande, le 21 février 1682. »

Fol. 6. « Inventaire des escrits, titres et registres qui ont servi aux conférences tenues en exécution des traittés des Pyrénées, d'Aix-la-Chapelle et de Nimègue, et qui reposent en la Chambre des comptes à Lille. Monsieur le Peletier a emporté un double de cet inventaire, qui luy a esté mis en mains, le 9 décembre 1683, après qu'il eut esté dressé par ses ordres; Monsieur Godefroy, directeur de la Chambre des comptes, en a l'original qui est dans le coffre où ces titres sont gardés. »

Fol. 17. Copie d'un certificat de Godefroy, daté du 24 septembre 1683, constatant que MM. Le Peletier, de Vuoerden, commissaires pour le règlement des limites, en exécution du traité de Nimègue, à la conférence de Courtrai, lui ont remis « les titres, registres et papiers concernant les conférences tenues en exécution des traittés des Pyrénées, Aix-la-Chapelle et Nimègue, mentionnés au présent inventaire, pour les conserver en la Chambre des comptes du Roy à Lille. »

A l'intérieur des couvertures, signatures du baron de Vuoerden.

XVIIe siècle. Papier. 209 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-D; 30 feuillets; 14 pages; 23 feuillets. 350 sur 236 millim. Rel. veau.

116. « Chroniques de Bourgogne, par Jean Molinet. Partie première. 1474-1485. » Au dos.

Fol. 2. « S'ensuyt la table de ce présent livre... »

Fol. 6 v°. « Fundata est domus Domini super verticem montium. La très illustre et refulgente maison du seigneur et duc de Bourgoigne est magnificquement fondée... » — Fol. 11 v°. « Comment Charles, le très puissant duc de Bourgoigne, assiégea par terre la très forte ville de Nuisse. Gloire éternelle se doit rendre au souverain Roy des royz... » — Fol. 221 v°. « La réparation des Gantois. Le vendredy enssuyvant, jour de la Madelaine... »

Cf. *Collection des chroniques nationales françaises,* Buchon, t. XLIII, p. 9-242; t. XLIV, p. 1-459.

Au fol. 1, note de M. de Godefroy. — Au fol. 222 v°, on lit : « Fin du premier volume de maistre Jean Molinet, indiciaire, commencé à copier en janvier 1543 et finissant à la saint Jean 44... »

XVIe siècle. Papier. 225 feuillets. 287 sur 190 millim. Rel. parchemin.

117. « Chroniques de Bourgoigne, par maistre Jean Molinet. Seconde partie et supplément. 1485-1506. » Au dos.

Fol. A. « Le secund volume des Cronicques de feu maistre Jehan Molinet... Iceulx cronicques recoeuilliez, escriptz et mis au net de la main de Augustin Molinet, chanoine de Condé, filz dudit feu maistre Jehan Molinet, et ce au très noble commandement de l'Impériale Majesté. »

Fol. A v°. « S'ensieult la table de ce présent secund volume... »

Fol. 1. « Mil IIII^c III^xx V. Comment l'archiduc Maximilian se prépara pour aller en Allemaigne pardevers son père l'empereur Frédéric. Affin que les haulx mistères, dignes de recommandation... » — Fol. 569 v°. « Coppie des lettres envoyées à Monsieur de Chierve par le roy d'Angleterre. »

Cf. *Collection des chroniques nationales françaises*, Buchon, t. XLV-XLVII, moins le chapitre « Le dit de justice, tenu par le roy de France en parlement à Paris ».

Au fol. 582, on lit : « Achevé de copier par Fr. Haussart, 12 aoust 1546, et commencé le 15 avril avant Pasques. 1545. » D'une autre écriture.

Même écriture que le n° 546, qu'il complète.

XVIe siècle. Papier. 582 feuillets à 2 col., plus les feuillets préliminaires A-K, et les feuillets 145² à 145²⁰; moins les feuillets 562, 563, 564; après le feuillet 569 on continue 580. 277 sur 193 millim. Au fol. 582. Dessin représentant un molinet. Rel. parchemin.

118-119. Jean Molinet. Chroniques. 1485-1506. Deux volumes.

Tome II. Fol. D. « S'ensuyt la table de ce présent volume... »

Fol. 1. « Coment l'archiduc Maximilian se prépara pour aller en Allemaigne vers l'empereur Frédérick, son père. Affin que les haulx mistères, dignes de recommandation... » — Fol. 261 v°. « Comment l'assault fust donné à la Laye par ceulx de Harlem et d'Alkemar et le reboutement d'iceulx par ceulx de ladite Laye. Ceulx des petittes villes, ensemble les paisans à l'environ, arrivetz à Harlem... »

Au fol. 263 v°, on lit : « Fin du second volume des Cronicques de feu maistre Jehan Molinet, indiciaire des très illustres maisons d'Austrice et de Bourgogne, et fust achevé d'escripre, le XXVIe d'aoust anno XLV [1545], par Franchois Haussart, huissier de chambre de la Royne. Laus Deo. »

Tome III. Fol. D. « S'ensuyt la table de ce présent volume... »

Fol. 1. « La prinse et desconfiture de Beurewick faicte par les Allemans. Le sieur d'Egmont, par quy la Laye avoit esté chevaleureusement préservée et deffendue... » — Fol. 146 v°. « Copie des lettres envoyées à monseigneur de Chierve par le roy d'Engleterre, touchant le trespas du roy dom Philippe, qui fut le XXV° de septembre. »

Cf. *Collection des chroniques nationales françaises,* Buchon, t. XLV-XLVII, moins le chapitre « Le dit de justice, tenu par le roy de France en parlement à Paris ».

Au fol. C v°, on lit : « Tousjours. Caillaud. 1585. » — Au fol. 147 v°, on lit : « Fin du supliment... escript par Franchois Haussart, huissier de chambre de la royne douagière de Hongrie, etc., commenchant le XV° d'apvril an XLV [1545] avant Pasques et achevé le douziesme jour du mois d'aoust an XLVI [1546]. Laus Deo. »

XVI° siècle. Papier. Tome II. 267 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-L. 273 sur 185 millim. Tome III. 151 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-J. 280 sur 200 millim. Rel. parchemin.

120. Philippe Wielant. Recueil de l'histoire et des antiquités de Flandre.

Fol. B. « Table du présent livre. » D'une écriture postérieure.

Fol. 1. Prologue, daté de 1540, présentant la chronique de Wielant. « Que c'est de Flandres anchiennement. Depuis que le pays c'est commenché à habiter, quy fut environ l'an de grâce six cens jusques en l'an mil V° quarante... » Ce prologue est suivi de trois chapitres sur la nature et condition des Nerviens; le langage « belgien »; les mœurs et conditions anciennes des « Belgiens ». — Fol. 6. « Des forestiers, contes et conttesses de Flandres. Premier chapitre. » — Fol. 125 v°. « Comment et par quelz motz le conte se faict recevoir en Flandres. Le LV° chappitre. »

Cf. *Collection des chroniques belges inédites;* J.-J. de Smet, *Recueil des chroniques de Flandre,* t. I, p. XXXIX-LIX, et t. IV, p. 7-206.

Fol. 127 v°. « Ce qui s'ensieult se escripra tout au derrain de ce livre. Pour le présent n'est plus question du ressort et souveraineté de ladicte conté de Flandres... » — « ...tant par luy que par ces successeurs ou temps advenir. Finis. Faict pour mémoire cy-après. »

Au fol. A, notes de M. de Godefroy. — Au fol. 1, on lit : « Receuil de l'histoire de Flandres, faict par messire Philippe Huyllant, vivant

conseiller du grand Conseil de Sa Majesté, etc. » Écriture du XVIIe siècle.

XVIe siècle. Papier. 129 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-G. 197 sur 137 millim. Cartonné, dos en chagrin.

121. Voyage de Jean de Mandeville.

Fol. 1. « Coment il soit ainsi que la terre d'aultre mer, c'est assavoir la terre de promission entre trestoutes les autres terre soit la plus digne... » — « ...Et je Jhehan de Mandeville, chevalier dessusdit, qui me parti de nostre païs et passay la mer l'an de grace mil CCC et XXII, qui mainte terre et païs ay despuis serchié... »

Cf. Brunet, *Manuel du libraire,* t. III, col. 1356.

Au fol. 100 v°, on lit : « Hic liber est scriptus per me Anthonium Ravillionis et finitus die martis ultima marcii, anno Domini millesimo quatercentesimo septuagesimo secundo. Deo gratias. »

Au fol. A, notes de M. de Godefroy.

XVe siècle. Papier. 106 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-K. 280 sur 197 millim. Rel. basane moderne.

122. Philippe Turpin. Pratique de Lille.

Fol. A. Table des chapitres. Écriture de M. de Godefroy.

Semblable au n° 286.

XVIIe siècle. Papier. 116 feuillets, plus le feuillet préliminaire A et les feuillets 22^{2} à 22^{5}. 305 sur 180 millim. Couvert. parchemin. Sur le plat, on lit : « Humbert Joseph Turpin. 1674. »

123. « Tomus tertius processuum canonizationis S. P. N. Francisci de Paula, in quo continetur processus Turonis auctoritate apostolica factus, anno Domini 1513. »

Fol. 2. « Littera episcoporum Parisiensis, Autisiodorensis et Gratiopolitanensis ad Petrum Cruchet et Petrum Chabrion. » 1512. — Fol. 3. « Littera Petri Cruchet et Petri Chabrion, subdelegatorum, ad episcopum Parisiensem. » 1512. — Fol. 4 v°. « Littera reverendi domini episcopi Parisiensis ad summum Pontificem. » 1513.

Fol. 5 v°. « Sequitur depositio testium. Et primo. Honorabilis vir Joannes Bourdichon, domini nostri regis pictor... » — Fol. 57. « Testis 57. Honorabilis et scientificus vir magister Guillelmus Sireau, in legibus licentiatus, judex... »

Ce procès était signé par « Petrus Cruchet », « Petrus Chabrion », et « Jacobus Tillier ».

XVIIe siècle. Papier. 58 feuillets. 266 sur 197 millim. Couvert. parchemin.

124. « Coutumes générales des bailliages de Tournay, Tournesis, Mortaigne, Saint-Amand et des appartenances. »

Fol. B. Table.

Fol. 1. « Des prolongations de temps que peut accorder le bailly de Tournay et Tournesis ou son lieutenant. Quand le temps est pluvieux ou autrement stéril... » — Fol. 191 v°. « De l'héritier apparant jouir de l'héritage de son parent absent. Quand aucun est expaisé le terme de sept ans ou plus... »

Fol. 193. Notes de M. de Godefroy, sur plusieurs articles des Coutumes.

XVIIe siècle. Papier. 194 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-F et les feuillets 146² à 146⁵, 148², 148³, 154², 154³, 158², 158³. 325 sur 206 millim. Rel. veau.

125. « Coutumes générales de la gouvernance, bailliage et chastellenies de Douay et Orchies et des appartenances, concernantes le fait, hauteur et puissance des fiefs des seigneurs viscomtiers, tenans des villes, chasteaux et chastellenies de Douay et Orchies et de leurs appartenances. »

Fol. 1. « Aux hauts justiciers compète et appartient... » — Fol. 44 v°. « Des ladres. » Article 188 et dernier.

Fol. 46. « Table des titres. »

XVIIe siècle. Papier. 48 feuillets. 248 sur 188 millim. Couvert. parchemin.

126. « Noblesse. Nottes sur plusieurs maisons et familles distinguées. »

Page 121. Addition à la lettre B.

Ce recueil, qui concerne principalement la Flandre et l'Artois, est classé dans l'ordre des lettres A à Z.

XVIe siècle. Papier. 124 pages. 285 sur 210 millim. Couvert. parchemin.

127. Noblesse de la châtellenie de Lille et des pays circonvoisins.

Fol. 1. « Lille. Phalempin. Le fief du chastelain de Lille. » — Fol. 1 v°. « La baronnie de Chisoing. » — Fol. 2. « La baronnie de Wavrin. » — Fol. 2 v°. « La baronnie de Comines. » — Fol. 3 v°. « La comté de Herlies. » — Fol. 4. « Carnin. » — Fol. 5 v°. « Lille. » — Fol. 18 v°. « Quartier de Quarembault. » — Fol. 25 v°. « Quartier de Weppes. » — Fol. 79-140. « Quartier de Pévèle. » — Fol. 84, 107, 122, 123, 126, 167, 168. « Melenthois. » — Fol. 141. « Quartier de Ferrain. » — Fol. 187 v°. « Hainault. » — Fol. 191. « Tournesis. » — Fol. 192. « Gand. » — Fol. 192 v°. « Arthois. »

Fol. 202. « Table des fiefz. » — Fol. 210. « Fiefs estans en main morte, qui doibvent bailler homme vivant et mourant. » — Fol. 212. « Table des paroisses. » — Fol. 213 v°. Table alphabétique des fiefs. — Fol. 216. « Déclaration des lettres et nombres mises à l'endroict des nottes des rapports mentionnez par ce registre. » — Fol. 218. « Table des villages où sont scitués les fiefs tenus du Roy à cause de la salle de Lille. »

Fol. 219. « Estat des fiefs tenus et mouvans du Roy à cause de sa salle de Lille et de ses francs empires de Tenremonde et de Ninove en la chastellenie de Lille, par J. Godefroy, conseiller procureur du Roy du Bureau des finances, directeur et garde des chartes et registres de la Chambre des comptes de Lille, en février 1703. »

Fol. 234 v°. Liste des baillis de Lille. 1385-1453.

Fol. 236. « La table qui suit est celle d'un registre des fiefs, intitulé : S'ensieut la déclaration des fiefs tenus de notre très redouté et souverain seigneur Monseigneur le duc de Bourgogne, à cause de sa salle de Lille et en ensuivant les arrièrefiefs tenus d'iceux, environ 1500. »

Page 1. « Etat de tous les droits seigneuriaux qui se trouvent dans les comptes du bailliage de Lille, qui sont dans la Chambre des comptes. » 1387-1410, 1420-1596, 1612.

Au dos, étiquette se référant à l'inventaire de Poret, conservé aux Archives départementales du Nord, L, n° 139.

XVIIe et XVIIIe siècles. Papier. 265 feuillets et 73 pages, plus les pages 1 *bis*-9 *bis*. 328 sur 207 millim. Rel. parchemin.

128. Recueil.

Fol. 13[1]. « Receuil de l'histoire de Flandres, faict par messire Philippe Huyllant, vivant conseiller du grand Conseil de Sa Majesté. »

Prologue, daté de 1540, présentant la chronique de Wielant et suivi des trois mêmes chapitres que le n° 120.

Fol. 51. « Table du présent livre. » Elle n'indique pas les quatorze premiers chapitres qui la précèdent et qui sont, comme elle, d'une écriture postérieure.

Fol. 1². « Comment et par quelz mots le conte relièvе du Roy sa conté et parrye de Flandres. Chapitre xve. » — Fol. 144. « Des affaires que les contes de Flandres ont eu avec les roys d'Angleterre. Chapitre CXLIII. Finis, 14 mart. 1584. »

Fol. 147. « Le livre intitulé : Les antiquités de Flandres, contient entre aultres chapitres, celles ensuyvans. »

Cf. *Collection des chroniques belges inédites;* J.-J. de Smet, *Recueil des chroniques de Flandre*, t. I, p. XXXIX-LIX; et t. IV, p. 7-431. Moins quelques chapitres.

Page 1³. P. Roose. « Brève mémoire de la forme des ressorts du gouvernement politique des provinces des Pays-Bas soubz l'obéissance de Sa Majesté. Les pays d'embas ont consisté en dix-sept provinces qui ont été unies peu à peu... » — « ...ayant droit de patronat et de présentation et autre semblable. Fin. »

Pour l'attribution à P. Roose, cf. Barbier, *Dictionnaire des ouvrages anonymes,* t. II, col. 550.

Pages 91 et 97. Mentions de privilèges accordés par Marie de Bourgogne « à ceux du pays de Flandre ». 11 février 1476.

XVIe et XVIIe siècles. Papier. 59 et 148 feuillets; 130 pages. 307 sur 208 millim. Rel. parchemin.

129. « Dominici Mancini, de occupatione regni Anglie per Riccardum tercium, ad Angelum Catonem, presulem Viennensium, libellus incipit. » Écriture postérieure.

Page 1. « Sepe a me efflagitasti, Angele Cato... » — Page 2. « Argumentum. Eduardus igitur quartus, qui cum magna gloria in Britannia regnavit... » — Page 30. « De situ urbis Londoniarum. Sed neque a materia nostra alienum fuerit... » — « ...Apud Bugiantias, in agro Aurelianensi, calendis decembris 1483. Finis. »

A la page 39, on lit : « Pauli Emilii Veronensis. » — A la page 40, on lit : « Pelloquin » et « Delaforestz ».

XVIe siècle. Papier. 40 pages, plus les pages préliminaires A-B. 213 sur 146 millim. Couvert. parchemin.

150. Honoré Bonnet. L'arbre des batailles.

Fol. 1. « Cy commance le livre appellé l'Arbre des batailles. A la sainte couronne de France, en laquelle aujourd'uy, par l'ordonnance de Dieu, règne Charles le VIe... » — Fol. 2. « Quelle chose est bataille. Primier chappistre. Par les choses que je vous ay dessus déclarées... » — Fol. 86 v°. « Quelle chose appartient à faire à tous bons rois et princes. Derrenier chappistre. Mais disons aucune chose de la dignité des roys... »

Fol. 92. Table. « In nomine Domini. Amen. Au prouffit et à l'esjoissement de très excellent et très redoubté prince Charles... je Honnouré Bonnet, docteur en décret et prieur de Salon en Provence, ay fait et compillé au mieulx et mains mal que j'ay peu, selon ma petite capacité, ce petit livre qui cy-devant ceste table est escript... » Une copie de cette table, de l'écriture de M. de Godefroy, se trouve au fol. D.

Cf. Hain, *Rep. bibl.*, n°s 3638-3641.

XVIe siècle. Papier. 97 feuillets à 2 col., plus les feuillets préliminaires A-H. 290 sur 200 millim. Cartonné, dos en chagrin.

151. Recueil de pièces sur les monnaies.

Fol. B. Table incomplète.

Fol. 1. « Recherche du poids original de France, surnommé poids de marc, par M. de Chassebras... » Imprimé, Lille, 1686.

Fol. 5. « Lettres patentes, données à Paris, au mois de septembre 1717... portant confirmation des privilèges, franchises, libertez et exemptions des officiers, ouvriers et monnoyeurs du serment de France établis en la monnoye de Lille... » Imprimé.

Fol. 9. « Privilège des ouvriers et monnoyeurs du serment de France, que les roys de France leurs ont octroyé et confermé. » 1337-1381.

Fol. 17. « Certiffication du prévost des ouvriers et monnoyers de la monnoye d'Arras, du serment de France, comment Jean Dubiez est receu ès monnoyes de France, ouvrier de v^e^ mars et qu'il en at faict le serment, et semblablement d'aultres. » 1425.

Fol. 19. « Lettres de Monsieur le ducq, octroyées à sa ville de Gand, par lesquelles il ordonne sa monnoye de Flandres estre remise à Gand. » 25 mai 1458.

Fol. 22. « Serment de maître particulier de la monnoye de Tournay, pour Simon de Malines. » 26 août 1578.

Fol. 26. Liste de monnayeurs. 1654. Pièce en flamand.

Fol. 28. « Extraict du (*sic*) lettre de Messeigneurs des finances du xxviiie d'apvril 1686 », pour l'établissement d'un hôtel des monnaies à Lille.

Fol. 30. « Inventaire des pièces contenues en ce registre, lesquelles consistent en quantité de curieux et utiles mémoires concernans le cours et la valeur des monnoies dans les Pays-Bas, depuis plusieurs siècles, comme ordonnances, lettres patentes et missives... », publiés par les souverains, de 1294 à 1550. Cet inventaire est précédé de la mention : « Par Monsieur Denis Godefroy, mon grand-père. »

Fol. 43. *Idem*, « concernans les affaires des monoyes... et encor sur le fait des orfévreries et argenteries en diverses villes des Pays-Bas ». 1359-1664. Par Denis Godefroy.

Fol. 63. Lettre du duc Philippe, 27 avril 1402, concernant « les cours des monnoies aians cours par tous noz pays », Flandre et Artois.

Fol. 67. « Evaluacion de la monnoye que l'Empereur veult avoir course en ces pays pour certain tamps jusques à son rappel passées par les membres et Estatz des pays, à Gand, en juillet l'an mil V^{c} et XXI. »

Fol. 69. « Evaluacion de la monnoye de pardecha, réduite à l'escu d'or au soleil de LXXI et demy au marc, de XXII karaz III grains et du pris de XXXVI sous pièce de II gros, monnoye de Flandres. » 1531.

Fol. 71. « Evaluacion des espèces d'or et d'argent suyvant le placcart publié le xvi de novembre XV^{c} LXXVII. »

Fol. 73. *Idem*. « Du vendredy xviiie de novembre 1580. »

Fol. 75. Lettre originale de MM. Cardon de Beaufremez et Joires de Courcelles, concernant une sentence rendue par le magistrat de Douai contre un orfèvre, « au mépris formel des ordonnances du Roy ». Lille, 23 août 1700.

Fol. 77. « Mémoire touchant la jurisdiction sur les orfèvres en Flandre, par Jean Godefroy. »

Fol. 79. Évaluation de la valeur des monnaies, pour ordonnance ou déclaration à faire pour la ville de Lille. Juillet 1713.

Fol. 81. Consultation donnée par Denis Godefroy, directeur de la Chambre des comptes à Lille, sur la valeur des monnaies. 9 décembre 1715.

Fol. 82-83. Lettre autographe d'Estienne; Paris, 3 décembre 1715.

Demande à Godefroy de signer deux pièces qu'il lui envoie et de donner son avis.

Fol. 87. « Tarif de toutes les diminutions, augmentations et fabrications des espèces d'or, d'argent et de cuivre, depuis l'édit du mois de décembre 1689, qui ordonnoit une nouvelle fabrication, jusqu'à ce jour premier octobre 1726... » Imprimé, Lille, 1726.

Fol. 104. « Les espèces suivantes ont eu cours comme il est déclaré ci-après... » 1er août 1720 au 1er janvier 1721.

Fol. 105. « Tarif des espèces d'or et d'argent à la monnoye et aux receptes royalles jusqu'au premier janvier 1627 [*l.* 1727] suivant l'arrest du 15 juin 1726. »

Fol. 107. « Projet de lettres patentes pour la déclaration du Roy sur l'establissement d'une Chambre des monnoyes à Lille, l'an 1670. » Avec la mention : « De l'écriture de Denis Godefroy. »

Fol. 109. « Projet de l'édit d'établissement de la monnoye à Lille. » 1685.

Fol. 115. Lettre du magistrat de Lille au gouverneur, lui représentant les divers inconvénients de l'établissement d'un hôtel des monnaies, à Tournay. 1670.

Fol. 117. « Avis particulier, donné lors de la proposition du restablissement d'une fabrique de monnoyes à Tournay, où elle avoit cessé d'estre, depuis la conqueste de ladite ville en juin 1667, et laquelle on parloit de remettre en octobre 1670. »

Fol. 119. Lettre de Godefroy à Colbert, lui annonçant l'envoi d'un « receuil inventorié et mis en bon ordre, d'affaires concernans les monnoyes ». Lille, 6 avril 1679.

Fol. 121. « Sommaire du contenu dans ce recueil de mémoires qui concernent les monnoyes, dressez, il y a plus d'un siècle, [par Monsieur Denis Godefroy]. » A la fin, écriture de Godefroy : « Envoyé à Monseigneur, le jeudy, 6 avril 1679. » 1294-1550.

Fol. 123. « Raisons pour faire comprendre que les derniers changemens arivez au sujet des monoyes vont causer deux maux très considérables. » Après 1689.

Fol. 127. « Relation de la négociation des monnoyes, prononcée aux Estats de Lille, le 26 octobre 1671. »

Fol. 143. « Placet au Roy », par les États de Lille, pour « qu'on ne procède point au décry ny à l'altération de la valeur des espèces estrangères qui ont cours. » 1670.

Fol. 145. « Lettre à Monseigneur Colbert sur le bruit répandu que Sa Majesté vouloit décrier les monnoyes aux coins d'Espagne. A Lille, le 11e décembre 1670. »

Fol. 149. « Lettre à Monseigneur le mareschal d'Humières sur les affaires importantes des monnoyes et des bureaux, le 3e de l'an 1671. » En marge, de l'écriture de M. Godefroy : « Par M. de Wuoerden, ut puto. »

Fol. 161. « Lettre à Monseigneur Colbert sur le sujet des monnoyes par les Estats de Lille, du 10 février 1671. »

Fol. 165. « Lettre à Monseigneur le maréchal d'Humières, touchant les monnoyes, par les Estats de Lille, du 10 février 1671. »

Fol. 169. « Lettre des Estats de Lille à Monsieur Bellisany, sur les affaires des monnoyes, du 10 février 1671. »

Fol. 173. « Mémoire du deffuns sieur Taviel, marchand à Lille, dressé le 10 février 1671, sur le subject du bruict du descry des ducatons et patagons. »

Fol. 175. « Raisonnement touchant le cours des monnoies à Lille, en juin 1671, par M. de Woerden, l'un des quatre baillis. »

Fol. 179. « Raisonnement sur le cours des monoies à Lille, en juin 1671, par M. Grulois, marchand à Lille. »

Fol. 183. « Voyage de Monsieur de Worden, l'un des quatre baillys des Estats de Lille, député avec Messieurs Taviel, Grulois et Broide, par le magistrat dudit Lille, pour les affaires des monnoyes, à la Cour, le 21 juillet 1671. »

Fol. 185. « Balance de la valeur des espèces d'argent de France et de celles d'Espagne, en suite de l'essay fait en présence des commissaires du Roy, tels que Messieurs Boizart et Grivel, conseillers de la monnoye, Monsieur Thomas, commis à la régie, et les députez de Lille et Tournay, le 20 août 1671. »

Fol. 187. « Très humble remonstrance faite à Monseigneur Colbert, ministre et secrétaire d'Estat, par les députez des Estats de Lille, de Tournay et de Tournesis », sur la comparaison des valeurs des monnaies de France et de Flandre, et pour prier le Roi « de laisser la monnoye dans l'estat où elle est présentement ». 1671.

Fol. 199. « Procès verbal, habillé en lettre, envoyé aux Estats de Lille par leurs députez, le 27 septembre 1671, de ce qui s'est passé à l'audience de Monseigneur Colbert, en suite du raport qu'il avoit fait au Roy de la remontrance à luy faite par lesdits députez, laquelle il dit

d'avoir leue entièrement au Roy, au Conseil de direction tenu à Versailles, le 26e septembre 1671. » Concernant les monnaies.

Fol. 205. « Suite des très humbles remonstrances faites à Monseigneur Colbert, ministre et secrétaire d'Estat, par les députez des Estats de Lille et de Tournay. A Paris, du 29e, 30e septembre et du premier octobre 1671. »

Fol. 221. « Journées de négociation des députez pour les monnoyes, par les Estatz de Lille, à Saint-Germain. » Les 5, 6, 10 et 11 octobre 1671.

Fol. 227. « Esclaircissement sur la demande ce que deviennent les millions que Sa Majesté envoye en Flandre pour son service, délivré à Monseigneur Colbert, à Saint-Germain, le 5e octobre 1671. »

XVIIe et XVIIIe siècles. Papier. 235 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-E. 380 sur 250 millim. Cartonné.

132. Recueil.

Fol. 5. « Table des mémoires et pièces concernant la ville de Gravelines. »

Fol. 6 v°. « Fort Saint-Philippe, près Gravelines; nouvelles de Calais, du 22 juin 1644. »

Fol. 7. « Mémoire de Monsieur Bordier sur le canal de la rivière d'Aa, depuis l'escluse de Gravelines jusqu'à la mer. »

Fol. 11. « Mémoire de Monsieur Touros, des raisons que l'on doit examiner avant de travailler au rétablissement du lit de la rivière d'Aa, depuis la grande écluse de Gravelines jusqu'à la basse mer, pour la rendre navigable. Fait à Gravelines, ce 24 novembre 1716. Signé : Touros. »

Fol. 17. « Mémoire sur la rivière d'Aa, depuis Gravelines jusqu'à son embouchure dans la mer, par Monsieur de Favart. A Saint-Omer, le 30 juin 1720. Signé : Favart. »

Fol. 21. « Par Monsieur Favart. Etat des huit cens onze mesures de terre dont jouissent Messieurs de Saint-Omer, nommées les grandes et petites hêmes, pour entretenir la rivière d'Aa, navigable jusqu'à la mer, suivant et conformément aux baux qui nous ont été représentez par les fermiers comme s'ensuit. » — Fol. 21 v°. « Détail estimatif de la dépense à faire pour l'ouverture du nouveau canal du fort Philippe, qui doit servir à l'écoulement des eaux du pays de Langle. » — Fol. 24. « Autre projet. »

Fol. 25. Arrêt du Conseil d'État, rendu à Paris, le 8 juillet 1721, qui ordonne la construction d'un nouveau canal.

Fol. 29. « Mémoire pour Gravelines, par Monsieur de Moyenneville. »

Fol. 33. « Mémoire pour servir au rétablissement du cours de la rivière d'Aa, depuis la ville de Gravelines jusqu'à la mer, en faisant passer les eaux par une plus courte voie, en rouvrant l'ancien canal du fort Philippe pour établir un petit commerce et restituer l'écoulement des eaux du pays. Signé : Valory. »

Fol. 37. « Par Monsieur Viart. Mémoire concernant le projet du canal du fort Philippes, pour faire connoître la nécessité et l'utilité de son exécution. A Paris, ce ...décembre 1730. »

Fol. 43. « Par Monsieur le maréchal de Puiségur. 1734. Mémoire sur le niveau du terrain, depuis Dunkerque jusqu'à la ville de l'Écluse en Flandres, le long de la côte, par rapport à l'inondation qui peut se former dans cette étendue de 16 lieues par les écluses de Dunkerque. »

Fol. 45. « Observations sur les inondations et les pentes d'eaux de la Flandre maritime et de la rivière d'Aa, par Monsieur J.-B. Achille Godefroy. A Lille, le 23 octobre 1736. Godefroy. »

Fol. 49. « 1736. Mémoire concernant la mer et les côtes de Flandres, la ville de Gravelines et le projet d'y faire un port, par Monsieur J.-B. Achille Godefroy. »

Fol. 55. « Septembre 1726. Gravelines. Écoulement de la rivière d'Aa. Par Monsieur d'Averding, conseiller pensionnaire de la ville de Gravelines. Mémoire présenté par les officiers, échevins, coeurheers, principaux habitans, corps et communauté du pays de Langle à Messieurs les députez généraux des États d'Artois dans l'assemblée du mois de septembre mil sept cent vingt six par le conseiller pensionnaire dudit pays soussigné. »

Fol. 83. « Titres qui assurent à Messieurs du magistrat de la ville de Saint-Omer la propriété des terres vulgairement appellées hems de Saint-Pol. » 1440-1530.

Fol. 121. « Calais. 1711. Mémoire sur les innondations de Calais, par Monsieur de la Brosse, alors ingénieur, depuis directeur des fortifications à Maubenge. »

Fol. 125. Affiche imprimée, relative à l'adjudication des terres appelées « hems Saint-Paul ». 18 décembre 1721.

Fol. 126. « Remarques sur le fort roial dit Saint-Philippe... »

Fol. 130. « Poincts et articles suivants par lesquels se pouldront cognoistre les excès, abus et obmissions que l'on entend avoir esté commis tant par les entreprenneurs des ouvraiges du nouveau havre que se faict à la ville de Gravelinghes que de ceulx ayans eu la charge de la direction d'icelles, comme de mesme se voirat en quel estat l'entreprenneur du sas l'at délaissé et combien le mesme sas se trouve advanché pour sur tout y estre prins tel esgardt que de raison. » Daté du 23 juin 1640, et signé : « Willetbort le Roy. »

Fol. 146. « Information tenue par Jehan du Bois, auditeur en la Chambre des comptes du Roy à Lille, sur les excès et abus qu'on entend avoir esté commis tant au payement des ouvraiges et fortifications du nouveau havre de Gravelinghes et sur la livraison des matériaux y emploiez par les entreprenneurs et aultrement, en quelle façon que ce soit, mesmes sy lesdicts ouvraiges ont esté faictz et accompliz selon les conditions des contractz et bestedinghes, le tout suivant les lettres à luy escriptes par Messeigneurs des finances, le XXIIIe de juing XVI^c quarante. »

Fol. 157. « A Gravelines, 19 et 20 juillet 1640. Visité par moy soussigné, par ordre de Monsieur Du Bois, auditeur en la Chambre des comptes du Roy à Lille, les contractz, conditions et accords faits par Jean Snouck, entrepreneur du sas royal lez la ville de Gravelinghes, et le tout examiné avec les attestations et visitations y joint trouvé être véritable, selon le teneur desdits munimens, ce que s'ensuit... »

Fol. 163. « Relation des pièces joinctes contenant les obmissions faictes tant par l'entreprenneur du sas que se faict au nouveau havre de la ville de Gravelinghes, que de ceulx ayans emprins à faire les baracques du fort royal Saint-Philippes et Hornetbercques, comme aussy des redoubtes faictes de machonnerie, par lesquelles pièces se découvre que lesdits entrepreneurs n'ont suivis les conditions de contractz... » Pièces annexes A-F. 1638-1640.

Fol. 180. Estimation des dommages éprouvés par Jean Snouck par suite d'interruption du travail qui lui avait été adjugé. Pièce en flamand.

Fol. 184. « Mémoire historique et détaillé de la ville de Gravelines. — A Lille, le 4 juillet 1744. Godefroy. »

XVIIe et XVIIIe siècles. Papier. 193 feuillets. 335 sur 210 millim. Cartonné.

135. « Ce livret cy nommé le Débat des deulx bons serviteurs fut

fait et composé en la cité de Lyon, ou moys d'octobre mil quatre cens soixante et sept. Et pour ce qu'il contient en soy quatre manières de rimes, l'acteur d'icelluy a voulu qu'il soit divercifié en quatre manières de lettres. » Incomplet.

Page 3.

« Ung jour passé, n'a mye ancor ung moys,
A ung matin, comme je chevauchoye... »

Page 34.

« Et nous voyans ses effors dangereux
Démonstrastif les préparacions. »

Cf. Brunet, *Manuel du libraire,* t. II, col. 547.

XVe siècle. Parchemin. 34 pages. 200 sur 138 millim. Lettres ornées. Cartonné, couvert d'étoffe ancienne, avec, sur le plat, étiquette parchemin : « Le desbat des deux bons serviteurs. 807. »

134. Recueil.

Page 1[1]. « Table des chapitres de l'histoire des amours du chastelain de Coucy et de la dame du Fayel. » Écrite par Godefroy.

Page 2[2]. « Prologue. Amours, proece et hardement et cuidier qui n'ont sens, advis, ne entendement... Cy commence le livre des amours du chastellain de Coucy et de la dame de Fayel. Au temps que France flourissoit en prospérité et que le noble roy Philippe de France... » — Page 306. « Comment la dame de Fayel, apprès ce qu'elle eult mengiet le cuer de son amy, elle morut. Quant le seigneur de Fayel entendy sa femme ainsy loer ceste viande... » — « ...puis le fait advenu il n'eult joye ne leesse. Cy prent fin le livre du chastellain de Coucy et de la dame de Fayel. Explicit. »

Page 1[3]. Table de l'histoire de Gilles de Chin, écrite par Godefroy.

Page 1[4]. Histoire de Gilles de Chin. Prologue. « Pour ce que la mémoire des hommes deffault et passe par terminacion de vie... Cy fait mencyon des effances de messire Gilles de Chin et de ce qu'il fist en sa prime jonesse. Comme il soit nottoire que ou pays de Haynau et à l'environ estoit la fleur de chevalerie... » — Page 160. « Comment messire Gilles de Chin vaincquy le tournoy. Quant ce vint ainsy comme deux eures apprès midy... » — « ...Dieux ly face vray pardon. »

Cf. *Société des bibliophiles belges,* t. IV, p. 1-193, *Messire Gilles de*

Chin. Publié, d'après ce manuscrit, par M. de Godefroy-Ménilglaise.

A la page 1[1], on lit : « M. le duc de la Vallière m'a fait offrir mil écus de ce manuscrit, j'étois garçon alors, je n'avois pas besoin d'argent, et j'ay voulu le garder. » Écriture de Godefroy. — A la page 168[4], on lit : « Qui vouldra. Philippe », et : « Barradet. »

XVe siècle. Papier. 50, 316, 28 et 170 pages. 277 sur 200 millim. Aquarelles, pour le châtelain de Coucy, aux pages 3, 31, 34, 38, 49, 57, 68, 72, 74, 77, 87, 98, 100, 105, 115, 117, 131, 137, 142, 152, 159, 164, 168, 190, 208, 215, 221, 227, 238, 251, 260, 268, 274, 279, 287, 291, 297, 301, 305, 307; et, pour Gilles de Chin, aux pages 1, 4, 6, 15, 19, 43, 49, 138, 144, 161. Aux pages 3[2] et 1[4], blasons : *d'azur, à la bande de gueules, à l'écu d'argent superposé*. Rel. veau.

135. « De jure belli quod adversus fidei catholice hostes a Christianis suscipitur. »

Page 1. « Ad Philippum, illustrissimum atque christianissimum Burgondorum ducem. Cum ad preclarissimam sanctissime fidei nostre deffensionem, illustrissime princeps... » — Page 4. « Omnibus qui christiani nomine censentur, ardentissima fides esse debet... » — « ...quod ipse promisit Deus consequamur. Finis. »

Ce manuscrit, qui porte, à la page 1, le n° 575, a appartenu à la même bibliothèque que le n° 133, fonds Godefroy.

XVe siècle. Parchemin. 78 pages, plus les pages préliminaires A-B. 167 sur 104 millim. Lettres ornées. Cartonné, recouvert d'étoffe ancienne.

136. Recueil de douze lettres ou mémoires de M. Caillet, avocat à Noyon, sur « des recherches relatives à l'histoire naturelle et aux antiquitez du Noyonois ». 1768-1770.

Ces lettres ou mémoires sont adressés à dom Wartel, chanoine de l'abbaye de Saint-Éloi près d'Arras, et à dom Grenier, religieux bénédictin de l'abbaye de Saint-Germain des Prés. Les lettres à dom Wartel sont signées.

Au fol. 2, note de Godefroy « sur les personnes intéressantes dont on voit cy-après les lettres ».

XVIIIe siècle. Papier. 37 feuillets. 215 sur 165 millim. Cartonné.

137. Chroniques de Flandres. 792-1153.

Page 1. « Li générations, li parole et li lignie de le lignie des contes de Flandres. En l'an après l'incarnation Notre Signour 792 et premier an de Constantin l'empereour... » — « ...el witisme jour devant les calendres de février. Explicit. »

Page 83. Table.

Cf. *Collection des chroniques belges inédites ;* J.-J. de Smet, *Recueil des chroniques de Flandre*, t. II, p. 31-92.

A la page A, on lit : « Cette copie a été faite par feu Jean-Baptiste Achilles Godefroy, mon père, pendant les années 1746, 1747 et 1748 qu'il a été envoié à Bruxelles par Louis 15, pour examiner les titres et manuscrits qui se trouvoient dans les dépôts de cette capitale de la Belgique autrichienne. L'original étoit dans la bibliothèque des ducs de Bourgogne... », sous le n° 250.

XVIIIe siècle. Papier. 102 pages, plus les pages préliminaires A-X ; interfolié de pages blanches non numérotées. 317 sur 203 millim. Cartonné.

158. Chroniques, jusqu'en 1226.

Fol. 1. « En l'an apriès le commenchement du monde V^m et CCX mains fu Nostre Signeur neis pour le monde rachateir. Hérodes régnoit lors... » — « ...Huguelins, évesques d'Oiste, fu fais apostoiles et fu nommez Grigoires. Explicit, expliciunt. Hic mea dicta finiunt. Oribice. »

Au fol. A, on lit : « Bibliotèque de Fontette, tom. 2, p. 42, n° 15654. Chroniques manuscrittes, in-4°, contenant 140 feuillets. Elles se trouvent dans le cabinet de M. Godefroy, garde des archives de la Chambre des comptes à Lille ; ce manuscrit, d'ancienne écriture, n'a aucune marque qui puisse désigner par qui et en quel tems il a été composé... », et : « J'ai fait copier par Desrousseaux, mon commis, en 1780, ce manuscrit que j'ai encore... » — Au fol. 11 v°, on lit : « Hallez Magdelaine. » — Aux fol. M et 144, plusieurs devises.

XVIe siècle. Papier. 144 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-M. 204 sur 135 millim. Rel. veau.

159. Chroniques, jusqu'en 1226.

Copie indiquée dans le numéro précédent. Les cinq premiers feuillets sont de l'écriture de Godefroy.

XVIIIe siècle. 153 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-C ; interfolié de pages blanches non numérotées. 315 sur 200 millim. Rel. parchemin.

140. Livre Roisin.

Fol. 6. « Trois choses sunt de droit, desqueles tout bon jugeur et droicturier doivent user... »

Fol. 371 et page 1. Tables.

Ce recueil est la copie, mais dans un ordre différent, du livre dit « Roisin », qui est conservé aux Archives communales de Lille et qui constitue le premier Cartulaire de la ville.

Cf. *Roisin, Franchises, lois et coutumes de la ville de Lille,* publié par M. Brun-Lavainne.

Au fol. A, on lit : « Ex domino D. Gillebert, conseiller pensionaire de la ville de Lille, en 1592 » ; puis : « *D*eo *C*aro*L*oq*V*e *JV*ra*MV*s » , 1666, et : « Emptus 1724 a Danel, tipographo. »

XVI[e] siècle. Papier. 374 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-C, moins les feuillets 3, 4; 44 pages. 276 sur 180 millim. Rel. parchemin.

141-142. « Histoire généralle de la vie et faicts des ducs de Bourgongne, issus de la maison royalle de France, et de leurs successeurs audit duché et autres, leurs Estats et pays issus de la maison impérialle et royalle d'Austrice, commenchant en l'an 1363 et finissant en l'an 1672; le tout divisé en deux livres séparément. Le premier contenant sommairement la vie et faicts des ducs susdicts, avec plusieurs remarques et particularitées convenantes dignement à ladicte histoire; à la fin duquel livre est joint un discours sommaire des érections et institutions de plusieurs ordres de chevalerie faites tant en Espagne, Afrique, Angleterre qu'en France et en la Gaule Belgique, augmenté de plusieurs choses notables. Le second livre contenant la description et dénombrement des Estats, pays, provinces, villes et seigneuries qu'ont tenus et possedez iceux ducs de Bourgongne, tant en la Bourgongne, pays y adjacens, France, qu'en ladite Gaule Belgique, jusques à la mer Océane, Germanique et Frise orientale. Le tout tiré et recoeuilly de divers autheurs et historiographes tant anciens que modernes, par le sieur François Poyer de Croix, notaire royal de la province d'Artois, de la résidence de Saint-Pol [qui me l'a vendu. Godefroy]. » Manuscrit autographe. Deux volumes.

Tome I. Fol. II. « Table des chapitres contenus en ce livre. »

Fol. 1. Préface. « Article premier. Cet article représente et expose la vie et faits de Charles quattrième, dict le Bel... »

Fol. 17. « Chapitre premier. Philippe de Valois, comte de Touraine, dict le Hardi, premier duc de Bourgongne de la maison de France... »

Fol. 500. « Le discours sommaire des érections et institutions de plusieurs ordres de chevalerie. »

Fol. 566. « Discours touchant le mot d'escuier. Le mot d'escuier est venu de ceux qui estoient entre les Romains compagnies d'hommes d'armes... »

Tome II. Fol. C. « Table des chapitres de ce livre. »

Fol. 1. « Chapitre premier. De la duchée de Bourgongne. La duchée de Bourgongne, l'an 1361, advint à Jean de Valois, roi de France... »

XVIIe siècle. Papier. Tome I. 567 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-S et les feuillets 8 *bis*, 16 *bis*, 25 *bis*, 47 *bis*, 115 *bis*. 300 sur 195 millim. Portraits gravés aux fol. 16 *bis*, 25 *bis*, 47 *bis*, 115 *bis*. Tome II. 406 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-G et les feuillets 196 *bis*, 237 *bis*, 238 *bis*, 272 *bis*. 305 sur 195 millim. Rel. veau.

143-144. Recueil. Deux volumes.

Tome I. Page 5[1]. « Mémoires de Monsieur le mareschal d'Estrées [corrigé en L. M. A. C. G.], touchant les brigues, menées et pratiques qui se passèrent sous la régence de la reyne Marie de Médicis. » Un cahier de huit pages, d'une écriture plus ancienne, fragment de mémoires plus complets que ceux du maréchal d'Estrées et se rapportant à la rencontre que fit le comte de Soissons, allant au Louvre, du prince de Conti.

Cf. Petitot, *Collection de mémoires relatifs à l'histoire de France,* 2e série, t. XVI, p. 187-324. La fin de ce manuscrit, qui s'arrête à l'année 1616, est conforme au passage mis en note dans Petitot, p. 323.

Page 1[2]. « Négotiation de Messieurs le cardinal de La Rochefoucault et comte de Béthune, envoyez par le roy Louis XIIIe vers la Royne mère en l'an 1618, pour procurer son retour en cour, d'où elle s'estoit retirée mescontente. » — Page 3. « Lettre du Père Arnoux, confesseur du Roy, à Monsieur le cardinal de La Rochefoucault, sur le suject de sa négotiation du 12e avril 1619. Monseigneur. Vous sçavez ce qui se passe... » — Page 133. « Mémoire des places et charges ausquelles le Roy a pourveu durant les présens mouvemens, et ne seront restablis ceux qui les avoient auparavant. »

Page 135. « Table du contenu en ce volume. »

Tome II. Page 1[1]. « Négociation de Monsieur le cardinal François Barberin, légat en 1625, extraicts des mémoires d'Estat de l'année 1625. » Les derniers mots sont raturés.

Page 1[2]. « Apologie pour le sieur de Marillac, garde des sceaux de France, contre un libelle diffamatoire, publié sous le titre d' : Entretiens des Champs Élisées. »

Page 1[3]. « Relation de la retraite de Monsieur en Flandres, sa réception, les intrigues de la cour pendant son séjour et son retour en France. »

Cf. Petitot, *Collection de mémoires relatifs à l'histoire de France,* 2e série, t. LIV, p. 235-329.

Page 189. « N° 8. Justification de Monsieur d'Espernon. 1638. » — Page 203. « Mémoire tiré du discours précédant et mis par articles pour faciliter la response que Monsieur le Prince y a faitte en 1638. Récit véritable de ce qui s'est passé au siège de Fontarabie. » — Page 233. « Response de Monsieur le Prince à la relation du sieur duc de la Valette et touchant le siège de Fontarabie. »

XVIIe siècle. Papier. Tome I. 426 pages, plus les pages préliminaires A-P et les pages 62[2]-62[9], 99 *bis* et 99 *ter,* et 148 pages. Tome II. 122 pages, plus les pages préliminaires A-H ; 238 pages, plus les pages 195 *bis,* 195 *ter*, et 258 pages. 333 sur 220 millim. Cartonné.

145. Recueil de pièces concernant l'ordre de la Toison d'or.

Page A. Table incomplète, écrite par Godefroy.

Page 1. « Extrait des registres des chapitres de l'ordre de la Thoison d'or, par Barthélemi Petit, chanoine de Condé. » — Page 3. « La première feste et chapitre fut tenu en la ville de Lille, à la feste de saint André 1431, en l'église collégiale de Saint-Pierre. » — Page 543. « Chapitre tenu à Gand, en l'église Saint-Bavon, le 29e de juillet 1559. » Suivent plusieurs créations de chevaliers, etc., jusqu'en 1573. Les dix-sept premiers chapitres sont de l'écriture de Godefroy.

Page 595. « Pour la curiosité d'aucuns j'ay icy mis ce qui s'est passé à la première feste de la Thoison d'or, tenue à Lille, par le bon duc Philippes, en 1431. »

Page 607. « Inventaire des ornemens et habillemens de l'ordre de la Toison d'or, registres et papiers trouvés dans la maison mortuaire de feu Monsieur le viscomte de Bruneau, en son vivant trésorier dudit ordre et amman de la ville de Bruxelles; fait à Bruxelles, le 11 juillet 1708. »

Page 623. Minutes de lettres envoyées par Godefroy au cardinal Dubois, les 22 décembre 1721 et 31 janvier 1722. — Pages 625 et 629. Deux lettres autographes du cardinal Dubois à Jean Godefroy, 12 décembre 1721 et 26 janvier 1722. Lettres écrites au sujet des « prérogatives des archevèques de Cambray » et du « droit que le roi d'Espagne a de faire des chevaliers [de la Toison d'or] à l'exclusion de l'Empereur. »

Page 635. « Relation extraordinaire de la cérémonie du Toison d'or, du XXIII avril MDCLXXIX. » Imprimé.

Page 643. « Inclytus aurei Velleris ordo Carolo VI, Romanorum imperatori semper augusto ac Hispaniarum regi catholico, ut Burgundiae duci et Belgii domino, assertus et ab oppositis Hispanorum argumentis vindicatus. » A Cambrai, mai 1724.

Page 679. « Les mystères de la Toison d'or. » 1658. Imprimé.

Page 731. « Si le Roy, en qualité de duc de Bourgongne, peut prendre le titre de chef et souverain de l'ordre de la Toison d'or, par M. D. G. [Denis Godefroy]. » A Lille, en février et mars 1680.

Page 747. Mémoire pour servir d'explication au sujet de la pièce précédente. « A Lille, le 15 avril 1680. »

Page 755. « Mémoire, au sujet de l'ordre de la Toison d'or et celuy qui en doit être le chef, par M. Jean Godefroy [mon grand-père]. »

Pages 760-868. Diverses pièces relatives à l'ordre de la Toison d'or. 1461-1571. — Page 875. Une pièce de 1696.

Page 869. « Commission pour le conseiller des Conseils d'État et privé Obin, pour le conseiller du Conseil des finances Papejans, et pour le conseiller et maître de la Chambre des comptes de Cazier, à l'effect de retirer tous les papiers et effects du trésor de l'ordre de la Toison d'or, de le faire transporter à la Chambre des comptes et d'en donner acte de descharge à la veuve de Corte d'Ogierlande. » Juillet-août 1745.

Plusieurs des pièces ci-dessus ont été collationnées par Godefroy sur les originaux.

A la page 1, on lit : « Ce manuscrit in-4°, relié en parchemin jaune, contenant à peu près 200 pages, est dans la bibliothèque de Monsieur le prince de Croy à Condé. » Écriture de Godefroy.

XVIIe et XVIIIe siècles. Papier. 938 pages, plus les pages préliminaires A-J et les pages 24^{2}-24^{7}, 30^{2}, 30^{3}, 86^{2}-86^{7}, 140^{2} 140^{3}. 372 sur 240 millim. Portraits gravés aux pages 1, 30^{2}, 140^{2}, 161, 287, 495. Rel. parchemin.

146. Lettres de la pacification de Gand. 1453.

Page 1. « I. Lettres de récépissé de ceulx de Gand, des lettres de mon très redoubté seigneur monseigneur le duc, du traittié de la paix faicte et accordée par mondict seigneur à iceulx de Gand en estant en son ost à Gavre, ou mois de juillet M IIII^c LIII, esquelles sont incorporées les lettres dudict traittié et promettent lesdicts de Gand par icelles lettres de non jamais aler au contraire. » 6 septembre.

Page 21. « II. Procuration de ceulx de Gand pour certains leurs depputez qu'ilz envoient devers mon très redoubté seigneur monseigneur le duc, à Gavre, pour le fait de l'appaisement des guerres et différens estans entre mondict seigneur et lesdicts de Gand. » 27 juillet.

Page 25. « III. Instrument des offres faictes à monseigneur le duc de Bourgogne et de Brabant, conte de Flandre, etc., par ceulx de sa ville de Gand, mondit seigneur estant lors en son host devant Gand, et de la response de mondict seigneur faicte ausdits de Gand. » 28 juillet.

Page 37. « IV. Lettres de ceulx de Gand, par lesquelles ilz ratiffient et aggréent l'abolition faicte par monseigneur de toutes les coustumes et de tous les usages desdicts de Gand, contenant promesse et obligation de non en jamais user ne prétendre aucun droit par vertu desdits coustumes et usages. » 16 octobre.

Page 57. « V. Contre-lettres de ceulx de Gand de lever les assises six ans durant selon les lettres de monseigneur le duc cy incorporées, et après ne les povoit jamais lever sans nouvel ottroy. » 16 octobre.

Page 68. « VI. Contre-lettres pour prendre et lever au prouffit de monseigneur, en sa ville de Gand, le quart des assises durant les deux foires ottroiées ausdits de Gand, pour le temps et terme de sept ans commençant en caresme mil IIII^c LIII. » 16 octobre.

Page 73. « VII. Lettres par lesquelles ceulx de Gand agréent et consentent la prorogation et ralongissement faicte par monseigneur du jour dedens lequel doit estre déterminé la question de la chastellenie de Gand, laquelle prorogation est jusques en janvier M IIII^c LIIII. » 16 octobre.

Page 77. « VIII. Acte de certaine réparation honnourable faicte par les eschevins de Gand et par ung de leurs clercs pour ce qu'ilz avoient escript à bourgeois de Courtray contre leurs subgets et aussi pour ce qu'ilz s'estoient supscrips en leurs lettres contre et ou préjudice du traittié de la paix fait à Gavre. » 25 octobre.

Page 83. Table, écrite par Godefroy.

Chaque pièce a été collationnée sur les originaux.

XVIe siècle. Papier. 112 pages, plus les pages préliminaires A-B. 305 sur 218 millim. Sans couverture.

147. Heures en latin, avec paraphrase en vers français.

Fol. 2. Calendrier français. Sont cités : SS. Framboult, Supplis, Metran, Amand, Aubert, Rieule, Landri, Calixte, Clout, Omer, Denis, Mello, Bertin. Au mois de mai, S. Jean des fleurs.

Fol. 14. « Ceste orison qui s'ensieut est dite pour priier Nostre Dame que elle noz sequeure au point de le mort. Très certaine espérance, defenderesse et dame de tous chiaus qui si atendent... »

Fol. 16. « Les VII parolles.

Vray Dieu, si comme tu desis
VII parolles, quant mort presis... »

Fol. 18-91. « Heures de Nostre Dame...

Domine, labia mea
Aperies. Volenté a
Mon cuer d'anoncier par la bouche
Ta loenge, qui près la touche... »

Fol. 91 v°. « Chi comencent les VII pseaumes. Domine, ne in furore...

Diex syre, ne m'argue mie
En ta fureur, ge t'en supplie... »

Fol. 109. « Le letanie. Kyrieleyson.

Dieu, de tous nous ayes mercy
De péchié sommes tuit nercy... »

A citer : Fol. 114 v°. « Sancte Taurine.

Saint Taurin, évesque d'Evreux,
Fay noz paix au Roy glorieux. »

XVe siècle. Parchemin. 127 feuillets. 152 sur 112 millim. Lettres ornées. Rel. bois, cuir gaufré.

148. Recueil.

Fol. A-C. Tables écrites par Godefroy.

Fol. 1[1]-122. Tables des registres aux titres de la ville de Lille, marqués DEF, ABC, GHI, KLM, MNO. Avec quelques copies de pièces.

Fol. 1[a]. Pratique de la ville de Lille. « Ordonnances touchant les procédures et causes fiscalles, faites le xme de septembre 1552, par feu B., seigneur de Courières, gouverneur. »

Fol. 1 v°. « Ordonnances faites au grand Conseil de l'Empereur, le VIIIe jour ju[i]n XV^c^ XLIX, sur les exploits et exécutions de lettres de *debitis.* »

Fol. 2 v°. « Concordat d'entre le procureur de l'Empereur [Charles V] et ceux de la Faculté des arts de Louvain, pour les nominations de bénéfices et collation d'iceux. »

Fol. 4. « Bans d'aoust, de mars et autres. » — Fol. 5. « Refectio viarum publicarum de jure spectat... »

Fol. 6. Formules de commissions diverses.

Fol. 36. Règlement du 11 juillet 1619. Semblable au n° 221, p. 525.

Fol. 43. « Pour advocats et procureurs. » Ordonnance du 20 juillet 1612, par laquelle « pour le temps advenir ilz pourront recepvoir les sallaires selon la déclaration et spécification qui s'ensuit... »

Fol. 46. Ordonnance par laquelle les « lieutenant, commissaires, assesseurs de la gouvernance de Lille... pourront doresenavant respectivement prendre, recepvoir et en exiger les sallaires telz qui s'ensuivent... »

Fol. 56. Copies d'apostilles.— Fol. 59. « Formes de divers dictums selon le stil de la gouvernance de Lille. » — Fol. 61. « Formes des ramenez à faits sur les matières servans au siège de la gouvernance de Lille et ordre des deffauts selon l'usage et stil d'icelle. »

Fol. 67. Table d'un registre aux sauf-conduits de la gouvernance de Lille. 1410-1445.

Fol. 71. Tables des registres aux mandements de la gouvernance de Lille, 1483-1681, nommés : premier, deuxième, troisième, quatrième ou premier lié, velu, noir, blanc, rouge, Albert, la Paix (incomplet).

> XVIIe siècle. Papier. 124 et 189 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-D. 362 sur 240 millim. Rel. parchemin.

149. « Liber miscellaneorum politices et jurisprudentiae. A. le Fort. »

Composé d'extraits tirés des ouvrages imprimés de Claude Fauchet, Étienne Pasquier, Sweert, Floris Van der Haer, Chopin, etc., et de recueils manuscrits : « les Annales de frère Jacques de Guyse, en

latin, manuscriptes, aux Frères Récollects à Mons », des chartes de Hainaut, etc.

Fol. 1. Table des ouvrages cités.

A l'extérieur de la couverture, on lit : « ...Alexander le Fort, ex castro Tornacensi... »

XVII[e] siècle. Papier. 77 feuillets. 200 sur 150 millim. Rel. parchemin.

150. « Phisicae particularis secunda pars, incoepta, professore D. Duval, tertia maii 1758, matutinis horis. »

Page A. « Table de ce volume qui contient la phisique particulière. »

Page 3. « Particularis. Phisicae particularis pars secunda. De corporibus sublunaribus. » — Page 564. « Finis phisicae tum generalis tum particularis, die 29 julii 1758. »

A la page 1, on lit : « Je crois ce cahier de la main de M. Denis-Joseph Godefroy, mon père, sans en être bien sûr; il avait alors 18 ans. »

XVIII[e] siècle. Papier. 590 pages, plus les pages préliminaires A-T. 205 sur 157 millim. Rel. parchemin.

151. La chanson de geste des Loherains. Incomplète.

Fol. 1. Garin le Loherain, par Jean de Flagy.

« ...Quant 1. mengier riches, rois, seignors

. . . .

Ja n'en aura nul pooir et nul jor. »

Fol. 26. Girbert de Metz.

« Grant fu la guerre qui ja ne prendra fin.

. . . .

Quant Girbert voit son fillol si férir... »

Cf. *Histoire littéraire de la France,* t. XXII, p. 604.

XIII[e] siècle. Parchemin. 98 feuillets à 2 col., plus le feuillet préliminaire A, en papier. Les feuillets 4, 26, 81, 84-93 mutilés. Plusieurs feuillets enlevés ou intervertis avant la foliotation. 295 sur 200 millim. Lettres ornées, une avec personnage au fol. 81. Blason à la plume, du XIV[e] siècle, au fol. 33. Cartonné.

152. Recueil.

Fol. 2. Laurent de Premierfait. Traduction du livre des quatre vertus de Sénèque. « A très hault et très puissant prince Jehan, filz et

oncle des roys de France, duc de Berry et d'Auvergne... » — Fol. 4. « Cy fine le prologue du translateur et commance l'acteur. Les espèces des quatre vertuz. Quatre manières de vertuz nous sont monstrées par moult de saiges... » — « ...au regard d'une mesme chose, et pour ce parle il par dissimulacion. Cy fine Sénèque des quatre vertus, translatées de latin en françois par maistre Laurens de Premierfait. »

Fol. 18. Christine de Pisan. « Cy commance la table des rebriches du livre des troys vertuz à l'enseignement des dames, lequel livre est party en trois parties : la première s'adresse aux princesses et aux haultes dames ; la seconde aux dames et damoiselles, et premièrement à celles qui demeurent à court de prince ou haulte dame ; et la tierce aux femmes d'estat, aux bourgoises et femmes du commun peuple. »

Fol. 19. « Cy s'ensuyt la présentacion de ce livre à madame la duchesse de Guyenne. Très haulte, puissant et redoubtée dame madame Marguerite de Bourgongne, espouse de très excellant prince Loys, duc de Guienne... » — Fol. 20. « Cy commance le livre des trois vertus à l'enseignement des dames. Le premier chappitre devise comment les vertuz, par lequel commandement Cristine feist et compilla le livre de la Cité des dames, luy apparurent de rechief et luy commandèrent à faire ceste présente euvre. Après ce que j'euz édiffié à l'ayde et par le commandement des troys dames de vertuz... »

Fol. 68. « Cy commence la table des rebriches de la seconde partie... » — Fol. 87 v°. « Explicit de la seconde partie... »

Fol. 88. « Cy commence la table des rebriches de la tierce partie... »

Fol. 109. « Cy dit la fin et conclusion du livre. A tant se tenrent les III dames qui à coup s'esvanouyrent... » — « ...soit présentée devant Dieu ou siècle sans fin lequel il vous octroye. Amen. Explicit le livre des trois vertus à l'enseignement des dames et damoiselles. Deo gracias. »

Au fol. 60 v°, on lit : « A la noble Marguerite. »

XV[e] siècle. Parchemin. 110 feuillets, plus le feuillet préliminaire A, en papier. 282 sur 195 millim. Rel. bois, velours bleu, coins en cuivre ; sur le plat, bande de parchemin, encadrée de cuivre, portant l'inscription : « Le livre des trois vertuz à l'enseignement des dames et damoiselles. »

153. Sevignana ou choix de pensées les plus ingénieuses, et d'anecdotes littéraires, historiques et morales, tirées des lettres de M[me] de Sévigné, accompagnées de remarques.

Traduit du français en allemand, à Passau, le 15 octobre 1796, par Mme de Godefroy.

A la page A, on lit : « A Mme de Godefroy », et : « Ce travail est de ma mère. »

XVIIIe siècle. Papier. 329 pages, plus les pages préliminaires A-D et la page 67 *bis*. 250 sur 190 millim. Cartonné.

154. « In hoc registro continentur diversa scripta, non unam principaliter, sed diversas materias tangencia, pro majori tamen parte episcopum Cameracensem suasque civitatem et patriam Cameracesii illarumque cives et incolas ac jurisdictionem episcopi in Cameraco et Cameracesio concernentia, et dividitur in quatuor capitula. In primo, de episcopi et sue civitatis incolarum actis antiquis, que scilicet tempore rebellionum civium ac destructione communionis civitatis Cameracensis evenerunt. In secundo capitulo continentur carte conservatorie defunctis episcopis sub diversis tenoribus, tam generaliter quam aliquando specialiter, tempore rebellionum civium etiam et gherrarum quibus episcopi civitasque et patria per diversos molestabantur, etiam et contra jurisdictionem episcopi in Hannonia impedientes antiquitus concesse. In tercio que tangunt destructionem castri Maledomus. In quarto et ultimo capitulo nonnulle alie diversarum materiarum et specierum littere... »

Fol. B. « Sequitur tabula hujus libri. »

A l'extérieur de la couverture, on lit : « Diversorum. » — Au fol. A, on lit : « Errembault », en partie effacé.

XVe siècle. Parchemin et papier interfolié. 201 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-X. 280 sur 210 millim. Couvert. peau blanche.

155. « Olim. Registre premier des registres appellez Olim. » 1254-1273.

Page 1. Notes et table renvoyant à l'original.

Ce volume n'est pas la copie intégrale, mais seulement par extraits, du volume correspondant des Olim.

Cf. *Collection de documents inédits sur l'histoire de France. Les Olim ou registres des arrêts rendus par la cour du Roi,* publiés par le comte Beugnot, t. I, 1839.

XVIIe siècle. Papier. 730 pages, plus les pages préliminaires A-F.

410 sur 270 millim. Rel. veau; sur les plats et au dos, les armes du surintendant Nicolas Fouquet.

156-159. Inventaires des titres de l'évêché de Tournay. Quatre volumes.

Tome I. Page 1. « Dépendances des douze anciens doyennez de l'évesché de Tournay avant l'érection des nouveaux éveschez des Pays-Bas, mises en ordre alphabétique. Doyenné de Tournay et Tournesis. » — Page 3. « Doyenné de Helchin. » — Page 5. « Doyenné de Lille. » — Page 7. « Doyenné de Seclin. » — Page 9. « Doyenné de Courtray. » — Page 11. « Doyenné de Gand. » — Page 13. « Doyenné de Waes. » — Page 15. « Doyenné d'Oudenarde. » — Page 17. « Doyenné de Rollers. » — Page 19. « Doyenné de Bruges. » — Page 21. « Doyenné d'Ardembourg. » — Page 23. « Doyenné d'Oudembourg. »

Page 25. « Remarques sur le droit de *furcam* et *culcitram* qui se trouve entre le tiltre de l'évesque de Tournai. » 1672.

Page 29. « Pour prouver le droit de visite et la jurisdiction de Monseigneur l'évesque de Tournay sur l'hospital Comtesse à Lille. »

Page 36². Lettre du 31 décembre 1672, adressée par l'évèque de Tournai, Gilbert de Choiseul, à M. Godefroy, directeur général de la Chambre des comptes de Lille, pour rectification d'une erreur dans un travail fait en commun.

Page 37. « Explication du dessein de ce recueil », au point de vue « de la jurisdiction de l'évesque de Tournay sur l'abbaye de Saint-Amand ».

Page 45. « S'ensuivent les titres concernans les abbayes et premièrement ceux qui regardent l'abbaye de Saint-Amand, distribuez dans trois layettes, toutes trois étiquetées : Monasterium Sancti Amandi. » Inachevé; il n'existe que la première layette de S. Amand, 651-1644. Voy. t. II, p. 405.

Page 57. « Papiers et titres par lesquels il se voit que l'évesque de Tournay est en possession immémorialle de prendre à soy et aux droits de son évesché les biens meubles délaissez par les prestres et curez bastars et illégitimes ou biens de tous autres prestres de son diocèse décédez intestat et sans disposition testamentaire; et qu'il est en outre en droit de prendre à son proffit les revenus des bénéfices litigieux. » 1414-1663.

Page 77. « Explication de l'inventaire raisonné des titres de l'évesché de Tournay pour ce qui regarde et qui concerne l'évesque. »

Page 125. Inventaire de « la layette portant pour inscription : Différens et accors de Monseigneur l'évesque de Tournay contre plusieurs chapitres et abbayes en général, et les subsides accordés aux évesques dudit Tournay. »

Page 129. Inventaire de « la layette portant pour inscription : Temporel de l'évesché de Tournay. » 1292-1660.

Page 141. Inventaire de « la layette portant pour inscription : Synodes. » 1341-1666.

Page 145. « Inventaire du volume premier. Table du contenu en ce recueil de titres et affaires concernans les évesques et l'évesché de Tournay, par Monsieur Denis Godefroy, conseiller historiographe du Roy. » 158 pièces, 1143-1672. — Page 205. « Inventaire du volume deuxième. » — Page 245. « Inventaire du volume troisième. » — Page 293. Inventaire du quatrième volume. — Ces inventaires ont été faits de 1672 à 1675.

Page 325. « Recueil de fondations de bénéfices situez dans toutes l'estendue de l'ancien diocèse de l'évesché de Tournay, qui ont esté faites depuis environ quatre siècles, distribuées suivant l'ordre des douze doyennez qui composoient autrefois cet évesché. » Volume I. — Page 377. *Idem* « qui ont esté faites depuis environ cincq à six siècles ». Volume II.

Page 437. « Repertoria litterarum inscriptarum in tribus libris pergameni super fundationibus beneficiorum et juribus episcopatus Tornacensis confectis », pour les doyennés de Tournai, Gand et Bruges.

Page 553. « Repertorium litterarum jurium et aliquorum concernentium episcopatum Tornacensem infra scriptorum in registrum pergameni », pour les doyennés de Tournai, Gand et Bruges.

Page 633. « Repertorium litterarum sive cartarum fundationis beneficiorum et aliorum actorum temporibus quibus eclesiae Tornacensi praefuerunt dominus Ludovicus de Tremouilla et Joannes de Thosiaco, et quarumdam aliarum infra scriptarum in quodam libro pergameni incipiente : Universis praesentes litteras inspecturis, procedendo per archidiaconatus incipiendo a Tornacensi, deinde annectendo de Gandensi et finaliter de Brugensi. »

Page 729. « Munimenta et jura communia dominum episcopum Tornacensem et totum episcopatum ac jurisdictionem concernentia. »

Page 757. « Repertorium de litteris, libris, registris et aliis juribus episcopatus Tornacensis existentibus in loco thesaurariae domus episcopalis Tornacensis de mandato reverendi in Christo Patris et domini mei domini Ferrici de Clugniaco, episcopi Tornacensis, factum per me Walrandum de Beauffremez, clericum, dictae curiae episcopalis Tornacensis notarium et scribam juratum anno Domini 1476, procedendo per singulos decanatus prout sequitur. »

Page 920. Table alphabétique.

Tome II. Page 1. « Table du contenu en un registre en papier contenant 85 pages, touchant les droits et hauteurs de Monseigneur l'évesque de Tournay. » XIIe-XIVe siècle.

Page 17. « Titre du registre cotté 1354-1386. » Suivent d'autres registres jusqu'en 1568. Ce sont les « comptes rendus par les scelleurs de l'éveschê de Tournay, de la recepte et dépence par eux faite ».

Page 21. « Division du diocèse de Tournay en douze doyennez, sçavoir du Tournesis, Saint-Amand, Helchin, Tourcoin, Roubaix, Lille, Le Quesnoy, Wavrin, Courtray, Menin, Seclin, Carvin. Ladite division faitte par Monseigneur de Vendeville, évesque dudit Tournay, le 22 juin 1589. »

Pages 25 et 29. « Table générale des intitulations des cent registres reliez en l'année 1677, concernans l'éveschê de Tournay depuis plusieurs siècles. »

Page 41. « Index registri jurium episcopatus. » XIIe-XVe siècle.

Page 85. « Table du contenu en un registre intitulé : Jura episcopatus. »

Page 101. Même pièce qu'au t. I, p. 57.

Page 121. Même pièce qu'au t. I, p. 1.

Page 145. « Table de divers titres et actes concernans Messeigneurs les évesques et l'éveschê de Tournay depuis cinq à six siècles en ça. » 58 pièces, 1134-1336. Voy. t. III, p. 17-315, pour les copies des pièces.

Page 165. « Advis touchant l'ordre qu'il semble qu'on devroit tenir dans la disposition des archives du trésor des chartes de l'éveschê de Tournay; lequel ordre pourroit doresnavant y rendre la recherche de chacun des titres facile et aysée, pour leur plus grande et plus prompte utilité et affaires occurentes et pressantes, et pourroit prévenir et empescher à l'advenir la confusion et le désordre aussy bien que la dissipation ou la perte même de ces titres, [par Monsieur Denis Gode-

froy, mon grand-père]. » 1676. — Page 173. « Inventaire des layettes du chartrier de Tournay où sont marquées celles dont la table est transcritte. Inscriptions mises sur lesdites layettes. »

Page 181. Même pièce qu'au t. I, p. 77.

Page 261. Même pièce qu'au t. I, p. 141.

Page 265. Même pièce qu'au t. I, p. 129.

Page 277. Même pièce qu'au t. I, p. 125.

Page 281. Différends entre les évêques et le chapitre de Tournai, et « les accords qui y sont intervenus depuis l'an 1344 jusques en 1660 ».

Page 405. « S'ensuivent les titres concernans les abbayes. Et premièrement ceux qui regardent l'abbaye de Saint-Amand. » — Page 413. « Saint-Martin de Tournay. » — Page 433. « Sainct-Nicolas Desprez, autrement dit de Sainct-Mard ou plustot Saint-Médard. » — Page 449. « Cysoing. » — Page 473. « Chapitre de Lille. » — Page 489. « Prévosté de Lille. » — Pages 497 et 505. « Doyenné de Lille. » — Page 509. « Chapitre de Seclin. » — Page 517. « Chapitre de Courtray. » — Page 529. « Chapitre d'Harlebeke. » — Page 573. « La ville de Gand », Saint-Bavon, Saint-Pierre, Sainte-Pharaïlde, Saint-Jean, Saint-Jérôme, etc. — Page 593. Églises et couvents du pays de Bruges. — Page 601. « Hospital d'Overleye » et « Hôpitaux et monastères de Courtray ».

Page 617. « Subsides ecclésiastiques. »

Page 633. « Rapport et dénombrement des biens temporels de l'évesché de Tournay tenus en fief des princes souverains du pays, par Maximilien de Gand à Villain, évesque de Tournay, le premier may 1629. »

Page 754. Table alphabétique.

Tome III. Page 1[a]. Même pièce qu'au t. II, p. 145, mais suivie des copies des pièces, p. 17-315.

Pages 317-1256. Copies de pièces concernant l'évêché de Tournai. 1179-1392. Quelques-unes collationnées par Denis Godefroy.

Tome IV. Pages 1[a]-1063. Copies de pièces concernant l'évêché de Tournai. 1407-1676. Quelques-unes collationnées par Denis Godefroy.

Page 1065. Imprimé. « Transaction sur le sujet de la chantrerie et de la souchantrerie de l'église cathédralle de Tournay », entre le chapitre et les chantre et chanoine de cette église, Vincent Ragot et Paul Martin Grau, 22 novembre 1684.

XVII[e] siècle. Papier. Tome I. 932 pages, plus les pages préliminaires A-H et les pages 36[2]-36[5]. 350 sur 250 millim. Tome II.

762 pages, plus les pages préliminaires A-J et les pages 516^2-516^5. 365 sur 245 millim. Tome III. 38 et 1262 pages, plus les pages 1060^2-1060^{17}. 360 sur 245 millim. Tome IV. 38 et 1074 pages. 360 sur 245 millim. Cartonné, dos en basane.

160. « Titres de Namur. Laïette DD. » Au dos. 1267-1392, 1619.

Fol. 12. « Cette laïette comprend ce qui regarde les villes, terres et seigneuries de Peteghem, Bailleul, Thourout, Roullers, Werkin, Renaix, Horembeke, Brakle, Acrene, Wendeke, Ellezele, Escornaix, Menin, Halluin, Frelinghien, Oudenarde, Courtemarck, Winendale et autres terres en Flandre aïant appartenu aux seigneurs de Namur. Toutes les pièces qui sont rappellées dans la laïette DD. de l'inventaire de Namur, fol. 127 jusqu'au fol. 157, sont reprises ici au long ou par extrait. La table de cette laïette est dans l'inventaire des chartes de Namur, fait par M. Jean Godefroy, mon père, en 1693, fol. 127. »

Au dos, étiquette se référant à l'inventaire de Poret, conservé aux Archives départementales du Nord, N, n° 12.

XVII[e] et XVIII[e] siècles. Papier. 280 feuillets. 285 sur 195 millim. Cartonné.

161. « Mémoire touchant l'évesché, estat et pays de Liège, par M. Jean Godefroy. »

Fol. G. « Table des titres contenus au présent receuil. »

Fol. K. Mémoire. « Il ne faut point regarder l'évesché de Liège de la manière qu'il subsiste à présent... »

Fol. 1-109. Copies des pièces justificatives du mémoire. 980 à 1476.

Fol. 113. « Assiette faite pour les gabelles des pays de Liège et de Loz, et ce pour ung an, commençant le premier jour de janvier [1476] et finant le derrain jour de décembre ensuivant. »

Fol. 125. « Extrait de certain petit registre de l'an 1465, reposant en la Chambre des comptes du Roy, à Lille, fol. XVIII v° : Chartre de la paix de Liège [janvier 1465]. »

XVIII[e] siècle. Papier. 142 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-S. 345 sur 230 millim. Cartonné.

162. « Tesmoings produicts à l'abbaye de Sainct-Hubert, de la parte de monseigneur le Révérendissime évesque de Liège, duc de

Bouillon, pardevant nous Jehan de Huet, chanoine et selleur de Liège, et Jehan Baert, conseiller et maistre des requestes de l'hostel de l'Empereur en son grand Conseil, commis, et Gilles de la Blocquerye et Jehan Espalart, nos adjoincts, sur le différent et question estant entre Sa Majesté et Sa G. révérendissime, touchant la souveraineté dudit Sainct-Hubert et six mairyes dépendantes, dont leurs tesmoignaige et dépositions sont esté par nous pronunchez et par nosdis adjoincts rédigez par escrips en la forme et manière qui s'ensuit, le xxix[e] d'octobre et autres ensuyvants XV[c]LII. »

Page 135. « Table des témoins produits en l'enquête faite à Saint-Hubert, de la part de l'évêque de Liège... »

A la page A, on lit : « La table jointe est de la main de mon grand-père Jean-Baptiste Achille. » — A la page 229, on lit : « La copie authentique est aux archives [de la Chambre des comptes de Lille], laïette 78 L [ou K]. »

XVII[e] siècle. Papier. 242 pages, plus les pages préliminaires A-B. 286 sur 177 millim. Cartonné, couvert de parchemin provenant d'un Antiphonaire.

163. « Luxembour[g]. Fiefs. » Au dos.

Fol. 1[2]. « Table du registre des hommes de fiefs du pays et comté de Luxembourg, de l'an 1343, étant en la Chambre des comptes de Brabant. »

Fol. 1[2]. « Ci après sunt escris et devisées les singnouries et hommes féaulz très excellent et poissant prince Jehan, par la grâce de Dieu, roi de Bohème et conte de Luccembourg, de nom en nom, et après les copies et les transcris de leurs terres en quoie et pourquoie ils sunt féaulz et hommes à monsignour le roi et conte de Lucembourg dessusdis, et tout ce entièrement que des dessusdis roi et conte tiennent, et queil part que lesdis fiefs sunt gisans, et avec ce sunt escris et devisées en cedit livre tous les acquets faits par le susdit roi et conte de nouvel et d'ansieneteit et autres plusiours accors de plusours signours, touchant à héritage, et fut fait et ordineit cedit livre quant li milliaire coroit par l'an 1343, le merkerdi trois jours ou mois d'avril. » Copies de pièces numérotées 1 à 255. — Fol. 159 v°. « Copie de l'autentication de ce registre. »

Fol. 161. « Ci après s'ensuivent aucunes lettres copiées hors certaines lettres autentiques touchant la jurisdiction de la ducé de Luxembourg. » XIV[e]-XV[e] siècle. N[os] 256-268.

Fol. 185. Copies de pièces, touchant le Luxembourg, reposant en la Chambre des comptes à Lille. XIIIe-XIVe siècle. Nos 269-323. D'une autre écriture, comme la table.

Les nos 269-323 et plusieurs des numéros précédents ont été collationnés aux originaux, par Godefroy.

Au dos, étiquette se référant à l'inventaire de Poret, conservé aux Archives départementales du Nord, L, n° 173.

XVIIIe siècle. Papier. 41 et 261 feuillets. 315 sur 200 millim. Rel. parchemin.

164. « Conférences de S[aint]-Omer, Arras, Mons, Metz. » Au dos. 1660-1662.

Fol. c. Table, écrite par Godefroy.

Fol. 1. « Procès-verbal des affaires particulières », desdites conférences.

Ce recueil complète les nos 20 et 21, fonds Godefroy. On lit, en effet, au n° 20, fol. 6 v° : « Ce mesme jour [2 novembre 1660], nous sommes convenus, pour éviter la confusion, de faire un procès-verbal *séparé,* pour les affaires des particuliers, et d'emploier à la lecture de leurs requestes et à l'instruction de leurs différents, la dernière heure de nos conférences. »

XVIIe siècle. Papier. 143 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-E et le feuillet 6 *bis*. 370 sur 240 millim. Cartonné, dos en basane.

165. Mémoires des intendants.

Fol. A. « Table de ce volume. »

Fol. 1[1]. « Mémoire sur la Navarre. »

Fol. 49. « Mémoire sur le Béarn. »

Fol. 158. Table alphabétique des matières des mémoires sur la Navarre et le Béarn.

Page 1[2]. « Mémoires sur l'Auvergne. » — Entre les pages 36 et 37, copie desdits mémoires, foliotée 1-36.

XVIIIe siècle. Papier. 164 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-E 102 pages. 36 feuillets. 255 sur 185 millim. Cartonné.

166. « Bureau des finances de Lille. Registre du Parquet pour les réquisitions, commissions et autres affaires à la poursuitte du procureur du Roy, aussy pour la voirie. » 1693-1764.

Page 210. « Réquisitoire. Table. »

A l'extérieur de la couverture, sous le titre, on lit : « Cotté en l'inventaire n° 30. » — A la page A, on lit : « De l'écriture de M. Godefroy du Sart, fils cadet de M. Jean Godefroy d'Aumont, et son successeur dans la charge de procureur du Roi, au Bureau des finances de Lille. »

XVIII[e] siècle. Papier. 233 pages, plus les pages préliminaires A-L et les pages 109 *bis*, 179 *bis*, 179 *ter*. Moins les pages 79 à 84. 327 sur 210 millim. Couvert. parchemin.

167. « Registre des conclusions du Parquet du Bureau des finances de Lille, depuis 1700, jusques et compris 1718. Conclusions finances.»

Page 297. « Table du registre de finances. »

A l'extérieur de la couverture, sous le titre, on lit : « Cotté en l'inventaire n° 37. » — A la page 1, on lit : « Tout ce registre est de l'écriture de M. Jean Godefroy d'Aumont, procureur du Roi au Bureau des finances et directeur de la Chambre des comptes de Lille, mort en 1732. »

XVIII[e] siècle. Papier. 392 pages, plus les pages 112 *bis*, 112 *ter*. 327 sur 210 millim. Couvert. parchemin.

168. Formulaire d'actes.

Ces formules ont été faites pour la région du nord de la France.

A partir du fol. 40, quelques formules, prières, etc., des XIV[e] et XV[e] siècles.

Fol. 44. Prière en vers :

« Jhesu Crist, à matines fut vostre char vendue,
A prime detrachie et la face batue
. . . .
La mort que vous souffristes sur le mont de Calvaire,
Que veoir puisse en glore vo précieux viaire.
Amen. »

XIII[e] siècle. Parchemin. 50 feuillets, plusieurs enlevés avant la foliotation. 205 sur 145 millim. Sans couverture.

169. Registre de Wallerand Fascon, notaire à Lille.

Les pièces de ce registre ne sont pas classées dans l'ordre chronologique; elles vont de 1502 à 1531.

XVI[e] siècle. Papier. 44 pages, plus la page 23 *bis*. 290 sur 210 millim. Couvert. parchemin.

170. Ch. de Godefroy. « Journal d'un voyage [en Suisse], fait durant l'été de 1820. »

Page 1. « L'année 1819 m'avoit laissé des impressions profondément tristes, mon père avoit été enlevé par une courte maladie... Le 24 may 1820, au soir, je quittai Paris, avec M. de Boisrenaud... » — Page 157, « Considérations générales. »

A la page 167, « Carte itinéraire de la Suisse, par Henri Keller, revue et corrigée... par Ebel. » Paris, 1820.

XIXe siècle. Papier. 174 pages, plus les pages préliminaires A-D. 260 sur 205 millim. Rel. veau.

171. Recueil.

Fol. 2. « Placcart concernant la chasse, de l'an 1571. »

Fol. 5. « Extraict hors d'ung vieu coustumier... » Semblable au n° 222, p. 405.

Fol. 13. « Coustumes et usages généraulx de la salle, bailliage et chastellenie de Lille, confirmez et décrétez par Sa Majesté, publiées audict Lille, le jeudi 27 de novembre quinze cens soixante-sept. » — Fol. 14. Titre premier. « De la jurisdiction, droix et auctoritez des haultz justiciers, seigneurs vicontiers et fonssiers. » Avec notes et commentaires. « An, deficiente consuetudine urbis, sit recurrendum ad consuetudines castellanie... » Le tout de l'écriture de « Bertault dict de Hollandre ».

Fol. 224-234. Copies de placards concernant la chasse, années 1444, 1496, 1503, 1516, 1528, 1560, 1611, 1626.

Au fol. 3, on lit : « Turpin. »

Au dos, étiquette se référant à l'inventaire de Poret, conservé aux Archives départementales du Nord, C, n° 124.

XVIIe siècle. Papier. 234 feuillets. 322 sur 205 millim. Rel. parchemin.

172. Mémoire pour un munitionnaire des vivres de la marine.

Au fol. de garde v° : « Table des matières contenues en ce registre. »

A l'extérieur de la couverture, on lit : « Fournitures faites aux vaisseaux et galères du Roy, année 1699. »

XVIIe siècle. Papier. 72 feuillets. 163 sur 113 millim. Rel. cuir, filets et tranches dorés, fermoirs en argent, l'un incomplet.

173. Recueil.

Page c. Intendants de Flandre. 1683-1783.

Pages 1 [1]-380. Répertoire à l'usage des échevins de Lille. Semblable au n° 296.

Page 381. « Fondation de la ville de Lille, extraict du registre aux privilèges de l'hospital Comtesse audit Lille. » Semblable au n° 633, fol. 130.

Page 386. « Mémoires pour les Estats de Lille, Douay et Orchies, par lesquelles ils entendent démonstrer que les députez de la province de Lille, Douay et Orchies doibvent, ès assamblées des Estats généraux, précéder, preaviser et aultrement estre préférez aux députez de la province de Namur. Premiers disent lesdits Estats que en l'an 1576, estans les Estats généraux assamblez.... »

Page 393. « Chapelle de Saint-Nicolas d'Ognies à Saint-Étienne [à Lille] », fondée en 1460 par Bauduin d'Ognies. De l'écriture de Godefroy.

Page 394. « Villages des chastellenies de Lille, Douay et Orchies, avec la grandeur de chacun d'iceux et leurs cottes et tailles et vingtiesmes qui se lèvent esdittes chastellenies. »

Page 402. « Quand la maison et l'église des Jésuites ont été basties. » 1606-1612, 1623.

Page 403. « Table du présent recueul. »

Pages 410 et 420. Notes de Godefroy sur les Bonnes Filles, les Enfants de la Grange, dits Bleuets, la Noble Famille, l'hôpital Saint-Joseph et les Carmes chaussés de Lille.

Page 421. « Touchant les trois Estats de Lille, Douay et Orchies. »

Page 435. « Recueil des armes, annoblissemens et généalogies des nobles de la ville et chatellenie de Lille, avec le nombre des villages, prouvez par J. de Lobel. » — Page 1 [2]. « Extrait en abrégé de tous les annoblissemens qui se trouvent enregistrez dans la Chambre des comptes de notre ville de Lille, depuis l'an 1423 jusques l'an 1625, et les autres depuis, avec les chevaliers et les terres érigées en titres. » Continué jusqu'en 1666. — Page 43. « Liste des titres de noblesse, de chevalerie et autres marques d'honneur accordées par le roy Charles second d'Espagne, depuis l'an 1671 jusques au mois d'avril 1682, envoyée à son conseiller, exerçant l'état du premier roy d'armes dans ses Pays-Bas, Joseph Vanden Leene... »

Page 53 [2]. « Remarques pour le recueil des annoblissemens déclaré cy devant par F. D. L. H. »

Page 63. « Tables des noms des familles annoblis depuis l'an 1423... »

Pages 73-411. J. de Lobel. Suite. Liste des villages de la châtellenie de Lille, Douai et Orchies, et « quartier outre l'Escaut », avec la description de leurs armes, leur contenance, les noms et généalogies de leurs possesseurs et seigneurs. — Page 372. « Preuves. » Ordre alphabétique.

Page 413. « Généalogie des seigneurs d'Oignies, seigneurs d'Estrées, Beaurepaire et Beaumont. » — Page 418. « De Varennes, seigneurs d'Houplin. » — Page 420. « Du Bois la Longuerie. » — Page 422. « Rebreviettes. » — Page 425. « D'Ollehain, seigneurs de Gondecourt et d'Etaimbourg. » — Page 429. « Du Bois de Fiennes. » — Page 433. « De Ghistelle. » — Page 436. « D'Halewin ou Haluin. » — Page 443. « D'Egmont » et leurs alliances. — Page 467. » De Nassau. » — Page 469. « De Mons », et « de Cordes Wadripont. » — Page 471. « Fremault. » — Page 473. « Bonnières de Sonatre et de Hames, etc. » — Pages 479 et 500. « De Croy. » — Page 484. « Longueval, comtes de Bucquoy. » — Page 487. « De Wavrin et de Saint-Venant. » — Page 491. « De Wazières. » — Page 493. « De Poucques. » — Page 496. « Cuinghien, d'Hingettes et des Obeaux. » — Page 510. « De Bourgogne », bâtards. — Page 512. « Prevost, seigneurs des Marissons de Lille. » — Page 514. « Nedonchel. »

Page 519. « L'ordre des gouverneurs de Lille, Douay et d'Orchies, depuis l'an 1296 » jusqu'en 1694.

Page 527. « Table des villages de la chatellenie de Lille selon l'alphabet. » — Page 531. « Tables des villages... avec les généalogies des seigneurs et le contenu dans ce livre. »

On trouve, au fol. 198², première pagination : « Au nom de Dieu, de Nostre Dame et de monsieur sainct Georges, chi après sont escriptes les devises des armes qui sont accordées de faire par le senescal de Haynnau et Colosumat de Saincte-Colonne, ou mois d'avril prochain, venant pardevant le très haut, très puissant et excellent princhc le roy d'Arragon comme juge... » 10 juillet 1406.

XVIIIe siècle. Papier. 440 pages, plus les pages préliminaires A-H et les pages 198² à 198⁵. 542 pages, plus les pages 192 *bis*, 310² à 310⁴, 372² à 372⁵, 374 *bis*, 374 *ter*, 376 *bis*, 376 *ter*, 378 *bis*, 378 *ter*, 380 *bis*, 380 *ter*, 382 *bis*, 382 *ter*, 384 *bis*, 384 *ter*, 386² à 386⁵, 388 *bis*, 388 *ter*, 390² à 390⁵, 394² à 394⁵, 396² à 396⁵,

398 *bis*, 398 *ter*, 400 *bis*, 400 *ter*, 402^2 à 402^7, 404^2 à 404^9, 406 *bis*, 406 *ter*, 408 *bis*, 408 *ter*, 410 *bis*, 410 *ter*, 412 *bis*, 412 *ter*. 385 sur 245 millim. Page 192^2 *bis*. Blason gravé du « comte d'Anappe ». Pages 310^2 à 310^4. Blasons gravés du « prince d'Ysenghiem », du « marquis d'Hem », du « comte de Gand ». Page 412 *bis*. Blasons coloriés d' « Oignies ». Rel. veau.

174. Recueil de blasons coloriés.

Fol. I [1]. Les trente-deux quartiers de « Claude Lamoral, prince de Ligne... » — Fol. 4. *Idem*. « Philippe François, duc d'Arschot, prince de Porceau... » — Fol. 7. Les seize quartiers de « Philippe d'Egmond, prince de Gavre... » — Fol. 9. Les quatre quartiers de « Philippe, prince de Chimay... » — Fol. 10. Les trente-deux quartiers de « Albert, prince de Barbançon... » — Fol. 13. *Idem*. « Eugène de Montmorancy, prince de Robeke... » — Fol. 16. *Idem*. « Eugène de Hennin, conte de Bossu... » — Fol. 19. Les soixante-quatre quartiers de « Baltazar Philippe de Gand Vilain, premier prince de Mamines... » — Fol. 24 *Idem*. « Philippe Ambroise de Croy, conte de Solre... » — Fol. 29. Les trente-deux quartiers de « Claude de Croy, conte de Megem... » — Fol. 32. *Idem*. « Messire Hugues, créé premier conte de Noyelle... » — Fol. 35. *Idem*. « Messire Gilles Otton, marquis de Tresignies... » — Fol. 38. *Idem*. « Pierre Jacques Procope de Lalain, conte de Renenbourg... » — Fol. 41. *Idem*. « Eugène de Berges, conte de Grimberge... » — Fol. 44. *Idem*. « Alexandre de Renesse, conte de Warfuse... », « Marie de Renesse, espouse monsieur Pierre Jacques Procope de Lalain... » ; « Florence de Renesse, espouse monsieur Eugène de Berges... » — Fol. 47. *Idem*. d'un « Rubempré ». — Fol. 50. *Idem*. « Philippe Lamoral, conte de Hornes... » — Fol. 53. *Idem*. « Louys Spinola, marquis de Hanzonne... » — Fol. 56. *Idem*. « Charles Philippe d'Ognies, comte d'Estrée... » — Fol. 59. « Les seize quartiers de « Engelbert d'Immerselle, conte de Bouchove... » — Fol. 61. *Idem*. « Jan François de Jauche, comte de Mastain... » — Fol. 63. Les trente-deux quartiers de « Balthasar d'Ognies, conte de Coupigny... » — Fol. 66. *Idem*. « Ferdinand George de Liedekercke, conte de Monscron... » — Fol. 69. Les seize quartiers maternels de « Marguerite Claire de Noyelle », épouse de « messire Lancelot Schels, conte de Grobendonck... » — Fol. 70 v°. « Les 4 quartiers de d[ame] Bonne d'Abbeville, dame de Rely. » — Fol. 71. « Les 8 quartiers de d[ame] Jacqueline de Croy, baronne de Ligne. » — Fol. 71 v°. « Les

8 quartiers paternels d[e] d[ame] Marie de Wassenaer, comtesse de Ligne. » — Fol. 72. « Les VIII quartiers maternels de la dame de Wassenaer. » — Fol. 72 v°. Les VIII quartiers d[e] d[ame] Philippote de Luxembourg. » — Fol. 73. « Les 4 quartiers de d[ame] Eustace, dame de Barbançon. » — Fol. 73 v°. « Les 8 quartiers paternels de d[ame] Marguerіete de Lalain, comtesse de Ligne. » — Fol. 74. Les huit quartiers maternels de ladite dame. — Fol. 74 v°. « Le[s] VIII quartiers paternels de d[ame] Marie de Melun, princesse de Ligne. » — Fol. 75. Les huit quartiers maternels de ladite dame. — Fol. 75 v°. « Les IV quartiers de dame Adrienne de Halewyn de Piennes. » — Fol. 76. « Les 32 quartiers de madame Clara Maria, comtesse de Nassau, princesse de Ligne. » — Fol. 77 v°. « Les VIII quartiers paternels de d[ame] Anna de la Marck, comtesse d'Arenberg. » — Fol. 78. Les huit quartiers maternels de ladite dame. — Fol. 78 v°. « Les VIII quartiers paternels de d[ame] Anne de Croy, duchesse d'Arschot. » — Fol. 79. Les huit quartiers maternels de ladite dame. — Fol. 79 v°-80. Les seize quartiers de « dame Marie Cleophe, née comtesse de Hohenzolern... » — Fol. 80 v°. « Les VIII quartiers paternels de dame Marie de Cusance, princesse d'Arenberg, etc. » — Fol. 81. Les huit quartiers maternels de ladite dame. — Fol. 81 v°-82. Les seize quartiers de « Françoise Catharine de Gavre, comtesse héritière de Frezin, etc. » — Fol. 82 v°-83. Les seize quartiers de « Marie de Barbançon, comtesse de la Roche... » — Fol. 83 v°. « Les VIII quartiers de dame Marie de Berges,... femme de Louys, baron de Barbançon... »

Pages I [2]-43. Généalogie de la famille Triest. Avec les blasons coloriés des familles alliées.

Pages 44-48. Les trente-deux quartiers d'un « Yelaere ». — Pages 77-78. Les seize quartiers de « Léonard Schinckelle, seigneur de Walcourt... » Blasons à la plume.

Page 81. « Le[s] 32 quartiers d'Anthone de la Mothe, seigneur de Sickelen. » Blasons coloriés.

XVII[e] siècle. Papier. 95 feuillets. 85 pages, plus la page 40 *bis*. 200 sur 157 millim. Rel. parchemin, fermoirs en os et parchemin.

175. « Extraction et parenté royal de hault et puissant seigneur Jaques, sire de Humières, marquis d'Ancre, chevalier des deux ordres du Roy [1578], conseiller d'Estat, capitaine de cent hommes d'armes, gouverneur de Montdidier, de Péronne et de Roye, descendu légitime-

ment par femmes de dix premiers roys de France, de la troisième et dernière race, et des plusieurs autres grands princes, roys et empereurs, dressé sur tiltres, histoires et autres bonnes preuves, par le sieur Marius Voet, escuier, seigneur de Kuekenbourg, etc. A Bruges, 1675. »

Page 68. « Continuation de la généalogie de Humières », par Godefroy.

XVII[e] siècle. Papier. 72 pages, plus les pages préliminaires A-F. 315 sur 200 millim. A la page E, blason, à la plume, de Jacques d'Humières. Cartonné.

176. « Pairs et nobl[esse] de Hainaut. 1502. » Au dos. Deux volumes.

Tome I. Fol. 1. « Rang des pairs, suivant les chartes de Hainaut, de 1534. »

Ibid. « Noblesse de Hainaut. Dénombremens des pairies de Hainaut. »

Ce tome comprend les dénombrements d'Avesnes, Chimay et Roeulx.

Tome II. Comprend les dénombrements du Petit-Kévy, de la Longheville, de Lens, Silly, Rebaix, Lalaing et Chièvres.

XVIII[e] siècle. Papier. Tome I. 299 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-F et les feuillets 299[2] à 299[7]. 365 sur 240 millim. Tome II. Folioté 300-628, plus les feuillets préliminaires A-G. 365 sur 235 millim. Rel. parchemin.

177-178. « Nouveaux a[c]quets. Lille, Douay et Orc[hies]. » Au dos. Deux volumes.

Tome I. Page C. « Copie du compte des nouveaux acquets levés dans les chatellenies de Lille, Douay et Orchies en 1585, 1586 et 1587. »

Page E. « Avertissement. Le droit de nouvel acquet, que l'on a depuis apellé droit de franc-fief... »

Ce compte a été collationné (voir p. 646), « à l'original reposant en la Chambre des comptes du Roy à Lille », en avril 1785, par Godefroy, seigneur de Maillart.

Page 647. « Table alphabétique des noms des personnes qui ont payé le droit de franc-fief ou qui en ont été déchargées à cause de leur noblesse ou pour autres raisons. »

Page 753. « Table des paroisses de la chatellenie de Lille, où sont situés les fiefs repris dans ce compte; dans laquelle on a marqué sépa-

rément ceux tenus du Roi, à cause de la salle de Lille et de la cour et halle de Phalempin. »

Page 794. Table des « fiefs changés en cotterie ou terres renteuses ».

Page 795. Table des « francs aleux tenus du Roi à cause de la salle de Lille, ou tenus du royaume des Estimaux ».

Page 798. « Table des paroisses des chatellenies de Douay et Orchies, où sont situés les fiefs repris en ce compte, dans laquelle on a compris les fiefs tenus du Roi. »

Page 807. « Table des noms de famille des personnes portées dans les chapitres de dépense de ce compte. »

Tome II. Page G. « Compte des nouveaux a[c]quets levés dans les villes et chatellenie de Lille, Douai et Orchies, ès années 1602 et 1603. Première partie. »

Page I. « Table de ce qui est contenu dans la première partie de ce volume. »

Page 323. « Table alphabétique des noms de personnes qui ont paié le droit de franc fief... »

Page 377. « Table des paroisses de la chatellenie de Lille... »

Page 397. Table des « francs aleux ».

Page 399. « Table des paroisses des chatellenies de Douai et Orchies... »

Page A². « Compte... ès années 1622 et 1623. Seconde partie. »

Page C. « Table de ce qui est contenu dans la deuxième partie de ce volume. »

Page 249. « Table des noms de famille de ceux qui ont païé le droit de franc-fief... »

Page 291. *Idem* « des personnes portées dans les chapitres de dépenses de ce compte ».

Page 293. « Table des paroisses de la chatellenie de Lille... »

Page 308. Table des « terres commuées de fiefs en cotterie ».

Page 309. Table des « francs aleux ».

Page 311. « Table des paroisses des chatellenies de Douai et Orchies... »

XVIIIe siècle. Papier. Tome I. 814 pages, plus les pages préliminaires A-F. 380 sur 240 millim. Tome II. 402 pages, plus les pages préliminaires A-J. 314 pages, plus les pages préliminaires A-D. 375 sur 245 millim. Rel. veau.

179. Le blason des armes.

Fol. 1. « S'ensuivent les rubriches de ce présent traictié. »

Fol. 2. « C'est le premier chapitre de ce présent traitié, lequel contient trois parties, c'est assavoir par quelles personnes, à quelle fin et pourquoy armes ont esté trouvées et à quelles condition de gens ont esté octroyés. Le très vaillant et victorieux roy Alexandre de Macédoine, le très prudent et éloquent empereur Jules César et pluiseurs aultres nobles princes... » — Fol. 26. « Le douziesme et derrenier chapitre, ouquel est contenu et escripte la manière de blazonner quinze escus difficilz cy desoubz contenus, avoecques la conclusion de ce présent traictié. Par la doctrine escripte et déclarée en ce présent traictié... »

Ce traité est attribué à Sicille, hérault d'armes d'Alphonse V, roi d'Aragon.

A l'intérieur de la couverture, on lit : « Acheté à la vente de Monsieur Houzé de Grandchamps. » — Au fol. 30 v°, on lit : « *D'or et d'asur, au pié parti, au chef palé, fessé, contrefessé à deux quantons géronnés et ung escu d'argent parmy,* sont les armes de Pressigny » (suit le blason, colorié). Écriture du manuscrit.

XVI[e] siècle. Parchemin. 30 feuillets, plus le feuillet préliminaire A. 130 sur 85 millim. Miniature au fol. 3. Blasons coloriés. Rel. veau.

180. « Rapsodies des recoeuilz de maistre Jean Scohier, Beaumontois. »

Fol. 2-41. Semblable au n° 483, p. 1[1]-42.

Fol. 42-253. Mêmes généalogies qu'au n° 483, p. 1[2]-400, mais dans un ordre différent.

On trouve en plus : Fol. 123. « Sainte-Aldegonde, *alias* Noirquermes. » — Fol. 140. « Wignacourt. » — Fol. 147 v°. « Rosimboz. » — Fol. 148. « Teuremonde. » — Fol. 155 v°. « Varennes. » — Fol. 160. « Ongnies. » — Fol. 169. « Mallet Coupigny. » — Fol. 189. « D'Olhain. » — Fol. 200. « Blois de Bastard. » — Fol. 206 v°. « Wavrin. » — Fol. 208 v°. « Du Chastel. » — Fol. 212 v°. « Houchin, *alias* Longastre. » — Fol. 228. « Atiches. » — Fol. 229. « Verdière. » — Fol. 229 v°. « Bauffremez. » — Fol. 232 v°. « Despierres dit de la Porte. » — Fol. 235 v°. « De le Cambe dit Ganthois. » — Fol. 236. « D'Ennetières. » — Fol. 248 v°. « Cuinghien. » — Fol. 251. « Cuvillon. »

Fol. 254. « Table des maisons contenues en ce livre selon l'alphabet. »

Au fol. 1, on lit : « Moderate Scohier. 1582 », au-dessous de son blason ; et : « Ego Antonius Albertus Campron legi et perlegi hunc librum, presbiter et canonicus Ariae, utinam secundum liceret, an[no] 1674. 2 volumes. »

XVIIe siècle. Papier. 257 feuillets, plus le feuillet préliminaire A et les feuillets 64 *bis*, 99 *bis*, 148 *bis*. 385 sur 250 millim. Quelques blasons. Rel. parchemin.

181-182. Recueil de généalogies. Deux volumes.

Tome I. Fol. 7. Notes et blasons de personnages ayant pris part aux tournois de Bruges, de 1392 et 1444, et mention de l'épitaphe de Wauthier de Ghistelle, enterré en l'église d'Esquelbecq (Nord), etc.

Fol. 9. « Généalogie de la maison de Sainte-Aldegonde. » — Fol. 11. « D'Amman » ou « l'Amman. » — Fol. 13. « Damman. » — Fol. 15. « D'Anneux. » — Fol. 17. « D'Arras. » — Fol. 19. « D'Assendelft. » — Fol. 21. « D'Assignies. » — Fol. 23. « D'Assonleville. » — Fol. 25. « D'Aubermont. » — Fol. 27. « D'Audenfort. » — Fol. 29. « D'Avesnes. » — Fol. 30. « D'Aumale. » — Fol. 32. « D'Auxbrebis. » — Fol. 34. « D'Auxy. » — Fol. 38. « De Bachelet. » — Fol. 40. « De Bacquehem. » — Fol. 44. « De Barbaise. » — Fol. 46. « De Basta. » — Fol. 48. « De Baudequin. » — Fol. 50. « De Baudrenghien. » — Fol. 52. « De Beaufort de Mondricourt en Artois. » — Fol. 54. « De Beaufremez. » — Fol. 56. « De Beer. » — Fol. 60-61. « De Berlaymont. » — Fol. 63. « De Berlo. » — Fol. 65. « De Bernaige. » — Fol. 67. « De Bernard. » — Fol. 69. « De Bertoul. » — Fol. 71. « Le Blanc. » — Fol. 73. « Du Blioul. » — Fol. 75. « Blondel. » — Fol. 77. « Blocquel. » — Fol. 79. « Du Bois. » — Fol. 81. « De Boissot. » — Fol. 83. « De Bosquel », avec les blasons coloriés des familles alliées. — Fol. 101. « Le Boucq. » — Fol. 103 et 105. « De Boulogne. » — Fol. 107. « De Bournel. » — Fol. 109. « De Bouzies. » — Fol. 111. « De Brandenbourg. » — Fol. 113. « De Briarde. » — Fol. 115. « De Brias. » — Fol. 117. « De Briois. » — Fol. 119. « Brouckouen. » — Fol. 121. « De Brune. » — Fol. 123. « Bruneau. » — Fol. 127. « De Buignies. » — Fol. 129. « De Bullen ou Bolen, en Angleterre. » — Fol. 133. « De Calonne. » — Fol. 135. « Carlier. » — Fol. 137. « De Carnin. » — Fol. 139. « De Caverel. » — Fol. 140. « De Cardevac. » — Fol. 141 et 337. « Caulier. » — Fol. 143. « De Cerf. » — Fol. 145. « Du Chatel. » — Fol. 147.

« De Chastillon. » — Fol. 153. « De Claerhout. » — Fol. 155. « Le Clerc. » — Fol. 157. « Le Cocq. » — Fol. 159. « Colins. » — Fol. 161. « De Corte. » — Fol. 163. « De Cottrel. » — Fol. 165. « De Coudenhove. » — Fol. 167. « De Courteville. » — Fol. 169. « De Croix. » — Fol. 171. « De Cusance. » — Fol. 173. « De Custine. » — Fol. 175. « De Courtewille. » — Fol. 177. « De Damhoudere. » — Fol. 179. « Le Danois. » — Fol. 181. « Denis. » — Fol. 183. « Deschamps. » — Fol. 185. « De la Diennée. » — Fol. 187. « De Divion. » — Fol. 189. « Domessent. » — Fol. 191. « De Dongelberghe. » — Fol. 193. « De la Douve. » — Fol. 195. « De Drinckam. » — Fol. 199. « De Eeckhoute. » — Fol. 201. « D'Egmont, descendans par femmes des rois de France. » — Fol. 203. « D'Elderen. » — Fol. 205. « D'Enghien. » — Fol. 207. « De l'Espinoy. » — Fol. 209. « D'Esclaibes. » — Fol. 213. « De la Faille. » — Fol. 215. « De Fléchin. » — Fol. 217. « De le Flie. » — Fol. 219. « De Givenchy. » — Fol. 223. « De France de Noielle. » — Fol. 227. « Franeau. » — Fol. 229. « Fremault. » — Fol. 231. « De Fumal. » — Fol. 233. « Le Fuselier. » — Fol. 240. « De Genevières. » — Fol. 242. « Gherbode. » — Fol. 244. « De Ghistelle. » — Fol. 247. « Gilleman. » — Fol. 249. « Le Gillon. » — Fol. 255. « Gommer. » — Fol. 258. « De Gomicourt. » — Fol. 262. « De Gosson. » — Fol. 265. « De Gottignies. » — Fol. 267. « Grenet. » — Fol. 269. « De Grispère. » — Fol. 271. « Du Grosprez. » — Fol. 273. « De Habart. » — Fol. 275. « De la Haie. » — Fol. 277. « De Harchies. » — Fol. 281. « De Harscamp. » — Fol. 283. « De Hautecloque. » — Fol. 285. « De Haynecourt. » — Fol. 287. « De Haynin. » — Fol. 290. « De Henin d'Alsace. » — Fol. 291. « De Heraugières. » — Fol. 293. « De Hertaing. » — Fol. 295. « De Herzelles. » — Fol. 301. « Du Gardin ou du Jardin. » — Fol. 305. « Immeloot. » — Fol. 307. « De Jonghe. » — Fol. 311 et 313. « De Kerckhove. » — Fol. 315. « De Kessel. » — Fol. 317. « De Ketler. » — Fol. 319-320. « Tige de la parenté du roy Louis XV, de la princesse de Pologne, son épouse, etc. » — Fol. 321. « De Kinschot. » — Fol. 335. « De la Barre. » — Fol. 347. « De Glymes », avec les blasons coloriés des familles alliées.

La plupart de ces généalogies sont accompagnées de leurs blasons coloriés.

On trouve les blasons coloriés, sans généalogie, des familles sui-

vantes : Fol. 42. « De Baletrier. » — Fol. 58. « De Bellon, comtes de Thurin. » — Fol. 125. « De Budé. » — Fol. 151. « De Chevalier. » — Fol. 238. « Le Gay. » — Fol. 251. « Godefroot. » — Fol. 253. « Godefroy. » — Fol. 260. « De Gongnies. » — Fol. 279. « D'Hardevust. » — Fol. 297. « Hurault. » — Fol. 303. « Des Jardins. » — Au fol. 221, mention des armes de la famille de Fourneaux.

On trouve les généalogies et autres pièces imprimées suivantes : Fol. 149. « Lettres patentes, portant érection de la terre et baronnie de Mauléon, en duché et pairie de Chastillon. » Avril 1736. — Fol. 224-225. Billet de mort d'Isabelle de France. 20 mai 1755. — Fol. 237. « Généalogie des Garrault. » — Fol. 325-326. « Stemma Bertoldorum, dominorum Mechliniae, Grimbergae, Berlariae... » — Fol. 327-328. « De Baux. » — Fol. 329. « De Bournonville », et un « Mémoire contenant les raisons de M. le duc de Bournonville, gouverneur de Paris, receu au Parlement par arrest du trentiesme may 1657... pour estre maintenu en la séance qu'il a droit de prendre immédiatement après les ducs et pairs. » — Fol. 334. « Carte généalogique qui renseigne que messire Eugène de Noyelle, marquis de Lisbourg, et messire Pierre, comte de Croix de Wasquehal... sont respectivement descendus de messire Jean de Croix, chevalier... qui vivoit l'an 1269... » — Fol. 245-246. Billet de mort de Louis de Creny. 13 novembre 1755.

A l'intérieur de la couverture, on lit : « Note sur cet ouvrage. Ces deux volumes de généalogies ont été copiés par feu mon père sur les manuscrits généalogiques du baron de Launay. Cet homme, célèbre parmi les faussaires, étoit héraut d'armes du Brabant et prenoit le titre d'héraut d'armes du duché de Milan. Il étoit à Tournay, en 1687, logé chez le président Errembault, son ami digne de lui, lorsque le parlement du roy de France, qui y siégeoit alors, lui fit son procès et le condamna à être pendu, par arrêt du 16 may 1687. Louis 14 aïant rendu cette ville au souverain des Pays-Bas, tous les papiers et manuscrits de ce faussaire furent tous portés à Bruxelles. Lorsque Louis 15 s'empara de cette ville, en 1745, mon père y fut envoïé pour examiner les titres et papiers qui pouvoient s'y trouver concernant les possessions françoises; il y rempli plusieurs caisses de titres et entr'autres beaucoup de volumes de généalogies faites par ce faussaire. C'est sur ces recueils que mon père a copié lui-même les généalogies qui sont dans ces deux volumes qu'il a fait relier. Toutes ces généalogies sont magnifiquement peintes et écrites; elles sont à présent dans la Bibliothèque

du Roy, à Paris, cabinet des manuscrits; je les y ai vus plusieurs fois, même depuis la Révolution. J'ay dans un portefeuille de ma bibliothèque plusieurs papiers essentiels concernant ce faussaire et entr'autres l'arrêt du parlement de Tournay qui l'a condamné à mort. Godefroy. »

Tome II. Fol. 6. Les huit quartiers d'un Montmorency-Launoy et les quatre quartiers d'un Rubenpré-Averout. — Fol. 6 v°. Les huit quartiers d'une du Chastel-Averout, et l'épitaphe de messire Antoine d'Averout, décédé le 9 mai 1643. Blasons coloriés.

Fol. 7. « De Lalain. » — Fol. 9. « De Lambry. » — Fol. 11. « De Lanchals. » — Fol. 13. « De Lannoy. » — Fol. 21. « De Lannoy Ameraucourt. » — Fol. 23. « De Lattre d'Ayette. » — Fol. 25. « De Lens. » — Fol. 27. « De Lentailleur. » — Fol. 29. « De Lichtervelde. » — Fol. 31. « Liot. » — Fol. 33. « De Locquenghien. » — Fol. 35. « De Longin. » — Fol. 37. « Du maréchal de Lovendal », avec une notice sur ledit maréchal, décédé le 7 juin 1755. — Fol. 40. « De Loyancourt. » — Fol. 42. « De Luytens. » — Fol. 45. « Des Maisières. » — Fol. 47. « De Maldeghem. » — Fol. 49. « De Manderscheit. » — Fol. 51. « Manuel. » — Fol. 55. « Filiation de messire François Anthoine, comte de la Marke... » — Fol. 57. « Marnix. » — Fol. 59. « De Marselaer. » — Fol. 61. « Le Martin. » — Fol. 63. « De Melun Cottenes. » — Fol. 64. « Michault. » — Fol. 66. « De Milendonc. » — Fol. 68. « De Mons. » — Fol. 70. « De Montbertault. » — Fol. 72. « De Mont-Saint-Éloy. » — Fol. 74. « De Morel de Tangry. » — Fol. 78. « De Nassau Conroy. » — Fol. 80. « De Neuchatel. » — Fol. 82. « De Nieuwenhove. » — Fol. 84. « De Noielles. » — Fol. 90. « De Saint-Omer. » — Fol. 105. « D'Oostende. » — Fol. 107. « Oosterlin. » — Fol. 109. « D'Ostrel. » — Fol. 111. « D'Oultreman. » — Fol. 113. « D'Oye. » — Fol. 117. « Payen. » — Fol. 119. « Petitpas. » — Fol. 121. « De la Pierre. » — Fol. 123. « De Saint-Pierre Maisnil. » — Fol. 125. « De Poelgeest. » — Fol. 127. « Le Poivre. » — Fol. 129. « De Polinchove. » — Fol. 131. « Potelsberghe. » — Fol. 133. « De Pottes. » — Fol. 135. « De Pressy. » — Fol. 137. « Du Pret. » — Fol. 139. « Preudhomme. » — Fol. 141. « Le Prevost. » — Fol. 143. « Despret. » — Fol. 145. « Despret de Valencie[n]nes. » — Fol. 147. « Le Prince. » — Fol. 149. « De Pronville. » — Fol. 153. « De Saint-Quentin. » — Fol. 155. « Du Quesnoy. » — Fol. 158. « De Raveschot. » — Fol. 159. « Raulin. » — Fol. 161. « Rickel. » — Fol. 163. « De Rifferscheit. » —

Fol. 165. « De Rifflaert. » — Fol. 167. « De Robles. » — Fol. 169. « De Roisin. » — Fol. 171. « Rolin d'Aimeries. » — Fol. 173. « Ruffault. » — Fol. 175. « De Rym. » — Fol. 177. « De Rosimbois. » — Fol. 179. « De Sacquespée. » — Fol. 181. « De Sailly. » — Fol. 183. « De Sars. » — Fol. 185. « Savary. » — Fol. 187. « De Schietere. » — Fol. 189. « Scockaert. » — Fol. 191. « De Sersanders. » — Fol. 193. « De Sivry, seigneurs de Dionval. » — Fol. 194. « De Sivry du Buath. » — Fol. 195. « De Smerpont. » — Fol. 199. « De Spangen. » — Fol. 201. « De Steelant. » — Fol. 203. « De Steenhuys. » — Fol. 205. « Sterck. » — Fol. 207. « De Stuart. » — Fol. 209. « De Sucre. » — Fol. 210. « Sandelyn. » — Fol. 213. « La Tannerie. » — Fol. 215. « De Taye. » — Fol. 217. « De Thieulaine. » — Fol. 221. « De Tournay. » — Fol. 223. « De Tramecourt. » — Fol. 225. « De la Tramerie. » — Fol. 227. « De Triest. » — Fol. 229. « Des Trompes. » — Fol. 231. « A la Truye. » — Fol. 235 et 236. « De Saint-Vast. » — Fol. 239. « La Vacquerie. » — Fol. 241. « Le Vaillant. » — Fol. 243. « Vandenzype. » — Fol. 245. « Vanderdilft. » — Fol. 247. « Vander Ee. » — Fol. 249. « Vanderlinden. » — Fol. 251. « Vanderstegen. » — Fol. 253. « Le Vasseur. » — Fol. 257. « D'Udekem. » — Fol. 259. « De Saint-Venant. » — Fol. 263. « Verreicken. » — Fol. 265. « De Voogt. » — Fol. 267. « D'Ursele. » — Fol. 269. « De Warluzel. » — Fol. 271. « De Waha. » — Fol. 273. « De Wassenaer. » — Fol. 275. « De Wassernas. » — Fol. 277. « De Wielant. » — Fol. 279. « De Woestenraedt. » — Fol. 281. « De Woestine. » — Fol. 291. « De Zudpeene. » — Fol. 293. « De Zuylen. » — Fol. 297. « Hennin-Liétard. » — Fol. 298. « De Hennin », et pièces annexes. — Fol. 312. « De Harchies. » — Fol. 318-319. « Ducs de Gheldre. » — Fol. 320-321. « Ducs de Bergh et Julliers. » — Fol. 322. « De Montberon, issue des comtes de Lusignan. » — Fol. 339. « De Longueval », et pièce annexe.

La plupart de ces généalogies sont accompagnées de leurs blasons coloriés.

On trouve les blasons coloriés, sans généalogie, des familles suivantes : Fol. 56. « De Marle. » — Fol. 86. « De Nouvelle de Premeques. » — Fol. 197. « De Snoy. » — Fol. 219. « De Thou. » — Fol. 255. « De Vaudetar. » — Fol. 261. « De Verloin. » — Fol. 285. « De Saint-Yon. » — Fol. 289. « Dezouche de la Lande. »

On trouve les généalogies et autres pièces imprimées suivantes : Fol. 53-54. « De la Marck. » — Fol. 309. « De Wasa. » — Fol. 310. « De Villeprouvée. » — Fol. 311. « Stemma racinerorum primorum Hannoniae comitum, ex quibus orti sunt comites Lovanienses, duces Lotharingiae inferioris et Brabantiae, itemque lantgravii Hassiae... » — Fol. 313-314. « De Foix. » — Fol. 315. « Portugal. » — Fol. 316-317. « De Plati », avec sceau plaqué et attestation de P.-G. de Sainte-Marthe, historiographe du Roi. Paris, 16 avril 1664. — Fol. 323. « Le Noir. » — Fol. 324. « De Nassau. » — Fol. 325. « Liste des chevaliers d'armes, autrement chevaliers d'honneur assistans au parlement de Bourgogne. » 1447-1706. — Fol. 327. « La loy de la ville de Gand. » 11 mai 1678. — Fol. 329-330. « De Surgeres, de la Flocelière, de Grange, de Puiguyon », et pièce annexe. — Fol. 332. Lettres de maintenue de noblesse pour Nicolas de Frondad. Paris, 5 juillet 1718. — Fol. 334. « Comtes de Poictou et ducs de Guyenne. » — Fol. 335. « De Neufbourg. » — Fol. 336. « Deorum et hominum illustrium progenies ex graecorum commentariis in tabulam congestae a Gulielmo Cantero. » — Fol. 341. « De Rochefort. » — Fol. 344 v°. « Fumée », incomplète.

XVIIIe siècle. Papier. Tome I. 350 feuillets. Tome II. 347 feuillets. 405 sur 260 millim. Rel. parchemin.

185. Recueil de généalogies.

Page 1. « De Havrech. » — Page 2. « De Warluzel. » — Page 3. « Morel. » — Page 4. « Du Grospré. » — Page 5. « D'Oye. » — Page 6. « De Wazières. » — Page 7. « Le Maire. » — Page 8. « De Beaulincourt. » — Page 9. « Ruelin » ou « Raulin ». — Page 10. « De Beaulaincourt. » — Page 11. « Des Planques. » — Page 12. « Du Buisson. » — Page 13. « Vandernoot. » — Page 14. « De Beaufremez. » — Page 15. « Le Poivre. » — Page 16. « Lopez Gallo. » — Page 17. « Du Faing. » — Page 18. « De Nassau. » — Page 19. « De Havrech. » — Page 20. « De Trips. » — Page 21. « Du Bosquiel. » — Page 22. « Du Bois. » — Page 23. « De Brias. » — Page 24. « De Roisin. » — Page 25. « De Sainte-Aldegonde. » — Page 26. « De Roisin. » — Page 27. « Franeau. » — Page 28. « De Wazières. » — Page 29. « Le Maire. » — Page 30. « De Ghistelles. » — Page 31. « De Wissocq. » — Page 32. « Blondel. » — Page 33. « De Bertoul. » — Page 34. « De Blondel. » — Page 35. « De Cam-

bry. » — Page 36. « De Blondel. » — Page 37. « Le Vasseur. » — Page 38. « D'Ostrel. » — Page 39. « Tackoen. » — Page 40. « De Villers. » — Page 41. « De Loyaucourt. » — Page 42. « Damman. » — Page 43. « Lanckhals. » — Page 44. « De Croix. » — Page 45. « De Baudrenghien. » — Page 46. « Le Blancq. » — Page 47. « Couronnel. » — Page 48. « D'Assignies. » — Page 49. « D'Oye. » — Page 50. « De Hainnecourt. » — Page 51. « De Bettencourt. » — Page 52. « De la Pierre. » — Page 53. « De Walperch » ou « de Wilpert ». — Page 54. « Le Vaillant. » — Page 55. « D'Assonleville. » — Page 56. « De France. » — Page 57. « D'Assonleville. » — Page 58. « Henne. » — Page 59. « Lamelin. » — Page 60. « De Croix. » — Page 61. « De Wignacourt. » — Page 62. « De Croix, dit de Durmez. » — Page 63. « De Thieulaine. » — Page 64. « Schenckdenideck. — Page 65. « De Huyn de Gelein. » — Page 66. « Allegambe. » — Page 67. « De Pontruart. » — Page 68. « De Villers. » — Page 69. « Le Martin. » — Page 70. « De Tramecourt. » — Page 71. « De Saint-Venant. » — Page 72. « Allegambe. » — Page 73. « De Mol. » — Page 74. « De Hornes. » — Page 75. « De Bailleul. » — Page 76. « De Croy. » — Page 77. « De Gand. » — Page 78. « De Barbenson. » — Page 79. « D'Oostfrise. » — Page 80. « De Bonnières. » — Page 81. « De Beaufort. » — Page 82. « De Geneviève. » — Page 83. « Duval. » — Page 84. « De Hochepied. » — Page 85. « De l'Espine. » — Page 86. « Le Louchier. » — Page 87. « Hangouart. » — Page 88. « Du Chateler. » — Page 89. « Dandelot. » — Page 90. « De Beaufremez. » — Page 91. « D'Aubermont. » — Page 92. « De Roisin. » — Page 93. « De Nedonchel. » — Page 94. « Bernard. » — Page 95. « De Corde. » — Page 96. « Lopez Gallo. » — Page 97. « De Mons. » — Page 98. « De Haudion. » — Page 99. « Hoen. » — Page 100. « De Vignacourt. » — Page 101. « De Cuinchi. » — Page 102. « De Houchin. » — Page 103. « De Gavre. » — Page 104. « De Ghistelle. » — Page 105. « De Marquais. » — Page 106. « Blondel. » — Page 107. « De Beaufort. » — Page 108. « De Carnin. » — Page 109. « Despierres, dit de la Porte. » — Page 110. « De la Broye. » — Page 111. « De la Pierre. » — Page 112. « De la Broye. » — Page 113. « De la Pierre. » — Page 114. « De Haynin. » — Page 115. « D'Estourmel. » — Page 116. « De Haynin. » — Page 117. « De Warennes. » — Page 118. « Le Preudhomme. » — Page 119. « De Croix. » — Page 120. « D'Aumale. » — Page 121.

« Du Fief. » — Page 122. « De Liedekerhe. » — Page 123. « De la Barre. » — Page 124. « Du Chastel. » — Page 125. « De Croy. » — Page 126. « De Berghe. » — Page 127. « De Rambures. » — Page 128. « De Nedonchel. » — Page 129. « Massiet. » — Page 130. « Dion. » — Page 131. « D'Imbière. » — Page 132. « De Lichtervelde. » — Page 133. « De Reuesse. » — Page 134. « De Gognies. » — Page 135. « De Brunemont. » — Page 136. « De Belleforière. » — Page 137. « De Nedonchel. » — Page 138. « De Wingle. » — Page 139. « Dyon. » — Page 140. « De la Hamaide. » — Page 141. « D'Esclaibes. » — Page 142. « De Culembourg. » — Pages 143-144. « Bernage. » — Page 145. « De Lannoy. » — Page 146. « De Mérode. » — Page 147. « De Harchies. » — Page 148. « De Varick. » — Page 149. « De Berghem. » — Page 150. « De Carondelet. » — Page 151. « D'Aoust. » — Page 152. « De Licques. » — Page 153. « De Fouquesolles. » — Page 154. « De Witthem. » — Page 155. « De Jauge. » — Pages 156-157. « Vandergracht. » — Page 158. « D'Alsace. » — Page 159. « De Lannoy. » — Page 160. « De Tournay. » — Page 161. « De Montigny. » — Page 162. « De la Pierre. » — Page 163. « De Bayencourt. » — Page 164. « De Croix. » — Page 165. « De Steenhuis. » — Page 166. « De Croix. » — Page 167. « De Vignacourt. » — Page 168. « De Varick. » — Page 169. « De Marnix. » — Page 170. « De Berlo. » — Page 171. « De la Fontaine de Buillon. » — Page 172. « De la Kethulle. » — Page 173. « Vandenhoute. » — Page 174. « Chivot. » — Page 175. « Espillet. » — Page 176. « De Bacquehem. » — Page 177. « De Nedonchel. » — Page 178. « D'Ive. » — Page 179. « De Sonhay. » — Pages 180-181. « De Croix. » — Page 182. « De Berlo. » — Page 183. « De Montoya. » — Page 184. « De Varennes. » — Page 185. « De Roisin. » — Page 186. « Le Danois. » — Page 187. « D'Argenteau. » — Page 188. « De Landas. » — Page 189. « Taye. » — Page 190. « De Gambara. » — Page 191. « De Baillencourt. » — Page 192. « Verreiken. » — Page 193. « De Lannoy. » — Page 194. « De Mérode. » — Page 195. « De Pullant. » — Page 196. « De Beaufremez. » — Page 197. « De Bercus. » — Page 198. « D'Egmont. » — Page 199. « De Luxembourg. » — Page 200. « De Bavière. » — Page 201. « De Baden. » — Page 202. « De Wurtemberg. » — Page 203. « De Hesse. » — Page 204. « D'Anhalt. » — Page 205. « De Wurtemberg. » — Page 206. « De Robles. » — Page 207. « De Saint-Quen-

tin. » — Page 208. « De Hennin. » — Page 209. « De Lalaing.» — Page 210. « De Carondelet. » — Page 211. « De Montigny. » — Page212. « De Heuchin. » — Page 213. « De Clèves. » — Page 214. « De Croy. » — Page 215. « Vandergracht. » — Page 216. « Du Plessis, dit Schepperus. » — Page 217. « D'Ailly. » — Page 218. De la maison d'Autriche. — Page 219. De Pologne, Hongrie et Bohême. — Page 220. De la maison de France. — Page 221. « De Médicis. » — Page 222. « De Salm. » — Page 223. « De Hoya. » — Page 224. « De Henneberg. » — Page 225. « De Nuremberg, de Brandenbourg. » — Page 226. « De Limbourg. » — Page 227. « De Reichenstein. » — Page 228. « De Wich. » — Page 229. « Wassenare » ou « de Berch ». — Page 230. « De Lannoy. » — Page 231. « De Bouchout. » — Page 232. « De Gavre. » — Page 233. « De Zuilen. » — Page 234. « De la Tramerie. » — Page 235. « Dyon. » — Page 236. « De Croy. » — Page 237. « De Lorraine. » — Page 238. « De Herzelles. » — Page 239. « De Cuinghien. » — Page 240. « De Bernemicourt. » — Page 241. « Des Maisières. » — Page 242. « D'Egmont. » — Page 243. Les palatins du Rhin. — Page 244. « Mallet. » — Page 245. « De Rosimbos. » — Page 246. « D'Ennetières. » — Page 247. « De Bacquehem. » — Page 248. « De Landas. » — Page 249. « De la Cattoire. » — Page 250. « D'Ognies. » — Page 251. « De Lannoy. » — Page 252. « De Rubempré. » — Page 253. « De Bouzies. » — Page 254. « D'Yve. » — Page 255. « De Boussut. » — Page 256. « De Houchin. » — Page 257. « De Montigny. » — Page 258. « De Vasquehal. » — Page 259. « De Saint-Venant. » — Page 260. « Du Bosquel. » — Page 261. « Hangouart. » — Page 262. « De Lannoy. » — Page 263. « Hanart. » — Page 264. « De Wassernas. » — Page 265. « De Geneviers. » — Page 266. « De Longueval. » — Page 267. « De Rosimbos. » — Page 268. « De Lille. » — Page 269. « De Bourgogne. » — Page 270. « De Varluzel. » — Page 271. « De Bonnières. » — Page 272. « De Cortenbach. » — Page 273. « De Hallewin. » — Page 274. « De Mamez. » — Page 275. « De Sainte-Aldegonde. » — Page 276. « De Spinola. » — Page 277. « De Renti. » — Page 278. « De Hornes. » — Page 279. « De Montfort. » — Page 280. « De Créquy. » — Page 281. « De Berghe. » — Page 282. « De Créquy. » — Page 283. « Du Chastel. » — Page 284. « De la Forge. » — Page 285. « De Bery. » — Page 286. « D'Argenteau. » — Page 287. « Du Chastel. » — Page 288. « De Haynin. »

— Page 289. « De Tramecourt. » — Page 296. « De Croy. »

Les pages qui se font face, numéros pairs et impairs, contiennent généralement les généalogies de deux familles alliées.

A la page A, on lit : « Ce recueil généalogique paraît avoir été disposé par mon grand-père. Il reste inachevé à la page 296, et la table manque. » De l'écriture de M. de Godefroy-Ménilglaise.

XVIIIe siècle. Papier. 582 pages, plus les pages préliminaires A-H. 350 sur 235 millim. Quelques blasons coloriés. Rel. parchemin.



MANUSCRITS

DE LA BIBLIOTHÈQUE

DE DUNKERQUE

La Bibliothèque de Dunkerque possède environ 35,000 volumes imprimés et 87 manuscrits. Parmi ces derniers, il y a lieu de signaler le n° 76, *Livre dou Tresor*, de Brunetto Latini, du XIVe siècle. Quelques-uns proviennent de l'abbaye Saint-Winoc de Bergues; d'autres, du couvent des Bénédictines anglaises. Trente-sept sont de la main de Pierre Faulconnier, grand bailli de Dunkerque, en 1676, et fondateur de la Bibliothèque de cette ville, à laquelle il légua ses livres. Ses manuscrits y entrèrent à différentes époques. Plusieurs des ouvrages ci-dessous décrits présentent un certain intérêt pour l'histoire locale.

M. Ulysse Robert a publié, dans son *Inventaire sommaire* (p. 307-308), la liste d'un certain nombre des manuscrits de la Bibliothèque de Dunkerque.

Julien L'Hermitte.

---

1. Manuel de piété.

Fol. 4. Commencement : « In omnibus pura intentio servanda, id est... » — Fol. 224. Fin : « ...Inclinavi cor meum ad faciendas justificationes. »

XVIIe siècle. Papier. 231 feuillets. 92 sur 54 millim. Rel. veau.

2. Manuel de piété.

En tête est un « Manuale continens breve psalterium beatae Mariae virginis et pia aliqua exercitia. IHS. Mechliniae, apud Henricum Ieay. 1613. »

Fol. 2. « Diarium sive distributio diei. » — Fol. 46. « Nomina eorum qui meo tempore fuerunt in novitiatum. » (1610-1613.) — Fol. 64. « Ratio confitendi generaliter ante renovationem votorum. » — Fol. 76. « Modus communicandi cujusdam virginis sanctissimae, a D. Nicolao Sfondrato, episcopo Cremonensi, postea papa Gregorio 14. » — Fol. 81 v°. « Oratio ante sac. communionem, ex cap. 16 Thomae a Kempis. » — Fol. 88. « Preparationes ad digne accedendum ad ven. Eucha[ristiam]. » — Fol. 110. « Orationes amorosae ante SS. communionem. » — Fol. 122. « Orationes de ven. Eucharistia in ipso instanti communionis adeundae. » — Fol. 124. « Orationes post communionem. » — Fol. 127. « Hymnus de ven. sacramento domni Thomae Aquinati[s]. » — Fol. 129. « Oratio sancti Bonaventurae post sacram communionem. »

Au fol. A de l'imprimé, on lit : « Ego Nicolaus van Middelen, natus 1594, die 8 martii, admissus fui ad Societatem Jesu 1612, die junii. Ad novitiatum veni eodem anno, 7 septembris. Primam tonsuram et minores ordines accepi anno 1614, die 23 maii, Lovanii. Vota mea nuncupavi eodem anno 1614, die 8 septembris, Lovanii. Sacrum subdiaconatus ordinem suscepi a Reverendissimo Mechliniensi Jacobo Boone, Mechliniae, 23 decembr. 1623. Diaconus factus ab eodem Bruxellis, 1624, 2 die martii. Sacerdos ibidem ab eodem, 1624, die martii 23, etc. » Il est probable que le manuel de piété a été écrit par le P. Nicolas van Middelen.

XVIIe siècle. Papier. 156 feuillets. 96 sur 65 millim. Rel. parchemin; liens. — (Jésuites.)

3 (Robert, 12). Traité de méditation.

Fol. 1. « Praxis meditandi. IHS. »

Fol. 66. « Synopsis meditandi, ex Patre Theophilo Bernardino. »

XVIIe siècle. Papier. 109 feuillets. 100 sur 77 millim. Rel. parchemin.

4. Pratique religieuse.

I. Fol. 1. « The stations of our Lords most holy Passion. »

II. Fol. 1. « Taken out of Gothers instructions and devotions for hearing mass as als instructions for confession et communion. »

On lit, au fol. 30 de la I[re] partie : « S[t] Anns day 1754 thank God » ; — au fol. 1 de la 2[e] partie : « L'an de grace 1754 », et sur la garde postérieure : « Margaretta Meyuell » ; — enfin, sur une fiche : « Manuscrit trouvé au grenier de la mairie, le 12 7[bre] 1883. »

XVIII[e] siècle. Écritures diverses. Papier. Deux parties : 51 feuillets et feuillets préliminaires A-C ; 78 feuillets. 110 sur 65 millim. Rel. veau brun. — (Dames anglaises.)

5. Méditations spirituelles.

Fol. 1. « Index meditationum. »

Gravures aux fol. 160 et 173 : 1° « Il B. Luigi Gonzaga, marchese di Castigl[e], della Comp[a] di Giesu » ; 2° Jésus sur la croix. — Au fol. 1, on lit : « Societatis Jesu Dunkercq. »

XVII[e] siècle. Papier. 275 feuillets. 126 sur 72 millim. Rel. parchemin ; liens. — (Jésuites.)

6. Exercices spirituels.

Fol. 1. « Index hujus libri. Catalogus exercitiorum. »

Fol. 7. Commencement : « De examine particulari. »

En tête du fol. 1, on lit : « Societatis Jesu Dunckercq. »

De la même main que les n[os] 2 et 5.

XVII[e] siècle. Papier. 206 feuillets. 132 sur 77 millim. Rel. parchemin ; liens. — (Jésuites.)

7 (Robert, 15). Exercices spirituels.

Page 4. « Meditations upon the Passion of our Saviour Jesus-Christ. »

Au fol. A, on lit : « For the use of Dame Agnes Amderton Mary Teresia. »

XVIII[e] siècle. Papier. 110 pages, plus le feuillet préliminaire A. 139 sur 88 millim. Rel. veau brun. — (Dames anglaises.)

8. Journal monastique de Saint-Benoît, etc.

Page 1. « S[t] Benedicts monastical diary. »

Page 2. Dédicace : « To the right hon[ble] lady, the lady Mary Knatchbull, abbesse of y[e] holy order of S[t] Bennet. » — Page 3. « A monastical diary. » 13 chapitres.

Page 43. « Speaches and letters composed by saint Benedict. »

Page 49. Dissertations sur l'humilité, la perfection religieuse, l'esprit de la règle de S. Benoît.

Page 111. Méditations.

Au v° du plat antérieur, on lit : « Mary Baptist Aylward her book. 1729. »

Changement d'écriture à partir de la page 111.

XVIII[e] siècle. Papier. 148 pages, moins les pages 103 à 111 et 139 à 143. 145 sur 90 millim. Rel. veau. — (Dames anglaises.)

9. Récit d'une conversion au catholicisme.

Page 1. « This is a breefe narration of the manner of my converstion a the true catholick Roman faith, with the reasons why i did forsake the protestant herisie. 1662. »

Sur le feuillet de la garde antérieure, on lit : « Gratiana Smythe her book given by the auther », et, d'une autre main : « Etheldred Middletons. »

XVII[e] siècle. Papier. 154 pages. 150 sur 94 millim. Rel. veau. — (Dames anglaises.)

10. Exercices spirituels.

Au fol. 32, on lit : « The spirit of S[t] Benedicts rule writen by R[d] Father Leander upon the twelue degrees of humilitie. » — Au fol. 67 v° : « Richard bishop of Waterford and Lismore. »

XVIII[e] siècle. Papier. 67 feuillets. 150 sur 94 millim. Rel. veau. — (Dames anglaises.)

11. Traité de théologie.

Fol. 2. « Caput primum. De catechismi nomine. » — Fol. 34. « Caput secundum. De spe et oratione dominica. » — Fol. 57. « Caput tertium. De charitate. » — Fol. 125. « Caput quartum. De sacramentis in genere. » — Fol. 175. « Caput quintum. De justitia christiana. »

XVII[e] siècle. Papier. 262 feuillets. 150 sur 98 millim. Rel. parchemin ; liens.

12. Recueil.

Fol. 6. « Observationes variae ac sententiae, ex Alexandro Patricio, Armacano theologo, depromptae. »

Fol. 25. « Ex Bartholomaeo Roens, cum Ludov. 14 novum concilium Ipris Gandensi suppar erigeret. »

Fol. 26. « Remarques touchant C. J. [Cornelius Jansenius]. »

Fol. 27 v°. « Epitaphium.

Cornelius Jansenius hic situs est, satis dixi.
. . . .
L'humilité profonde et la haute science
Firent en ce grand homme une sainte alliance.
Il meprisa l'honneur, les biens et les plaisirs :
Il vit comme un néant ce que le monde enserre,
Et son cœur pour objet de ses nobles désirs
N'eut que Dieu daus le ciel et l'Eglise en la terre. »

Fol. 28. « De la manière de penser. Par le P. M. » 4 livres.

Fol. 63. « Sententiae », pensées choisies et proverbes, tirés des auteurs latins, français, italiens.

Fol. 77 v°. « Ex Petro Charron. La sagesse. »

Fol. 81 v°. « Pensées morales, tirées d'Esope en belle humeur. »

Fol. 84 v°. « Varia », extraits des auteurs latins.

XVIIIe siècle. Papier. 96 feuillets. 150 sur 98 millim. Rel. veau.

13 (Robert, 9). Le Coran, en arabe.

Au fol. 304 v°, on lit : « Le Coran. Offert à la Bibliothèque de la ville de Dunkerque, le 3 7[bre] 1845, par Émile Rouzé, capitaine attaché aux affaires arabes à Alger, ch[er] de la Légion d'honneur. »

Papier. 304 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-C. 151 sur 95 millim. Encadrements polychromes et dorés (voy. surtout fol. 303 v° et 304 r°). Rel. portefeuille, en maroquin rouge poli, avec arabesques dorées au centre et aux angles.

14. Exercices spirituels, en latin et en flamand.

Fol. 1. « Incitamenta, praxis meditandi, recollectiones, meditationes », etc.

Fol. 77. « Gebedt voor de meditatie; — gebedt nae de meditatie. »

Fol. 82. « Modus audiendi sacrum. »

Au fol. 87 v°, on lit : « Natus 12 septembris 1719, mane hora tertia, in Societatem admissus 11 septembris 1738. 25 septembris 1738 tyrocinium sum ingressus, vestibus Societatis fui indutus 1 octobris 1738.

Ad vota emittenda sum admissus a R. P. Mussele, rectore Mechliniae, 26 augusti anni 1740. Vota emisi 28 septembris 1740. »

Parties 1 et 3 de la même main.

XVIIIe siècle. Papier. 87 feuillets. 152 sur 98 millim. Rel. veau brun. — (Jésuites.)

15 (Robert, 14). Exercices spirituels.

Fol. A. « An exposition upon the psalms of lauds, vespers and complin[e], as allsoe upon the 3, 44th, 94th and 138th psalms, by Rd Father Peter Caryll, monke of the holly order of St Benedict and of the B. english congregation. »

XVIIIe siècle. Papier. 178 pages, plus le feuillet préliminaire A. 153 sur 100 millim. Rel. basane noire. — (Dames anglaises?)

16. Exercices spirituels.

Au fol. 1, on lit : « For use of Scholastica Jones. »

XVIIIe siècle. Papier. 94 feuillets. 154 sur 95 millim. Rel. veau. — (Dames anglaises.)

17. Exercices spirituels.

Page 1. « Ad majorem Dei gloriam. Exercitia spiritualia B. P. N. »

Page 395. « Indulgentiae quas nostri lucrari possunt habentes medalliam Sti Caroli Borromaei et congregationis. »

Pages 552-558. « Nomina eorum qui mecum fuere novitii in Mechliniensi novitiatu. 1618-1622. »

XVIIe siècle. Papier. 558 pages, plus les feuillets préliminaires A-B. 154 sur 98 millim. Rel. parchemin; liens. — (Jésuites.)

18. Exercices spirituels.

Fol. 2. « Exercitia spiritualia P. P. N. 1621. »

De la même main que le précédent.

XVIIe siècle. Papier. 215 feuillets. 154 sur 98 millim. Rel. parchemin; liens. — (Jésuites).

19. Exercices spirituels.

Fol. 2. « Van de Christelycke, etc. » — Il y a 48 « lectiones » en flamand, avec quelques passages en latin, sur l'histoire sainte, les commandements et les sacrements de l'Église, etc.

On lit sur une fiche : « Manuscrit trouvé au grenier de la mairie, le 12 7bre 1883. »

XVIIe siècle. Papier. 116 feuillets. 155 sur 92 millim. Rel. parchemin. — (Jésuites?)

20 (Robert, 13). Exercices spirituels.

Fol. 1. « Custodia cordis. The principall exercises of a spirituall life. »

Au fol. 142, on lit : « Ad usum fratris Benedicti de Sto Gregorio. »

XVIIe siècle. Papier. 142 feuillets. 158 sur 100 millim. Rel. parchemin.

21. Histoire des dogmes catholiques.

Ce traité comprend trois parties :

1°. Page 1. « 1um saeculum. Veritates catholicae ex authoritate Patrum in prioribus saeculis viventium stabiliuntur. »

2°. Page 205 De la croyance au dogme de la présence réelle chez les différents peuples et à toutes les époques.

3°. Page 233. « Communio laicorum. Communionem laicorum sub una tantum specie ab initio usitatam fuisse comprobatur authoritate Patrum in omni saeculo. »

On lit sur une fiche : « Manuscrit trouvé au grenier de la mairie, le 12 7bre 1883. »

XVIIe siècle (après 1653, date mentionnée p. 228). Papier. 244 pages. 160 sur 100 millim. Rel. veau. — (Jésuites?)

22 (Robert, 18). « Compendium logicae, traditum a nobili domino domino Turbewillo Needham, scriptum vero ab auditore ejus obsequentissimo Oswaldo Lancaster, inchoatum die 10o julii anno 1736. »

Fol. 177. « Finis dialecticae, die 8vo augusti, inchoatae 10 julii anno 1736. » — Fin :

« ...Dedit Deus his quoque finem,
Et, spero, reliqis omnibus ipse dabit. »

Au fol. 1, on lit : « Oswald Lancaster his book. 1736. »

1736. Papier. 186 feuillets. 166 sur 114 millim. Rel. basane.

23 (Robert, 17). « Summula Praedicabilium Porphyrii, sub reve-

rendo domino D. Edoardo Bertivîsle, philosophiae professore, anno a partu virgineo M.DC.LXXXVI. »

Sur le feuillet de la garde antérieure, on lit : « Richardus Gooden. »

1686. Papier. 220 feuillets. 168 sur 105 millim. Rel. veau brun.

24 (Robert, 10). Histoire des Mameluks en Égypte.

On lit sur le feuillet r° de garde du plat antérieur : « Histoire des Mameluks en Égypte. Écrite par le chabb Abd el Kerim le Bègue. Offert à la Bibliothèque de la ville de Dunkerque par le capitaine Émile Rouzé. » Le volume contient des brouillons de l'écriture de M. Rouzé : 1° un en-tête de lettre à son colonel, du 14 juin 1843 ; 2° une minute, sans date, relative à des affaires militaires ; 3° des fragments de vocabulaire et de signes arabes.

Papier. 130 feuillets, plus les feuillets de garde A et B. 180 sur 135 millim. Broché et encastré dans un portefeuille en maroquin brun.

25. « Cours d'histoire du droit [romain]. Professeur-suppléant M. Poncelet. »

XIXe siècle. Papier. 158 feuillets. 186 sur 132 millim. Cartonné.

26 (Robert, 28). P. Faulconnier. Recueil juridique.

Page 1. « Ex Codice quadraginta quatuor tituli collecti et maxime necessarii. Petrus Faulconnier. 1674. »

1674. Papier. 180 pages. 190 sur 155 millim. Rel. veau brun.

27 (Robert, 23). P. Faulconnier. Chronologie.

Page 1. « Chronologie des rois. » (Rois de l'histoire ancienne, empereurs, rois français et étrangers, ducs et comtes de France, etc.)

Page 375. « Les généraux des Chartreux. » — Page 379. « Description de tous les ordres militaires qui ont été approuvez en la chrétienté. » (La plupart de ces ordres sont précédés d'une vignette imprimée représentant les insignes de l'ordre décrit.)

On lit au feuillet de la garde antérieure : « P. Faulconnier. 1685 », et à la page 496 : « Offert à la Bibliothèque de la ville de Dunkerque, 24 avril 1859. Signé : Darras, dr méd. »

1685. Papier. 498 pages. 192 sur 152 millim. Rel. veau brun.

28 (Robert, 20). P. Faulconnier. « Les dix-sept provinces du Païs-Bas. »

> XVII[e] siècle. Papier. 106 pages, plus les feuillets préliminaires A-C. 198 sur 150 millim. Rel. veau clair. Sur les plats, cartel : « Au Magistrat de Dunkerque. »

29 (Robert, 29). P. Faulconnier. Style des procédures au Conseil de Flandre.

Fol. A. « Styl van procederen in den Raet van Vlaenderen, script a Petro Faulconnier. 1673. »

Page 221. « Ordonnance du Conseil souverain de Tournay, édictée en forme de style et règlement des procédures justiciaires et causes y demences tant en première instance que par appel des sièges de justice y ressortissans. »

> 1673. Papier. 374 pages, plus le feuillet préliminaire A. 198 sur 155 millim. Rel. veau brun.

30 (Robert, 26). P. Faulconnier. Cours de physique, etc.

Fol. 3. « Physica, a R. Patre Antonio Daniau tradita et a Petro Faulconnier anno suscepta 1672. »

Fol. 297. « Phisica, a R. Patre Joanne Cordono tradita et a Petro Faulconnier suscepta anno 1672. »

Fol. 485. « Tractatus miscellanius (*sic*). »

Fol. 486. « Tractatum hunc miscellaneum voco quod in eo varia tum ad geometriam tum ad astronomiam spectantia misceam. »

On lit sur le feuillet de la garde antérieure : « Petrus Faulconnier. 1672 », et au fol. 2 v° : « Le présent manuscrit donné à la Bibliothèque communale de Dunkerque, le 9 juillet 1849, par M. Darras, docteur en médecine, exécuteur testamentaire de M[elle] Anne-Marie-Louise-Charlotte Faulconnier. »

> 1672. Papier. 509 feuillets. 200 sur 152 millim. Rel. veau brun.

31 (Robert, 27). P. Faulconnier. Cours de droit.

Page 1. « Institutiones juris civilis. »

Page 2. « Commentarius in quatuor Institutionum Justiniani imperatoris libros. »

Au fol. A, on lit : « Petrus Faulconnier. 1672. Dictavit privatim Duaci

anno 1672 consultissimus dominus Denis, utriusque juris licentiatus. »

1672. Papier. 508 pages, plus le feuillet préliminaire A. 200 sur 155 millim. Rel. veau brun.

32 (Robert, 25). P. Faulconnier. Cours de logique.

Fol. 1. « Logica, a R. P. Antonio Danniau tradita et a Petro Faulconnier suscepta Duaci, anno 1672. » — Fol. 220. « Finis impositus est 29 martii 1672. »

Fol. 221. « Altera pars logicae, a R. P. Joanne Cordono tradita et a Petro Faulconnier suscepta Duaci, anno 1672. » — Fol. 388 v°. « Finis impositus est 14 martii anni 1672. »

Au verso du plat antérieur, on lit : « Le présent manuscrit donné à la Bibliothèque, etc. » (Voy. n° 30.)

1672. Papier. 388 feuillets. 203 sur 155 millim. Rel. veau brun. Sur les plats, armes de Faulconnier.

33 (Robert, 4). R. P. Meunier. Voyage d'Italie, etc.

Fol. 3. « Voïage d'Italie, mélangé de littérature, d'histoire et de morale, (d'une autre main) par le Père Pacifique Meusnier, provincial des Capucins. »

Fol. 4. Avertissement au lecteur (d'une autre écriture que celle du corps du manuscrit) : « Ces lettres ont été écrites dans un voïage d'Italie à un ami qui est de ces sçavans agréables, dont la littérature et l'érudition ne causent pas le sombre ni la mauvaise humeur de ces docteurs hérissés de grec et de latin... »

Fol. 5. « A Troyes, ce 21 janvier 1712. » — Fol. 312. « A Lion, ce 9e aoust 1712. »

Fol. 313 v°. « Recueil d'autres lettres ou de complimens que l'auteur du voiage a faits en différentes occasions. » (Vers et prose, de 1702 à 1718, et au delà.)

Fol. 351. « Ces petits discours de piété ont été composez par l'auteur pour une maison royale, dont la supérieure étoit obligée de parler à sa communauté la veille des bonnes festes. »

Fol. 368 v°. Lettres diverses, de 1719 et 1720, datées de Paris ou de Saint-Paul de Beauvais (écriture différente).

Fol. 444. Longue lettre théologique, non datée (écriture différente) : « Vous me demandés, Monsieur, comment l'on pouroit se rapprocher dans les circonstances présentes et rendre la paix à l'Eglise et aux écoles

catholiques. J'auray l'honneur de vous répondre que comme une mauvaise scholastique a gattée la religion, aussi ne rétablira t'on jamais la parfaite unité dans l'Eglise qu'en bannissant de la théologie toutes les questions inutiles, j'ay toùjours mis de ce nombre celle que l'on fait en demandant si la grâce est efficace par elle-même, ou par le consentement de la volonté. »

Sur la garde antérieure, ex-libris imprimé : « De la bibliothèque de Drouillard à Dunkerque. » — Au fol. 2 v°, on lit : « Donné à la Bibliothèque communale de Dunkerque, le 16 juillet 1838, par M. Drouillard, imprimeur. »

XVIII° siècle. Papier. 453 feuillets. 205 sur 155 millim. Rel. veau.

54-55 (Robert). Chirac. Traité de médecine.

Tome I. Trois parties, avec pagination propre; les titres sont en latin et le texte en français.

1°. Traité des fièvres. 328 pages.

2°. « De apoplexia. » 218 pages.

3°. La péripneumonie. 114 pages.

Tome II. Cinq parties; même observation que ci-dessus.

1°. « Codex primus tractatus de morbis infimi ventris, secundum dominum Chirac. » 217 pages.

2°. Traité des maladies des femmes. 204 pages.

3°. Maladies vénériennes, par M. Chirac, etc. 94 pages.

4°. « Traité de la matière médicale, selon le sentiment de Monsieur Chirac. » 99 pages.

5°. « Traité des maladies des petits enfans, suivant le sentiment de M. Barbayrac. » 12 pages.

La première partie du t. I est d'une autre main que le reste de l'ouvrage. A la page 1 du t. I, on lit : « G. Deschodt, doctor medi. » — « Bibliothecae S^{ti} Winnoci. » — A la page 1 du t. II : « Bibliothecae S^{ti} Winnoci. »

XVIII° siècle. Papier. 652 et 626 pages. 215 sur 168 millim. Rel. veau. — (Saint-Winoc de Bergues.)

56. Chirac. Le corps humain.

1°. « Humani corporis machines. » 200 pages.

2°. « Codex primus de phisiologia; institutionum medicarum pars secunda. De hominis oeconomia præfatio. » 288 pages.

3°. « Vitiosae humani corporis mechanicis specimen pathologicum. » 346 pages.

On lit sur le 2e feuillet de la garde antérieure : « Ex libris Nicolai Gooffin, doctoris medici Monspeliensis. 1700 », et à la page 1 de la première partie : « Bibliothecae Sti Winnoci. »

XVIIIe siècle. Papier. 834 pages. 223 sur 170 millim. Rel. veau. — (Saint Winoc de Bergues.)

37 (Robert, 8). Traité des lois musulmanes. En arabe.

On lit sur la garde du plat antérieur : « Traité des lois musulmanes. Écrit par le scheik Adaoui. Offert à la Bibliothèque de la ville de Dunkerque par M. le capitaine Rouzé, attaché aux affaires arabes. A Alger. 1844. »

Papier. 298 feuillets en 32 cahiers. 220 sur 155 millim. Couvert. mobile, en forme de portefeuille, en maroquin fauve.

38. Recueil scolaire. « Belles-lettres, à Fontémoing, 1813, 1814. »

Leçons de rhétorique et de littérature, sous forme de demandes et de réponses, 2 parties : 1°. fol. 3. Rhétorique; — 2°. fol. 32. Différents genres de la littérature.

1813-1814. Papier. 48 feuillets. 228 sur 178 millim. Cahier broché; couvert. papier noir.

39 (Robert, 6). « Ceurboeck van Duynkercke », ou statuts de Dunkerque.

XVIe siècle. Papier. 333 feuillets. 275 sur 210 millim. Rel. veau brun. Cartel sur chaque plat : « Au Magistrat de Dunkerque. »

40 (Robert, 6). Statuts de Dunkerque.

Fol. 1. « Kueren ghedaen redrescheren byden heere ende byder wet unten [espace] boucken als hiernaer volght. »

Fol. c. « Tafle oste Calendrier van desen Cùerboùcke. »

Fol. 153. Index analytique (écriture plus moderne). Extraits : « Assysen, baekers, bieren, brandt, broot, cuypers, diensbooden, ghilden, hoesters, hostellerie, kercke, meulenaers, parmentiers, peste, schole, schippers, etc., etc. »

XVIe-XVIIe siècle. Vélin. 156 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-G. 294 sur 210 millim. Rel. veau brun. Cartel sur chaque plat, comme le précédent.

41-47 (Robert, 19). P. Faulconnier. Fragments.

Cahier 1. « Plusieurs actions mémorables des Romains. » Extrait ou minute du n° 58.

XVII° siècle. Papier. 26 feuillets. 272 sur 168 millim. Broché, sans couverture.

Cahier 2. « Auteurs. Ecrivains. » Extrait ou minute du n° 77.

XVII° siècle. Papier. 22 feuillets. 278 sur 162 millim. Broché, sans couverture.

Cahier 3. « Apophtegmes de plusieurs anciens Romains. » Extrait ou minute du n° 52 ou du n° 65.

XVII° siècle. Papier. 36 feuillets. 278 sur 170 millim. Broché, sans couverture.

Cahier 4. Pensées sur la mort. Extrait ou minute des n°° 50 et 51.

XVII° siècle. Papier. 8 feuillets détachés. 280 sur 175 millim.

Cahier 5. « Cérémonies ecclésiastiques. » Extrait ou minute du n° 49.

XVII° siècle. Papier. 12 feuillets. 280 sur 170 millim. Broché, sans couverture.

Cahier 6. Les grandes charges militaires. Extrait ou minute des n°° 59-63.

XVII° siècle. Papier. 15 feuillets. 283 sur 176 millim. Broché, sans couverture.

Cahier 7. Philosophes. Extrait ou minute du n° 77.

XVII° siècle. Papier. 14 feuillets. 296 sur 188 millim. Broché, sans couverture.

48 (Robert, 21). P. Faulconnier. Notes.

Fol. 1 v°. « Annotata, ordine alphabetico. »

Au fol. A, on lit : « Pierre Falconnier. 1674 » ; au fol. C v° : « Le présent manuscrit donné », etc. (mention du n° 30).

XVII° siècle. Papier. 492 feuillets et les feuillets préliminaires A-C. 4 séries : 1°. fol. 1 à fol. 88 v°; 2°. fol. 95 à fol. 227; 3°. fol. 233 à fol. 411; 4°. fol. 412 à la fin. Les deux premières séries ont chacune une pagination propre. 290 sur 195 millim. Rel. veau brun.

49 (Robert, 32). P. Faulconnier. « Dignités ecclésiastiques. »

XVII[e] siècle. Papier. 154 pages, plus les feuillets préliminaires A-B. 295 sur 195 millim. Rel. veau brun. Sur les plats : « Au Magistrat de Dunkerque. »

50 (Robert, 31). P. Faulconnier. Pensées et réflexions pieuses.

Fol. A. « Pensées et réflections pieuses et chrétiennes sur la vie, la mort, le jugement et l'éternité. »

XVII[e] siècle. Papier. 184 pages, plus les feuillets préliminaires A-B. 295 sur 195 millim. Rel. veau brun. Sur les plats : « Au Magistrat de Dunkerque. »

51 (Robert, 31). P. Faulconnier. Pensées et réflexions pieuses.

Fol. A. « Pensées et réflections pieuses et chrétiennes sur les soufrances, les peines, les aflictions, les croix, les maladies, les malheurs, les maux, les misères et les contradictions, la patience, la résignation, la soumission. »

Au fol. A, on lit, en écriture de ce siècle : « Extraites de divers ouvrages par Pierre Faulconnier. »

XVII[e] siècle. Papier. 124 pages, plus le feuillet préliminaire A. 310 sur 198 millim. Rel. veau brun.

52-64. P. Faulconnier. Extraits divers. Cette compilation forme treize volumes. Détail :

Tome I (Robert, 37). « Apophtegmes. »

516 pages, plus les feuillets préliminaires A-L.

Tomes II et III (Robert, 35). « Réflections, sentences, pensées et maximes morales. »

946 pages, plus les feuillets préliminaires A-J; 932 pages (page 947 à la page 1878) et le feuillet préliminaire A.

Tomes IV, V et VI (Robert, 34). « Dictionnaire chrétien, contenant des réflexions, pensées et maximes pieuses. »

888 pages, plus les feuillets préliminaires A-F (lettres A-E); 772 pages, plus les feuillets préliminaires A-C (lettres H-O); 930 pages, plus les feuillets préliminaires A-C.

Tome VII (Robert, 36). « Recherches historiques des antiquités romaines. »

838 pages, plus le feuillet préliminaire A.

Tomes VIII, IX, X, XI et XII (Robert, 33). « Recueil historique. »

898 pages, plus les feuillets préliminaires A-X (lettres A-C, n°s 1 à 898);
877 pages, plus les feuillets préliminaires A-B (lettres C-E, n°s 899 à 1770);
932 pages, plus le feuillet préliminaire A (lettres F-L, n°s 1771 à 2702);
958 pages, plus le feuillet préliminaire A (lettres L-P, n°s 2703 à 3660);
1172 pages, plus le feuillet préliminaire A (lettres P-V, n°s 3657 à 4828).

Au r° de chaque feuillet préliminaire A, on lit : « Extraits divers, écrits par P. Faulconnier, auteur de l'histoire de Dunkerque. Offerts à la Bibliothèque de cette ville par Mlle Anne-Marie-Louise-Charlotte Faulconnier, le 15 décembre 1841. »

XVIIe siècle. Papier. 290 à 318 sur 190 millim. Rel. parchemin.

Tome XIII (Robert, 38). Notes historiques.

XVIIe siècle. Papier. 618 pages, plus les feuillets préliminaires A-G. 305 sur 198 millim. Rel. veau brun.

65 (Robert, 22). P. Faulconnier. Apophtegmes. Texte à peu près identique à celui du n° 52.

XVIIe siècle. Papier. 496 pages, plus les feuillets préliminaires A-M. 300 sur 190 millim. Rel. veau brun. Sur les plats : « Au Magistrat de Dunkerque. »

66 (Robert, 16). Traité des fortifications de Vauban.

Fol. B. Titre : « Traité des fortifications, par M. le maréchal de Vauban. » Ce traité est divisé en 4 livres.

Au fol. A, on lit : « Ce traité de fortifications a été fait pendant mon séjour à Paris chez M. Dumesnil, professeur de mathématiques, rue du Four, vis-à-vis celle de l'Egout, fauxbourg Saint-Germain. Je l'ay commencé, ainsy que les planches, le 27 may 1744, et n'ayant point eu le tems de l'achever à cause de mon départ, qui fut le 10 octobre

de lad. année, j'y ai travaillé jusqu'au 7e de décembre. Fait à Saint-Omer le 7e dud. décembre 1744. Jacquet fils. » — A la page 214 : « Fini à Saint-Omer, le 7 décembre 1744. Jacquet fils. »

XVIIIe siècle (1744). Papier. 214 pages et les feuillets préliminaires A-B. Planches; plan détaché de Gravelines. 293 sur 220 millim. Rel. veau.

67. « Dénonciation faite au parlement d'Angleterre, concernant Dunkerque, par un membre de la Chambre des communes, pendant la session de 1730. Traduit de l'anglois en françois par F. Coffyn. »

Fol. 1. Commencement : « Il est de si grande importance pour cette nation que Dunkerque demeure dans l'état de démolition et de ruine, auquel il a été réduit en conséquence du traité d'Utrecht, que nous ne pouvons pas être étonnés des murmures et plaintes qui se sont élevés, depuis que le public est informé des progrès qu'on a permis aux François de faire, vers le rétablissement de ce port et havre. »

XIXe siècle. Papier. 44 pages. 310 sur 188 millim. Broché, sans couverture.

68. « Remarques sur la joyeuse entrée de Sa Majesté comme ducq de Brabant, par messire Léon-Jean de Pape, chevalier, seigneur de Glabbecq, et du Conseil d'Estat de Sa Majesté et chef président en son Conseil privé, etc. »

On lit au v° du feuillet de la garde antérieure, en écriture de ce siècle : « Cet ouvrage a été publié à Malines chez P. J. Hanicq, en 1787, in-8°, de XX et 204 p., sous le titre de : *Traité dans lequel on voit à quoi le souverain s'oblige par sa joyeuse entrée en Brabant, etc., avec approbation.* »

XVIIe siècle. Papier. 95 feuillets. 310 sur 208 millim. Rel. parchemin.

69. Goutteau. « Considérations sur l'importance de la ville de Dunkerque. »

Fol. 1. « Il suffit d'être François et patriote pour désirer de revoir Dunkerque aussi florissante qu'elle le fut autrefois... »

Fol. 27 v°. L'auteur parlant du rétablissement des fortifications, « que le Roi a fait commencer de relever, il y a vingt ans », dit : « Quelqu'un veut-il que la somme puisse aller à 20 millions, c'est

beaucoup trop. Ne peut-on pas établir des actions ou annuités, et assigner à chaque actionnaire son remboursement tant du principal que des interêts en douze années; on pourroit se flatter que ces actions mériteroient autant de confiance et auroient le même cours que celles du canal de Languedoc, et le port de Dunkerque produira ce remboursement, pendant ce période aussi aisément que le canal de Languedoc. »

En marge du fol. 1, on lit : « Mémoire fait par M. Goutteau, avocat au Conseil. »

XVIII[e] siècle (entre 1761 et 1763, voy. fol. 13 et 30 v°). Papier. 38 feuillets. 315 sur 200 millim. Cartonnage récent.

70-75 (Robert, 19). P. Faulconnier. Recueil sur Dunkerque.

Tome I. Série de copies, par Godefroy, de documents du XVI[e] siècle.

Fol. 1-53. Transcriptions, de 1693-1694, la plupart originales, de Godefroy, « conseiller du Roy, procureur de Sa Majesté au bureau des finances et qualité de Lille, directeur et garde des archives de lad. Chambre des comptes à Lille ».

Fol. 1. Vente de Dunkerque, 1288 : « Nous, Bauduins d'Avesnes, sires de Biaumont... »

Fol. 55. « C'est le rapport et dénombrement des villes, chasteaux, seigneuries, hauteurs, noblesses, justices, chastellenies, rentes, revenus, terres et possessions que nous Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, etc., et Jeanne de Bar, sa très chère compagne et épouse, comtesse desd. lieux et dame de Dunquerque, Bourbourg et Warneton, à moy Jeanne de Bar, appartenant de mon heritage, faisons ensemble à notre très redoubté seigneur et prince Monsieur le duc de Bourgogne, de Lotrix (*sic*), de Brabant et de Lembourg, comte de Flandres, d'Artois et de Bourgogne... »

Fol. 122. Copies de pièces diverses, de 1506 à 1592.

Tome II. Série de copies de pièces diverses, de 1288 à 1652, la plupart d'après Godefroy, quelques-unes de Godefroy lui-même.

Fol. intercalaire 56. Pièce originale : « Auz Archiducz. Chers et bien amez. Vue ce que ceulz de noz finances nous ont faict rapport du mémorial à nous exhibé par le gouverneur de Dunkerche concernant le havre de lad. ville qu'il disoit aller sechant et que en brieff tempz lez bateaulx n'y scauroient entrer, aussy que ung jugemaire, nommé Gedeon, offroit de le nettoyer et profundir de huict pieds plus qu'il

n'est, moyennant trois mil florins, et ayans entendu ce que en avez escript, et considéré que la saison d'hyver ne permect beaucoup besoigner à touz ouvraiges, nous avons résolu que led. ouvraige sera surceu jusques au printemps, que lors donnerons l'ordre de ce que y sera de faire ; entre tant vous ordonnons et commandons bien expressément de réserver et amasser les deniers de l'octroy à vous accordé pour la réfection dud. havre les trois quartz que levez à cest estat. A tant chers et bien amez, Nostre Seigneur vous ait en sa saincte garde. De Binch, le XIIII[e] de novembre 1607. ALBERT. »

Fol. 155. « Capitulation faite avec Mgr le duc d'Angien. 1646, 10 octobre. — Articles accordez aux ecclésiastiques, nobles, magistrats, corps et communaulté de la ville et port de Dunquerque par Son Al[e] Monseigneur le duc d'Angien, prince du sang, lieutenant général pour le Roy en Flandres et Luxembourg. »

Tome III. Pièces diverses, de 1611 à 1694.

Fol. 29. Plan manuscrit de 1654, portant modifications dans la défense.

Tome IV. Pièces diverses, de 1695 à 1722.

Fol. 1 v°. « Relation du bombardement des Anglois et Hollandois sur le Risbanc, chasteau de Bonne-Esperance, et Chasteau vert devant Dunkerque, le unze et douziesme aoust 1695. »

Fol. 118 et 119. « Etat des principaux vaisseaux actuellement dans le port de Dunkerque apartenant aux particuliers. » (Le total des tonneaux s'élève à 11,940.)

Au fol. 54 du t. I, on lit : « Faulconnier, 1692 », et au v° du feuillet de la garde antérieure : « Donné à la Bibliothèque communale de Dunkerque », etc. (Voy. n° 30.)

XVII[e]-XVIII[e] siècle. Papier. Tome I, 165 feuillets. Tome II, 183 feuillets. Tome III. 193 feuillets. Tome IV, 183 feuillets. 320 sur 205 millim. Cartonnés.

74 (Robert, 11). J. Hane. « Minutes of the remarkable siege of Dunkirk, in aug[t] et sept[r] 1793. »

Page 1. Commencement. En marge : « 1793 aug[t] 22. » Texte : « Minutes of the remarkable siege of Dunkirk in august and september 1793, kept by John Hane, capt[n] in the 5[th] battalion of the national guards at Dunkirk aforesaid, he being placed this day on guard in the citadel, and western fort called Fort Risban, august the 22. »

A la page 70, on lit : « Donné par M. Edouard Rouzé, natif de Dunkerque et domicilié aujourd'hui à Paris. 1852. »

1793. Papier. 71 pages. 320 sur 205 millim. Couvert papier.

75 (Robert, 7). Taverne. Notes sur Dunkerque.

Fol. 1. « 1767. Annotations sur l'histoire de Dunkerque et ses seigneurs, etc., par M. Tavern, ancien bourguemaistre de cette ville. »

Fol. 1. Principaux événements aux dates de 1183, 1191, 1192, 1216, 1218, 1230, 1233, 1241, 1287, 1320, 1325, 1329, 1331, 1348, 1383, 1424, 1465, 1478, 1495.

Fol. 8. « Baillifs de la ville de Dunkerque. »

Fol. 8 v°. « Noms des bourguemaitres de Dunkerque. »

Fol. 10. « Noms des communautés religieuses établies à Dunkerque : les Conceptionnistes, en 1426 ; — les Cordeliers, présentement Récolets, 1436 ; — les religieuses Pénitentes, 1452 ; — les Jésuittes, 1612 ; — les Capucins, 1626 ; — les Carmes, 1653 ; — les Bénédictines angloises, 1662 ; — les Pauvres Clarisses angloises ; les Sœurs noires ou Augustines, 1682. »

Fin : « Les Jésuittes ont été expulsés du royaume en l'année... »

1767. Papier. 10 feuillets. 325 sur 208 millim. Broché, couvert papier bleu.

76 (Robert, 3). Le Trésor de Brunetto Latini.

Fol. 1. Rubrique, avec initiale ornée : « Cy comencent les rubrices dou premier livre dou Tresor. » Au bas : « A Monsg[r] de Montagu. »

Fol. 3. Miniature. Rubrique : « Ci comence le livre dou Tresor, lequel comença maistre Brunet Latin, de Florence, de latin en romans et parole de la naisance de toutes choses. » — Initiale historiée : « Cist premier livre parole de la naisance de toutes choses. »

Fol. 71. Miniature. Rubrique : « Ci comence le segont livre dou Tresor. » — Initiale historiée : « Cist segont livre parole des vices et des vertus. »

Fol. 142. Miniature. Rubrique : « Ci comence rectorique. » — Initiale historiée : « Ce est le livre de bone parleure qui enseigne et monstre a bien parler. »

Fol. 193 v°. « Ci fenist le livre dou Tresor que fist maistre Brunet Latin, de Florence, et Dieus en soit loez et glorifiez. Amen. »

Publié en 1863, par P. Chabaille, dans la Collection des documents inédits.

Au fol. A v°, on lit : « Donné à la Bibliothèque de Dunkerque, le 22 septembre 1852, par M. Louis Taverne, propriétaire et vice-consul d'Espagne en cette ville, lequel en a fait présent sous la condition expresse qu'il reste toujours déposé dans l'établissement, et qu'il ne puisse en sortir à quelque titre ni sous quelque prétexte que ce soit. »

XIVe siècle. Vélin. 193 feuillets à 2 col., le feuillet préliminaire A en papier. Miniatures, rubriques et initiales d'une très belle exécution. 325 sur 220 millim. Rel. maroquin plein, avec filets or, du XVIIIe siècle.

77 (Robert, 30). G. Faulconnier. « Index in conciones et materias. »

Fol. 1. « Historiens. » — Fol. 55. « Historiens anonimes. » — Fol. 63. « Diférens auteurs. » — Fol. 95. « Diférens auteurs anonimes. » — Fol. 105. « Auteurs malheureux. » — Fol. 109. « Livres. » — Fol. 117. « Auteurs qui ont beaucoup écrit. » — Fol. 129. « Bibliothèques. » — Fol. 132. « Ecriture. » — Fol. 147. « Poëtes. » — Fol. 175. « Philosophie. » — Fol. 189. « Sciences. » — Fol. 199. « Astronomie. » — Fol. 207. « Chronologie. » — Fol. 237. « Imprimerie. » — Fol. 239. « Composition des livres. »

XVIIe siècle. Papier. 258 pages, plus le feuillet préliminaire A. 330 sur 215 millim. Rel. veau brun. Sur les plats : « Au Magistrat de Dunkerque. »

78 (Robert, 5). De Bagnols et Desmadrys, intendants. Mémoires sur les Flandres.

Fol. E. Titre : « Mémoires concernant la Flandre gallicane et flamingante, l'un du département de l'Ille, l'autre de celuy de Dunckerque, contenant la description et dénombrement dudit pays. Le premier composé par M. Dugué de Bagnols, conseiller d'État, intendant de l'Ille, le second par M. Desmadris, maître des requêtes, intendant de Dunkerque. Année 1697. »

Ces deux mémoires sur les Flandres ont été publiés par M. Desplanque dans le *Bulletin de la Commission historique du département du Nord*, t. XI, p. 251 et suiv.

Dix cartes. Détail :

1°. « Les dix-sept provinces des Pays-Bas, etc., par le s[r] Sanson, géographe ordinaire du Roy. Paris, H. Jaillot. 1695. »

2°. « Carte des Pays-Bas catholiques, etc., par Guillaume de l'Isle, géographe de l'Académie royale des sciences. Paris, chez l'auteur. MDCCII. »

3°. « Les provinces des Pays-Bas catholiques, etc., par Sanson, etc. 1695. »

4°. « Carte du comté de Flandre, etc., par Guillaume de l'Isle, etc. MDCCIIII. »

5°. « La Flandre françoise, etc., par Sanson, etc. 1695. »

6°. « Le comté de Flandres, etc., par Hubert Jaillot, géographe de Sa Maj[té]. 1709. Partie occidentale. »

7°. *Id.* « Partie orientale. »

8°. « Flandre, etc., par le P. Coronelli, corigée et augmentée par le s[r] de Tillemont. Paris, I. B. Nolin 1701. »

9°. « Le comté de Flandre, etc., selon Sanderus, par le s[r] Tillemon. Nolin. 1692. »

10°. « Théatre de la guerre. Flandre françoise et partie d'Artois par I. B. Nolin le fils. 1709. »

XVIII[e] siècle. Papier. 412 pages et les feuillets préliminaires A-F; 10 cartes. 345 sur 230 millim. Rel. veau.

79 (Robert, 1). « Annales abbatiae S[ti] Winnoci, modo in oppido Bergensi, olim in Wormhout sitae, compilatae a Reverendo dom[o] Waloncapelle, alias a S[to] Audomaro, hujus abbatiae religioso. »

Avec additions, de différentes mains, jusqu'à Benoît van de Weghe, 66[me] abbé, 1773 et suiv.

XVIII[e] siècle. Papier. 179 feuillets. 350 sur 230 millim. Rel. parchemin. — (Saint-Winoc de Bergues.)

80. L. Louvat. Catalogue de la Bibliothèque de Dunkerque. 1786.

1786. Papier. 304 pages, plus les feuillets préliminaires A-B. 406 sur 258 millim. Rel. veau, aux armes de la ville. Manuscrit très soigné; le copiste a imité les caractères d'imprimerie.

81. « Le nouveaux stile des règles des proportions du navire, par les sinus des nombres, logarithmes est par les eschelles de même genre, desquelles ont trouve toutes les proportions convenables pour figurer

le navire suivant l'usage de sa destinnée, méthode inventée par le s[r] Jean Morel, ancien capitaine de navire. En la ville de Dunkerque. 1754. »

1754. Papier. 64 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-C et les planches intercalaires 58 *bis* et 63 *bis*. 468 sur 290 millim. Rel. veau brun.

82. Carlier et Crispin. « Le barbier de Bagdad ou le fils du calife... opéra-comique en deux actes, paroles de M[r] Carlier aîné, musique de M[r] Crispin, représenté le lundi, 16 novembre 1829, sur le théâtre de Dunkerque, par MM. les artistes, sous la direction de M. Delorme, directeur privilégié du 1[er] arrondissement théatral. »

Dans l'angle gauche de la garde antérieure se trouve un ex-libris imprimé : « De la bibliothèque de J. Crispin fils à Dunkerque. »

1829. Papier. 1°. Piano et chant, 153 feuillets. 2°. Orchestration et distribution de chant, 56 cahiers. 245 sur 335 millim. Demi-rel. basane.

83. Riefensthal et Fontesmoing. Cantate de Jean Bart.

« Cantate de Jean Bart. Musique de Riefensthal, chef de musique de la garde nationale. Paroles de M[r] Joseph Fontesmoing, avocat. 1845. — Chantée le jour de l'inauguration de la statue, le 7 septembre 1845, à Dunkerque. »

1845. Papier. 12 feuillets. 260 sur 350 millim. Broché.

84. « Partition du *Tantum ergo* à 4 voix et orchestre, par L. J. A. Gillet. »

Au bas de la page 1, on lit : « Offert par l'auteur à la Bibliothèque communale de Dunkerque. »

XIX[e] siècle. Papier. 14 pages. 260 sur 350 millim. Couvert. papier brun.

85. « Partition de *Salve regina* à 4 voix et orchestre, par L. J. A. Gillet. »

Au bas de la page 1, on lit : « Offert par l'auteur à la Bibliothèque communale de Dunkerque. »

XIX[e] siècle. Papier. 22 pages. 260 sur 350 millim. Couvert. papier brun.

86. « Mélodies dunkerquoises, par Mrs Perot et L. Manotte. La Venise du Nord, mélodie dédiée à la ville de Dunkerque. Paroles de M. Perot. Dunkerque, 30 juillet 1852. Signé : Perot. »

1852. Papier. 2 feuillets. 335 sur 220 millim. Broché.

87. « Graduale Romanum de tempore et sanctis. Juxta ritum Missalis, ex decreto sacrosancti Concilii Tridentini restituti et Pii V. Pont. Max. jussu editi. »

Fol. c. « Ad usum ecclesiae abbatialis S. Winnoci, anno Domini M.DCC.XXXV. »

Au fol. B, on lit la dédicace suivante : « Perillustri ac reverendissimo in Christo Patri et domino D. Gervino Ryckewaert, celeberrimi et antiquissimi monasterii S. Winnoci abbati dignissimo... » Au bas : « Perillustris ac reverendissimae dominationis vestrae, humillimus ac obsequentissimus servus et filius Anselmus Dallery, Dunkercanus, et monasterii Bergensis alumnus. »

1735. Papier. 262 pages, plus les feuillets préliminaires A-C. 520 sur 385 millim. Rel. veau gaufré, coins en cuivre. — (Saint-Winoc de Bergues.)



MANUSCRITS

DE LA

BIBLIOTHÈQUE DE BERGUES

Des riches collections de l'abbaye de Saint-Winoc, qui, au moment de la Révolution, possédait environ 60,000 volumes, la Bibliothèque actuelle de Bergues ne possède plus que 3,000 volumes; encore faut-il y comprendre ceux qui proviennent des Dominicains et des Capucins de cette ville et ceux qui sont entrés, pendant ce siècle, par dons ou par acquisitions. Les manuscrits sont, en réalité, au nombre de 70; quatre des volumes de la collection de Ghewiet sont des imprimés. A signaler : les *Vies de S. Winoc et de S. Oswald,* manuscrit du XIIe siècle, par Drogon, religieux de l'abbaye; le n° 14, joli livre d'heures, du XVe siècle, sur vélin; une traduction du *De consolatione*, de Boèce, par Jean de Meung (n° 27), et une version, par Laurent de Premierfait, du livre de Boccace *Des cas des nobles hommes* (n° 63). Des notices sur les manuscrits de Bergues ont été publiées par M. Le Glay, dans son *Mémoire sur les bibliothèques publiques et les principales bibliothèques particulières du Nord,* p. 192-201, et par M. Lepreux, *Notice sur les manuscrits de la Bibliothèque de Bergues,* Saint-Omer, 1851. (Extrait du t. IX des *Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie.*)

Julien L'HERMITTE.

---

1 (O. 34; Lepreux, 22). 1°. Fol. 3. « Manuale verborum D. N. Jesu Christi, quae nobis in Evangeliis suis discedens ex hoc mundo ad Patrem per testamentum reliquit. »

2°. Fol. 161. « Exercitia diurna Congregationis Domini Jesu. »

Au fol. 2 v°, en écriture de ce siècle, on lit : « Ex libris Lafond. »

XVIII[e] siècle. Papier. 189 feuillets. 106 sur 97 millim. Rel. basane. — (Collège des Jésuites.)

2 (O. 37; Lepreux, 4). Livre du Saint-Sacrement.

Fol. 1. Commencement : « Hier beghinnet dat boec van den heilighen Sacrament. Ende dit heeft ghemaket sinte Thomas van Aquinen. Prologus. »

Fol. 172 v°. Fin : « ...Verenicht v mit God in tiit ende in ewicheit. Amen. Deo gracias. »

Au fol. 102, on lit : « Ex libris S[ti] Winnoci. 1659. »

XV[e] siècle. Papier. 172 feuillets (les feuillets 1 et 8 en parchemin). 142 sur 113 millim. Encadrements rouges aux fol. 1 r°, 49 r°, 101 r°, 157 r°. Initiales de couleur. Rel. du temps, en veau, à losanges, sur ais; fermoirs brisés. — (Saint-Winoc.)

3 (O. 36; Lepreux, 21). Offices propres de l'Ordre de S. Benoît et du monastère de Saint-Winoc.

Fol. 6. « Officia propria ordinis SS. P. N. Benedicti atque nostri monasterii S. Winnoci. »

Fol. 137. « Ad lectorem. Officium sanctissimi Patris Benedicti tertia per hebdomadas feria non impedita, in ejus sacro antiquitus celebrari solitum ; generali vero sacrae rituum congregationis decreto contra abusus edito, jampridem intermissum : nunc accuratius recognitum et emendatum ad instantiam R. P. D. Gregorii a Perusio, congregationis Cassinensis, alias Sanctae Justinae de Padua, in curia Romana procuratoris generalis, eadem sacra rituum congregatio ex more pristino recitandi facultatem concessit, sub die prima aprilis 1634. Ea

propter, in gratiam et commodum totius ordinis in Gallia, juxta exemplar Romae impressum in typographia R. Camerae apostolicae de mandato superiorum excusum est. »

XVIIe siècle. Papier. 148 feuillets. 148 sur 105 millim. Rel. du temps, en veau, avec filets noirs. — (Saint-Winoc.)

4 (O. 33; Lepreux, 18). Recueil scolaire.

Ce recueil renferme des drames chrétiens, des poésies classiques, quelques mélanges en flamand et des amplifications, en vers latins, de sujets historiques ou moraux. Exemples. 1°. Drames : Fol. 1. « Xaverius » (S. François Xavier), drame. — Fol. 9 v°. « Fatalis pome amatus succus », drame. — Fol. 35. « Nicephorus » (S. Nicéphore), drame. — 2°. Poésies. Fol. 98 v°. « Ecloga, Mopsus, Damoetas, Tityrus et Coridon. » (Virgile, Églogues.) — Fol. 103 v°. « De contemptatione divitiarum. » — Fol. 108. « Phoenix redivivus. » — Fol. 109 v°. « Tarquinius superbus Roma depulsus in plebem invehitur. » — Fol. 110 v°. « Coriolanus exprobrat Romanis ingratitudinem. » — Fol. 112. « Mater hierosolimitana, fame compellente, dubitat de commedendo filio. » — Fol. 115. « Roma de turbis civilibus a Pompeio et Caesare concitatis conqueritur. » — Fol. 116 v°. « Justitia in pravos hujus saeculi mores invehitur. » — Fol. 118. « Prosopopeia urbis Romanae Neronis incendio conflagrantis. » — Fol. 118 v°. « Nero Roma profugus se ipsum interficit. » — Fol. 120 v°. « Rex Ponti Medeam insequens in filii sui membra incidit. » — Fol. 122. « Caïn desperans », etc.

Au fol. 1, on lit : « Bibl. S. Win. » — Au fol. 98 v° : « Ecloga recitata sexto die a festo divi Petri, qua R. P. Van der Plancken celebratur gymnasii Bergensis praefectus. Mopsus, Damoetas, Tityrus et Coridon. » — Au fol. 18 v° : « Ad majorem Dei gloriam. Finis coronat opus. 1678. » — Au fol. 127 v° : « Fine coronato quod bene finit opus, 29 septembris 1681. »

XVIIe siècle. Papier. 127 feuillets. 153 sur 95 millim. Rel. du temps, en basane. — (Saint-Winoc.)

5 (O. 32; Lepreux, 13). Recueil.

Fol. 1. « Brevis methodus orationis mentalis. »

Fol. 79. « Brevis tractatus de instrumentis sive mediis assequendae virtutis, auctore eodem. »

Au fol. 1, on lit : « Bibl. S. Win. »

XVII[e] siècle. Papier. 116 feuillets. 153 sur 95 millim. Rel. du temps, en veau, avec filets et fleurons. — (Saint-Winoc.)

6 (O. 35; Lepreux, 3). S. Jérôme. Règle, lettres et traités.

Fol. 1. « Hyeronimus ad Heustochium, de virginitate servanda. » — Commencement : « Audi, filia, et vide et inclina aurem tuam... » — Fin : « ...aque multe non poterunt extinguere caritatem et flumina non operient eam. » *S. Hier. op.*, éd. Vallarsi, I, 87.

Fol. 42 v°. « Hyeronimus ad Eustochium, de acceptis muneribus. » — Commencement : « Parva specie, sed caritate magna sunt munera... » — Fin : « ...si adhuc hominibus placerem, Christi ancilla non essem. » *Ibid.*, I, 148.

Fol. 43 v°. « Ad Eustochium regula sancti Hyeronimi. » (41 chapitres.) — Commencement : « Tepescens in membris proclivum corpus ad terram de qua exiit... » — Fin : « ...senectutem devoti vestri Hyeronimi vestris juvate orationibus. » *Ibid.*, XI, 433.

Fol. 95 v°. « Ad Demetriadem virginem, de virginitate servanda. » — Commencement : « Inter omnes materias quas ab adolescentia usque ad hanc etatem... » — Fin : « ...quarum imitatio forma virtutis est. » *Ibid.*, I, 969.

Fol. 118 v°. « Ad eandem Demetriadem. Quomodo deceat virginem conversari. » — Commencement : « Juliani Pelagiani si summo ingenio parique fretus scientia... » — Fin : « ...nullum tempus longum videri debet quo gloria eternitatis acquiritur. » *Ibid.*, XI, 1.

Fol. 167. « Ad filiam Mauritii, de excellentia virginitate (*sic*) et quod sola non sufficit sine aliis virtutibus. » — Commencement : « Quantam in celestibus beatitudinem virginitas sancta possideat... » — Fin : « ...ut dum te imitari concupiscit, Dei sacrificio et ipse sit dignus. » *Ibid.*, XI, 127.

Fol. 186 v°. « Ad Lecham de institutione filie epistola. » — Commencement : « Apostolus Paulus scribens ad Corinthios... » — Fin : « ...sed ancillam et sponsam Christi erudiam regnis celestibus offerendam. » *Ibid.*, I, 671.

Fol. 199 v°. « Ad Gaudentium de institutionibus Pacatule infantis epistola. » — Commencement : « Causa difficilis parvule scribere que non intelligat quid loquaris... » — Fin : « ...quia in altero voluntas oppressa luctu, in altero amicicie dissimulatio est. » *Ibid.*, I, 955.

Fol. 205. « Contra Helvidium de perpetua virginitate sancte Marie. » — Commencement : « Nuper rogatus a fratribus ut adversus libellum cujusdam Helvidii responderem... » — Fin : « ...et caninam facundiam servus domini pariter experiatur et mater. » *Ibid.,* II, 205.

Fol. 231 v°. « Ad Furiam de viduitate servanda epistola. » — Commencement : « Obsecras litteris et suppliciter deprecaris, ut tibi scribam... » — Fin : « ...cogita te quottidie morituram et nunquam de secundis nuptiis cogitabis. » *Ibid.,* I, 280.

Fol. 245 v°. « Ad Celantiam qualiter in matrimonio sit vivendum. » — Commencement : « Vetus Scripture celebrata sententia est... » — Fin : « ...quia incoasse non sufficit, sed perfecisse justicia est... » *Ibid.,* I, 1089.

Fol. 267. « Ad matrem et filiam in Galliis commorantes epistola. » — Commencement : « Retulit michi quidam frater e Gallia se habere sororem virginem matremque viduam... » — Fol. 277. Fin : « Quod idcirco dixi, ut qui non ignoscit ingenio, ignoscat vel tempori. » *Ibid.*, I, 776.

Fol. 277 v°. Explicit. « Contra... liber primus. »

Sur la garde en papier, on lit : « Frater Jacobus Manssart. 1603. Απέχου καὶ ἀνέχου. Abstine et sustine. » — Au fol. 279 v°, on lit : « Monasterii S[ti] Winnoci. »

XV[e] siècle. Vélin. 279 feuillets. 165 sur 115 millim. Encadrements ; capitales dorées et coloriées. Nombreuses notes marginales d'une écriture plus moderne. Rel. du XVI[e] siècle, en veau ; armes et devise de Jean Mofflin, abbé de Saint-Winoc en 1585, frappées sur les deux plats (« Ioannes. Tecum. Moflin. habita »). Tranches dorées.

7 (O. 29; Lepreux, 16). Amand Belver. Éclaircissement du Bréviaire romain.

Fol. E. « Elucidatio brevis rubricarum seu legum Breviarii romani, Clementis VIII et Urbani VIII authoritate recogniti ad mentem adm. reverendi P. D. Bartholomaei Gavanti, Mediol[anensis], authore R[do] D[no] Amando Belver, religioso benedictino in abbatia S. Winnoci, 1662. »

Fol. F. Dédicace : « Reverendissimo ac perillustri domino D. Mauro de Wignacourt, comiti in Wormhoudt, etc., antiquissimae et celeberrimae abbatiae S. Winnoci Bergis, ordinis maximi patriarchae Benedicti, archimandritae totius Flandriae secundo domino et Meçenati obser-

vandissimo. » — A la page 216, approbation : « Approbatio censoris... Ipris, die sexta decembris, anno 1662. Subsignatum erat : Francis. de Carpentier, S. Th. L., canonicus Iprensis, lib. cens. »

Au fol. E, on lit : « Bibl. S. Win. »

1662. Papier. 220 pages, plus les feuillets préliminaires A-J. 185 sur 145 millim. Titre en noir et rouge. Rel. du temps, en veau, avec un filet or. — (Saint-Winoc.)

8 (O. 30; Lepreux, 15). « Memoriale benedictinum sanctorum, beatorum ac illustrium virorum, memoriae juvandae gratia, in singulos totius anni dies distributum opere et studio R. D. Amandi Belver, benedictini. »

Fol. 4. Dédicace : « Admodum reverendo domino D. Placido van Osch, sacrae theologiae professori, necnon priori vigilantissimo abbatiae S. Winnoci, ordinis S^mi P. Benedicti. »

Page 338. « Finis Memorialis sanctorum et sanctarum ordinis S^mi patriarche Benedicti. »

Page 339. « Morborum medici mirifici. »

Au fol. 3, on lit : « Ex bibliotheca monasterii Sancti Winnoci. Bergis », et à la page 284 : « Petrus Walloncapelle, prior in S^to Winnoco, circa annum 1600 in Annalibus S^ti Winnoci; Mireus, Meyerus, et ego fusissime in ejus vita hispanice a me edita anno 1666. »

XVIIe siècle (après 1666). Papier. 342 pages, plus les feuillets préliminaires 1-10. 190 sur 150 millim. Rel. veau. — (Saint-Winoc.)

9. Manuel de procédure.

Au verso du plat supérieur, on lit : « Hoc libro utitur Van Kempen de Creusart, juris utriusque licentiatus, qui examinatus fuit et juramentum prestitit 24 julii 1778. »

XVIIIe siècle. Papier. Volume en deux parties : la 1re, de 202 pages, moins les pages 1 à 24 inclusivement; la 2e, de 108 pages. 190 sur 155 millim. Cartonné.

10 (O. 38; Lepreux, 19). Fêtes des saints de l'Ordre de S. Benoît.

Fol. D. « Festa sanctorum ordinis. » — En voici le détail : S. Maur, abbé; S. Ildephonse, évêque; Ste Scholastique, vierge; Ste Gertrude, vierge; S. Benoît, abbé; S. Winoc, abbé; S. Anselme, évêque; S. Hugues, abbé; S. Robert, abbé; Ste Ideberge, vierge; S. Romain,

abbé; S. Augustin, « Anglorum episcopus » ; S. Boniface, évêque et martyr; S. Oswald, roi; S. Guillaume, abbé; S. Martin, évêque et confesseur; S[te] Lewinne, vierge et martyre; S. Bertin, abbé; S. Omer, évêque; S. Placide et ses comartyrs; S[te] Justine, vierge et martyre; S. Gall, abbé; S. Vanne, évêque; S. Martin, évêque; S. Émilien, abbé; S. Odon, abbé; S. Colomban, abbé; S. Sylvestre, abbé.

XVII[e] siècle. Papier. 416 pages, plus les feuillets préliminaires A-D. 192 sur 152 millim. Rel. basane. — (Saint-Winoc.)

11 (O. 26; Lepreux, 20). Offices propres des saints célébrés au monastère de Saint-Winoc.

Fol. C. « Officia propria sanctorum quae in hoc monasterio S. Winnoci celebrantur. »

Fol. B. « Officia nova quae non habentur in Breviario romano. Tomus secundus. » — Ce sont les offices : « S. Raymundi de Pennafort; — S. Patricii, episcopi; — S. Antonini, episcopi; — S. Margaritae, reginae Scotiae; — S. Stephani, regis Hungariae; — S. Francisci Borgia, e Societate Jesu; — S. Gertrudis, virginis; — S. Philippi; — S. Odilonis, abbatis; — S. Maioli, abbatis; — S. Laurentii Justiniani, conf., pont.; — S. Rosaliae, virginis Panormitanae. »

Au fol. C de la 1[re] partie, on lit : « 1692, 30 maii absolvi », et à la page 251 de la même partie : « 1691. »

XVII[e] siècle, fin. Papier. Volume en deux parties : 1°. 253 pages, plus les feuillets préliminaires A-D; 2°. 176 pages, plus les feuillets préliminaires A-B. 192 sur 152 millim. Rel. basane. — (Saint-Winoc.)

12 (O. 27; Lepreux, 12). Ordonnances des ducs de Gueldre, depuis l'empereur Louis IV jusqu'à 1538.

Ce recueil, tout en flamand, sauf le titre, se trouve à la suite d'un petit traité imprimé à Leyde, par Janseversen, en 1512 : *Den Spieghel van Sassen, dat welcke tracterende en inhoudende is alle keyserlike rechten, dyemen daghelicx meest ghebrukende is.* (48 feuillets.) — Les Ordonnances commencent au fol. 49 et finissent au fol. 199 v° et dernier du volume.

Fol. 49. « Copia sabulle (*sic*) sive litterarum creationis primi ducis Gelrie per Ludovicum quartum, Romanorum inperatorem semper augustum. » — Commencement : « Lodewich die vierde... » — Fin : « ...anno Domini XV[cc]XXXVIII. »

Écritures diverses à partir du fol. 189.

XVIe siècle. Papier. 151 feuillets, numérotés de 49 à 199. 200 sur 140 millim. Cartonnage moderne et grossier.

13 (O. 49; Lepreux, 11). Cérémonial de la congrégation du Mont-Cassin [de Flandre].

Fol. 3. Commencement : « Tabula omnium capitulorum libri ceremonialis monachorum congregationis Cassinensis, alias Ste Justinae de Padua, distincta in quinque partes. »

Fol. 385. Fin : « Et sic est finis, sit laus et gloria trinis. »

Au fol. 1 v°, on lit : « Monasterii Sancti Petri ante fui; nunc sum monasterii S. Winnoci »; et au fol. 3 : « Ex libris bibliothecae monasterii S. Winnoci. 1618. »

XVIe siècle. Papier. 387 feuillets. 200 sur 160 millim. Couvert. parchemin. — (Saint-Pierre de Blandin, puis Saint-Winoc.)

14 (O. 66; Lepreux, 2). Livre d'heures.

Fol. 2 v°. Calendriers latin-flamand et flamand-latin. — Fol. 17. « Incipiunt hore de sancta Cruce. » — Fol. 18. « Incipiunt hore beate Marie virginis. » — Fol. 52. « Incipiunt septem psalmy. » — Fol. 65. « Incipiunt vigilie mortuorum. » — Fol. 94. « Oratio devota de Domina nostra. Obsecro te, Domina sancta Maria, mater Dei... » — Fol. 99. « De sancto Anthonio antyphona. Vox de celo ad Anthonium facta est... » — Fol. 100. « De sancta Elisabeth antyphona. Dominus Elisabeth induit decore... » — Fol. 100 v°. « De sancta Barbara. » — Fol. 101. « De sancta Maria Magdalena. » — Fol. 101 v°. « De omnibus sanctis antyphona. » — Fin : « ...et veniam nobis delictorum tribue et remedia sempiterna concede. Per Christum Dominum nostrum. Amen. »

Au fol. 1 v°, on lit : « Amando Sallemghe religioso, abbatię Sancti Winnoci Bergis. Dono R. domini Francisci Hardume, pastoris in Waeten. 1698. — Scriptus est hic liber anno Domini 1485, ut patet post callendarium. » — Au fol. 2 v° : « Bibl. S. Win. », en écriture moderne. — Au fol. 17 : « Abbatię S. Winnoci », en écriture moderne.

XVe siècle. Vélin. 101 feuillets. 202 sur 140 millim. Très belles miniatures aux fol. 16 v°, 26 v°, 38 v°, 41 v°, 46 v°, 51 v°, 64 v°, 93 v°, 98 v°, 99 v°. (Trois miniatures ont dû être coupées, entre les fol. 18 et 19, 33 et 34, 34 et 35.) Encadrements et majuscules polychromes.

Rel. du XVe siècle, en veau, sur ais; coins et attaches de fermoirs en cuivre poli, avec arabesques. Tranches dorées. — (Saint-Winoc.)

15 (O.? 4; Lepreux, 14). Chapitre provincial de Prémontrés, tenu à Anvers, en juillet 1643.

Fol. 1. « Statuta et ordinationes capituli provincialis celebrati in ecclesia S^{te} genitricis Marię Antwerpię, ordinis Premonstratensis, anno Domini 1643, 11^{a} julii et sequentibus usque ad 21^{am} ejusdem; presidente in eo admodum R^{do} Patre domino domno Joanne Chrysostomo, predictę ecclesię abbate, ejusdem sacri et canonici ordinis Pręmonstratensis per circarias Brabantię et Frisię vicario generali ac visitatore. »

Au fol. 78 v°, on lit : « Extractum hoc ex actis capituli provincialis concordat cum resolutionibus originalibus, quod testor Chrysostomus, abbas S^{ti} Michaelis, vicarius. »

XVIIe siècle. Papier. 78 feuillets. 205 sur 157 millim. Couvert. parchemin.

16 (O. 31; Lepreux, 17). Règle monastique.

Fol. 1. Commencement : « In prologum regulę. Non dubium quin inter sensus naturales proprios ad audiendas percipiendasque disciplinas et doctrinas spirituales sint visus et auditus... » — Fin : « ...ut euntes de virtute in virtutem tandem videamus Deum deorum in Sion. Amen. »

Au fol. 1, on lit : « Bibl. S. Win. »

XVIIe siècle. Papier. 135 feuillets. 205 sur 160 millim. Texte rogné sur les tranches de côté et du bas. Cart. moderne et grossier. — (Saint-Winoc.)

17-18 (P. 81 et C. 20; Lepreux, 23). P. Codron. Dictionnaire historique et géographique.

Tome I. Fol. prél. I. Titre. « Dictionarium biglotton geographicum latino-belgicum et belgico-latinum, sive succincta descriptio plurimorum regnorum, provinciarum, insularum, urbium et pagorum, episcopatuum, ducatuum, comitatuum, marchionatuum, baronatuum, toparchitatuum, portuum, arcium, fluviorum, montium, nec non candidi, sacri, canonici ac exempti ordinis nostri Praemonstratensis abbatiarum, ac populorum, ex variis auctoribus collectum, in quo ad magnam, ut reor, historiarum prae ceteris latinarum amantium utilitatem ac illucidationem, locorum situs, reges ac principes quibus

subjiciuntur, perlucide ac compendiose explanantur, opera ac labore (d'une autre main) f[ris] Frederici Codron, prioris S[ae] Caeciliae Dixmudis, ordinis Praemonstratensis. R : I : P. » — Fol. prél. 1 v°. Dédicace. « Dedicatio auctoris Patri praesuli devota. Reverendissimo domino domino Joanni Baptistae Sophie, ecclesiae Grunbergensis sacri, canonici ac exempti ordinis Praemonstratensis abbati longe dignissimo, candidae abbatiae nostrae S[i] Nicolai Furnensis Patri abbati, per circarias Brabantiae ac Frisiae vicario generali, illustrissimorum Brabantiae ordinum assessori perpetuo, etc., etc. » — Fol. prél. 2. Cartel imprimé, représentant les armes de Jean-Baptiste Sophie, avec la devise : « *Super astra Sophia.* » — Fol. prél. 8 v°, fiche complémentaire n° 2. Approbation : « Legi Dictionarium latino-belgicum et belgico-latinum, elaboratum a R[do] D. Fredrico Codron, ordinis Praemonstratensis canonico et priore S[ae] Caeciliae Dixmudis, in quo... » — « Datum Furnis 21 martii 1770. — F. Burie, prior S[ti] Nicolai et SS. Th. professor. » — Fol. prél. 9. Autre approbation : « .. Datum Brugis, in conventu nostro fratrum Minorum Recollectorum, die 13[a] augusti 1770. — F. Bertrandus Pycko, S. Theol. lector jubilatus, (de la main de l'auteur du Dictionnaire) provincialis totiusque ord. S. Patris Francisci difinitor generalis. »

On lit sur la garde du tome I, d'une autre écriture :

> « Cum auctor hujus operis impressorem rogasset
> Quam mercedem pro impressione hujus desideraret,
> Proba hic adjacente sumpta, tantum 1260 florenos
> Petiit; pro proba autem 8 solidos hispanicos, pro memoria... »

Tome II. « Vlaemsch-latinschen Dictionarium. » — Fol. 225. Explicit : « Ad majorem omnipotentis Dei, sanctissimae virginis Mariae, sanctissimorum Patrum Augustini ac Norberti, necnon S[ae] Caeciliae honorem et gloriam. »

XVIII[e] siècle (vers 1770). Papier. 392 feuillets, plus les feuillets préliminaires 1-9. 226 feuillets. Fiches intercalaires. 210 sur 160 et 200 sur 160 millim. Rel. parchemin et rel. veau.

19 (O. 65; Lepreux, 1). Drogon, religieux de l'abbaye de Saint-Winoc. Vies de S. Winoc et de S. Oswald ; translation des reliques de S[te] Lévinne.

Fol. 1 v°. Vie de S. Winoc : 3 livres, 62 chapitres.

Fol. 4. Commencement : « Incipit prologus in vitam sancti Winnoci,

abbatis. Cum titulos olim majorum copia honestaverit dicendi... » — Publiée par Mabillon dans les *Acta sanctorum ordinis S. Benedicti*, III, I, 301-302, mais d'après le manuscrit de Corbie.

Fol. 6 v°. « Incipit vita sancti Winnoci, abbatis et confessoris. De beati viri nativitate et pro Christo peregrinatione. Beatus igitur Winnocus in Britannię finibus... »

Fol. 27. « Explicit liber primus de vita et miraculis sancti Winnoci, abbatis et confessoris. Prologus venerabilis viri domini Drogonis. »

Fol. 60-76 v°. Office noté de S. Winoc et de S. Oswald.

Fol. 77 v°. Vie de S. Oswald; 2 parties; extraits de Bède; discours de Drogon.

Fol. 79. Commencement : « Prologus domini Drogonis in passionem sancti Oswaldi regis. Plerisque mortalium pium ac bonum studium... » — Publiée dans les *Acta SS.*, août, II, 83-93.

Fol. 81. « Explicit pręfatio. Incipiunt dicta Bedę presbyteri in vitam et passionem sancti Oswaldi, Anglorum regis et martiris. » — Fol. 103. « Expliciunt », etc.

Fol. 103. « Sermo domini Drogonis, legendus in festo ejusdem preciosi regis et martiris. »

Fol. 111 v°-161 v°. Translation des reliques de Ste Lévinne : 2 livres.

Fol. 113 v°. « Epistola domni Drogonis ad venerandum abbatem Rumoldum. Domino ac venerabili abbati Rumoldo peccator Drogo, pręsbiter et monachus... »

Fol. 161. v°. « Expliciunt miracula sanctę Leuninnę, virginis. » — Publié par Mabillon, *ibid.*, VI, 112, II, d'après un ms. de M. Bigot, avocat à Paris; — par Dusolier dans le t. V de juillet des Bollandistes, 608.

Au fol. 1, on lit cette mention, d'une écriture moderne : « Vita beatissimi Patris nostri Winnoci, abbatis praestantissimi. »

XIIe siècle. Vélin. 164 feuillets. 237 sur 157 millim. Rel. moderne, en veau, avec Christ rayonnant sur chaque plat. Tranches dorées, 3 dessins au trait et 3 miniatures, représentant S. Winoc, S. Oswal de Ste Lévinne. Changement de main à partir du fol. 136 : écriture de la même époque, mais plus petite et moins soignée. — (Saint-Winoc.)

20-26 (C. 50; Lepreux, 24). Raphaël de Dous. Théâtre des Baïanistes, Jansénistes et Quesnellistes.

20. Tome I. Fol. 1. Titre dans un cartel allégorique historié et enluminé : « Schoùwbùrg der Bajanisten, Jansenisten en Qùenellisten. » — Ce volume contient le livre Ier et comprend 105 ans, de 1545 à 1651 : commencé le 1er janvier 1751, il fut terminé le dernier jour de février de la même année, suivant l'attestation même de l'auteur (fol. 314 v°). — 316 feuillets.

21. Tome II. Livre II, comprenant 40 années (1641 à 1691); commencé le 1er mars 1751, terminé le 12 mai de la même année. — Mention de l'auteur à la page 637 : « Ik Fr. Raphael Dedous, cap..... » — Approbation, même page : « Lectis duobus prioribus voluminibus operis hujus manuscripti, nihil in iis fidei aut moribus contrarium reperi. Datum Ipris, hac 17a augusti 1751. — JJ. Plumyoen, cathed. Ipr. dec. L. C. » — 638 pages.

22. Tome III. Livre III, comprenant 17 années (1691 à 1708); commencé le 5 avril 1754 et terminé le 23 mai de la même année. — A la page 422, l'auteur nous apprend qu'il avait alors soixante-dix ans et souscrit ainsi : « Ik Fr. Raphaël Dedous, F. F. M. M. S. Franc. kapucyn en jubilaris... » — 426 pages.

23. Tome IV. Livre IV, comprenant 10 années (1708 à 1719); commencé le 23 mai 1754 et terminé le 21 juillet de la même année. — Au fol. 222 v°, Raphael de Dous souscrit : « Kapucyn, priester, pred. en jubilaris : Berge S. Winox. » — Au même fol., approbation des livres III et IV par « J. J. Plumyoen, L. C., dec. C. Yprens. » Ypres, le 30 août 1754. — 222 feuillets.

24. Tome V. Livre V, comprenant 5 années (1719 à 1724); commencé le 15 novembre 1754 et terminé le 15 janvier 1755. — Au fol. 225, l'auteur souscrit : « Ik Raphaël Dedous, kapucyn biegter predik. en jubilaris... Bergen St Winox. » — Au même fol., approbation de J.-J. Plumyoen, à la date du 20 mars 1755. — 226 feuillets.

25. Tome VI. Livre VI. Voici la traduction littérale de la conclusion de l'auteur (fol. 257) : « Là dessus nous terminerons ici le sixième livre du Théâtre le 10 avril, par défaut de renseignements pour continuer de 1742 à 1755... Nous souhaitons que ce Théâtre fasse sur le cœur du lecteur une salutaire impression; c'est le seul but de mon travail. Et je soumets de cœur et d'âme tout ce que j'ai écrit dans ces six livres du Théâtre au jugement de la Ste Église romaine catholique, dont je veux mourir le fils, et aux sentiments de mes supérieurs,

prêt à rejeter de moi tout ce qu'ils rejetteront, me tenant absolument neutre pour ce qu'ils jugeront par rapport à mes 31 livres (31 boeken), dont 22 sont écrits en français, 8 en flamand et 1 en latin, en outre par rapport à un septième livre (« een zevende boek ») en flamand, comprenant les pièces justificatives qui ont trait à l'ensemble ou à une partie de ces six livres du Théâtre, et à un huitième en flamand, appelé : Note d'infamie (« Brandmerk ») et que je nommerai le Théâtre du théâtre, si Dieu me fait la grâce de prolonger encore un peu ma vie et de conserver ma vue, comme le Dieu bon m'a fait jusqu'à maintenant, à moi fr. Raphaël de Dous, prêcheur, confesseur, capucin jubilaire. 10 avril 1755. Bergues-S[t] Winoc. » — Au même fol., approbation de J.-J. Plumyoen, à la date du 10 mai 1755. — 258 feuillets.

26. Tome VII. Pièces justificatives, depuis 1533. — Au fol. 231, on lit : « V. J. J. Plumyoen. 1755. » — 231 feuillets.

XVII[e]-XVIII[e] siècle. Papier. 235 sur 185 millim. Rel. basane.

27 (O. 67; Lepreux, 6). Jean de Meung. Traduction du *De consolatione* de Boèce. Commentaire des Distiques de Denis Caton.

Fol. 1. « Cy commenche le prologue ou proheme du livre de Boece de Consolation, lequel maistre Jehan de Mehum translata de latin en franchois, si comme il se contient cy après et le envoia au roi de France, Philippe le quart de ce nom. A ta roial majesté, très noble prince, de la grace de Dieu roy de France, Phelippe le quart, je Jehan de Mehum, qui jadis au Romant de la Rose, puis que Jalousie eubt mis en prison Bel accueil, eubz enseignié la maniere du chatel prendre et de la rose cueillir, et translatay après de latin en franchois le livre de Vegece de chevalerie, et le livre des merveilles d'Irlande, et la vie et les epistres maistre Pierre Abaielart et Helois, sa femme, et le livre de Aelies de espirituel amitié, envoye je ores Boece de Consolation que je te ay translaté de latin en françois, ja soit ce que tu entendes bien le latin, mais touttes voies est moult plus legier a entendre le françois que le latin... »

Fol. 5. « Cy commenche Boece son livre de Consolation. » — 5 livres. — Fol. 75. Fin : « ... o mortelz, quant vous faictes vos œuvres devant les yeulz de celui juge qui tout voit. Fin du livre Boece de Consolation, achevé le XXIII[e] jour de novembre 1492. » Cf. L. Delisle, *Inventaire des manuscrits français de la Bibliothèque nationale*,

t. II, p. 317 et suiv., *Anciennes traductions françaises de Boèce conservées à la Bibliothèque nationale.*

Fol. 79. « En ce petit livret est contenue une briefve et utile doctrine pour les simples gens, laquelle est prinse et composée sur le Cathon, avec aucunes dictions et autorités des sainctz docteurs et des prophetes, et aussi plusieurs histoires et exemples auctentiques des saintz Peres et croniques anciennes vraies et aprouvées. Item ce petit livret sera divisé en deulx parties principales. La premiere partie principale est le proheme qui commence *Cum animadverterem* et dure jusque *Itaque Deo supplica*... Item la seconde partie principalle est divisée en deux parties, la première est en prose et la seconde est en vers... »

Fol. 145 v°. Fin : « ...pour laquelle chose peult l'on intituler ce petit livret le Mirouer du regime et gouvernement du corps et de l'ame. Cy finist ce present livret, intitulé le Grand Cathon. Achevé le xxi[e] jour de janvier 1491. Amen. »

Au fol. 1, on lit : « Ex libris bibliothecae monasterii S. Winnoci. 1618. » — Au fol. 146 v° : « Jacques van Cappec, filz de M[re] Jacques van Cappec, pensionnaire de la ville et chastellenie de Bergues S[t] Winnocq. »

XV[e] siècle (1491-1492). Papier. 147 feuillets. 265 sur 195 millim. Chapitres rubriqués. Initiales alternativement bleues et rouges. Pour le Boèce, le texte et les gloses sont annoncés en caractères rouges, de l'écriture courante. Cartonné. — (Saint-Winoc.)

28 (O. 68; Lepreux, 10). Antiques constitutions de l'abbaye de Saint-Winoc.

Fol. 1. « Antiquae constitutiones abbatiae S. Winnoci. 1589. » — Fol. 228 v°. « Huic scriptioni finem imposuit Johannes a Cameraco, 7° die mensis aprilis 1590. » — « Sequitur jam tabula hujus operis, tabula (frustra votis sepe petita meis), ex ferventi et ardenti desiderio domini Petri a S[to] Audomaro, alias a Walloncapelle, S[ti] Gerardi prioris vigilantissimi necnon dignissimi. » — Les tables vont du fol. 229 au fol. 231 et sont suivies d'articles analytiques, d'une autre main (fol. 232-fol. 233 v°).

Au fol. 1, on lit : « Ex libris bibliothecae monasterii S. Winnoci. 1618. »

XVI[e] siècle (1589-1590). Papier. 235 feuillets. 270 sur 180 millim.

Jusqu'au fol. 120, majuscules rubriquées ou enluminées. Rel. basane. (Saint-Winoc.)

29 (O. 69; Lepreux, 9). Ordre et heures des offices.

Fol. 1. Commencement : « Quibus horis aut quo ordine divina peragantur. Cap. primum. Volumus igitur ut omnia divina obsequia ordinate et certo tempore fiant... »

Fol. 56. Fin : « Huic scriptioni finem imposuit F. Gerardus Sourys, Terlonius, anno Domini 1. 5. 8. 9°. 6° aprilis. »

Au fol. 1, on lit : « Ex libris monasterii S. Winnoci. »

1589. Papier. 56 feuillets. 280 sur 190 millim. Initiales de couleur. Rel. du temps, en veau brun, avec filets et ornements noirs. — (Saint-Winoc.)

30 (O. 75; Lepreux, 7). Jacques de Voragine. Légende dorée.

Fol. 2. « Incipit prologus super legendas sanctorum, quas compilavit frater Jacobus de Voragine, nacione Januensis, de ordine fratrum Predicatorum. »

Fol. 243 v°. Fin : « Completa fuit hec aurea legenda in profesto Mathei apostoli et evangeliste per manum Nicolai (grattage), custodis ibidem. Anno Domini millesimo CCCC° XXXV°, die quo supra. Orate pro eo. »

Au fol. 243 v°, on lit, en écriture du XVII[e] siècle : « Je suis à maistre Jehan Van damme. »

XV[e] siècle (1435). Papier, sauf les fol. 1 et 2, en parchemin. 244 feuillets. 282 sur 205 millim. Initiales rouges. Rel. du XV[e] siècle, en cuir estampé de médaillons et de carrés, où sont figurés divers animaux; fermoirs.

31-55 (Lepreux, 29). Collection de Ghewiet. Mélanges : arrêts de Du Fief, de Cuvelier; observations de de Masures, répertoire, etc.

Vaste compilation en vingt-cinq volumes : copies et originaux manuscrits, pièces imprimées. Diverses mains.

En voici le détail :

31. Tome I. Manuscrit. Fol. A. « Arrets de Monsieur du Fief, arrets de Monsieur Cuvelier, observations de M[r] de Masures, repertorium. » — Fol. A v°. « Arrets et resolutions tirez des notices de Monsieur du Fief, conseiller ecclésiastique au grand Conseil à Malines et depuis au Conseil privé à Bruxelles. » — 650 pages, plus le feuillet prélimi-

naire A. — On lit, au fol. A v°, en imprimé : « Ex selectis D. De Ghewiet, n° 821. »

52. Tome II. Manuscrit. On lit, sur la garde : « Ex selectis, etc., n° 822 » ; on y voit les armes et la devise : « *Vis in caelum* » de D. Gervin Rykewaert, 64e abbé de Saint-Winoc. — 671 pages.

53. Tome III. Manuscrit. — Minutes et copies de pièces de procédure du XVIIe siècle. — Fol. 1. « Factum pour les recteur, doyens, procureurs et supposts de l'Université de Paris, et pour maistre Jean-Baptiste de Pienne, prestre, maistre es arts, gradué nommé de ladite Université sur l'evesché d'Arras, et autres graduez demandeurs, contre messire Guy de Seve de Rochechouart, evesque d'Arras, maistre Henry de Mouchy de Vuismer, et autres deffendeurs, par Me François Cuvelier, avocat au parlement de Paris. La contestation entre les parties consiste à sçavoir si l'Université de Paris a droit de nommer ses graduez sur l'evesché d'Arras, en execution de la Pragmatique sanction et du Concordat passé entre le pape Léon X et le roy François I... » (30 juin 1688). — 364 feuillets. — Sur la garde : « Ex selectis, etc., n° 823. »

54. Tome IV. Manuscrit. Fol. A. « In hoc libro manuscripto sunt 1°. Diversae copiae bullarum apostolicarum, ex quibus cognosci possunt facultates quae ordinarie competunt nuntiis apostolicis Belgii (fol. 1-fol. 14). Finis tractatus impositus 19a aprilis anni 1621. » — 2°. « Tractatus insignis de simonia et de pensionibus super beneficiis ecclesiasticis creari et redimi consuetis (fol. 15-fol. 67 v°). Finis tractatus impositus octava februarii 1621. » — 3°. « Tractatus insignis de actibus ipso jure invalidis occasione regulae quintae Gregorii noni, pontificis maximi, in quo multae examinantur consuetudines exprobatae, maxime circa clericos et vitia eorumdem » (fol. 71 v°-fol. 167 *bis*). — 4°. « Tractatus elegans et amplissimus de sacramento matrimonii, authore Roberto Crametio » (fol. 172-fol. 300). — 301 feuillets, plus le feuillet préliminaire A.

55. Tome V. Manuscrit. Factums et procédures du XVIIe siècle devant les cours de Douai et de Tournai, la plupart en français, quelques-uns en flamand. — 402 feuillets. — Sur la garde : « De Ghewiet. 825. »

56-58. Tomes VI-VIII. Imprimés. 35 pages, fol. 26-302 et A-B ; 28 pages, fol. 29-317 ; 16 pages, fol. 17-277 — « De Ghewiet, 826, 828, 829. »

59. Tome IX. Manuscrit. Fol. B. « Dictata varia, et imprimis continentur in hoc libro dictata per consultissimum et clarissimum domi-

num Robertum Crametium, J. U. doctorem. » — Fol. 79. « Finis libri octavi ff^{rum} [pandectarum], impositus sub clariss. viro domino D. Roberto Crametio, juris utriusque doctore et professore ordinario, anno 1624 » — Fol. 101 v°. « Finis tituli (De restitutione in integrum), 13 julii, sub ingressum vacantiarum 1625. » — 335 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-B. — « De Ghewiet. 830. »

40. Tome X. Manuscrit. Procédures manuscrites de particuliers et de villes (Lille, Ypres, etc.), au XVIIe siècle. — Deux parties : pages 1-511 ; feuillets 512-598. — « De Ghewiet. 831. »

41. Tome XI. Manuscrit. Minutes, copies, expéditions, originaux de pièces latines, françaises et flamandes du XVIIe siècle. — Fol. 1-27 v°. « Préjugés au bailliage de Tournay, recueillis par Monsr de Mullet, lieutenant général. » — 628 pages. — « De Ghewiet. 832. »

42. Tome XII. Manuscrit. Pièces du XVIIe siècle, comme ci-dessus. — Fol. 1. « Réponse du parlement de Tournay au mémoire présenté au Roy par les évêques du ressort (1684). » — Fol. 171. Confirmation de sentence par Charles II, roi d'Espagne. Malines, 1er décembre 1692. — 390 feuillets. — « De Ghewiet. 833. »

43. Tome XIII. Manuscrit. Pièces du XVIIe siècle. — 896 pages.

44. Tome XIV. Manuscrit jusqu'à la page 379 (1697); factums et mémoires. — 714 pages.

45. Tome XV. Factums imprimés, avec quelques dossiers manuscrits; nombreuses généalogies. XVIIe siècle. — 288 feuillets.

46-48. Tomes XVI-XVIII. Imprimés. Plaquettes historiques du XVIIe siècle. — 294, 313 et 294 feuillets.

49. Tome XIX. Manuscrit. Procédures du XVIIe siècle. — 421 feuillets.

50. Tome XX. Suite du précédent. — 373 feuillets.

51. Tome XXI. Manuscrit. Procédures de la fin du XVIIe siècle et du premier quart du XVIIIe. Quelques mémoires imprimés. — 338 feuillets.

52. Tome XXII. Procédures manuscrites du XVIIIe siècle. Factums imprimés. — 146 feuillets.

53. Tome XXIII. Manuscrits du dernier quart du XVIIe siècle et du premier du XVIIIe. — 286 feuillets.

54. Tome XXIV. Manuscrits des XVIIe et XVIIIe siècles. — 302 feuillets.

55. Tome XXV. Imprimés du XVIIIe siècle. — 179 feuillets.

XVIIe-XVIIIe siècle. Papier. 300 sur 195 millim. Rel. basane. — (Saint-Winoc.)

56 (O. 76; Lepreux, 8). Postilles de Nicolas de Lyre sur la seconde partie du Nouveau Testament.

Fol. 1. « Prologus. Ecce descripsi... » — Fol. 194 v°. Fin : « Explicit postilla Nicholay de Lyra super epistolis Pauli, canonicis Jacobi, Petri, Johannis, Jude et Actibus Apostolorum et Apocalypsi in uno volumine. F. F. M. G. Deo gratias. » — Détail :

Fol. 1-118. « Epistolae Pauli. » — Fol. 118 v°-123 v°. « Epistolae sive canonicae beati Jacobi apostoli. » — Fol. 123 v°-132. « Epistolae beati Petri. » — Fol. 132-138 v°. « Epistolae beati Johannis, apostoli et evangeliste. » — Fol. 138 v°-140. « Epistola beati Jude. » — Fol. 140-169. « Actus Apostolorum. » — Fol. 169-194 v°. « Apocalipsis. »

Commencement du XV[e] siècle. Papier (131 feuillets) et parchemin (63 feuillets, *passim*). 194 feuillets à 2 col. 300 sur 215 millim. Initiales de couleur. Rel. du XV[e] siècle, en cuir, estampé de losanges, sur ais; fermoirs brisés.

57-58. Offices. Texte et plain-chant.

Ces offices comprennent deux parties, en deux volumes : 1°. partie d'hiver; 2°. partie d'été.

Au v° du plat supérieur du 1[er] volume, on lit : « Scripsit Folquinus, Jacquet cognomine dictus. » — A la page 433 du 2[e] volume, on lit : « Ad majorem Dei gloriam sanctorumque Benedicti, Winnoci ac Gervini scripsit Gervinus Heneman, in monte Sancti Winnoci religiosus indignus, anno ab incarnato Verbo 1727. Ora pro scriptore. »

XVIII[e] siècle. Papier. 367 pages, plus le feuillet préliminaire A; 454 pages, plus les feuillets préliminaires A-F. 325 sur 195 millim. Rel. parchemin. — (Saint-Winoc.)

59. « Cronycke van Berghen S[t] Winocx van de jaeren 451 tot 1647. » Transcription, par M. Braets, aujourd'hui secrétaire de la Mairie, d'une copie prise directement sur le ms. 7440, déposé aux Archives des ducs de Bourgogne, à Bruxelles, par M. Delaroière, ancien notaire et ancien maire de Bergues.

Vers 1860. Papier. 443 pages. 310 sur 190 millim. Demi-rel.

60. Même ouvrage que le précédent.

Copie anonyme de la transcription de M. Braets.

Vers 1866. Papier. 388 pages. 325 sur 210 millim. Demi-rel.

61-62. « Annotations et remarques sur la coutume de Bergues S[t] Winnoc, recueillies des meilleurs auteurs, avec des décisions et arrêts du parlement de Flandres et d'autres, sur plusieurs questions qui ont trait à ladite coutume, et à plusieurs autres de la province de Flandre qui y sont rapportées. »

XVIII[e] siècle. Papier. 318 et 299 feuillets. 332 sur 210 millim. Cartonnés.

63 (P. 89; Lepreux, 5). Boccace. Des cas des nobles malheureux hommes et femmes; traduction de Laurent de Premierfait.

Fol. 2. Commencement. « Le premier prologue. Chy commenche le premier prologue du translateur du livre de Jehan Bocace de Certald des Cas des nobles malheureux hommes et femmes. A puissant noble et excellent prince Jehan, filz de roy de France, duc de Berry et de Auvergne, comte de Poitou, d'Estampes, de Boulongue et d'Auvergne Laurens de Premierfait, clercq, et vostre moins digne secretaire et serf de bonne foy... Combien que par vostre especial mandement je aye soubz la confiance de vostre naturelle benignité et en espoir de vostre gracieux aide et confort entreprins le dangereux et long traveil de la translation d'un très singulier et exquis volume des Cas des hommes et femmes nobles, escript et compilé par Jehan Bocace de Certald... » — Fol. 471. Fin : « Et se il advient que vous tresbuchiez en bas, faittez tant que l'en voye que ce n'est pas par vostre deffaulte, mais par la rudesse et cruaulté de fortune qui tourne touttez chosez mondainez. Chy fine le livre de Jehan Bocace des Cas des nobles hommez et femmez. »

XV[e] siècle. Papier. 471 feuillets. 360 sur 270 millim. Tranches rouges. 98 vignettes au trait et au pinceau. Encadrement rouge. Rubriques et lettrines alternativement rouges et bleues. Cartonnage du XVI[e] siècle. — (Saint-Winoc.)

64 (P...; Lepreux, 26). Divers arrêts du Parlement.

Page 3. « Arrêts du Parlement, recueillis par Messieurs de Flines père, de Blie, Baralle, Heinderickx, de Mullet père, Pollet, Dermanville et par moi (G. de Ghewiet); extraits des procédures. »

On voit, sur le v° du plat supérieur, les armes de D. Gervin Ryckewaert, et on lit à la page 3 : « M. George de Ghewiet, s[r] de Blinville. »

XVII[e] siècle. Papier. 715 pages. 370 sur 230 millim. Relié. — (Saint-Winoc.)

65 (P. 88 ; Lepreux, 25). « Jurisprudence du parlement de Flandre, par M. George de Ghewiet, sr de Blinville, conseiller du Roi, referendaire honoraire en la chancellerie et ancien avocat audit parlement. »

Page 3. Épreuve imprimée, avec corrections manuscrites : « Prolégomènes. J'ay intitulé cet ouvrage du nom de Jurisprudence du parlement de Flandre, à cause des règles et maximes qu'on y trouve, pour pouvoir former cette science, au moyen de laquelle on est capable de discerner les choses justes d'avec celles qui ne le sont pas, par rapport au grand nombre de résolutions et arrêts de cette Cour souveraine depuis son établissement jusques en 1724... »

Sur la garde, cartel imprimé aux armes et avec la devise : « *Vis in caelum* » de D. Gervin Ryckewaert. — Au fol. V v°, portrait de l'auteur avec l'exergue : « Georgius de Ghewiet, regi (*sic*) in cancellaria gallo-belgica referendarius », et, au bas, la devise : « *Sustine, abstine.* » « Van Ost pinxit. Gamot sculpsit. » — A la page 942, de l'écriture du scribe et sans doute du compilateur :

« Hic ergo meus est labor ; impune alter honorem,
Et fructum capiat ; cui placuisse sat est.

Eginard BARO. »

XVIIIe siècle. Papier. 3 parties : feuillets A-V ; pages 1-933 ; feuillets 944-987. 365 sur 250 millim. Rel. basane. — (Saint-Winoc.)

66-71 (O. 99 ; Lepreux, 28). De Ghewiet. Vaste répertoire juridique.

66. Tome I. Au fol. 6, portrait de M. de Ghewiet, avec écusson manuscrit représentant ses armes. — 471 feuillets, plus les feuillets A, B, C.

67. Tome II. — Au fol. 1 v°, « Ex selectis D. De Ghewiet, n° 933 », en imprimé. — 391 feuillets, plus les feuillets D, E, F.

68. Tome III. 315 feuillets, plus les feuillets G, H, I, L.

69. Tome IV. 445 feuillets, plus les feuillets M, N, O, P.

70. Tome V. 312 feuillets, plus les feuillets Q, R, S.

71. Tome VI. Deux séries : pages 1-120 ; feuillets 121-282 et T, V

XVIIe-XVIIIe siècle. Papier. 370 sur 235 millim. Rel. basane. — Au revers de chaque plat supérieur, armes et devise de D. Ryckewaert. — (Saint-Winoc.)

72-75 (P. 91 ; Lepreux, 27). De Ghewiet. Coutumes de Tournai. Tome I. Fol. G. « Les Coustumes, stils et usages de la ville et cité

de Tournay, pouvoir et banlieu d'ycelle, commentées par M. G. D. G. C. D. R., avec les conférences de toutes les coustumes voisines et une très ample table des matières. »

Au fol. F v° du tome I, portrait de M. de Ghewiet, comme dans le manuscrit n° 65. — Au fol. G : « D. De Ghewiet, n° 935 », en haut, et en bas, armes et devise, citations diverses, signature autographe « De Ghewiet », et cette mention : « Le canevas d'un traité intitulé : Le bon juge se trouve ici joint après la table de ce tome. » Ce traité forme une plaquette imprimée de 8 pages in-4° carré, avec corrections et notes manuscrites très nombreuses.

XVIIe-XVIIIe siècle. Papier. 818 pages, plus les feuillets préliminaires A-G et supplémentaires H-K, et 832 pages, plus les feuillets préliminaires A-D. 375 sur 246 millim. Rel. veau, du temps. — (Saint-Winoc.)

74. « Vesperae solemnes, ad usum cantorum abbatiae Sancti Winoci. » Dunkercae, P. de Villers, Minimus F. M. D. CC. LXX. » Texte et plain-chant.

Au fol. A, on lit, en majuscules romaines, tracées aussi à l'aide de lettres découpées à jour : « Droit de l'homme et du citoyen. »

1770. Papier. 340 pages, plus le feuillet préliminaire A. 610 sur 390 millim. Plain-chant et texte tracés à l'aide de vignettes, caractères découpés à jour. Initiales de couleur. Rel. veau gaufré. — (Saint-Winoc.)



MANUSCRITS

DE LA

BIBLIOTHÈQUE DE ROYE

La Bibliothèque de Roye, fondée en 1822 par L.-A.-J. Grégoire d'Essigny, mais seulement ouverte au public en 1862, contient actuellement 7,670 volumes imprimés et 43 n[os] manuscrits, provenant des libéralités du fondateur, du baron de Fourment, de M. Mérice, notaire honoraire, et de M[me] veuve Bertin-Goret. De cette dernière viennent douze des manuscrits dont nous donnons ci-dessous la notice. Méritent d'être signalés les manuscrits de Carlier de Corselles, importants pour l'histoire locale et pour celle des familles.

Sous le titre de *Notice sur la Bibliothèque de Roye* (Montdidier, 1895, in-8° de 24 pages), j'ai publié l'historique de l'origine et des accroissements de ce dépôt.

Alcius Ledieu.

1-4. « Journal des audiences et raports (*sic*) du bailliage de Roye, par M[e] Jean Antoine François Carlier de Corselles, conseiller du Roi, lieutenant particulier civil audit bailliage. »

Il comprend les années 1766-1788 et ne contient que des causes

sans grand intérêt. A mentionner dans le n° 4 (p. 551-622) : Discours prononcés par différents personnages dans des cérémonies publiques.

XVIIIe siècle. Papier. 829, 937, 923 et 622 pages. 265 sur 195 millim. Rel. veau fauve.

5. Procès criminels et civils. Imprimés et manuscrits. Détail de ces derniers :

Fol. 21-53. Affaire Jacques Delavesne, Éloi Picard, Pottier et Nicolas Longuet, accusés d'avoir assassiné, le 1er septembre 1777, le nommé Jean Villet, laboureur au Montel.

Fol. 54-83. Affaire Jean-Chrysostome Warconsin et sa femme, Suzanne Suret, de Tilloloy, accusés d'avoir enlevé du bois dans les bois, parc et bûchers du château de Tilloloy, appartenant au marquis de Soyecourt.

Fol. 84-110. Affaire François Mire, de Fouquescourt, accusé de faux en écriture et condamné aux galères. 1781.

Fol. 115-130. Affaire François Lavalle, fils de Melchior Lavalle, chaufournier à Tilloloy, accusé d'avoir assassiné Florent Patte, de Damery, le 22 juillet 1782. Par arrêt du Parlement, Lavalle fut condamné à être rompu vif sur la place de Roye.

Fol. 138-143. Procès-verbal sur l'incendie de maisons et bâtiments à Conchy, dans la nuit du 12 au 13 septembre 1779.

Fol. 144-182. « Instance d'ordre et distribution de deniers ordonnés par sentence du 10 novembre 1788. »

Fol. 184-191. Testament olographe de demoiselle Anne-Catherine Hannique, décédée à Avricourt, le 12 août 1788.

Fol. 192-200. Délibéré entre dame Angélique de Targny, veuve de Joseph-Nicolas Boulanger, docteur en médecine, et Denis Leclercq, laboureur à Beaulieu.

Fol. 203-207. Délibéré du 26 novembre 1790 entre les Frasier de Beuvraignes.

Fol. 242-246. Différend entre la demoiselle du Plessier, dame de Fransart, et le sieur des Fossés, seigneur du Château bleu, au sujet de censives.

Sur un feuillet de garde, on lit : « Donné à la ville de Roye, le 9 février 1844, par Mme veuve Bertin-Goret. »

XIXe siècle. Papier. 209 feuillets. 260 sur 165 millim. Rel. parchemin.

6-9. Recueil de pièces curieuses.

6. Pages 1-20. Documents relatifs à l'église Saint-Pierre de Roye.

Pages 20-22. Extrait de l'édit du Roi, du 17 juillet 1594, touchant la capitulation accordée par Henri IV aux villes de Péronne, Roye et Montdidier.

Pages 22-25. Réunion de la prévôté foraine de Roye au bailliage de la même ville. 14 février 1596.

Pages 25-35. Arrêt du Parlement, du 10 février 1653, relatif aux successions dans la Coutume de Péronne.

Pages 25-45. Arrêt du Parlement, du 13 août 1661, réglant le nombre des bêtes à laine.

Pages 45-55. Deux arrêts du Parlement, du 12 septembre 1669, réglant la forme de l'élection des maires et échevins de Roye.

Pages 55-58. Acte de notoriété du bailliage de Roye, du 27 avril 1671, justifiant l'entrée des ennemis à Roye en 1653.

Pages 58-60. Autre acte du même genre, à propos de l'entrée des ennemis en 1636.

Pages 60-66. Lettres de noblesse accordées par Louis XIV, au mois d'octobre 1653, à Louis Turpin, procureur du Roi à Roye.

Pages 66-69. Lettre de cachet, du 11 avril 1667, portant exemption de logement pour la maison de Louis Turpin.

Pages 69-70. Titre du 10 novembre 1206, concernant la cure de Biark (Biarre).

Pages 70-74. Titre du 9 mai 1230, concernant l'abbaye de Monchy, près Compiègne.

Pages 74-83. Extrait d'un titre concernant le droit de pontenage à Roye.

Pages 83-88. Arrêt du Conseil, du 24 février 1733, portant suppression du droit de pontenage.

Pages 88-93. Arrêt du Conseil, du 24 février 1733, portant suppression du droit de travers appartenant à la dame de Guerbigny.

Pages 93-101. Arrêt du Parlement, du 4 avril 1662, fixant le nombre de bêtes à laine qu'un laboureur peut avoir.

Pages 101-102. Arrêt du Parlement, du 18 mars 1689, pour une question de préséance.

Pages 102-122. Deux édits du Roi, du mois de mars 1693 et du mois de juillet 1704, ordonnant aux officiers seigneuriaux de se faire recevoir dans les juridictions royales.

Pages 122-127. Arrêts du Conseil, du 17 septembre 1663, et de la Cour des aides, du 25 février 1642, pour une question de préséance.

Pages 127-129. Règlement de Louis XIV, du 20 février 1675, sur le logement des troupes dans la ville de Montdidier.

Pages 129-132. Arrêt du Parlement, du 19 août 1693, au profit du bailliage de Montdidier qui avait apposé un scellé au château de Léchelle.

Pages 132-138. Arrêt du Parlement, du 20 août 1711, au profit du marquis de Surville contre le bailliage de Roye.

Pages 138-140. Lettre du procureur général, du 31 janvier 1735, à propos des scellés apposés au château de Liancourt-Fosse.

Pages 140-174. Arrêt du Parlement, du 14 juin 1695, au profit du marquis de Nesle, à propos du droit de quint.

Pages 174-188. Arrêt du Parlement, du 25 mai 1709, concernant les frères de la Charité de Roye.

Pages 188-191. Sentence de l'élection de Péronne, du 21 avril 1716, relative aux collecteurs de Champien.

Pages 191-195. Sentence de la même élection, du 6 juillet 1717, concernant la taille dans le même village.

Pages 195-200. Arrêt de la Cour des aides confirmant cette décision. 29 mars 1718.

Pages 200-211. Deux sentences de l'élection de Montdidier, du 12 février 1721 et du 9 août 1734, concernant la taille.

Pages 211-223. Arrêt du Parlement, du 14 février 1703, au profit du prévôt de Montdidier contre les juges-consuls de Compiègne.

Pages 223-230. Bulle de Luce III, de 1184, en faveur du chapitre de Roye. Jaffé-Loewenfeld, n° 15018.

Pages 230-234. Description de la châsse de S. Florent. 5 mai 1030.

Pages 234-237. Certificat du 30 janvier 1492, concernant l'enlèvement de la châsse de S. Florent, par ordre de Louis XI.

Pages 237-240. Autre attestation sur le même sujet. 1492.

Pages 240-301. Documents relatifs aux différends entre le chapitre de Roye et l'évêque d'Amiens. 1205-1669.

Pages 301-310. Fonctions du théologal dans la collégiale de Roye. 11 janvier 1667.

Pages 310-315. Arrêt du Parlement, de 1586, entre le chapitre de Roye et le corps de ville.

Pages 315-325. Arrêt du Parlement, du 6 février 1719, concernant le chapitre de Roye.

Pages 325-347. Statuts de la collégiale de Roye. 1225.

Pages 347-373. Arrêt du Conseil, du 8 décembre 1706, concernant les religieux dits Petits-Pères.

Pages 373-377. Commissaires aux prisées et ventes de meubles.

Pages 377-382. Arrêt du Parlement, du 19 mars 1727, portant défense de chasser dans les bois de Labye.

Pages 382-390. Arrêt du Conseil, du 31 janvier 1721, touchant les scellés des receveurs des fermes du Roi.

Pages 390-403. Lettre concernant la restitution de la châsse de S. Florent. 23 juillet 1496.

Pages 403-405. Arrêt du Conseil, du 16 décembre 1692, ordonnant aux maires de loger les gardes des gouverneurs.

Pages 405-409. Ordonnance de l'intendant de Picardie, du 2 octobre 1721, concernant les domestiques de campagne.

Pages 409-441. Deux arrêts du Conseil, du 17 octobre 1714 et du 25 mars 1724, concernant le dépointement des fermiers.

Pages 441-449. Deux sentences du bailliage de Roye, du 11 octobre 1683 et du 26 septembre 1721, portant règlement pour les chaumes.

Pages 449-622. Sentence des Requêtes du palais, du 2 avril 1491, condamnant les religieux de Saumur à rendre les reliques de S. Florent au chapitre de Roye; arrêt confirmatif de cette sentence et procès-verbal d'exécution. 11 août et 21 octobre 1494.

Pages 626-638. Table des matières.

7. Pages 1-29. Arrêt du Parlement, du 7 mars 1735, sur une question de droit civil.

Pages 29-36. Ordonnance de l'intendant de Soissons, du 4 décembre 1724, sur une question de préséance.

Pages 36-40. Ordonnance du gouverneur de Picardie, du 8 octobre 1722, faisant défense aux gens de la campagne d'avoir des armes à feu.

Pages 40-48. Arrêt du Conseil, du 9 octobre 1735, touchant la réparation des presbytères en Picardie.

Pages 48-49. Usages à cet égard dans le pays chartrain.

Pages 49-58. Instruction du 27 mai 1728, pour parvenir à la construction d'un nouveau presbytère.

Pages 58-68. Arrêt du Conseil, du 1er octobre 1732, contre les malfaiteurs et gens sans aveu de la Picardie.

Pages 68-73. Ordonnance de l'intendant d'Amiens, du 24 août 1733, ordonnant l'achat dans les campagnes de crochets à feu pour les incendies.

Pages 73-79. Ordonnance du même, du 5 juin 1734, touchant la chasse.

Pages 79-80. Ordonnance du Roi, du 11 juin 1679, qui confie au maire de Péronne le commandement des troupes, en l'absence du gouverneur et du lieutenant de Roi.

Pages 80-82. Lettre du contrôleur général des finances, du 1er septembre 1723, à propos du change.

Pages 82-164. Documents concernant les archers de Roye. 1580-1722.

Pages 164-174. Édit de création des lieutenants généraux de police. Octobre 1699.

Pages 174-200. Déclaration portant règlement pour le commerce des grains. 31 août 1679, et autres documents sur le même objet.

Pages 200-215. Arrêt du Conseil, du 3 mai 1720, et ordonnance de l'intendant de Picardie, du 8 mars 1724, pour l'élargissement et la plantation des grands chemins.

Pages 215-231. Déclaration et arrêt du Conseil, concernant les lieutenants de police. 28 décembre 1700, 18 décembre 1701.

Pages 231-245. Déclaration du 14 novembre 1724 et ordonnance de l'intendant de Picardie, fixant le nombre de chevaux à atteler aux charrettes à deux roues.

Pages 245-251. Arrêt du Conseil, du 20 novembre 1725, concernant les métiers.

Pages 251-260. Arrêt du Conseil, du 17 mars 1732, sur la discipline des trois corps de la médecine.

Pages 260-266. Arrêt du Parlement, du 3 août 1731, contre les hommes et femmes de mauvaise vie.

Pages 266-336. Arrêts du Conseil et autres documents concernant les faiseurs de bas au métier ou badestamiers de Roye, Méharicourt, etc. 1709-1734.

Pages 336-360. Deux arrêts du Conseil, des 18 janvier et 12 septembre 1729, portant règlement pour les serges et autres étoffes qui se fabriquent à Aumale, Tricot, etc.

Pages 360-370. Arrêt du Conseil, du 12 septembre 1729, ordonnant l'application d'un plomb sur les étoffes.

Pages 370-401. Deux arrêts du Conseil, du 30 juin 1733 et du 30 juin 1734, concernant la marque des étoffes.

Pages 401-411. Arrêt du Conseil, du 9 février 1734, ordonnant la nomination de nouveaux gardes-jurés pour la fabrication et la vente des étoffes de laine.

Pages 411-416. Jugement de l'intendant d'Amiens, du 12 septembre 1730, prononçant confiscation d'un morceau de serge d'Aumale.

Pages 416-417. Ordonnance de l'intendant de Picardie, du 6 octobre 1734, renvoyant au lieutenant de police de Roye la nomination des gardes-jurés des marchands et fabricants.

Pages 417-427. Arrêt du Conseil, du 5 avril 1735, portant défense de vendre les étoffes faites contre les règlements.

Pages 427-431. Lettres de dispense de François-Antoine Cabaille, avocat en Parlement, pour être reçu dans l'office de lieutenant général de police de Roye. 15 octobre 1730.

Pages 431-451. Arrêt et provision du Parlement concernant le sieur Cabaille. 9 novembre 1730 et 2 avril 1734.

Pages 451-486. Arrêt du Parlement, du 26 juin 1731, portant règlement entre les officiers du bailliage et du présidial de Chartres et les maire et échevins de la même ville.

Pages 486-492. Déclaration pour défendre les pèlerinages sans la permission du Roi et des évêques. 7 janvier 1686.

Pages 492-498. Ordonnance du Roi, du 25 avril 1707, obligeant les aubergistes à tenir un registre pour les étrangers.

Pages 498-502. Déclaration contre les bohémiens. 11 juillet 1682.

Pages 502-508. Déclarations enjoignant aux médecins d'avertir les malades de se confesser. 8 mars 1712.

Pages 508-557. Déclarations et pièces diverses contre les mendiants et les vagabonds. 21 décembre 1700-29 mars 1735.

Pages 557-574. Édit de création de deux conseillers dans chaque siège de police. Novembre 1706.

Pages 574-579. Arrêt du Parlement portant défense de tirer aucun prix sans permission des juges de police. 12 juillet 1714.

Pages 579-586. Déclaration, du 8 mars 1735, portant règlement pour la fabrication des bouteilles et des carafons de verre.

Pages 586-622. Deux arrêts du Parlement, du 8 août 1675 et du 25 juin 1727, à propos des chapelles de Saint-Florent de Roye.

Pages 623-624 en blanc.

Pages 625-644. Table des matières.

8. Pages 1-6. Transaction entre le chapitre Saint-Florent de Roye et le corps de ville, à propos des places dans le chœur. 15 novembre 1687.

Pages 6-28. Partage des biens de la maladrerie de Roye. 27 novembre 1640.

Pages 28-33. Commission de Henri, roi de France et d'Angleterre, en faveur du chapitre de Roye. 21 mars 1431.

Pages 33-48. Transaction entre le chapitre, les maire et échevins de Roye, d'une part, et les religieux de la Charité. 12 août 1683.

Pages 48-52. Arrêt du Parlement, du 7 février 1668, entre l'évêque d'Amiens et le chapitre de Roye.

Pages 52-58. Arrêt du Parlement, du 22 juin 1668, au profit du chapitre contre la paroisse de Saint-Pierre de Roye.

Pages 58-72. Arrêt du Parlement, du 20 juillet 1679, au profit du même contre le principal du collège.

Pages 72-75. Arrêt du Parlement, du 4 janvier 1661, concernant le chapitre, le curé et la paroisse Saint-Pierre de Roye.

Pages 75-84. Arrêt du Parlement, du 11 août 1661, concernant les huissiers et sergents de l'élection de Montdidier.

Pages 84-116. Requête du Parlement au duc d'Orléans, régent du royaume, contre les ducs et pairs de France.

Pages 116-120. Arrêt du Conseil, du 12 septembre 1697, concernant la désunion des offices de lieutenant général et de prévôt de Roye.

Pages 120-155. Arrêt du Parlement, du 26 juillet 1725, enjoignant aux syndics des paroisses de faire publier au prône le jour de l'ouverture des récoltes.

Pages 155-181. Procès-verbal d'excommunication fulminé par l'évêque d'Amiens contre M. le Clerc, doyen de Roye. 26 janvier 1669.

Pages 181-202. Charte de commune de Roye.

Pages 202-226. Deux arrêts du Parlement, du 28 février 1643 et du 11 juin 1738, maintenant le bailliage de Péronne aux droit et possession d'apposer les scellés, etc.

Pages 226-232. Arrêt du Parlement, du 9 août 1729, au profit du bailliage de Senlis contre le seigneur de Villers, relatif aux droit et possession de connaître ce qui concerne les nobles, les ecclésiastiques et les communautés.

Pages 232-233. Copie d'une lettre du procureur général au procureur du Roi à Roye au sujet des scellés. 19 décembre 1719.

Pages 233-237. Arrêt de règlement, du 1er septembre 1701, qui enjoint aux notaires et autres personnes publiques de donner avis des testaments contenant des legs pieux.

Pages 237-251. Édit de création des offices de maires et assesseurs ès hôtels de ville. Août 1692.

Pages 251-260. Arrêt du Parlement, du 7 septembre 1622, sur une question de préséance à propos du maire et autres officiers de Doullens.

Pages 260-283. Arrêt du Conseil, du 16 mai 1688, sur une question de préséance des officiers du présidial et de l'hôtel de ville de Soissons.

Pages 283-311. Deux arrêts du Conseil, du 3 janvier 1696 et du 19 novembre 1697, pour une question de préséance entre le bailliage et le maire de la Fère.

Pages 311-312. Extrait de l'arrêt du Conseil, du 9 septembre 1698, en faveur des officiers de la justice d'Aubusson contre le maire de la même ville.

Pages 312-318. Arrêt du Conseil, du 17 septembre 1697, en faveur des officiers de la prévôté royale de Chablis contre les officiers de l'hôtel de ville dudit lieu.

Pages 318-322. Deux actes de notoriété, du 14 mai 1677 et du 16 mars 1701, du bailliage de Montdidier, à propos d'une question de préséance.

Pages 322-359. Édit de création de maires alternatifs. Décembre 1706.

Pages 359-366. Édit de rétablissement des offices de gouverneurs et création de lieutenants de Roi et de majors dans les villes. Décembre 1708.

Pages 366-375. Déclaration, du 11 juin 1709, attribuant plusieurs privilèges aux officiers militaires créés par le précédent édit.

Pages 375-380. Édit de suppression des offices de maires, etc. Juin 1717.

Pages 380-399. Procès-verbal du procureur du Roi à l'élection du maire de Roye. 30 décembre 1717.

Pages 399-403. Forme de procédure à l'élection des maire et échevins de Roye. 28 juin 1667.

Pages 403-407. Arrêt de règlement du Parlement, du 11 février 1606, entre les officiers du bailliage de Chaumont et les maire et échevins de cette ville pour l'élection de ces derniers.

Pages 407-415. Deux arrêts du Conseil, du 17 avril 1676 et du 24 juillet 1679, portant règlement pour l'élection des maire et échevins de Montdidier.

Pages 421-427. Arrêt du Conseil, du 9 mars 1700, maintenant le corps de ville de Montdidier en qualité de haut justicier.

Pages 427-495. Documents divers relatifs à l'élection des maires de Roye. 29 juin 1669-18 juin 1725.

Pages 495-516. Lettres de l'intendant au bailliage de Roye et autres pièces au sujet des comptes de la ville. 8 novembre 1725-14 juin 1726.

Pages 516-527. Arrêt du Conseil, du 4 juin 1729, ordonnant que les anciens échevins pourront être portés sur les listes, nonobstant l'arrêt du 12 septembre 1669.

Pages 527-572. Édits et arrêts du Conseil relatifs au rétablissement des offices de gouverneurs, lieutenants de Roi, etc. Novembre 1733-1er avril 1738.

Pages 542-572. Procès-verbal de l'élection des maire et échevins de Roye. 23 juin 1738.

Pages 572-576. Différend entre les maire et échevins de Montdidier et le bailliage dudit lieu. 20 septembre 1733.

Pages 576-577. Lettre de l'intendant en forme de décision. 16 août 1738.

Pages 577-589. Arrêt du Parlement, du 21 août 1738, ordonnant aux dépositaires des papiers des greffes de les remettre aux greffiers actuels.

Page 589. Lettre du procureur général accompagnant cet arrêt. 29 janvier 1739.

Page 589. Décision du contrôleur général, du 26 mars 1722, faisant connaître que les pièces sous seing privé, produites par exception, ne sont pas sujettes au contrôle.

Pages 592-597. Déclaration du Roi, du 22 septembre 1733, concernant les promesses sous seing privé.

Pages 597-608. Deux arrêts du Parlement, du 2 septembre 1634 et du 31 juillet 1727, relatifs à la préséance entre le prévôt, etc., et les maire et échevins de Montdidier.

Pages 608-615. Lettres patentes, du mois de septembre 1654, pour

les deux foires et le franc-marché de Roye, et arrêt d'enregistrement de ces lettres. 20 mai 1665.

Pages 615-624. Règlement de l'évêque d'Amiens pour la paroisse de Saint-Pierre de Roye. 26 juillet 1667.

Pages 625-634. Règlement touchant les places de la nef de la paroisse Saint-Pierre de Roye.

Pages 634-641. Arrêt du Parlement, du 19 juin 1652, qui défend aux seigneurs hauts justiciers d'établir d'autres officiers.

Pages 641-642. Lettre du procureur général au procureur du Roi à Roye au sujet d'un lieutenant établi par le chapitre de Roye dans sa justice. 15 décembre 1738.

Pages 642-643. Mémoire touchant les lettres de gardes et de gardiennes du chapitre de Roye.

Pages 645-656. Table des matières.

Tome IV. Manque. Il n'est jamais entré à la Bibliothèque de Roye, ainsi qu'on le constate par le premier catalogue établi par M. Coët.

9. Pages 1-12. De l'administration de la justice du temps des Romains dans les Gaules.

Pages 12-19. Arrêt du Parlement contenant règlement entre le lieutenant général et le prévôt de Montdidier. 1735.

Pages 19-23. Arrêt de règlement de ladite cour pour la conservation des minutes des greffes et des notariats. 1716.

Pages 23-28. Dispositions sur les mariages.

Pages 28-29. Compliment du premier président de la Cour des aides au Roi sur la paix.

Pages 29-32. Arrêt du Parlement en faveur du lieutenant général de Roye. 1739.

Pages 32-40. Arrêt concernant les notaires. 1739.

Pages 40-41. Lettre du procureur général à ce sujet. 27 juillet 1739.

Pages 40-41. Arrêt du Conseil touchant les lieux, écarts de Noyon. 22 septembre 1733.

Pages 41-47. Lettre du procureur du Roi au procureur général au sujet des notaires. 1739. Réponse du procureur général.

Pages 47-50. Déclaration du Roi concernant les pèlerinages. 1er août 1738.

Pages 50-54. Arrêt du Parlement touchant les minutes des notaires. 19 janvier 1740.

Pages 54-57. Sentence de l'intendant de Soissons. 30 septembre 1739.

Pages 57-59. Réduction du nombre des notaires. 3 février 1665.

Pages 59-61. Provisions de l'office de notaire pour Louis Longuet. 25 mars 1671.

Pages 61-68. Arrêts du Conseil défendant audit Longuet de se servir desdites provisions. 5 septembre 1671 et 19 mars 1672.

Pages 68-69. Arrêt du Parlement défendant au prévôt de Roye de monter au siège tant qu'il fera les fonctions d'avocat. 3 septembre 1666.

Pages 69-72. Procès-verbal d'élection de maire et échevins. 14 septembre 1647.

Pages 72-78. Sentence de la maîtrise de Noyon concernant le chemin du faubourg Saint-Georges de Roye à la chaussée de Noyon. 30 juillet 1737.

Pages 78-81. Arrêt portant commission au sujet des minutes des notaires de Roye. 23 mai 1740.

Pages 81-82. Ordonnance de l'intendant au sujet de l'élection des maire et échevins de Roye. 24 mai 1740.

Pages 82-87. Arrêt au sujet des minutes de feu Leboucher. 23 mai 1740.

Pages 87-89. Arrêt du Conseil concernant ceux qui sont reçus ès arts et métiers. 3 mai 1723.

Pages 89-94. Deux arrêts du Parlement interdisant les jeux de hasard. 1er juillet 1717 et 19 avril 1741.

Pages 94-121. Arrêt ordonnant la remise des minutes de feu Leboucher à son successeur. 28 avril 1741.

Pages 121-126. Arrêt du Conseil réglant les fonctions du prévôt royal et des maire et échevins de Roye. 24 mai 1644.

Pages 126-132. Arrêt du Parlement confirmant la sentence du bailliage de Roye du 20 octobre 1740. 5 juin 1741.

Pages 132-133. Lettre du procureur général à ce sujet. 15 mars 1741.

Pages 133-150. Procédure devant le prévôt de Roye. 27 juin 1664.

Pages 150-157. Sentence de l'élection de Montdidier rendue en faveur d'un habitant de Saint-Mard. 1690.

Pages 157-161. Sentence du bailliage de Roye déboutant les habitants de Villers au sujet d'une demande de contribution pour leurs pauvres.

Pages 161-162. Arrêt du Parlement relatif aux sentences rendues par les juges ordinaires. 6 juin 1741.

Pages 162-168. Déclaration du Roi concernant les ouvrages de chaudronnerie. 27 juillet 1740.

Pages 168-205. Ordonnance du Roi concernant les testaments. Août 1735.

Pages 205-261. Ordonnance du Roi sur les faux en écriture. Juillet 1737.

Pages 261-291. Déclaration du Roi concernant les registres des baptêmes. 9 avril 1736.

Pages 291-294. Sentence des requêtes condamnant la paroisse de Saint-Pierre à fournir un logement au prédicateur stationnaire. 21 juillet 1741.

Pages 294-301. Transaction entre le chapitre de Saint-Florent et le sieur Leblanc, curé de Saint-Pierre de Roye. 14 mars 1647.

Pages 301-304. Sentence du bailliage de Péronne interdisant aux officiers seigneuriaux de rédiger les actes qui doivent être reçus par les notaires. 1er mars 1698.

Pages 304-308. Arrêt du Conseil d'État sur le même sujet. 29 juillet 1721.

Pages 308-312. Arrêt du Parlement sur le même sujet, rendu à la requête des notaires de Montdidier. 12 janvier 1734.

Pages 312-316. Arrêt du Conseil portant défense d'émanciper sans lettres de bénéfice d'âge. 7 janvier 1684.

Pages 316-319. Autre arrêt du Conseil sur le même sujet. 2 juillet 1684.

Pages 319-323. Transaction entre le sieur Guérard, curé de Saint-Pierre, et les marguilliers de la même église. 17 avril 1679.

Pages 323-327. Transaction entre les mêmes. Même date.

Pages 327-330. Arrêt du Parlement au profit du chapitre de Roye contre la communauté des chapelains de la même ville. 6 juin 1741.

Pages 330-339. Arrêt du Parlement au profit de la paroisse de Saint-Pierre contre le chapitre. 5 septembre 1741.

Pages 339-340. Requête de M. de la Morlière, gouverneur de Montdidier, à M. de Châteauneuf, secrétaire d'État. 1686.

Pages 341-360 manquent.

Pages 361-370. Extrait des lettres patentes sur le règlement des bas et autres ouvrages de bonneterie. 16 juillet 1743.

Pages 370-377. Deux arrêts du Conseil concernant les officiers de judicature, de police et de finances. 1718 et 11 novembre 1724.

Pages 377-383. Arrêt du Conseil cassant l'arrêt du Parlement, du 2 septembre 1743, relatif à la réception d'un greffier de Roye. 21 octobre 1743.

Pages 383-385. Commission de l'intendant de Picardie donnée à un tabellion de Roye. 11 novembre 1743.

Pages 385-386. Lettre du procureur général au sujet des officiers seigneuriaux. 5 décembre 1738.

Pages 386-391. Procès-verbal du bailliage de Roye contre les maire et échevins de cette ville pour une question de préséance. 8 mai 1748.

Pages 391-393. Arrêt du Parlement concernant les places des officiers du bailliage de Roye dans la paroisse de Saint-Pierre. 20 décembre 1700.

Pages 393-398. Lettres concernant le bailliage de Roye et Pierre Lequeux, chanoine. 31 décembre 1743.

Pages 398-404. Arrêt concernant la ville de Meaux. 1er juillet 1704.

Pages 404-406. Arrêt du Conseil demandant un état des justices usurpées. 1er juillet 1673.

Pages 406-408. Ordonnance du Roi touchant le logement des troupes de sa maison. 12 mars 1743.

Pages 408-411. Déclaration du Roi concernant les récusations. 27 mai 1705.

Pages 411-415. Arrêt du Roi réglant la place du lieutenant de Roi à Roye dans le chœur de Saint-Florent. 26 février 1744.

Pages 415-417. Lettre du comte d'Argenson au sujet du logement chez les privilégiés. 1744.

Pages 417-430. Édit pour la marque des ouvrages de cuivre. Février 1745.

Pages 430-432. Édit portant rétablissement du droit d'un sol six deniers sur les cartes. 16 février 1745.

Pages 432-447. Édit portant création d'inspecteurs et de contrôleurs des maîtres et des gardes dans le corps des marchands. Février 1745.

Pages 447-450. Arrêt du Parlement pour arrêter le progrès de la mortalité des bœufs, vaches et veaux. 24 mars 1745.

Pages 450-457. Ordonnance de l'intendant de Picardie pour une nouvelle fabrication de tuiles et faîtières. 23 novembre 1744.

Pages 457-461. Arrêt du Parlement portant règlement sur l'âge auquel on pourra tuer les bœufs, veaux, vaches, génisses. 14 mars 1745.

Pages 461-463. Procès-verbal du bailliage de Roye à l'occasion du passage du Roi pour aller en Flandre. 1er mai 1745.

Pages 463-472. Autre procès-verbal sur le passage des députés du Parlement à l'occasion de la victoire de Fontenoy. 30-31 mai 1745.

Pages 472-473. Arrêt du Conseil renvoyant aux juges de police la nomination et prestation de serment des gardes-jurés des fabricants de bas au métier. 7 février 1745.

Pages 473-475. Tarif des droits à percevoir par les officiers seigneuriaux pour la réception des reliefs et dénombrements.

Pages 475-478. Arrêt du Conseil réglant la place du lieutenant de Roi à Roye dans le chœur de Saint-Florent. 26 août 1745.

Pages 478-485. Lettres patentes du Roi, du mois de juin 1493, concernant les religieuses du tiers ordre de Saint-François.

Pages 485-499. Procès-verbaux au sujet du retour du Roi de l'armée à Versailles. 1745.

Pages 499-501. Délibération des habitants de Roye concernant leur droit de chasse dans la banlieue. 23 octobre 1684.

Pages 501-502. Procès-verbal au sujet d'un *Te Deum* chanté dans la collégiale de Saint-Florent. 22 octobre 1745.

Pages 502-503. Lettre du comte de Saint-Florentin au lieutenant de Roi au sujet de ce procès-verbal. 6 janvier 1746.

Pages 503-511. Arrêt du Conseil indiquant les précautions à prendre contre la maladie épidémique sur les bestiaux. 29 juillet 1746.

Pages 511-512. Testament de la demoiselle Havart, qui lègue 60 livres par an pour faire apprendre métier à deux orphelins de la ville. 14 octobre 1696.

Pages 512-513. Lettres du contrôleur général des finances à l'intendant de Picardie au sujet de la maladie épidémique sur les bestiaux. 27 septembre et 7 octobre 1746.

Pages 513-517. Ordonnance de l'intendant concernant les ouvriers qui travaillent aux bâtiments. 10 novembre 1746.

Pages 517-518. Arrêt de règlement portant défense de prendre aucun juge à partie. 4 juin 1699.

Pages 518-522. Sentence du bailliage de Roye déchargeant le sieur Aubert des fonctions de marguillier. 16 décembre 1746.

Pages 522-524. Arrêt du Parlement commettant le lieutenant général de police de Roye pour faire une perquisition chez un particulier de cette ville. 27 janvier 1747.

Pages 524-526. Procès-verbal fait chez le sieur Langlet en exécution de cet arrêt. 17 mars 1747.

Pages 526-558. Arrêt du Conseil pour une question de préséance. 16 avril 1680.

Pages 558-559. Lettre du comte de Saint-Florentin. 6 janvier 1746.

Pages 559-562. Déclaration réglant la forme pour résigner les bénéfices. 14 février 1737.

Pages 562-566. Déclaration du Roi concernant les cures ou autres bénéfices à charge d'âmes. 13 janvier 1742.

Pages 566-573. Déclaration réglant la préférence entre différents gradués. Octobre 1743.

Pages 573-577. Déclaration concernant la nomination aux cures et autres bénéfices. 21 avril 1745.

Pages 577-579. Ordonnance de l'intendant de Picardie pour le nettoyage des puits, curage des mares, etc. 1er juin 1745.

Pages 579-586. Ordonnance du même pour les maisons à rebâtir dans les bourgs, villages, pour les garantir des incendies. 11 décembre 1747.

Pages 586-590. Arrêt du Conseil relatif aux plantations dans la campagne. 10 octobre 1747.

Pages 590-595. Règlement général du bailliage concernant les chaumes. 26 septembre 1746.

Pages 595-600. Mandement de l'évêque d'Amiens au sujet des fêtes d'obligation.

Pages 600-603. Requête au Parlement pour la suppression des petites vacations.

Pages 603-604. Arrêt du Parlement supprimant toutes les vacations, sauf deux. 7 mars 1748.

Pages 604-612. Édit portant réunion des cinq prévôtés royales de Compiègne au bailliage de cette ville. Août 1748.

Pages 612-620. Deux arrêts du Parlement ordonnant que le nouveau retable du maître-autel de l'église de Saint-Pierre de Roye sera mis en place. 27 avril 1720 et 5 janvier 1722.

Pages 620-624. Arrêt du Conseil concernant le lieutenant de police de Paris. 3 janvier 1679.

Pages 624-628. Arrêt du Conseil concernant le lieutenant de police de Soissons. 8 août 1713.

Pages 628-634. Édit portant nouvelle attribution de gages héréditaires, avec exemption de tailles, aux officiers des présidiaux et autres. Décembre 1689.

Pages 634-638. Déclaration du Roi concernant le receveur des consignations. 7 août 1748.

Pages 638-641. Règlement du Roi pour les compagnons et ouvriers travaillant dans les fabriques. 2 janvier 1749.

Pages 641-643. Déclaration concernant ceux qui ont l'administration des deniers et revenus des communautés. 3 mars 1749.

Pages 643-655. Arrêt du Parlement pour l'instruction des procès. 2 décembre 1737, 31 janvier 1749.

Pages 655-660. Arrêt du Parlement portant règlement pour les messagers et les conducteurs des prisonniers. 17 août 1747.

Pages 660-664. Déclaration concernant les insinuations ecclésiastiques. 10 novembre 1748.

Pages 664-669. Édit portant établissement du vingtième denier sur les mêmes biens. Mai 1749.

Pages 669-673. Arrêt du Conseil pour curer, élargir et creuser les rivières, ruisseaux, etc., de la Picardie. 9 janvier 1749.

Pages 673-682. Arrêt du Parlement relatif aux scellés. 19 avril 1749.

Pages 682-693. Édit portant suppression des juridictions des prévôtés dans certaines villes. Avril 1749.

Pages 693-695. Arrêt du Conseil concernant les officiers de police de Saumur. 14 janvier 1715.

Pages 695-699. Arrêt du Conseil portant réunion aux villes de la généralité d'Amiens des offices municipaux qui n'y ont pas été levés. 21 novembre 1747.

Pages 701-724. Table des matières.

XVIIIe siècle. Papier. 638, 644, 656, 724 pages. 180 sur 145 millim. pour les nos 6-8, et 220 sur 170 millim. pour le no 9. Rel. veau fauve.

10. « Actes de notoriété, réquisitoires et règlemens du bailliage de Roye. L'extrait des actes de notoriété du bailliage de Péronne, la carte

et les noms des villes, bourgs, villages, hameaux, fiefs, fermes et lieux du ressort du bailliage de Roye, quelques notes sur les officiers qui ont occupé ce siège, le tout divisé en deux parties : la 1re contient les actes de notoriété, précédés des tables des matières, noms de villes, etc., d'officiers ; et la 2e les réquisitoires et règlemens, recueillis par Me Jean-Antoine-François Carlier de Corselles. »

Page B. Table générale. — Pages I-XX. Table des matières. — Page XX *bis*. Carte du bailliage de Roye. — Pages XXI-XLII. Noms des villes, bourgs, villages, etc., du bailliage de Roye. — Pages XLVII-LXXXIII. Liste des principaux officiers du bailliage et de la prévôté de Roye. — Pages 1-38. Extrait des actes de notoriété du bailliage de Péronne, recueillis par Me Billecocq-Dumirail, procureur du Roi à Roye (1684-1746). — Pages 41-303. Actes de notoriété du bailliage de Roye (1635-1786). — Pages 329-673. Seconde partie. Réquisitoires et règlements des bailliage et prévôté de Roye. (1596-1779.)

Sur un feuillet de garde, on lit : « Donné à la ville de Roye, le 9 février 1844, par Mme Vve Bertin-Goret. »

XVIIIe siècle. Papier. LXXXIII-673 pages. 265 sur 195 millim. Rel. veau marbré.

11. Recherches historiques sur la ville de Roye.

Fol. 4-5. Vue et plan de Roye. — Fol. 6-17. Charte de commune de Roye, avec la traduction en regard et des annotations. — Fol. 27-41. Notes et copie de pièces sur le collège de Roye. — Fol. 42-57. Copie de pièces concernant les maire et échevins de Roye. — Fol. 59-61. Lieutenant général de police de Roye. — Fol. 63-65. Places des maire, échevins et officiers municipaux dans le chœur des églises de Saint-Florent et de Saint-Pierre. — Fol. 65-66. Foires et marchés. — Fol. 66-68. Notice sur le faubourg de Toule. — Fol. 68-70. Pontenage et péage de Roye. — Fol. 71-119. Taille, impositions, logements. — Fol. 120-134. Arbalétriers et chevaliers de l'arc de Roye et de Saint-Gilles; statuts, règlements et copie de pièces diverses. — Fol. 138. Dessin représentant la collégiale de Saint-Florent. — Fol. 139-221. Notice sur la collégiale de Saint-Florent. — Fol. 235-246. « Epitaphes, armoiries, tombeaux et autres monumens existans en l'église de Saint-Pierre de la ville de Roye en 1779. » — Fol. 257-259. « Obituaire de l'église de Saint-Pierre de Roye. » — Fol. 266-270. Notice sur les Sœurs de la Croix. — Fol. 282-287. Notice sur

les Minimes. — Fol. 288-334 en blanc. — Fol. 335. Dessin à la plume de l'église Saint-Georges. 1793. — Fol. 336. Dessin à la plume de l'église et du couvent des Cordeliers.

XVIIIe siècle. Papier. 346 feuillets. 260 sur 195 millim. Rel. veau marbré.

12. Recherches historiques sur la ville de Roye.

Fol. 1-39. Chronologie de Roye. 818-1768. — Fol. 42-59. Gouverneurs de Roye, lieutenants généraux, gardes du scel. — Fol. 66-163. Copie de différentes pièces intéressant le corps de ville, extraits des délibérations de l'échevinage et des comptes des receveurs de la ville. — Fol. 167-174. Liste des villes, bourgs, villages et hameaux du bailliage de Roye. — Fol. 175-204. Notices sur les procureurs du Roi, les prévôts forains, les lieutenants civils et criminels, les prévôts royaux, les lieutenants généraux de police, les lieutenants particuliers, les avocats du Roi, les receveurs des consignations et les notaires de Roye. — Fol. 205-208. Hôtels, enseignes, rues anciennes. — Fol. 209-250. Chapitre de Roye. — Fol. 251-372. Église et paroisse de Saint-Pierre. — Fol. 374-377. Cordeliers de Roye. — Fol. 378-383. Annonciades. — Fol. 384-389. Sœurs de la Croix. — Fol. 397-407. Hôpital. — Fol. 408. Minimes. — Fol. 409-411. Collège. — Fol. 417-430. Extraits du Doyenné de Montdidier, du P. Daire.

Sur un feuillet de garde, on lit : « Donné à la ville de Roye, le 9 février 1844, par Mme Vve Bertin-Goret. »

XVIIIe siècle. Papier. 433 feuillets. 250 sur 160 millim. Couvert. parchemin.

13. « Annales des villes d'Amiens et Noyon, ou extraits des *Antiquités d'Amiens,* par La Morlière et le P. Daire, et de Noyon, par Le Vasseur, avec l'Armorial de Picardie de La Morlière, d'Haudiquer de Blancourt et de Villers de Rousseville, et l'Armorial du Cambrésis, par Le Carpentier. »

Une table très complète précède cette sorte de compilation, faite par M. de Corselles.

Sur un feuillet de garde, on lit : « Donné à la ville de Roye, le 9 février 1844, par Mme Vve Bertin-Goret. »

XVIIIe siècle. Papier. 501 pages. 265 sur 195 millim. Couvert. parchemin.

14. « Extrait de *la Science des armoiries* de Palliot. »

Ces extraits ont été faits par M. de Corselles.

Sur un feuillet de garde, on lit : « Donné à la ville de Roye, le 9 février 1744, par Mme Vve Bertin-Goret. »

XVIIIe siècle. Papier. 458 pages, plus les feuillets préliminaires A-J. 265 sur 195 millim. Rel. parchemin.

15. « Armorial de Malthe. Extrait du *Martyrologe des chevaliers de l'ordre de Malthe*, du fr. Mathieu de Goussencourt, célestin ; Paris, 1643. Avec une notice des anciens grands-maîtres, cardinaux, prêtres, grands-prieurs, prieurs, baillis, généraux des galères, commanderies de chevaliers, commanderies de filles, etc., dudit ordre et un catalogue de plusieurs chapitres et abbayes nobles d'hommes et de filles. Roye, 1783. »

Ce manuscrit a été écrit en entier par M. de Corselles.

Sur un feuillet de garde, on lit : « Donné à la ville de Roye, le 9 février 1844, par Mme Vve Bertin-Goret. »

1783. Papier. 62 et 192 pages. 270 sur 195 millim. Rel. parchemin.

16. « Armorial général ou extrait du *Dictionnaire de la noblesse de France*, par M. de La Chesnaye des Bois, Ire et 2e édition, avec des additions à la fin de chaque lettre, tirées du même *Dictionnaire de l'art héraldique*, de M. Baron, de l'*Armorial de France*, par M. d'Hozier, etc., et, après la dernière lettre Z, continuation de ce *Dictionnaire*, par le sr Badiez. Roye, 1784. »

Ce manuscrit, de la main de M. de Corselles, porte sur un feuillet de garde : « Donné à la ville de Roye, le 9 février 1844, par Mme Vve Bertin-Goret. »

1784. Papier. Non folioté. 270 sur 195 millim. Rel. parchemin.

17. « Extrait des Cartulaires de l'évêché et chapitre d'Amiens et des abbayes et églises de St Jean, de St Martin aux Jumeaux, du Paraclet, des Célestins, de St Acheul, de St Fuscien aux Bois, de St Martin de Piquigny, de Notre-Dame du Gard, de Corbie, de St Josse ou Dampmartin, de Selincourt ou de Ste Larme, de St Laurent aux Bois. »

Ce manuscrit est dû à M. de Corselles, qui a reproduit un très grand nombre de sceaux ; des tables, fort bien faites, précèdent les extraits.

Sur un feuillet de garde, on lit : « Donné à la ville de Roye, le 9 février 1844, par Mme Vve Bertin-Goret. »

XVIIIe siècle. Papier. 18 et 600 pages. 260 sur 190 millim. Rel. parchemin.

18. « Extrait des actes de baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Saint-Pierre de Roye, tiré des registres de ladite paroisse et du greffe du bailliage de la même ville ès années 1779, 1787, 1788, par Me Jean-Antoine-François Carlier de Corselles, conseiller du Roi, lieutenant particulier civil audit bailliage. »

Ces extraits s'échelonnent de 1567 à 1790; ils sont faits d'après les registres déposés au greffe (qui ne remontaient qu'à 1692) et d'après les archives de l'église Saint-Pierre.

Sur un feuillet de garde, on lit : « Donné à la ville de Roye, le 9 février 1844, par Mme Vve Bertin-Goret. »

XVIIIe siècle. Papier. 1041 pages. 250 sur 150 millim. Rel. parchemin.

19. « Extrait des actes de bâtemes (*sic*), mariages et sépultures concernant plusieurs familles de la ville de Roye et des environs, tiré des registres du greffe et de quelqu'uns (*sic*) des paroisses cy après désignées, par Me Jean-Antoine-François Carlier de Corselles, conseiller du Roi, lieutenant particulier civil au bailliage de Roye ès années 1786, 1787, 1788, 1789, etc. »

Amy (p. 621); — Avricourt (p. 903); — Balatre (p. 259, 307, 561); — Beuvraignes (p. 631, 767); — Biarre (p. 241); — Bus (p. 301); — Canny (p. 317); — Carepuits (p. 453); — Champien (p. 425); — la Chavatte (p. 52); — Conchy (p. 359); — Crapaumesnil (p. 919); — Curchy (p. 79); — Dancourt (p. 283); — Erches (p. 581); — Etalon (p. 585); — Fescamps (p. 1); — Fonches (p. 565); — Fouquescourt (p. 991); — Fransart (p. 37); — Fresnoy (p. 535); — Goyencourt (p. 839); — Gruny (p. 383); — Hallu (p. 65); — Hattencourt (p. 57); — Herly (p. 599); — Landevoisin (p. 195); — Laucourt (p. 267); — Marché-Allouarde (p. 225); — Margny (p. 505); — Le Montel (p. 33, 505); — Marlemont (p. 119, 128); — Omancourt (p. 217); — Parvillers (p. 351); — Popincourt (p. 529, 957); — Quiquery (p. 195); — Ressons (p. 627); — Rethonvillers (p. 131); — Roiglise (p. 311); — Roye-sur-le-Matz

(p. 363); — Saint-Léonard (p. 119); — Saint-Mard (p. 327); — Solente (p. 805); — Tilloloy (p. 283, 291); — Verpillières (p. 603); — Villers-lès-Roye (p. 961); — Chessoy (p. 267); — Dreslincourt (p. 79); — Froimont (p. 195); — Haussu (p. 919); — Manicourt (p. 79); — Mézières-les-Bus (p. 301); — La Neuville (Beuvraignes) (p. 651); — Séfours (p. 131); — Tilloy (p. 131).

Sur un feuillet de garde, on lit : « Donné à la ville de Roye, le 9 février 1844, par M[me] V[ve] Bertin-Goret. »

XVIII[e] siècle. Papier. 1017 pages. 250 sur 150 millim. Rel. parchemin.

20. « Extrait des actes de batêmes, mariages, vetures, professions et sépultures, tiré des registres du greffe et des églises de S[t] Florent, Cordeliers, Annonciades, hôpitaux, S[t] Gille, S[t] George et S[t] Médard de Toulle de la ville et fauxbourg de Roye, par Jean-Antoine-François Carlier de Corselles, conseiller du Roi, lieutenant particulier civil au bailliage de Roye en Picardie. 1789. »

Pages 1-6. Saint-Florent. — Pages 11-14. Les Cordeliers. — Page 21. Les Minimes. — Pages 25-39. Les Annonciades. — Pages 45-58. L'hôpital des hommes. — Pages 69-120. L'hôpital des femmes. — Pages 135-450. Saint-Gilles. — Pages 453-544. Saint-Georges, faubourg de Roye. — Pages 543-680. Saint-Médard de Toulle.

Au bas du titre, on lit : « Donné à la ville de Roye, le 9 février 1844, par M[me] V[ve] Bertin-Goret. »

1789. Papier. 680 pages. 250 sur 150 millim. Rel. parchemin.

21. « Extraits tirés des registres aux saisines, nantissements et insinuations de la prévôté et du bailliage de Roye, par Jean-Antoine-François Carlier de Corselles, conseiller du Roi, lieutenant particulier civil audit bailliage en l'année 1782. »

Fol. 5-83. Extraits tirés des registres des saisines de la prévôté de Roye. — Fol. 85-114. Extraits des liasses de la prévôté de Roye, commençant en 1601. — Fol. 119-187. Extraits des registres des insinuations du bailliage et gouvernement de Roye, commençant en 1604. — Fol. 189-241. Extraits des registres extraordinaires du bailliage de Roye. 1622-1780. — Fol. 243-248. Extraits d'un registre particulier du bailliage, commençant en 1604 et finissant en 1681. — Fol. 249-270.

Extraits des liasses du bailliage. — Fol. 271-300. Extraits des dossiers de procédure qui sont sur la grande armoire du greffe. — Fol. 276. Déclaration des fiefs du bailliage de Roye. — Fol. 303-333. Extraits des liasses et papiers trouvés après la faillite d'Alexandre Boute

1782. Papier. 333 feuillets. 250 sur 150 millim. Cartonné.

22. Copie de différentes ordonnances de Louis XV sur plusieurs sujets.

XVIII[e] siècle. Papier. 129 pages. 240 sur 190 millim. Broché.

23. « T.·. du S.·. O.·. de Roye. 5795. Transcription des cantiques et discours maçonniques faits en loge du Temple du S.·. à l'O.·. de Roye. Transcription des planches ou missives adressées ou reçues par la R.·. L.·. du T.·. du S.·. 5795. »

On y a joint des lettres, feuilles volantes, discours, imprimés divers concernant la franc-maçonnerie.

XVIII[e] siècle. Papier. 9 feuillets, plus une liasse de morceaux divers. 340 sur 225 millim. Rel. parchemin.

24. « Periodi nullus bellica laude praestantior. Ludovico magno. Ad mutationem Cic. pro Archia poeta... » Cahier d'écolier.

XVIII[e] siècle. Papier. Non folioté. 225 sur 180 millim. Cartonné.

25. « Amplificationes datae a reverendo Patre Sanadon, anno Domini 1714. » Cahier d'écolier.

XVIII[e] siècle. Papier. Non paginé. 255 sur 195 millim. Cartonné.

26. « Commentarius in universam Aristotelis metaphysicam. »
A la fin : « 1678. In Marchiano, ab Joanne de Chantelou. »

XVII[e] siècle. Papier. Non folioté. 220 sur 165 millim. Rel. veau brun. Tranche dorée.

27. « Manuscrits inédits. Le Mont-Saint-Michel; chronique rimée. — Recherches biographiques sur l'empereur Julien, par Ch.-F.-J. Mangon de la Lande, directeur de l'enregistrement et des domaines, chevalier de la Légion d'honneur, né à Roye, le 1[er] février 1770. »

L'auteur est décédé le 10 juin 1847. — Donné par le fils aîné de l'auteur.

1864. Papier. 65 pages. 265 sur 205 millim. Cartonné.

28. Généalogies de familles nobles de Picardie, par M. de Corselles.

Quelques-unes de ces généalogies sont extraites des *Familles nobles de Picardie,* du chanoine Adrien de La Morlière.

Ce volume contient les généalogies des familles suivantes :

Roye, Hangest, Lameth, Estourmel, Belloy, Soyecourt, Belleforière, Seiglière, Hautefort, Mailly, Merlin-Mazancourt, La Fons, Monchy, La Mire, Riencourt, Vaillant, Saisseval, du Tillet, Trousset d'Héricourt, Turpin, Seroux, Le Normant, des Fossés, du Fresne, Le Vasseur, Fiennes, Dubois de Leuville.

Sur un feuillet de garde, on lit : « Donné à la ville de Roye, le 9 février 1844, par Mme Vve Bertin-Goret. »

XVIIIe siècle. Papier. Non folioté. 260 sur 195 millim. Rel. parchemin.

29. Généalogies de familles nobles de Roye et des environs, par M. de Corselles.

Fol. 1. « Notes sur la famille de MM. de Leurye du Proy », de Beuvraignes; c'est la généalogie la plus importante et la plus complète.

A la suite, viennent les généalogies fort développées des familles suivantes :

Campagne, Mouchy, Lescalopier, Fredi, Le Carlier, du Plessier, Pelissier, Morel, du Trousset, Hannique, Prévost, de Neufville, de Péronne, Lesquevin.

A la suite, tableaux généalogiques des familles royennes suivantes :

Le Caron, Collemont, Boistel, de la Mothe de Vauvillers, Le Bel, Bellot, Turpin, Billecocq, de Hallois, Prévost, de Haussy, Jobart, Clarentin, de Sachy, Gaudefroy, Butin de la Fosse, Aubé de Bracquemont, Fraillon, Vasset, Le Blanc, Parmentier, Pellieu, Pieffart, Boutteville, Gauchin, Lefebvre, Pouchin.

A la suite, tableaux généalogiques des familles péronnaises suivantes :

De Neufville, Pestrin, Bullot, le Dieu, Eudel, Brabant, le Clerc, Cudefer, Desaleux, de Haussy, de Collemont, Tassart, Dupuis, Gonnet, Prévost, Dournel, Gorin, Desmerlières, Prache, Levesque, Launoy,

Lescars, Fouchet ou Fonchet, Baudouin, Pouchin, Gautier, Vaillant, le Caron.

Sur un feuillet de garde, on lit : « Donné à la ville de Roye, le 9 février 1844, par Mme Vve Bertin-Goret. »

XVIIIe siècle. Papier. Non paginé. 260 sur 160 millim. Rel. parchemin.

30-36. « Généalogies des familles de Roye. »

Ces généalogies, contenues dans sept portefeuilles, sont dues à M. de Corselles; elles devaient servir à un ouvrage qu'il appelait *Dictionnaire généalogique*. Ces portefeuilles se composent de cahiers et de feuilles volantes. Un certain nombre de généalogies sont complètes, mais, pour la plupart d'entre elles, ce ne sont que des notes.

Voici les principales familles : Ameline, Angoulesme, Angeois ou Hangeois, Annequin, Antoine, Anselin, Asselin, Aubé, Aubert, Aubrelique, Auger, Babeuf, Bachelé, Baillet, Bailleux, Baillon, Bains, Balet, Balin, Ballin, Barbeaux, Barberin, Barbier, Barbot, Barnecoud, Bart ou Barth, Baudrillart, Bauduin, Basin, Bazennerie, Beaucousin, Beaufort, Beaumont, Beauvais, Begache, Belancourt, Bellencourt, Bellenger, Bellier, Bellot, Berlancourt, Berlencourt, Bernard, Berthaut, Berthe, Berthin, Bertin, Berthou, Berthout, Besnard, Biez, Billecocq, Bizanne, le Blanc, Blanchart, Blatier, Blavet, Blesson, Blin ou Blain, Bocquet, le Bœuf, le Boeuve, Boisse, Boitel, Bonnaire, Bonnaye, Bonnel, Bonvalet, Boucaut, le Boucher, Boucquel, Boulanger, Boulfroy, Boulnois, Boulogne, Bourbier, Bourbion, Bourlon, Bourse, Bouton, Boutroy, Boutte, Bouvier, Boyenval, de Bray, Brimeu, Briquet, Broquin, Brouart, de Broyes, Brucquet, de Bruges, le Brun, Brunel, Bucquet, de Buire, Burier, du Bus-Butin, Cabaille, Caddé, Cagnard, de Caisne, Cambray, du Canda, Capelle, Capet, Carlier, Caron, Carpentier, Carrière, Carton, Castel, Cathoire, Caussin, le Caux, Cense, Chandelier, Chapet, Chastelain, Chemin, Chevalier, Chevin, de Chilly, Chivost, Chocquet, Chrétien, Clarentin, Clavier, Cleda, le Clerc, la Cloche, Clocquemant, Cochet, le Cocq, Cocquel, Coffinier, Colin, Collesson, Colmache, Colmart, le Comte, Coquin, Cora, Corbeois, Cordier, Cordonnier, Cornelou, Cornet, Cornu, Corroyer, Cotel, Couillart, Coulon, le Couvreur, Crapier, Cresson, Cressonnier, Crinon, Croisy, Cuffroy, Cuvillier, Damay, Dambry, Damiens, Dandelicourt, Dantier, Dartois, Datty, Dautrevaux, Demay, Denisart, Dhuin, Dercheu, Deschamps,

Descressonnières, Desfossés, Desjardins, Desloges, Desmanet, Desmarets, Desmaziers, Desneux, Desplanches, Desprez, Despréaux, Despriez, Destengue, le Dieu, Dizabet, Dobbé, Doberget, Dodé, Dœuillet, Doisy, Dolzy, Domicile, Dorré, Doublet, le Doux, Dourlan, Douville, Douvry, Dreue, Drouart, Drouvillé, Dubois, le Duc, Duclos, Ducloux, Dufeu, Duflos, Dufour, Dumont, Dupont, Dupré, Durand, Durant, Duriez, Engrammer, Estier, Estevé, Etevé, Eudel, Fabignon, Fagard, Faroux, le Faux, de Fay, le Febvre, Fercot, Ferlin, de la Ferté, Fetart, Feutrel, Fiexoye, Fichu, Fissier, Flon, du Flos, Fontaine, Forest, le Fort, Fosse, Foulloy, Fourment, Fournet, Fournier, Fraillon, Franchette, François, Fremont, Frère, du Fresne, de Fricques, du Friefs, Friquet, Froissent, Galand, Gallier, Gantois, Garde, Garnier, Gaudefroy, Gaverel, du Gauguet, Gayant, Gense, Gérard, Gervais, Gilles, Godart, Godbert, Godin, Gonet, Gonnet, Gorret, Gossin, Goubeau, Gouille, Gourdin, Granger, le Grand, Graval, Graux, Grégoire, Grenier, Grignon, Grimaux, Guérin, Guidé, Gueulette, Guerrin, Guilbert, Guillain, Guillemont, Hadengue, d'Hangest, Hardier, Harivel, Harlaut, Havart, Hébert, Hennel, Hemery, Hennecart, Henry ou Hery, Hennon, Héon, Hérissier, l'Hermitte, Hervaux, d'Hervilly, Hivot, Hochedé, Honoré, Hubert, Hudeline, Huet, Huibert, Hulot, Isebe, Jaquelet, Jasé, Jérosme, le Jeune, Joalin, Jobart, Jougleux, Joret, Josset, Jouvenel, Julien, Laby, Lagoul, Laignel, Lainé, de Laire, Lalau, Laloz, Lallemand, Lambin, Lamarre, Lanchy, Landelle, Langlet, Lanoise, Larabit, Larcher, Lardé, de Lattre, de Lavenne, Lavocat, Lavoine, Laurens, Lazure, Lence, Lespine, Lenfant, Lescaille, Lescrivan, Lesquevin, Leveque, Leullier, Leurye, Liegault, Liegeard, Lievin, Lignières, Lisquet, Lobel, Loisel, Longuet, Lorin, Lormier, Louvart, Louvencourt, Louvet, Mabille, Magnier, Maillart, le Maire, Maisse, le Maistre, Mallet, du Mangeot, Maquaire, Marc, Marchant, la Marche, Marets, la Marset, Marse, Martin, Martinval, Masse, Massias, Masson, Massoulle, Mathieu, Mathon, Matton, Melique, Melleville, Mengueux, Mennecier, Mennequin, Mercier, Merlé, Merlin, Merlu, Messe, Meurisse, Mignot, Millet, Minard, Minart, Moilet, le Moisne, Morand, Morel, Morlet, Morquin, Mortier, du Moustier, Mouton, Moyencourt, Namur, Nancel, Naquet, Navarre, le Nepveu, Neslaire, de Neufville, Nicq, Noiret, Normand, Olivier, Orcel, d'Orillac, Oudard, Oudin, Oyon, Ozaune, le Page, le Paige, Paignon, Paradis, Parent, Paris, Parmentier, Pasquier, Paulmier, Pauquet, Pechon, Pellieu, Pere ou

Peyre, Perrin, Persens, Petit, Pille, Pinguet, Pipault, Plain, Planchon, Plateau, Plinguier, Plonquin, Porte, Pointin, Poiret, Poizeaux, Poix, Pontleveque, Ponthieux, Porcher, Poret, la Porte, Pouillet, Poulet, Poulle, Poulette, Poullin, Poupée, Prechelle, Presclin, Presto, Prévost, Prouille, Prouillet, Pruche, Quenescourt, de Quen, du Quesne, le Queux, le Quien, Quin, de Quivre, Rabache, Rachart, Rau, Raullé, Raux, Raverdel, Rayé, Remy, Renard, Reveillon, Rigault, Rimbault, de la Rive, Ronty, Roussel, le Roux, la Rouzée, le Roy, Rubé, de Sachy, le Sage, Saillard, Sailly, Salé, Samyer, Sangters, Sanse, Savelon, Saventré, Sené, Senechal, Senlis, Sentier, Seret, Serisy, Serpette, le Sieur, Soucanye, Souflet, Soyer, Suret, Surmay, Taine, Tassart, Tavernier, Tenaillon, le Tellier, Testart, Thiébaut, Thierry, Thocquesne, Thomas, Tombois, Tonnelier, Tonnelet, Toulet, Tourbier, Trannoy, Trespaigne, Tricot, du Triaux, Tripet, Trouvain, Truffet, Trupin, Vacant, Vaillant, Val, Valencourt, Valois, Vanquant, Vaquette, Varré, Varlet, Varon, Vasset, de Vaux, Veret, Vergnie, Vielle, Vilain, Villers, Villet, Vitasse, Vitte, Vivien, Vrayet, Wabe, Wable, Walencourt, Walet, Walincourt, Walois, Wallon, Warconsin, Warmé, Wasset, Wateau, Witasse, Udde, Yvorel.

Ces généalogies, classées par ordre alphabétique, sont ainsi disposées dans les cartons : 30, A-B : 31, C ; 32, D-F ; 33, G-J ; 34, L-M ; 35, N-S ; 36, T-Y.

XVIIIe siècle. Papier. Formats divers. Portefeuilles.

57. Manuscrits du docteur von Mittag-Midy.

1°-3°. Lettres de M. Théodore Midy, de Saint-Quentin, à M. E. Coët. 1863.

4°. Copie d'une lettre de M. Midy, du 14 fructidor an II.

5°. Chant d'Amérique, chanson.

6°. Les cancans, chanson.

7°. Éloge de la fièvre, chanson.

8°. Éloge de la goutte.

9°. Vers en l'honneur de La Fontaine.

10°. Vers sur la fontaine ferrugineuse de Saint-Mard.

11°. Topographie physique et médicale de Roye.

12°. Pétition des Royens à l'assemblée des députés. 1820.

13°. Poésie.

14°. Phtisie pulmonaire, par Baumy, de Montpellier. 1783.

15°. Mémoire sur le cancer. 1805.

16°. Fièvre intermittente.

17°. Eaux de Beaurains.

18°. Extrait des Mémoires de l'Académie des sciences.

XVIIIe-XIXe siècle. Papier. Formats divers. Cartonné.

38. Manuscrits de Grégoire d'Essigny.

1°. Notes pour servir à l'histoire de Roye (1805-1806).

2°. « Notices sur les hommes nés dans le département de la Somme... » (1806). — 217 pages.

3°. Éloge de J.-B. Vaquette de Gribauval (1811). — 40 pages.

4°. Poésies diverses.

XIXe siècle. Papier. Non folioté. 310 sur 200 millim. Cartonné

39. Manuscrits de Grégoire d'Essigny.

1°. Extraits des actes de notoriété.

2°. Éloge de J.-B. Bossuet. (Copié en triple exemplaire.)

3°. Mémoire sur Parmentier.

4°. Mémoire sur les chants profanes.

5°. Mémoire sur les colonnes milliaires.

6°. Mémoires sur les tombeaux romains et particulièrement sur ceux qui ont été découverts à Roiglise.

7°. Sièges et prises de Roye.

8°. Poésies, vaudevilles, etc., de Grégoire d'Essigny et autres.

XIXe siècle. Papier. Formats divers. Cartonné.

40. Pièces diverses concernant Roye. Autographes.

1°. Bulle du pape Innocent III, du 2e jour des kalendes de décembre 1205, par laquelle il prend sous sa protection le monastère de Bonlieu et les reliques dudit monastère. Parchemin.

2°. Certificat de réquisition pour les grains. 1793.

3°. Lettre d'Autran au régisseur général du Théâtre-Français, au sujet de la *Fille d'Eschyle*. Marseille, 22 octobre 1848.

4°. Lettre du baron Taylor à M. Coët. 7 juillet 1862.

5°. Reçu de Montguiot de Cambronne. Roye, 17 mars 1775.

6°. Lettre de Bignon aux maire et échevins de Roye. Amiens, 24 avril 1694.

7°. Lettre de d'Hervilly de Vignemont. 17 juin 1737.

8°. Lettre d'Ancelot. Paris, 26 décembre 1848.

9°. Reçu de Catherine du Tocq, veuve du sieur de Braquemont, gouverneur de Montdidier, pour ses appointements de femme de chambre de la Reine. La Fère, 16 juillet 1655. Parchemin.

10°. Lettre du sieur Maillet, de Saint-Quentin. 1768.

11°. Lettre de l'abbé Chivot, ancien professeur de belles-lettres à Paris (avec une liste de ses ouvrages), en faveur de Racine. 29 janvier 1778.

12°. Lettre de Thiers. 20 décembre 1834.

13°. Lettres de MM. Lendormy, sous-préfet de Montdidier, et Graval, maire de Roye. 1813.

14°. Certificat d'Eugène Scribe. 1850.

15°. Lettre d'Émile de Girardin. 15 août 1860.

16°. Lettre de Lamartine. 17 décembre 1850.

17°. Lettre de H[te] de Calonne. 1849.

18°. Lettre de M. de La Rochefoucauld-Liancourt à M. Coët. 1862.

19°. Quittance du marquis d'Hautefort. 7 août 1757.

20°. Lettre de Jules Noriac. S. d.

21°. Lettre de Brunswick. 13 avril 1854.

22°. Lettre de B. Constant.

23°. Fac-similé d'une lettre de Sanson. 20 février 1793.

24°. Acte par lequel Charles, cardinal de Bourbon, archevêque de Rouen, fait don de différents droits à Galloys de Blecourt, sieur de Neufville, son écuyer d'écurie. Blois, 5 novembre 1588. Parchemin.

25°. Quittance du sieur Demontion, notaire à Coulommiers. 1743. Parchemin.

26°. Lettre de M. de Falloux.

27°. Lettre de M. de Châteauneuf. 24 août 1697.

28°. Lettre du sieur Pieffort. 10 juin 1767.

29°. Déclaration de propriété par l'abbé Engramère, de Péronne. 1790.

30°. Lettres du Roi en faveur de Louis-Alexandre Aubé de Braquemont, chevalier, seigneur dudit lieu, Damery, etc. 28 mars 1767. Parchemin.

31°. Brevet de franc-maçon, donné le 30[e] jour du 4[e] mois de l'an 5766. Parchemin.

31° *bis*. Lettre du marquis de Soyecourt. Tilloloy, 6 avril 1782.

32°. Lettre de l'abbé Chivot. 1779.

33°. Lettre du sous-préfet de Montdidier concernant la bibliothèque scolaire. 1862.

34°. Procès-verbal d'une assemblée tenue au bailliage de Roye le 19 juin 1765.

35°. Placards, imprimés divers et liasse de lettres.

XVIIIe-XIXe siècle. Papier et parchemin. Formats divers. Cartonné.

41. Pièces relatives à l'histoire de Roye ou émanant de personnes de Roye.

1°. Notes concernant l'histoire de Roye, extraites des manuscrits de Grégoire d'Essigny et du P. Daire, et lettre à M. Bouthors sur les caveaux-refuges de Roye, par l'abbé J. Corblet. 1840.

2°. Notes sur Roye, extraites par le même des manuscrits de M. de Corselles.

3°. Recherches faites à la Chambre des comptes de Paris des titres qui concernent Roye.

4°. Lettre de l'instituteur de Roiglise sur les découvertes d'antiquités romaines faites dans ce village. 1840.

5°. Traité du burlesque, par Édouard Plinguier, de Roye.

6°. Pièces concernant le collège de Roye.

7°. Le revenant. Copie de nouvelles et de pièces de vers de divers auteurs. 1837. — 121 pages.

8°. Dix lettres concernant Babeuf. 1789-1791.

9°. Analyse d'une eau minérale de Roye, par MM. de Lassone et Cadet. 1770.

10°. Copie de la première et de la seconde Philippique de La Grange-Chancel.

11°. Extraits des manuscrits de dom Grenier pour ce qui regarde Saint-Georges-lez-Roye.

12°. Ville de Roye. Capitation de 1750.

13°. Partage et division des biens communaux de Roye. 1er thermidor an III.

14°. Procès-verbal d'assemblée de commune, relativement au partage des biens communaux et patrimoniaux. 28 juillet 1793.

15°. Mémoires adressés au directoire du département de la Somme par les habitants de Roye tendant à obtenir le partage des marais de Saint-Firmin. 1791-1792.

XVIIIe-XIXe siècle. Papier. Formats divers. Cartonné.

42. Notes sur les filles de la Croix de Brie-Comte-Robert, par M. Camille Bernardin.

XIXe siècle. Papier. 125 pages. Broché.

43. « Cours de matière médicale de Mr de Fourcroy, commencé le 6 may 1783, et extrait par moy Aubrelicque. »

XVIIIe siècle. Papier. 236 pages. 210 sur 170 millim. Demi-rel. basane.

44. Règles du droit français.

XVIIIe siècle. Papier. 583 pages. 175 sur 105 millim. Rel. veau fauve.



MANUSCRITS

DE LA

BIBLIOTHÈQUE DE PÉRONNE

La Bibliothèque publique de Péronne a été créée en 1863 par M. Dehaussy de Robécourt, qui a fait don de 1,750 volumes, et par M. Dournel de Bonnival. Depuis, M. Alfred Danicourt, ancien maire de Péronne, décédé le 25 juillet 1887, légua à sa ville natale les livres composant sa bibliothèque, et qui s'élevaient à environ 1,700.

La Bibliothèque de Péronne possède actuellement 6,263 volumes imprimés.

Quant aux manuscrits, leur nombre est de 41; ils proviennent pour la plupart de la famille Dehaussy. En 1890 et en 1892, M. Léon Dehaussy et Mme veuve Dehaussy de Robécourt ont fait don de 25 manuscrits à la ville de Péronne; ils sont provisoirement déposés aux Archives municipales. Presque tous sont relatifs à l'histoire de Péronne ou à l'histoire des familles de cette ville.

Les numéros des manuscrits sont suivis entre parenthèses du numéro d'ordre du registre de la Bibliothèque ou de la cote de l'inventaire des Archives municipales.

Alcius Ledieu.

---

1 (82 de la réserve). « Essais sur la ville de Péronne, par un chanoine de Saint-Léger de cette ville. »

Pages 1-193. Histoire de Péronne.

Pages 195-199. « Association faicte entre les princes, seigneurs, gentilshommes et aultres, tant de l'état ecclésiastique que de la noblesse et tiers état, subjects et habitans du pays de la Picardie. »

Pages 199-308. Suite de l'histoire.

Pages 308-394. Supplément aux Mémoires.

Pages 395-405. Table alphabétique.

A la suite, pages 1-35, Notes historiques d'une autre main.

Ce manuscrit est dû à Eustache de Sachy, chanoine de Saint-Léger de Péronne; il en existait deux copies autographes, mais on ne peut affirmer que cet exemplaire soit de la main du chanoine. On lit sur la première page : « Donné à la Bibliothèque de Péronne, par Alfred Danicourt, en 1877. » Ce manuscrit a été publié sous ce titre : *Essais sur l'histoire de Péronne,* par Eustache de Sachy, ancien curé de Notre-Dame au faubourg de Bretagne, chanoine de Saint-Léger en l'église royale et collégiale de Saint-Fursi de cette ville. Péronne, Trépant, 1886. In-8° de XIX-486 pages. — L'éditeur, Charles-Edmond Cazin, a signé l'avis au lecteur de ses initiales : Ch.-Ed. C****.

XVIIIe siècle. Papier. 395 et 35 pages. 220 sur 145 millim. Cartonné.

2 (322 de la réserve). Copie de la relation du siège de Péronne en 1536.

Ce manuscrit est la copie d'un ouvrage publié sous ce titre : *Relation du siège mémorable de la ville de Péronne,* par le P. Pierre Fenier, Minime. Paris, Muguet, 1682. In-12 de 70 pages. — L'auteur s'était surtout servi du mémoire d'un bourgeois de Péronne, contemporain de ce fait de guerre, qui avait écrit jour par jour ce qui se passait sous ses yeux; il utilisa également un second mémoire écrit par les nommés Quentin et de Vaux. L'ouvrage du P. Fenier eut deux éditions à Péronne en 1843, l'une chez Jules Quentin, l'autre chez Croizet, rédacteur du *Nouvelliste.* En 1862, M. le vicomte d'Auteuil, gendre du duc de Vicence, en fit faire une édition de luxe chez Techener, libraire à Paris.

Sur un feuillet de garde, on lit : « Don de M. Jumel, capitaine en retraite à Nesle. 2 septembre 1894. »

XVIII[e] siècle. Papier. 96 pages. 175 sur 110 millim. Broché.

3 (2 de la réserve). Autre copie de la même relation.

XVIII[e] siècle. Papier. 129 pages. 340 sur 210 millim. Broché. - (Don de M. Alfred Danicourt. 1882.)

4. Documents divers.

1°. Constitution par Marie-Catherine Poix, à Flamicourt, envers Étienne Minotte, bourgeois de Péronne. 10 janvier 1773. Parchemin.

2°. Constitution de rente entre particuliers. 25 mars 1764.

3°. Ratification d'une constitution de rente. 1767. Parchemin.

4°. Sentence d'hypothèque. 26 mai 1769. Parchemin.

XVIII[e] siècle. Parchemin et papier. Liasse. Formats divers.

5 (5096). « Poésies diverses, copiées par Jean-de-Dieu-Barthélemy Dehaussy, écolier de troisième au collège de Laon en 1743. »

XVIII[e] siècle (1743). Papier. 189 pages. 220 sur 175 millim. Rel. parchemin. — (Don de M. Léon Dehaussy.)

6-8 (5097). « Compendiaria et commentarii totius philosophiae, cum logica. »

XVIII[e] siècle. Papier. 496, 278 et 324 pages. 225 sur 170 millim. Rel. veau brun. — (Don du même.)

9-10 (5099). « Tractatus de logica, expositus a DD. Rivard. Audiebat Joannes de Deo Dehaussy Parisiis, in collegio Dormano Bellovaco, die octobris 15[a], 1745. »

XVIII[e] siècle (1745-1746). Papier. 338, 264 et 82 pages. 235 sur 175 millim. Cartonné. — (Don du même.)

11 (5100). « Institutiones juris civilis imperatoris Justiniani. Anno Dom. 1717. J. D. C. Dehaussy Dufay. »

XVIII[e] siècle (1717). 1031 pages. 230 sur 165 millim. Rel. veau brun. — (Don du même.)

12-13 (5101). Extraits de différents poètes des XVII[e]-XVIII[e] siècles.

XVIII[e] siècle. Papier. 323 et 267 pages. 245 sur 185 millim. Car tonné. — (Don du même.)

14 (26 de la réserve). « Affaire du franc-fief présenté à l'assemblée des notables du 23 septembre 1771. »

XVIIIe siècle (1771). Papier. 9 pages. 265 sur 180 millim. Broché. — (Don de M. Alfred Danicourt. 1877.)

15 (39 de la réserve). « Extrait des registres des délibérations de l'hôtel de ville. »

XVIIIe siècle. Papier. 46 pages. 255 sur 175 millim. Broché. — (Don de M. Villemant, maire. 1865.)

16 (135 de la réserve). Confirmation de privilèges aux arquebusiers de Péronne, accordée le 20 septembre 1720.

XVIIIe siècle. Papier. 4 pages. 350 sur 230 millim. Broché. — — (Don de M. Alfred Danicourt. 1877.)

17 (A. 7). « Recueil de tout ce qui s'est passé au siège de Péronne arrivé en 1536, lorsqu'elle fut assiégé (*sic*) par le comte Henry de Nassau, général de l'armée de l'empereur Charles Quint, et défendu par le maréchal de la Marck. »

XVIIe siècle. Papier. 73 pages. 195 sur 155 millim. Broché. — (Don de Mme veuve Dehaussy de Robécourt. 1892.)

18 (A. 11). Copie de l'« Association faicte entre les princes, seigneurs, gentilshommes et autres, tant de l'estat ecclésiastique que de la noblesse et tiers état, sujets et habitans du païs de Picardie. (13 febvrier 1577.) »

XVIIe siècle. Papier. 6 feuillets. 335 sur 225 millim. Broché. — (Don de la même.)

19-20 (M. 2). Recueil des généalogies des Dehaussy et autres familles de Péronne d'où ils descendent.

Le tome I renferme toutes les généalogies des familles connues d'où sortent Jean-de-Dieu-Charles Dehaussy, conseiller au bailliage de Péronne, et Thérèse-Louise Desavenelle, sa femme; une table complète se trouve à la fin.

Le tome II contient les généalogies des Deshaussy, des Dupestrin, des Gonnet et des Letellier.

XVIIIe siècle. Papier. 726 et 217 pages. 350 sur 240 millim. Relié. — (Don de M. Léon Dehaussy. 1890.)

21 (M. 3). Tableaux généalogiques des Dehaussy et autres familles de Péronne.

XVIII[e] siècle. Papier. Liasse. Formats divers. — (Don du même.)

22 (M. 4). « Généalogie des Louvencourt, originaires d'Amiens, depuis Robert, s[r] de Thérouaine, Castillon et Folemprise, vivant en 1411, et da[lle] Isabeau Aurillette, son épouse, tirée des mémoires de M[r] Castelet, s[r] de Thérouaine, ancien maire d'Amiens, continuée en 1719 sur le Nobiliaire de Picardie, par le sieur M. B. Dehaussy de Robecourt, avocat en Parlement, et transcritte à Péronne par Jean-de-Dieu-Charles Dehaussy Dufay. M.DCCXXI. »

Pages 629-636. Tables très complètes.

XVIII[e] siècle (1721). Papier. 636 pages. 335 sur 225 millim. Relié. — (Don du même.)

23 (M. 5). « Preuves de la généalogie des Louvencourt, tirée en partie sur le Nobiliaire de Picardie par M. B. Dehaussy de Robecourt, avocat au Parlement, en 1719, transcrites à Péronne par Jean-de-Dieu-Charles de Haussy du Fay en 1720. »

XVIII[e] siècle (1720). Papier. 625 pages. 295 sur 175 millim. Relié. — (Don du même.)

24 (M. 5). Généalogie des Hannique.

XVIII[e] siècle. Papier. 351 feuillets. 370 sur 235 millim. Cartonné. — (Don du même.)

25 (M. 7). Généalogie des Havart.

Pages 621-626. Table.

XVIII[e] siècle. Papier. 626 pages. 255 sur 160 millim. Rel. parchemin. — (Don du même.)

26 (M. 8). Généalogie des Dupestrin. « Descendance généalogique de Colart du Vues (Wès), maïeur de Péronne en 1315 et autres années, recueillie par moy Jean-de-Dieu-Charles Dehaussy Dufay sur des généalogies dressées par M. Mathias-Barthélemy Dehaussy de Robecourt, avocat en Parlement et au baillage de Péronne, tous deux onzièmes arrière-petit fils dudit Colart du Vues. A Péronne, en 1720. »

XVIII[e] siècle (1720). Papier. 374 pages. 235 sur 180 millim. Rel. parchemin. — (Don du même.)

27 (M. 9). Généalogie des Louvencourt.

Page C. « Descendance généalogique de Robert de Louvencourt, sieur de Thérouaine, Castillon et Folemprise, marchand, demeurant à Amiens en 1411, et de dam[lle] Isabeau Aurillette, sa femme. »

« J'ay copié cette descendance généalogique sur une copie d'icelle qui a esté communiquée à mon frère Dehaussy par M[re] Antoine-Emmanuel Brunel, docteur de Sorbonne, chanoine régulier de l'ordre des Prémontrés et prieur de S[t] Jean d'Amiens, qui l'avoit transcrit en 1710 sur des mémoires écrits de la main de feu monsieur Castelet, sieur de Thérouaine, ancien maire de la ville d'Amiens. M. Chevillard, historiographe de France et généalogiste du Roy, en a pris aussy une copie. Fait à Péronne le vingt octobre mil sept cens vingt deux. Dehaussy Dufay. »

XVIII[e] siècle (1722). Papier. A-C et 271 pages. 210 sur 165 millim. Rel. parchemin. — (Don du même.)

28 (M. 10). Généalogies des Morlancourt, des Monsigny, des Desavenelle, des Blampain et des le Corroyer, d'après des extraits des registres des paroisses de Péronne.

XVIII[e] siècle. Papier. Liasse. Formats divers. Broché. — (Don du même.)

29 (N. 3). « Notes et remarques sur les antiquités de Péronne, tirées des archives de l'hôtel de ville par M[e] Jean de Haussy, licentié ès loix, avocat en Parlement et au baillage de Péronne, greffier en chef dudit hôtel de ville, mort le 26 juillet 1662 à Paris, où il estoit député pour les affaires de ladite ville. »

« Lesquelles notes ont été icy transcrittes par M[e] Barthélemy de Haussy, prestre, chanoine de l'esglise royalle et collégialle de S[t] Fursy dudit Péronne, mort le 2 janvier 1699. »

Pages 3-24. Table des matières.

XVII[e]-XVIII[e] siècle. Papier. 271 feuillets. 215 sur 165 millim. Cartonné en parchemin et renfermé dans un étui en carton. — (Don du même.)

30 (O. 1). Chronologie des rois de France, par Jean-de-Dieu Dehaussy, et notes détachées qui ont servi pour la composition de ce manuscrit.

XVIII[e] siècle. Papier. 471 pages, dont un grand nombre en blanc à

partir de la page 271, et liasse de notes. 355 sur 230 millim. Rel. parchemin. — (Don du même.)

51 (O. 2). Comptes des Clarisses de Péronne.

XVIIIe siècle. Papier. Liasse. Formats divers. — (Don du même.)

52 (O. 3). Griefs fournis à la première Chambre des enquêtes par Jean-Charles le Roy, chevalier, seigneur de Curlu et Fargnier, contre Marie-Adrien Morgan, écuyer, et Marie-Angélique Durieux, dame de Maricourt, sa femme. — A la suite, réponse aux griefs précédents.

XVIIIe siècle. Papier. 169-25 feuillets. 340 sur 220 millim. Broché. — (Don du même.)

53 (O. 4). Contrats de mariage, testaments, partages et autres actes concernant la famille Dehaussy.

XVIe-XVIIIe siècle. Parchemin et papier. Liasse. Formats divers. — (Don du même.)

54 (O. 4). Procédure, quittances et titres relatifs à la famille Dehaussy.

XVIe-XVIIIe siècle. Papier. Liasse. Formats divers. — (Don du même.)

55 (O. 5). Contrats de mariage, quittances et pièces diverses relatives à la famille Dehaussy pour la charge de secrétaire du Roi.

XVIIIe siècle. Papier. Liasse. Formats divers. — (Don du même.)

56 (O. 8). « Recueil général sur différentes matières curieuses d'histoire, morale, politique, droit, médecine et autres, commencé par Me Jean Dehaussy, seigneur de Robecourt, conseiller et avocat du Roy au baillage de Roye, depuis le 12 décembre 1651 jusqu'à sa mort arrivée le 14 juillet 1698, continué par Me Fursy-Jean Dehaussy, seigneur de Robecourt, conseiller et avocat du Roy au baillage de Péronne depuis le 19 mars 1684 jusqu'au 6 octobre 1725..., fils unique dudit Me Jean Dehaussy, et par Me Jean-Fursy Dehaussy de Robecourt, avocat, mort sans alliance le 16 juin 1717, âgé de 27 ans, et Me Jean-de-Dieu-Charles Dehaussy, conseiller au baillage dudit Péronne depuis le 23 novembre 1725, ses petits-fils. »

XVIIe-XVIIIe siècle. Papier. 538 feuillets. 335 sur 225 millim. Rel. parchemin. — (Don du même.)

37 (O. 5). « Recueil de différentes histoires. »

Histoire du naufrage du *Sosa*. — Anecdote sur Charles-Quint. — Histoire d'un Frère Récollet. — Histoire du crocheteur cardinal. — Histoire sur S. Germain. — Le valet de pied dératé. — D'un Basque soupçonné de magie. — Pensées sur le temps. — Sur le mariage de M. Gresset. — Afflictions. — Musique. — Médecin et médecine. — Femme... — Enfant... — Recueil de diverses pièces... — 1743. Voyage dans les Pays-Bas.

XVIIIe siècle. Papier. Non folioté. 195 sur 150 millim. Cartonné. — (Don du même.)

38 (O. 10). « Extrait des Mémoires pour l'histoire du Vermandois, par M. Colliette. »

XVIIIe siècle. Papier. 233 pages. 200 sur 155 millim. Rel. parchemin. — (Don du même.)

39 (O. 11). Copies de pièces des XVIIe et XVIIIe siècles.

Pages B-D. Fidélité des Péronnais en 1536.

Pages 1-30. Relation de l'entrée de M. le duc de Longueville à Péronne, le 12 août 1616.

Pages 31-32. Déclaration du Roi, du 7 octobre 1616, à ce sujet.

Pages 33-120. Lettre du R. P. Poisson sur l'immortalité de l'âme.

Pages 166-176. Ode au Roi sur la bataille de Fontenoy.

Pages 187-188. Jeu de quadrille. 1734.

Pages 189-191. Vers contre les avocats.

Pages 199-202. Bataille de Raucoux.

Pages 202-206. Journal de Bruxelles. Détail du siège.

XVIIIe siècle. Papier. A-D et 222 pages. 210 sur 160 millim. Rel. parchemin. — (Don du même.)

40 (O. 12). « Recueil d'airs choisis à Jean-de-Dieu-Barthélemy Dehaussy. »

XVIIIe siècle. Papier. 167 pages. 230 sur 165 millim. Rel. veau brun. — (Don du même.)

41 (O. 13). « Nouveau recueil de chansons. »

XVIIIe siècle. Papier. Non folioté. 190 sur 145 millim. Rel. veau fauve. — (Don du même.)

MANUSCRITS

DE LA

BIBLIOTHÈQUE DE HAM

La Bibliothèque de Ham, qui compte environ 2,500 volumes, a été ouverte au public en 1886.

Le fonds principal de ce dépôt est dû à la libéralité de M[me] Léon Paulet, qui, après la mort de son mari, fit don de sa bibliothèque à la ville de Ham.

Les manuscrits de cette Bibliothèque n'offrent qu'un intérêt tout local. A l'exception d'un seul (le n° 1), ils sont de Léon Paulet, qui recueillit de toutes parts ce qui concernait sa ville natale; au milieu de ses notes manuscrites se rencontrent assez souvent des documents originaux, des coupures de livres, de revues ou de journaux.

Le numéro que nous donnons entre parenthèses à la suite du numéro d'ordre des manuscrits, est celui du catalogue qui a été publié sous ce titre : *Ville de Ham (Somme). Catalogue des livres de la Bibliothèque municipale.* Ham, impr. A. Detalle et C[ie], 1887, in-8° de 123 pages.

Alcius LEDIEU.

---

1 (D. 788). Terrier de Ham, exécuté pour le duc de Mazarin, seigneur engagiste de la châtellenie.

XVII[e] siècle (1673-1691). Papier. 754 pages. 332 sur 220 millim. Rel. veau. — (Don de la famille de M. Allard, ancien notaire à Ham.)

2 (D. 789). « Variétés sur la Picardie. »

Notes extraites de divers ouvrages par M. Léon Paulet; ces notes concernent l'histoire de Picardie, les mœurs au moyen âge, les artistes, etc.

Page 29. Usages picards. — Page 65 *bis*. Fête de Noël, coutumes. — Page 68. Dimanche des Rameaux. — Page 102. Le pas de Sainte-Radegonde à Athies. — Page 163. Superstitions picardes. — Page 189. Notes pour un recueil d'analectes picards, qui pourrait être intitulé : « Des voyageurs et personnages remarquables qui ont traversé Ham et y ont séjourné depuis le Xe siècle jusqu'à nos jours. » — Page 195. « Quelques pensées », de Léon Paulet.

XIXe siècle. Papier. 267 pages. 330 sur 195 millim. Cartonné.

3-24 (A. 1). Collection Léon Paulet, relative à l'histoire de Ham et de ses environs.

I. « Introduction à l'histoire de Ham et de ses environs, où l'on examine diverses antiquités concernant les époques celtique et romaine, la langue, les monuments celtiques et romains, la tradition, les antiquités trouvées sur le sol, l'origine de quelques lieux et celles de plusieurs de nos coutumes. Ce travail a été fait, en mai 1842, pour le prince Louis-Napoléon Bonaparte, qui me l'avait demandé; depuis, je l'ai revu, corrigé et augmenté. »

II. Introduction à l'histoire de Ham, depuis l'époque celtique jusqu'en 995.

III. Annales de Ham, de l'an 1000 à 1199.

IV. Annales de Ham, de 1200 à 1299.

V. Annales de Ham, de 1300 à 1399.

VI. Annales de Ham, de 1400 à 1499.

VII. Annales de Ham, de 1500 à 1599.

VIII. Annales de Ham, de 1600 à 1699.

IX. Annales de Ham, de 1700 à 1799.

X. Annales de Ham, de 1800 à 1875.

XI. Procès-verbaux de la Société populaire de Ham (1793-1794).

XII. Documents sur Brouchy.

XIII. Dictionnaire hamois.

XIV. Dictionnaire d'usages féodaux, coutumes, etc.

XV. Seigneurs de Ham; abbaye.

XVI. Antiquités, commune, domaine de Ham; passages de personnages, pèlerinages, protestantisme.

XVII. Feudataires.

XVIII. Villes et villages du bailliage de Ham.

XIX. Lieux-dits, rues, cartes du canton de Ham.

XX. Lieux-dits.

XXI. Lieux-dits, chemins gaulois et romains.

XXII. Dictionnaire biographique de Ham.

XIXe siècle. Papier. Paginations diverses; 6470 pages pour les tomes IV à XII. 340 sur 220 millim. Demi-rel. — (Sur le plat supérieur de chaque volume : « Donné en mémoire de M. Léon Paulet, né à Ham, le 22 décembre 1817, mort à Nanterre, le 23 septembre 1875. »)

25 (A. 2). Histoire de la ville de Ham, recueil n° 1er.

Notes diverses sur Ham et ses environs, recueillies par L. Paulet.

XIXe siècle. Papier. Non folioté. 335 sur 220 millim. Demi-rel.

26 (A. 11). Bibliographie hamoise.

Page 36. OEuvres de Vadé.

XIXe siècle. Papier. 191 pages. 230 sur 150 millim. Cartonné. — (Don de Mme Léon Paulet.)

27 (A. 26). Recherches sur Pierre l'Hermite.

Recueil de lettres diverses, dont quelques-unes sont imprimées; ces lettres, adressées à Léon Paulet, qui publia une étude sur Pierre l'Hermite, sont signées de MM. Polain, Hardouin, Paulin Paris, Joly, etc. A la fin se trouve une iconographie de Pierre l'Hermite.

XIXe siècle. Non folioté. 250 sur 165 millim. Cartonné. — (Don de Mme Léon Paulet.)



MANUSCRIT

DE LA

BIBLIOTHÈQUE DE LA CHATRE

« Mélanges de botanique ou la botanique de l'enfance, par M. Jules Néraud, de La Châtre (Indre). »

Copie de M. Laureau-Hay, bibliothécaire de La Châtre. — A été imprimé chez Hetzel, sous le titre de : *Botanique de ma fille*.

1853. Papier. 308 feuillets. 222 sur 132 millim. Demi-rel. basane.



TABLE GÉNÉRALE

A

B

C

D

F

G

H

I

J

K

L

O

Saints et Saintes

T

U

V

W

X

Y

Z

FIN DE LA TABLE GÉNÉRALE

ERRATA ET ADDENDA

LILLE : ANCIEN FONDS

N° **71**, page 54, ligne 2, *au lieu de :* cousauls, *lisez :* consauls.

N° **74**, page 56, ligne 33, *au lieu de :* comitisse, *lisez :* Comitisse.

N° **85**, page 61, ligne 8, *au lieu de :* papa, gaudenti, *lisez :* papa Gaudenti.

N°s **90-91**, page 64, ligne 23, *ajoutez :* semblable à celles des manuscrits de l'abbaye de Cysoing.

N° **106**, page 78, dernière ligne, *ajoutez :* Au fol. 1, on lit : « Ex libris Joannis Noncleroq » et « Nunc monasterii B. Marie de Laude. »

N° **106**, page 79, ligne 2, *ajoutez :* M. de la Fons Melicocq (*Messager des sciences historiques de Belgique*, 1861, p. 118) attribue ces sermons au Frère Étienne, Franciscain d'Arras.

N° **115**, page 83, ligne 20, *au lieu de :* l. l., *lisez :* l. c.

N° **116**, page 84, ligne, 10, *ajoutez :* Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXIII, p. 287.

N° **119**, page 87, lignes 32-33, *supprimez :* Beringarii (*sic*).

N° **119**, page 87, ligne 34, après Beringarii *ajoutez :* (*sic*).

N° **130**, page 101, ligne 29, *ajoutez :* Cf. *Catalogue général des manuscrits français de la Bibliothèque nationale*, par H. Omont, t. III, n° 15210 : *Pronostics d'Ézéchiel,* en vers.

N° **210**, page 160, ligne 15, *au lieu de :* les prevost, *lisez :* le prevost.

N° **211**, page 166, ligne 25, *au lieu de :* transpart, *lisez :* transport.

N° **225**, page 186, ligne 30, *au lieu de :* fol. 39, *lisez :* fol. 39 v°.

N°s **234-235**, page 192, ligne 30, *au lieu de :* n° 209, fol. 39 v°, *lisez :* n° 222.

N°s **240-242**, page 195, ligne 33, *au lieu de :* 1188, *lisez :* 1088 pages.

N°s **249-250**, page 197, ligne 13, *au lieu de :* n° 237, *lisez :* n° 239.

N° **270**, page 201, ligne 20, *au lieu de :* n° 265, *lisez :* n° 267.

N° **276**, page 203, ligne 22, *au lieu de :* fol. a, *lisez :* page a.

N° **298**, page 220, ligne 6, *lisez :* décrite plus loin dans ms. 633, fol. 20.

N° **299**, page 220, ligne 28, *au lieu de :* n° 309, *lisez :* n° 209.

N° **379**, page 260, ligne 24, *au lieu de :* grandes (*sic*), *lisez :* grands (*sic*).

N° **392**, page 268, ligne 24, *au lieu de :* Othca, *lisez :* Othea.

N° **397**, page 272, ligne 18, *au lieu de :* quic, *lisez :* quit.

N° **398**, page 273, ligne 14, *au lieu de :* Ambrosio, *lisez :* Ambrosia.

N° **400**, page 275, ligne 24, *au lieu de :* F. I. C., *lisez :* F. J. C.

N° **401**, page 277, ligne 2, *ajoutez :* Le Pas de la Mort a été publié d'après le manuscrit de Lille, par J. PETIT (*Société des bibliophiles de Belgique,* n° 2).

N° **430**, page 282, ligne 10, *au lieu de :* 325, *lisez :* 328.

N° **453**, page 312, ligne 25, *ajoutez* après martir : et amicus.

N° **453**, page 312, ligne 26, après Audifax, *supprimez* amicus.

N° **458**, page 319, ligne 29, *au lieu de :* 230 sur 173 millim., *lisez :* 173 sur 230 millim.

N° **459**, page 320, ligne 15, *au lieu de :* Ausberti, *lisez :* Ansberti.

N^{os} **463-467**, page 333, ligne 24, *au lieu de :* fol. 1^{a}, *lisez :* page 1^{2}.

N° **469**, page 339, dernière ligne, *au lieu de :* Jacquemantiu, *lisez :* Jacquemantius.

N° **470**, page 342, ligne 34, *au lieu de :* 223 sur 141 millim., *lisez :* 141 sur 223 millim.

N° **475**, page 346, ligne 18, *au lieu de :* Adrien de Groy, *lisez :* Adrien de Croy.

N° **483**, page 355, ligne 12, *au lieu de :* Vandergratrh, *lisez :* Vandergracht.

N° **488**, page 365, ligne 1, *au lieu de :* Eustache de Croix, *lisez :* Eustache de Croy.

N° **488**, page 365, ligne 10, *au lieu de :* de Croix, *lisez :* de Croy.

N° **498**, page 385, ligne 10, *au lieu de :* ne vingtz, *lisez :* ne oingtz.

N° **504**, page 388, ligne 1, *au lieu de :* Van Maldeghem, *lisez :* Van Malderghem.

N° **508**, page 392, ligne 33, *au lieu de :* Espaigne, *lisez :* Espagne.

N° **524**, page 400, ligne 6, après Égypte, *ajoutez :* Sire.

N° **524**, page 400, ligne 10, après pages préliminaires, *ajoutez :* A-D.

N^{os} **525-526**, page 401, ligne 20, *ajoutez :* 398 *bis* après 370 *bis.*

N° **538**, page 408, lignes 10 et 12, *au lieu de :* la Haye, *lisez :* La Haye.

N° **538**, page 408, ligne 13, *ajoutez :* Cf. aussi *Chronique normande du XIVe siècle,* publiée pour la Société de l'histoire de France par A. et E. MOLINIER, 1882, p. XLIX ; et *L'entrée solennelle de Louis XI à Paris,* publiée par C. COUDERC, dans les Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France, t. XXIII, 1896.

N° **557**, page 421, ligne 19, *au lieu de :* D-A, *lisez :* A-D.

N° **559**, page 422, ligne 14, *au lieu de :* 64, *lisez :* 65.

N° **607**, page 439, ligne 28, *ajoutez :* La relation du siège de Marchiennes a été publiée d'après le manuscrit de Lille, dans les *Souvenirs de la Flandre wallonne,* t. II, p. 99-107.

N° **623**, page 453, ligne 7, *ajoutez :* Cf. *Bulletin de la Société historique et littéraire de Tournai,* t. VI, p. 261 et suiv. : *Drames liturgiques à Tournai,* par VOISIN.

N° **625**, page 481, ligne 14, après page 579, *ajoutez :* Attribué à J. de Saint-Romain.

N° **626**, page 482, dernière ligne, *au lieu de :* Cambresic, *lisez :* Cambresis.

N° **626**, page 482, dernière ligne, *au lieu de :* Teuremonde, *lisez :* Tenremonde.

N° **633**, page 490, ligne 31, *ajoutez :* Cf. aussi A. et E. MOLINIER, *Chronique normande du XIVe siècle*, p. XLIII.

FONDS GODEFROY

N° **43**, page 549, ligne 29, *au lieu de :* G[aud], *lisez :* G[and].

N° **93**, page 565, ligne 32, *au lieu de :* n° 635, fol. 1, *lisez :* n° 635, fol. 12.

N° **135**, page 590, ligne 22, après bibliothèque, *ajoutez :* (probablement celle des ducs de Bourgogne).

N° **148**, page 598, ligne 13, *au lieu de :* n° 221, *lisez :* n° 222.

N° **176**, page 615, ligne 11, après 176, *ajoutez :* et 176 *bis*

Page 675, *au lieu de :* 43 nos, *lisez :* 44 nos.

Page 773, *au lieu de :* Grüp, *lisez :* Griip.

Page 782, *au lieu de :* Jean Grüp, *lisez :* Jean Griip



TABLE DES MATIÈRES

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 526.











